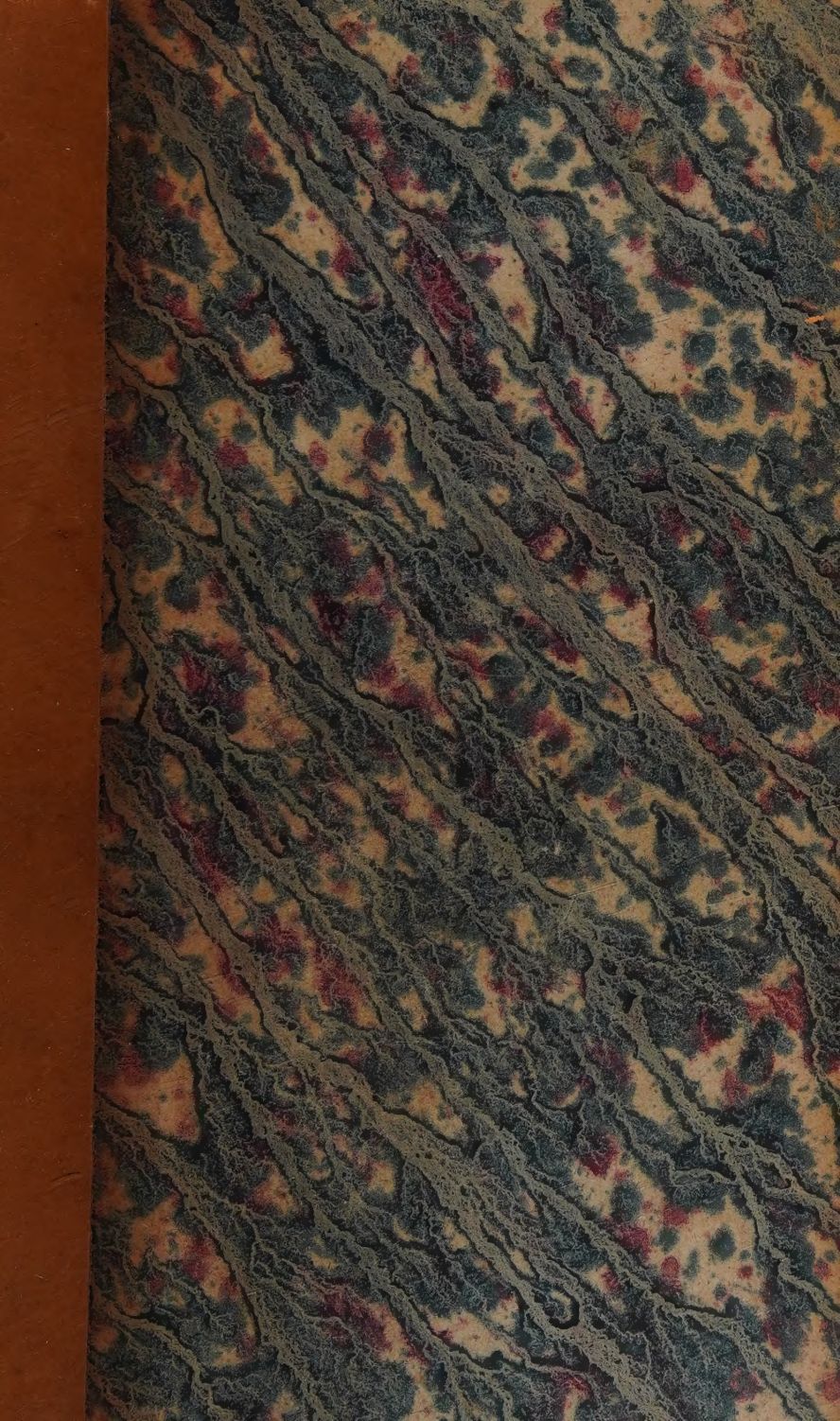


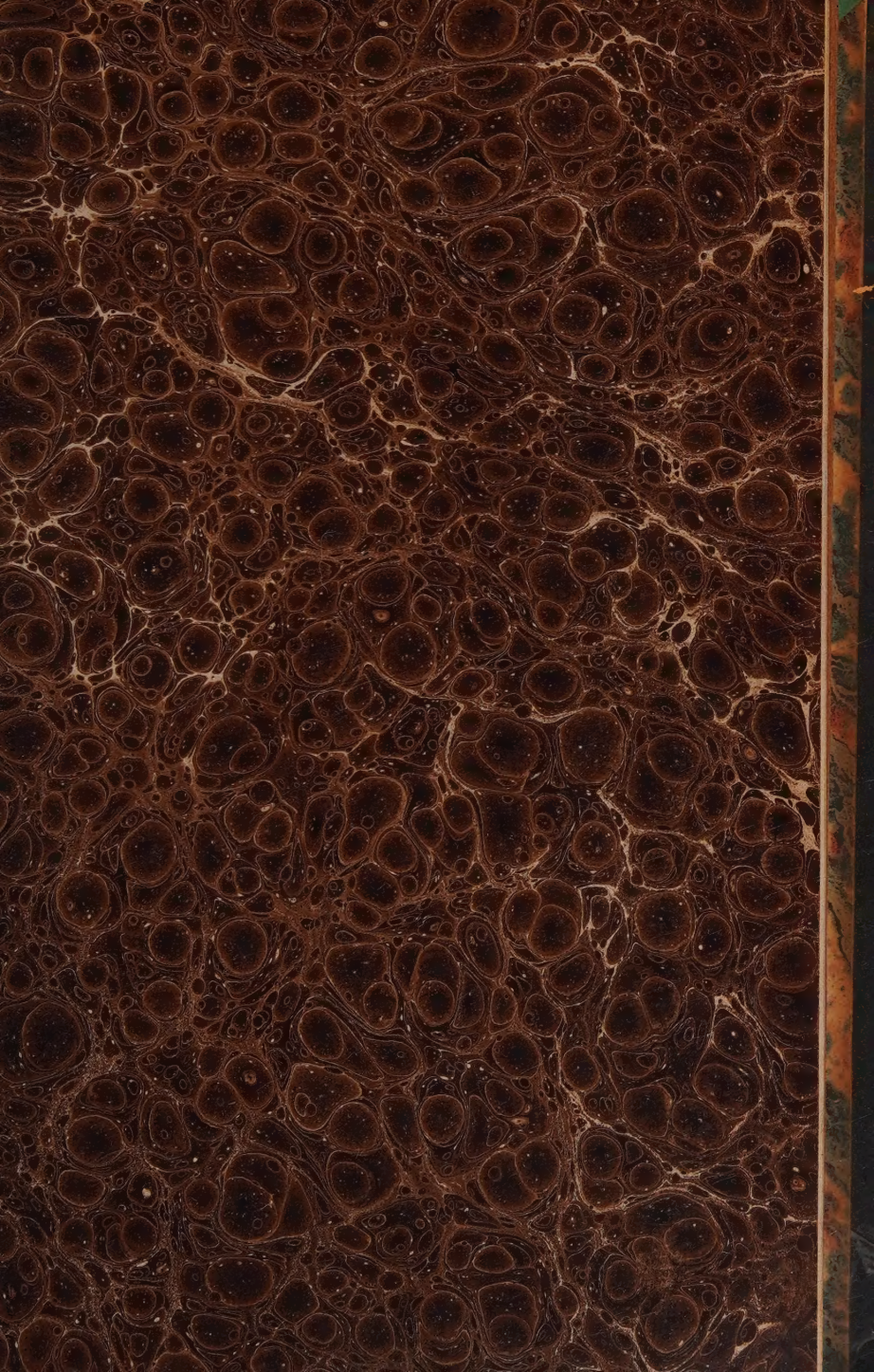


Margaret Carnegie
Library



Accession No. 30865

Class ^R_F 920.01 Book B615
v.23



DE L'IMPRIMERIE D'ANTH^e. BOUCHER,

SUCCESSEUR DE L. G. MICHAUD,

RUE DES BONS-ENFANTS, N^o. 34.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS ÉCRITS, LEURS
ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit, aux morts,
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur OEdipe.)

TOME VINGT-TROISIÈME.



Mills College Library
WITHDRAWN

A PARIS,
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE CLÉRY, N^o. 13.

—
1819.

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSITÄT
ANTIQUE ET MODERNE

RECEIVED FROM THE
UNIVERSITY OF
ANTIQUE AND MODERN

RECEIVED FROM THE
UNIVERSITY OF
ANTIQUE AND MODERN



A. PARIS
LIBRAIRIE
RUE DE LA HARPE, NO. 101

1819

SIGNATURES DES AUTEURS

R

7

DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.

920.01

B615

U.23

MM.

A.B—T. BEUCHOT.
 A—D. ARTAUD.
 A—G—R. AUGER.
 A. L. M. MILLIN.
 A—T. H. AUDIFFRET.
 B—G—N. BOURGON.
 B—G—T. BOURGEAT.
 B—P. BEAUCHAMP.
 B—S. BOCOUS.
 B—SS. BOISSONADE.
 B—I. BERNARDI.
 B—T. BIOT.
 B—U. BEAULIEU.
 C—AU. CATTEAU-CALLEVILLE.
 C. D—S. DESPORTES.
 C. G. CADET-GASSICOURT.
 C. M. P. PILLET.
 C. T—Y. COQUEBERT-TAIZY.
 C—V—R. CUVIER.
 D—B—S. DUBOIS (Louis).
 D—C. DELLAC.
 D—G. DEPPING.
 D—G—S. DESGENETTES.
 D—L—E. DELAMBRE.
 D—T—S. DUPETIT-THOUARS.
 D—S. DESPORTES - BOSCHERON.
 D—U. DUVAU.
 D—V—L. DEVILLE.
 D—Z—S. DEZOS DE LA ROQUETTE.
 E—S. EYRIÈS.
 F. P—T. FABIEN PILLET.
 F—R. FOURNIER.
 F—S. FORTIS.
 F—Z. FÉLETZ.
 G—CE. GENCE.
 G—N. GUILLON.
 G. P—T. PEIGNOT.
 J—D—T. JONDOT.

MM.

L. LEFEBVRE-CAUCHY.
 L—A. LAYA.
 L—B—E. LABOUDERIE.
 L—P—E. HIPPOLYTE DE LAPORTE.
 L—S—E. LASALLE.
 L—U. LEDRU.
 L—Y. LÉCUY.
 M. Bi. MAINE DE BIRAN.
 M—D j. MICHAUD jeune.
 M—E. MAURICE.
 M—É. MONMERQUÉ.
 M—ON. MARRON.
 M—T. MARGUERIT.
 N—H. NAUCHE.
 P—C—T. PICOT.
 P—D. PATAUD.
 P—E. PONCE.
 P. et L. PERCY et LAURENT.
 P—S. PÉRIÈS.
 R—D. REINAUD.
 R—D—N. RENAULDIN.
 R—T. ROQUEFORT.
 S—I. SALFI.
 S—R. STAFFER.
 S—R—V. SERVOIS.
 S. S—I. SIMONDE SISMONDI.
 ST—S—N. SAINT-SURIN.
 ST—T. STASSART.
 S—V—S. DE SEVELINGES.
 S—Y. DE SALABERRY.
 T—D. TABARAUD.
 T—N. TÔCHON.
 U—I. USTÉRI.
 V. S. L. VINCENS-SAINT-LAURENT.
 V—VE. VILLENAVE.
 W—R. WALCKENAER.
 W—S. WEISS.
 Z. Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

L

LAAN (A. VAN DER), dessinateur, graveur à la pointe et au burin, naquit, à ce qu'on croit, à Utrecht vers 1690. Cet artiste a séjourné pendant quelque temps à Paris, où il fut employé par des libraires et des marchands d'estampes. Ce qu'il a fait de plus considérable consiste en une grande suite de *Paysages*, la plupart dans le style héroïque, d'après les dessins de Glauber. Van der Laan a gravé en outre, 1°. *Le Frontispice historique pour l'Alcoran de la traduction de Durrer*, imprimé en 1733; 2°. *Laurent Coster de Harlem*, l'un des inventeurs de l'imprimerie; 3°. *Chasse burlesque faite par des nains*, in-fol. oblong; 4°. *La grande Pêche des Baleines*, grande marine, avec quantité de navires et de bateaux, d'après Van der Meulen, très grand in-fol. oblong, en deux planches, etc. Ces planches, et particulièrement les paysages d'après Glauber, sont gravés d'une pointe très fine, et l'aspect en est brillant; cependant on peut leur reprocher de manquer un peu de précision. On ignore en quelle année mourut ce graveur.

P—s.

LAAR ou **LAER** (PIERRE-VAN), dit le *Bamboche*, peintre hollandais, naquit en 1613 à Laaren, près de Naarden, de parents aisés qui ne négligèrent rien pour son éducation. Un

goût invincible pour la peinture se développa chez lui presque au sortir de l'enfance, et ses parents ne voulurent point gêner son inclination. On dit qu'il eut pour maître Jean del Campo; mais c'est surtout à son génie qu'il dut son talent. Il résolut de bonne heure de visiter l'Italie; il traversa d'abord la France, et se rendit à Rome, où la beauté du climat le détermina à se fixer. Docile aux avis de la critique, il fit de nouveaux progrès; et vit sa réputation s'étendre et le prix de ses ouvrages augmenter chaque jour. Son caractère contribuait encore aux succès qu'il obtint. Plein d'enjouement et de douceur, doué d'un talent distingué pour la musique, il s'était acquis l'estime et l'amitié d'une foule de personnes distinguées et des artistes les plus célèbres de son temps. Le Poussin, Claude Lorrain, Sandrart, formaient sa société journalière; et on les voyait souvent ensemble étudier et dessiner les environs de Rome. Laar était tellement contrefait, que les Italiens lui donnèrent le nom de *Bamboche* (Bamboccio), qui lui est resté et sous lequel il est le plus généralement connu; mais les qualités de son esprit faisaient oublier ce que pouvait avoir de désagréable la difformité de son corps. Après un séjour de seize ans à Rome, ses parents l'engagèrent instamment à revenir dans sa patrie, où chaque jour ses ouvrages étaient de

plus en plus appréciés. Ce ne fut pas sans regret qu'il abandonna l'Italie : mais il crut devoir céder aux vœux de ses parents et de ses compatriotes ; et il arriva en 1659 à Amsterdam, d'où il se rendit à Harlem, chez un de ses frères, qui était maître de pension. Bientôt il fut accablé de demandes, et ses ouvrages se vendirent fort cher. Malgré la faiblesse de sa santé, faiblesse qui tenait à sa conformation, Laar avait toujours montré un caractère très gai : mais sur la fin de sa vie, ses infirmités augmentèrent, sa gaieté disparut, une noire mélancolie s'empara de son esprit ; et, devenu insupportable à lui-même et aux autres, il mourut en 1673, à l'âge de soixante ans. Telle est la manière dont les historiens les plus dignes de foi, tels que Descamps, d'Argenville, Weyermans et Huber, racontent sa mort. Houbraken, d'après Florent Lecomte, lui donne une autre cause. « Jean de Witte, » dit-il, marchand de tableaux, en » avait demandé un à Laar ; le peintre » en fixa le prix à deux cents florins. » De Witte trouva ce prix exorbitant, » et chargea de l'exécution de ce tableau Wouwermans, dont la réputation n'était point encore formée, » et qui, par ce motif, avait de » moins hautes prétentions. Wouwermans réussit ; et, au jugement des » artistes, son ouvrage l'emportait sur » ceux de Laar, par la délicatesse du » pinceau et le précieux du fini. Dès » lors les tableaux de son rival furent » moins recherchés : il tomba dans » l'indigence ; et la préférence dont » Wouwermans était l'objet lui causa » un tel désespoir, qu'il se précipita » dans un puits où il termina ses » jours. » Ce genre de trépas s'accorde peu avec le caractère connu de l'artiste ; mais il paraît qu'il était destiné à voir les historiens lui attribuer une mort

extraordinaire. De Piles, et quelques autres écrivains, avancent que Laar, en se jetant dans un puits, ne trouva que la juste punition d'un crime qu'il avait commis en Italie. Voici comme ce fait est rapporté : Bamboche, un de ses frères, Jean et André Both, et un cinquième peintre hollandais dont le nom est ignoré, s'étaient réunis un jour de carême dans une maison située au bord du Tibre. Comme ils étaient tous protestants, ils ne croyaient point devoir s'astreindre aux abstinences qu'impose en ces jours de pénitence l'Eglise catholique. Un prêtre qui se trouvait là par hasard, leur fit des remontrances inutiles, et finit par les menacer de l'inquisition. L'épouvante saisit les cinq artistes, et, dans leur frayeur, ils ne crurent pouvoir mieux faire, pour échapper à ses menaces, que de le jeter dans le Tibre, où il se noya. Pour augmenter encore le merveilleux de cette histoire, on ajoute que les cinq meurtriers périrent tous du même genre de mort que leur victime. On a cru devoir rapporter ce conte, parce qu'il se trouve répété sans examen dans des livres assez répandus chez les artistes ; mais il suffit d'avoir la plus légère connaissance de la douceur du clergé de Rome, et du caractère des artistes inculpés, pour en sentir toute l'absurdité. Les tableaux de Laar représentent ordinairement des chasses, des pêches, des attaques de voleurs, des fêtes publiques, des divertissements champêtres. La manière dont il a peint les sujets de ce genre, leur a fait donner le nom de *Bambochades*. Sa composition est animée et pleine de mouvement, son paysage est vrai, son dessin fin, correct et spirituel ; sa couleur vigoureuse et transparente, et son génie fertile. Il savait exprimer avec tant de précision les divers accidents de l'atmosphère, que

l'on reconnaissait sur-le-champ l'heure du jour qu'il avait voulu peindre. Lorsqu'il avait dessein de faire un tableau, il prenait son violon, et jouait quelques airs en se promenant dans son atelier; il saisissait ensuite ses pinceaux, et se mettait à peindre le tableau que la musique venait de lui inspirer. Il est peu de cabinets qui ne soient enrichis des ouvrages de Bamboche. Le Musée du Louvre en possède deux, dont l'un représente le *Départ de l'hôtellerie*, et l'autre une *Femme qui traite une chèvre à côté d'un père jouant du chalumeau*. Il en existait quatre autres dans la même galerie, l'un provenant de Vienne, et représentant une *Bambochade*; les trois autres avaient été tirés de la galerie de Hesse-Cassel: ils ont été repris en 1815. L'usage qu'avait cet artiste de peindre sur des toiles imprimées en rouge, ainsi qu'on le fait généralement à Rome, a nuï à l'effet de ses tableaux, qui ont poussé au rouge, défaut qui a également endommagé la plupart des tableaux du Poussin. Outre le talent de peintre, Bamboche possédait celui de graveur à l'eau-forte. Il a gravé de cette manière quelques-unes de ses propres compositions, estimées des amateurs. Ces pièces sont au nombre de seize, parmi lesquelles on distingue particulièrement une suite de huit planches, y compris la dédicace petit in-4^o, publiée à Rome en 1636, et représentant *divers animaux et sujets champêtres*. Les meilleurs graveurs qui aient travaillé d'après Pierre Van Laar, sont Corneille et Jean Visscher, Stapendael, Snyderhof, etc. — Roelant-Van LAAR, peintre, frère aîné du précédent, naquit également à Laaren, vers 1610. Il suivit la carrière de la peinture, et eut le même maître que son frère. Il accompagna celui-ci en Italie, où il peignit dans le

même genre; et quoique son talent ne fût pas aussi remarquable que celui de Pierre, il ne laissa pas d'acquérir de la célébrité. Il mourut à Gènes dans un âge peu avancé. Ses ouvrages sont peu connus hors de l'Italie. — N. Van LAAR, frère puîné des précédents, étudia comme eux la peinture, et les suivit en Italie. Il périt d'une manière malheureuse, près de Rome, en passant sur un pont de bois qui joint une montagne à une autre. L'âne sur lequel il était monté, broncha, et se précipita avec le jeune Van Laar, dans un torrent rapide et profond, où périt cet artiste, qui promettait de se faire un nom dans l'art qu'il avait embrassé. P—s.

LABADIE (JEAN), l'un des plus dangereux fanatiques du XVII^e. siècle, était né le 13 février 1610 à Bourg en Guienne sur la Dordogne. Son père, qui, de l'état de soldat, était parvenu à la lieutenance de la citadelle de cette ville, voulut lui donner une éducation soignée, et en conséquence l'envoya étudier au collège des jésuites à Bordeaux. La rapidité de ses progrès attira l'attention de ses maîtres; ils lui persuadèrent de se fixer parmi eux: mais ses parents ayant refusé leur consentement à une résolution qui leur semblait prématurée, ce ne fut qu'après la mort de son père qu'il entra dans la Société. Après avoir professé, trois ans, la rhétorique et la philosophie, il s'appliqua à la prédication, et enleva tous les suffrages; ce succès exalta sa vanité naturelle, au point qu'il se regarda bientôt comme d'une nature supérieure et destiné aux plus grandes choses. Il crut de bonne foi qu'il était un nouveau Jean-Baptiste envoyé pour annoncer au monde la seconde venue du Messie; et, à l'exemple de son modèle, il se mit à pratiquer toutes sortes d'austérités. Sa tête s'affaiblit encore

par suite des macérations et des jeûnes excessifs : il eut des révélations , qu'il confiait à quelques - uns de ses pénitents dont il se fit des prosélytes ; et prévoyant les obstacles qu'il éprouverait à suivre ses projets s'il restait chez les jésuites , il demanda d'en sortir , sous prétexte de l'affaiblissement de sa santé. Ce ne fut qu'après des instances réitérées qu'il obtint la permission de se retirer dans sa famille ; et ses supérieurs , qui ne soupçonnaient pas l'égarement de son esprit , tentèrent tous les moyens pour l'engager à revenir. Dès qu'il fut rétabli , il se rendit à Bordeaux , et y sollicita d'être employé à l'administration de quelque paroisse ; mais ses anciens confrères le dépeignirent à l'archevêque sous des couleurs si peu favorables , qu'il ne put réussir à faire agréer ses services. Il vint alors à Paris , et y prêcha avec un tel succès , que M. de Gaumartin , évêque d'Amiens , s'empressa de lui offrir un bénéfice dans son diocèse. Il s'y conduisit en apparence d'une manière exemplaire ; mais , pendant la durée d'une mission qu'il fit à Abbeville , il eut avec les religieuses bernardines plusieurs conférences qui excitèrent de justes soupçons. L'évêque d'Amiens lui enjoignit de répondre aux accusations dont il était l'objet : pour éviter un éclat , il s'enfuit à Paris , où il se tint caché quelques mois. Il passa ensuite dans le diocèse de Bazas , d'où ses principes de mysticité le forcèrent bientôt à sortir ; de là il vint à Toulouse , et l'archevêque , trompé par son extérieur dévot , lui ayant confié la direction d'un couvent de religieuses du tiers-ordre , il sut persuader à ces bonnes filles que la perfection consistait dans le détachement absolu des sens , et qu'il n'y avait absolument aucune action qui ne pût être sanctifiée en la rapportant à Dieu. Obligé de

fuir pour échapper au châtimement qu'il avait mérité , il erra pendant quelque temps de village en village , déguisé et sous un faux nom ; mais lorsqu'il crut qu'on avait cessé de le poursuivre , il se présenta à la Graville , ermitage occupé par des carmes à quelques lieues de Bazas , et il ne tarda pas de mettre le trouble et le désordre parmi ces religieux. Les plaintes portées contre lui le contraignirent à chercher un nouvel asile ; il en trouva un à Castets , dans le château du comte de Favas , gentilhomme protestant. Pour répondre aux bontés de son hôte , il lui déclara que depuis long-temps il avait l'intention d'embrasser la réforme , et le pria de le conduire à Montauban , où il fut reçu à bras ouverts. Il y prononça son abjuration en 1650 ; et deux ans après il fut élu pasteur de cette église , poste qu'il occupa huit années , par la protection des personnes que séduisirent ses dehors hypocrites. Une sédition qu'il excita contre les catholiques , déterminant les magistrats à le chasser comme un perturbateur : il chercha un refuge à Orange ; mais ne s'y croyant pas en sûreté , il passa en 1659 à Genève , et étant parvenu à s'y faire de nombreux partisans , il força le consistoire à lui permettre de prêcher publiquement. Il accepta en 1666 la vocation de l'église de Middelbourg ; en se rendant en cette ville , il s'arrêta à Utrecht , et y logea chez la célèbre M^{lle}. Schurmann , dont il fit une de ses plus ardent prosélytes : il chercha aussi à gagner à son parti la fameuse Bourignon ; mais il ne put y réussir. Les habitants de Middelbourg furent bientôt divisés au sujet de sa doctrine ; les magistrats , craignant un éclat , le dénoncèrent aux anciens. Labadie fut cité devant le synode de Dordrecht , pour rendre compte de ses principes , et il lui

fut enjoint de cesser ses fonctions. Cet audacieux sectaire, loin d'obéir à l'ordre qu'il avait reçu, rentra en triomphe à Middelbourg, escorté d'une foule immense, força les portes de l'église que les magistrats tenaient fermées, et distribua la communion à tous ceux qui l'avaient suivi. Les magistrats, craignant que cette scène scandaleuse ne fût le prélude de plus grands désordres, lui firent signifier l'ordre de sortir de la ville sur-le-champ; et il se retira à Terveer dans la Zélande, d'où les hommes sages parvinrent encore à l'éloigner. Alors il se fixa dans un village près d'Amsterdam, et y établit une imprimerie, afin d'éluder la défense qu'on lui avait faite de publier aucun écrit propre à entretenir la division. La princesse palatine Elisabeth, gagnée par M^{lle}. Schurmann, se déclara sa protectrice, et le fit venir à Erfurt; mais il n'y demeura qu'un an, et se réfugia dans la ville d'Altona. Ce fut là qu'il mourut d'une colique, en 1674, le 13 février, jour anniversaire de sa naissance, à l'âge de soixante-quatre ans. Ses disciples se répandirent dans la Basse-Allemagne, où ils ont subsisté près d'un siècle. Labadie était réellement éloquent; il parlait avec cette véhémence qui annonce la conviction et entraîne toujours la multitude : mais il joignit à l'ambition d'un sectaire, le goût des plaisirs; il faisait servir à ses odieux projets le masque de la religion, et il ne fut qu'un détestable hypocrite. Il enseignait, que Dieu peut et quelquefois veut tromper les hommes; que le Saint-Esprit agit immédiatement sur les âmes, et qu'on doit suivre l'inspiration intérieure; que le baptême, dont il reconnaissait l'efficacité, ne devait être conféré qu'à un âge avancé, puisqu'il est la marque qu'on est mort au monde et ressuscité en Dieu; que la

loi ancienne surchargeait l'homme de pratiques, et que la nouvelle le met dans une parfaite liberté; que l'observation des jours du repos est une chose indifférente; que Jésus-Christ viendra régner mille ans sur la terre, et qu'il convertira à lui tous les hommes sans exception; que la vie contemplative est le comble de la perfection; que l'homme dont le cœur est calme, s'entretient familièrement avec Dieu, et voit en lui toutes choses; et que l'on peut parvenir à cet état par le renoncement à soi-même, la mortification des sens, et la pratique fréquente de l'oraison mentale. Tels sont les principaux points de la doctrine de Labadie; ils sont extraits de ses ouvrages nombreux, mais qui sont aujourd'hui si méprisés que la plupart des bibliographes n'ont pas daigné en donner la liste. On la trouvera dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. XVIII et XX, et plus complète dans Moller, *Cimbria literata*, tom. III. Les titres de quelques-uns des écrits de ce fanatique sont très singuliers : *Le hérault du grand roi Jésus*, Amsterdam, 1667, in-12; — *Le véritable exorcisme, ou l'unique moyen de chasser le diable du monde chrétien*; — *Le chant royal du roi Jésus-Christ*, etc. On peut consulter pour plus de détails, outre les auteurs déjà cités, le *Dictionnaire* de Chauffepié et celui de Moréri. On a publié une *Histoire de sa vie* à la Haye, 1670, in-12. W—s.

LABAN, fils de Bathuel et petit-fils de Nachor, demeurait à Haran en Mésopotamie. Il donna ses deux filles, Lia et Rachel, à Jacob, son neveu, fils de sa sœur Rebecca, à condition qu'il le servirait pendant quatorze ans. Au bout de ce temps-là, Jacob ayant voulu se retirer, Laban le conjura de rester à son service, moyennant une récompense convenue, parce qu'il

avait vu que la bénédiction du Seigneur s'était répandue sur ses troupeaux depuis que son gendre en avait la garde. Jacob y consentit, et fixa lui-même les conditions, qui furent acceptées par Laban. Six ans après, Jacob entendit les enfants de Laban qui disaient entre eux : « Jacob » a pris tout ce qui était à notre père ; » il s'est enrichi de ses biens et est » devenu puissant. » Laban, de son côté, ne le voyait plus du même oeil dont il le regardait auparavant. C'est ce qui fit prendre à Jacob la résolution de partir avec tout ce qui lui appartenait d'après les conventions, pendant que son beau-père était allé tondre ses brebis. Jacob avait déjà marché trois jours, quand Laban, averti de son départ, rassembla ses enfants et ses serviteurs pour se mettre à sa poursuite. Il l'atteignit, après sept jours de marche, à la montagne de Galaad, lorsque celui-ci venait de tendre ses tentes. Dieu, qui protégeait visiblement Jacob, apparut en songe à Laban, et lui défendit de faire aucun mal à son gendre. Laban fit à Jacob les plus vifs reproches d'en avoir agi ainsi avec lui, et ne lui laissa point ignorer quels étaient ses desseins, si le Dieu de ses pères ne s'y était opposé. Il lui reprocha surtout d'avoir dérobé ses idoles. Jacob n'eut pas de peine à se justifier sur tous les points ; et, comme il ne savait pas que Rachel eût commis ce larcin, il permit à Laban de faire des recherches dans son bagage. Rachel cacha promptement les idoles sous le bât d'un chameau ; et, assise dessus, elle pria son père de l'excuser si elle ne se levait point en sa présence, parce qu'elle en était empêchée par une incommodité. Ainsi les recherches de Laban ayant été éludées, Jacob se plaignit amèrement de l'injustice de son beau-père. Il lui

rappela tout ce qu'il avait fait pour lui ; et l'horrible ingratitude dont il avait été payé. Laban, devenu plus traitable, se réconcilia avec Jacob, et offrit avec lui des sacrifices. Ils érigèrent ensemble, en mémoire de cette alliance, un monument qui devait en même temps servir de limite aux invasions de part et d'autre. Laban stipula aussi que Jacob ne prendrait pas de nouvelles femmes, ni de concubines, du vivant de ses filles. Ils se séparèrent contents l'un de l'autre ; Laban embrassa ses enfants, les combla de bénédictions, et s'en retourna dans son pays, l'an 1739 avant J.-C.

L—B—E.

LABARBINAIS - LE - GENTIL, voyageur français du XVIII^e. siècle, était, suivant les apparences, né en Bretagne, peut-être à St.-Malo. Cédant au désir de faire fortune et de courir le monde, il s'embarqua sur un navire marchand qui partit de Cherbourg pour le Chili, le 8 août 1714. On arriva, le 4 mars 1715, à la Conception. Le grand nombre de bâtimens français qui se trouvaient dans ce port, ne laissant pas entrevoir l'espérance que les marchandises pussent s'y vendre avantageusement, Le Gentil monta sur un navire de Baïonne qui allait à la Chine ; il relâcha dans plusieurs ports de la côte jusqu'à Pisco, et gagna Lima par terre, croyant qu'il tirerait bon parti de sa pacotille dans cette capitale. Il perdit la moitié de la valeur, convertit le produit en lingots d'argent, et, le 4 mars 1716, il quitta le port de Guacho au nord de Lima. Après avoir touché à Guam, le bâtiment attérita le 9 juin à Emouï, dans la province de Fokien en Chine, séjourna dans ce port jusqu'au 17 février 1717, et passa ensuite cinq mois dans l'île Bourbon. Son mauvais état le força

d'entrer à San-Salvador au Brésil. Le voyage de Labarbinais finit à Vivarès en Galice. Il alla ensuite par terre à Gènes, où le bâtiment s'était rendu. « J'y trouvai, dit-il, ma troupe en procès; mais, pour les éviter, j'ai pratiqué à la lettre le précepte de l'Evangile, et j'ai abandonné le manteau à qui me le demandait. . . Quand j'aurai fini mes affaires, peut-être retournerai-je en France; peut-être aussi resterai-je en Italie quelques années. La fortune, que j'ai été chercher si loin, et que je n'ai pas trouvée, est peut-être ici cachée et m'attend : que sais-je ? » Il crut devoir à sa nation, ainsi qu'il l'annonce dans sa préface, le fruit de ses observations, et il les publia sous ce titre : *Nouveau voyage autour du monde, etc., avec une description de la Chine*, Paris, 1728, 3 vol. in-12, cart. et fig.; Amsterdam, 1728; ibid., 1731, 3 vol. in-12, fig. Ce voyage est en lettres qui portent la date des temps et des lieux, adressées, ainsi que l'épître dédicatoire écrite de Rome du 24 juillet 1724, au comte de Morville, ministre et secrétaire d'état. La dernière lettre est de Gènes, du 29 juillet 1718 : on les lit avec plaisir; le style en est agréable : « Il n'échappe à Le Gentil, dit l'auteur de l'Histoire des voyages, rien qui puisse faire mal juger de son esprit et de sa bonne foi. » Il s'abstient généralement de toute espèce de remarques nautiques; et l'on s'aperçoit, en quelques endroits, que même des notions assez communes de la géographie générale lui sont étrangères. Il se borne à la description des lieux qu'il a vus, et des mœurs qu'il a observées. Ses réflexions sur le commerce sont d'un homme sensé. Les détails qu'il donne sur Emouï, ont d'autant plus de prix que ce port

est peu fréquenté par les Européens. Il doit tout ce qu'il raconte de la Chine, au P. Laureati, missionnaire jésuite italien, établi dans le Fokien, et qui rendit de grands services au navire français. Labarbinais habita d'ailleurs assez long-temps dans une pagode près d'Emouï, et fut lié avec le chef des bonzes. Son livre contient aussi des particularités intéressantes sur plusieurs petites îles du détroit de la Sonde; enfin sur la colonie de l'île de Bourbon, alors nommée Mascarin, et qui était encore dans l'enfance. E—s.

LABARCA (VINCENT CALDERON DE), peintre de portraits et paysagiste de l'école de Madrid, naquit à Guadalupe en 1762. Peut-être descendait-il de la famille du fameux poète tragique de ce nom (Voy CALDERON DE LA BARGA). Il apprit l'art de la peinture sous la direction de François Goya, qu'il s'efforça d'imiter. Les portraits qu'il fit, se distinguaient par leur ressemblance et par la manière dont ils étaient peints. Ses paysages, qu'il enrichissait de scènes champêtres touchées avec esprit, étaient exécutés d'un pinceau fin et plein de grâce. Il s'était exercé également avec succès dans le genre historique; et son tableau de la *Naissance de saint Norbert*, qu'il avait fait pour les prémontrés d'Avila, promettait à l'Espagne un bon peintre de plus : mais une mort prématurée l'enleva en 1794, à l'âge de trente-deux ans seulement. P—s.

LABARRE. V. BARRECI BARRIÈRE.

LABASTIDE. V. CHINIAC.

LABASTIE (JOSEPH BIMARD, baron DE), savant antiquaire, naquit à Carpentras, le 6 juin 1703, de parents d'une ancienne noblesse du Dauphiné (1). Il fit ses premières études

(1) C'est dans son fief de la Bastie, ou la Bastie de Mont-Saléon, qu'on a découvert les ruines de

au collège de sa ville natale, et acquit de bonne heure l'habitude d'écrire en latin avec une facilité et une pureté remarquables. Ses cours terminés, il prit la résolution de renoncer au monde ; mais ses parents s'y opposèrent, et, pour le distraire de cette idée, le firent voyager sous la conduite d'un homme instruit et prudent. Arrivé à Avignon, il trompa la surveillance de son guide, et se réfugia dans la maison des jésuites, d'où l'on eut beaucoup de peine à le faire sortir. Cependant un de ses oncles parvint à calmer son imagination exaltée, et à lui faire accepter une lieutenance dans un régiment d'infanterie. La délicatesse de sa santé l'ayant obligé à se démettre de cet emploi au bout de quatre ans, il se décida enfin à suivre la carrière de la magistrature. Il alla donc étudier le droit à l'université de Valence, et il y prit ses grades avec distinction. Un procès considérable qu'eut alors sa famille, le força de se rendre à Grenoble, et il eut de fréquentes occasions d'y voir le président de Valbonnais, qui lui inspira le goût des recherches historiques. L'affaire qui l'occupait ayant été renvoyée à l'examen du parlement de Dijon, il fit plusieurs voyages dans cette ville, où il connut le savant Boubier, qui lui communiqua bientôt son ardeur pour l'étude de l'antiquité. Un nouveau procès amena Labastie à Paris sur la fin de l'année 1736 : la réputation de son savoir l'y avait précédé ; et l'académie des inscriptions s'empressa de lui donner le titre d'associé honoraire. Dès-lors tous ses moments furent consacrés à l'étude ; il fréquentait assidument les séances de l'académie, et donnait tous ses loisirs à

l'examen des médailles du cabinet du Roi. L'excès du travail ne tarda pas d'altérer sa santé, déjà si frêle : à la suite d'une maladie qui avait fait trembler pour ses jours, les médecins lui conseillèrent d'aller respirer l'air natal. Il revint à Carpentras dans le courant de l'année 1740. La mort de son père, et celle d'un oncle dont il était l'unique héritier, qui arrivèrent à peu de distance, l'obligèrent, malgré lui, à un travail aussi pénible que fastidieux ; quelques contrariétés qu'il éprouva, achevèrent de lui aigrir le sang ; la phthisie dont il était attaqué fit des progrès rapides, et enfin il succomba le 5 août 1742, à l'âge de trente-neuf ans. Labastie avait un esprit solide, un jugement sûr et une mémoire très heureuse ; il était d'un caractère ferme, et ennemi de toute dissimulation. Fréret a prononcé son éloge, qui est imprimé dans le tome xvi des *Mémoires* de l'académ. des inscriptions. On doit à Labastie une excellente édition de la *Science des médailles* (par le P. Jobert), Paris, 1739, 2 vol. in-12, augmentée de remarques historiques et critiques, qui en font, pour ainsi dire, un ouvrage entièrement neuf. On a, en outre, de lui : I. *Description de l'amphithéâtre de Bordeaux*, vulgairement appelé le palais Galien, dans les *Mémoires de l'acad.* tom. xii. — *Dissertation sur le souverain pontificat des empereurs romains*, ibid. et tom. xv. — *Dissertation sur quelques médailles de Probus*, ibid. tom. xiii. — *Remarques sur quelques inscriptions antiques*, ibid., tom. xv. — *Dissertation sur la Vie de St. Louis par Joinville*, où l'on démontre son authenticité contre l'opinion du P. Hardouin, ibid. — *Mémoire sur la Vie de Pétrarque*, ibid. et tom. xvii. II. *Dissertation au sujet d'une inscrip-*

L'ancienne ville de *Mons Seleucus*. (Voy. l'article LABOUCETTE, dans la *Biograph. des hommes vivants*.)

tion de l'empereur Albin ; — autre dans laquelle on examine l'histoire du consul Titus Didius et de la famille Didia ; — *Explications sur diverses inscriptions trouvées dans le Dauphiné*, insérées au *Novus thesaur. inscription.*, publié par Muratori. III. *Lettre à M. de Valbonais*, où l'on examine une *Dissertation* (de Guib) sur l'*Arc de triomphe d'Orange* (dans les *Mém. de Trévoux*, juillet et août 1730, pag. 1214-36, et 1372-96). L'auteur de cette *Dissertation* (J. F. Guib ou Gibbs, dont nous avons donné l'article tom. XVII, pag. 314) attribuait ce monument à Domitius Ahenobarbus : le baron de Labastie, qui l'attribue à Auguste, a été réfuté par Ménard (*Acad. des inscript.*, xxvi, M. pag. 335). L'opinion de Guib a été reproduite avec de nouvelles preuves dans les *Antiq. et Monum. du dép. de Vaucluse*, par M. Fortia d'Urban, pag. 48. On trouve aussi du baron de Labastie, dans les *Mém. de Trévoux* (nov. 1731, pag. 2017-2027), l'explication de la curieuse inscription C. SENNIUS, etc., trouvée à St-Marcel près de Rumilli en Savoie, par M. Symond, juge-maje de la province de Genevois, et qui avait échappé aux recherches de Guichenon et de Spon ; mais c'est par erreur qu'il l'attribue aux habitants d'Alby, tandis qu'elle ne regarde que ceux d'Albins. (Alb. Beaumont l'a rapportée un peu différemment dans sa *Descr. des Alp. grecq. et cottiennes*, 1^{re}. part., I, 175, et fig. 48, pl. 10). Labastie a laissé en manuscrit une *Dissertation* très étendue sur les légions et les cohortes romaines ; une *Chronologie* des rois de Bithynie, déterminée par les médailles ; et enfin des *Notes* (en latin) sur l'ouvrage de Gaillard Guiran : *Inscriptiones antiquæ urbis et agri Nemausen-*

sis. Ce dernier manuscrit était conservé dans la bibliothèque de Séguier, secrétaire de l'académie de Nîmes.

W—s.

LABAT (JEAN-BAPTISTE), religieux dominicain et voyageur français, naquit à Paris en 1663. Il fit profession à dix-neuf ans ; enseigna ensuite les mathématiques et la philosophie à Nancy, et remplit aussi les fonctions de prédicateur. Il était en 1693 au couvent de la rue Saint-Honoré à Paris. A cette époque, les supérieurs des ordres établis dans les Antilles françaises, écrivirent à leurs confrères en Europe pour les engager à venir à leur secours, une maladie contagieuse ayant emporté la plupart des missionnaires ; une de ces lettres tomba entre les mains de Labat : « Elle me pressa, » dit-il, d'exécuter le dessein que j'avais formé depuis quelque temps de me consacrer aux missions comme à un emploi qui convenait tout-à-fait bien à ma profession. » Malgré les efforts que l'on fit pour le retenir, il partit, s'embarqua le 29 novembre à la Rochelle, emmenant avec lui plusieurs religieux de son ordre : le 29 janvier 1694, il prit terre à la Martinique. Nommé aussitôt pour remplir les fonctions de curé de la paroisse de Macouba, il y resta près de deux ans. Il fut alors envoyé à la Guadeloupe pour y faire construire un moulin à eau dans une habitation de l'ordre. Le gouverneur, qui eut occasion d'apprécier ses connaissances en mathématiques, le pria de l'accompagner dans la visite de l'île pour examiner les points susceptibles de défense. Quand Labat revint à la Martinique, un autre religieux s'était établi dans sa cure. Le supérieur le consola de ce contre-temps par les marques de confiance dont il le combla, et le nomma procureur-général de la mission. Cet emploi mit Labat à même

de donner des preuves réitérées de son intelligence pour les affaires. D'un autre côté, ses talents dans l'application des mathématiques, et son excellent jugement, le firent souvent employer par les gouverneurs. Chargé de différentes missions à plusieurs reprises, il visita toute la chaîne des Antilles françaises, anglaises et hollandaises, depuis la Grenade jusqu'à St.-Domingue. Ce fut à la Martinique et à la Guadeloupe qu'il séjourna principalement. Il servit pendant deux ans comme ingénieur dans cette dernière île; et quand les Anglais vinrent l'attaquer en 1703, il se montra aussi brave que religieux zélé, et pointa lui-même plusieurs pièces contre les ennemis. En 1705, la situation des affaires de la mission exigeait qu'un religieux fût député en Europe. Labat, qui, depuis un an, remplissait les fonctions de supérieur de la mission de la Martinique, et qui avait déjà eu les pouvoirs de vicaire-général et de préfet apostolique de toutes les missions des dominicains dans les Antilles, reçut l'invitation d'aller veiller à des intérêts auxquels il avait donné tous ses soins. Il quitta la Martinique le 9 août; le 9 octobre il entra dans le port de Cadix. Il visita les environs de cette ville et une partie de l'Andalousie jusqu'à Gibraltar. Le 4 mars 1706, il atterrit à la Rochelle, où il se rendit de nouveau après avoir fait le voyage du Nord de l'Italie. Des affaires l'appelèrent à Rome en 1709; il séjourna ensuite assez long-temps à Civita-Vecchia, et revint à Paris en 1716. Retiré au couvent de la rue du Bac, il s'y occupa de la publication de ses voyages, et de celle de diverses relations dont on lui avait remis les manuscrits. Il mourut le 6 janvier 1738. On a de lui : *I. Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'histoire na-*

turelle de ces pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitants anciens et modernes; les guerres et les événements singuliers qui y sont arrivés pendant le séjour que l'auteur y a fait, Paris, 1722, 6 vol. in-12, cart. et fig.; *ibid.*, 1738; la Haye, 1724, 6 vol. in-12; *ibid.*, 1738, 2 vol. in-4°; seconde édition, Paris, 1742, 8 vol. in-12, cartes et fig.; traduit en hollandais, Amsterdam, 1725, 4 vol. in-12, fig.; en allemand, par C. F. C. Schad (avec le voyage de Laborde aux îles Caraïbes), Nuremberg, 1783-87, 6 vol. in-8°, fig. On trouve dans ce livre des notices sur toutes les îles que Labat a visitées, et notamment sur la Martinique et la Guadeloupe. Les diverses productions de la nature y sont décrites en détail; l'auteur ne se piquait cependant pas d'être naturaliste, et il en convient plus d'une fois: il parle aussi de plusieurs petites îles, sur lesquelles il n'existe guère d'autres renseignements que ceux que nous lui devons. Les procédés employés pour la fabrication du sucre et de l'indigo, pour la récolte et la préparation du coton, du cacao, du tabac, sont expliqués avec précision et clarté. Quelques personnes ont reproché à Labat d'avoir grossi sa relation d'une foule de petites anecdotes, la plupart malignes, et aujourd'hui d'un intérêt médiocre. On ne peut disconvenir qu'il ne soit un grand causeur; sa jaserie mérite quelquefois le nom de commérage: néanmoins il y a tant de bonhomie dans sa malice, que l'on ne ressent jamais l'envie de s'en fâcher. D'ailleurs les personnes qui connaissent les colonies, trouvent dans ce livre, sur plusieurs familles qui subsistent encore, des renseignements très honorables pour celles-ci. Labat ins-

truit et amuse beaucoup. La première édition de ce voyage, sa réimpression à la Haye, tirées chacune à deux mille exemplaires, furent enlevées rapidement. Les clameurs des femmes et des médecins ne purent, dit Labat, nuire à ce livre. Il se justifie fort gaîment dans la préface de son voyage en Italie. Cet heureux caractère ne le quitte pas un moment; et cependant il s'acquiesce de ses devoirs avec assiduité, ramène à la religion ceux qui s'en écartent ou la négligent: même dans une course à bord d'un bâtiment flibustier, on reconnaît l'homme bon, charitable et pénétré des obligations que son état lui impose. II. *Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale, contenant une description exacte du Sénégal et des pays situés entre le Cap-Blanc et Serralione, jusqu'à plus de trois cents lieues avant dans les terres; l'histoire naturelle de ces pays, les différentes nations qui y sont répandues, leurs religions et leurs mœurs*, avec l'état ancien et présent des Colonies qui y font le commerce, Paris, 1728, 5 vol. in-12, cartes et figures; *ibid.*, 1732 et 1758, 5 vol.: livre excellent, composé presque entièrement d'après les mémoires de Brue, qui avait résidé long-temps à la côte d'Afrique (*Voy. BRUE*, tom. VI, pag. 84). Tous ceux qui ont voyagé dans les contrées que décrit cette relation, conviennent qu'il est impossible de donner des détails plus authentiques. C'est une mine inépuisable, où beaucoup d'écrivains ont fouillé: quelques-uns se sont montrés ingrats. (*Voy. DEMANET.*) C'est dans ce livre que Labat parle des premiers établissements faits par les Dieppois à Rufisque sur la côte de Guinée dès 1364 (1). Le bon accueil fait à cet ou-

vrage, engagea Labat à publier les deux suivants. III. *Voyage du chevalier Desmarchais en Guinée, îles voisines, et à Caïenne, fait en 1725, 1726 et 1727, contenant une description très exacte du pays et du commerce qui s'y fait*, Paris, 1730, 4 vol. in-12, cartes et figures; Amsterdam, 1731, 4 vol., cartes et fig. A son retour de l'expédition, l'auteur, qui avait commandé un vaisseau de la compagnie, remit ses papiers au P. Labat, qui s'occupait de donner une suite au livre précédent. On y trouve la description de la côte d'Afrique depuis Serralione jusqu'à la rivière des Camerones; et une relation de Caïenne, où le chevalier Desmarchais transporta sa cargaison de nègres achetés à la côte d'Afrique. Pour compléter ce qui concernait Caïenne, où Desmarchais n'avait pas fait un long séjour, Labat eut recours à une relation écrite par un magistrat, ancien intendant de la Guiane, et au récit d'une mission chez les Galibis par le P. Lombard, jésuite. Le iv^e. volume est terminé par une grammaire abrégée de la langue de Juida. IV. *Relation historique de l'Éthiopie occidentale, contenant la description de Congo, Angola et Matamba; traduite de l'italien du P. Cavazzi, et augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, avec des notes*, Paris, 1732, 5 vol. in-12, cartes et figures. (*Voy. CAVAZZI*, tom. VII, pag. 449.) Labat n'a pu dans ces trois ouvrages éviter le reproche d'un

Dieppe associèrent ceux de Rouen à ce commerce. Cet acte, et d'autres du même genre, périrent dans le bombardement de Dieppe en 1694; mais le P. Labat en avait pris les extraits dans les Annales manuscrites de Dieppe, dont l'ancienneté, dit-il, et la vérité ne peuvent être révoquées en doute, et qu'il avait vues dans le cabinet de M. ***, avocat du roi de la même ville. (*Ibid.*, pag. 8), les noms de Petit-Paris et de Petit-Dieppe, donnés à deux forts de la côte de Guinée, sembleraient confirmer cette tradition, qui a été contestée. (*Voy. AZAMBUZA et BETHENCOURT.*)

(1) Tome I, pag. 7-10, l'auteur cite un acte de septembre 1365, par lequel les marchands de

certain penchant à la crédulité, que l'on remarque aussi dans son voyage d'Amérique. Ce défaut est encore plus marqué dans la relation de l'Éthiopie. Les cartes de ces trois ouvrages sur l'Afrique, sont dressées par D'Anville. V. *Voyage en Espagne et en Italie*, Paris, 1730, 8 vol. in-12; Amsterdam, 1731, 8 vol. in-12, figures; trad. en allemand par C. F. Tröltzsch, Francfort, 1758-61, 8 vol. Ce livre ne contient pas beaucoup de détails instructifs, à l'exception de ce qui concerne le gouvernement papal. Dans sa première excursion, Labat passa par Saint-Marin. On lit encore avec intérêt ce qu'il dit de cette petite république, rarement visitée. VI. *Mémoires du chevalier d'Arvieux, contenant ses voyages dans l'Asie, la Syrie, la Palestine et la Barbarie, la description de ces pays*, etc., Paris, 1735, 6 vol. in-12 (*Voy. d'ARVIEUX*, tom. II, pag. 559); mal traduit en allemand, Copenhague et Leipzig, 1753-56, 6 vol. in-8°. Labat a su rendre intéressants tous les livres qu'il a publiés. Il choisit avec beaucoup de discernement les traits les plus propres à frapper le lecteur, et entend à merveille les moyens de captiver l'attention. Il est bien un peu diffus; mais comme il n'arie sans prétention, et que sa simplicité est relevée par un certain agrément de style, on n'éprouve guère l'impatience ni l'ennui en lisant ses ouvrages. L'auteur de cet article a eu autrefois l'occasion d'entretenir un dominicain, directeur des missions françaises dans les Antilles. Ce religieux, qui avait connu Labat, en parlait comme d'un homme que son humeur enjouée et ses bonnes qualités faisaient chérir de ses confrères. Quoique la partie botanique des Voyages du P. Labat ait été assez âprement critiquée (1), cependant son zèle

à décrire les productions de la nature, a fait nommer *Labatia*, un genre de la famille des ébénacées qui renferme deux arbres, l'un de Cuba, l'autre de Caïenne. Ce dernier est le *poutarier* d'Aublet. E—s.

LABAT (PIERRE DANIEL), bénédictin de la congrégation de St. Maur, était né à St-Séver en 1725: il suivit les traces des hommes laborieux qui avaient illustré ce corps par leurs savantes recherches dans les matières d'antiquité, et surtout d'antiquité ecclésiastique. Il coopéra à la collection des chartes entreprise par ordre du gouvernement, et dont le premier volume parut en 1784. Il seconda dom Clémencet dans l'édition des œuvres de S. Grégoire de Nazianze; en dressa les tables, et fournit la troisième partie de la préface, qui est un exposé sommaire de la doctrine de ce grand évêque sur tous les points de la religion. Il fut ensuite chargé de la nouvelle collection des conciles de France, dont il donna le premier volume en 1789. La moitié du second était déjà imprimée, lorsque la révolution vint ôter au laborieux cénobite les moyens de continuer son travail. Dom Labat fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il était fort attaché à sa congrégation. Il y avait occupé plusieurs places avec distinction. Député au chapitre général tenu à Marmoutier en 1769, en vertu d'un arrêt du conseil, il y plaida fortement devant les commissaires du Roi, les évêques de Senlis et d'Arras, pour la conservation des constitutions anciennes, qu'un parti puissant et protégé voulait abroger. A l'époque de la révolution, il faisait partie de la commu-

(1) *Observations d'un botaniste habitant des îles occidentales de l'Amérique, sur les plantes dont parle le P. Labat dans son Voyage aux îles.* (Mém. de Trévoux, juillet 1727, pag. 1303-18.)

nauté des Blancs-Manteaux à Paris. Transféré, en 1792, à celle de Saint-Denis, qui fut supprimée peu après, il se fixa dans cette ville chez des personnes charitables, et y vécut dans la retraite, jusqu'à ce que les temps étant devenus plus calmes, il se livra, quoique âgé, à l'exercice du ministère. Il mourut, le 10 avril 1803, des suites d'une incommodité qu'il avait contractée, pendant l'hiver précédent, en accompagnant souvent les convois au cimetière, étant alors le seul prêtre qui ne fût pas atteint d'une espèce d'épidémie. On peut consulter sur dom Labat, son *Eloge historique*, publié, peu après sa mort, par un de ses confrères. Seulement on est fâché que l'auteur, homme fort estimable d'ailleurs, ait pris soin de faire entendre que son ami était fort attaché à un certain parti : ce dont il le loue beaucoup. Il n'est pas moins affecté dans les éloges qu'il accorde à la communauté des Blancs-Manteaux, dont la destruction ne fut ni plus injuste, ni plus fâcheuse que celle de tant de maisons pieuses et utiles qui furent enveloppées dans une ruine commune.

P—C—T.

LABAULME-ST.-AMOUR. *Voy.*
BAULME.

LABAUME. *Voyez* ACHARDS,
BAUME et GRIFFET LABAUME.

LABAUNE (JACQUES DE). *Voy.*
BAUNE.

LABBE (PHILIPPE), l'un des jésuites français les plus laborieux, et, après Pétau, celui dont les travaux ont été les plus utiles à l'histoire, naquit à Bourges le 10 juillet 1607. Il entra dans la société à l'âge de seize ans, et professa quelque temps la rhétorique, la philosophie et la théologie dans différents collèges. Appelé à Paris par ses supérieurs, il continua d'enseigner la théologie pendant deux ans ; mais il

obtint enfin la permission de se livrer entièrement à l'exécution des vastes projets qu'il avait conçus, et auxquels il consacra le reste de sa vie sans pouvoir les terminer. Il mourut à Paris le 25 mars 1667 dans sa 60^e. année. Le P. Labbe était doué d'une vaste mémoire et d'une activité extraordinaire : quoique ses ouvrages ne soient guère que des compilations, on n'est pas moins surpris qu'il ait publié un si grand nombre de volumes. Ses amis le représentent comme un homme d'un caractère doux et d'un commerce sûr ; cependant on ne peut se dissimuler qu'il aimait la dispute. On lui reproche aussi d'avoir, dans toutes les occasions, parlé des protestants dans des termes injurieux ; et si on peut l'excuser à cet égard, ce n'est qu'en disant qu'il ne faisait que suivre l'esprit de son siècle, peu porté à la tolérance. Il paraît assez inutile de rappeler ici les titres de tous les ouvrages du P. Labbe, puisqu'il en a donné lui-même deux fois la liste, et qu'on la retrouve dans la *Biblioth. S. J.* du P. Sotwel, dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxv, et enfin dans le *Dictionnaire* de Moréri. Elle comprend soixante-quinze articles, dont voici les principaux : 1. *Pharus Gallie antiquæ ex Casare, Hirtio, Strabone, Plinio, Ptolemæo, itinerariis, notitiis*, etc., Moulins, 1644, in-12. C'est une critique aussi amère qu'injuste de la *Description de la Gaule*, par N. Sanson, à qui Labbe avait cependant emprunté ce qu'il y a de mieux dans son ouvrage. Le géographe, irrité d'un pareil procédé, publia de son côté des *Observations* sur quelques parties du *Pharus*, où il releva plus de quatre cents fautes, et il annonçait une suite de cet examen ; mais le chancelier Séguier, à la prière des jésuites, manda les deux adversaires et les obli-

gea de se réconcilier (V. Nic. SANSON). I. Le P. Labbe avait préparé une nouvelle édition de son ouvrage; mais elle n'a point paru. II. *Discours historique touchant le mariage d'Ansbert et de Blitilde*, Paris, 1647, in-4°. Il y soutient, contre l'opinion de Chautreau-Lefevre, la vérité de ce mariage, contestée par nos meilleurs historiens. III. *Histoire du Berri abrégée dans l'Éloge panégyrique de la ville de Bourges*, ibid., 1647, in-12. IV. *De historiæ Byzantinæ scriptoribus publicandis protrepticon*, ibid., 1648, in-fol. C'est le plan de la précieuse collection connue sous le nom de Byzantine, et la liste des auteurs qui devaient y entrer; on doit convenir que le P. Labbe, en en déterminant la publication, a rendu un service important à l'histoire. C'est lui qui a donné l'édition des *Annales* de Glycas (Voy. ce mot), et la *Notitia dignitatum imperii romani*, Paris, 1651, in-12, qui fait partie de cette collection (1). V. *L'Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane*, ibid., 1651, 2 vol. in-4°. Le second volume renferme des pièces intéressantes pour l'histoire de France. VI. *La Clef d'or de l'histoire de France, ou Tableau généalogique de la maison royale*, ibid., 1652, in-12. VII. *Aristotelis et Platonis Græcorum interpretum typis hactenus editorum brevis conspectus*, ibid., 1657, in-4°. C'est le programme d'un grand ouvrage qu'il promettait, sous le titre d'*Athénæum philosophicum*, et qui devait contenir beaucoup de choses curieuses sur l'histoire de la philosophie chez les Grecs et les Romains. VIII. *Nova bibliotheca manuscriptorum*, ibid., 1657, 2 vol. in-

fol. C'est un recueil de pièces historiques assez intéressantes, et la plupart inédites. L'Abbé Lenglet en a donné la liste dans le catalogue à la suite de sa *Méthode pour étudier l'histoire*. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec le *Nova Bibliotheca mss. librorum sive Specimen antiquarum lectionum*, que Labbe avait publié en 1653, in-4°, de 530 pages: c'est un recueil de catalogues de manuscrits, peu consulté depuis que Montfaucon en a publié un beaucoup plus ample. Cependant celui du P. Labbe n'est pas sans mérite, et l'on assure qu'on y trouve sur les manuscrits de la bibliothèque du Roi des choses qui ne sont pas dans le catalogue imprimé en 4 vol. in-fol. IX. *Cl. Galeni Vita ex propriis operibus collecta atque intervallis quatuor distincta*, Paris, 1660, in-8°. Cette Vie de Galien est curieuse: le P. Labbe l'avait adressée à Gui Patin, qui la fit imprimer; mais n'étant pas satisfait de cette édition, il en publia une seconde la même année, avec des changements et quelques additions, sous ce titre: *Cl. Galeni chronologicum elogium cum Jacobi Mentelli doct. med. epistolâ*. Elle a été insérée par Fabricius, dans le tome III de la *Biblioth. græca*. C'est la source où ont puisé tous les écrivains qui, depuis Labbe, ont traité de Galien. X. *De scriptoribus ecclesiasticis quos attigit card. Rob. Bellarminus philologica et historica dissertatio*, ibid., 1660, 2 vol. in-8°. C'est une critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du card. Bellarmin; mais il a saisi cette occasion pour déclamer contre les plus fameux écrivains protestants, avec un emportement qui aurait nui à une cause moins bonne que celle qu'il soutenait. Le second volume est terminé par une dissertation assez estimée, *Cenotaphium Johanne papissæ eversum*. XI.

(1) Pour le détail des ouvrages qui composent la Byzantine, on peut consulter l'excellent *Manuel du Libraire*, par M. Brunet.

Les *Étymologies de plusieurs mots françois contre les abus de la secte des nouveaux hellénistes du Port-Royal*, ibid., 1661, in-12. C'est une critique amère du *Jardin des racines grecques*. (Voy. LANCELOT.) Le P. Labbe a publié d'autres livres de grammaire, suivis quelque temps dans les collèges et entièrement oubliés. XII. *Bibliotheca bibliothecarum; accedit bibliotheca nummaria*, ibid., 1664. La meilleure édition de cette Bibliographie, qui pourrait être plus exacte et plus intéressante, est celle qu'a donnée Ant. Teissier, avec des additions, Genève, 1686, in-4°. (V. TEISSIER.) XIII. *Le Chronologiste françois, ou l'abrégé chronologique de l'histoire sacrée et profane*, ibid., 1666, 5 vol. in-12. Cet ouvrage, dit Lenglet, est estimé, et l'on y trouve peu de choses à réformer sur la chronologie. XIV. *Concordia chronologica technica et historica*, Paris, 1670, 5 vol. in-fol. Le P. Labbe n'a composé que les quatre premiers volumes, qui finissent à l'an 1200; le P. Briet, son confrère, continua l'ouvrage jusqu'à l'an 1600, et le termina par un Abrégé de l'histoire du XVII^e siècle. Plusieurs critiques y trouvent beaucoup d'obscurité et peu d'utilité: mais l'abbé de Longuerue assure au contraire que c'est un excellent livre; il desirait qu'on traduisît en français l'*Adriadne chronologica*, qui est dans le premier volume, et qu'il regardait comme la meilleure introduction à la chronologie (1). XV. *Thesaurus epitaphiorum veterum ac recentium*, Paris, 1666, in-8°. de plus de 650 pag.; ou-

vrage curieux, distribué avec méthode et suivi d'une ample table alphabétique pour faciliter les recherches. XVI. *SS. Concilia ad regiam editionem exacta, cum duobus apparatus*, Paris, 1671-72, 17 tomes partagés en 18 vol. in-fol. Cette collection des conciles, faite sur l'édition de 1644 qui avait paru au Louvre en 37 vol., est beaucoup plus ample, et enrichie des notes de l'éditeur. C'est la plus complète et la plus correcte que nous ayons. Le P. Labbe n'a publié que les huit premiers volumes de ce grand ouvrage; les autres ont été donnés par le P. Cossart, qui a suivi le plan de son prédécesseur. C'est le traité de Dominique Jacobatius, *De concilio*, qui forme le 18^e volume de cette collection, et il passe pour le plus rare. On y joint aussi quelquefois le *Clavis disciplinæ ecclesiasticæ seu Index totius juris ecclesiastici*, par Godefroi Hermant, Lille, 1693, in-fol. L'édition des conciles du P. Labbe a servi de base à celle du P. Hardouin; mais comme ce dernier en a retranché plusieurs pièces, et qu'il en a ajouté d'autres, on les réunit ordinairement. Une réimpression de la collection du P. Labbe a été publiée à Venise, 1728, 25 vol. in-fol., par les soins de Nicol. Coleti, qui y a inséré des notes et des réflexions intéressantes; mais elle fourmille de fautes. (Voy. COLETI, IX, pag. 236.) Les suppléments de Baluze et de Mansi se réunissent aux différentes éditions (Voy. BALUZE et MANSI). W—s.

LABBÉ (CHARLES), jurisconsulte, né à Paris en 1582, annonça, dès son enfance, une ardeur extraordinaire pour l'étude; avant l'âge de vingt-quatre ans il avait déjà un nom parmi les sçavants, et il était en correspondance avec les hommes les plus distingués par leurs talents ou leur érudition.

(1) Suivant le même abbé de Longuerue, l'imprimeur Cramoisy, à qui Colbert avait fait présent de l'édition, dépité de voir le livre tout entier dans sa boutique, en envoya trois cents exemplaires à la bibliothèque, après avoir eu la précaution d'ôter trois feuilles de chaque volume, pour empêcher qu'on ne s'avisât de les racheter. (Voyez le *Longueruana*, 1^{re} part., pag. 19.)

« Labbé, écrivait alors le célèbre Scaliger, est un honnête jeune homme, docte et infatigable. » Il se fit recevoir avocat au parlement, où il tint un rang honorable, et mourut à Paris en 1657, dans sa soixante-seizième année. On cite de lui : I Une édition de dix *Novelles* de Justinien, corrigées d'après plusieurs manuscrits, en grec et en latin (*Constitutiones x Novellæ gr. lat.*), Paris, 1606, in-8°. II. *Observationes et emendationes in Synopsin Basilicon*, ibid., 1606, in-8°. Il donna trois ans après, d'après le manuscrit de Cujas, le texte des livres 38 et 39 des *Basiliques*, qui n'avaient pas encore vu le jour, 1609, in-fol. Scaliger, à qui il avait adressé un de ces ouvrages, lui écrivait : « La préface m'en a paru excellente ; et beaucoup de ceux qui font profession d'écrire n'auraient pas si bien fait. » III. *Cyrlili, Philoxeni, aliorumque veterum glossaria latino-græca et græco-latina collecta, cum variis emendationibus*. Il n'eut pas le temps de mettre au jour cet immense travail, qu'il avait entrepris sur les instances de Jos. Scaliger et d'Is. Casaubon. Il en légua le manuscrit à Ménage, et ce fut Ducauge qui le publia, Paris, 1679, in-fol. (V. Fabric. *Bibl. græc.*, tom x, pag. 61, édit. de 1721.) On doit à Charles Labbé le *Recueil des œuvres* de P. Pithou, Paris, 1609, in-4°. Il devait publier une édition latine de l'*Imitation de J.-C.* avec un *Sommaire d'observations* pour la restitution de ce livre à Jean Gerson, chancelier de Paris ; mais l'on n'en connaît que le privilège du roi, de 1654, rapporté par Dupin dans le *Gersoniana*. Klefeker a consacré un article à Ch. Labbé dans sa *Biblioth. eruditor. præcocium* ; son portrait a été gravé in-fol. par Bosse junior, W—s.

LABBÉ (PIERRE), jésuite, né en 1594, à Clermont en Auvergne, entra dans la Société après avoir terminé ses études, et y professa, pendant vingt-trois ans, la rhétorique, la philosophie et la théologie. Il fut ensuite recteur des maisons de son ordre à Arles, à Grenoble et à Lyon, et mourut fort âgé dans cette dernière ville, vers 1680. C'était un écrivain laborieux et fécond, mais très médiocre. Le P. Colonia, son confrère, l'a apprécié avec une franchise assez remarquable. « Son » style, dit-il, est tout hérissé de » pointes, et semé d'un bout à l'autre de faux brillants ; ses éloges » sacrés et profanes, ses descriptions, ses dissertations historiques, » ses divers poèmes, sont tous pétris » de raffinements et de subtilités : on y » court après l'esprit ; et je dirais » presque qu'on ne vit jamais tant » de lumière et si peu de raison. » (*Hist. litt. de Lyon*, t. II, p. 718.) On a du P. Labbé : I. *Carmen panegyricum Ludovico XIII* ; cette pièce est relative à la prise de Casal. II. *Vita et Elogia Ludovici XIII, novo lyriçi carminis modo*, Lyon, 1634, in-4°. III. *Elogia sacra, theologica, philosophica*, etc., Grenoble, 1664, in-fol. ; Leipzig, 1686, in-8°. IV. *Epistola historica de ortu et situ primo Lugduni ; nec non Dissertatio de itinere Annibalis*, etc., Lyon, 1664, in-4°. V. *Epistola de antiquo statu Lugduni* (Grenoble, 1664) in-8°. Ces deux lettres n'éclaircissent pas la question que le P. Labbé s'était proposée (Voy. Menestrier *Divers caractères des ouvrages historiques*). VI. *Eustachius seu Placidus heros christianus, poema epicum*, Lyon, 1673, in-12. VII. *Lugduni veteris usque ad Lugdunum christianum historia*, ibid. 1671,

in-fol. VIII. Beaucoup de poésies ascétiques, entre autres un *Poème* sur le St. Suaire que l'on conservait à Besançon, et quelques petits ouvrages de piété qu'on trouve cités dans la *Biblioth. de Sotwel* et dans le *Dictionnaire de Moreri*. W—s.

LABBEY (DOM FAUSTE), savant bénédictin, né à Vesoul en 1653, était fils de Jean-César Labbey, docteur en droit, et dont on a quelques ouvrages (1). Il prit l'habit religieux à l'abbaye de St.-Vincent de Besançon, partagea le reste de sa vie entre les devoirs de son état et les recherches historiques, et mourut à Luxeuil le 8 juin 1727. On a de lui : I. *Luxovii chronicon libri x*, 2 vol. in-4°. Cette histoire de l'abbaye de Luxeuil, écrite sur les pièces originales et authentiques, a été fort utile à ceux qui ont traité depuis le même sujet. II. *Recherches sur les monastères de l'ordre de St.-Benoît, établis dans le comté de Bourgogne*, in-4°. III. *Analyse et Table des registres de l'hôtel-de-ville de Vesoul*, in-fol. Les différents ouvrages de D. Labbey sont conservés en manuscrit dans plusieurs bibliothèques de la province. L'auteur travaillait, dans les dernières années de sa vie, à un *Dictionnaire de la Bible*, et en avait déjà composé les deux premiers volumes, qui furent envoyés, après sa mort, à D. Calmet. W—s.

LABÉ (LOUISE), connue sous le nom de la Belle Cordière, naquit à Lyon en 1526. La nature sembla l'avoir douée de tous les agréments de l'esprit et des grâces de son sexe : de la beauté, une voix harmonieuse, du goût et des talents pour la musique et

la littérature; telles furent les heureuses dispositions que Charly, dit Labé, son père, s'efforça de cultiver en elle par une éducation distinguée. On lui enseigna les langues grecque, latine, italienne et espagnole, la musique et tous les arts d'agrément; elle aimait surtout l'exercice de l'équitation, dans lequel elle montra beaucoup d'adresse. Déjà dans sa première jeunesse, la vivacité de son imagination, et sa passion pour se distinguer et s'élever au-dessus de son sexe, la portèrent à apprendre les exercices militaires; et, ce qui est plus étrange encore, elle ne craignit ni les fatigues ni les dangers des combats. Louise était à peine âgée de seize ans lorsqu'elle parut à l'armée, dans la campagne de 1542, où sa bravoure la fit connaître sous le nom de *capitaine Loys*. Doit-on attribuer une démarche aussi extraordinaire au goût de Louise Labé pour les aventures, ou bien aux vœux ambitieuses ou intéressées de son père qui, exerçant quelque emploi lucratif à l'armée, voulut exciter l'attention et piquer la curiosité du jeune dauphin de France, qui commandait le siège de Perpignan? C'est ce qu'il est difficile d'éclaircir. Quoi qu'il en soit, le siège n'eût point de succès; et Louise, qui attendait vraisemblablement les fêtes et les tournois qui auraient suivi la victoire, se voyant trompée dans son espoir, abandonna le métier des armes, et revint à Lyon, où elle se livra de plus en plus à son goût pour les lettres. Parmi les nombreux partis qui sollicitaient sa main, elle accorda la préférence à Ennemond Perrin, riche marchand et fabricant de cordages, qui possédait plusieurs maisons à Lyon. Louise Labé trouva dans la fortune de son mari de nouveaux moyens de satisfaire sa passion pour les lettres; et, dans un temps où les livres étaient rares et précieux,

(1) *Tabulae synopticae Institutionum Justiniani*, Bâle, 1660, in-fol. Les autres ouvrages de J. C. Labbey, tous relatifs au droit romain, sont restés manuscrits. M. Labbey de Billy, chanoine à la métropole de Besançon, et ancien grand-vicaire de Langres, est de la même famille. (Voy. les art. BOURGOURS, DUNOD DE CHARNAGR (et) JOBELOT.)

elle eut une bibliothèque composée des meilleurs ouvrages grecs, latins, italiens, espagnols et français. Sa figure, les agréments de son esprit, les petites pièces de poésie qu'elle composa en plusieurs langues, la rendirent bientôt célèbre. Elle possédait des jardins spacieux et agréables près de la place de Belle-Cour; et c'est là qu'elle recevait les poètes, les savants, les artistes et les gens de lettres. La poésie, la littérature, les beaux-arts, étaient les objets de ces réunions, dans lesquelles le talent de la belle Cordière pour la musique, sa voix agréable et son esprit vif et enjoué, répandaient beaucoup d'agrément. Elle se vit célébrée par les poètes français et étrangers; et la vogue et l'affluence des assemblées qui eurent lieu chez elle, furent si grandes qu'elles firent changer le nom de la rue qu'elle habitait en celui de *Belle-Cordière*, qu'elle porte encore aujourd'hui. Selon quelques écrivains, Louise Labé fut une merveille pour la beauté et un modèle de vertu; tandis que, suivant d'autres, elle ne fut qu'une courtisane déshonorant les lettres par son libertinage et la dépravation de ses mœurs. On conçoit qu'une femme aussi séduisante par les grâces de son sexe que par les charmes de son esprit, dut trouver beaucoup d'admirateurs; et tandis que d'un côté les uns exaltaient cette femme célèbre, de l'autre les clameurs de l'inexorable jalousie semblaient justifiées par la censure de ceux qui considéraient la belle Cordière comme une personne cherchant à se donner pour modèle et à s'élever au-dessus de son sexe, dont elle blessait ouvertement les convenances et bravait les usages : mais ce n'est ni dans les éloges poétiques des uns, ni dans la censure maligne des autres qu'il faut chercher son portrait; on le trouve bien plutôt dans ses actions

extraordinaires, qui prouvent que tous ses goûts furent des passions, et dans ses écrits, qui la peignent cherchant le bonheur comme Sapho, dans les illusions d'une imagination ardente, et dans les transports et l'ivresse de l'amour. Dans son enthousiasme, elle ne respecta pas toujours la décence naturelle à son sexe, et l'on remarque même dans ses écrits un ton de licence qui n'est point entièrement excusable, quoiqu'il appartienne un peu au goût de son siècle; et s'il est vrai que la licence des écrits d'une femme n'est pas une preuve irrécusable de la dépravation de ses mœurs, on doit convenir qu'elle ajoute au témoignage des écrivains qui ont dit que la passion de Louise Labé pour les belles-lettres et les arts, lui en inspira souvent pour les artistes qui les cultivaient. Comme Sapho, elle aima avec transport, et cette trempe de son ame ardente donne l'explication du contraste que l'on aperçut entre ses bonnes qualités et la conduite qu'elle tint avec son amie (V. CLÉMENCE DE BOURGES). Louise Labé mourut en mars 1566, un an après son mari, qui l'avait nommée son héritière universelle. La belle Cordière composa trois *Eiégies*, vingt-quatre *Sonnets* (dont le premier est en italien); mais son principal ouvrage est une espèce de drame, intitulé *Débat de la folie et de l'amour*. La Fontaine y a trouvé le sujet d'une de ses plus jolies fables. Le recueil des ouvrages de Louise Labé a été imprimé à Lyon, par J. Detournes, en 1555, in-12, et en 1556, in-16. Lamonnaye (dans ses additions à Lacroix du Maine), et d'après lui, Nicéron, tom. XXIII, p. 248, parlent d'une édition de Rouen, 1556, in-16. Goujet en parle aussi dans sa *Bibliothèque française*, tome XII, pag. 82 et 451; mais il est plus que douteux qu'elle existe. La troisième

édition est donc celle de Lyon, 1762, petit in-8°, ornée d'une Vie de Louise Labé avec son portrait. Une quatrième a été faite à Brest en 1815, in-8°. Voyez le *Discours sur la personne et les ouvrages de Louise Labé*, lu dans l'assemblée publique de l'académie de Lyon, au mois d'avril 1746, par M. de Ruolz, conseiller à la cour des monnaies, Lyon, 1750, in-12, de 63 pages. F—s.

LABEAUMELLE. Voyez **BEAUMELLE**.

LABÉDOYÈRE (HUCHET DE). V. **BÉDOYÈRE**.

LABÉID. Voy. **LEBYD**.

LABELLE (ÉTIENNE). V. **BELLA**.

LABEO, surnom commun à plusieurs illustres familles romaines⁽¹⁾, et qui exprimait un défaut naturel, comme des taches de rousseur, ou des lèvres trop épaisses. — **LABEO (Q. Fabius)** fut un homme de guerre distingué; mais il passait pour n'avoir ni générosité, ni bonne foi envers les vaincus. Elu questeur l'an 197 avant J.-C., il eut ensuite le commandement de la flotte des Romains, défit les Crétois, et leur accorda une trêve, à condition qu'ils renverraient leurs prisonniers sans rançon. Il obtint pour cette victoire les honneurs du triomphe naval. Il fut créé, l'an 183 avant J.-C., consul avec Cl. Marcellus, et commanda l'armée de la république stationnée dans la Ligurie. Cicéron rapporte (*Offices*, liv. 1^{er}, chap. x) que Labeo ayant été choisi pour terminer la contestation qui s'était élevée entre les habitants de Naples et ceux de Nole, au sujet de leurs limites, il conseilla aux uns et aux autres de faire preuve

de désintéressement en se relâchant de leurs prétentions; et que ceux-ci l'ayant écouté, il resta entre les deux villes un terrain vide dont Labeo s'empara au nom du peuple romain. Certes, ajoute Cicéron, ce n'était pas là juger, mais tromper. On dit aussi que Labeo ayant remporté une victoire sur Antiochus, il le força de consentir à céder aux Romains la moitié de sa flotte; et qu'abusant de l'équivoque que présentaient les termes du traité, il fit scier en deux tous ses vaisseaux, et le priva ainsi de toutes ses ressources (Voy. Valère-Maxime, liv. VII, chap. III). Labeo aimait les lettres; il fut l'ami de Térence, et l'aïda, dit-on, de ses conseils. W—s.

LABEO (ANTISTIVS), sénateur, eut de son temps la réputation d'un grand jurisconsulte et d'un homme d'une vertu sévère; il avait été lié, dans sa jeunesse, avec César, et il servit sous ses ordres dans la guerre des Gaules. Cependant il s'opposa à son projet d'asservir la république, et entra dans la conjuration contre lui. Il partagea le sort de Brutus et de Cassius, et combattit vaillamment à la bataille de Philippi; mais ayant vu la fortune trahir son courage, il se retira dans sa tente, et ordonna à l'un de ses esclaves de lui donner la mort, l'an 31 avant J.-C. — **LABEO (C. ANTISTIVS)**, son fils, fut aussi un savant jurisconsulte. Il avait suivi les leçons de Trébatius; et il ouvrit lui-même une école pour l'enseignement du droit. Il avait hérité de l'amour de son père pour l'indépendance; et loin de chercher à se ménager les bonnes grâces d'Auguste, devenu le maître du monde, il critiquait avec amertume les moindres changements que ce prince apportait aux anciennes lois. Suetone (*Vie d'Auguste*, chap. 54) nous apprend qu'un jour qu'on procédait à l'é-

(1) Ce surnom, que les critiques dérivent de *labes* (tache) ou de *labia* (lèvres), fut donné à différentes branches des Asconius, des Antistius, des Attinius, des Cœthégus, des Claudius, des Fabius, des Pacuvius, des Pomponius et des Tettidius.

lection de nouveaux sénateurs, Labeo désigna Marc. Lepidus, signalé par sa haine pour l'empereur; et qu'Auguste lui ayant demandé s'il ne connaissait personne de plus digne de son suffrage, il lui répondit : « Chacun est maître de son sentiment. » On ne voit pas qu'Auguste ait cherché à faire repentir Labeo de sa hardiesse; et comme les moyens ne lui manquaient pas, cette modération lui fait honneur : mais on croit que c'est le même Labeo qu'Horace a représenté comme un fou, dans l'une de ses satires (la troisième du livre II, vers 82). Quelques historiens disent qu'Auguste fit offrir le consulat à Labeo, qui le refusa avec hauteur, dans la crainte de passer pour s'être vendu à l'empereur; mais il paraît au contraire que Labeo s'était mis sur les rangs pour cette charge, encore importante, et qu'Auguste lui fit préférer M. Atéius Capito, son compétiteur et non moins savant jurisconsulte. Cet affront augmenta la considération dont jouissait Labeo; tandis que Capito, protégé par Auguste, n'en fut que plus exposé à la haine publique (*Voy. Tacite, Annal.*, liv. III, à la fin). Labeo passait six mois de l'année à Rome; dans la société des savants, et les six autres mois à la campagne, uniquement occupé de l'étude. Il s'était beaucoup appliqué à la recherche des antiquités : il avait laissé un grand nombre d'ouvrages, dont il ne nous est presque resté que les titres; on cite de lui : I. *Pithanon sive probabilium libri VIII*. Julius Paulus en avait fait un abrégé. II. *Libri posteriores*; ils furent ainsi nommés, parce qu'ils ne parurent qu'après sa mort : on en ignore le nombre; mais le XLII^e. livre est cité dans les *Pandectes*. Le XXXVIII^e. et les deux suivants contenaient des recherches étymologiques qui devaient être fort

curieuses. Jabolenus ou Javolenus, jurisconsulte qui vivait sous Trajan, en avait donné un abrégé (*V. Aulugelle*, liv. XIII, chap. X). III. *Commentaria ad edictum prætoris; ad edictum ædilium curulium; ad XII Tabulas*. IV. Un *Traité De prætore urbano et prætore peregrino*, dont le XXX^e. livre est cité au Digeste. V. Un *Traité De jure pontificali* en XV livres. Pomponius, jurisconsulte qui vivait sous Justinien, en a tiré ce qu'il rapporte des fonctions des augures. Corn. Van Bynkershoek distingue un troisième *Antistius Labeo*, auquel il donne le surnom de *Theologus*, parce qu'il s'était principalement occupé des choses religieuses : cependant il ne le fait point auteur de l'ouvrage qu'on vient de citer; mais il lui attribue, sur le témoignage de St. Augustin (*De civitate Dei*, lib. II, cap. XI), les traités suivants : *De Diis penatibus Æneæ; De Diis animalibus seu de Semi-Deis; et De Diis Etruscis*. Christ. Wæchtler soutient au contraire que ces trois traités sont du même Labeo qui fait le sujet de cet article, sentiment qui paraît bien fondé. On peut consulter à cet égard les *Opuscula varia* de Corn. Van Bynkershoek, Leyde, 1719, in-4^e., et la *Réponse* de Wæchtler dans les *Acta eruditor. Lips.*, ann. 1720. Corn. Van Eck a publié une dissertation curieuse : *De vitâ, moribus et studiis M. Antistii Labeonis et C. Ateii Capitonis*, Utrecht, 1692, in-4^e. — Un Cornelius LABEO est cité par Macrobe (*Saturnal.*, liv. I^{er}., chap. XXI) comme ayant composé quelques livres des *Fastes*, et un traité *De Oraculo Apollinis Clarii*; mais Grolius conjecture que c'est encore le même personnage qu'Antistius. — Domitius LABEO, vivant au III^e. siècle, est cité par Rutilius dans les *Vies* des plus célèbres

jurisconsultes. Cependant Grotius a démontré que ce Labeo ignorait les premiers éléments du droit commun. — Antistius LABEO florissait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Suivant Pline, qui en fait mention (*Hist. nat.*, liv. xxxv, chap. iv), il était mort depuis peu dans une extrême vieillesse. Il avait été préteur et ensuite proconsul dans la Gaule-Narbonnaise. Il s'amusa à peindre des tableaux d'une très petite dimension, qui n'étaient pourtant pas sans mérite. Le P. Hardouin a confondu ce personnage avec le jurisconsulte du même nom dont on vient de parler : il paraît cependant que c'est une erreur : car il est difficile de croire que celui-là ait prolongé sa vie depuis Auguste jusqu'au temps où Pline écrivait. W—s.

LABEO (ACTIUS OU ATTIIUS), très mauvais poète, se servait, dit-on, d'ellébore pour exalter son imagination; mais ce moyen lui réussissait on ne peut plus mal. Il avait traduit l'*Iliade* et l'*Odyssée* en vers, mot à mot, sans goût, sans ame, sans poésie. Un passage de la première satire de Perse prouve que cette traduction eut cependant du succès, et que les courtisans de Néron, sans doute pour flatter le goût de leur maître, affectaient de la préférer aux productions les plus brillantes des muses romaines. Le très court fragment qui nous reste de Labeo, suffit pour empêcher de regretter la perte de ses ouvrages (*Voyez les Notes de Sélis, sur la première satire de Perse*). W—s.

LABERIUS (DECIMUS), chevalier romain, avait un talent particulier pour la composition des mimes; c'étaient de petites pièces destinées à l'amusement du peuple, et dont la gaîté faisait le principal mérite. César ayant eu à se plaindre de Laberius, s'en vengea en l'obligeant à paraître

sur le théâtre, et à jouer dans l'une de ses pièces. Laberius, qui avait alors près de soixante ans, s'excusa, dans le prologue, d'une action si peu convenable à son rang et à son âge, et exhala sa douleur dans des termes qui auraient dû toucher de pitié les spectateurs. Sans être retenu par la présence de César, il se permit, dans le cours de la pièce, plusieurs traits contre la tyrannie; et tout le peuple en saisit facilement l'application. La pièce terminée, César lui fit présent d'une bague, et lui permit de se retirer : il alla donc vers le quartier des chevaliers, mais il ne put y trouver une place. Cicéron, voyant son embarras, lui adressa quelques railleries; mais Laberius lui répondit vivement (1). César chercha encore à humilier Laberius en donnant la préférence sur lui à Publius-Syrus, son rival (*Voy. PUBLIUS-SYRUS*). Cette disgrâce ne l'affecta point. Laberius mourut à Pouzzoles l'an 44 avant J.-C., dix mois après l'assassinat de Jules-César, suivant la chronique d'Eusèbe. C'est à tort qu'on a cru qu'Horace n'estimait pas les mimes de Laberius; il dit seulement qu'on ne doit point les comparer à des productions d'un ordre plus relevé. On a les titres de quarante de ses pièces (*Voy. Fabricius, Biblioth. latina*, tome 1^{er}, pag. 477, édit. d'Ernesti); mais il ne nous reste de celle qu'il joua devant César, que le prologue, qui a été conservé par Macrobe (*Saturnales*, livre II, ch. VII), et quelques fragments. Rollin,

(1) Cicéron lui dit qu'il le recevrait près de lui, s'il n'était pas déjà placé trop à l'étroit, faisant allusion au grand nombre de nouveaux sénateurs créés par César : *Recepissem te nisi angustia tenerem*. Laberius lui répondit : *Mirum si angustia seder qui soles duobus sellis sedere*. C'était reprocher à Cicéron sa versatilité et les ménagements qu'il avait eus tour-à-tour pour Pompée et pour César.

qui donne de grandes louanges à ce prologue, l'a inséré avec une excellente traduction française dans le tome 1^{er}. de son *Traité des études*. Les *Fragments* en ont été recueillis et publiés par H. Estienne, Paris, 1564, in 8°.; on les retrouve dans les *Catalecta veter. poetarum*, par Jos. Scaliger, trad. en français par l'abbé de Marolles; dans les *Epigrammata vetera*, Lyon, 1596; dans le *Chorus* et dans le *Corpus veterum poetarum*, et enfin dans les *Opera et fragmenta*, publiés par Maittaire. W—s.

LA BERTHONIE (PIERRE-THOMAS), né à Toulon le 7 février 1708, entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Dominique, où était le P. Serry, son parent. Il regarda la prédication comme un des devoirs de l'état qu'il avait embrassé, et se distingua par son zèle à combattre les athées, les matérialistes, les déistes, etc. Il mourut dans sa patrie, le 15 janvier 1774. On a imprimé, après sa mort, ses *OEuvres pour la défense de la religion chrétienne contre les incrédules et contre les juifs*, 1777, 3 vol. in-12, contenant douze instructions ou conférences. Le *Supplément aux œuvres du P. La Berthonie*, 1811, un vol. in-12, contient, 1°. La *Relation de la conversion et de la mort de Pierre Bouguer*, déjà imprimée en 1784; — 2°. *Conférence avec un déiste*; — 3°. *Examen critique d'un écrit spinosiste sur l'existence de Dieu*; — 4°. *Lettre à une demoiselle nouvellement convertie à la religion catholique*; — 5°. *Preuves de la divinité du Saint-Esprit*. A. B—T.

LABIENUS (TITUS), général romain, naquit quatre-vingt-dix-huit ans avant J.-C., d'une famille de chevaliers. Il fit ses premières campagnes dans l'Asie mineure, contre les pirates,

sous le proconsul P. Servilius Isauricus (1). Il fut fait tribun du peuple l'année du consulat de Cicéron et de C. Antonius, 63 ans avant J.-C., et il se distingua dans son tribunat par trois actions remarquables : l'accusation de Rabirius, pour cause de malversation, la loi Atia, qui rétablissait le peuple dans son ancien droit de nommer aux places vacantes au collège des pontifes, et les honneurs qu'il fit décerner à Pompée. Labienus monta ensuite par degrés aux autres magistratures, à l'édilité et ensuite à la préture. Au sortir de la préture, l'an 61 avant J.-C., il fut nommé lieutenant de César, qui s'était fait donner le gouvernement des Gaules. De tous les guerriers qui, sous le commandement de César, concoururent à la conquête des Gaules, T. Labienus fut le plus habile et le plus illustre. Les Morins, ou les anciens habitants du Boulonnais, s'étant révoltés après la première et infructueuse tentative de César sur la Grande-Bretagne, Labienus reçut l'ordre de marcher contre eux; il les soumit, et plaça dans leur pays ses troupes en quartier d'hiver (52 ans av. J.-C. (2) Lorsque César, qu'un premier revers ne décourageait pas, s'embarqua de nouveau pour soumettre l'île d'Albion, il laissa Labienus sur le continent avec trois légions et deux mille chevaux pour garder l'*Itius portus* (le port de Wissant des modernes). Il lui confia le soin de lui faire passer des vivres, et de le tenir au courant de ce qui arriverait dans la Gaule. Telle était la confiance qu'il avait en lui, qu'il ne lui donna pas d'autre instruction, que de prendre, en son absence, conseil du temps et des circonstances, *consiliumque pro tempore et*

(1) Cicero, *Or. pro Rabirio*, n°. 7, Leipzig, 1737, in-8°.

(2) Caesar, *Comment. de Bell. Gallic.*, lib. VI, cap. 38, pag. 209, édit. Oudendorp.

pro re capere (1). Une grande partie des bâtiments qui avaient servi à l'expédition contre la Grande-Bretagne ayant été brisés par la tempête, César envoya ordre à Labienus d'en faire construire le plus qu'il pourrait par les troupes qu'il avait sous son commandement (2). Il en fit équiper soixante; mais peu abordèrent à leur destination, et presque tous furent rejetés à la côte. César les ayant attendus quelque temps, et voyant que la saison s'avancait vers l'équinoxe, fut obligé d'installer ses soldats dans les embarcations qui lui restaient (3). La disette des vivres et le peu de fertilité de l'année, l'ayant forcé, après cette expédition, de disséminer ses troupes sur une grande étendue de pays, la quatrième légion échut en partage à Labienus, et fut placée sur le territoire des Rémois et sur le confin de celui des Trévirois (4). Obligé de courir à la défense du camp de Cicéron, assiégé par les Gaulois, César écrivit à Labienus que s'il était de chose le permettait, il sortît de ses quartiers d'hiver et vînt le joindre sur les frontières du territoire des Nerviens (5). Ainsi César avait une si haute idée de la prudence et de l'habileté de Labienus, que même, dans un pressant danger, en lui intimant des ordres, il le laissait encore le maître de juger s'il n'y aurait pas plus d'avantage à ne pas y obtempérer. En effet Labienus, qui alors se trouvait menacé par les Trévirois, dont les troupes l'entouraient de toutes parts, craignit que s'il sortait de son camp, son départ ne fût pris pour une fuite, et qu'il ne pût pendant la marche soutenir l'attaque des ennemis; il fit dire à César qu'il

ne pouvait sans péril aller le joindre et qu'il resterait dans son camp (1). César approuva sa résolution, et remporta la victoire, quoique réduit à deux légions au lieu de trois, sur lesquelles il comptait. Quoique arrivée au camp de Cicéron seulement vers la neuvième heure, la nouvelle de sa victoire se répandit avec tant de célérité que Labienus, éloigné de soixante milles, l'apprit vers le milieu de la nuit. Il était temps; car Induciomare devait l'attaquer le lendemain avec des forces supérieures. Induciomare, dès qu'il eut connu la victoire remportée par César, ramena ses troupes sur les terres des Trévirois; mais ce fut pour y susciter aux Romains de nouveaux ennemis, et y rassembler de plus grandes forces, avec lesquelles, avant de frapper des coups décisifs, il se disposait d'abord à s'emparer du camp de Labienus. Ce camp était fortifié par la nature et par l'art: Labienus, rassuré par l'avantage de sa position, feignit d'avoir des craintes. Il tint ses troupes dans ses retranchements, quoique Induciomare, qui voltigeait sans cesse autour, s'en approchât jusqu'à la portée du trait. Labienus augmenta ainsi de jour en jour la présomption de son ennemi. Lorsqu'il la vit portée à son comble, il fit entrer la nuit dans son camp tous les gens à cheval qu'il avait pu rassembler des pays voisins; et il donna aux avant-postes des ordres si bien suivis, que l'ennemi n'en eut aucune connaissance. Induciomare s'approcha du camp comme à l'ordinaire, et ses gens passèrent une partie de la journée à lancer des traits, provoquant les Romains par des invectives à sortir et à combattre. Ils restèrent immobiles. Vers le soir, lorsque Labienus vit que l'ennemi se retirait dispersé et en dé-

(1) *Ibid.*, cap. 8, pag. 218.

(2) *Ibid.*, lib. v et xi, pag. 222.

(3) *Ibid.*, lib. v, cap. 23, pag. 239.

(4) César, *Comment. de Bell. Gallic.*, lib. v, cap. 24, pag. 240. La traduction de Toulangeon (tom. 1, pag. 166) est ici bien inexacte.

(5) J. César, *ibid.*, lib. v, cap. 46, pag. 267.

(1) *Ibid.*, lib. v, no. 47, pag. 269.

sordre, il fit ouvrir deux portes, et lâcha toute sa cavalerie, après avoir donné et réitéré l'ordre exprès, que dès qu'on verrait fuir l'ennemi épouvanté, on ne s'attachât qu'à la poursuite du seul Induciomare, et que l'on ne blessât pas un seul homme que celui-là n'eût été pris et tué. Il promit en même temps de grandes récompenses à celui qui rapporterait la tête de cet ennemi. Il fit soutenir sa cavalerie par ses cohortes. Tout ce qu'il avait ordonné, fut exécuté, et tout arriva comme il l'avait prévu. Induciomare fut atteint au gué d'une rivière, arrêté et mis à mort. On rapporta sa tête dans le camp; les cavaliers, au retour, massacrèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage. Les Eburons, les Nerviens et d'autres peuples gaulois qui déjà s'étaient rassemblés pour marcher contre les Romains, se dispersèrent; et, après cet événement (1), César vit la Gaule un peu plus tranquille. Mais ce calme ne fut pas de longue durée. Les Trévirois, après la mort d'Induciomare, déférèrent le commandement à ses plus proches parents (2) : ceux-ci sollicitent les Germains d'au-delà du Rhin, en obtiennent des secours, et ils se disposent à attaquer de nouveau Labienus, qui avait hiverné sur leurs terres, accompagné d'une seule légion. César, qui voulait marcher avec une grande rapidité contre les Ménapiens, avait envoyé à Labienus tous les magasins et le bagage de réserve de son armée, en les faisant escorter par deux légions (3). Les Trévirois n'étaient plus qu'à deux journées du camp de Labienus lorsqu'ils apprirent l'arrivée des deux légions qu'y avait envoyées César. Alors ils résolurent d'attendre les

auxiliaires promis par les Germains, et vinrent camper à quinze milles. Labienus aurait bien voulu engager un combat avant qu'ils eussent reçu des renforts; et cependant il ne pouvait les attaquer dans leur camp, protégés comme ils l'étaient par l'escarpement d'une rivière profonde. Dans cette conjoncture, il laisse cinq cohortes à la garde des équipages, et, en ayant pris vingt-cinq avec beaucoup de cavalerie, il marche à l'ennemi, et établit son camp à un mille du sien et sur l'autre bord de la rivière. Ni lui ni l'ennemi n'avaient envie de la franchir. Il reste là et temporise. L'espérance qu'avaient les Gaulois de recevoir des secours s'augmentait de jour en jour; Labienus dit alors tout haut dans le conseil, que puisque les Germains s'approchaient, il ne voulait pas mettre au hasard d'une bataille le sort de son armée et le sien, et qu'on lèverait le camp le lendemain à la pointe du jour. L'ennemi en fut aussitôt averti; car parmi tant de cavaliers gaulois qui servaient dans l'armée des Romains, plusieurs étaient naturellement attachés aux intérêts de leur pays; et c'est sur quoi Labienus avait compté. Dans la nuit, il donna des instructions aux officiers et aux soldats du premier rang; et, conformément à ses ordres, l'armée romaine, paraissant saisie de crainte, décampa dès le matin en désordre et avec bruit: cette retraite ressemblait à une fuite. Les Gaulois qui en furent aussitôt informés, s'exhortèrent à ne pas laisser échapper de leurs mains une proie qu'il leur serait facile de saisir. Ils pensaient tous qu'il serait trop long d'attendre l'arrivée des Germains; et il leur semblait peu honorable, avec d'aussi grandes forces, de ne pas oser attaquer dans leur fuite des ennemis peu nombreux. Ils passent donc le fleuve. Labienus, qui voulait les attirer tous sur

(1) J. César, *de Bello Gallico*, lib. v, cap. 56 et 57.

(2) *Ibid.*, lib. vi, cap. 2, pag. 285.

(3) *Ibid.*, lib. vi, cap. 5, pag. 288.

un terrain désavantageux, feint de poursuivre sa route, mais cependant ralentit sa marche; il fit passer en avant les équipages, et les plaça sur un mamelon à portée, puis faisant faire halte, il anime ses légions par une courte harangue, et commande ensuite de tourner les aigles contre les ennemis. Les Romains jettent le cri de guerre, et lancent leurs javalots. Les Gaulois s'épouvantent, cèdent au premier choc, et s'enfuient dans les bois voisins. Labienus lâche sur eux sa cavalerie qu'il avait placée aux deux ailes. On tua beaucoup d'hommes à l'ennemi; on lui fit beaucoup de prisonniers, et peu de jours après les Trévirois se soumi ent. Les Germains, qui déjà avaient passé le Rhin, le repassèrent sur la nouvelle de la défaite des Gaulois, et retournèrent dans leur pays (1). La conquête de la Gaule paraissait terminée; tous ses peuples semblaient soumis, lorsque l'héroïsme d'un seul homme vint balancer pendant quelque temps la supériorité de la discipline des Romains et les grands talents de César. Vercingetorix parvint à soulever encore ses compatriotes, dont le courage paraissait abattu par tant de défaites. Il leur rappelle la gloire de leurs ancêtres, et leur peint sous les plus sombres couleurs le joug honteux que voulaient leur imposer les Romains: résolu de vaincre ou de mourir, il communique à tous son enthousiasme patriotique. La Gaule entière est en peu de temps couverte de guerriers déterminés à périr pour reconquérir la liberté publique. Pendant que cet orage se formait, César s'était rendu en Italie pour y tenir les états de la Gaule celtique ou cisalpine. T. Labienus, auquel il paraît avoir laissé la principale autorité pendant son absence, prit

quelques mesures pour empêcher la révolte. Mais ce qui prouve jusqu'à quel point les Romains, lorsqu'il s'agissait de leurs intérêts, poussaient le mépris du droit des gens, c'est le récit de la vaine tentative faite contre un des chefs des Atrébates qui trahissait César, et que Labienus attira indignement dans une conférence pour le faire assassiner. L'auteur inconnu du huitième livre des Commentaires raconte ce fait sans paraître se douter qu'on puisse le considérer comme une action blâmable. Tous les historiens romains, même les plus sages, montrent la même insensibilité; tout ce qui est dans l'intérêt de Rome leur semble toujours juste et convenable. D'aussi coupables mesures étaient plutôt propres à faire révolter les Gaulois qu'à les apaiser. Aussi l'incendie fut presque général (1). Dans cette circonstance critique, César déploya cette prodigieuse activité qui, dans la guerre, est une des premières conditions du succès. Il négocia avec les Éduens, et prit des mesures pour s'assurer de leur douteuse fidélité; enfin il s'empara d'*Avaricum* (Bourges), ville importante située au centre de la Gaule: ensuite il partagea son armée en deux corps; il prit six légions pour poursuivre Vercingetorix dans le Midi, et il en donna quatre à Labienus pour marcher vers le Nord contre les Sénonois et les Parisiens (2). Labienus arrivé à Sens, y laissa ses bagages sous la garde des recrues qu'il avait récemment reçues d'Italie; et avec ses quatre légions il marcha vers Lutèce, capitale des Parisiens, située dans une île formée par la Seine (3). Les peuples voisins se rassemblèrent en grandes troupes

(1) *Ibid.*, lib. VIII, cap. 23, pag. 478.

(2) *Ibid.*, lib. VII, cap. 35, pag. 378.

(3) *Id est oppidum Parisiorum, positum in insula fluminis Sequanæ.* (*De Bell. Gall.*, l. VII, cap. 57, pag. 403.)

(1) J. César, *de Bell. Gall.*, lib. VI, cap. 7, 8, pag. 291.

dès qu'on eut connaissance de l'arrivée du général romain ; on décerna le commandement à Camulogène, malgré son grand âge, à cause de son expérience et de son habileté dans l'art de la guerre. Cette partie des rives de la Seine était pleine de marais : il y plaça son armée, résolu d'empêcher les Romains de passer le fleuve. Labienus travailla d'abord à combler de claies et de fascines ce sol marécageux pour s'y frayer un chemin : n'ayant pu y parvenir, il décampa en silence au milieu de la nuit, et retourna, par le même chemin qu'il était venu. Il arriva devant *Melodunum* (Melun), « bourg » des Sénonois, situé ainsi que Lutèce, dans une île de la Seine (1). » Là, il fait main-basse sur une cinquantaine de barques, les charge de soldats et s'empare sans peine de la ville, dont les habitants en état de porter les armes s'étaient presque tous rendus à l'armée. Labienus rétablit le pont que les Gaulois avaient rompu quelques jours auparavant ; il passa la rivière, et, suivant son cours, il marcha vers Lutèce, en se faisant suivre par les bateaux dont il s'était emparé. Les Gaulois, avertis par ceux qui s'étaient enfuis de Melun, mettent le feu à la ville de Lutèce, coupent les ponts, passent sur l'autre rive, et, encore protégés par un marais, ils asseoient leur camp en face de celui de Labienus. Alors des nouvelles désastreuses se répandent sur le sort de l'armée que César commandait. On avait appris que les Eduens, jusque là les fidèles et puissants alliés des Romains, avaient abandonné leur parti. Les Bellovaques, les plus redoutables de tous les peuples de la Gaule (2), se

disposaient à attaquer les Romains ; qui se trouvaient ainsi, avec des forces très inégales, entre deux armées. Dans cette conjoncture, Labienus ne songea plus qu'à faire sa retraite sur Sens, et à y ramener son armée saine et sauve mais il fallait traverser le fleuve en présence des troupes de Camulogène qui s'y opposaient, et l'armée romaine se voyait menacée sur ses derrières par celle des Bellovaques qui s'approchait. Le génie de Labienus, fécond en ruses et en stratagèmes, le secourut encore cette fois. A la nuit tombante, il assemble les officiers de son armée, et leur recommande d'exécuter avec adresse et promptitude ce qu'il va leur ordonner. Il distribue d'abord aux chevaliers romains les bateaux qu'il avait amenés de Melun, avec ordre, à la première veille, de descendre le fleuve en silence jusqu'à une distance de quatre milles, et de l'attendre à cet endroit. Il laisse à la garde du camp cinq des cohortes qu'il juge les plus faibles : il ordonne aux cinq autres cohortes de la même légion de marcher avec ses équipages, et de faire un grand bruit en remontant le fleuve. Il rassemble en même temps des nacelles, auxquelles il fait prendre la même direction avec un grand bruit de rames. Il part peu après en silence, et se rend avec trois légions à l'endroit où il avait donné ordre aux bateaux de l'attendre. Un grand orage ayant dérobé sa marche aux éclaireurs des Gaulois, qui étaient répandus sur toute la rive, il les surprit, les tua, et passa promptement la rivière. Presqu'en même temps, et à la pointe du jour, on apprend aux Gaulois qu'il règne un tumulte et un désordre incurable dans le camp des Romains ; qu'une troupe nombreuse remonte le

(1) *Id est oppidum Senonum in insula Sequana positum, ut paulo ante Lutetiam diximus, ibid., lib. vii, cap. 58, pag. 404.*

(2) *Bellovaques qui belli gloria Gallor omnes*

Belgasque præstabant. Ibid., lib. viii, cap. 6, pag. 454.

fleuve; qu'on entend de ce côté un grand bruit de rames, et qu'un peu au-dessous on a vu des soldats descendre avec des bateaux. Les Gaulois, persuadés que les légions romaines passent le fleuve sur trois points, et que la nouvelle de la défection des Eduens précipite leur fuite, se partagent aussi en trois corps; ils en laissent un en observation vis-à-vis le camp des Romains; ils en font marcher vers *Metiosedum* un second peu nombreux, qui devait s'avancer avec les bateaux et les suivre (1); et, avec le reste de leurs forces, ils marchent contre Labienus. Au point du jour, les deux armées se trouvaient en présence. Après une bataille sanglante, les Gaulois furent défaits, Camulogène, leur chef, fut tué; ce qui échappa à la cavalerie romaine s'enfuit dans les bois et sur les hauteurs, et Labienus ramena son armée à Sens, où il fit sa jonction avec César (2). Cette guerre sanglante fut enfin terminée par la prise d'Alexia et de Vercingetorix. César distribua les légions dans les quartiers d'hiver. Labienus, avec deux légions, fut envoyé chez les Séquaniens, et eut sous ses ordres M. Sempronius Rutilius (3). L'année suivante, les Germains, secrètement sollicités par plusieurs peuples de la Gaule, passèrent le Rhin. César fit une huitième et dernière campagne dans la Gaule. Labienus s'y distingua encore: envoyé par César avec deux légions contre les Trevirois, il les battit, et se rendit maître de leurs principaux chefs (4). Le temps accordé par le sénat à César pour le gouver-

nement des Gaules, étant expiré, cet habile politique ne négligea rien pour les pacifier; après avoir parcouru à la hâte toutes les villes du nord de l'Italie ou de la Gaule cisalpine, principalement dans le but de s'assurer des partisans, il repassa les Alpes pour se rendre à Arras et rejoindre son armée. Il donna le commandement de toute la Gaule togée ou cisalpine à Labienus, et il le chargea en même temps de lui assurer les voix dans la demande qu'il comptait faire du consulat (1). La rupture entre César et Pompée était consommée; la guerre civile était imminente. On espéra porter un coup fatal à la puissance de César, en détachant de son parti Labienus: on fit pour cela les plus grands efforts, et l'on réussit. Lorsque César, au mépris des décrets du sénat, eut passé le Rubicon, Labienus l'abandonna, et alla offrir ses services à Pompée, à qui les consuls et le sénat avaient remis la défense de la république. César, quoiqu'il ressentît un vif chagrin de cette défection, crut devoir user toujours de ménagement envers un transfuge aussi redoutable, et il renvoya à Labienus son argent et ses équipages. Cependant tout le *Picenum* (la Marche d'Ancone) se rendit à César. La ville de Cinguli, que Labienus avait rebâtie à ses frais, s'offrit même et envoya des députés au vainqueur. Quoique les hommes les plus vertueux de Rome n'eussent pas balancé à se déclarer en faveur de Pompée, et que son parti auquel le sénat s'était réuni, parût être celui de la république, cependant il avait transgressé les lois, il avait manqué de modération; et César comptait beaucoup de partisans même parmi les gens de

(1) *De Bello Gall.*, lib. vii, cap. 61, pag. 407. On a beaucoup disserté sur la position du lieu nommé *Metiosedum*; Sanson et Adrien de Valois le prennent pour Meudon, d'Anville pour Melun; nous croyons avoir démontré, dans une dissertation spéciale, que tous trois se trompent.

(2) *De Bello Gall.*, l. vii, cap. 62, pag. 408.

(3) *Ibid.*, cap. 90, pag. 443.

(4) *Ibid.*, lib. viii, cap. 25-45, p. 479 et 502.

(1) *Ibid.*, lib. viii, cap. 52.

bien : aussi Labienus parut avoir perdu toute son influence, lorsqu'il se fut détaché du général sous les ordres duquel il avait combattu avec gloire pendant tant d'années. Dès ce moment, il partagea les revers du parti qu'il avait embrassé, jusqu'à ce qu'il périt en combattant pour lui. Il fut cependant très utile à ce parti, et lui valut probablement les succès qu'il remporta à *Dyrrachium*, où César fut deux fois battu. Lorsque Labienus y arriva, l'effroi était dans le camp de Pompée. Labienus fit, à la tête des troupes, le serment de ne point le quitter et de courir toutes les chances de sa fortune; son enthousiasme gagna toute l'armée, qui prêta le même serment (1). Peu de jours après, il y eut une conférence sollicitée par César pour conclure la paix; Labienus fut nommé du côté de Pompée, et Vatinius par César : tous les esprits paraissaient disposés à se rapprocher. Labienus s'avança, et parla le premier avec modération; Vatinius entra en discussion avec lui. César devait craindre les effets des discours de Labienus sur des militaires qui long-temps avaient combattu avec lui. Aussi, au milieu de la conférence, une grêle de traits les força de se séparer. Labienus fut couvert par les boucliers de ses soldats : il paraît qu'il devina d'où venaient cette attaque inopinée et cette violation du droit des gens; car il dit : « Cessez de parler de paix, il n'y en aura plus entre nous qu'en nous » apportant la tête de César (2). » César l'accuse d'un trait de férocité qui paraîtrait peu vraisemblable, si nous n'avions la preuve que c'est-là un vice qui ne dépare que trop souvent les hautes qualités des plus fameux guerriers. Après l'avantage que Pompée

venait de remporter à *Dyrrachium*; Labienus se fit remettre les prisonniers; et afin de montrer qu'on pouvait avoir quelque confiance dans un transfuge, il fit promener ces prisonniers à la tête du camp, les appela ironiquement camarades, leur demanda si l'usage des vétérans était de prendre la fuite, et, après les avoir ainsi insultés, il les fit égorger en présence de toute l'armée. Avant la bataille de Pharsale, qui décida du sort de la république romaine, Labienus harangua les troupes, jura de ne rentrer dans le camp que vainqueur, et invita toute l'armée à en faire autant. Pompée se leva après lui, et tous s'empressèrent de l'imiter (1). Avec un homme tel que César, il était plus facile de prononcer ce serment que de remporter la victoire. Lorsqu'après la défaite de Pompée à Pharsale, César porta la guerre en Afrique, il y trouva Labienus qui commandait en chef, et qui se montra pour lui un ennemi aussi constant que redoutable (2). Quand cette guerre fut terminée, Labienus se retira en Espagne, et périt glorieusement avec les restes du parti de Pompée à la bataille de Munda (3). César lui fit rendre les honneurs funèbres. — LABIENUS (Quintus), fils du précédent, hérita de la haine de son père contre le parti de César. Après la défaite de Brutus et de Cassius, auxquels il s'était joint, il refusa de se soumettre aux triumvirs, et se retira chez les Parthes, qui lui donnèrent un commandement; il contribua beaucoup aux succès que ces peuples obtinrent pendant quelque temps contre les Romains. Il fut fait prisonnier en Cilicie et pro-

(1) *Ibid.*, lib. III, cap. 87, pag. 753.

(2) J. César, *de Bello Africano*, cap. 13, 16, 40, 50, 66, 69.

(3) J. César, *de Bello Hispanico*, cap. 31, pag. 973.

(1) *De Bello civili*, l. III, cap. 13, pag. 675.

(2) *Ibid.*, lib. III, cap. 19, pag. 687.

ablement mis à mort. Il fit frapper des médailles, où d'un côté l'on voit sa tête avec cette légende, *Q. Labienus Parthicus imper.*, et au revers un cheval équipé à la manière des Parthes. — Un autre LABIENUS n'est connu que pour avoir composé des écrits qui furent, par un édit de l'empereur Auguste, condamnés à être brûlés comme des libelles diffamatoires. Labienus, selon Sénèque, prit la résolution de s'enfermer dans le tombeau de ses ancêtres, afin de ne pas survivre aux productions de son esprit.

W—R.

LABIGNE. Voy. BIGNE.

LABINTINAYE. V. BINTINAYE.

LABITTE (JACQUES), jurisconsulte du *xvii^e* siècle, était le compatriote de Lacroix du Maine, qui lui a consacré quelques lignes dans sa *Bibliothèque française*. C'était, dit-il, un homme fort droit et bien consommé en droit : il remplissait en 1584 l'office de juge dans la ville de Mayenne-le-Juhel; et l'on peut conjecturer qu'il était alors avancé en âge, puisqu'il s'était écoulé près de trente ans depuis la publication de l'ouvrage qui paraît destiné à sauver son nom de l'oubli. C'est l'*Index legum quæ in Pandectis continentur*, imprimé pour la première fois à Paris, 1557, in-4^o.; il a reparu depuis, Genève, 1585, in-8^o., avec une préface et des notes de Guill. Schmucke, Leipzig, 1616, et avec des corrections de Nic. Jér. Gundling, Leyde, 1674, in-8^o., et Francfort (Halle), 1724, même format. L'utilité du travail de Labitte fut appréciée par tous les jurisconsultes; et ce fut d'après son plan, qu'Ant. Augustin et Jean-Wolfgang Freymon s'empressèrent d'éclaircir et de ranger dans un nouvel ordre, l'un les lois du digeste, et l'autre

celles du corps de droit avant Justinien. (V. J. Wolfgang FREYMON, XVI, pag. 58.) Le savant Abrah. Wieling a complété ces essais plus ou moins heureux, et les a réunis dans sa *Jurisprudentia restituta, sive Index chronologicus in totum juris Justinianæi corpus*, etc., Amsterd., 1727, 2 vol. in-8^o.; il y a ajouté quatre opuscules, dont l'un, intitulé *Usus indicis Pandectarum*, est de Labitte, et est accompagné des notes de Guill. Schmucke.

W—s.

LABLANCHERIE (MAMMÈS-CLAUDE PAHIN DE), littérateur, né à Langres le 29 décembre 1752, se rendit à Paris après avoir terminé ses premières études, y fréquenta les cours des plus célèbres professeurs, et forma d'utiles liaisons avec quelques-uns d'entre eux. De retour dans sa famille, il manifesta le désir de voyager, et obtint de son père la permission de visiter les possessions françaises en Amérique. Révolté des châtimens rigoureux qu'il voyait infliger journellement aux nègres, il ne tarda pas à quitter les colonies; il revint à Paris, et y ouvrit un bureau général de correspondance pour les sciences et les arts. Cet établissement, dont le but était de faire connaître dans toute l'Europe les différents produits de l'industrie, n'eut qu'un succès éphémère; et le titre fastueux d'agent-général de la littérature que prenait l'auteur, lui attira quelques épigrammes fort piquantes du rédacteur du *Petit almanach des grands hommes* (Voy. RIVAROL). La révolution l'ayant obligé de quitter la France, il chercha un refuge en Angleterre, et alla se fixer à Londres, espérant y trouver plus facilement qu'ailleurs les ressources dont il avait besoin; il se logea dans une maison de peu d'apparence et presque abandon-

née, mais dont la situation dans un quartier tranquille convenait à ses projets d'étude. Un jour qu'il en parcourait les appartements délabrés, il découvrit avec surprise que cette maison était celle qu'avait habitée Newton : dès le lendemain il fit insérer dans les papiers publics une lettre par laquelle il exprimait son étonnement du peu de prix que les Anglais semblaient attacher à la conservation de cet édifice ; il terminait cette lettre en annonçant qu'il se proposait de faire réparer cette maison à ses frais, comme un monument de sa reconnaissance pour la noble hospitalité que les Anglais accordaient aux Français émigrés. Quelques jours après, il reçut la visite du duc de Buccleugh, qui se déclara son protecteur, et lui fit obtenir une pension de la cour, avec la permission d'ajouter à son nom celui de *Newton*. Lablancherie dut à son caractère et à ses talents de nombreux amis ; il reçut des témoignages d'estime des plus grands seigneurs d'Angleterre, et mourut à Londres en 1811. Outre quelques brochures peu importantes qu'il a publiées pendant son séjour en Angleterre, on a de Lablancherie : I. *Extraits du journal de mes voyages, ou Histoire d'un jeune homme pour servir d'école aux pères et mères*, Paris, 1776, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, écrit en forme de lettres, présente le double tableau des suites d'une bonne et d'une mauvaise éducation. L'idée en est excellente ; mais l'exécution n'y répond pas. II. *Correspondance générale sur les sciences et les arts, ou Nouvelles de la république des lettres depuis 1778* : ce journal est devenu fort rare ; la collection forme 8 vol. in-4°. La première feuille parut le 22 janvier 1779 : il en devait paraître une par semaine ; mais il y a eu diverses interruptions et

des changements dans le titre. L'entreprise s'est continuée au moins pendant dix ans ; car Lalande y inséra, dans la feuille du 19 janvier 1788, un *Eloge de Boscovich* (Voyez le *Journal des Savants* de février 1792, pag. 113 de l'édition in-12). III. *Essai d'un tableau historique des peintres de l'école française depuis Jean Cousin en 1500 jusqu'en 1783*, ibid. in-4°. L'*Année littéraire* (1783, tom. v) a relevé plusieurs erreurs de cet ouvrage. W—s.

LABLANDINIÈRE (JACQUES-PIERRE COTELLE DE), continuateur des *Conférences d'Angers*, était né à Laval en 1709. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il fut successivement directeur au séminaire d'Angers, curé de Soulaïnes près la même ville, prieur de Ballée dans le Maine, et, en dernier lieu, doyen de la collégiale de Saint-Cloud et grand-vicaire et archidiacre de Blois. Il avait aussi le titre de second supérieur des prêtres du Mont-Valérien. Son premier écrit paraît être une *Lettre sur l'assemblée du clergé de 1755*, dans laquelle il se déclarait avec beaucoup de vivacité contre les opérations du parlement. Il y eut une sentence de la sénéchaussée d'Angers contre cette brochure, en date du 3 mars 1756 ; le curé de Soulaïnes donna des explications. Ce fut peu après, qu'il commença à travailler aux *Conférences d'Angers*, commencées par l'abbé Babin, et continuées par Vautier et Audibois de la Chalinière. Celui-ci était mort en 1759 ; et ce fut sans doute à cette époque que l'abbé de Lablandinière se chargea de la continuation ; dont il s'occupa le reste de sa vie. On remarque, dans les traités de morale sortis de sa plume, beaucoup d'ordre et de clarté, des applications judicieuses de l'Écriture et des Pères ;

une grande modération dans la décision des cas de conscience, et un attachement sincère à l'autorité. Longtemps curé, il fut toujours éloigné de cet esprit presbytérien qui, à l'époque où il écrivait, faisait assez de ravages et qui cherchait à affaiblir les droits de l'épiscopat. L'abbé de Lablandinière, au contraire, soutint toujours les prérogatives des pasteurs du premier ordre. Son zèle à cet égard lui attira les attaques des partisans des prétentions du second ordre. Maultrot, qui a tant écrit sur cette matière, et qui a porté plus loin qu'aucun autre son système anti-épiscopal, publia contre l'abbé de Lablandinière, entre autres, sa *Défense du second ordre*, 1787, 3 vol. in-12, et la *Défense des droits des prêtres dans le Synode*, 1789. Mais les raisonnements d'un avocat, homme de parti, n'ont point affaibli les décisions motivées d'un théologien éclairé et judicieux, qui fait profession de s'en tenir aux règles consacrées par la tradition. On n'a pas été plus heureux, en accusant Lablandinière d'avoir soutenu une morale relâchée, soit dans le traité des *actes humains*, soit dans les autres volumes des *Conférences* qui sont de lui. L'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* l'attaqua vainement sur ce point dans ses feuillets de 1785. Les *Conférences d'Angers* ont survécu à ces critiques, et jouissent d'une réputation méritée parmi les ecclésiastiques. L'assemblée du clergé de 1780 parla avec éloge des travaux de l'auteur, et lui accorda une pension de cent pistoles. On trouve, dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 3 avril 1788, une lettre de lui, où il s'explique sur le reproche de pluralité des bénéfices. En 1789, il répondit, dans un volume des conférences sur la hiérarchie, aux principaux arguments de Maultrot. Avec

de tels principes, il fut opposé à la constitution civile du clergé. Privé de son revenu, il fut accueilli par des personnes pieuses, et trouva un asile dans une maison appartenante à une religieuse respectable. C'est là qu'il mourut au commencement de 1795, à l'âge de quatre-vingt-six ans, estimé pour ses travaux, et aimé pour ses qualités de tous ceux qui l'avaient connu.

P—C—T.

LABLETTÉRIE. *V.* BLETTERIE.

LABODERIE. *Voy.* LEFÈVRE.

LABOETIE. *Voy.* BOETIE.

LABOISSIÈRE (JOSEPH DE LA FONTAINE DE), prêtre de l'Oratoire, naquit au château de la Boissière en Picardie, auprès d'Aumale, diocèse de Rouen. Il entra dans l'Oratoire en 1670, à l'âge de vingt-un ans. Après avoir fait un cours de théologie de trois ans en Sorbonne, il remplit avec beaucoup de distinction les divers emplois qui lui furent confiés dans l'enseignement public, et alla ensuite se fixer à Paris, pour s'y livrer au ministère de la prédication, qu'il exerça dans les premières chaires de la capitale jusqu'à sa mort, arrivée le 18 août 1732, des suites d'une rétention d'urine qui le tourmentait depuis plusieurs années. C'était un homme aimable, recherché dans toutes les sociétés. Sa conversation était intéressante, et il savait l'égayer par de bons mots dont on aurait pu former un recueil. Ses sermons ne lui firent pas dans le temps toute la réputation qu'il méritait, parce qu'il les débitait mal; mais ils gagnèrent beaucoup à l'impression, qui est la pierre de touche des ouvrages de ce genre. L'esprit s'y montre cependant trop à découvert; le style en est trop fleuri, et il manque d'onction. En voici la liste : I. *Carême*, Paris, 1731-1738, 3 vol. in-12. II. *Saints*, 1731-1738, 2 vol,

in-12. III. *Mystères*, 1731-1738, in-12. IV. Oraison funèbre de François Moïé, abbesse de St.-Antoine-des-Champs-lès-Paris, Paris, 1681. On l'a réimprimée dans le recueil de ses sermons. T—D.

LABOISSIÈRE (SIMON HERVIEU DE), prêtre, né à Bernay en 1707, étudia d'abord dans cette petite ville de Normandie, puis à l'université de Caen. Ordonné prêtre à Lisieux, il n'entra point dans le ministère, et ; étant venu à Paris en 1740, il y remplit les diverses fonctions qui n'exigent point de pouvoirs ; car il eut bientôt rétracté la signature du formulaire qu'il avait souscrit à son ordination, et il s'était jeté dans les disputes du jansénisme. Il publia : I. *Préservatif contre les faux principes et les maximes dangereuses établis par M. de Mongeron pour justifier les secours violents*, 1750, in-12. II. *Traité des miracles*, 1763, 2 vol. in-12. III. *De l'esprit prophétique*, 1767, in-12. IV. *Défense du traité des miracles contre les quinze lettres*, 1769, in-12. V. *Contradictions du livre intitulé : De la philosophie de la nature*, 1776, in-12. VI. *De la vérité, et des devoirs qu'elle nous impose*, 1777, in-12. VII. *Double hommage que la vérité exige*, 1780, in-12. Ces deux derniers écrits sont posthumes, et annoncent un homme livré aux plus fortes préventions pour la cause de l'appel. Son *Traité des miracles* souffrit d'ailleurs des contradictions. P—C—T.

LABORDE (VIDIEN), né à Toulouse en 1680, y reçut une excellente éducation sous les yeux de son père, littérateur estimé, et entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1699. Les talents qu'il développa dans son cours de théologie, dans la chaire de philosophie à Vendôme, et dans les

conférences publiques qu'il fit à Tours sur l'histoire ecclésiastique, le firent appeler, en 1708, à Saint-Magloire, pour y être directeur de ce séminaire. Pendant son séjour dans cette maison, il publia plusieurs écrits polémiques sur les affaires du temps : I. *Lettre au cardinal de Noailles, touchant les artifices et intrigues du P. Tellier, et quelques autres jésuites, contre son Éminence*, 1711, in-12. II. *Examen de la constitution Unigenitus, selon la méthode des géomètres*, 1714, in-12. Ce petit ouvrage avait pour objet de combattre le système des explications concernant la bulle *Unigenitus*. III. *Le Témoignage de la vérité dans l'Eglise, où l'on examine quel est ce témoignage tant en général qu'en particulier, au regard de la dernière constitution, etc.*, 1714, in-12. Ce livre, plus considérable que le précédent, tendait à prouver l'irrégularité de tout ce qui se faisait en faveur de la constitution *Unigenitus*. Le parlement et l'assemblée du clergé de 1715 le condamnèrent ; et il fut depuis manqué à l'auteur l'évêché de Perpignan ; auquel le régent était disposé à le nommer (1). Le P. Daniel le combattit avec beaucoup de vivacité. Le ministre Basnage crut pouvoir tirer avantage en faveur des protestants, de quelques-unes de ses asserptions. Des théologiens, amis de l'auteur, y reprirent même des expressions inexactes sur ce qu'il donnait une trop grande importance au jugement du petit nombre des pasteurs dans les temps de troubles, et aux réclamations des simples fidèles dans les matières contestées. Il désa-

(1) Le régent avait promis au maréchal de Noailles, gouverneur de Roussillon, de nommer à ce siège le sujet qu'il lui présenterait, *fût-ce le diable* ; mais quand on lui demanda l'évêché pour l'auteur du *Témoignage de la vérité*, il refusa, en disant : « Oh ! pour celui-là, il est pire que le diable. »

tous ces conséquences, revit son ouvrage, et l'augmenta de près de moitié. C'est dans ce nouvel état que le livre a été réimprimé en 1754, 2 vol. in-12. En 1716, le P. Laborde fut envoyé à Rome avec l'abbé Chevalier par le régent et par le cardinal de Noailles, pour engager Clément XI à donner des explications à sa bulle. C'était le P. Laborde qui tenait ordinairement la plume, tant pour les dépêches de la cour que pour les mémoires qu'il fallait quelquefois présenter au pape. Il a composé un journal historique de cette infructueuse négociation. Après un séjour de dix-huit mois à Rome, le P. Laborde revint à Paris, où il fut successivement supérieur de St.-Magloire, visiteur de sa congrégation, et assistant du général. En 1721, le cardinal de Noailles l'attira auprès de sa personne; et il résida à l'archevêché jusqu'en 1729, époque de la mort de cette éminence, dont il avait dirigé toutes les démarches, soit dans son appel, soit dans la révocation de ce même acte. L'abbé Goujet, et, après lui, la plupart des biographes attribuent au P. Laborde un mémoire composé en 1733, après la mort du P. de Latour, général de l'Oratoire, pour obtenir du gouvernement la liberté entière de l'assemblée chargée de lui donner un successeur. Goujet ajoute que le cardinal de Fleury en fut tellement frappé qu'il ne put retenir les marques de son admiration, et qu'il se fit lire, jusqu'à trois fois, le portrait de la congrégation, dans lequel, en représentant les services que l'Oratoire avait rendus depuis son établissement, l'auteur peignait ceux que cette congrégation était encore en état de rendre, si elle n'était point traversée par ses ennemis. Il est bien certain que le P. Laborde eut une très grande influence dans l'assemblée de 1733,

où fut élu le P. Lavalette; mais nous n'avons rien découvert qui puisse justifier l'anecdote rapportée par l'abbé Goujet. Le portrait de l'Oratoire dont il parle, ne se trouve que dans un mémoire imprimé en 1746, relatif à l'assemblée qui eut lieu cette année-là; et la date de ce mémoire, postérieure de quelques années à la mort du cardinal de Fleury, ne peut convenir à l'anecdote citée. Comme ce mémoire est extrêmement rare, nous croyons devoir en rapporter ici le titre : *Mémoire sur une prétendue assemblée générale de l'Oratoire, qu'on se propose de tenir au mois de septembre prochain, et sur le caractère du témoignage que l'église attend, soit de la part des prêtres qui ont droit de députer aux assemblées générales, soit de la part des simples confrères*, in-4°. de 16 pages. Le P. Laborde passa les dernières années de sa vie, tantôt dans la maison de Saint-Honoré, tantôt dans son prieuré d'Aumont sous Montmorency, ne paraissant plus alors mettre la même vivacité dans les affaires de la bulle. Son zèle se ranima à l'apparition du livre du P. Pichon. C'est à ce zèle qu'on doit les instructions pastorales de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, et de M. de Bezons, évêque de Carcassonne, contre la doctrine de ce jésuite. En travaillant à la seconde partie de cette dernière pastorale qui n'a point été terminée, il mourut la plume à la main, le 5 mars 1748; c'était un homme capable et instruit, mais vif et ardent. Il revint cependant de son opposition à la bulle, l'accepta et contribua même à la faire accepter. Outre les ouvrages dont on a parlé, on a encore de lui : I. *Lettre d'un gentilhomme de Provence à M. S. M. D.*, etc., 1721, in-12. C'est une justification des PP. de l'Oratoire de

Marseille, au sujet des inculpations répandues contre eux, sous le nom de M. de Belsunce, évêque de cette ville, relativement à leur conduite pendant la peste de 1720. II. *Principes sur l'essence, la distinction et les limites des deux puissances spirituelle et temporelle*, ouvrage composé en 1731, mais qui n'a vu le jour qu'après la mort de l'auteur, avec une préface de l'éditeur, 1753, in-12. Comme le P. Laborde n'avait point destiné cet ouvrage à l'impression, il n'y avait pas mis la dernière main : les éditeurs doivent partager les reproches qu'on lui a faits d'avoir trop restreint les droits de la puissance spirituelle. L'ouvrage reparut la même année à Breslau, 1753, in-8°, avec une traduction polonaise en regard du texte. Il fut vivement attaqué par le P. Eusèbe Amort, condamné par le clergé de France, et prohibé à Rome en 1755, en même temps que l'*Histoire du peuple de Dieu*, mais avec des qualifications plus sévères. III. *Retraite de dix jours en forme de méditations sur l'état de l'homme sans Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, pour se disposer à célébrer saintement la fête de Noël*, 1755. IV. *Conférences familières sur les dispositions nécessaires pour recevoir avec fruit le sacrement de pénitence*, Paris, 1757, in-12. Ces conférences, faites pendant le carême de 1739, dans l'église de l'Oratoire, sont au nombre de onze, et forment un traité complet sur les différentes parties de la pénitence ; elles sont suivies d'une conférence sur la passion de Notre Seigneur. La réputation du P. Laborde avait attiré à ses conférences un prodigieux concours de personnes de tout rang et de tout état, parmi lesquelles on distinguait des princes et des princesses du sang.

On a encore de lui plusieurs mémoires imprimés dans le procès que les Pères de l'Oratoire eurent au Conseil avec M. de Montmorin, évêque de Langres, au sujet du séminaire de cette ville. Pendant son séjour à Saint-Magloire, il avait eu beaucoup de part aux *Grandes Hexaples*, et à plusieurs autres ouvrages qui furent composés dans cette maison, contre la constitution *Unigenitus*. Il est auteur de divers mandements et instructions pastorales du cardinal de Noailles, et de M. Bossuet, évêque de Troyes. Enfin on lui attribue un écrit intitulé : *Question curieuse sur le figurisme*, et un *Mémoire contre les convulsions*. T—D.

LABORDE. Voy. BORDE.

LABOREAU (JEAN-BAPTISTE), né en 1752 à Saint-Claude, en Franche-Comté, annonça de bonne heure d'heureuses dispositions pour le dessin. Il fit de bonnes études au collège de sa ville natale, vint ensuite à Paris, et passa en Angleterre, où il vécut quelque temps du produit de son crayon. L'ambassadeur de France ayant été à même d'apprécier ses talents, se l'attacha comme secrétaire. Après un séjour de quinze ans à Londres, Laboreau revint à Paris, où il obtint un emploi dans l'administration des domaines. Il est mort, receveur à Sens, le 20 décembre 1814, âgé de soixante-deux ans. Il avait publié, sous le voile de l'anonyme, une traduction du *Précis philosophique et politique de l'Angleterre*, Londres, 1776, 2 vol. in-12. Il annonce dans la préface que cet ouvrage est généralement attribué en Angleterre à lord Lyttelton ; mais on sait qu'il est d'Olivier Goldsmith. M^{me}. Brissot en a donné une nouvelle traduction sous ce titre : *Lettres philosophiques et politiques sur l'histoire d'Angle-*

terre, Paris, 1786, 2 vol. in-8°. (V. Oliv. GOLDSMITH.) W—s.

LABOTTIÈRE (JACQUES), imprimeur-libraire à Bordeaux, sa patrie, y est mort en 1798, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il a été long-temps le principal rédacteur des *Affiches et Annonces de Bordeaux*. Ce n'est pas un grand titre dans la république des lettres : mais Labottière voulait être utile à ses concitoyens ; et il le fut encore davantage, peut-être, en publiant l'*Almanach des laboureurs* et l'*Almanach historique de la province de Guienne*, qui parut pour la première fois en 1760, in-12. Les tables de la *Bibliothèque historique de France* donnent à Labottière le prénom d'Antoine.

A. B—T.

LABOUREUR (JEAN LE), l'un des écrivains qui ont le plus contribué à éclaircir l'histoire de France, naquit en 1623 à Montmorency : son père et son aïeul avaient possédé successivement la charge de bailli de cette terre. Il montra dès son enfance beaucoup d'ardeur pour l'étude, et s'appliqua particulièrement à la lecture des anciennes chartes et des autres documents historiques qu'il pouvait se procurer. Après la mort de son père, il vint se fixer à Paris, et acquit une charge de gentilhomme - servant de Louis XIV ; place qui lui laissait les loisirs nécessaires pour se livrer à son goût pour les recherches, et qui lui facilitait l'entrée de toutes les archives. Il fut désigné pour accompagner la maréchale de Guébriant dans son ambassade en Pologne, où elle conduisait la princesse Marie de Gonzague, fiancée à Wladislas VII (V. GUÉBRIANT, tom. XIX, pag. 8). Ce fut au retour de ce voyage qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Peu de temps après, il fut nommé l'un des aumôniers du Roi, et

pourvu du prieuré de Juigné. La réputation que lui acquirent ses travaux lui mérita la bienveillance du Roi, qui, par une distinction particulière, le nomma, en 1664, commandeur de l'ordre de Saint-Michel. Il mourut à Paris, dans le courant du mois de juin 1675. Ses manuscrits passèrent à Clairembaud, généalogiste de l'ordre du St. - Esprit ; mais on ne voit pas qu'il en ait fait usage. On a de Le Laboureur : I. *Les Tombeaux des personnes illustres, avec leurs éloges, généalogies, armes et devises*, Paris, 1642, in-fol. Cette édition est la seule ; et c'est par erreur que le P. Lelong et les biographes qui l'ont copié, en citent une de 1641, in-4°. L'ouvrage contient bien des particularités curieuses ; mais l'auteur ayant acquis de nouveaux renseignements sur les familles dont il y est parlé ; témoigna le regret d'avoir mis trop d'empressement à le publier. II. *Relation du voyage de la reine de Pologne, et du retour de la maréchale de Guébriant, ambassadrice extraordinaire*, etc., Paris, 1647, in-4°. Elle est très intéressante, et renferme bien des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. III. *Histoire du comte de Guébriant, maréchal de France*, etc., Paris, 1656, in-fol. Le Laboureur composa cette histoire d'après les mémoires originaux laissés par ce seigneur, et y ajouta une grande quantité de faits tirés de documents officiels, ainsi qu'une généalogie de la maison de Budes. IV. *Les Mémoires de Michel Castelnau*, ibid., 1659, 2 vol. in-fol. Castelnau avait décrit avec beaucoup de franchise, mais trop succinctement, les événements importants dont il avait été le témoin. Le Laboureur a éclairci les passages obscurs de ces mémoires, par des notes puisées aux meilleures sources, et les a rendus ainsi l'un des ouvrages les plus inté-

ressants à consulter pour l'histoire des guerres religieuses qui désolèrent la France dans le xvi^e. siècle (V. CASTELNAU, tom. VII, pag. 328). V. *Histoire de Charles VI, roi de France, trad. du latin d'un auteur contemporain, religieux à l'abbaye de Saint-Denis, et illustrée de plusieurs commentaires tirés des originaux de ce règne*, ibid., 1663, 2 vol. in-fol. Cette histoire, attribuée à Benoît Gentien (V. GENTIAN, tom. XVII, pag. 97), finit à l'an 1416; elle a été continuée par Le Laboureur, d'après les *Mémoires* de Jean Lefevre, jusqu'à l'année 1422, qui termine le règne de Charles VI: mais on regrette qu'il n'ait point publié les Commentaires qu'il annonçait, et qui devaient contenir un grand nombre de pièces curieuses. VI. *Tableau généalogique des seize quartiers de nos rois, depuis St.-Louis*, ibid., 1683, in-fol. Cet ouvrage a été publié, après la mort de l'auteur, par le P. Meunestrier, qui y a ajouté un *Traité de l'origine, de l'usage et de la pratique des lignes et des quartiers*. Le Laboureur est aussi l'auteur de la *Généalogie de la Dufferie*, imprimée sous le nom de D'Hozier. Parmi les manuscrits qu'avait laissés Le Laboureur, on distingue une *Histoire de la pairie de France*, conservée en original à la Bibliothèque du Roi. Fontette, et après lui M. Barbier (*Dict. des anonymes*, n^o. 2702), pensent que cet ouvrage est celui qui a été imprimé sous ce titre, *Histoire de la pairie et du parlement*, Londres (Rouen), 1753, 2 vol. in-12, et que les lettres initiales D. B. qu'il porte au frontispice ont fait attribuer au comte de Boulainvilliers. Jean Le Laboureur fut éditeur des deux derniers volumes des *Mémoires* de Sully. On a encore publié de lui, en 1768, une *Lettre inédite sur les historiens*

de France; mais il y a lieu de croire qu'elle n'est pas son ouvrage, parce qu'il y est cité lui-même. (*Journ. des Sav.*, décembre 1768, pag. 903.) On peut consulter, pour plus de détails, sa *Vie*, par le P. Lelong, dans le tom. III de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique*. Elle a été insérée dans le tome XIV des *Mémoires* de Nicéron, et dans le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759. W—s.

LABOUREUR (LOUIS LE), poète très médiocre, était frère aîné du précédent; il naquit vers 1615 à Montmorenci, et remplaça son père dans la charge de bailli de ce duché. Il avait beaucoup d'affection pour son frère; il le dirigea dans ses études, et composa la préface de son premier ouvrage (le *Tombeau des personnes illustres*). L'abbé de Marolles, qui avait vécu dans son intimité, dit que Le Laboureur était digne de l'estime des plus honnêtes gens, pour son esprit et pour la générosité de ses sentiments. Il mourut dans la terre de Montmorenci, le 21 juin 1679. On a de lui : I. *Les Victoires du duc d'Enghien* (le grand Condé), en trois divers poèmes, Paris, 1647, in-4^o. II. *Charlemagne, poème héroïque*, ibid., 1664, in-8^o; 1666, 1687, in-12. Le Laboureur le dédia au prince de Condé, qui, après en avoir lu quelque chose, donna le livre à Pacolet, son valet-de-chambre, à qui il renvoyait ordinairement les ouvrages qui l'ennuyaient. C'est ce trait que Boileau a eu en vue dans les derniers vers de sa ix^e. épître :

Mais malheur au poète insipide, odieux,
Qui viendrait le glacer d'un éloge ennuyeux, etc.

Il est évident qu'*odieux* n'a été amené là que par la nécessité de la rime, et que Boileau ne regardait pas comme haïssable un honnête homme, parce qu'il faisait de mauvais vers. III. La

Promenade de St.-Germain, dédiée à M^{lle}. de Scudery, Paris, 1669, in-12; cet ouvrage est en prose mêlée de vers. IV. *Les Avantages de la langue française sur la langue latine*, ibid., 1669, in-12. Il avait adressé cette dissertation à M. de Montmort, qui la communiqua au baron de Sluse: celui-ci y répondit par deux lettres, dans lesquelles il cherche à soutenir les prérogatives du latin. Le Laboureur traduisit ces lettres, et y ajouta quelques observations. Samuel Sorbière publia ce recueil, qui est assez intéressant, avec une préface. Dans la table du *Dictionnaire des anonymes*, l'ouvrage est attribué, par inattention, à Jean le Laboureur. W—s.

LABOUREUR (CLAUDE LE), prévôt de l'abbaye de l'Isle-Barbe, près de Lyon, né vers 1601, s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Il abandonna dès l'entrée une carrière qu'il pouvait suivre avec succès, et embrassa l'état ecclésiastique. Un ami de sa famille lui ayant procuré la prévôté de l'île Barbe, il se retira dans cette célèbre abbaye, et s'occupa de rassembler les documents historiques échappés aux guerres civiles et aux ravages du temps. Une querelle qu'il eut avec le chapitre de Lyon, au sujet de ses prérogatives, lui suscita des ennemis puissants. Ne pouvant conjurer l'orage qui s'était formé contre lui, il résigna son bénéfice, et chercha un asile dans la maison de l'Oratoire à Valence: il revint à Lyon au bout de quelques mois, y publia quelques ouvrages, s'y fit de nouveaux ennemis, et vint enfin habiter Paris, où l'on conjecture qu'il mourut dans un âge très avancé. Il vivait encore en 1682. «C'était, dit un contemporain (*Notes manuscrites*

de J.-J. Chifflet), un homme fort chaud et fort entier dans ses opinions.» On a de lui: I. *Notes et corrections faites sur le bréviaire de Lyon*, 1643, in-8°. L'auteur maltraitait le chapitre de l'église de Lyon; il se vit en butte à des persécutions dont il ne se mit à couvrir qu'en résignant sa prévôté. II. *Les mazures de l'abbaye de l'Isle-Barbe-lès-Lyon*, 1661-81-82, 3 parties in-4°; c'est l'histoire de tout ce qui s'est passé dans ce célèbre monastère. Arroy attaqua ces deux ouvrages. (*Voy. ARROY.*) III. *Discours sur l'origine des armes*, contre le P. Ménestrier, 1658, in-4°; l'auteur y critique l'ouvrage composé par ce jésuite sur le même sujet et sous le même titre. IV. *Lettre apologétique de C. L. L.*, etc., contre les lettres de C. F. Ménestrier, in-4°; c'est une réplique à la réponse que Ménestrier avait faite à l'ouvrage précédent. V. *Histoire généalogique de la maison de Ste.-Colombe et autres maisons alliées*, 1673, in-8°. Plusieurs biographes ont écrit que Claude le Laboureur était oncle de Jean le Laboureur; D'Hozier a remarqué le premier qu'il était son cousin. W—s et A. B—T.

LABOURLIE, *Voy. BOURLIE*.

LABOURLLOTTE (CLAUDE), l'un des plus braves capitaines de son temps, était né dans un village du comté de Bourgogne (1), d'une famille très obscure. Il avait appris un peu de chirurgie; et il entra comme *barbier* au service du comte de Mansfield, qui se chargea de sa

(1) On dispute encore, dit Bayle, s'il était Lorrain ou Franc-Comtois. L'auteur de la Vie de l'archiduc Albert convient que le nom de Claude favorise les Comtois; mais une raison plus forte, c'est que la Franche-Comté était alors sujette de l'Espagne, et qu'elle lui fournissait un grand nombre d'excellents soldats.

fortune. On a dit, mais sans preuve, que ce fut par un crime qu'il gagna les bonnes grâces du comte. Suivant quelques auteurs, Labourlotte l'aurait débarrassé de sa femme, dont la jalousie et la mauvaise humeur le fatiguaient beaucoup. Grotius n'en parle que comme d'un bruit populaire (*dictus uxorem ejus sustulisse* (Hist. de reb. Belgicis, lib. ix, ad ann. 1600); et l'on trouvera sans doute qu'il eût mieux fait de ne pas le répéter. Labourlotte embrassa l'état militaire, et parvint au grade de colonel des gardes wallonnes; il poussait la bravoure jusqu'à la témérité, et ne semblait se plaire que dans les entreprises périlleuses. Il fut blessé au siège de Noyon, à celui d'Ardres et dans d'autres occasions. Après la bataille de Nicuport, il fit entrer dans la place un secours qui en empêcha la réduction; il fut tué quelques mois après d'un coup de mousquet, le 24 juillet 1600, dans un retranchement, entre Bruges et le fort Isabelle. Il fut enterré dans l'église de Lapogne, sous une tombe chargée d'une épitaphe honorable. Le roi d'Espagne l'avait anobli en récompense de ses services. W—s.

LABRADOR (JUAN), peintre espagnol de l'école de Séville, naquit en Estramadure dans les premières années du xvi^e. siècle. Palomino dit qu'il tira son nom de la profession de laboureur qu'il exerçait avant de se livrer à la peinture; il paraît plus certain qu'il se nommait effectivement Labrador, nom assez commun dans sa province. Labrador entra dans l'école de Morales, surnommé *el Divino*; mais il ne peignit que des objets de nature morte, et il a mérité d'être placé parmi les premiers peintres de fleurs. On voit de lui dans le palais du roi d'Espagne, à Madrid, deux corbeilles

de fleurs exécutées par suite d'un défi qu'il avait porté à tous les artistes qui, à cette époque, travaillaient dans son genre. La victoire lui demeura; et il est difficile en effet de voir des tableaux où le contraste des couleurs, la savante disposition des groupes de fleurs, la délicatesse du feuillage, la vérité et la transparence des tons, soient réunis à un aussi haut degré. Labrador peignait en outre des fruits, des intérieurs, des trompe-l'œil, avec un soin et un fini aussi précieux que celui qu'il mettait à ses tableaux de fleurs. Ses ouvrages sont extrêmement recherchés en Espagne. Labrador mourut à Madrid en 1600, dans un âge très avancé. P—s.

LABRE (Le vénérable BENOIT-JOSEPH), personnage remarquable dans le xviii^e. siècle par sa pauvreté volontaire et évangélique, naquit le 26 mars 1748, au village d'Amette, diocèse de Boulogne-sur-Mer, d'une famille de cultivateurs aisés et honnêtes. Il était l'aîné de quinze enfants; et au lieu d'être destiné de bonne heure à embrasser l'état de son père, il reçut d'un oncle, curé d'Erin, une éducation religieuse, qui plia son caractère ardent à la soumission et à la règle. La solitude qu'il cherchait dès-lors pour se livrer à la lecture et à la prière, annonçait qu'il avait besoin de combattre, par une occupation active, la vivacité de son tempérament; ce qui montre combien il importe que la religion et le travail soient unis dans l'éducation. On verra que les exercices religieux ne purent suffire à l'activité inquiète du jeune Labre. Il s'était formé un petit oratoire, non pour jouer comme les autres enfants, mais pour s'exercer, par des actes de piété, à vaincre ou à modérer ses desirs. Déjà il se privait du nécessaire pour porter en secret à

une pauvre femme, ou passer à un malheureux, par les barreaux de sa fenêtre, une portion de sa nourriture. Les œuvres du Père Lejeune, qu'il trouva parmi les livres de son oncle, et surtout le sermon sur le petit nombre des élus, l'ayant frappé, le décidèrent aux austérités de la vie pénitente et retirée. Cependant sa piété active lui fit exercer son zèle dans une épidémie, où il partagea ses soins avec son oncle, qui mourut victime de ce fléau. Laisé à lui-même, sans aucune disposition pour prendre un état dans le monde, mais au contraire porté à préférer tout ce qui pouvait l'en éloigner, il demande et arrache à ses parents leur consentement au projet d'entrer à la Trappe. Mais un âge trop jeune et une constitution trop faible s'opposant à son admission, il passa à une première chartreuse, où une règle trop douce ne lui permet pas de rester; puis à une maison plus sévère, d'où, après les premiers exercices, il sort de même pour entrer à Sept-Fonts. Dans cette nouvelle Thébaïde, les austérités l'affaiblissent sans diminuer ses inquiétudes, dont il ne pouvait, comme Saint-Jérôme, se distraire par des occupations studieuses. Labre est encore forcé de quitter ce monastère, non en perdant tout espoir de vivre dans le cloître, comme l'affirme son biographe Marconi, mais en conservant le désir d'entrer dans un monastère de Trapistes en Italie, ainsi que l'annonce Labre lui-même dans une lettre écrite du Piémont en 1770 à ses parents, auxquels il fait en quelque sorte ses derniers adieux. Cependant il parcourut l'Italie et ne rentra point dans le cloître. S'étant rendu à Notre-Dame de Lorette, et de là dans Assise, la patrie de Saint-François, une dévotion vive le saisit: il conçut l'idée de visiter les lieux consacrés par de pieux souvenirs; et

malgré la maxime de l'auteur de l'Imitation, *Qui multum peregrinantur, raro sanctificantur*, un moyen de dissipation pour d'autres devient pour lui un exercice utile. La réunion des objets propres à nourrir son activité, le retint néanmoins plusieurs mois à Rome, mais ne put encore fixer son agitation. Il reprit ses voyages, et il alla vénérer à Fabriano le tombeau du fondateur des Camaldules. De retour à Rome, après chacune de ses excursions, il en repartait chaque année, d'abord pour visiter la Notre-Dame de Lorette ou celle des Ermites d'Ensiedlen, pèlerinages qu'il affectionnait particulièrement. De là, on le voit parcourir, de 1771 à 1772, le royaume de Naples; en 1773 et 1774, la Toscane, la Bourgogne et la Suisse; enfin, en 1775, les lieux de dévotion les plus renommés de l'Allemagne, marchant le plus souvent nu-pieds en hiver comme en été, vêtu d'un manteau presque en lambeaux, sans compagnon de voyage pour n'être pas distrait, et sans provision pour le lendemain. Il vivait d'aumônes, mais ne mendiait point, ne gardait rien au-delà de ses besoins, et partageait avec un plus pauvre ce que la bienveillance lui donnait. Son air de douceur et sa piété, malgré un extérieur rebutant, excitaient l'intérêt; mais s'il s'apercevait qu'il était remarqué, il se déroba aux regards, et changeait de route ou de séjour. Après six années de pèlerinage, ayant épuisé ce genre d'exercices qui consumait ses forces, rentré dans Rome en 1776, il n'en sortit plus que pour faire tous les ans un voyage à Lorette. Désormais, parcourant les églises, les hospices, les couvents et les bibliothèques de Rome, il s'y consacrait à la prière ou à des vœux pour ses semblables, aux consolations et au soulagement des ma-

lades, à la méditation et à la retraite. A l'instar de celui qui n'avait pas même où reposer sa tête, il n'eut durant plusieurs années d'autre gîte qu'un enfoncement pratiqué dans les ruines du Colysée, et d'autre lit que le bord d'un mur, où une pierre lui servait d'oreiller. Pour ses repas, bien plus humble dans sa pauvreté que le philosophe mendiant de Sinope, il allait, muni d'une écuelle de bois, recevoir, le dernier en silence, la portion des pauvres, distribuée chaque jour à la porte des couvents. Dans les églises où il se rendait fréquemment pour se recueillir, il se tenait le plus souvent immobile et à genoux, malgré une tumeur douloureuse que cette position prolongée avait occasionnée. Une enflure qui lui survint à la suite d'un état inactif succédant à des courses pénibles, le fit transporter à l'hospice Mancini, où, après sa guérison, il continua d'être reçu toutes les nuits, et où il redoublait ses soins pieux auprès des malades. Dévoré par le zèle de la charité, qui était l'objet de ses prières et de ses veilles, souvent Labre, au chevet du lit du pauvre agonisant, s'occupait de lui adoucir le dernier passage par ses discours, qui le consolait, et en même temps édifiaient les autres. A la bibliothèque de la Minerve, où il allait quelquefois lire et méditer les Pères, il attendait debout et patiemment le livre qu'il avait demandé. A voir son extérieur pauvre et misérable, on ne faisait nulle attention à lui; mais en observant son air recueilli et son visage serein, on était ramené vers lui, et on le regardait comme un sage. En effet, en 1782, l'humble serviteur de Dieu, ayant découvert l'intérieur de son âme à l'abbé Marconi, lecteur du Collège Romain, celui-ci, frappé des lumières de son pénitent, et admirant les développe-

ments qu'il lui donnait des vérités les plus relevées, lui demanda s'il avait étudié la théologie : *Moi, mon père, lui répondit Labre avec simplicité, je ne suis qu'un pauvre ignorant.* Loin de s'excuser en accusant les autres, il déplorait avec larmes, dit son directeur, les peines de ses frères, qu'il eût voulu expier par ses souffrances corporelles, comme il avait lui-même acheté la paix de l'âme par tant de privations. Etant tombé évanoui sur une des marches de l'église de Notre-Dame-des-Monts, où il était resté toute la matinée, il fut recueilli dans une maison voisine, celle de François Zaccarelli, son ami et son bienfaiteur : il y mourut, le mercredi-saint, 16 avril 1785, à l'âge de trente-cinq ans, sans agonie et sans douleur. A peine l'humble pauvre, qu'on ne regardait pas, et qui était comme enseveli dès son vivant, a-t-il expiré, qu'on entend retentir tout-à-coup dans les places publiques de Rome, ce cri : *E morto il santo* (Le saint est mort). Le peuple accourt; le pasteur de l'église que fréquentait le défunt, réclame, et les pasteurs de deux églises qui se prétendent sa paroisse, se disputent l'honneur de l'enterrer. Le concours s'accroît. Des personnes de toute condition veulent voir et toucher le corps de celui dont on dédaignait d'approcher. Ses vêtements sont bientôt mis en pièces, et les morceaux recueillis comme des reliques. Le corps du serviteur de Dieu, pour la satisfaction du peuple, reste déposé dans l'église de Notre-Dame-des-Monts, jusqu'au jour de Pâques, pour être inhumé près du grand autel. Cependant les hommages redoublent. On vient prier, à sa tombe, non pour lui, mais pour soi-même. Un procès-verbal dressé par le commissaire pontifical, assisté d'un notaire et d'un médecin, annonce que des

guérisons se sont opérées à son tombeau. Leur publication, et celle d'une liste nombreuse de semblables bienfaits, proclamés non-seulement à Rome, mais dans le reste de l'Italie et en France, ont un tel éclat, que des ordres sont donnés pour commencer les informations préliminaires de la procédure relative à la béatification du serviteur de Dieu, qu'un décret de la congrégation des rits autorise préalablement à qualifier du titre de *Vénérable*. Les peintres, les graveurs, multiplient les portraits de Labre, d'après le plâtre modelé sur sa figure immédiatement après sa mort. Plusieurs biographes reproduisent sa *Vie*, entre autres l'abbé Marconi, son confesseur : celle-ci a été traduite de l'italien en français par Roubaud, Paris, 1784, in-12. Il a été publié en français, Paris, 1796, in-8°, une *Relation* écrite par un ancien ministre anglican (M. Thayer), qui, témoin de tout ce qu'il avait vu et appris, rend solennellement hommage à la religion et aux vertus du serviteur de Dieu, et devient lui-même en Amérique un zélé missionnaire catholique. On peut voir aussi le *Mandement* de l'évêque de Boulogne, du 3 juillet 1783. On montre encore à Rome la chambre où mourut ce vénérable; et l'on voit à son tombeau, entre autres objets appendus dans l'église, la canne avec laquelle un particulier, ayant vu Labre remettre à un autre pauvre l'aumône qu'il venait de lui faire, le frappa violemment (1), sans que le généreux Labre dont le caractère était la résignation et la patience, ait donné au-

cun signe de plainte ou de ressentiment.

G—CE.

LABRETECHE. *Voy.* BRETECHE.

LABROSSE. *Voy.* BROSSE.

LABROUE. *Voy.* BROUE.

LABROUSSE. *Voy.* BROUSSE.

LABRUYÈRE. *Voy.* BRUYÈRE.

LACAILLE. *Voy.* CAILLE.

LA CALLEJA (ANDRÉ DE), peintre d'histoire, naquit à Rioja en 1705, et vint à Madrid, où il entra dans l'école de Jérôme de Esquera. Il s'y fit bientôt remarquer d'une manière tellement avantageuse, qu'on le chargea de continuer, sur les dessins de Miguel Menendez, les beaux tableaux dont cet artiste devait décorer le couvent de St.-Philippe-le-Royal. Philippe V ayant conçu le dessein d'établir à Madrid une académie des beaux-arts, notre artiste fut désigné par ce prince pour présider l'assemblée chargée d'en rédiger les règlements. L'ouverture de cette académie n'eut lieu qu'en 1752, sous le règne de Ferdinand VI, qui en nomma La Calleja directeur en exercice, et l'honora en même temps du titre de son peintre. En 1754, la compagnie qu'il dirigeait, le chargea à l'unanimité de faire le portrait du ministre Joseph de Carbajal, connu par la protection éclairée qu'il accordait aux arts. Enfin en 1778 il fut admis parmi les académiciens de Valence, et nommé en même temps, par le roi Charles III, directeur général de l'académie de St.-Fernand. Durant les dernières années de sa vie, cet habile artiste ne se livra plus qu'à la restauration des tableaux du roi d'Espagne. Ce genre de talent sans doute est bien inférieur à celui qu'exige la composition de la peinture la plus médiocre; mais la manière supérieure dont il s'acquitta de ces restaurations, et le respect avec lequel il

(1) Ce particulier avait d'abord pensé que Labre dédaignait son aumône comme trop peu considérable; et en lui appliquant un coup de canne, il lui avait dit avec humeur : « Croyais-tu donc, misérable, que j'allais te donner un sequin ? »

retouchait les tableaux qui lui étaient confiés, doivent lui assurer une place parmi les artistes recommandables. La Calleja mourut le 2 janvier 1785.

P—s.

LACALPRENÈDE. Voy. CALPRENÈDE.

LACARRY (GILLES), savant jésuite, né en 1605, dans le diocèse de Castres, est un des membres de cette société célèbre, qui ont rendu le plus de services à l'histoire. Chargé de l'enseignement de la rhétorique, puis de la philosophie et de la théologie, il fut fait ensuite recteur du collège de Cahors, qu'il administra pendant un grand nombre d'années, avec autant de zèle que de succès. Il se retira vers la fin de sa vie, à Clermont-Ferrand, où il continua de partager son temps entre l'étude et la pratique de ses devoirs. Il mourut en cette ville le 25 juillet 1684, dans sa 79^e. année. Le P. Lacarry était très laborieux, comme on peut en juger par le grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés, et parmi lesquels on distingue : I. *Historia romana à Jul. Cæsare ad Constantinum magnum per munismata*, Clermont, 1671, in-4°. L'introduction contient des remarques utiles sur les médailles anciennes, dont le P. Lacarry regardait la connaissance comme nécessaire à l'explication de plusieurs passages des Stes. Écritures. II. *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, ibid., 1672, in-4°. Cette histoire est succincte, mais fort estimée. L'auteur, après avoir déterminé les différentes divisions qu'éprouvèrent successivement les Gaules sous l'empire des Romains, donne l'histoire chronologique des préfets chargés de leur administration, depuis J. César jusqu'à l'an 536. III. *Epitome historiæ regum Franciæ ex D. Petavio excerpta*, ibid.,

1672, in-4°. On trouve à la fin la *Relation* de l'expédition de Louis XIV contre les Hollandais, en 1672.

IV. *Historia christiana imperatorum, consulum et præfectorum prætorii Orientis, Italiæ, Illyrici et Galliarum*, etc., ibid., 1675, in-4°.

L'auteur y a inséré l'*Abrégé* de Sextus Rufus, avec des notes. V. *Historia Coloniarum à Gallis in exteras nationes missarum, tum exterarum nationum coloniarum in Gallias deductæ*, etc., ibid., 1677, in-4°. Cet ouvrage curieux et intéressant est divisé en cinq livres : dans le premier, l'auteur traite successivement des colonies fondées par les Gaulois en Allemagne, en Pologne, dans la Poméranie, la Prusse, la Lithuanie, la Livonie et une partie de la Russie; dans le second, des colonies qu'ils ont envoyées en Italie; dans le troisième, de celles qu'ils ont établies en Espagne, dans la Grande-Bretagne, la Dalmatie, la Pannonie, la Thrace et l'Asie. Le quatrième livre traite des colonies fondées dans les Gaules par les Phocéens, les Rhodiens, les Romains, les Bourguignons, les Visigoths, les Bretons et les Basques. Dans le cinquième livre, le P. Lacarry examine l'origine des Francs, et s'attache à prouver que ce peuple, sorti d'abord des Gaules pour s'établir en Pannonie, en est revenu pour habiter le pays de ses ancêtres; cette opinion a été réfutée par D. Vaissette, dans sa *Dissertation sur l'origine des Français*, etc., Paris, 1722, in-12. Le P. Lacarry a consacré le cinquième chapitre à des recherches sur les commencements de la première race et particulièrement sur les règnes de Clotaire III, Childeric II, et Thierri, leur frère, dont il fixe l'époque et la durée; enfin, il finit par l'examen de la loi salique. Il a fait précéder son ouvrage, de la *Germanie* de Tacite,

dont il avait déjà donné une édition séparée avec des notes géographiques et historiques : elles sont estimées, et Dithmar les a reproduites dans son édition. VI. Deux *Dissertations* dans lesquelles on cherche à fixer l'époque où ont vécu St. Geraud, comte d'Aurillac, et St. Robert, comte d'Auvergne, Clermont, 1674, in-4°. VII. *De primo et ultimo anno regis Hugonis Capeti, atque de anno mortis Roberti ejus filii*, ibid., 1680, in-4°. VIII. Une bonne édition de l'*Histoire* de Velleius Paterculus, avec des notes; un *Éloge* en latin du Dauphin, depuis, Louis XIV, et une *Œie abrégée de François d'Estaing* (1). Il a laissé en manuscrit une *Histoire du Code de l'empereur Justinien*, dont le P. Sotwel annonçait, dès 1676, la publication prochaine, mais qui n'a point paru. W—s.

LACASSAGNE. V. CASSAGNE.

LACATHELINIÈRE. Voyez CATHELINIÈRE.

LACAZE (LOUIS DE) naquit en 1703, à Lambeye, dans le Béarn. Il étudia la médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1724. Il vint à Paris en 1730 pour y exercer sa profession, et obtint, peu de temps après, la charge de médecin ordinaire de Louis XV. Les succès de sa pratique le fixèrent dans la capitale, où il mourut en 1765. Ce médecin a laissé quelques *Traité*s qui décèlent son goût pour les systèmes philosophiques. En voici les titres : *Specimen novi medicinæ conspectûs*, Paris, 1749-51, in-8°; — *Institutiones medicæ ex novo medicinæ conspectu*, ibid., 1755, in-12; — *Idée de l'homme physique et moral*, Paris,

1755, in-8°; — *Mélanges de physique et de morale*, Paris, 1761, in-8°. Dans ces divers ouvrages, l'auteur cherche à prouver l'action de la région épigastrique et son influence physique et morale. Ce médecin, parent du célèbre Bordeu, a partagé la plupart de ses travaux, et s'est principalement attaché à donner des observations faites sur lui-même. On remarque, au surplus, que son système approche beaucoup de celui de Van-Helmont. D—v—L.

LACER (CAIUS-JULIUS), architecte romain, vivait sous le règne de Trajan. Les siècles ont respecté le magnifique ouvrage qu'il construisit en Espagne, au lieu où se trouve aujourd'hui la petite ville d'Alcantara. Ce prodigieux monument est un pont qui traverse le Tage, et dont l'élévation totale est de cent soixante-seize pieds au-dessus du niveau ordinaire du fleuve, et sa longueur est de cinq cent soixante-dix-sept pieds. Un arc de triomphe de quarante pieds de haut, s'élève au milieu; il est formé de gros blocs de granit. Du côté de la ville, l'extrémité du pont est ornée d'un petit temple, dont les matériaux sont d'une proportion encore plus gigantesque. Consacré à St. Julien, cet édifice a conservé le tombeau qui contenait les cendres de Lacer, comme en fait foi une inscription antique placée au-dessus de la porte d'entrée et rapportée par Gruter. L—S—E.

LACERDA. Voy. CERDA.

LA CHAISE (FRANÇOIS D'AIX DE), jésuite, petit neveu du Père Cotton, confesseur de Henri IV, et lui-même confesseur de Louis XIV pendant trente-quatre ans, naquit au château d'Aix en Forez, le 25 août 1624. Il était le second des douze enfants de George d'Aix, seigneur de La Chaise, chevalier de l'ordre de Saint-Michel,

(1) Cet ouvrage, intitulé : *Breviaculum de Vita Fr. de Stanno*, Clermont, 1660, in-8°, est attribué à Lacarry par le P. Lelong; mais d'autres en font honneur au P. Lebeau, recteur du collège de Rhodéz. Voyez le *Dictionn. des Anonymes*, n°. 11790.

gentilhomme distingué par ses services, et de Renée de Rochefort, issue d'une des meilleures maisons de la province. Dès l'âge de dix ans, il fut envoyé à Roane au collège des jésuites, fondé par un de ses ancêtres. Il avait à peine achevé sa rhétorique, qu'il demanda et obtint d'être reçu dans la Société. Après deux ans de noviciat, il alla faire sa philosophie à Lyon, où le P. d'Aix, son oncle, professait les mathématiques et les belles-lettres. Le jeune La Chaise fut chargé du cours d'humanités, et ensuite du cours de philosophie. « Sa manière d'enseigner, dit l'académicien De Boze, était singulière, et avait sans doute ses avantages. Il expliquait d'abord l'état d'une question, et exposait les différentes opinions des anciens et des modernes. Ceux qui l'écoutaient, avaient ensuite la liberté de se partager à leur tour tous ces sentiments, et de soutenir, chacun, celui qu'il goûtait le plus. Enfin, lorsqu'il voyait les esprits échauffés à un certain point, il dictait sa propre opinion, qui se trouvait ordinairement établie sur le débris ou sur la conciliation des précédentes. » Il aimait à éclairer ses leçons de physique par de nombreuses expériences, voulant, disait-il, que la sécheresse des arguments se perdît dans le charme du spectacle. Il fit imprimer à Lyon, en 1661 et 1662, un *Abrégé de son cours de philosophie*, en deux petits volumes in-folio. On ne trouve dans sa logique presque aucune de ces questions oiseuses qu'un long usage avait consacrées au bruit de l'école; et sa physique, riche en faits curieux, annonçait déjà le vice des anciens systèmes, que devaient renverser les nouvelles découvertes. A cette époque, Villeroy, archevêque de Lyon, frère et oncle des deux maréchaux de France de ce nom, était en même temps

administrateur du diocèse, et gouverneur de la province pour le Roi. Il avait, pour écuyer, un frère du P. La Chaise, et il aimait beaucoup ce dernier, qui, ayant eu la direction des deux collèges que les jésuites avaient à Lyon, s'attachait à faire fleurir les lettres dans cette ville, où par ses soins se formèrent une grande bibliothèque, des cabinets de mathématiques et d'antiquités, et une espèce d'observatoire. Le P. La Chaise était provincial des jésuites, lorsqu'après la mort du P. Ferrier, Louis XIV le choisit pour son confesseur. Jusque-là, il avait vécu à plus de cent lieues de la cour. Il y parut au commencement de 1675, et s'y montra simple et aisé dans ses manières, poli et prévenant sans affectation. Tous les suffrages se réunirent bientôt en sa faveur. Depuis le P. Cotton, la place de confesseur du Roi paraissait dévolue aux jésuites. Elle donnait, sous Louis XIV, beaucoup de considération et de crédit : la feuille des bénéfices y était comme attachée. Mais il fallait un esprit délié ou un rare bonheur pour se maintenir dans cet emploi pendant le tiers d'un siècle, et au milieu de circonstances difficiles. Dans les intrigues de cour, le P. La Chaise se trouva placé entre mesdames de Montespan et de Maintenon, entre M^{me}. de Maintenon et Louis XIV; dans les affaires ecclésiastiques, entre les jésuites et les jansénistes, entre Bossuet et Fénelon. Il dut prendre une part plus ou moins active aux affaires de la régale; à la fameuse déclaration du clergé sur les libertés de l'église gallicane (1682); à la révocation de l'édit de Nantes (1685); aux fameux débats sur le quietisme; et au mariage du Roi avec M^{me}. de Maintenon (1686). Quelque avis qu'il embrassât, il se faisait des ennemis, et il lui arriva plus d'une

fois de déplaire également aux partis opposés. Aussi devait-il être et fut-il jugé diversement par ses contemporains. Les jansénistes l'accusaient de s'être emparé de la confiance du Roi, et de l'avoir réduit à ne voir que par ses yeux; de favoriser les passions de ce prince pour se maintenir en faveur; de ne nommer à tous les bénéfices dont il disposait, que des sujets dévoués à sa compagnie; de s'être rendu coupable de toutes les violences qui furent exercées contre l'évêque de Pamiers; ils lui reprochaient la destruction des filles de l'Enfance, et du monastère de Port-Royal. « Les fêtes de Pâques lui causèrent souvent, dit Saint Simon, des *maladies politiques* pendant l'attachement du Roi à M^{me}. de Montespan (1). » Il paraît que le confesseur favorisa l'élévation de M^{me}. de Maintenon : cependant elle n'aimait point le père La Chaise; elle le peint sous des couleurs peu favorables dans sa correspondance avec le cardinal de Noailles. Tantôt elle le représente comme rendant sourdement de mauvais offices à Bossuet, et l'attaquant auprès du Roi. Tantôt elle écrit : « Le père La Chaise n'ose parler... Le bonhomme n'a nul crédit. » Elle le regarde ailleurs comme un obstacle à la conversion du Roi; et ailleurs encore, elle fait, sans le vouloir, un grand éloge de ce jésuite, en écrivant au même cardinal de Noailles (13 octobre 1708), qu'il avait osé louer en présence du Roi *la générosité et le désintéressement de Fénelon*. Les hommes à qui leurs places donnent ou supposent une grande influence, ne peuvent être bien jugés que par ceux qui n'ont ni à la désirer, ni à la

craindre. Des éloges accordés à un jésuite par le duc de Saint-Simon, ne paraissent donc pas devoir être suspects : « Le P. La Chaise, dit-il, » était d'un esprit médiocre, mais d'un » bon caractère, juste, droit, sensé, » sage, doux et modéré, fort ennemi » de la délation, de la violence et des » éclats; il avait de l'honneur, de la » probité, de l'humanité. On le trou- » vait toujours poli, modeste et très » respectueux. On lui rend ce témoi- » gnage qu'il était obligeant, juste, ni » vindicatif, ni entreprenant, fort » jésuite, mais sans rage et servitude. » Le roi rapportait de lui une réplique » qui fait plus d'honneur à l'un qu'à » l'autre : Je lui reprochais, dit-il, un » jour qu'il était trop bon. Il me répon- » dit : *Ce n'est pas moi qui suis trop » bon ; mais c'est vous qui êtes trop » dur.* Il fut long-temps distributeur » des bénéfices, et il faisait d'assez » bons choix. Parvenu à l'âge de qua- » tre-vingts ans, il demanda instam- » ment et inutilement sa retraite. Il » fallut porter le fardeau jusqu'au bout. » La décrépitude et les infirmités ne » purent l'en délivrer. La mémoire » était éteinte, le jugement affaibli, » les connaissances brouillées, et » Louis XIV se faisait encore appor- » ter le cadavre pour dépêcher avec » lui les affaires accoutumées (tom. » IV, pag. 161). » Le chancelier d'Aguesseau dit dans ses œuvres (tom. XIII, pag. 162) : « Le P. La Chaise, dont le règne a été le plus long, était un bon gentilhomme qui aimait à vivre en paix, et à y laisser vivre les autres; capable d'amitié, de reconnaissance, et bienfaisant même autant que les préjugés de son corps pouvaient le lui permettre. » Les philosophes du XVIII^e siècle qui n'aimaient pas les jésuites, n'ont pas été trop défavorables au P. La Chaise. Dans son *Siècle de Louis*

(1) Madame de Montespan, jalouse de Mlle. de Fontanges, s'en prit à tout le monde, même au confesseur du roi : « Le P. de La Chaise, disait-elle, » est une chaise de commodité. » (ASQUATIL.)

XIV, Voltaire dit (chapitre du *Jansénisme*) que les jésuites jouissaient d'un grand crédit, « depuis que le P. La Chaise, gouvernant la conscience de Louis XIV, était en effet à la tête de l'église gallicane. » Mais, dans tout ce que Voltaire écrit des affaires ecclésiastiques, l'influence du P. La Chaise est à peine aperçue; et quand il annonce sa mort, il dit : « Les querelles furent assoupies jusqu'à la mort du P. La Chaise, confesseur du roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toujours ouvertes. » Duclos ne s'est pas montré aussi favorable à ce jésuite. Il le peint souple et adroit. « Sachant à propos alarmer ou calmer la conscience de son pénitent, il ne perdait point de vue ses intérêts, ni ceux de sa compagnie qu'il servait sourdement, laissant au Roi l'éclat de la protection. Persécuteur voilé de tout parti opposé, il en parlait avec modération, en louait même quelques particuliers. Il montrait sur sa table les *Réflexions morales* du P. Quesnel, et disait à ceux qui paraissaient étonnés de son estime pour un auteur d'un parti opposé à la Société : *Je n'ai plus le temps d'étudier ; j'ouvre ce livre, et j'y trouve toujours de quoi m'édifier et m'instruire.* » C'est à peu près le jugement qu'en avait d'abord porté le pape Clément XI, qui depuis condamna cet ouvrage. Lorsque le livre des *Maximes des saints* vint diviser la ville et la cour, et qu'il fut dénoncé comme hérétique par Bossuet, le Roi et M^{me}. de Maintenon consultèrent le P. La Chaise, qui, suivant Voltaire, répondit : « Le livre est fort bon, tous les jésuites en sont édifiés, et il n'y a que les jansénistes qui le désapprouvent. » Mais telle fut l'autorité de Bossuet, que, dans la suite de cette affligeante dispute du quiétisme, « le P.

La Chaise, ajoute l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, n'osa soutenir l'archevêque de Cambrai auprès du Roi, son pénitent, et que M^{me}. de Maintenon abandonna absolument son ami. » L'illustre historien de Fénélon, placé, non moins par son talent et son noble caractère, que par l'époque où il a écrit, loin des passions qui agiterent si long-temps les esprits dans des querelles religieuses, représente le P. La Chaise comme un homme *doux et modéré*. Il fait connaître l'estime et l'attachement du confesseur de Louis XIV pour l'auteur de *Télémaque*. Pendant les missions du Poitou, Fénélon avait reçu du P. La Chaise des *avis* qu'il appelle *fort honnêtes et fort obligeants*; et le jésuite consulta lui-même l'archevêque (en 1702) dans la fameuse controverse sur les cérémonies chinoises. Enfin M. de Bausset attribue, comme Voltaire, à la *modération* du P. La Chaise, la tranquillité dont les jansénistes jouirent jusqu'à sa mort. Suivant l'opinion de plusieurs historiens, adoptée par l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ce fut par le conseil de son confesseur, que Louis épousa M^{me}. de Maintenon, au mois de janvier 1686. Le P. La Chaise fut chargé par le monarque, de faire agréer à la veuve de Scarron, un mariage secret; et peut-être lui pardonna-t-elle difficilement de n'avoir pas mis assez de zèle à combattre les raisons d'état qui s'opposaient à la publicité de cette union. Le Roi fit bâtir pour son confesseur une maison de campagne qui fut nommée *Mont-Louis*, avec un vaste enclos, aujourd'hui connu sous le nom de cimetière du P. La Chaise. Singulière vicissitude des choses d'ici-bas! Cette maison, ce jardin, où les premiers personnages de l'État allaient, s'agitant dans l'intrigue et dans l'ambition, faire la cour à un

jésuite qui aimait assez le faste et l'éclat, n'est plus qu'un séjour consacré au deuil et au silence des tombeaux. Le P. La Chaise eut nécessairement une grande influence sur un prince religieux dont il dirigea la conscience pendant tant d'années; mais il n'abusait point de cette influence. Lorsque l'académie des inscriptions et belles-lettres fut réorganisée en 1701, le Roi comprit le P. La Chaise parmi les académiciens honoraires. Son érudition sacrée et profane ne le rendait point indigne de cet honneur. Il était particulièrement versé dans la science des antiquités. Vaillant, qui lui dédia, en 1681, son *Seleucidarum imperium*, ou Histoire des Rois de Syrie par les médailles, avoue, dans l'épître, dans la préface, et dans plusieurs endroits de l'ouvrage même, qu'il en devait au P. La Chaise l'idée et la perfection; avoué qui, dans la bouche de Vaillant, ne pouvait être suspect de flatterie. Spon, quoique calviniste, lui adressa la collection de ses voyages comme au plus juste estimateur qu'il connût des médailles et des inscriptions dont cette collection est remplie. De Boze assure que la science numismatique doit en partie à ce religieux, les progrès qu'elle a faits dans le dernier siècle. « C'est, dit-il, sur le témoignage que le P. La Chaise rendit au Roi de l'utilité et des agréments de cette occupation, que ce prince la jugea digne d'entrer dans les délassements de la royauté. » Le P. La Chaise se plaisait dans le commerce des savants; il se fit remarquer à l'académie par son assiduité. Il n'y venait jamais sans apporter quelque nouvelle découverte, en médailles, pierres gravées, figures antiques, inscriptions, etc. Il mourut à l'époque la plus rigoureuse du terrible hiver de 1709, le 20 janvier, âgé de qua-

tre-vingt-cinq ans. Le roi le regretta, et fit son éloge devant les courtisans, quand on vint lui apporter les clefs de son cabinet et ses papiers. Le P. La Chaise avait une figure noble et intéressante : juste dans la décision des affaires; actif, pressant, persuasif; toujours occupé sans le paraître jamais; « désintéressé en tout genre, dit Saint Simon, quoique fort attaché à sa famille; facile à revenir quand il avait été trompé, et ardent à réparer le mal que son erreur lui avait fait faire; d'ailleurs judicieux et précautionné, il ne fit jamais de mal qu'à son corps défendant.... Les ennemis même des jésuites furent forcés de lui rendre justice, et d'avouer que c'était un homme de bien, honnêtement né, et très digne de remplir sa place. » On a de lui : I. *Peripateticæ quadruplicis Philosophiæ placita, rationalis, naturalis, supernaturalis, et moralis*, Lyon, 1661, in-folio de 106 pag. II. *Humanæ sapientiæ Propositiones propugnatae Lugduni in collegio soc. Jesu*, Lyon, 1662, in-fol. de 71 pag. III. *Réponse à quelques difficultés proposées à un théologien, sur la publication d'un jubilé particulier à l'église de Saint-Jean de Lyon*, etc., où il est traité de l'établissement de ce jubilé, du pouvoir accordé aux confesseurs, etc., Lyon, 1666, in-4° de 44 pag. IV. *Remarques sur l'Inscription d'une urne antique*, dans le tome II des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*. En 1696, il parut, sous la rubrique de *Cologne*, un libelle satirique, sous le titre d'*Histoire particulière du P. La Chaise*, 2 vol. in-16 : il en fut publié, en 1710, un abrégé qui ne vaut pas mieux. On trouve l'*Eloge du P. La Chaise*, par de Boze, dans les *Mém. de l'acad. des belles-lettres*, tom. I. V—VI.

LACHALINIÈRE (AUDEBOIS DE).
Voy. BABIN, III, 157.

LACHALOTAIS (CARADEUC DE).
Voy. CHALOTAIS.

LACHAMBRE. *Voyez CHAMBRE.*

LACHAPELLE (JEAN DE), membre de l'académie française, naquit à Bourges en 1655. Il acheta, jeune, la charge de receveur-général des finances à la Rochelle, et continua d'employer ses loisirs à la culture des lettres, avec une ardeur peu commune alors aux personnes de sa profession. Après la retraite de Racine, il eut la hardiesse de se produire sur la scène; et il y obtint des applaudissements, qu'il devait, il est vrai, à l'attention de ménager dans ses pièces des rôles propres à faire briller les talents du fameux Baron. Il remplaça Furetière à l'académie française; et loin de censurer aigrement, dans son discours de réception, les torts de son prédécesseur (*Voy. FURETIÈRE*), il se plaignit de ne pouvoir donner sans réserve des louanges à son mérite et des pleurs à sa mémoire. Lachapelle était alors attaché au prince de Conti, en qualité de secrétaire des commandements. Il l'avait accompagné en 1685, dans la campagne de Hongrie, et n'avait cessé depuis de lui donner des preuves de son dévouement et de son habileté dans les affaires. Louis XIV, instruit de la capacité de Lachapelle, le chargea de négocier avec les Suisses, pour les engager à garder la neutralité dans la guerre de la *succession*. Cet estimable littérateur mourut à Paris, le 29 mai 1723, à l'âge de soixante-huit ans. On a de lui : I. Des tragédies : *Zayde*; le sujet est presque entièrement de l'invention de l'auteur. « Cet ouvrage, dit-il lui-même, » est plutôt un caprice de jeune homme qui essaie son génie, qu'une composition réglée. . . . Je ne connais-

» sais, lorsque je l'ai fait, ni l'art du » théâtre, ni les préceptes, ni les ouvrages des anciens. » *Cléopâtre*: c'est de toutes ses pièces celle qui eut le plus de succès dans la nouveauté; elle a été reprise plusieurs fois, mais elle a disparu du théâtre depuis longtemps. *Téléphonte*; c'est le sujet de Mérope, si admirablement traité par Voltaire. *Ajax*, tragédie. Les *Caros-ses d'Orléans*, petite farce en un acte, qu'on joue encore quelquefois dans les provinces pendant les divertissements du carnaval. Ces différentes pièces ont été imprimées plusieurs fois; et elles forment le dixième volume du *Théâtre-Français*, ou *Recueil des meilleures pièces de théâtre*. Les préfaces méritent d'être lues; ce sont autant de réponses aux critiques qui avaient paru de ses tragédies. Lachapelle y témoigne d'ailleurs qu'il est très satisfait des applaudissements dont le public les a honorées. Ainsi l'épigramme attribuée à Boileau, et dans laquelle il demande qu'on examine,

Qui du fade Boyer, ou du sec Lachapelle,
 Excite plus de sifflements,

ne serait pas d'une exactitude historique. Lachapelle, dit Voltaire, est un de ceux qui tâchèrent d'imiter Racine: car Racine forma, sans le vouloir, une école comme les grands peintres; ce fut un Raphaël qui ne forma point de Jules-Romain. II. *Les amours de Catulle*, Paris, 1680, in-12. C'est une espèce de roman historique que l'auteur a entremêlé de faibles traductions des plus belles pièces du poète latin. Ce fut cet ouvrage qui lui attira l'épigramme si connue de Chaulieu, qui roule sur la ressemblance du nom de Lachapelle avec celui de l'ami de Bachaumont: en voici les derniers vers:

Celui qui si maussadement
 Fit parler Catulle et Lesbie,
 N'est point cet aimable génie
 Qui fit le voyage charmant,
 Mais quelqu'un de l'académie.

Ce qui paraîtra singulier, c'est que Lachapelle avait presque autant de crainte que le public ne les confondît. D'Alembert assure qu'il ne souffrait point d'équivoque là dessus, et qu'il en relevait jusqu'à l'apparence avec une sorte d'affectation dédaigneuse.

III. *Les amours de Tibulle*. Cet ouvrage, du même genre que le précédent, a été réimprimé plusieurs fois : la dernière édition est de Paris, 1723, 2 vol. in-12, mais on en a renouvelé le frontispice. IV. *Marie d'Anjou, reine de Majorque, nouvelle historique et galante*, Paris, 1682, 2 vol. in-12. V. *Pompe funèbre de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, avec des Mémoires historiques sur sa vie*, Paris, 1699, in-4°. VI. *Lettres d'un Suisse à un Français, où l'on voit les véritables intérêts des princes et des nations de l'Europe qui sont en guerre*, etc., Bâle (Paris), 1703-11, 2 vol. in-12; trad. en latin par l'auteur, ibid., 2 vol. in-12. Ces lettres sont très bien écrites, avec beaucoup de finesse, et sur de bons mémoires; elles avaient pour but de détacher de la coalition les alliés de l'empereur, en montrant que ce prince avait seul intérêt à continuer la guerre contre la France et l'Espagne. On lira avec plaisir l'*Éloge de Lachapelle*, par d'Alembert, dans le tom. iv de son *Histoire des membres de l'académie française*.

W—s.

LACHAPELLE (ARMAND BOISBEAU DE), célèbre ministre de la religion réformée, naquit en 1676 à Auzillac en Saintonge. Il fit ses premières études au collège de Bordeaux; mais sa mère l'en retira pour le conduire en Angleterre, où elle le laissa aux soins de son aïeul, Isaac Dubourdiou, pasteur d'une des églises de Londres. Il s'appliqua particulièrement à l'histoire ecclésiastique et à la

théologie, et y fit des progrès si rapides, qu'à l'âge de dix-huit ans on le jugea propre au pastorat. Il fut envoyé, peu de temps après, en Irlande, où il commença à prêcher. Appelé, au bout de deux ans, pour desservir une paroisse des environs de Londres, il obtint ensuite une vocation pour cette ville. Ce fut en 1725 qu'il fut nommé pasteur de l'église wallonne à la Haye. Il partagea dès-lors son temps entre les soins qu'il devait à son troupeau et l'étude des lettres, et mourut en cette ville le 6 août 1746, dans sa soixante-dixième année. C'était un homme d'un caractère liant et d'un commerce agréable; mais il avait trop de penchant à la satire, défaut qui lui attira des désagréments. Lachapelle est principalement connu par sa coopération à la *Bibliothèque anglaise*, ou *Journal littéraire de la Grande-Bretagne* (Amsterd., 1729 et ann. suiv., 15 vol. in-12), et à la *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe* (Amsterd., 1728-53, 52 vol. in-12). Michel Laroche, qui avait eu le premier l'idée de la *Bibliothèque anglaise*, fut obligé d'en abandonner la rédaction après le cinquième volume, parce qu'on l'accusa d'être trop favorable aux principes de l'église romaine. Lachapelle continua l'ouvrage avec succès : les premiers volumes qu'il a donnés portent au frontispice les initiales A. B. D. M. T. (Armand Boisbeau de Montresor). C'est lui qui a fourni à la *Bibliothèque raisonnée* tous les articles théologiques jusqu'au 38^e. volume. Lachapelle a traduit de l'anglais : 1^o. *La Religion chrétienne démontrée par la résurrection de J.-C.*, par Ditton, Amsterdam, 1728, 2 vol. in-8°.; Paris, 1729, in-4°. — 2^o. *Le Babillard*, de Steele, Amsterdam, 1734 et 35, 2 vol. in-12,

ou sous le titre de *Philosophe novelliste*, Zurich, 1737, 2 vol. in-12. — 3°. *La Friponnerie laïque des prétendus esprits-forts* (ou *Remarques sur le Discours de Collins, touchant la liberté de penser*), par Bentley, Amsterdam, 1738, in-12. On a de sa composition : I. *Examen de la manière de prêcher des protestants français, et du culte extérieur de leur sainte religion*, etc., Amsterdam, 1730, in-8°. II. *Réponse à M. Mainard, ancien chanoine de St.-Sernin de Toulouse, au sujet d'une conférence sur la religion, qu'il a proposée par lettre à un protestant*, la Haye, 1730, in-4°. III. *Mémoires de Pologne, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume, depuis la mort du roi Auguste II* (1733) jusqu'en 1737, Londres, 1739, in-12. IV. *La Vie de Beausobre*, dans le tome 2 de ses *Remarques sur le Nouveau Testament*. (Voy. BEAUSOBRE.) V. *De la nécessité du culte public*, 1746, in-8° : il justifie, dans cet ouvrage, les assemblées des protestants en Languedoc contre une *Lettre* du ministre Allamand ; mais il y parle avec si peu de ménagement de l'évêque de Montpellier, que ses co-religionnaires crurent devoir le désavouer. On trouvera une *Réponse* à cet ouvrage dans le tome XXXVIII de la *Bibliothèque raisonnée*. W—s.

LACHAPELLE (L'abbé DE), censeur royal, membre des académies de Lyon et de Rouen, et de la société royale de Londres, né vers 1710, cultiva les mathématiques avec succès, et contribua peut-être par ses ouvrages à étendre le goût de cette science dans le siècle dernier. Philosophe pratique, l'abbé de Lachapelle vivait dans la retraite, partageant son temps entre l'étude et quelques amis, au nombre

desquels il comptait Mairan, Grandjean de Fouchy et plusieurs autres savants également distingués. Il mourut à Paris vers 1792. On a de lui : I. *Discours sur l'étude des mathématiques*, Paris, 1743, in-12. II. *Institutions de Géométrie*, 1746, 2 vol in-8°. III. *Traité des sections coniques et autres courbes anciennes, appliquées et applicables à la pratique des différents arts*, 1750, in-8°. Ces ouvrages ont joui long-temps de l'estime générale ; mais depuis qu'il en existe de meilleurs sur les mêmes objets, ils sont presque entièrement oubliés. IV. *L'Art de communiquer ses idées*, Paris, 1763, in-12. C'est un plan d'éducation publique, composé en 1751, à l'occasion de l'établissement de l'école royale militaire ; l'auteur, en le publiant en 1763, y ajouta des notes critiques et philosophiques par fois assez curieuses. V. *Le Ventriloque ou l'engastrimythe*, Londres (Paris), 1772, 2 part. in-12. Cet ouvrage est curieux. L'auteur s'attache d'abord à prouver que les oracles et plusieurs faits merveilleux, qui n'avaient point été expliqués jusqu'alors, peuvent l'être au moyen de l'*engastrimysme*, c'est-à-dire, de la faculté qu'ont eue autrefois, et qu'ont encore certains individus, de faire sortir des voix de la terre ou d'en jeter dans l'air, à de grandes distances autour d'eux. Il établit ensuite que les engastrimythes ou ventriloques doivent la faculté dont il s'agit à une extrême mobilité des organes de la parole, accrue par un fréquent exercice. Eustathe, archevêque d'Antioche au IV^e. siècle, écrivit un ouvrage en grec *De engastrymo*. Léon Allatius le traduisit en latin, Lyon, 1629, in-4°, avec une dissertation sur le même sujet ; mais ces deux ouvrages ne roulent que sur l'apparition de l'ombre de Samuel, évoquée par la py-

thonisse d'Endor en présence de Saül. L'ouvrage de l'abbé Lachapelle est encore le plus complet que nous ayons sur cette matière, quoique les ventri- loques soient devenus beaucoup plus communs de nos jours. On peut aussi consulter la *Dissertation* de F. M. S. Lespagnol, sur l'*engastrimysme*, Paris, 1811, in-4°, et les articles *Engastrimysme* et *Gastriloque*, que M. Fournier a donnés dans le *Dictionn. des sciences médicales*. IV. *Traité de la construction du scaphandre, ou du bateau de l'homme*, Paris, 1774, in-8°. Le scaphandre est un appareil en liège, à l'aide duquel un homme peut marcher horizontalement sur un fleuve, remonter contre un courant, et exécuter facilement la plupart des opérations qu'il fait sur terre, comme charger un fusil, etc. L'abbé de Lachapelle fit lui-même plusieurs fois l'essai de cet appareil sur la Seine, à Paris; et l'académie des sciences prononça que, dans certaines circonstances, on pourrait s'en servir utilement. Outre la description du scaphandre, la manière de le construire et de l'employer, l'ouvrage contient l'examen de cette question, que l'auteur décide par la négative; si l'homme nagerait naturellement sans la peur; et l'analyse des différents traités publiés sur l'*Art de nager* (Voyez TUEVENOT).

W—s.

LACHARCE (PHILIS DE), dame célèbre par sa valeur, était fille de Pierre II de la Tour-du-Pin, marquis de Lacharce, lieutenant-général des armées du Roi. En 1692, les Piémontais ayant pénétré à l'improviste dans le Dauphiné, cette dame fit armer les paysans de sa terre, et, s'étant mise à leur tête, marcha à la rencontre de l'ennemi, et le repoussa sur tous les points. Le Roi, dit Voltaire, lui donna une pension comme à un brave offi-

cier. L'ordre militaire de St. Louis n'était pas encore institué⁽¹⁾. M^{lle}. de Lacharce aimait la littérature et composait des vers agréables. M^{me}. Deshoulières lui a adressé deux *Epîtres*; la seconde, dans laquelle elle la félicite d'habiter loin de Paris, se termine ainsi :

Ne vous plaignez jamais de votre destinée;
Il vaut mieux mille et mille fois,
Avec vos rochers et vos bois,
S'entretenir toute l'année,
Que de passer une heure ou deux
Avec un tas d'étonnés, de coquettes :
Des ours et des serpents de vos sombres retraites
Le commerce est moins dangereux.

Un anonyme a publié : *Mémoires de de M^{lle}. de Lacharce*, Paris, 1731, in-12. Ce petit roman, dit Lenglet-Dufresnoy, qui est bien écrit, contient plusieurs faits historiques arrivés sous le règne de Louis XIV. Il y a de l'amour et de l'héroïsme. W—s.

LACHARRIÈRE (DE). Voy. CHARRIÈRE.

LACHASSAIGNE (ANT. DE). V. CHASSAIGNE.

LACHASTAIGNERAIE. Voyez CHATEIGNERAIE.

LACHATRE. V. CHATRE.

LACHAU (L'abbé GERAUD DE), bibliothécaire, secrétaire-interprète et garde du cabinet des pierres gravées du duc d'Orléans, est principalement connu par sa *Dissertation sur les attributs de Vénus*, Paris, 1776, in-4°. Elle est ornée d'un grand nombre de vignettes, et d'une belle estampe de Vénus Anadyomène, gravée par Saint-Aubin, d'après un tableau du Titien (Voy. le *Manuel du libraire*, par M. Brunet, tom. 1^{er}, pag. 302). Cette pièce avait été envoyée au concours : l'académie décerna le prix à un savant mémoire de Larcher (Voy. ce nom); mais elle jugea la Dissertation de Lachau digne d'un accessit, distinction

(1) M^{lle} fut l'année suivante, en 1693.

dont elle n'avait encore honoré aucun ouvrage. Il cherche à y prouver que Vénus est la nature modifiée sous une infinité de formes : avec une méthode plus simple et des vues plus philosophiques, il aurait rendu son système de la dernière évidence. Il avait adressé un exemplaire de sa Dissertation à Voltaire, qui l'en remercia par une lettre très spirituelle, imprimée dans le tome xv de ses *OEuvres*, édit. de Kehl, in-8°. Lachau a publié avec l'abbé Leblond, son ami, le deuxième volume de la *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*, Paris, 1784, petit in-fol. ; l'abbé Arnaud est l'auteur du premier volume de cet ouvrage, le plus beau qui eût encore paru dans ce genre. Il y en a des exemplaires en grand papier de Hollande, qui renferment, de plus que les autres, sept planches de médailles spintriennes. On a confondu, dans la *France littéraire*, le bibliothécaire du duc d'Orléans, avec Jean-Baptiste LACHAUX, prêtre du diocèse du Puy, à qui l'on doit un *Mémoire sur le fer laminé*, Paris, 1753, in-12, et une édition des *OEuvres* de Nesmond, archevêque de Toulouse. W—s.

LACHAUSSE (MICHEL-ANGE DE).
Voy. CHAUSSE.

LACHAUSSÉE (NIVELLE DE).
V. CHAUSSÉE.

LACHENAL (WERNER DE), né à Bâle en 1736, y mourut en 1800. S'étant voué à la médecine, il fit ses études à l'université de sa ville natale, qui le nomma professeur d'anatomie et de botanique en 1776. Il cultiva aussi avec succès la botanique ; et il fut très lié avec Haller, qui se servit de ses observations et recherches pour son Histoire des plantes suisses. Les *Epîtres latines* écrites à Haller, renferment un nombre considérable de ses Lettres ; et

les *Acta et Nova acta helvetica*, contiennent ses Mémoires, qui forment des suppléments au grand ouvrage de Haller. U—r.

LACHESNAYE. V. CHESNAYE.

LACHETARDIE (TROTTI DE).
V. CHETARDIE.

LACKEMACHER (JEAN-GODEFROI), naquit à Osterwick, dans la principauté d'Halberstadt, le 17 novembre 1695. Son père, quoique pauvre et sans lettres, ne négligea rien pour lui donner une éducation libérale. Après avoir fait ses premières études dans le gymnase de sa ville natale, il alla se perfectionner aux cours des universités de Helmstadt et de Halle. Il suivit particulièrement Wolf pour la philosophie, et, pour les langues orientales et la théologie, Hermann Von der Hardt, homme à opinions bizarres, et les deux Michaelis. Deux Syriens, Salomon Negri, de Damas, et Kâli Dadiçhi, d'Alep, lui donnèrent des leçons d'arabe et de syriaque. Il étudia aussi les écrivains rabinniques, sous la direction d'un habile juif qui était venu passer quelque temps à Halle. Il revint, vers la fin de 1719, se fixer à Helmstadt, pour y prendre le doctorat en philosophie, et y donner des leçons particulières de grec, d'hébreu et d'arabe. En 1724, il fut nommé professeur ordinaire de grec dans l'université ; et en 1727 il réunit à cette chaire celle des langues orientales. Sa vive passion pour les lettres et pour l'étude, les fatigues multipliées de ses fonctions publiques et particulières, détruisirent en peu de temps sa santé, naturellement assez débile, et il mourut prématurément le 16 mars 1736. Voici les titres de ses principaux ouvrages : 1. *Eléments de la langue arabe*, en latin, Helmst., 1718, in-4°. de 88 pag. Il annonça, en 1721, une édition complète du texte de l'Alcoran, avec une version

latine, et un lexique arabe de tous les mots contenus dans ce livre. Il donna, en 4 pag. in-4°, un *Specimen* de ces trois parties de l'ouvrage, dont il ne parut rien de plus, aucun libraire n'ayant voulu se charger de l'entreprise. II. *De futilis studiorum apud Arabes*. C'est une dissertation inaugurale, probablement pour l'ouverture de ses leçons à Helmstadt, en 1719. III. *Dissertation sur le philosophe arabe Alkendi* (Voyez KENDI). IV. *Observations philologiques*, dont le recueil forme dix parties, Helmstadt, 1725-1733. Toutes les Dissertations contenues dans cette collection sont indiquées par Harles, dans ses *Vies des philologues*, tom. iv, pag. 4 et suiv. V. *Antiquités sacrées des Grecs*, Helmst., 1734. Il se proposait de publier, sur le même plan, leurs Antiquités civiles, militaires, domestiques et littéraires; mais il ne vécut pas assez pour exécuter ce projet. B—ss.

LACKMAN (ADAM-HENRI), savant philologue saxon, né en 1694, à Weningen dans le duché de Lauenbourg, se consacra au saint ministère et à l'enseignement. Son mérite le fit nommer au rectorat du lycée épiscopal d'Eutin; mais il se démit de cet emploi pour occuper la chaire d'histoire à l'université de Kiel. Le duc de Holstein, son souverain, le récompensa de ses services en le nommant premier assesseur du consistoire ducal, et lui donna dans toutes les occasions des preuves de sa bienveillance. Les devoirs de sa place et l'étude partagèrent tous les instants de sa vie; il mourut à Kiel le 17 août 1753. On citera de lui : I. *Miscellanea litteraria*, Hambourg, 1721, in-8°. Ces mélanges sont divisés en dix chapitres; le premier contient des notices sur les Hambourgeois les plus célèbres dans les sciences et les lettres; les sui-

vants renferment des remarques critiques sur différents auteurs anciens, et des particularités littéraires: on trouve à la fin du volume un *Traité* de Thom. Erpenius sur la manière de rendre utile aux savants le voyage de la France, et une Lettre de Juste-Lipse sur les voyages en Italie. II. *Primitiæ Ulinenses* (Eutin); Lubeck, 1725, in-4°. III. *Epistolæ diversi argumenti*, etc., Hambourg, 1728, in-8°. C'est un recueil de lettres inédites, adressées la plupart à Lossius; il y en a d'autres de Bœcler, Bernegger, Freinsheim, etc., toutes publiées d'après les originaux, et précédées d'une Dissertation *De multiplici eruditorum studio epistolis hactenus impenso*. IV. *Poésies sacrées* (en partie inédites), *recueillies de divers auteurs*, avec une préface sur le témoignage des poètes en faveur de la vérité de la religion. V. *Introduction à l'histoire de la principauté de Sleswig* (en allem.), Hambourg, 1739-1746, 5 part. in-8°. VI. *Annalium typographicarum selecta quædam capita*, ibid., 1740, in-4°. Ce savant ouvrage est divisé en douze chapitres. Dans le premier, Lackman discute l'opinion de Jean-Burchard May sur le berceau de l'imprimerie, qu'il place à Strasbourg: il traite ensuite successivement, des ornements des livres; des obligations qu'a l'imprimerie à Luther; de l'atelier établi à Harlem par Laur. Coster; des commencements de l'imprimerie à Kiel; des plus illustres protecteurs de l'art typographique; des imprimeries particulières; de l'établissement de l'imprimerie en Russie, dans la Laponie, et par les unitaires en Pologne: le volume est terminé par un catalogue très-bien fait d'ouvrages rares et curieux qui n'avaient point encore été décrits par les bibliographes. VII. *De codice biblioth. academice Haf.*

niensis membranaceo in quo Adami Bremensis opera inscripta fuere dissertatio critico-litteraria, Kiel, 1746, in-4°. VIII. *Dissertatio an unquam speculum saxonicum extiterit, speculo Epkonis de Repgov antiquius?* ibid., 1748, in-4°. (Voy. ЕВКО.) On peut consulter pour plus de détails la Vie de Lackman, suivie du catalogue de ses ouvrages dans le *Gelehrte Europa*, par Goetten, part. II, pag. 518, et part. III, pag. 828, et le *Dictionnaire de Meusel*. W—s.

LACLEDE (. . .), historien, né vers le commencement du XVIII^e. siècle, ne nous est connu que par le seul ouvrage qu'on ait de lui : c'est l'*Histoire générale du Portugal*, imprimé à Paris en 1735, 2 vol. in-4°. ou 8 vol. in-12. On n'a rien de plus complet ni de plus exact sur ce royaume. L'origine, les mœurs et les usages des Portugais, les différentes révolutions qu'ils ont éprouvées, leurs conquêtes dans les Indes, y sont rapportés avec autant de fidélité que d'exactitude; on reproche seulement à l'auteur des digressions trop fréquentes, et des déclamations outrées contre les papes et la cour de Rome. Son style, quoique négligé, est assez agréable : il a fait précéder son histoire d'une préface intéressante, dans laquelle il indique en général et apprécie avec sagesse les auteurs dont il s'est servi pour la rédaction de son ouvrage : mais on aurait désiré qu'il eût cité en particulier les autorités sur lesquelles il s'appuie pour chaque événement, et qu'il eût traité moins sommairement la partie la plus récente de son histoire; en effet la dernière époque, de 1668 à 1713, n'y occupe que neuf pages. W—s.

LACLOS (PIERRE-AMBROISE-FRANÇOIS CHODERLOS DE), né à Amiens en 1741, entra à l'âge de dix-huit

ans, au corps royal du génie en qualité d'aspirant, et fut fait sous-lieutenant l'année suivante. Parvenu au grade de capitaine en 1778, il fut envoyé à l'île d'Aix pour y construire un fort. Son service ne l'empêcha point de s'occuper de littérature; et il fit paraître un roman en deux volumes in-8°, intitulé les *Liaisons dangereuses*, dont le succès fut aussi scandaleux que l'ouvrage. C'est un tableau de la plus odieuse immoralité, qu'on n'eût jamais dû dévoiler, même en supposant qu'elle fût réelle : car la publicité des ruses du crime en est peut-être plutôt l'instruction que le préservatif; et s'il existe des êtres aussi pervers que le vicomte de Valmont et la marquise de Verteuil, la punition que leur inflige le roman du chevalier de Laclos n'empêchera pas de les imiter, et apprendra peut-être plutôt à *perfectibiliser* leur scélératesse. Quant au fond de l'ouvrage, si l'on ne prête point à l'auteur une autre intention que l'exposition des mœurs de son temps, c'est au moins un jeu d'esprit sans objet, et ses portraits, purement de fantaisie, ne représentent réellement personne; car, bien qu'à l'époque qui a précédé la révolution, les mœurs dans la haute société fussent assurément fort loin d'être sans tache, on ne peut y supposer l'existence de personnages ressemblant aux deux misérables qu'on vient de nommer. Le roman du chevalier de Laclos est écrit avec beaucoup d'art et beaucoup d'esprit : sans que le style en soit toujours très relevé, on y trouve cependant de fort belles pages, et la manière de l'auteur annonce un homme qui connaît le ton et les allures du grand monde. Après avoir passé onze années dans le service militaire, il devint, en 1789, secrétaire surnuméraire du duc d'Or-

léans ; et dès-lors les observateurs le signalèrent parmi les confidents trop intimes du prince : depuis cette époque, il serait difficile de se persuader qu'il n'eût pas une très grande influence sur la conduite de celui qui l'admettait habituellement dans son conseil. S'il faut en croire les Mémoires du temps, il était, dès le mois de juillet 1789, membre d'un club qui se tenait au village de Mont-Rouge près Paris, où des personnages puissants délibéraient sur le sort du royaume. Le chevalier de Laclos suivit le duc d'Orléans en Angleterre, lorsqu'une mission supposée exigea ce voyage. (*Voy. LAFAYETTE dans la Biographie des hommes vivants.*) On lui a attribué la rédaction des lettres du duc d'Orléans au roi, publiées depuis la révolution, et dans lesquelles on a remarqué le germe des odieux principes qui furent si funestes au monarque, et qui perdirent le premier prince du sang. De retour à Paris en juillet 1791, Laclos fut un des principaux rédacteurs du fameux journal des jacobins, désigné alors sous le titre du *Journal des amis de la Constitution*, mais qui, dans la réalité, n'a eu depuis cette époque d'autre but que de la détruire. Ce fut Laclos qui, conjointement avec Brissot (*Voy. ce nom*), rédigea la fameuse pétition qui provoqua le rassemblement du Champ-de-Mars, où l'on demandait que le roi fût mis en jugement ; et on le vit à la tête des séditieux qui la colportaient dans les rues de Paris. Laclos fut dénoncé, pour ce fait, à l'assemblée constituante, par le marquis de Sillery, qui déclara que le duc d'Orléans avait retiré sa confiance à l'auteur, et qu'il n'était plus au Palais-Royal : mais le prince vint lui-même au nouveau club des Feuillants ; il certifica que Laclos n'a-

vait point cessé d'être digne de son estime et de ses bonnes grâces, et que M. de Sillery avait été mal informé. Laclos rentra au service en 1792 avec le grade de maréchal-de-camp, et fut nommé, dès la même année, gouverneur de tous les établissements français dans l'Inde ; il ne partit cependant point pour sa destination, et on le vit, dans le quartier du Palais Royal, devenu section de la Butte-des-Moulins, prendre part aux délibérations populaires qui signalèrent cette époque. Atteint par les mesures qui furent prises contre le duc d'Orléans, il fut destitué et renfermé dans la maison d'arrêt de Picpus. Du fond de sa prison, il envoyait aux comités du gouvernement des plans de réforme et des projets d'expérience sur une nouvelle espèce de projectiles ; il fut relâché et autorisé à faire ses essais à Meudon et à la Fère. Le succès le justifia ; mais on ne voulut pas qu'il poussât ses recherches plus loin. Arrêté de nouveau, il ne fut libre qu'après le 9 thermidor, et on le nomma secrétaire-général de l'administration des hypothèques : telle était la facilité de son esprit, que ce genre de travail, tout nouveau pour lui, parut cependant lui être familier. Après la réforme de cette administration, il revint à ses expériences militaires ; elles eurent le plus heureux succès, et lui ouvrirent une troisième fois la carrière du service : il rentra avec le grade de général de brigade (maréchal-de-camp) d'artillerie, qu'il remplit avec distinction sur le Rhin et en Italie, où les fatigues, jointes à la faiblesse de l'âge, hâtèrent le terme de sa vie. Il mourut à Tarente, le 5 octobre 1803. Révolutionnaire capable, Laclos fut bon fils, bon père et excellent époux ; c'est un hommage que rendent à sa mémoire tous ceux

qui l'ont connu. Quelle leçon que la conduite publique et les sentiments particuliers d'un tel personnage pour ceux qui rêvent le bouleversement des empires ! Outre les *Liaisons dangereuses* (1782, 4 part. in-12, ou 2 vol. in-8°, souvent reimprimés), et des *Poésies fugitives* qui annoncent beaucoup de grâce dans l'esprit, on a de Lacroix une *Lettre à l'Académie française*, qui parut en 1786 à l'occasion du prix proposé pour l'éloge de Vauban, in-8°, de 48 pag. Il y prétendait que les fortifications élevées par cet illustre maréchal avaient coûté à l'état 1440 millions. Cette assertion a été complètement réfutée dans le *Journal des savants* de la même année, pag. 556.

B—U.

LACOLOMBIÈRE. Voy. COLOMBIÈRE et VULSON.

LA COLONIE (JEAN-MARTIN DE), né à Bordeaux en 1674, embrassa jeune la profession des armes, et passa au service de l'électeur de Bavière, alors allié de la France. Il fit avec distinction la guerre en Allemagne, dut à sa bravoure son élévation au grade de maréchal-de-camp, et fit en cette qualité, sous les ordres du prince Eugène, la campagne de 1717 contre les Turks, qui se termina par la défaite des Musulmans et la prise de Belgrade. La Colonie rentra en France comblé des témoignages d'estime de l'empereur ; il se retira dans sa patrie, où il consacra ses dernières années à l'étude ; et il mourut à Bordeaux le 26 novembre 1759, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On a de lui : Des *Mémoires contenant les événements de la guerre depuis le siège de Namur en 1692 jusqu'à la bataille de Belgrade*, Bruxelles (Blois), 1737, 2 vol. in-12 ; Francfort (Bordeaux), 1750, 2 vol. Ils sont écrits avec pro-

lixité, et le style en est incorrect ; mais on y rencontre beaucoup de particularités curieuses. L'auteur s'y montre d'ailleurs homme de bonne foi, et il ne raconte que les faits dont il a été le témoin. On lui attribue l'*Histoire de la ville de Bordeaux*, ibid., 1757, 3 vol. in-12. Le style en est très négligé, et l'on y trouve de fréquentes digressions ; mais les recherches y sont exactes et abondantes. W—s.

LACOMBE (FRANÇOIS), d'Avignon, né en 1733, a publié les ouvrages suivants : I. *Lettres historiques et philosophiques du comte d'Orrery sur la vie et les ouvrages de Swift*, trad. de l'anglais, 1753, in-12. II. *Lettres choisies de Christine, reine de Suède*, 1759, in-12. III. *Lettres secrètes de Christine, reine de Suède, aux personnes illustres de son siècle*, Paris, Desaint junior, 1762, in-12. Ici Lacombe ne se contente pas d'être éditeur ou traducteur ; il est auteur de ces *Lettres secrètes*, qui dès-lors rentrent dans la classe des ouvrages apocryphes. IV. *Lettres de milord Shaftesbury, sur l'enthousiasme, avec sa Vie*, trad. de l'anglais, Londres (Paris, Desaint junior), 1762, in-12. V. *Dictionnaire du vieux langage français*, 1765-1767, 2 vol. in-8°. VI. *Observations sur Londres et ses environs, avec un Précis de la constitution d'Angleterre et de sa décadence*, 1780, in-12, réimprimées sous le titre de *Tableau de Londres et de ses environs*. Quoiqu'à l'exception du quatrième, tous ces ouvrages soient anonymes, il ne peut guère y avoir de doute sur leur auteur. Le Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaissin (tome IV, pag. 511) les lui attribue formellement ; et il est à croire que Lacombe, alors dans la force de l'âge, aura été

consulté, et aura donné la date de sa naissance qui y est rapportée. VII. *Le Mitron de Vaugirard, dialogue sur le blé, la farine et le pain, avec un Traité de boulangerie, nouvelle édition*, Amsterdam (Paris), 1776, in-8°, annoncé sous le nom de Lacombe d'Avignon, dans le *Catalogue des livres nouveaux*, n°. 42, art. 17. Lacombe était mort en 1795; car dans la liste des cent dix huit hommes-de-lettres auxquels la Convention accorda des secours par son décret du 18 fructidor an III (4 septembre 1795), on lit : LACOMBE, en la personne de sa veuve. A sa mort, il était commissaire de police à Montpellier. A. B.—T.

LACOMBE (JACQUES), né à Paris en 1724, avocat, et reçu libraire en 1766, est mort dans cette ville le 16 septembre 1801. Il était, dit le *Dictionnaire des musiciens*, beau-père du célèbre Grétry. Voici la liste de ses nombreux ouvrages : I. *Les Progrès des sciences et des beaux-arts sous le règne de Louis XV*, ode couronnée en 1749 par l'académie d'Angers; et imprimée dans le recueil de cette société. II. *Dictionnaire portatif des beaux-arts*, 1752, in-8°; 1753, in-8°; 1759, in-8°. On en fit à Venise une traduction italienne, 1758, in-8°. III. *Le Salon, en vers et en prose, ou Jugement des ouvrages de peinture exposés au Louvre en 1755*, in-12. IV. Une traduction de la *Symphilis* de Fracastor (Voy. FRACASTOR, XV, 415), réimprimée en 1758. V. Deux pièces au théâtre des Italiens en 1756; savoir : *Les Amours de Mathurine*, et le *Charlatan*. VI. *Abrégé chronologique de l'Histoire ancienne*, 1757, in-8°. VII. *Le Spectacle des Beaux-Arts*, 1758, in-12; 1762, in-12. VIII.

Histoire des révolutions de l'empire de Russie, 1760, in-12; trad. en allemand, 1761, in-8°. IX. *Histoire de Christine, reine de Suède*, 1762, in-12; trad. en anglais, 1766. X. *Abrégé chronologique de l'Histoire du Nord*, 1762, 2 vol. in-8°. XI. (Avec Macquer) *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne et de Portugal, commencé par le président Hénault*, 1759, 2 vol. in-8°; 1765, 2 vol. in-8°. XII. *Scipion à Carthage, opéra en 3 actes*, an III, in-8°. de 62 pages, dont très peu d'exemplaires sont en circulation. XIII. *Mémoires secrets de la duchesse de Portsmouth, publiés avec des Notes historiques*, 1805, 2 vol. in-12. XIV. *Précis de l'art dramatique des anciens et des modernes*, 1808, 2 vol. in-8°; ouvrage composé, dit Lacombe, en société avec Champfort, mort en 1794. Lacombe a de plus été, non seulement collaborateur à l'*Avant-Coureur* (Voy. DIXMERIE, XI, 429), et au *Mercure de France* de 1761 à 1768; mais il a encore rédigé pour l'*Encyclopédie méthodique*, 1°. le *Dictionnaire des arts et métiers mécaniques*, 8 vol.; 2°. *Dictionnaire des chasses, des pêches*, etc., un vol.; 3°. *Dictionnaire de l'art aratoire et du jardinage*, un vol.; 4°. *Dictionnaire des amusements des sciences*, un vol.; 5°. *Encyclopédiana*, un vol.; 6°. et enfin *Dictionnaire des jeux mathématiques et des jeux familiers*, un vol. Il a laissé en manuscrit un *Vocabulaire encyclopédique*, qui pourrait former 3 volumes in-4°. A. B.—T.

LACOMBE DE PREZEL (HONORÉ), frère de Jacques, a été avocat; mais son existence a été tellement obscure qu'on ignore également la date de sa naissance et celle de sa mort.

On a cependant de lui : I. *Dictionnaire d'anecdotes, de traits singuliers et caractéristiques*, 1756, 2 vol. in-8°, qui ont eu plusieurs éditions. II. *Dictionnaire iconologique, ou Introduction à la connaissance des peintures, médailles, estampes, etc.*, 1756, in-12. III. *Les Progrès du commerce*, 1760, in-12. IV. *Dictionnaire portatif de jurisprudence*, 1763, 3 vol. in-12. V. *Les Pensées de Pope, avec un abrégé de sa Vie, extraites de l'édition anglaise de Warburton*, 1766, in-12. VI. *Dictionnaire des portraits historiques*, 1768, 3 vol. in-8°.

A. B—T.

LACOMBE (GUIDE ROUSSEAU DE), avocat au parlement de Paris, mourut en 1749. On a imprimé dans quelques dictionnaires qu'il avait été reçu avocat en 1705, quoique dans la préface de son recueil d'arrêts, il dise lui-même qu'il ne l'a été qu'en 1737. La vie de ce jurisconsulte laborieux est dans le catalogue de ses ouvrages. On lui doit : I. *Commentaires sur les nouvelles ordonnances, sur les donations, les testaments, etc.*, Paris, 1733, in-4°; *ibid.*, 1753, in-4°. II. *Arrêts et réglemens notables du parlement de Paris et autres cours souveraines rendus de 1737 jusqu'en 1741*, Paris, 1743, in-4°. III. *Recueil de jurisprudence civile*, Paris, 1736, 1746, 1769, in-4°. Les deux dernières éditions sont beaucoup plus amples que la première. Cet ouvrage est le modèle des répertoires, par sa netteté et sa précision. Il était d'un grand usage dans l'ancien barreau. IV. *Traité des matières criminelles*, Paris, 1741, 1751, 1769, in-4°. V. *Recueil de jurisprudence canonique et bénéficiale*, Paris, 1748, 1755, 1771, in-8°. Mey et Piales revirent les feuilles de l'édition de 1755 : malgré cela, comme elle

fut faite avec précipitation, il s'y glissa beaucoup de fautes qu'on ne corrigea point dans l'édition de 1771. C'est un léger inconvénient, vu qu'aujourd'hui ce livre ne peut plus être d'une grande utilité. VI. *Le Praticien universel*, de Couchot, augmenté d'un petit Traité sur l'exécution provisoire des sentences et ordonnances des premiers juges en différentes matières, et sur les arrêts de défenses et autres arrêts de requêtes, 1738. VII. Une nouvelle édition des *Arrêts de Louet*, augmentée de plusieurs arrêts, Paris, 1742, 2 vol. in-fol.

B—T.

LACOMBE - SAINT - MICHEL (J. P.), né vers 1740, d'une famille noble du Languedoc, embrassa le parti des armes : capitaine dans le septième régiment d'artillerie à l'époque de la révolution, il avait déjà vingt-cinq ans de service et la croix de St.-Louis. Son régiment fut un de ceux que le gouvernement de Louis XVI fit venir aux environs de Paris au mois de juillet 1789, pour contenir le peuple de cette ville, que ceux qui méditaient une nouvelle constitution politique excitaient à l'insurrection par des intrigues et des manœuvres de toute espèce. Lacombe-St.-Michel avait adopté les principes dominants; il ne chercha pas même à le dissimuler, laissant voir assez hautement que dans le cas où le gouvernement voudrait employer la force, on devait plutôt craindre une défection de sa part que compter sur son obéissance. L'insurrection s'étant manifestée à Paris le 12 juillet 1789 dans la soirée, le maréchal de Broglie fit partir Lacombe-St.-Michel et son régiment la nuit suivante. Ne devant plus compter dès-lors sur les faveurs de la cour, en supposant qu'elle reprît son ancienne autorité, il embrassa

le parti des révolutionnaires d'alors avec beaucoup plus de violence qu'ils ne l'espéraient, et sans doute qu'ils ne le désiraient eux-mêmes. C'est ainsi que se comportèrent un très grand nombre de nobles qui s'étant séparés de leur caste se jetèrent dans les rangs de ses proscriptionnaires pour n'être pas proscrits eux-mêmes. Ce calcul que l'égoïsme appelle prudence, mais où l'honneur ne voit qu'une odieuse lâcheté, fut une des causes les plus puissantes des crimes de la révolution. Lacombe-St.-Michel fut député au mois de septembre 1791 par le département du Tarn à l'assemblée législative : il s'y plaça aussitôt au côté gauche, et commença par dénoncer les officiers de l'armée qui donnaient leur démission; il proposa des mesures pour les remplacer, et des peines contre les démissionnaires, s'éleva avec violence contre ceux qu'on appelait des contre-révolutionnaires, et, le 4 décembre 1791, fit transférer dans les prisons de la haute-cour à Orléans, tous ceux que l'assemblée avait mis en état d'accusation. Dans le courant de l'année 1792, il s'occupa de diverses dispositions militaires, fit augmenter l'arme de l'artillerie à cheval, et décréter la peine de mort contre les commandants des places assiégées qui se rendraient sans avoir rempli toutes les conditions militaires. Après le 10 août Lacombe-St.-Michel fut envoyé au camp de Soissons, puis à l'armée du Midi pour annoncer et justifier la déchéance de Louis XVI, et ensuite en Savoie pour destituer le général Montesquiou. Réélu à la Convention, il continua de figurer dans les premiers rangs de ceux qui s'appelaient *les Patriotes*, et vota la mort du roi sans appel et sans sur-sis. Il motiva ainsi son opinion sur

la question de l'appel au peuple : « Dans mon opinion, dit-il, le peuple ne doit sanctionner que la cons-titution; je crois que la mesure de l'appel au peuple serait affreuse par la guerre civile et les dissensions intestines qui pourraient en résulter : je crois que si elle avait lieu, j'en serais responsable. Je dis non. » Il fut ensuite envoyé en Corse peu de temps après, fit approvisionner cette île, et s'occupa de soumettre les habitants, qui refusaient de recevoir les décrets relatifs à la religion catholique; il les battit à plusieurs reprises dans les premiers mois de 1794, et refusa, au mois d'avril, de rendre Bastia aux Anglais, que Paoli avait appelés à son secours: il se vit cependant, faute de moyens, forcé d'évacuer le pays. Quand il fut de retour à Paris, la Convention lui donna une nouvelle commission près l'armée des Ardennes, où il se rendit; ce qui l'empêcha d'avoir part aux crimes de l'année 1794, et aux affreux déchirements auxquels cette assemblée était intérieurement livrée. Lacombe-Saint-Michel parut aussi étranger aux discussions réactionnaires après le 9 thermidor; il garda le silence, devint membre du comité de salut public au mois de février 1795, ne s'y fit point remarquer, non plus qu'à la journée du 13 vendémiaire (4 octobre 1795), et passa au conseil des anciens par suite de la réélection forcée des deux tiers des membres de la Convention. Dans ce nouveau poste, il se déclara partisan du Directoire, plutôt néanmoins dans les conseils particuliers qu'à la tribune. Le 7 septembre 1797, il s'emporta contre ceux de ses collègues qui voulaient réclamer en faveur de quelques-unes des victimes du 18 fructidor. « Si le conseil ne

» veut pas sauver la patrie, s'écria-t-il, le Directoire la sauvera seul. » Lacombe-St.-Michel fut élu président de l'assemblée le 28 octobre 1797. Le 15 janvier 1798 il demanda des secours pour les individus qui avaient été acquittés par la haute-cour de Vendôme dans l'affaire de la conspiration de Babeuf : par un rapprochement bizarre, il considéra comme des martyrs de la république les proscrits des divers partis, et soutint que la faction anglaise avait préparé et soudoyé tous ces désastres. Sorti du conseil en 1798, Lacombe-St.-Michel reprit son rang dans l'artillerie ; et la même année, le Directoire le nomma ambassadeur à Naples. Il y eut son audience de réception au mois d'octobre de la même année ; mais se voyant dédaigné et abreuvé de dégoûts, il se retira en février 1799. Les Anglais l'arrêtèrent à sa sortie de Naples, mais le relâchèrent aussitôt. Il reprit ensuite le service militaire pour ne plus le quitter qu'à la fin de sa vie, devint successivement général de brigade, maréchal-de-camp, général de division, lieutenant-général, et en 1802 inspecteur-général de l'artillerie. Peu de temps après, l'académie de Milan l'admit au nombre de ses membres. En 1804 il obtint le titre de commandant de la légion d'honneur, et se distingua dans la campagne de 1805 en Italie. En 1806 il servit avec succès contre les Prussiens, et Buonaparte lui donna un commandement dans le pays d'Hanovre. Il fut employé en Espagne en 1808 ; et sa conduite lui fit obtenir, le 27 juillet de la même année, la décoration de grand-officier de la légion d'honneur. En 1809 il fut occupé de la direction du siège d'Ostalie : mais bientôt ses forces l'aban-

donnèrent ; il fut contraint par sa mauvaise santé de rentrer en France, et il mourut le 27 janvier 1812 en son château de St.-Michel, dans un âge assez avancé. B—U.

LACONDAMINE. V. CONDAMINE.

LACORTE (JUAN DE), peintre d'histoire, de batailles et de paysages, naquit à Madrid en 1597. Il entra dans l'école de Velasquez, et mit à profit les leçons de ce maître habile. Il s'y fit remarquer par une extrême facilité et un goût sûr. Jeune encore, il fut chargé d'exécuter pour la salle des royaumes, dans le palais du Retiro, un très grand tableau représentant *Valence* (sur le Pô) *secourue par D. Charles Coloma*. Son maître fut tellement satisfait de cet ouvrage, qu'il lui demanda, comme une faveur, de peindre la tête de Charles Coloma. Lacorte peignit encore dans la même salle deux autres grands tableaux, représentant *l'Enlèvement d'Hélène* et *l'Incendie de Troie*. Ces grands ouvrages lui firent beaucoup d'honneur. Cependant ce sont ses petits tableaux de bataille et ses paysages qui ont surtout fondé sa réputation. Les sujets en sont tirés en général de l'histoire sainte. Les amateurs font un cas particulier de ses ouvrages, et il est peu de cabinets en Espagne où il n'occupe un rang distingué. Il mourut à Madrid en 1660. — Gabriel DE LACORTE, son fils, ou suivant Palomino Velasco, fils et élève de François LACORTE, peintre de perspective, naquit à Madrid en 1648. Il s'adonna à la peinture des fleurs, et prit pour modèle le Mario et Arellano. Il savait assortir avec beaucoup de goût et d'adresse les diverses nuances des fleurs. Ses tableaux consistaient, la plupart du temps, en de simples guirlandes au milieu desquelles Antoine de Castrejon et Mathieu de Torres se plaisaient à peindre de petits sujets tirés de la

fable. Lacorte mourut à Madrid en 1694, au sein de la plus profonde misère, âgé de quarante-six ans seulement. P—s.

LACOSTE (JEAN), en latin *Janus à Costa*, savant juriconsulte, né à Cahors vers 1560, après avoir fait ses premières études avec distinction, se rendit à Bourges, où il suivit, pendant cinq ans, les leçons de Cujas. A son retour dans sa patrie, il fut pourvu de la chaire de droit romain; mais il s'en démit en 1599 pour passer à l'université de Toulouse. Il contribua par son zèle à soutenir l'éclat de cette illustre école, et y attira un grand nombre d'élèves de toutes les parties de la France. L'affaiblissement de sa santé le détermina à demander sa retraite; il revint en 1630 à Cahors, consacra les dernières années de sa vie à revoir et à mettre en ordre ses ouvrages, et mourut le 13 août 1637 dans un âge avancé. On a de Lacoste : I. *Commentarius ad institutiones juris civilis*. Ce sont des notes explicatives des principales difficultés que présentent les Institutes : elles sont fort estimées; Jean Van te Water en a publié une bonne édition, Utrecht, 1714, in-4°, reproduite à Leyde en 1744. II. *Commentaria in Decretales*, Paris, 1676, in-4°. Jean Davezan, professeur à Angers, élève de Lacoste, publia son *Eloge* en 1637, in-4°; il a été réimprimé avec les notes de Gottlieb Buder dans les *Vitæ jurisconsultorum*, Léna, 1722, in-8°. W—s.

LACOSTE (ELIE) était médecin à Montagnac dans le département de la Dordogne avant la révolution de 1789 : il négligea dès-lors les travaux de son art, qu'il exerçait avec distinction. La haute société du pays était surtout celle qu'il fréquentait; un événement fâcheux l'en sépara : les

opinions politiques étaient alors portées au plus haut degré d'exaltation; il se trouva sur ce point d'un avis différent avec un gentilhomme périgourdin, qui l'insulta, le traita même avec mépris; il s'en suivit un combat, et le gentilhomme fut tué. Depuis ce moment, Lacoste ne revit plus la noble périgourdine; il se jeta dans le parti populaire, et la politique devint sa seule pensée. Lors des premières élections pour l'établissement du nouveau système, ce médecin devint administrateur de son département, et fut ensuite député à l'assemblée législative et à la Convention : il ne parla que deux fois dans la première de ces assemblées, sur des objets de peu d'importance, paraissant plutôt observer les événements qui précéderent le 10 août qu'y prendre part : mais après le dénouement de ce terrible drame, il se jeta dans le parti vainqueur, et la Convention le compta au nombre de ses révolutionnaires les plus énergiques. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort, se prononça contre l'appel au peuple, et contre le sursis. Envoyé successivement aux armées de la Moselle et du Rhin en qualité de commissaire du comité de salut public, il ne rendit compte que des succès de ces armées et du zèle des habitants de ces pays pour la défense des frontières de France, et fut un des *Représentants du peuple* qu'on accusa le moins pendant ses missions : mais on lui reprocha d'avoir été le principal acteur dans une invention diabolique qui fit immoler, surtout à Paris, une multitude innombrable de victimes. Ce fut Elie Lacoste qui, le 13 juin 1794, au nom des comités de salut public et de sûreté générale réunis, fit déclarer l'existence de la prétendue conspiration du baron de Batz, organisée et défrayée par Pitt, suivant le rap-

porteur, pour faire assassiner la Convention et ses partisans : le rapport très long qu'il donna sur cette conspiration étrange, est un monument historique très curieux. A l'époque de cette invention, un nommé Admiral avait tenté d'assassiner Collot d'Herbois (*Voy. ce nom*) ; et une jeune fille de vingt ans, nommé Cécile Renaud, s'était présentée chez Robespierre dans le dessein, disait-elle, de voir un tyran. Ces deux événements servirent de bases à la conspiration du baron de Batz, ou de l'étranger ; c'est ainsi qu'elle fut qualifiée. Elie Lacoste partit de là pour la composition de son rapport, à la suite duquel il proposa un projet immédiatement adopté, sans aucune discussion, qui ordonna de chercher les conspirateurs dans toutes les prisons de Paris, et de les envoyer au tribunal révolutionnaire. Alors commencèrent les assassinats d'une soixantaine de personnes par jour, qui se continuèrent jusqu'à la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794). Cette invention mérita à Elie Lacoste l'approbation de ses collègues, qui le nommèrent leur président. Le 27 juillet, il s'éleva avec force contre Robespierre, qui cherchait à détruire les comités, et particulièrement celui de sûreté générale, dont lui, Elie Lacoste, était membre ; et il contribua beaucoup à la chute de ce tyran, abattu par d'autres furieux qui n'étaient pas moins tyrans que lui. Il demanda l'arrestation de Saint-Just, de Couthon et de Lebas (*Voyez ces noms*), et fit mettre les membres de la commune hors de la loi. Le 29, il fit décréter que le tribunal révolutionnaire serait suspendu et remplacé par une commission : mais quand il vit que la réaction allait atteindre les principaux membres des comités, il prit leur défense, devenue la sienne, et voulut faire arrêter Lecointre de Ver-

sailles, qui fut le premier à dévoiler leurs crimes ; mais tous ses efforts furent inutiles : il se trouva lui-même compromis dans la révolte du 2 prairial an III (21 mai 1795), comme membre des anciens comités de gouvernement, et mis en arrestation. Amnistié lors de l'établissement de la constitution de l'an III, il ne reparut plus dans les fonctions publiques, et mourut dans l'été de 1803.

B—U.

LACOUR (DOM DIDIER DE), l'un des réformateurs de l'ordre de Saint-Benoît, et fondateur des deux célèbres congrégations de Saint-Vanne et de St.-Maur, était né en 1550 à Monzeville, à trois lieues de Verdun, de parents nobles et alliés aux premières familles de la province. Son éducation n'en fut pas plus soignée : élevé à la campagne, on le laissa grandir sans instruction ; un naturel heureux y suppléa : s'il était sans lettres, Dieu mit dans son cœur une tendre piété, du goût pour la retraite, et un vif desir de se consacrer à lui, en embrassant la vie religieuse. Le jeune Lacour choisit, pour l'exécution de ce dessein, l'ordre de Saint-Benoît et l'abbaye de St.-Vanne (*Sancti Vilonis*), dans la ville de Verdun. Comme il n'avait point fait d'études, il s'offrit pour frère convers ; mais l'évêque de Verdun, qui était son parent, et abbé de Saint-Vanne, le fit recevoir comme religieux de chœur. Peu agréable à la communauté, le frère Didier eut beaucoup à souffrir pendant son noviciat : il apprit cependant le latin ; et son premier soin, dès qu'il entendit un peu cette langue, fut d'étudier la règle de Saint-Benoît dans le texte, pour y mieux conformer sa conduite. Après sa profession, ses supérieurs l'envoyèrent continuer ses études à Pont-à-Mousson. Ayant reçu l'ordre de prêtrise en 1581, à l'âge de trente-un ans, il retourna à St.-Vanne,

et y fut maître des novices. Cette abbaye n'était point alors ce qu'elle devint depuis : le relâchement s'y était introduit ; la vie régulière de dom Didier offusqua ses confrères, dont elle semblait accuser la conduite. Pour avoir un prétexte de l'éloigner, ils lui firent entendre qu'il lui serait utile de retourner à Pont-à-Mousson achever ses études. Dom Didier y consentit, retourna dans cette ville, s'y appliqua aux langues grecque et hébraïque, reprit les cours de théologie, fut le second de sa licence et reçut le bonnet de docteur. Dans le même temps, il s'adonnait à la prédication, et il y eut des succès. De retour une seconde fois à St.-Vanne, il résolut non seulement d'y vivre dans toute la régularité de son état, mais encore de travailler, autant qu'il le pourrait, à rappeler ses confrères à la règle. Ils résolurent de nouveau de l'éloigner. La manse abbatiale de St.-Vanne était unie au siège épiscopal de Verdun : les moines prirent pour prétexte que cette union leur était préjudiciable, qu'il fallait l'attaquer ; et ils députèrent dom Didier à Rome pour y suivre cette affaire. Il partit en 1587. Pendant son absence, on informa l'évêque de ce qui se passait, et on l'indisposa contre dom Didier. Obligé de revenir, et ne voulant pas retourner à St.-Vanne, il se retira dans un ermitage à quelques lieues de Verdun ; mais ne s'y trouvant point en sûreté à cause des troubles de la Ligue, il entra chez les minimes, et y prit l'habit en 1590. La Providence avait sur lui d'autres vues ; il revint à St.-Vanne la même année. Vers ce temps, le cardinal Charles de Lorraine songeait à la réformation des maisons de l'ordre de St.-Benoît dans les trois évêchés, la Lorraine et le Barrois ; il obtint, à cet effet, le titre de légat du pape Grégoire XIV, avec un bref du 11 mai

1591, qui l'autorisait à assembler les supérieurs des différents monastères, et à prendre avec eux les mesures convenables pour cette réforme. Ni ses soins ni son crédit ne suffirent pour lever les obstacles. Des essais avaient été faits aussi infructueusement dans l'abbaye de St.-Vanne. Le prince Eric de Lorraine, évêque de Verdun, qui favorisait la réforme, y avait appelé dom Philippe-François, prieur de Senones, qui avait vu celle de Saint-Maximin de Trèves. Il le fit agréer pour prieur par les religieux, dans l'espoir qu'il rétablirait la règle. Ce supérieur, s'apercevant qu'il ne produisait aucun fruit, résolut de retourner à Senones. Il paraît que dans cette circonstance les religieux élurent dom Didier pour leur prieur. Ce fut alors que, fortement aidé par le prince Eric, il travailla sérieusement à réformer sa communauté. Quelques religieux s'opposant encore à la réforme, on leur permit de se retirer et on leur fit des pensions. On reçut de nouveaux religieux : on rétablit les anciennes observances ; et le 30 juillet 1600, dom Didier de Lacour et ses confrères firent profession suivant la stricte observance de la règle de Saint-Benoît. Le monastère de Moyen-Moustier, ou St.-Hydulphe, dont le prince Eric était aussi abbé, suivit ce bon exemple. En 1602, Clément VIII érigea ces deux abbayes et les autres qui voudraient s'y joindre, en congrégation, sous le nom de *St.-Vanne et St.-Hydulphe*. Le premier chapitre se tint le 23 juillet 1604. Dom Didier de Lacour y fut élu président ; bientôt d'autres maisons accédèrent à l'union, dans diverses provinces : le nombre en devint si considérable, que dom Didier, craignant la difficulté des communications, surtout en temps de guerre, crut devoir ériger une seconde congrégation sous le nom

de *St.-Maur*; mais toutes deux eurent la même règle, le même genre de vie, le même institut, et, quoique sous des supérieurs-généraux différents; demeurèrent liées de confraternité et de communauté de prières et de suffrages. Toutes deux aussi rendirent d'éminents services à l'Eglise et aux lettres. Dom Didier, après avoir eu la consolation de les voir fleurir, mourut à *St.-Vanne*, le 14 novembre 1623. Dom Ruinart nous apprend que l'abbaye de *St.-Vanne* possédait plusieurs manuscrits de ce pieux réformateur, et notamment une Méthode pour apprendre l'hébreu. Dom Charles-Michel Haudiquier a écrit sa *Vie*, 1 vol. in-12, 1732. On trouve dans le premier Voyage littéraire de dom Martène et dom Durand (2^e. part.), l'építaphe de dom Didier de Lacour, et une Relation de sa maladie et de sa pieuse mort, par un de ses disciples, témoin oculaire. L—Y.

LACOUR (JACQUES DE), écrivain irlandais, d'extraction française, né en 1709, montra de bonne heure du talent pour la poésie, et publia, avant l'âge de vingt ans, une Epître d'*Abailard à Héloïse*, où l'on trouva une imitation assez heureuse de Pope. Un Poème qu'il publia deux ans après, en 1733, intitulé *Aperçu de la poésie* (Prospect of poetry), donna de lui une idée encore plus avantageuse; mais il ne produisit plus rien au-delà, si ce n'est quelques satires qui n'ajoutèrent point à sa réputation. Il entra bientôt après dans les ordres, et n'y obtint que peu d'avancement par suite de sa passion pour le vin. Il passait souvent les nuits entières dans des cabarets, récitant ses vers à quelques jeunes gens libertins et désœuvrés. Sa tête se trouva dérangée par ce genre de vie, au point qu'il s'imaginait, à l'exemple de So-

crate, être visité la nuit par un démon, qui le mettait en état de prophétiser toutes sortes d'événements futurs. Une circonstance contribua à l'affermir dans cette persuasion, et à persuader les autres. Pendant le siège de la Havane, quelqu'un le trouvant chez un libraire, lui demanda s'il pouvait lui dire quand la garnison se rendrait... Oh! assurément, répondit Lacour avec une grande confiance, je vous dirai le jour précis; ce sera le 14 août prochain. — Vous engagez-vous pour ce jour? — Tellement, répliqua le docteur, que j'y attache ma réputation de prophète, et je vous prie en conséquence d'en prendre note: ce que l'autre fit aussitôt; et en effet ce fut ce jour-là que l'on apprit la reddition de la place aux Anglais. Encouragé par ce succès, Lacour continua de prophétiser, mais non pas toujours avec autant de bonheur. Il n'avait point perdu l'habitude de passer les nuits au cabaret. Vers la fin de sa vie, il vendit à son frère un petit bien, sur le revenu duquel il avait principalement vécu jusqu'alors, pour une certaine somme qui devait lui être payée chaque année, outre la nourriture et le logement: il s'engageait en même temps à rentrer chez lui avant minuit, sous peine de payer une amende d'un schelling; il en résulta que sa rente se trouvait presque absorbée par des amendes répétées. Lacour mourut en 1781, âgé de soixante-douze ans. L.

LACOUR, peintre, associé de l'Institut, professeur à l'école centrale de dessin de Bordeaux, naquit dans cette dernière ville en 1746. La réputation dont Vien jouissait à l'époque où Lacour entra dans la carrière des arts, l'engagea à suivre les leçons de cet habile maître, dont les élèves plus habiles encore ont assuré

la réputation. Le jeune artiste se distingua dans cette école. De là il se rendit à Rome, où il se livra, d'une manière assidue, à l'étude des chefs-d'œuvre antiques et modernes dont il était entouré. Lorsque le terme de son séjour dans cette métropole des arts fut arrivé, il revint en France; et malgré les vives instances qu'on lui fit pour l'engager à venir se fixer à Paris, il préféra le séjour de sa ville natale. Jusqu'à cette époque, l'académie de dessin de Bordeaux s'était bornée à l'enseignement des premiers principes du dessin. Lacour fut nommé professeur de l'établissement. Il donna une nouvelle direction aux études, changea l'organisation intérieure, y introduisit l'étude de la peinture; et, grâce à ses soins et à son zèle, il parvint en peu de temps à former une foule d'habiles élèves. Lacour ne se bornait point à peindre l'histoire; il s'était essayé avec succès dans tous les genres, tels que le paysage, les marines, le portrait, les scènes familiales. C'est à Bordeaux que l'on conserve le plus grand nombre de ses productions. Il est peu d'églises de cette ville qui ne possèdent quelques-uns de ses tableaux. Parmi les ouvrages historiques que l'on doit à son pinceau, on cite particulièrement celui qui représente *S. Paulin, archevêque de Bordeaux, accueillant dans son palais une foule de malheureux persécutés*. Ce tableau, peint dans la manière du Dominiquin, est la dernière production de Lacour; et quoique l'artiste fût déjà atteint, lorsqu'il l'exécuta, de la maladie à laquelle il a succombé, on le regarde comme son chef-d'œuvre. Les habitants de Bordeaux font aussi un grand cas d'un de ses tableaux représentant la *Facade des Chartrons*.

On a vu de lui, aux expositions du Louvre, plusieurs ouvrages parmi lesquels on a distingué un *Avare endormi sur son trésor*, un *Mendiant*, plusieurs *Paysages*, des *Marines* et des *Têtes d'études*. La lecture de nos meilleurs poètes avait encore enrichi l'esprit de Lacour, déjà fécondé par l'étude des chefs-d'œuvre de son art. A des connaissances variées il joignait les qualités du cœur les plus distinguées. C'est à ses élèves surtout qu'il réservait toute sa sollicitude: il les regardait comme ses enfants, et prodiguait les soins les plus tendres et les plus généreux à ceux que la fortune avait le plus maltraités. Il est mort à Bordeaux le 28 janvier 1814, laissant un fils qui lui-même cultive les arts avec succès, et qui a gravé au trait plusieurs ouvrages sur la sculpture. P—s.

LACOURT, ou VAN DEN HOVEN (JACQUES et PIERRE DE). La famille hollandaise de ce nom se distingua au xvii^e. siècle dans le parti républicain. Après la mort de Guillaume II, en 1680, Jacques de Lacourt fit frapper une médaille, sur laquelle on voyait le prince étendu par terre, et au-dessous de lui ces mots: *Vive la liberté*. — Ce Jacques de Lacourt avait deux petits-fils, dont l'un portait les mêmes nom et prénom: l'autre, Pierre de Lacourt, cité quelquefois sous les noms de Pieter Cornelis, ou Emmanuel Van den Hoven, s'est fait connaître par des écrits politiques, où, en opposition avec son grand-père, il défend le stathoudérat: I. *La Balance politique*, *Politike Weegschaal* (1660), in-8°, réimprimée sous ce titre, *Consideration van staat*, ou *Réflexions sur les diverses sortes de gouvernement*. II. *Politique reflexien* (Amsterdam), in-8°. III. *L'Histoire du gouvernement*

des comtes, ou plutôt la compilation de quelques actes qui y sont relatifs, *Historie der graaflijke Regeering van Holland*; ouvrage plein d'erreurs. IV. L'intérêt de la Hollande, *Interest van Holland*, 1669, in-4°.; réimprimé en 1671, sous ce titre *Aanwijzing der heilzame en politieke gronden van Holland*, et supprimé dans la suite : le célèbre de Witt, lié avec l'auteur, paraît avoir eu part à la composition de ce livre. V. Sur le Gouvernement des stathouders en Hollande et West-Frise, *De stadhouderlijke regeering*, etc. VI. La Demande publique, *Het publick gebed*, 1663, 3 vol., et réimprimé en 1707. VII. L'Histoire de la dignité de comte héréditaire, *Het Begin en Voortgang der Erfgraaflijke Bediening*. Les écrivains du parti opposé lui reprochèrent une partialité révoltante. Aussi Cuper et d'autres écrivirent contre lui avec beaucoup d'aigreur.

D—G.

LACOURT (PIERRE DE), jurisconsulte et savant cultivateur hollandais au commencement du XVIII^e. siècle, était probablement de la même famille que les précédents. Il a contribué aux progrès de l'art du jardinage en Hollande, et il est le premier qui ait trouvé les moyens de cultiver les ananas en Europe. Lacourt ne se livrait à la culture des plantes, tant indigènes qu'étrangères, que par délassement de l'étude des lois; et ce ne fut, dit-il, qu'à la prière d'un personnage du plus haut rang, qu'il se résolut à rédiger ses observations. Il publia, en 1737, un ouvrage en hollandais, intitulé : *Aenmerkingen over het aenleggen van landhuysen*, etc., Leyde, 1737, in-4°, avec 15 planches. Ce livre fut traduit en français, sous ce titre : *Agréments de la campagne, ou Remarques*

sur la construction des maisons de campagne, des jardins, avec leurs ornements; sur la manière de cultiver les arbres fruitiers, et sur les moyens d'avoir des melons en plein air, etc., Leyde, 1750, in-4°.; Paris, 1752, 3 vol. in-12. On en fit aussi une traduction allemande, Göttingue, 1758. Lacourt déposa dans ce livre les résultats des connaissances qu'il avait acquises par cinquante ans d'expérience; car il parle du froid rigoureux de l'année 1684, et cite de nouvelles observations faites en 1733. On y trouve des détails très utiles sur la culture des arbres fruitiers dans le climat de la Hollande. Il fit aussi des remarques sur les orangers connus en Italie sous le nom de *bizarrieres*, qui portent des fruits de plusieurs espèces sur la même tige et sur la même branche, et dont quelquefois le même fruit est de deux natures différentes. D—P—S.

LACROIX (ETIENNE), jésuite, né en 1579 à St.-Pierre de Bogerat, dans le diocèse d'Evreux, entra dans la société à l'âge de vingt ans; et ayant témoigné le désir de se consacrer aux missions, il s'embarqua en 1602 pour les Indes orientales. Arrivé à Goa, il fut chargé d'enseigner la philosophie et la théologie dans le collège que la société possédait à Salcette, et s'acquitta de cet emploi pendant un grand nombre d'années. Il remplissait dans le même temps les fonctions de maître des novices et celles de recteur; et cependant il trouvait encore le loisir nécessaire pour se livrer à la prédication. Il apprit la langue des habitants du Ganara et celle des Marashdi (que nous appelons *Marattes*), et composa dans les deux idiomes plusieurs pièces ascétiques, entre autres un Poème sur la passion de Jésus-Christ, que les nou-

veaux chrétiens chantaient les samedis du carême dans l'église de Salcette. Son zèle pour la propagation de la foi, sa douceur et sa charité, lui méritèrent l'estime et l'affection de tous les habitants de Goa. Il mourut en cette ville, le 24 septembre 1643. Parmi ses productions on distingue la *Vie de S. Pierre, Apôtre*, poème en langue marattee, et différents *Discours en vers*, contenant la réfutation des erreurs des Orientaux; Goa, de l'imprimerie de la maison professe de la société, 1634, 2 tom. in-fol. W—s.

LA CROIX (EMERIC DE), en latin *Cruceus*, né à Paris vers 1590, est principalement connu par une édition de Stace, très peu estimée aujourd'hui. Les notes qu'il y joignit, furent justement critiquées par Gronovius le père, mais avec assez peu de modération. La Croix lui répondit par deux ouvrages où, à défaut de raisons, il n'épargne pas les injures à son adversaire. On en pourra juger par l'anagramme qu'il fit de son nom :

Ego unus cor asini ferens rudò.

Son édition de Stace fut imprimée à Paris en 1618, 2 vol. in-4°. On trouve sous le texte les notes des anciens commentateurs; et celles de La Croix forment une partie séparée: les notes ont été réimprimées séparément, Paris, 1620, in-16. On a encore de lui : I. *Adonia seu Mnemosyne Henrici Magni, soluta oratione; accedit somnium Philoceltæ seu sponsor Cassandra turcicæ*, Paris, 1613, in-8°. Le songe de Philocelte se trouve aussi à la suite des notes sur Stace de l'édition de 1618. C'est un poème en l'honneur de Henri IV. II. *Soteria casalea sive expeditio italica Ludovici Justi*, Paris, 1620, in-8°. III. *P. Statii Sylvarum frondatio sive anti-diatriba*, Paris, 1639, in-16. Ce jeu de

mots sur les sylves est une preuve de son défaut de goût; c'est la première réponse à Gronovius. IV. *Ad Statii Sylvas muscarium sive elenchus*, Paris, 1640, in-8°. On ne sait si on doit lui attribuer encore le *Nouveau cynée*, ou *Discours des occasions et moyens d'établir une paix générale*, Paris, 1623, in-8°. L'épître dédicatoire est signée Em. Crucé: quelques personnes ont cru qu'il faut lire *Émanuel* au lieu d'*Emeric*; mais il est probable que ce n'est qu'un seul et même auteur. W—s.

LA CROIX (JACQUES DE), en latin *Crucius*, né à Delft vers la fin du xvi^e. siècle, commença ses études à Leyde, et les finit à l'université de Franeker. De retour dans sa patrie, il se maria, et fut nommé pasteur de l'église réformée, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée vers 1650. La Croix était versé dans les langues grecque et latine; il était en correspondance avec Rivet, Saumaise, Vossius et d'autres savants de son temps. Le recueil de ses Lettres fut imprimé pour la première fois à Delft en 1633, in-8°. en quatre livres; il en parut un cinquième en 1650, et un sixième en 1653. La meilleure édition et la plus complète est celle d'Amsterdam, 1661, in-12; elle est intitulée : *Mercurius batavus, sive epistolarum opus, monitis theologicis, ethicis, politicis, æconomicis refertum*. Le style des Lettres de La Croix est agréable: elles contiennent des réflexions judicieuses et un grand nombre d'anecdotes historiques et littéraires; mais l'auteur s'y montre calviniste outré, et c'est pour cette raison qu'elles ont été mises à l'*Index*. On a encore de lui des harangues sous ce titre : *Suada delphica sive orationes LXIX varii argumenti ad usum studiosæ juventutis*, Amsterdam,

1675, in-12, réimprimées plusieurs fois depuis. — W—s.

LACROIX (SERAPHIN DE), savant récollet, né à Lyon en 1589, s'appliqua avec succès à l'étude du grec et de l'hébreu. Il avait de son temps la réputation d'un grand théologien et d'un habile prédicateur. On a de lui quelques ouvrages de controverse, parmi lesquels on distingue : *Le Flambeau de la vérité catholique*, Paris, 1627, in-4°. — LACROIX MARRON (N. de), né à Bordeaux dans le xvi^e siècle, embrassa la profession des armes, et servit sous les ordres du duc d'Épernon. On connaît de lui un ouvrage en vers intitulé : *La muse catholique*, Bordeaux, 1612, in-8°; il est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur traite du libre arbitre; et dans la seconde, il prouve, contre les calvinistes, la vérité du dogme de l'eucharistie (Voy. la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, tom. xv, pag. 81). — W—s.

LACROIX (PHÉROTÉE DE), Lyonnais, maître de langues, de géographie et de mathématiques, mort vers 1715, est auteur des ouvrages suivants : I. *Abrégé de la morale*, où sont contenus les vrais principes de se bien conduire et de se rendre parfaitement heureux, Lyon, 1675, in-12 de 130 pag. II. *L'Art de la poésie française, ou la méthode de connaître et de faire toutes sortes de vers*, Lyon, 1675, in-8°. Il s'en fit quatre ou cinq éditions en fort peu de temps et sans la participation de l'auteur. Cet heureux succès le détermina à revoir son ouvrage et à le publier de nouveau sous ce titre : *L'Art de la poésie française et latine, avec une idée de la musique*, Lyon, 1694, in-12. Cet ouvrage est fort curieux : on voit, par l'approbation du censeur, que l'auteur en avait déjà pu-

blié d'autres qui avaient été bien reçus par les Français et par les étrangers, in-12. III. *Vie de sœur Marguerite du St.-Sacrement*, Lyon (1685), in-12. C'est un abrégé de celle qu'avait publiée Amelotte. IV. *Nouvelle méthode pour apprendre facilement la géographie universelle*, Lyon, 1690, 4 vol.; ibid., 1705, 5 vol. in-12, fig. Des exemplaires de cette dernière édition portent la date de 1717. L'ouvrage est accompagné de cartes et de beaucoup de figures de costumes des différents peuples, et des tables chronologiques des souverains de chaque pays. Il a été traduit en allemand, par Dieckel, Leipzig, 1697, in-4°. V. *Relation universelle de l'Afrique ancienne et moderne*, Lyon, 1688, 4 vol. in-12; ibid., 1713, 2 vol. in-8°, avec cartes et figures; ouvrage tiré en grande partie de celui de Dapper. — Un autre sieur DE LACROIX, de Paris, secrétaire de l'ambassade de Constantinople sous M. de Nointel, parti de Toulon en 1670, revenu dix ans après, et que l'on croit mort en 1704, a publié : I. *Mémoires concernant diverses relations très curieuses de l'empire ottoman*, Paris, 1684, in-12, 2 vol. II. *Guerres des Turcs avec la Pologne, la Moscovie et la Hongrie*, Paris, 1689, in-12. III. *État général de l'empire ottoman, depuis sa fondation jusqu'à présent, et l'abrégé des Vies des empereurs, par un solitaire turc, traduit en françois, plus une instruction et un recueil de mots et noms turcs*, Paris, 1695, 3 vol. in-12. Petis de Lacroix, auteur de cette traduction, l'avait remise à M. de Nointel; elle tomba depuis entre les mains de son secrétaire, qui la publia sous son nom. IV. *La Turquie chrétienne contenant l'état présent des nations et des Églises grecque, arménienne et maronite dans l'empire otto-*

man, Paris, 1695, in-12. Outre les objets annoncés par le titre, cet ouvrage curieux, mais superficiel, renferme, dans un quatrième livre, l'histoire d'un jeune thessalien, nommé Nicolas, martyrisé à Constantinople en 1672, et le projet de Guilleragues, pour l'établissement à Galata, d'un collège destiné à l'instruction des chrétiens orientaux. (Voy. GALLAND, XVI, 347.)

W—s.

LACROIX (PÉTIS DE). Voyez PÉTIS.

LACROIX. V. MAC-ENGROG.

LACROIX (JEAN-BAPTISTE), auteur dramatique, naquit à Paris (en 1664, suivant quelques biographes, et en 1672 suivant d'autres). On ne cite de lui qu'une seule pièce de théâtre, l'*Amant Protée*, comédie française en trois actes et en prose, mêlée de divertissements : encore voyons-nous que cet ouvrage, représenté au Théâtre-Italien le 4 février 1728, y fit une chute assez rude, et que l'auteur ne trouva pas convenable de le livrer à l'impression. Si l'on doit s'en rapporter à ce que disent les journaux du temps, le sujet offrait peu d'intérêt, et l'intrigue, tissée d'absurdités dans le goût des farces italiennes, fut ce qui mécontenta le public : mais, au milieu de nombreux défauts, on remarqua des intentions comiques et surtout des traits de gaieté gravelleuse, qui ne laissèrent pas de divertir une grande partie de l'auditoire. Il ne faut pas confondre l'*Amant Protée* de cet auteur avec la pièce qui fut jouée sous le même titre en 1739, et dont le succès fut brillant : celle-ci est de Romagnesi, et ne ressemble en rien à la précédente. J.-B. Lacroix ne faisait pas de l'art dramatique sa principale occupation. Fils d'un armurier du Roi, il devint premier secrétaire du maréchal de Biron, inspecteur-général de l'infanterie, et il

obtint, après douze années de services, une pension de quatre mille francs, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1742. — Plusieurs autres poètes dramatiques ont porté, mais n'ont pas illustré plus que lui, le nom de LACROIX. L'un, Antoine de LACROIX, vivait dans le XVI^e siècle, et fit imprimer en 1561, une tragi-comédie intitulée, les *Trois enfants dans la fournaise*, imprimée sans division d'actes ni de scènes. — C. S. LACROIX, avocat au parlement et auteur de plusieurs pièces de théâtre, vivait au commencement du XVII^e siècle. Sa *Climène*, tragi-comédie-pastorale, représentée en 1628, est un ouvrage au-dessous du médiocre, mais dont on a dû conserver le souvenir, par la raison que le style en est des plus bizarres. On a en outre, de cet auteur, l'*Inconstance punie*, ou la *Mélanie*, tragi-comédie (1630). Quelques personnes lui attribuent la *Guerre comique*, ou la *Défense de l'École des femmes*, comédie, ou plutôt dialogue en cinq *disputes* (1664). Mais cette dernière production est désignée plus généralement comme l'ouvrage d'un autre sieur de LACROIX (Pierre), sur lequel on n'a d'ailleurs que des renseignements incertains. F. P—T.

LACROIX (LOUIS-ANTOINE NICOLLE DE), géographe, né à Paris en 1704, embrassa l'état ecclésiastique, et consacra ses loisirs à l'enseignement de la géographie. Il mourut dans sa patrie le 14 septembre 1760. On a de lui : *La géographie moderne*, Paris, 1747, in-12, réimprimée successivement avec des additions de Drouet, de Barbeau-Labruyère, de l'abbé de Fontenay et de M. Victor Comeiras, Paris, 1804, 2 vol. in-8^o, avec un atlas. Cette géographie, la plus méthodique et la plus instructive qui eût paru jusqu'alors, a joui long-temps

d'un grand succès ; quoique bien inférieure à celle de Buache, publiée en 1767. L'une et l'autre ont été effacées par les grands ouvrages de Mentelle, de Pinkerton et de Malte-Brun. On peut reprocher à l'abbé de Lacroix son affectation, en indiquant les hommes célèbres produits par chaque ville, à présenter comme des personnages importants, des gens obscurs qui ne sont connus que par leur attachement au jansénisme. L'auteur donna lui-même un *Abrégé de sa géographie, à l'usage des jeunes personnes*, Paris, 1758, in-12. On a encore de lui : *Méthode d'étudier, tirée des ouvrages de Saint Augustin*, trad. de l'italien de Pierre Ballerini, ibid., 1760, in-16. On trouve une bonne analyse de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux*, octobre 1760. — W—s.

LACROIX (J. P. DE), né en 1754 à Pont-Audemer, d'une famille bourgeoise, entra très jeune dans l'ancienne gendarmerie de France, se fit avocat à la suppression de ce corps, et en exerçait la profession à Ahet lorsque la révolution arriva : il en embrassa les principes, et en suivit les conséquences avec ardeur. Devenu procureur-syndic du département d'Eure-et-Loir, il fut député par le même département à l'assemblée législative et à la Convention. Sans avoir le talent distingué de ses collègues de la Gironde et de quelques autres députés, Lacroix fut néanmoins très remarqué dans les deux assemblées. C'était un très bel homme, de la plus haute et de la plus vigoureuse stature ; sa voix énergique et fortement accentuée était en rapport avec ses autres moyens physiques, et cependant il n'était point orateur. Ses motions vives sans doute, mais trop souvent répétées, ne flattaient

point l'imagination ; il ne savait pas enchaîner ses arguments dans cette dialectique pressante qui captive l'auditeur, ni frapper par ces traits imprévus et brillants qui enlèvent les applaudissements, et déterminent souvent les suffrages. On a dit de Lacroix dans quelques écrits, que ses opinions furent d'abord modérées, et que dans la première assemblée il laissa entrevoir à la cour la possibilité de le gagner, ce qui eut lieu en effet. Le rédacteur de cet article a suivi assez attentivement Lacroix depuis le commencement de sa carrière législative jusqu'à la prison du Luxembourg, où il s'est trouvé avec lui, et il n'a point observé cette modération qu'on prête assez gratuitement à ce député. En 1791, Louis XVI sortait à peine de la salle de l'assemblée législative, où il était venu faire l'ouverture de la session, que Lacroix commença ce cours de dénunciations contre les ministres, qui, arrivant bientôt jusqu'au roi, eurent pour résultat la destruction totale de la royauté. Ce qui importait aux révolutionnaires, c'était de faire croire au peuple que les puissances étrangères, excitées par les mécontents et par la famille royale elle-même, étaient en état d'hostilité imminente contre la France, et qu'elles allaient l'attaquer incessamment. Telle fut la tactique qu'on vit se développer dès les premières séances de l'assemblée législative. Lacroix demanda que le ministre de la guerre fût mandé à la barre, pour avoir différé de rendre compte des dépenses de son département. Dans la séance du 5 octobre il commença par signaler, par les noms de *côté gauche* et de *côté droit*, les partis qui divisaient l'assemblée à peine constituée. Dans la séance du 6, il demanda que son collègue Ducastel,

vice-président, fût rappelé à l'ordre pour avoir donné au roi la qualification de souverain. Dans la séance du 8, il attaqua, même en sa présence, le ministre des affaires étrangères (Montmorin), qui était aussi un ami de la liberté, et lui reprocha de ne s'être point expliqué sur les intentions des puissances. Lacroix fut fortement appuyé; et les deux ministres prévoyant que de semblables attaques ne tarderaient pas à se renouveler, donnèrent leur démission. (*Voyez* DUPORTAIL et MONTMORIN.) Lacroix se montra dans l'assemblée législative un des députés les plus prononcés contre l'ancienne armée française. Le 3 janvier 1792, il fit porter un décret d'accusation contre les officiers du régiment de Cambresis, qui furent arrêtés à Perpignan, envoyés à la haute-cour d'Orléans, et massacrés le 9 septembre à Versailles. Le 5 février, il accusa Louis XVI d'être le provocateur de tous les troubles par son refus de sanctionner les décrets rendus contre les prêtres insermentés, et continua de persécuter les ministres avec une sorte d'acharnement. Les assassins d'Avignon le comptèrent en même temps parmi leurs défenseurs les plus zélés. Dans le courant de mai, il demanda que les biens des officiers émigrés fussent confisqués, pressa avec chaleur la déportation des prêtres insermentés, et défendit de tous ses moyens une adresse des prétendus habitants de Marseille, qui sollicitaient le renversement de la constitution et la déchéance du roi : il seconda toutes les motions qui furent faites contre le général Lafayette à l'occasion de sa démarche lors des événements du 20 juin; insista pour le licenciement de la garde du roi, pour la mise en accusation du juge-de-peace Lavière ;

la réhabilitation du maire Pétion, fauteur des événements du 20 juin; la poursuite des membres du prétendu comité autrichien; pour qu'on déclarât la patrie en danger; enfin il se montra favorable à toutes les mesures imaginées à dessein de priver le trône de ses dernières ressources, et rendre inévitable la catastrophe du 10 août. Lacroix dans cette assemblée parlait presque tous les jours, et à-peu-près sur toutes les questions, mais sans en approfondir aucune; tout ce qu'il a dit à cette époque serait aujourd'hui sans aucune espèce d'intérêt. Il avait fait connaissance à Paris avec plusieurs révolutionnaires étrangers à l'assemblée, et particulièrement avec le fameux Danton, qui fut sans contredit un des principaux ordonnateurs de la révolution du 10 août, et auquel on a justement reproché les massacres du 2 septembre. (*Voy.* DANTON). Lacroix a été accusé d'avoir secondé ces manœuvres; mais cette imputation n'a pas été assez prouvée pour qu'on puisse en charger sa mémoire. On a dit aussi qu'il avait reçu de l'argent de la cour, argent assez mal gagné d'après ce qu'on vient de lire. L'ex-ministre de la guerre (le vicomte de Narbonne) le dit publiquement dans une lettre écrite d'Angleterre. Lacroix parla lui-même de cette lettre dans la séance de la Convention du 30 septembre, y opposa une dénégation formelle, et s'engagea à poursuivre l'ex-ministre comme calomniateur, engagement auquel il ne donna ni ne pouvait donner aucune suite. Dans la Convention il vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Depuis le mois de décembre 1792 jusqu'au mois d'avril 1793, il eut trois missions dans la Belgique en communauté avec Dan-

ton. Lacroix pressura les Belges avec une avidité qui ne dut pas leur donner une haute idée de la bienveillance de leurs libérateurs ; il pillait surtout les églises, et fit même son profit des désastres de l'armée française au moment de sa retraite depuis Aldenhoven jusqu'aux frontières de France. Après cet échec, il fallait, dans le système de Danton, imprimer la plus grande terreur pour forcer, comme au 2 septembre, de nouveaux bataillons à marcher contre l'ennemi. Ce fut dans cette circonstance que Danton demanda la création du tribunal révolutionnaire, qui n'était autre chose que celui de septembre un peu plus régularisé, et peut-être plus atroce. Lacroix appuya son ami Danton ; et l'affreux tribunal fit bientôt périr ses propres auteurs. Malgré toutes ses violences, Lacroix appartenait à une faction qui aurait voulu gouverner ; mais elle avait pour ennemie une secte de fanatiques qui prétendaient rajeunir l'espèce humaine en la plongeant dans des bains de sang. Marat était un des aboyeurs de cette horde de sauvages : les Girondins s'élevaient tous les jours contre ce monstre, et demandaient qu'il fût puni. Lacroix, quoique ennemi très déterminé des Girondins, se joignit à eux dans cette circonstance, et, le 12 avril 1793, fit mettre en arrestation Marat, qui fut décrété d'accusation le 13, et envoyé au tribunal révolutionnaire, lequel le combla d'éloges au lieu de le juger, et le fit reconduire triomphant à la Convention par la populace de Paris. (*Voy. MARAT.*) Depuis ce moment Lacroix rentra sans réserve dans le parti cordelier, et persécuta les Girondins à outrance. Ceux-ci l'accusèrent de dilapidations, d'exactions dans la Belgique ; mais ils succombèrent le 31

mai, et Lacroix, qui avait beaucoup contribué à leur chute, ne les ménagea point après la victoire ; il demanda que la maison de Buzot, un de leurs chefs, fût rasée. Le 2 juin il fit décréter la formation de l'armée révolutionnaire à Paris, et fit porter à six mille le nombre des soldats : mais la faction de Robespierre voulant à son tour écraser celle des Cordeliers, renouvela contre Lacroix les imputations alléguées par les Girondins, et celui-ci eut à repousser cette nouvelle attaque bien plus sérieuse que la précédente ; néanmoins le 28 janvier 1794 il se défendit avec un succès apparent, et crut que les accusations ne se renouvelleraient pas. A cette époque il fréquentait, avec Danton, diverses sociétés particulières, où l'on jouait beaucoup ; et ils négligeaient l'un et l'autre, en s'occupant de leurs plaisirs, de faire attention aux manœuvres que Robespierre, qui les craignait de son côté, faisait jouer pour les perdre. Leurs amis les avertissaient en vain ; ils refusèrent de les croire, et furent arrêtés l'un et l'autre dans leur lit le 31 mars 1794. Conduits dans la prison du Luxembourg, ils y furent mis au secret dans deux chambres particulières, mais assez voisines pour qu'ils pussent se parler, et que les autres prisonniers pussent les entendre. Ils conversaient assez gaiement sur le sort qui les attendait, et se demandaient quelle grimace ils feraient lorsque le rasoir national leur couperait la parole. (*Voy. DANTON.*) Trauduits au tribunal, ils se moquèrent des juges et des jurés, en leur lançant de petites boulettes de pain à la figure. Ceux-ci en furent si effrayés, qu'ils demandèrent au comité de salut public ce qu'ils avaient à faire ; le comité ordonna de mettre les accusés,

hors des débats, c'est-à-dire, de les tuer. Lacroix fut exécuté le 8 avril 1794.

B—U.

LACROIX (ISAAC-JACOB), graveur à la pointe et au burin, naquit à Païerne, ville du canton de Berne, en 1751. Son père était aubergiste; mais, ne voulant mettre aucun obstacle à l'inclination de son fils, il le confia d'abord aux soins de Miollet, qui lui enseigna les premiers éléments du dessin; et ensuite Christian de Mèchel, à Bâle, lui apprit le maniement de la pointe et du burin. Lacroix resta cinq ans et demi chez ce dernier, et travailla pendant tout ce temps à l'ouvrage de *Hedlinger* sur les *Médailles*, à la *Danse des morts*, et à la *Galerie* figurée de *Dusseldorf*. Lacroix regarda lui-même ces cinq ans et demi comme autant de temps perdu. C'est à Dunceler et à Eichler qu'il dut surtout les progrès qu'il fit par la suite. Ducros, un de ses amis, voulant voir l'Italie, lui proposa de l'y accompagner. Lacroix ne balança pas. Ils se mirent en route, s'arrêtèrent peu à Bologne et à Florence, et arrivèrent enfin à Rome, véritable but de leur voyage. C'est dans cette ville que Lacroix fit connaissance avec deux artistes célèbres, Volpato et Hackert : il devint leur ami. Le premier lui donna des conseils sur la manière de conduire son burin, et Hackert lui confia la gravure d'un de ses plus beaux tableaux, représentant la *Vue de Césène*. Le climat de Rome cependant était peu favorable à sa santé, et, après un séjour de deux ans dans cette ville, où il fut constamment occupé, il se vit dans la nécessité de revenir dans sa patrie. Depuis ce moment il ne se livra plus qu'à la gravure d'ornements typographiques. Outre la *Vue de Césène*, dont on a parlé ci-dessus, Lacroix a encore gravé à

l'eau-forte, pour y servir de pendant, une *Vue de l'église de St.-Pierre de Rome*, d'après le même peintre. Cette gravure a été terminée par Volpato. Lacroix est mort dans les premières années du XIX^e. siècle.

P—S.

LACROIX (CLAUDE), jésuite, né en 1652 à St.-André, dans le duché de Limbourg, entra dans la Société en 1673, et enseigna la morale à Cologne et à Munster. Il mourut à Cologne le 1^{er}. juin 1714. On ne connaît de lui qu'un *Commentaire sur la théologie morale de Busembaum*, Cologne, 1719, 2 vol. in-fol. Ce *Commentaire*, dont le P. Montauzan donna une nouvelle édition en 1729, fut un des livres qui fournirent le plus aux plaintes des ennemis de la Société. Les jésuites de Paris et de Toulouse le désavouèrent en 1757 : il en avait paru alors une édition qui portait la date de cette année; mais il y a lieu de croire qu'on avait mis seulement un frontispice nouveau. Zaccaria a entrepris de justifier plusieurs des décisions hasardées de ses confrères.

P—C—T.

LACROIX-CHEVRIÈRES (JEAN DE), magistrat dauphinois, fut conseiller au parlement de Grenoble en 1578, et revêtu ensuite de plusieurs fonctions importantes. Henri IV lui donna, en 1595, un brevet de conseiller-d'état, et la place de sur-intendant des finances pour sa province. Lorsque les Français eurent fait, en 1600, la conquête de la Savoie, Henri y établit un conseil souverain, dont les sceaux furent confiés à Jean de Lacroix. Le roi le choisit bientôt après pour traiter de la paix avec les députés du pays conquis, et lui donna, pour récompense de ses services, la place de président à mortier au parlement de Grenoble. Les états du Dauphiné l'envoyèrent ensuite à la cour;

pour y obtenir la jonction de la Bresse, du Bugey et des autres pays nouvellement acquis ; mais cette mission n'eut aucun succès. En 1605, Henri IV le choisit pour son ambassadeur extraordinaire auprès du duc de Savoie, et le chargea de plusieurs négociations secrètes dont Lacroix s'acquitta avec succès. Au retour de son ambassade, en 1607, il fut nommé à l'évêché de Grenoble, car il était entré dans les ordres sacrés à la mort de sa femme ; et trois mois après, le 11 juillet 1607, il résigna son office de président à mortier. Mais le roi le maintint le même jour, dans le rang que lui donnait ce titre, soit au parlement, soit dans les diverses assemblées. Marie de Médicis le fit, en 1611, conseiller d'état ordinaire, et lui donna, l'année suivante, une pension de deux mille liv. Il fut député aux états-généraux de 1615, à l'assemblée des notables qui se tint à Rouen en 1618 ; et il mourut l'année suivante, à Paris, durant l'assemblée du clergé. Son corps fut transporté au tombeau de sa famille, dans l'église de St.-Barnard, à Romans. Lacroix a composé des notes sur les questions de Gui-Pape, et un commentaire sur le statut de Louis XI, *touchant les donations entre vifs, suivant l'usage du Dauphiné*, et connu sous le nom de *Statut delphinal*. Le commentaire de Jean de Lacroix fit rendre au *Statut* l'autorité qu'il semblait avoir perdue depuis un siècle et demi, et qu'il a conservée ensuite jusqu'au Code civil. — Jean Baptiste LACROIX-CREVIÈRES, de la même famille que le précédent, fut successivement prieur de Saint-Vallier, chevalier de Malte, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église collégiale de Grenoble, et aumônier de Louis XIV. Il refusa plusieurs évêchés, et n'accepta que celui de Quebec. Il fonda, dans cette

ville, un hôpital, où il mourut en 1727. B—G—T.

LACROIX DE CONSTANT (CHARLES DE), né en 1754 en Champagne, était, avant la révolution, chef de bureau au contrôle général des finances : il fut député en 1792 à la Convention, par le département de la Marne, et vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Quoique ce conventionnel ait joué jusqu'à ses derniers moments un rôle assez remarquable, on fit peu d'attention à lui sous le régime de la Convention ; il fut employé en 1792 à seconder ce qu'on appelait alors les levées en masse pour la formation des armées, et à presser la fabrication des armes, particulièrement à Versailles. Le 7 avril 1793, il fut nommé membre du comité de salut public, et resta prudemment neutre dans la lutte qui s'établit entre le parti girondin et celui de la Montagne. Grand partisan des clubs, il chercha à augmenter encore leur influence, en faisant décréter, le 19 juin 1793, des peines contre les administrateurs qui se permettraient d'empêcher ces réunions. On ne parla pas de Lacroix au 9 thermidor, et les réactionnaires le comptèrent d'abord dans leurs rangs. On le vit, en 1794, poursuivre les terroristes dans le département des Ardennes, où il avait une mission ; mais, en 1795, il changea de système, et reentra dans la ligne de ses anciens amis. La plus simple justice demandait qu'on rendit au moins aux enfants les biens de leurs pères qu'on reconnaissait avoir été assassinés : Lacroix s'y opposa ; on sait qu'il ne fut point écouté. En réclamant la liberté des cultes, il s'éleva violemment contre la religion catholique, la seule à-peu-près qui fût encore professée en France. Cette conduite sou-

leva contre lui tous les hommes religieux et justes ; on rechercha quelle avait été sa conduite dans une mission qu'il avait eue, en 1795, dans le département de Seine et-Oise : les journaux publièrent qu'il s'était entouré des plus violents révolutionnaires, avec lesquels il s'était livré aux plus scandaleuses orgies, particulièrement à Lucienne, dans la maison de la comtesse Dubarri, dont ils avaient épuisé les caves abondamment pourvues des vins les plus exquis ; et que, pendant ces fêtes, le grave conventionnel s'était amusé à dépecer, à coups de sabre, toutes les images ; tous les portraits des rois, qu'il y avait trouvés. Ces faits ne furent pas contredits. Lacroix resta encore neutre pendant les événements du 13 vendémiaire (5 octobre 1795) ; et, en vertu de la réélection forcée des deux tiers des membres de la Convention, il devint député au conseil des anciens, et fut nommé secrétaire à la première séance. Bientôt le directoire le nomma ministre des relations extérieures, place à laquelle ses habitudes et ses anciennes occupations devaient le rendre absolument étranger, et il eut à négocier avec lord Malmesbury, qui passait pour un des plus adroits diplomates de l'Europe. L'Angleterre avait envoyé ce lord en France, moins pour traiter de la paix que pour gagner du temps, leurrer le novice gouvernement et le faire tomber dans les pièges qu'elle lui tendait. A cette époque, les journaux royalistes attaquaient le directoire à outrance, traînaient le ministre dans la boue, et reprochaient à son ignorance et à son impéritie la lenteur des négociations. De son côté, le gouvernement accusait ces écrivains d'être vendus aux Anglais, imputation banale qu'on a répétée à toutes les époques. Dans cette circonstance, La-

croix eut ordre de signifier au lord Malmesbury de recevoir ses passeports et de sortir immédiatement de la république. Pour avoir l'air de disgracier son ministre parce qu'il avait échoué, le directoire le remplaça par M. de Talleyrand, le 16 juillet 1797 ; et, peu de temps après, arriva la révolution du 18 fructidor. Avant de quitter le ministère, Lacroix avait signé la paix avec le duc de Parme et le Portugal. Le 21 janvier de l'année 1797, époque à laquelle on osait encore fêter un odieux assassinat, le ministre Lacroix envoya, par des généraux, aux ambassadeurs de Prusse et d'Espagne, une invitation d'y assister ; c'étaient MM. Sandoz et le marquis Delcampo : ils ne répondirent pas. Au mois d'octobre 1797, il fut nommé ambassadeur en Hollande, et il appuya le parti démocratique, qui eut le dessus en janvier 1798, mais seulement jusqu'au mois de juin suivant. Compromis dans cette seconde révolution, Lacroix réclama contre la violation du droit des gens outragé en sa personne, à l'instigation du général Daendels ; mais le gouvernement hollandais ne l'écouta pas : on a publié qu'il avait lui-même favorisé l'entreprise de Daendels. En 1799, Lacroix fut nommé candidat pour le directoire, qui cessa d'exister quatre mois après. Lorsque les préfectures furent établies, Buonaparte lui donna, au mois de mars 1800, celle du département des Bouches-du-Rhône à Marseille, et ensuite celle de Bordeaux, où il mourut dans les premiers jours de novembre 1808. (V. DELONNES, dans la *Biograph. des hommes vivants*, II, 361.) B—t.

LA CROIX DU MAINE (FRANÇOIS GRUDÉ, sieur DE), en latin *Crucimanius*, laborieux bibliographe ; naquit au Mans en 1552. Son père, qui

jouissait d'une grande aisance, le confia aux soins de Michel Troté, habile instituteur, nommé depuis directeur du collège de Baieux à Paris. Le jeune La Croix se rendit en cette ville à l'âge de dix-sept ans, pour terminer ses études, et revint dans sa patrie vers l'an 1572. Avidé d'instruction, et doué d'une mémoire heureuse, il se livra tout entier à des recherches de bibliographie, et dépensa plus de 10,000 francs en achats de livres, somme prodigieuse à une époque où le marc d'argent ne valait que 16 francs. Le grand nombre d'ouvrages grecs, latins, français, espagnols, italiens, et de manuscrits littéraires en tout genre qu'il avait amassés, lui inspira l'idée d'en rédiger un catalogue raisonné, plus complet que celui de Gesner qui ne comprenait point les livres écrits en langues vulgaires, et de composer une espèce d'Encyclopédie de toutes les sciences. Ce vaste plan est développé dans une lettre qu'il écrivit en 1579 au vicomte de Paulmy. Pour l'exécuter, il adressa, la même année, une circulaire (imprimée au Mans) à tous les savants de France et des pays étrangers, pour en obtenir des observations, et le catalogue de leurs propres écrits : mais le moment n'était pas opportun. Les guerres qui désolaient l'Europe, donnaient à l'esprit humain une direction peu favorable aux lettres. La Croix du Maine s'en plaint lui-même, en disant que sur dix mille personnes et plus, qui avaient lu son projet, la plupart ne lui ont pas répondu. Ce contre-temps ne ralentit point le zèle de notre bibliographe. Il revint à Paris en mai 1582, « avec trois charrettes chargées de volumes et de livres, tant écrits à la main qu'autrement, » parmi lesquels il y avait

plus de huit cents Mémoires de sa composition. L'année suivante il présenta inutilement au roi le prospectus de ses desseins, « pour dresser » une bibliothèque parfaite de tous » points, pour remplir cent buffets, » chacun d'iceux contenant cent volumes. » Réduit enfin à ses propres ressources, mais non découragé par tant d'obstacles, La Croix du Maine publia, en 1584, sa Bibliothèque française. Il s'occupait d'autres compositions littéraires non moins importantes, lorsque des lâches, qui le soupçonnaient de professer en secret les principes de la réforme, l'assassinèrent à Tours en 1592. Il n'était âgé que de quarante ans. De tous les Recueils faits par cet infatigable compilateur, nous n'avons que le *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de La Croix du Maine, qui est un Catalogue général de toutes sortes d'auteurs qui ont écrit en françois depuis cinq cents ans et plus jusqu'à ce jourd'hui, avec un Discours des Vies des plus illustres entre les trois mille qui sont compris en cet OEuvre ; ensemble un récit de leurs compositions tant imprimées qu'autrement, dédié au roi*, Paris, 1584, in-fol. L'auteur préparait deux nouvelles collections, dont l'une devait être distribuée suivant l'ordre méthodique des sciences, et l'autre contenir un catalogue des écrivains latins. La mort l'empêcha d'exécuter ce projet. Sa Bibliothèque est estimée, parce qu'elle offre le tableau des premiers essais de notre littérature, et l'histoire abrégée de nos anciens écrivains. Cet ouvrage suppose des recherches immenses et pénibles ; il est rédigé d'après l'ordre alphabétique des prénoms. Antoine Duverdiér, contemporain de La Croix du Maine (Voy.

Duverdier), publiait dans le même temps un *Dictionnaire* des écrivains français, Lyon, 1585, in-fol. Rigoley de Juvigny a rendu un service signalé aux lettres en donnant de ces deux Bibliothèques, devenues fort rares, une nouvelle édition, corrigée et enrichie des remarques historiques, littéraires et critiques de La Monnoye, Bouhier et Falconet, Paris, 1772, 6 vol. in-4°; mais cet éditeur a eu tort de ne pas profiter de tous les *errata* insérés par La Croix du Maine lui-même à la fin de son ouvrage imprimé en 1584. De là plusieurs inexactitudes dans les bibliographies modernes, où l'on s'est contenté de copier le texte de Rigoley. Nous avons aussi de La Croix du Maine un *Eloge funèbre*, en vers latins, du poète Dumonin, son ami, assassiné à Paris. (*Voy. DUMONIN.*) On le trouve dans un recueil d'Epitaphes imprimé à Paris, 1587, in-8°. Un exemplaire de la *Bibliothèque de La Croix du Maine et de Duverdier*, chargé de notes et de corrections de Mercier, abbé de St.-Léger, se conserve à la Bibliothèque du Roi.

L—U.

LACROZE (MATHURIN VEYSIÈRE DE), laborieux orientaliste, naquit à Nantes le 4 décembre 1661. Son père, qui avait fait une fortune assez considérable par le commerce, ne négligea rien pour son éducation. Le jeune Lacroze apprit le latin avec une telle facilité, qu'il le parlait et l'écrivait correctement à l'âge où les autres enfants n'en connaissent pas encore les premières règles. La sévérité excessive de son précepteur arrêta ses progrès; et, décidé à renoncer pour toujours à l'étude, il obtint de son père la permission de passer dans les possessions françaises de l'Amérique pour y apprendre le commerce. Il n'a-

vait que quatorze ans lorsqu'il s'embarqua pour la Guadeloupe; et pendant le séjour qu'il fit dans cette Ile, il acquit, moins à l'aide des livres que par la fréquentation des étrangers, la connaissance de l'anglais, de l'espagnol et du portugais. Il revint à Nantes en 1677; et son père ayant essayé plusieurs banqueroutes qui dérangèrent ses affaires, Lacroze abandonna le commerce pour étudier la médecine. Dégouté bientôt de sa nouvelle profession, et pensant à s'assurer une retraite ainsi que les moyens de satisfaire sa passion d'apprendre, il crut les trouver dans une maison religieuse, et prit l'habit de Saint-Benoît dans la congrégation de Saint-Maur, en 1682. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait reçu de la nature un caractère indépendant; il eut le tort de lutter ouvertement contre ses supérieurs, et il n'échappa que par la fuite à la prison, à laquelle il avait été condamné. Un ami lui procura des vêtements qui lui servirent à se déguiser; il traversa la France, et arriva en 1696, à Bâle, où il se fit immatriculer à l'université, sous le nom de *Lejeune*. Au bout de quelques mois, il fit profession publique de la réforme; et, ayant obtenu des secours, il s'en servit pour se rendre à Berlin. Il y vécut d'abord, en donnant des leçons de français et d'italien, dont le produit suffisait à peine à ses premiers besoins: ses amis agissaient cependant pour lui obtenir un emploi; en 1697, il fut nommé bibliothécaire du roi de Prusse, mais avec des appointements si modiques qu'il lui était impossible de faire aucune épargne. Il profita des loisirs que lui laissait sa place pour publier quelques ouvrages qui étendirent sa réputation sans améliorer son sort: il se chargea aussi de l'éducation du margrave de Schwedt, qui fut terminée en

1714; et à cette époque, il se trouvait si dépourvu, qu'il se vit obligé de recourir à la bienveillance de Leibnitz. Ce grand homme le fit nommer à une chaire de l'académie d'Helmstadt; mais le refus de Lacroze de signer la profession de foi luthérienne, l'empêcha d'être installé. Une somme qu'il gagna à la loterie de Hollande, adoucit un peu sa situation; et, bientôt après, il fut rappelé à Berlin pour surveiller l'éducation de la princesse royale, depuis margrave de Bareuth. Son auguste élève fit augmenter son traitement de bibliothécaire, et il eut la permission de cumuler avec cette place, celle de professeur de philosophie au collège français de Berlin. Tranquille désormais sur son sort, Lacroze aurait pu se livrer entièrement à l'exécution de ses projets littéraires; mais il n'était pas destiné à jouir d'un bonheur sans mélange. Des incommodités, suites ordinaires d'un travail excessif, vinrent assiéger sa vieillesse; et la perte d'une épouse qu'il chérissait, acheva d'empoisonner le reste de sa vie. Le P. Pez, qui aimait Lacroze, crut le moment favorable pour l'engager à se réconcilier avec l'Eglise, en lui offrant, de la part de l'abbé de Gottwic, la place de garde de la célèbre bibliothèque conservée dans cette abbaye; mais il échoua dans ce pieux dessein. Le malheureux Lacroze, après avoir languí quelques années dans des souffrances presque continuelles, mourut à Berlin le 21 mai 1739, âgé de soixante-dix-huit ans, d'un ulcère à la jambe. Ce savant était doué d'un esprit pénétrant et d'une mémoire prodigieuse. Ses qualités personnelles lui méritèrent des amis nombreux, parmi lesquels on doit citer Spanheim, Bayle, Lenfant, Leibnitz, Cuper, J. Alb. Fabricius, Wolf, etc. On a de lui : *L. Actes et titres de la maison de Bouil-*

lon, Cologne (Berlin), 1698, in-12. Ce sont des observations critiques sur l'authenticité des pièces employées par Baluze, dans son *Histoire de la maison d'Auvergne*. II. *Dissertations historiques sur divers sujets*, Rotterdam, 1707, in-12. La première contient l'examen du socinianisme et du mahométisme, dont Lacroze prétend que les principes sont les mêmes; la seconde est une réfutation du système du P. Hardouin, sur la supposition des écrits des anciens; et la troisième traite de l'état ancien et moderne de la religion chrétienne dans les Indes. III. *Vindiciæ veterum scriptorum contra Harduinum*, ibid., 1708, in-8°. Lacroze avait déjà essayé de réfuter le système du P. Hardouin; et il s'est encore attaché à en montrer les dangereuses conséquences, dans la préface de son *Histoire du christianisme des Indes*. IV. *Entretiens sur divers sujets d'histoire, de littérature, de religion et de critique*, Cologne (Amsterdam), 1711, in-12; ibid., 1733, in-12. Cet ouvrage, également instructif et amusant, est divisé en quatre entretiens : Basnage est attaqué avec trop peu de ménagement dans le troisième, où il est accusé de ne pas entendre l'hébreu, et d'avoir composé son *Histoire des juifs* d'après des versions latines. Le quatrième, qui est le plus curieux, contient une *Dissertation* sur l'athéisme et les athées modernes; trad. en anglais, Londres, 1712. V. *Histoire du christianisme des Indes*, la Haye, 1724, petit in-8°; ibid., 1758, 2 vol. in-12. Elle a été traduite en allemand; et en danois par Bohnstedt, recteur de l'université de Halberstadt, 1727, in-8°. Lacroze avertit, dans la préface, qu'il s'est servi, pour la rédaction de son ouvrage, de l'*Histoire ecclésiastique du Malabar*, par Michel Geddes

(Voy. GEDDES, tom. XVII, p. 9), qu'il a continuée, d'après les documents les plus authentiques, depuis 1599 jusqu'au commencement du dix-huitième siècle; il s'excuse ensuite de n'avoir donné que par extraits les actes du synode de Diamper, dans la crainte de fatiguer le lecteur par trop de prolixité, et prend l'engagement de les publier en entier dans un ouvrage latin qui contiendra l'histoire fidèle et exacte de la plupart des communions orientales. Ce travail n'a pas vu le jour. VI. *Histoire du christianisme d'Ethiopie et d'Arménie*, la Haye, 1739, petit in-8°. Elle est plus rare que l'ouvrage précédent : l'un et l'autre offrent des déclamations et beaucoup de prévention contre l'Eglise romaine. VII. *Lexicon Ægyptiaco-Latinum ex veteribus illius lingue monumentis summo studio collectum et elaboratum*, Oxford, 1775, in-4°. Lacroze en avait publié la préface dès 1722, dans les éphémérides de Bremen; mais cet important ouvrage, resté manuscrit, était passé dans la bibliothèque de l'académie de Leyde: le savant Ch. Godef. Woide l'en tira, et le fit imprimer aux frais de l'université d'Oxford, à qui il l'a dédié. Ce lexique, pour la rédaction duquel les travaux de Kircher sur la langue copte (Voy. Ath. KIRCHER, XXII, 444) avaient été fort utiles à Lacroze, n'a point été publié tel qu'il était sorti de ses mains: il a été revu, complété et abrégé par Chr. Scholtz, prédicateur du roi de Prusse; chaque mot copte est suivi de son équivalent en grec et en latin, mais sans explication. L'ouvrage est terminé par trois tables, rédigées par Woide, l'une des mots grecs, l'autre des latins, avec des renvois au dictionnaire; et enfin des mots particuliers au dialecte sahidique. On peut consulter sur cet ou-

vrage, les *Recherches* de M. Quatremère sur la langue et la littérature d'Egypte. VIII. *Thesaurus epistolicus Lacrozianus*, Leipzig, 1742-46, 3 vol., petit in-4°. Ce recueil, publié par Jean-Louis Uhle, est précieux pour l'histoire littéraire, et même pour la philologie orientale, chinoise et tartare. IX. Plusieurs *Dissertations* dans les *Miscellanea Berolinensia*, dans la *Bibliotheca Bremensis*, et un grand nombre d'articles dans les journaux publiés de son temps en Allemagne et en Hollande. Lacroze a eu part à l'*Histoire de Bretagne*, par D. Lobineau, qui a négligé de faire connaître les services qu'il en avait reçus. (V. GALLOIS, XVI, 374.) Il a laissé en manuscrit un *Dictionnaire arménien*, qui lui avait, dit-on, coûté douze ans de recherches; un *Dictionnaire sclavon-latin*; un *Dictionnaire syriaque*, et des *Notes* curieuses sur *Lycophron* et sur le *Théâtre d'Aristophane*. Jordan a publié une *Histoire*, beaucoup trop diffuse, de la vie et des ouvrages de Lacroze, Amsterdam, 1741, in-8°. La seconde partie contient ses remarques détachées sur différents sujets. On trouvera, dans le *Dictionnaire de Chauffepié*, un article sur Lacroze, plus intéressant et plus exact que l'ouvrage de Jordan. — On l'a confondu quelquefois avec Jean CORNAND DE LACROZE, littérateur, d'une autre famille. Cornand se réfugia en Hollande, après la révocation de l'édit de Nantes, et se rendit ensuite à Londres, où il publia, en anglais, une espèce de *Journal des Savants* qui eut peu de succès; il eut part à la rédaction des premiers volumes de la *Bibliothèque ancienne et moderne* de Leclerc, avec lequel il se brouilla depuis. (Voy. l'avertissement du tome XXI de la *Bibliothèque universelle*, où Leclerc parle de son col-

laborateur d'une manière peu avantageuse). On cite encore de lui, une *Critique de l'Histoire du divorce de Henri VIII*, Amsterdam, 1690, in-12, et une *Description géographique de la France* (en anglais), Londres, 1694. Il mourut avant 1707, puisque, dans la réimpression de la *Bibliothèque universelle*, qui eut lieu cette année-là, on en parle comme d'un homme qui n'existait plus. (*Voy. l'Avertissement* du t. XI.) W—s.

LACROZE. Voyez GAULTIER DE LACROZE, XVI, 587.

LACRUZ (JEAN DE), peintre espagnol, plus connu sous le nom de *Pantoja*, naquit à Valence en 1545. Destiné à l'état monastique, il fut placé comme enfant de chœur dans un couvent. Les tableaux qu'il avait continuellement sous les yeux développèrent son goût pour la peinture. A dix ans, sans autre secours que ses dispositions naturelles, il exécuta, d'après un tableau de Joanes, un dessin qui éveilla l'attention de son prieur. Celui-ci conseilla au père du jeune Lacruz de lui faire apprendre un art dans lequel il semblait devoir exceller. Etant sorti du couvent, il prit dans sa patrie les premières leçons de peinture et passa ensuite à Rome. De retour en Espagne, ses premiers ouvrages eurent tant de succès, que Philippe II le fit venir à sa cour, et lui assigna une pension de 600 ducats. Lacruz travailla beaucoup à l'Escorial, soit à peindre les plafonds, soit à des tableaux, parmi lesquels on admire une *Conception*, un *S. Laurent* et un *Christ à la colonne*. On remarque dans tous ses ouvrages une grande pureté de dessin, beaucoup d'expression et de grâce dans les figures, et une vérité frappante dans les chairs. Cet habile artiste mourut à Valladolid, en 1610. Palomino Velasco le

fait naître à Madrid en 1551, et mourir dans la même ville. Au reste, ce peintre est connu surtout par des portraits : celui de *Philippe III à cheval*, qu'il exécuta par ordre de ce prince, fut envoyé à Florence et servit de modèle à la statue en bronze que fonde le célèbre Jean de Bologne pour les jardins du château del Campo. Parmi ses ouvrages, on cite comme un des plus estimés une *Adoration des Bergers*, dans lequel il avait représenté toute la famille de Philippe II. On fait aussi un grand cas de deux magnifiques portraits de *Philippe III* et de *la Reine son épouse*, peints en 1606, et que l'on conserve dans le palais des ducs d'Uceda à Montalvan. Le Musée du Louvre possédait de ce maître deux portraits en pied, l'un de *Charles-Quint*, et l'autre de *Philippe II*. Ils ont été rendus à l'Espagne en 1815. Cet artiste avait peint un grand nombre d'autres beaux portraits, qui ornent encore l'Escorial, le Retiro, et la tour de la Parada ; mais ceux que l'on voyait au Pardo, ont péri dans l'incendie qui détruisit ce château dans le milieu du siècle dernier. Enfin c'est d'après ses dessins que furent exécutés les bustes de Philippe II et de son épouse, placés sur le tombeau qu'on leur a élevé près du maître-autel de l'église de Saint-Laurent à l'Escorial. — LACRUZ (Manuel DE), peintre d'histoire, naquit à Madrid en 1750. A dix-neuf ans, il obtint le 1^{er}. prix de l'académie de St.-Fernand, et en 1789, il fut admis comme académicien. On connaît de lui un tableau qu'il peignit pour la cathédrale de Carthagène, et qui représente les *Quatre Saints protecteurs* de cette ville. Ce tableau avait commencé sa réputation, qui s'affermir d'une manière plus solide encore par neuf tableaux qu'il fit pour le cou-

vent de Saint-François à Madrid, et qui sont aujourd'hui dans l'église du Rosaire dans la même ville. Il a donné les dessins d'une suite de douze figures de modes et costumes espagnols en pied. Cette suite d'estampes, de format in-fol, a été gravée en 1777 par don Juan de Lacruz, que l'on présume être le frère de Manuel, qui lui-même a gravé à l'eau-forte deux estampes représentant des *Bohémiennes* (Majas). Lacruz mourut à Madrid le 26 octobre 1792. B—s et P—s.

LACRUZ (JEANNE-INÈS DE), religieuse qui occupe un rang assez distingué sur le Parnasse espagnol, naquit à Mexico en 1614. Son oncle maternel, ecclésiastique instruit, se chargea de son éducation, et seconda les heureuses dispositions de la jeune Inès, qui, à l'âge de seize ans, savait le latin, la rhétorique, la philosophie, et faisait des vers avec une étonnante facilité. Ces talents, un esprit naturel, rendaient sa conversation aussi aimable qu'intéressante, et faisaient ressortir encore plus sa beauté, qui était peu commune. Plusieurs jeunes gens des premières familles demandèrent sa main. Jeanne-Inès en distingua un, l'aima, et eut le malheur de le perdre lorsqu'elle allait s'unir à lui par un lieu indissoluble. Depuis lors elle ne songea qu'à la retraite; et pour consoler sa douleur, elle se livra de nouveau à l'étude des sciences, et apprit l'histoire et les mathématiques. Ayant dans son cœur renoncé au monde, elle y resta néanmoins, en considération d'un père et d'une mère qu'elle chérissait tendrement; mais après leur mort, elle entra, en 1668, dans un couvent d'Hiéronymites, où elle vécut vingt-sept ans, qu'elle employa en exercices de piété et en travaux scientifiques. Avant d'embrasser la vie re-

ligieuse, Jeanne-Inès distribua aux pauvres une grande partie des biens dont elle avait hérité. La renommée de son savoir était telle que tous les nouveaux vice-rois qui venaient à Mexico voulaient la connaître: souvent même ils la consultaient sur des affaires graves; et, malgré son goût pour la solitude, elle était quelquefois contrainte de paraître au parloir pour recevoir les visites du vice-roi, de l'archevêque et des principaux personnages de la ville. Deux fois les voix unanimes des sœurs ses compagnes la désignèrent pour leur abbesse; mais son humilité s'y refusa constamment. Cette digne et estimable religieuse mourut d'une attaque d'apoplexie, le 22 janvier 1695. L'archevêque lui-même l'assista dans ses derniers moments; le vice-roi et toute la cour assistèrent à ses funérailles. Elle a laissé: *Poesias de la Madre Juana-Inès de Lacruz*, Madrid, 1670. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. La sœur Jeanne-Inès a traité avec succès tous les genres de poésie héroïque; elle excellait surtout dans les *Sixains* et le *Sonnet*. Ses poésies sont partagées en sacrées et profanes: parmi ces dernières, on ne trouve cependant aucune composition amoureuse. On distingue dans toutes une verve inépuisable, de la grâce, de la chaleur et une sensibilité exquise. Tant que sœur Jeanne suivit les bons modèles, comme Garcilaso, Boscan, etc., elle pouvait être mise à côté des meilleurs poètes espagnols; mais, dans la suite, elle se laissa gagner par le mauvais goût de Gongora, et malheureusement elle ne l'imite que trop bien: mais ce défaut même est souvent effacé par des beautés d'un genre supérieur. B—s.

LACRUZ-BAGAY (NICOLAS), indien tagale, vivait aux Philippines dans le milieu du XVIII^e siècle. Il

avait beaucoup d'aptitude pour la peinture, la sculpture, la broderie et tous les arts du dessin; il a gravé à Manille, en 1734, la *Carte hydrographique et chorographique des îles Philippines*, composée par le P. Murillo Velarde, jésuite. Cette carte, fort bien gravée, est recherchée aujourd'hui, parce qu'elle est ornée de dessins fort singuliers : mais comme elle est très rare, ne se trouvant que dans un livre imprimé aux Philippines, Lowitz, professeur de mathématiques à Nuremberg, en fit graver une copie en 1750; et cette copie est encore assez recherchée, étant plus commode que l'original, dont on n'a pris que ce qui est purement géographique. B—G—T.

LACRUZ - CANO Y OLMEIDA (DON ANTONIO DE), géographe espagnol, naquit à Cadix en 1735, étudia les mathématiques dans cette ville, et se livra ensuite à l'étude de la géographie, où il fit de rapides progrès. Le roi Charles III, l'ayant appelé à Madrid, lui accorda une pension et le titre de géographe de la cour. Les cartes de l'Amérique méridionale étant fort inexactes, don Antonio fut chargé par le conseil des Indes d'aller en dresser une sur les lieux. Il partit d'Espagne en 1772, et arriva au Pérou l'année suivante. De là il parcourut les diverses parties de l'Amérique espagnole; et après un travail assidu de plusieurs années, il composa une carte géographique de ces contrées, la plus complète et la plus exacte que l'on connaisse de nos jours. Cette carte fut publiée à Madrid en 1780; et, à son retour dans cette capitale, Lacruz obtint une riche récompense, l'augmentation de sa pension et la croix de Charles III. Il fut membre de plusieurs académies, et correspondant de celles de Lon-

dres, de Berlin, etc. Il mourut vers 1794. Faden a donné à Londres, en 1799, une nouvelle édition de la carte de Lacruz, en 6 feuilles. B—s.

LACRUZ Y CANO (RAMON DE), poète dramatique espagnol, naquit à Madrid le 12 mai 1728. Après avoir fait de bonnes études, il fut tout-à-tour avocat, secrétaire d'un grand seigneur, employé dans un bureau de finances, professeur de philosophie, etc. Il avait une grande facilité pour faire des vers; et, ayant publié quelques compositions qui eurent du succès, il pensa enfin qu'il était né poète, et que cet état, si c'en est un, était le seul qui pût lui convenir. Naturellement gai, spirituel, doué d'un tact fin pour saisir le ridicule, il essaya ses forces dans la carrière dramatique, et y débuta par une petite pièce qu'il composa pour un théâtre de société : elle fut extrêmement goûtée, et n'obtint pas moins d'applaudissements lorsqu'on la reproduisit sur un théâtre public. Encouragé par cette première épreuve, il se livra entièrement à ce genre de composition : mais son caractère vif, impatient, ne lui permettait pas d'entreprendre des ouvrages de longue haleine; aussi, excepté deux comédies en trois actes, il n'a écrit que des pièces en un acte, appelées en espagnol *saynetes*. Il y met en scène toutes les classes de la société, depuis la noblesse jusqu'au menu peuple, et les ridicules y sont peints de main de maître; mais c'étaient surtout les mœurs du peuple qu'il saisissait le mieux. Il passait les soirées en société; et, en sortant de chez le marquis, le marchand ou l'ouvrier, la tête remplie de ce qui l'avait le plus frappé, il s'en allait souvent au Prado, employait la nuit à imaginer une pièce, l'écrivait le lendemain sur le même banc où il avait attendu l'au-

rore, et la portait aussitôt aux comédiens, qui la jouaient deux ou trois jours après. Quoique ces pièces lui produisissent beaucoup d'argent, don Ramon passa la plus grande partie de sa vie dans une étroite médiocrité. Plusieurs seigneurs et les comédiens eux-mêmes vinrent souvent à son secours; mais c'était en vain. Sensible et obligeant, il se priva bien des fois du nécessaire pour servir un ami, ou pour consoler des malheureux. Son caractère enjoué le faisait rechercher dans toutes les sociétés. Sur les dernières années de sa vie, un grand d'Espagne lui fit une pension. Il se plaisait beaucoup au milieu du peuple; il était connu de toute la ville, et plus encore dans les faubourgs, dans chacun desquels il avait toujours un gîte à sa disposition. Il fut atteint de sa dernière maladie dans la maison d'un pauvre et honnête menuisier, où il avait passé la soirée à un bal de noces; et il mourut dans cette même maison, le 4 novembre 1795, âgé de soixante-cinq ans. Il a laissé *Teatro o coleccion de los Saynetes y demas obras dramaticas, de don Ramon de Lacruz*, Madrid, Sancha, 1788, 10 vol. in-8°. Ce recueil a eu un grand nombre d'éditions. Toutes les pièces y sont écrites en vers; elles sont remplies de saillies fines et piquantes; l'action est très animée, la conduite régulière; les caractères sont vrais et bien soutenus, et dans un cadre très resserré elles offrent le modèle de la véritable comédie. On remarque parmi ses *saynetes* ou petites pièces : *El sarao y el reverso del sarao* (Le bal vu en action et par derrière); *El sueño* (Le rêve), qui a quelque ressemblance avec le *Cocu imaginaire* de Molière; *El dia de noche buena* (La veille de Noël); *El terno* (Le terne); *Manolo* :

c'est une tragédie burlesque dont les personnages sont tirés de la plus basse classe du peuple. L'auteur a eu soin d'y ajouter une préface, dans laquelle il proteste qu'en composant cette pièce il n'a eu nullement l'intention de tourner en ridicule les tragédies françaises; dont il admire et respecte les auteurs. Dans ce même recueil, on trouve aussi une comédie en trois actes et en vers, *El divorcio feliz* (l'heureux divorce); *La Florentina*, drame également en trois actes et en vers, qui offre beaucoup d'intérêt et des scènes touchantes; plusieurs *Opéra-comiques*, tels que *El licenciado Farfulla* (Le licencié breudouillon), etc., etc. La versification de don Ramon de Lacruz est vive et rapide, et ses pièces sont bien dialoguées.

B—s.

LACTANCE (LUCIUS-COELIUS-FIRMIANUS), orateur et apologiste de la religion chrétienne, florissait dans le III^e. et le IV^e. siècle. Il est appelé *Cœcilius* dans quelques manuscrits. C'est même la dénomination la plus universellement adoptée parmi les modernes. Quelques savants croient qu'il était natif de Fermo dans la Marche d'Ancone, et que de là lui vient le surnom de *Firmanus*, ou *Firmianus* : l'opinion commune est qu'il naquit en Afrique, puisqu'il étudia dans la ville de Sicca en Numidie. Ses parents étaient plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie. Il eut pour maître de rhétorique le célèbre Arnobe l'Ancien, qu'il surpassa de beaucoup en éloquence et en érudition. Il se fit remarquer de bonne heure par des poésies et des écrits qui annonçaient des dispositions heureuses, et qui promettaient un écrivain du premier ordre. La réputation dont il jouissait le fit nommer par Dioclétien, vers 290, pour enseigner les belles-lettres

dans la ville de Nicomédie, à laquelle cet empereur désirait ardemment de donner de l'éclat, et qu'il voulait rendre la rivale de Rome. Son école fut peu fréquentée, parce qu'on y parlait plus le grec que le latin. Il négligea le barreau, quoiqu'il eût tous les moyens nécessaires pour y paraître avec honneur. Il n'en mit pas moins à profit le loisir auquel il se trouvait condamné, et composa différents ouvrages. Il paraît qu'il renonça au paganisme avant l'an 303. On voit qu'il était chrétien au temps de la persécution de Dioclétien : car il écrivit alors contre Héroclès, président de Bithynie, qui n'avait pas peu contribué à enflammer la colère de l'empereur ; et, dans son *Traité de l'ouvrage de Dieu*, il releva avec éloge la pureté de conscience d'un de ses disciples, qui, malgré les embarras de la vie civile, n'oubliait pas la patrie céleste. Le changement qui s'opéra dans sa croyance, influa sur ses exercices. Il prit la résolution de renoncer à la profession de rhéteur, de consacrer ses rares talents à la propagation et à la défense du christianisme. Tout porte à croire que son séjour à Nicomédie se prolongea jusqu'en 317, et qu'il fut témoin oculaire des horribles cruautés que l'on y exerça contre les chrétiens. Quand il raconte le renversement des églises et les barbaries de tout genre qui accompagnèrent cette persécution, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il parle de ce qu'il a vu lui-même. De Nicomédie, Lactance fut appelé dans les Gaules par l'empereur Constantin, qui lui confia l'instruction de Crispe, son fils, déjà César. Il était alors avancé en âge et presque décrépît ; mais il ranima ses forces, pour former, dans les belles-lettres, un prince qui donnait les plus grandes espérances.

Le succès couronna ses efforts ; mais son désintéressement égalait sa modestie. Quoiqu'il fût à la source des grâces et sur le chemin de la fortune, il vécut dans un état qui avoisine la pauvreté. On présume qu'il mourut à Trèves, résidence ordinaire de Crispe, auquel il eut la douleur de survivre. L'année de sa mort est incertaine, quoiqu'elle soit placée par le plus grand nombre des critiques en 325. On a de lui : I. *De opificio Dei*, ouvrage qui a été vraisemblablement écrit en 310, durant la persécution de Dioclétien, et qui est constamment le premier de ceux qui restent de Lactance. L'obscurité qui y règne d'un bout à l'autre, paraît affectée, à cause des circonstances où il n'était pas permis de parler à découvert. On peut le regarder comme une introduction aux *Institutions divines*, qui y sont annoncées d'avance, et dans lesquelles la même matière est bien mieux développée. II. *Divinarum institutionum libri VII*. Chaque livre a un titre séparé, et peut compter pour un ouvrage complet. Le premier, *De falsâ religione*, traite du polythéisme et de l'unité de Dieu. Il a été traduit en français par Drouet de Maupertuy, Avignon, in-12, 1710. Le second, *De origine erroris*, renferme des dissertations sur l'origine des temples, des simulacres, des dieux animaux et des dieux naturels, des oracles, des sacrifices, des augures, etc., l'époque connue de ces divers établissements, la variété de leurs formes, les degrés de leur décadence. Dans le troisième, *De falsâ sapientiâ*, l'auteur attaque les philosophes ; il fait l'histoire de l'esprit humain, et, sans s'égarer, il le suit pas à pas dans ses prodigieux égarements. Dans le quatrième, *De verâ sapientiâ et religione*, il élève sur les débris de la philosophie

païenne, l'édifice imposant et majestueux de la véritable sagesse. Le cinquième, *De justitiâ*, est une apologie pacifique, modeste, attendrissante, de l'équité des chrétiens calmes au milieu des tempêtes et modérés parmi les vexations auxquelles ils sont en butte. Le sixième, *De verò cultu*, roule sur les devoirs tant intérieurs qu'extérieurs. L'auteur envisage d'abord la morale évangélique dans ce qu'elle a de sublime et de divin; il en fait ressortir ensuite la noble simplicité et la touchante douceur. Bien différente de la morale des philosophes, elle est à la portée de l'homme; elle est faite pour l'homme. Dans le septième et dernier livre, *De vitâ æternâ*, Lactance traite de l'immortalité de l'âme et du bonheur des élus dans le ciel. Les *Institutiones* de Lactance n'ont jamais été imprimées séparément; elles ont été traduites en français par René Famé, Paris, 1542, in-folio. III. *Institutionum epitome*. Cet abrégé, qui était déjà tronqué du temps de S. Jérôme, a été imprimé par les soins de Christophe Mathieu Pfaff, Paris, 1712, et enrichi d'observations et de notes. Jean Davis l'a fait réimprimer à Cambridge, avec de nouvelles notes, 1718, in-8°. IV. *De irâ Dei*. Cet ouvrage, dirigé contre les Épicuriens, était regardé par S. Jérôme comme une excellente imitation des Dialogues de Cicéron. Oerthuer fait mention d'une traduction de cet ouvrage par Dreux Duradier, dont on lui avait vanté l'élégance. Il ne paraît pas qu'elle ait été imprimée (1). V.

De mortibus persecutorum. Ce livre, dont personne, depuis S. Jérôme, n'avait parlé, fut trouvé dans les manuscrits de l'abbaye de Moissac en Querci, d'où il passa dans la bibliothèque de Colbert, et fut donné au public par Baluze, en 1679, d'abord dans le tome II des *Miscellanæ*, et ensuite séparément, la même année, et à Paris, in-8°. La meilleure édition du Traité de la mort des persécuteurs est celle *Cum notis variorum*, donnée, in-8°, à Utrecht, en 1692, par Paul Bauldri, et reproduite avec un nouveau frontispice, en 1693. Dom Lenourry, religieux bénédictin, dans une dissertation qui accompagne une édition de ce Traité (1710), s'efforce, d'après l'abbé de Longuerue, de l'enlever à Lactance pour l'attribuer à un *Lucius Cecilius*. Mais ses raisons n'ont pas paru assez fortes pour déterminer les savants à changer de sentiment sur le véritable auteur d'un ouvrage qui porte le nom de Lactance, et qui a tous les caractères de cet éloquent écrivain. Nous avons une traduction française du Traité de la *Mort des persécuteurs*, par Maucroix, chanoine de Reims, Paris, 1680, in-12; une autre, par Basnage, faite d'après la version anglaise de Burnet, Utrecht, 1687, in-8°; et une autre par Godescard. (*Voy. GODESCARD*, XVII, 561.) Le dessein de Lactance n'est pas d'y faire une histoire suivie de la persécution, mais seulement de faire adorer la justice de Dieu dans la punition et la mort des princes qui avaient persécuté les chrétiens: il s'y étend particulièrement sur les vices et les cruautés de Dioclétien. Il assure qu'il n'avance rien dont il ne soit certain; et il mérite, en effet, la plus grande confiance à l'égard des faits qui se sont passés sous ses yeux: mais quant aux autres, on ne peut discon-

(1) Ce manuscrit, formant 150 pag. gr. in-4°, avait été communiqué à Lenglet, qui en parle avec éloge, et qui a encore fait usage d'une Vie de Lactance qui y était jointe. Dreux-Duradier avait aussi traduit le Discours sur la mort des persécuteurs, ne trouvant exacte ni la traduction de Maucroix, ni celle de Basnage: son manuscrit forme 260 pag. in-4°. Voyez le Catalogue des ouvrages imprimés ou manuscrits de Dreux-Duradier, Rouen, 1776, in-12, pag. 47 et 48.

venir qu'il adopte souvent assez légèrement des bruits populaires, démentis par les historiens contemporains et par des monuments authentiques. Il est constant que Lactance a composé, dans sa jeunesse, un poème intitulé : *Symposium*. Mais il est douteux que celui que nous avons sous ce titre, soit réellement de lui. Cependant Christ. Auguste Heumann a cru pouvoir soutenir qu'il était l'ouvrage de Lactance, et l'a fait imprimer à Hanovre, 1722, in-8°, sous ce titre : *Symposium, sive centum Epigrammata tristicha enigmatica, quæ vero suo auctori post longissimum temporis decursum reddidit, à librarium mendis ope codicum mss. repurgavit, suisque et J. Castalionis, Casp. Barthii, Frid. Bessellii, aliorumque notis illustravit Christ. Aug. Heumannus, cujus et adjuncta est dissertatiuncula contra Nicol. Nourrium, Librum de moribus persecutorum Lactantio abjudicantem, itemque Symbola critica ad Lactantium*. Ce poème avait eu d'autres éditions. (Voyez Ch. FONTAINE, XV, 175, et CASTAGLIONE, VIII, 312.) Celui qui est intitulé *Phoenix*, et qui est composé de 170 vers, présente les mêmes difficultés. Heinsius, Lambecius et quelques autres, sur la foi des manuscrits et d'après l'analogie du style, l'attribuent à Lactance. Mais Barth le croit de Venance Fortunat; et Sirmond, de Théodulphe. Jean Christian Wunsdorff l'a fait imprimer parmi les *Elégiaques*, dans sa collection des poètes latins du second ordre, tom. III, 1782. Parmi ceux de ses ouvrages qui sont perdus, nous indiquerons seulement : 1°. *Grammaticus*; 2°. *Carmen de suo ab Africâ ad Bithyniam itinere*; 3°. *Epistolarum ad Demetrianum libri duo*. Oberthuer se flatte que ces lettres n'ont pas péri, et qu'elles

seront un jour retrouvées dans la poussière de quelques bibliothèques, où elles étaient encore en 1573. Peu d'auteurs anciens ont eu plus d'éditions que Lactance. A peine l'imprimerie était inventée, qu'on s'empressa de la faire servir à multiplier ses ouvrages. Ils furent imprimés dans le monastère de Sublac, en 1465, in-folio, sous le pontificat de Paul II, l'avant-dernier jour d'octobre. Cette édition originale est d'autant plus recherchée que c'est le premier livre imprimé en Italie avec date. Les meilleures et les plus complètes sont celles de Servatus Gallæus, Leyde, 1660, in-8°; de Jean George Walch, Leipzig, 1715, in-8°; de Heumann, Goettingue, 1736, in-8°; de Bunemann, Leipzig, 1736, in-8°; de Lenglet du Fresnoy, Paris, 1748, 2 vol. in-4°; du P. Edouard de Saint-François-Xavier, Rome, 1754-59, 14 volumes in-8°: c'est la plus complète et la mieux exécutée; de François Oberthuer, Wurtzbourg, 1783, 2 vol. in-8°, formant les tomes 6 et 7 de la collection des Pères latins. Lactance s'était proposé Cicéron pour modèle, et l'on peut dire qu'il a fait passer dans ses écrits toutes les beautés de style qu'on admire dans l'orateur romain : aussi est-il appelé le *Cicéron chrétien*. Cette dénomination, que lui donna Saint-Jérôme, lui a été confirmée dans la suite des âges (1). C'est la même pureté, la même noblesse, la même clarté, la même élégance, dans l'un et dans l'autre. Quelques modernes trouvent Lactance plus déclamateur; d'autres, dans leur enthousiasme, l'élèvent au-dessus de Cicéron, pour la profondeur et la sublimité des pensées ;

(1) Voyez Kortholt (M. N.), *Dissertatio de Cicerone Christiano, sive eloquentiâ Lactantii Ciceronianâ*, Giessen, 1711, in-4°.

mais Lactance doit cet avantage aux maximes divines de l'Évangile, qui étaient inconnues à Cicéron. Du reste, il est incontestablement le plus éloquent et le plus poli des Pères latins. L'abbé Houteville trouve, dans les ouvrages de Lactance, un esprit d'ordre d'autant plus estimable en lui, qu'il ne paraît pas avoir toujours été le mérite des anciens, et un goût géométrique tel, que les matières y naissent l'une de l'autre, conséquemment à l'ordre des idées, quand rien n'en gêne la succession. Son érudition était fort étendue. Il connaissait aussi bien les ouvrages des auteurs profanes que ceux des écrivains ecclésiastiques qui l'avaient précédé : il les met souvent à contribution, et en enrichit les siens. A l'égard de la doctrine, il est aujourd'hui d'une mince utilité. Il a renversé de fond en comble le vain échafaudage de la théologie païenne : les rêveries des philosophes n'ont pas résisté à ses attaques ; mais il n'a pas aussi bien expliqué, ni développé la croyance catholique : il est en cela bien obscur et bien faible. Nous sommes obligés de souscrire à ce jugement de l'abbé de Gourcy : « Que les vérités » de la religion ne sont pas présentées » dans ses écrits avec assez d'exactitude » et de force. » C'est ce qui l'a fait accuser d'avoir été le précurseur des Ariens, des Macédoniens et des Manichéens (1). Sans doute, il a été parfaitement justifié par Bossuet (*Avertissements aux protestants*), Oberthuer (*Summaria Crisis*), Dom Le Nourry (*Apparat*), et autres. Mais il n'est pas moins vrai qu'il a hasardé une foule d'opinions théologiques, qui peuvent devenir très dangereuses, quand l'imagination s'en empare, et

que la science les fait valoir. A l'égard de la morale, on trouverait peut-être dans les ouvrages de Lactance bien des choses à reprendre, parce qu'il parle souvent moins en théologien qu'en rhéteur. Si Barbeyrac (*Morale des Pères*) ne l'a pas assez ménagé, s'il a tiré de ses principes des conséquences que ce grand homme eût désavouées, Dom Ceillier ne l'a pas défendu victorieusement en tout (*Apoloogie de la Morale des Pères*, in-4^o.) Le sentiment de Lactance sur l'usure a fait beaucoup de bruit ; il a paru très exagéré, notamment à Puffendorf, à Grotius, et aux plus fameux publicistes. Plusieurs catholiques ne pensent pas de même sur ce point. Louis Bulteau a donné, en 1671, la *Défense des sentiments de Lactance sur le sujet de l'usure*, Paris, in-12. Maultrot, Capmas, etc., ont depuis soutenu la même cause avec beaucoup de vigueur. Outre les notes, les commentaires, les dissertations dont les éditions de Lactance sont ornées, quelques savants ont travaillé à éclaircir *ex professo* certaines opinions qu'il avait émises vaguement ; quelques autres ont recueilli ses plus belles sentences, comme Thomas Becon et Jean Gardel. (*Voy. les Éditions de Lenglet Dufresnoy et d'Oberthuer.*) L—B—E.

LACTANTIUS PLACIDUS, que l'on trouve aussi cité sous le nom de *Luctatius* ou *Lutatius*, est un grammairien d'une époque incertaine, du VI^e siècle peut être, dont il nous reste des Scholies sur la Thebaïde et l'Achilléide de Stace, imprimées dans quelques éditions de ce poète. On lui attribue aussi les Arguments des Métamorphoses d'Ovide, qui se trouvent dans l'Ovide de Burmann et dans le Recueil des Mythographes latins de Thomas Muncker et de Van

(1) L'accusation de manichéisme lui a fait trouver une place dans l'infâme Dictionnaire des Athées.

Staveren. Nicolas Loensis dit de ce Lactantius que c'est un scholiaste savant et digne d'être lu. L'éloge semble exagéré. Lactantius n'a rien d'important qui ne soit ailleurs et en meilleurs termes, surtout avec plus d'autorité. Un passage où il parle d'Isaïe, et de Moïse, qu'il appelle *Dei summi antistes*, prouve qu'il n'était pas païen.

B—ss.

LACUEVA. V. CUEVA et BEDMAR.

LACUNZA (EMANUEL), jésuite, naquit le 19 juillet 1731 à St-Jago, capitale du Chili, dans l'Amérique méridionale. Ses parents, nobles, mais peu riches, mirent cependant le plus grand soin à lui procurer une bonne éducation. Il étudia chez les jésuites, et fut admis dans la Société le 7 septembre 1747. Elevé au sacerdoce, il commença à exercer le ministère; mais sa vivacité s'accommodait peu, dit-on, du silence, de la retraite et de cette continuité de soins nécessaires dans les fonctions de son état. Sa négligence lui attira plusieurs fois des réprimandes de ses supérieurs, qui le rappelèrent au noviciat; il y était chargé de l'instruction et de la direction spirituelle des jeunes gens. Ennuyé de cette tâche, dit la notice que nous suivons, il se mit à étudier la géométrie et l'astronomie, mais avec peu de succès, parce qu'il manquait des secours nécessaires. Il se livra aussi à la prédication, où il eut une certaine vogue, quoique son style ne fût pas bon. Sa profession solennelle eut lieu le 2 février 1766. Expulsé l'année suivante, avec tous ses confrères, des états de la domination espagnole, et jeté sur les côtes de l'état de l'Eglise, il alla résider à Imola, où peu après il se séquestra volontairement de toute société. Il se servait lui-même, se couchait au point du jour, et passait la nuit à tra-

vailler. Le soir, il faisait seul une promenade à la campagne. Le 17 juin 1801, on le trouva mort sur les bords de la rivière qui baigne les murs d'Imola; il est probable qu'il y était tombé la veille en faisant sa promenade accoutumée. Lacunza n'est connu que par un ouvrage qui paraît l'avoir beaucoup occupé dans sa solitude, et qui a pour titre : *Avénement du Messie dans sa gloire et sa majesté*, Londres, 1816, 4 vol. in-8°. (en espagnol). L'éditeur fut l'envoyé de la nouvelle république de Buenos-Ayres en Angleterre. Il y en avait eu précédemment une édition incomplète, faite dans l'île de Léon, près de Cadix, et qui n'est qu'en 2 petits volumes. L'ouvrage a été aussi traduit en latin par un Mexicain qui ne s'est pas nommé. Lacunza lui-même avait pris en tête du livre le nom de Jean-Josaphat Ben-ezen. La singularité de son système explique cette précaution; ce n'est au fond qu'un millénarisme mitigé. L'auteur croit que J.-C. descendra du ciel lorsque le temps sera venu, et qu'accompagné des anges et des saints il règnera visiblement avec eux pendant mille ans, et qu'enfin, mais sans être remonté aux cieux, il se montrera dans toute sa majesté pour juger tous les hommes. Lacunza essaie de répondre aux objections qu'on peut faire contre son système, et traite de prévention l'enseignement des théologiens sur cette matière. Il trouve, dans une interprétation arbitraire de l'Apocalypse, la preuve de ses conjectures, et il les déduit dans un style fort négligé et fort incorrect. Son ouvrage suppose une grande connaissance de l'Ecriture; mais il n'indique que trop une imagination qui s'était échauffée dans la solitude, et qui s'était éprise de rêveries bizarres. C'est ce qu'on peut con-

chre de la brochure qui a paru sous cetitre: *Vues sur le second Avènement de J.-C.*, ou *Analyse de l'ouvrage de Lacunza sur cette importante matière*, in-8°. de 120 pages, Paris, 1818. L'auteur se montre partisan du système de Lacunza, et en même temps très favorable aux opinions d'un parti que les jésuites ont toujours combattu. Son analyse est terminée par une notice dont nous avons extrait ce que nous avons dit du jésuite espagnol. P—C—T.

LACURNE. V. SAINTE-PALAYE.

LACUSON. Voy. PROST.

LACY (JEAN), acteur et auteur dramatique anglais, né près de Doncaster, dans le Yorkshire, servit durant la guerre civile en qualité de lieutenant et de quartier maître dans un régiment de l'armée royale. Lorsque la guerre fut terminée, il se livra à son goût naturel pour la poésie. Ses succès comme acteur lui acquirent une réputation extraordinaire. Charles II fut si frappé de sa belle figure, des grâces qu'il savait mettre dans son jeu, et de sa bonne conduite, qu'il chargea Peter Lilye, le meilleur peintre de son temps, de faire le portrait de Lacy dans trois rôles différents, en lui conservant dans tous la même figure, savoir, le rôle d'*Arlequin*, celui de *Ministre non-conformiste*, et un troisième rôle dont on ne nous a pas conservé le nom. Lacy mourut en septembre 1681. C'était un homme de beaucoup d'esprit; il avait composé plusieurs pièces de théâtre; les trois suivantes sont les plus estimées : I. *La Vieille Troupe*, ou *Monsieur Eagou*. II. *La Femme muette*. III. *L'Hercule bouffon*, ou *l'Ecuyer poète*. — Guillaume LACY, natif du Yorkshire, comme le précédent, après avoir fait son cours académi-

que dans l'université d'Oxford, entra chez les jésuites à Rome, d'où il fut envoyé professer les humanités à St.-Omer. Il repassa en Angleterre en 1622, pour remplir les fonctions de missionnaire. Sa principale résidence fut à Oxford et dans les environs. Son caractère affable et ses qualités sociales lui méritèrent l'estime de plusieurs membres distingués de l'université; il mourut dans l'exercice de ses fonctions en 1673, âgé de plus de quatre-vingt-deux ans. Il nous reste de lui trois Traités de controverse contre Chillingworth : le *Jugement d'un membre de l'université sur le dernier pamphlet de Chillingworth*, in-4°, 1659; in-8°, 1653, pour prouver que la doctrine exclusive de la religion catholique ne blessé point la charité; — *Héautomachia*, ou *Chillingworth contre lui-même*; — *Dernier Discours* contre le même auteur. T—D.

LACYDES, philosophe grec de l'école académicienne, était natif de Cyrène, et vivait dans le III^e. siècle avant J.-C. Fils d'un certain Alexandre, dont on ne connaît que le nom, il fut exposé dès son enfance à toutes les rigueurs de la misère : mais il sut vaincre tous les obstacles; et son goût pour le travail le conduisit de bonne heure dans la ville d'Athènes, pour apprendre la philosophie, à l'étude de laquelle se réduisait alors presque toute l'éducation. C'était le temps où Arcésilas, après s'être frayé une route différente de celle de Platon, ouvrait la deuxième époque de la philosophie académicienne. Disciple de ce grand maître, Lacydes ne tarda pas à devenir son ami. Ses talents, ses connaissances profondes et variées, sa grâce et son enjouement, lui valurent l'attachement d'Arcésilas, et le firent choisir, après la mort du philosophe de Pitane, pour

le remplacer dans ses honorables fonctions. On dit que Lacydes dut aussi son élévation à une aventure assez singulière, rapportée par Diogène de Laërte et Numénus. Il avait coutume de renfermer ses provisions; et d'en cacher la clé. Ses domestiques s'aperçurent bientôt de l'endroit où il la déposait; ils la prenaient tous les jours, et mangeaient et buvaient en secret à ses dépens. Lacydes voyait diminuer ses provisions; cependant il ne trouvait aucun dérangement: sa clé était à sa place; son seing n'était pas rompu. Étonné de cet événement, il crut y reconnaître une preuve nouvelle de l'illusion trompeuse à laquelle nos sens nous exposent sans cesse: mais rien n'est moins vraisemblable que cette histoire; car Lacydes, en supposant qu'il fût assez riche pour avoir des domestiques, et des provisions, ne croyait pas que les sens nous trompent; il partageait les opinions d'Arcésilas, et Arcésilas ne portait son scepticisme que sur les idées et les connaissances. Le savant Brucker regarde ce récit comme un conte fabriqué par les Stoïciens pour jeter du ridicule sur la philosophie de l'Académie. Quoi qu'il en soit, Lacydes prit possession de la chaire d'Arcésilas la 4^e. année de la 134^e. olympiade (l'an 241 avant J.-C.), et continua d'enseigner la doctrine de son maître. Il paraît qu'il n'en augmenta pas beaucoup les partisans. L'esprit de scepticisme qu'il professait, était bien loin de plaire autant que les délices du système d'Epicure; cependant il ne perdit aucune occasion de répandre ses opinions, et, dans un âge très avancé, on le vit encore chercher de nouveaux prosélytes. Ses manières aimables, son urbanité et ses talents lui valurent la protection des rois. Attale, roi de Pergame, avait

pour lui beaucoup d'attachement, et lui donna dans Athènes de superbes jardins, où dès-lors Lacydes professait. Après avoir passé vingt-six ans à propager dans la Grèce les sentiments et la philosophie de son maître, il quitta l'Académie, et confia à deux de ses disciples, Evandre et Télécle, le soin de le remplacer. Il avait composé plusieurs ouvrages sur la philosophie et sur la physique; mais il ne nous en est rien parvenu. Plusieurs taches viennent souiller les dernières pages de l'histoire de ce philosophe. Sans parler des funérailles ridiculement magnifiques qu'il fit à une oie à laquelle il était attaché, nous nous contenterons de dire qu'il s'adonna dans sa vieillesse aux excès les plus honteux. La passion du vin remplaça en lui le goût de l'étude; et, si l'on en croit Athénée, il se livra tellement à ses basses inclinations, qu'il passait pour le meilleur buveur de son temps, et que, dans certain défi, il remporta plus d'une fois la victoire. Le même auteur et Diogène de Laërte rapportent qu'il mourut à la suite d'un festin auquel il avait bu avec excès, l'an 215 avant J.-C.

B—G—N.

LADAM (NICAISE), chroniqueur, né dans le xv^e. siècle à Béthune, entra au service de l'empereur Charles-Quint, et remplit les fonctions de l'un de ses rois-d'armes sous le nom de *Gronade*. Il se retira, sur la fin de sa vie, à Arras, où il composa une *Chronique*, qui s'étend de 1488 à 1545. Le dernier éditeur de la *Bibliothèque historique de la France* en cite deux copies, qui étaient conservées, l'une dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Waast-d'Arras, et l'autre dans celle du chancelier d'Aguesseau. On en cite une troisième (Voyez le *Dictionnaire universel*,

art. *Ladam*), appartenant (en 1810) à M. Dulaure. « C'est un volume in-4° fol. d'environ 600 pages, contenant la généalogie de la maison d'Austriche, dont l'auteur recule l'origine jusqu'à Pharamond; viennent ensuite diverses pièces en vers et en prose, des récits de batailles, des négociations, des traités de paix, des lettres, des éloges, des satires contre les Français, etc. » Le rédacteur de l'article ajoute qu'on peut y puiser des lumières sur les règnes de Charles-Quint et de François I^{er}, et qu'on y trouve des détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Mais ce manuscrit est-il bien une copie de la *Chronique* de Ladam? N'est-ce pas plutôt le recueil de ses autres ouvrages, en vers et en prose, qu'on assure dans le même article être assez nombreux? ou enfin ne serait-ce pas une collection qu'il aurait formée lui-même de pièces qui pouvaient lui être utiles pour la rédaction de sa *Chronique*? On ne peut répondre à ces questions d'une manière satisfaisante qu'après avoir comparé le manuscrit de M. Dulaure avec les copies de la chronique qui doivent exister dans quelques-unes de nos grandes bibliothèques.

W—s.

LADERCHI (JEAN - BAPTISTE), savant jurisconsulte italien, né à Imola vers 1538, fut pourvu en 1561 de la chaire de droit à l'université de Ferrare, et la remplit avec beaucoup de distinction. Ses talents lui méritèrent la confiance du duc Alphonse II, qui le chargea de différentes négociations. Comblé des bontés de ce prince, il abandonna la cour pour se retirer à Modène, où il passa les vingt dernières années de sa vie. Il y mourut le 7 février 1618. On cite de lui : I. *Responsa juris*, Ferrare, 1600, in-fol. II. *Eruditum responsum in materia*

monetarum, in quo probatur opinionem communem ut creditoris locus cedat augmentum monete falsatione, Modène, 1611. Tiraboschi lui a consacré un article intéressant dans la *Bibliotheca Modenese*. — Jacques LADERCHI, historien, né dans le XVII^e siècle à Faenza, d'une illustre famille de cette ville, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et s'y acquit une grande réputation par son savoir et sa piété. Il mourut à Rome le 25 avril 1758, à l'âge d'environ soixante ans. Parmi ses nombreux ouvrages, on se contentera de citer : I. *Vita S. Petri Damiani, cardinalis ac episcopi Ostiensis, in sex libros distributa*, Rome, 1702, 3 vol. in-4°. Cette histoire est intéressante, mais écrite avec une diffusion qui en rend la lecture fatigante; elle a été critiquée amèrement par Ant. Gatto, dans un écrit intitulé : *Nugæ Laderchianæ; dialogus Sejani et Rasi*, Paris, 1705. (Voy. le *Journal des Savants*, 1710, page 61.) II. *De sacris basilicis SS. martyrum Petri et Marcellini dissertatio historica*, ibid., 1705, in-4°. Il existe à Rome trois basiliques sous l'invocation de ces saints martyrs. La troisième, située dans l'enceinte de la ville, fut érigée en titre ou paroisse, sous le pontificat de S. Grégoire le Grand. L'auteur saisit cette occasion pour traiter des titres donnés d'abord à de simples prêtres, et réservés ensuite aux cardinaux, ainsi nommés du mot latin *Incardinatio*, parce qu'ils sont attachés au gouvernement d'une église particulière. III. *Acta passionis SS. martyris Crescii et sociorum ex ms. cod. biblioth. Mediceo-Laurentianæ eruta*. Florence, 1707. — *Apologia pro Actis*, etc., ibid., 1708, 2 vol. in-4°. IV. *Acta S. Cecilie, et transtiberina basilica illustrata*, Rome, 1722, 2 vol. in-

4°. V. *Acta SS. Christi martyrum vindicata*, ibid., 1723, 2 vol. in-4°. VI. *La critica d'oggi di o sia l'abuso della critica odierna*, ibid., 1726, in-4°. VII. *I congressi litterari d'oggi*, Venise, 1734. VIII. *Annales ecclesiastici ab anno 1571 ubi Oedericus Raynaldus desinit*, Rome, 1727, 1733 et 1737, 3 vol. in-fol. Cette continuation des Annales de Baronius, dont elle forme les tomes xxii, xxiii et xxiv, est peu estimée. L'édition de Cologne, 1733, est surtout remplie de fautes. Le P. Laderchi a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit. Voyez l'article que lui a consacré le P. Mitarelli, *De litterat. Favent.*, p. 105.

W—s.

LADISLAS I^{er}., roi de Hongrie, naquit l'an 1041 en Pologne, où Bela son père s'était réfugié pour se soustraire à la haine de Pierre, neveu et successeur de S. Etienne (V. BELA I^{er}.) Avec le secours des Polonais il obligea Salomon, son cousin, qui avait succédé à Bela sur le trône de Hongrie, à lui assigner un apanage, ainsi qu'à Geysa, son frère. Il unit ensuite ses armes à celles de ce prince, et l'aïda à repousser les barbares qui ravageaient les frontières de ses états. Salomon, s'étant rendu odieux par ses cruautés, fut chassé du trône par ses propres sujets, qui élurent Geysa en sa place. Geysa mourut après un règne de trois ans (en 1079); et les Hongrois discernèrent tout d'une voix la couronne à Ladislas, qui ne l'accepta que sur la renonciation formelle de Salomon à tous ses droits. Celui-ci se repentit bientôt d'avoir cédé si facilement le trône, et il tenta de le reprendre; mais, battu dans plusieurs rencontres, il se vit abandonné de ses partisans, et alla cacher sa honte et ses regrets dans un monastère.

Débarrassé de ce rival, Ladislas ne songea plus qu'à assurer la tranquillité de ses peuples; il repoussa jusque dans leurs déserts les Tartares qui désolaient le royaume par des courses continuelles; il rendit ses tributaires les Cumans, les Bulgares et les Serbiens, et réunit à ses états la Dalmatie et la Croatie. Il aida ensuite Boleslas à remonter sur le trône de Pologne, et força les Bohèmes à reconnaître son autorité. Ce prince non moins pieux que vaillant résolut enfin de couronner ses exploits par la délivrance de Jérusalem. Tandis que les Croisés rassemblaient leurs troupes pour cette expédition, il apprit la révolte des Bohèmes, et marcha aussitôt contre eux; mais étant tombé malade dans le trajet, et, ayant prévu qu'il touchait à sa fin, il s'empressa de demander les secours de la religion, et mourut en 1095. Son corps, transporté à Grand-Varadin, ville dont il est le fondateur, fut enfermé dans un tombeau d'argent, enrichi de pierres précieuses. Ladislas est l'un des plus grands rois qu'ait eus la Hongrie; il aimait la justice, et veillait à ce qu'elle fût exactement rendue à ses sujets sans distinction; il fit d'immenses charités aux pauvres, dota les églises, qu'il pourvut de pasteurs instruits, et fonda un grand nombre de monastères. Il a été mis au rang des saints par Célestin III en 1198, et sa fête est célébrée le 27 juin. La *Vie* de ce prince a été écrite en latin par un moine contemporain, et imprimée à Cracovie en 1511, et avec des notes des Bolandistes dans les *Acta Sanctorum* (tome v du mois de juin, et tome 1^{er} de l'*Appendix*, pag. 261); mais cette *Vie*, d'ailleurs trop abrégée, ne fait connaître Ladislas que sous le rapport de sa piété, et l'on apprendra mieux à

apprécier le grand prince en lisant Bonfinius (*Rerum Hungaricar. Decas 1*), et les autres historiens hongrois. — LADISLAS II, roi de Hongrie, succéda l'an 1200 à Emeric son père. Ce jeune prince annonçait des qualités propres à illustrer son règne; mais une mort prématurée l'enleva au bout de six mois. Il eut pour successeur André II, son oncle. W—s.

LADISLAS III, roi de Hongrie, était fils d'Etienne IV, et lui succéda l'an 1272. Il aida l'empereur Rodolphe à détrôner Ottocare, roi de Bohême. Il eut ensuite à se défendre contre les agressions des Cumans et des Tartares, et il remporta d'abord sur eux quelques avantages : mais Rodolphe, qui avait intérêt à voir s'affaiblir ses vassaux, cessa de lui envoyer des secours; et Ladislas, abandonné à ses propres forces, ne put opposer une longue résistance à des ennemis sans cesse renaissants. La Hongrie fut entièrement ravagée; et dans quelques provinces on vit les hommes réduits à remplacer les animaux pour labourer la terre. C'est l'origine du proverbe hongrois : *Les Charrues de Ladislas*. En vain ce malheureux prince recourut à la protection de son allié; il n'en put rien obtenir. Il crut trouver plus de pitié parmi les Tartares; et voulant leur prouver le désir qu'il avait de vivre avec eux en bonne intelligence, il répudia son épouse pour en prendre une dans leur tribu : mais cet acte de faiblesse qu'on lui a tant reproché lui fut inutile. Fait prisonnier dans un combat contre les Cumans, il fut conduit hors de ses états, et égorgé quelques mois après dans sa tente, en 1290. Il eut pour successeur André III. W—s.

LADISLAS IV, roi de Hongrie, était fils du fameux Jagellon, et lui succéda sur le trône de Pologne sous le nom de *Wladislas VI*. A la mort d'Albert d'Autriche, les Hongrois sentant la nécessité d'avoir un prince capable de s'opposer aux progrès des Turks, élurent Ladislas. Pendant ce temps, la veuve d'Albert, appuyée par l'empereur Frédéric, fait sacrer son fils, âgé de quatre mois, et s'enfuit, emportant la couronne qui avait servi à la cérémonie. Dès que cette princesse a quitté Bude, Ladislas y fait son entrée aux acclamations de tout le peuple. Il se rend aussitôt à la cathédrale, où il est reçu par le primat, qui, à défaut du diadème royal, lui place sur la tête une couronne qui décorait la statue d'Etienne I^{er}. Un émissaire de la veuve d'Albert s'introduit, à la faveur de la foule, dans le palais de Ladislas pour l'empoisonner; mais il est arrêté, et les tortures lui arrachent l'aveu du crime qu'il méditait, et dont il reçoit la juste punition. Cependant la Hongrie, que divisent deux factions également acharnées, est envahie par les Turks. Ladislas confie le commandement de ses troupes à Jean Huniade, l'un des plus braves généraux de son temps (*Voy. HUNIADÉ, XXI, 63*) : ce héros repousse les Turks, et les oblige à demander la paix. Ladislas, trop heureux, dans les circonstances où il se trouvait, de se faire un allié d'un ennemi si puissant, accepte les conditions qu'Amurat lui propose, et jure avec lui une trêve de dix années : mais le cardinal Julien Césarini, légat du pape en Allemagne, le menace d'excommunication s'il laisse échapper l'occasion d'attaquer les infidèles avec avantage; et le malheureux Ladislas rentre aussitôt dans la Bulgarie à la tête d'une puissante armée. Il atteint les Turks près de

Varna le 11 novembre 1444, et leur livra une bataille, où il périt après des prodiges de valeur. Sa tête fut coupée et placée au bout d'une pique par un janissaire, et portée dans les rangs. Alors les Hongrois découragés jetèrent leurs armes, et s'enfuirent en désordre. La perte de cette bataille mémorable entraîna la ruine presque totale de la Hongrie, et hâta la chute de l'empire grec. On dit qu'Amurat rendit de grands honneurs à la mémoire de Ladislas, dont il avait pu apprécier le courage. Casimir, son frère, lui succéda sur le trône de Pologne (V. CASIMIR IV).

W—s.

LADISLAS V, roi de Hongrie, fils d'Albert II d'Autriche; naquit en 1439, quelques mois après la mort de son père. Les Hongrois, malgré l'opposition de sa mère, disposent du trône en faveur d'un prince qu'ils jugent plus propre à les défendre d'une invasion (Voy. l'art. précédent). Les Bohèmes veulent suivre cet exemple; mais Albert, duc de Bavière, et l'empereur Frédéric, à qui les états offrent successivement la couronne, refusent de dépouiller un faible enfant des restes de son héritage. Frédéric se déclare le tuteur de Ladislas, le fait élever à sa cour, et administre la Bohême au nom du jeune prince; mais au milieu des troubles et des contradictions. Après la perte de la bataille de Varna, les Hongrois réclament le fils d'Albert comme leur souverain légitime, et envoient une ambassade à Frédéric pour le prier de leur remettre son pupille; mais l'empereur refuse de le laisser partir sous le prétexte de sa trop grande jeunesse. Alors les Hongrois courent aux armes, pénètrent dans les provinces autrichiennes, et font autant d'efforts pour ravoir Ladislas qu'ils

en avaient fait quelques années auparavant pour l'éloigner du trône. L'empereur, battu de toutes parts, a recours au pape, qui lui confirme la tutelle de Ladislas, et excommunie les Hongrois comme rebelles; mais ils n'en continuent pas moins d'assiéger Frédéric dans Neustadt, et ils le forcent enfin à leur remettre Ladislas, qui est reçu par ses nouveaux sujets avec les mêmes transports que s'il eût pu devenir le libérateur de la Hongrie. Cependant, à l'approche des Turks, Ladislas s'enfuit à Vienne, laissant la défense de ses états à Jean Huniade, qui les sauva encore une fois de l'invasion (Voy. HUNIADÉ). Frédéric avait inspiré à son pupille une haine violente contre ce héros; aussi Ladislas payait-il ses services de la plus noire ingratitude; et, après sa mort, il fit périr sur un échafaud son fils aîné, faussement accusé de conspiration. Cette exécution rendit le roi si odieux à ses sujets, que ne se croyant plus en sûreté dans son palais, il se retira à Vienne, d'où il se rendit en Bohême pour y attendre Madelène, fille de Charles VII, roi de France, à laquelle il était fiancé; mais avant l'arrivée de la princesse, il mourut lui-même à Prague en 1458, à l'âge de dix-neuf ans. Comme il avait poursuivi les Hussites avec beaucoup d'acharnement, on soupçonna qu'ils l'avaient empoisonné. On dit que Ladislas avait de grandes qualités, et qu'il faut rejeter les fautes qui ternissent sa mémoire sur l'influence qu'exerça toujours sur lui l'empereur Frédéric. Les Hongrois élurent pour son successeur Mathias Corvin, second fils de Jean Huniade (V. CORVIN). W—s.

LADISLAS, ou WLADISLAS VI, roi de Hongrie, était fils de Casimir IV, roi de Pologne, et succéda

En 1471 à George Podibrad sur le trône de Bohême. Après la mort de Mathias Corvin (1490), il aspira à réunir sur sa tête la couronne de Hongrie, et y parvint en flattant la veuve de Mathias, de l'espoir de l'épouser. Le jour de son sacre, il jura publiquement de respecter toutes les franchises de la nation hongroise, et se concilia ainsi l'affection d'un peuple jaloux de ses libertés. Il fut ensuite obligé de prendre les armes contre ses compétiteurs qui désolaient différentes parties du royaume : il obtint sur eux de grands avantages ; et, au lieu d'en profiter pour les écraser, il leur offrit la paix à des conditions honorables qu'ils acceptèrent. Tranquille sur le trône, il cessa de garder des ménagements avec la veuve de Corvin, dont il ne craignait plus l'influence : il épousa Anne de Foix, qui mit le comble à son bonheur en lui donnant des enfants. Il confia la défense de ses frontières à Jean II Zapota, l'un des dignes successeurs de Huniade ; et se reposant sur lui du soin de faire respecter sa couronne, il s'occupa uniquement de faire jouir ses peuples des bienfaits d'une administration paternelle. Il fit rassembler et mettre en ordre les lois qui avaient jusqu'alors régi la Hongrie, et en présenta le recueil aux états, qui le sanctionnèrent le jour de Ste. Elisabeth, l'an 1514. Pour prévenir les troubles inséparables d'une élection, il fit déclarer son successeur, Louis, son fils aîné, et mourut deux ans après, le 13 mars 1516. Ladislas avait des qualités plus solides que brillantes ; aussi son règne n'occupe que quelques pages dans l'histoire : mais sa mémoire est encore chère à ses peuples, qu'il s'appliqua constamment à rendre heureux.

W—s.

LADISLAS, ou LANCELOT, roi de Naples, régna de 1386 à 1414. A peine Charles III de Duras, son père, avait achevé la conquête du royaume de Naples sur Jeanne I^{re}, qu'il était allé chercher en Hongrie de nouveaux lauriers et une nouvelle couronne ; il y mourut assassiné le 24 février 1386, laissant à Naples deux enfants sous la tutelle de Marguerite de Duras sa femme. Jeanne, qui fut ensuite Jeanne II, avait seize ans, et Ladislas n'en avait que dix. Les droits du sexe l'emportant sur ceux de l'âge, Ladislas fut reconnu roi ; mais à peine la nouvelle de la mort de Charles fut portée dans le royaume de Naples, que tout le parti d'Anjou prit les armes dans toutes les provinces pour venger Jeanne I^{re}, et faire passer la couronne à Louis II, fils du prince qu'elle avait adopté. Les rebelles vinrent bientôt assiéger Marguerite dans sa capitale ; d'autre part les Napolitains, secouant l'autorité royale, formèrent un conseil qu'ils nommèrent *les huit du bon gouvernement*, auquel ils attribuèrent toutes les prérogatives de la couronne. Marguerite, effrayée de cette insubordination, sortit de Naples le 8 juillet 1387, et vint s'enfermer à Gaëte avec ses deux enfants. C'est au milieu de ces guerres civiles, et dans un état de dépendance et de danger, que Ladislas passa sa première jeunesse. Sa mère, lorsqu'il était à peine sorti de l'enfance, lui fit épouser, le 5 septembre 1389, Constance, fille du comte de Clermont en Sicile, afin de rétablir ses finances avec la dot considérable qu'apportait la fille de ce puissant chef de parti. L'année suivante, le nouveau pape, Boniface IX, releva Ladislas et son parti des excommunications que son prédécesseur avait lancées contre lui, et le fit couron-

ner à Gaëte par un cardinal légat : mais dans le même temps Louis II d'Anjou était parvenu de son côté à l'âge d'homme ; il prenait possession de Naples, et recevait de ses barons le serment de fidélité. Ladislas commença enfin, en 1392, à relever le parti de Duras de son profond abaissement. Lorsqu'il sortit de Gaëte pour faire ses premières armes, la reine Marguerite le recommanda d'une manière touchante aux barons de son parti. Elevé au milieu des dangers, entouré dès son enfance de guerres civiles et de conjurations, il avait exercé son courage et s'était formé à la dissimulation. Aucun péril n'arrêtait sa valeur ; aucun lien d'honneur ou de probité ne le retenait dans l'exécution de ses projets. Cependant ses talents le mettaient au-dessus de son adversaire ; la cour de Rome le secondait, et les peuples voyaient en lui le seul descendant de leurs anciens rois. Les barons qui lui avaient été contraires, passaient successivement sous ses étendards. En 1399, Naples lui ouvrit ses portes ; et Louis II d'Anjou fut enfin contraint, après une valeureuse résistance, à retourner avec son frère en Provence, et à remettre toutes les forteresses au parti de Duras. Au moment même où Ladislas voyait commencer ses prospérités, il donna une preuve éclatante de son ingratitude, en répudiant sa femme Constance de Clermont pour épouser Marie de Lusignan, fille du roi de Chypre. Le comte de Clermont, père de Constance, avait perdu ses richesses et son pouvoir ; Ladislas prétendit avoir été forcé à épouser sa fille. La beauté et les vertus de Constance faisaient d'elle l'idole de la cour : elle aimait son mari avec passion, et ne soupçonnait point le malheur dont elle était menacée. Un

jour, en 1392, qu'elle assistait avec Ladislas à la messe, elle entendit avec étonnement l'évêque de Gaëte lire une bulle du pape, Boniface IX, qui annulait son mariage, et elle le vit s'avancer ensuite vers elle pour lui arracher l'anneau nuptial. Cette reine malheureuse fut reléguée dans une maison obscure, sous la garde de deux vieilles femmes. Au bout de trois ans, Ladislas l'en retira pour lui faire épouser, le 26 décembre 1395, André de Capoue, l'un de ses favoris. Ladislas avait hérité de son père des droits sur le royaume de Hongrie ; et vers l'année 1401, il fut invité à les faire valoir par ses partisans dans ce royaume : mais il sentit bientôt que ces deux couronnes pouvaient difficilement être portées par le même roi. Il vendit en 1409 aux Vénitiens les villes que ses partisans lui avaient livrées en Esclavonie, et il ne s'occupa plus qu'à étendre les frontières de son royaume de Naples. L'affaiblissement des pontifes pendant le schisme lui en donnait les moyens. Ladislas excita les Romains à la révolte contre le pape Innocent VII, et traversa toutes les négociations qui avaient pour but de rendre la paix à l'Eglise. Au mois d'avril 1408, il s'empara de Rome et des villes voisines, et il fit ses préparatifs pour envahir aussi la Toscane. Il espérait soumettre en peu de temps toute l'Italie, où il ne voyait aucune puissance en état de l'arrêter ; il projetait d'enlever la couronne impériale à Wenceslas et à Robert, qui se la disputaient, et déjà il avait fait mettre sur ses drapeaux : *aut Cæsar aut nihil*. La hardiesse et la constance des Florentins l'arrêtèrent dans sa carrière ; ils détachèrent de lui Braccio de Montone, l'un de ses meilleurs généraux ; ils rappelèrent en Italie Louis II d'Anjou, ri-

val de Ladislas, et lui formèrent une nouvelle armée; ils s'assurèrent l'alliance du pape Jean XXIII, et opposèrent aux armes de Ladislas une résistance si valeureuse, que ce roi, défait à Rocca Secca le 19 mai 1411, aurait perdu sa couronne, si Louis d'Anjou avait su profiter de sa victoire. Ladislas se releva cependant de cette défaite; et il menaçait de nouveau l'Italie entière, lorsqu'il fut atteint à Pérouse d'une maladie que ses débauches excessives paraissent avoir occasionnée. Une de ses maîtresses, fille d'un médecin de Pérouse, qu'on accuse de l'avoir empoisonné, mourut en peu de jours, atteinte d'un mal semblable à celui du roi. Ladislas, dont les souffrances étaient insupportables, se fit transporter en litière à Rome: là, il s'embarqua sur le Tibre pour se rendre à Naples; mais il fut à peine arrivé dans cette dernière ville, qu'il y mourut le 6 août 1414. Ladislas, après la mort de Marie de Lusignan, sa seconde femme, avait épousé en 1406 Marie, veuve de Raimond Orsini, qui lui survécut; mais il n'eut point d'enfants de ses trois femmes, non plus que de ses nombreuses maîtresses: en sorte que sa sœur Jeanne II recueillit son héritage. S. S—1.

LADISLAS, rois de Pologne. *Voy.*

WLADISLAS.

LADJYN (MELIK AL MANSOUR HOUSAM-EDDYN), 11^e. sulthan d'Égypte, de la dynastie des Mamlouks baharites, éprouva toutes les vicissitudes de la fortune. Il n'était point d'origine turke comme la plupart de ses prédécesseurs. On prétend qu'il était Allemand, et que, dans sa jeunesse, il avait servi en Livonie, sous les chevaliers teutoniques. Ce fut là, dit-on, qu'il connut Henri III, duc de Mecklembourg, qui combattait avec

les chevaliers porte-glaives contre les Livoniens. Devenu souverain de l'Égypte, il trouva ce prince captif au Caire, depuis vingt-six ans, se ressouvint de lui, et le mit en liberté, sans rançon (Mallet, *Hist. de Danemark*). Quoiqu'il en soit, Grec ou Allemand, Ladjyn fut vendu comme esclave à Kélaoun, qui lui fit abjurer le christianisme, et l'admit au nombre de ses mamlouks. En montant sur le trône, il le nomma gouverneur du château de Damas. Mais Sancar el Aschcar, qui s'était fait proclamer sulthan dans cette ville, le fit mettre aux fers; et ce ne fut qu'après la défaite de cet ambitieux, que Ladjyn recouvra sa liberté et son gouvernement. Khalil, fils et successeur de Kélaoun, le déposa onze ans après, l'envoya prisonnier au Caire, le relâcha ensuite, le fit arrêter de nouveau, et ordonna qu'il fût mis à mort. Un hasard singulier sauva Ladjyn: le cordon qui devait l'étrangler s'étant cassé dans les mains de l'exécuteur, le sulthan, ému par un sentiment de pitié, entendit sa justification, lui pardonna et l'attacha auprès de sa personne, par l'emploi de *selikhdar* (porte-sabre). Mais Ladjyn, plus sensible à l'outrage qu'à la reconnaissance, n'usa des facilités que lui donnait sa charge, que pour se venger; il fut un des trois principaux assassins de son maître. Proscrit et réduit à se cacher après cet attentat, il reparut pendant la minorité de Nasser-Mohammed, s'insinua dans les bonnes grâces du régent Ketbogha, capta sa confiance et lui persuada d'usurper le trône. Devenu le favori de ce prince, qui le créa son lieutenant-général en Égypte, il paya ses bienfaits par la plus noire ingratitude: il entreprit de l'égorger au milieu de son camp. S'il échoua dans l'exécution de ce nouveau forfait, il réussit à s'emparer de la tente impériale et du trésor, se fit

proclamer sulthan à Ghaza, le 10 se-
fer 696 (8 décembre 1296), et con-
traignit Ketbogha d'abdiquer la puis-
sance suprême (*Voy. KELAOUN, KHA-
LIL et KETBOGHA*, tom. XXII). Par-
venu enfin à l'empire, à force d'intri-
gues, de perfidies et de crimes, Ladjyn
en parut digne d'abord par des vertus
qu'on ne lui supposait même pas. Il
distribua les premières dignités aux
émirs qui s'étaient déclarés pour lui ;
il respecta les jours de son prédéces-
seur, et le laissa jouir en paix d'un
gouvernement où il survécut quelques
années à celui qu'il avait détrôné.
Tandis que Ladjyn montrait sa pru-
dence, son courage et son habileté
dans les affaires, il gagnait tous les
cœurs par sa bienfaisance et sa gé-
nérosité. Ce fut lui qui abolit l'usage
de transporter de la neige de Syrie
en Egypte, parce que, dans le
temps qu'il était gouverneur de Damas,
il avait remarqué combien cette cor-
vée était onéreuse au peuple. Il fit la
guerre avec succès par ses généraux,
à Sempad, prince de la petite Armé-
nie, puis à son frère Constantin que
les Arméniens lui avaient donné pour
successeur, et conclut avec ce dernier
un traité avantageux qui réunissant Ma-
rach, Hamousse et cinq autres places
à l'empire mamlouk, recula ses fron-
tières jusqu'à la rivière de Djihoun (le
Pyrame). Mais la faiblesse de Ladjyn
pour son esclave Mangou-Tymour,
troubla la fin de son règne et en abré-
gea la durée. Déjà il avait excité les
murmures des émirs, en ôtant à l'un
d'eux la lieutenance générale de l'É-
gypte pour la donner à cet affranchi
qui abusa impunément de son autorité.
Ses extorsions furent si criantes en
697, que les peuples opprimés don-
nèrent, à cette année, le nom de
housamite, dérivé d'un surnom du
sulthan qu'ils accusaient de tous leurs

maux. Ce prince, au lieu d'accueillir
les plaintes qui lui étaient adressées
contre l'insolent favori, envoya l'ordre
au gouverneur d'Alep d'arrêter tous les
émirs qui arrivaient de l'expédition
d'Arménie. Plusieurs se renfermè-
rent dans Hemesse, passèrent ensuite
auprès de Ghazan, khan des moghols
de Perse, et eurent à se repentir de
lui avoir fourni un prétexte pour
envahir, bientôt après, la Syrie.
Ladjyn acheva de mécontenter l'ar-
mée par une taxe qu'il établit sur tous
les chefs de la milice, et dont le seul
Mangou Tymour fut exempté. Enfin
les émirs qui avaient contribué à l'éle-
vation de ce prince, et auxquels il
avait promis de ne se conduire que
par leurs conseils, furent les premiers
à conspirer contre lui. Le sulthan avait
un esclave géorgien, dont le crédit
offusquait le favori. Les conjurés le
mirent dans leurs intérêts. Un soir que
Ladjyn jouait aux échecs dans son pa-
lais, le Géorgien s'approcha comme
pour prendre ses ordres, et le frappa
de son sabre à l'épaule. Le sulthan
demanda vainement le sien sur lequel
ce misérable, en entrant, avait eu la
précaution de jeter son manteau. Réduit
à lutter corps à corps contre l'assassin,
il le terrassa ; mais le selikkar avant
retrouvé le sabre, au lieu de le don-
ner à son maître, ou de s'en servir
pour le défendre, lui en porta plusieurs
coups sur les jambes et le fit tomber.
Alors les conjurés achevèrent de le
tuer, le 10 reby 2^e, 698 (15 janvier
1299). Ils coururent ensuite à l'ap-
partement de Mangou-Tymour, et le
traînèrent en prison où il périt par la
main de son rival. Ladjyn avait régné
deux ans et deux mois : sa mort fut
bientôt vengée. La faction dominante
avait rappelé au trône le sulthan Nas-
ser Mohammed, fils de Kélaoun, et
donné la charge de lieutenant-général

à Saïfeddin Tokhdjy, qui devait gouverner le royaume jusqu'au retour du prince. Quatre jours après cette révolution, l'émyr Bedreddyn Bektasch, étant arrivé à la tête des troupes qu'il ramenait de l'Arménie, fit périr Saïfeddyn, s'empara du château du Caire malgré la vigoureuse résistance de deux mille mamloûks bordjites commandés par l'esclave géorgien, fit exécuter ce scélérat avec la plupart de ses complices; et, partageant d'ailleurs le vœu unanime de l'Égypte, il ordonna qu'on renouvelât le serment de fidélité, au sultban Nasser-Mohammed. A—T.

LADMIRAL (JEAN), graveur en couleur, naquit à Leyde en 1680. On n'a aucun renseignement certain sur sa vie ni sur le maître auquel il dut les talents qu'il a manifestés dans l'art de la gravure. La grande supériorité avec laquelle il savait représenter, au moyen d'estampes imprimées en couleurs, les diverses parties du corps humain, le fit rechercher par le célèbre anatomiste Ruysch, qui lui confia la gravure des planches dont il a enrichi ses écrits. Ces planches sont très estimées des connaisseurs. En 1746, L'admiral publia une *Collection d'insectes*, en vingt-cinq feuilles, qu'il avait été trente ans à rassembler, en parcourant la France, la Hollande et l'Angleterre. On ne connaît point la date de sa mort.

P—s.

LADVOCAT (LOUIS-FRANÇOIS), littérateur, né à Paris le 5 avril 1644, fut destiné à suivre la carrière de la magistrature, dans laquelle ses ancêtres s'étaient distingués. Nommé conseiller du Roi, il succéda à son oncle dans la charge de maître ordinaire de la chambre des comptes, et mourut doyen de cette compagnie le 8 février 1735, dans sa quatre-vingt et onzième année. Il joignait aux connaissances de son état le goût des lettres;

et il a publié, en gardant l'anonyme : *Entretiens sur un nouveau système de morale et de physique, ou Recherche de la vie heureuse selon les lumières naturelles*, Paris, 1721, in-12. De l'obéissance aux lois dérive le plaisir, et de leur transgression, la douleur; c'est sur ce principe que repose tout le système de l'auteur; il y a ajouté de nouveaux développements dans un second écrit intitulé : *Nouveau système de philosophie établi sur la nature des choses connues par elles-mêmes, auquel on a joint un traité de la nature de l'ame et de l'existence de Dieu, prouvées l'une et l'autre par une chaîne suivie d'arguments capables de convaincre les plus incrédules et les plus opiniâtres*, Paris, 1728, 2 vol. in-12. W—s.

LADVOCAT (JEAN-BAPTISTE), docteur et professeur de Sorbonne, savant hébraïsant, naquit à Vaucouleurs, diocèse de Toul, le 3 janvier 1709. Il était le dixième des vingt-un enfants de Claude Ladvocat, juge royal des eaux et forêts, et maire perpétuel de Vaucouleurs. Dans ses premières études, ses succès furent médiocres; mais en philosophie, il mérita le titre de *prince* que l'université de Pont-à-Mousson accordait à celui qui se distinguait le plus. Les jésuites de cette ville s'efforcèrent de se l'attacher; mais ses parents l'envoyèrent perfectionner ses études à Paris. Après avoir fait un an de philosophie au séminaire de St.-Louis, le jeune Ladvocat passa en théologie, et porta dans ses nouvelles études l'esprit philosophique qui le caractérisait, et devint bientôt maître des conférences. Après sa *tentative*, qu'il soutint avec beaucoup d'éclat, il se retira dans la communauté de Saint-Barthélemy, puis se fit admettre à l'hospitalité de Sorbonne en 1734, et à la société, en 1736. Il fournit sa

carrière avec beaucoup d'honneur. A la fin de sa licence, il obtint unanimement la seconde place, c'est-à-dire, celle que donnait le mérite dénué de titres. Il venait de recevoir le bonnet de docteur, quand l'évêque de Toul s'empressa de le nommer à la cure de Domremy, lieu célèbre par la naissance de Jeanne d'Arc, le destinant, après cette espèce de noviciat, à l'une des premières places du diocèse. La Sorbonne le prévint, en donnant au jeune docteur une chaire qui venait de vaquer. Le nouveau professeur débuta par un traité sur la religion, pour ne pas s'écarter du plan de son prédécesseur, et, plutôt encore, pour dissiper des soupçons de philosophisme qui planaient sur sa tête : il y réussit parfaitement. Ce traité est encore inédit. En 1742, Ladvocat fut nommé bibliothécaire de Sorbonne. En 1749, le 28 février, il signa, avec les docteurs Lefèvre, Mercier et Joly, une consultation contre les sociétés des francs-maçons, dans laquelle il est décidé qu'il n'est pas permis de se faire initier, et encore moins de prêter le serment (1). En 1751, le duc d'Orléans, qui le consultait souvent, fonda en Sorbonne une chaire pour expliquer l'Ecriture-Sainte, selon le texte hébreu. Il la lui donna, et voulut qu'il conservât la place de bibliothécaire, sans que cette réunion tirât à conséquence pour l'avenir. Ladvocat fit soutenir sur le Pentateuque, sur les Psaumes et sur le livre de Job, des thèses dont la réputation passa jusque dans les pays étrangers. Il mourut d'une maladie de poitrine, le 29 décembre 1765, à l'âge de cinquante-six ans. Il était doué d'un esprit vif, pénétrant, d'une mémoire fidèle, d'un goût

sûr et délicat, d'une imagination féconde et d'un jugement excellent. Il avait des connaissances très étendues et très variées; il possédait également les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, les langues orientales, l'histoire, l'Ecriture-Sainte, les Pères grecs et latins: aucun monument ecclésiastique n'avait échappé à ses recherches. Nous avons de lui: I. *Dictionnaire géographique portatif*, 1747, in-8°, qu'il composa à Bagneux, village près de Paris, et qu'il donna sous le nom de Vosgien, comme traduit de l'anglais (V. ECHARD, XII, 455). C'est en général un abrégé du grand Dictionnaire de Bruzen de la Martinière. L'édition que donna Feller, en 1788 (2 vol. in-8°), renferme des additions importantes. Mais la plus correcte est celle que M. Letronne a publiée en 1813, sous le nom d'Auguste L***, 1 vol. in-12. II. *Dictionnaire historique portatif des grands hommes*, 1752, 1755, 1760, 2 vol. in-8°, abrégé du Moréri. L'auteur le composa « pendant les vacances, à la campagne, par manière de délassement, et dans l'unique dessein de donner aux jeunes gens qui le consultaient souvent, une idée juste de l'histoire et de la littérature. » Ces paroles, qui sont de Ladvocat, donnent l'exacte mesure de l'ouvrage. Il fut fait *par manière de délassement*; c'est dire assez qu'il fourmille de fautes et d'inadvertances. Aussi l'abbé Saas s'éleva-t-il contre l'édition de 1760, dans une *Lettre d'un professeur de Douay à un professeur de Louvain*, Douay (Rouen), 1762, in-8°. Ce critique y trouve des fautes de toute espèce, et les relève avec beaucoup d'amertume et de hauteur. Pour avoir un jugement impartial sur l'ouvrage de Ladvocat, on peut consulter le *Discours préliminaire* de cette Biographie, pag.

(1) Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix huitième siècle*, tom. IV, pag. 315.

x et xi. Le Dictionnaire historique fut traduit en italien, par l'abbé Palazzi, Milan, 1758, 3 vol. in-8°; et en allemand, Ulm, 1761, 2 vol. in-8°. (*Voy. BAUR dans la Biogr. des hommes vivants*, tom. I, pag. 233.) Après la mort de Ladvocat, M. Lelerc, libraire, ajouta successivement à ce Dictionnaire un et deux volumes, où l'on remarque de l'exactitude et des connaissances. III. *Lettre sur le rhinocéros*, 1749, in-8°. IV. (*Avec Burtin*) *Bibliothèque annuelle et universelle, contenant un catalogue de tous les livres qui ont été imprimés en Europe pendant les années 1748, 1749, 1750 et 1751*, Paris, Lemer cier, 1751-57, 6 vol. in-12. Quoique bien incomplète dans les premiers volumes, cette Bibliographie périodique est commode, étant rangée par ordre de matières, et indiquant plusieurs pièces volantes insérées dans les journaux, et qui n'ont pas été tirées à part. Une table alphabétique, à la fin de chaque année, facilite les recherches. V. *Dissertation historique et critique sur le naufrage de St. Paul* (dans le *Recueil B*, Luxembourg, 1752, in-12, pag. 19-122). Il y fait voir que ce naufrage eut lieu, non point à Malte, mais à Meleda, près de Raguse. Ce n'est guère qu'un extrait raisonné du livre de dom Ignace Giorgi, bénédictin de Raguse, intitulé: *Paulus apostolus in mare quod nunc Venetus Sinus dicitur, naufragus, et Melitæ Dalmatiensis insulæ post naufragium hospes*, Venise, 1730, in-4°. VI. *Grammaire hébraïque à l'usage des écoles de Sorbonne, avec laquelle on peut apprendre les principes de l'hébreu sans le secours d'aucun maître*, Paris, 1755, 1765, 1789, in-8°. L'auteur s'est proposé en outre, de rendre sa grammaire si courte, qu'elle pût être apprise dans quinze jours ou dans un mois au plus.

Il a ajouté à chaque lettre et à chaque mot hébreu, sa prononciation en caractères romains. Les conjugaisons sont rangées et disposées en tables et en formules très commodes. Ces tables présentent, au premier coup-d'œil, toutes les conjugaisons, tant régulières qu'irrégulières, leurs temps et leurs différences. M. Audran, professeur d'hébreu au Collège royal, a perfectionné cette méthode, et a rendu ces tables encore plus commodes. Enfin, Ladvocat, pour épargner à ses élèves le dégoût que les points et les accents ne manquent pas de leur causer, d'après les anciennes grammaires, en a écarté toutes les minuties et toutes les inutilités, et n'en a traité qu'autant que cela est nécessaire pour la prononciation et pour l'intelligence du texte sacré. L'abbé Ladvocat ne faisait pas grand cas des points-voyelles; mais il était obligé de les enseigner pour se conformer aux conditions expresses de la fondation. VII. *Jugement et observations sur les traductions des Psaumes de M. Pluche et de M. Gratien, et en particulier sur celles des RR. PP. Capucins et de M. Laugeois*, à l'usage des écoles de Sorbonne, Paris, 1763, in-12. Ladvocat, qui professait une haute estime pour la savante école hébraïque des Capucins de la rue St.-Honoré, avait approuvé leur traduction des psaumes, comme censeur royal; mais il crut pouvoir relever en critique les erreurs qu'il y apercevait. Il pensait que tous les *termes énigmatiques* des Capucins, et toutes leurs hypothèses, sont purement arbitraires et absolument dénués de preuves; que les systèmes en général sont plus propres à retarder qu'à avancer les progrès dans l'étude de l'hébreu et dans l'intelligence du texte sacré. Les Capucins trouvèrent un vigoureux défenseur dans un ancien

mousquetaire du roi, membre de l'académie des sciences de Rouen (M. de St.-Paul), qui fit paraître un *Appel du jugement rendu par M. l'abbé Ladvoat, dans la cause où il s'est constitué juge de quatre traductions des Psaumes en français*, 1763, in-12. Cette réponse aux critiques mesurées de l'abbé Ladvoat est fort leste, et se ressent extrêmement de l'ancienne profession de l'auteur. Les Capucins répondirent plus modérément (*Principes discutés*, tom. xv). VIII. *Interprétation historique et critique du psaume 68*, EXURGAT DEUS, etc., Paris, 1767, in-12 (l'abbé Du Contant a adopté le sentiment de Ladvoat). Dans une lettre au père Houbigant, qui précède l'explication de ce psaume, l'abbé Ladvoat s'exprime ainsi : « J'ai toujours » été persuadé qu'il était impossible de » bien entendre l'Écriture-Sainte, sans » avoir un texte hébreu pur et correct; » autrement tous les commentaires, etc. » portent à faux... Il est constant que » toutes nos Bibles hébraïques, sans » excepter la Bible d'Athias, en » 1705, in-8°, (*Voyez LEUSDEN*), » sont imprimées sans goût, sans critique, sur les manuscrits les plus » modernes et les moins corrects; » qu'elles sont pleines de fautes, de » solécismes, de bévues et de défauts. » Le moyen le plus sûr et le plus efficace de rétablir, autant qu'il est possible, le texte hébreu dans toute sa » pureté, est de comparer avec le texte » hébreu d'aujourd'hui, les versions » des hexaples, les targums, et toutes » les autres anciennes versions. » Telle était sa manière de penser. Dans cette vue, Ladvoat se proposait de donner, 1.° les Livres saints dont il expliquait en classe, chaque année, le texte hébreu et chaldéen; 2.° un dictionnaire hébreu dans le goût

de celui de Schrevelius pour le grec; 3.° de courtes notes grammaticales, littérales et critiques, sur tout le texte hébreu de l'Ancien-Testament, avec les diverses leçons tirées des manuscrits du Pentateuque samaritain, des paraphrases chaldaïques et des anciennes versions; 4.° de petites dissertations sur les usages des hébreux, et sur les endroits les plus difficiles et les plus importants du texte hébreu de la Bible. IX. *Tractatus de conciliis in genere*, Caen, 1769; Porto, 1773, in-8°. Cet ouvrage est savant et utile; mais la forme scolastique que l'auteur a suivie, en rend la lecture pénible. X. *Lettre dans laquelle il examine si les textes originaux de l'Écriture sont corrompus, et si la Vulgate leur est préférable*, Amsterdam et Caen, 1766, in-8°. Sa marche, dans cette lettre, se rapproche tantôt du P. Morin et de L. Cappel, tantôt du P. Houbigant, dont il était le zélé disciple; il insiste beaucoup sur ce que les fautes du texte hébreu, quelque multipliées qu'elles soient, n'en détruisent point l'authenticité ni l'intégrité. XI. *Notice d'un manuscrit original, apporté à Paris en 1764* (insérée dans le *Journal des savants*, août 1765, pag. 540). C'est un manuscrit estranghelo du Pentateuque, écrit l'an 704 de notre ère. Ladvoat en donne les variantes les plus importantes, avec une savante notice sur Jacques, évêque d'Edesse, qui le fit rédiger. XII. *Lettre sur les deux premiers volumes du Nouveau Dictionnaire historique* (de dom Chaudon), insérée dans les *Mém. de Trévoux*, février 1766 (*V. le Journ. des Sav.* de mars 1767, pag. 194). L'éloge historique de Ladvoat se trouve en tête de l'explication du ps. *Exurgat*; dans l'*Année littér.*, 1766, tom. II; et dans le *Nécrologe* de 1767. L—B—E.

LADVOCAT-BILLIAD (NICOLAS), en latin *Billialdus*, pieux et savant prélat, naquit à Paris en 1620 d'une bonne famille de robe; il fit ses études avec beaucoup de distinction, et soutint en Sorbonne ses thèses pour le doctorat à l'âge de vingt-quatre ans. Il succéda à l'un de ses oncles, chanoine de l'église de Notre-Dame, et devint vicaire-général du cardinal de Retz, qu'il aida, pendant plusieurs années, dans l'administration de son diocèse, et qu'il suivit à Rome. Nommé, en 1675, évêque de Boulogne, il ne put prendre possession de son siège que deux ans après. Il s'appliqua surtout à faire revivre dans son diocèse l'ancienne discipline; il tint plusieurs synodes, fonda un séminaire dans sa ville épiscopale, et n'oublia rien pour étendre le culte de la Vierge, à laquelle il eut toujours une dévotion particulière. Ce prélat mourut à Boulogne, le 11 avril 1681, et fut inhumé dans sa cathédrale. On a de lui : *Vindiciæ parthenicæ*, Paris, 1670, 1772, in-12; il y soutient contre Claude Joly, que la Sainte Vierge a été élevée au ciel corporellement. On lui attribue les réglemens de l'hôtel-dieu de Paris, qui étaient conservés en manuscrit à la bibliothèque de Sorbonne. W—s.

LÆLIEN(**ULPIUS-CORNELIUS-LÆLIANUS-AUGUSTUS**), l'un des tyrans qui troublèrent l'empire sous le règne de Gallien, était d'une condition obscure, et ne dut son avancement qu'à ses qualités personnelles. Il profita de l'affection des troupes pour exciter un soulèvement dans les légions stationnées sur le Rhin; et, après la mort de Posthume le jeune, il se fit proclamer empereur à Maïence, vers la fin de l'an 266. Il forma le dessein de rétablir les villes des Gaules, rui-

nées par les Germains, et de construire de nouvelles forteresses pour tenir en respect les Barbares. Son but était d'occuper sans cesse le soldat afin de lui ôter le loisir de songer aux affaires publiques. Cette mesure ne fit que hâter sa perte. Les soldats, ne voyant point de terme à leurs travaux, se révoltèrent, et lui ôtèrent la vie en 267, après un règne de quelques mois. Sa mort rendit Victorin seul maître des Gaules. Lælien paraît être le même personnage que Lollien, et que Luc. Élien. Ces trois prétendus princes, dit Ch. de Valois, sont un seul et même tyran, dont le nom a été diversement corrompu par les auteurs (*Mémoire de l'acad. des inscript.*, tom. II, pag. 544). Cette opinion a été soutenue par Banduri et par Crevier. Ceux qui distinguent ces trois princes, s'appuient sur des médailles plus que suspectes. On en a de Lælien en or, en argent fin et en billon; les premières sont les plus rares.

W—s.

LÆLIUS (**C. LÆLIUS-NEPOS**), consul, fut désigné pour accompagner Scipion-le-Grand dans son expédition d'Espagne (l'an 544 de Rome, 210 av. J.-C.), et eut le commandement de la flotte destinée à appuyer les opérations de l'armée de terre. Il contribua à la reddition de la nouvelle Carthage (Carthagène); et Scipion lui en confia la garde. La rivalité qui existait entre les troupes de terre et celles de mer, ayant entraîné, après la prise de cette ville, des mouvemens séditieux, Lælius, quoique naturellement porté à relever l'éclat des services rendus par les marins, s'en remit à la décision de Scipion; qui prononça que tous avaient également fait leur devoir, et décerna deux couronnes murales, l'une à un centurion nommé Q. Trébellius, et l'autre à Sex. Digitius, simple mat-

lot. Quant à Lælius, il le combla publiquement d'éloges, et lui fit don d'une couronne d'or et de trente bœufs (*Tite-Live*, liv. xxvi, ch. 48). Lælius conduisit ensuite à Rome Magon et quinze autres prisonniers de marque : il rendit compte au sénat des succès obtenus par les armes romaines, et en reçut l'ordre de repartir sur-le-champ pour l'Espagne. La victoire remportée par Scipion sur Asdrubal ayant mis fin à la guerre, il envoya Lælius à la cour de Syphax, pour sonder les intentions de ce prince, et l'engager à s'allier aux Romains. L'année suivante (548-206), Asdrubal, fils de Giscon, ayant rallumé la guerre en Espagne, Lælius y revint pour la troisième fois, et forma le projet de s'emparer de Gadès (Cadix), en se ménageant des intelligences dans la ville ; mais Magon qui y commandait, ayant découvert la trahison, fit saisir les coupables ; et Adherbal, l'un de ses lieutenants, eut ordre de les transporter en Afrique. Lælius ayant vu sortir du port la flotte d'Adherbal, se mit aussitôt à sa poursuite avec sept galères ; il l'atteignit devant Carteia, coula à fond deux de ses trirèmes, en mit une troisième hors de combat, et se serait emparé des cinq autres si l'ennemi n'eût pris la fuite. Après ce succès, il revint devant Gadès ; mais ayant su que ses projets étaient découverts, il en leva le siège. Il fut chargé par Scipion, l'an 549 (205 av. J.-C.), d'opérer une descente sur les côtes d'Afrique, et s'étant approché d'Hippone à la faveur de la nuit, il ne trouva aucun obstacle à son débarquement. Au point du jour, il se mit à la tête des troupes, et pilla les villages voisins, d'où il rapporta un immense butin. Les Carthaginois, effrayés à cette nouvelle, ne se rassurèrent qu'en apprenant que Scipion ne commandait pas cette expédition.

Le roi Massinissa vint trouver Lælius dans son camp, et l'engagea à presser l'arrivée de ce grand capitaine : mais les affaires de Sicile et de l'Italie obligèrent Scipion d'ajourner à deux ans ses projets sur Carthage. Dans cette guerre, Lælius fut chargé, avec Massinissa, l'allié fidèle des Romains, d'approcher pendant la nuit du camp de Syphax, et d'y mettre le feu ; il poursuivit ensuite ce prince, l'atteignit près de Cirté, capitale de ses états, et le fit prisonnier. Cette victoire, qui livra aux Romains toute la Numidie, valut à Lælius une seconde couronne d'or. Il conduisit Syphax à Rome, et se hâta de rejoindre Scipion, dont il continua de partager la gloire et les dangers. Il fut nommé préteur, l'an 557 (av. J.-C. 197), et obtint le gouvernement de la Sicile. Quelque temps après, il se mit sur les rangs pour le consulat ; mais il en fut écarté par l'intrigue, et il ne parvint à se faire élire qu'en 564 (av. J.-C., 190). Il eut quelques difficultés avec L. Corn. Scipion, son collègue, sur le partage des provinces : tous les deux désiraient le gouvernement de la Grèce ; mais le sénat, à qui cette discussion fut soumise, prononça en faveur de Scipion, et Lælius fut obligé de se contenter du gouvernement de l'Italie. Il repeupla Crémone et Plaisance, ruinées par les guerres et les maladies contagieuses, et fit décider l'établissement de nouvelles colonies sur le territoire des Boiens (les habitants de Ravenne). Il fut prorogé pour un an dans son gouvernement, et parvint à un âge avancé, mais en se tenant éloigné des affaires, puisque l'histoire ne fait plus aucune mention de lui. C'est d'après les récits de Lælius que Polybe avait écrit les campagnes de Scipion en Espagne (*Voy. Polybe, livre x, chapitre 11*).

LÆLIUS (C. LÆLIUS-SAPIENS), fils du précédent, suivit dans sa jeunesse les leçons de Diogène le Stoïcien, et de Panætius, et apprit de ces deux illustres philosophes à mépriser la volupté. Il fréquenta ensuite le barreau, et se fit bientôt remarquer parmi les premiers orateurs de son temps. Son éloquence était douce et persuasive; mais il négligeait son style, et il faisait un emploi trop fréquent de mots vieillies (Cicéron, *Brutus*, ch. 20). Sa modestie relevait encore l'éclat de ses talents. Ayant été chargé de plaider une cause d'un grand intérêt devant les consuls, et n'ayant pu réussir à convaincre les juges de l'innocence de ses clients, il conseilla à ceux-ci de s'adresser à Serg. Galba, l'un de ses rivaux, et fut le premier à le féliciter de son succès (*Voyez* Serg. GALBA, XVI, 280). Il accompagna Scipion le jeune, son ami, au siège de Carthage, où il se distingua par sa valeur. Après la ruine de cette ville célèbre, il fut envoyé préteur en Espagne, et y remporta sur Viriathe un avantage considérable. Il était agrégé au collège des augures; et l'an 606 (118 av. J.-C.), il fit rejeter par les comices la proposition de C. L. Crassus, qui tendait à enlever au sénat le droit d'élire les membres de ce collège, pour le donner au peuple (1). La brigue l'écarta du consulat, malgré les efforts de Scipion; mais à la fin, le mérite l'emporta et il fut élu l'an 614 (140 av. J.-C.), avec Q. Serv. Cæpio. Il se conduisit dans l'exercice de sa charge avec une modération bien faite pour lui concilier tous les esprits : il ne put cependant obtenir les honneurs d'un nouveau consulat; et, à cette occasion, Cicéron plaint le peuple de s'être privé volontaire-

(1) Cicéron (*De Naturâ deorum*, lib. xxi, ch. 17) nomme le discours qu'il prononça à cette occasion : *Oratiuncula aureola*.

ment des services d'un si grand magistrat (*Tusculan.*, v, chap. 19). Lælius aimait le séjour de la campagne; il y partageait ses loisirs entre l'étude et les travaux champêtres. Il avait l'humeur enjouée, le caractère égal; et il envisageait avec le même calme les faveurs ou les revers de la fortune. Il dut à ses vertus le surnom de *sage*; ce qui a fait dire à Horace (*Serm.* 2, Sat. 1), *Mitis sapientia Læli*; et de tous ceux à qui l'estime publique l'a décerné, peu en ont été plus dignes. Il comptait au nombre de ses amis Pacuvius et Térence, et l'on croit que ses conseils ne furent pas inutiles à l'auteur des *Adelphes*; mais son amitié pour Scipion était célèbre dans Rome; ce fut ce qui engagea Cicéron à placer le nom de Lælius à la tête de son beau dialogue de l'*Amitié*, dont les interlocuteurs sont Lælius lui-même, et ses deux gendres C. Fannius et Q. Mutius Scævola (1). On sait que Cicéron avait encore mis en scène ce grand homme, dans ses *Dialogues de la République*. Quintilien cite, avec éloge, une de ses filles, pour son éloquence. W—s.

LAENSBERGH (MATHIEU), chanoine de St-Barthélemi de Liège vers l'an 1600, passe pour le premier auteur du fameux Almanach de Liège; c'est du moins une tradition conservée dans la famille de l'imprimeur Bourguignon, héritier et descendant des anciens imprimeurs de cet Almanach, les Straels. Il est possible qu'il y ait eu dans cette collégiale un chanoine de ce nom, qui, par le moyen des mathématiques et de l'astronomie, ait prétendu, dans un temps où l'astrologie judiciaire était en vogue, régler le cours des astres et prédire les événements; ce

(1) Scævola était le beau-père de Cicéron.

qui, après sa mort, aura engagé le libraire à publier un almanach sous son nom et avec ses prédictions. On conserve à Liège, chez un amateur, un ancien portrait parfaitement bien dessiné, qu'on croit être celui de l'inventeur du fameux Almanach. Il est assis dans un fauteuil près d'une table, la main gauche appuyée sur une sphère, tenant de la droite un télescope, ayant à ses pieds différents instruments de mathématiques, etc. Au bas du portrait on lit : *D. T. V. Bartholomæi canonicus et philosophiæ professor*. Si l'on pouvait déchiffrer les lettres initiales, peut-être aurait-on le nom du véritable auteur de l'Almanach ; car le nom de Mathieu Laensbergh ne s'est point trouvé dans la liste des chanoines de cette époque. Le plus ancien exemplaire que l'on connaisse du fameux Almanach, est de 1636 ; mais on n'est pas assuré que ce soit le premier. Il a pour titre : *Almanach pour l'an bissextile de N. S. 1636, et supputé par M. Mathieu Laensbergh*. On y trouve les douze signes célestes gouvernant le corps humain. On y voit quel est le temps le plus favorable pour couper les cheveux, pour prendre une médecine, etc. Les médecins, fâchés de voir le pronostiqueur liégeois aller sur leurs brisées, ont fait ôter ce morceau assez curieux, dont on aperçoit encore quelques traces dans l'*Almanach des bergers*, qu'on a joint depuis à celui de Liège. Cela est suivi des *pronostications*, de la *prédiction générale* sur les variations du temps, sur les événements. C'est ce que Gresset a dépeint dans sa *Chartreuse*, où il compare son domicile au

sublime siège,
D'où, flanqué de trente-deux vents,
L'auteur de l'Almanach de Liège,
Lorgne l'histoire du beau temps,

Et fabrique, avec privilège,
Ses astronomiques romans.

L'auteur des *Anecdotes sur M^{me}*. (du Barry) raconte que cette dame, ayant été obligée de quitter la cour lors de la maladie de Louis XV, se rappela l'Almanach de Liège qui l'avait si fort intriguée, et dont elle avait fait supprimer, autant qu'elle avait pu, tous les exemplaires, parce qu'il contenait dans ses prédictions du mois d'avril cette phrase : « Une dame des » plus favorisées jouera son dernier » rôle. » Elle répétait souvent : « Je » voudrais bien voir ce vilain mois » d'avril passé. » Elle jouait effectivement son dernier rôle ; car Louis XV mourut le mois suivant. C'est à quelques prédictions de ce genre, où le pronostiqueur fut bien servi par le hasard, que Mathieu Laensbergh a dû sa célébrité et sa vogue, comme cela est arrivé à Nostradamus. On a donné pour l'an 1818 un *Double Almanach, avec les véritables prophéties de M. Laensberg, mathématicien*, Liège, (Paris) in-16, imprimé avec de jolies gravures polytypées, de beaux caractères, et surtout rédigé avec plus de bon sens que ceux des années précédentes. T—D.

LAER. Voy. LAAR.

LAERCE. Voy. DIQÈNE.

LAET (JEAN DE), géographe et philologue flamand, né à Anvers vers la fin du xvi^e siècle, était directeur de la compagnie des Indes occidentales. Ses fonctions ne l'empêchèrent pas de s'occuper de l'étude des langues, de l'histoire et de la géographie. Il y devint fort habile, entretenait des correspondances avec les hommes les plus savants de son temps, forma des liaisons intimes avec plusieurs d'entre eux, et les aida souvent de ses conseils. Il mourut vers

la fin de 1649 (1). On a de lui : I. *Thomæ Smithi Angli de republica Anglorum libri III, quibus accesserunt chorographica illius descriptio aliique politici tractatus*, Leyde, 1625, in-32; ibid., 1630, édition plus ample que la première; ibid., 1641 : celle-ci est encore augmentée de quelques chapitres et des routes d'Angleterre; mais elle est moins exacte que les précédentes. II. *Gallia, sive de Francorum regis, dominiis et opibus commentarius*, ibid., 1629, in-32. III. *Tractatus de territoriis, potentiâ, familiis, fœderibus principum, et rerum publicarum Italiæ*; dans un recueil de Thomas Segeth, intitulé *De principatibus Italiæ tractatus varii*, ibid., 1628, in-32; ibid., 1631. IV. *Hispania, sive de regis Hispaniæ regnis et opibus commentarius*, ibid., 1629, in-32; réimprimé la même année avec des additions nombreuses, ibid., 1641. V. *Belgii confederati respublica*, ibid., 1630, in-32; réimprimé trois fois la même année avec des additions. VI. *De imperio magni Mogolis, sive India vera*, ibid., 1631, in-32; réimprimé deux fois la même année. VII. *Persia, sive regni Persici status variaque itinera excerpta*, ibid., 1633, in-32; ibid., 1637, édition augmentée. VIII. *Portugallia*, ibid., 1641, in-32; ibid., 1644. Tous ces ouvrages font partie de la collection connue sous le nom des Petites Républiques, et imprimée par les Elzevirs (2), et ils n'en forment pas la

partie la moins importante. Laet choisissait bien ses matériaux, et les employait avec discernement. Le volume de la Perse est préféré aux autres à cause de plusieurs extraits de voyages traduits des langues originales. IX. *Novus orbis, seu descriptionis Indiæ occidentalis libri XVIIII, cum tabulis et figuris æneis*, Leyde, 1633, in-fol.; trad. en français sous ce titre : *L'Histoire du Nouveau-Monde, ou Description des Indes occidentales*, contenant XVIII livres, Leyde, 1640, in-fol., cartes et fig.; trad. en flamand, 1644, in-fol. Laet voulut donner une bonne description du Nouveau-Monde; il a parfaitement réussi : il était difficile de mieux faire à l'époque où il écrivait. Son livre offre un résumé judicieux de tout ce qui avait été écrit sur l'Amérique par les auteurs les plus avérés. Il est, dit avec raison le P. Charlevoix, rempli « d'excellentes recherches, tant par rapport aux établissemens des Européens dans l'Amérique, que pour l'histoire-naturelle, » le caractère et les mœurs des Américains. » Il peut encore être consulté avec fruit. On trouve à la fin de la préface la notice des auteurs que Laet a mis à contribution. X. *Notæ ad Dissertationem Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum, et observationes aliquot ad meliorem indaginem difficillimæ illius questionis*, Paris, 1643, in-8°. Grotius, dont l'ouvrage avait paru à Paris l'année précédente, prétendait que les peuples de l'Amérique n'étaient pas fort anciens, et qu'ils y avaient passé de l'Europe. Laet, en réfutant cette opinion, établit que l'Amérique avait depuis long-temps reçu ses habitants des autres parties du monde. Grotius ayant répliqué, la même année, avec beau-

(1) La dédicace qu'il fit de son *Vitruve* à la reine Christine, est datée du 15 mai 1649.

(2) On trouve dans cette collection une espèce de statistique des différens pays du monde, et notamment de l'Europe. La comparaison de ce qu'ils étaient alors avec leur état actuel n'est pas sans intérêt. On peut voir dans les *Mémoires de littér.* de Sallengre, tom. II, pag. 149-191, le Catalogue raisonné des 62 volumes qui forment cette collection, et de ceux qu'on y ajoute quelquefois.

coup de hauteur, Laet répondit avec plus de politesse et de douceur dans l'écrit suivant : XI. *Responsio ad Dissertationem secundam Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum*, Amsterdam, 1644, in-8°. Cette discussion donna lieu à l'écrit de G. Horn et d'autres sur le même sujet. XII. *De gemmis et lapidibus libri duo : quibus præmittitur Theophrasti liber de lapidibus, græcè et latinè, cum brevibus annotationibus*, Leyde, 1647, in-8°, fig. XIII. Une édition de l'Histoire-naturelle du Brésil par Lepois (*Piso*) et Marcgrave, avec de savantes notes de l'éditeur, ibid., 1648, in-fol. XIV. Une autre de l'Histoire-naturelle de Pline, Leyde, Elzevir, 1635, 3 vol. in-12. XV. Une édition de l'Architecture de Vitruve, avec d'autres ouvrages relatifs à cet art, et des notes de M. Meibomius et Cl. Saumaise, ibid., 1649, in-fol.; elle n'est pas aussi complète que le titre semble l'indiquer. (*Voy. Poleni Exercitationes Kitruvianæ primæ*, pag. 109-114.) XVI. *Compendium historiciæ universalis civilis et ecclesiasticæ ab Augusto ad annum 1640*, Amsterdam, 1653, in-8°. E—s.

LÆTUS (QUINTUS-ÆLIUS), préfet du prétoire, détourna Commode de l'odieux projet qu'il avait formé de brûler la ville de Rome, pour prouver qu'elle lui appartenait. Révolté des excès de cet indigne prince, il gagna Martia, l'une de ses maîtresses, et, de concert avec elle, résolut, quoiqu'un peu trop tard (ce sont les termes de Lampride), d'en débarrasser le monde. Le poison qu'il lui avait donné n'agissant pas assez promptement, il le fit étrangler par un athlète avec lequel ce prince s'exerçait souvent à la lutte. Dès qu'il le vit expiré, Lætus alla trouver Pertinax, et le força de se

présenter aux légions, qui le proclamèrent empereur (*Voy. PERTINAX*). Le nouveau César se montra reconnaissant envers Lætus, et le confirma dans toutes ses dignités; mais l'ambition de ce courtisan n'était pas satisfaite : quelques reproches que lui avait attirés son imprudence achevèrent de l'aigrir, et il n'hésita pas à entrer dans une conjuration qui se formait contre Pertinax. Les conjurés s'étant portés en armes au palais, Pertinax leur députa Lætus pour les apaiser. Mais au lieu d'obéir à son maître, le préfet sortit par une issue secrète et se retira dans sa maison, où il se tint renfermé en attendant l'événement. Après la mort de Pertinax, Did. Julien fut élu empereur par une partie des troupes; et ce prince, craignant que Lætus ne fût dans les intérêts de Sévère, son compétiteur, donna l'ordre de le tuer, l'an 193 de J.-C.

W—s.

LÆTUS. *Voyez POMPONIUS.*

LÆVINUS (P VALERIUS), nommé consul l'an 472 (280 av. J.-C.), fut chargé de soutenir la guerre contre Pyrrhus et les Tarentins. Il pénétra aussitôt dans la Lucanie, et marcha au-devant de Pyrrhus, dans l'intention de lui livrer bataille avant que celui-ci eût été joint par ses alliés. Pyrrhus, effrayé de la rapidité de sa marche, lui fit proposer d'être le médiateur de la querelle qui divisait les deux peuples; mais Lævinus répondit à son envoyé, que les Romains ne prenaient point Pyrrhus pour arbitre, et qu'ils ne le craignaient pas pour ennemi. Il traversa ensuite la rivière de Siris, au-dessous du camp de Pyrrhus, et engagea le combat. La victoire, long-temps incertaine, semblait pencher pour les Romains, lorsque Pyrrhus fit avancer ses éléphants. La vue de ces énormes animaux, inconnus jusqu'alors en Italie,

frappa d'épouvante les Romains, et surtout leur cavalerie, qui s'enfuit en désordre. Lævinus s'occupa aussitôt des moyens de venger l'affront qu'il venait de recevoir; il s'adressa au sénat pour avoir de nouvelles troupes qui lui furent accordées, contre l'avis de Fabricius, et dès qu'il les eut reçues, il se mit à la poursuite de Pyrrhus qui s'avancait sur Rome : il prévint, par une marche forcée, la prise de Capoue, et mit Pyrrhus dans la nécessité de demander la paix. (V. PYRRHUS).

W—s.

LÆVINUS (M. VALERIUS), personnage d'une famille consulaire, remplissait les fonctions de préteur, l'an 540 (214 av. J.-C.), et commandait, en cette qualité, une flotte stationnée près de Brindes, dans la mer d'Ionie. Ayant appris que Philippe, roi de Macédoine, remontait l'Aous avec un grand nombre de bâtimens, et qu'il s'était emparé de la ville d'Orique par surprise, il mit aussitôt à la voile, reprit Orique, où Philippe n'avait laissé qu'une faible garnison, et envoya Nævius Crista, l'un de ses lieutenans, au secours d'Apollonie, assiégée par les Macédoniens. Crista, usant de diligence, tomba à l'improviste sur l'armée de Philippe, et la mit en déroute. Ce prince, au désespoir, brûla lui-même ses vaisseaux, et prit le parti de regagner ses états par terre, espérant échapper aux Romains. Mais Lævinus l'atteignit dans sa marche, et continua de remporter sur lui de grands avantages. Il parvint à détacher les Étoiliens de l'alliance de Philippe, et fit avec eux un traité qui affermissait pour jamais la puissance des Romains dans la Grèce. Au printemps de l'année suivante, il s'empara d'Anticyre, qu'il remit aux Étoiliens, suivant les conditions du traité, se réservant seulement le butin. Ce fut dans cette ville qu'il

fut informé de son élection au consulat (l'an 544, av. J.-C. 210). Une maladie plus longue que dangereuse retarda son départ de plusieurs mois. Le sort lui donna en partage le gouvernement de l'Italie; mais le sénat, sur les plaintes des Siciliens qui craignaient de revoir parmi eux M. Marcellus, encore teint de leur sang, lui ordonna de changer de province avec son collègue. L'établissement de nouveaux impôts faisant craindre des mouvemens séditieux, Lævinus représenta aux sénateurs que, dans les moments difficiles, c'était aux riches à donner l'exemple des sacrifices, et proposa que chacun fût invité à porter au trésor public son or, son argent et ses bijoux. La harangue qu'il prononça dans cette circonstance, et que Tite-Live a conservée (liv. xxvi, ch. 36), produisit un tel effet, que, pendant plusieurs jours, les employés au trésor ne purent suffire à recevoir et à enregistrer les objets qu'on leur apportait. Dès que Lævinus fut arrivé en Sicile, il commença le siège d'Agri-gente, la seule ville importante qui tint encore pour les Carthaginois; et, s'en étant emparé avec le secours de Mutines, général des Numides, il fit trancher la tête aux principaux habitans, vendit les autres à l'enchère, et acheva ainsi de soumettre la Sicile aux Romains. Il obligea ensuite les Siciliens à renoncer à la profession des armes, afin qu'ils s'occupassent uniquement de la culture des terres. Il repassa en Italie, emmenant avec lui tous les réfugiés, dans la crainte qu'après son départ ils n'excitassent quelque soulèvement. Lævinus fut continué, l'année suivante, dans le gouvernement de la Sicile. Ayant réuni toutes ses forces navales, il opéra un débarquement sur la côte d'Afrique, et s'avança jusque sous les murs d'Utique,

ravageant tout le pays qu'il parcourait. Au retour de cette expédition, il rencontra la flotte Carthaginoise, forte de soixante-dix bâtimens, lui livra un combat dans lequel il coula quatre galères, en prit dix-sept, et revint à Lilybée, chargé de butin, après avoir purgé la mer des flottes ennemies qui interceptaient les convois de blé destinés pour Rome. L'an 549 (205 av. J.-C.), Lævinus fut député vers Attale, roi de Pergame, et reçut de ce prince la statue d'Idée, mère des Dieux, dont la possession promettait aux Romains l'empire du monde. Il retourna en Macédoine, l'an 553 (av. J.-C. 201), avec le titre de propréteur et une flotte de trente-huit vaisseaux. Lævinus mourut l'année suivante, comblé de gloire. Ses deux fils, Publius et Marcus, firent célébrer en son honneur, dans le *Forum*, des jeux funèbres qui durèrent quatre jours, et dans lesquels combattirent cinquante gladiateurs. W—s.

LAFAGE (RAYMOND DE), dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit en 1654 à l'Isle en Albigeois. Son penchant pour le dessin se manifesta de bonne heure, et, sans le secours d'aucun maître; il parvint à faire des progrès extraordinaires dans cet art. A l'âge de vingt-cinq ans, il se rendit à Rome, où il excita l'admiration générale par sa manière *terrible*, comme disent les Italiens, de dessiner à grands traits, avec un feu, une énergie et une science qui rappelaient Jules Romain et les Carraches. Ses dessins étaient ordinairement exécutés à la plume. Il traitait également toutes sortes de genres; mais c'est surtout dans les sujets libres et dans les bacchanales qu'il semblait se surpasser. Le célèbre Carle Maratte faisait le plus grand cas de ses ouvrages. On regrette qu'à des talents si remar-

quables, Lafage n'ait pas joint une conduite plus régulière; livré à la débauche la plus honteuse, il avait besoin de s'enivrer pour pouvoir travailler de génie. Son atelier ordinaire était un cabaret, et l'on raconte à ce sujet l'anecdote suivante. Il s'était établi depuis quelques jours dans une auberge, faisant une dépense qui paraissait au-dessus de ses moyens. Lorsqu'il fallut partir, l'hôte lui présente son mémoire; Lafage le prend, et crayonne derrière un dessin, en disant de le porter à un riche amateur qu'il désigne. Celui-ci n'eut pas plutôt considéré ce morceau, que, charmé de son mérite, il paie à l'aubergiste le prix qu'il en demandait, et le charge en outre de porter une certaine somme à l'artiste capable de produire un ouvrage aussi remarquable. On met un semblable trait sur le compte de Lafata. Malgré les succès qu'il avait obtenus à Rome, Lafage ne voulut y demeurer que trois ans. Il retourna en France, s'arrêtant dans toutes les villes un peu considérables, pour y dessiner, et vint enfin périr de misère à Paris, en 1684, âgé seulement de 34 ans. Orlandi, dans son *Abecedario pittorico*, le fait mourir d'un coup violent qu'il se donna en rentrant chez lui à cheval. Lafage ne s'est pas moins distingué comme graveur à l'eau-forte que comme dessinateur. Le *Recueil des meilleurs dessins* de ce maître a été publié à Amsterdam, en un volume in-fol., par les soins de Vander Bruggen. Le portrait de l'éditeur et celui de Lafage, gravés tous deux par Vermeulen, se trouvent en tête de l'ouvrage, qui se compose de dix-neuf sujets, tirés de la Bible et du Nouveau-Testament, et de soixante-sept de l'histoire profane et de la fable. Il a été gravé par G. Audran, F. Extinger, le comte de Cay-

Ius, de La Haie, J. B. Glomi, Cl. Duflos, etc. Les pièces les plus remarquables sont : *L'Adoration du veau d'or*, et le *Serpent d'airain*, gravés par Ertinger ; le *Déluge* et *Pharaon englouti dans la Mer Rouge*, par G. Audran ; le *Combat de Saint Michel contre les anges rebelles*, et la *Chute des Démon*s, par Simonneau, etc. Lafage a gravé lui-même plusieurs pièces de ce recueil. Parmi ses estampes, on distingue quatre frises, représentant, la 1^{re}., *Junon implorant Eole* ; la 2^e., *Jupiter et Sémélé* ; la 3^e., une *Danse d'enfants* ; la 4^e., des *Enfants qui péchent* ; et quatre autres suites de frises du même genre, composées chacune de huit estampes.

P—s.

LA FAILLE. Voyez FAILLE.

LA FARE-VÉNÉJAN (GABRIEL-JOSEPH-MARIE-HENRI comte DE), brigadier des armées du Roi, naquit en 1749 au château de Bessay, diocèse de Luçon. Fils d'un maréchal de France, il prit part aux campagnes de 1767 et 1768, et obtint, dans les gendarmes d'Artois, le même guidon qu'eut, cent ans avant lui, le marquis de La Fare, célèbre sous Louis XIV (V. FARE, toin. XIV, pag. 151). Il ne soutint pas moins dignement par son talent poétique, la gloire d'un nom, déjà connu avantagusement dans les fastes des muses. Le recueil de ses vers n'a pas été imprimé ; il paraît cependant que l'auteur ou sa famille avait eu le projet de le publier. Il est fort à regretter que ce dessein soit resté sans exécution, si, comme tout ce que l'on connaît de ses ouvrages autorise à le croire, il devait justifier la haute opinion qu'en avaient les connaisseurs empressés d'en enrichir leurs portefeuilles en manuscrits (V. le *Mercur*e de France, décembre, 1786). Le comte de La

Fare mourut âgé de 37 ans, dans son château de Vénéjan, près de la ville du Pont-Saint-Esprit, le 12 octobre 1786. Il était frère aîné de M. de La Fare, nommé en 1817 à l'archevêque de Sens. V. S. L.

LAFARGUE (ETIENNE DE), et non LA FARGUE, avocat au parlement de Pau, né à Dax le 7 décembre 1728, fut exempt de la capitainerie royale des chasses de Vincennes, receveur des tailles de l'élection de Dax, et membre ou associé des académies de Bordeaux, Caen et Lyon ; il est mort vers 1795, après avoir publié : I. *Histoire géographique de la Nouvelle-Ecosse*, traduite de l'anglais, 1755, in-12. II. *Discours sur la lecture*, 1764, in 8°. III. *OEuvres mêlées*, 1765, 2 vol. in-12, contenant, outre les deux opuscules précédents, des poésies diverses, des imitations de quelques pièces d'Horace et de Martial, quelques odes sur des psaumes, et un traité de la prononciation oratoire. Une nouvelle édition des *OEuvres mêlées* parut à Sens en 1786, 2 vol. in-8° ; elle contient de plus que la première : 1°. un *Discours de réception à l'académie de Bordeaux* ; 2°. un Poème en un chant sur la *Navigation* ; 3°. les *Agréments de la campagne*, poème en trois chants ; 4°. quelques Poésies ; 5°. un *Discours sur l'émulation* ; mais on n'y trouve pas la traduction de l'*Histoire géographique*, etc. L'auteur avait dédié sa première édition des *OEuvres mêlées* à D'Ormesson, intendendant des finances : il dédia la seconde au comte d'Artois. Cette seconde édition a été reproduite sous ce titre : *Les épanchements du cœur et de l'esprit, ou Mélanges de littérature et d'histoire destinés à l'usage des collèges*, 1787, 2 vol. in-8°. IV. *La Voix du peuple*, ode sur

la mort du *Dauphin*, 1766, in-8°. V. *Nouvelles œuvres*, 1774, in-12, édition contenant les *Agréments de la campagne*, et devenue conséquemment inutile, depuis la seconde édition des *OEuvres mêlées*. VI. *Poème sur l'éducation* (en quatre chants), 1788, in-8°, rempli d'excellentes intentions. On trouve à la suite treize fables et quelques pièces fugitives. VII. *Le beau jour des Français, ou la France régénérée, poème en deux chants, avec des notes historiques*, 1791, in-8°. de 150 pages; ouvrage où il y a plus de patriotisme que de talent. Ce poème est dédié à la nation, et fut présenté à l'assemblée nationale à la séance du 20 janvier 1791. Voici peut-être les meilleurs vers de Lafargue :

A deux sœurs.

Vous avez tout l'éclat de la mère du jour;
Le myrte fleurit sur vos traces :
Une de plus, vous seriez les trois Grâces,
Une de moins, et vous seriez l'Amour.

A. B.—T.

LAFAYE (ANTOINE DE); en latin *Fayus*, célèbre ministre protestant, naquit à Châteaudun, dans le xvi^e. siècle, de parents riches, et qui ne négligèrent rien pour son éducation. Il se lia d'une étroite amitié avec Théod. de Bèze, dont il embrassa les principes, et s'étant retiré à Genève, il y enseigna les belles-lettres pendant plusieurs années. Il professa ensuite à l'académie de cette ville la philosophie et la théologie avec beaucoup de distinction. Il accompagna Bèze au colloque de Montbelliard en 1589; il mourut de la peste à Genève, en août 1618; ou selon d'autres, en 1615 ou 1616. Lafaye avait des connaissances étendues; il était bon physicien pour son temps, et s'était fait recevoir docteur en médecine dans un âge déjà avancé. Outre ses ouvrages théologiques, parmi

lesquels on remarque des Commentaires sur l'Ecclesiaste et les Epîtres de S. Paul (1), on a de lui : I. *Des Traductions françaises de l'Histoire des juifs*, par Joseph, Genève, 1560, in-fol., et de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, Paris, 1582, in-fol., réimprimées plusieurs fois en différents formats (2). II. *Geneva liberata, seu narratio liberationis illius, quæ divinitus immissa est Genevæ*, etc., 1603, in-12. C'est l'histoire de la tentative que fit le duc de Savoie pour surprendre Genève, et qui échoua par le courage des habitants. III. *De vitâ et obitu Bezæ hypomnemata*, Genève, 1606, in-4°, trad. en français par Pierre Solomeau, ibid., 1610, in-8°, et par Ant. Teissier, 1681, in-12. Cette Vie de Bèze contient des détails intéressants. — LAFAYE (Jean DE), ministre de la religion réformée, né vers 1610 à Loriol, dans le Dauphiné, fut banni de France pour avoir publié un pamphlet contre les ordres monastiques, intitulé : *L'Anti-Moine*. S'étant réfugié à Genève, il y mourut vers 1679. On cite de lui : I. *Douze Questions capucines répondues*, Genève, 1648, in-8°. II. Un *Traité pour soutenir la Religion par les Pères*. III. *Le Chemin ouvert à la paix*, etc. — Un autre Jean DE LAFAYE, qui prenait le titre d'interprète du roi, a publié un poème intitulé : *Delphineis sive primitia principis, moribus et litteris ad virtutem imbuta*, Paris, 1676, in-8°. W—s.

(1) On en trouvera la liste dans l'*Elenchus* de Guill. Trouvé, et dans Senebier, *Histoire littér. de Genève*; t. II, pag. 53; ils sont tous en latin, excepté sa *Réplique chrestienne à la réponse de M. Fr. de Sales, se disant évêque de Genève, sur le traité de l'Adoration de la croix*, 1604, in-8°.

(2) Lafaye a eu part à la traduction de la Bible en français par les pasteurs de Genève, et il en rédigea la Préface, qui ne parut pourtant qu'avec les corrections de Calvin.

LAFAYE (GEORGE), démonstrateur à l'académie royale de chirurgie à Paris, sa patrie, mourut en cette ville le 17 août 1781. Il servit son art par son savoir et son habileté; il opérait bien, et il écrivait avec ordre et précision. Ce caractère est marqué dans ses *Principes de chirurgie*, imprimés pour la première fois à Paris en 1739, in-12. Cet ouvrage a paru en plusieurs langues : en *allemand*, Strasbourg, 1751; en *italien*, Venise, 1751; en *espagnol*, Madrid, 1761; en *suédois*, Stockholm, 1763. Le docteur Mouton en a donné une nouvelle édition revue et augmentée, Paris, 1811, in-8°. Le cours d'opérations de Dionis ne se soutenait que par son ancienneté; et les progrès de la chirurgie moderne l'auraient condamné à l'oubli, si Lafaye n'en avait perfectionné la plupart des articles, en y ajoutant toutes les nouvelles découvertes; son édition porte ce titre : *Cours d'opérations de chirurgie*, par Dionis, avec des notes, Paris, 1736-40-51-57-1765, 2 vol. in-8°.

D—v—L.

LAFAYE (JEAN-ELIE LERIGET DE), habile mathématicien, né à Vienne le 15 avril 1671, était fils du receveur-général des finances du Dauphiné. Il montra de bonne heure une inclination décidée pour la profession des armes; et s'il apprit la géométrie c'est parce que la connaissance lui en parut utile au métier de la guerre: à l'âge de dix-neuf ans il s'enrôla dans un régiment de cavalerie, et assista comme soldat à la bataille de Fleurus. Peu de temps après, il passa dans les mousquetaires, et obtint ensuite le grade d'enseigne dans les gardes du roi. Il fit la campagne de 1703 en Flandre sous les ordres du maréchal de Boufflers; il quitta au combat d'Ekeren sa compagnie, qui

n'était point commandée, pour aller au feu, en volontaire, avec les grenadiers. C'était prendre l'engagement de faire plus que son devoir, et il n'y manqua pas. Quelques jours après, il fut fait capitaine. L'année suivante, il prit part à la bataille de Ramillies et à celle d'Oudenarde, aux sièges de Douai et du Quesnoi, et il se distingua partout. Lafaye, dit Fontenelle, se battait en soldat, mais il ne laissait pas la géométrie oisive; il levait des plans, il imaginait des machines pour le passage des rivières ou pour le transport des pièces d'artillerie: enfin, il faisait des découvertes dans la science de la guerre. Ses talents lui méritèrent la bienveillance du duc de Bourgogne, auquel il présenta un projet d'organisation de régiments d'ouvriers, projet exécuté depuis sans qu'on ait peut-être songé à lui en faire honneur. La paix lui permit de se livrer à une étude plus suivie des mathématiques: il s'appliqua particulièrement à la mécanique et à la physique expérimentale, et forma un beau cabinet de curiosités naturelles, où, entre autres raretés, on remarquait une pierre d'aimant du poids de deux mille livres. L'académie des sciences ouvrit ses portes à Lafaye en 1716; il se montra fort assidu aux séances, et y lut plusieurs morceaux de sa composition, mais, dit son spirituel panégyriste, avec une modestie et une espèce de timidité qui séyait tout-à-fait bien à un homme de guerre transplanté dans une assemblée de savants. Une vie trop active affaiblit rapidement sa santé, et il mourut à Paris le 20 avril 1718, âgé seulement de quarante-sept ans. Lafaye avait une gaieté naturelle et un ton agréable de plaisanterie; il dissimulait, par la politesse de ses dehors, son penchant à l'ironie: il était d'ailleurs bon

ami, et savait faire un noble usage de sa fortune. On a de lui deux *Mémoires* dans le Recueil de l'académie pour l'année 1717, l'un *sur une machine à élever les eaux*, et l'autre *sur la formation des pierres de Florence*: il préparait un grand travail sur les propriétés de l'aimant. *Voyez son Eloge* par Fontenelle. W—s.

LAFAYE (JEAN-FRANÇOIS DERIGET DE), frère du précédent, a été l'un des hommes les plus aimables et les plus spirituels de son temps. Il naquit à Vienne en 1674, et partagea avec son frère les soins d'un père qui les aimait tendrement; mais tandis que l'aîné s'attachait de jour en jour davantage aux sciences exactes, le jeune Lafaye sentait augmenter son penchant pour la littérature agréable. Ses études terminées, il obtint une compagnie d'infanterie; mais la délicatesse de sa santé l'obligea bientôt de renoncer au métier des armes. Il fut alors pourvu d'une charge de gentilhomme ordinaire du roi, et envoyé en ambassade à Gènes, au congrès d'Utrecht, et enfin en Angleterre. On a dit, « qu'il était l'homme que la » nation devait montrer aux étrangers » pour leur faire connaître un Français » aimable. » C'était assez faire entendre qu'il eut partout des succès, et qu'il réussit dans toutes les négociations dont il fut chargé. De retour à Paris, il rechercha la société des gens de lettres et des artistes. Il était l'ami intime de Lamotte; et il montra constamment son estime pour ses talents, quoiqu'il ne partageât point ses opinions littéraires. Il combattit même l'un de ses paradoxes favoris dans une belle Ode *sur les avantages de la rime*, à laquelle Lamotte fit le plus grand honneur qu'il crut pouvoir lui faire en la traduisant en prose. Lafaye fut reçu à l'académie française à la

place de Valincourt. Lamotte, nommé directeur, saisit cette occasion de louer publiquement son ami, et prouva, par la justice qu'il s'empressa de lui rendre, que les véritables hommes de lettres peuvent différer de sentiments sans cesser de s'estimer. Lafaye joignait au goût de la littérature celui des arts, et il avait formé une collection précieuse de tableaux; mais il se piquait d'ignorer ce qu'il ne savait pas, et il se vantait de n'avoir jamais lu un ouvrage de science. Un jour qu'on lui montrait une histoire volumineuse des insectes: « Je ne me » soucie nullement, dit-il, de connaître l'histoire de tous ces gens-là; » il ne faut pas s'embarrasser des » personnes avec qui l'on ne peut » pas vivre. » Lafaye mourut à Paris le 11 juillet 1731. On n'a de ce littérateur qu'un très petit nombre de productions, mais pleines de naturel et de délicatesse. Les principales sont deux Odes adressées à Lamotte. Voltaire a tracé le portrait de Lafaye, son ami, dans des vers pleins de grâce, et qu'on ne peut se lasser de transcrire :

Il a réuni le mérite
Et d'Horace et de Pollion;
Tantôt protégeant Apollon,
Et tantôt marchant à sa suite.
Il reçut deux présents des dieux,
Les plus charmants qu'ils puissent faire:
L'un était le talent de plaire,
L'autre le secret d'être heureux.

Lafaye eut Crébillon pour successeur à l'académie française. On trouvera son éloge par d'Alembert dans le 4^e. volume de son Histoire des membres de cette compagnie. W—s.

LA FAYETTE. *Voy.* FAYETTE.

LA FERANDIÈRE (MARIE-AMABLE PETITEAU, épouse de LOUIS-ANTOINE ROUSSEAU, marquis DE), née à Tours en 1736, se maria en 1756; et ce ne fut que plus de dix ans après qu'elle se trouva lancée dans la car-

rière des lettres. Une jolie chanson qu'elle avait faite pour sa fille alors âgée de dix ans, fut à son insu envoyée et insérée au *Mercure*. Quelqu'un y répondit par un quatrain que M^{me}. de La Ferandière ne voulut pas laisser sans réponse. Le *Journal des dames*, rédigé par Dorat; l'*Almanach des Muses*, rédigé par Sautreau de Marsy, recueillirent les productions de sa plume; et sa réputation n'a fait que s'accroître depuis par la publication de ses fables. M^{me}. de La Ferandière est morte à Poitiers en janvier 1817. Ses opuscules ont été recueillis, sous le titre d'*Œuvres de M^{me}. de La Fer...*, Paris; Colnet, 1806, 2 parties in-12; seconde édition augmentée., 1806, 2 parties in-12. La grâce, la facilité, l'élégance qu'on remarque dans les écrits de M^{me}. de La Ferandière, font honneur à son sexe et à la littérature française. A. B.—T.

LA FERTÉ-IMBAULT (MARIE-THÉRÈSE GEOFFRIN, marquise DE), fille de la célèbre Madame Geoffrin, naquit à Paris le 20 avril 1715. Élevée chez sa mère, elle puisa de bonne heure plus d'un genre d'instruction dans la société des hommes distingués de toutes classes, et pour ainsi dire, de tous pays, qui s'y rassemblaient journellement; mais ce furent surtout les conversations de Fontenelle, de Montesquieu et de l'abbé de Saint Pierre, qui lui donnèrent ou perfectionnèrent en elle l'habitude d'observer et de réfléchir. Ces trois illustres personnages ayant remarqué qu'avec beaucoup de gaîté naturelle, elle annonçait un goût déterminé pour les sciences abstraites, et principalement pour la morale, prirent plaisir à développer ses dispositions naissantes. Ceux des habitués de la maison qui n'étaient pas les instituteurs de

M^{lle}. Geoffrin, devinrent ses promoteurs; et dans ce nombre se trouvaient les gens de lettres du temps les plus connus. Du reste, son caractère fut en opposition presque absolue avec celui de sa mère; pendant la plus grande partie de la vie de celle-ci, tandis qu'elle n'avait qu'à se laisser aller aux sentiments que lui inspirait son père, qu'elle préférait prendre en tout pour modèle. M. Geoffrin n'eut jamais assez d'ambition dans l'esprit, ni assez de saillie pour vouloir, comme sa femme, jouer un rôle brillant à Paris et dans l'Europe; mais sa fille lui trouvait un fonds de bonhomie et de raison, une égalité d'humeur, enfin des vertus *gothiques* (c'était son expression) qui motivaient cette préférence. Elle fut mariée en 1733 à un fils du comte d'Estampes de La Ferté-Imbault, arrière-petit-fils du maréchal (Voyez son article, tom. XIII, pag. 362), lequel, outre la terre de la Ferté-Imbault appartenante à sa famille dès le temps de Charles VII, possédait, à titre de colonel, le régiment de son nom, auparavant *Chartres*. La marquise de la Ferté-Imbault fut très sensible à la différence d'esprit et de goût qui existait entre les personnes avec qui elle était destinée à vivre désormais, et celles dont elle avait été entourée pendant sa première jeunesse. C'était surtout avec son mari qu'elle regrettait de n'être en rapport ni d'humeur, ni d'habitudes journalières. M. de la Ferté-Imbault ne s'occupait que de talents qu'elle regardait comme frivoles; cependant il paraît qu'elle eut constamment pour lui les plus grands égards. Passant beaucoup de temps au sein de sa nouvelle famille dans une terre de Sologne, elle se consolait de ce qui lui manquait comme moyens de bonheur domestique, en lisant les philosophes,

soit anciens, soit modernes, et surtout Montaigne, qui lui avait été recommandé par ses premiers maîtres. Elle devint veuve à vingt-un ans, n'ayant qu'une fille qu'elle eut le chagrin de voir mourir dans sa treizième année. Cette perte altéra sensiblement la santé de madame de La Ferté-Imbault; et elle lui attribuait la surdité dont elle eut à souffrir le reste de ses jours, mais qui ne l'empêchait pas, à dit quelque part le duc de Nivernois, d'*entendre finement*. Elle se lia intimement, pendant la première année de son veuvage (en 1737), avec M. de Maurepas et sa famille; ce fut dans cette société que l'on composa en 1755 une chanson fort gaie, intitulée : *Portrait de Madame de La Ferté-Imbault*; chanson que, trente ans après, elle aimait encore à répéter, prétendant n'avoir rien perdu de la ressemblance; et cependant le portrait n'était pas flatté. N'ayant point d'enfants, elle reporta toutes ses affections sur deux jeunes cousins de son mari, et voulant relever par un d'eux surtout (le marquis d'Estampes, mort le 5 mai 1815) la maison qui désormais réunissait pour elle tous les genres d'intérêt, elle lui ménagea successivement deux mariages avantageux; enfin, elle adopta et combla de marques d'amitié tous les enfants de ce cousin. Nous avons fait plus qu'indiquer que, pendant longtemps, elle et sa mère s'accordèrent fort peu ensemble. M^{me}. Geoffrin disait en parlant de son caractère et de celui de M^{me}. de la Ferté-Imbault : « Quand je la considère, je suis étonnée comme une poule qui a couvé un œuf de cane. » D'un autre côté, la fille reprochait à sa mère d'avoir, en fait de conquêtes, une ambition aussi naturelle et aussi étendue que celle d'Alexandre-le-Grand. Mais lorsque cette dernière se vit privée des

moyens de succès auxquels elle avait attaché tant d'importance, et qu'elle fut devenue infirme, l'unique pensée de madame de La Ferté-Imbault parut être de soigner et de consoler sa mère. Pour l'amuser, il fallait ne presque pas quitter sa chambre, et avoir toujours du monde. Aussi, pendant une maladie qui dura deux ans, M^{me}. Geoffrin dit-elle, pour la première fois de sa vie, à tous ceux qui venaient la voir, qu'elle se trouvait heureuse, autant qu'elle pouvait l'être dans son état de souffrance; mais ce qui l'étonnait le plus, c'était d'être heureuse par sa fille. On lit, dans plusieurs livres du XVIII^e. siècle, le récit de ce qui se passa pendant cette maladie, et surtout en 1776. M^{me}. de la Ferté-Imbault ne jugea plus à propos de recevoir les personnes qui n'étaient point de sa société, mais qui appartenaient uniquement à celle de sa mère; elle fit fermer sa porte à d'Alembert, Marmontel et autres, contre lesquels elle avait de fortes préventions, parce qu'ils étaient encyclopédistes. D'Alembert colporta partout avec indignation la lettre qu'il avait reçue d'elle, et où, pour dire la vérité, elle mettait peu de ménagements : aussi tout le parti philosophique se révolta-t-il contre la folie de M^{me}. Geoffrin. Celle-ci, revenue momentanément à elle-même, trouva que M^{me}. de la Ferté-Imbault avait eu tort dans la forme, si elle avait eu raison dans le fond, et elle dit gaîment : « Ma fille est » comme Godefroi-de-Bouillon ; elle » a voulu défendre mon tombeau » contre les infidèles. » M^{me} de la Ferté-Imbault eut pendant beaucoup d'années, quoique dans l'éloignement, pour confident et pour soutien, l'abbé, depuis cardinal de Bernis, archevêque d'Alby, avec qui elle avait passé le plus beau temps de sa jeunesse, et

qui continuait à lui rendre confiance pour confiance. Il existe un monument de leur amitié : ce sont des lettres charmantes que celui-ci écrivit à son ancienne amie, depuis 1759 jusqu'en 1767, et qui n'ont jamais été imprimées. M^{me}. de La Ferté-Imbault était liée aussi avec la comtesse de Marsan, gouvernante de Mesdames Clotilde et Elisabeth, filles de France. C'était le temps où la philosophie de Voltaire, de d'Alembert, et des encyclopédistes, était le plus à la mode, ainsi que les systèmes des économistes. M^{me}. de Marsan voulant préserver de la contagion ses augustes élèves et l'aînée surtout qui était âgée de douze ans, s'adressa à M^{me}. de La Ferté-Imbault. Elle connaissait l'espèce de passion de cette dame pour la bonne et vraie philosophie, passion qui lui avait fait composer des volumes d'extraits des philosophes païens et chrétiens. La sage gouvernante la pria donc de mettre son travail à la portée de M^{me}. Clotilde, et même de M^{me}. Elisabeth, alors âgée de sept ans. Ce fut en 1771 que commença ce petit cours de philosophie, qui n'avait rien d'austère, étant mêlé de fêtes et d'amusements adroitement combinés. Il dura trois ans, et fut approuvé de Louis XV. M^{me}. de Marsan rendait journellement compte au Roi de l'éducation de ses petites-filles pendant les voyages qu'il faisait à Compiègne et à Fontainebleau; elle profitait de l'occasion pour lui montrer le bien qu'on pouvait opérer, en s'opposant au débordement des nouveaux principes dont on sait que lui-même avait, d'assez bonne heure, prévu les conséquences, en *plaignant son petit-fils*, qui était destiné à lui succéder. Les leçons, si on peut les appeler ainsi, qui devaient fournir un jour aux deux jeunes princesses des armes contre la fausse philosophie du

xviii^e. siècle, eurent une certaine vogue parmi celles des personnes établies au château de Versailles en l'absence de la cour, qui, ayant des enfants de l'âge de Mesdames Clotilde et Elisabeth, desiraient les faire profiter des mêmes instructions. Ces extraits n'obtinrent pas moins de succès à Paris dans la société intime de M^{me}. de La Ferté-Imbault, où elle comptait beaucoup de bons pères et de bonnes mères, ennemis des mauvaises doctrines politiques et religieuses. Ce fut aussi en 1771 qu'un ami septuagénaire de la dame à laquelle est consacré cet article, le marquis de Croismare, dont l'esprit était plein d'agrément et la gaiété toujours soutenue, voyant Paris fort attristé par la destruction des parlements et les opérations du chancelier Maupeou, imagina de faire diversion par la fondation d'un ordre, dit des *Lanturelus*. Il s'en établit lui-même grand-maître : M^{me}. de La Ferté-Imbault, que le roi de Pologne, entre autres, appelait souvent à cause de son caractère connu, sa chère *folle* Imbault, en fut nommée par le fondateur grande maîtresse; et quelques années après, elle fut proclamée reine par les chevaliers. Tous les habitués de sa maison prirent part à la nouvelle institution; il en résulta des chansons et autres pièces de vers qui arrivèrent jusqu'à Catherine II. Elle recommanda à tous les seigneurs russes qui allaient à Paris, de briguer ce qu'elle voulait bien appeler l'honneur d'être reçus *Lanturelus*. Le fils même de la czarine, et sa belle fille, voyageant en France, sous le nom de comte et de comtesse du Nord, avaient emporté de St.-Petersbourg la même injonction, et se prêtèrent de bonne grâce à ce genre d'amusement. Plusieurs autres princes souverains témoignèrent l

desir d'être affiliés à cet ordre risible dont il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir, grâce à quelques poésies de circonstance consignées dans les recueils du temps : ils contiennent beaucoup de plaisanteries, soit en vers, soit en prose, des amis eux-mêmes de M^{me}. de la Ferté-Imbault; plaisanteries fondées sur ce que, mêlant l'étourderie à la raison, et entraînée par la vivacité de son esprit, juste d'ailleurs, elle dépassait quelquefois le but dans sa philosophie, si opposée au philosophisme moderne. Il y aurait une collection très intéressante à former des lettres adressées, en 1784, par M^{me}. de La Ferté-Imbault à une dame de ses amies, qui habitait le plus souvent la Normandie. On trouve dans ces lettres toute l'histoire de la personne qui les a écrites; mais il faudrait y joindre ce qui a été conservé de sa correspondance plus ancienne, avec le roi Stanislas Leczinski, avec M^{me}. Elisabeth, qui conserva toujours pour elle un intérêt plein de bonté, Bernis cité plus haut, Secondat, fils de Montesquieu, le duc de Nivernois, Piron et tant d'autres hommes célèbres : on n'a plus connaissance maintenant que de leurs réponses à M^{me}. de La Ferté-Imbault. Ce petit trésor épistolaire existe entre les mains de M. le marquis d'Estampes actuel, fils de celui à qui cette bonne parente avait pour ainsi dire servi de mère. Il possède aussi le récit du voyage de M^{me}. Gcoffrin en Pologne, composé par elle-même, et envoyé de la route à sa fille. M^{me}. de La Ferté-Imbault atteignit l'âge de soixante ans, ayant rempli sa vie par les plaisirs de l'esprit, par des soins d'amitié et les sentiments les plus généreux pour sa famille adoptive. Si elle ne fut pas toujours heureuse, du moins s'occupait-elle toujours du bonheur des autres. Après

la mort de sa mère, obligée encore de tenir une maison nombreuse, et gênée par sa surdité, mais cependant apportant dans le monde une gaieté constamment aimable, elle réservait pour les matinées le plaisir de se livrer à ses occupations favorites de cabinet. Les philosophes, ou soi-disant tels, qui croyaient avoir à se plaindre grièvement de M^{me}. de la Ferté-Imbault, s'en sont vengés en la signalant d'une manière fâcheuse à la postérité, c'est-à-dire en versant sur elle, sans justice et sans mesure, tantôt le blâme et tantôt le ridicule. Elle mourut à Paris en 1791. L—P—E.

LA FERTÉ-SENNECTÈRE. V. FERTÉ.

LA FEUILLADE. V. FEUILLADE.

LAFFEMAS (BARTHELEMI DE), l'un de ces citoyens trop rares dans les grands états, qui consacrent leur vie au bien public, et dont les vues utiles, mal appréciées de leurs contemporains, doivent leur mériter l'estime de la postérité. Il naquit en 1545 à Beausembant en Dauphiné, acheta la charge de valet-de-chambre de Henri IV, se montra digne de servir un tel prince, et fut pourvu de la charge de contrôleur-général du commerce de France. On ignore les autres particularités de sa vie; et ce n'est que par conjecture qu'on place sa mort vers l'année 1612. On cite de lui les ouvrages suivants : I. *Sources des abus et monopoles glissés sur le peuple de France*, in-8°. II. *Les Trésors et richesses pour mettre l'état en splendeur*, Paris, 1598, in-8°. Il y indique le mal secret et caché qu'apporte au royaume le débit et vente des marchandises étrangères, et fait voir que la France, loin d'être tributaire de ses voisins, est dans une situation à leur fournir à plus bas prix toutes les choses qu'elle en tire. Il

propose, entre autres, la suppression des justices consulaires, et l'établissement dans tout le royaume d'un système uniforme des poids et mesures. III. *Avertissement aux marchands sur les changes, banquiers et banqueroutiers*, Paris, 1600. IV. *L'incrédulité ou l'ignorance de ceux qui ne veulent connaître le bien de l'état*, ibid., 1600. V. *Remontrance sur le luxe des soies*, 1601. VI. *Remontrance sur l'abus des charlatans, pipeurs et enchanteurs*, 1601, in-8°. VII. *Discours d'une liberté générale, et vie heureuse pour le peuple*, Paris, 1601, in-12. VIII. *La commission, édit, et partie des mémoires de l'ordre et établissement du commerce général des manufactures en France*, Paris, 1601, in-4°. IX. *Moyen de chasser la gueuserie de France*, in-8°. X. *Remontrance au peuple suivant les édits, à cause du luxe et superfluité des soies*, Paris, 1601, in-8°. XI. *Avis et remontrances à MM. les commissaires du Roi en fait de commerce; avec moyen de soulager le peuple des tailles*, ibid., 1600, in-8°. XII. *Comme l'on doit permettre la liberté de transport de l'or et de l'argent hors du royaume, et par tel moyen conserver le nôtre, et attirer celui des étrangers*, ibid., 1601, in-8°. XIII. *Preuve du plant et profit des meuriers pour les paroisses de la généralité de Paris, Orléans, Tours, etc.*, ib., 1603. XIV. *Le naturel et profit admirable du meurier, que les François n'ont encore su reconnoître, avec la perfection de le semer et l'élever*, Paris, 1604, in-8°. Il est fait mention, dans ce traité curieux, de l'établissement de la maison royale des Gobelins à Paris. XV. *Manière et façon d'enter, semer pépinières de meu-*

rier blanc, etc., ibid., 1604, in-12. XVI. *Institution de plantage des meuriers, pour MM. du clergé; avec les figures pour apprendre à nourrir les vers à soie*, ibid., 1604, in-4°. (Voyez la Bibliogr. agronom., n°. 7967.) XVII. *Avis sur les passemens d'or et d'argent*, ibid., 1610, in-8°. — Isaac de LAFFEMAS, fils du précédent, se fit recevoir avocat au parlement de Paris (1), fut pourvu de la charge de maître des requêtes, et, en 1638, nommé lieutenant civil de Paris; il obtint pour prix de ses services et de son dévouement une place au conseil-d'état, et mourut vers 1650. Son portrait a été gravé plusieurs fois. On connaît de lui: I°. *L'Histoire du commerce de France, enrichie des plus notables de l'antiquité et du trafic des pays étrangers*, Paris, 1606, in-12. II. *Lettre à M. le cardinal (Mazarin)*, ibid., 1649, in-4°. III. *Le Terme de pâques sans trébuchet*, ibid., 1649, in-4°. Ces deux pièces en vers burlesques sont signées Nicolas Le Dru. W—s.

LAFFITE-CLAVÉ, inspecteur-général des fortifications de France, né à Clavé près de Moncrabeau en Gascogne (Lot-et-Garonne) en 1750, fut, en 1783, envoyé en Turquie, et chargé par la Porte d'un commandement dans la guerre contre la Russie. Le sulthan reconnut ses services en lui faisant présent d'une épée magnifique. Promu au grade de colonel à son retour en France, Laffite eut la direction des fortifications à Valenciennes. En

(1) Si l'on en croit l'Estoile, avant d'être avocat, il avait été tailleur. Un jour qu'il présentait à Henri IV son *Histoire des amours tragiques de ce temps* (Cet ouvrage n'a pas été connu de Lenglet-Dufresnoy); le Roi lui dit: « Puisque les tailleurs comme vous font des livres, j'en tends que mes chanceliers dorénavant fassent mes chemises. » (Voyez les *Mémoires de l'Estoile*, année 1606.) Le mot est fort plaisant, mais l'anecdote n'en paraît pas moins très hasardée.

1792, il commanda le corps du génie aux armées du Nord, fit la campagne de la Belgique, et fut élevé au grade de maréchal-de-camp. Sa santé ne lui permettant pas d'accepter les fonctions qu'on lui offrait à l'armée des Ardennes, il passa à l'armée des Pyrénées-Occidentales, commandée par les généraux Servan et Lacuée. Mais il fut bientôt compris dans un décret d'arrestation prononcé contre vingt officiers-généraux. Cet acte d'ingratitude lui donna le coup mortel. Le courrier qui lui apporta, quelque temps après, l'ordre de son élargissement et le brevet de général de division, arriva trop tard; il était mort la veille. Lafite-Clavé avait publié : I. Un *Mémoire militaire sur la frontière du Nord*, 1779, in-8°. II. Un *Traité élémentaire de castramétation et de fortification passagère*. Cet ouvrage, qu'il avait composé pour une école qu'il fonda en Turquie, est magnifiquement imprimé en langue turque, à Pera, dans l'imprimerie du palais de l'ambassadeur de France, 1787, 2 part. in-4°, avec 20 planches.

A. B.—T.

LAFITAU (JOSEPH - FRANÇOIS), missionnaire et historien, jésuite, naquit à Bordeaux. Il fut employé aux missions du Canada pendant plusieurs années, revint ensuite en France, où il professa les belles-lettres, et mourut en 1740. On a de lui : I. *Mémoire concernant la précieuse plante ging-seng de Tartarie*, Paris, 1718, in-8°. de 88 pag., avec une planche représentant la plante qui fait le sujet de ce Mémoire (1). II. *Mœurs des Sauvages*

americains comparées aux mœurs des premiers temps, Paris, 1723, 2 vol. in-4°, fig.; Rouen, 1724, 4 vol. in-12. L'auteur donne des détails très étendus et très exacts sur les coutumes, les mœurs, la religion des sauvages de l'Amérique, et notamment de ceux du Canada. Il avait été à même de bien connaître ces peuples, ayant longtemps vécu chez les Iroquois. Il cherche à prouver que la plupart des peuples de l'Amérique viennent originellement de ces barbares qui occupèrent d'abord le continent de la Grèce et ses îles, d'où ayant envoyé de tous côtés diverses colonies pendant plusieurs siècles, ils furent obligés enfin d'en sortir, ayant été chassés en dernier lieu par les Cadméens. Ceux, ajoute Lafitau, qui connaîtront bien les peuples barbares de l'Amérique septentrionale y trouveront le caractère de ces Helleniens et de ces Pélasgiens. On ne peut nier que plusieurs des aperçus du P. Lafitau ne soient ingénieux, et que ce livre n'annonce une grande connaissance de l'antiquité. III. *Histoire des découvertes et des conquêtes des Portugais dans le Nouveau-Monde*, Paris, 1735, 2 vol. in-4°, fig.; ibid., 1734, 4 vol. in-12. Le titre de cet ouvrage est inexact, puisque l'on n'y trouve qu'une histoire détaillée des conquêtes des Portugais dans les Indes orientales; elle est précédée de ce qui concerne leurs dé-

plante trouvée au Canada, par le P. Lafitau, appartient au genre *panax*, comme le *gin-seng* de Tartarie; mais il n'est pas également certain que ce soit la même espèce, ou le *panax quinquefolia*. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ce fait, sur lequel on trouvera quelques éclaircissements dans l'article *Ginseng* du Dictionnaire des sciences médicales. Le *gin-seng* du Canada, porté à la Chine, y fut d'abord reçu avec empressement, et payé presque à l'égal du *gin-seng* de Tartarie; mais, soit par prévention, soit parce qu'on n'y trouva pas les mêmes propriétés, on refusa de puis d'en recevoir.

A. R.—T.

(1) Le P. Lafitau y traite d'une plante qu'il avait découverte dans le pays des Iroquois, et qu'il nomme *aureliana canadensis*. Dans son opinion, cette plante est la même que celle que les Chinois nomment *gin-seng*, ou plus exactement *jin-chen*, et les Mandchous *orkhoda*. Il paraît certain que la

couvertes en Afrique : quant au Nouveau-Monde, c'est en trois pages que l'auteur raconte l'arrivée et le séjour de Cabral au Brésil; après quoi il abandonne totalement l'Amérique. Lafitau termine son histoire à l'année 1581, parce qu'à cette époque, le Portugal, qui venait d'être incorporé à la monarchie espagnole, « parut, » dit l'auteur, avoir tout perdu en changeant de maître. » Ce livre offre un extrait judicieux des principaux écrivains qui avaient traité le même sujet; le style en est simple et agréable. E—s.

LAFITAU (PIERRE-FRANÇOIS), évêque de Sisteron, naquit à Bordeaux en 1685, et entra d'abord chez les jésuites. Adroit et insinuant, il fut jugé propre à jouer un rôle dans les négociations qui eurent lieu sous la régence relativement aux affaires du jansénisme. Il était à Rome en 1716, et il y passa quelques années à chercher et à proposer des moyens de conciliation; mais il avait affaire à des gens qui ne voulaient que susciter des difficultés, et il ne put parvenir à calmer les divisions. Toutefois il se conduisit dans cette conjoncture de manière à mériter les bontés de Clément XI. On a dit qu'il s'était rendu agréable à ce pontife par son esprit et ses saillies; il est à croire qu'il lui fallût autre chose pour s'attirer la bienveillance d'un pape si pieux et si zélé. Le P. Lafitau fut chargé quelque temps par *interim* des affaires de France à Rome. Le 5 novembre 1719, il fut nommé à l'évêché de Sisteron; il n'avait pas fait ses derniers vœux de jésuite. Il fut sacré à Rome même, le 10 mars 1720, et revint en France l'année suivante. Le journal de Dorsanne le représente comme un homme léger et inconséquent. Ducloux le traite en-

core plus mal dans ses *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*; mais le témoignage de cet écrivain caustique et cynique est ici d'autant plus suspect qu'il a renchéri sur ce qu'il en a trouvé dans les pamphlets d'un parti fortement déclaré contre ce prélat. Lafitau désapprouva la consultation des avocats de Paris en faveur de l'évêque de Senez, et assista au concile d'Embrun, où ce dernier fut condamné. En 1733, il signala dans un mandement les *Anecdotes ou Mémoires secrets sur la constitution Unigenitus* (par Villefore), et il accompagna son mandement d'une *Réfutation des Anecdotes*, Gray, 1734, 3 vol. in-8°. Les *Anecdotes* et la *Réfutation* furent supprimées par arrêt du conseil. L'évêque s'en plaignit par une lettre au cardinal de Fleury, et neuf évêques en écrivirent au roi. L'évêque de Sisteron publia dans le même sens une *Histoire de la constitution Unigenitus*, 1737 et 1738, 2 vol. in-12; ouvrage qui déplut également à la cour, où l'on craignait que ces écrits ne ranimassent l'ardeur des disputes. Le zèle de M. Lafitau l'exposa aussi à des contradictions de la part des parlements lors des refus de sacrements. Le parlement d'Aix le dénonça au roi en 1753, et menaça de saisir son temporel. On dit que ce prélat devint moins vif sur la fin de ses jours; il ne s'occupa plus que d'exercices de piété et de la composition de livres de dévotion. On a de lui, outre les ouvrages que nous avons cités : I. *La Vie de Clément XI*, 1752, vol. in-12. II. *Sermons*, Lyon, 1747, 4 vol. in-12. III. *Retraite de quelques jours*, in-12, 1750. IV. *AVIS de direction*, in-12. V. *Conférences pour les missions*, in-12. VI. *Lettres spirituelles*, in-12. VII. *La Vie et*

les Mystères de la très Ste.-Vierge, 2 vol. in-12, 1759. Il parut sur ce dernier ouvrage une *Lettre d'un Bordelais à un de ses amis*; c'est une critique souvent injuste du livre de l'évêque, qui, à la vérité, donnait quelque prise sur lui par des récits singuliers et des traditions apocryphes. Lafitau mourut le 3 avril 1764 au château de Lurs, qui appartenait aux évêques de Sisteron. P—C—T.

LAFITE (MARIE-ELISABETH, dame DE), née à Paris vers 1750, et morte à Londres au mois de novembre 1794, a cultivé la littérature avec quelque succès. Elle a composé divers ouvrages d'éducation dans le genre de ceux de Berquin, et qui n'ont pas eu moins de vogue, si l'on en juge par le nombre des éditions qui se sont succédées rapidement. On a de cette dame : I. *Lettres sur divers sujets*, la Haye, 1775, in-12. II. *Réponses à démêler, ou Essai d'une manière d'exercer l'attention*, Lausanne, 1791, in-12. III. *Entretiens, Drames et Contes moraux à l'usage des enfants*, 4^e. édition, Paris, 1801, 2 vol. in-12 ou in-8°. Elle a en outre traduit de l'allemand : 1^o. *Histoire de la conversion du comte Struensée, ci-devant ministre du cabinet de S. M. danoise*, par Munter, Lausanne, 1773, in-8°; — 2^o. *Mémoires de Mlle. de Sternheim*, par Wieland, la Haye, 1773, 2 vol. in-12; — 3^o. *Vie et Lettres* de Gellert, Utrecht, 1775, 3 vol. in-8°. Enfin elle a eu part à la traduction des *Essais sur la physiognomonie* de Lavater (Voy. LAVA-TER). W—S.

LAFOENS. V. BRAGANCE.

LAFOLLIE. Voy. FOLLIE.

LAFONT (JOSEPH DE), fils d'un procureur au parlement de Paris, naquit en cette ville en 1686. Sa liai-

son avec le comédien La Thorillière le jeta dans une carrière différente de celle à laquelle il semblait destiné. C'était un homme d'esprit et de plaisir, dont on ne parlerait guère sans sa petite pièce des *Trois Frères rivaux*, bagatelle ingénieuse, agréablement versifiée, et qui est le seul de ses ouvrages resté au théâtre. *Danaé*, ou *Jupiter Crispin*, la première de ses comédies, qu'il donna en 1707, n'étant encore âgé que de dix-neuf ans, paraît avoir fourni à Saint-Foix le modèle d'une des plus jolies scènes de l'*Oracle*; mais cette dernière petite pièce fut justement comparée, dans sa nouveauté, à un tableau de l'Albane, tandis que celle de Lafont n'est qu'une caricature désavouée par le goût. Sa seconde production dramatique fut le *Naufrage*, ou la *Pompe funèbre de Crispin*, farce sans vraisemblance, jouée en 1710, et qui n'a que le mérite du style. Le même auteur fit représenter ensuite, en 1712, l'*Amour vengé*, comédie dont le fond est des plus légers, et qui n'obtint qu'un très faible succès. On ne lui en vola pas moins le sujet, et mieux que le sujet, car le *Rendez-vous* (de Fagan) n'est qu'une copie de l'*Amour vengé*, qui avait été représenté plus de vingt ans auparavant. Les *Trois Frères rivaux* sont de 1713, et donnèrent place à Lafont parmi les auteurs de petites pièces du Théâtre-Français. Il ne sut jamais entreprendre un grand ouvrage; ses productions portent toutes le caractère d'insouciance et de légèreté qui lui était propre. Les quatre pièces que nous venons de citer, ont été réunies en un volume in-12, Paris, 1746. Il y a du naturel, de la gaiété dans les situations et dans le dialogue; les rôles de valets surtout sont écrits avec une verve assez comique.

Lafont est aussi auteur de plusieurs opéras : les *Fêtes de Thalie* ; la *Critique* ; la *Provençale* ; *Hypermnestre*, et les *Amours de Protée*. Ils furent encore mieux accueillis que ses comédies, et les *Fêtes de Thalie* ont conservé quelque réputation. Lafont travailla également pour l'Opéra-Comique avec Lesage et d'Orneval : la meilleure des petites pièces qu'il y a données seul ou en société, est le *Monde renversé*. Il aimait le vin et le jeu ; son état, voisin de la misère, ne lui permettait pas d'être fort délicat dans ses plaisirs ni dans ses liaisons. Il aurait sans doute fait plus de progrès dans son art, s'il eût pu voir meilleure compagnie, et s'il ne se fût point livré à des jouissances grossières qui ont abrégé ses jours. Il mourut à Passy en 1725, âgé de trente-neuf ans.

A—G—R.

LA FONTAINE (JEAN DE) naquit à Château-Thierry le 8 juillet 1621. Le premier des poètes anciens et modernes dans un genre de poésie très agréable, non moins original par son caractère et sa conduite que par son talent et son génie, La Fontaine est un de ces hommes rares dont on admire les ouvrages, et dont on aime la personne. Le premier de ces deux sentiments fait lire sans cesse, et avec un plaisir toujours nouveau, ses inimitables productions ; le second fait rechercher avec empressement tous les détails, toutes les particularités de sa vie privée et littéraire. Cette disposition générale des lecteurs nous a engagés à lire avec soin tout ce qu'on a écrit sur l'histoire de ce grand et aimable poète, et nous autorise à l'écrire nous-mêmes avec quelque étendue. Son enfance n'offrit rien de remarquable. Élevé par des maîtres d'école de village, son instruction fut très négligée, et ne fut guère perfectionnée à Reims, où quelques uns

veulent qu'il ait encore étudié. Cette circonstance, et peut-être aussi le caractère de son esprit, distrait, insouciant, paresseux, expliquent le phénomène d'un grand poète arrivé à l'âge de vingt-deux ans sans avoir laissé entrevoir aucune étincelle de son rare et heureux génie. Le talent de la poésie, surtout lorsqu'il est porté à un haut degré, est celui qui s'annonce le plus tôt, et qui se développe le plus rapidement dans un jeune homme. La Fontaine est une exception à cette règle assez générale. A l'âge de dix-neuf ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire ; il en sortit au bout de dix-huit mois : « et lorsqu'on aura vu quel » homme c'était, dit l'abbé d'Olivet, » on sera moins en peine de savoir » pourquoi il en sortit, que de savoir » comment il avait songé à s'assujettir » aux règles d'une congrégation religieuse. » La solution de ce problème est pourtant bien simple : c'est que probablement il n'y avait pas songé. Ce fut peu après sa sortie de l'Oratoire qu'un officier en garnison à Château-Thierry lut en sa présence l'ode de Malherbe sur l'assassinat de Henri IV. Saisi d'étonnement et d'admiration, il semble que La Fontaine se soit écrié, à l'imitation du Coriège : « Et moi aussi » je suis poète. » Dès cet instant, Malherbe fut sa lecture favorite, et même pendant quelque temps son unique lecture : la nuit, il l'apprenait par cœur ; le jour, il allait le déclamer dans les bois. Bientôt il ne se contenta pas de le lire, de l'apprendre, de le déclamer, il essaya de l'imiter ; mais son instinct et son goût l'avertirent bien vite que ce modèle, excellent à certains égards, n'était cependant pas celui qu'il devait se choisir : le genre pompeux et quelquefois enflé de Malherbe est bien opposé en effet au goût naïf et gracieux de La Fontaine.

Il pensa me gâter, dit-il. Les grâces plus simples et plus naturelles de nos vieux auteurs lui inspirèrent un goût non moins vif et beaucoup plus constant. Il fut surtout charmé de Rabelais, qu'on a appelé la raison habillée en masque, et de Marot, dont il imita souvent, et perfectionna l'*élegant badinage*. Il se laissa aussi captiver par la galanterie des bergers de l'Astrée et les descriptions pastorales de ce long roman. Enfin Voiture, trop estimé alors, trop dédaigné peut-être aujourd'hui, fut un de ses auteurs de prédilection; et il s'avoua le disciple de *Maître Vincent* (Voiture), comme celui de *Maître François* (Rabelais), et de *Maître Clément* (Marot). Dans la première chaleur de son enthousiasme pour Malherbe, il avait voulu l'imiter, et avait soumis ses premiers essais à son père, qui, passionné pour la poésie, quoiqu'il ne s'y entendît guère, et charmé d'avoir un fils poète, lui avait fort applaudi. Un de ses parents, nommé Pintrel, homme instruit, et de qui nous avons une traduction des *Épîtres* de Sénèque, lui applaudit aussi: mais à ses encouragements il mêla des critiques et surtout de très utiles conseils; il lui donna entre autres celui de lire les anciens, de se pénétrer de leur manière noble et simple, et lui indiqua particulièrement Térence, Horace, Virgile, Quintilien, comme les meilleurs modèles, et les meilleurs maîtres du goût. La Fontaine les lut et les admira. Pour mieux s'instruire à leur école, il ne dédaigna point le travail servile, mais utile, de la traduction; et celle de l'*Eunuque* de Térence, qu'il fit imprimer à Reims en 1654, est le premier ouvrage qu'il ait publié. Il raconte lui-même une anecdote qui prouve tout le charme que lui faisait éprouver la lecture de ces grands écrivains de l'an-

tiquité. Il voyageait dans une voiture publique : on s'arrête pour dîner; pendant qu'on apprête le repas et qu'on sert, Lafontaine s'éloigne de l'auberge, tire un Tite-Live de sa poche, se met à le lire, et captivé par l'attrait de cette lecture, il oublie de dîner, malgré son appétit ordinairement fort grand; enfin averti par un valet d'auberge, il rejoint ses compagnons de voyage, prêts à remonter en voiture. J'arrivai, dit-il plaisamment, *assez à temps pour compter*. « Nous ne saurions, dit-il dans une note de ses fables, aller plus avant que les anciens; ils ne nous ont laissé que la gloire de les bien suivre. » On voit que si son humeur pacifique l'a empêché de prendre part à la vive querelle qui s'éleva de son temps sur la prééminence des anciens ou des modernes, il pensait néanmoins sur cette question comme Boileau et Racine : lui-même se croyait très inférieur à Phèdre, et l'on sait que Fontenelle disait que c'était *par bêtise* que La Fontaine se jugeait ainsi. Moins heureux à l'égard des écrivains grecs dont il ignora toujours la langue, il ne put les lire que dans des traductions; mais il eut le rare avantage de se les faire traduire quelquefois par Racine : il goûtait singulièrement Plutarque, et par dessus tout Platon, qu'il appelle quelque part *le plus grand des amuseurs*. La plupart des maximes de politique et de morale qu'il a semées dans ses fables, sont tirées de ces deux écrivains. Elles étaient toutes notées de sa main, ainsi qu'une infinité d'autres passages sur les exemplaires qui lui avaient appartenu, et que l'abbé d'Olivet atteste avoir vus. La littérature italienne avait dès-lors une réputation qu'elle n'a pas cessé de soutenir; La Fontaine la préférait à la nôtre qu'il ne possédait encore presque aucun des chefs-d'œuvre qui l'ont enrichie

depuis : il se *divertissait mieux*, disait-il, avec les Italiens, et il eut une prédilection particulière pour Machiavel, non sans doute comme écrivain politique, mais comme l'auteur ingénieux de *Belphegor* et de la *Mandragore* ; il n'en eut pas moins pour l'Arioste et Boccace, qu'il a si agréablement imités, et souvent si heureusement surpassés. Quelque charmé que fût le père de La Fontaine de voir son fils cultiver les lettres et la poésie, il crut que le talent de faire des vers, ne devait pas être l'unique occupation de sa vie, et il voulut lui donner un état. Pourvu de la charge de maître des eaux-et-forêts, il la fit passer sur la tête de son fils, et il le maria : La Fontaine prit avec une égale insouciance l'emploi et la femme qu'on lui donna ; il fut maître des eaux-et-forêts très négligent, et mari très indifférent. Sa femme, Marie Héricart, était cependant belle, aimable, spirituelle ; c'est un témoignage qu'il lui rend lui-même, et il la consultait quelquefois sur ses productions : mais, soit que quelques défauts de caractère se joignissent à ces bonnes qualités, soit que l'humeur de La Fontaine lui-même fût peu propre à ces vertus domestiques qui rendent un ménage heureux, il quitta bientôt sa femme qu'il ne vint plus visiter que de loin à loin, et pour vendre quelques pièces de terre, *mangeant son fonds avec son revenu*, comme il le dit dans son Epitaphe, et dissipant ainsi son héritage, que sa femme dissipait aussi de son côté. Racine le fils raconte cependant un singulier trait de jalousie de ce mari si insouciant, si indifférent. Un capitaine de dragons, nommé Poignant, vieux militaire, voyait assidûment M^{me} La Fontaine. La Fontaine ne s'en apercevait point ; mais on l'en fit apercevoir, on lui persuada même

que son honneur exigeait qu'il lui demandât raison de sa conduite. Préoccupé de cette idée, le bon La Fontaine qui aimait tant à dormir, se lève de grand matin, va trouver Poignant, le presse de s'habiller, de prendre son épée, et de le suivre ; ils sortent, et ne sont pas plutôt hors de la ville, que La Fontaine dit à Poignant, déjà fort étouffé, et dont l'étonnement dût redoubler sans doute : « Il faut que je » me batte avec vous ; on m'a assuré » que je ne pouvais m'en dispenser. » Il lui en explique succinctement le motif ; et sans lui donner le temps de répliquer, il met l'épée à la main. Poignant, forcé de se défendre, fait sauter d'un coup l'épée de La Fontaine, et profite de l'instant où son adversaire est désarmé et interdit pour entrer en explication avec lui, et lui faire sentir le ridicule de sa conduite. Il proteste au surplus que puisqu'il a pu troubler ainsi sa tranquillité, il ne remettra plus les pieds chez lui. « Au contraire, lui dit vivement La » Fontaine, j'ai fait ce qu'on a exigé » de moi ; mais actuellement je veux » que vous soyez plus que jamais assidu chez moi, sans quoi je me » battrai encore. » La réconciliation fut entière et parfaite. Quelques pièces de vers échappées au milieu de ces tracasseries domestiques à la muse insouciant et paresseuse de La Fontaine lui avaient déjà fait quelque réputation, lorsque la duchesse de Bouillon, l'une des nièces du cardinal Mazarin, fut exilée à Château-Thierry. Les quatre sœurs Mancini aimaient la galanterie et les plaisirs ; elles aimaient aussi l'esprit, les lettres, la poésie, qui donnent plus de grâce à la galanterie, plus de délicatesse aux plaisirs. La duchesse de Bouillon accueillit La Fontaine ; et son imagination libre et enjouée encou-

rageant le poète, lui suggéra, dit-on, l'idée de ses premiers contes. Lorsqu'elle revint à Paris, appelée de son exil, elle amena avec elle La Fontaine, qui, à quelques courtes absences près, y passa les trente-cinq dernières années de sa vie. Un de ses parents, nommé Jannard, qui avait la confiance du surintendant Fouquet, l'introduisit auprès de ce magnifique mécène, qui sut l'apprécier, et le plaça sur la liste nombreuse des pensions qu'il faisait aux hommes de mérite dans tous les genres : mais si la faveur et la prospérité de Fouquet répandirent sur La Fontaine quelques bienfaits passagers, l'exil et la disgrâce de ce ministre lui acquirent une gloire immortelle. Ne craignons point de répéter, après tant d'autres, que ce fut une époque honorable pour les lettres, puisque deux hommes qui les cultivaient avec tant de succès, loin de suivre la foule qui s'éloignait du ministre abattu et disgracié, se montrèrent fidèles au malheur, et pleins de courage dans leur reconnaissance. Pélisson fut éloquent dans ses plaidoyers, et La Fontaine dans ses vers. « Il déplut à son » roi, dit-il, parlant de Fouquet, ses » amis disparurent, ou même l'accu- » sèrent :

*Malgré tout ce torrent, je lui donnai des pleurs ;
J'accoutumai chacun à pleurer ses malheurs.*

Qui ne les eût pleurés en effet, en lisant cette *Elégie* attendrissante, où La Fontaine demande au roi la grâce de son bienfaiteur, et ose lui dire qu'il doit l'accorder ! Tout le monde connaît cette belle et touchante *Elégie* que La Fontaine fait soupirer aux nymphes de Vaux, et dans laquelle le charme des beaux vers s'accroît encore par le souvenir d'une action généreuse. On ne connaît pas aussi généralement une *Ode* plus coura-

geuse encore, dont les vers sont moins beaux, mais plus hardis ; elle est également adressée à Louis XIV. Mais ce n'est peut-être pas dans ces écrits publics et solennels, trop souvent monuments d'une reconnaissance fastueuse, qu'il faut chercher la plus touchante preuve de la sensibilité de La Fontaine et de sa reconnaissance pour Fouquet ; c'est dans l'épanchement sans feinte et sans art d'une correspondance avec sa femme. Il accompagnait ce parent auquel il avait dû la connaissance et la protection du surintendant, et qui, partageant la disgrâce du ministre auquel il avait été attaché, était exilé à Limoges : il adressa dans plusieurs lettres la relation de ce voyage à sa femme. Privé de la protection de Fouquet, La Fontaine en trouva une plus éclatante dans la plus aimable princesse de la cour de Louis XIV, M^{me}. Henriette d'Angleterre, qui lui donna dans sa maison une charge de gentilhomme ordinaire ; mais le poète perdit bientôt cette intéressante bienfaitrice. D'illustres protecteurs, à la tête desquels il faut placer le grand Condé, le prince de Conti, le duc de Vendôme, le grand Prieur, et surtout le duc de Bourgogne, dans un âge encore très tendre, surent, par leurs bienfaits, préserver La Fontaine de cette détresse et de cette indigence où l'auraient infailliblement réduit son indifférence, son incapacité absolue dans les affaires les plus communes de la vie, et la mauvaise administration d'un patrimoine honnête, mais mal gouverné par sa femme, et vendu par lui pièce à pièce. Toutefois les libéralités de ces illustres mécènes eussent encore été insuffisantes. Aussi mauvais économe de leurs dons qu'il l'avait été de son fonds et de son revenu, il n'en réglait pas mieux l'emploi, les

dissoipait avec la même facilité, et retombait sans cesse dans les mêmes embarras. Une femme aimable et généreuse, M^{me}. de la Sablière, le mit à l'abri de ces tristes embarras, du moins pendant vingt années, sans doute les plus heureuses de sa vie, puisque, dégagé de toute inquiétude, il les passa au sein de l'amitié et dans le doux commerce des muses, qui, durant cette époque tranquille et fortunée, lui inspirèrent ses plus beaux ouvrages, et assurèrent sa gloire et son immortalité. Elle l'accueillit chez elle, prévint tous ses besoins, et le dispensa de tous soins; c'était assurément le plus grand service qu'elle pût rendre à un homme de son caractère. Rien n'exprime mieux l'extrême insouciance et la profonde incurie de ce caractère qu'un mot plaisant de M^{me}. de la Sablière. Elle venait de congédier à-la-fois tous ses domestiques: « Je n'ai gardé avec moi, dit-elle, que mes trois animaux, mon chien, mon chat et La Fontaine. » Le fabuliste songeait sans doute à l'amitié de M^{me}. de la Sablière, lorsque dans une de ses fables il s'écriait avec un accent si tendre et si vrai :

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur.

« Elle s'était chargée de son bonheur, » dit un de nos écrivains; il se chargea de sa gloire. » Il composa auprès d'elle la plupart de ses chefs-d'œuvre; il l'y nomma plusieurs fois, lui en dédia ou lui en adressa quelques-uns. Dans la postérité, le souvenir de M^{me}. de la Sablière s'unira à celui de La Fontaine; et des vers immortels y peindront ses bienfaits, son esprit, ses grâces, « son art de » plaire, et de n'y penser pas : » c'est ainsi, pour nous servir de son expression, qu'il lui *bâtit un temple dans ses vers*. Ce fut chez cette

dame, amie éclairée des lettres et de la philosophie, que La Fontaine connut Bernier. Il puisa dans les conversations de ce philosophe, disciple de Gassendi, des notions sur les sciences naturelles et physiques, aussi étendues qu'en avaient les personnes les plus instruites de son temps qui ne faisaient pas de ces objets leur principale ou seule étude. Il trouva dans son génie l'art de les exprimer en beaux vers, ainsi que l'attestent plusieurs de ses fables et son poème sur le *Quinquina*. Il n'avait point de modèle en ce genre dans notre langue; et le premier de nos poètes, il a su revêtir les matières philosophiques des couleurs de la poésie. Les portes de l'académie ne s'ouvraient alors, même aux écrivains les plus illustres, que dans la maturité de l'âge ou dans la vieillesse. La Fontaine avait soixante-deux ans; il avait publié tous les ouvrages auxquels il doit sa gloire et sa renommée. Ses premiers contes avaient paru en 1664, et avaient été réimprimés en 1667 et en 1669: un second volume fut publié en 1671; il est à remarquer que toutes ces premières éditions étaient imprimées avec privilège. Le poème d'*Adonis*, composé dès 1665, parut avec *Psyché* en 1669. La première édition des six premiers livres des *Fables* est de l'année précédente 1668: dix ans plus tard il donna au public les six derniers livres. Le poème de la Captivité de St-Male avait paru en 1673, le poème du *Quinquina* en 1682, et La Fontaine n'était pas encore de l'académie. Dans ce dernier poème, il fait honneur au quinquina de la guérison de Colbert, assez mal guéri sans doute, ou qui ne le fut pas pour long-temps; car ce ministre mourut l'année suivante, et laissa vacante une place d'académicien. La Fontaine se mit sur les rangs pour la

remplir; Boileau fut son concurrent. La morale sévère de quelques académiciens reprochait justement au premier les traits libres et trop souvent licencieux de ses contes. L'amour-propre chatouilleux d'un plus grand nombre ne pardonnait pas au second les traits mordants et quelquefois injustes de ses satires. Entre deux pareils concurrents qui pouvaient long-temps tenir les suffrages en suspens, on ne sera point surpris que les intérêts de l'amour-propre l'emportant sur ceux de la morale, aient fait pencher la balance. La Fontaine l'emporta, à une majorité de seize voix contre sept. Louis XIV, prévenu contre l'auteur des contes, mécontent qu'on eût écarté Boileau qu'il honorait de sa protection particulière, ne s'empressa pas de donner son agrément à cette élection, et fit la campagne de Luxembourg sans l'avoir donné. Dans l'intervalle, M. de Bezons, membre de l'académie, étant mort, Boileau fut désigné pour son successeur. Le roi reçut très bien la députation de l'académie, qui lui en apporta la nouvelle. « Le choix que » vous avez fait de M. Despréaux, » lui dit-il, m'est fort agréable; il » sera approuvé de tout le monde: » vous pouvez incessamment recevoir La Fontaine; il a promis d'être » sage. » L'académie, sans attendre le retour de Boileau, qui était en Flandre avec le roi, mit le plus flatteur empressement à recevoir La Fontaine; il fut reçu le 2 mai 1684. On a reproché à Louis XIV les difficultés et les retards apportés à la réception de La Fontaine. Cependant un roi qui connaît toute l'importance des bonnes mœurs ne peut-il pas avoir de justes préventions contre l'auteur de contes, qui souvent blesse et quelquefois outragent la mo-

rale? Un roi ami des lettres ne peut-il pas choisir entre deux hommes qui les honorent, et qui illustrent également son règne? Est-ce un Cotin que Louis XIV préférait à La Fontaine? Heureux le prince qui peut choisir entre deux hommes tels que La Fontaine et Boileau! On peut dire avec Chamfort, mais sans amertume comme lui, que Louis XIV était plus intéressé par la magnifique description du passage du Rhin, que par les débats de Janot Lapin et de dame Belette. Ce qu'on pardonnerait moins facilement à la mémoire de Colbert, dont La Fontaine fut le successeur à l'académie, et qu'il loua et pendant sa vie et après sa mort avec la même effusion et la même franchise, ce serait d'avoir, durant tout son ministère, fait expier à La Fontaine sa fidélité constante et son courageux attachement pour Fouquet, en le privant des grâces du monarque dont il était le dispensateur. Non seulement Louis XIV, mais le siècle tout entier auquel ce grand roi donne son nom, a été accusé d'avoir méconnu le mérite de La Fontaine. Cette accusation est injuste. Nous avons vu les personnages de cette cour brillante, les plus distingués par leur naissance, non moins illustres par leurs qualités personnelles, verser sur lui leurs dons, témoignages de leur goût pour ses ouvrages. Il compta parmi ses partisans et ses admirateurs les personnes qui, dans cette société si spirituelle, furent les plus renommées par la délicatesse de leur esprit; le duc de la Rochefoucauld, M^{me}. de Lafayette, Bussi-Rabutin, M^{me}. de Sévigné. On reproche, il est vrai, justement à Boileau le silence que dans son Art poétique, il a gardé sur l'apologue, genre si agréable et si fort au-dessus de tant d'autres petits poèmes

dont le législateur du Parnasse ne dédaigna pas de s'occuper, genre d'auteurs si glorieux pour la France, qui peut se vanter de posséder le premier des fabulistes, si glorieux pour La Fontaine, qui est le premier de ces fabulistes. S'il est difficile d'excuser entièrement cet oubli, diminuons-en du moins la faute, en observant que La Fontaine n'avait publié que la moitié de ses fables en 1674, lorsque l'Art poétique parut. Mais il existe des témoignages de la justice que Boileau rendait à l'auteur des contes et des fables, dans la dissertation sur Joconde, dans la septième réflexion sur Longin, et dans des mots conservés par la tradition, tel que celui-ci, recueilli par le compilateur du *Boileana* : « La belle nature et tous » ses agréments ne se font sentir que » depuis que La Fontaine et Molière » ont existé. » Racine aimait et la personne et les ouvrages de La Fontaine. On voit ces deux illustres poètes entretenir un commerce de lettres lorsqu'un voyage les sépare, et Racine se plaindre agréablement quand cette correspondance est interrompue par la négligence et la paresse de La Fontaine, qui s'excuse plus agréablement encore. Les deux écrivains les plus originaux du siècle de Louis XIV, Molière et La Fontaine, étaient pleins d'estime et d'admiration pour leurs talents réciproques. Qui mieux que La Bruyère caractérisa le talent plein de charmes et le style inimitable de l'auteur des fables et des contes ? Fénelon, très rigoureux envers nos poètes et notre poésie dans sa lettre à l'académie française, y parle très honorablement de La Fontaine; et lorsqu'on se rappelle tout l'intérêt que lui témoigna le duc de Bourgogne encore enfant, n'est-il pas permis de croire

que les sentiments et les bienfaits de l'illustre élève furent inspirés par l'illustre précepteur ? Ajoutons à ces noms célèbres les noms de Chapelles, de Chaulieu, de Lafare, du président de Harlay, du savant Huet, et concluons qu'un poète n'est point méconnu lorsqu'il compte en sa faveur tant et de si glorieux suffrages; ils entraînent celui du siècle, qu'ils éclairent et dominent. Il faut encore placer au nombre des plus illustres amis et des plus grands admirateurs de La Fontaine, St.-Evremont qui, après la mort de M^{me}. de la Sablière, voulut l'attirer en Angleterre, et lui en fit la proposition, non seulement en son nom, mais au nom de M^{me}. de Mazarin, de la duchesse de Bouillon, et de plusieurs Anglais de distinction. Les bienfaits du duc de Bourgogne, en retenant La Fontaine dans sa patrie, sauvèrent à la France l'humiliation de voir un des écrivains qui l'honoraient le plus, réduit à chercher une ressource et des secours chez une nation rivale. Ce fut à-peu-près à cette époque (en 1692) que La Fontaine tomba dangereusement malade. Sans avoir été ce qu'on appelle un esprit fort, un incrédule, sa vie jusque-là avait été peu chrétienne, et il avait enveloppé les devoirs qu'impose la religion dans cette insouciance qui lui était si naturelle. L'abbé Poujet, vicaire de St.-Roch, et depuis membre de l'Oratoire, qui connaissait La Fontaine, alla le voir comme remplissant un devoir de société plutôt que celui d'un ministre de la religion; cependant il amena insensiblement la conversation sur la religion et ses preuves : « Je me suis mis, dit alors le » malade avec sa naïveté ordinaire, » à lire le Nouveau - Testament; je » vous assure que c'est un fort bon li- » vre. — Oui, par ma foi, c'est un bon

» homme fort malpropre et fort en-
 » nuyeux ; il ne parlait point , ou
 » voulait toujours parler de Platon. »
 Le témoignage de l'abbé d'Olivet s'ac-
 corde avec ceux de La Bruyère et de
 Louis Racine. « A sa physionomie,
 » dit-il, on n'eût pas deviné ses ta-
 » lents. Un sourire niais, un air
 » lourd, des yeux presque toujours
 » éteints, nulle contenance. Rare-
 » ment il commençait la conversa-
 » tion, et même pour l'ordinaire il y
 » était si distrait, qu'il ne savait le
 » plus souvent ce que disaient les au-
 » tres. » L'historien de l'académie
 ajoute, il est vrai que, lorsque la con-
 versation s'animait, La Fontaine s'ani-
 mait aussi; ses yeux prenaient de la
 vivacité; il paraît qu'alors il se mê-
 lait à la discussion, qu'il citait les an-
 ciens, les citait à propos, et leur
 prêtait de nouveaux agréments. C'est
 sans doute à ces heureux éclairs qu'il
 faut attribuer l'empressement avec le-
 quel il était recherché par les hom-
 mes les plus aimables et les femmes
 les plus spirituelles de son temps.
 En vain on voudrait expliquer cet
 empressement par l'admiration due
 à ses écrits et à son génie. « La so-
 » ciété, dit très bien un de ses pané-
 » gyristes, n'admet que celui qui sait
 » plaire, et les Chaulieu, les Lafare,
 » avec lesquels il vivait familière-
 » ment, n'ignoraient pas l'ancienne
 » méthode de négliger les personnes
 » en estimant les écrits. » La Fon-
 taine se rend lui-même un témoi-
 gnage du droit qu'il avait d'être reçu
 partout, droit qui ne peut être fondé
 que sur l'agrément qu'il y procurait :
 voyez en quels termes il s'exprime
 dans une lettre adressée à M^{me}. la
 duchesse de Bouillon ; se relâchant
 un peu de son respect ordinaire
 pour les anciens, il s'y compare à
 Anacréon, et fait le même honneur au

poète anglais Waller et à St. Evre-
 mont :

Qui n'admettrait Anacréon chez soi ?
 Qui bannirait Waller et Lafontaine ?

Si quelquefois d'ailleurs, si souvent
 même dans la société il n'était point
 aimable, il n'y était jamais gênant ;
 il y portait un caractère facile et une
 charmante bonhomie. Rêveur et dis-
 trait, il n'exigeait point qu'on s'oc-
 cupât de lui; mais il fallait lui per-
 mettre aussi de ne songer guère à
 ceux qui l'entouraient : il rêvait à
 quelque idée dont il était fortement
 préoccupé, ou à quelqu'un de ses
 auteurs favoris. Nous avons vu les
 sœurs de Racine se plaindre de ce
 qu'il parlait toujours de Platon ; d'au-
 tres auraient pu lui reprocher de par-
 ler toujours de Rabelais, qu'on l'ac-
 cusait d'*aimer follement*. Se trouvant
 un jour chez Boileau avec plusieurs
 savants personnages, l'abbé Boileau
 entre autres et Racine, on parlait,
 avec un vif sentiment de respect et
 d'admiration, de S. Augustin et de
 ses ouvrages. La Fontaine, absorbé
 dans une profonde rêverie, semblait
 ne pas entendre. Tout-à-coup il sort
 de cette espèce d'assoupissement, et
 s'adressant à l'abbé Boileau : « Croyez-
 » vous, lui dit-il, que S. Augustin
 » eût autant d'esprit que Rabelais ? »
 Le docteur reste d'abord interdit
 d'une question si inattendue ; il re-
 garde le questionneur de la tête aux
 pieds, et se contente de lui dire
 pour toute réponse : « Prenez garde,
 » M. de La Fontaine, vous avez
 » mis un de vos bas à l'envers ; »
 ce qui était vrai. Dans la Semaine-
 Sainte, Racine l'avait mené à ténè-
 bres, et pour l'occuper lui avait mis
 dans les mains un volume de la Bi-
 ble. La Fontaine tomba sur la belle
 prière des juifs dans le prophète Ba-
 ruch. Plein d'admiration, il s'em-

pressa de dire à Racine au sortir de l'office : « Quel était donc ce Baruch ? » C'était un bien beau génie ; » et les jours suivants il disait à toutes les personnes qu'il rencontrait : « Avez-vous lu Baruch ? c'était un bien beau génie. » Il est probable que, dans son esprit, Baruch allait alors de pair avec Platon et Rabelais ; il confondait en effet assez facilement le sacré et le profane. Ayant introduit dans un de ses contes un moine qui fait une application indécente de ces paroles de l'Evangile : *Quinque talenta tradidisti mihi, et ecce alia quinque superlucratus sum*, il voulut dédier ce conte, comme un témoignage de sa reconnaissance, au docteur Arnould, qui avait parlé avec éloge de ses fables. Boileau et Racine eurent de la peine à lui faire comprendre combien cette pièce offensait la religion, et combien sa dédicace offensait les bienséances. Il le comprit enfin ; il supprima même son conte ; et ce fut un sacrifice, car il le trouvait excellent. Les bienséances sociales ne lui étaient pas mieux connues, ou n'étaient pas mieux respectées dans ses distractions. Invité à dîner chez un financier qui était flatté d'avoir parmi ses convives un homme de son mérite et de sa réputation, il dîna très bien, ne dit mot, et en sortant de table il s'apprête à sortir de la maison ; on veut le retenir : « Il y a, dit-il, séance à l'académie, et j'y vais. — » Mais la séance ne commencera pas encore de long-temps. — Je prendrai le plus long, réplique-t-il ; » et il part. Avouons-le cependant, un pareil mot pourrait bien être moins une distraction, que la boutade d'un homme ennuyé de ses convives, ou voulant tromper l'attente d'un niche amphytrion qui ne l'aurait appelé

à sa table que pour le donner en spectacle comme un homme célèbre. L'anecdote suivante pourrait bien aussi n'être qu'une plaisanterie. Ses amis, Racine entre autres et Boileau, le déterminèrent à tenter un raccommodement avec sa femme ; il part, arrive à Château-Thierry, frappe à la porte de la maison. Un domestique lui dit que M^{me}. de La Fontaine est au salut. Il va chez un ami, qui l'invite à souper ; il y couche, et repart le lendemain matin. Revenu à Paris, on s'informe du succès de son voyage. « Je n'ai point vu ma femme, répond-il, elle était au salut. » La Fontaine avait eu de cette femme, qui lui était devenue si indifférente, un fils qui, il faut l'avouer, ne lui fut guère moins indifférent. Elevé d'abord loin de lui par Maucroix, ensuite par les soins du président de Harlay, ce fils lui était inconnu, et était à-peu-près sorti de sa mémoire. Il le rencontre un jour dans la société, cause avec lui sans le connaître, et lui trouve de l'esprit ; on s'empresse de l'avertir que c'est son fils. Ah ! j'en suis bien aise, répond-il ; et la reconnaissance parut si bien se terminer là, que, l'ayant vu encore quelque temps après chez M. Dupin, docteur de Sorbonne, il ne le reconnut pas davantage, et fit une réponse encore plus froide au docteur qui le lui nomma (1). Il faut toute la bonhomie de La Fontaine pour qu'on lui ait pardonné tant de froideur, et cette absence des sentiments les plus naturels. Il faut aussi toute l'indul-

(1) M. de Marson, arrière-petit-fils de La Fontaine par sa mère, obtint, en 1818, une pension de 1500 fr. de la munificence de Louis XVIII. Madame de Marson, sa mère, avait été élevée par Mesdames, tantes du roi, qui s'étaient chargées de son établissement, à la suite d'un voyage qu'elles avaient fait à Château-Thierry. (*A de la relig. et du roi*, xvi, 349.)

gence que mérite un pareil caractère pour excuser le trait suivant. Le couvent des Augustins, dans une querelle avec le parlement, soutenait un siège en règle contre les archers envoyés contre lui. On se lançait des pierres, on se tirait des coups de fusil. Un des amis de La Fontaine le rencontra sur le Pont-Neuf courant du côté de la bagarre, et lui demanda où il allait si vite : « Je vais, répondit-il, » voir tuer des Augustins. » C'était pour lui un spectacle comme un autre : les choses qui l'occupaient le plus vivement ne pouvaient ni fixer son esprit rêveur et préoccupé, ni prévenir ses distractions et ses négligences. S'il est une circonstance de sa vie où il ait montré un desir un peu vif et une sorte d'ambition avec quelque persévérance pour arriver à son but, c'est lorsqu'il sollicita une place à l'académie. Alarmé de ne point obtenir l'agrément du roi pour sa réception, il lui adressa une pièce de vers afin de rassurer ses *Muses inquiètes*. Un de ses illustres protecteurs l'introduit auprès du roi, à qui il veut présenter lui-même sa pièce ; mais il la cherche vainement dans ses poches, il l'avait oubliée. « M. de La Fontaine, ce sera pour » une autre fois, » lui dit Louis XIV avec une bonté charmante. Enfin il eut, dit-on, au sein même de cette académie, une distraction dont les suites l'entraînèrent malgré son caractère inoffensif et son humeur pacifique, dans une assez vive querelle. Mécontente d'un procédé de Furetière, l'académie résolut d'exclure celui-ci du nombre de ses membres. L'exclusion fut prononcée par voie de scrutin. La Fontaine, lié avec Furetière, voulait lui être favorable ; mais il se trompa, et mit dans l'urne une boule noire au lieu d'une boule blanche. Fu-

retière ne lui pardonna point cette distraction. Il publia, contre l'académie, des mémoires dans l'un desquels il s'acharne surtout contre La Fontaine. M^{me}. de Sévigné parle avec beaucoup de mépris et d'humeur de ce *vilain factum*. La Fontaine n'y fut pas insensible. Il fit une épigramme assez injurieuse. Furetière répondit par une épigramme assez grossière. La Fontaine répliqua par un assez mauvais sonnet, et cette guerre de plume fut plus remarquable par l'aigreur et la violence que par la délicatesse et le bon ton. Le bon La Fontaine eut encore une autre querelle assez vive. Lully l'avait engagé à faire un opéra ; il lui demanda ensuite des changements, de nouvelles dispositions de scènes, des vers tantôt plus longs, tantôt plus courts, pour les rendre plus propres à la musique. La Fontaine travailla avec ardeur, se soumit aux caprices du musicien, qui tout d'un coup le planta là, et fit la musique d'un opéra de Quinault. Justement piqué, La Fontaine répandit « le peu qu'il » avait de bile, » comme il dit lui-même, dans une satire intitulée le *Florentin*, où la bile ne manque point ; mais il s'apaisa bientôt, et fit même, peu de temps après, deux pièces de vers que le musicien lui demanda pour présenter au roi deux partitions d'opéra. Ce serait oublier un des traits distinctifs du caractère de La Fontaine, que de ne point parler de son goût pour le repos et le sommeil. Il nous apprend lui-même, par son épitaphe, que, dans la distribution de son temps, *deux parts en fit* pour le leur consacrer. Il y a une verve de sentiment dans ces deux vers d'un prologue de ses contes :

Ah ! par St.-Jean ! si Dieu me prête vie,
Je le verrai ce pays où l'on dort.

Tel fut La Fontaine, original dans son caractère comme dans son génie, plein de bonhomie et de simplicité dans ses actions, de franchise et de vérité dans ses discours. « La Fontaine, disait M^{me}. de la Sablière, » ne ment jamais en prose. Comme » homme, il a mérité, dit l'abbé d'Olivet, que sa mémoire fût sous la » protection de tous les honnêtes » gens ; » comme poète, son génie et ses ouvrages feront toujours les délices des gens de goût ; ses contes sont des modèles, ses fables sont des chefs-d'œuvre. La morale offensée par un grand nombre d'images trop libres, et même par un petit nombre de tableaux licencieux, réprouve le premier de ces deux ouvrages. Persuadés que les plaisirs de l'esprit et du goût sont payés trop cher lorsqu'ils sont achetés aux dépens de la morale, nous nous abstiendrons de louer ce qu'elle condamne. D'ailleurs, au talent de la narration près, qui se fait encore plus remarquer dans le conte que dans l'apologue, tous les agréments, tous les charmes, toutes les beautés de style que nous trouverions dans les contes de La Fontaine, nous les retrouverons dans ses fables, où nous pourrions les louer avec encore plus de justice et un sentiment plus vif d'admiration, parce que ces qualités y sont plus parfaites, et sans encourir aucun blâme, ni craindre aucun reproche, puisque loin de parer des sujets dangereux, elles ornent et embellissent des instructions utiles. Avant La Fontaine, rien ne paraissait plus borné que le genre de l'apologue. Ses premiers inventeurs n'y voyant que le but moral, se hâtaient de l'atteindre avec une concision sévère et un laconisme souvent très sec. Phèdre y ajouta, avec sobriété, quelques ornements, ceux principa-

lement d'un style pur et élégant. La Fontaine les y répandit avec une admirable richesse. Ce cadre, jusque-là si étroit, s'agrandit sous ses mains ; et la fable devint un petit poème qui admit tous les tons, toutes les couleurs, et pour ainsi dire tous les agréments des autres genres. La poésie épique y reconnut ses récits et ses caractères ; la poésie dramatique, ses acteurs, ses dialogues et ses passions ; la poésie légère, son badinage et son enjouement ; la poésie philosophique et morale, son instruction et ses leçons. La simplicité s'y trouve unie à la force, à l'élévation, à la noblesse ; la naïveté à la finesse et à l'esprit. M^{me}. de La Sablière disait à l'auteur de ces fables charmantes : « En vérité, mon cher La Fontaine, » vous seriez bien bête, si vous n'aviez » pas tant d'esprit. » L'esprit est en effet une des qualités les plus remarquables des compositions du bon homme. Rien n'est plus frais et plus gracieux que son pinceau quand il veut peindre des objets doux, aimables et rians : ailleurs c'est la grâce ou la justesse ou le comique des rapprochements qui viennent agréablement surprendre le lecteur. À la variété des pensées, des sujets, des couleurs, il a joint la variété non seulement des styles, mais celle de la coupe et de la mesure des vers. Il y a beaucoup d'art à cela, quoique l'art disparaisse sous les apparences même de cette facilité. Il est indubitable que La Fontaine travaillait beaucoup ses fables ; il ne faut donc pas prendre au pied de la lettre le nom de *fablier* que lui donnait la duchesse de Bouillon, comme s'il avait produit des fables par instinct ; et pour ainsi dire sans y penser, de même qu'un arbre porte naturellement des fruits. C'est par cette réunion de qualités singulières et émi-

nentes que La Fontaine, sans avoir presque rien inventé, a mérité d'être regardé comme le plus original de nos poètes. « Il n'a rien inventé, dit judicieusement La Harpe; mais il a inventé son style, et son secret lui est demeuré. » En imitant les autres, il est devenu *inimitable*; et c'est lui particulièrement, et peut-être lui seul que cette épithète désigne. Nous nous étendrons peu sur les autres ouvrages de La Fontaine. Nous avons indiqué par leurs titres ses divers poèmes: nous ajouterons seulement que l'un d'eux, les *Amours de Psyché*, écrit en prose mêlée de vers, et imité d'Apulée, est un très agréable ouvrage; il est un peu long, mais il est rempli de détails gracieux et charmants. La Fontaine a fait aussi, sans compter l'*Eunuque*, imitation de Térence, quatre comédies, dont une seule, le *Florentin*, est restée au théâtre; deux mauvais opéras; un assez grand nombre d'odes assez mauvaises; des élégies médiocres, dont une toutefois sur la disgrâce de Fouquet, est non seulement un bon ouvrage, mais une bonne et généreuse action; des ballades, des rondeaux, des triolets, vieux genres de poésie, dont le style naïf lui plaisait comme celui de nos vieux auteurs; des épîtres, des madrigaux et même des épigrammes, etc. enfin, la paraphrase du psaume 17 insérée à la fin du *Recueil de poésies chrétiennes*, Paris, 1670, in-8°. (1). On sait que M^{me}. de Sévigné, mécontente de le

(1) Ce volume forme le tome 1^{er}. du *Recueil de poésies chrétiennes et diverses, dédiées à Mgr. le prince de Conti*, par M. de La Fontaine, Paris, Lepelet, 3 vol. in-8°, 1670, 1671, 1679, 1682. Cette compilation de morceaux tirés de tous les poètes du temps, depuis Malherbe et Corneille jusqu'à Cassagne et à l'abbé Cotin, eut pour éditeur Lucile Helie-de-Brèves: on ne sait pourquoi le nom de La Fontaine a été mis sur le titre, car on n'y trouve de lui que ce psaume 17, et quelques fables et morceaux connus qui occupent les 29 dernières pages du tome 3^o.

voir ainsi voltiger de sujet en sujet, et abandonner un genre dans lequel il excellait pour en cultiver d'autres où il réussissait moins bien, ou même tout-à-fait mal, aurait voulu faire une fable pour lui prouver combien la manie de vouloir chanter sur tous les tons forme une mauvaise musique; mais La Fontaine n'avait pas besoin de cette fable; il s'accusait lui-même, et s'excusait d'une manière charmante dans des vers où il s'avoue « papillon du Parnasse, » et ajoute :

Je suis chose légère, et vols à tout sujet.

J'irais plus haut peut-être au temple de mémoire,
Si dans ce genre seul j'avais usé mes jours;
Mais quoi! je suis volage en vers comme en amour.

Il se console, avec une douce et aimable philosophie, du temps qu'il a mal employé pour sa gloire, et même de celui qu'il a perdu; il ne veut point en « consumer le reste » à se plaindre,

Et, prodigue du temps par la Parque attendu,
Le perdre à regretter celui qu'il a perdu.

(1) F—Z.

LA FORCE. Voy. FORCE et PIGNIOL.

LAFOSSE (CHARLES DE), peintre, naquit à Paris en 1640. Son

(1) Pour les nombreuses éditions des ouvrages de La Fontaine, nous renvoyons au *Manuel du libraire*, de M. Brunet, qui cite les plus recherchées et les meilleures. Nous ajouterons cependant que M. Charles Nodier vient de donner une édition remarquable des *Fables de La Fontaine*, avec un *Nouveau commentaire littéraire et grammatical*, Paris, Eymery, 1818, 2 vol. in-8°. et in-12. Le P. Giraud, de l'Oratoire, avait traduit toutes ces fables en vers latins, 1775, 2 vol. in-8°. Il n'existe que quatre éditions des *Oeuvres complètes de La Fontaine*, toutes quatre données à Paris, savoir: 1814, 6 vol. in-8°; 1817, 2 vol. in-8°; 1818, 6 vol. in-8°, et l'édition stéréotypée de MM. Didot, en 18 vol. in-8°, publiés de 1798 à 1813; ce n'est que dans ces quatre éditions que l'on trouve, entre autres pièces, 1^o. la ballade qui commence par ce vers,

C'est à bon droit que l'on condamne à Rome,
que M. A. A. Barbier retrouva en 1811; 2^o. *Ragotin*, comédie en cinq actes et en vers, qui avait pourtant été imprimée à Leyde, en 1716. L'*Histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Fontaine*, par Mathieu Marais, a été publiée par les soins de M. Chardon-de-la-Rochette, 1811, in-18. M. Solvet a donné des *Etudes de La Fontaine*, 1812, in-8°. (Voyez GRAMFORT, tom. VII, pag. 10 et 11.)

père, Antoine de Lafosse, était joaillier. Le jeune Charles se sentit, presque au sortir de l'enfance, un goût invincible pour la peinture. Son père le plaça dans la célèbre école de Lebrun ; et les progrès du jeune artiste furent si rapides et si grands, qu'il obtint en peu de temps une pension du roi et la faveur d'être envoyé en Italie. Après avoir étudié la correction du dessin et le grandiose de la composition dans les chefs-d'œuvre de l'école romaine, il se rendit à Venise, et se perfectionna dans le coloris, en méditant avec assiduité les chefs-d'œuvre de Paul Véronèse et du Titien. C'est aussi en Italie qu'il apprit la pratique de la peinture à fresque. Ce genre, qui exige beaucoup de promptitude et une grande sûreté dans l'exécution, a été peu cultivé en France, soit à cause du climat, soit par la nature même des travaux ordonnés par les souverains : mais les succès qu'y ont obtenus les Mignard, les Lafosse et quelques autres, prouvent que s'il était davantage cultivé par nos artistes, ils sauraient s'y placer au même rang que les Italiens. A son retour en France, où sa réputation l'avait devancé, Lafosse fut chargé de peindre dix tableaux pour la chapelle des Gonfalons à Lyon ; mais il n'en fit que deux, représentant l'un la *Visitation*, et l'autre l'*Adoration des Rois*. Ils passent pour une des plus belles choses qui soient sorties de son pinceau. Louis XIV lui confia alors l'exécution de quelques tableaux dont il voulait orner les châteaux de Trianon et de Marli. Il peignit ensuite à fresque, dans l'église de St.-Eustache, la chapelle du mariage, en concurrence avec Mignard, qui avait peint celle des fonts. Ses deux tableaux où il avait représenté le *Mariage d'Adam et d'Eve*, et celui

de la *Vierge*, se firent généralement admirer par la beauté du coloris. On regrette la perte de ces tableaux et de ceux de Mignard : ils furent détruits lorsque, pour construire le nouveau portail de St.-Eustache, on fut obligé de démolir les deux chapelles qui les renfermaient. Les religieuses de l'Assomption chargèrent Lafosse de peindre à fresque le dôme et le chœur de leur église ; mais ces deux ouvrages, et particulièrement la peinture du dôme, représentant l'*Assomption*, furent jugés inférieurs à ceux qu'il avait peints précédemment. En 1683, il fut reçu membre de l'académie de peinture sur son tableau de l'*Enlèvement de Proserpine* ; et en peu d'années, il obtint les premières charges de cette assemblée. Sa réputation s'étendit jusqu'en Angleterre, où lord Montaigu l'appela pour décorer l'hôtel qu'il venait de faire bâtir à Londres. Il y peignit deux grands plafonds, représentant l'*Apothéose d'Isis* et l'*Assemblée des Dieux*. L'artiste y déploya toutes les richesses de son génie, et s'y fit admirer également par la poésie de la composition, la magie de la couleur et la beauté de l'ordonnance. Le roi Charles II en fut tellement frappé, qu'il engagea Lafosse à se fixer en Angleterre, lui promettant des avantages considérables et de nombreux travaux. Mais Lebrun étant mort à cette époque, Mansard, surintendant des bâtiments, devint le directeur de tous les travaux ordonnés par Louis XIV. Cet habile architecte rappela près de lui Lafosse, qui était son ami, en lui faisant espérer le titre de premier peintre du roi. Ce fut surtout cette dernière promesse qui hâta son retour. En arrivant à Paris, il fut accueilli par Mansard, qui le força d'accepter un logement dans

sa maison. Il lui demanda les esquisses de toutes les peintures dont on voulait décorer l'hôtel des Invalides. Lafosse les exécuta d'une manière supérieure ; mais la mort de Mansard, qui survint dans ces entrefaites, fut cause qu'il n'obtint pas le titre de premier peintre du roi, et empêcha qu'on ne lui confiât l'exécution de toutes les peintures des Invalides. On lui fit peindre seulement le dôme et les quatre pendentifs ou arcs qui le soutiennent. Le reste fut partagé entre les Boullogne et Jouvenet. La peinture de ce dôme est l'ouvrage capital de Lafosse. Il contient trente-huit figures, formant trois groupes, dont le principal a pour objet *S. Louis déposant sa couronne et son épée entre les mains de J.-C., assis au milieu d'une gloire, et accompagné de la Vierge*. Les quatre pendentifs représentent *les quatre Évangélistes avec leurs attributs, et entourés d'AnGES*. Ces tableaux, peints d'une manière grande et large, d'un coloris brillant et vigoureux, bien composés et bien sentis, sont sans doute le chef-d'œuvre de Lafosse : malheureusement l'influence du climat en a altéré les qualités les plus précieuses ; et quoiqu'en 1771 Doyen en ait restauré avec succès les parties les plus endommagées, on a lieu de craindre qu'avant peu d'années, ils ne soient entièrement perdus pour l'art. Enfin Lafosse a peint dans le château de Versailles la voûte du chœur de la chapelle, les plafonds des salles du Trône et de Diane, ainsi que le dessus de cheminée de cette dernière pièce. Le tableau de la chapelle représente la *Résurrection* : ceux de la salle de Diane offrent l'*Arrivée de Jason à Colchos* ; *Alexandre chassant aux lions* ; et sur la cheminée, le *Sacrifice d'Iphigénie* :

ceux de la salle du Trône, *Auguste faisant construire le port de Misené* ; *Vespasien dirigeant lui-même les travaux du Colisée* ; *Coriolan fléchi par les larmes de Véturie sa mère* ; *Alexandre rendant à Porus ses états* ; et dans le centre du plafond, *Apollon environné des saisons et des figures allégoriques de la France, de la magnanimité et de la magnificence* (1). Après la mort de Mansard, Lafosse se retira chez M. Crozat, son ami intime, et amateur éclairé des arts. Il peignit pour lui le plafond de sa galerie, et y représenta la *Naissance de Minerve*. Le Musée du Louvre possède trois tableaux de cet habile artiste ; savoir : *L'Enlèvement de Proserpine*, son morceau de réception à l'académie de peinture ; le *Mariage de la Vierge* et *Moïse sauvé des eaux*. On voit dans la chapelle du château du grand Trianon la *Salutation angélique*. C'est un tableau de chevallet, entouré d'une guirlande de fleurs peinte par Jean-Baptiste Monoyer, artiste habile en ce genre. Lafosse excellait également dans le paysage et dans la fresque. Les qualités qui distinguent ses productions sont une peinture moelleuse, une grande intelligence du clair-obscur, de beaux tons de couleur et une entente parfaite des effets d'une grande composition. Ses airs de tête ne manquent ni de noblesse ni d'expression ; mais en général ses figures sont trop courtes, et par conséquent un peu lourdes, défaut qui paraît tenir de Lebrun, son maître ; ses draperies ont un jet

(1) Tous les tableaux que Lafosse a peints à Versailles sont à l'huile ; ils ont, par conséquent, peu souffert ; ils ont été restaurés dans ces dernières années, sous la direction de M. Dufour, architecte du Roi au château de Versailles, avec le plus grand soin et le plus heureux succès, ainsi que toutes les autres peintures qui font l'ornement de ce magnifique palais.

rarement heureux ; son coloris enfin, quoique brillant et vigoureux, manque de ce naturel et de cette vie qui distinguent si éminemment les ouvrages du Titien, de Rubens et de Van-Dyck, dont il rechercha l'imitation ; et ses tableaux sont plutôt l'ouvrage d'un praticien exercé qui connaît parfaitement l'effet que doit produire une grande machine pittoresque, que d'un coloriste habile qui sait rendre avec force et vérité les tons les plus délicats de la nature. Cependant on doit convenir que, malgré ces défauts, nul peintre n'a su, mieux que Lafosse, rendre ces torrents de lumière dorée qui éclairent les cieux, cette transparence des êtres célestes dont son pinceau aimait à reproduire les images. Les qualités qu'il a déployées dans ces vastes compositions sont assez éminentes pour lui avoir mérité d'être placé parmi les artistes du premier rang dont la France s'honore. Ses dessins sont pleins de couleur, et font autant d'effet que ses tableaux ; ils sont ordinairement exécutés aux trois crayons, ou bien c'est un simple trait à la plume, soutenu d'un petit lavis à l'encre de la Chine. Il en existe aussi quelques-uns au bistre, rehaussés de blanc au pinceau, ou même à l'huile. L'intelligence des lumières, un grand feu, une touche lourde, des draperies pesantes, des figures un peu courtes, sont les indices assurés de sa main. Aux talents les plus distingués dans la peinture Lafosse joignait des qualités morales non moins précieuses, et qui lui méritèrent l'estime de ses contemporains. Il mourut à Paris, en 1716, sans laisser d'enfants. Louis-Simon Lempereur a gravé d'après ce maître l'*Enlèvement de Proserpine*, grande pièce d'une belle exécution ; Surugue, le *Sacrifice d'I-*

phigénie ; Simon Vallée, le *Mariage de la Vierge* ; Cochin père, les *Peintures du dôme des Invalides*, en 22 planches ; H. S. Thomassin, *Coriolan fléchi par sa mère* ; Ch. Simoneau, *Vénus apportant le dicteame pour guérir la blessure d'Enée*, etc., etc. — Jean-Baptiste-Joseph de LAFOSSE, graveur au burin, naquit à Paris en 1721. Il fut élève de Fessard ; il a beaucoup travaillé pour les libraires, et a redigé toutes les gravures du *Voyage de Naples et Sicile*, par l'abbé de Saint-Non. Il s'est particulièrement exercé sur les dessins de Carmontelle. On sait que cet amateur avait un talent particulier pour saisir la ressemblance, et surtout le maintien et la physionomie de ses modèles. Lafosse s'est attaché à rendre ces qualités, et y a réussi. On recherche encore les morceaux suivants : *Le duc d'Orléans à cheval, partant pour la chasse*, in-4°.; — *le duc d'Orléans dans un fauteuil, sur le bras duquel est assis le duc de Chartres son fils*, in-fol., 1759 ; — *Léopold Mozart accompagnant ses enfants sur le violon*, 1764 ; — *la famille Calas*, grand in-fol. oblong, 1765, etc. P—s.

LAFOSSE (ANTOINE DE), sieur d'Aubigny, neveu de Charles, et comme lui fils d'un orfèvre, naquit à Paris vers 1653. Secrétaire de M. Foucher, envoyé du roi à Florence, il composa, pendant son séjour dans cette ville, une Ode italienne qui le fit recevoir à l'académie des Apatistes, devant laquelle il prononça un discours italien sur cette question : Quels sont les yeux les plus beaux des noirs ou des blens ? Il concluait en donnant la préférence à ceux qui le regarderaient le plus tendrement. Il fut ensuite attaché au marquis de Créqui, et se trouvait auprès de lui à la bataille

de Luzara lorsque ce seigneur y fut tué. Il fut chargé d'apporter son cœur à Paris, et il fit sur sa mort des vers qui sont imprimés dans ses OEuvres. Enfin il passa auprès du duc d'Aumont, qui le fit son secrétaire et celui du Boulonnais, dont il était gouverneur. Lafosse mourut le 2 novembre 1708. Il a donné au théâtre quatre tragédies, *Polixène*, *Manlius Capitolinus*, *Thésée*, et *Corésus et Callirhoé*. « *Corésus*, dit Laharpe, est un mauvais roman. *Thésée*, qui vaut un peu mieux, est aussi dans le goût romanesque, que Lafosse a porté jusque dans l'ancien sujet de *Polixène*, qui dans sa simplicité aurait pu avoir beaucoup plus d'intérêt : mais *Manlius* est une véritable tragédie ; tous les caractères sont parfaitement traités ; ils agissent et parlent comme ils doivent agir et parler. L'intrigue est menée avec beaucoup d'art, et l'intérêt gradué jusqu'à la dernière scène. » Cette pièce, tirée de la *Conjuration de Venise*, tragédie anglaise d'Olway, est très supérieure à l'original. Lafosse a profité aussi, en quelques endroits, de l'ouvrage de l'abbé de St-Réal, qui avait fourni à l'auteur anglais son sujet. Il connaissait parfaitement les anciens ; mais il n'avait point assez de charme dans le style pour faire passer avec succès leurs beautés dans notre langue : on ne fait aucun cas de sa *traduction en vers des Odes d'Anacréon*. Ses OEuvres ont été publiées en 2 vol. in-12, Paris, 1747.

A—G—R.

LAFOSSE (ANNE CHARLIER, femme), fille d'un coutelier de Paris, y naquit et fut baptisée à la paroisse St-Merri vers la fin du XVII^e siècle. On ne sait rien de ses premières années. Elle épousa le sieur Lafosse, ébéniste, établi sur la pa-

roisse St.-Marguerite, faubourg St.-Antoine. Il y avait, en 1725, vingt ans qu'elle était atteinte d'une perte de sang, et depuis sept ans cette incommodité était devenue si continuelle que la malade en était épuisée ; sa faiblesse était telle qu'elle ne pouvait marcher, qu'elle avait peine à soutenir la lumière, et que le jour l'incommodait. Ayant été élevée pieusement, elle avait toujours, autant que ses forces avaient pu le lui permettre, rempli avec exactitude ses devoirs religieux. Une protestante, sa voisine, lui dit un jour qu'elle devrait, à l'exemple de l'hémorroïssée de l'Evangile, demander sa guérison à Jésus-Christ, « assis à la droite de son Père. » Par une sorte d'inspiration secrète elle se sentit pressée de suivre ce conseil ; et il lui sembla que le jour de la Fête-Dieu, consacrée au triomphe de Jésus-Christ, « présent dans le Sacrement de l'autel, » était celui qui convenait le mieux à l'accomplissement de son dessein. Cette fête approchait, et tombait cette année le 31 mai. La dame Lafosse s'était préparée à cette action par la communion qu'elle était allée recevoir à sa paroisse, et s'était trouvée si fatiguée des efforts qu'elle avait faits, qu'on l'avait rapportée chez elle presque mourante. Le matin du jour de la fête elle était dans un tel état de débilité, que s'étant fait descendre dans la rue, elle s'y trouva mal, et que deux personnes étaient obligées de la soutenir. Cependant, quand on l'avertit que le Saint-Sacrement approchait, elle tâcha de se mettre à genoux ; mais elle retomba sur ses mains. Dans cette position, elle redoubla d'efforts pour se traîner, et fit en effet quelques pas, priant avec une foi vive Jésus-Christ présent dans le Saint-Sacrement, de la guérir. Tout-à-coup elle se sentit

plus de force; elle dit à ceux qui la soutenaient, de la laisser. On la vit se lever, marcher dans la foule et suivre la procession; elle alla seule jusqu'à l'église, perdant néanmoins toujours une grande quantité de sang; mais au moment qu'elle entra dans l'église « elle sentit la source du sang » qu'elle perdait desséchée » (1), et se trouva entièrement guérie. Elle assista à tout l'office, se mettant à genoux, et se relevant seule. Elle retourna chez elle à pied sans le secours de personne, au grand étonnement de son mari et de tout son voisinage, témoin de ce changement merveilleux. Cet événement ne put manquer de faire beaucoup de bruit: on venait de toutes parts chez la dame Lafosse pour s'en assurer. Elle fut visitée par des princes, par des évêques, par des personnes de tout état et qualité, par des protestants même. Le chirurgien qui l'avait traitée, tous ceux qui l'avaient connue, tout son quartier, l'un des plus populeux de Paris, attestaient l'état de maladie dans lequel on l'avait vue pendant si longtemps. Cependant on la voyait libre, agile même dans tous ses mouvements, et l'on ne pouvait douter de sa guérison. Une grande princesse lui fit offrir des secours, d'autres personnes voulurent lui faire des présents; quoiqu'elle ne fût point riche, elle refusa tout, satisfaite, disait-elle, de la faveur qu'elle avait reçue, et craignant qu'on pût lui reprocher de faire servir les dons de Dieu à des intérêts temporels. L'autorité ecclésiastique crut devoir prendre connaissance d'un fait aussi extraordinaire, et qui concernait la religion. Le cardinal de Noailles, alors archevêque de Paris, ordonna une information, et en chargea l'abbé

Dorsanne. Il voulut que cinq médecins, tous célèbres et docteurs-régents de la faculté de Paris, examinassent la dame Lafosse. Plus de soixante témoins furent entendus, et toutes les formalités observées avec une exactitude rigoureuse. Ce fut d'après ces témoignages et le rapport qui lui en fut fait, que, dans un mandement publié le 10 août 1725, le cardinal archevêque, « jugeant que » la guérison de la dame Lafosse était » extraordinaire, surnaturelle et miraculeuse, » ordonna qu'il en fût rendu grâces à Dieu, permit qu'elle fût publiée, et voulut que pour en conserver la mémoire, une pierre sur laquelle serait gravé le dispositif de son mandement, fût érigée dans l'église de Ste.-Marguerite. Le 14 décembre de la même année, la dame Lafosse fut présentée au roi et à la reine. Depuis ce temps un office annuel, avec octave, se célèbre à Ste.-Marguerite en commémoration de ce miracle (1). La pierre ordonnée par le mandement avait été placée dans l'église: et elle se trouve, dit-on, aujourd'hui, à l'hôtel de Soubise, dans une des salles des archives. On sait qu'un parti a voulu s'autoriser de ce miracle, et a essayé de s'en servir pour justifier sa résistance à des décisions du chef de l'Eglise. Cette prétention est désavouée et combattue par le mandement lui-même, quoiqu'émané d'un prélat qui, pendant un temps, s'était montré opposé à ces décisions.

L—Y.

(1) Paroles du mandement de M. le cardinal archevêque.

(1) Cet office, dont les hymnes latines ont été composées par Coffin, a été réimprimé en 1761, in-8°. de 93 pag. La solennité annuelle, interrompue depuis la révolution, a été reprise en 1818, le 31 mai, jour qui coïncidait précisément cette année avec l'octave de la Fête-Dieu. (Voy. la *Chronique religieuse*, 30. cah., 1. 67.) Le miracle de madame Lafosse a donné lieu à une correspondance polémique entre le chanoine Hoquiné et le pasteur Jacob Vernet, de Genève, imprimée en 1725-29, 2 vol. in-8°. Voy. *Scrubier, Histoire littér. de Genève*.

LAFOSSE (ETIENNE - GUILLAUME), hippiatre du XVIII^e. siècle, maréchal des écuries du roi, en réunissant des notions disséminées dans une foule d'ouvrages anciens et modernes sur la médecine vétérinaire, et en pratiquant assidûment cet art, en a reculé les bornes. On lui doit les ouvrages suivans : I. *Traité sur le véritable siège de la morve des chevaux*, in-8^e, Paris, 1749; traduit en allemand en 1750. II. *Observations et découvertes faites sur les chevaux, avec une nouvelle pratique de la ferrure*, Paris, 1754, in-8^e. III. *Mémoire sur une tumeur du pied des chevaux, rapportée mal-à-propos à la morsure d'une souris, et qui se guérit par l'incision* (publié dans la collection des Savants étrangers, acad. des sciences). Il avait déjà paru à Londres en 1751, un écrit attribué à Lafosse sur les *glandes des chevaux*, et traduit du français en anglais par H. Bracken. E. G. Lafosse mourut en 1765, et laissa un fils qui, aidé de ses leçons, l'a surpassé d'autant plus facilement, qu'une impulsion générale encourageait singulièrement alors l'étude de la médecine vétérinaire. Haller faisait le plus grand cas des deux Lafosse; et il leur a, dans sa *Biblioth. de chirur.*, assigné une place honorable, quoiqu'il ne connût point encore les deux derniers ouvrages importants publiés par le fils. D—G—S.

LAFOSSE (JEAN), médecin, naquit à Montpellier en 1742, et mourut dans la même ville en 1775. Reçu docteur en 1764, il se livra à l'enseignement particulier, et fit presque sans interruption, et jusqu'à sa mort, des cours de leçons fort suivies sur l'anatomie, la physiologie et la matière médicale. Lafosse étant devenu membre de la société royale

des sciences, lut deux *Mémoires*, le premier sur les contre-coups, et le second sur les anastomoses ou communications des vaisseaux; l'un et l'autre ont été imprimés dans la collection des Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris pour 1767 et 1772. Il a aussi paru dans le Recueil de la société royale de Montpellier de 1772, un extrait d'un travail très étendu que Lafosse se proposait de faire sur les dessèchements d'une partie des marais qui bordent la côte du Bas-Languedoc. Ce fut dans ce temps que survint l'affaire si connue des Calas. Lafosse attaqua le rapport destiné à constater l'état du cadavre de Calas le fils, et en déduisit une conclusion tout opposée à celle qui motiva le supplice du père. Cette circonstance donna lieu à une correspondance de Lafosse avec Voltaire, qui l'accueillit avec distinction, lorsque, sur son invitation, il s'arrêta quelques jours à Ferney en se rendant à Paris. Lafosse, passant du suicide à d'autres points, se trouva conduit insensiblement à l'examen approfondi des plus importantes questions de la médecine légale; et il se proposait, d'en donner un *Traité* complet quand la mort, qui le surprit à trente-deux ans, l'empêcha de terminer un si beau projet. On trouve cependant une partie de ce travail, ainsi que quelques articles de chimie rédigés par lui, dans le Supplément du Dictionnaire encyclopédique. Son éloge par de Ratte a paru par extrait dans les *Eloges* des académiciens de Montpellier, publiés à Paris en 1811 par l'auteur de cet article. D—G—S.

LAFOSSE (JEAN-FRANÇOIS DE), né à Orléans, le 6 octobre 1754, y commença des études qu'il perfectionna dans la capitale, et dont le résultat fut de lui donner ces goûts dispendieux

qui se rapportent aux beaux-arts. Prêtre habitué d'une paroisse de Paris, il en peignit si gaîment les embarras dans une épître à M. de Jarente, évêque d'Orléans, que ce prélat prétendit l'en sauver en lui donnant un canonicat de sa cathédrale. L'abbé de Lafosse devint bientôt maître d'une fortune assez considérable pour se permettre d'avoir une galerie aussi riche en tableaux qu'en livres rares : mais sa générosité nuisit bientôt à ses inclinations. Un peintre, un amateur, n'exprimèrent jamais leur surprise, sans recevoir dans le même jour le dessin ou le livre précieux qui la motivait. La révolution lui fit vendre, à des prix inférieurs, les objets qu'il avait conservés. Il survécut, à la perte de sa fortune, jusqu'au 16 mars 1813, qu'il mourut à Orléans, laissant à peine de quoi se faire enterrer. Nous avons de l'abbé de Lafosse : I. *Eloge funèbre de Louis XV*, Orléans, Courret, 1774. II. *Oraison funèbre de Louis-Philippe, duc d'Orléans*, Orléans, Courret, 1786. III. *Poésies diverses*, par J. F. de Lafosse, Orléans, Huet-Perdoux, 1807, in-12. E—D.

LAFRERY (ANTOINE), célèbre imprimeur du XVI^e siècle, né à Salins, dans le comté de Bourgogne, se rendit à Rome avec Claude Duchet son oncle (1), et y établit pour la vente des estampes et des cartes géographiques, une maison dont la réputation s'étendit dans toute l'Europe; il avait à ses gages un grand nombre d'artistes, et l'on croit assez généralement qu'il a manié lui-même le burin : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il retouchait la plupart des planches qu'il acquérait des artistes de son temps,

ainsi que celles auxquelles il faisait travailler pour son propre compte. Comme en général la plupart des estampes anciennes ne portent pas d'autre nom que celui du marchand ou de l'éditeur, il devient presque impossible d'en connaître les véritables auteurs; et l'on ne peut faire, à ce sujet, que des conjectures. Parmi les ouvrages que Lafrery a publiés, on distingue : I. *Un sacrifice appelé Suovetaurilia*, Rome, 1553, grand in-fol. oblong. II. *Recueil d'antiquités*, ayant pour titre : *Speculum romanæ magnitudinis*, composé de 118 planches, et publié de 1554 à 1573. C'est l'ouvrage le plus considérable de son fonds. III. *Naissance d'Adonis*, d'après Salvati, in-fol. Rome, 1544. IV. *Jupiter foudroyant les Géants*, d'après un dessin qu'on attribue à Raphaël. On croit aussi que la gravure n'est pas de Lafrery, mais de Caraglio. V. *Illustrum jurisconsultorum Icones quæ inveniri potuerunt ad vivam effigiem expressæ ex musæo Marci Mantuæ Benavidii Patav.*, 1566, in-fol. fort rare. VI. *Onuphrii Panvinii xxvii pontificum maximorum elogia et imagines*, 1569, in-fol. VII. *Effigies xxiv Romanorum imperatorum, et illustrum virorum*, 1570, in-fol. Il existe un *index*, ou catalogue de toutes les estampes publiées par Lafrery, Rome, 1571, in-4°. Cet artiste mourut en 1577. W—s.

LAFRESNAYE (VAUQUELIN DE).
Voy. FRESNAYE.

LA FUENTE (JEAN-LÉANDRE DE), peintre d'histoire, florissait à Grenade, en 1630. On ne connaît ni le lieu ni l'époque de sa naissance; mais les tableaux dont il a enrichi plusieurs villes d'Espagne, Séville, Madrid, et particulièrement Grenade, où il a travaillé pendant dix ans, etc., lui assurent un rang dis-

(1) Claude Duchet, dont on a un Atlas très considérable, in-fol. max., mourut à Rome en 1595.

tingué parmi les artistes-espagnols. On remarque dans ses ouvrages une imitation exacte de la nature, une couleur vigoureuse, et telle qu'on l'admire dans les peintres vénitiens. Au premier aspect, les tableaux de La Fuente semblent être du Bassan : mêmes sujets, mêmes qualités, mêmes défauts, tout rappelle ce maître célèbre. On ignore en quelle année mourut cet artiste.

P—s.

LAGALLA (JULES-CÉSAR), né en 1571, à Padula (1), dans la Basilicate, au royaume de Naples, a joui, sous le double rapport de philosophe et de médecin, d'une réputation très étendue. Doué d'une rare facilité, il avait terminé ses premières études avant l'âge d'onze ans ; ses parents l'envoyèrent alors à Naples, où il fit ses cours de philosophie et de médecine, avec un succès extraordinaire. Il fut reçu docteur en médecine à dix-huit ans, et, par une distinction honorable, dispensé des frais de réception. Il servit ensuite, pendant un an, comme médecin sur les galères du pape, et, au bout de ce temps, fut appelé à Rome par le cardinal San-Severino, qui lui donna un logement dans son palais, et le combla de ses bontés. Il dut à cet illustre protecteur la bienveillance du pape Clément VIII, qui le nomma, en 1597, professeur de philosophie au collège romain, place qu'il remplit pendant trente-trois ans, de la manière la plus brillante. Lagalla aimait passionnément les femmes ; et ses intrigues amoureuses lui attirèrent bien des désagrémens. Mais son goût pour le plaisir ne ralentissait point son ardeur pour l'étude, et il donnait au travail une grande partie des nuits : il ne put, malgré la force de son tempérament,

soutenir long-temps ce genre de vie. Ayant éprouvé des difficultés d'uriner, il voulut se sonder lui-même, et il mit si peu de soin à cette opération, qu'il se déchira le canal de l'urètre. Aucun moyen n'ayant pu le guérir des suites de cet accident, il prévint sa fin prochaine, et il l'envisagea avec fermeté ; il voulut présider lui-même à la construction de son tombeau, dans une des chapelles de l'église des Chartreux, et composa son épitaphe. Il légua ses manuscrits à son ami Allatius, le laissant le maître de publier ceux qu'il croirait utiles. Lagalla mourut le 15 mars 1624, après 24 jours de souffrances atroces, supportées avec une fermeté vraiment stoïque. Peu de temps auparavant, le roi de Pologne (Sigismond III) lui avait fait offrir la place de son premier médecin, qu'il refusa, à raison de sa mauvaise santé. On a de lui : I. *De passione Christi domini Oratio*, Rome, 1600. II. *De phænomenis in urbe Romæ, novi telescopii usu à Galileo nuperrime suscitatis, physica disputatio; item de luce et lumine altera disputatio*, Venise, 1612, in-4°. III. *Tractatus de cometis, occasione cujusdam phaenomeni Romæ visi 9 novembr. 1613*. IV. *De immortalitate animarum ex Aristotelis sententiâ libri XII*, Rome, 1621, in-4°. V. *De cælo animato disputatio*, ed. Leon. Allatio, Heidelberg, 1622, in-4°. La Vie de Lagalla, écrite en latin par Allatius, a été imprimée à Paris en 1644, et dédiée à Gui Patin, par Gabriel Naudé, in-8°. de 32 pages : elle est rare et curieuse. Guill. Bates l'a insérée dans ses *Vitæ selectæ aliquot virorum*, Londres, 1681, in-4°. W—s.

LAGALLISSONNIÈRE (BARRIN DE). Voy. GALLISSONNIÈRE.

LAGARAYE (CLAUDE-TOUSSAINT

(1) A. Lecce, suivant J. N. Erithreus (Rossi), *Eibl. Pinacotheca*.

MAROT DE), gentilhomme breton, mérite une place distinguée parmi les bienfaiteurs les plus ardents de l'humanité. Il naquit à Rennes, le 27 octobre 1675, et fut envoyé à Paris, où il fit ses études avec succès au collège d'Harcourt. Consoler et soulager les malheureux fut toujours un besoin pour son cœur. Il y consacra sa fortune, ses travaux, sa vie entière. Tandis que sa tendre sollicitude leur prodiguait des soins de toute espèce, adoucissait le sort des prisonniers, fondait des écoles pour l'enfance, des hospices pour les vieillards et les malades, sa prévoyance active propageait les lumières qui devaient assurer à ces derniers des secours mieux dirigés et plus efficaces. C'est dans cette vue qu'il étudia la médecine, et qu'il publia un *Recueil alphabétique des pronostics dangereux et mortels sur les différentes maladies de l'homme, pour servir à MM. les curés et autres*, Paris, 1736, in-18; réimprimé en 1770. Le même désir d'être utile à ses semblables, avait déterminé le comte de Lagaraye à étudier la chimie. Vers ce temps-là, le célèbre Rouelle avait mis cette science à la mode, et comptait au nombre de ses disciples plusieurs seigneurs et gens de qualité, qui se livraient à des recherches, et perfectionnaient l'art des expériences. Tels étaient les ducs de Chaulnes et de la Rochefoucauld, le comte de Lauragais, le marquis de Fontanieu, le comte de Lagaraye. Ce dernier publia un traité de *Chimie hydraulique, pour extraire les sels essentiels des végétaux, animaux et minéraux, avec l'eau pure*, Paris, in-12, 1745, et réimprimé en 1775. On trouve, dans cet ouvrage, différents procédés pour multiplier le contact des molécules de l'eau avec les diverses

substances qu'on soumet à son action, sans le secours du feu, ni d'aucun autre caustique. Le principal moyen qu'il employait, était un tonneau dans lequel plusieurs mousoirs étaient mis en mouvement par une manivelle. C'est avec cet appareil qu'il préparait plus rapidement qu'on ne le faisait alors, l'oxide noir de fer connu sous le nom d'*Ethiops martial*. Un procédé analogue lui apprit que le muriate d'ammoniaque pouvait être décomposé par le mercure coulant, et qu'il résultait de cette décomposition, opérée à l'aide de l'eau et de l'alcool, une liqueur contenant en dissolution du muriate ammoniac-mercuriel. Lagaraye nomma cette liqueur *Teinture mercurielle*, et l'employa avec succès dans les maladies siphilitiques, herpétiques et scrofuleuses. Cette préparation empirique eut de la vogue pendant quelque temps; mais elle a été abandonnée pour des remèdes plus simples et mieux connus dans leur composition. L'analyse végétale a dû quelques progrès aux travaux de Lagaraye. Ce fut lui qui apprit aux pharmaciens à préparer l'extrait sec de quinquina, lequel porta long-temps le nom de *sel essentiel* de Lagaraye. Son procédé est encore suivi; mais l'analyse chimique des différentes espèces de quinquina a prouvé que cet extrait ne contenait pas tous les principes actifs de l'écorce du Pérou, et qu'il était plus sûr et plus avantageux d'employer cette écorce en nature et parfaitement divisée. Informé des utiles découvertes de Lagaraye, Louis XV lui fit remettre deux fois une somme d'argent assez considérable à titre d'encouragement. Cet homme de bien mourut le 2 juillet 1755 dans son château de Lagaraye, près de Dinan, âgé de quatre-vingts ans, et regretté des pauvres, dont les larmes

sont toujours le plus bel éloge de la vertu. Rennes, Dinan, et tous les lieux circonvoisins, se sont plus particulièrement ressentis des effets de sa munificence. On a de la peine à s'imaginer que la fortune et le zèle d'un simple particulier aient pu suffire à l'entretien et à la surveillance d'un si grand nombre d'établissements de charité; la liste en serait trop longue. Prisonniers, incurables, petites écoles, maisons d'éducation pour les filles, hôpitaux pour les pauvres, ses fondations pieuses embrassèrent tout, même une place à l'hôtel des gentilshommes à Rennes, et s'étendirent ju-qu'à Paris, où il institua deux retraites à St.-Sauveur et à St.-Benoît. Les lecteurs qui seraient jaloux de connaître, avec plus de détail, ce véritable ami des hommes, ainsi que l'épouse vertueuse qui se montra constamment la digne émule de sa bienfaisance et de ses soins, pourront consulter l'ouvrage de l'abbé Carron, intitulé : *Les époux charitables, ou Vie du comte et de la comtesse de Lagaraye*, Rennes, 1782, in-8°. A—T et C. G.

LAGARDE. Voyez GARDE et DESHOULIÈRES.

LAGARDE (PHILIPPE BRIDARD DE), né à Paris en 1710, fils d'un homme de confiance du grand-prieur, M. de Vendôme, fut élevé au Temple, et par ses liaisons avec l'abbé Mongenot contracta le goût de la littérature. On le destinait à l'état ecclésiastique; mais il avait plus de vocation pour le théâtre que pour l'église. M^{lle}. Lemaure qui s'était retirée de l'opéra en 1727, vint s'établir dans le voisinage du Temple, et lia connaissance avec M^{me}. de Lagarde. L'abbé s'étant attaché à l'actrice, la décida à rentrer au théâtre en 1730. Rebel et Francœur en surent gré à Lagarde, et lui confièrent les détails des fêtes

particulières des petits appartements. C'est à Lagarde qu'on est redevable de l'établissement des costumes sur nos théâtres. Avant lui, la veuve de Pompée paraissait en grand panier, et César en chapeau garni de plumes; Amphitrion était habillé à la française, tandis que Sbrigani et Sganarelle avaient leurs costumes imaginaires. Ce fut en 1754, aux représentations à la cour, de l'opéra d'*Alceste*, qu'eut lieu la réforme proposée par Lagarde, et qui depuis a été généralement adoptée. M^{me}. de Pompadour obtint à l'auteur une pension sur le Mercure, et le choisit pour son bibliothécaire. Lagarde mourut le 3 octobre 1767, instituant Crébillon fils pour son légataire universel. Ses écrits sont peu connus, et ne méritent guère de l'être; mais c'était un homme de beaucoup d'esprit, passionné pour les lettres et pour les arts, et dont la conversation annonçait du goût, des vues très fines, et des connaissances très variées. On a de lui : I. *Lettres de Thérèse, ou Mémoires d'une jeune demoiselle de province pendant son séjour à Paris*, 1739-40, cinq parties in-12. Malgré la réimpression de cet ouvrage, il est oublié aujourd'hui. Le style en est précieux, et n'est pas exempt de néologisme. II. *L'Écho du public*, ouvrage périodique, dont il parut quelques feuilles en 1742, et qui fut bientôt supprimé. III. *Les Annales galantes*, 1743, in-12, volume rare, l'édition entière ayant été supprimée. IV. *Factum pour la demoiselle Lemaure*, 1743, in-4°. V. *La Rose*, opéra comique (en société avec Lesueur et quelques autres). VI. *Le Bal de Strasbourg; les Amours grivois; les Fêtes de Paris*: ces trois pièces en société avec Favart. VII. En société avec l'abbé de Laporte, les articles sur les arts, sous le titre d'*Observations d'une*

société d'amateurs, insérés dans l'*Observateur littéraire*. VIII. Plusieurs articles dans le *Mercur*. IX. *Mignonne*, ou le *Quart d'heure*, comédie-ballet jouée en 1750. On en trouve le programme dans le quatrième volume du *Théâtre des petits appartements*. X. Plusieurs chansons insérées dans divers recueils, et entre autres la chanson grivoise si connue, et quelquefois attribuée à Voltaire; *Malgré la bataille qu'on donne demain*; Lagarde l'avait composée en société avec le frère de l'abbé Mongenot. A. B.—r.

LAGARDIE. Voy. GARDIE.

LAGASCA (PEDRO DE). Voy. GASCA.

LAGERBRING (SVEN), historien suédois, né en 1707, mort le 5 décembre 1788, se nommait Bring avant d'avoir reçu du gouvernement de Suède des lettres de noblesse. Il professa long-temps l'histoire à l'université de Lund en Scauie, obtint le titre de conseiller de la chancellerie, et fut nommé membre de l'académie d'histoire, des belles-lettres et des antiquités de Stockholm. Il est surtout connu par une histoire générale de Suède, en quatre volumes in-4°, dont le premier parut en 1769. Cet ouvrage, écrit en suédois, est plein de recherches et d'observations importantes; mais il ne s'étend que jusqu'à l'année 1457. D'ailleurs le style en est embarrassé et diffus, le plan sans méthode; et les temps anciens n'y sont pas traités avec cette critique judicieuse qui discerne les monuments authentiques des traditions fabuleuses. Lagerbring a fait de plus un Abrégé de l'histoire de Suède jusqu'aux temps modernes (trad. en français, Paris, 1788, in-12), une statistique du même pays, et un grand nombre de dissertations, dont plusieurs répandent du jour sur divers objets relatifs

à la connaissance générale de l'histoire du Nord. Nous indiquerons; entre autres: I. *De Antropophagis*, Gothenbourg, 1744, in-4°. II. *De Statu rei litterariæ in Sueciâ per tempora unionis Calmariensis*, in-4°, de 33 pages. III. *De Vanitate artis, deciffratorie*, 1779. C—AU.

LAGERLOEF (PIERRE), professeur d'éloquence à Upsal, et historiographe de Suède, né en 1648, mort en 1699, possédait à fond l'histoire et les langues savantes, et cultivait en même temps la poésie avec succès. On a de lui plusieurs discours en latin et des vers dans la même langue, dont le style est d'une grande pureté. Il fit aussi des vers et des traductions en suédois. En 1695, il fut chargé par Charles XI de composer la description historique qui devait accompagner le Recueil des monuments, connu sous le nom de *Sueciâ antiqua et hodierna*. Il n'a été imprimé de cette description que trente-trois feuilles in-folio, conservées dans les archives de Stockholm. On a aussi de Lagerloef une *Introduction à la poésie suédoise*, en manuscrit. On peut voir dans le Continuateur de Jœcher, les titres de ses dissertations académiques au nombre de soixante-quatre; nous indiquerons seulement: I. *Historia linguæ græcæ*, Upsal, 1685, in-8°. II. *De Antiquitate et situ gentis suionicæ*, ibid., 1689. III. *Historia repertæ navigationis in album mare*, ibid., 1691. IV. *Observationes in linguam Suecanam*, ibid., 1694. V. *De magno Sinarum imperio*, ibid., 1697. VI. *De veris et antiquis Gothicæ gentis sedibus assèrendis*, ib., 1709, in-8°. C—AU.

LAGERSTROEM (MAGNUS DE), conseiller de commerce, et directeur de la compagnie des Indes en Suède, naquit à Stockholm le 16 décembre

1696. Son père ayant obtenu une charge en Poméranie, il fit ses études aux universités d'Allemagne, à Rostock, Wittemberg et Iéna. Un voyage en différentes contrées d'Allemagne et en Danemark développa ses connaissances et ses talents. Charles XII le chargea de plusieurs commissions importantes; et après la mort de ce prince, il s'engagea au département du commerce. Mais n'avançant pas au gré de ses desirs, et voulant d'ailleurs se faire connaître par des travaux littéraires, il devint correcteur d'une imprimerie que le savant historiographe de Suède, Jacques Wilde, venait d'établir à Stockholm. Eu même temps il traduisit en suédois des ouvrages français, allemands, danois; il composa une grammaire anglaise, et publia un recueil relatif à l'administration économique de son pays. Mais ses talents et son activité trouvèrent l'occasion de se déployer d'une autre manière. La compagnie des Indes qui venait d'être établie à Gothembourg, le nomma son secrétaire vers l'année 1752; et quelque temps après, il fut placé au nombre des directeurs de cette association. Lagerstrœm acquit par ses lumières et sa probité une grande influence, dont il profita pour être utile aux savants et aux sciences. Ami de Linné, il agissait de concert avec ce grand homme; et leurs efforts réunis eurent les résultats les plus satisfaisants. La compagnie des Indes prescrivit aux capitaines de ses vaisseaux de joindre à leurs journaux des observations météorologiques; et des copies de ces journaux étaient remises à l'académie de Stockholm, ainsi qu'à la société royale d'Upsal. On en a tiré des notions intéressantes sur la déclinaison de l'aimant; elles se trouvent développées dans deux thèses soutenues à Upsal, sous le titre de *Theoria decli-*

nationis magneticæ, et auxquelles présida l'habile mathématicien Martin Strœmer. Quand la compagnie choisissait les aumôniers des vaisseaux, Lagerstrœm faisait tomber les choix sur des hommes instruits, en état d'observer les phénomènes et les productions de la nature. Ce fut ainsi que le public obtint les journaux d'Osbeck et de Torén, qui sont riches en observations de physique et d'histoire naturelle. Les subrécargues étaient chargés d'observer les mœurs et les usages des pays où ils abordaient; et à leur retour, ils rendaient compte de ce qu'ils avaient vu. L'académie de Stockholm devenait dépositaire de ces relations, parmi lesquelles elle distingua surtout celles de Braad. Les vaisseaux rapportaient de chaque voyage des objets nouveaux et curieux, que Lagerstrœm distribuait entre les divers cabinets des universités et des académies. Linné en a décrit une partie dans une dissertation ayant pour titre *Chinensia Lagerstrœmiana*, et les botanistes ont consacré à sa mémoire le *Lagerstrœmia*, genre de la famille des myrtoïdes, arbres ou grands arbrisseaux des Indes ou de la Chine, que l'on cultive auprès des habitations, à raison de l'élégance et de la beauté de leurs fleurs. Lagerstrœm, décoré du titre de conseiller de commerce, et devenu membre de l'académie de Stockholm, et de la société royale d'Upsal, mourut le 8 juillet 1759. Jean Fréd. Kryger fut chargé par l'académie de Stockholm de composer son éloge. C—AU.

LAGNIET (JACQUES), marchand d'estampes à Paris vers le milieu du dix-septième siècle, a publié un ouvrage singulier et digne de l'attention des curieux; il est intitulé: *Recueil des plus illustres proverbes, divisés en trois livres; le premier contient les pro-*

verbes moraux ; le second, les proverbes joyeux et plaisants ; le troisième représente la vie des gueux, en proverbes, Paris, 1657, in-4°. Chaque estampe offre différents sujets qui sont expliqués par autant de proverbes. Le nombre des planches varie dans les différents exemplaires, parce que le recueil n'en a été formé qu'à la longue : l'exemplaire du duc de La Vallière en contenait deux cent soixante-sept ; celui de M. Méon trois cent quatorze ; et le rédacteur de cet article a vu, dans le cabinet de M. Simon, ancien bibliothécaire du tribunal (Voy. Ed. Th. SIMON), un troisième exemplaire formé seulement de deux cent quarante-une planches. Dans les différents exemplaires, on trouve une partie séparée, qui a pour titre : *La vie de Tiel Wlespiegle, natif de Saxe, patron des matois, moralisée en proverbes instructifs et divertissants*, Paris, 1663 ; elle était de trente-cinq pièces dans les exemplaires du duc de La Vallière et de M. Simon, et de trente-six dans celui de Méon. On connaît encore de Lagniet quatre autres Recueils : I. *L'esbattement moral des animaux*, 25 pièces. II. *Les Aventures de D. Quixot*, 38 pièces. III. *Les Aventures de Buscon*, 12 pièces ; et IV. *Une suite de cent quinze sujets plaisants et du même genre.* W—s.

LAGNY (THOMAS FANTET DE), habile mathématicien, naquit à Lyon en 1660 : l'un de ses oncles, chanoine de Jouarre, se chargea de sa première éducation, et lui fit continuer ses études au grand collège de Lyon, où le jeune Lagny se distingua par son application et sa facilité. Il acheta, un jour, par hasard, l'Euclide du P. Fourmier et l'*Algèbre* de Jacq. Peletier : la lecture de ces deux ouvrages, maintenant oubliés, lui révéla ses dispositions

pour les mathématiques ; et depuis ce moment, il leur consacra en secret tous ses loisirs. Obligé pour obéir à son père d'aller à Toulouse étudier le droit, il passa trois ans dans cette ville ; mais ni les succès qu'il obtint, ni les promesses qu'on lui fit pour l'engager à fréquenter le barreau, ne purent le faire renoncer à l'étude des mathématiques. Il vint à Paris, à l'âge de dix-huit ans, apportant le plan de plusieurs méthodes qui devaient lui ouvrir les portes de l'académie des sciences. Son chagrin fut bien vif en apprenant qu'il avait été prévenu dans les découvertes sur lesquelles reposaient ses espérances : cependant, loin de tomber dans le découragement, il redoubla d'ardeur, et il parvint à être reçu à l'académie, en 1695, mais sans pension. L'abbé Bignon, protecteur de tous les talents, vint au secours de Lagny, et le fit nommer, deux ans après, professeur royal d'hydrographie à Rochefort. On eut peine à lui faire accepter cette place qu'il s'obstinait à refuser par la raison qu'il n'avait point étudié la marine : afin d'apaiser ses scrupules, d'ailleurs si honorables, il fallut lui permettre de faire une campagne sur mer pour apprendre par lui-même le pilotage. Il continua d'entretenir une correspondance suivie avec l'académie ; et il faisait de fréquents voyages à Paris pour épier les occasions d'y rester. Le duc d'Orléans, régent, l'y rappela enfin (1716), en lui donnant la place de sous-directeur de la banque générale. Fontenelle a remarqué que Lagny eut ce rapport de plus avec Newton, « nommé de la même manière à-peu- » près, et par les mêmes motifs, direc- » teur de la monnaie de Londres. On » jugea que les deux géomètres à qui » la science du calcul avait coûté de » longs travaux, en seraient récom-

» pensés par de semblables postes.
 » Tous deux se trouvèrent tout-à-coup
 » dans une richesse qui leur était nou-
 » velle, transportés du milieu de leurs
 » livres sur des tas d'argent, et tous
 » deux y conservèrent leurs anciennes
 » mœurs, cet esprit de modération et
 » de désintéressement si naturel à ceux
 » qui ont cultivé les lettres. » La for-
 » tune de Lagny ne dura qu'autant que
 la banque. Il rendit un compte fidèle
 de sa gestion, et revint avec un nou-
 veau plaisir à ses travaux académi-
 ques. Il s'était appliqué particulière-
 ment à une refonte entière de l'arith-
 métique, de l'algèbre et de la géo-
 métrie commune; et il eut le bon-
 heur de se rencontrer plusieurs fois
 avec Leibnitz. Ce qui a empêché Lagny
 d'obtenir une plus grande réputation,
 c'est d'avoir mal pris son temps, et de
 ne s'être occupé, dit Fontenelle, que
 des fondements du grand édifice de la
 géométrie, quand on ne songeait pres-
 que plus qu'à en construire le comble.
 La diminution de ses forces obligea
 Lagny à demander sa vétéranee, et il
 mourut à Paris le 12 avril 1734, âgé
 de soixante-quatorze ans. Fontenelle
 rapporte que, dans ses derniers mo-
 ments et lorsqu'il ne connaissait plus
 aucun de ceux qui étaient autour de son
 lit, quelqu'un (Mauvertuis) s'avisait de lui
 demander quel était le carré de douze,
 et qu'il répondit sans hésiter, cent qua-
 rante-quatre. Lagny était membre de la
 société royale de Londres, et l'un des
 conservateurs de la bibliothèque du
 Roi. Il était d'un caractère gai, très
 modeste, bon ami : malgré la médiocrité
 de sa fortune, il soutenait plu-
 sieurs familles pauvres. Outre un grand
 nombre de *Mémoires* dans le recueil
 de l'académie, on a de lui : I. *Méthodes
 nouvelles et abrégées pour l'extraction
 et l'approximation des racines
 quarrées, cubiques, etc.*, Paris, 1691 ;

seconde édition, 1692, in-4°. On y
 trouve plusieurs méthodes pour la ré-
 solution des problèmes indéterminés,
 genre d'analyse qu'il possédait spé-
 cialement. II. *Nouveaux éléments d'ar-
 rithmétique et d'algèbre*, ibid., 1697,
 in-12. III. *La Cubature de la sphère*,
 La Rochelle, 1702, in-12. C'est un
 morceau neuf, singulier, et qui prouve-
 rait seul un grand géomètre, dit Fon-
 tenelle. IV. *Arithmétique nouvelle*
 (binaire), Rochefort, 1703, in-4°. V.
*Analyse générale des Méthodes
 nouvelles pour résoudre les prob-
 lèmes*, Paris, 1733, in-4°. Cet ou-
 vrage, qui forme le xi^e. volume du
 recueil de l'académie, a été revu et
 perfectionné par l'abbé Richer, cha-
 noine de Provins, ami intime de La-
 gny. On ne peut s'empêcher de recon-
 naître dans tous ses ouvrages beaucoup
 de vues ingénieuses ; mais elles ne
 l'ont pas mené loin en ce qui concerne
 la résolution des équations, son objet
 principal. Ce qu'il paraît y avoir de
 mieux, ce sont ses méthodes d'ap-
 proximation et d'abréviation. (*Voy.*
Montucla, Hist. des mathém., tom.
 111, pag. 26.) On peut consulter pour
 les détails son *Eloge* par Fontenelle.

W—s.

LAGOMARSINI (JÉRÔME), sa-
 vant jésuite, et l'un des premiers phi-
 lologues de son temps, issu d'une
 famille noble originaire d'Espagne,
 naquit à Gènes en 1698, et fit ses
 études chez les jésuites, dans le col-
 lège de Prato en Toscane. Il em-
 brassa leur institut en 1713. Ses su-
 périeurs l'envoyèrent en 1721, dans
 leur collège d'Arezzo, enseigner les
 belles-lettres. Il savait le latin avec
 une perfection rare. Bientôt quelques
 essais divulgèrent son talent, com-
 mencèrent sa réputation, et le lièrent
 avec le célèbre Facciolo, qui s'occu-
 pait de son grand Dictionnaire (*Voy.*

FORCELLINI), pour lequel Lagomarsini lui fut souvent utile. Après avoir donné plusieurs cours de littérature, et fait sa théologie à Rome, il fut envoyé à Florence, où il professa la rhétorique pendant vingt ans. Un grand nombre d'excellents sujets sortirent de son école; et la plus grande partie de ceux qui de son temps cultivaient les lettres ou occupaient des places dans cette ville, avouaient lui devoir le développement de leurs talents et ce qu'ils avaient acquis de connaissances en littérature. Tandis que le P. Lagomarsini était à Florence, il eut un démêlé assez vif avec l'abbé Lamini, au sujet de certains écrits satiriques qui coururent alors, et dont cet abbé le crut l'auteur; mais ils étaient du P. Cordara, professeur de philosophie à Macerata (*Voy. CORDARA*): Lagomarsini n'y avait eu d'autre part que de les avoir revus, corrigés, et d'avoir inséré quelques phrases dans l'avis de l'imprimeur. Vers 1750, le P. Lagomarsini fut appelé à Rome, et nommé professeur de langue grecque dans le Collège romain. Cette destination lui procura l'avantage de se faire connaître personnellement de Benoît XIV, et d'y recevoir de ce grand et savant pape les marques les plus flatteuses d'estime. Le P. Lagomarsini passa le reste de sa vie dans cet honorable emploi, et mourut avec de grands sentiments de piété, le 18 mai 1773, trois mois avant la suppression de son ordre, qu'il prévoyait et se félicitait de ne point voir. A une littérature immense il alliait un caractère doux et social. Sa politesse était parfaite, quoiqu'il ne fût pas exempt d'une légère teinte de causticité, mais qui jamais n'était offensive. Zélé pour l'honneur de son ordre et les intérêts de l'Eglise, il était infatigable au

travail, et ne cessa d'écrire que lorsqu'il cessa de vivre. On a de lui: I. *Antonii Mariæ Gratiani de scriptis invitâ Minervâ, ad Aloysium fratrem lib. xx, cum notis Hieronymi Lagomarsini*, Florence, 1746, 2 vol. in-4°. (*Voyez GRAZIANI*, XVIII, 365.) Les notes sont en grand nombre, savantes et de la plus pure latinité. II. *Julii Poggiani Senensis epistolæ et orationes olim collectæ ab Antonio Mariâ Gratiano, nunc ab Hieronymo Lagomarsinio, è soc. Jesu, notis illustratæ et primum editæ*, Rome, 1762, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage coûta à Lagomarsini plusieurs années de travail, et réunit à beaucoup d'autres avantages celui de donner sur le concile de Trente de précieuses lumières sous le rapport de l'histoire ecclésiastique. Lagomarsini y a joint: *In Jacobum Augustum Thuanum, posteritatis nomine, ad quam ille quodam suo carmine provocavit, actio*; pièce louée pour l'énergie de la pensée et la pureté de la diction. III. *Orationes septem, editio sexta retractatior et auctior: accedit epistola jam edita, quâ quid in M. Tullii Ciceronis contra L. Piscinem oratione intercederet demonstratur*, Rome, 1753. Ces discours ou harangues, prononcés à Florence par l'auteur, avaient été bien accueillis du public, et plusieurs fois réimprimés en Italie et ailleurs. IV. *Epistolæ ad amicum exemplum, in quâ judicium fertur de aliquot locis operis inscripti: Noctium sarmaticarum Vigilæ, editio, post polonicam et germanicam tertia*, Bologne, 1755. Le P. Ubaldo Mignoni, piariste, ayant fait imprimer à Varsovie en 1751 une lettre relative aux *Noctium sarmaticarum Vigilæ*, Lagomarsini la fit réimprimer;

elle était adressée à Facciolo, et fut insérée dans la *Raccolta* de Calogera, tome x, pag. 435. V. *Litterarum ad Joan. Vincentium Lucensem exemplum, quibus judicium fertur de aliquot locis libelli Romæ, mense septembri anno 1753 vulgati, hoc titulo: Fr. Vincentii Mariæ Dinelli ad Carolum Nocetium, soc. Jesu theologum, etc. epistolæ*, Trente, 1754. Il paraît que ce dominicain, professeur à la Casanata, s'était égayé aux dépens du P. Noceti, au sujet du probabilisme. Lagomarsini, dans cet opuscule, se sert des mêmes armes, et fait retomber la plaisanterie sur celui qui le premier l'avait employée. On peut voir à cet égard l'*Histoire littéraire d'Italie*, de Tiraboschi, vol. ix, pag. 251. VI. *Giudicio degli autori della Storia letteraria d'Italia, intorno l'ultimo libro de' theatri del padre Concina*, Venise, 1756. VII. *Angelo-Mariæ cardinali Quirinio, de Dione Cassio epistola*. Cette savante lettre est relative aux corrections faites à Dion Cassius par Reimar; elle est insérée au quatorzième volume de la *Storia letteraria d'Italia*, pag. 167. VIII. *Lettera al Maffei, intorno alla sua Merope*; elle est rapportée au même volume, page 284, avec la réponse du marquis. IX. *De origine fontium, carmen*. Ce poème, composé en 1726, et que Lagomarsini avait prononcé autrefois à Rome, fut traduit en vers italiens par le P. Jean-Pierre Bergantini, théatin, et publié avec la traduction des quatre livres *Botanicorum* du P. Savastano, Venise, 1749, in-8°. X. *De alex Januensis, seu de alex Romanæ Romam traductæ ratione, elegiacon, auctore Golmario Marsiliano*. Cette pièce ingénieuse sur la loterie, écrite avec une facilité digne d'Ovide, fut

publiée en 1735, dans le douzième tome du Recueil de Calogera, et dans la *Venetæ urbis descriptio* d'Azevedo, Venise, 1780. Outre ces ouvrages, le P. Lagomarsini eut part à beaucoup d'autres. Il coopéra aux *Lettres* qui parurent sous le nom d'*Atronio Trascomaco*, contre le livre de l'abbé Lami, *De eruditione Apostolorum*; aux *Notes* du poème sur l'électricité, publié par le P. Mazzolari, sous le nom de *Joseph Marianus Parthenius*; à la *Traduction* et aux *Notes* des *Oraisons* et des *Epîtres de Cicéron*, par le P. Baudiera, et à quantité d'autres ouvrages sur lesquels on venait le consulter. Il laissa une bibliothèque très nombreuse, et un travail immense pour une édition de *Cicéron* qu'il avait entreprise, et au sujet de laquelle il avait compulsé et collationné plus de trois cents manuscrits de la bibliothèque Laurentienne: enfin il a laissé en manuscrit un ouvrage en trente volumes, destiné à justifier son ordre de toutes les imputations odieuses par lesquelles on essayait de le noircir, et dont le titre était: *Testimonia viro- rum illustrium Soc. Jesu, ab initio ejusdem repetita ordine chronologico usque ad nostram hanc ætatem perpetuâ, nec unquam interruptâ annorum serie digesta*. Il faut ajouter à cela vingt volumes de sa correspondance avec les savants de son temps. Une partie de ses manuscrits a passé à la bibliothèque du Collège romain, ou à celle du cardinal Zelada. L—Y.

LAGRANGE (ISAAC DE), maître de pension à Vendôme, est auteur d'une *Lamentation sur la mort de Henri-le-Grand*, à l'imitation paraphrastique de la Monodie grecque et latine de Frédéric Morel, interprète du Roi. C'est, dit l'abbé Goujet, une

pièce en vers héroïques, imprimée en 1610, qui finit par un court éloge de Louis XIII. Il existe encore du même : *Isaaci Grangæi gymnasiarchæ Vendocinensis commentarii in Decii Junii Juvenalis Aquinatis satiras sexdecim, ad illustrissimum etc. Cæsarem de Vendome*, Paris, 1614, et *Commentaria in Prudentii libros II*, contra *Symmachum pro arâ victoriæ*, Paris, 1614, in-8°. Isaac de Lagrange avait aussi traduit de l'italien de Bracciolini la pastorale du *Dédain amoureux*, qui fut jouée en 1603, au théâtre du Marais, et publiée en 1612. L—P—E.

LAGRANGE (CHARLES et ACHILLE). Voyez VARLET.

LA GRANGE (JOSEPH DE CHANCEL DE), poète français, vulgairement appelé LA GRANGE-CHANCEL, naquit à Périgueux, le 1^{er} janvier 1676, d'une famille anciennement anoblie pour ses services militaires. Son père, devant hériter d'une charge de conseiller au parlement de Dijon, avait quitté la profession des armes pour se faire recevoir avocat, mais il mourut avant le titulaire; et sa veuve, qui était de la maison des Bertin, parvenus au ministère sous le règne de Louis XV, demeura chargée de la tutèle de quatre enfants en bas âge. Après son deuil, elle se rendit à Bordeaux, et mit ses trois fils au collège des jésuites. L'aîné (sujet de cet article) y apprit le latin en fort peu de temps. Doué d'une mémoire prodigieuse, il eut de très bonne heure la passion de la lecture et de la poésie. Les tragédies de Corneille et les romans de La Calprenède ne sortaient point de ses mains : à huit ans, il faisait des vers très remarquables pour son âge; et à neuf, il composa et fit jouer, par ses camarades, une comédie en trois actes, dont le sujet était une aventure récemment arrivée à

Bordeaux : ce trait, qui décelait son génie satirique, mit en fureur contre lui les personnes intéressées, et le petit théâtre fut abattu. Sa mère, se flattant qu'un talent si précoce le conduirait à la fortune et à la célébrité, prit le parti d'aller se fixer à Paris avec toute sa famille. Le jeune La Grange y fut regardé comme un petit prodige. Les vers qu'il composait sur tous les sujets qui lui étaient proposés, le firent connaître de Campistron et de Chaulieu, et lui valurent des éloges dont le bruit retentit jusqu'à Versailles, où l'on voulut le voir. La princesse de Conti, qui aimait les lettres, enchantée de la facilité avec laquelle il avait rempli devant elle un sonnet en bouts-rimés, et de la précision, de la justesse de ses réponses aux questions qu'elle lui adressa sur sa famille, ainsi que sur l'histoire, la fable et la géographie, le reçut au nombre de ses pages : le roi lui-même fut charmé de la vivacité de son esprit, et lui fit des caresses. A l'âge de seize ans, La Grange fit hommage à sa protectrice d'une tragédie qu'il avait commencée à Bordeaux. La princesse chargea Racine d'examiner si ces apparences de talent n'étaient point trompeuses. Ce grand poète lut la pièce, en fut étonné, donna des conseils au jeune auteur, et lui indiqua les changements qui lui avaient paru nécessaires : il fit plus; quoique depuis long-temps il eût renoncé au théâtre par dévotion, il voulut assister à la première représentation de l'ouvrage, qui, sous le titre d'*Adherbal*, que l'auteur changea depuis en celui de *Jugurtha*, fut joué à Paris, le 8 janvier 1694, avec un grand succès, et qui n'en eut pas moins à Versailles. Peu de temps après, la princesse lui fit donner une lieutenance dans le régiment du Roi. Mais comme sa vocation décidée pour l'art drama-

tique, ne s'accordant pas avec le désœuvrement ou la dissipation de ses camarades, lui faisait regretter de n'être plus à portée de se former sur les bons modèles, il obtint de revenir à Paris, et d'entrer dans les mousquetaires. Par la suite, sa protectrice lui procura la charge de maître de cérémonies honoraire de la duchesse d'Orléans, mère de Philippe, depuis régent du Royaume. La faveur dont il jouit saut s'étendit sur toute sa famille. Son frère puîné, d'abord page chez le duc du Maine, fut placé dans la marine, où il acquit la réputation d'un excellent homme de mer. Le troisième, se sentant de la répugnance pour le sacerdoce auquel il était destiné, embrassa la même carrière que son cadet, parvint au grade de lieutenant de vaisseau, et périt, au retour de l'expédition de Rio-Janeiro, avec le *Fidèle*, qui coula à fond, sans pouvoir être secouru, sous les yeux de Duguay-Trouin. La Grange était mousquetaire, lorsqu'il donna *Oreste et Pylade*, en 1697, et *Méléagre*, en 1699. Il fit jouer ensuite *Athénaïs* la même année, *Amasis*, en 1701, *Alceste*, en 1703, *Ino et Mélécerte*, en 1713; toutes furent plus ou moins favorablement accueillies. On ne sera pas surpris des succès de ce poète, si l'on se rappelle que depuis la retraite de Racine jusqu'au premier chef-d'œuvre de Crébillon, la scène tragique fut livrée pendant trente ans à une foule d'auteurs médiocres, parmi lesquels La Grange-Chancel dut se distinguer à côté de Campistron, de Longepierre, et de Lafosse, supérieur à tous les autres, par sa tragédie de *Manlius*. La Grange jouissait tranquillement de sa gloire, lorsqu'il eut l'affreuse pensée de composer ses odes intitulées *Philippiques*, libelle odieux, où le régent est accusé de tous les crimes. Il paraît qu'il y fut moins poussé par une ani-

mosité personnelle contre ce prince, que par un zèle indiscret pour d'autres personnages puissants, qui conspiraient contre son autorité. Quoi qu'il en soit, cette production, qui fit plus d'honneur au talent de l'auteur que ses pièces de théâtre, donna une assez mauvaise opinion de son caractère aux âmes honnêtes, et répandit le trouble et l'amertume sur une grande partie de sa vie. Il crut trouver un asile dans Avignon; mais un officier français, qui s'y était réfugié pour meurtre, promit, à condition qu'on lui donnerait sa grâce, d'attirer le poète hors des limites du Comtat Venaissin, et de le livrer à des hommes apostés. Ce vil projet fut exécuté sous prétexte d'une promenade; et La Grange, conduit aux îles Sainte-Marguerite, y fut enfermé étroitement pendant quelques années. Son esprit et sa gaieté le rendirent agréable au gouverneur, qui lui accorda un peu de liberté dans le château. Mais toujours entraîné par son funeste penchant à la satire, après avoir loué cet officier dans ses vers, il fit contre lui une épigramme dont il fut puni par une réclusion plus sévère. De sa prison, il adressa au régent une ode, où il avouait son crime; elle lui valut la permission de se promener quelques heures chaque jour. Ayant eu l'art de corrompre ses gardes, et de se procurer une barque, il aborda au port de Villefranche, dans le Piémont; d'où il se réfugia successivement en Espagne et en Hollande, états dont les gouvernements étaient alors plus ou moins ennemis de la France. Partout nos ambassadeurs réclamèrent contre cette tolérance; et il aurait fini par être livré au régent, si les états de Hollande ne lui avaient donné le droit de bourgeoisie. Le roi de Pologne, Auguste III, voulut se l'attacher, et lui fit remettre une superbe montre. La

Grange se disposait à se rendre à l'invitation de ce monarque, lorsque la mort du régent vint changer la face des choses : et il fut rappelé en France par le duc de Bourbon, premier ministre, qui crut pouvoir tirer parti des connaissances que Lagrange avait acquises dans la fréquentation des ministres étrangers. Dès ce moment il vécut tranquille, faisant encore des satires contre les particuliers et même contre les puissances, ne menageant, dit-on, ni ses amis, ni ses bienfaiteurs, et ne louant que ses propres ouvrages. Loin de s'être repenti de ses *Philippiques*, source de ses malheurs, il avait publié la quatrième pendant son exil, et il composa la cinquième après la mort du régent. On conviendra néanmoins que quelque sévère qu'eût été la vengeance de ce prince, elle n'avait pas égalé le délit du poète. En 1728, Lagrange eut la hardiesse de se promener dans le jardin du Palais-Royal. Le duc d'Orléans, non moins généreux que son père, se contenta de lui en faire interdire l'entrée. L'ode qu'il adressa à la princesse de Conti, son ancienne protectrice, qui ne l'avait point oublié dans ses disgrâces, donne lieu de croire qu'il avait enfin de véritables remords de sa coupable conduite, et qu'il cherchait à l'expier par des poésies chrétiennes : mais le caractère perceait toujours. Lagrange avait épousé à Périgueux, en 1709, la fille d'un fermier-général. Il en avait eu quatre enfants ; l'aîné de ses fils fut tué à la bataille de Dettingen en 1743, à la tête des grenadiers de Chartres ; un autre, lieutenant au régiment de Poitou, puis capitaine de dragons, forcé à vingt ans de se réfugier à Bruxelles pour une affaire d'honneur, y connut Jean-Baptiste Rousseau, et lui adressa une Epître. S'étant marié

quelques années après sans l'aveu de son père, ils plaiderent l'un contre l'autre ; et l'on prétend que tous les deux écrivirent leurs mémoires en vers. Dans ses dernières années, Lagrange Chancel s'était retiré à Antoniat, château de ses pères, près de Périgueux ; il y mourut le 27 décembre 1758, âgé de quatre-vingt-trois ans. Sur la fin de sa vie, il s'était occupé d'une *Histoire du Périgord* ; mais son grand âge ne lui ayant pas permis de l'achever, il laissa ses manuscrits aux chanoines réguliers de Chancelade. L'année même de sa mort, il avait donné une édition de ses OEuvres en 5 volumes in-12 : elle contient *Jugurtha*, *Oreste et Pylade*, *Méléagre*, *Athénaïs*, *Amasis*, *Alceste*, *Ino et Melicerte*, *Erigone*, *Cassius et Victorinus*, tragédies ; les *Jeux olympiques*, comédie héroïque ; *Méduse*, *Cassandre*, *Orphée*, *Pyramé et Thisbé*, *la Mort d'Ulysse*, *le Crime puni*, opéras, et quelques Poésies diverses, dont la plupart sont des imitations d'Anacréon. Lagrange ne tint pas à beaucoup près ce que semblaient promettre ses dispositions précoces et les leçons d'un aussi grand maître que Racine. Il a pourtant excellé réellement dans une partie essentielle de l'art, qui est l'entente de la scène : ses intrigues sont à-la-fois compliquées et claires ; les situations frappantes y sont prodiguées : mais un amour fade et ridicule défigure tous ses sujets, dont quelques-uns sont terribles ; et sa versification dure, prosaïque et incorrecte, efface en quelque sorte tout ce qu'il pourrait y avoir d'énergie, de noblesse et de grâce dans les pensées et dans les sentiments. *Ino et Melicerte* et *Amasis* sont ses deux meilleurs ouvrages ; celui-ci a été en-

tièrement banni de la scène par *Mé-
rope*, dont le sujet est le même.
Oreste et Pylade a également cédé
la place à l'*Iphigénie en Tauride*
de Guimond de la Touche. Parmi
les poésies diverses de Lagrange, on
distingue son Ode à la princesse de
Conti et quelques Cantates; mais chez
lui, en général, le poète lyrique, même
dans ses opéras, était au-dessous du
tragique, et, à ce dernier titre, sa ré-
putation est bien déchue depuis qu'on
ne revoit plus aucun de ses ouvrages
sur la scène. Quelques personnes ont
trouvé beaucoup de force dans le style
des *Philippiques*; il se pourrait que
l'atrocité des imputations leur eût fait
illusion à cet égard : du reste il est
certain que cette satire coupable con-
tient plusieurs strophes vraiment poé-
tiques et bien tournées. Ce libelle,
long-temps manuscrit, ne circula
que sur des copies infidèles, pleines
de fautes, d'omissions et de contre-
sens. C'est ainsi qu'on le trouve im-
primé dans la *Vie privée de Louis
XV*. La première édition suppor-
table des *Philippiques* parut en
1795, Paris, in-12, papier vélin,
tirée à très petit nombre d'exem-
plaires; mais la meilleure, ou du
moins la plus authentique, est celle
que le fils de l'auteur a fait imprimer
à Bordeaux en 1797, in-8°. La
moitié du volume contient des pièces
fugitives de sa composition, la plupart
médiocres, parmi lesquelles nous avons
remarqué cependant quelques contes
écrits d'un style simple, facile et na-
turel. On a vu qu'à l'exemple de son
père il avait cultivé la poésie de bonne
heure, sans en avoir fait, comme
lui, un usage dangereux. Moins cé-
lèbre, mais plus heureux, il est mort
presque nonagénaire à la fin du der-
nier siècle, laissant une assez nom-
breuse postérité, en qui l'esprit et

les talents semblent être héréditaires.
A—T et A—G—R.

LAGRANGE (...), laborieux
traducteur, né à Paris en 1738, an-
nonça de bonne heure de si grandes
dispositions, que ses parents, quoique
pauvres, résolurent de le faire étu-
dier. Il emportait le matin un peu de
pain pour sa journée, et passait l'inter-
valle des classes dans le vestibule d'une
église ou dans quelque allée. Son pro-
fesseur, ayant connu sa situation, lui
procura une bourse au collège de Beau-
vais, où il acheva ses études avec une
rare distinction. Peu de temps après, le
baron d'Holbach lui confia l'éducation
des enfants, en lui assignant un trai-
tement honorable. Il connut dans cette
maison les chefs du parti philosophi-
que; et ce fut d'après le conseil de
Diderot qu'il entreprit la traduction
du poème de Lucrèce, qui eut beau-
coup de succès. Il venait de terminer
l'éducation de ses élèves, et il allait
jouir enfin de cette tranquillité qui
faisait toute son ambition, lorsqu'il
mourut d'une maladie d'épuisement
occasionnée par l'excès du travail, le
18 octobre 1775, à l'âge de trent-
sept ans. Lagrange avait un esprit
droit et une âme honnête; et il ne
connut jamais d'autre passion que
celle de l'étude. On a de lui la tra-
duction : I. Des *Antiquités de la
Grèce*, par Lambert Bos, avec les
notes de Fr. Leisner, Paris, 1769,
in-12. II. Du poème de Lucrèce,
de la nature des choses, ib., 1768,
2 vol. in-8°. Cette édition est très
belle. Le texte y est corrigé avec le
plus grand soin, et la traduction
passe pour une des meilleures que
nous ayons dans notre langue : le
style en est facile et coulant; et les
notes, dont le traducteur a fait suivre
chaque chant, annoncent un critique
instruit, judicieux et plein de goût.

III. Des *Oeuvres de Sénèque le philosophe*, Paris, 1778, 7 vol. in-12 : le septième volume renferme l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*. (Voyez DIDEROT.) Cette traduction ne parut qu'après la mort de Lagrange par les soins de Naigeon, qui la revit et la termina. On convient généralement qu'elle est fidèle et précise; mais ce n'est trop souvent qu'aux dépens de l'élégance et de l'harmonie. On trouve une *Notice* sur Lagrange dans le *Nécrologe de 1777*. W—s.

LAGRANGE (JOSEPH - LOUIS), l'un des géomètres les plus illustres des temps modernes, naquit à Turin le 25 janvier 1736. Son père, trésorier de la guerre dans cette ville, était petit-fils d'un Français (1); et sa mère, Marie-Thérèse Gros, fille unique d'un riche médecin de Cambiano, avait une origine semblable. Il fut l'aîné de onze enfants; mais, à l'exception du plus jeune, les neuf autres périrent en bas-âge. Une entreprise hasardeuse, qui détruisit la fortune de ses parents, le mit de très bonne heure dans la nécessité de se créer une existence indépendante; et peut-être cette rigueur du sort l'empêcha-t-elle d'être un homme ordinaire; il le croyait du moins quand il disait dans la suite: « Si j'avais eu » de la fortune, je n'aurais pas fait » mon état des mathématiques. » Son goût pour cette science ne se manifesta point pourtant dès ses premières études. Il les faisait au collège de Turin; et passionné comme

il l'était alors pour les classiques latins, il assista toute une année aux leçons de philosophie, sans montrer aucun penchant pour les sujets qu'on y traitait: mais, dès la seconde année, son génie mathématique s'éveilla et se développa rapidement. Cependant cet homme qui devait porter si loin l'amour de l'analyse moderne et les ressources de ce puissant instrument de découvertes, s'adonna d'abord à l'étude des géomètres anciens et de leurs méthodes; et ce ne fut que la lecture d'un mémoire de Halley (1), où ce dernier faisait ressortir la supériorité des méthodes analytiques, qui lui ouvrit les yeux et lui révéla sa véritable destination. Il avait alors dix-sept ans. Dès ce moment, changeant la direction de ses travaux, il se livra seul et sans guide, mais avec une ardeur extraordinaire, à l'étude des meilleurs ouvrages d'analyse. Il y fit promptement des progrès incroyables, et parvint en moins de deux ans à s'approprier tout le domaine de la science, jusqu'aux découvertes les plus récentes: ce qu'il apprenait ne lui semblait qu'une reminiscence de ce qu'il avait déjà su; et en effet, n'est-ce pas toujours ainsi que le génie doit se révéler à lui-même! Une fois qu'il eut acquis la conscience de ses forces, il se hâta d'entrer en correspondance avec quelques-uns des géomètres les plus habiles de son temps; et il n'avait guère dépassé sa dix-huitième année, lorsqu'il publia (juillet 1754) une Lettre adressée à Charles-Jules de Fagnano, l'un de ses savants correspondants. (Voyez FAGNANO, XIV, 98.) Cette Lettre faisait connaître une série de son invention pour les différentielles et les intégrales d'un ordre quelconque,

(1) Cet aïeul était capitaine de cavalerie en France, et passa au service de Charles Emmanuel II, duc de Savoie, qui le fixa à Turin en 1672, en le mariant à une dame Conti d'une illustre maison romaine. Sa famille, comme celle de Descartes, habitait la Touraine, où elle était venue de Paris; et lui-même était proche parent d'une dame de son nom, dame-d'atours de la reine mère de Louis XIV. (V. LAGRANGE D'ARQUIEN).

(1) *Trans. phil.* pour 1693, tom. XVII, p. 960.

analogue à celle de Newton pour les puissances et les racines ; et c'est le seul de ses ouvrages qu'il n'ait pas écrit en français. L'année suivante, après un examen approfondi du grand ouvrage d'Euler sur les isopérimètres (*Methodus inveniendi*, etc.), il écrivit à l'auteur pour lui communiquer les premiers essais de cette *Méthode des variations* qui seule suffirait à immortaliser son nom ; il l'avait inventée, afin de répondre au desir d'Euler lui-même, qui invoquait dans cet ouvrage, pour la solution de ces questions difficiles, un procédé de calcul indépendant de toute considération géométrique. Qu'on juge de la surprise de cet illustre géomètre en recevant d'un inconnu, si jeune encore, la réponse à cet appel fait depuis plus de dix ans à tous les savants de l'Europe ! En 1756, Lagrange lui envoya une nouvelle application de sa méthode non moins faite pour l'étonner. Euler, dans un appendice à l'ouvrage précédent, avait découvert, dans le mouvement des corps isolés, une propriété très remarquable ; mais après de vains efforts pour l'étendre au mouvement des corps qui agissent les uns sur les autres d'une manière quelconque, il paraissait ne plus attendre que de la métaphysique seule le résultat qui lui avait échappé. Lagrange dans sa lettre étendait rigoureusement ce beau théorème à un système quelconque de corps, et faisait connaître la manière d'employer ce principe ainsi généralisé (1) à la solution de toutes les questions de dynamique. Tandis qu'il jetait ainsi les fondements de sa brillante réputation, il remplissait à Turin les fonctions de professeur de mathématiques aux écoles d'artillerie, place qu'on lui conféra

lorsqu'il était à peine âgé de dix-neuf ans, et qui, en lui donnant des écoliers tous plus âgés que leur maître, le mit en relation avec les hommes les plus distingués de son pays. Bientôt, de concert avec le médecin Cigna et le chevalier (depuis marquis) de Saluces, il forma, sous les auspices du duc de Savoie, une société savante qui ne tarda point à obtenir du roi la faculté de publier des Mémoires comme les autres académies de l'Europe. Le premier volume parut en 1759, et se composait principalement des travaux de Lagrange sur les points d'analyse et de mécanique les plus importants et les plus difficiles. On y remarquait surtout des recherches sur la propagation du son, sujet épineux sur lequel Newton s'était trompé, et dont on n'avait encore aucune bonne théorie ; on y trouvait aussi une savante discussion de la question des cordes vibrantes, où les opinions très différentes entre elles des plus grands géomètres de cette époque, Euler, d'Alembert et Daniel Bernoulli, se trouvaient jugées avec beaucoup de sagacité, tandis que la question elle-même était traitée par une analyse aussi nouvelle que profonde. L'effet produit par la publication de ces divers Mémoires fut prodigieux ; on n'avait pas l'idée d'une aussi grande précocité de talents, et l'on doit convenir qu'il sera toujours rare, à quelque époque que ce soit, de trouver un émule et presque un juge des maîtres d'une telle science, à un âge où l'on n'y est guère encore qu'un écolier. Les portes de l'académie de Berlin ne tardèrent pas à s'ouvrir pour un homme qui s'annonçait avec tant de supériorité. Euler, directeur de la classe de mathématiques dans cette académie, lui en donna la nouvelle par une lettre très flatteuse du 2 octobre

(1) On le connaît en mécanique sous le nom impropre de *Principe de la moindre action*.

1759; et l'on a lieu de croire que ce fut aussi vers ce temps-là que d'Alembert ouvrit avec lui cette savante correspondance qu'il entretenait tant qu'il vécut. En 1762, il parut un second volume de la société de Turin, qui ne fit pas moins d'honneur à Lagrange : il y étendait ses recherches précédentes relatives aux cordes vibrantes et à la théorie du son; et surtout il y publiait, sous le titre modeste d'*Essai*, ses premiers travaux sur ce qu'on appela depuis la méthode des variations, et sur les nombreuses applications qu'il avait su faire de cette nouvelle branche de calcul. Ce fut Euler qui, quatre ans après, lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui, et qui, dans plusieurs Mémoires entrepris pour commenter cette grande découverte de son jeune rival, n'oublia pas de faire ressortir la gloire de l'inventeur. Elle ne tarda pas à être augmentée. L'académie des sciences de Paris avait proposé un prix sur la théorie de la libration de la lune. Lagrange le remporta en 1764, et son travail fut accueilli avec admiration. On y trouvait en effet, outre la solution de la question proposée, les premiers germes de cette grande conception qui servit de base dans la suite à sa *Mécanique analytique*; car, dans cette pièce remarquable, il montrait déjà aux géomètres toute la généralité du principe fécond des vitesses virtuelles, et son étroite liaison avec les autres principes de la dynamique. Après tant de travaux qui en si peu d'années l'avaient mis sur la première ligne des inventeurs, Lagrange, impatient de connaître les savants français avec lesquels il était en correspondance, suivit à Paris son ami M. de Caraccioli, qui devait s'y arrêter quelque temps en passant de l'ambassade de Turin à celle de Lon-

dres. Il y fut reçu comme il pouvait l'espérer par d'Alembert, Clairaut et leurs principaux confrères; mais une maladie dangereuse dont il fut attaqué, abrégéa son séjour en France. Revenu à Turin, il se livra à de profondes recherches sur le calcul intégral, les différences partielles et le mouvement des fluides, et sur les méthodes d'approximation, où il introduisit de notables perfectionnements; il en fit, dans le même travail, une application très importante aux mouvements de Jupiter et de Saturne, et y donna le premier les expressions exactes des variations de trois éléments planétaires, posant ainsi les fondements de cette belle théorie à laquelle son nom est pour toujours attaché. En même temps il concourait au prix proposé par l'académie des sciences sur la théorie des satellites de Jupiter, problème éminemment difficile, et qu'on pourrait appeler des six corps. Son Mémoire, très remarquable par l'analyse qu'il y employa, fut couronné en 1766. Dans la suite, un pareil succès l'accueillit dans trois autres concours; et peut-être n'apprécierait-on pas justement tout ce que ces triomphes ont d'honorable, si l'on n'ajoutait que ce sont les points les plus importants de la science sur lesquels on appelle en pareil cas les efforts des géomètres, et que les grands progrès de l'astronomie physique dans le siècle dernier sont dus pour la plupart aux questions qui furent ainsi proposées et résolues. Vers ce temps Lagrange quitta le Piémont pour n'y plus rentrer. Euler, qui, comme nous l'avons vu, était directeur de l'académie de Berlin, voulut retourner à Pétersbourg pour mieux établir sa nombreuse famille. Lorsque le grand Frédéric le lui eut permis, non sans

peine (1), il engagea d'Alembert à venir le remplacer, en lui offrant de nouveau la présidence de cette académie, vacante depuis la mort de Maupertuis. D'Alembert, par attachement pour sa patrie, et pour ne pas compromettre sa propre indépendance, osa refuser un roi qui l'honorait de son amitié: il lui indiqua Lagrange, qui fut choisi, et qu'Euler lui-même avait déjà désigné; mais il s'en fallut peu qu'il n'obtînt point du roi de Sardaigne l'autorisation nécessaire. On avait fait comprendre à ce prince tout le mérite du sujet que Frédéric lui voulait enlever, et il se disposait à le retenir. Le géomètre, avec sa lettre qui l'appelait à Berlin, avait sollicité une audience particulière pour présenter cette lettre et obtenir son congé. L'audience est accordée, et déjà elle se terminait par de belles paroles qui avaient écarté une demande précise et un refus positif; Lagrange sortait du cabinet, assez confus de l'inutilité de sa démarche, quand le roi s'avise de le rappeler pour lui demander à voir cette lettre dont il avait parlé; la lettre est remise avec plus de candeur que de prudence, et le prince y lit cette phrase: « Il faut » que le plus grand géomètre de » l'Europe se trouve auprès du plus » grand de ses rois. — Allez, dit-il » sur-le-champ, Monsieur, allez » joindre le plus grand roi de l'Europe; » et ce léger motif d'humeur fit cesser toute résistance. Lagrange prit possession de sa place à Berlin, le 6 novembre 1766. Avec un traitement d'environ 6000 francs, il avait le titre de directeur de l'aca-

démie pour les sciences physico-mathématiques. Il ne tarda pas à prouver combien il était digne de le porter. Des recherches pleines d'originalité sur les tautochrones et sur la manière de conclure la parallaxe du soleil d'après le passage de Vénus dont tous les esprits étaient alors occupés, signalèrent son arrivée, ainsi qu'un grand travail sur les équations numériques, qui est la base du Traité qu'il publia depuis sur ce sujet, et ce Mémoire sur les équations littérales où se trouve l'utile et fameux théorème qui porte son nom. Bientôt après il donna ses *Réflexions sur la résolution algébrique des équations*, qui servirent long-temps de phare aux géomètres dans cette épineuse matière, et cet Essai si ingénieux sur les principes du calcul différentiel et intégral, première source de sa *Théorie des fonctions analytiques*, dans lequel un usage heureux et hardi de l'induction et de l'analogie le mit en possession d'un grand nombre de théorèmes non moins nouveaux qu'importants. Ces travaux furent suivis d'une foule d'autres: car pendant plus de vingt ans qu'il resta directeur de l'académie de Berlin, il publia dans ses Recueils près de soixante Dissertations sur toutes les parties des mathématiques, et principalement sur les différences partielles, les intégrales particulières, les différences finies, les probabilités, la théorie des nombres, et les questions les plus élevées de l'astronomie générale et de la mécanique céleste; ce qui ne l'empêchait pas d'envoyer aussi des Mémoires à l'académie de Turin, fière d'avoir été le théâtre de ses premiers succès, et à celle de Paris, qui depuis 1772 s'était empressée de le nommer l'un de ses huit associés étrangers. Comme l'ont dit deux savants anonymes, « il ne fal-

(1) Ce ne fut qu'avec une extrême difficulté qu'il obtint son congé pour lui et ses deux fils aînés. Le roi refusa absolument au troisième la permission de suivre son père; et il ne l'accorda enfin, plusieurs mois après, que sur l'intervention de Catherine II elle-même.

» lait pas moins qu'une si grande
 » étendue de génie et une fécondité
 » si prodigieuse pour succéder à un
 » homme tel qu'Euler; mais aussi
 » l'on dut convenir qu'Euler avait
 » un digne successeur. » — Le roi
 avait bien reçu Lagrange, et paraissait le préférer à Euler, qu'il trouvait peut-être un peu trop dévot. Le rôle du nouveau-venu n'en était pas moins assez délicat. Près d'une cour à opinions indépendantes et hardies, et dans une ville où l'on se permettait pourtant d'en avoir d'autres, il lui importait, pour conserver la paix nécessaire à ses études, de fuir soigneusement ce genre de discussions. Il avait trop d'esprit pour ignorer que l'intolérance est de tous les partis, et qu'une fois enrôlé, on n'est plus guère le maître de s'arrêter à volonté : il imita donc la sage réserve de Fontenelle; et « philosophe sans crier, » comme l'appela bientôt Frédéric, il réussit à ne jamais contrarier personne. Il eut encore besoin de beaucoup de prudence pour se concilier les gens du pays naturellement jaloux des étrangers qui venaient y occuper des places; mais en ne demandant rien, en se renfermant dans l'étude des mathématiques, en apprenant la langue nationale, il força bientôt les Allemands à lui accorder leur estime. On assure même que ce fut par déférence pour l'usage de ses confrères, qu'il prit le parti de se marier. Pour cela il se fit envoyer de Turin une de ses parentes qui lui sembla la personne la plus convenable pour cette union philosophique. Malheureusement le calme en fut troublé par une longue et douloureuse maladie, à laquelle cette dame succomba au bout de quelques années, malgré les soins assidus de son mari, qui oubliait la géométrie pour ne s'occuper

que des devoirs affectueux d'un époux, et travaillait sans cesse à inventer de nouveaux moyens de la soulager. Cette perte inspira quelque dégoût à Lagrange pour le séjour de Berlin; et ce dégoût s'augmenta dans la suite à la mort de Frédéric, qui amena d'assez grands changements en Prusse, et en fit craindre de plus grands encore. Les savants n'y jouissaient plus de la même considération : on le sut, on eut l'espoir d'en profiter; et les ministres des cours de Naples, de Sardaigne et de Toscane, s'empresèrent à l'envi d'offrir à Lagrange les conditions les plus avantageuses s'il voulait passer dans les états de leurs souverains. Le fameux Mirabeau se trouvait alors à Berlin; il avait réussi à pénétrer dans la société intime de ce grand géomètre, et l'avait vu l'objet du plus tendre respect de la part du petit nombre d'hommes qui pouvaient l'apprécier. Frappé des avantages qu'aurait, pour l'honneur de l'académie de Paris, la possession d'un aussi rare génie, il découvrit sans peine le secret penchant qui avait toujours entraîné Lagrange vers la France, et parvint d'abord à suspendre ses délibérations sur les offres qui lui étaient faites. Bientôt, à la prière de Mirabeau, l'ambassadeur français adressa à M. de Vergennes la proposition d'attirer Lagrange à Paris; mais cette négociation prit, à ce qu'il paraît, une autre tournure. M. de Breteuil avait les académies dans son département, et ce fut à lui que l'abbé Marie présenta la proposition que ce ministre fit ensuite agréer à Louis XVI. On offrait à Lagrange une pension de 6000 francs, un logement au Louvre, et le titre de *Pensionnaire vétérane*, à l'académie, pour lui donner droit de suffrage dans toutes les délibérations. Il accepta

avec empressement ; mais le successeur de Frédéric, quoiqu'il s'intéressât médiocrement aux sciences, fit d'abord quelques difficultés de laisser partir un savant que son prédécesseur avait appelé et qu'il honorait d'une estime particulière. Cependant, après quelques démarches, on ne s'opposa plus à ce départ, sous la condition d'obtenir encore des Mémoires pour l'académie de Berlin, condition qui a été fidèlement remplie. — Ce fut en 1787 que Lagrange vint se fixer à Paris, où ses nouveaux confrères se montrèrent heureux et glorieux de le posséder. La Reine, elle même, à qui il avait été recommandé de Vienne, et qui le considérait un peu comme Allemand, l'accueillit avec bienveillance. Mais quelle que fût la satisfaction dont il devait jouir et dont il jouissait effectivement, il était alors difficile d'en juger. Il parut long-temps distrait et mélaucolique. Souvent, dans une réunion qui devait être selon son goût, au milieu de ces savants qu'il était venu chercher de si loin, parmi les hommes les plus distingués de tous les pays qui se rassemblaient chaque semaine chez l'illustre Lavoisier, on le voyait rêveur, debout contre une fenêtre où rien pourtant n'attirait ses regards ; il y restait étranger à ce qui se disait autour de lui (1). Il avouait lui-même qu'il avait perdu le goût des recherches mathématiques, et qu'il n'éprouvait plus cet enthousiasme qui se ralluma plus tard avec tant de vivacité. D'Alembert avait déjà passé, dit-on, par de pareilles alternatives : chose étrange, qu'une telle passion puisse s'éteindre et se rallumer ! En serait-il de ses effets comme de ceux des passions vulgaires ; et des jouissances intellectuelles trop vives, au-

raient-elles aussi le pouvoir d'énervier les esprits les plus vigoureux ? — On en vit alors un effet singulier. Jusquelà, aucun ouvrage spécial n'était échappé à la plume de Lagrange, si l'on excepte les *Additions* considérables sur l'analyse indéterminée, dont en 1774 il avait enrichi la traduction française de l'*Algèbre* d'Euler. Mais tandis qu'on pouvait le croire absorbé par les nombreux travaux qui signalaient son séjour à Berlin, il y avait préparé dans le silence le magnifique ouvrage qui devait mettre le sceau à sa réputation. La *Mécanique analytique*, cette œuvre du génie, où, par une heureuse combinaison du principe de d'Alembert et de celui des vitesses virtuelles, les progrès de la mécanique rationnelle sont réduits à ne dépendre que de ceux du calcul, était terminée dès 1786 ; elle fut alors confiée par son auteur à M. Duchatelet, qui se chargea d'apporter à Paris ce précieux manuscrit. L'abbé Marie, digne ami de Lagrange, fut long-temps, le peut-on croire aujourd'hui, à trouver un libraire qui voulût s'en charger ; mais enfin il réussit, sur son engagement formel de prendre à son compte le restant de l'édition, si, dans un temps fixé elle n'était pas entièrement épuisée. Qu'on ne s'étonne pas trop pourtant de cette répugnance du libraire : sa timidité prenait sa source dans la sublimité de l'ouvrage ; et sans ces jours d'orages et de gloire, où les Ecoles Normale et Polytechnique popularisèrent parmi les Français les connaissances d'un ordre supérieur ; peut-être cette immortelle production eût-elle trouvé peu de lecteurs. « A ce » premier service, nous dit l'auteur » de l'éloge déjà cité, Marie en ajouta » un autre auquel Lagrange fut au » moins aussi sensible. Il lui procura » un éditeur digne de présider à l'im-

(1) *Eloge de Lagrange*, par M. Delambre.

pression d'un tel ouvrage. M. Le-gendre se dévoua tout entier à cette révision pénible, et s'en trouvait payé par le sentiment de vénération dont il était pénétré pour l'auteur, et par les remerciements qu'il en reçut dans une lettre que j'ai eue entre les mains, et que Lagrange avait remplie des expressions de son estime et de sa reconnaissance. » Le livre parut en 1788, dans ce temps où le grand géomètre éprouvait cette bizarre indifférence pour la science qui avait fait sa gloire; et dégoûté qu'il se disait de ce genre de combinaisons, il garda le volume deux ans sans l'ouvrir...! — Mais cette tête pensante ne pouvait que changer l'objet de ses méditations. L'histoire des *Religions*, la théorie de la *Musique ancienne*; celle des *Langues*, la *Médecine* même, s'étaient partagés ses loisirs. Entouré de savants qui, dans la réforme philosophique du langage de la chimie, à ces théories obscures, incohérentes et quelquefois absurdes qu'on voulait bien appeler une science, faisaient succéder un jour nouveau et la théorie la plus précieuse; il se mit au courant de leurs découvertes, qui donnaient à des faits auparavant isolés, et parfois inexplicables, cette liaison qu'ont entr'elles les théories analytiques, et qui provoqua ce mot de lui si juste et si souvent cité : *La Chimie est aisée maintenant; elle s'apprend comme l'Algèbre* : comparaison d'autant plus ingénieuse, qu'en portant sur deux sciences fort diverses et toutes deux d'une grande difficulté quand on les veut approfondir, elle ne les assimile que par ce qu'elles ont de commun, une langue bien faite et une marche éminemment méthodique, qui en rendent l'entrée facile à tous les esprits doués de quelque justesse et capables d'attention.

Au milieu de ces occupations variées, la révolution le surprit. Cette vaste commotion excita vivement sa curiosité toujours active; mais quoiqu'il aimât la liberté, puisqu'il était vraiment philosophe, il ne joua jamais aucun rôle dans ce drame terrible : son naturel-doux et tranquille l'éloignait des mouvements tumultueux, autant que son scepticisme ordinaire le tenait en défiance de plusieurs de ces avantages dont l'humanité, selon tant de bons esprits, allait immédiatement entrer en jouissance. Il prit cependant une part active à l'une des plus heureuses innovations qu'entraîna cette époque fameuse, l'établissement d'un *système métrique* dont les bases étaient prises dans la nature; et il se fit remarquer dans la commission spéciale que l'on avait formée des académiciens les plus illustres; par son ardeur à provoquer, pour les détails de ce grand et beau projet, l'application du système décimal dans toute sa pureté. D'ailleurs, malgré le bouleversement général, la considération qui l'entourait demeura entière. En 1791, sur la proposition de son confrère Dusejour, l'assemblée nationale confirma sa pension de 6000 francs, dans les termes les plus honorables : plus tard, pour compenser la dépréciation du papier monnaie, on s'empressa de le nommer, d'abord, membre d'un bureau de consultation chargé de récompenser les inventions reconnues utiles; ensuite, (1) l'un des trois administrateurs de la Monnaie. Cicéron avait été *Quartumvir monétaire*, et Newton directeur de la monnaie d'Angleterre; Lagrange pourtant ne voulut garder cette place que six mois; il ne pouvait prendre sur lui de prêter son attention aux détails qu'elle exigeait. Mais

(1) En mars 1792.

avant ces années de deuil pendant lesquelles la société sembla sur le point de se dissoudre, et comme s'il eût pressenti l'isolement qui allait en frapper les membres, il songea de nouveau à se faire une famille. En mai 1792, il épousa mademoiselle Lemonnier, dont la jeunesse et la beauté étaient loin d'être le seul mérite, et qui, fille, nièce et petite-fille d'académiciens distingués, prouva par le dévouement constant dont elle paya la tendresse de son époux, combien elle était digne du nom qu'il lui faisait porter. Cependant le calme dont il jouissait dans sa retraite ne pouvait pas toujours durer. Un décret du 16 octobre 1793 forçait à sortir de France tous ceux qui étaient nés en pays étranger. Il aurait fallu obéir : heureusement un grand chimiste, Guyton-Morveau, conserva Lagrange à la France; un arrêté du comité de salut public mit le géomètre en *réquisition pour continuer des calculs sur la théorie des projectiles*. Mais bientôt la tempête, en redoublant de fureur, sembla menacer son existence. Bailly, succombant sous les vengeances de l'anarchie, venait de couronner une noble et belle vie par l'héroïsme de ses derniers instants; Lavoisier, tout occupé d'un travail important pour la défense nationale, était immolé à une aveugle et féroce rapacité: après de telles victimes, Lagrange devait trembler pour lui-même, et ce dernier forfait l'avait plongé dans le deuil. *Il ne leur a fallu qu'un moment, disait-il à M. Delambre, pour faire tomber cette tête, et cent années peut-être ne suffiront pas pour en reproduire une semblable!* Mais quelque inquiétude qu'il éprouvât, et malgré l'offre d'Hérault de Séchelles qui, pour sauver un homme si rare, s'engageait à lui procurer une prétendue mission en Prusse, un sentiment plus fort que

sés craintes l'arrêta dans cette France que depuis si long-temps il avait adoptée pour sa patrie. — Un jour plus heureux vint enfin luire sur elle. On voulut relever les ruines de l'instruction publique partout anéantie: l'école Normale fut établie, et Lagrange appelé à y professer, en même temps qu'un de ses anciens confrères dont le nom, depuis plusieurs années, se prononçait avec le sien. Cette institution eut peu de durée; mais les savantes leçons de ces deux célèbres professeurs, soigneusement recueillies et distribuées dans tous les départements, répandirent avec elles la connaissance des méthodes élémentaires les plus excellentes et la véritable philosophie de la science. Dans l'histoire des mathématiques, c'est de cette époque, comme d'une ère nouvelle, que datera ce perfectionnement remarquable des *Eléments* qui s'est fait apercevoir dès-lors dans tant de bons ouvrages écrits en France et dans l'étranger. Bientôt après, à la voix de quelques hommes éminents par le génie, de Monge surtout, dont la géométrie déplore la perte récente, l'école Polytechnique fut fondée. Cet établissement si national, et dont les annales, d'une durée si courte encore, semblent si longues à la vue de tous les services qu'il a rendus, eut le glorieux avantage de compter Lagrange à la tête de ses professeurs. L'école paya dignement cet honneur en rendant à l'étude de la géométrie l'auteur de la *Mécanique analytique*, qui jusqu'alors n'y était pas franchement revenu. Ce fut pour elle que Lagrange, reprenant ses anciennes méditations sur les fondements rigoureux de la méthode différentielle, leur donna ces heureux développements qu'il consigna dans sa *Théorie des Fonctions*, et, plus tard, dans ses importantes *Leçons* sur le même sujet;

et si la notation de Leibnitz, aussi simple qu'elle est commode, a conservé la préférence sur l'algorithme suivi dans ces deux fameux ouvrages, on devra du moins toujours à leur auteur d'avoir assis sur des principes clairs et inébranlables la doctrine du calcul différentiel et intégral, dont les idées d'infinitement petits, de fluxions ou de limites, obscurcissaient plus ou moins l'entrée. Rien ne pouvait offrir plus d'intérêt aux amateurs de la géométrie que les leçons où ces nouvelles théories étaient développées par Lagrange, et se créaient pour ainsi dire sous leurs yeux. C'était là qu'il fallait assister pour se faire une idée de l'enthousiasme de cette jeunesse, passionnée du désir de s'instruire afin de mieux servir son pays; pour voir d'habiles professeurs, rendant hommage à un si grand esprit, se confondre avec les élèves afin de s'éclairer plutôt de sa lumière et de prendre en quelque sorte sur le fait le génie de l'invention; et pour juger du religieux silence de ce nombreux auditoire, quand une interruption inattendue indiquait chez l'illustre géomètre une de ces profondes distractions qu'une idée imprévue venait parfois lui causer! Dans ces temps de renaissance à l'ordre et à la sécurité, et où il fallait tout reconstruire puisqu'on avait tout détruit, on créa l'Institut national; et le nom de Lagrange fut le premier inscrit sur la liste de ses membres. Peu d'années après, une utile imitation d'un pays voisin fit établir en France un bureau des longitudes, et Lagrange encore y fut le premier nommé. Ces honneurs n'étaient point stériles: ils ranimaient son ardeur comme s'il eût eu besoin de prouver combien ils étaient légitimes, et de montrer au monde savant ses droits à les obtenir. C'est alors que réimprimant ses Mémoires sur les

équations numériques, il y joignit, sous le titre modeste de *Notes*, un précis admirable des théories les plus profondes sur leur résolution. On y remarqua surtout ces savantes analyses de toutes les méthodes qui avaient précédé les siennes; analyses qui feront le désespoir de ceux qui voudront un jour écrire l'histoire de la science, et que lui seul a pu égaler dans quelques autres endroits de ses ouvrages. Le gouvernement, flatté du lustre que ces travaux jetaient sur la France et qui lui semblait se réfléchir sur son administration, voulut donner à Lagrange une preuve particulière d'estime. Le Piémont venait de subir une révolution qui le plaçait tout-à-fait sous l'influence française. C'était le pays natal de Lagrange; et son père, âgé de 90 ans, vivait encore à Turin. Le ministre des relations extérieures (1) écrivit à M. D'Eymar, commissaire civil du directoire exécutif en Piémont: « Vous » irez, lui disait-il, chez le vénérable » père de l'illustre Lagrange, et vous » lui direz que dans les événements qui » viennent de se passer, les premiers » regards du gouvernement français » se sont tournés vers lui, et qu'il » vous a chargé de lui porter le té- » moignage du vif intérêt qu'il lui ins- » pire, etc. » Le commissaire du directoire répondit qu'à l'instant même où cette lettre lui était parvenue, il s'était transporté chez le père de Lagrange, suivi des généraux de l'armée et de plusieurs citoyens distingués des deux nations. Là, après lui avoir lu la dépêche officielle: « Heureux » père! avait-il ajouté; jouissez de la » reconnaissance de tous les amis de la » vérité; je suis dans ce moment leur » interprète. Jouissez du bonheur » d'avoir donné le jour à un homme

(1) M. de Talleyrand.

» qui honore l'espèce humaine par
 » son génie, que le Piémont s'enor-
 » gueillit d'avoir vu naître, et que la
 » France est glorieuse de compter
 » parmi ses citoyens. » Citons encore
 la réponse du respectable vieillard :
 « Ce jour est le plus heureux de ma vie,
 » dit-il à M. d'Eymar, et c'est à mon fils
 » que je le dois. Témoignez au gou-
 » vernement français toute ma recon-
 » naissance. Et mon fils ! il y a 32 ans
 » que je ne l'ai vu....! (1) » Il ne devait
 pas le revoir, quoique cette exclama-
 tion paternelle prouve combien il l'au-
 rait désiré; et ce sentiment si vif qu'il
 lui conservait, se laissa voir un jour
 mêlé d'une tendre inquiétude. Lorsque
 les inspecteurs de l'instruction publi-
 que parcoururent le Piémont quelques
 années après, l'un d'eux, membre de
 l'Institut, alla voir ce vieillard vénéra-
 ble, qui montrait dans un âge aussi
 avancé presque toute la vivacité de la
 jeunesse, et trouvait encore en faisant
 de la musique d'agréables délassements;
 et comme il lui parlait de la grande
 célébrité de son fils : *Où, dit cet*
excellent père, mon fils est grand
devant les hommes; puisse-t-il aussi
être grand devant Dieu ! ven tou-
 chant, et qui n'a pas besoin de com-
 mentaire. Il ne tarda pas à mourir à
 l'âge de 95 ans, et cette perte fut vi-
 vement sentie par Lagrange. — Mais,
 dans ce temps, bien d'autres honneurs
 lui étaient rendus. Membre du sénat,
 et grand-officier de la Légion-d'hon-
 neur, comme il fut dans la suite comte
 de l'Empire et grand-croix de l'ordre de
 la Réunion, son sort prouvait à l'Europe
 combien le gouvernement savait hono-
 rer le génie. Celui qui en avait saisi les
 rênes, de cette main puissante qui
 pour si long-temps étouffa les factions,
 montra de bonne heure son respect

pour ce grand talent si dépourvu
 d'intrigue, si peu capable d'adulation.
 Vainqueur de l'Italie, les portes de l'Ins-
 titut s'étaient ouvertes pour lui : c'était
 auprès de Lagrange qu'il venait s'as-
 seoir aux séances de cette savante so-
 ciété (1). Consul, il tint la même con-
 duite; et plus tard, à quelque élévation
 qu'il fût parvenu, il ne cessa jamais de
 témoigner toute la considération que lui
 inspirait ce mélange si heureux de ré-
 serve et de dignité naturelle, de facul-
 tés éminentes et de naïve simplicité.
 Lagrange n'avait recherché ni ces dis-
 tinctions politiques, ni cette fortune,
 qui étaient devenues son partage; elles
 ne troublèrent point le calme habituel
 de son existence, et ne lui inspirèrent
 qu'une sincère reconnaissance pour
 celui qui paraissait l'avoir si bien ap-
 précié. Dans les rapports qu'il eut avec
 lui, on le retrouva tel qu'à la cour de
 Frédéric, dont il avait le plus possible
 évité l'honorable familiarité, sans pou-
 voir toujours s'y dérober : mais aussi,
 comme il le disait dans la suite, il avait
 vu de près un Roi. Sa nouvelle situa-
 tion ne l'enleva donc point aux sciences;
 et l'on ne tarda pas à reconnaître que
 l'âge n'avait rien diminué de la force de
 son esprit. M. Gauss avait publié en
 1801 ses savantes *Recherches d'a-*
rithmétique; elles se terminaient par
 une méthode très originale pour la ré-
 solution des équations à deux termes,
 d'un degré exprimé par un nombre
 premier. Lagrange, frappé de la beauté
 de cette découverte, fit une application

(1) Vers la même époque, et à l'issue d'un repas
 qui avait réuni chez un membre du directoire la
 plupart des hommes de France alors les plus re-
 marquables, on vit le jeune guerrier, soigneux de
 frapper l'attention publique dans les moindres
 détails, et qui venait de parcourir en Italie l'in-
 génieux ouvrage de Mascheroni sur la *Géométrie*
du compas, alors inconnu à Paris, se plaire à em-
 barrasser momentanément l'illustre géomètre par
 quelques-unes des questions singulières contenues
 dans ce livre, dont sa fraîche érudition lui rap-
 pelait les solutions aussi adroites que neuves.

(1) *Moniteur* des 6 et 24 nivôse an VII.

si heureuse des principes qu'il avait autrefois posés pour la résolution générale des équations, qu'il sut rendre la théorie de M. Gauss entièrement indépendante des équations auxiliaires qu'il y fallait considérer, et la délivrer de l'inconvénient qui naissait de l'ambiguïté des racines. Ce travail important pour les progrès de l'analyse algébrique, fit la matière de deux profonds mémoires dont il enrichit une nouvelle édition de ses *Equations numériques*, publiée en 1808. La même année, un perfectionnement très remarquable dans la théorie du système du monde, dû à l'un de ses anciens élèves (1) devenu son émule et dont il avait le premier deviné le talent, vint comme électriser ce puissant génie et le faire briller d'un nouvel éclat. On voit assez que nous voulons parler de la théorie générale de la variation des constantes arbitraires, et de l'application qu'il en fit aux plus grandes questions de dynamique et de mécanique céleste; elles furent le sujet de trois Mémoires insérés dans la collection de l'Institut pour cette époque, et qui sont comparables aux productions les plus admirées tant de lui-même que de ses prédécesseurs et de ses rivaux. Il se décida dès-lors à publier derechef sa *Mécanique analytique*, à laquelle il se proposait, depuis un grand nombre d'années, de faire d'importantes augmentations, principalement relatives au système du monde. Il voulait en traiter les grands phénomènes par ces méthodes d'une rare élégance qui lui étaient propres, et redonner avec de nouveaux soins les belles applications contenues dans les Mémoires de Berlin pour les années 1780-1784. Le premier volume de ce grand ouvrage parut en 1811. Parmi les nombreuses

additions qui s'y faisaient remarquer, les géomètres distinguèrent surtout la section relative à l'objet de ses derniers Mémoires pour l'Institut, où sa méthode générale d'approximation fondée sur la variation des constantes arbitraires, se trouvait admirablement présentée; on y remarqua aussi des recherches curieuses sur les attractions des sphéroïdes, et sur la figure des planètes tirée des lois de l'hydrostatique; et une analyse très profonde des mouvements d'oscillation d'un système de petits corps, où il perfectionnait encore ses anciennes solutions du problème des cordes vibrantes. Il s'occupait très activement des autres volumes, quand, avec plus d'ardeur que de prudence, il entreprit en même temps, de revoir et d'augmenter sa *Théorie des fonctions analytiques*, dont il donna une seconde édition au commencement de 1813. Mais cet excès de travail épuisa ses forces qui jusque-là étaient demeurées entières; et il n'avait pas achevé la rédaction des trois premières sections du second volume de sa *Mécanique*, lorsqu'après plusieurs défaillances, causées par une application qu'il poussait jusqu'à la fatigue, et qui cependant ne l'arrêtèrent point, il fut atteint, vers la fin de mars, d'une fièvre dont les symptômes furent bientôt inquiétants. Il connut le danger où il était; « mais » conservant son imperturbable sérénité, il étudiait ce qui se passait en lui; et, comme s'il n'eût fait qu'assister à une grande et rare expérience, il y donnait toute son attention (1). Le 8 avril encore, l'amitié lui amena ses collègues MM. de Lacépède, Monge et Chaptal; et dans une longue conversation (dont les détails ont été recueillis), il se montra plein de mémoire et de présence d'es-

(1) M. Poisson.

(1) *Eloge de Lagrange*, par M. Delambre.

prit; donnant des informations curieuses sur son état actuel, ses travaux, ses succès, sa vie; et ne témoignant guère d'autres regrets, s'il devait succomber à son mal, que celui de se séparer de sa femme dont les soins aussi tendres qu'empressés ne s'étaient pas ralentis un instant. Tels furent ses derniers moments; il ne tarda pas à perdre entièrement ses forces, et ce profond abattement dura jusqu'à sa mort, arrivée le 10 avril 1813. Trois jours après, ses restes furent, à plus d'un titre, déposés au Panthéon; et là, deux illustres amis (1) leur dirent un éloquent et touchant adieu. — L'histoire des travaux d'un grand géomètre n'appartient sans doute qu'aux sociétés savantes, et serait déplacée dans un ouvrage comme celui-ci : arrêtons-nous, néanmoins, quelques instants sur les monuments les plus remarquables qui attesteront à la postérité le génie de Lagrange, et qui lui porteront son nom. Dès l'aurore de sa vie, nous l'avons vu débiter par les découvertes les plus brillantes : la théorie du son, si délicate et jusqu'alors si peu connue; et cette méthode des variations, si abstraite qu'elle n'a pas toujours été bien entendue, si utile que la perfection de la mécanique rationnelle, ce beau résultat de l'ensemble de ses travaux, repose peut-être sur cette grande invention. Entré dans la carrière, il y soutint l'honneur de ses premiers pas. Les méthodes d'approximation, indispensables pour la connaissance à priori des mouvements célestes, étaient soumises dans l'emploi qu'on en faisait à des difficultés qu'on n'avait pas suffisamment appréciées : il sut les résoudre après les avoir bien fait sentir, et découvrir ensuite une méthode plus parfaite. Les

inégalités des satellites de Jupiter n'étaient guère connues que par des moyens empiriques : une question si vaste avait effrayé les géomètres; il en donna la première théorie mathématique. Le calcul des perturbations des comètes devait être accommodé à l'énorme diversité de leurs distances au soleil et aux grosses planètes : il imagina des méthodes variées, convenablement appropriées aux principales situations de ces astres dans leur cours. On lui dut aussi les moyens les plus élégants et les plus sûrs d'obtenir les mouvements des nœuds et des inclinaisons des orbites planétaires, et l'introduction dans la mécanique céleste de cette fonction qui, sous le nom de *perturbatrice*, réduit l'analyse relative à un nombre quelconque de corps, à une forme aussi simple que si l'on en considérait un seul. Tels furent, dans l'étude du système du monde, quelques-uns des principaux fruits de ses efforts. Mais ce ne sont pas les seuls. Les lois des oscillations si compliquées qui produisent la *libration* de la lune, d'abord l'objet des recherches de d'Alembert, et celui des siennes ensuite, engagèrent entre eux à deux reprises une lutte de talent très remarquable. Lagrange, dans son second mémoire, qui est son chef-d'œuvre peut-être, fit l'analyse la plus complète de ces mouvements. Peu après, la théorie de la variation des éléments dont les écrits d'Euler recèlent à peine un faible germe, reçut entre ses mains toute l'extension et la généralité désirables; et l'application qu'il en fit à la détermination des inégalités séculaires et périodiques des planètes, produisit le plus grand travail qu'on eût publié jusqu'alors sur cette importante matière (1784). Voilà sans doute des succès dignes d'une haute estime; mais il en est un, sur

(1) MM. de Lacépède et de Laplace.

tout, qui a des droits particuliers à l'attention des hommes éclairés. Déjà M. de Laplace s'était assuré *à posteriori* de l'invariabilité des moyens mouvements et des grands axes du système solaire, en négligeant les quatrièmes puissances des excentricités et des inclinaisons ; ainsi que le carré des masses perturbatrices ; quand Lagrange démontra, avec autant de simplicité que de rigueur, que par la nature même de ce système, et abstraction faite des termes affectés du carré des masses, les variations des grands axes ne peuvent être que périodiques (1776). « La découverte (1) » de ce grand principe qu'on peut » considérer comme le boulevard qui » assure la stabilité de notre système, et y ferme tout accès à la confusion et au désordre, dit à ce sujet » un célèbre Ecossais (2), doit rendre » le nom de Lagrange immortel, et » digne de la vénération de ceux qui » se plaisent à contempler tout ce qui » est excellent et sublime. Après la » découverte faite par Newton de la » loi générale des mouvements des » corps célestes, celle de Lagrange est » la plus belle de l'astronomie physique ; et, sous le rapport des causes » finales, elle peut être envisagée » comme la plus grande de toutes. » Si de ces nobles considérations nous redescendons à celles qui ont pour objet les progrès de l'analyse pure, nous ne trouverons pas que dans cette épineuse matière ce grand géomètre ait eu des succès moins brillants. Nous avons déjà fait ressortir ceux qu'il obtint dans ses divers ouvrages sur les équations numériques et littérales ; et

si nous pouvions ici entrer dans quelques détails sur ce qu'il a fait pour avancer la théorie des nombres et l'analyse indéterminée, combien de découvertes mémorables et fécondes ne viendraient-elles pas attester sa rare sagacité ! Il ne fut pas moins heureux dans ses recherches sur les différences finies et partielles, où il puisa la solution des questions les plus difficiles du calcul des probabilités, et dans ses divers mémoires sur les équations aux différentielles partielles, dont le dernier renferme l'intégration complète de celles du premier ordre et du premier degré. C'est encore lui qui découvrit les plus belles propriétés des équations linéaires ; la méthode si remarquable d'intégrer certaines équations séparées, dont chaque membre en particulier n'est pas susceptible d'intégration ; ces principes lumineux, devenus depuis si féconds en d'autres mains, sur les osculations des courbes et des surfaces ; et la véritable nature des intégrales particulières dont il donna une théorie complète. C'est à Lagrange, enfin, qu'on doit ces théorèmes d'un si grand usage dans la haute analyse, pour le retour des séries et le développement des fonctions, des intégrales et des différences, théorèmes qui portent son nom, quoique leur démonstration rigoureuse appartienne à l'auteur de la *Mécanique céleste* ; et cette riche théorie de la variation des constantes arbitraires, dont les développements successifs et les importantes applications ont signalé le cours de sa longue carrière. Forcés d'omettre le simple énoncé d'une foule d'autres travaux qui suffiraient à la réputation d'un géomètre, tels que ceux sur la détermination des orbites des comètes, sur les attractions des sphéroïdes, sur les éclipses et la formation des tables des planètes, sur les mou-

(1) On voit, par ce qui précède, que cette expression la découverte n'est pas celle qui convient ici : il eût été bien plus exact de dire seulement la démonstration rigoureuse.

(2) M. Playfair, *Edinb. rev. jan. 1802*, p. 264.

vements de rotation des corps solides, etc., etc.; disons pourtant encore que rien jusqu'à lui n'avait pu donner l'idée de cette profonde sagacité analytique qui brille dans ceux de ses écrits où il a eu des théories délicates à établir, des paradoxes de calcul à expliquer, des difficultés sérieuses à dénouer, comme on le voit par exemple dans ses *Leçons sur le calcul des Fonctions*; et qu'il n'a guère été moins admirable, quand presque seul, entre tous les successeurs de Newton, il a écrit, dans le style purement géométrique de ce grand homme, et pour rectifier quelques points défectueux de ses *Principes*, deux morceaux de physique et de mécanique céleste comparables aux plus beaux endroits de cet immortel ouvrage. Un digne rival de ces deux hommes célèbres a saisi avec finesse et déduit avec précision un rapport bien remarquable entre Lagrange et le philosophe anglais : « Parmi les » inventeurs qui ont le plus reculé les » bornes de nos connaissances, a dit » M. de Laplace dans une occasion » bien solennelle, Newton et lui me » paraissent avoir possédé au plus » haut point ce tact heureux qui, fait » tant discerner dans les objets les » principes généraux qu'ils recèlent, » constitue le véritable génie des » sciences, dont le but est la découverte de ces principes. Ce tact, joint » à une rare élégance dans l'exposition des théories les plus abstraites, caractérise Lagrange. » Dans les questions qu'il attaque, on le voit en effet s'élever à toute la généralité dont elles sont susceptibles; et de la hauteur où le porte ce talent particulier qu'il eut en partage, dominer sur les difficultés qu'elles présentent, et dont il ne tarde guère à triompher. Mais l'instinct qui l'entraînait vers ce que la théorie a de plus pur et de plus

abstrait, était peu compatible avec la patience nécessaire pour les longs et pénibles calculs qu'exigent les applications. Après une méditation approfondie de son sujet, c'était souvent sur son genou et sur le dos d'un livre qu'il écrivait ces formules symétriques, toutes moulées d'avance dans sa tête, dont la marche régulière et le jeu, pour ainsi dire, le dispensaient de développements plus étendus et d'un appareil de labeur désagréable à un homme ennemi de toute gêne. L'indépendance où il aimait toujours à vivre, le détournait d'ailleurs de chercher auprès des astronomes instruits, ou même chez des calculateurs exercés, les secours qui auraient facilité l'application de ses méthodes ou la vérification de ses aperçus : il éprouvait à cet égard une répugnance que d'Alembert avait connue; et quand il lui fallait céder à la nécessité et s'occuper lui-même d'un travail de ce genre, c'était avec un dégoût qui l'exposait à oublier quelqueune de ces attentions minutieuses que requiert la sûreté d'un résultat numérique. Une omission de cette nature paraît l'avoir jeté dans une erreur dont les suites furent pour lui bien importantes, si elle lui cacha, comme on peut le croire, la cause de l'équation séculaire de la lune, découverte peu après par l'auteur de la *Mécanique céleste*. Au reste, cette disposition particulière à l'intelligence éminemment *chercheuse* (1) dont il était doué, que prouve-t-elle autre chose, si ce n'est qu'un même esprit ne réunit guère des qualités très opposées! C'est comme fondateur de théories, comme créateur de méthodes et d'un style qui sera éternellement réputé classique en analyse, qu'il faut surtout voir Lagrange. Partout où le

(1) Expression bien vraie d'Hérault de Séchelles parlant de Lagrange.

conduisent ses pas, il porte avec lui la lumière, il ouvre la route la plus sûre pour atteindre le but. Euler l'emporte peut-être par cette fécondité extraordinaire que rien n'arrête, par l'inépuisable diversité de ses artifices de calcul, par ces nombreux détails, ces exemples variés qui deviennent une source d'instruction pour les élèves : mais Lagrange, supérieur par la généralité des vues, offre seul dans ses écrits le type de cette perfection qu'on doit s'efforcer d'atteindre. *Étudiez Euler, si vous voulez être géomètres*, disait-il pourtant à tous ceux qui lui demandaient des directions, *et travaillez à résoudre vous-mêmes les questions qu'il se propose* ; tant il était reconnaissant de ce qu'il devait aux ouvrages de ce grand maître, et sincèrement modeste sur les siens ! D'Alembert, autre objet de son admiration, ne lui semblait point aussi recommandable comme guide ou comme modèle ; mais s'il savait mieux que personne tout ce que sa manière laisse à désirer, il était vivement frappé de ce que son rare talent présente d'ingénieux et d'original, du nombre et de la beauté de ses découvertes. Ces deux hommes illustres occupaient le premier rang dans l'estime de Lagrange ; après Newton, toutefois, qui avait eu le bonheur de trouver un système du monde à expliquer : *bonheur*, ajoutait-il d'un air presque chagrin, *qu'on ne rencontre pas tous les jours*. Le génie inventif de cet incomparable philosophe lui semblait la preuve la plus directe de la grandeur de l'esprit humain : *Voulez-vous le voir véritablement grand*, dit-il un jour, *entrez dans le cabinet de Newton décomposant la lumière ou dévoilant le système du monde*. Et en général, tout ce qui portait le caractère de l'invention s'emparait forte-

ment de son esprit : pour en découvrir les traces, sa curiosité était toujours éveillée. Partout ses ouvrages offrent la preuve de ses efforts pour remonter aux sources des idées nouvelles, et les rendre avec scrupule à leur premier auteur : disposition loyale qui lui fit connaître l'histoire de la science mieux qu'à aucun de ses devanciers, et qui le rendit le plus savant des géomètres, comme il en a été l'un des plus grands. — Mais on n'aurait pas une idée juste de tout ce qu'il fit pour les progrès de l'analyse, si l'on ignorait la part qu'il eut à l'espèce de révolution que subirent les mathématiques dans la dernière moitié de son siècle. Euler l'avait commencée ; Lagrange seul la rendit complète. Leurs travaux réunis firent partout régner les considérations et les méthodes analytiques, et disparaître de l'appareil des solutions ces constructions compliquées qui leur ôtaient leur élégance et leur uniformité. Établir les équations fondamentales d'une question sur une construction si simple qu'on est dispensé de la figurer ; puis, s'abandonnant à toute la puissance du calcul, déduire de ces préliminaires ce que peuvent donner d'ingénieuses combinaisons de formules presque toujours symétriques ; savoir lire enfin, dans les résultats obtenus, l'effet des forces ou les propriétés de l'étendue : voilà ce que l'école de Lagrange apprit à faire sur les traces de son illustre chef, et tel est le caractère distinctif de l'analyse moderne. C'est ainsi que la *Mécanique analytique*, et plus tard la *Mécanique céleste*, ont pu être écrites sans que la considération continuelle de l'influence des forces sur l'équilibre ou le mouvement des points ou des corps, exige le tracé d'une seule figure : conséquence bien avantageuse de la grande idée de Des-

cartes, et dont l'utilité ne se borne point, comme on le pourrait croire au premier aperçu, à dispenser les géomètres de tirer des lignes ou de manier le compas. Il est facile de s'assurer, en suivant les travaux de Lagrange, que le projet d'établir ainsi l'indépendance de l'analyse, l'occupa presque constamment. On le vit se plaire, par exemple, à déduire par le calcul seul, une théorie des pyramides, où il démontra plusieurs propriétés nouvelles de cette classe de corps; et donner, une autre fois, une preuve singulière de la puissance de sa méthode, quand il résolut en un jour une question de géométrie qui avait arrêté vingt-cinq ans un de ses confrères de l'académie de Berlin. On se tromperait cependant si l'on allait croire qu'il fût l'ennemi des considérations géométriques : au contraire, il les trouvait propres à donner au jugement de la force et de la netteté; et nous avons vu que dans ce genre il a aussi fait ses preuves. Mais il n'aimait pas le mélange des méthodes, et il croyait fermement à la supériorité de l'analyse, si pourtant il croyait fermement à quelque chose; car, chez cet homme extraordinaire, le scepticisme était assez habituel, et l'expression de ses propres jugements prenait toujours la forme du doute, quand la contradiction ne lui inspirait pas une ténacité bien peu conforme à son caractère. On l'a vu envelopper dans cette défiance de ses opinions jusqu'aux résultats de ses calculs, et demeurer tout surpris, en quelque sorte, de ce qu'une exacte déduction des meilleures observations lunaires confirmait pleinement une belle loi qu'il avait découverte dans les mouvements de libration de notre satellite. C'est qu'avec toute sa pénétration, cet homme, qui savait tant de choses, était effrayé de tout ce qu'on ne savait pas.

L'examen attentif qu'il avait fait des opinions humaines, l'avait laissé dans l'incertitude sur un si grand nombre de points, que sa persuasion sur les autres en était fort ébranlée; mais c'était un sceptique de bonne foi et d'une rare tolérance, et l'on n'en a pas vu qui fût moins possédé de l'ardeur du prosélytisme. Comment l'aurait-elle animé, lui qui eût douté au besoin de ses doutes eux-mêmes! Il avait trop de candeur pour cela. C'était-là sa qualité dominante : elle égalait sa pénétration; et le contraste habituel de ces deux grands types de son caractère et de son esprit, présentait un spectacle piquant et d'un intérêt singulier. Comme les idées parfaitement nettes étaient les seules qu'il se plût à exprimer, il voulait que son discours en offrît la peinture fidèle; de là, quand il avait commencé une phrase qu'il désespérait d'achever clairement, ces interruptions originales, suivies pour l'ordinaire de son mot favori, et qu'il répétait en baissant la voix, *je ne sais pas, je ne sais pas...* Il croyait pourtant, autant qu'il était en son pouvoir de croire (car on croit toujours un peu à quelque chose), à l'influence du régime et de l'habitude sur la santé du corps et la vigueur de l'esprit. Né avec une constitution délicate, il conserva ses forces en s'astreignant scrupuleusement à un exercice régulier en plein air, et à l'usage à-peu près exclusif d'aliments végétaux. De même, il prit du roi de Prusse l'habitude de faire, autant qu'il le pouvait, les mêmes choses aux mêmes heures, trouvant que cette régularité rend peu-à-peu le travail plus facile et plus agréable; et, quoique naturellement laborieux, il ne cessa point de se donner chaque jour une tâche pour le lendemain. *L'esprit est paresseux*, disait-il; *il faut le tenir en haleine pour*

prévenir sa lâcheté naturelle, et en développer habituellement les forces pour les trouver prêtes au besoin.

Avec ces principes, il put jusqu'à la fin de sa vie suivre, la plume à la main, le cours de ses immenses lectures qui avaient des objets si variés. Il acquit ainsi une érudition profonde qui lui permit de rendre une justice complète aux travaux de ses prédécesseurs et de ses contemporains, et d'accorder au vrai talent ces suffrages éclairés dont cet homme juste et modeste ne manqua jamais de l'honorer. Aussi fut-il universellement révére : les principales sociétés savantes de l'Europe, celle de Londres exceptée, s'empressèrent de décorer de son nom la liste de leurs membres; et sans Fontaine, qui eut en l'attaquant, le double tort de manquer de jugement et de politesse, on pourrait affirmer que tous les géomètres de son temps ne firent retentir jusqu'à lui qu'un concert de louanges.

— Après ce que nous venons de dire, nous n'aurions fait cependant qu'un portrait incomplet de cet homme illustre, si nous ne parlions point de son esprit et de la force de sa tête. L'une avait comme passé en proverbe : Quel penseur ! s'écrient les savants anonymes déjà cités, que celui qui pour se distraire des études les plus abstraites, avait choisi l'histoire de la *Médecine* et celle des *Religions* ! Pour son esprit, il était tel qu'il eût fait la réputation d'un homme qui n'aurait pas été Lagrange. Cherchant partout le vrai et le fond des choses, il ne se payait pas volontiers de mots, et ne s'arrêtait point aux surfaces; il ôtait aux opinions, comme aux réalités, l'enveloppe qui les couvrait; et quand il les avait ainsi mises à nu, il en disait son avis, ordinairement d'une manière originale et vive, aussi remarquable par la profondeur du sens

que par la finesse de l'expression. On a cité de lui plusieurs mots heureux. Une personne pour laquelle il avait de l'amitié, lui parlait un jour d'une opinion qui, tour-à-tour adoptée et rejetée, admise et modifiée par les savants, avait fini par devenir un préjugé populaire : « Eh quoi ! dit Lagrange, » cela vous étonne ? cependant il en » arrive toujours ainsi ; les préjugés » ne sont que la défroque des gens » d'esprit qui habille la canaille. » Nous rapportons cette saillie, parce qu'elle montre bien la tournure de son esprit observateur ; et qu'on en sent toute la justesse en voyant, par exemple, la foi plus ou moins grande aux revenants et aux fantômes, passer des hautes classes du siècle de Louis XIV chez les bonnes femmes de notre temps. Mais des facultés si transcendantes n'étaient rien à l'agrément de son commerce qui était doux et facile. Loin de se plaire uniquement dans ces entretiens profonds qu'il accordait volontiers aux hommes instruits, et aux jeunes géomètres qui en emportaient des traits de lumière et se sentaient comme électrisés en le quittant, il aimait aussi la société de la jeunesse et des femmes. Il observait chez celles-ci, à tout âge, quelque chose de naïf et de délicat qui se trouvait en rapport avec la simplicité de son génie et l'aténité de son caractère. « Est-ce que vous avez vu des femmes » de soixante ans ? disait-il un jour » dans une société où l'on parlait des » femmes de cet âge : pour moi, je » n'en ai jamais rencontré. » Avec ces aimables dispositions, il devait être sensible aux charmes de la musique, dont l'histoire et la théorie l'ont tant occupé. Aussi trouvait-il du plaisir à en entendre quelquefois ; elle entretenait son penchant à la rêverie et à la distraction ; et dans les médita-

tions où elle le plongeait, il avait trouvé la solution de plus d'une question difficile. Le spectacle avait moins d'attrait pour lui; c'est là que ses distractions étaient les plus fortes, et on l'en a vu sortir sans savoir au juste quelle pièce on y avait représentée : tant, lorsqu'il était laissé à lui-même, son esprit l'entraînait hors du domaine des sens ! Cette précieuse faculté régnait sur lui en souveraine, et le rendit supérieur aux petites vanités. Quoique sa figure fût régulière et belle, il ne voulait jamais permettre qu'on fit son portrait, croyant que les productions de la pensée ont seules droit au souvenir. Mais qu'importe ! Si les traits de LAGRANGE demeurent inconnus (1), la mémoire de son génie se conservera sur la terre aussi long-temps qu'il y aura des peuples civilisés. Placé auprès de Newton et d'Euler, sa gloire s'est fondée sur des titres impérissables. Fameux, dès sa grande jeunesse, par des recherches et des concours célèbres où il enseigna l'art de résoudre les questions les plus importantes, et, dans son âge mûr, comme auteur d'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, une longue carrière l'a montré toujours égal à lui-même ; et par un rare privilège, il a échappé aux outrages du temps. Pendant cinquante quatre années, phénomène peut-être sans exemple ! la série de ses inventions l'a porté dès l'origine, l'a maintenu jusqu'à la fin, au rang des géomètres du premier ordre ; et ses écrits, dans leur perfection croissante, ont laissé voir la marche progressive des sciences, jamais les traces de l'âge : c'est comme un beau fleuve, coulant partout à pleins bords, et qui, dans l'étendue entière de son cours, présente une masse

(1) On assure pourtant que la chambre des pairs possède un buste de lui très ressemblant, et fait depuis sa mort.

d'eaux toujours également fécondantes. — On a de Lagrange plus de cent mémoires dans les Collections académiques de Turin, de Paris et de Berlin ; dans les *Éphémérides* de cette dernière ville ; dans la *Connaissance des Temps*, et dans le journal de l'Ecole polytechnique. Il a d'ailleurs publié séparément : I. *Additions à l'Algèbre d'Euler* ; elles occupent 300 pages du deuxième volume de cet ouvrage, qui a été imprimé à Lyon en 1774, en 2 vol. in 8°, et réimprimé en 1796. II. *Mécanique analytique*, in-4°. Paris, 1787. La deuxième édition a 2 volumes in-4° ; le premier parut en 1811, et le deuxième en 1815, après la mort de l'auteur, par les soins de messieurs de Prony, Garnier et J. Binet : le dernier se chargea de la tâche pénible de coordonner ce qu'on trouva d'achevé dans les manuscrits de l'auteur (et qui forme une théorie assez complète des inégalités planétaires, bien digne de Lagrange), avec les matériaux de la première édition nécessaires pour compléter l'ouvrage. III. *Théorie des Fonctions analytiques*, Paris, an v (1797), in-4° ; la deuxième édition parut en 1813, à Paris. IV. *Résolution des équations numériques*, in-4°. Paris, an vi (1798) ; deuxième édition, Paris, 1808. V. *Leçons sur le calcul des fonctions* ; il y en a eu plusieurs éditions : la dernière et la meilleure est de 1806, Paris, un vol. in 8°. VI. *Leçons d'arithmétique et d'algèbre données à l'Ecole normale* ; elles ont paru de même à diverses reprises dans des collections différentes : la meilleure édition se trouve dans le cahier 7-8 du Journal de l'Ecole polytechnique. VII. *Essai d'arithmétique politique*, dans la collection publiée par Rœderer l'an iv (1796). Lagrange avait laissé d'ailleurs une grande quantité de manus-

crits. En 1815, M. Carnot, étant ministre de l'intérieur, les fit acquérir par le gouvernement, qui les donna à l'Institut; et, sur le rapport d'une commission de l'Académie royale des Sciences, quelques-uns de ces papiers ont été destinés à l'impression : les autres en beaucoup plus grand nombre sont classés et déposés à la bibliothèque de ce corps savant. On peut consulter sur la vie et les écrits de ce grand géomètre : son *Eloge* par M. Delambre, (*Mém. de l'Institut* pour 1812, seconde partie); une *Notice*, attribuée à deux savants très distingués, comprise dans le n°. du Journal de l'Empire pour le 28 avril 1813; un *Précis historique sur la vie et la mort de Lagrange*, par MM. Virey et Potel, docteurs en médecine, in-4°. Paris, 1813; une *Lettre* au rédacteur du Moniteur, par l'auteur de cet article, insérée dans le Moniteur du 26 février 1814; enfin, l'*Eloge de Lagrange* par Cossali, en italien, Padoue, 1813, in-8°. Ce dernier écrit ne contient qu'un extrait des ouvrages de Lagrange : les autres nous ont été très utiles. M—E.

LAGRANGE D'ARQUIEN (HENRI DE), cardinal, issu d'une ancienne maison qu'on voit établie en Berri dès 1442, et qui donna un maréchal de France, naquit à Calais en 1613. Il prit le parti des armes, et fut capitaine des gardes-suisses de Philippe; duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Ce qui lui a valu de la célébrité, est le bonheur qu'il eut de voir une de ses filles monter sur le trône de Pologne. Il en avait eu deux de son mariage avec Françoise de la Chastre de Bruillebaut. La puînée, nommée Marie-Casimire, épousa Jacob de Radziwill, prince de Zamosk, et palatin de Sandomir. Etant restée veuve, elle devint, le 6 juillet 1665, épouse du célèbre Jean Sobieski,

alors grand maréchal et grand général de Pologne, qui fut élu roi le 20 mai 1674, et régna si glorieusement sous le nom de Jean III. Cet événement fit passer le marquis d'Arquien et sa famille en Pologne, où la nouvelle reine s'occupa de leur élévation. Elle desirait ardemment de voir son père duc et pair de France. Les démarches qu'elle fit faire pour cela n'ayant point réussi, elle obtint du moins qu'il fût nommé chevalier des ordres du roi. Alors elle tourna ses vues vers les dignités de l'Eglise, se flattant d'y avoir plus de succès. En effet, dans la première promotion que fit Innocent XII en 1695, il créa le marquis d'Arquien cardinal du titre de St. Nicolas in carcere Tulliano. Jean Sobieski étant mort l'année suivante, et la reine n'ayant pu parvenir à faire élire un de ses fils au trône de Pologne, elle se retira à Rome avec son père. Le cardinal d'Arquien y mourut le 24 mai 1707, âgé de quatre-vingt-seize ans et onze mois. La reine sa fille ne quitta Rome qu'en 1714. Elle revint alors en France, où le roi lui donna pour demeure le château de Blois, qu'elle habita jusqu'à sa mort, arrivée le 30 janvier 1716. Son corps fut transporté à Varsovie, et inhumé auprès de celui du roi son mari. L—Y.

LAGRÉNÉE (LOUIS-JEAN-FRANÇOIS), peintre d'histoire, élève de Carle Vanloo, naquit à Paris le 30 décembre 1724, et acquit beaucoup de réputation dans un temps où l'école française était sensiblement déchue de son ancienne splendeur. La première fois qu'il se présenta au concours, il remporta le grand prix de l'académie. Le sujet donné était *Joseph expliquant les songes*. Envoyé à Rome comme pensionnaire,

le jeune Lagrénée y médita avec fruit la manière de peindre des grands maîtres. On l'avait trouvé coloriste : il fut bientôt jugé dessinateur ; et en effet, pour la correction du trait comme pour la vérité des tons de chair, il l'emporta pendant long-temps sur la plupart de ses rivaux. Nommé agréé à son retour en France, en 1753, il fut reçu académicien en 1755 ; et l'on conserve encore au palais des beaux-arts, dans une salle de dépôt, son tableau de réception, qui représente l'*Enlèvement de Déjanire par le centaure Nessus*. Différents ouvrages qu'il exécuta peu de temps après, et parmi lesquels on remarqua avec intérêt deux compositions allégoriques destinées à l'embellissement du château de Choisy, augmentèrent la célébrité de cet artiste, à un tel point que l'impératrice de Russie, Elisabeth Petrowna, s'empressa de l'appeler à sa cour. Il y fut à-la-fois premier peintre de cette souveraine et directeur de l'académie de Pétersbourg. Mais, de quelques honneurs qu'il fût comblé dans la capitale de la Russie, il ne put se résoudre à y fixer son séjour. Les glaces de la Néva lui faisant trop vivement regretter notre heureuse température, il se hâta de terminer un certain nombre de portraits pour l'ornement des palais impériaux ; et aussitôt après il revint à Paris, où l'art de peindre commençait à prendre, sous l'utile influence de Vien, une marche plus simple et plus conforme au goût de l'antique. Nommé par le roi, en 1781, directeur de l'académie à Rome, il retourna pour quelque temps dans cette capitale, où il composa de grands tableaux d'histoire, notamment celui de la *Veuve d'un Indien*, le plus considérable de tous ses ouvrages. Le roi lui ac-

corda ensuite une pension de 2400 francs, qui, réunie au fruit de ses économies, semblait devoir lui assurer à Paris une existence longtemps heureuse. Mais la révolution lui ayant enlevé cette ressource, il fut bientôt forcé de s'imposer une foule de privations d'autant plus pénibles, que son âge, déjà avancé, ne lui permettait plus de réparer ses pertes par le travail. Heureusement il survécut au régime de la terreur, et il trouva dans la tendresse de sa famille un adoucissement à ses maux. Nommé membre de la Légion-d'honneur le 17 juillet 1804, et réunissant déjà à cette qualité celle de professeur-recteur de l'école spéciale des beaux-arts, ainsi que le titre de conservateur du Musée, il mourut le 19 juin 1805, dans la 81^e. année de son âge. Cet artiste, long-temps célèbre, n'est plus mis aujourd'hui au rang de nos grands peintres ; on ne le considère pas du moins comme un de ceux dont les productions ont eu une influence marquée sur les progrès de l'école moderne. Il n'avait que peu d'invention : sa manière manquait de vigueur ; et, comme presque tous les artistes de son temps, il paraissait n'avoir qu'une fausse idée de ce qu'on nomme le beau idéal : mais il avait l'art de prêter aux figures de femmes des grâces et une expression de volupté qui, sans être d'un style très relevé, ne laissaient pas d'être séduisantes. C'était surtout par la fraîcheur et le moelleux de ses carnations qu'il plaisait généralement ; aussi n'avons-nous pas de peine à concevoir que ses contemporains l'aient appelé l'*Albane français* (1). Du moins méritait-il mieux cet honneur que Boucher, son heureux ri-

(1) Ce fut Franklin qui, ayant vu son tableau des *Grâces*, surnomma ainsi l'auteur.

val, à qui l'on avait donné le même surnom, et qui n'était, dans la réalité, que le Dorat de la peinture. Né avec le sentiment de la couleur, Lagrénée devait donc passer, il y a soixante ans, pour le peintre le plus habile dans cette partie matérielle de l'art qu'on appelle le maniement du pinceau. Peut-être même ne lui manquait-il à cet égard, pour égaler le maître à qui on le comparait, qu'un peu plus de chaleur de ton et plus de variété dans sa manière, qui avait depuis long-temps dégénéré en une sorte de routine dont il semblait ne pouvoir s'écarter. Ses grandes compositions ont perdu de leur valeur dans les ventes; mais il a composé beaucoup de tableaux de chevalet qu'on trouve encore fort agréables, et qui méritent toujours une place dans les galeries les plus estimées. Les ouvrages que Lagrénée a faits pour le roi sont aux Gobelins, à Choisy, à Versailles, à l'Académie; d'autres se trouvent en Prusse et en Russie; le reste est dispersé à Paris et à Londres dans divers cabinets d'amateurs. Les plus connus, après ceux dont il a été parlé plus haut, sont : *Alexandre consolant la famille de Darius*; le *Sacrifice de Polixène* (tiré de la galerie de M. le marquis de Ménars); le *Chevalier danois*; la *Mort de Mgr. le Dauphin*; la *Tête de Pompée présentée à César*; la *chaste Susanne*; les *Grâces lutinées par les Amours*; *Joseph*; la *Poésie et la Philosophie*; *Cérès enseignant l'Agriculture*; la *Vierge aux Anges*; le *Bain de l'Enfant-Jésus*; l'*Entrevue de S. Louis et du pape Innocent IV*; le *Désespoir d'Armide*; *Apollon et la Sibylle*; *Popilius*; les *Préparatifs du combat de Paris et de Ménélas*; *Marcellus*; *Sara et Agar, femmes*

d'Abraham, etc. Plusieurs de ces tableaux ont été gravés, notamment les *Grâces lutinées par les Amours*. Louis-Jean-François Lagrénée était plus généralement connu dans le monde sous le nom de *Lagrénée aîné*, qui servait à le distinguer de son frère, comme lui peintre d'histoire et académicien, et aujourd'hui professeur-recteur de l'école spéciale des beaux-arts. Un des fils de Lagrénée aîné cultive aussi avec honneur l'art de la peinture. F. P.—T.

LAGRIVE (JEAN DE), prêtre et géographe de la ville de Paris, était né à Sedan en 1689. Il y fit ses premières études, et manifesta de bonne heure du goût pour le dessin et les mathématiques. Après avoir fini sa philosophie, il vint à Paris, et entra dans la congrégation de St.-Lazare, dont il existait un établissement dans sa ville natale. On l'y fit prêtre; et presque aussitôt on l'envoya en Pologne professer la philosophie dans un collège que les Lazaristes avaient à Cracovie. Il revint à Paris en 1714, et quitta la congrégation pour se livrer plus librement à ses études favorites. Il s'y appliqua avec tant d'assiduité qu'en très peu de temps le dessin, la gravure, l'arpentage, les opérations trigonométriques, et tout ce qui a rapport à la géographie-pratique, lui devinrent d'un usage familier. Sûr alors de son talent, il mit la main à l'œuvre, et en offrit les prémices à la ville de Paris. Il publia en 1728 un plan de cette capitale, ouvrage excellent pour le fonds; mais, s'étant servi de graveurs qui ne répondirent point à ce qu'il attendait d'eux, il n'hésita point à briser leurs planches pour en graver lui-même de nouvelles. Depuis il ne s'aïda plus de mains étrangères pour ses ouvrages, à moins qu'il ne fût très

pressé; et alors encore il ne leur confiait que quelques détails de peu d'importance. Son plan de Paris, gravé avec élégance, ceux de Versailles et des jardins de Marly non moins recommandables par leur exactitude et leur netteté, lui valurent le titre et la place de géographe de la ville de Paris. Il fut chargé de dessiner une carte du cours de la Seine et de toutes les rivières un peu considérables y affluentes, depuis sa source jusqu'à son embouchure; tâche longue et pénible qu'il entreprit et acheva sans adjoints, et dont les détails sont restés au dépôt de la ville. Il fut encore employé, conjointement avec Cassini, pour déterminer la méridienne de l'Observatoire. Il avait entrepris le plan détaillé des différents quartiers de la capitale. Il publia en 1754 celui de la cité ou l'île du Palais; mais sa mort, arrivée à Paris le 18 avril 1757, à soixante-huit ans, empêcha l'exécution de ce projet. On trouva parmi ses papiers les matériaux du reste de cet ouvrage. Huguin, son élève, entreprit de le continuer; mais il n'en donna que quelques feuilles: savoir, le plan détaillé du quartier de Ste. Geneviève, 1757, et celui des îles St. Louis et Louviers. On a de l'abbé de Lagrive; I. *Manuel de trigonométrie-pratique*, Paris, Guérin et Delatour, 1754, in-8°. de 230 pages, fig.; il y en a une seconde édition, Paris, Courcier, 1805, revue et augmentée d'une table de logarithmes. On trouve une bonne analyse de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1754. Voy. aussi le journal de Verdun, novembre 1754, page 328. II. *Nouveau Plan de Paris*, Paris, 1729, grand in-fol. C'est le plan dont l'abbé de Lagrive brisa les planches à cause de l'imper-

fection de la gravure. III. *Plan de Paris levé en 1744*, grand in-fol. IV. Trois autres *Plans de Paris*, dont deux in-fol., 1735 et 1744, et un autre petit, très joliment gravé, 1740, demi-feuille. V. *Plan des fontaines de Paris*, 1737 (dans le tome IV du *Traité de la police*, par Lamare). VI. *Environs de Paris*, en neuf feuilles, 1731. Voy. Fontette, qui fait mention des autres productions de l'abbé de Lagrive. On trouve son Eloge dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier 1758, page 158. L—Y.

LAGUERINIÈRE. Voy. GUERINIÈRE.

LAGUERRE (JACQUET DE). Voy. GUERRE.

LAGUERRE (MARIE-JOSÉPHINE), première cantatrice de l'Académie royale de musique, y fut reçue dans les chœurs en 1774, débuta dans le rôle d'*Adèle de Ponthieu* en janvier 1776, et fut applaudie au mois de juin suivant dans celui d'*Alceste*, que venait de créer Rosalie Levasseur. En 1778, elle se vit en partage du premier emploi avec cette rivale, par la retraite de Sophie Arnould (Voy. ce nom, tom. II). Beaucoup plus jeune et plus jolie, et douée d'une voix plus fraîche et plus brillante, elle l'éclipsa bientôt, et elle aurait acquis indubitablement une grande réputation sur le théâtre de l'Opéra, si son inconduite n'avait avili ses talents et arrêté leurs progrès. On la vit une fois jouer *Iphigénie en Tauride* dans un état d'ivresse complète. Elle mourut à Paris des fruits de son libertinage, en février 1783, à l'âge de vingt huit ans. On trouva dans son portefeuille sept à huit cent mille fr. en billets de la caisse d'escompte; et elle laissa en outre 40 mille francs de rente, deux belles maisons, et une

quantité prodigieuse de bijoux. Sa mort et la retraite de M^{lle}. Levasseur, laissèrent bientôt les premiers rôles de la scène lyrique à M^{me}. SAINT-HUBERTI. (*Voy.* ce nom). A—T.

LAGUESLE. *Voy.* GUESLE.

LAGUETTE. *Voy.* CITRI, GARCÍAS LASO et GUETTE.

LAGUILLE (LOUIS), jésuite, né à Autun en 1658, entra dans la société après avoir terminé ses études, et y professa la philosophie et les mathématiques avec beaucoup de distinction. Il parvint aux premiers emplois de sa compagnie, fut recteur des principaux collèges qu'elle possédait en France, et honoré trois fois du titre de provincial. Il mourut à Pont-à-Mousson le 13 avril 1742, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il avait assisté au congrès de Bâle en 1714; et le zèle qu'il y montra pour la paix lui avait mérité une pension. Le principal ouvrage du P. Laguille est l'*Histoire de la province d'Alsace depuis Jules-César jusqu'au mariage de Louis XV*, Strasbourg, 1727, 3 part. in-fol., avec des cartes et des plans; elle est précédée d'une bonne notice géographique de l'Alsace sous les Romains: la partie ancienne est superficielle, mais la moderne est intéressante; et la facilité qu'a eue l'auteur de puiser dans les archives de la province, lui a permis de publier à la suite un grand nombre de pièces curieuses. L'édition sous la même date, en huit volumes in-12, mais sans les preuves, est peu recherchée: cette histoire a été abrégée, en allemand (par L. F. Scharffenstein), Francfort, 1734, in-8°. On a encore du P. Laguille: I. Un *Recueil de vers latins et français sur l'arrivée du duc de Lorraine* (Léopold II) dans ses états, Pont-à-Mousson, 1699, in-4°. II. *Oraison*

funèbre de Louis XIV, prononcée à la cathédrale de Strasbourg, ibid., 1715, in-4°. III. *Exposition des sentiments catholiques* sur la soumission due à la constitution *Unigenitus*, etc., 1735, in-4°. IV. *Préservatifs pour un jeune homme de qualité contre l'irréligion et le libertinage*, Nanci, 1739, in-12. V. *Fragmens de Mémoires sur la vie de Madame de Maintenon* (dans les *Archiv. littér.*, XII, 363). W—s.

LAGUNA, ou LACUNA (ANDRÉ), savant médecin espagnol du xvi^e. siècle, naquit à Ségovie en 1499. Il commença ses études dans sa ville natale, et alla les terminer à Salamanque, d'où il se rendit à Paris pour se perfectionner dans la langue grecque, et pour s'adonner à l'art de guérir, bien certain d'y faire des progrès rapides à cette époque remarquable où les savants et les gens de lettres recevaient toutes sortes d'encouragemens par la protection de François I^{er}. Muni de connaissances très étendues, Laguna retourna en Espagne en 1536, se fit recevoir docteur à Tolède, puis alla joindre l'empereur Charles-Quint dans les Pays-Bas. Ce prince l'honora de sa confiance, et l'attacha au service de l'armée espagnole en Flandre. En 1540, Laguna vint à Metz; et durant les cinq ou six années qu'il séjourna dans cette ville, alors impériale, il rendit de grands services à ses habitants, surtout pendant le règne d'une maladie épidémique; il profita même habilement de l'estime que lui portaient les Messins pour les contenir dans l'obéissance qu'ils devaient à l'empereur. De là il voyagea en Italie, et s'arrêta successivement, à Padoue, où il assista aux dissections de Réaldo Colombo; à Bologne, ville dont la faculté de médecine, pour rendre hommage à ses talents, lui

donna place parmi ses docteurs ; enfin , à Rome , où le pape Jules III le nomma son archiâtre , et le créa comte palatin et chevalier de St.-Pierre. De Rome, Laguna se rendit à Anvers , en traversant l'Allemagne. Après un séjour assez long dans cette dernière ville , il voulut revoir sa patrie , et il y termina sa carrière au commencement de l'année 1560. Laguna était un médecin érudit et un judicieux critique , comme le prouvent les corrections et les Commentaires qu'il a faits sur Galien , Dioscoride , Hippocrate , les Géoponiques , etc. , et les différentes censures qu'il a publiées sur les versions de plusieurs savants. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Anatomica methodus , seu de sectione humani corporis contemplatio* , Paris , 1535 , in-8°. Ce manuel d'anatomie , quoique écrit en style métaphorique , n'est pourtant pas dépourvu de connaissances originales. II. *Compendium curationis præcautionisque morbi passim populariter grassantis* , Strasbourg , 1542 , in-8°. ; Anvers , 1556 , in-8°. ; en espagnol sous le titre : *Della preservacion de la peste y su curacion* , Salamanque , 1560 , in-8°. III. *De articulari morbo commentarius* , Rome , 1551 , in-8°. Laguna a joint à ce Commentaire la traduction latine du *Tragopodagra* de Lucien , en italien , Rome , 1582 , in-8°. IV. *Methodus cognoscendi exstirpandique excrescentes in collo vesicæ carunculas* , Rome , 1551 , in-8°. ; Alcalá , 1555 , in-8°. ; Lisbonne , 1560 , in-8°. V. *Galenî Vita* , Venise , 1548 , in-8°. VI. *Epitome Galenî operum in quatuor partes digesta* , Bâle , 1551 ; 1571 , in-fol. ; Lyon , 1553 , 4 vol. in-8°. ; ibid. , 1643 , in-fol. ; Strasbourg , 1604 , in-fol. Cet Abrégé de

Galien , qui est précédé de la vie du médecin de Pergame , contient ce qu'il y a de plus utile dans les Œuvres de ce dernier ; les longs raisonnemens en sont exclus , et l'on y trouve faites , d'après le texte grec , les corrections de beaucoup de passages de versions latines défectueuses. VII. *Adnotationes in Galenî interpretés , quibus varii loci in quibus impeggerunt lectores , et explicantur et summâ fide restituuntur* , Venise , 1548 , in-8°. ; Lyon , 1553 , in-16. VIII. *Galenî de antidotis Epitome* , Anvers , 1587 , in-16 , avec le petit commentaire *De herbâ panacæâ* , par Gilles Everard. IX. *Epitome omnium rerum et sententiarum quæ adnotatu dignæ in Commentariis Galenî in Hippocratem exstant ; accedunt Galenî enantiomata* , Lyon , 1551 , in-8°. Cet ouvrage est inséré en entier dans l'Abrégé de Galien , in-fol. , édition de Lyon , 1643 , citée plus haut. Sous le titre d'*Enantiomata* , Laguna a réuni plusieurs contradictions de Galien , au nombre de vingt-une. X. *Annotationes in Dioscoridem* , Lyon , 1555 , in-16 : on a les ouvrages de Dioscoride en espagnol , par Laguna , Salamanque , 1563 , 1570 , 1586 , in-fol. ; Valence , 1636 , in-fol. XI. *Libri octo ultimi ex Commentariis Geoponicis seu de rusticâ olim Constantino Cæsari adscriptis* , Cologne , 1543 , in-8°. , avec des corrections faites sur la version de Cornarius. XII. *Epistola apologetica ad Cornarium* , Lyon , 1554 , in-8°.

R—D—N.

LAHAIE (JACOB BLANQUET DE) , militaire français du XVII^{ème} siècle , après s'être distingué dans divers commandemens qu'il avait eus en Flandre et en Italie , était gouverneur de Saint-Venant , et colonel d'un régiment d'infanterie , lorsqu'en 1669

le roi le nomma son lieutenant-général à Madagascar, à l'île Bourbon et autres îles, depuis les détroits de Magellan et de Lemaire, ainsi que dans toutes les Indes soumises à la France. Lahaie fut aussi chargé du commandement de la flotte la plus puissante que les Français eussent jamais expédiée pour les mers orientales, et destinée non seulement à le faire reconnaître en qualité de gouverneur, mais aussi à visiter tous les lieux où la compagnie avait déjà formé des établissements. Parti de Brest le 30 mars 1670, Lahaie atterrit à Madagascar le 24 octobre, y resta six mois, se rendit avec toute sa flotte à l'île Bourbon, pour en prendre possession au nom du roi, et, le 27 août 1671, arriva devant Surate, puis parcourut toute la côte de Malabar avec Caron, directeur-général du commerce qu'il avait pris à bord. (V. CARON, VII, 178.) On conclut une alliance avec le Santorin, qui céda un territoire à la compagnie; et Lahaie annonça alors que ses ordres lui enjoignaient d'aller former un établissement à Trinquemalé dans l'île de Ceylan. Les Hollandais mirent obstacle à l'exécution de ce projet auquel le roi de Candy avait donné son consentement. Les maladies forcèrent les Français de quitter l'île, au grand regret des habitants. Lahaie alla ensuite à Saint-Thomas, où il fut mal reçu par le gouverneur more. Grâce au conseil du Père Ephraïm de Nevers (*Voy.* tom. XIII, p. 198), ne se fiant pas aux promesses de son ennemi qui avait fini par prendre un ton amical, il attaqua la ville, et s'en empara. Assiégé à son tour par les Mores, il les défit plusieurs fois; mais forcé de céder au nombre, car les Hollandais s'étaient joints à ses autres ennemis, il conclut une capitulation honorable en 1674, et revint en

France avec les débris de son escadre qui n'avait jamais reçu de renfort. Avant qu'il partît de l'Inde, le roi de Golconde lui avait offert le commandement général de ses armées. De retour dans sa patrie, Lahaie servit comme lieutenant-général. Il commanda les troupes destinées à fortifier l'armée qui couvrait le siège de Bouchain. On lui donna le commandement de Thionville en 1677. Employé sous le maréchal de Créquy en mai, il fut détaché avec le marquis de Genlis pour surprendre un convoi ennemi: il le joignit en effet, le battit et l'enleva; mais il fut tué dans l'action. Le récit de sa campagne dans l'Inde est contenu dans l'ouvrage suivant: *Journal du voyage des Grandes Indes, contenant ce qui s'y est fait et passé, par l'escadre de S. M., envoyée sous le commandement de M. de Lahaie, avec une description exacte de toutes les villes, ports, etc.* Paris, 1698, in-12. L'exactitude et la simplicité, observe l'éditeur dont on ignore le nom, sont le principal mérite de cette relation. Il ajoute que tout ce qu'elle contient est des deux chefs de l'expédition, et qu'il possède les originaux signés de leur main. E — s.

LAHAIE (CHARLES DE), graveur au burin, naquit à Fontainebleau en 1641. Il était encore fort jeune lorsqu'il se rendit en Italie; et ses talents lui méritèrent d'être choisi pour graver les peintures exécutées par Piètre de Cortone, au palais Pitti à Florence, conjointement avec Bloemaert, Spierre, Blondeau et autres. Son goût de gravure est plein d'agrément et se rapproche singulièrement, de celui de Corn. Bloemaert avec lequel, ainsi qu'on vient de le dire, il fut associé. Lahaie s'est aussi exercé à reproduire les tableaux de plusieurs autres peintres italiens. Après avoir quitté

L'Italie, on croit qu'il vint à Dantzig. On a publié quelques gravures sous le nom de Lahaie. Outre les peintures de Piètre de Cortone, il agrava les trois sujets suivants d'après Ciro Ferri : *La Vierge et l'Enfant Jésus* grand in-folio en travers ; *St. Philippe Neri* à genoux devant la Vierge ; et *Coriolan* refusant de recevoir les envoyés de Rome. La gravure qu'il a faite d'après le tableau de Romanelli, représentant des Philosophes grecs dans les jardins d'Academus, jouit d'une estime particulière auprès des amateurs. On ignore en quelle année mourut Lahaie. P—s.

LAHARPE (JEAN-FRANÇOIS DE), célèbre critique, naquit à Paris le 20 novembre 1739, de parents sans fortune. L'incertitude de son origine lui fut souvent reprochée : il paraît constant néanmoins qu'il descendait d'une famille noble du pays de Vaud (1). Son père était capitaine d'artillerie au service de France. Orphelin avant l'âge de neuf ans, Laharpe fut, de son propre aveu, « nourri six mois par les sœurs » de la charité de la paroisse St.-André » des Arcs. » Présenté à M. Asselin, proviseur du collège d'Harcourt, il lui récita des vers français avec une intelligence qui le fit recueillir par cet homme respectable, et bientôt après une bourse lui fut accordée. Le jeune boursier s'acquitta de ce qu'il devait à la maison qui l'avait adopté, par des succès dont l'éclat fut remarqué dans les hautes classes : en rhétorique il remporta le prix d'honneur, ainsi que tous les autres premiers prix. La douceur de ces triomphes fut empoisonnée par l'humiliation la plus amère : on l'accusa d'avoir composé une satire contre le vieillard dont il

avait reçu le bienfait de l'éducation. Son ingratitude parut si odieuse, qu'au lieu de le punir dans l'enceinte du collège, on eut recours à l'autorité de M. de Sartine, lieutenant-général de police, qui d'abord le fit conduire à Bicêtre, puis transférer par grâce au fort-l'Évêque, où sa détention dura plusieurs mois. Si, comme on aime à se le persuader, il était innocent, cette punition injuste et flétrissante ne dut pas être sans influence sur la direction que prirent ses talents. On rapporte ce fait dans toutes les notices sur Laharpe. Sans s'expliquer sur la correction qui lui fut infligée, et dont souvent on s'est prévalu contre lui, il fait l'aveu suivant : « Il est bien vrai » qu'à l'âge de dix-neuf ans je fis très » imprudemment quelques couplets » contre des particuliers du collège » d'Harcourt, et que quelques-uns de » mes camarades les recueillirent, et » y en ajoutèrent d'autres ; mais dans » ces couplets il n'est nullement question d'aucun homme envers qui » j'eusse le moindre devoir à remplir. » Après cette déclaration formelle, il invoque le témoignage de l'abbé Asselin lui-même. (*Avertissement* mis à la suite de *Timoléon*, tragédie.) En 1759, il débuta dans la carrière des lettres par deux héroïdes, genre de poésie que le public, enchanté de l'*Épître d'Héloïse* par Colardeau, accueillait alors avec une grande faveur. Dans la première pièce, *Montézume* s'adressait à *Cortès* ; dans la seconde, *Elisabeth* s'adressait à *Don Carlos* : l'un et l'autre déclamaient contre leurs prêtres. L'auteur naissant avait fait précéder ces deux pièces d'un *Essai sur l'Héroïde*. Il y préludait au rôle sévère d'Aristarque, auquel il semblait appelé dès sa plus tendre jeunesse. Fréron, découvrant en lui le partisan de la philosophie moderne, se récria

(1) Laharpe donne lui-même ces détails dans un n^o. du *Mercur* de 1790, en repoussant les attaques de l'abbé Royou.

contre la hardiesse d'un écolier qui, « d'une main encore soumise à la férule », osait déjà peser le mérite d'un poète tel qu'Ovide. Il lui conseilla de relire les anciens au lieu de les juger, et lui prédit qu'avec du travail il parviendrait à posséder toutes les qualités qu'on peut acquérir au défaut du génie. Tel fut le commencement d'une guerre implacable entre Laharpe et le rédacteur de l'*Année littéraire*. On sait que ce dernier donnait à son adversaire le nom de Bébé de la littérature française, par allusion au nain du roi de Pologne Stanislas, qui s'appelait ainsi. Dans un volume de *Mélanges littéraires et philosophiques*, publiés en 1765, on distingua des *Réflexions sur Lucain*, où le nouveau critique s'élevait avec force contre Marmontel. Parmi les pièces de vers qui composaient ce recueil, il y avait des héroïdes, entr'autres celles de *Caton à César*, de *Socrate à ses amis* : l'auteur, dans l'édition qu'il a donnée de ses œuvres, n'a point conservé ces ébauches qui furent pour lui des études dramatiques. A la fin de 1763, il dut une célébrité précoce à sa tragédie de *Warwick*, qui fut jouée à la Cour, et qui lui valut l'honneur d'être présenté à Louis XV. Un coup d'essai aussi brillant que *Warwick* méritait l'accueil qu'il obtint généralement par la noblesse du style, par la vigueur du rôle principal, par la simplicité de l'action, surtout par la vérité du dialogue. Les spectateurs le voient toujours avec plaisir, quoique l'histoire n'y soit pas respectée, et que le dénouement en soit un peu romanesque. Voltaire, malgré son éloignement de la capitale, tenait le sceptre de la littérature française : Laharpe crut donc lui devoir l'hommage de son début au théâtre. Il lui adressa une lettre fort bien raisonnée sur l'art dramatique : dès-lors

s'établit une correspondance suivie entre le maître et l'élève. Celui-ci fit plusieurs voyages à Ferney, où il jouait la comédie avec sa femme. Dominé par son penchant irrésistible pour la critique, il hasarda plusieurs fois des changements dans les rôles qui lui étaient confiés. Chabanon nous a transmis quelques anecdotes à ce sujet : « Laharpe jouait un rôle important dans *Adélaïde* ; il dit à Voltaire : — Papa, j'ai changé quelques vers qui me paraissent faibles. — Voltaire écoute les changements, et reprend vivement : Bon ! mon fils, cela vaut mieux ; changez toujours de même, je ne puis qu'y gagner » (1). Lorsqu'on s'étonnait de la patience que l'irascible vieillard opposait aux contradictions d'un jeune homme opiniâtre, il répondait : « Il aime ma personne et mes ouvrages. » Les esprits pénétrants jugèrent que Laharpe, renfermé dans les bornes d'un talent sage et cultivé, ne s'élèverait pas au-delà de son premier ouvrage. En effet, *Timoléon* représenté en 1764, *Pharamond* en 1765, *Gustave* en 1766, les *Bramès* en 1783, ne réussirent point. Si *Menzicoff*, les *Barmécides*, *Jeanne de Naples*, *Coriolan* et *Virginie*, n'éprouvèrent pas une semblable disgrâce en 1775, 1778, 1781, 1784 et 1786 ; si même les trois dernières de ces tragédies reparaissent encore sur la scène, elles sont bien éloignées de partager la fortune constante de *Warwick*. La conception de ce dernier rôle, celui d'un grand homme aigri par une grande injustice, est le ressort prodigné dans la plupart de ces pièces : la vengeance est le mobile que le poète paraît affectionner. Il ne pouvait pas choisir un sujet plus ana-

(1) *Tableau de quelques circonstances de sa vie*, ouvrage posthume de Chabanon, t. in-8o.

logue que *Philoctète* au caractère de son talent. Un abandon cruel livré ce malheureux Grec aux horreurs de la souffrance et du besoin : il n'est pas d'expression trop violente pour rendre l'explosion d'une fureur longtemps concentrée. Aussi Laharpe, soutenu par le génie de Sophocle, qu'il traduit pourtant quelquefois avec sécheresse, eut-il un plein succès dans l'épreuve qu'il fit en donnant au public la tragédie toute grecque de *Philoctète*, jouée en 1783. Réduit à ses propres forces, il n'a jamais pu atteindre à une pareille hauteur. Ce fut en 1770 qu'il composa *Mélanie*, drame en trois actes. On prétend qu'il en puisa le fonds dans une aventure affreuse et récente, et qu'il se plut à y retracer les vertus de son bienfaiteur, M. Léger, curé de St.-André-des-Arcs. L'intérieur d'un couvent, des personnages tels qu'un pasteur vénérable, qu'une jeune novice, ne pouvaient alors être donnés en spectacle ; mais l'auteur se dédommageait de la privation des applaudissements du public assemblé, par les larmes que des lectures particulières faisaient répandre chaque jour dans de brillantes réunions (1). Laharpe rapporte avec complaisance ces mots de Voltaire : « L'Europe attend » *Mélanie*. » Grimm affirme que le patriarche de Ferney lui disait en même temps : « Cela n'est pas très bon ; cela » réussira pourtant : c'est un drame, » et l'on aime aujourd'hui les drames » à Paris. » (*Correspondance*, janvier 1780.) Au surplus, cette pièce attendrissante offre des fautes palpables : pour mieux faire sentir les odieux préjugés de M. de Faublas, l'amour paternel aurait dû les combattre ; le curé promet à l'in-

fortunée novice un appui qu'il a le temps de lui donner, et qu'il ne lui donne pas ; enfin Mélanie s'empoisonne, elle en fait l'aveu, et personne ne s'empresse de la secourir, quoiqu'il y ait encore plusieurs scènes pendant lesquelles on se contente de gémir sur son sort. Cette pièce fut jouée pour la première fois sur le théâtre Français en 1793, et l'auteur l'en a retirée un an avant sa mort. En 1778, Laharpe fit imprimer (dans ses *OEuvres*) un autre drame, *Barnevel*, emprunté de celui de Lillo ; intitulé le *Marchand de Londres* ; sujet invraisemblable, mal choisi, qui révolte par son atrocité, et dont la représentation ne serait pas supportable. Il sentit que plus les objets de la tragédie bourgeoise sont communs, plus il est nécessaire de les relever par le mérite du style ; c'est dans ces deux drames que sa versification offre le plus de charme, d'intérêt et de simplicité. En composant deux petites comédies épisodiques, en vers libres, en un acte, il eut l'adresse de se retrancher sur son véritable terrain, et d'y proclamer les lois du goût. L'une, les *Muses rivales* ou l'*Apothéose de Voltaire* (premier février 1779), est une allégorie relative à l'universalité des talents de cet homme prodigieux. Le cadre en est rajeuni par l'agrément des détails, et l'on devine que la victoire doit rester à Melpomène. L'inauguration de la nouvelle salle du théâtre Français lui fournit l'idée de sa seconde comédie, ayant pour titre : *Molière à la nouvelle salle*, ou les *Audiences de Thalie* (12 avril 1782). Elle est semée de traits fins contre les genres opposés à la bonne comédie. Pour n'être pas en butte aux cabales de ses nombreux ennemis, l'auteur se cacha sous le voile de l'anonyme ; il fut souvent réduit à recourir à cette précaution.

(1) Elle fut représentée plusieurs fois sur le petit théâtre de M. d'Argental, et Laharpe y jouait admirablement le rôle du curé.

Interrogé sur ce qu'il pensait de ses tragédies, Laharpe répondit : « Si je » n'ai pas contribué aux progrès de » l'art dramatique, on ne peut m'ac- » cuser d'en avoir accéléré la déca- » dence. » Cette opinion est parfaite- » ment juste. Fidèle aux préceptes des » grands-maîtres, il n'a point fait dégé- » nérer la tragédie ; mais il n'en a point » étendu le domaine par des beautés » neuves. Il a respecté la langue si pure » de Racine ; mais il ne l'a point enrichie » par des créations. Presque toutes ses » pièces offrent des morceaux énergiques, » d'heureuses combinaisons, des scènes, » des actes même d'un bel effet ; toutes » se distinguent par une diction claire, » mais en général travaillée et froide- » ment exacte. Il a rarement de ces ti- » rades qui se gravent dans la pensée, » moins encore de celles qui transportent » d'admiration. Dans un *Extrait de* » *Gustave*, conservé parmi ses papiers, » il parle de lui-même en ces termes : » « Je sortis avant la fin de la pièce, » trouvant même le public trop pa- » tient de vouloir bien m'entendre » jusqu'au bout, et je ne voulus jamais » consentir qu'elle fût imprimée. *Ti-* » *moléon* et *Pharamond* étaient des » conceptions moins vicieuses, mais » beaucoup plus foibles. Il n'y avait » de bon dans le premier que le prin- » cipal rôle, et quelques traits de celui » de la mère, que je reportai depuis » dans *Coriolan*. Ce rôle de *Timoléon* » avait soutenu la pièce pendant quel- » ques représentations, et j'eus la fai- » blesse de l'imprimer, ou plutôt je » cédai au besoin de la vendre ; mais » j'en connaissais assez les défauts » pour ne la pas faire entrer dans » l'édition de mes œuvres (1778), » non plus que *Pharamond* que je » jetai au feu, et *Gustave* dont je ne » gardai que des fragments... Grâce » à la difficulté d'introduire sur la

» scène un premier ouvrage, j'eus le » loisir de travailler *Warwick* pen- » dant deux ans avec soin et avec dé- » fiance ; ensuite, grâce à toute la » faveur qui suit naturellement un » grand succès, je fus à portée de » faire jouer en dix-huit mois trois » pièces, qui devaient se sentir de » cette précipitation qui est l'abus de » la facilité, et la suite d'une con- » fiance téméraire.... On put voir » aussi que mes études dramatiques » n'avaient pas été tout-à-fait infruc- » tueuses, lorsque cinq ans après je » rentrai dans la carrière par *Mélanie*. » *Jeanne de Naples*, *Virginie*, » *Coriolan*, ne sont pas non plus des » plans mal conçus ; et j'avoue que celui » de *Virginie* surtout me paraît à-peu » près irréprochable, et peut-être » ce que j'ai fait de plus fini : je ne » compte pas *Philoctète*, qui est à » Sophocle. » Nous avons cru de- » voir transcrire ces aveux, où règne, » sans jactance, un ton de bonne foi qui » honore Laharpe. Il s'était ouvert en » même temps une autre carrière, celle » des concours académiques, à Paris et » dans les provinces. Les palmes qu'il » y cueillait le consolait de ses revers » au théâtre. Ce genre de travail était » mieux approprié à la nature de son es- » prit. La plupart de ses pièces cou- » ronnées sont des épîtres et des dis- » cours versifiés avec soin, pensés avec » sagesse ; les idées en sont presque tou- » jours justes, mais quelquefois un peu » communes. Quoique la main exercée » de l'artiste s'y décèle, quoiqu'elle y » sème des vers nobles, doux et cou- » lants, il serait peut-être aussi difficile » de remarquer les beautés, que les » taches de ces morceaux estimables : » d'ailleurs, il y règne par intervalle un » ton d'aigreur et de suffisance, qui » suppose l'intime conviction d'une » grande supériorité, ce que l'on ne par-

donne guère ; il y désigne , quelquefois même il y nomme ses adversaires. Parmi ces discours , celui qui fixe d'abord l'attention , par l'importance du sujet , roulé *sur les Grecs anciens et modernes*. Ce contraste est heureux ; il appartient à la haute poésie : il exigeait un peintre dont la palette fût assez riche pour colorier un pareil tableau. Laharpe s'est essayé dans tous les genres de poésie , depuis l'ode jusqu'à la chanson. Quoique l'académie Française ait , en 1773 , couronné son *Ode sur la Navigation* , en 1779 son *Dithyrambe aux mânes de Voltaire* (1) , il faut convenir que sa voix s'élevait avec peine au ton lyrique : elle se pliait mieux aux poésies légères et badines. On croit sentir que le travail préside même à ses plus jolies compositions ; on n'en lit pas avec moins de plaisir plusieurs de ses pièces fugitives , telles que l'*Ombre de Duclos* , la *Réponse d'Horace à M. de V.* (Voltaire) , etc. (2). *Tangu et Félimé* , poème en quatre chants (1780) , imité des contes arabes , est rempli de traits saillants , d'images riantes et voluptueuses. Ses romances ont du naturel et de la sensibilité. *O ma tendre musette !* est dans toutes les bouches (3). Laharpe débuta , pour ainsi dire , par attaquer Lucain et ses partisans ; il donna long-temps après une *traduction libre et abrégée en*

vers des deux premiers chants de la Pharsale , auxquels on a , depuis sa mort , joint celle du 7^{me}. et du 10^{me}. Il en écarte l'exagération dans les peintures , l'enflure dans les idées , la fausseté dans les rapports , la surabondance dans les détails ; mais il était plus facile de lui ôter beaucoup de défauts en l'abrégeant , que de reproduire dans une copie toutes ses beautés mâles et fortes. Cependant plusieurs morceaux de cette imitation sont pleins d'intérêt , quoiqu'il y eût peu d'analogie entre la régularité soignée de l'imitateur français , et l'énergie inculte du poète latin. Le Tasse fut pour lui un rival bien plus redoutable. Il est plus aisé de réduire à de justes proportions une grandeur démesurée , que de rendre tout le charme d'une production où , malgré le *cliquant* reproché par Boileau , se trouve l'accord de ce que les siècles antiques ont de plus simple , de ce que la moderne chevalerie a de plus brillant. Il n'est donc pas étonnant que le traducteur en vers des huit premiers chants de la *Jérusalem délivrée* soit resté fort au-dessous de son original ; mais dans ses notes , il en apprécie le mérite et les imperfections avec sa justesse ordinaire. En passant de la poésie à l'éloquence , on reconnaît dans le talent de Laharpe à-peu-près la même physiologie. Malgré l'empoiement de son caractère , qu'il ne faut pas confondre avec la vivacité de l'imagination , le genre tempéré était essentiellement le sien. La discussion littéraire , qui se revêt avec discrétion des ornements oratoires , était son triomphe. On dirait que ses efforts le trahissent presque toutes les fois qu'il veut prendre un essor rapide. Ses Eloges , couronnés la plupart par l'académie française , sont d'un écrivain habile , très versé dans l'art d'écrire , mais qui

(1) Conformément aux statuts de l'académie , nn de ses membres ne pouvait pas concourir. Laharpe , académicien à cette époque , ne se nomma point ; il ambitionna la couronne , et laissa la médaille à Murville , qui avait eu l'accessit.

(2) La première de ces pièces est une satire ingénieuse où figurent Linguet , Querlon , Clément , l'abbé Aubert , Dorat et Mercier. Ecrivant la seconde pièce sous le nom d'un poète illustre de l'antiquité à un poète vivant non moins célèbre , il a voulu la rendre digne et de son titre et de son adresse. Il y a mis de l'aisance , de la bonne plaisanterie.

(3) Comme on vantait un jour avec enthousiasme ses odes , en présence de l'abbé Delille , celui-ci répondit par cet impromptu :

De l'admiration réprimez le délire ;

Parlez de sa musette , et non pas de sa lyre.

laisse pourtant soupçonner que l'élégance et l'harmonie du style chez lui sont plutôt le fruit de l'étude, que celui d'une organisation privilégiée : l'éloignement pour le néologisme et l'affectation, l'amour du beau, le sentiment exquis des convenances, telles sont les qualités qui constituent son mérite. Si nous l'osons dire, ce qu'il possède le moins, c'est l'heureuse inspiration sans laquelle on n'est pas plus grand orateur que grand poète : il raisonne presque toujours bien ; il émeut quelquefois, et rarement il entraîne. Quand il éclate contre les oppresseurs, alors l'indignation l'élève au-dessus de lui-même. Il entra dans la carrière des concours académiques, au moment où Thomas la quittait. Ses *Eloges* n'annoncent pas des recherches aussi laborieuses que ceux de son devancier ; mais le ton en est bien plus naturel, bien plus conforme à la différence des sujets. Il ne peint pas la sagesse précoce de Charles V comme la valeur brillante de Henri IV, le génie modeste et guerrier de Catinat comme la piété céleste de Fénelon, la naïveté négligée de La Fontaine comme la *perfection désespérante* de Racine. On remarque surtout les éloges de Racine et de Fénelon. Le premier (1772) est l'ouvrage d'un littérateur consommé dans la théorie et dans la pratique du théâtre. C'est un morceau précieux, dans lequel on ne rend pas toutefois assez de justice à Corneille. L'*Eloge de Fénelon* (1771) est peut-être le mieux écrit de tous ; il est, du moins, le plus attachant. L'académicien Gaillard, dans un article consacré à la mémoire de Laharpe, son confrère et son ami, nous apprend que cet éloge fut « proscrit par le plus ignorant des » ministres (le chancelier Maupeou). » (*Encyclopédie méthodique, histoire, toire, supplément, tom. VI (1).*) »

(1) En effet, à l'occasion de ce bel *Eloge*, dans

L'*éloge de La Fontaine* offre les idées les plus saines : le génie du fabuliste y est très bien saisi ; et pourtant le poète original, qui, à l'esprit d'observation le plus fin, joignait la bonhomie la plus ingénue, aurait pu fournir des aperçus plus piquants. Aussi, l'académie de Marseille, en 1774, décerna-t-elle le prix à Chamfort. Dans ces trois sujets, Laharpe traitait des questions qui lui étaient familières. Dans les *Eloges de Charles V et de Henri IV*, les premiers qu'il ait composés, l'un en 1767, l'autre en 1768, il n'est pas également maître de sa matière ; l'embarras des idées y rend la diction plus vague et plus verbeuse. L'*Eloge de Catinat* est bien supérieur ; il est plus approfondi ; il est d'un écrivain formé. Les différents mérites de ce héros philosophe, de ce véritable sage, sont appréciés parfaitement. Cet éloge fut couronné en 1775 par l'académie française : dans la même séance, l'auteur obtint le prix de poésie par une pièce intitulée, *Conseils à un jeune poète*, et le premier accessit par une *Épître au Tasse*. L'année suivante, il fut nommé par cette compagnie à la place de Colardeau. En répondant au discours du récipiendaire, Marmontel lui donna, sur sa violence dans la discussion, sur l'opinion avantageuse qu'il avait de lui-même, des leçons indirectes et polies que le public accueillit par des applaudissements redoublés. Laharpe avait, en 1767, remporté le premier prix décerné pour la question suivante : *Les malheurs de la guerre et les avantages de la paix.* (V. GAILLARD.) Ce discours est l'un de ceux où il cherche le plus à s'agrandir, où par conséquent son style a le plus

lequel on eût apercevoir des propositions hasardeuses, le gouvernement fit revivre un règlement tombé en désuétude, qui soumettait à l'approbation de deux docteurs de Sorbonne, les pièces couronnées par l'académie.

d'ostentation et le moins de grâce. Dans l'espace de dix ans, il remporta onze médailles, dont huit à l'académie française, sans compter plus d'un accessit. Dans ces joûtes honorables, un excès de confiance en ses forces lui causa plus d'une mortification. Lorsque l'académie de La Rochelle proposa l'Eloge de Henri IV, il concourut, comme nous l'avons rapporté. Le succès lui parut tellement infail-
 lible, que, dans des cercles nombreux, il fit de fréquentes lectures de son ouvrage. On lui préageait la victoire, et Gaillard la remporta. La même année, l'académie française l'écarta du concours de poésie pour une semblable indiscretion. Nous avons vu que l'académie de Marseille avait proposé l'Eloge de La Fontaine, et que Laharpe s'était mis au nombre des concurrents. M. Necker, pour le servir d'une manière utile et délicate, ajouta deux mille francs à la valeur du prix annoncé; mais Chamfort, en obtenant cette riche couronne, trompa l'espérance de son rival et l'intention du donateur. (Voy. l'art. CHAMFORT.) Si l'on est obligé de convenir que Laharpe n'avait pas reçu de la nature les traits distinctifs du véritable orateur; si, dans ses discours académiques, on désirerait en général plus de chaleur, de mouvement et de variété, il ne faut pas non plus, comme l'a fait Diderot, lui reprocher de n'avoir pas mis dans l'éloge de Fénelon toute la véhémence que comporte la tribune au milieu des passions déchainées. Ce philosophe, dont l'esprit indépendant bravait les bienséances littéraires et sociales, ne pouvait guère aimer la composition réglée d'un auteur méthodique. Voici ce qu'il en dit avec sa triviale énergie : «...Il » coule, mais il ne bouillonne point; » il n'arrache point sa rive, et n'en-

» traîne avec lui ni les arbres, ni les » hommes, ni leurs habitations..... » Son ton est partout celui de l'exor- » de... Rien ne lui bat au-dessous de » la mamelle gauche.... » Diderot s'ex-
 prime sur les poésies de Laharpe avec un dédain non moins injuste. Voici l'anathème qu'avec plus d'incohérence encore il lance contre la pièce intitulée les *Talents*, couronnée à l'académie française en 1771 : « Cela commence » froidement, continue et finit froi- » dement; ce sont des vers enfilés les » uns au bout des autres;... C'est » une eau fade qui distille goutte à » goutte... » (1). Malgré ses occupa-
 tions multipliées, Laharpe fut bien des années dans une position voisine du besoin. Par le crédit de Voltaire, il avait obtenu la place de secrétaire intime de M. Boutin, intendant des finances; mais il ne la garda pas long-
 temps. Pour plaire ensuite au duc de Choiseul, il avait entrepris la traduction de la *Vie des douze Césars*, par Suétone, 2. vol. in-8°, 1770. Trop confiant en son propre savoir pour recourir à celui des autres, il comprit mal en plusieurs endroits le sens de son auteur. Sans égard pour la pureté de la diction, l'on conclut, des inadvertances échappées à un travail précipité, que l'un des élèves dont l'université s'honorait le plus, n'était pas assez bon humaniste pour entendre la latinité plutôt sèche que difficile du biographe des premiers empereurs romains. Dans les notes qui accom-
 pagnent cet ouvrage, il réfute victorieusement les paradoxes de Linguet, qui, pendant quelque temps, lui adressa tous les lundis une épigramme contre lui. Laharpe publia, sur une version littérale du texte portugais (faite par d'Hermilly), une traduc-

(1) *Corresp. de Grimm*, et *OEuvres de Diderot*, édité de Belin, tom. I, p. 743.

tion en prose poétique de la *Lusiade* de Camoens, 2 vol. in-8°, 1776; il y joignit des notes historiques et critiques, nécessaires pour l'intelligence du poème, ainsi qu'une notice sur la vie et sur les ouvrages du poète. Quelque temps après (1780 et années suivantes), il donna vingt-un volumes in-8°. de l'*Abrégé de l'Histoire générale des voyages*, par l'abbé Prévost; entreprise où l'on retrouve son discernement et sa méthode, mais qui fut plus utile à sa fortune qu'à sa renommée. Afin de répondre à ceux qui formaient des doutes sur la sincérité de son attachement pour la mémoire de Voltaire, il en composa l'éloge, in-8°, 1780, l'un des morceaux les plus soignés qui soient sortis de sa plume. Voltaire, pendant son dernier séjour à Paris, après avoir entendu la lecture des *Barnécides*, dit à l'auteur : « Mon » ami, cela ne vaut rien; jamais la tragédie ne passera par ce chemin-là. » Blessé de cette franchise, Laharpe porta l'oubli des devoirs jusqu'à s'exprimer durement, dans le *Mercury*, sur *Zulime*, l'un des plus faibles ouvrages de l'homme qui semblait l'avoir adopté, et qui venait de fermer les yeux. On prétendit qu'il était aigri pour avoir été oublié dans son testament, et ce fut afin de détruire cette opinion, qu'il le loua en vers et en prose. La tournure d'esprit de Laharpe le portant à disserter, un attrait de prédilection le ramenait sans cesse vers l'épineuse profession de journaliste. Pendant quarante ans, il enrichit divers journaux d'articles où règnent les principes conservateurs du bon goût, lorsqu'aucun motif de partialité ne l'égare, et qu'il croit devoir adoucir l'humeur dénigrante qui lui est naturelle. Il traitait si rudement la plupart des écrivains soumis à sa censure, que D'Alembert lui appli-

qua un jour, assez plaisamment, ce vers burlesque :

Gille a cela de bon, quand il frappe, il assomme.

Ses remarques sont quelquefois minutieuses; quelquefois il s'étend avec trop de complaisance sur des lieux communs : mais en général sa discussion annonce le véritable esprit d'analyse. Dans les morceaux qu'il soigne, sa dialectique est sûre et pressante; à la clarté, à la précision, à la correction de son style, on reconnaît le disciple zélé de nos classiques. Au moyen de ses pensions et du produit de ses ouvrages, il se trouvait, pour un homme de lettres, dans une sorte d'opulence; il tenait l'un des premiers rangs dans la littérature : les leçons publiques qu'il prononçait au Lycée étaient écoutées avec respect, lorsque la révolution française éclata. Partisan des nouvelles réformes, dont il ne prévoyait pas les suites déplorables, il applaudit dans des écrits périodiques à la ruine des anciennes institutions. Il a si bien reconnu ses torts, il les a si bien effacés par les larmes du repentir, qu'en les consignant ici, nous croyons moins ternir sa gloire, que lui donner un nouveau lustre. Quand le fantôme de la liberté eut fait place à une terreur trop réelle, il fléchit le genou devant l'horrible divinité. Les hommages qu'il eut la faiblesse de lui présenter, ne purent le mettre à l'abri de ses coups. En vain il couvrit sa tête du hideux bonnet rouge; en vain, dans un hymne récité à l'ouverture du lycée le 3 décembre 1792, il s'écriait, en rappelant le manifeste du duc de Brunswick :

Le fer! amis le fer! il presse le carnage;
C'est l'arme des Français, c'est l'arme du courage,
L'arme de la victoire, et l'arbitre du sort.
Le fer!... il boit le sang; le sang nourrit la rage,
Et la rage donne la mort.

En vain, pendant le cours de l'année 1793, il rédigea le *Mercure français*

dans un sens très propre à flatter les fondateurs de la république. En vain il promit de publier « un relevé de » toutes les iniquités ministérielles et » des nombreux assassinats juridiques » commis par les parlements. » En 1794, il fut emprisonné quatre ou cinq mois dans le palais du Luxembourg, transformé alors en maison d'arrêt. Il s'y réfugia bientôt dans le sein de la religion, asile le plus sûr pour l'infortune. Il nous apprend que sa conversion fut entièrement opérée, lorsqu'ouvrant au hasard *l'Imitation de Jésus-Christ*, il tomba sur ces paroles : « Me voici, mon fils, je viens à » vous, parce que vous m'avez invo- » qué. » Pendant sa détention, il traduisit le *Psautier*, à la tête duquel il a mis un excellent *Discours sur l'esprit des livres saints et le style des prophètes*. Il remit gratuitement sa traduction à M. Migneret, son libraire et son ami. En s'exprimant avec mépris sur les médiocres talents de Robespierre, il avait encouru la haine de ce misérable, qui n'avait pas moins d'amour-propre que de cruauté. Le supplice inespéré du monstre sauva la vie au censeur imprudent, qui n'avait jamais payé aussi cher le droit de juger. Le premier usage que Laharpe fit de sa liberté, fut de reprendre ses leçons publiques, qu'il réunit sous ce titre : *Cours de littérature ancienne et moderne*. Cet ouvrage paraissait à l'époque où il était le plus nécessaire, lorsque l'empire des lettres et de la morale était en proie à l'invasion des erreurs les plus funestes. C'est le fruit des études de la vie entière de l'auteur. Il l'avait entrepris en 1786, à l'occasion de l'établissement connu sous le nom de *Lycée*, auquel il était attaché comme professeur : il le continua tant qu'il vécut, autant que le permirent nos bouleversements poli-

tiques. Ce monument durable sur lequel se fonde sa gloire littéraire, devait être une histoire raisonnée des productions de l'esprit et de l'imagination, depuis Homère jusqu'à nos jours; on devait y trouver, sur la littérature étrangère, des détails suffisants pour apprécier tous les grands écrivains qui l'ont illustrée. Une mort prématurée empêcha le critique d'exécuter son plan dans sa vaste étendue; mais son ouvrage, dans l'état d'imperfection où il l'a laissé, est d'un ensemble imposant, et les défauts y sont plus que compensés par des qualités solides et précieuses. Des discours généraux, placés en tête des principales divisions, contiennent l'extrait des traités lumineux où le génie de l'observation, fondé sur l'expérience, a déposé ses oracles. Le célèbre professeur passe en revue les préceptes d'Aristote, de Longin, etc.; il maintient la pureté des bonnes traditions, il développe des principes éprouvés, il les distribue avec ordre, il en fait des applications judicieuses, surtout quand il ne juge pas ses contemporains. Un long exercice de la composition lui en avait révélé les mystères dans presque tous les genres, et lui donnait un immense avantage dans la classe des critiques, qui le plus souvent se bornent aux fonctions de la censure. Par-là sa plume avait acquis une souplesse qui lui permettait d'approprier son ton à la nature des ouvrages dont il rendait compte. Vous entretient-il du plus grand et du plus ancien des poètes connus? on voit qu'il s'est familiarisé avec les riches couleurs de l'Iliade et de l'Odyssée. Parle-t-il de Démosthène et de Cicéron? il se rapproche de la véhémence rapidité du premier, et de la magnifique abondance du second. Fait-il le portrait de Tacite? il cherche à lui dérober sa

concision et sa profondeur. Il devient gracieux avec Anacréon, tendre et touchant avec Tibulle. Enfin, s'il ne peut, comme auteur, se placer auprès des modèles, il a du moins, comme critique, la flexibilité nécessaire pour les caractériser de la manière la plus convenable. Le manque de proportion dans ses parties est le reproche le plus grave que doive essuyer le *Cours de littérature*. Ce vice ne tient pas seulement, comme on l'a dit, à l'envie de plaire à un auditoire plus avide d'amusement que d'instruction; il tient aussi à la manière dont l'ouvrage a été composé. L'auteur fait usage des morceaux qu'il avait insérés dans les journaux et dans ses œuvres; il n'en retranche presque rien, quoiqu'ils excèdent souvent des articles d'une plus haute importance. Il est permis d'en inférer qu'il n'a pas toujours eu, dans l'intervalle de ses leçons, le temps de donner à ces derniers articles l'étendue qu'ils comportent. Il consacre, par exemple, à Lucain, trois fois plus d'espace qu'à Virgile. Il glisse légèrement sur les historiens de la Grèce : Hérodote, Thucydide et Xénophon obtiennent entre eux quatre pages. Comme il avait fait précéder sa traduction de Suétone d'un examen des historiens latins, il a eu soin de le conserver avec quelques changements. Il y a joint la version de harangues tirées de Quinte-Curce, de Salluste, de Tite-Live, de Tacite; version qui rend si bien la physionomie des originaux, que l'on regrette que le traducteur n'ait pas mis autant de persévérance à faire revivre celle des deux grands orateurs d'Athènes et de Rome, dans les passages qu'il en cite. Quoique la *Littérature moderne* laisse bien moins à désirer que la *Littérature ancienne*, la même disproportion y est aussi choquante. Molière y

occupe quelques pages, tandis que Beaumarchais et Fabre d'Eglantine y remplissent un volume. La Harpe ne répare peut-être pas d'une manière assez complète ses vieilles injustices à l'égard de Corneille et de J.-B. Rousseau, dans lesquelles sa déférence pour Voltaire paraît l'avoir entraîné. Il ne produit contre l'*Ode à la Fortune*, les objections de Vauvenargues, sans le nommer. Néanmoins on ne connaît pas de *cours* littéraire d'une exécution aussi bonne en général, quand il s'agit d'exposer les théories de tous les temps, de faire sortir de l'analyse des chefs-d'œuvre l'autorité des règles. Jamais on n'a mieux découvert les procédés du génie, et su payer à ses créations le tribut d'une admiration mieux motivée. C'est la fleur, c'est le suc de la belle littérature, présentés, surtout aux jeunes étudiants, aux gens du monde, même aux orateurs, aux poètes de profession. Tous y puiseront des lumières : les uns y trouveront le complément de leurs études, les autres la confirmation des principes qui doivent les diriger dans la pratique de leur art. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas assez vécu, non seulement pour terminer ce grand ouvrage, mais pour le refondre suivant le projet qu'il en avait conçu. On regrette qu'il attache trop d'importance à des adversaires indignes de ses efforts. Il faut bien sans doute qu'il s'approche du sophisme et de l'ignorance pour les abattre; mais on désirerait qu'après leur avoir porté le premier coup décisif, il poursuivît sa route, sans revenir à chaque instant sur ses pas. En retranchant des longueurs, en réparant des omissions, en rectifiant des inexactitudes et des jugements peu mesurés, le Quintilien français aurait, parmi nous, obtenu l'ascendant dont jouissait l'immortel rhéteur latin par son

goût, par sa sagesse et sa modération. Le changement opéré dans les idées religieuses de Laharpe influa sur ses opinions politiques, mais trop peu sur son caractère. Il combattait, avec une violence qui nuisait à sa cause, ceux qui ne partageaient pas ses nouveaux sentiments. Dans sa chaire, dans des brochures, dont la principale est intitulée *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire*; enfin dans un journal (le *Mémorial*) rédigé avec MM. de Fontanes et de Vauxcelles, il attaquait sans relâche la domination du directoire, ce qui le fit comprendre parmi les pros crits du 18 fructidor. Il fut assez heureux pour trouver aux environs de la capitale (à Corbeil) une retraite où quelques amis pénétraient en secret, d'où même il entretenait des communications pour l'impression de son *Cours*. La journée du 18 brumaire lui rendit la liberté de reparaitre au lycée, où sa présence excitait de plus en plus les applaudissements. Il pouvait y achever sa carrière dans un calme honorable; mais accoutumé à vivre dans une lutte continuelle, il porta lui-même atteinte à son repos et à sa considération, en divulguant la *Correspondance littéraire* que, depuis 1774 jusqu'en 1791, il avait entretenue avec le grand duc de Russie. C'est un journal dans lequel il juge presque tous les écrivains avec la dernière rigueur. Ses décisions sont dictées trop souvent par l'amour-propre et par des préventions haineuses. Un égoïsme aveugle y perce; il transcrit tous les petits vers échappés à sa muse; il n'oublie aucun des compliments qui lui sont adressés, et prononce avec une hauteur dédaigneuse sur le mérite de ses concurrents et celui de ses confrères. Il s'exposa à des représailles de la part de ceux qui existaient, en livrant au public une cor-

respondance qui ne lui était pas destinée. S'il eut l'imprudence d'en mettre au jour, en 1801, les quatre premiers volumes, il n'eut pas la maladresse d'y joindre les deux suivants, qui le compromettent d'une manière plus triste encore. Il faut en accuser l'éditeur qui les publia en 1807. Dans ces deux volumes, moins substantiels que les précédents, le langage de l'auteur n'est pas toujours conforme aux opinions politiques qu'il professait alors dans le *Mercure de France*. On voit la preuve affligeante de cette double doctrine dans ce qu'il dit au sujet du fameux Mirabeau: d'un côté, il le peint comme un *bateleur qui souffle le feu de la discorde*; de l'autre, comme un *sublime transfuge* de l'ordre de la noblesse; en un mot, comme le *Démosthène français*. Aussitôt après l'apparition d'un livre qui réveillait tant d'animosités, il en parut un autre ayant pour titre: *Correspondance turque, pour servir de supplément à la Correspondance russe*, 1801. On y donne les anecdotes fâcheuses arrivées à Laharpe, les épigrammes sanglantes dont il a été l'objet; on y passe en revue ses diverses productions, auxquelles on refuse à-peu-près toute espèce de mérite; en un mot, on paraît ne vouloir lui laisser d'autres titres que le *Cours* qui a mis le sceau à sa réputation. Cette correspondance anonyme eut presque sur-le-champ une seconde édition beaucoup plus ample que la première. (Voy. la *Biogr. des hommes vivants*, art. COLNET.) Ses écrits et ses discours contre le parti philosophique, que semblait favoriser Buonaparte, lui attirèrent un ordre qui l'exilait à 25 lieues de Paris; il obtint ensuite de regagner, à Corbeil, la retraite dans laquelle il avait échappé aux marais infects

de Sinamary ; mais le dépérissement de sa santé lui fit bientôt accorder la permission de revenir à Paris. De ce moment on reconnut en lui les effets de la résignation chrétienne ; et, malgré les secours de l'art, il expira le 22 pluviôse an II (11 février 1803), dans sa 64^e. année. M. de Fontanes, au nom de l'Institut, répandit sur sa tombe les fleurs de l'amitié. A l'ouverture des séances de l'Athénée, en 1805, M. Chazet prononça son éloge. Son successeur à l'académie française, M. Lacretelle aîné, dans son discours de réception, en parla avec une sévérité qui fut trouvée excessive. On peut consulter encore la *Lettre adressée au rédacteur du Moniteur*, par A. M. H. Boulard, sur M. de Laharpe, etc., 1814, in-8°. (Extrait du Moniteur du 8 mai 1814.) Il est certain, d'après ce que l'on nous atteste, qu'il refusa une pension de 4000 fr. que le consul Buonaparte voulut lui accorder sans aucune condition. Si sa vie littéraire fut agitée, sa vie domestique ne dut pas être plus heureuse. Presque à l'entrée de sa carrière il épousa, uniquement, dit-on, par un sentiment de probité, une jeune personne, jolie, aimable et spirituelle, fille d'un limonadier nommé Montmayeux, dans la maison duquel il logeait. Elle n'exigeait rien, parce qu'il n'avait rien promis. Cependant il ne balançait point à lui rendre l'honneur en contractant un mariage qui mettait le comble à sa détresse. Cette femme, dont Voltaire a vanté le talent pour jouer la tragédie, a fini par se jeter dans un puits à St.-Germain, sans autre motif qu'un dégoût invincible pour la vie. Son mari s'unit ensuite à une autre femme, qui ne tarda pas à se séparer de lui. De ces deux mariages il ne reste aucun enfant. Laharpe était d'une petite

taille ; son caractère se peignait sur sa figure ; dans la société, il portait son esprit critique et tranchant. Saint-Lambert ayant passé quelque temps avec lui à la campagne, disait : « En huit jours » de conversation presque continuelle, » il ne lui est échappé ni une erreur » en matière de goût, ni un propos » qui annonçât le moindre désir de » plaire à personne. » On a prétendu qu'il s'était rendu coupable d'une noire ingratitude envers Dorat : il est néanmoins constant que des lettres de celui-ci, qui ne devaient pas voir le jour, ayant été remises à Laharpe, non seulement il refusa de s'en servir, mais il dénonça cet abus de confiance à son ancien ami. Laharpe avait fait imprimer douze volumes de son *Cours de littérature*. Après sa mort, on en a donné quatre autres, qui contiennent en grande partie des fragments sur la philosophie du dix-huitième siècle, parmi lesquels on distingue une réfutation complète du système d'Helvétius. Ces seize tomes se relient ordinairement en dix-neuf volumes. L'édition de Costes en seize volumes in-12, 1813, est augmentée d'une Vie de Laharpe, par M. Mely-Japin : celle qu'a donnée M. Auger la même année en huit volumes in-12, est revue, corrigée et renfermée dans la partie littéraire. En 1810, M. Salgues a rassemblé dans un volume in-8°. des extraits du *Mercure* sous ce titre : *Mélanges inédits de littérature de J.-B. (sic) de Laharpe, pouvant servir de suite au Cours de littérature*. M. Barbier a aussi publié, en 1818, un *Nouveau Supplément au Cours de littérature de J. F. de Laharpe*, contenant : 1°. l'éloge de Voltaire, qui n'est inséré que dans les OEuvres de ce dernier, édition de Beaumarchais ; 2°. la réfutation des Lettres de feu Ginguené sur

les (Confessions de J.-J. Rousseau; 3°. la réfutation des principes de J.-J. Rousseau sur la souveraineté nationale; 4°. la Lettre de Sélis à Laharpe sur le collège de France, avec la réponse de ce dernier; 5°. une nouvelle édition revue, corrigée et augmentée de l'*Examen de plusieurs assertions hasardées par J.-Fr. de Laharpe, dans sa Philosophie du XVIII^e. siècle*, par M***. (Barbier). Cet Examen fut publié pour la première fois dans le *Magasin encyclopédique* du mois de mai 1805. Les deux Recueils formés par MM. Salgues et Barbier, ne renfermant que des morceaux faits avant la conversion de l'auteur, il n'est pas étonnant qu'il y soit en opposition avec ceux qu'il a composés depuis. Le Commentaire sur Racine, composé en 1795 et 1796, fut publié par M. Germain Garnier en 1807, 7 vol. in-8°. Laharpe y prodigue les invectives contre l'ancien commentateur Luneau de Boisjermain, sans doute parce que celui-ci passait pour s'être servi du travail de Blin de Saintmore, à qui l'auteur de Warwick en voulait personnellement. A ce défaut près, les préfaces et les remarques dont il enrichit les pièces d'un grand poète sont d'une main peu vulgaire : sous tous les rapports, elles sont très supérieures à celles du dernier commentateur (*Voyez* GEOFFROY). Le *Commentaire sur le théâtre de Voltaire*, un vol. in-8°, 1814, est d'une époque fort antérieure. Ces deux ouvrages n'ont pas le même objet que le *Cours de littérature*. Dans ce *Cours*, on discute la fable, l'intrigue et les caractères des pièces. Quant aux Commentaires, principalement celui qui est relatif à Voltaire, ils sont resserrés dans un plan moins vaste, et consistent dans un

examen détaillé du style. Le *Triomphe de la Religion*, ou le *Roi-martyr*, épopée en six chants, 1814, était annoncé comme un poème où le talent de Laharpe, fortifié par des idées sublimes et consolantes, se montrait avec une originalité qu'il n'avait jamais eue. L'impression a détruit les espérances que l'on en avait conçues. Le poète ne franchit point les limites accoutumées de sa sphère. Malgré l'intérêt du sujet, point d'élan, point d'abandon, presque point de coloris; il épuise les détails; sa marche est traînante et monotone : les six chants qui restaient à faire, excitent en conséquence peu de regrets. Laharpe a donné lui-même un choix de ses OEuvres, 6 vol. in-8°, à Paris, chez Pissot, 1778. Ses *OEuvres choisies et posthumes*, 4 vol. in-8°, Paris, chez Migneret, ont été publiées en 1806. L'éditeur (M. Petitot) paraît s'être conformé aux intentions de l'auteur dans les retranchements qu'il a faits. Il a inséré plusieurs productions inédites, au nombre desquelles sont des *Fragments de l'apologie de la Religion*, qui remplissent presque entièrement le dernier volume. L'auteur de ces Fragments a le noble courage d'y rapporter, en les réfutant, les raisonnements qu'il faisait en 1793 contre les cultes établis. Il déclare ne devoir rien aux défenseurs de la religion. Voici ses propres expressions : « Les Livres » saints me disaient tout, parce que » Dieu m'a fait la grâce de les ou- » vrir dans la bonne foi, et de les lire » avec amour (1). » On trouve dans le

(1) En réunissant soit les *OEuvres* publiées en 1778, soit les *OEuvres posthumes*, on est loin d'avoir tous les ouvrages de Laharpe, et quelques-uns y sont en double. Les deux éditions de *Mélanie* ne font pas toutefois double emploi; ce sont deux versions différentes. L'*Eloge de Henri IV*, imprimé en 1770, in-8°, ne se trouve ni dans les volumes imprimés en 1778, ni dans ceux qui ont été pu-

Journal de la librairie de 1817, pag. 382 et 383, une note curieuse sur la prétendue *prédiction* que *Gazette* fit en 1788 des forfaits qui seraient commis pendant le règne de la terreur : on y apprend que cette pièce, dont M. Boulard possède l'original autographe, est bien réellement écrite de la main de Laharpe ; mais que M. P., en la publiant pour la première fois dans les *OEuvres posthumes* de ce dernier, en a supprimé la fin, dans laquelle Laharpe disait textuellement que « la prophétie » n'est que supposée. » De tout ce que nous avons dit, on conclura qu'en vers et en prose, Laharpe est plutôt propre à dicter des préceptes qu'à fournir des exemples ; que s'il est un poète, un orateur du second ordre, il est au premier rang des critiques par un grand nombre d'excellentes leçons. ST. S.—N.

LAHARE (GUILLAUME DE). *Voy.* DELAHAYE.

LAHYRE (ETIENNE VIGNOLES, si connu sous le nom de), l'un des plus vaillants capitaines du roi Charles VII, descendait d'une illustre famille, dépouillée de ses biens par les Anglais, et avait sucé avec le lait la haine de cette nation. Il se trouvait en 1418 enfermé dans Couci, lorsque cette ville fut livrée aux Bourguignons par la perfidie de la maîtresse du gouverneur. Les guerriers, restés sans chef, élurent pour les commander Lahire et Poton de Xaintrailles, son ami, et, sous leur conduite, ils se hasardèrent à traverser un pays entièrement occupé par les Anglais. Lahire fit le

premier essai de son courage en attaquant avec quarantelances quatre cents hommes d'armes qu'il mit en fuite : ce succès attira sous sa bannière quelques aventuriers ; et avec leur secours ils empara, en 1429, de Crespi en Valois, mais il en fut chassé par les Bourguignons l'année suivante. En 1421, il entra dans la Champagne, attaqua avec des forces très inférieures le comte de Vaudemont, et le fit son prisonnier ; il s'enferma ensuite dans Château-Thierry, la seule place de la province qui reconnaissait encore l'autorité du Dauphin (Charles VII), et s'y défendit contre les Bourguignons avec beaucoup d'opiniâtreté. Obligé enfin de céder au nombre, il fut retenu prisonnier, et jeté dans un cachot, d'où il ne sortit qu'après avoir payé sa rançon. En 1423, il surprit Compiègne, mais il ne put s'y maintenir : il contribua en 1427 à sauver Montargis, attaqué par le duc de Bedford, et vola au secours d'Orléans, menacé par les Anglais. Cette ville n'avait qu'une faible garnison et manquait de vivres ; il vint trouver le roi Charles à Bourges pour tenter l'envoi des secours demandés par le gouverneur. Lorsque Lahire fut introduit près du monarque, ce prince était occupé des apprêts d'une fête, et lui demanda ce qu'il en pensait : Je pense, répondit le brave Lahire, qu'on ne peut perdre plus gaiement un royaume. (*Voyez* CHARLES VII.) De retour à Orléans, il fit plusieurs sorties pour détruire les travaux de l'ennemi ; et après la malheureuse journée des *Harengs*, ce fut lui qui protégea la retraite des débris de notre armée. Il vint au-devant de Jeanne d'Arc, et escorta cette héroïne lorsqu'elle fit sa première entrée dans Orléans. (*Voy.* JEANNE D'ARC.) Après la levée du siège de cette ville, il se mit à la poursuite des Anglais,

liés en 1806, et faisait néanmoins partie de l'édition des *OEuvres de M. de Lah.* (Laharpe), Yverdon, 1777, 3 vol. in-8°. Les curieux conservent aussi la *Mélanie*, etc., suivie des *Muses rivales*, et de quelques poésies diverses, 1792, in-18. Un anonyme a publié : *Esprit de J. F. de Laharpe de l'académie française, avec une Notice sur cet académicien*, 1814, in-12. A. B.—T.

et se trouva au combat de Jargeau et à la bataille de Patay (1429), où il fit des prodiges de valeur. Il surprit Louviers par escalade au milieu de l'hiver, et s'avança jusqu'aux portes de Rouen, dans le dessein de s'opposer au supplice de Jeanne d'Arc; mais il tomba lui-même au pouvoir des Anglais. Sa prise fut regardée comme un événement important, puisque l'auteur anonyme du *Journal de Paris*, sous le règne de Charles VII, l'y a consignée en ces termes : « Elle (la » Pucelle) fut arse celui jour, et celle » semaine fut pris le plus mauvais, » et le plus tyran et le moins pitieux » de tous les capitaines qui furent de » tous les Armagnacs, et était nommé » par sa mauviseté Lahire, et fut » pris par pauvres compagnies, et fut » mis au chastel de Dourdan (*Mém.* » pour servir à l'histoire de France, » pag. 141 (1). » Lahire, échappé des mains des Anglais, contribua à leur enlever Chartres en 1452; il rejoignit ensuite Xaintrailles, son ancien compagnon d'armes. Ayant fait, du château de Gerberoi, leur place de sûreté, ils fondirent à l'improviste sur les troupes du duc d'Aurundel et s'emparèrent de sa personne. Lahire ravagea ensuite l'Artois, les frontières de l'île de France et de la Picardie, traitant de la même manière amis et ennemis, et commettant des désordres dont l'histoire de ces temps malheureux n'offre que trop d'exemples. Le seigneur d'Auffemont, qui commandait le château de Clermont en Beauvoisis, étant venu offrir à Lahire, son ami, des rafraîchissements pour sa troupe, il l'arrêta prisonnier ;

(1) Il est bon de remarquer que l'auteur du *Journal* était Bourguignon, par conséquent ennemi de Lahire, qui combattait pour la légitimité; et qu'il ne s'est fait aucun scrupule d'exagérer les fautes de ce capitaine, qu'on ne prétend pas excuser en disant qu'elles sont celles du temps.

et, sans égard pour les prières du roi lui-même, il ne le relâcha que lorsqu'il eut payé entièrement la somme à laquelle il l'avait taxé. Quelque temps après, Lahire fut arrêté jouant à la paume, et traité de la même manière. Cependant Lahire, resté maître du château de Clermont, emporta Soissons par escalade en 1436, et, malgré les traités, continua de faire la guerre aux Anglais et au duc de Bourgogne. Il fit une nouvelle tentative contre Rouen; mais ayant été blessé sous les remparts d'une pierre qui lui fut lancée, il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Le roi l'invitait depuis long-temps à remettre les deux villes dont il s'était emparé, mais il refusait d'obéir; et ce ne fut qu'en 1437, qu'ayant été fait prisonnier, il fut forcé de les rendre pour sa rançon. Lahire accompagna le roi Charles à Montauban en 1442; il y tomba malade de ses blessures, et y mourut. (*V. le Bret, Histoire de Montauban*, pag. 256.) Le nom de Lahire a été donné au valet de cœur; et le P. Menestrier en conclut que ce capitaine était peut-être l'inventeur du jeu de cartes. C'est une idée si singulière, qu'elle ne mérite pas d'être examinée sérieusement. (*Voy. la Biblioth. curieuse* du P. Menestrier.) W.-s.

LAHIRE (PHILIPPE DE), l'un de nos géomètres les plus laborieux et les plus utiles, naquit à Paris en 1640. Son père, peintre ordinaire du roi (*V. LAHYRE*), lui apprit les principes de son art, et y joignit, de lui-même, l'étude de la gnomonique, peut-être parce que c'est une espèce de perspective. Ayant eu le malheur de perdre son père, à l'âge de dix-sept ans, Lahire tomba dans une maladie de langueur, occasionnée par des palpitations de cœur très violentes. Il imagina que le voyage d'Italie, si nécessaire à un artiste, ne se-

rait pas inutile à sa santé ; et il ne se trompa point. La vue des chefs-d'œuvre de la peinture ne l'occupait pas exclusivement, et il donnait une grande partie de ses loisirs à l'étude de la géométrie. Il avait le dessein de prolonger son séjour en Italie ; mais les instances de sa mère qui le chérissait uniquement, le déterminèrent à revenir près d'elle (1664) après une absence de quatre années. Les services qu'il rendit à Desargues, dont il termina le *Traité sur la coupe des pierres*, et quelques ouvrages qu'il publia de 1673 à 1676, sur les sections coniques et la cycloïde, courbe qui était à la mode, le firent connaître comme géomètre ; et l'académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1678. Dès l'année suivante, il fut chargé de se rendre en Bretagne, avec Picard, son confrère à l'académie, pour y faire différentes observations qui devaient assurer l'exactitude de la carte générale de France, entreprise par les ordres de Colbert. En 1680, les deux géomètres visitèrent la côte de Gascogne, dont ils rectifièrent la forme, en démontrant qu'elle était à-peu-près droite au lieu de courbe qu'on l'avait supposée. Lahire alla seul, en 1681, déterminer la position de Calais et de Dunkerque ; il mesura en même temps la largeur de la mer, depuis la pointe du bastion du Risban jusqu'au château de Douvres, et la trouva de 21,360 toises. Enfin, en 1682, il visita la côte de Provence : dans tous ses voyages, il ne se borna pas aux opérations qui en étaient l'objet ; il faisait aussi des observations sur les variations de l'aiguille aimantée, sur les réfractions, sur les hauteurs des montagnes, et recueillit ainsi des matériaux pour les ouvrages qu'il méditait. A peine eut-il terminé son travail sur la carte du royaume, qu'il fut chargé de continuer la fameuse méridienne commen-

cée par Picard ; et cette grande entreprise ayant été interrompue par la mort de Colbert, il fut employé à faire des nivellements pour amener des eaux à Versailles. Les talents et la probité de Lahire lui méritèrent la confiance entière de Louvois : de nouveaux ouvrages ajoutaient chaque année à sa réputation de grand géomètre ; mais en 1689, il s'annonça comme astronome. Aucune partie des mathématiques ne lui fut étrangère ; et s'il était resté quelques doutes à cet égard, son *Traité de mécanique* aurait suffi pour les lever. Ses connaissances ne furent pas bornées aux mathématiques ; toute la physique expérimentale était de son ressort, et il n'ignorait aucun procédé des arts : en un mot, comme l'a dit heureusement Fontenelle, on eût pu avoir dans Lahire seul, une académie entière des sciences. Il était depuis longtemps professeur de mathématiques au collège royal de France, et professeur d'architecture ; et il remplissait cette double fonction avec le même soin, la même exactitude que si elle l'eût uniquement occupé. Toutes ses journées étaient remplies par l'étude, et ses nuits très souvent interrompues par des observations astronomiques : d'ailleurs, nul divertissement que celui de peindre des paysages ou de changer de travail ; nul exercice corporel que celui qu'il prenait en se rendant où son devoir l'appelait. Ce n'est que par la connaissance de ce singulier régime qu'on parvient à expliquer comment il a pu suffire à tant et de si divers travaux. Lahire n'éprouva point les infirmités de la vieillesse ; il mourut sans agonie et en un moment, le 21 avril 1719, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait, dit Fontenelle, la politesse extérieure, la circonspection, la prudente timi-

dité d'un Italien : sa raison accoutumée à examiner tant d'objets différents et à les discuter avec curiosité, s'arrêtait tout court à la vue de ceux de la religion; et une piété solide, exempte d'inégalité et de singularité, a régné sur tout le cours de sa vie. Il nous reste à indiquer ses principaux ouvrages : I. *Nouvelle Méthode de géométrie pour les sections des superficies coniques et cylindriques*, Paris, 1673, in-4°, fig. 11. *De cycloïde opusculum*, ibid., 1676, in-4°. III. *Nouveaux éléments des sections coniques; les lieux géométriques; la construction ou effection des équations*, ibid., 1679, in-12. Les *Eléments des sections coniques* ont été refondus par Mauduit dans les siens; les deux autres traités sont un développement de la géométrie de Descartes. IV. *La Gnomonique, ou l'art de tracer des cadrans*, ib., 1682, in-12; nouv. édit., fort augmentée, 1698. Cet ouvrage, excellent pour le temps où il a paru, a été effacé par celui de D. Bedos (*Voy. BEDOS*). V. *Sectiones conicæ in IX libros distributæ*, ibid., 1685, in-fol. C'est en ce genre un ouvrage précieux pour ceux à qui le langage des anciens en géométrie est un peu familier (*Hist. des math.* par Montucla, tom. III, pag. 7). VI. *Tabulæ astronomicæ, Ludovici magnijussu et munificentia exarata*, ibid., 1702, in-4°. La première partie de ces tables avait paru dès 1687; et il y avait joint la description d'une machine de son invention, démontrant la théorie des éclipses. Ces tables sont le résultat d'observations assidues, et ont l'avantage de ne reposer sur aucune hypothèse. J. Lefebvre ou Lefèvre lui en disputa la propriété (*Voy. LEFÈVRE*). Lahire les a traduites en français, Paris, 1735, in-4°; elles l'avaient déjà été en allemand

par Doppelmeier, Nuremberg, 1725, in-4° : elles ont été traduites depuis dans toutes les langues de l'Europe, et même en indien, par un rajah, curieux d'astronomie (*Voy. Montucla*, tom. II, pag. 641); et elles n'ont cédé en quelque sorte le pas qu'à celles de Halley. VII. *L'Ecole des arpenteurs, avec un abrégé du nivellement*, Paris, 1689, in-8°; réimprimé en 1692 et en 1728. VIII. *Traité de mécanique, où l'on explique tout ce qui est nécessaire dans la pratique des arts*, ibid., 1675, in-12; ouvrage complet et bon pour le temps. IX. Un grand nombre de Mémoires répandus dans les journaux et dans le *Recueil de l'Académie*. Lahire est en outre l'éditeur du *Traité du nivellement*, par Picard; du *Traité du mouvement des eaux*, par Mariotte; et il a en part, avec Boivin et Thévenot, à l'édition des *Veteres mathematici gr. lat.*, imprimée au Louvre, en 1693, in-fol. Outre l'*Eloge de Lahire*, par Fontenelle, on peut consulter sa vie avec le catalogue de ses ouvrages, dans les *Mémoires de Nicéron*, tom. V et X, 2^e. partie; l'*Histoire des philosophes modernes*, par Saverien, tom. V; et l'*Histoire du collège royal*, par Goujet. W—s.

LAHIRE (GABRIEL-PHILIPPE DE), fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1677. Son père, qui le destinait à exercer la médecine, lui fit étudier l'anatomie sous le célèbre Duverney; mais son penchant l'éloignait de cette science, et on lui permit enfin de s'appliquer aux mathématiques. Il fut reçu à l'Académie en 1699, et se montra fort assidu aux séances, où il lut plusieurs mémoires. Il succéda à son père dans la place de professeur d'architecture; mais l'excès du travail minait sa santé naturellement délicate, et il suivit de près son père au tom-

beau. Il mourut en 1719, à l'âge de quarante-deux ans. Sa mort prématurée a privé le public d'un ouvrage qu'il préparait sur la taille des verres de lunettes; il en avait taillé lui-même d'excellents que l'on conserve à l'Observatoire. On a de lui des *Ephémérides*, calculées sur les tables astronomiques de son père, pour les années 1701, 1702 et 1703, in-4° : elles furent critiquées sévèrement par Jean Lefèvre, de Lisieux, qui, de tisserand, était devenu astronome (*Voy. J. LEFÈVRE*); un *Mémoire sur l'organe de la vue*, dans lequel il établit que l'humeur aqueuse remplit les mêmes fonctions que l'humeur vitrée (*Hist. de l'acad.*, année 1707). C'est enfin à Gabriel de Lahire qu'on doit l'édition de l'*Art de charpenterie*, par Math. Jousse, Paris, 1702 (*Voy. JOUSSE*, tom. xxii, pag. 59).—Jean-Nicolas de LAHIRE, frère du précédent, mais d'un second lit, né à Paris en 1685, étudia la médecine d'après les conseils de son père, et fut reçu, en 1709, à l'académie des sciences, en qualité de botaniste; il prit ses degrés en médecine l'année suivante, et se fit bientôt connaître comme un habile praticien. Il mourut en 1727, précisément au même âge que son frère. Il avait commencé un recueil de plantes dessinées au naturel, par le moyen d'un secret dont il était l'inventeur, et qui consistait, autant qu'on peut le conjecturer, à rapporter, au moyen d'une certaine impression, les plantes elles-mêmes sur le papier (*Hist. de l'académ.* avant son renouvel., t. ii, pag. 396); mais les derniers éditeurs du *Dictionnaire* de Moréri, qui paraissent avoir eu de bons mémoires, éloignent la conjecture de l'académie : « Quoiqu'il n'entre, disent-ils, dans ses dessins que deux couleurs, tout y est si bien exprimé que l'on re-

» connaît parfaitement chaque espèce
» de plante; il a poussé sa découverte
» plus loin, et a trouvé la manière, en
» les colorant, de les représenter à un
» naturel inimitable. Enfin, on avait
» en lui un médecin fort expérimenté,
» un bon dessinateur et un habile
» peintre de paysages. » W—s.

LAHONTAN. *Voy. HONTAN.*

LA HUERTA (GASPARD DE), peintre, naquit à Allobucy, près de Cuença, en 1645. Un penchant invincible pour la peinture le conduisit, jeune encore, à Valence, où malheureusement il ne trouva d'accueil que dans l'atelier de Jesualde Sanchez, veuve d'un peintre nommé Pierre Infant, et peintre elle-même assez médiocre. Elle ne faisait exécuter chez elle que des tableaux de dévotion, destinés pour l'archevêché. Lahuerta, reçu d'abord comme par charité dans cette école, copiait toutes les estampes, tous les tableaux qui tombaient sous sa main; et il parvint enfin à montrer assez de talent pour obtenir un grand nombre de travaux. Dans les commencements, il se faisait très peu payer; néanmoins, sa grande facilité et surtout son talent réel lui acquirent une fortune assez considérable. Sanchez, charmé de la bonne conduite de son disciple, lui donna sa fille en mariage. Lahuerta n'en eut point d'enfants; et, dans sa vieillesse, il consacra près de cent mille écus qu'il avait amassés, à des legs pieux en faveur des pauvres de sa ville natale. Les couvents de Valence, de Segorbe et de Caudiel possèdent un grand nombre de ses productions. Comme il n'eut point de maître particulier, il s'est fait une manière à lui, où l'on remarque un dessin un peu faible, il est vrai, mais une assez belle couleur. Lahuerta mourut à Valence, le 18 décembre 1714. P—s.

LAHYRE (LAURENT DE), peintre de l'école française, et graveur à la pointe, naquit à Paris en 1606, d'Etienne de Lahyre, peintre inconnu en France, mais dont on conserve en Pologne quelques tableaux que l'on assure ne pas être sans mérite. Son père lui donna d'abord les premières leçons : bientôt après, il le fit entrer dans l'école de Simon Vouet, où Lahyre se fit distinguer en peu de temps. L'histoire, le portrait, le paysage et l'architecture, devinrent successivement l'objet de ses études; et il a laissé dans chacun de ces genres des ouvrages distingués. N'ayant pu perfectionner ses talents en Italie, il chercha à imiter la manière du Primatice et de maître Roux, dont les tableaux ornent le château de Fontainebleau. Par la suite, il étudia Paul Véronèse, sans pouvoir cependant jamais acquérir les qualités qui distinguent ce grand coloriste. Il eut assez de talent pour obtenir la protection du cardinal de Richelieu, celle du chancelier Séguier et de plusieurs personnages célèbres de ce temps; et lorsque l'académie de peinture fut établie, il fut désigné comme un des douze anciens qui la composaient. Plusieurs églises de Paris furent ornées de ses tableaux, parmi lesquels on distinguait l'*Entrée de J.-C. à Jérusalem*; le *Martyre de St. Barthélemi*; l'*Ombre de St. Pierre guérissant les malades*; la *Conversion de St. Paul*, etc. Il fit pour la ville de Rouen une *Descente de croix*, et sept grands tableaux avec des fonds enrichis d'architecture, représentant les *Sept arts libéraux*. Vers la fin de sa vie, Lahyre ne peignit plus que des tableaux de chevalet d'un fini précieux et remarquables par la beauté du pinceau. C'est par cette dernière qualité que ses ouvrages sont surtout recom-

mandables : ils sont peints cependant avec une mollesse que l'on peut attribuer au peu d'étude qu'il a fait des grands maîtres. En général son dessin est maniéré, surtout dans les airs de tête, et dans les mains de ses figures. Habile dans l'architecture et dans la perspective, il avait pour principe de fondre toutes les teintes des fonds de ses tableaux, ce qui leur donnait un ton vaporeux, sur lequel l'œil se repose avec plaisir; et s'il eût consulté la nature avec plus d'assiduité, sa célébrité, déjà si bien fondée, se fût étendue encore davantage. Le Musée du Louvre possède de ce maître les six tableaux suivants : *Laban venant réclamer ses idoles enlevées par Jacob*, tableau de chevalet d'un fini précieux; *l'Apparition de J.-C. aux trois Maries*, grande composition qui passe, ainsi que la suivante, pour le chef-d'œuvre de l'artiste; le pape *Nicolas V, découvrant les reliques de St. François d'Assise* : on croit que l'officiant, placé au-dessus du pape, offre le portrait de Lahyre; la *Vierge et l'Enfant Jésus*, et deux *Paysages* remarquables par la vigueur du ton et le fini des détails (1). Les dessins de Lahyre sont terminés avec un soin extrême. Ils sont pour la plupart à la pierre noire, soutenus d'un faible lavis à l'encre de la Chine, et renforcés de hachures au même crayon : les plis de ses draperies sont bien jetés dans le goût antique; ses têtes manquent généralement de front; le feuiller de ses arbres imite des verges; c'est à ces signes qu'il est facile de reconnaître les dessins de ce maître. Le Musée du Louvre en possède un qui représente

(1) Le Musée du Mans possède de ce maître le *Christ au Jardin des Olives*; celui de Nantes, une *Sainte-Fumille*; celui de Lyon, le *Christ dans les bras du Père éternel*; celui de Strasbourg, un *Religieux en adoration*; et celui de Rouen, l'*Adoration des Bergers*.

la première pensée de l'*Apparition du Christ aux trois Maries*, et dont la composition diffère en quelques parties de celle du tableau. Lahyre a gravé d'une pointe légère et spirituelle plusieurs sujets de sa composition au nombre de six, dont la pièce capitale est celle qui représente la *Conversion de St. Paul*, grand in-folio en largeur. Les graveurs qui se sont exercés à reproduire les ouvrages de ce maître, sont Chauveau, Ronssellet, Boulanger, Lasne, Daret, etc. Lahyre se maria en 1639; il mourut à Paris en 1656. — Son fils aîné prit le nom de Lahire, et se rendit célèbre comme mathématicien (V. LAHIRE). P—s.

LAIDOLFE, prince de Capoue et de Bénévent, troisième fils de Landolfe-tête-de-fer, frère et successeur de Landenolfe, régna de 993 à 999. Après avoir dirigé la conjuration qui coûta la vie à son frère Landenolfe, il avait si bien caché son crime que l'empereur Othon III chargea le marquis de Toscane de rétablir Laidolfe sur le trône de Bénévent, en même temps qu'il vengerait son frère. Mais, après un règne de six ans, ses complots furent enfin dévoilés à l'empereur, qui le dépouilla en 999 de sa principauté, et lui substitua Adémar. Laidolfe mourut en exil loin de sa patrie. S. S—i.

LAIGUE (DE), en latin *De Aquâ*, est le nom d'une ancienne maison de chevalerie, originaire du Dauphiné, dont plusieurs branches se sont établies en Berri et en Provence. — LAIGUE (Philibert DE) surnommé le *Magnifique*, premier chambellan du roi René, comte de Provence, fut l'un des principaux tenants du tournois ouvert par ce monarque, près Saumur, en 1446. Jean d'Anjou, duc de Calabre, fils aîné et lieutenant-général de René, envoya Philibert de Laigue

en ambassade auprès du pape Paul II en 1469, pour traiter des moyens d'aider ce prince à recouvrer le royaume de Naples. Après la mort du roi, Yolande d'Anjou, sa fille, duchesse de Lorraine et de Bar, créa Philibert grand-sénéchal de son duché de Bar en 1480. Il avait épousé, en 1478, l'héritière de la maison d'Oraison, dont ses descendants ont pris le nom. — LAIGUE (Antoine DE), baron d'Oraison, petit-fils de Philibert, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du connétable Anne de Montmorenci, se signala en 1562 à la bataille de Dreux, où le connétable ayant eu un cheval tué sous lui, il le dégagea, le remonta sur le sien, et parvint à lui sauver la vie. Il se distingua aussi à la bataille de Moncontour en 1569. — La baronnie d'Oraison fut érigée en marquisat par Henri III, en 1588, en faveur de François DE LAIGUE, qui eut une grande part à la victoire remportée sur le duc de Savoie à Vinon, le 15 décembre 1591. Il soumit ensuite à l'obéissance de Henri IV plusieurs places-fortes, à la tête des royalistes de la Provence, et contribua beaucoup à la délivrance de Marseille, qu'un parti d'Espagnols tenait sous le joug. Il mourut en 1596. — LAIGUE (Etienne DE) surnommé *Beauvais*, né vers la fin du xv^e. siècle, gentilhomme de la chambre de François 1^{er}. et son ambassadeur auprès des princes d'Allemagne, publia des *Commentaires in-fol. sur l'histoire naturelle* de Pline, et une traduction des *Commentaires* de César, *De Bello civili*, etc. (V. GAGUIN, XVI, 269), Paris, 1539, 1541, in-8^o. Comines en fait mention, comme ayant été, avec Guillaume du Bellay, l'un des premiers nobles qui, excités par l'exemple de leur roi, *semblent*, dit cet historien, *avoir chassé l'ignorance*

qui s'était cantonnée par tous les coins du royaume.—**LAIGUE** (Geoffroi marquis DE), né en 1614 au château de Laigue en Dauphiné, fut capitaine des gardes-du-corps de Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Il se distingua en 1644 au siège de Gravelines, où il monta le premier à la brèche, et fut fait maréchal-de-camp. Après s'être signalé à la bataille de Lens en 1648, il entra dans le parti de la Fronde, dont il devint l'un des chefs avec le duc de Noirmoutiers et Louis de la Tremoille, jusqu'à la déclaration de paix qui eut lieu en 1649. Il mourut à Paris le 19 mai 1674, après avoir fait par son testament plusieurs legs considérables en faveur de l'hospice des Quinze-Vingts et d'autres hôpitaux. G—CE.

LAINÉ (JEANNE). *Voy.* HACHETTE.

LAINÉZ ou **LAYNEZ** (JACQUES), deuxième général des jésuites, et l'un des membres de cet ordre célèbre qui ont le plus contribué à son élévation, naquit, en 1512, à Almançario, bourg du diocèse de Sigüenza, en Castille, de parents honnêtes qui lui donnèrent une éducation toute chrétienne. Après avoir achevé ses humanités, il fit son cours de philosophie à l'université d'Alcalá, et y reçut le degré de maître-ès-arts. Ce qu'il entendait dire des vertus d'Ignace de Loyola lui inspira le desir de le connaître; et ce fut autant pour satisfaire sa pieuse curiosité que pour terminer ses études théologiques qu'il vint à Paris, où Ignace s'était réfugié afin de se soustraire aux recherches de l'inquisition. (*Voyez* **IGNACE**, tom. XXI, pag. 188.) Dès qu'il l'eut vu, il résolut de s'attacher à lui, et de le suivre en Turquie, où Ignace avait le dessein d'aller porter les lumières de l'Evangile. Il le rejoignit à Venise, en 1536; mais les circonstances s'étant opposées à leur

départ, ils s'occupèrent ensemble de dresser le plan d'une association destinée à répandre l'instruction dans les classes inférieures. Lainéz eut la plus grande part à la rédaction de ce plan (1), qui est généralement regardé comme un chef-d'œuvre de gouvernement. Il commença cependant à prêcher, à catéchiser les enfants, et à porter des consolations aux malades dans les hospices, et il se fit remarquer surtout par son désintéressement; car, tandis que les autres religieux exigeaient un salaire, on avait peine à lui faire accepter même les aliments grossiers qui composaient sa nourriture. Le nouvel institut ayant été confirmé par le pape Paul III, en 1540, Lainéz détermina Saint Ignace à accepter la charge de général, et parcourut aussitôt les principales villes d'Italie pour y établir des collèges. Il fut député par le pape au concile de Trente, où il signala son zèle pour les intérêts de la cour de Rome; et, le concile ayant été interrompu, il se hâta de revenir en Italie, travailler à propager l'établissement de ses compagnons dans les villes où ils n'étaient pas encore admis. Il refusa la dignité de cardinal, qui lui fut offerte par Paul IV; et le S. Siège étant venu à vauquer, plusieurs cardinaux lui donnèrent leurs suffrages pour le pontificat. Il succéda, en 1558, à Saint Ignace dans la charge de général; et il vint en France en 1561, à la suite du légat (le cardinal de Ferrare), chargé d'aviser au moyen d'en extirper l'hérésie. Il parut au fameux colloque de Poissy; et, de l'aveu même d'un ennemi de la société (Linguet), il fut le seul qui y fit en-

(1) On peut voir l'analyse des *Constitutions* de la société, dans l'*Histoire impartiale des jésuites*, livre II, par Linguet, qu'on n'accusera certainement pas de leur être trop favorable.

tendre la voix de la raison : mais les partis étaient trop échauffés pour faire espérer une réconciliation. Quoique le colloque n'eût aucun résultat, Lainez s'était fait connaître sous des rapports si avantageux, qu'il obtint sans difficulté l'introduction de sa société en France. Il retourna ensuite pour la troisième fois au concile de Trente. Ce fut dans cette session qu'il prononça la harangue célèbre, où il établit, « la nécessité d'un seul chef dans l'Eglise, » et la prééminence du pape sur les autres évêques ses délégués, puis qu'en lui seul résident l'autorité suprême, l'infailibilité et tous les privilèges que Jésus-Christ a promis à son Eglise. » Ce sentiment trouva des adversaires dans le concile; mais les légats leur imposèrent silence. Après la session, le P. Lainez revint à Rome, épuisé de fatigues; cependant il n'en poursuivit pas avec moins d'ardeur l'exécution de ses projets pour l'agrandissement de la société naissante. Enfin, l'affaiblissement total de ses forces lui ayant fait connaître que sa fin était prochaine, il réunit ses compagnons dans sa chambre, leur donna ses dernières instructions, et mourut le 19 janvier 1565, âgé seulement de cinquante-trois ans. Sa consolation en mourant fut de laisser la société dans un état florissant; et c'est en suivant le plan qu'il avait tracé, qu'elle était parvenue à ce haut degré de puissance, d'où elle tomba par les causes qui ont été indiquées à l'article de Saint Ignace de Loyola. Elle paraît cependant près de sortir de ses ruines; et les jésuites, rétablis par une bulle du pape Pie VII, possèdent déjà plusieurs maisons en Espagne, en Italie, en Angleterre, etc.; et, tout récemment, ils ont été rappelés à Fribourg en Suisse, par une délibération du grand-conseil. Le P. Lainez était un

homme d'un esprit éclairé, d'un jugement droit et d'une prudence singulière; il avait une mémoire heureuse, et parlait avec une éloquence facile et véhémence. Ses confrères louent sa modestie, sa douceur et sa piété sincère. On a de lui une *Lettre* parmi celles des supérieurs-généraux de la société, et des *Harangues* insérées dans les actes du concile de Trente: il a laissé imparfaits plusieurs ouvrages de théologie dont on trouvera l'indication dans la *Bibliothèque de Sotwel*. Le onzième vol. de l'*Histoire générale des jésuites* porte le nom de Lainez (*Laynius*), et sa vie a été écrite en espagnol, par le P. Ribadeneira; elle a été trad. en latin par André Schott, et en français par Michel d'Esne, seigneur de Bettancourt, Douai, 1597, in-8°. W—s.

LAINÉZ (ALEXANDRE) naquit à Chimai, vers l'année 1650. Après avoir fait de bonnes études à Reims, il vint à Paris, et se lia d'amitié avec le chevalier de Colbert qui l'emmena à l'armée. De là, il se mit à voyager dans l'Europe et dans l'Asie; ses courses durèrent trois ou quatre ans. Revenu fort pauvre dans son pays, la vie retirée et singulière qu'il y menait le fit prendre pour l'un des auteurs de quelques libelles injutieux qui se distribuaient alors sur les frontières de la Flandre. L'intendant du Hainaut, qui avait été chargé de l'enlever, reconnut à-la-fois son innocence et son mérite, et l'amena peu de temps après à Paris. Il en sortit bientôt pour aller voir en Hollande le fameux Bayle dont il partageait le scepticisme philosophique; et il revint ensuite dans cette capitale, où il se fixa, et mourut le 18 avril 1710, âgé d'environ soixante ans. Lainez avait des connaissances variées, étendues et même profondes. Il possédait parfaitement le grec, le

latin, l'espagnol et l'italien; il composa un poème grec à la louange d'Homère. Comme il avait étudié à fond la géographie et les intérêts des puissances de l'Europe, les hommes d'état le consultaient avec fruit sur ces matières. Fort recherché des grands, à cause de sa conversation brillante et instructive, semée de traits vifs et hardis, il ne se contraignait en rien pour eux : son amour pour la liberté allait jusqu'à braver tous les usages reçus. Ami de Chapelles, il avait avec lui de nombreux rapports d'humeur, de caractère et de goûts; comme lui, il aimait passionnément la bonne chère et le vin : mais il savait allier l'étude à la débauche. Un de ses amis le voyant un jour entrer de grand matin à la Bibliothèque du roi, après avoir passé douze heures à table, lui en témoigna son étonnement; il répondit par ce distique, parodié de celui qu'on attribue à Virgile :

Regnat nocte calix; voluntur biblia mane;
Cum Phœbo Bacchus dividit imperium.

Il était fier et même vain de son mérite. Un académicien célèbre lui demandait pourquoi il ne cherchait point à être de l'Académie : *Eh ! messieurs*, répondit-il, *qui est-ce qui serait votre juge ?* La galanterie, la malice ou le vin lui inspiraient souvent des vers; il se bornait à les réciter, et quand on lui en demandait des copies, il disait : *Est-ce que j'écris, moi ?* Cette manie, où il entraît peut-être plus de calcul que d'indifférence, est cause qu'on n'a pu recueillir qu'un petit nombre de ses pièces de vers : elles ont été imprimées, in-8°, la Haye (Paris), 1753, par les soins de Titon du Tillet; il y a dans toutes du naturel, de la facilité et de l'esprit, quelquefois de la grâce, de la vivacité dans le tour et de la poésie dans l'expression.

La plus célèbre est celle qui commence ainsi :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux si vantés, etc.

Cette épigramme, moins souvent citée, donne encore mieux l'idée de son tour d'esprit original et piquant :

Je sens que je deviens puriste;
Je plante au cordeau chaque mot;
Je suis les Dangeaux à la piste:
Je pourrais bien n'être qu'un sot.

Voltaire a fait à Lainez l'honneur de lui consacrer un article dans son *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV* : « C'était, dit-il, un poète » singulier, dont on a recueilli un petit » nombre de vers heureux. »

A—G—R.

LAIRE (FRANÇOIS-XAVIER), l'un des plus célèbres bibliographes du XVIII^e. siècle, naquit le 10 novembre 1738, à Vadans, village près de Gray en Franche-Comté. Un de ses oncles, curé d'une paroisse voisine, lui apprit les premiers éléments du latin, et l'envoya continuer ses études au collège de Dole. L'amour des lettres et de la retraite détermina en partie sa vocation pour la vie religieuse. Il entra dans l'ordre des Minimes; et, peu de temps après, il fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la philosophie au collège d'Arbois. Il avait le plus vif désir de voir l'Italie; et il obtint enfin, en 1774, la permission de se rendre à Rome. Il profita de son séjour dans cette capitale des arts pour visiter les bibliothèques publiques, et il s'attacha particulièrement à décrire les anciennes éditions qu'elles renferment. Son assiduité au travail lui mérita l'estime des savants et la bienveillance du prince de Salm-Salm, qui lui accorda le titre de son bibliothécaire. Le P. Laire parcourut ensuite les principales villes d'Italie, Naples, Florence, Venise, et revint à Dole, avec le projet de travailler à mettre en ordre les nombreux

matériaux qu'il avait amassés. Le cardinal Loménie de Brienne lui fit proposer, en 1786, la place de son bibliothécaire; et il accepta avec empressement un emploi qui le mettait à même de satisfaire sa passion pour les livres. Il entreprit, en 1788, un second voyage en Italie, dans l'intention d'explorer les bibliothèques des savants, et d'en tirer les éditions rares qui y étaient enfouies à l'insu de leurs possesseurs. Il y fut rejoint par le cardinal de Brienne, qui cherchait dans les lettres des consolations à sa disgrâce; et ils visitèrent ensemble les bibliothèques de Venise, de Padoue et de Florence. Le P. Laire, pendant qu'il était à Rome, reçut des marques d'une estime particulière du pape Pie VI qui essaya de le retenir par l'offre d'une place de conservateur à la bibliothèque du Vatican. Dans le même temps, le grand-duc Léopold lui écrivit pour l'attirer à Vienne; mais son attachement pour le cardinal de Brienne l'emporta sur toute autre considération, et il rentra en France avec lui décidé à partager le sort de son protecteur. Chargé, en 1791, de réunir Sens les livres qui avaient appartenu aux congrégations religieuses supprimées, il adressa au gouvernement un mémoire sur les mesures à prendre pour prévenir la dégradation des monuments des arts. Il s'opposa, avec une fermeté qui n'était pas sans danger, aux fureurs des Vandales modernes, et parvint à sauver de la destruction un grand nombre de documents historiques précieux. C'est à lui qu'on doit en partie la conservation du mausolée du Dauphin, qui vit d'être replacé dans le chœur de la cathédrale de Sens. Lors de l'organisation des écoles centrales, Laire fut nommé bibliothécaire du département de l'Yonne, et vint fixer sa résidence

à Auxerre; il y ouvrit presque aussitôt un cours de bibliographie, dont le plan fut généralement approuvé. L'âge n'avait point ralenti son ardeur pour l'étude; et il se disposait à faire jouir le public du fruit de ses recherches, lorsqu'il fut enlevé aux lettres et à l'amitié, le 27 mars 1801, à l'âge de soixante-trois ans. Il était membre de l'académie des Arcadiens de Rome, de la société colombarie de Florence, de l'académie de Besançon, et du lycée d'Auxerre dont il était l'un des fondateurs. Le P. Laire joignait à des connaissances variées un caractère franc et ouvert, auquel il dut de nombreux amis. On a de lui : 1. *Specimen historicum typographiæ Romanæ xvi. sæculi*, Rome, 1778, in-8°. Cet ouvrage est divisé en deux parties; la première contient cinq chapitres dans lesquels l'auteur traite successivement de l'origine de l'imprimerie, de ses commencements en Italie, et particulièrement à Venise, à Bologne et à Milan; de l'atelier typographique établi dans le monastère de Sublac, de sa translation à Rome, et enfin des imprimeurs qui ont exercé leur art dans cette ville au xvi. siècle : la seconde partie renferme le catalogue des éditions sorties de leurs presses, avec des notes critiques et littéraires. C'est l'esquisse d'un travail plus important que sa mauvaise santé le força de discontinuer (1). Cet ouvrage qui n'est

(1) On sera peut-être bien aise de trouver ici la preuve de cette assertion : « Hunc meum quæcumque exiguum laborem excipiat lector benevolus, velut SPECIMEN majoris operis, quod mihi incertâ conflictato valetudine ad finem perducere non licuit. *Meditabar enim virorum illustrium qui Romæ sæculo XV florere, scribam persequi, atque Catalogum texere, etc.* (Préf., pag. viii.) » On voit par ce passage qu'il avait le projet d'écrire les vies de quelques-uns des hommes illustres qui avaient fleuri à Rome dans le quinzième siècle, et d'y ajouter le catalogue de leurs ouvrages. C'est-là sans doute l'origine des *Mémoires pour servir à l'histoire de quelques grands hommes du quinzième siècle*, etc., cités dans la *France littéraire*, et qui, comme l'on voit, n'ont jamais existé qu'en projet. W-s.

point exempt d'erreurs, fut critiqué amèrement par le P. Audiffredi, dans un petit écrit intitulé : *Lettere tipografiche dell' abate Nicola Ugolini al padre F. Sav. Laire*, in Magonza (Rome), 1778, in-8°. de 56 pag. Le P. Laire lui répliqua avec beaucoup de vivacité par : *Ad abbatem Ugolini epistola*, Argentorati, typis hæred. Mentelii (Paris, Didot), 1779, in-8°. On assure que cette lettre n'a été tirée qu'à dix-huit exemplaires. II. *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Franche-Comté, pendant le xv^e. siècle*, Dole, 1785, in-8°. de 58 pag. Ce fut Jean Dupré ou Desprels qui apporta l'imprimerie dans cette province; il avait ses presses à Salins en 1485, mais il n'y imprima qu'un seul ouvrage (*Missale ad usum eccles. Bisuntinæ*, in-fol.) D'autres artistes imprimèrent à Besançon, de 1486 à 1488, et à Dole de 1489 à 1492. Depuis cette époque, il n'y a plus eu d'imprimerie en Franche-Comté, jusqu'en 1587 que Poivre et Ravoillot en établirent une à Dole. Ce petit ouvrage est curieux. III. *Serie dell' edizioni Aldine*, Pise, 1790, in-12; et avec des additions, Padoue, 1790; Venise, 1799; Florence, 1800, même format. On croit que le cardinal de Brienne a eu part à ce travail. L'auteur avertit dans sa préface qu'il n'a pas le projet de donner un catalogue complet des éditions sorties des presses des Alde, mais un essai qui pourra aider à en donner un plus ample et mieux raisonné (1). Le vœu qu'il formait à cet égard, a été rempli par les *Annales des Alde* de M. Renouard. IV. *Index librorum ab inventâ typo-*

graphiâ usque ad annum 1500, chronologicè dispositus, Sens, 1791, 2 vol. in-8°. C'est le catalogue des anciennes éditions que Laire avait rassemblées lui-même dans la bibliothèque du cardinal de Brienne, et qu'il eut la douleur de voir disperser (1). Les notes qui accompagnent chaque article sont curieuses et intéressantes. V. *Recherches et observations historiques* sur un monument qui existait dans l'église de Sens (*Magasin encyclop.*, 3^e. ann., pag. 542). C'est la description du tombeau du chancelier Duprat. VI. *Lettre sur des monuments antiques* trouvés dans le département de l'Yonne (ibid. 5^e. année 1799), tom. III, pag. 106). Il y est fait compte d'une fouille faite près d'Auxerre, dans laquelle on découvrit les restes d'un atelier monétaire. Le P. Laire a laissé en manuscrit: 1°. Un *Cours de bibliographie*; il a été acquis à sa vente par M. Bernard d'Hery qui avait le projet de le publier. 2°. *Supplément aux Annales typographiques de Maittaire*, in-4°. Cet ouvrage, dont plusieurs dictionnaires annoncent une édition imaginaire de 1776, existe en original à la bibliothèque de Besançon. 3°. *Catalogue raisonné des éditions variorum*; il est entre les mains de M. Geste, avocat à Besançon. 4°. *Des Notes sur la Bibliothèque sequanoise* d'Ed. Basile Payen (*Voy. D. PAYEN*), et la *Bibliographie* de Debure, sur *l'histoire de l'imprimerie*, de Prosper Marchand, etc., (à la bibliothèque de Besançon.) 5°. *Histoire des grands compagnies qui ravagèrent la France en 1355*, (dans le cabinet de MDroz, conseiller à la cour royale

(1) « Questo non è un catalogo dei libri impressi » dagli Aldi, ma un saggio diretto a formarne un » più ampio e più ragionato. » (*Avviso a' lettori*.) La modestie avec laquelle il parle de ce travail aurait dû empêcher M. Renouard de le juger avec autant de sévérité qu'il l'a fait.

C'est un rapport que le P. Laire a eu avec le cœre Gabriel Naudé, qui eut aussi le chagrin d'voir vendre la Bibliothèque du cardinal Mazariqu'il avait eu tant de peine à former.

de la même ville.) On trouve une *Notice* sur le P. Laire, dans le *Magas. encyclopéd.* (7^e. ann. messidor an ix (1801); et son *Eloge*, par M. Grappin, dans le *Recueil* de l'académ. de Besançon, ann. 1816. W—s.

LAIRESSE (GÉRARD DE), peintre et graveur à la pointe et au burin, naquit à Liège en 1640. Son père, Regnier de Lairese, peintre de l'électeur de Liège, lui inspira de bonne heure le goût des belles-lettres, de la poésie et de la musique. Gérard y fit des progrès rapides, surtout dans la musique, qu'il ne cessa de cultiver tout le reste de sa vie. Bientôt il apprit également de son père les éléments de la peinture, et se perfectionna en copiant les meilleurs tableaux, particulièrement ceux de Barthelet Flemaël, peintre et chanoine de la ville de Liège, avec lequel son père était lié d'une étroite amitié. Le style agréable et savant de ce peintre, sa manière de fondre les couleurs, séduisirent le jeune Lairese; et à l'âge de quinze ans, il se fit connaître par de beaux portraits et de grands tableaux d'histoire qu'il peignit pour les électeurs de Cologne et de Brandebourg. Ce n'est pas seulement par ses tableaux que Barthelet lui fut utile; l'enthousiasme avec lequel il lui parlait des monuments antiques et des chefs-d'œuvre modernes de Rome, les études qu'il avait faites d'après le Poussin et Pierre Testa, achevèrent de déterminer le goût de Lairese. Il prit ces deux derniers maîtres pour modèles, et ne cessa par la suite de les suivre. Il est à regretter qu'il n'ait point vu l'Italie, où sans doute son talent eût atteint toute sa perfection. La promptitude avec laquelle il peignait, lui procurait assez d'argent; mais sa facilité à le gagner le cédait à celle qu'il mettait à le dépenser : magnifique dans ses habil-

lements, adonné à tous les plaisirs de son âge, il réparait par l'agrément de son esprit la difformité de son visage. Une aventure, qui lui arriva, et dans laquelle une femme qu'il avait aimée se vengea de son abandon par un coup de couteau qui pensa le tuer, l'engagea à se marier. Il se retira alors à Utrecht; mais il y fut atteint d'une maladie contagieuse, pendant laquelle sa femme accoucha : se trouvant sans argent, il n'eut pendant quelques jours d'autre ressource que de peindre des enseignes et des paravents. Un de ses voisins lui conseilla d'envoyer deux de ses tableaux à Gérard Vylenburg, marchand de tableaux d'Amsterdam; celui-ci les fit voir à Van Pee et à Grebber, peintres renommés qui travaillaient pour lui. Ces deux artistes furent frappés de la perfection des tableaux de Lairese. Vylenburg les acheta au prix qu'on en demandait, et s'embarqua avec la personne qui les avait apportés pour faire connaissance avec leur auteur et l'engager à venir s'établir à Amsterdam. Lairese ne put résister aux instances qu'on lui fit; il suivit Vylenburg à Amsterdam, et travailla pour lui pendant quelque temps. Lorsqu'il se mettait au travail, il jouait du violon et peignait alternativement. Sa facilité était si prodigieuse, qu'il fit la gaceure de peindre en un seul jour *Apollon et les Muses*, de grandeur naturelle; il eut fini avant le temps marqué, et il peignit encore la tête d'un curieux que cette singularité avait attiré chez lui : cette tête était si ressemblante, que tout le monde le reconnut. C'est ce qui explique la quantité presque innombrable de tableaux et de dessins que l'on doit à Lairese. Son activité ne s'était pas bornée à la peinture : il s'adonna avec un égal succès à la gravure à l'eau-forte et au burin; et son œuvre en ce genre, composé de plus de

deux cents pièces, est généralement estimé des connaisseurs et très utile aux jeunes artistes. Le goût des plaisirs et du luxe qu'il avait contracté dès sa jeunesse, s'était encore accru par sa facilité à gagner de l'argent; mais sur la fin de sa vie, il tomba dans le besoin, sans toutefois que son ame forte et stoïque se laissât ébranler par ce malheur : la musique adoucissait tous ses maux. Mais un accident affreux acheva d'empoisonner sa vieillesse. Il devint aveugle à l'âge de cinquante ans. Pour se consoler de ne pouvoir plus exercer un art qui avait toujours fait ses délices, il réunissait chez lui les artistes et les élèves qui voulaient l'entendre, et il leur expliquait de vive voix les principes du dessin et de la peinture. Comme il ne pouvait écrire ses leçons, il imagina, pour y suppléer, des signes qu'il traçait sur une toile imprimée placée à côté de lui, et que ses fils traduisaient ensuite avec soin. C'est de cette manière que fut composé le *Traité sur la peinture*, en 2 vol. in-fol., enrichis de planches, que publia en hollandais, après sa mort, la société des peintres d'Amsterdam, sous le titre suivant : *Leçons de peinture pour l'instruction des jeunes gens qui veulent s'instruire dans l'art, sans maître, avec la manière de fondre les teintes et d'employer les couleurs*, Amsterdam, 1720. Le même livre a été publié en allemand, en 1724, à Nuremberg, in-4°.; en français, traduit par H. J. Jansen, sous ce titre : *Le grand livre des peintres*, etc., Paris, 1787, 2 vol. in-4°. On a en outre de Lairese : I. *Les Principes du dessin* (en français), Amsterdam, 1719 et 1729, in-folio, avec 120 planches : le même ouvrage en allemand, Berlin, 1735, in-4°.; et Leipzig, 1746, in-folio : en anglais, Londres, 1730 et 1733, in-folio. II. *Histoire de Didon*

et d'*Enée*, inventée et gravée par G. de Lairese, in-12. III. Tableaux qui se trouvent à la Haye, etc., gravés sur les dessins de N. Verkolie, Amsterdam, 1757, in-folio. Outre huit tableaux rendus en 1815 aux galeries de Brunswick et de Cassel, le Musée du Louvre possède encore de ce maître, l'*Institution de l'eucharistie*, *Hercule jeune entre le vice et la vertu*, et le *Débarquement de Cléopâtre au port de Tarse*. Les qualités qui distinguent particulièrement Lairese, sont la grandeur et la noblesse de ses compositions, l'élévation des idées, l'entente du costume, de l'architecture et des cérémonies des anciens; une richesse d'ornements et une variété d'expressions qui lui ont mérité le titre du *Poussin hollandais*. Mais ce surnom prouve seulement combien la manière de voir en peinture offre de points de vue différents; car il n'existe aucun terme de comparaison entre lui et le Poussin. Si on peut le comparer à un peintre, c'est à Pierre Testa, qu'il avait également pris pour modèle, quoique ce dernier montre plus de force et d'énergie. Comme son imagination seule le guidait, Lairese a moins bien réussi dans les sujets qui exigent de la sévérité dans le style. C'est surtout dans les bacchantes et dans les scènes de la mythologie qu'il déploie toutes les richesses de son génie. Alors ses idées sont pleines de poésie, de feu et de grâce. S'il représente Vénus pleurant Adonis, il l'entoure d'une foule d'amours qui cherchent à tromper son désespoir, en lui montrant la pomme que lui mérita sa beauté, ou en préparant leurs armes pour aller à de nouvelles conquêtes, tandis que quelques-uns d'entre eux recueillent avec soin dans un vase d'or, les pleurs que répand la déesse. D'ailleurs son dessin

est gracieux et coulant, quoiqu'en général un peu pauvre de choix : son coloris manque de vigueur ; mais il est agréable et facile ; et c'est surtout par l'idéal de son style qu'il a obtenu un rang à part parmi les artistes des écoles allemande et hollandaise. Ses dessins jouissent d'une égale estime. Ils sont ordinairement lavés à l'encre de la Chine, et rehaussés à la plume ; d'autres sont arrêtés à la sanguine, lavés au bistre avec des hachures à la sanguine conduites d'une manière très propre. Il en existe aussi de très finis au bistre seul. En général, on les reconnaît à leurs figures courtes et un peu lourdes, au manque de grâce des têtes, au feuiller pointu des arbres, à la richesse des fonds et à la science de l'ordonnance. On a parlé du mérite de Laïresse comme graveur. Parmi ses ouvrages en ce genre, on fait un cas particulier des pièces qui représentent : *Joseph se faisant connaître à ses frères ; Marc-Antoine et Cléopâtre*, avec cette inscription : *Quem Mars nunquam, vicit Venus* ; une *Grande bacchanale*, et une *Allégorie à la gloire du prince d'Orange*, avec cette inscription : *Wilhelmo Henrico principi Auriaco, ob fugatos hostes et rempublicam restitutam*, etc. Il a gravé les planches de l'*Anatomie du corps humain*, par Godefroi-Bidloo (*Voy. BIDLOO*.) Laïresse mourut à Amsterdam le 28 juillet 1711, laissant trois fils dont l'aîné, André Laïresse, prit le parti du commerce, et passa aux Indes. Les deux autres, Abraham et Jean, étudièrent la peinture sous la direction de leur père. — Ernest DE LAÏRESSE, frère aîné de Gérard, peignit les animaux à la gouache. Il alla en Italie, et mourut à Liège, à l'âge de quarante ans, attaché au service du prince-évêque de cette ville. — Jacques et Jean DE LAÏRESSE, éga-

lement frères de Gérard, peignirent des fleurs et la figure dans le genre du bas-relief et du camaïeu. Ils suivirent Gérard à Amsterdam, où ils s'établirent. On ignore les autres circonstances de leur vie et l'époque de leur mort.

Paus.

LAIS, l'une des plus fameuses courtisanes dont fasse mention l'histoire grecque, et dont le nom est en quelque sorte passé en proverbe, naquit à Hyccaraen Sicile vers l'an 420 avant J. - C. Dès l'âge de sept ans, elle fut emmenée captive par les Athéniens lorsqu'ils prirent cette ville dans l'expédition de Syracuse sous Nicias et Alcibiade. Transportée à Corinthe, ville alors la plus corrompue de la Grèce, elle y augmenta au bout de quelques années le nombre des femmes qui se consacraient à Vénus. La réputation de sa beauté extraordinaire y attira bientôt de toutes parts un grand nombre d'étrangers ; et le haut prix qu'elle mettait à ses faveurs fit dire proverbialement qu'il n'était pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe. Les habitants de cette ville, se faisant honneur de lui avoir donné une patrie, lui érigèrent un tombeau magnifique décrit par Pausanias ; et représenté sur quelques-unes de leurs monnaies : le revers de ces médailles offre une tête de femme que le savant Eckhel croit être le portrait de cette beauté célèbre, et que Visconti a fait graver comme tel dans son *Iconographie grecque* (pl. 37). — Une autre LAIS, que beaucoup d'auteurs ont confondue avec la précédente, vivait cinquante ou soixante ans tard, et était fille d'une courtisane corinthienne attachée au célèbre Alcibiade (1). C'est à cette dernière qu'il

(1) Quelques écrivains, réfutés par Bayle, ont

faut attribuer l'anecdote si connue des dix mille drachmes qu'elle demandait à Démosthène pour une seule nuit ; à quoi l'orateur répondit brusquement : « Je n'achète pas si cher » un repentir. » Voyez l'*Histoire de Lais* (par B. Le Gouz de Gerland), Paris, 1756, in-12. C. M. P.

LAISNÉ (ANTOINE), avocat au parlement, secrétaire du roi à Lyon et directeur de l'hôtel des monnaies de la même ville, était né à Paris vers la fin du xvii^e. siècle. Il s'était appliqué à l'étude de la numismatique et des antiquités, et avait formé, au rapport de Maffei (*Galliæ antiquit.* P. III), une très belle suite de médailles en or, dont la ville de Lyon fit depuis l'acquisition. On lui doit quelques écrits relatifs à ce genre de connaissances : I. *Explication de l'inscription que l'on a trouvée à St.-Just, en novemb. 1714, sur une table de marbre d'environ un pied en carré* (Mém. de Trévoux, mai 1715, pag. 745-774). Laisné y développe un système singulier sur la signification de la formule *sub asciâ* ; il prend l'*ascia* pour un marteau de maçon, et regarde cette formule comme un talisman contre les démolitions. II. *Réflexions sur les remarques de M. de Valbonnais sur la même inscription* (ibid., juin, p. 1047). III. *Remarques sur la personne et les écrits de Suétone* (dans le *Nouveau recueil de pièces fugitives* d'Archimbaud, Paris, 1717, in-12, p. 23). IV. *Dissertation sur une urne antique*, lue à l'assemblée publique de l'académie de Lyon, le 27 avril 1728 (Mém. de Trévoux, nov., 1728,

p. 2021). V. *Disquisitio in Dissertationem cui titulus est : Tumulus T. Flavii Martyris illustratus*, Lyon, 1728, in-4^e, 8 pag. Ces remarques non moins curieuses que la dissertation qui en fait l'objet (Voy. VITRY), sont anonymes ; mais une note écrite de la main du président Bouhier, sur son exemplaire, nous apprend qu'Antoine Laisné en est l'auteur. A la tête du même opusculé, on trouve ces lettres initiales : A. L. S. L. S. J. P. S. P. D. Le savant magistrat que nous venons de nommer, par une autre note de sa main, en donne l'explication suivante : *Antonius Laisné Stephano Lombardo societatis Jesu presbytero salutem plurimam dat.* VI. *Explication d'une médaille singulière de Domitien, présentée à l'académie de Lyon*, Paris, 1735, in-12. Cet écrit est encore anonyme ; mais les quatre lettres A. L. A. L. désignent les noms de l'auteur, et sa qualité d'académicien lyonnais. VII. *Une Dissertation sur les médailles de l'empereur Commode, frappées en Egypte*, insérée dans les *Mémoires de Trévoux* (mai 1737). L'auteur n'a fait qu'adopter le système conçu par Toinard, dans une dissertation latine sur le même sujet. C. M. P.

LAISTRE (DE) Voy. COURTALON.

LAKE (GÉRARD lord vicomte), général anglais, dont la famille fait remonter son origine à Lancelot du Lac (*Launcelote of Lake*), l'un des chevaliers de la Table ronde, naquit en 1744. A peine âgé de quatorze ans, il fut nommé enseigne dans le premier régiment des gardes à pied. Il montra, pendant la guerre de sept ans, beaucoup de sang-froid et une rare intrépidité. Il fut bientôt après nommé aide-de-camp du général Pearson. En 1768, il fut introduit auprès du prince de Galles, qui lui ac-

cra cette Lais fille d'Alcibiade. D'autres, d'après une expression équivoque de Paulmier de Grantemesnil, l'ont crue fille de la première Lais ; et le savant Bruck (*ad Aristoph.*, Plut., v. 179) a partagé cette erreur. (Voy. Visconti, *Iconogr. grecq.*, 1^{re} part., ch. VIII, tom. 1, in-4^e, pag. 317, note 3.)

corda son estime et son amitié, qu'il a toujours conservées. Envoyé en Amérique sous lord Cornwallis en 1781, Lake se distingua au siège d'York. Après la prise de cette place, il revint à Londres, où le roi le nomma l'un de ses aides-de-camp. Lorsque l'Angleterre eut déclaré la guerre à la France en 1793, Lake se rendit en Hollande à la tête de la première brigade des gardes, et fit lever le siège de Wilhemstadt. Il prit part à toutes les affaires qui eurent lieu pendant les années 1793 et 1794. Les succès des Français ayant forcé les troupes anglaises d'abandonner le continent, le général Lake resta quelque temps sans emploi. Envoyé en Irlande au commencement de 1797, pour apaiser la révolte qui avait éclaté sur tous les points de ce royaume, il y déploya des mesures énergiques qui donnèrent lieu à de cruelles représailles. Après divers engagements peu importants, les insurgents furent complètement battus à Vinegar-hill le 21 juin 1798. Les ordres sévères que donna le vainqueur ne firent qu'exaspérer les Irlandais-unis qui se réunirent aux Français lorsque ceux-ci débarquèrent à Killala le 22 août 1798, sous le commandement du général Humbert. Le général Lake courut à la rencontre du petit corps français avec une armée infiniment supérieure; mais il fut battu à Castlebar, perdit six pièces de canon, et fut quelque temps hors d'état d'arrêter les progrès des assaillants : cependant ayant été joint par des troupes fraîches, et soutenu d'ailleurs par lord Cornwallis à la tête de toutes les forces anglaises, il parvint à joindre les Français près de Ballynamuck le 8 septembre; et, après un combat long-temps disputé malgré l'énorme disproportion du nombre, il força les

ennemis à se rendre prisonniers. Les Irlandais ne firent plus qu'une faible résistance, et la soumission du royaume fut bientôt complète. En 1800, Lake fut nommé commandant en chef des forces anglaises dans l'Inde. Arrivé à Calcutta en mars 1801, il s'attacha d'abord à discipliner l'armée du Bengale et la cavalerie, composées de natifs. Dans le mois de novembre, il obtint du Nabab-Vezier une cession de territoire en faveur de la compagnie, en remplacement du subside qu'il lui payait auparavant. Mais les Zemindars de Sasni et de Cotchoura ayant refusé de se soumettre à la domination anglaise, Lake les attaqua dans le printemps de 1802, et s'empara de toutes leurs places. Le 29 août 1803, il entra sur le territoire des Mahrates, et attaqua le général français Perron, qui occupait une forte position près de Coel; il le contraignit de l'abandonner, s'empara, par un coup de main, de la forteresse importante de Aly-Ghor, et, après une marche fatigante de vingt-trois milles dans la saison des plus grandes chaleurs, il atteignit, le 11 septembre 1803, l'armée principale de l'ennemi dans la plaine de Dehly, et força deux brigades du général Perron à se rendre prisonnières après un combat sanglant. Lake ayant délivré Ghâh-Aalem, que les Mahrates retenaient en captivité, et pourvu à la sûreté de la capitale, dirigea son armée sur Agra, défendu par des troupes mahrates et françaises, et dont il s'empara. Il se trouva ainsi maître, en moins de trois mois, de toutes les possessions de Scindia, à l'est de la rivière Tchomboul. Vers la fin de l'année, un traité définitif fut conclu avec le rajah de Djaïpoure; et, en février 1804, Lake entra sur les possessions de ce prince, alors menacé par Djacent-Raou Holcar.

Le général anglais s'empara du fort de Gwalior et de Rampoura, fit lever, en octobre, le siège de Dehly, et se mit à la poursuite de Holcar, qui était entré dans le Douâb, et qui menaçait de dévaster cette province. Après une marche remarquable par sa célérité, il atteignit ce chef maharata le 7 novembre, surprit son camp de Ferrouckabad, et le défit complètement. Il s'empara ensuite du fort de Dehly, après avoir battu le corps d'infanterie qui était campé sous les murs de cette forteresse; et, en janvier 1805, il investit Bertpore, la seule place qui restât au pouvoir de Holcar, et contraignit le rajah à lui demander la paix. Après la conclusion du traité, Holcar et Mir Khan se retirèrent avec ce qui leur restait de cavalerie; mais ayant ensuite renforcé leur armée, ils recommencèrent les hostilités vers la fin de 1805. Lake les poursuivit dans le Lahôre, au travers du Pendjab, contrée alors peu connue des Européens. Aucun espoir d'échapper ne restant plus à Holcar, il demanda de nouveau la paix, et elle fut conclue par Lake en février 1806. Ce général repartit pour l'Angleterre, où il arriva en septembre 1807, après une absence de sept ans. Le roi le nomma pair d'Angleterre, avec le titre de lord Lake, baron de Dehly et Laswarri, et, bientôt après, l'éleva à la dignité de vicomte, et lui conféra le gouvernement de Plymouth. A peine Lake commençait-il à jouir de quelque repos, qu'il mourut le 21 février 1808, après une courte maladie. — LAKE (George - Auguste - Frédéric), second fils du précédent, né en 1780, entra de bonne heure dans la carrière militaire, où il débuta en Irlande, en 1796, comme aide-de-camp de son père. En 1799, il obtint le commandement d'une

compagnie, avec laquelle il se rendit en Hollande, où il n'arriva qu'après la retraite du duc d'York. Il accompagna son père dans l'Inde en qualité d'adjutant-général, remplit avec distinction, depuis 1801 jusqu'en 1807, l'emploi de député-quartier-maître-général de l'armée, revint avec lui en Angleterre, et fut nommé lieutenant-colonel du vingt-neuvième régiment d'infanterie. Embarqué avec l'expédition du général Spencer, qu'il suivit à Gibraltar et à Cadix, il se rendit ensuite en Portugal, où il fut tué le 17 août 1808 à la bataille de Roleia. Lord Wellington en faisait le plus grand cas. D—z—s.

LAKEMACHER. Voy. LACKEMACHER.

LALA, née à Cyzique, dans la Mysie, fut une des femmes qui se rendirent célèbres dans l'antiquité par leur talent pour la peinture. Elle florissait à Rome, à l'époque de la jeunesse de Varron, environ 80 ans avant J.-C. Lala peignait à l'encaustique et sur l'ivoire avec une facilité et une légèreté d'exécution qui faisaient préférer ses ouvrages à ceux de Dionysius et de Sopylon, peintres célèbres, dont les tableaux ornaient les galeries des plus riches Romains. C'était surtout dans les portraits de femme que Lala excellait; elle se peignit elle-même au moyen d'un miroir; enfin, Pline lui attribue un grand tableau qui représentait ou Néoptolème, ou un Napolitain, suivant les corrections qu'on a faites sur le texte de cet auteur.

L—s—E.

LALAIN (JACQUES DE), surnommé *le bon chevalier*, naquit vers 1421 dans le château de Lalain, ou *Lalaing* en Hainaut, d'une des plus illustres familles du pays. Ses parents lui inspirèrent de bonne heure des sentiments dignes de sa naissance; il ap-

prit le latin et le français, se rendit en même temps adroit aux exercices du corps, car il n'avait d'autre plaisir que la chasse. Le duc de Clèves ayant vu Jacques si gentil, le demanda à ses parents pour lui servir d'écuyer, et l'emmena à la cour du duc de Bourgogne son oncle, alors à Bruxelles. Jacques ne tarda pas à s'y distinguer par son adresse dans les joutes et les tournois, et il obtint l'affection du bon duc Philippe, qui le conduisit au siège du Luxembourg (1445), où il se signala par un grand nombre de faits d'armes. Il suivit ce prince à Nanci, où était alors le roi de France (Charles VI); et ayant obtenu la permission de paraître au tournoi qui y fut célébré, il resta vainqueur de tous les chevaliers qui combattirent contre lui. Sa bonne mine relevait singulièrement sa vaillance, et avec cela il était respectueux envers les dames, humble, courtois, débonnaire, tellement qu'on ne pouvait guère s'empêcher de l'aimer. Il cherchait toutes les occasions de faire briller sa valeur, et à cette époque elles ne manquaient pas. Dans un assaut d'armes qui eut lieu à Gand en 1445, il combattit à pied et à cheval deux chevaliers étrangers, et sortit de cette double lutte avec avantage. Il se présenta alors devant le duc, son seigneur, et le requit, dans la forme accoutumée, de lui donner l'ordre de chevalerie; ce que le duc lui octroya sur-le-champ. Bientôt après il se mit à la recherche des aventures, et il visita la France, l'Espagne, le Portugal, recevant par tout un gracieux accueil, mais ne trouvant personne qui voulût combattre contre lui. Cependant un chevalier espagnol, nommé D. Diego de Gusman, osa se présenter pour entrer en lice contre ce redoutable champion. Ce combat eut lieu à Valladolid (1446), en présence de toute la cour

d'Espagne; Jacques y fit merveilles de sa lance et de sa hache, et finit par désarmer son adversaire. Au retour de son voyage, ayant appris qu'il y avait en Écosse un chevalier très valeureux nommé James Douglas, il lui dépêcha un hérault pour le prier de lui accorder l'honneur de rompre une lance avec lui : sur sa réponse, il s'embarqua avec deux compagnons, et arriva au jour fixé dans la ville d'Edimbourg. On décida que les trois chevaliers combattraient ensemble contre trois Écossais; mais Lalain eut en tête, comme il l'avait désiré, le fameux Douglas, et il se servit si à-propos tantôt de sa lance, tantôt de son épée, qu'il remporta avec ses compagnons tout l'honneur de la journée. Lalain profita de l'occasion pour visiter l'Angleterre, et revint ensuite en Flandre, où la renommée de ses exploits l'avait précédé. Peu après, il demanda congé au duc de terminer le cours de ses aventures chevaleresques par un pas à la *Fontaine des Pleurs*, près de St.-Laurent-lès-Challon, qu'il s'obligeait de soutenir pendant un an contre tous les nobles hommes qui s'y présenteraient. Dans cet espace de temps, il rompit un bon nombre de lances : lorsque le terme fut arrivé, il distribua de grands présents aux chevaliers qui avaient combattu contre lui, et les ayant réunis à un festin dans la ville de Challon, il prit congé d'eux, et alla visiter à Rome les tombeaux des saints Apôtres. Lorsqu'il eut satisfait sa dévotion, il se rendit à Naples, où il rencontra le duc de Clèves qui revenait de Jérusalem, et il retourna dans sa compagnie en Hainaut. Dans ce temps-là (1451), le duc de Bourgogne tenait à Mons le chapitre de l'Ordre de la Toison-d'or, et Lalain s'y étant présenté fut élu tout d'une voix chevalier. Il fut pres-

qu'aussitôt obligé de retourner à Rome avec l'ambassade que le bon duc envoyait au Pape, pour le consulter sur les moyens les plus propres à arrêter les progrès des Turcs qui semblaient menacer toute la chrétienté. La révolte des Gantois fournit bientôt après à Lalain l'occasion de signaler son courage. Les rebelles ayant pris quelques villes peu importantes, crurent pouvoir s'emparer avec la même facilité d'Audenarde, dont la garnison était très faible; mais Simon de Lalain, oncle de Jacques, s'étant jeté dans la ville avec des hommes déterminés, la mit en état d'attendre des secours. A cette nouvelle, Jacques demanda l'un des premiers à marcher; il atteignit les rebelles sous les murs d'Audenarde, et s'étant mis à leur poursuite avec quelques cavaliers, il en fit une grande déconfiture. Lalain se trouva ensuite à la bataille de Ruppelmonde, et dans d'autres combats où il signala sa valeur. Avec une poignée d'hommes il chassa devant lui les rebelles et leur reprit plusieurs villes; enfin, par le commandement du duc, il vint mettre le siège devant le fort de Pouckes. Le lendemain, étant allé visiter les travaux, il fut atteint à la tête d'un éclat de bois ou d'une pierre lancée par un *veuglaire* (un fauconneau), et expira sur-le-champ le 3 juillet 1453 à l'âge de 32 ans. « Le duc de Bourgogne, en apprenant la mort du bon chevalier, pleura moult tendrement; il donna l'ordre de presser le siège avec vigueur, et ayant emporté le fort d'assaut, il fit tout justement pendre et étrangler ceux qui étaient dedans, à part six, dont l'un était ladre, et les autres cinq jeunes enfants. » *L'Histoire de Jacques de Lalain*, par George Châtelain, a été imprimée à Bruxelles, 1634, in-4°. C'est Jules Chifflet qui en

est l'éditeur : elle est écrite avec naïveté et renferme de précieux détails sur les usages de la chevalerie au xv^e. siècle.

— LALAIN (George de), comte de Renneberg, de la même famille, se distingua dans les guerres des Pays-Bas au xvi^e. siècle. Il embrassa d'abord le parti des confédérés hollandais, fut nommé en 1576 gouverneur de la Frise, et deux ans après chef du conseil des finances : mais séduit par les promesses de Philippe II, roi d'Espagne, il abandonna les rangs où il avait servi avec distinction, et devint même l'un des ennemis les plus acharnés des confédérés, sur lesquels il remporta quelques avantages. Il mourut le 22 juillet 1581. W—s.

LALANDE (JACQUES DE), doyen des professeurs en droit de l'université d'Orléans, naquit dans cette ville le 2 décembre 1622. Il y fut nommé conseiller au bailliage et siège présidial en 1652, et professeur en 1661 : il occupa cette dernière place pendant quarante ans avec distinction et à la satisfaction de tous les hommes instruits. Il se distingua encore plus par la pureté de ses mœurs, par sa piété éclairée, par sa bienfaisance, par son zèle pour le bien public, qui lui valurent le titre de *Père du peuple*, que par son érudition et ses profondes connaissances en droit. Il mourut le 5 février 1703. Nous avons de lui : I. *Exercitationes utriusque juris ad titulum De ætate, qualitate et ordine præficiendorum et ordinandorum apud Gregor. IX, cum brevi tractatu De Nuptiis clericorum vetitis aut permissis, et ad tit. ff. De liberis præteritis vel exhereditatis*, Orléans, 1654, in-4°. II. *Prælectiones in titulum, Decretalium, De Decimis, primitiis, et oblationibus*, ibid., 1661, in-4°. III. *Commentaire sur la coutume d'Orléans*, ib., 1673, in-fol. Le même, augmenté

des mémoires de l'auteur, et des notes de Gyves, revu, corrigé et mis en ordre par Perreaux, ib., 1704 et 1712, 2 vol. in-fol. L'édition de 1673, quoique la moins ample, est la meilleure et la plus estimée. Ce commentaire, comme tous les autres sur la coutume d'Orléans, a perdu son prix, depuis que Pothier a donné le sien.

IV. *Juris dissertatio De ingressu in secretaria judicum, et cum his considerendi societate, viris honoratis competente, et De honorariis dignitatibus, ib., 1675, in-4°.* V. *Traité du ban et de l'arrière-ban, ib. 1675, in-4°.*

VI. *Du passage et des étapes des gens de guerre, ib., 1679, in-4°.*

VII. *Specimen juris romano-gallici ad Pandectas seu Digesta, ib. 1690, in-12. Voyez l'Eloge de Jacques de Lalande, par Prevôt de la Jannes, inséré au tom. II de la Coutume d'Orléans, édition de 1740, et les Mém. de Niceron, tom. XLII. D—c.*

LALANDE (MICHEL-RICHARD DE), surintendant de la musique du Roi et chevalier de St.-Michel, naquit à Paris le 15 décembre 1657, de parents pauvres et chargés d'une nombreuse famille. Il fut placé enfant de chœur au chapitre de St.-Germain-l'Auxerrois. Son goût pour la musique ne tarda pas à se développer, et il apprit, sans maître, à jouer du violon; mais Lulli ayant refusé de l'admettre à l'orchestre de l'Opéra, Lalande en fut si piqué, qu'il brisa son violon, et renonça pour toujours à cet instrument. Il s'appliqua dès-lors au clavecin et à l'orgue, et il acquit en peu de temps une grande facilité d'exécution. Il toucha l'orgue dans plusieurs églises de Paris, et fit admirer aux connoisseurs la sûreté et le brillant de son jeu : mais il faut convenir qu'on n'avait pas encore entendu Couperin, qui devait le premier faire sentir tout le parti qu'on peut tirer

d'un instrument qui les réunit tous (Voy. COUPERIN). Le duc de Noailles chargea Lalande d'enseigner la musique à sa fille, et le recommanda à Louis XIV, qui le choisit pour montrer le clavecin à M^{lles}. de Blois et de Nantes. Le roi se plaisait à voir travailler Lalande dans son cabinet; il lui indiquait des sujets de composition, et l'aidait à les corriger : il le nomma, en 1683, maître de musique de sa chapelle, le maria l'année suivante à Anne Rebel, d'une famille connue depuis dans les arts (V. FRANCOEUR), et ne cessa de le combler de ses bontés. Lalande mourut le 18 janvier 1726 à l'âge de soixante-sept ans. Il a fait la musique des ballets de *Melicerte*, de l'*Inconnu* et des *Eléments*, et beaucoup de morceaux pour les fêtes de Versailles : mais ce qui a le plus contribué à sa réputation, ce sont ses Motets au nombre de soixante, parmi lesquels on distingue le *Cantate*, le *Dixit* et le *Miserere* : le recueil en a été publié, depuis sa mort, en 2 vol. in-fol. Le premier volume est précédé de sa *Vie* par Tannevot, et d'une *Lettre* de Collin de Blamont, son successeur dans la place de surintendant de la musique du Roi. Titon du Tillet lui a donné une place sur le *Parnasse français*; enfin, on trouve son portrait dans les *Recueils* de Desrochers et d'Odievre. W—s.

LALANDE (JOSEPH-JÉRÔME LE-FRANÇAIS DE), l'un de nos astronomes les plus distingués, et le plus connu de tous peut-être, était né le 11 juillet 1732, à Bourg en Bresse, de Pierre Lefrançais et de Mariane Mouchinet. Il manifesta de bonne heure cet amour de la célébrité qui fut en tout temps sa passion dominante, et qu'il a cherché à satisfaire par tous les moyens qui se sont présentés ou qu'il a pu imaginer. Elevé par des parents pieux dans les

pratiqués les plus minutieuses de la dévotion, dirigé par des jésuites qui ne lui donnaient pas encore d'autres idées; à l'âge de dix ans il composait des romans mystiques, et même des sermons qu'il débitait en chaire, en habit de jésuite. La comète de 1744, dont la queue fut une des plus remarquables qu'on eût jamais observées, attira son attention; il demandait quelle cause retenait les étoiles au firmament, et l'on augura qu'il serait un jour un grand astronome. Pendant sa rhétorique, il se passionna pour l'éloquence, et parut se destiner au barreau. La grande éclipse du 25 juillet 1748, qu'il vit observer par le père Béraud, son professeur de mathématiques au collège de Lyon, détermina enfin son choix en faveur de l'astronomie; et pour se livrer sans distraction à cette nouvelle étude, il voulut se faire jésuite. Afin de le détourner de cette fantaisie, ses parents l'envoyèrent à Paris; il y fit son droit et fut reçu avocat. Le procureur chez lequel on l'avait mis en pension, habitait l'hôtel de Cluni, où Delisle avait établi l'observatoire devenu depuis si célèbre par les travaux de Messier. Lalande obtint du vieil astronome la permission d'assister et de coopérer à ses observations. Il le suivait avec assiduité au collège de France, où Messier faisait un cours d'astronomie. Ces leçons attiraient peu d'auditeurs, et ce fut un avantage pour Lalande. Le cours était pour lui seul, et le professeur put proportionner sa marche à celle d'un élève intelligent et studieux. L'astronome Lemonnier, célèbre par la mesure d'un degré au cercle polaire, ouvrait alors, au collège royal, un cours de physique-mathématique; Lalande en suivit les leçons avec la même assiduité. Lemonnier, jaloux de s'attacher un jeune homme qui donnait de si belles

espérances, ne négligea rien pour l'attirer à lui, et même pour le détacher d'un vieux maître avec lequel il lui disait que jamais il ne ferait aucun progrès bien réel; mais l'élève eut le bon esprit de ménager habilement deux maîtres qui lui furent également utiles : Lemonnier, plus en crédit, trouva le premier un moyen avantageux de produire son protégé. La Caille, en partant pour le cap de Bonne-Espérance, avait répandu un avis par lequel il invitait tous les astronomes de l'Europe à le seconder par des observations correspondantes à celles qui étaient l'un des principaux objets de son voyage. Il s'agissait de déterminer la parallaxe de la lune, ou, en d'autres termes, la distance de cet astre à la terre. De tous les observatoires de l'Europe, celui de Berlin était le plus avantageusement situé, Berlin et le Cap étant, à très peu près, sous le même méridien. Malheureusement il n'y avait dans cet observatoire aucun bon instrument, ni, par conséquent, aucun astronome suffisamment exercé. Lemonnier annonça qu'il ferait le voyage, et porterait avec lui son grand quart-de-cercle, le meilleur sans contredit qui fût alors en France. Quand l'autorisation fut obtenue, il eut le crédit de se faire remplacer par l'élève qu'il avait formé, et dont il répondait. Dans le fait, les observations qu'on se proposait étaient du genre le plus simple, et n'exigeaient pas un astronome consommé. Lalande partit avec toutes les connaissances et les instructions nécessaires; cependant, quand Maupertuis présenta au roi le jeune astronome qu'on avait chargé d'une mission qu'on disait si importante, Frédéric ne put s'empêcher de témoigner sa surprise; mais, ajouta-t-il aussitôt, *puisque l'académie vous a nommé, vous justifierez son choix*;

et il donna tous les ordres nécessaires pour assurer le plein succès des observations. Lalande, reçu membre de l'Académie de Berlin, passait les nuits dans son observatoire, les matinées chez Euler sous la direction duquel il étudiait l'analyse, et les soirées avec Maupertuis, d'Argens, Lamettrie et tous les philosophes du roi de Prusse. Dans ces conversations, il puisa des principes qui sans doute parurent d'abord un peu étranges à l'élève et au partisan dévoué des jésuites; il les goûta cependant et finit même par les adopter : si par la suite on lui reprochait cette défection, il répondait, « qu'on avait de fausses idées, et que l'incompatibilité n'était pas telle qu'on l'imaginait entre la doctrine des deux écoles. » Mais s'il modifia sa croyance, il ne changea rien du moins à sa conduite habituelle : de retour à Bourg, il plaida plusieurs causes pour complaire à son père, dont l'ambition n'était pas d'avoir un fils académicien : il continua d'être le compagnon de sa mère dans tous ses exercices de piété (1). Il fallut pourtant rapporter à Paris l'instrument que Lemonnier lui avait confié, et rendre compte à l'Académie de la manière dont il avait rempli sa mission. Déjà il en avait publié une notice, dont le titre était : *D. Delalande astronomi regii, de observationibus suis Berolinensibus, ad parallaxin lunæ definiendam, Epistola* (Act. erud. augusti, 1752). Ces mêmes observations se trouvent dans les *Mémoires de Berlin*, et dans ceux de l'*Académ. de Paris*, pour les années

1751 et 1752. Une place d'astronome était vacante depuis plusieurs années; Lalande y fut nommé en 1753 : il n'avait pas vingt-un ans. Son travail sur la lune le liait nécessairement avec La Caille, dont il fut à portée de reconnaître le mérite supérieur. Lemonnier, qui dans toute occasion attaquait La Caille avec tant d'acharnement et si peu de succès, vit cette liaison de mauvais œil. Lalande s'était joint, comme volontaire, à l'une des deux commissions nommées pour juger le différend qui s'était élevé entre les deux astronomes au sujet du degré d'Amiens. Le résultat de cet examen avait été favorable à La Caille. Lalande exposant un jour à l'Académie ses méthodes pour tenir compte de l'aplatissement de la terre dans le calcul des parallaxes, donnait une règle qui se trouvait contraire à une formule d'Euler. Lemonnier, qui crut avoir rencontré une occasion favorable d'humilier l'élève dont il était mécontent, l'accusa hautement de s'être trompé; Lalande se défendit; et la dispute s'échauffant, l'Académie nomma des commissaires. La Caille fut du nombre, et commença son rapport en disant qu'il suffisait d'avoir les notions les plus élémentaires de mathématiques, pour voir que Lalande avait eu raison, en réparant une inadvertance légère commise par Euler. Lemonnier irrité rompit entièrement avec l'élève qu'il accusait d'ingratitude, et qui, au fond, n'avait eu qu'un véritable tort, celui de soutenir, avec trop de vivacité et trop peu de ménagement, son opinion contre un savant auquel il avait des obligations réelles. Jamais Lalande, malgré ses soumissions, ne put rentrer parfaitement en grâce. Il a imprimé que son maître lui avait gardé rancune, et refusé de le voir pendant une révolution entière des nœuds de

(1) Lalande conserva toujours un vif attachement pour sa ville natale : il y faisait un voyage tous les deux ans pendant les vacances du collège de France, y donnait des leçons publiques, et y forma une société académique; enfin il ne négligea rien pour y rallumer l'amour des sciences et des lettres. Devenu riche, il ne voulut jamais rien changer de l'ameublement simple et modeste de la maison de ses parents.

La lune, c'est-à-dire pendant dix-huit ans. Ils se rencontraient cependant à l'académie, où leur désunion trouvait encore des occasions pour se manifester. Il faut avouer que Lalande n'en laissait échapper aucune. Lemonnier, fort estimable d'ailleurs, avait dans le caractère quelques singularités : il se laissait aller à ses préventions ; et quand il lui échappait une assertion indiscrete, Lalande ne se faisait aucun scrupule de l'attaquer avec cette vivacité imprudente qu'il mettait trop souvent dans la dispute. Si l'élève avait à se reprocher quelque étourderie, le maître montrait aussi trop d'entêtement ; jamais il ne voulait céder, et quand on lui offrait de supprimer la réponse à une objection fausse, s'il voulait bien retirer cette objection, il s'obstinait à laisser dans les Mémoires de l'académie l'attaque inconsiderée qu'il avait faite, quoiqu'il sût très bien qu'elle se trouverait victorieusement repoussée dans le même volume, et à la page suivante (*Voy. les Mém. de l'académ. pour 1781*). Pour tirer des observations faites au Cap et à Berlin le parti le plus sûr et le plus avantageux, il était nécessaire de connaître, avec la dernière précision, le diamètre de la lune. Lalande fit construire un héliomètre de dix-huit pieds, le plus grand que l'on ait fait ; il le vérifia soigneusement dans l'Observatoire du Luxembourg, que son premier maître, Delisle, lui avait abandonné : par une longue suite d'observations précises, il détermina ce diamètre, et son rapport constant avec la parallaxe horizontale. Plusieurs fois il est revenu sur ce travail, dont il rendit compte en divers mémoires, et dont il ne cessa de s'occuper que quand il crut ne pouvoir plus ajouter à la précision d'une mesure sur laquelle les astronomes ne s'accor-

daient pas encore autant qu'il était à désirer. Dès le même temps, il commençait à travailler sérieusement à la théorie des planètes, dont il fit une des occupations les plus constantes de sa vie. Deux passages de Mercure sur le soleil, qu'il observa au moyen de son héliomètre, lui firent imaginer de nouvelles méthodes pour dépouiller ces observations des effets de la parallaxe. C'est ainsi qu'il se préparait aux deux passages de Vénus sur le soleil, dont l'époque approchait, et qui étaient d'une toute autre importance. Ce fut à cette occasion qu'il développa la méthode de Delisle, pour représenter sur une carte géographique l'heure de l'entrée et celle de la sortie de Vénus pour les différents pays de la terre, et mettre les astronomes à portée de choisir sur tout le globe les stations les plus avantageuses. On pouvait à la vérité pour ce choix employer une méthode aussi sûre et plus expéditive : mais ce qui prouve l'estime qu'on fit alors de la solution de Lalande, c'est que Lagrange, quelques années plus tard, la prit pour le sujet d'un grand mémoire, où l'analyse la plus savante le conduisit aux mêmes procédés que Delisle et Lalande avaient indiqués les premiers ; car il est difficile d'assigner précisément ce qu'on doit au maître et à l'élève. Halley, qui long-temps auparavant avait recommandé ces passages à l'attention des astronomes, s'était trompé dans le calcul des lieux les plus favorables. Trebuchet, astronome d'Auxerre, également élève de Delisle, avait aperçu le premier cette erreur de Halley, qui se trouve aussi très clairement démontrée dans un Mémoire de Lalande. Ce dernier, dans son enfance, avait eu de fréquentes occasions de remarquer à Bourg un cadran d'une espèce singulière : on n'y voyait ni style ni gnomon ; mais en se plaçant sur

des points marqués pour les différents jours de l'année, l'observateur, tournant le dos au soleil, voyait son ombre couvrir le chiffre qui marquait l'heure. On juge bien que ce moyen n'était pas d'une grande précision ; mais il était curieux d'en trouver le principe et la démonstration. Quoique ce cadran fût fort ancien, et que tous les gnomonistes en eussent parlé, aucun cependant ne l'avait démontré. Lalande en fit l'objet d'un mémoire, imprimé dans le volume de 1757, de l'*Académ. des sciences*. Peu content de ce premier essai, il y revint dans l'*Encyclopédie méthodique* (1789) : sa nouvelle démonstration est encore assez pénible ; il ne s'aperçut pas qu'elle dépendait du moyen employé par La Caille pour faire qu'une même ellipse puisse servir pour tous les pays de la terre, dans l'annonce d'une éclipse de soleil ; moyen que Lalande avait déjà expliqué d'une manière lumineuse, dans la seconde édition de son *Astronomie*. Il aurait pu également en trouver une démonstration fort simple, par la trigonométrie sphérique. Un autre cadran d'une construction tout aussi singulière, avait été placé à Besançon, par un conseiller nommé Bizot. Ce cadran était sous un auvent ; quand le soleil était couvert, on ne voyait qu'un ange, dont le doigt semblait indiquer quelque chose qu'on n'apercevait pas. Dès que le soleil venait à paraître, on voyait un cadran lumineux et mobile, et l'heure s'y plaçait sous le doigt de l'ange. Lalande en donna la démonstration dans le *Journal des Savants*, de juin 1758 ; il en avait déjà parlé dans le *Mercur*e de février, et il s'est contenté de le décrire en peu de mots, dans l'*Encyclopéd. méthod.* Il donna dans le même ouvrage, l'explication et les calculs d'un autre cadran assez extraordinaire que Pingré avait ima-

giné pour la colonne de la Halle au blé (alors l'Hôtel de Soissons). On voit par-là le goût que l'auteur avait pour la gnomonique, qui est en effet une application utile et curieuse de l'astronomie, de laquelle elle tire ses principes et ses méthodes les plus exactes. Lalande a pris soin de rassembler ces méthodes en grand nombre, à l'art. CADRAN (Dict. de mathématiques de l'*Encyclop. méthodiq.*), où il s'est attaché principalement à détailler les pratiques les plus faciles, et celles qui supposent le moins de connaissances mathématiques à celui qui veut les mettre en usage. Ces articles et ces mémoires n'étaient pour lui que des délassements qu'il se permettait pour se reposer de travaux plus importants et plus difficiles. On attendait la fameuse comète, dont le retour avait été prédit par Halley : Clairaut cherchait de combien de jours les perturbations planétaires devaient retarder ce retour. Lalande lui fournit tous les calculs purement astronomiques dont son analyse avait besoin. En rendant compte de ces calculs, il convient lui-même que cette suite immense de détails lui eût semblé trop effrayante, si M^{me}. Lepaute, appliquée depuis longtemps et avec succès à ce genre de calculs, n'en eût partagé le travail. C'est ce qu'on lit dans l'*Explication des Tables astronomiques de Halley, pour les planètes et les comètes, augmentées des tables de Wargentin pour les satellites de Jupiter, des tables de La Caille, pour les étoiles fixes, et de l'Histoire de la comète de 1759*. Cette histoire est proprement ce qui lui appartient dans ce recueil ; il a su la rendre extrêmement intéressante par les renseignements alors nouveaux sur la dernière apparition de cette comète, par l'histoire détaillée de toutes les apparitions pré-

cédentes, enfin, par la notice de toutes les recherches qu'elle avait occasionnées, et de ce que les astronomes et les géomètres les plus distingués ont fait pour la théorie générale, et, en particulier, pour l'ellipse dont la comète venait de décrire une portion sous nos yeux. En publiant les tables de Halley, l'éditeur ne dissimule pas ce qui manquait encore à leur exactitude; mais les recherches qu'il avait entreprises pour en donner de meilleures étaient loin d'être terminées : en attendant, il voulait du moins mettre entre les mains des astronomes les tables les plus précises que l'on eût encore, et qu'il avait améliorées en profitant des remarques faites par Halley lui-même, postérieurement à la rédaction de ces tables. Quand Maraldi, devenu à son tour pensionnaire de l'académie des sciences, dut abandonner la rédaction de la *Connaissance des temps*, Lalande se présenta pour lui succéder dans ce travail, auquel était attaché un traitement assez modique. Il avait pour compétiteur un confrère très estimable, connu principalement alors par un *Etat du ciel*, ouvrage du même genre au fond que la *Connaissance des temps*, mais qu'il avait rédigé spécialement pour les marins, et dont il avait seul calculé plusieurs volumes. Ce confrère était Pingré, chanoine régulier, et simplement associé-libre; cette qualité semblait l'exclure de toute place ou fonction qui pouvait procurer quelque avantage pécuniaire. Lalande fit valoir cette raison, et il obtint la préférence. Il a depuis imprimé que cette fois l'académie s'était trompée, et que l'ouvrage eût été plus correct en sortant des mains de son concurrent. Ce trait de modestie lui fait honneur : mais qu'il nous soit permis d'observer que ce choix fut avantageux à la naviga-

tion. Pingré, disciple plus dévoué de Lemonnier, était partisan de la méthode qui détermine les longitudes par les angles horaires de la lune : Lalande, plus attaché aux idées de La Caille, voulait qu'on y employât les distances de la lune au soleil ou aux étoiles. Cette méthode a depuis prévalu généralement; et la préférence qu'obtint Lalande, fut un premier triomphe pour l'idée de La Caille. Dans la composition des seize volumes de la *Connaissance des temps*, de 1760 à 1775 inclusivement, il employa les meilleures tables que l'on connût alors, celles de La Caille, pour le soleil et les étoiles, celles de Mayer pour la lune, et celles de Halley pour les planètes, au lieu que Pingré, comme dans son *Etat du ciel*, se fût servi probablement des tables des *Institutions astronomiques*. Lalande enrichit cette éphéméride de tout ce qui pouvait être utile aux navigateurs; il y introduisit les distances de la lune aux étoiles et au soleil, calculées avec soin et à grands frais en Angleterre, d'après le plan de La Caille. Enfin, il fit de ce livre des espèces d'annales pour l'astronomie, en y insérant tout ce qui se faisait de nouveau pour perfectionner les calculs, des tables subsidiaires très nombreuses, le récit de tous les événements qui pouvaient intéresser l'astronomie, et les notices biographiques des savants qu'elle venait à perdre. Cet exemple a été suivi par ses successeurs; et la *Connaissance des temps* présente encore aujourd'hui la forme qui lui a été donnée par Lalande. Ces améliorations exigeaient qu'on accordât plus d'étendue aux explications qui sont à la suite du calendrier; il fallait expliquer aux astronomes et aux navigateurs des calculs et des méthodes qui n'étaient encore réunies dans aucun traité : elles auraient trop grossi le volume. La-

Lalande les publia séparément, sous le titre d'*Exposition du calcul astronomique*, Paris, 1762. Vers le même temps, Delisle, presque octogénaire, et livré tout entier à des exercices de piété et à des œuvres de bienfaisance, lui résigna sa place de professeur d'astronomie au collège de France. Lalande sut donner à cette chaire un éclat tout nouveau, et il en remplit les fonctions avec un zèle et une assiduité extraordinaires jusqu'à ses derniers jours, c'est-à-dire pendant quarante-six ans. Parmi les auditeurs que lui amenait l'amour de la science ou la simple curiosité, il s'attachait à distinguer ceux qui donnaient le plus d'espérance; il les attirait chez lui pour les former aux observations et aux calculs; il les prenait en pension, les nourrissait très sobrement, mais à très bon marché, et fit de sa maison une espèce de séminaire d'où sortit une foule de disciples qui peuplèrent les observatoires et introduisirent sur les vaisseaux l'usage des instruments et des méthodes astronomiques. Les services que Lalande avait rendus dans cette partie de l'instruction, le firent recevoir à l'académie de marine de Brest, et lui valurent du gouvernement une pension de 1000 francs, qu'il n'avait point sollicitée, et qu'il consacra sur-le-champ à l'instruction d'un jeune élève. Parmi les plus distingués d'entre ses disciples, nous citerons Henri, Barry et le célèbre astronome de Palerme, Piazzi. Il forma Dagelet, de l'académie des sciences, qu'il plaça dans l'observatoire de l'École militaire; Burckhart, qu'il accueillit à son arrivée à Paris; et son neveu, Lefrançois-Lalande, qu'il eut la satisfaction de voir siéger avec lui à l'académie, et au bureau des longitudes. Il produisit Méchain, qu'il parvint à fixer à Paris, et qui était devenu astronome en li-

sant ses ouvrages; ce qu'il faut entendre au reste de presque tous les astronomes qui se sont fait connaître depuis cette époque, et qui ont puisé leur première instruction dans le grand *Traité d'astronomie*, dont il a donné trois éditions. La première parut en 1764, en deux forts volumes in-4°. La France, comme il le dit dans sa préface, possédait déjà plusieurs ouvrages estimables, tels que les *Elements de Cassini*; les *Institutions astronomiques de Lemonnier* (traduites en grande partie du latin de Keil), et surtout les *Leçons élémentaires de La Caille*. Mais tous ces auteurs avaient trop négligé la partie pratique, les méthodes du calcul, la description et l'usage des divers instruments. Lalande s'attache donc à réparer ces omissions qui font la matière de son second volume: le premier renferme les notions générales, le système du monde, la théorie de toutes les planètes et celle des éclipses. Il y a joint des notes sur les plus célèbres astronomes, et sur les ouvrages les plus utiles, des notices historiques et même mythologiques sur les diverses constellations; ce qui fit que Lemonnier n'appelait jamais ce traité que la *grosse Gazette*. Lalande y avait inséré ce qu'il avait appris de ses trois maîtres, et surtout de La Caille, dont les manuscrits passèrent entre ses mains à la mort de leur auteur; il y avait réuni tout ce qu'il avait trouvé de mieux dans les anciens, ce que son expérience lui avait fait découvrir, les méthodes qu'il avait imaginées, ou bien qu'il découvrait à mesure qu'il avançait dans ses travaux ou qu'il s'occupait d'une nouvelle édition: celle de 1770 contenait ses nouvelles tables des planètes. Dans un quatrième volume ajouté en 1780, il recueillit sur les marées une suite nombreuse d'ob-

servations qu'il sera toujours utile de consulter. On y voit aussi un grand mémoire de Dupuis pour expliquer l'origine astronomique de toutes les fables; idée qui lui était venue au temps où il suivait les cours de Lalande au collège royal. Ce mémoire est le germe de *l'Origine des Cultes*. (Voyez Dupuis.) Nous avons vu déjà ce que Lalande avait fait pour annoncer le passage de Vénus sur le soleil. Il avait publié la *Lettre d'un académicien au sujet des calculs de M. Delisle sur le passage de 1751*. Celles qu'il écrivit pour celui de 1769 aux ministres et même aux souverains de divers états, lui valurent plusieurs invitations pour se charger lui-même de l'une de ces missions, et on lui promettait tous les secours qu'il pourrait désirer. Quoique Paris fût un des lieux le moins favorablement placés pour cette observation, il ne se rendit à aucune de ces invitations. Il voyait dans ces voyages lointains trop d'ennui et de temps à perdre pour un phénomène de quelques heures, que le mauvais temps peut-être l'empêcherait de voir (*Voy. LEGENTIL*). Il se contenta de recommander aux divers gouvernements les astronomes moins connus qui voudraient prendre cette peine et qui réunissaient d'ailleurs toutes les qualités nécessaires pour une observation qui n'exige qu'un peu d'habitude et nulle connaissance théorique. Il se réservait le soin de calculer et de comparer toutes les observations qu'il pourrait recueillir, et d'en déduire la distance du soleil à la terre. C'est ce qu'il fit dans plusieurs ouvrages, et notamment dans celui qu'il intitula : *Mémoire sur le passage de Vénus, observé le 3 juin 1769, pour servir de suite à l'explication de la carte publiée en 1764*, Paris, 1772, in-4°. Tous les astronomes qu'il avait indiqués, et

même tous ceux avec lesquels il était en correspondance, s'empressèrent de lui communiquer leurs observations; un seul s'y refusa : ce fut le P. Hell, astronome de Vienne, avec lequel cependant il était depuis long-temps en commerce de lettres. Lalande, mécontent, conçut quelques soupçons; il insinua que la cause du mystère qu'avait fait le P. Hell était l'envie de rester maître de son observation pour la faire mieux cadrer avec celles qu'il aurait pu se procurer d'ailleurs. Il s'efforça de prouver qu'elle devait être rejetée comme peu authentique. Cependant elle est l'une des plus complètes qu'on ait obtenues de ce passage; elle avait été favorisée par le ciel le plus pur et le plus serein, et elle ne donne que des résultats satisfaisants. On croit bien que ces soupçons, ces inculpations même ne restèrent pas sans réponse. Hell les combattit dans l'appendice aux *Ephémérides de Vienne pour 1773*. On y voit que « la cour de Danemark n'a » vait pas imité quelques autres gou- » vernements qui avaient demandé » des avis à Lalande; qu'à l'insu de » tous les astronomes de Paris, elle » avait chargé le P. Hell de la station » de Ward'hus; que les Anglais avaient » également fait mystère de la station » de Taïti confiée au célèbre Cook et » à l'astronome Green. Lalande n'ap- » prit donc le départ du P. Hell que » lorsqu'il était déjà en Finlande, pre- » mier grief. On remarquera que les » stations de Ward'hus et de Taïti, les » plus sûres et les mieux situées pour » en bien déduire la parallaxe, avaient » été choisies et occupées sans sa participation, et sans même qu'il en eût senti l'avantage. Il s'indigne qu'on n'ait publié aucun détail; c'est qu'il ignore que Hell avait reçu du » ministère de Danemark la défense

» de rien publier avant son retour à
 » Copenhague, et sans avoir exécuté
 » tous les calculs dans un mémoire
 » présenté au Roi. Ce mémoire fut lu
 » à l'académie de Copenhague, le 24
 » novembre 1769, époque à laquelle
 » on ne connaissait encore aucune des
 » observations américaines. Lalande
 » avait donné à entendre que l'obser-
 » vation de Ward'bus avait pu être
 » arrangée sur celle de Cajanebourg;
 » elle ne s'y accorde en aucune ma-
 » nière, et elle est bien plus complète.
 » On reproche au P. Hell de n'avoir
 » pas envoyé par un courrier son ob-
 » servation à Paris, *comme au tri-
 » bunal astronomique*; on en induit
 » qu'il l'a falsifiée : pourquoi n'en
 » dit-on pas autant des observations
 » de Taïti et de Californie connues
 » bien plus tard encore? » Nous ne
 suivrons pas le P. Hell dans les ob-
 jections qu'il fait aux suppositions et
 aux calculs de Lalande. Ce qui inté-
 resse l'astronomie, ce ne sont ni les
 démêlés ni les amours-propres de
 quelques astronomes ou des gouver-
 nements qui les ont employés. Toute
 cette dispute n'a pour objet qu'un
 cinquième de seconde dont Lalande
 faisait la parallaxe du soleil plus petite
 que le P. Hell. On pouvait les mettre
 d'accord en prenant un milieu entre
 les deux résultats. On aurait eu de
 cette manière $8'' 6$ pour cette paral-
 laxe, ainsi qu'on l'a trouvé depuis par
 la comparaison de toutes les obser-
 vations calculées par des méthodes
 moins longues et plus directes. Ainsi,
 malgré tous ces petits discords, on
 peut conclure que le but fut atteint,
 et la distance du soleil à la terre enfin
 bien connue, ou du moins aussi bien
 qu'il le faut pour les opérations les
 plus délicates de l'astronomie. Ce dé-
 mêlé n'était pas le premier qui se fût
 élevé entre les deux astronomes, tous

deux de l'école de La Caille, pour le-
 quel ils professaient une égale véné-
 ration. Lalande, en faisant comme
 Hell un usage continuél des tables du
 soleil de cet astronome, y avait re-
 marqué une légère inadvertance dans
 la manière dont l'équation du temps y
 était calculée. Il avait démontré l'er-
 reur dans la première édition de son
 Astronomie en 1764. Hell ne s'était
 pas rendu; il s'obstina long-temps à
 suivre le précepte de La Caille, malgré
 tous les raisonnements de Lalande.
 Maskelyne écrivit un mémoire exprès
 sur cette question; il y exposait une
 doctrine saine dont il réclamait la pre-
 mière idée, qu'il disait avoir com-
 muniquée à Lalande dans un voyage
 que ce dernier avait fait à Londres vers
 1764. Celui-ci, dans une lettre qu'il
 fit écrire par son élève Dagelet, et
 qui parut dans le *Récueil* (de Ber-
 noulli) *pour les astronomes*, soutint
 qu'il avait eu cette idée le premier,
 puisqu'elle était consignée dans le pre-
 mier volume de son Astronomie, im-
 primé bien avant son voyage en An-
 gleterre. La lettre était d'un ton qui
 pouvait choquer Maskelyne; il n'y fit
 aucune attention. Ce procès, moins
 intéressant par son objet, fit beaucoup
 moins de bruit, et n'altéra en rien la
 bonne intelligence entre les deux as-
 tronomes. Il paraît aussi que Hell et
 Lalande se réconcilièrent sincèrement;
 car, à la mort du premier, Lalande
 s'empressa d'imprimer un éloge de
 son antagoniste, dans lequel il répara
 d'une manière bien franche les torts
 qu'il pouvait avoir eus. « L'obser-
 » vation du P. Hell, écrivait-il alors
 » (*Bibliogr. astron.*, pag. 722), réussit
 » de tout point.... elle s'est trouvée
 » l'une des cinq observations com-
 » pletes faites à de grandes distances,
 » et où l'éloignement de Vénus chan-
 » geant le plus la durée du passage,

» nous a fait connaître la véritable
 » distance du soleil et de toutes les
 » planètes à la terre; époque remar-
 » quable dans l'histoire de l'astro-
 » nomie, à laquelle se trouvera lié à
 » juste titre le nom du P. Hell, dont le
 » voyage fut aussi fructueux, aussi
 » curieux et aussi pénible qu'aucun
 » de ceux qui ont été entrepris à l'oc-
 » casion de ce passage. » Lalande re-
 cherchait avec le plus grand soin tout
 ce qui pouvait attirer l'attention du
 public sur l'astronomie, ou sur lui-
 même. En 1773, il avait lu les *Eléments*
de la philosophie de Newton, par
 Voltaire. Newton, en parlant des suites
 terribles que pourrait avoir la ren-
 contre d'une comète qui viendrait
 choquer la terre, avait dit que la Pro-
 vidence avait tout disposé de manière
 à rendre cette rencontre impossible.
 Lalande se permit de trouver l'asser-
 tion un peu légère : il était démontré
 par les calculs de Clairaut, pour la
 comète de 1759, que les attractions
 planétaires pouvaient altérer sensi-
 blement une orbite. Il était certain qu'au-
 cune orbite connue ne coupait celle
 de la terre en aucun point; mais pou-
 vait-on dire la même chose du nombre,
 bien plus considérable sans doute, de
 comètes dont l'orbite n'a point été cal-
 culée, et qui pourront paraître dans
 la suite des siècles? Les perturbations
 ne pourront-elles altérer les orbites
 connues de manière à faire qu'elles
 puissent couper celle de la terre en
 un point? C'est ce que Lalande exa-
 mina sommairement. Il se persuada
 que la chose n'était pas absolument
 impossible, quoique *extrêmement in-
 vraisemblable*. Sur ce sujet, il avait
 composé un mémoire pour une rentrée
 publique : l'académie, qui n'y met-
 tait pas une grande importance, l'a-
 vait placé au dernier rang dans l'*or-
 dre des lectures*. Le temps manqua ;

le mémoire ne fut pas lu. Le titre
 (*Réflexions sur les comètes qui peu-
 vent approcher de la terre*) annon-
 çait une question faite pour inté-
 resser la plus grande partie des au-
 diteurs. On se demanda ce que pou-
 vait contenir le mémoire; on y devait
 voir les effets que l'on aurait à craindre
 d'une comète qui viendrait choquer
 la terre : le bruit se répandit que la
 comète allait arriver, qu'elle était pré-
 dite par Lalande. L'alarme fut telle
 que le lieutenant-général de police
 voulut voir le mémoire : il reconnut
 qu'il ne contenait rien qui pût moti-
 ver la terreur qui s'était répandue; il
 en ordonna la prompte publication.
 Quand le mémoire fut imprimé, per-
 sonne ne voulut y croire; on prétendit
 que l'auteur en avait supprimé la
 prédiction, pour ne pas effrayer
 le public par l'annonce d'une catas-
 trophe à laquelle il n'y avait aucun
 moyen de se soustraire. Ces mêmes
 terreurs se renouvelèrent plusieurs
 fois, surtout en 1798; mais avec
 moins de force. Dionis Dufour,
 dans son *Traité des Comètes*, prouva
 combien ces alarmes étaient ridicules
 en faisant voir le peu de vraisem-
 blance que les perturbations agissent
 précisément dans le sens, et de la
 quantité qui rendrait le choc possible,
 enfin le peu de probabilité que la
 terre et la comète se trouvassent au
 même instant dans le point unique qui
 serait commun aux deux orbites. Ces
 raisons, quoique très solides, ne fu-
 rent pas celles qui rassurèrent le pu-
 blic; car l'ouvrage ne fut lu que des
 savants qui n'avaient nul besoin d'être
 tranquilisés. Mais tant de comètes ont
 passé, sans nous faire aucun mal; les
 conjonctions des planètes, qui ont au-
 trefois causé des terreurs bien plus
 générales et bien plus déraisonnables
 encore; les éclipses, qui ont partagé

avec les comètes le droit d'épouvanter les peuples de la terre, ont été reconnues incapables de produire aucun des effets qui leur étaient attribués par le charlatanisme et l'ignorance; enfin les phénomènes astronomiques sont prédits aujourd'hui avec tant d'exactitude, que le peuple n'y songe plus. La même année, Lalande attira l'attention du public sur un autre phénomène bien moins important en lui-même, auquel on n'avait jamais attaché aucune idée sinistre, et qui faillit avoir pour lui-même des suites assez fâcheuses : c'était la disparition de l'anneau de Saturne. Cette annonce ne produisit d'abord que quelques mauvaises plaisanteries de l'arlequin de la comédie italienne. Les astronomes en profitèrent pour se rendre attentifs à cette disparition, qui, n'étant guère qu'une chose curieuse et rare, aurait pu être négligée par eux. Pour en mieux saisir l'instant, Lalande se transporta tout exprès à Béziers, sous le plus beau ciel de la France; mais comme il avait une vue trop faible, son observation fut trouvée moins bonne que celles des astronomes de Paris ou de Londres qui étaient restés chez eux. Cassini de Thury, à trois reprises différentes, attaqua l'écrit de Lalande qui s'en montra choqué, de manière qu'à son retour de Béziers, en passant par Toulouse, il rédigea une réponse qu'il alla tout aussitôt lire à l'astronome Darquier, moins pour prendre ses avis que pour satisfaire sa passion. Darquier lui conseilla fortement de supprimer ce pamphlet, dans lequel Lalande s'était permis des personnalités beaucoup plus piquantes que celles dont il pouvait se plaindre. En quittant Darquier, il porta son écrit à l'imprimeur de Toulouse. Il ne tarda pas à sentir les mauvais effets de son imprudence et de son indocilité. Son pamphlet, que nous

n'avons pas lu, produisit une telle rumeur à l'académie, l'affaire y prenait une tournure si sérieuse, que Lalande nous a dit qu'il songeait à quitter Paris pour se retirer à Berlin : son ami Macquer, alors directeur de l'académie, se porta pour médiateur; Cassini retira sa plainte, et Lalande supprima soigneusement son écrit qui avait pour titre : *Lettre sur l'anneau de Saturne écrite par M. Lalande à M. Cassini au sujet de son avis imprimé dans le Journal politique d'août 1773*, Toulouse, in-8°. (Voyez *Bibliographie astron.*, pag. 557.) La Caille, en mourant, avait laissé des *Ephémérides*, qui allaient de 1765 à 1775. Lalande les continua dans la même forme et à plusieurs reprises jusqu'en 1800. Il n'alla pas plus loin : c'était un travail devenu parfaitement inutile, depuis que la *Connaissance des temps*, qui donne toutes les mêmes annonces et beaucoup d'autres avec une précision plus grande, est publiée assez longtemps d'avance pour que tous les faiseurs d'almanachs y puisent les divers articles de leurs annuaires. Lalande se reposait de ces calculs sur ses élèves, et il avait grande raison; mais ses trois volumes, comme ceux de La Caille, qui calculait tout lui-même, se recommandent par les discours préliminaires, les additions et les tables subsidiaires. En 1775, il fit paraître son globe céleste d'un pied de diamètre; en 1776, il donna plusieurs articles curieux dans les suppléments de l'Encyclopédie; plus tard (en 1789), il refondit, dans l'Encyclopédie méthodique, tous les articles de l'ancienne Encyclopédie faits avec trop peu de soin par d'Alembert, qui s'était contenté d'extraire les *Institutions astronomiques* de Lemonnier. La nouvelle rédaction, quoique plus claire et plus complète, ne lui coûta guère davantage;

Lalande en trouvait les matériaux dans son *Astronomie*. En 1778, il publia ses *Réflexions sur les éclipses du soleil*; il y faisait des remarques nouvelles, mais encore incomplètes, sur la figure des lignes de commencement et de fin pour les divers endroits de la terre. En 1780, il donna une quatrième édition des *Leçons élémentaires d'astronomie* de La Caille, auxquelles il se contenta d'ajouter quelques notes. Il était depuis long-temps l'un des auteurs du *Journal des savants*, auquel il fournissait tous les articles concernant les mathématiques et la physique. Parmi les nombreux articles qu'il y a insérés, nous indiquerons seulement trois *Lettres sur la Platine* (janvier et juin 1758; février 1760): c'est le premier écrit qui ait fait connaître en France ce nouveau métal; — *Remarques sur les monnoies de Piémont* (décembre 1767, pag. 862); — *Homonymie de neuf Lalandes* (novembre 1791, pag. 694). Il a aussi travaillé au *Nécrologe des hommes célèbres de France*; au *Journal de physique*, où il a fourni, en 1802, quatre articles sur la planète *Piazzi* (Cérès); au *Magasin encyclopédique*, dans lequel il a inséré (2^e ann., IV, 455) son *Voyage au Mont-Blanc*, fait en août 1796, et imprimé à part, in-8^o. de 20 pag. On trouve aussi de lui divers morceaux dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, les *Philosophical Transactions*, les *Mémoires* de Berlin, de Dijon, etc. La *Description d'une machine pour diviser les instruments de mathématiques*, par Ramsden, ayant paru à Londres en 1790, Lalande s'empressa d'en donner une traduction française. Bailly, entré pour son malheur dans la carrière politique, avait laissé incomplet un bon travail sur les diamètres des satellites de Jupiter et sur la portion de leurs disques qui est

encore éclairée à l'instant où ils disparaissent à nos yeux. L'idée en était ingénieuse, et elle était due à Grandjean de Fouchy: Lalande disait alors à Bailly qu'il le prisait plus pour les trois mémoires qu'il avait écrits sur ce sujet que pour les honneurs dont il le voyait entouré. Il lui demandait son agrément pour compléter un travail si heureusement commencé. Bailly ne balança pas à le donner; car il avouait qu'à peine se souvenait-il lui-même d'avoir été astronome: *un torrent avait passé qui avait entraîné toutes ses idées de science*. Tous les ans, Lalande faisait imprimer l'*Histoire de l'astronomie*. Ces annales ne sont souvent qu'un simple recueil de titres et de dates, et n'en sont que plus faciles à consulter. Il avait à peine terminé la troisième édition de son *Astronomie* en 1792, 3 vol. in-4^o, qu'il fit paraître avec de nouvelles notes le *Traité de navigation* de Bouguer, déjà commenté et refondu en partie par La Caille, et qu'il publia un catalogue des étoiles qu'on ne trouvait plus dans le ciel aux places marquées par les astronomes, soit qu'en effet elles eussent disparu, soit qu'elles ne dussent ces places dans les anciens catalogues qu'à des fautes de calcul ou d'impression. En 1793, il publia son *Abrégé de navigation historique, théorique et pratique, avec des tables horaires*, calculées par M^{me}. Lalande, sa nièce, 1 vol. in-4^o. On y trouve le catalogue de tous les bons livres de navigation qui ne sont point mentionnés dans la *Bibliographie astronomique*. Ce livre est devenu rare. L'opération qui donne l'heure par la hauteur observée du soleil ou d'une étoile, est une de celles que les navigateurs font tous les jours. Le calcul en est extrêmement simple; mais bien des marins cependant le trouvaient en-

core trop long et trop difficile. En différents temps on avait tenté de l'abrégé par des tables; mais leur peu d'étendue les rendait au moins aussi incommodes et certainement moins exactes que le calcul direct. C'est à cet inconvénient qu'il s'efforça de remédier en publiant des tables plus complètes qu'il fit aussi calculer par M^{me}. Lalande, car il fallait que tout ce qui l'entourait observât ou calculât, et, suivant ses moyens, se rendit utile à l'astronomie. En 1794, il se vit obligé par les circonstances à reprendre la direction de la *Connaissance des temps* dont il resta chargé jusqu'en 1807. En 1776, il l'avait laissée à Jeaurat, remplacé en 1788 par Méchain; mais M. Cassini venait d'être incarcéré; Méchain et Delambre étaient occupés à mesurer la méridienne; l'académie avait été supprimée en 1793, et les savants étaient dispersés. En 1795, il donna une seconde édition de son *Abrégé d'astronomie* en un volume in-8°, et son *Astronomie des Dames* en un vol. in-18. En 1796, il signala la quarante-troisième année de sa carrière astronomique par un *Catalogue de mille étoiles circompolaires*, et par un *Mémoire sur la hauteur de Paris au-dessus du niveau de la mer*. Ce mémoire était le cent-cinquantième qu'il mettait dans le Recueil de l'académie. Enfin, il donna ses dernières tables de Mercure. C'est par cette planète qu'il avait commencé ses recherches pour l'amélioration des tables: il était à plusieurs reprises revenu sur cette théorie; il se croyait très sûr de l'avoir conduite à un degré bien voisin de la perfection. Un passage de Mercure devait avoir lieu le 3 mai 1786. Suivant sa coutume, Lalande l'avait annoncé la veille dans le *Journal de Paris*, en marquant la minute et la seconde, à laquelle Mer-

cure devait sortir de dessus le disque du soleil; car l'entrée devait précéder le lever. Par un hasard malheureux, le ciel fut entièrement couvert. Les astronomes étaient restés à leur lunette jusqu'à l'instant marqué pour la sortie et même une demi heure plus tard. A la fin, perdant patience, ils étaient descendus de leurs observatoires. Deux seulement étaient demeurés à leur poste, l'un par la défiance qu'il avait conçue de l'exactitude des tables, et l'autre pour voir quelques taches qu'il avait observées les jours précédents. Le soleil se montrant tout-à-coup, ils virent Mercure sur le bord dont il était près de se séparer. L'annonce s'était trouvée en erreur de plus de quarante minutes, mécompte auquel on n'était plus accoutumé en astronomie. Lalande en fut d'autant plus honteux qu'on lui montra que c'était sa faute. Un passage, dans des circonstances pareilles, avait eu lieu plus de cent ans auparavant; il était consigné dans l'astronomie de Wing: Lalande en avait fait mention dans son *Astronomie* en déclarant que l'observation était trop imparfaite pour qu'on dût y avoir égard. Son unique motif était qu'elle ne s'accordait pas avec sa théorie. L'événement prouva, en 1786, qu'il faut d'autres raisons pour décrier une observation. Lalande fut donc obligé de refaire ses tables; il y fit servir tous les passages observés jusqu'alors: il est à croire qu'elles ne seront jamais exposées à un pareil affront. Au reste, il est juste de remarquer que les tables de Halley donnaient une erreur encore plus forte, mais en sens contraire, ce qui tient à la lenteur du mouvement relatif de Mercure; et l'on sait que, pour un passage semblable, Hévélius et ses aides étaient restés quatre jours entiers à leurs lunettes, attendant la planète,

parce qu'il se trouvait cette différence entre les tables de divers astronomes pour l'instant du passage. C'était déjà beaucoup qu'une incertitude de quatre jours se trouvât réduite à une heure et demie au temps de Halley : mais ce phénomène ne sera jamais au nombre de ceux qu'on peut annoncer exactement à la minute. En 1798, Lalande avait donné une nouvelle édition du *Traité de la sphère et du calendrier*, par Rivard; et en 1800, il avait ajouté quelques notes aux *Mondes* de Fontenelle pour corriger ce qui tenait à la théorie surannée des tourbillons dont l'auteur n'avait jamais voulu se départir. Montucla mourant se préparait à donner une seconde édition de son *Histoire des mathématiques* : les deux premiers volumes furent publiés en 1800; Lalande y annonçait qu'ils seraient suivis de deux autres restés imparfaits, mais qui seraient complétés par plusieurs savants et par lui-même : ils parurent en 1802. Depuis très long-temps, il s'occupait d'une *Bibliographie astronomique* qui devait indiquer tous les ouvrages qu'on peut avoir intérêt de consulter, les dates de leurs diverses éditions, et ce qu'ils renferment de plus curieux. Ce répertoire utile convenait à trop peu de personnes pour qu'on pût espérer un débit qui couvrît les frais de l'impression. Le ministre de l'intérieur François de Neuf-Château la fit exécuter aux frais du gouvernement. C'est un volume in-4°. de près de mille pages, rangé par ordre chronologique, et renfermant environ cinq mille trois cents articles. Le P. Cotte y a fait une table méthodique qui en rend l'usage plus commode. On a remarqué que Lalande oublie, sous l'année 1792, d'y parler du volume d'*Ephémérides* de 1793 à 1800, qu'il publia cette année-là; ce qui a fait dire que c'est

une preuve qu'il était moins occupé de sa propre gloire que de celle de la science, et que c'est peut-être le premier exemple d'un bibliographe qui, parlant des ouvrages du genre de ceux auxquels il s'adonne, oublie précisément un des siens. On y trouve l'histoire de l'astronomie depuis l'an 1781 jusqu'à la fin de 1802, époque de la publication. Antérieurement, son *Histoire céleste française contenant les observations de plusieurs astronomes français*, tom. 1, Paris, 1801, avait de même été publiée aux frais du trésor public, sous les auspices du ministre Benezech. « Ce recueil, dit l'éditeur » dans sa préface, pourra renfermer de » nombreuses observations des Cas- » sini, de Pierre Lemonnier, de Jo- » seph Delisle, de Charles Messier, etc.; » mais j'ai cru devoir commencer par » les plus récentes et surtout par les » observations des étoiles qui sont » les premiers fondemens de l'astro- » nomie... J'avais délégué à Lepaute » Dagelet la description du ciel étoilé; » il commença en 1782, et l'on trou- » ve dans ce volume une partie de » ses observations. Le voyage de la » Pérouse nous l'enleva le 13 juin » 1785. . . . Michel Le français-La- » lande, mon neveu, me seconda au- » delà de mes espérances, et il est » arrivé à cinquante mille étoiles. » Le témoignage d'un oncle parlant d'un neveu qui est son élève, pourrait être suspect de partialité. Voici celui d'un bon juge, d'un étranger, du célèbre docteur Olbers : « Je ne balance pas à » déclarer que cette histoire céleste » est l'une des plus importantes pro- » ductions du xviii^e. siècle; je suis » très persuadé que la postérité con- » firmera ce jugement, et que les as- » tronomes sentiront un jour tout le » prix d'une description si fidèle et si » complète du ciel à la fin du xviii^e.

» siècle (1). » Ici Lalande ne paraît qu'éditeur. Il est vrai qu'il n'a réellement pris aucune part aux observations, et que de ces cinquante mille étoiles, aucune n'a été déterminée par lui : mais il a formé et dirigé l'observateur ; il a créé les moyens puisqu'il a eu le crédit de faire bâtir l'Observatoire, malgré la répugnance et les oppositions du gouverneur de l'Ecole militaire, et qu'il a fait acheter par le gouvernement le quart-de-cercle qu'originellement Bergeret avait fait construire à sa sollicitation, pour le confier à Dagelet. — Dans cette longue énumération des travaux de Lalande, nous n'avons parlé que de ceux qu'il a présentés à l'académie ou qu'il a mentionnés dans sa *Bibliographie astronomique*. Nous n'avons rien dit d'un *Voyage d'Italie*, 1786, 9 vol. in-12 (2), avec un Atlas où il a rassemblé les plans topographiques des villes principales et qui est encore le guide le plus sûr que puisse consulter un voyageur ; d'un *Traité des canaux de navigation* (1778, in-fol.), composé en visitant dans toute son étendue le canal du Languedoc ; de la Description de neuf arts différents (3), qui font partie du recueil de l'académie ; d'un Discours

couronné par l'académie de Marseille sur ce sujet : *L'esprit de justice fait la gloire et la sûreté des empires* ; d'un *Mémoire*, couronné par l'académie de Copenhague, *sur la longueur de l'année* ; de plusieurs *Mémoires* sur la rotation du soleil et celle de la lune, dont la substance se retrouve dans son *Astronomie* ; d'un *Éloge du maréchal de Saxe* (1) ; d'un *Discours* prononcé publiquement à Lyon et dans lequel il établissait la *préférence que l'on doit à la monarchie sur toute autre forme de gouvernement*, doctrine qu'il a hautement professée dans tous les temps et dans les circonstances les plus orageuses ; d'un *Discours sur la douceur*, qu'il relisait chaque année pour y prendre des règles de conduite auxquelles il a manqué trop souvent. S'il a composé d'autres ouvrages, il nous paraît assez inutile d'en rechercher les titres oubliés ; ils ont quelquefois compromis sa tranquillité sans rien faire pour sa gloire, ni pour l'instruction publique, ni même pour la doctrine qu'il y professait. On en peut voir le détail dans la *Bibliothèque historique de la France*, la *Bibliographie astronomique*, la *France littéraire* de M. Ersch, le supplément de Rotermund au *Dictionnaire* de Joëcher, et le *Dictionnaire des anonymes*. C'est par erreur

(1) *Zeitschrift für Astronomia*, janvier 1816.

(2) Ce voyage avait eu lieu en 1765 et 1766 : la 1^{re} édition, publiée en 1768, en 8 vol. in-12, parut sous le titre de *Voyage d'un Français en Italie*, une 3^e édition parut en 1790, Genève, 5 vol. in-80. Pendant son séjour à Rome, dit Mad. C. d. S. (pag. 308), « il négocia long-temps pour faire rayer de l'Index les noms de Copernic et de Galilée. » Dans sa relation, il fait l'éloge de St. Charles-Borromée et même de St. François d'Assise ; il réfute plusieurs allégations de Burnet et de Grosley ; il regarde les cérémonies de l'Eglise comme respectables, *en dépit d'une philosophie destructive de toute inégalité, de toute religion, de tout pouvoir*. Il se moque d'un médecin génois, nommé Riva, dont la folie était de prêcher l'athéisme. Lalande ne prévoyait pas qu'il finirait par donner lui-même dans ce travers. (Voyez Silvain MARÉCHAL.) Z.

(3) *Art du papetier*, 1761 ; — *du parcheminier*, 1762 ; — *du cartonnier* ; *du chamoiseur*, 1764 ; — *du tanneur*, 1764 ; — *du mégissier*, 1765 ; — *du maroquinier* ; *de l'hongrois*, 1766 ; *du cirroiseur*, 1767.

(1) Il serait difficile, dit Mad. C. d. S. (p. 302), de citer un homme ou une femme célèbre mort pendant la vie de M. Lalande, et dont il n'ait pas fait l'éloge. Les dangers même ne l'arrêtaient pas : il publia l'Éloge de Lavoisier et celui de Bailly peu de temps après leur mort... On citera seulement ceux de Vicaire d'Azyr, Delisle, Commerson ; celui de Verron, qui valut une pension à la sœur de cet astronome navigateur ; ceux de mesdames Lepaute, Dubocage, etc. Il lut publiquement l'Éloge de Lemonnier, de son vivant. Quatre jours avant sa mort, il avait demandé des notes à la veuve de Luchot pour l'éloge historique de son mari, avec lequel il n'avait aucune liaison, mais qui autrefois avait décoré de son nom une espèce nouvelle. Commerson et Dombey ont tous deux donné le nom de *Lalandia* à une plante exotique en l'honneur de leur savant compatriote. Z.

que M. Ersch lui attribue *Le génie de Buffon* ; cet ouvrage anonyme est de M. Ferry-St.-Constant. — Lalande n'a point renouvelé la science astronomique dans ses fondemens comme Copernic et Képler ; il ne s'est point immortalisé comme Bradley par deux découvertes brillantes ; il n'a point été un théoricien aussi savant ou aussi précis que Mayer ; il n'a point été , au même degré que La Caille , un observateur et un calculateur exact , adroit , scrupuleux et infatigable ; il n'eut point , comme Wargentin , la constance de s'attacher à un objet unique , pour être seul dans un rang à part : mais s'il n'est à tous ces égards qu'un astronome du second ordre , il a été le premier de tous comme professeur (1). Plus qu'aucun autre il a su répandre l'instruction et le goût de la science. Il voulut être utile et célèbre , et sut y réussir : par ses travaux , par son autorité , par son crédit et ses sollicitations , et par la correspondance la plus étendue , il chercha sans cesse à faire le bien de l'astronomie ; il voulut la servir même après sa mort par la fondation d'une médaille que l'Institut décerne annuellement à l'auteur de l'*Observation la plus intéressante ou du Mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie* (2). Ses méthodes de calcul sont abandonnées , mais après avoir long-temps servi. Elles peuvent se diviser en deux classes ; les unes ont pour objet un phénomène particulier , les autres embrassent toute une théorie : les premières ont été ju-

gées faciles , mais quelquefois insuffisantes ; on les a remplacées par des méthodes qui sont plus générales et plus rigoureuses sans être plus difficiles. Les autres sont adroites et commodes , mais indirectes et partielles : celles qu'on y a substituées ne sont pas au fond plus exactes ; mais elles permettent de faire concourir à-la-fois des milliers d'observations , et de les combiner de manière à ce que toutes les erreurs se compensent , et qu'on arrive nécessairement à l'approximation la plus sûre qu'on puisse espérer : au lieu que n'employant jamais que trois observations à-la-fois , Lalande se trouvait obligé de revenir sans cesse sur ce qu'il avait fait , sans espoir bien certain de faire mieux. S'il n'a pas choisi la route la plus directe et la plus sûre , celle qu'il a constamment suivie avait du moins pour lui cet avantage , qu'elle le mettait plus souvent en évidence. Outre ce qu'il imprimait séparément , il s'était fait une loi de ne laisser jamais paraître un volume de l'académie qu'il ne contint plusieurs de ses Mémoires. Il aimait à faire parler de lui , n'importe comment (1). Il disait lui-même qu'il était *une toile cirée pour les injures et une éponge pour les louanges*. On lui re-

(1) On a vu qu'il avait beaucoup contribué au rétablissement du collège de France. (V. GAZETTE. XVI, 489.)

(2) La date de la fondation est le 13 floréal an X (1802). Il avait promis 25 louis à celui qui le premier apercevrait une comète : M. Pons , de l'Observatoire de Marseille , remporta ce prix ; et Lalande , pour l'encourager , lui promit 100 fr. pour chacune des comètes qu'il découvrirait ; trois mois avant sa mort , il lui avait fait compter la même somme pour cet objet.

(1) Il a fait imprimer à plusieurs reprises qu'il croyait posséder toutes les vertus de l'humanité : « J'ai peut-être eu tort de parler ainsi , ajoute-t-il quelque part , mais ma conscience intime m'en a fait une loi. » Un homme d'esprit disait , au moins , de ces vertus , il faut en excepter la modestie. Lalande aimait à faire remarquer qu'il ressemblait à Socrate ; cependant , à en juger par son portrait , gravé par Saint-Aubin , et mis en tête du tom. IV de l'*Hist. des mathématiques* , il paraît qu'il était moins laid que le philosophe grec , tel qu'il est représenté dans l'*Iconographie de Visconti*. Dans ses dernières années , et dès 1789 , Lalande affectait de manger avec délices des araignées et des chenilles : le fait paraîtra incroyable ; mais on en peut voir la preuve et les détails dans l'*Aranéologie* de M. Quatremère-Disjonval , pag. 141. Il s'en vantait comme d'un trait philosophique : il voulait qu'on se mit au-dessus des préjugés ; et c'était pour guérir Madame Lepaute d'une frayeur fort incommode , qu'il l'avait habituée , par degrés , à voir , à toucher , et finalement à avaler une araignée. Il fit ,

procha des annonces futiles et trop fréquentes dans les feuilles publiques et surtout dans le *Journal de Paris*. Peu d'années avant sa mort, il eut la constance de se tenir toute la soirée sur le Pont-Neuf, pour faire voir aux curieux les variations de l'éclat de l'étoile *Algol*, et de faire insérer dans les journaux qu'un astronome serait tous les soirs sur le Pont-Neuf pour montrer ce phénomène. Mais dès le lendemain la police, qui, à cette époque, avait ordre de s'opposer à tout rassemblement, lui intima la défense de faire aucune démonstration ailleurs qu'à l'Observatoire. Il aimait que son nom se trouvât partout; mais souvent aussi l'objet de ces annonces était de faire connaître des noms encore obscurs : il servait ses amis sans les consulter, comme il voulait être servi lui-même. Admirateur enthousiaste de la découverte de Montgolfier, il voulut y attacher son nom par une ascension aérostatique. Il avait annoncé le projet d'aller à Gotha; mais son conducteur, gagné à son insu, le descendit au bois de Boulogne. L'observatoire de Gotha était le seul monument astronomique qu'il n'eût point visité, quoique depuis long-temps il fût en commerce de lettres avec le directeur : il annonça dans les gazettes le projet de ce voyage; dix astronomes s'y rendirent des différentes parties de l'Allemagne : il en résulta un congrès d'une espèce toute pacifique, et qui cependant excita quelques inquiétudes. Deux astronomes allemands sollicitèrent en vain de leurs gouvernements

la permission d'y assister; un journal anglais avertissait le duc de Gotha qu'un astronome français pourrait très bien s'occuper d'autres révolutions que des révolutions célestes. Le journaliste ignorait sans doute combien peu Lalande partageait les opinions qui ont si long-temps agité la France, et avec quelle franchise imprudente il se permettait de les fronder. On sait qu'il s'exposa aux plus grands dangers après le 10 août 1792, pour sauver la vie à Dupont de Nemours, caché à l'observatoire du collège Mazarin (1). Lalande était d'une complexion assez faible : il a pourtant joui d'une santé généralement bonne. En 1767, un travail forcé lui avait causé une jaunisse et un dépérissement qui lui faisaient envisager une dissolution prochaine, à laquelle il se résignait avec tranquillité (2). L'exercice du cheval lui rendit la santé. La diète, l'eau, les longues courses, composaient toute son hygiène. Il ne fut que trop fidèle à ce système. Attaqué depuis trois ans d'une phthisie pulmonaire, il sortait tous les jours seul, à pied, par les temps les plus rigoureux et les plus humides, quoique, dans l'état d'épuisement auquel il était réduit, ces courses fussent pour lui aussi pénibles qu'elles étaient dangereuses. Sentant que sa fin approchait, il employa ses der-

(1) Il sauva de même l'abbé Garnier, et donna un asile, dans les bâtiments de l'Observatoire, à quelques prêtres échappés aux massacres de l'Abbaye, en les faisant passer pour astronomes. Leur conscience paraissait alarmée de devoir la vie à un mensonge, il les rassurait en leur disant : « Oui, vous êtes astronomes; qui mérite mieux ce nom que des gens qui ne vivent que pour le ciel? » Z

(2) Il voulut alors léguer à l'académie tout ce qu'il possédait. Dans la suite il abandonna les revenus de son patrimoine à ses parents. Il était si modeste dans son extérieur, que le produit de ses places suffisait de reste à ses dépenses personnelles, et il s'imposait même des privations pour soulager plus de malheureux. Pensionné par Catherine II, il fut, lorsque Paul I^{er} déclara la guerre à la France, privé de sa pension, qu'Alexandre rétablit en 1805. A sa mort, il ne légua à l'académie que deux livres fort rares. Z

pour cette dame, des vers, où il l'appelle le *Sinur* des grâces et la *Tangente* de nos cœurs. Ce sont les seuls vers que l'on connaisse de lui. Au reste, il était le premier à faire connaître ces ridicules et à en plaisanter. M. de Pis. l'ayant badiné dans des couplets fort agréables, Lalande trouva qu'un de ses travers y était oublié, et fit lui-même un couplet assez mordant pour l'ajouter aux autres. *Mad. C. d. S.* (pag. 312) cite plusieurs traits de ce genre.

niers moments à donner à ses enfants adoptifs ses instructions et tous les renseignements qui pouvaient leur être utiles, conservant un sang-froid, une netteté dans les idées et la même présence d'esprit qu'il aurait pu montrer dans les circonstances les plus ordinaires et les plus indifférentes. *Je n'ai plus besoin de rien*, leur dit-il, après s'être fait lire les journaux, en exigeant d'eux qu'ils allassent se reposer. Ce furent ses dernières paroles. Peu de moments après on entendit un léger mouvement; on approcha, il avait cessé de vivre, le 4 avril 1807, au matin, à l'âge de soixante-quinze ans moins trois mois et quelques jours. Outre son éloge lu à l'Institut par l'auteur de cet article (*Mémoires de l'Institut*, tom. VIII (1807), hist., pag. 30, et *Moniteur* des 10 et 11 janvier 1808), on peut voir celui que madame C. de S. (Salm) a lu le 18 juin 1809 à l'athénée des arts, et inséré au *Magasin encyclopédique*, 1810, tom. II, pag. 288-325. Il est suivi d'un tableau que Lalande lui-même avait tracé de ses goûts et de son caractère, daté du 21 octobre 1804.

D—L—E.

LALAURE (CLAUDE-NICOLAS), né à Paris, le 22 janvier 1722, fut reçu avocat en 1746, nommé censeur royal en 1764, et mourut le 10 septembre 1781. Nous avons de lui : I. *Traité des servitudes réelles à l'usage de tous les parlements et sièges du Royaume, soit pays de droit écrit, soit pays coutumier, de la Flandre impériale, et d'une partie de l'Allemagne*, Paris, 1761 et 1777, 1 vol. in-4°. Le livre est terminé par le texte de plus de mille lois romaines, ou paragraphes de lois, traitant des servitudes, avec la traduction en français. Nous n'avons encore que la première partie de l'ouvrage; la seconde

n'a pas été imprimée, et le manuscrit est entre les mains de la famille de l'auteur. II. Une Édition du *Recueil d'arrêts du parlement de Paris, pris des Mémoires de Bardet, avec un grand nombre d'additions*, Paris, 1773, 2 vol. in-fol. D—C.

LALIVE DE JULLY (ANGE-LAURENT DE), introducteur des ambassadeurs, membre honoraire de l'académie de peinture, distingué comme amateur par son talent pour peindre en miniature et pour graver à l'eau-forte, naquit à Paris, en 1725. Il était fils du fermier-général, M. de Lalive de Bellegarde, et frère de M. de Lalive d'Épinay et de la célèbre M^{me}. d'Houdetot. Il est beaucoup question de lui dans les Mémoires de sa belle-sœur, M^{me}. d'Épinay, publiés en 1818. (V. EPINAY.) M. de Lalive de Jully obtint, dans les affaires étrangères, un emploi qui le fixa quelque temps à Genève. De retour en France, il occupa, ainsi qu'un de ses frères, la place d'introducteur des ambassadeurs, que remplit également aujourd'hui son fils, M. de Lalive. Il employa une partie de ses richesses à former un cabinet de tableaux choisis des peintres des Pays-Bas et d'Italie; mais il s'attacha particulièrement à réunir les ouvrages les plus précieux de l'école française. Il mourut à Paris en 1775, laissant trois enfants de son second mariage avec M^{lle}. Nettine. Il avait fait faire un superbe mausolée en marbre pour sa première femme, née Lebrun (1). A sa mort, son cabinet fut dispersé. Il avait gravé à l'eau-forte une centaine de morceaux dont il faisait présent à ses amis. Parmi ses estampes, on distingue les suivantes : I. Trois sujets familiers d'après Bou-

(1) C'est comme étant née Lebrun, que Madame de Lalive de Jully est désignée dans les *Mémoires de Madame d'Épinay*; mais son nom de famille était Chambron.

cher. II. Une *Suite de caricatures*, d'après Saly. III. Les *Fermiers brûlés*, d'après Greuze. IV. Enfin une *Suite de portraits d'hommes illustres dans tous les genres*, in-4°. — LALIVE DE SUCY (DE), mestre de camp de cavalerie et lieutenant des grenadiers à cheval, est auteur d'un *Manuel du cavalier à l'usage de la compagnie des grenadiers à cheval*, Paris, 1752, in-12. P—s.

LALLEMANDET (JEAN), théologien, né en 1595 à Besançon d'une famille honnête, embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Minimes, et fut envoyé par ses supérieurs en Allemagne, où il professa la théologie et la philosophie avec distinction. Il fut élu en 1641 provincial, et chargé de la surveillance des maisons de son ordre, établies dans la haute Allemagne, la Bohême et la Moravie. L'université de Prague lui offrit le doctorat, qu'il refusa par modestie; mais il ne put se défendre d'accepter un diplôme qui lui donnait le droit d'argumenter dans les concours publics, réservé aux seuls gradués. Il mourut à Prague, le 10 novembre 1647, âgé de 52 ans. Le P. Lallemandet est auteur de deux ouvrages qui ont joui long-temps en Allemagne d'une grande célébrité : I. *Decisiones philosophicæ tribus partibus comprehensæ*, Munich, 1645 et 1646 in-fol.; réimprimé sous ce titre : *Cursus philosophicus* etc. Lyon, 1656, in-fol. rare (Voy. Vogt, *Catalogus historico-criticus*). Morhof cite ce livre avec éloge; Brucker conjecture qu'il n'est tombé dans l'oubli que parce que l'auteur s'y montre le partisan des nominaux. II. *Cursus theologicus in quo, discussis hinc inde Thomistarum et Scotistarum præcipuis fundamentis, decisiva sententia pronuntiatur*, Lyon, 1656, in-fol.

Cet ouvrage fut publié par le P. D'Orchamps, l'ami et le compatriote de Lallemandet, mort général de l'ordre des Minimes en 1657. Il avait laissé en manuscrit un traité de *Eucharistiâ; Elucidationes in institutiones juris civilis*; et *Institutum juris canonici*.

W—s.

LALLEMANT (JACQUES - PHILIPPE), jésuite, naquit, vers 1660, à Saint-Valery-sur-Somme. Il écrivit en faveur des décisions de l'Eglise dans l'affaire du jansénisme. Le premier écrit qu'il donna sur ce sujet, paraît être : *Le Véritable esprit des nouveaux disciples de St.-Augustin; Lettres d'un licencié de Sorbonne à un vicaire-général d'un diocèse des Pays-Bas*, 1706, 3 vol. in-12, qui furent suivis d'un 4°. : il s'y était proposé de faire sentir la fausseté de la doctrine des prétendus disciples de St. Augustin, dans des conversations qui ne sont dépourvues ni d'intérêt ni de sel. On croit que le père Lallemandet est encore auteur de plusieurs écrits dirigés contre le même parti, et qui ont paru sous le voile de l'anonyme. Les jansénistes lui attribuèrent le *Mandement* de M. de Vintimille contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, en 1732, et différents opuscules dans le même sens. Il y a lieu de croire que ce jésuite ne fut pas étranger à la rédaction du *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*, que ses confrères firent paraître de 1734 à 1748, pour l'opposer à cette gazette fanatique et mensongère. On a aussi de lui des livres de piété, comme : *Le sens propre et littéral des psaumes*, annoncé par l'auteur comme son premier ouvrage, fait à l'âge de 40 ans, en 1700, et imprimé en 1707, in-12; *Reflexions morales avec des notes sur le Nouveau-Testament traduit en français, et la Concorde*

des évangélistes, 1713, 12 volumes in-12. Lallemand voulut, par ces *Réflexions*, faire oublier celles de Quesnel. Fénelon et vingt-trois autres archevêques et évêques firent l'éloge de son travail, et on trouve leurs approbations en tête du 1^{er}. volume. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage; et il s'en est fait douze de sa traduction de l'*Imitation*, 1740, in-12; 1808, in-24. Nous trouvons encore indiqué, comme de lui, *Enchiridion Christianum*. Le père Lallemand mourut à Paris en 1748; il devait être presque nonagénaire. — LOUIS LALLEMANT, de la même société, naquit à Châlons-sur-Marne en 1578, et mourut, en 1635, à Bourges, où il était recteur. Le père Rigoulet a fait un *Recueil de ses Maximes*, que le père Champion a joint à sa *Vie*, publiée à Paris, en 1694, in-12. Ce recueil a reparu depuis sous le titre de *Doctrine spirituelle*. P—C—T.

LALLEMANT (RICHARD CONTERAY), imprimeur, s'est acquis une réputation plus solide que brillante par les bonnes éditions qu'il a données des classiques. Né à Rouen en 1726, après avoir fait d'excellentes études, il suivit la profession de son père; il marcha sur les traces des Estienne et des Plantin, en s'attachant à ne reproduire que des ouvrages estimables. La considération dont il jouissait lui mérita l'honneur d'être élu plusieurs fois juge-syndic du commerce de Rouen; il devint aussi échevin, puis maire de cette ville. Le roi Louis XV lui fit expédier des lettres de noblesse. Il est mort à Rouen, le 3 avril 1807, à l'âge de 81 ans. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, on distingue : 1.^o *Le petit Apparat royal*, ou *Nouveau Dictionnaire universel*, français et latin, très augmenté et corrigé (1760), in-8^o. Cette édition d'un

livre utile a servi de base à toutes celles qui ont paru depuis. M. Boinvilliers a publié la 13^{me}.; corrigée et augmentée de 1500 articles, Paris, Delalain, 1818, in-8^o. — 2.^o. *L'Ecole de la chasse aux chiens courants*, par Verrier de la Conterie (1763), in-8^o. Lallemand a fait précéder cet ouvrage, de la *Bibliothèque des Theureuticographes*, c'est-à-dire des auteurs qui ont traité de la chasse. C'est une analyse très bien faite de tous les livres qui ont paru sur cette matière, avec des notes critiques sur les éditions. Cet excellent morceau de bibliographie est terminé par une table qui est un chef-d'œuvre. M. Huzard, libraire à Paris, en possédait deux exemplaires, l'un enrichi des notes et additions de l'abbé Mercier de Saint-Leger, et l'autre des siennes. (Voyez Peignot, *Répertoire bibliographique universel*, pag. 127.) — Nicolas LALLEMANT, son frère et son associé dans l'imprimerie, a eu part à la rédaction de la *Bibliothèque theureuticographique*. — Richard-Xavier-Félix LALLEMANT DE MAUPAS, frère des précédents, né le 8 mars 1729, embrassa l'état ecclésiastique, fut vicaire-général d'Avranches, et consacra ses loisirs à la culture des lettres; il était depuis 1767 membre de l'académie de Rouen, dont il fut élu président en 1790, et il chercha un asile en Angleterre pendant la révolution. Rentré dans sa patrie, il présida la cérémonie de la réinstallation de l'académie de Rouen, et mourut en cette ville le 18 août 1810. Il est l'auteur de l'*Avertissement* qui est à la tête de la première édition de l'*Apparat royal* publié par ses frères, et qui contient la critique du *Dictionnaire français-latin* publié par l'abbé Dinouart à Paris. On lui doit aussi la traduction française des *Fables de*

Phèdre, avec des notes, et le catalogue raisonné des éditions de ce fabuliste. (Voy. PHÈDRE.) Il avait lu à l'académie, en 1790, un savant mémoire sur l'histoire-naturelle de la parole, où il croyait trouver dans la langue chinoise le type de toutes les autres. Il ne cessa, pendant son séjour en Angleterre, de continuer ses recherches sur cette matière; mais son travail, demeuré incomplet, ne paraît pas devoir être publié. (Voy. la *Notice sur l'abbé Lallemant*, par M. Pinard de Bois-Hébert, dans le précis des travaux de l'académie de Rouen pendant 1811, pag. 183.) — Nicolas LALLEMANT, chef de cette estimable famille d'imprimeurs, a publié des éditions de l'*Appendix* du P. Jouvancy, et des *OEuvres de Virgile* à l'usage des collèges, avec des notes en français pour en faciliter l'intelligence. Ces notes, adoptées depuis par l'université de Paris, manquent cependant d'exactitude. (Voy. le *Magasin encyclopédique*, février 1806.) — L'ancien nom de cette famille est *Conteray*; elle a pris celui de *Lallemant*, parce qu'elle est originaire d'Allemagne. Robert LALLEMANT était capitaine-général de la Normandie, lorsqu'il introduisit à ses frais l'imprimerie à Rouen. W—s.

LALLI (JEAN-BAPTISTE), poète et jurisconsulte italien, naquit à Norcia, ville de l'Ombrie, en 1572. Quoique la poésie italienne fût son occupation favorite, il ne laissa pas cependant de cultiver de plus sérieuses études, particulièrement celle de la jurisprudence. Ses connaissances dans le droit public engagèrent les cours de Parme et de Rome à l'employer à diverses négociations auprès de plusieurs gouvernements d'Italie. Peu avide de renommée, il bornait sa gloire au suffrage de ses amis; et ce fut autant pour leur plaisir que pour le sien qu'il

composa les ouvrages qui ont assuré sa réputation. Il cultiva d'abord la poésie sérieuse; et ses ouvrages en ce genre, parmi lesquels on remarque surtout, *Il Tito Vespasiano, ossia la Gerusalemme desolata*, poème épique en quatre chants, lui ont assigné un rang distingué parmi les bons poètes de son siècle. Mais le caractère de son esprit le portait, de préférence, vers la poésie badine; ses *Epîtres plaisantes* (*Pistole giocose in terza rima*), et ses ouvrages plus étendus, intitulés : *La Moscheide o Domiziano il Moschicida* (Domitien le destructeur des mouches), poème en quatre chants; la *Franceide, ossia il malfrancesco*, poème en six chants, publié pour la première fois à Foligno, en 1629, et dédié au prince Odoard Farnèse, duc de Parme, sont comptés parmi les meilleures productions de ce genre que possède l'Italie, déjà si riche en ouvrages de cette espèce. Il voulut encore traduire en vers burlesques quelques-unes des poésies de Pétrarque, et l'*Enéide de Virgile*, qu'il publia en 1633, sous le titre d'*Enéide travestita*; et si le sel des plaisanteries, la facilité de la versification, la gaieté, qualité indispensable dans ce genre de poésie, peuvent faire excuser la parodie d'ouvrages graves et sérieux, personne mieux que Lalli n'a mérité d'obtenir le suffrage des lecteurs. Le seul reproche qu'on ait justement à lui adresser, c'est de s'être quelquefois servi d'expressions qui n'ont pas toute la pureté desirable, et qui ont empêché ces ouvrages d'être placés parmi ceux que les Italiens appellent *testi di lingua*, c'est-à-dire, qui font autorité pour la langue. C'est à Rome que Lalli commença son *Enéide*, à la prière de plusieurs de ses amis, et surtout d'Antoine Querinto; il la termina au bout de huit

mois à Foligno, où il était allé, en qualité de podestà. Ménage, dans la *Leçon* qu'il a faite sur le septième sonnet de Pétrarque, parle avec peu d'estime de cette *Enéide*, et des autres poésies badines de Lalli, et avance que c'est avec peu de succès qu'il a écrit dans ce genre. Ce jugement est peut-être trop sévère; mais il devient injuste si on l'applique aux autres poèmes de Lalli. Dans la *Franceide* ou le *Mal français*, il a su éviter le plus grand écueil que présentait son sujet, en n'offrant jamais une image qui pût blesser le lecteur le plus délicat. Ce n'est point un poème didactique; il est entièrement épique. C'est Junon qui, pour se venger de Vénus, introduit ce mal en Europe. Il se manifeste d'abord en Italie, où les Français faisaient la guerre sous la conduite de Louis XII. Les Français appellent ce fléau *mal napolitain*; les Italiens le nomment *mal français*. Des champions sont choisis de chaque côté; les Français sont vaincus, et leur nom demeure à la maladie. Les vainqueurs sont envoyés en Amérique par Vénus, pour y chercher le bois de gaïac, qui doit guérir ce mal. Après plusieurs dangers qu'ils surmontent, les chevaliers de Vénus reviennent en Italie, malgré une tempête horrible suscitée par Junon. Dans toutes les contrées de l'Italie et de l'Europe on les accable de présents, en échange du bois précieux qu'ils ont rapporté; et Junon même se laisse apaiser par Jupiter. Tel est ce poème, dont l'action et le merveilleux offrent, comme on voit, peu d'imagination; mais il y a une foule de détails plaisants, écrits avec facilité et une certaine élégance. Le poème de la *Moschéide* est supérieur sous tous les rapports; en voici le sujet en peu de mots. L'empereur Domitien est amoureux d'Olinde, qui ré-

siste à sa passion; en proie au désespoir, il vient chercher le repos dans les jardins du palais et s'endort. Un songe est sur le point de le rendre heureux, lorsqu'il est réveillé par la piqure d'une mouche. Il se venge sur toutes celles qu'il aperçoit, et leur déclare la guerre par un édit. A cette nouvelle, le roi des mouches, Raspon, déclare de son côté à Domitien une guerre à mort; et, à ses ordres, toutes les espèces de mouches se réunissent, les guêpes, les cousins, les taons, etc.; il les passe en revue, et après une délibération sérieuse, la guerre est résolue, et toute l'armée de mouches se dirige sur Rome. Domitien, de son côté, se prépare à la guerre. Un combat général s'engage; et le poète en fait une description homérique, où l'on remarque une foule de détails pleins d'imagination, de chaleur et de poésie. Cette description brille surtout par cette verve comique qui distingue le génie italien, et qu'il faut bien se garder de confondre avec le burlesque de Scarron, genre de plaisanterie ignoble, dont Boileau a fait justice. Enfin, après plusieurs incidents ou sérieux ou plaisants, la guerre se termine par la mort de Domitien, massacré par les Romains révoltés. Si dans ses poésies Lalli est quelquefois incorrect et négligé, il est en général recommandable par sa gaîté, sa verve et son naturel : on y voit peu de ces *concetti* qui déshonorent la plupart des écrits des auteurs appelés *seicentisti*, ou qui ont vécu de 1600 à 1700; il se rapproche davantage des bons modèles. Son poème de la *Gérusalemme desolata* prouve surtout que s'il avait voulu consacrer ses loisirs à la haute poésie, il y eût obtenu un véritable succès. Lalli mourut à Norcia le 3 février 1767. Ses poésies ont été réunies sous ce titre :

Opere poetiche del dottor G. B. Lalli cioè la *Franceide*, la *Moscheide*, *Gerusalemme desolata*, rime giocose, rime del *Petrarca in stil burlesco*, etc., Milan, 1630, 1 vol. in-12 en deux parties. Jacobilli cite encore de lui : *Montani secessus perigrandi*, Foligno, 1624, in-4°, omis par Nicéron. (xxxiii, 12), et d'autres ouvrages peu importants ou demeurés manuscrits. P—s.

LALLOUETTE (AMBROISE), chapelain de l'église métropolitaine, et chanoine de Sainte-Opportune de Paris, était né vers 1653. C'était un ecclésiastique pieux et plein de zèle; il avait fait ses études à Paris, y avait reçu le grade de bachelier en théologie, et avait, pendant quelque temps, appartenu à la congrégation de l'Oratoire. Il prêchait, et dirigeait les consciences : il mourut le 9 mai 1724. On a de lui : I. Un *Discours sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*, Paris, 1687, un vol. in-12. II. Un autre *Discours de la communion sous une espèce*, imprimé avec le précédent. Il le composa pour l'instruction des nouveaux convertis. III. L'*Histoire des traductions françoises de l'Ecriture-Sainte, tant manuscrites qu'imprimées*, Paris, 1692, in-12. Cet ouvrage contient des recherches non moins utiles que curieuses. (V. NOLIN.) L'intention de l'auteur était de prémunir les nouveaux convertis contre le danger des éditions ou des versions suspectes. Il y entre dans des détails utiles sur les moyens de lire les saints-livres avec fruit. On trouve aussi ce traité réuni aux précédents, ayant pour titre commun : *Traité de controverse pour les nouveaux réunis*, Paris, 1692, un vol. in-12. IV. Des *Extraits des PP. de l'Eglise*, en quatre parties; la quatrième contient un *Abrégé de la vie du P. Morin*, un extrait de son

ouvrage sur la pénitence, et d'autres extraits sur la danse, le mensonge, le jurement, etc. Les trois premières parties ont été imprimées en 1713, et la quatrième en 1718. V. La *Vie du cardinal le Camus, évêque de Grenoble, avec l'extrait de ses ordonnances synodales*, etc. Lallouette avait vécu dans l'intimité de ce prélat, et eu part à sa confiance. VI. La *Vie de la vénérable mère Catherine-Antoinette de Gondi, supérieure-générale du Calvaire*, 1717. On lui attribue quelques autres écrits, et notamment des *Pensées sur les spectacles*, et une *Histoire et abrégé des ouvrages latins, italiens et françois pour ou contre la comédie et l'opéra*, Orléans, 1697, in-12. La partie bibliographique de cet opuscule se borne aux livres publiés du temps de l'auteur. On a publié depuis, dans le même genre, un *Essai sur la comédie moderne*, suivi d'une *Histoire abrégée des ouvrages qui ont paru pour ou contre la comédie, depuis le XVII^e. siècle*, par monsieur M. L. J. D. B. (Meslé Le Jeune de Besançon), Paris, 1752, in-12. (V. FAGAN, tom. XIV, p. 88.) On trouve un extrait de ce dernier livre dans le *Journal des Savants*, déc. 1752, p. 854-860. Enfin, Desprez de Boissy a donné en ce genre une bibliographie bien plus étendue, quoique incomplète, à la suite de ses *Lettres sur les spectacles*. — LALLOUETTE, ou plutôt L'ALOUETTE (François-Philippe) et non François-Louis, comme l'appelle le P. Lelong, était né à Laon, et vint faire ses études de théologie à Paris, où il prit le bonnet de docteur dans cette faculté. Il s'était particulièrement appliqué à l'étude de l'Ecriture-Sainte, et en avait acquis une connaissance profonde. Il mourut en 1697. On connaît de lui : *Hiero-*

lexicon, sive Dictionarium variorum Scripturæ sacræ sensuum, Paris, 1694, in-8°; précédé d'un *Abrégé de la Bible en vers latins*, sous ce titre: *Scriptura sacra ad faciliorem intelligentiam accommodata*, Paris, 1694, in-8°. Ce dernier ouvrage est une mnémonique pratique, pour fixer dans la mémoire l'ordre des chapitres de chacun des livres de la Bible, et leur contenu. On a fait, dans les xvi^e. et xvii^e. siècles, un grand nombre de travaux de ce genre, dont Wolf donne le détail dans sa *Bibliothæhebr.* L—Y.

LALLY (THOMAS-ARTHUR, comte DE), baron de Tullendally ou Tollandal en Irlande, célèbre par ses services, ses malheurs et l'éclatante réhabilitation qu'a obtenue sa mémoire, naquit à Romans en Dauphiné. On a dit qu'il avait été soldat en naissant. En effet, baptisé le 15 janvier 1702, il eut, le 1^{er}. janvier 1709, une commission de capitaine dans le régiment irlandais de Dillon, dont son père (sir Gérard Lally) était colonel commandant, et dont le général Dillon, son oncle, était colonel-propriétaire. Il n'avait pas huit ans lorsque son père le fit camper avec lui auprès de Gironne en septembre 1709, voulant, disait-il, lui faire au moins sentir la poudre pour gagner son premier grade. Il n'avait que douze ans, lorsque le même guide lui fit monter sa première tranchée à Barcelone en 1714, et, après cette récréation des vacances, le renvoya au collège. Dévoué ainsi par naissance et bientôt par goût à la vie militaire, le jeune Lally n'en suivit pas avec moins d'ardeur ses études classiques: les langues vivantes attirèrent aussi son attention; il apprit la plupart de celles de l'Europe. Il connut l'histoire, les mœurs, les intérêts de tous les peuples, joignit à l'é-

tude de son métier celle de presque toutes les sciences, et réussit aussi bien aux exercices du corps qu'à ceux de l'esprit. La nature l'avait doué d'une mémoire et d'un coup-d'œil, d'une force de corps et d'une activité d'âme dont la réunion lui rendait tout facile. La mort du régent, en 1723, fut un malheur personnel pour le jeune Lally: ce prince avait voulu le faire colonel à l'âge de dix-huit ans. On ne sait par quelle bizarrerie sir Gérard Lally s'était opposé à l'avancement de son propre fils. Celui-ci a souvent répété dans l'Inde, au milieu des traverses qu'il y essayait: « Si mon père avait » laissé faire le régent, j'eusse obtenu » le bâton de maréchal de France, par » ma seule ancienneté, avant le maré- » chal de Thomond, et je n'aurais pas » eu besoin de venir le chercher ici! » Privé de son protecteur, Lally n'eut plus de fortune militaire à attendre que de ses services; et l'occasion d'en rendre ne s'offrait point sous le ministère pacifique qui suivit la régence. Il employa ce temps à s'avancer de plus en plus, non seulement dans la théorie des exercices militaires, mais encore dans la pratique de ceux que comporte un temps de paix, tels que les évolutions, les campements, et surtout cette science de l'état-major qu'il posséda depuis à un si haut degré, et que le grand Frédéric appelait l'*âme d'une armée*. Aide-major du régiment de Dillon en 1732, il servit au siège de Kehl en 1733, et n'y fut pas moins signalé pour sa brillante valeur que pour sa rare instruction. L'année suivante, il eut pour son père un procédé bien différent de celui qu'il en avait éprouvé. Allié par sa mère à plusieurs familles françaises considérables, lié avec d'autres par son éducation et par le prix que déjà l'on mettait à sa société, il profita de ces

avantages pour se plaindre vivement de l'oubli où étaient laissés des services aussi longs et aussi distingués que ceux de son père. Il demanda quand donc on acquitterait la parole du régent, et quand on rendrait à sir Gérard Lally le titre de brigadier des armées, qu'avait reculé de treize ans pour lui la haine des Anglais orangistes? Cette réclamation filiale fut accueillie : sir Gérard reçut, le 26 février 1734, le brevet de brigadier, avec la promesse qu'à la première promotion de maréchaux de camp, il reprendrait son rang de 1719. Il servit en cette qualité au siège de Philisbourg, ayant à ses côtés son fils qu'il appelait son protecteur ; titre que celui-ci eut bientôt une occasion de plus de mériter. A l'attaque sanglante des lignes d'Etlingen, sir Gérard Lally grièvement blessé, étant au moment de tomber entre les mains des ennemis, son fils se jeta entre eux et lui, le couvrit de son corps, et, par des prodiges de valeur, parvint à le dégager, et à lui conserver tout-à-la-fois la vie et la liberté. Cette guerre fut courte : Thomas Lally, impatient du repos, passionné pour les armes, et jacobite ardent, se livra vivement à des projets qu'il avait ébauchés depuis long-temps pour faire remonter les Stuarts sur leur trône. Il résolut, en 1737, d'aller en Angleterre, s'assurer par lui-même de ce que le parti jacobite y avait conservé de forces. Il parcourut les trois royaumes, observa les côtes, les points de débarquement, les marches à faire et les postes à prendre dans l'intérieur ; puis, après avoir établi des liaisons et des correspondances avec les partisans les plus considérables et les plus discrets du roi Jacques III, il revint en France. Il y fut fait capitaine de grenadiers. Poursuivant ses projets pour les Stuarts, il voulut lier

une partie en leur faveur dans le nord de l'Europe. Muni des pouvoirs secrets de Jacques III, il annonça tout haut qu'il allait faire une campagne comme volontaire sous son parent le maréchal de Lascy, qui commandait une armée russe contre les Turcs. Le cardinal de Fleury cherchait alors, parmi les étrangers attachés au service de France, un homme dont le nom, l'esprit et le courage inspirassent la confiance, et qui osât se charger d'une négociation secrète et périlleuse en Russie. Persuadé par Belle-Isle et Chavigny, dont il était l'ami, Lally s'offrit au cardinal : *Vous vouliez faire une campagne en volontaire-grenadier*, lui dit celui-ci ; *vous la ferez en volontaire-diplomate, et le Roi saura reconnaître votre dévouement*. Arrivé à St.-Petersbourg, Lally s'insinua, tellement dans les bonnes grâces de l'impératrice et du duc de Courlande (Biren), qui la gouvernait ; il fit naître dans leur cœur un si vif desir de se lier avec le gouvernement français ; il se passionna si fort lui-même pour le double projet d'ôter l'alliance de la Russie à l'Angleterre et de la donner à la France, que le but secondaire de son voyage en devint presque l'objet principal. Après avoir si bien disposé la cour de St.-Petersbourg, où il avait rencontré beaucoup de préventions à vaincre, il aurait cru pouvoir se flatter de disposer aussi facilement la cour de Versailles à une liaison dont elle l'avait envoyé chercher les moyens et poser les fondements : mais la timide indécision du cardinal, l'inhabilité et peut-être la jalousie de Chauvelin, secrétaire d'état des affaires étrangères, sans lequel cette négociation avait été arrangée, portèrent ces deux ministres à s'effrayer plutôt qu'à se prévaloir des succès si prompts de leur en-

voqué confidentiel. Ils tremblaient que Lally ne les eût déjà compromis avec les puissances dont il voulait faire disparaître l'influence en Russie. La réponse de son gouvernement se faisant attendre, Lally manqua de patience, se crut compromis, trouva son zèle trop peu apprécié et la question trop peu entendue à Versailles. Par un de ces mouvements de vivacité qui devinrent plus impétueux à mesure qu'il crût en âge et en dignité, il résolut brusquement de retourner en France, sans en avoir prévenu les ministres qui l'avaient envoyé à Pétersbourg. Il prétexta auprès du duc de Courlande la nécessité d'aller lui-même appuyer auprès du cardinal la lettre qu'il lui avait écrite. Le duc consentit avec peine à ce départ, fit promettre à Lally de revenir, lui donna les moyens d'établir entre eux une correspondance à l'abri de tous les hasards, et lui répéta que sur une ligne de lui, une personne publiquement accréditée partirait de Pétersbourg pour Paris. Lally, après s'être occupé, chemin faisant, des intérêts du chevalier de Saint-George, en Russie avec le maréchal de Lascy et le duc de Courlande, en Pologne avec les Sobieski, qui avaient donné une de leurs princesses pour femme au prétendant anglais, arriva inopinément à l'audience du cardinal de Fleury, qui lui dit d'un ton froid et sérieux :

« Monsieur, parce que vous allez vite
 » en besogne, vous croyez que nous
 » pouvons aller aussi vite que vous ;
 » et vous n'attendez même pas notre
 » réponse. — Monseigneur, répondit
 » Lally, un capitaine de grenadiers va
 » droit au but. Un gentilhomme qui,
 » par zèle pour son roi, court un
 » danger sans gloire, ne doit pas être
 » laissé à la merci d'étrangers encore
 » à demi-barbares. Je n'ai pas reçu
 » une ligne de vous ni de M. de Chau-

» velin. Après avoir obtenu par-delà
 » ce que je pouvais espérer de ceux
 » avec qui je traitais, j'ai vu le mo-
 » ment où leur confiance allait se chan-
 » ger en ressentiment. J'avais compté
 » sur une volonté plus ferme de votre
 » part, sur plus de retour pour les
 » dispositions admirables que j'ai an-
 » noncées de la part de la Russie, sur
 » plus d'égards et d'appui pour moi.
 » Ainsi que je l'ai dit dans un mémoire
 » que je réserve à votre Eminence,
 » j'ai cru entrer en Russie comme
 » un lion, et je me sens heureux
 » d'en être sorti comme un renard.
 » — Allons, répliqua le cardinal en
 » souriant, ne vous fâchez pas trop ;
 » la colère d'un capitaine de grenadiers
 » fait peur à un prêtre. Envoyez-moi
 » ce mémoire. — Monseigneur, j'aurai
 » l'honneur de vous en apporter deux.
 » — Tant mieux, je suis bien sûr que
 » nous aurons à louer votre esprit et
 » votre zèle, si vous ne nous avez pas
 » donné occasion de célébrer votre
 » patience. — Votre Eminence, ré-
 » pliqua Lally, jugera peut-être qu'il
 » a fallu même de la patience pour
 » rassembler tous les éléments de ce
 » travail. » Lally en effet apporta au
 premier ministre ces deux mémoires,
 restés au dépôt des affaires étrangères,
 ainsi que les autres dépêches de
 cette négociation, et dont le maréchal
 de Belle-Isle et M. de Chavigny n'ont
 jamais parlé que comme de chefs-
 d'œuvre. Le premier était une statis-
 tique intérieure de la Russie : le second
 avait pour objet ses relations extérieu-
 res, politiques et commerciales ; l'is-
 sue de la guerre dans laquelle cette
 puissance restait seule engagée contre
 la Porte, après l'avoir soutenue en
 commun avec l'Autriche ; la nécessité
 d'une paix prochaine ; l'importance
 dont il était pour la France que sa mé-
 diation fût préférée à celle de l'Angle-

tement, démontrait, en même temps, l'utilité du projet d'alliance, la facilité des moyens d'exécution, et la certitude de transporter immédiatement à la France le commerce qu'avaient fait 632 vaisseaux anglais ou hollandais, entrés, l'année précédente, dans les ports russes. Le cardinal de Fleury penchait pour ce système; mais contrarié par Amelot, il temporisa, et mourut : la guerre se déclara; et la Russie, qui avait voulu se jeter dans les bras de la France, envoya contre elle trente-cinq mille hommes. Lally, major du régiment Dillon en 1741, servit comme tel à la défense de la Flandre en 1742, et eut occasion d'y déployer un talent de tactique si distingué, que le grand maréchal de Noailles le demanda pour aide-major-général. Il en remplissait les fonctions en 1743 à la journée de Dettingue : *il rallia plusieurs fois l'armée dans sa déroute, et la sauva dans sa retraite par l'avis qu'il ouvrit au conseil de guerre tenu après l'action* (Lettre particulière de Noailles, 29 juin). Aide-maréchal-général-des-logis en 1744, il servit aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, etc. On créa pour lui un régiment irlandais de son nom; il le disciplina en quatre mois, et le mena au siège de Tournai. La veille de la journée de Fontenoi, il voulut reconnaître par ses yeux le champ de bataille qui allait être le théâtre d'une si grande action; il découvrit un chemin d'Anthoin à Fontenoi, qu'on avait fausement jugé impraticable, et par lequel l'armée française serait infailliblement tournée. On se rendit maître du chemin par trois redoutes et seize canons, *auxquels sans contredit on a dû le succès de la bataille*, porte une relation imprimée dans la correspondance du maréchal de Saxe (tom. 1, pag. 224). La

fameuse bataille se donna. On sait à quel point la brigade irlandaise contribua à la victoire en enfonçant à la baïonnette le flanc de la terrible colonne anglaise, pendant que Richelieu en foudroyait le front. Cette dernière attaque décisive avait été arrêtée au fort de la crise, dans un dialogue aussi vif et aussi prompt que l'éclair, entre Richelieu courant de rang en rang, et Lally impatient de ce qu'on ne mettait pas à profit le dévouement de la brigade irlandaise. Sa harangue à son régiment, en entrant le premier dans la colonne ennemie, a été imprimée dans tous les papiers du temps. Après la bataille, il était environné des restes mutilés de ce régiment, blessé lui-même quoique légèrement, assis sur un tambour, et ayant à ses côtés quelques officiers anglais, ses prisonniers, secourus par lui après avoir été blessés de sa main. M. le Dauphin accourut à lui, et lui annonça d'avance les grâces du Roi. *Monseigneur*, répondit Lally, *elles sont comme celles de l'Évangile; elles tombent sur les borgnes et les boiteux*. Il montrait, en disant ces mots, son lieutenant-colonel qui avait reçu un coup de baïonnette dans l'œil, et son major dont le genou était percé de balles. A l'instant même, le Roi l'appela à la tête de l'armée, et le fit brigadier sur le champ de bataille. Un mois après, le petit-fils de Jacques II abordait en Écosse avec huit hommes, deux mille louis, et onze cents fusils. Il y levait une armée; il y faisait proclamer son père roi, et lui-même, régent. À la nouvelle de ces succès, Lally courut assiéger tous les cabinets de Versailles, avec un plan pour envoyer au secours du prince dix mille Français. Les deux d'Argenson, surtout le marquis, saisirent avec avidité ce projet. Une flotte

fut préparée à Calais et à Boulogne, une armée rassemblée, et l'embarquement fixé au mois de janvier. Le 20 décembre 1745, le duc de Richelieu fut nommé général en chef, et Lally maréchal-général-des-logis de cette armée. *Lally était l'ame de l'entreprise*, dit Voltaire, dont les deux généraux employaient alors la plume par ordre du gouvernement. Voltaire vit dans le colonel Irlandais, et il nous l'a dit, « un zèle et une audace capables » d'exécuter les plus grandes entreprises, un courage d'esprit opiniâtre, et » des mœurs douces que ses malheurs » altérèrent par la suite. » (*Siècle de Louis XV et Fragments sur l'Inde.*) Le projet rencontra des obstacles. Les vents contraires furent le plus grand. Le gouvernement anglais bloqua Boulogne et Calais : il fallut prendre pour point de départ Ostende et Dunkerque. Richelieu ennuyé et malade demanda son rappel. L'opiniâtre Lally, qui avait pris les devants avec quelques piquets irlandais, servit de conseil et d'aide-de-camp au prince, à la bataille de Falkirk, sa dernière victoire. (*Voy. STUART.*) Il fit une course à Londres, en Irlande, en Espagne, revint à Londres, où sa tête était mise à prix. Averti que des messagers d'état s'approchaient de son auberge, il s'échappa déguisé en matelot, fut arrêté dans sa fuite par des contrebandiers, qui avaient précisément besoin d'un homme de mer, et qui l'enrôlèrent de force. Au bout de quelques pas, il entendit l'un d'eux proposer à ses camarades de chercher un brigadier-général Lally dont la prise serait bien payée. Il leur fit espérer un gain plus assuré sur les côtes de France, qu'il leur dit parfaitement connaître. Embarqué par eux pour être leur guide, il les guida si bien qu'ils furent pris aussitôt qu'ils pou-

vaient l'être, et conduits à Boulogne, où le marquis d'Avary et le marquis de Crillon, commandant l'un dans la province et l'autre dans la ville, affianchèrent gaiement leur camarade et ami de l'étrange enlèvement où l'avait jeté la fortune. Lally prévalut encore assez sur les ministres pour obtenir une nouvelle expédition qui devait partir de Dunkerque. On s'en occupait sérieusement, lorsque la journée de Culloden vint ruiner toutes les espérances des Stuart. Après six mois des plus cruelles angoisses sur la destinée du prince Edouard, Lally eut enfin la consolation de le rejoindre à Paris. Le prince se jeta à son cou, et lui remit des patentes qui le créaient pair d'Irlande, comte Lally de Moënmoie, vicomte de Ballymote, avec l'ancien titre de baron de Tollendally que ses pères avaient substitué à celui de *Chieftain*, lors de leur soumission à la couronne d'Angleterre en 1541. Lally déclina respectueusement ces honneurs, comme le duc de Fitz-James avait décliné l'ordre de la jarrettière. Il demanda au prince la permission de les laisser dormir jusqu'au moment où la puissance qui les lui conférerait serait rentrée dans tous ses droits. En 1747, Lally servit avec la plus grande distinction à la défense d'Anvers, à la bataille de Laufeld, et surtout au siège de Berg-op-Zoom. Maréchal-général-des-logis de l'armée, il ouvrit cette grande opération par la prise du Fort-Santvliet, reconnut avec le comte de Lowendahl les approches de la place, fut chargé par lui de faire le plan d'attaque, et ouvrit la tranchée le 14 juillet. Tant que dura le siège, il fut toujours agissant, tantôt à la tranchée, tantôt en détachement, blessé une fois et presque englouti par l'explosion d'une mine.

Berg-op-Zoom emporté d'assaut, Lally vint ouvrir la tranchée devant le Fort Frédéric-Henri, qui capitula le neuvième jour; il l'ouvrit de même devant Lillo, et courut au Fort de la Croix, voulant prendre à-la-fois les deux places: mais là, impatient d'une reconnaissance mal faite, il voulut la faire lui-même, se hasarda témérairement, tomba presque seul au milieu d'un parti de hussards ennemis, fut pris, et bientôt échangé. Confident et l'un des premiers instruments du maréchal de Saxe dans sa superbe opération de l'investissement de Maestricht, Lally partagea, pendant le siège, avec le marquis de Grémilles, les fonctions de maréchal-général-des-logis: il y reçut une blessure, qui s'est rouverte dix-sept ans après dans les tours de la Bastille; et le jour même de la prise de Maestricht, il fut fait maréchal-de-camp hors de ligne, comme il avait été fait brigadier. Lorsqu'en 1755 on apprit que les Anglais s'étaient comparés de deux vaisseaux français sur le banc de Terre-Neuve, Lally fut mandé à Versailles, et consulté sur les mesures à prendre. « Trois, répondit-il; descendre en Angleterre avec le » prince Edouard; abattre la puissance des Anglais dans l'Inde; attaquer et conquérir leurs colonies » d'Amérique. » Le seul comte d'Argenson entendit sans frayeur ces trois propositions, soutint les deux premières, mais voulut qu'au moins la seconde devînt l'objet d'une délibération immédiate. La majorité du conseil décida qu'il fallait encore tâcher d'obtenir satisfaction et de prévenir la rupture. « Vous n'obtiendrez pas l'une, disait » Lally; vous ne préviendrez pas » l'autre, et vous manquerez l'occasion de détruire votre ennemi. » En effet le ministère français ayant demandé satisfaction et restitution, la

réponse du ministère anglais n'arriva que le 13 janvier 1756, et fut négative. Dans l'intervalle, 250 navires avaient été capturés, et 4000 Français faits prisonniers de guerre en temps de paix. Mais dans l'intervalle aussi d'Argenson avait exigé de Séchelles, ministre des finances, de travailler avec Lally, qui avait donné le plan d'une grande expédition pour l'Inde. Le même d'Argenson s'était procuré des fonds, avec lesquels la France fit de grands armements: on dirigea 80,000 hommes vers les deux mers; cinq escadres furent armées; le prince Edouard parut à Navarre chez son cousin le duc de Bouillon; à Nanci chez le roi Stanislas; vit Lally dans ces deux endroits; et le roi George annonça le 23 mars, à son parlement, que l'Angleterre était menacée d'une invasion. Lally, commandant des côtes de Picardie et du Boulonnais, avait déjà rouvert ses correspondances avec les jacobites des trois royaumes. Appelé à Paris vers la mi-juillet, il apprend qu'il ne faut plus songer qu'à l'expédition des Indes-Orientales. Le plan qu'il avait donné à Séchelles avait séduit son successeur Moras; celui-ci lui en propose l'exécution et le commandement; Lally l'accepte; une députation du comité secret de la compagnie des Indes va supplier le comte d'Argenson d'obtenir du Roi 3000 hommes de ses troupes à joindre aux troupes de la compagnie sous le commandement du général Lally. « Vous » vous méprenez, leur dit d'Argenson. Je sais mieux que vous tout » ce que vaut M. de Lally, et de » plus, il est mon ami; mais il faut » nous le laisser en Europe. C'est du » feu que son activité. Il ne transige » pas sur la discipline, a en horreur » tout ce qui ne marche pas droit, » se dépite contre tout ce qui ne va

» pas vite, ne tait rien de ce qu'il sent
 » et l'exprime en termes qui ne s'ou-
 » blient pas. Tout cela est excellent
 » parmi nous : mais dans vos comp-
 » toirs d'Asie, que vous en semble ? A
 » la première négligence qui compro-
 » mettra les armes du roi, à la pre-
 » mière apparence d'insubordination
 » ou de friponnerie, M. de Lally ton-
 » nera s'il ne sévit pas. On fera man-
 » quer ses opérations pour se venger
 » de lui. Pondichéri aura la guerre
 » civile dans ses murs avec la guerre
 » extérieure à ses portes. Croyez-
 » moi : les plans de mon ami sont
 » excellents ; mais dans l'Inde, il faut
 » charger un autre que lui de l'exécu-
 » tion. Allez délibérer de tout cela, et
 » revenez me voir. » Les députés re-
 » vinrent demander plus que jamais M.
 » de Lally. Cette activité prodigieuse,
 » cette sévérité de discipline, cette fran-
 » chise de caractère étaient précisément,
 » disaient-ils, ce dont la compagnie
 » avait besoin pour faire disparaître
 » les vices contraires, dont elle était
 » depuis si long-temps victime. « Mes-
 » sieurs, dit le ministre, vous le vou-
 » lez, je m'en lave les mains : tenez-
 » vous pour bien avertis, et mandez
 » à vos agents, qu'ils aient à marcher
 » droit. Je vais proposer M. de Lally
 » au Roi, qui l'agréera, je n'en doute
 » pas, avec la plus grande confiance :
 » c'est à vous à ne pas la frustrer.
 » Quant à nous (s'adressant au duc
 » de Fitz-James et au comte de Tho-
 » mond qui étaient venus appuyer la
 » demande de la compagnie), « pré-
 » chons à notre ami la modération,
 » même en faisant le bien, et la pa-
 » tience, même en voyant le mal. »
 » Le comte de Lally fut nommé lieuten-
 » ant-général, grand'-croix de Saint-
 » Louis, commissaire du roi, syndic de
 » la compagnie, et commandant-général
 » de tous les établissements français aux

Indes - Orientales. On destina pour
 l'expédition six vaisseaux, six mil-
 lions et six bataillons. Un brillant état-
 major fut formé des noms les plus
 illustres, Crillon, Montmorenci,
 d'Estaing, Conflans, Latour-du-Pin,
 La Fare, etc. La compagnie se char-
 gea de payer magnifiquement l'armée
 royale. Mais on avait promis le départ
 au général Lally pour le mois d'oc-
 tobre : l'embarquement fut retardé
 pendant sept mois par une suite de
 contre-temps, qui tenaient de la fa-
 talité. Dans cet intervalle, le gouver-
 nement retrancha de l'expédition deux
 vaisseaux, deux millions et deux ba-
 taillons. On partit enfin le 2 mai 1757.
 On mit douze mois à une traversée
 qui eût été longue à sept. Les Anglais,
 qu'il s'agissait de prévenir, partis d'Eu-
 rope trois mois après Lally, étaient
 dans l'Inde six semaines avant lui. A
 peine arrivé, le comte d'Aché, chef
 de l'escadre française, fut surpris par
 l'amiral Pocock, et, supérieur de deux
 vaisseaux dans le combat, en perdit
 un de 74 dans sa retraite. Lally, en
 mettant pied à terre, apprit que pen-
 dant sa longue traversée Chanderna-
 gor, pris par les Anglais, leur avait
 valu 75 millions ; que le comptoir de
 Pondichéri en devait quatorze, et ne
 pouvait pas en trouver un à emprun-
 ter ; que le gouverneur et le conseil
 venaient d'écrire à la compagnie en
 Europe : « Tout secours d'hommes et
 » de vaisseaux sera en pure perte sans
 » un envoi de dix millions en argent. »
 Lally n'en apportait que deux : on lui
 avait ôté le tiers de ses hommes ; il
 ne pouvait disposer d'un seul vais-
 seau, et il ne trouvait, dans les éta-
 blissements qu'il venait servir et dé-
 fendre, ni magasins, ni munitions, ni
 ressources d'aucune espèce. Il veut en
 créer par son activité. Débarqué le
 28 avril 1758, à cinq heures du soir,

il envoie à huit un détachement investit Goudelour, première et opulente ville des Anglais dans le voisinage de Pondichéri. Il s'en rend maître le sixième jour, et médite aussitôt la conquête du Fort St. David, surnommé le *Berg-op-Zoom de l'Inde*. Il entreprenait d'assiéger, avec six mortiers, vingt-deux canons et deux mille deux cents hommes, une garnison de deux mille sept cents, et des remparts garnis de cent quatre-vingt-quatorze bouches à feu. Cinq forts couvraient la place dans la seule partie attaquable. Le général arrête de leur donner assaut à tous dans la même nuit. Le signal part : les mortiers envoyés de Pondichéri, se trouvent encloués : la fausse attaque est manquée, l'ennemi averti : Lally partage quatre assauts entre cette brillante noblesse qu'il commande, et se réserve le cinquième à la tête de ses vieux grenadiers irlandais. Les cinq forts sont emportés l'épée à la main, la tranchée est ouverte ; et malgré la disette d'hommes et de moyens, malgré la honteuse délibération d'une partie de l'escadre qui refuse de servir parce qu'on refuse de la payer, et à laquelle Lally fait reprendre la mer, en distribuant aux matelots 60,000 francs de sa poche, malgré des difficultés telles que *la réussite seule de l'entreprise*, dit le comte d'Estaing, *a pu en apprendre la possibilité*, le Berg-op-Zoom de l'Inde, après dix-sept jours de tranchée ouverte, se rend à discrétion le 2 juin 1758. Lally ordonne de raser ce boulevard des possessions anglaises, marche sur Divicotté, qui ouvre ses portes : soixante-dix pièces d'artillerie, des magasins et un territoire considérables, sont le fruit de cette troisième conquête. On ne comptait encore que trente-huit jours depuis l'arrivée du général Lally dans l'Inde, et tout le sud de la côte Coromandel

était balayé d'Anglais. Tremblant pour leur capitale, ils évacuaient leurs places du nord, pour réunir leurs garnisons dans Madras. Lally, impatient de les y assiéger, pousse en avant des détachements ; il envoie au lieutenant-colonel Bussy et au conseiller Moracin, qui commandaient les Français, l'un dans le Dékan, et l'autre à Masulipatam, l'ordre de venir le joindre avec leurs troupes. Il leur écrit : *Toute ma politique est dans ces cinq mots, ils sont sacramentels : PLUS D'ANGLAIS DANS LA PÉNINSULE*. Et le pur patriotisme et l'égoïsme éclairé applaudissaient à ce système. Lavaur, supérieur des jésuites, véritable autorité dans le gouvernement de Pondichéri, avait voulu que Lally, après sa troisième conquête, se prêtât à une entrée triomphale ; et pendant toute la fête le nom de Madras avait été le mot d'ordre. Une seule parole du chef d'escadre vint consterner et paralyser tant d'ardeur. Le 17 juin, le comte d'Aché se déclara hors d'état de seconder le siège de Madras : il fallut l'ajourner. Déjà si désappointé, Lally le fut bien plus encore lorsque Leyrit, gouverneur de Pondichéri pour la compagnie, lui déclara que *passé quinze jours, il ne se chargeait plus ni de payer ni de nourrir l'armée*. On lui propose d'aller, à cinquante lieues, exiger du rajah de Tanjaour treize millions dus par ce prince à la compagnie des Indes. *C'est notre seul espoir*, lui dit le gouverneur : *La Providence favorise ce projet sensiblement*, lui écrit le jésuite : *Chaque coup de canon vous vaudra cinq lacks* (1,200,000 fr.), lui mande un conseiller. Sur la foi de ces garants, Lally part, et manque de tout. A 14 lieues de Pondichéri, le soldat reste douze heures sans manger, et, dans son désespoir, met trois fois le feu à

ce même Divicotté, qui venait d'être sa conquête. Le rajah nie sa dette. Lally marche sur la capitale du royaume indien, en force les faubourgs, et s'y établit. Le rajah demande à traiter, manque à toutes ses paroles : sa capitale est battue en brèche. Le sixième jour du siège, arrive la nouvelle que l'escadre a essuyé une seconde défaite, que Karical et même Pondichéri sont menacés. Un conseil de guerre décide que la conservation des établissements français est plus importante que le châtimement du roi de Tanjaour. La retraite, résolue le 8 août, commence à s'exécuter le 9. Le 10, à la pointe du jour, 50 cavaliers tanjaouricns qui s'étaient dévoués à la mort pour tuer le général français, se font conduire à sa tente, voulant, disent-ils, lui offrir leurs services. Il sort de son lit, et va les recevoir, sans autre vêtement qu'un caleçon et sans autre arme qu'un bâton d'épine à la main. A peine paraît-il, que le chef de ces noirs, ivre de fanatisme et d'opium, fond sur lui, et lui décharge un coup de sabre, que Lally pare avec son bâton. L'assassin allait redoubler, quand lui-même a la tête partagée en deux par un garde du général français. L'alerte est dans le camp. Lally, renversé par deux coups de pied de chevaux, est dégagé par ses gardes, prend le sabre de l'un d'eux et se bat à leur tête. Des 50 assassins 28 tombent à ses pieds, 21 vont se précipiter dans un étang, un attache la queue de son cheval à un caisson d'artillerie et se fait sauter en l'air. A cette explosion, qui leur paraît un signal, seize mille hommes, conduits par des officiers anglais, débouchent de toutes les portes de la ville. Lally les repousse partout, exécute une retraite si longue et si difficile sans autre perte que celle de quatre

déserteurs, sort enfin de cette contrée après en avoir tiré près de 500,000 francs en argent, et avoir vécu deux mois aux dépens du pays. *C'était beaucoup*, porte le journal du comte d'Estaing, *dans un pays où l'on connaissait si peu de ressources*. La disette de l'armée, en allant au Tanjaour, avait eu pour cause première la disparition du munitionnaire-général, qui s'était enfui avec les fonds. Rentré sur les terres de la compagnie, et menacé de la même disette, Lally écrit au gouverneur : « Le désordre et » la rapine m'ont suivi depuis Pondi- » chéri, et m'y ramèneront. Il faut » que tout ceci change, ou que la » compagnie culbute. » Le gouverneur lui répond : « Celui qui voudra » établir l'ordre dans les finances, » comme dans la distribution des » vivres, *se fera bien des ennemis* : » il disait vrai. A l'approche de Lally, les Anglais se replient sur Madras. Il veut les y suivre. L'escadre s'y refuse encore, et quitte Pondichéri, qui proteste contre son départ, pour aller à l'île de France, qui proteste contre son arrivée. Lally guette l'hivernage de l'escadre anglaise; et le jour même où elle appareille pour Bombay, il dirige son armée en cinq colonnes, sur les quatre places-fortes qui couvraient la nababie d'Arcate et sur la capitale. Deux sont emportées d'assaut; deux capitulent : Lally entre vainqueur dans Arcate, et en assure les revenus à la compagnie française. Ce fut là que le lieutenant-colonel Bussy joignit le général Lally. Pendant cinq jours, Bussy ne cessa de demander son renvoi dans le Dékan avec un tiers de l'armée destinée à agir contre les Anglais. Piqué autant que surpris de ne pouvoir acheter cette diversion par les offres de fortune les plus séduisantes, il alla s'oc-

super à Pondichéri de gagner des amis puissants avec les sommes qu'il n'avait pu déterminer son général à recevoir dans sa bourse privée, et que son général n'avait pu lui persuader de prêter à la caisse publique. Bussy était un personnage capital dans ces contrées; Godeheu avait averti Leyrit de s'en méfier : Lally, pour obtenir franchement son assistance, lui donna rang de brigadier, séance dans les conseils, et logement dans le palais du gouvernement. Bussy exprima d'abord de la reconnaissance; mais il ne voulait que le Dékan, et Lally ne songeait qu'à Madras : ces deux hommes étaient inconciliables. Des subalternes les aigrirent encore. Deux partis se formèrent, même dans l'armée. Les troupes du Roi étaient pour Lally; celles de l'Inde pour Bussy. Les deux flottes parties, Lally en revint à proposer une tentative sur la capitale anglaise. Tout le conseil se rallia au cri du comte d'Estaing, *qu'il valait mieux périr d'un coup de fusil sur les glacis de Madras que de faire sur ceux de Pondichéri*. On se cotisa. Bussy n'offrit pas un sou; et Lally prêta 144 mille livres. Avec cette faible ressource il parvint à mettre en mouvement trois mille soldats blancs et cinq mille noirs, prend quatre places sur sa route, et force la ville noire de Madras, le 14 décembre 1758. De quatre-vingt mille habitants qui, la surveillance, remplissaient cette grande cité, il n'y restait que deux Arméniens; mais elle regorgeait de richesses. Pendant que le général et l'état-major s'occupaient à reconnaître le fort St.-George, la moitié des troupes se débande, et pille Madras pêle-mêle avec six mille habitants de Pondichéri. Le gouverneur anglais Pigot aperçoit ce désordre du haut du fort, espère se délivrer par un coup hardi, et fait sortir l'élite de sa gar-

nison. Le régiment de Lorraine prend les Anglais pour le régiment de Lally, les laisse approcher dans la partie droite de la ville, et n'est détrompé qu'en recevant leur feu. D'Estaing court à sa brigade qui se battait, donne dans un poste anglais, est blessé, renversé de cheval et fait prisonnier. Sur ce cheval qui s'échappe, Bussy joint dans la partie gauche le chevalier Crillon, qui, à la tête du régiment de Lally, brûlait de prendre part à l'action. Le général rejoint à toute bride le régiment de Lorraine, qui avait perdu son canon et commençait à être ébranlé. Il le ramène à la charge, en le faisant soutenir par la cavalerie. Lorraine reprend son canon, s'empare de celui des Anglais et le tourne contre eux. Ils se battent de rue en rue, sont à la fin enfoncés, et fuient vers un pont par lequel seul ils pouvaient regagner leur fort. Crillon veut leur couper la retraite, en se portant à la tête du pont, Bussy lui objecte qu'il n'a pas de canon. Crillon s'écrie que *ceci n'est qu'une affaire de baïonnettes*, et ordonne au régiment de le suivre. Bussy se prévaut de son grade de brigadier, et, dans la chaleur de l'altercation, dit au colonel Crillon : *Je saurai bien vous empêcher de marcher.* — *Non, par Dieu, vous ne m'en empêcherez pas*, s'écrie le brave Crillon, et il se porte en avant, avec une poignée de volontaires; mais il n'atteint plus que les derniers fuyards, en tue cinquante, et ramène trente prisonniers. Si la brigade eût marché, il ne fût pas rentré un Anglais dans le fort, et le siège n'eût pas duré quinze jours : Lally demeura persuadé que Bussy et son parti ne voulaient pas le laisser prendre Madras. Le lendemain de cette brillante victoire, il ne restait dans la caisse militaire que 4000 livres. Le général

y verse un présent de douze mille francs que lui fait un prince noir, et vingt-quatre mille qu'il emprunte d'un Arménien. Avec quarante mille francs, on ne pouvait songer qu'à bombarder le fort Saint-George. Un million reçu d'Europe vint relever les espérances. On eût dû recevoir davantage. Moras s'était enfin souvenu de l'Inde; il avait fait partir pour la côte de Coromandel le chevalier de L'Eguille avec 4 vaisseaux du Roi, 3 millions, et 1100 hommes. L'Eguille, après une courte relâche à l'île de France, était au moment d'en sortir, lorsque D'Aché y rentrant l'avait retenu d'autorité; et tout ce qu'on avait pu obtenir de l'amiral avait été l'envoi d'un million à Pondichéri, sans hommes, ni vaisseaux. Sur l'arrivée de ce million, la tranchée fut ouverte devant le fort Saint-George. Les armées noires en campagne étaient égales des deux côtés: mais avec 2700 Européens seulement Lally attaquait une garnison de 5000 hommes. Dans un camp exposé sans cesse à tous les genres de dénûment, il attaquait une place maîtresse de la mer, et journellement rafraîchie. L'union, le patriotisme, la discipline, le talent, étaient avec l'opulence dans les murs assiégés. Le général assiégeant luttait contre la pauvreté, la discorde, les trahisons, contre des scènes d'insubordination parmi les officiers et d'incapacité dans les ingénieurs, telles qu'on a peine à les concevoir. Il ne se décourageait pas encore. Quatre fois l'armée ennemie, qui tenait la campagne, se présente pour faire lever le siège; quatre fois elle est mise en fuite. Enfin, à force de ranimer les troupes par son zèle, Lally était parvenu à ouvrir une brèche que le commandant du génie déclarait *praticable*, mais *inabordable*. Persuadé qu'une

brèche *praticable* est *abordable*, il projette un assaut général pour la nuit du 16 au 17 février. Mais voilà qu'à la pointe du jour que devait suivre une nuit si importante, on voit mouiller dans la rade de Madras six vaisseaux anglais, apportant et des munitions de toute espèce et six cents hommes du régiment Draper. Où était D'Aché? Où était L'Eguille? Ces six vaisseaux, maîtres sans rivaux de toute la mer et de toute la côte, pouvaient, en douze heures, se porter sur Pondichéri, gardé par 300 soldats invalides, et renfermant 3000 prisonniers anglais: il fallut bien aller à son secours. « Le » général Lally, dit un historien anglais, quitta Madras avec tous les » transports de désespoir que devait » éprouver un guerrier aussi plein » d'honneur, de bravoure et de talents, trahi par ceux de qui il devait » attendre le plus de secours, et trompé » par l'avarice infâme qui faisait du » noble métier des armes un bas et vil » trafic (*Transactions of the year* » 1759, page 280). » Précédemment, dans une de ses lettres à un ministre son ami, Lally avait dit avec ce sel épigrammatique dont il n'était que trop pourvu: « La probité est » ici à son *zénith*, je n'y ai pas » encore vu l'ombre d'un honnête » homme. Au nom de Dieu, retirez- » moi d'un pays pour lequel je ne » suis point fait. » Aujourd'hui, en demandant de nouveau son rappel, il disait avec plus de violence: « L'enfer m'a vomi dans ce pays d' » iniquité, et j'attends, comme Jonas, » la baleine qui me recevra dans son » ventre. » Ce qui acheva de le mettre hors de lui, ce fut de voir la levée du siège de Madras causer autant de joie dans une partie de Pondichéri que dans Madras même. On ne voulait

pas que l'homme du roi triomphât. Le vainqueur de St.-David, et le conquérant d'Arcate, devenant encore le vainqueur de Madras et le conquérant du Bengale, eût été un réformateur trop puissant dans l'Inde, un accusateur trop redoutable en France. De là des haines réciproques toujours croissantes. Celle de Lally était bouillante, franche, s'exhalait en propos souvent indiscrets, mais toujours prête à s'éteindre à l'apparence d'un retour vers le service du Roi. Celle de ses ennemis était froide, astucieuse, conspirait dans l'ombre, se faisait un jeu de ruiner la chose publique, pour perdre l'ennemi individuel. Ainsi se vérifiait la prophétie du comte d'Argenson. Enfin l'escadre française, après une absence de plus d'une année, paraît à la côte de Coromandel. D'Aché, renforcé de L'Éguille, avait onze vaisseaux de guerre. L'amiral anglais Pocock vint l'attaquer avec neuf. La nuit mit fin à une bataille de quatre heures. Le comte d'Aché fit route pour Pondichéry; mais il y mouillait le 15 septembre, pour en repartir le 17. Assemblée coloniale, prières, protestations, menace de rendre le chef-d'escadre *seul responsable de la perte de l'Inde, et d'en demander justice au Roi*, rien ne fut épargné pour lui faire abandonner une si funeste résolution : il fut inflexible. Comme il appareillait pour les îles, Lally lui fait signifier que l'armée de terre vient de remporter (le 30 sept.) une victoire sur les Anglais à Vandavach : il le prie de suspendre au moins son départ, pour être en état de porter aux îles et de faire passer en Europe les particularités de cette victoire. L'amiral lui écrit deux mots de compliment, continue sa manœuvre, part pour l'Île-de-France le 30 septembre, en renouvelant la promesse de reparaitre à la côte au prin-

temps prochain : on ne l'a plus revu. La crise de la flotte passée, on s'occupe des dépêches de France qu'elle avait apportées à Pondichéry. Ces dépêches contenaient pour le conseil les réprimandes, même les menaces les plus sévères ; pour Lally les plus grands éloges de ses exploits et de ses principes, mais l'injonction précise de « se faire rendre compte de » l'administration, de corriger le despotisme du gouverneur et du conseil ; de remonter jusqu'à l'origine et de couper jusqu'à la racine des abus ; de faire poursuivre, à la requête du procureur-général, tout conseiller et employé qui aurait quelque intérêt dans l'exploitation des revenus de la compagnie. » C'est de la lecture de ces dépêches qu'il faut dater la ligue offensive et défensive de tous ces conseillers et employés, contre celui qui recevait de tels ordres. Il écrivit à la compagnie : « La commission que j'ai, porte que je serai en horreur à tous les gens de ce pays. » *Eût-il été le plus doux des hommes*, a dit Voltaire, *il eût été haï*. Le 17 octobre, une révolte (c'était la dixième, mais celle-là était générale) éclate dans l'armée. On lui devait dix mois de paye. Les soldats quittent leurs quartiers, élisent pour généraux deux sergents, accordent cinq jours pour leur paiement entier, et déclarent que passé ce temps ils iront aux Anglais. Lally prête 50,000 fr., en fait prêter 50,000 par le P. Laval ; Crillon en offre 10,000, chacun ce qu'il peut, le conseil rien. Les soldats *accordent de recevoir un à compte*, et se soumettent. Lally envoie les plus remuants, sous les ordres de Crillon, prendre d'assaut Cheringham. Ce devait être son dernier succès. Coote était débarqué avec 1600 hommes et

commandait l'armée anglaise. Lally enlève encore les magasins anglais à Cangivaron, force Vandavachi l'épée à la main, en entrant le premier par une brèche, où de sept volontaires, trois tombent auprès de lui; mais le 22 janvier 1760, il est battu sous les murs de cette place, moins par l'énorme supériorité des Anglais que par la défection de sa propre cavalerie. Il ne peut que se retirer en bon ordre à Valdaour, où toutes les troupes du Roi, officiers et soldats, l'entourent en lui criant : « Ne vous découragez » pas, notre général. On vous a » fait perdre la bataille, mais vous » avez gagné l'armée. . . . On veut » vous faire échouer, nous vous sou- » tiendrons tous. » Dix jours s'écoulèrent, et il fallut courir après cette même cavalerie qui, pour un mois de solde arriéré, enfilait le chemin de l'ennemi. On la ramena, moins 28 cavaliers. Ce n'était pas pour longtemps. Envoyée vers Gingi pour y chercher des vivres, elle s'y vendit à des chefs noirs, et Pondichéri n'a pas plus revu sa cavalerie que son escadre. Une dernière révolte devait combler toutes les autres. Le 18 mars 1760, deux escadres et deux armées anglaises commencent l'investissement et le blocus de Pondichéri. Lally veut leur en imposer. Il indique, pour le 20, une revue générale sur la plage; ordonne à tous les employés d'y figurer en uniforme, et leur fait distribuer du drap. Au jour et à l'heure fixés, 250 employés entrent tumultueusement dans sa cour, précédés du conseil, armés de fusils et s'écriant qu'ils n'obéiront point à l'ordre donné. Les conseillers vont signifier avec insolence au général que les employés ne sont pas faits pour passer des revues. Leyrit leur offre de marcher à leur tête; ils désobéissent au gouverneur comme

au général. On les désarme. Lally ne les punit que par les arrêts et l'exil des orateurs de la révolte; mais il déclare aux conseillers « qu'il ne se regarde » plus comme leur président, tant » qu'ils n'auront pas effacé par des » soumissions et excuses cet attentat » contre l'autorité royale. » Ils s'y refusent, et la guerre civile est dans Pondichéri. Enfin après avoir su tenir, six mois, en échec un ennemi vingt fois supérieur; qui tout-à-la-fois s'irritait de cette défense et l'admirait (1), Lally soutint encore quatre mois de blocus, de famine, de dis-corde; plus haï à chaque mesure que lui imposait le salut de la ville; menacé d'assassinat le 7 octobre; atteint de poison le 8; succombant et alité le 4 décembre. Le 13 janvier, Pondichéri craignit une escalade de nuit: on vit Lally porté sur les remparts, et, de ses mains affaiblies, distribuant sa dernière pièce de vin aux canonniers exténués. Le 14, le conseil le somma de capituler: mais Coote ne voulait point de capitulation. Lally réclama en vain les conditions du cartel pour les troupes, pour les habitants. Coote voulut que les Français se rendissent *prisonniers de guerre, pour être traités comme il conviendrait aux intérêts du roi son maître*. Ce général qui disait: *Je veux*, avait une armée de 15,000 hommes, et une flotte qui en renfermait 7,000 autres. Lally n'avait pas un esquif à opposer à 14 vaisseaux de ligne. Sept cents hommes composaient tou-

(1) « Personne, écrivait le généreux Coote, n'a une plus haute idée que moi du général Lally, qui, à ma connaissance, a lutté contre des obstacles que je croyais invincibles et les a vaincus; personne en même temps n'est plus son ennemi que moi, quand je le vois remporter ces triomphes au préjudice de ma nation. » Il n'y a certainement pas un second homme dans toute l'Inde, qui eût pu tenir aussi longtemps sur pied une armée sans paye et sans aucune espèce de secours. »

tes ses forces. Il n'y en avait pas 50 qui pussent se traîner. Ils avaient mangé les plus vils animaux, dévoré le cœur des arbres; il ne restait plus le 15 janvier que 4 onces de riz par tête. Enfin le 16, celui qui avait écrit : *Plus d'Anglais dans la péninsule*, leur remit Pondichéri. Il pensa y périr dans la soirée du 18, lorsque, par ordre de Pigot, on le transportait à Madras. Son courage et son escorte le sauvèrent d'un attroupement de furieux; qui annonçaient depuis le matin le projet de massacrer le général et son état-major. L'intendant de l'armée, Dubois, les affronta seul, fut tué roide au milieu d'eux, et le procureur du roi se trouva à point nommé pour mettre les scellés sur ses papiers, qui n'ont jamais reparu. Le 10 mars, Lally, à peine convalescent, fut embarqué de force sur un mauvais bâtiment marchand, sans provision, et mis à la gamelle d'un patron hollandais. Il arriva le 23 septembre prisonnier à Londres, où il apprit qu'un orage se formait contre lui en France; que des libelles y étaient arrivés de l'Inde; que l'administration de la compagnie était changée; que Bussy avait épousé une Choiseul, que D'Aché était couvert de la protection du grand-amiral et de sa mère. Les ministres britanniques lui refusèrent sa liberté, mais lui permirent d'aller en France, prisonnier sur sa parole. Il courut s'y présenter au gouvernement, dénonçant comme homme du roi les délits de ses subalternes; et se soumettant comme individu à la preuve de ses accusations. Le duc de Choiseul voulut le réconcilier avec Bussy; et D'Aché lui fit les avances jusqu'à se donner en spectacle à toute la galerie de Versailles; mais il n'était pas dans son caractère de fléchir, et il était dans sa destinée d'être victime.

Pendant un an on lui promit justice, en lui imposant silence, même sur la dénonciation que le conseil de Pondichéri n'avait pas craint de porter contre lui au Roi et au ministre des finances. Ce ministre (Bertin) homme sage et conciliant, craignait que le gouvernement ne fût compromis par un tel procès. Il trouvait de l'exagération, même de l'injustice, dans quelques-unes des plaintes de Lally, mais toujours de la mauvaise foi, de la noirceur et de l'extravagance dans les imputations de ses ennemis. Il cherchait à persuader au comte qu'on pouvait le satisfaire par une décision du Roi; mais un autre esprit régnait dans un autre ministère. Bussy avait dit qu'il fallait que la tête de Lally tombât ou la sienne. Le 27 octobre, le ministre des finances écrivait à Lally : *Quand j'aurai rendu compte au Roi, votre affaire n'aura plus de queue*; et le 1^{er} novembre, le ministre de la guerre signait une lettre de cachet pour l'enfermer à la Bastille. Lally en fut prévenu par des amis mêmes du duc, qui aurait voulu qu'il s'évadât. Le comte accourut au contraire à Fontainebleau, écrivit au duc le 3 novembre : *J'apporte ici ma tête et mon innocence*, et, le 5, alla se confiner volontairement à la Bastille. Il y resta 19 mois sans être interrogé! le hasard seul lui donna des juges. Le jésuite Lavaré était mort en 1763 : on trouva dans ses papiers un libelle compilé contre Lally. Sur ce libelle non signé, le procureur-général rendit plainte de *concession* et de *haute trahison* contre le général prisonnier. Le parlement, aigri alors contre tout commandant revêtu de l'autorité royale, ordonna au châtelet d'instruire. Le lieutenant criminel Lenoir instruisait à charge et à décharge. Des lettres

patentes attribuèrent le procès à la grand'-chambre de Paris, dès-lors changée en commission, et lui ordonnèrent d'informer *de tous les délits commis dans l'Inde tant avant que depuis l'envoi du comte de Lally*. Cette clause était née de la justice impartiale de Bertin : le procureur-général et le rapporteur la rendirent illusoire, en dirigeant exclusivement contre Lally toutes les poursuites. D'accusés devenus accusateurs, les gens de l'Inde devinrent encore d'accusateurs témoins. Bientôt le ridicule fut joint à l'abomination. Les confrontations produisirent l'étrange tableau d'un général d'armée discutant ses opérations avec un de ses palfreniers, devant un conseiller de grand'-chambre, sur la dénonciation d'un moine et de dix marchands. Trois fois l'accusé demanda un conseil, et trois fois, on le débouta de sa requête. Après deux ans de débats clandestins, on précipita le rapport. Le premier président Maupeou, prié de ralentir ces séances, répondit : *Si je pouvais les doubler, je les doublerais*. Huit jours, pour mettre sa défense en état, furent refusés à celui qu'on avait laissé dix-sept mois en prison, sans l'interroger ! Le procureur-général ne voulut pas retarder ses conclusions de DOUZE HEURES, pour recevoir la requête d'atténuation de l'accusé ! Le doyen des substituts, Pierron, chargé du rapport au parquet, avait conclu, le 30 avril 1766, à l'absolution entière du comte de Lally sur toute autre partie que la partie militaire, pour laquelle le Roi serait supplié de nommer un conseil de guerre. Le 2 mai, le premier avocat général, Séguier, avait soutenu ces conclusions de toute son éloquence pendant plus de deux heures. Le samedi matin 3 mai, le procureur-général signa des

conclusions à mort. Le même jour, Danjou, procureur courageux du brave Lally, après avoir emporté d'assaut, à neuf heures du soir, le *soit communiqué* au procureur-général, fit signifier, avant dix, à ce magistrat la requête d'atténuation, et les pièces innombrables soit produites, soit indiquées, dont elle nécessitait la lecture. Sans délier le sac, le procureur-général écrivit au bas de ses conclusions du matin : *Depuis, vu la requête... les pièces y jointes ou énoncées...* JE PERSISTE. Le rapporteur allait bientôt infecter l'arrêt lui-même de ce faux matériel. Le lundi 5 fut pris pour les interrogatoires. À l'aspect de la sellette, Lally, découvrant sa tête et sa poitrine, montrant ses cheveux blancs et ses cicatrices, s'écria : *Voilà donc la récompense de cinquante-cinq ans de services*. Il récusait son rapporteur pour des scènes violentes pendant ses longs interrogatoires, pour une surtout où des menaces affreuses lui avaient été adressées par son juge. Sur la dénégation du rapporteur, l'accusé demanda *qu'on prît le greffier à serment*. Il récusait aussi le commissaire aux confrontations, non avec amertume, non en le soupçonnant d'intentions perverses, mais en le plaignant de s'être laissé subjuguer par la violente partialité de son collègue, et d'avoir tantôt mutilé, tantôt refusé de faire aux témoins les interpellations les plus importantes pour la défense de l'accusé. Le premier président dit : *MM. les commissaires, vous entendez*, et il passa outre. Le lendemain, les commissaires restèrent juges, et le rapporteur dicta l'arrêt par une opinion écrite, monument incroyable de la plus aveugle passion. Enfin, le 6 mai 1766, le lieutenant-général comte de Lally, emprisonné depuis quatre ans, torturé depuis deux

comme prévenu des crimes positifs de *haute trahison* et de *concussion*, fut absous de l'un et de l'autre par un arrêt qui le condamnait à être décapité, comme « convaincu d'avoir trahi » les intérêts du Roi et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, » vexations et exactions. » Cet arrêt, connu dans l'instant même, excita un cri de surprise et d'horreur. On arracha plutôt qu'on n'obtint du premier président un sursis de trois jours. Une députation du parlement au Roi, pour lui recommander d'*enchaîner sa clémence*, rendit inutiles tous les efforts des parents et amis. Le Roi agité alla s'enfermer pour trois jours à Choisy. Le jeudi 8, à la levée d'un conseil d'état, le maréchal de Soubise se jeta aux genoux de Louis XV, et lui demanda, *au nom de l'armée, au moins la grâce du général Lally*. Le ministre de la guerre imita le prince de Soubise. Le Roi, regardant fixement le duc, lui dit : *C'est vous qui l'avez fait arrêter. Il est trop tard. Ils l'ont jugé! ils l'ont jugé!* (1) Le vendredi, Lally, qui avait su les conclusions et le jugement, mais qui espérait encore du sursis, n'espéra plus lorsque conduit à la chapelle de la conciergerie, il vit des satellites, un greffier et un confesseur. Le greffier tremblant ayant commencé à lire le préambule de l'arrêt, *abrégez*, dit le comte : *au prononcé!* Lorsqu'il entendit ces mots : *avoir trahi les intérêts du Roi*, il interrompit, et dit d'une voix tonnante : *Cela n'est pas vrai. Jamais, jamais.* La lecture finie, tout ce que peut suggérer l'indignation la plus violente sortit de sa bouche et contre ses juges, et contre son rapporteur, et

contre le ministre qu'il accusait de sa perte. Il se renferma ensuite en lui-même, marcha quelques minutes, la main dans ses habits et sur son cœur, puis tout à-coup feignant de s'agenouiller, il se plongea dans le sein un compas qui pénétra de quatre pouces ; le mouvement qu'il avait fait en se baissant préserva le cœur. Son confesseur, dans la main duquel on remit le compas sanglant, partit de ce moment pour s'emparer de la victime au nom de la religion. Il persuada ; il consola. Le rapporteur et un autre commissaire de la grand'-chambre vinrent demander durement au condamné, *l'aveu de ses complices et de ses inspirateurs*, en lui disant qu'il *n'avait plus de grâce à espérer*. Le condamné fit dire aux juges, par son confesseur, qu'il leur *pardonnait*, et détourna seulement la tête pour ne pas les voir. Il était dans cette disposition, il conversait tranquillement avec son consolateur, lorsqu'un bourreau, les yeux baissés, et n'osant pas lui parler, vint lui présenter, *par ordre*, un infâme baillon. Aidé de la religion, il triompha encore de cet outrage. Cependant la rage de ses ennemis redoublait. On avançait de six heures l'exécution. On arrêtait devant la prison un charretier, désolé de prêter sa voiture à un pareil usage. Le curé avait été autorisé à promettre au comte qu'il sortirait de la conciergerie aux flambeaux, dans son carrosse, suivi d'un corbillard, et de plusieurs voitures d'amis qui avaient le courage de lui rendre ces derniers devoirs. A l'aspect de l'infâme tombereau, en plein jour, le comte regarda le curé, et murmura aussi haut qu'il put ces paroles : *J'étais payé pour m'attendre à tout de la part des hommes ; mais vous, Monsieur! vous, me tromper!* Le curé lui répondit de toute la

(1) Sept mois après, ce même prince dit à l'oreille du duc de Noailles : *Ils l'ont massacré.* Et quatre ans après, il dit publiquement au chancelier Maupeou : *Ce sera bien vous qui en répondrez, et ce ne sera pas moi.*

force de sa voix : *Monsieur le comte, ne dites pas que je vous ai trompé. Dites qu'on nous a trompés tous deux.* Sur le lieu fatal, les deux commissaires du parlement qui étaient à l'hôtel de ville, firent encore demander au comte s'il n'avait rien à déclarer devant eux. Il répondit : *Qu'on leur dise que Dieu me fait la grâce de leur pardonner dans ce moment, et que si je les voyais une fois de plus, je et il reçut le coup mortel (9 mai 1766). Le curé auquel il avait recommandé en aurais peut-être pas le courage; mandé sa sépulture, écrivit à plusieurs amis de la victime ! Il s'est frappé en héros, et s'est repenti en chrétien.* Depuis dix ans, l'arrêt de mort du général Lally était flétri partout dans l'opinion. Une requête juridique en demanda enfin la cassation au conseil du Roi; elle était présentée par un fils récemment majeur, qu'avait laissé le comte, et auquel il avait *recommandé sa mémoire.* Sur le rapport du religieux Lambert, ancien conseiller au parlement de Paris, un arrêt unanime de 80 magistrats admit la requête, et ordonna l'apport de toutes les pièces du procès au greffe du conseil. Après trente-deux séances de commissaires, le 21 mai 1778, le Roi, en son conseil, à l'unanimité de soixante-douze magistrats, cassa l'arrêt de son parlement de Paris, du 6 mai 1766, et tout ce qui avait suivi. A partir de cette cassation, tout était dit pour la mémoire du comte de Lally : elle était redevenue entière, non-seulement dans l'opinion qui avait devancé de dix ans l'arrêt de cassation, mais même dans le langage technique des formalistes les plus superstitieux. Le renvoi du procès au parlement de Rouen ne regardait plus que les coaccusés encore existants. Et le comte de Lally et le comte d'Aché

étaient, dans leurs tombeaux, hors de toute atteinte, morts *integri statûs* pendant le cours d'un procès non jugé. Ce ne fut pas assez pour le jeune comte de Lally d'avoir détruit le monument d'iniquité; il voulait en élever un à la justice. Il a dit depuis dans une adresse aux magistrats du conseil : *Jeune que j'étais ! J'ai conçu la frivole espérance de désarmer jusqu'à l'esprit de corps.* Il se prévalut alors de l'ordonnance autorisant le *procès à la mémoire* pour crime de lèse-majesté, et de la plainte originaire qui avait hasardé contre son père les mots de *haute trahison*. Il demandait un arrêt qui acquittât honorablement la mémoire du général Lally de l'accusation de lèse-majesté. Les jurisconsultes les plus respectés (1) voulurent complaire à sa piété filiale, et admirèrent que sur ce seul chef, la mémoire du général pouvait être remise en cause. Le procureur général de Rouen établit ainsi l'état du procès. La grand'-chambre nomma le fils curateur à la mémoire de son père, sur l'accusation unique de lèse-majesté. Le rapport était déjà avancé, les témoins indignes de foi étaient rejetés, l'innocence triomphante, même sans l'instruction à décharge requise par le procureur-général. Des lettres patentes autorisaient la continuation du procès pendant la vacance, jusqu'à parfait jugement. Tout allait finir, lorsqu'une intervention sans exemple vint tout arrêter. Nous n'en dirons pas davantage. Tout ce qui l'a prétextée, caractérisée et suivie; le courage vertueux des onze magistrats qui, dans deux parlements, se sont montrés sourds à toute autre voix que celle de la justice; enfin les lettres et brevets dans lesquels le Roi a voulu consacrer la

(1) MM. Tronchet, Babilie, Férey, Verne, Clément, Elie de Beaumont et Bonnières.

réhabilitation universelle du général Lally, en exprimant *sa satisfaction particulière de la conduite du comte de Lally-Tolendal*, en y disant : *Nous avons applaudi à sa piété filiale*, en ne lui accordant plus une seule *marque de sa spéciale protection* sans la motiver par ces mots : *en considération des services de sa famille et du régiment de son nom*; tout cela doit appartenir à la biographie des hommes vivants. Z.

LALOUBERE. V. LOUBÈRE.

LAMALLE. Voy. DUREAU.

LAMANON (ROBERT DE PAUL), chevalier DE), naturaliste correspondant de l'académie des sciences de Paris, et membre de celle de Turin, naquit en 1752 à Salon en Provence, d'une famille noble (1), mais peu favorisée des biens de la fortune. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique; et après avoir fait sa philosophie au séminaire de St.-Charles à Avignon, et sa théologie au grand séminaire d'Arles, il obtint un canonicat : mais sa passion pour la physique et pour les mathématiques l'engagea en 1774 à résigner ce bénéfice, afin de se ménager plus de liberté dans ses travaux et dans ses opinions. Il se livra dès-lors avec une grande ardeur à l'histoire naturelle. D'un tempérament robuste et d'une haute stature, il lui fut aisé de parcourir à pied les contrées les plus âpres de la Provence, du Dauphiné, de la Suisse, et une grande partie de la chaîne des Alpes et de celle des Pyrénées. Ces voyages durèrent plusieurs années. Dans un séjour momentanément à Turin, il fit voir l'expérience alors nouvelle d'un ballon aérostatique. Etant

venu de bonne heure à Paris, il s'y était lié avec Court de Gebelin et d'autres amateurs des sciences, auxquels il s'était joint pour fonder une société, qui subsista pendant quelque temps sous le nom de *Musée*. Les premiers résultats de ses observations furent insérés dans le *Journal de physique*. On y trouve de lui, en 1780, un Mémoire *sur des ossements fossiles de tortues* des carrières d'Aix en Provence. En 1781, il annonça de grands ossements de cétacés, découverts dans la rue Dauphine à Paris en creusant une cave. Dans un troisième Mémoire en 1783, il décrivit et représenta quelques-uns des ossements fossiles que l'on trouve journellement dans le plâtre de Montmartre, entre autres un ornitholithe, et la tête de l'espèce d'animal que M. Cuvier a nommé depuis *palæotherium*. Dès l'année d'au paravant, 1782, il avait fait remarquer que les pierres gypseuses contiennent des coquillages d'eau-douce. Ce fait l'avait même engagé, dit-on, à imaginer un système particulier sur la théorie de la terre. Il supposait que la surface actuelle des continents a été long-temps occupée par des espèces de lacs ou de grands étangs à différents niveaux, qui se sont desséchés successivement en rompant leurs digues, et en laissant écouler leurs eaux vers la mer. Il attribuait la formation des vallées aux fleuves qui les parcourent; et cet immense amas de cailloux roulés, si célèbre sous le nom de la Crau de Provence, lui paraissait spécialement dû à la Durance, qui, selon lui, avait coulé autrefois dans cet endroit. Une comparaison exacte qu'il avait faite des cailloux de la Crau et de ceux qu'entraînent les divers ruisseaux qui se rendent à la Durance,

(1) Bertrand 3e., de Allamanon, mort en 1295, sénéchal de Provence, était l'un des meilleurs troubadours de son temps. (Voy. les *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, par J. Nostradamus, Lyon, 1575, pag. 167.

lui avait suggéré cette idée. Il se proposait de développer son système dans un grand ouvrage sur l'origine et la formation des montagnes et des vallées, dont l'annonce fut insérée au *Journal de physique* à la fin de 1780. Mais ayant d'y avoir mis la dernière main, son ardeur pour les recherches et les observations le détermina, sur l'invitation de Condorcet, à partir comme naturaliste dans la malheureuse expédition de La Pérouse, sans vouloir accepter de traitement, parce qu'il désirait conserver sa liberté, et pouvoir quitter l'escadre s'il le jugeait plus convenable à ses projets. On sait qu'elle se composait de deux frégates, la *Boussole* et l'*Astrolabe*, et qu'elle mit à la voile le 1^{er} août 1785. Lamanon était embarqué sur la *Boussole*. Le 24 de ce même mois d'août, il fit avec Mongez le jeune, sur le pic de Ténériffe, des observations de physique et de minéralogie, qu'il envoya au *Journal de physique*; elles y sont imprimées dans le deuxième volume de 1786. Plusieurs des officiers et des matelots de l'expédition ayant fait naufrage au port des Français, sur la côte nord-ouest de l'Amérique, le 15 juillet 1786, Lamanon composa l'inscription qui fut enfermée dans une bouteille au pied de leur cénotaphe; lui-même était destiné à devenir victime d'un événement non moins funeste. Delangle, commandant de l'*Astrolabe*, était débarqué avec plusieurs hommes de l'équipage le 10 décembre 1787 à l'île de Maoua, l'une de celles de l'Archipel des Navigateurs, pour faire de l'eau: Lamanon et d'autres naturalistes s'étaient empressés de l'accompagner pour faire des recherches. Delangle, Lamanon et quelques-uns de leurs camarades furent cruellement assaillis et massa-

crés par les habitants. On a imprimé, à la suite de la relation du voyage de La Pérouse, un *Mémoire* de Lamanon sur les poulettes ou térébratules de la mer de Tartarie, et un autre sur une corne d'ammon, qu'il avait trouvée dans l'estomac d'une bonite. Ces écrits, et quelques observations contenues dans des lettres également imprimées à la suite de ce voyage, donnent une idée avantageuse de ce que cet ardent naturaliste aurait pu faire pour la science si sa carrière n'avait pas été terminée avant le temps d'une manière si triste. On trouve encore de lui, dans le *Recueil du Musée de Paris*, une *Notice sur Adam de Crapone*, habile ingénieur (V. CRAPONE), un *Mémoire* sur la théorie des vents, et notamment sur le mistral de Provence, un autre sur les crétins, un sur le déplacement des fleuves, etc.; et dans les *Annales des voyages* (III, 291), une *Notice sur la plaine de la Crau*, tirée de ses papiers inédits, avec un précis de sa vie, par M. Depping; mais le plus rare de ses ouvrages, et qui est même une des plus singulières curiosités bibliographiques, est son *Mémoire litho-géognosique sur la vallée de Champsaur et la montagne de Drouierre dans le Haut-Dauphiné*, Paris, 1784, in-8°. Ayant reconnu dans ce livre des erreurs considérables, il en détruisit l'édition, à la réserve de douze exemplaires, dont la plus grande partie même périt avec lui. M. Ponce a fait insérer dans le *Magasin encyclopédique*, troisième année, tome IV, page 43, un *Eloge de Lamanon*, qu'il avait lu à la Société libre des sciences, lettres et arts le 9 vendémiaire an VI, et qui se trouve aussi dans l'édition in-8° des *Voyages de La Pérouse*. C—v—n.

LA MARDELLE (GUILLAUME-PIERRE - FRANÇOIS DE) procureur-général près le conseil supérieur du Port-au-Prince, naquit en 1732 à St-Domingue, où sa famille, originaire du Berri, avait des possessions. Il revint en France, pour cause de santé, en 1783. Les plans qu'il présenta au maréchal de Castries, à l'effet d'améliorer le sort des nègres, et de diminuer les frais de justice, furent approuvés par le gouvernement; et nommé conseiller d'état, il retourna en 1786 à Saint-Domingue, où, malgré de nombreux obstacles, il mit ses plans à exécution. Au commencement de 1789, il publia, à la suite de l'*Eloge du comte d'Ennery*, un tableau de l'administration de la justice, le premier de ce genre qui eût encore paru, un vol. in-8°. Port-au-Prince et Paris. La révolution ayant éclaté à Saint-Domingue, il vint se fixer près de Tours; il y fit paraître, en 1805, *Moïse justifié*, un vol. in-18, dans lequel il montre l'accord des principes de la physique avec le récit de la création dans la Genèse. L'année suivante, il publia sa *Réforme judiciaire en France*, Paris, 1806, in-8°; et trois ans après, il composa son *Principe organique de l'univers*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. La Mardelle mourut le 19 janvier 1813. Nous citerons un seul des traits qui honorèrent sa vie publique, et dont la preuve légale existe. La comtesse D...y lui ayant laissé par son testament 200,000 fr. pour des services essentiels qu'il lui avait rendus, il écrivit à son mari : « Les services de l'amitié ne se payent point avec de l'argent; je n'accepte point ce legs. » D—u.

LAMARE. V. MARE.

LAMARTINIÈRE (PUZIN DE). Voy. BENOÎT, tom. X, p. 202.

LAMARTINIÈRE (BRUZEN DE). Voy. MARTINIÈRE.

LAMBALLE. Voyez SAVOIE - CARIGNAN.

LAMBECIUS (PIERRE), l'un des premiers bibliographes de l'Allemagne, naquit à Hambourg en 1628; il était fils de Heino Lambeck, bon arithmétique dont on a plusieurs ouvrages, et d'une sœur de Luc Holstenius. Après qu'il eut achevé ses premières études, son oncle lui donna le conseil de visiter les écoles les plus célèbres, et eut la générosité de se charger des frais de son voyage. Il partit de Hambourg sur la fin de l'année 1645, et s'arrêta quelque temps à Amsterdam, où il suivit les leçons de Vossius et de Baerle, auxquels son oncle l'avait recommandé. Il vit ensuite Leyde et la Hollande, et se rendit à Paris, où il demeura un an, chez le cardinal Barberini, qui l'avait accueilli en considération d'Holstenius. Il rejoignit enfin son oncle à Rome, en 1647. Holstenius le reçut avec la plus grande bonté; mais il eut l'occasion de connaître le caractère de ce neveu, mélange singulier de fierté et de bassesse, et, au bout de deux ans, ils se séparèrent bien mécontents l'un de l'autre. (Voy. HOLSTENIUS, tom. XX, pag. 448.) Lambecius quitta Rome en 1649, étudia quelque temps le droit à Toulouse, et revint à Paris; il s'y occupa de rassembler des matériaux pour l'histoire de Hambourg, où il retourna en 1651. Quelques mois après son retour dans sa patrie, il fut nommé professeur d'histoire à l'*Ecole Illustre*. Il prit possession de cette chaire en 1652 par un discours *De historiæ cum cæteris studiis conjunctione*, qui confirma l'opinion avantageuse qu'on s'était formée de ses talents. Il succéda en 1659 à Joachim Jungius dans la place de

recteur, et s'en montra digne par son zèle pour la prospérité de l'Ecole. Il paraît certain que pendant son voyage, Lambecius avait secrètement abjuré le luthéranisme; ce qui lui attira toutes sortes de tracasseries. Sentant qu'il ne pouvait conserver son emploi, il voulut assurer son avenir, en épousant une vieille fille qu'il croyait fort riche; mais il s'aperçut qu'il s'était trompé, et, quinze jours après ce ridicule mariage, il s'enfuit de Hambourg avec la résolution de n'y jamais rentrer. Il partit le 14 avril 1662, et se rendit d'abord à Vienne, où il reçut un accueil très flatteur de l'empereur Léopold, à qui il eut l'honneur d'offrir ses premiers ouvrages. Arrivé à Rome, il y trouva la reine de Suède Christine qui chercha par ses bontés à le consoler des persécutions que lui avaient fait éprouver les théologiens protestants. Il y abjura solennellement les erreurs dans lesquelles il avait été élevé, et revint à Vienne où il était de retour au mois de septembre. L'empereur lui accorda aussitôt le titre de son historiographe, avec la place de sous-bibliothécaire; et quelques mois après, par la démission de Mathias Manchter, il devint bibliothécaire en chef. Il s'appliqua à mettre dans un meilleur ordre le vaste dépôt confié à ses soins : il tira les manuscrits d'un réduit obscur où ils étaient abandonnés aux vers et à la pourriture, les classa, et en commença le catalogue. Il obtint de l'empereur la construction d'un bâtiment plus commode et plus spacieux pour y transférer la bibliothèque; mais on y travailla si lentement qu'il n'eut pas la satisfaction de le voir terminer. Il fit deux voyages, l'un à Inspruck, et l'autre à Bude; il en rapporta une grande quantité de livres rares et de manuscrits, dont il enrichit la bibliothèque impériale, à laquelle la sienne

fut réunie dans la suite. Lambecius, naturellement très économe, logeait chez un avocat nommé Strellmayer, qui prenait soin de ses affaires, et qu'il institua son légataire universel. Il mourut à Vienne au mois d'avril 1680, âgé de 52 ans, dans le temps où il se disposait à poursuivre ses travaux avec le plus de vigueur. Il a publié lui-même le *Catalogue* de ses ouvrages imprimés et de ceux qu'il projetait (Vienne, 1673, in-4°); mais on a remarqué qu'il n'aurait jamais pu tenir sa promesse, quand même il aurait poussé sa carrière au-delà d'un siècle. On a de lui : I. *Prodromus lucubrationum criticarum in A. Gellii Noctes atticas*, Paris, 1647, in-8°. Cet ouvrage, qu'il publia à l'âge de dix-neuf ans, lui a mérité une place parmi les érudits précoces. Gronovius l'a inséré tout entier dans son édition d'Aulu-Gelle, Leyde, 1706, in-4°. II. *Animadversiones ad Codini Origines Constantinopolitanas*, etc. gr. lat., Paris, 1655, in-fol. Ce volume fait partie de la *Byzantine* (Voy. CODIN, IX, 174). III. *Origines Hamburgenses, sive rerum Hamburgensium libriduo*, Hambourg, 1652 - 1661, 2 tom. in-4°; réimprimé par les soins de J. Alb. Fabricius, avec des additions intéressantes, ibid., 1706, in-fol. Ces deux livres contiennent l'histoire de Hambourg, depuis sa fondation en 808 jusqu'à l'an 1292. Lambecius promettait une continuation, qui ne s'est pas trouvée dans ses papiers. IV. *Prodromus historiæ litterariæ*, ibid., 1659, in-fol. Fabricius en a donné une nouvelle édition, ibid., 1710, in-fol., à laquelle il a joint : *Iter Cellense*; c'est la relation d'un voyage littéraire fait par Lambecius en 1665, au monastère de Marien-Zell dans la Haute-

Styrie; *Arcana studiorum omnium methodus* (Voy. FICHET, XIV, p. 484); et enfin un *Catalogue des manuscrits* de la bibliothèque de Médecins, par Guill. Langius. (Voy. LANGIUS.) Ce *Prodromus* est une introduction à une histoire complète de la littérature, que Lambecius avait le projet de publier, en réunissant l'histoire des langues, celle des auteurs, et enfin celle des sciences et des arts. Il n'a donné que le premier livre qui s'étend depuis la création du monde jusqu'à Moïse, et les quatre premiers chapitres du second livre, qui se terminent à l'expédition des Argonautes et à la prise de Troie, c'est-à-dire, environ treize siècles avant J.-C. Ce plan était trop vaste pour qu'il eût jamais pu espérer de l'achever. V. Un *Recueil de harangues* prononcées au gymnase de Hambourg, ibid., 1660, in-4°, et réimprimées par Fabricius dans le tom. III des *Memoriae Hamburgenses*. VI. *Commentarii de augustissima bibliotheca cæsareâ Vindobonensi*, Vienne, 1665-1679, 8 vol. in-fol. Le premier volume est divisé en deux parties : la première contient l'histoire de la bibliothèque, depuis sa fondation en 1480 par l'empereur Maximilien, et celle des savants qui ont été chargés de sa conservation. La seconde partie renferme la description et l'analyse de quelques manuscrits très précieux, entre autres celui de l'histoire de Nicéphore Calliste, le seul que l'on connaisse. Le second volume présente l'analyse de plusieurs manuscrits relatifs à l'histoire de la ville de Vienne, et la notice des livres apportés depuis peu d'Innsbruck. Les tomes 3, 4 et 5 contiennent la notice des manuscrits grecs de la classe de théologie; et les trois suivants, ceux de jurisprudence, de mé-

decine, de philosophie, et ceux qui concernent l'histoire ecclésiastique. D'après le plan adopté par Lambecius, il lui restait encore dix-sept volumes à publier pour terminer ce catalogue, le plus important et le plus vaste qui ait jamais été entrepris. Il était devenu rare, par suite, dit-on, de l'avarice de l'héritier de Lambecius, qui, ne trouvant pas qu'il eût un débit assez prompt de l'ouvrage, vendit tous les exemplaires qui lui restaient, à la direction de l'artillerie de Vienne, pour en faire des cartouches (Voy. Struvius, *Bibl. hist. litter.*, pag. 594); mais Kollar en a donné une nouvelle édition totalement refondue, Vienne, 1766-82, 8 vol. in-fol. Un *Fragment* du 9^e. volume, trouvé dans les papiers de Lambecius, a été imprimé dans les *Amœnitates litterar.* de Schelhorn, tom. x, pag. 97-115. Dan. Nessel, son successeur à la place de bibliothécaire de Vienne, a publié un *Supplément* aux manuscrits grecs et orientaux de son catalogue. Le travail de Lambecius et celui de Nessel ont été analysés par Jacq.-Fréd. Reimann, dans la *Bibliotheca acroamatica*, Hanovre, 1712, in-8°. Le libraire Maurice - George Widman annonçait, en 1727, la *continuation* du catalogue de la bibliothèque impériale, promise par Gentilotti; elle n'a point paru : enfin un volume de *Supplément* par Kollar a été publié en 1790 (Voy. KOLLAR, XXII, pag. 534); et Mich. Denis, qui en avait été l'éditeur, l'a fait suivre du *Catalogue des manuscrits théologiques en latin*, 1793-1794, 2 vol. in-fol. (Voy. DENIS, tom. XI, p. 86.) On doit encore à Lambecius une édition de la *Bibliotheca philosophorum*, par J.-J. Fries. (Voy. FRIES, XVI, 69), et celle de l'*Histoire de la maison de Gonza-*

gue, par B. Platina. (V. PLATINA.) On conserve de lui quelques manuscrits peu importants à la bibliothèque de Vienne, et dans plusieurs cabinets d'Allemagne. Bayle lui a consacré un article dans son *Dictionnaire*, et Nicéron a inséré la vie de Lambecius dans ses *Mémoires*, tom. xxx; mais il est échappé à l'un et à l'autre des erreurs et des inexactitudes qui sont relevées dans le *Dictionnaire* de Chauffepié. W—s.

LAMBERT (SAINT), évêque de Maestricht, naquit vers l'an 640, d'une des plus illustres familles du pays de Liège. Il fut élevé par Théodard, prélat aussi instruit que vertueux, et lui succéda, en 668, sur le siège de Maestricht. Childeric II, roi d'Austrasie, le fit venir à sa cour, et se conduisit par ses conseils; mais après la mort de ce prince, Lambert fut chassé par Ebroïn, et dépouillé de son évêché. Il se retira dans le monastère de Stavelo, d'où il ne sortit qu'en 681, pour reprendre l'administration de son diocèse. Il convertit à la foi chrétienne les habitants de la Toxandrie (la Zélande), et fut assassiné dans une chapelle du village de Liège, le 17 septembre, vers l'an 708, par les ordres de Dodon. Les historiens varient sur la cause de ce crime; les uns disent que St. Lambert ayant reproché à Pépin d'Heristal, maire du palais, d'avoir répudié Plectrude sa femme, pour épouser Alpaïde, celle-ci détermina Dodon, son frère, à la débarrasser d'un censeur important. D'autres prétendent que Dodon fit assassiner saint Lambert pour venger la mort de ses deux frères, tués par les neveux du prélat; et ce sentiment est celui qui réunit le plus de partisans. La *Bibliothèque historique de France* n'indique pas moins de quatorze Vies de ce prélat

(tome 1^{er}, Nos. 8746-60). Les quatre principales ont été recueillies par les bollandistes, et imprimées avec un commentaire de Constant. Suyken, sous la date du 17 septembre, jour où l'Eglise célèbre la fête de ce martyr. Saint Hubert transféra le siège épiscopal de Maestricht à Liège (en 720), et y fit transporter le corps de saint Lambert, qui fut déposé dans la chapelle où il avait été assassiné. C'est au concours de pèlerins qui venaient de toutes parts visiter son tombeau, que la ville de Liège a dû son accroissement. — St. LAMBERT, évêque de Lyon, naquit à Terouanne, de parents illustres. Robert, l'un de ses oncles, était garde-du-sceau de Clotaire III. Il renonça aux avantages que lui offrait le monde, pour embrasser la vie religieuse, sous la direction de saint Vandrille, abbé de Fontenelle (en Normandie). Il lui succéda dans le gouvernement de ce monastère, et eut le bonheur d'échapper aux persécutions du cruel Ebroïn, maire du palais. Il fut élu évêque de Lyon, au mois de mars l'an 681, et mourut vers 689. L'Eglise honore la mémoire de ce saint confesseur, le 14 avril. Un fragment de sa *Vie*, par Aigrard, moine de Fontenelle, est imprimé dans le Recueil des bollandistes, précédé d'une *Dissertation*, par le P. God. Henschenius. — St. LAMBERT, évêque de Vence, naquit dans le diocèse de Ricz. Il fut élevé dans la célèbre abbaye de Lerins, d'où il fut tiré en 1114, pour être placé sur le siège de Vence, et mourut le 26 mai 1154. Sa *Vie*, par un moine de Lerins, contemporain, est imprimée dans la *Chronologia insulæ Lerinensis* au tome 1^{er}. Baillet a donné la vie de ce saint prélat, en français, sous la date du 26 juin, jour où sa mémoire est honorée dans son diocèse. W—s.

LAMBERT, fils de Gui, duc de Spolète, empereur et roi d'Italie, associé à son père en 892, régna seul de 894 à 898. Il y avait à peine quatre ans que Gui était roi d'Italie, et un an seulement qu'il était empereur, lorsqu'il s'associa son fils Lambert, alors fort jeune, qui fut couronné par le pape Formose. A la mort de Gui en 894, Lambert lui succéda dans le duché de Spolète et dans ceux des états d'Italie qui le reconnaissaient pour empereur; mais Bérenger et Arnolphe, ses compétiteurs, occupaient la plus grande partie du royaume. Cependant, dès l'année 895, Lambert recouvra une portion de la Lombardie; l'année suivante, il se rendit maître de Milan, où il punit avec une extrême rigueur ceux qui s'étaient déclarés contre lui. Lambert paraît ensuite avoir fait quelque accord avec Bérenger, pour partager avec lui le royaume d'Italie. Passionné pour la chasse, il passait presque tout son temps dans les bois de Marengo. C'est là qu'en 898, au commencement d'octobre, il périt par une chute de cheval, en poursuivant un sanglier. D'autres ont cru qu'il fut assassiné par le fils d'un comte milanais qu'il avait fait mourir. S. S—1.

LAMBERT, fils d'Adalbert II, duc de Toscane, frère et successeur de Gui, régna à Spolète, depuis 917, et en Toscane, depuis 929 jusqu'en 931. Lorsqu'Adalbert II mourut, en 917, il laissa le duché de Toscane à son fils aîné Gui, et celui de Spolète à Lambert. Tous deux, en 925, concoururent de tout leur pouvoir à élever au trône d'Italie Hugues de Provence, leur frère utérin. Gui mourut ensuite en 929, et Lambert réunit les deux duchés. Mais Hugues, roi d'Italie, fatigué de devoir à son frère de la reconnaissance, et inquiet de l'étendue

de son pouvoir, prétendit, en 931, que ni Gui, ni Lambert, n'étaient fils d'Adalbert et de Berthe, que tous deux avaient été supposés par la dernière, et qu'ils n'avaient en conséquence aucun droit au duché de Toscane. Lambert soutint, par un combat judiciaire, la légitimité de sa naissance, et triompha de son adversaire : mais cette victoire, reconnue comme un jugement de Dieu, ne fit point renoncer Hugues à ses desseins criminels; il continua de dresser des embûches à son frère, et s'étant enfin rendu maître de sa personne, il lui fit arracher les yeux : il donna ensuite la Toscane à gouverner à Boson. Lambert, aveugle et privé de tout, traîna long-temps encore sa triste existence. On ignore l'époque de sa mort. S. S—1.

LAMBERT, célèbre chroniqueur allemand, né vers le commencement du XI^e. siècle, dans la petite ville d'Aschaffembourg, en Franconie, prit l'habit de Saint-Benoît en 1058, des mains de Meghiner, abbé d'Hirschfeld, et fit un pèlerinage à Jérusalem. Ce ne fut qu'à son retour qu'il entreprit de rédiger la *Chronique* qui porte son nom; elle s'étend depuis Adam jusqu'à l'année 1077, qu'on croit être celle de sa mort. La première partie, copiée le plus souvent de Bède, est très superficielle; mais la suite devient intéressante à mesure que l'auteur se rapproche du temps où il a vécu, surtout depuis l'an 1050, et il mérite la plus grande confiance pour les faits qu'il rapporte comme témoin oculaire. Cette chronique a été poussée jusqu'à l'an 1472, par un moine d'Erfurt; mais la continuation est peu estimée. La chronique de Lambert, supérieure, pour l'exactitude chronologique et pour l'élégance du style, à toutes celles qui l'avaient précédée, fut trouvée dans un monastère du Wurtem-

berg par le fameux Melancthon, qui la fit publier par Gasp. Schurrer, Tubingen, 1525, in-8°. Cette première édition était, comme le manuscrit, sans nom d'auteur : dans les suivantes on le désigne sous le nom de *Monachus Herveldensis* (d'Hirschfeld), ou de *Lambertus Schafnaburgensis*; la deuxième est de 1530; la troisième a été imprimée sous ce titre : *Germanorum res præclaræ olim gestæ*, Tubingen, 1533, in-8°; et depuis, on a inséré cette chronique à la suite de celle de Conrad de Lichtenau, abbé d'Usperg. Simon Schardius l'a recueillie dans le tome 1^{er}. de ses *Scriptores rerum Germanicar.*; mais l'édition la plus correcte est la huitième, donnée dans les *Illustr. veter. scriptor.*, de Pistorius, avec une préface de Struvius et la continuation. D. Bouquet a inséré toute la partie moderne, par fragments, dans son *Recueil des historiens de France*. Enfin Surius en a extrait la *Vie de St.-Annon* (mort en 1075), dont l'Eglise honore la mémoire le 4 décembre. W—s.

LAMBERT-BEGH, ou le *Bègue*, prêtre du diocèse de Liège, dans le XII^e. siècle, est regardé comme le fondateur des béguines. Cet homme pieux, touché des désordres qui régnaient dans le clergé, prêcha avec un très grand zèle, surtout contre la simonie, ce qui irrita contre lui la plupart des ecclésiastiques. Raoul, évêque de Liège, qui poussait ce vice jusqu'au scandale, fit arrêter Lambert, le retint quelque temps prisonnier au château de Rivogne, puis l'envoya à Rome, pour l'y faire juger comme coupable de s'être érigé en prédicant sans y être autorisé. Le pape Alexandre III, instruit des motifs de la dénonciation, l'accueillit honorablement, et lui permit de retourner dans son pays, avec tous les pou-

voirs nécessaires pour exercer librement le ministère de la parole. Ce fut à son retour de Rome que Lambert rassembla des filles et des veuves pour en former un ordre religieux. Elles furent appelées *béguines*, de son surnom de Begh ou le Bègue. Leur premier établissement fut à Nivelles, dans le Brabant : de là elles se répandirent promptement en Flandre, en Hollande, en Allemagne, où elles subsistent encore aujourd'hui avec édification. Chaque béguinage ou couvent était composé de plusieurs demeures séparées, mais renfermées dans la même enceinte. Cette organisation a changé depuis : les béguines sont vouées aux exercices de piété et de charité; elles se livrent au travail des mains, ne sont liées que par des vœux simples, qui leur laissent la liberté de pouvoir rentrer dans le monde lorsque cet état cesse de leur convenir. Leur fondateur, Lambert, mourut en 1177. Il y en a qui font remonter leur établissement jusqu'au VII^e. siècle, et qui leur donnent pour fondatrice Sainte Begghe, duchesse de Brabant, fille de Pepin, maire du palais d'Austrasie. T—D.

LAMBERT (FRANÇOIS), fameux théologien protestant, naquit en 1487, à Avignon, où son père, originaire d'Orgelet, petite ville de Franche-Comté, remplissait les fonctions de secrétaire de la légation du palais apostolique. La mort de ce père, qu'il chérissait tendrement, lui inspira le dégoût du monde; à seize ans il se fit cordelier, termina ses études, reçut les ordres et se distingua comme prédicateur. Le désir de mener une vie plus mortifiée l'engagea à demander la permission de passer dans l'ordre des chartreux, qui était beaucoup plus austère; mais ses supérieurs la lui refusèrent par un motif qui devait le

flatter. Cependant cette ferveur dura peu; et la lecture des ouvrages de Luther acheva de lui rendre insupportable la vie du cloître. Il s'enfuit donc secrètement, en 1522, et se retira d'abord en Suisse, sans savoir précisément encore le parti qu'il adopterait. Muni de lettres de recommandation de l'évêque de Lausanne, qui ne pénétra point ses projets, il visita les principales villes de la Suisse, et y prêcha, en latin et en français, avec un grand succès. S'étant rendu à Zurich, il y eut, le 17 juin, une conférence publique avec le fameux Zwingle, sur différents points de doctrine; et il parut si satisfait des raisons de son adversaire, qu'il dépouilla aussitôt la robe de coudelier qu'il avait continué de porter jusqu'alors. Comme son nom était fort connu, il prit celui de Jean *Serranus* (de Serre), pour ne pas être inquiété dans ses voyages, et partit pour Eisenach, où il soutint publiquement plusieurs thèses, d'après les principes des réformateurs. Il se rendit ensuite à Wittemberg, où Luther le reçut avec de grandes démonstrations de joie. Il y expliqua, pendant l'année 1523, les prophéties d'Osée; mais ses auditeurs se montrèrent peu généreux, et, si ses amis ne se fussent intéressés pour lui faire accorder un secours par l'électeur de Saxe, il aurait éprouvé toutes les horreurs de la misère. Dans cette situation, il épousa la servante d'un médecin, qui ne lui apporta sans doute pas une dot capable d'améliorer son sort, et quitta Wittemberg en 1524, contre l'avis de Luther et de ses autres amis. Il se rendit à Metz, dans l'intention d'y prêcher la réforme: mais il trouva une telle opposition à son projet, qu'il fut obligé de partir de cette ville, sans avoir pu communiquer avec ses partisans; et il se retira à Strasbourg, où il s'oc-

cupa de la rédaction de ses Commentaires sur différents livres de la Bible. Le landgrave de Hesse l'appela près de lui, en 1526, pour l'aider à établir la réforme dans ses états; et, l'année suivante, il le nomma premier professeur en théologie, à l'université qu'il venait de fonder à Marbourg. Lambert assista au colloque qui se tint en cette ville, en 1529; et il y mourut le 18 avril 1530, à l'âge de quarante-trois ans, d'une maladie connue sous le nom de la *sueur anglaise*, qui faisait alors de grands ravages. On dit que, sur la fin de sa vie, il abandonna l'opinion de Luther sur le dogme de l'Eucharistie, pour adopter celle de l'église helvétique. C'était un homme savant pour son temps, et très laborieux: ses Lettres annoncent de la candeur et de la bonne foi (Voy. le *Dictionnaire de Chauffepié*); mais il était violent et emporté. On trouvera la liste de ses nombreux ouvrages dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. xxxix, et dans le *Dictionnaire* de Chauffepié, remarq. F. La plupart n'ayant d'autre mérite aujourd'hui que celui d'une grande rareté, on se contentera d'indiquer les principaux: I. *Des Commentaires* sur les livres des Rois; sur le Cantique des cantiques; sur les douze petits Prophètes; sur l'évangile de St.-Luc et sur les Actes des apôtres. II. *Evangelici in minoritarum regulam commentarii*, Wittemberg, 1523; Strasbourg, 1525, in-8°; trad. en français, sous ce titre: *Déclaration de la règle et état des cordeliers, composé par un jadis de leur ordre, et maintenant de J.-C.* C'est une déclamation virulente contre ses anciens confrères; elle fut censurée par la Sorbonne. III. *De sacro conjugio commentarius*, Nuremberg, 1523, in-8°. Cet ouvrage est dédié à François 1^{er}; et dans l'épître à ce prince,

Lambert entre, avec une naïveté cynique, dans le détail des motifs qui l'ont décidé à se marier. IV. *De fidelium vocatione in regnum Christi, id est ecclesiam*, Strasbourg, 1525, in-8°. L'auteur y donne sans y penser une preuve de la faiblesse de son esprit, en racontant qu'il n'entreprenait jamais rien d'important sans consulter le sort; et il a grand soin de recommander la même pratique à ses lecteurs. V. *Farrago omnium rerum theologicarum* (ibid., 1525), in-8°. VI. *Commentarii de causis excæcationis multorum sæculorum*, etc., in-8°. VII. *De regno, civitate et domo Dei ac domini nostri Jesu Christi*, Worms, 1538, in-8°. Outre les ouvrages déjà cités, on peut consulter, pour plus de détails, le *Dictionnaire* de Bayle, et le *Supplément* de l'abbé Joly; mais surtout : *Commentatio de vitâ, fatis, meritis ac scriptis Franc. Lamberti*, par Schelhorn, imprimée dans ses *Amœnitates litterariæ*, tom. IV et X. L'auteur y a inséré l'*Opuscule* de Lambert sur les motifs qui l'avaient déterminé à embrasser la réforme, et plusieurs de ses *Lettres* inédites, tirées de la bibliothèque de Krafft. W—s.

LAMBERT (JOHN), général anglais, célèbre dans les guerres civiles qui eurent lieu sous Charles I^{er}., descendait d'une bonne famille, et suivait la carrière du barreau, au commencement des troubles qui agitèrent ce règne. Indépendant par caractère, et jaloux des faveurs qu'obtenaient les grands qui approchaient la cour, Lambert se déclara contre elle, et obtint bientôt un rang dans l'armée parlementaire. Il combattit comme colonel à la bataille de Marston-Moor, et eut à celle de Naseby un commandement supérieur. Lorsque les Ecossais, commandés par Hamilton, se joigni-

rent au parti royaliste, Lambert fut opposé à Langdale et à Musgrave dans le nord, et obtint sur eux différents avantages. En 1649, le gouvernement républicain d'Angleterre, ayant pris quelque consistance, commença à sentir la nécessité de ne pas différer plus long-temps la nomination d'un lieutenant d'Irlande. Les presbytériens sollicitaient cet emploi pour Waller; les indépendants, dont Lambert était le favori, témoignaient hautement le desir qu'il en fût revêtu; mais Cromwell qui aspirait secrètement à un commandement où il voyait tant de gloire et tant d'autorité à acquérir, eut l'adresse de s'y faire nommer comme malgré lui. Cromwell professait la plus grande estime pour le général Lambert, qui était regardé comme son second, pour sa vigueur et ses talents militaires, et qui l'égalait par son ambition. Lambert servit sous Cromwell en Ecosse, et remporta une victoire importante dans le Fife; et lorsque le jeune roi Charles II, fit une descente en Angleterre, Lambert fut détaché sur ses derrières, avec un corps de cavalerie. La cause de la royauté ayant été tout-à-fait perdue par la bataille de Worcester, ce général fit la motion, dans le conseil des officiers, de placer un protecteur à la tête de l'état; et cette dignité fut accordée à Cromwell. Cependant Lambert, qui avait l'ambition de succéder à Cromwell dans le protectorat, s'opposa fortement à ce que ce dernier reçût le titre de roi, prévoyant que le rétablissement du droit d'hérédité au trône, dans sa famille, en serait la conséquence: mais le bill passa, malgré son opposition, à une très grande majorité, et la proposition en fut faite au protecteur, qui, après avoir long-temps hésité, la refusa. Cromwell ne pardonna pas à Lambert et à ses adhérents qu'il regardait déjà comme ses en-

nemis : aussi lorsque le parlement eut été ajourné, le 20 janvier 1657, il destitua ce général de toutes commissions, en lui accordant néanmoins une pension de deux mille livres sterling, pour l'intéresser à se bien comporter. Lambert s'étant retiré à Wimbeldon-house, sembla s'attacher uniquement à cultiver des fleurs. Mais, après la mort de Cromwell, il rentra dans la vie publique, et fut l'ame du parti des mécontents opposés au protectorat de Richard, parti qui s'assembla à Wallingford-house. Il obtint la confiance du *rump-parlement*, et fut chargé par lui du commandement de ses troupes, avec lesquelles il marcha contre sir Georges Booth qui s'était emparé de Chester, pour Charles II. Booth ayant eu l'imprudence de sortir des murs de cette ville, et d'exposer en rase campagne ses soldats de nouvelle levée contre le corps discipliné de Lambert, fut bientôt mis en déroute, et toute son armée fut dispersée. Le parlement fit à cette occasion un présent de mille livres sterling à Lambert, pour acheter une bague. Bientôt après, les officiers, à l'instigation de ce général, signèrent une pétition pour demander que Fleetwood fût nommé commandant en chef; Lambert, major-général; Desborow, lieutenant-général de la cavalerie, et Monk, major-général de l'infanterie. Cette démarche fut jugée si dangereuse par le parlement, qu'il cassa de suite Lambert; mais celui-ci, qui avait bien pris ses mesures, fit dissoudre ce corps, après avoir fait observer à l'armée un jeûne solennel, et concentra l'autorité suprême dans le conseil des officiers, dont il était regardé comme le chef. Monk, qui se trouvait en Ecosse à la tête d'une armée, et qui avait résolu de rétablir l'ancienne famille des Stuarts sur le trône, était l'unique ri-

val de Lambert, lequel, ayant conçu des soupçons sur ses desseins, s'avança contre lui à la tête d'un corps de troupes. Monk ayant traversé la Tweede, en janvier 1660, tandis que le parlement avait repris son autorité, Lambert fut abandonné par une grande partie de ses soldats, arrêté bientôt après, et enfermé à la Tour. Il s'en échappa dans le mois d'avril suivant, et causa de vives craintes à Monk et à son conseil, qui redoutaient sa vigueur et sa grande popularité : mais avant qu'il eût pu réunir un nombre considérable de ses anciens soldats qui se rendaient en foule auprès de lui, il fut arrêté de nouveau auprès de Daventry, par le colonel Ingoldsby. Après la restauration, le procès de Vane et de Lambert fixa l'attention du public : quoiqu'ils n'eussent pas été du nombre des juges de Charles I^{er}, ils avaient été nommément exceptés de l'amnistie générale, et mis en prison. Le premier parlement, ou plutôt la convention, avait prié le roi de suspendre leur exécution, s'ils étaient coupables; mais le nouveau parlement insista fortement sur la nécessité de les juger. Ils furent déclarés tous deux coupables de haute trahison en 1662. Néanmoins Vane subit seul sa sentence : il fut sursis à celle du général Lambert, qui s'était comporté avec plus de modestie pendant le cours de son procès; il fut relégué pour la vie à l'île de Guernesey, où il mourut trente ans après, totalement oublié, et ayant embrassé la religion catholique. Il amusait ses loisirs dans sa retraite à cultiver et à peindre des fleurs, art qu'il avait appris de Baptiste Gaspar.

D—z—s.

LAMBERT (ETIENNE), jésuite, né à Willafans, bourg de Franche-Comté, au commencement du XVIII^e siècle, fut admis dans la Société en

1622, et envoyé par ses supérieurs en Espagne, où il professa la rhétorique avec distinction au collège royal de Madrid. Il se consacra ensuite au ministère de la chaire, et mourut dans la maison de son ordre à Madrid, le 15 septembre 1667. On a de lui : Des poésies latines (*Opera poetica*), 2 vol. in-12, imprimés, le premier à Anvers en 1653, et le second à Bruxelles en 1660. Le P. Sotwel lui attribue encore : I. *Idea rectè vivendi desumpta ex sanctorum cujuslibet ordinis fundatorum vitâ*, in-4°. II. *Sanctus Barthelmus de Villafani descriptus*, in-fol. Ces deux derniers ouvrages sont tout-à-fait inconnus ; et l'on doute qu'ils aient jamais été publiés. W—s.

LAMBERT (MICHEL), fameux musicien, né en 1610 à Vivonne près de Poitiers, vint fort jeune à Paris, et eut le bonheur d'être admis chez le cardinal de Richelieu, qui se chargea de sa fortune. Il chantait très agréablement, en s'accompagnant avec le luth, ou le téorbe, instruments alors à la mode. Il fut nommé maître de musique de la chambre du Roi ; et sa réputation s'accrut dès-lors au point qu'on ne donnait pas une fête sans l'en prier (1) : mais il manquait souvent à sa parole, et préférerait à des plaisirs plus bruyants ceux qu'il goûtait dans sa maison de campagne à Puteaux.

(1) On pourra juger de la réputation dont il jouissait alors par ce passage de la 3^e. satire de Boileau, dont le sujet, comme on sait, est la description d'un repas ridicule :

Molière avec Tartuffe y doit jouer son rôle ;
Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.
C'est tout dire en un mot, et vous le connaissez,
Quoi, Lambert ? oui, Lambert. A demain ; c'est assez.

Il faut remarquer que le premier interlocuteur ne dit qu'un mot de Molière et de son chef-d'œuvre ; mais il appuie sur le bonheur de posséder Lambert ; et c'est l'espoir d'entendre le musicien qui détermine son convive à accepter son invitation. La Fontaine, dans une de ses fables, pour exprimer le non plus ultra de la perfection du chant, fait également dire à un de ses interlocuteurs :

Vous surpassez Lambert (liv. 21, fab. 5).

Perrin, Boisrobert, Quinault, et surtout Benserade, s'empressaient de lui fournir des morceaux à mettre en musique. Lambert passait pour l'inventeur du beau chant ; il vécut assez pour se voir éclipsé par Lully, son gendre. Il mourut à Paris en 1696, à l'âge de quatre-vingt-six ans, et fut inhumé dans l'église des Petits-Pères, à côté de Lully, auquel il avait survécu. On a de ce musicien un grand nombre de *Motets*, et des *Leçons de Ténèbres*. Le *Recueil de ses œuvres* a été gravé en 1666, et avec de nouvelles pièces en 1689, in-fol. Titon du Tillet lui a consacré une *Notice* dans son *Parnasse français* ; et Dreux du Radier l'a insérée dans sa *Bibliothèque de Poitou*, tom. iv, pag. 304. W—s.

LAMBERT (ANNE-THÉRÈSE DE MARGUENAT DE COURCELLES, marquise DE), née à Paris vers 1647, perdit, à l'âge de trois ans, son père, maître ordinaire en la chambre des comptes. Sa mère épousa en secondes noces l'ami et le compagnon de Chappelle, Bachaumont, qui se plut à cultiver les heureuses dispositions de sa belle-fille encore enfant. Fontenelle, qui a écrit sa vie, nous apprend qu'elle se dérobaient souvent aux plaisirs de son âge pour aller lire en son particulier, et qu'elle s'accoutuma dès-lors, de son propre mouvement, à faire de petits extraits de ce qui la frappait le plus. Ce goût ne la quitta, ni quand elle fut obligée de faire les honneurs de sa maison à Luxembourg dont son mari était gouverneur, ni quand, après sa mort, elle eut à essuyer de longs et cruels procès, où il s'agissait de toute sa fortune. Restée veuve, après vingt ans de mariage, avec un fils et une fille, tous deux très jeunes encore, elle conserva son bien à force de capacité et de courage, et elle établit dans Paris une maison, où il

était honorable d'être reçu. « C'était, » dit encore Fontenelle, la seule, à » un petit nombre d'exceptions près, » qui se fût préservée de la maladie » épidémique du jeu; la seule où l'on » se trouvât pour se parler raison- » nablement les uns les autres, et » même avec esprit, selon l'occasion. » Fontenelle lui-même, Lamotte, Saint-Aulaire, Sacy (le traducteur de Pline), et d'autres beaux-espri-ts, fréquentaient cette maison, où étaient admis en même temps d'aimables gens du monde et de condition. M^{me}. de Lambert, très délicate sur les jugemens et les discours du public, et qui avait craint qu'on ne l'accusât de tenir un bureau d'esprit, vit sa sensibilité mise à une bien plus rude épreuve. Des copies de ses *Avis à sa fille*, et de ses *Avis d'une mère à son fils*, étaient sorties de ses mains; on les imprima, et elle se crut déshonorée. Les suffrages du public, constatés par des éditions nombreuses et des traductions, ne la rassurèrent point; elle retira des mains d'un libraire, au prix qu'il voulut, toute l'édition d'un autre ouvrage qu'on lui avait dérobé. Courageuse, peu susceptible de crainte, excepté sur ce qui regardait les bien-séances et l'opinion, amie zélée et attentive, obligeante en dépit des ingrats, les qualités de son ame surpassaient encore celles de son esprit. Fénelon avait une haute estime pour elle et pour ses écrits; et il le lui témoigna dans quelques lettres qui nous sont restées. Après une vie toujours infirme et une vieillesse fort souffrante, elle mourut le 12 juillet 1733, dans sa quatre-vingt-sixième année. Outre les *Avis à sa fille* et les *Avis d'une mère à son fils* (Paris, 1727, in-12, 3^e. édition), on a d'elle un *Traité de l'amitié*, un *Traité de la vieillesse*, des *Réflexions sur les femmes, sur le goût,*

sur les richesses (Amsterdam, 1732, in-12), des *Discours* sur différents objets, des *Portraits*, et une nouvelle intitulée la *Femme ermite*. Ses *OEuvres* ont été réunies en 2 vol. in-12, Paris, 1748, avec un abrégé de sa *Vie*, et en 2 vol. in-18, 1813. Tous les écrits qu'elles renferment, sont remarquables par la pureté du style et de la morale, l'élévation des sentiments, la finesse des observations et des idées, et, comme dit Fontenelle, par le ton aimable de vertu qui y règne partout. Les *Avis d'une mère à sa fille* ont été traduits en allemand; et M. Boulard a donné une édition de cette traduction, accompagnée d'une version française littérale interlinéaire, Paris, 1800, in-8°. A—G—R.

LAMBERT (CLAUDE-FRANÇOIS), l'un de nos plus féconds et de nos plus laborieux compilateurs, naquit à Dole au commencement du XVIII^e. siècle. Après avoir terminé ses études, il entra chez les jésuites : ne pouvant s'habituer à la règle, il en sortit au bout de quelques années, et vint à Paris se mettre aux gages des libraires. Il vécut long-temps du produit de sa plume; mais ses amis lui procurèrent enfin une petite pension, et la cure de Saint-Etienne dans le diocèse de Rouen. La vie de la campagne ne pouvant convenir à ses goûts, il se démit de son bénéfice, et revint à Paris reprendre ses premières occupations. Il y mourut, pauvre et obscur, le 14 avril 1765. C'était, dit Giraud, le plus gai et le plus facétieux personnage qu'il y eût peut-être dans l'une et l'autre Bourgogne; il s'exprimait purement et agréablement (*Temple de Mémoire*, pag. 59). Le même Giraud lui a adressé une épître pour l'engager à reprendre ses travaux historiques. On a de l'abbé Lambert les ouvrages suivans, publiés presque

tous sous le voile de l'anonyme : I. *Introduction à l'ancienne géographie*, trad. du latin d'Ortelius, Paris, 1739, in-12. II. *Mémoires et aventures d'une dame de qualité qui s'est retirée du monde*, la Haye, (Paris), 1739, 3 vol. in-12. C'est une très faible imitation des *Mémoires d'un homme de qualité*. III. *Le Nouveau Protée, ou le moine aventurier*, Harlem, 1740, in-12. IV. *Le Nouveau Télémaque, ou Mémoires et aventures du comte de *** et de son fils*, la Haye, 1741, 3 vol. in-12, trad. en italien, Utrecht, 1748, 2 vol. in-12; mauvais roman. V. *L'Infortunée Sicilienne*, Liège et Paris, 1742, 2 vol. in-12. VI. *Lettres d'un seigneur hollandais à un de ses amis sur les droits et les intérêts des puissances belligérantes*, La Haye, 1745, in-12. VII. *Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes, les arts et les sciences des différents peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, Paris, 1749, 4 vol. in-12. VIII. *Histoire générale, civile, naturelle, politique et religieuse de tous les peuples du monde*, ibid., 1750 et ann. suiv., 15 vol. in-12. Ces deux compilations ont eu une certaine vogue, parce qu'elles renferment des particularités intéressantes et des détails utiles. IX. *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, Paris, 1751, 3 vol. in-4°; trad. en allemand; Copenhague, 1759, 3 vol. in-8°. Cette histoire est divisée en seize livres, chacun desquels est précédé d'un discours sur l'origine et les progrès de l'art ou de la science qui en fait le sujet. Il aurait fallu plus de talent et de connaissances que n'en avait l'abbé Lambert pour remplir un cadre aussi vaste. Son style est lourd, diffus et sans grâce. On doit cependant remarquer que, quoique

jésuite, il a loué franchement Pascal, Arnauld, et les autres grands écrivains, sortis de l'école de Port-Royal. X. *Histoire de Henri II*, Paris, 1752, 2 vol. in-12. Cette histoire n'est pas mal écrite; mais elle est peu intéressante. On y a relevé quelques inexactitudes (V. le *Journ. des Savants*, juin 1756). XI. *Bibliothèque de physique et d'histoire naturelle*, ibid., 1756, 6 vol. in-12. C'est un recueil de pièces extraites des journaux d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre. XII. *Abrégé de l'histoire de l'Empire depuis Rodolphe d'Habsbourg* (1273), Londres, 1757, 2 vol. in-12. XIII. *La Vertueuse Sicilienne, ou Mémoires de la marquise d'Albelini*, la Haye, 1759, in-12, mauvais roman. XIV. *La Nouvelle Marianne*, ibid., 1759, 3 vol. in-12. C'est une faible imitation de la *Marianne* de Marivaux. XV. *Nouvelle traduction de divers morceaux choisis des œuvres morales de Plutarque*, Paris, 1763, in-12. XVI. *Mémoires de Don Inigo de Pascarella*, ibid., 1764, in-12. On doit encore à l'abbé Lambert une bonne édition des *Mémoires* de Martin et Guill. du Bellay, mis en nouveau style, suivis des *Mémoires* du maréchal de Fleuranges et du *Journal* de Louise de Savoie, avec des notes critiques et historiques, etc., Paris, 1753, 7 vol. in-12. Quelques bibliographes lui attribuent une *Histoire de l'empire ottoman*, trad. de l'italien de Sagredo, Paris, 1724-32, 7 vol. in-12; mais Lenglet Dufresnoy donne cette traduction à un écrivain inconnu, nommé Laurent. W—s.

LAMBERT (GEORGE), paysagiste anglais, et graveur à l'eau-forte, naquit dans le comté de Kent, en 1710. Il fut élève de Jacques Hassel, peintre de paysages flamand, qui développa les heureuses dispositions qu'il avait

reques de la nature. Lambert se proposa pour modèle Wootton, et surtout le Guaspre, qu'il s'efforça d'imiter. Il peignit avec un talent particulier quelques *Paysages*, et des *Vues d'Angleterre* qui donnent une idée avantageuse de ses talents en peinture. On connaît de lui deux *Paysages d'Angleterre*, d'un bel effet, faisant pendant, et deux *Vues*, l'une de la ville et du château de Douvres, l'autre, du château de Saltwood, à Hith, dans le comté de Kent. Ces quatre tableaux ont été gravés avec une grande supériorité par James Mason. Lambert a gravé les eaux-fortes suivantes : Un *Paysage orné de ruines et de figures*, in 4°.; *Trois petites figures* dédiées à James Robinson de Wands-worth. Ces estampes sont rares, et font regretter qu'il ne se soit pas livré d'une manière plus particulière à l'art de la gravure. Il mourut à Londres en 1765. M. Edwards, qui donne quelques détails sur cet artiste, rapporte entre autres, qu'il fut le fondateur de la société joyeuse connue sous le nom de club du Bifsteck, à Covent-Garden.

P—s.

LAMBERT (JEAN-HENRI), l'un des plus savants hommes du XVIII^e. siècle, naquit le 29 août 1728, à Mülhausen, dans la haute Alsace (cette ville était alors une petite république de la confédération suisse), et mourut à Berlin, le 25 septembre 1777. Le père, fils d'un Français réfugié, trouvant à peine dans l'exercice de sa profession de tailleur de quoi nourrir une famille nombreuse, ne put contribuer aux moyens de satisfaire l'avidité de savoir que le jeune Lambert montra de bonne heure. Secondé par les plus heureuses dispositions, à peine celui-ci put-il profiter des moyens d'instruction publique gratuite qu'offrait un petit

collège municipal, pour faire quelques premières études, et apprendre les principes des langues latine et française. A l'âge de dix-sept ans, il entra à Bâle, en qualité de secrétaire, chez le docteur Iselin, conseiller du margrave de Bade, et rédacteur d'une gazette politique. Les écritures dont il était chargé n'absorbant qu'une partie de son temps, il entreprit de faire, dans les livres, son cours de philosophie. Wolf, Malebranche, Locke, ses premiers guides, lui enseignèrent le mécanisme des principales opérations de l'esprit, les règles du raisonnement et la méthode pour procéder à la recherche de la vérité. Il lui fallait des exemples clairs, variés, étendus, de l'application de cette théorie. Un heureux instinct les lui fit trouver dans les sciences mathématiques, auxquelles il se livra avec ardeur. Il ne négligea pas cependant l'étude des moralistes, tant religieux que profanes; il porta même son attention jusque sur le droit public : mais le jeune Lambert s'aperçut bientôt qu'il manquait à ce genre d'instruction ce qui en est l'ame et la vie, c'est-à-dire la faculté de conférer de vive voix sur les objets de ses lectures avec les personnes instruites, soit pour obtenir des réponses aux difficultés qu'on ne peut résoudre soi-même, soit pour communiquer des observations qu'on regarde comme importantes, et qu'on n'a pas rencontrées. De nouvelles circonstances vinrent fort à propos le placer à cet égard dans une position bien plus favorable. En 1748, le comte Pierre de Salis l'appela de Bâle à Coire, pour lui confier l'éducation de ses petit-fils, auxquels il fut chargé d'enseigner les langues, le catéchisme d'Osterwald, l'arithmétique, la géométrie, la fortification, la géographie et l'histoire. Destiné à beaucoup en-

seigner, il crut devoir ne rien négliger pour beaucoup apprendre. Heureusement il avait à sa disposition une bibliothèque considérable, celle de la maison, dont il tira le plus grand parti. D'un autre côté, des conversations journalières, soit avec le comte, ancien ambassadeur, qui avait assisté aux conférences pour la paix d'Utrecht et qui était fort instruit, soit avec les savants nationaux et étrangers qui étaient accueillis dans la maison, lui offrirent mille moyens d'étendre ses connaissances, dont le champ n'avait d'ailleurs pas de bornes. Physique, mécanique, astronomie, théologie, philosophie, éloquence, poésie, il embrassait tout : ce qui ne l'empêchait pas de donner aux langues un soin particulier ; car il apprit l'italien et le grec, et se perfectionna dans le latin, l'allemand et le français, à tel point qu'il devint capable de faire des vers dans toutes ces langues, excepté en grec. Il commença dès-lors à sentir sa vocation d'écrivain : des pièces fugitives pour les feuilles hebdomadaires suisses ; des mémoires pour les académies ; des observations météorologiques faites et discutées ; des traités *ex professo*, tels que sa *Logique algébrique*, et son *Organon*, furent les premiers fruits de cette étonnante activité. En 1754, la société physico-médicale de Bâle envoya à Lambert le diplôme d'associé : déjà les savants de Coire s'étaient empressés d'admettre dans leurs rangs un jeune homme qui, sous leurs yeux, déployait toute la richesse du plus heureux talent. Huit ans après son entrée dans la maison de Salis, c'est-à-dire en 1756, il commença à voyager avec deux de ses élèves, qu'il conduisit d'abord à l'université de Göttingue. La société des sciences de cette ville le connut à peine, qu'elle lui donna le titre de cor-

respondant. En 1757, Utrecht posséda nos voyageurs. Le séjour de Lambert en Hollande est marqué par la publication de son premier ouvrage non académique : une *Dissertation en français, sur les propriétés remarquables de la route de la lumière*. L'année suivante, il ramena ses élèves à Coire, en passant par Paris, Marseille et Turin. Lambert profita de ses voyages pour connaître les savants, et perfectionner à plusieurs égards ses études, en visitant les riches collections d'instruments ou de productions naturelles, et en compulsant les grandes bibliothèques. A Paris, il se présenta à D'Alembert et à Messier : accueilli avec amitié par le dernier, il ne paraît pas qu'il ait été regardé par le premier autrement que comme un voyageur de trente ans, qui pouvait bien, ainsi que tant d'autres, n'être qu'un simple amateur des sciences ; c'est là seulement ce qu'il faut conclure de la lettre (1764) de D'Alembert au grand Frédéric, où il s'agit de Lambert : car, mieux connu et mieux apprécié, il fut un de ceux que le géomètre français recommanda dans la suite aux bontés du monarque prussien. Après ses voyages, Lambert resta quelque temps chez MM. de Salis, qu'il ne quitta qu'en 1759. Ayant été agrégé à l'académie électorale de Bavière, avec le titre de professeur honoraire, un traitement, et la permission de s'établir dans les environs de Munich, il fixa sa résidence à Augsbourg. Revenu à Coire en 1761, il y resta jusqu'en 1763, intervalle pendant lequel il fut utilement employé à une démarcation de limites territoriales entre les Grisons et le Milanais. D'après le conseil de quelques amis, il se rendit à Berlin, où sa réputation l'avait précédé, et même avait fait assez de bruit pour fixer l'attention du grand roi, qui ne

perdait aucune occasion de recruter son académie de ce qu'il connaissait d'éminent dans tous les genres de talent. Aussi, dès la fin de 1764, Lambert fut nommé académicien-pensionnaire. Depuis ce temps jusqu'à sa mort, en 1777, c'est-à-dire dans l'espace de douze ans, il reçut de fréquents témoignages de l'estime distinguée que le roi avait conçue pour lui en le voyant de plus près. Il fut, en 1770, agrégé au département des bâtimens, avec le titre de conseiller-supérieur, et une augmentation de traitement. De son côté, l'académicien, loin de se relâcher, sembla redoubler d'activité : quarante mémoires dont il enrichit le Recueil de l'académie et les éphémérides de Berlin, qu'il eut sous sa direction quand elles reparurent, en 1774, l'attesteraient assez ; cependant il trouvait encore du temps pour coopérer assidûment à un journal célèbre, la *Bibliothèque allemande universelle* de Nicolai, et pour entretenir un commerce de lettres extrêmement étendu. Lambert n'a point été marié ; il était de taille médiocre ; sa physionomie était douce, prévenante et spirituelle ; sa conversation était gaie, abondante, animée ; s'il aimait à discuter, c'était jusqu'à la contestation exclusivement : on ne lui connaît aucune dispute littéraire. Ayant accès dans la plupart des journaux, il a fait un très grand nombre d'annonces analytiques et critiques d'ouvrages nouveaux, mais toutes marquées au coin de cette bienveillance éclairée qui n'irrite pas alors qu'elle cesse de flatter. Ses mœurs, toujours pures et exemplaires, n'ont pas même été attaquées par l'envie. Homme de cabinet, et sans cesse occupé de profondes méditations, il se trouvait mal à son aise et déplacé dans un certain monde qu'il ne fréquentait que par devoir. Sa bienfaisance sui-

vait les phases de sa fortune ; c'est assez dire que chez lui elle partait de l'ame. Né dans la religion protestante, il montra toujours un esprit de tolérance très prononcé ; et l'on sait qu'il a été l'un des premiers à exprimer le vœu de la réunion des deux églises évangéliques, et qu'il a proposé d'excellents moyens pour le réaliser. Aimé de ses collègues, et généralement estimé des savants, il obtint, au moins en Allemagne, une célébrité qui jusqu'à présent n'a rien perdu de son éclat. Ayant eu l'occasion dans ce pays, de parler de Lambert avec plusieurs personnes qui l'avaient beaucoup connu, nous n'avons pas manqué de leur demander quelle foi il faut ajouter aux anecdotes et aux petites particularités de sa vie privée, que certains biographes allemands se sont plu à recueillir ; par exemple, ses réponses aux questions du grand Frédéric : « Que savez-vous ? — Tout. — Comment l'avez-vous appris ? — De moi-même. — Vous êtes donc un autre Pascal ? — Oui ! » Ils citent encore son accoutrement, bizarre parfois et irrégulier ; une veste gros-bleu sous un habit écarlate ; le chapeau sous le bras et des bottes ; son gros rire ; son goût enfantin pour les bonbons, le vin doux, les couleurs vives mais uniformes, etc. » Défie-z-vous, nous a-t-on constamment répondu, de nos biographes qui, pour paraître plus romantiques, donnent quelquefois dans le roman : quelques infractions au code des petits-mâtres ne sont pas des crimes ; votre La Fontaine ne mettait-il pas parfois un bas à l'envers ? Lambert aussi était très distrait.... Enfin pour apprécier toutes ces niaiseries à leur juste valeur, ne perdez pas de vue que ceux qui ont le plus vécu avec lui, sont aussi ceux qui l'ont le plus chéri et le plus admiré. — Nous venons

de considérer l'homme, arrêtons un instant nos regards sur le savant. Lambert, doué d'un esprit droit, scrutateur et pénétrant, d'une mémoire heureuse, et de cette sorte d'imagination qui présente à volonté les tableaux les plus exactement vrais, soit de l'ensemble, soit des moindres parties du monde sensible, et par conséquent le plus heureusement né pour les mathématiques, s'est exercé dans toutes les branches de ces sciences, et dans toutes il a eu du succès. Persuadé que les mathématiques sont susceptibles d'un bien plus grand nombre d'applications qu'on ne le pense communément; qu'à côté de la *Mathesis quæditorum*, pour nous servir de ses expressions, il existe une *Mathesis intensorum*, il a subordonné méthodiquement ses travaux mathématiques à cette idée favorite qui l'avait préoccupé de bonne heure, et grâce à laquelle il est devenu le plus universel des géomètres applicateurs. D'abord, il s'empare des éléments, et c'est en maître. De profondes recherches sur les diviseurs des nombres (1), sur la théorie des parallèles (2), sur la trigonométrie (3); un plan détaillé de tétragonométrie (4), qui depuis a été rempli avec succès, par Tobie Mayer le fils (5); une série qui porte son nom (6), et qui a obtenu le double honneur et d'avoir été prise pour thème par Euler dans quatre mémoires (7), et d'avoir été généralisée par Lagrange, qui y trouva le germe d'une de ses

belles découvertes analytiques, la série connue sous le nom de *Série de Lagrange* (8); la célèbre démonstration de l'incommensurabilité du rapport de la circonférence au diamètre (9), démonstration qui a beaucoup acquis, on doit le dire, en élégance et surtout en facilité, en passant par les mains de M. Legendre (qui l'a insérée dans sa *Géométrie*); les principes étendus, ou, si l'on veut, les éléments d'une nouvelle branche de géométrie où la règle est le seul instrument permis (1), et qu'on a depuis appelée *Géométrie de la règle*: tels sont les principaux titres à la reconnaissance que Lambert s'est acquis dans cette partie. Dans le champ des applications, le premier objet qui l'occupe est la terre; il perfectionne les méthodes géodésiques (2), il compose une carte magnétique estimée (3), il simplifie les pratiques de la perspective (4), il donne de nouvelles vues sur la projection des cartes géographiques (5), et entre autres, il propose de s'imposer pour condition d'obtenir des surfaces de projection semblables aux surfaces originales, idée que Lagrange a honorée d'un commentaire (6). Lambert s'élève ensuite dans les cieux, c'est-à-dire qu'il est astronome, et cela dans toute l'étendue du terme. Les orbites des comètes fixent à plusieurs reprises (7) son attention; c'est dans ses premières recherches à cet égard (8) qu'il découvre le rapport qui existe entre le temps

(1) *Beitrage*, 1^{re} part., et *Nova acta erud.*, ann. 1766.

(2) *Archives de Hindenburg*, tome Ier.

(3) *Nova acta erud.*, ann. 1763. *Mém. de Berlin*, année 1768. *Beitrage*, 1^{re} partie.

(4) *Beitrage*, 2^e partie.

(5) 1 et 2 *Specimina tetrag.* Gotting. 1772.

(6) *Observ. in Mathesim puram. Acta helvetica*, tome 3, et *Mémoires de Berlin*, année 1770.

(7) *Nova Acta de Pétersb.*, depuis 1770 jusqu'en 1794.

(8) *Mém. de Berlin*, année 1768.

(9) *Ibid.*, année 1761.

(1) Dans la 2^e édition de sa *Perspective*, tom. II, 1773.

(2) *Mém. de l'acad. de Bavière*, 1765.

(3) *Mém. de Berlin*, année 1766.

(4) Dans sa *Perspective*, année 1759, et *Mém. de Berlin*, année 1774.

(5) *Beitrage*, 2^e part.

(6) *Mém. de Berlin*, année 1779.

(7) *Insigniores orbit. com. proj.*, année 1761. *Mém. de Berlin*, année 1773. *Beitrage*, 3^e part.

(8) *Ephémérides de Berlin*, 2^e volume.

(9) *Insigniores*, etc.

qu'emploie l'astre à parcourir un arc de son orbite, la corde de cet arc, et les deux rayons vecteurs extrêmes; rapport dont l'expression simple et élégante a reçu le nom de *Théorème de Lambert* (9). Ne pouvant retenir les comètes dans les limites de notre système planétaire, Lambert les suit dans l'immensité de l'espace, à travers des milliers de systèmes semblables au nôtre, et réagissant tous les uns sur les autres d'après les lois de la gravitation universelle: tel est l'objet de ses *Lettres cosmologiques*, ouvrage qui produisit une grande sensation, parce qu'il est bien fait, bien écrit et à la portée d'un grand nombre de lecteurs. L'auteur ne s'en tient point à une exposition romanesque de phénomènes purement possibles; mais il trouve dans les principes de la philosophie, dans les observations astronomiques de tous les temps, rapprochées avec art, un appareil de preuves qui arrachent pour ainsi dire l'assentiment, et auxquelles Lambert semble avoir cédé pleinement. En effet, il apprend que Lalande, en comparant les observations de Jupiter et de Saturne avec les perturbations calculées d'après leur action réciproque, a trouvé des disparates considérables. Cette difficulté qu'il était réservé à M. de Laplace de résoudre complètement mais bien plus tard, trouve Lambert tout disposé à conclure que c'est ici le cas d'une action qui prend sa source hors de notre système, et que ce fait élève au-dessus de la simple conjecture son opinion favorite

que *notre système planétaire n'est que le système des satellites d'un autre corps céleste* (1). Cependant, pour ne rien hasarder, il entreprend un travail immense que l'intérêt seul d'un système peut inspirer et soutenir, celui de la comparaison et de la discussion de toutes les observations connues de Jupiter et de Saturne; c'est le sujet de deux savants Mémoires (2) qui ne parurent qu'après sa mort. Il fut moins bien servi par ses idées cosmologiques quand il se déclara pour l'existence d'un satellite de Vénus (3). Voyons maintenant Lambert occupé d'applications d'un autre ordre: il aborde le calcul des intensités, et commence par la recherche des lois mathématiques qui régissent les éléments de la nature physique, la lumière, le feu, l'air, etc.: nous en trouvons le résultat dans sa *Photométrie*, sa *Pyrométrie*, son *Hygrométrie*, etc. Le premier de ces ouvrages, la *Photométrie*, qui parut en concurrence de temps et d'objet avec l'édition, très augmentée par La Caille, de l'*Essai sur la gradation de la lumière*, de Bouguer (4), fut parfaitement accueilli par les savants, et reçut particulièrement les suffrages honorables de D'Alembert et d'Euler. On y admire l'art avec lequel l'auteur interroge la nature, pour en obtenir des réponses décisives sur des lois contestées ou imparfaitement reconnues; le talent avec lequel il sait balancer les erreurs d'observations plus ou moins parfaites, et en déduire les lois les plus probables des phénomènes; la finesse et l'étendue de ses aperçus quand il est

(9) Il est vrai que le docteur Gauss (*Theoria motus corp. caelest.*, pag. 119) en revendique l'invention pour le compte d'Euler, et qu'en effet, le théorème relatif à la parabole se trouve clairement exprimé dans un Mémoire d'Euler (*Miscellan. Berolin.*, tom. VII, 1740); mais il faut convenir aussi que ce dernier, passant immédiatement à la considération des deux autres coniques, ne dit pas un mot de l'extension possible du théorème à leur égard; et qu'il est d'ailleurs constant que Lambert ne connaissait point le travail d'Euler quand il fit le sien.

(1) Dans une lettre à Bockman (*Correspondance*, année, 1773.)

(2) *Mém. de Berlin*, année 1779. Il s'était contenté de communiquer les résultats de ses recherches dans les *Mém. de 1773*.

(3) *Mém. de Berlin*, année 1773, et *Ephém.*, ann. 1777 et 1778.

(4) La 1^{re}. édition est de 1769; la 2^e. de 1768.

forcé des'en tenir à des conjectures (5). C'est le même esprit qui règne dans la *Pyrométrie* (6) et l'*Hygrométrie*, ainsi que dans une foule d'autres opuscules ou Mémoires sur la lumière, le feu, ou la météorologie (7). La carrière des applications ne se termine pas là pour Lambert; il lui reste à parcourir le vaste champ de la mécanique : la considération des *moteurs* présente des difficultés; il les aborde avec courage, et nous devons à cette heureuse témérité le beau Mémoire sur les forces de l'homme (8), deux Mémoires sur les roues hydrauliques (9), et un sur les moulins à vent (1). Ce n'est pas tout : la mécanique rationnelle, s'environnant d'abstractions, n'a que des lois fort simples, mais qui, dans la pratique, souffrent des modifications nombreuses et qu'il n'est pas facile de déterminer. Lambert se présente encore ici avec des avis importants et des observations précieuses : voyez ses Mémoires sur le *frottement*, sur les *fluides imparfaits*, etc. (2). Au reste, on a remarqué qu'il avait en mécanique des principes qui lui sont propres : ainsi, par exemple, il fait varier le frottement comme le carré de la vites-

se (3), au moins quand celle-ci est un peu considérable; il suppose partout que l'eau est élastique, etc. Cependant les géomètres contemporains ne sont point oisifs; les questions les plus élevées et les plus épineuses s'agitent entre eux: Lambert ne restera pas spectateur indifférent, et il interrompra ses méthodiques travaux pour s'occuper du problème des trois corps (4), des cordes vibrantes (5), du problème ballistique (6), des rentes viagères (7), etc. La manière dont il traite ces questions est à lui; mais elle prouve qu'il est digne de figurer dans les rangs de ses nobles concurrents. Outre ces importants services rendus aux applications, il en est encore d'autres moins brillants, mais aussi réels; ce sont ceux qui se rapportent aux tables et aux instruments mathématiques. Lambert trouve dans un mécanicien d'Augsbourg (*Voy. BRANDER*), un homme précieux par son talent naturel et sa grande docilité: le savant s'empare de l'artiste; et sous la direction du premier, le second parvient à exécuter des instruments dont la perfection étonne, et qui sont recherchés dans toute l'Europe. Quant aux tables, Lambert en a donné un recueil (8) d'une certaine étendue; mais sa correspondance atteste combien il avait à cœur d'en offrir, dans une seconde édition, un système plus complet. Ce ne sont pas seulement les Wolfram, les Felkel, les Hindenbourg, etc., ces grands calculateurs de profession, qu'il engage à calculer des tables; son zèle le porte à faire un appel même aux simples métaphysiciens: il distribue les tâches; il avertit de ce

(5) Il faut citer, entre autres, une proposition (*Photom.*, §. 37) qui a échappé à la sagacité de plusieurs opticiens, que d'autres ont depuis offerte comme une découverte, et qui a son analogue dans la nouvelle doctrine mathématique du calorique, savoir, que, quelle que soit l'inégalité de distance de deux objets également lumineux, ils affectent la rétine, aux points où ils l'atteignent, avec une égale intensité, sauf quelques restrictions qu'on ne peut rapporter ici.

(6) La *Pyrométrie* avait été précédée par un très beau Mémoire : *Tentamen de vi caloris ejusque dimensione*: *Acta helvetica*, tom. II.

(7) *Mém.* de Berlin, 1768, 1770, 1771; plusieurs Mémoires sur la lumière, et *Mém.* de Berlin, 1768, 1774, 1775, 1777, des expériences et des calculs sur les phénomènes dérivant de l'élasticité de l'air; enfin *Mém.* de Berlin, 1771, 1773, des observations météorologiques projetées, exécutées et discutées. Voyez aussi *Acta helvetica*, tom. III et IX; et *Mém.* de l'Académie de Bavière, année 1765.

(8) *Mém.* de Berlin, 1776.

(9) *Ibid.*, 1772.

(1) *Ibid.*, année 1775.

(2) *Ibid.*, 1772 et 1776.

(3) *Ibid.*, 1783. (4) *Ibid.*, 1767.

(5) *Acta helvetica*, tom. IX.

(6) *Mém.* de Berlin, 1765 et 1773.

(7) *Beiträge*, 1^{re} part.; et *Magazin* de Leipzig, 1780.

(8) *Supplementa tabularum*, etc., Berlin, 1770.

qui est déjà fait, pour prévenir les doubles emplois de temps et de travail; il encourage par des éloges; il dirige par des conseils : en un mot il est le centre et l'ame d'une grande entreprise que la mort du chef arrête, il est vrai, mais qui n'est pas sans utilité; car plusieurs matériaux déjà réunis avant ce funeste événement, ont été publiés par l'éditeur de ses OEuvres posthumes dans différents recueils. Nous devons faire observer, pour expliquer en quelque sorte ce que les succès de Lambert présentent d'étonnant, qu'il possédait deux facultés principales : l'une, servant à descendre des lois les plus compliquées aux événements particuliers, était la dextérité avec laquelle il formait et combinait les séries convergentes; l'autre, quand il s'agissait de remonter des événements aux lois qui les régissent, était la prodigieuse facilité avec laquelle il parvenait à lier ou à représenter par des formules analytiques les séries de faits les plus étendues. La formule par laquelle il remplace la table de mortalité construite sur les registres de Londres; celles qui représentent les inégalités de Jupiter et de Saturne; celle qui lie les cinq mille compositions d'artifices que lui avait communiquées Wolfram (9), etc., sont des exemples mémorables de cette aptitude qu'il avait acquise, comme il le dit lui-même (1), en pratiquant fréquemment la construction géométrique des résultats que lui donnait l'analyse; en sorte que l'inspection des formes géométriques lui rappelait sans effort les formules correspondantes, et que par conséquent les tables ou séries de faits une fois construites, il avait toute prête une combinaison de calculs propre à les repré-

senter très approximativement. Tel fut Lambert dans les sciences mathématiques; original, universel, profond, il serait au premier rang des géomètres s'il n'avait eu pour contemporains Euler, D'Alembert et Lagrange. Mais une prééminence qu'on ne lui dispute pas, est celle qu'il a méritée dans la *Dialectique*. Wolf, d'après quelques indications de Leibnitz, avait retiré de l'oubli la *Syllogistique* d'Aristote, science que les scolastiques avaient tellement avilie, que ni Bacon ni Locke n'avaient osé lui accorder un regard d'intérêt. Il était réservé à Lambert de la montrer sous le plus beau jour et dans la plus riche parure : c'est ce qu'il a fait dans son *Novum organon*, ouvrage qui est un des principaux titres de gloire de son auteur. Un des plus beaux ouvrages de Bacon est aussi intitulé *Novum organon*; ce terme *organon*, pris d'Aristote, désigne une clef, un instrument universel applicable à toutes les sciences pour s'y introduire, et en parcourir le dédale. Lambert, dans sa préface, se propose ces quatre questions : « La nature re- » fuserait-elle à l'homme la force pour » marcher d'un pas ferme et sûr vers » le temple de la vérité? Ou la vérité » elle-même se présenterait-elle sous » un aspect qui nous empêchât de la » reconnaître, et pourrait-elle pren- » dre le masque de l'erreur? Ou bien, » faut-il s'en prendre au langage qui » voile et déguise la vérité sous des » expressions impropres ou équivo- » ques? Enfin, y aurait-il des fantô- » mes qui, fascinant les yeux de l'es- » prit, ne lui permettraient pas de re- » connaître la vérité? » L'auteur répond complètement à ces quatre questions par autant de parties de son livre, auxquelles il donne les noms de *Dianoilogie*, qui expose les règles de l'art de penser; d'*Aléthologie*, qui

(9) *Correspondance*, tom. IV.

(1) *Ibid.*, tom. II, lettre au baron de Pacassi.

traite de la vérité considérée dans ses éléments ; de *Sémeiotique*, qui trace les caractères extérieurs du vrai ; enfin de *Phénoménologie*, qui apprend à distinguer l'apparence d'avec la réalité. Lambert était persuadé qu'il avait, dans cet ouvrage, fixé invariablement plusieurs points de doctrine ; car dans ses *Opuscules philosophiques*, dans sa *Correspondance*, etc., il renvoie très fréquemment à tel chapitre, à tel paragraphe de l'*Organon*, sans discussion ultérieure. Le public savant, quoique moins favorablement prévenu, reçut très bien l'ouvrage, y admira l'ordre, la lucidité, la profondeur dans la disposition, la discussion et les développements, et surtout l'exposition neuve à beaucoup d'égards de la doctrine des propositions identiques, c'est-à-dire, dont le sujet et l'attribut ont la même étendue logique. Ainsi, il n'est point étonnant que l'*Organon* ait été pris pour base de l'enseignement de la logique dans plusieurs grands établissements d'instruction publique, qu'il ait été commenté, ou abrégé par divers auteurs. On y trouve des essais étendus de l'application de l'analyse mathématique aux objets logiques ou moraux. Ce genre d'application que Lambert affectionnait, lui inspira un grand nombre de mémoires et d'opuscules (2) fort originaux, et servit à le mettre en relation avec tous les chercheurs de langue ou caractéristique universelle de ce temps-là, les Tonnier, les Plouquet, les Calmar, etc., comme on le voit par sa correspondance. Il est d'ailleurs constant que, de sa part, il y eut toujours dans ce commerce

(2) De *universaliori calculi idea*, Nov. Act. erud., 1765 ; In *Algeb. philosoph.* Cl. Richeri breves annot., *ibid.*, 1767 ; De *topicis Schediasma*, *ibid.*, 1768 ; Sur quelques dimensions du monde intellectuel, Mém. de Berlin, 1768 ; Deux *Essais de lexométrie*, *ibid.*, 1770 et 1773 ; *Dissertations logiques*, ouvrage posthume.

candeur et bonne foi : le succès, dit-il quelque part à Holland, de ces sortes de tentatives, est subordonné à l'hypothèse de la résolution d'une idée dans ses éléments simples, comme l'arithmétique suppose la résolution du nombre dans ses facteurs premiers : mais, ajoute-t-il, les moyens méthodiques et directs pour exécuter l'une et l'autre résolution manquent encore absolument. Au surplus, les succès de Lambert dans la logique n'ont été aussi grands que parce qu'il était grand géomètre. Le philosophe-géomètre qui réfléchit sur la marche de l'esprit dans les recherches mathématiques, est bien plus à portée qu'un autre de reconnaître les artifices qu'il faut employer, soit pour démontrer, soit pour inventer dans toutes les branches des sciences rationnelles ; et il est de fait (3), que Lambert soumettait sous ce point de vue, à l'examen le plus sévère, et ses propres découvertes et celles des autres géomètres. D'autre part, la dialectique a réagi avantageusement sur les travaux du géomètre ; car c'est encore un fait, que Lambert est arrivé à plusieurs (4) découvertes mathématiques en combinant logiquement les premières idées offertes par le sujet. Lambert fut aussi un grand métaphysicien ; son *Architectonique* en est une preuve irrécusable : suivant l'explication de l'auteur, ce titre signifie la *Théorie de ce qu'il y a de simple et de premier dans les connaissances philosophiques et mathématiques*. Cet ouvrage, suite de l'*Organon*, ne parut qu'en 1771, quoiqu'il fût achevé dès 1765 ; et si Lambert fut si long-temps à trouver un éditeur, c'est qu'il ne mettait à cette recherche que peu d'empressement, persuadé que les esprits n'étaient pas assez préparés pour appré-

(3) Préface des *Lettres cosmologiques*.

(4) Au 2^e. volume des *Dissertations logiques*.

eier son livre et en tirer tout l'avantage qu'il devait procurer. L'*Architectonique* est sans doute un excellent traité de métaphysique, et l'on y a surtout distingué la quatrième et dernière partie qui traite de la *grandeur*; c'est l'*Organon quantorum*, la métaphysique des mathématiques : l'*unité*, la *force*, la *dimension*, la *mesure*, la *continuité*, les *limites*, le *nombre*, le *fini*, l'*infini*, etc., tels sont les objets élevés d'autant de discussions lumineuses à-la-fois et profondes (5). Cependant il est de fait que cet ouvrage ne produisit pas autant de sensation que l'*Organon* : c'est que dès le temps de sa publication, le goût pour la métaphysique pure et souverainement abstraite commençait à se répandre; or, la métaphysique d'un disciple de Bacon et de Locke, ces empiriques par excellence, pouvait-elle faire fortune au moment où Kant, produisant sa *Philosophie transcendente*, sapait, aux applaudissements de ses compatriotes, l'empirisme par les fondements? — Voilà, dans une carrière courte et peu favorisée par la fortune, ce que Lambert a fait pour les sciences. Ce précis d'une vie si bien remplie est sûrement incomplet; mais, tel qu'il est, il était peut-être nécessaire pour faire connaître à la France, patrie d'origine de Lambert, un savant qui l'honore infiniment, et qui cependant y était à-peu-près inconnu, grâce au vide de certain éloge obligé, au laconisme insignifiant de nos dictionnaires historiques, et au silence inexplicable du dernier historien français des mathématiques. Les ouvrages de Lambert, imprimés séparément, sont : I. Les *Propriétés les plus re-*

(5) Les trois premières parties ont fourni à Tremblay le sujet d'un Opuscule assez rare intitulé : *Exposé des points fondamentaux de la doctrine des principes de Lambert*, Lahaye, 1780, in-8°.

marquables de la route de la lumière par les airs et en général par plusieurs milieux réfringents, La Haye, 1759, un vol. in-8°. Cet excellent opuscule a été réimprimé et traduit en allemand à Berlin, en 1773. II. La *Perspective libre*, etc., Zurich, 1759, un vol. in-8°. L'ouvrage parut en même temps en allemand; il a eu une seconde édition allemande, Zurich, 1773, 2 vol. in-8°; le second volume renferme les additions faites à la première édition. III. *Photometria, sive de gradibus luminis, colorum et umbræ*, Augsbourg, 1760, un vol. in-8°. IV. *Insigniores orbitæ cometarum proprietates*, Augsbourg, 1761, un vol. in-8°. V. *Cosmologische Briefe ueber die Einrichtung des Weltbaus*, Augsbourg, 1761, un vol. in-8°. La traduction française d'une partie de ces lettres cosmologiques, faite par l'auteur même, a été publiée dans le *Journal helvétique* de Neuchâtel (années 1763-1764). Mérian en a donné un extrait, sous le titre de *Système du monde* (Bouillon, 1770, un vol. in-8°); et d'Arquier en a fait une traduction complète qui a paru à Amsterdam, 1801, un vol. in-8°. VI. *Zusätze*, etc., c'est-à-dire *Supplément au Traité de nivellement*, de Picard, Augsbourg, 1761, un vol. in-12. VII. *Logarithmische Rechenstäbe*. (*Echelles logarithmiques*), Augsbourg, 1761, 1 vol. in-12. Ces deux opuscules sont destinés à expliquer les perfectionnements que Brander avait apportés au niveau de Picard et aux échelles anglaises (V. GUNTHER). VIII. *Novum organon* (en allemand), Leipzig, 1763, 2 vol. in-8°. D'après le conseil de Lesage de Genève, l'ouvrage fut traduit en latin par Pfeleiderer, aux frais d'un savant italien; cette traduction passa, on ne sait comment, entre les mains de mi-

lord Mahon, qui la possédait encore en 1782 : on ignore quel est son sort ultérieur. IX. *Supplementa tabularum logarithmicarum et trigonometricarum*, Berlin, 1770, un vol. in-8°, avec une savante introduction en allemand. X. *Anmerkung*, etc. (Remarques sur la force de la poudre), Berlin, 1770, un vol. in-8°. On y trouve les résultats de l'analyse du problème ballistique, et des objections contre plusieurs articles de la *Théorie* de Robins. XI. *Hygrométrie* (en allemand), Augsbourg, 1770, un vol. in-4°. XII. *Architectonik* (en allemand), Riga, 1771, 2 vol. in-8°. XIII. *Beytrage zur Mathematik*, Berlin, 1765 à 1772, 4 vol. in-8°; recueil de mémoires intéressants sur toutes les parties des mathématiques. XIV. *Über das Farbenpyramide* (Dissertation sur une pyramide de couleurs), Berlin, 1772, un vol. in-8°. Tobie Mayer avait imaginé un triangle de couleurs; Lambert, avec des tranches de la cire colorée de Calan, en fit une pyramide, et donna au calcul des combinaisons de couleurs plus de rigueur et de développement. XV. *Pyrométrie* (en allemand), Berlin, 1779, un vol. in-4°; ouvrage posthume, avec une préface de Karsten, et une notice biographique sur l'auteur, par Eberhard. XVI. *J. H. Lambert Deutscher-Gelehrter-Briefwechsel*, Berlin, 1781 à 1787, 5 vol. in-8°. C'est la correspondance scientifique de Lambert en allemand. Les manuscrits laissés par Lambert, et achetés par l'académie de Berlin, ont été mis en ordre et publiés successivement par Jean Bernoulli (astronome de l'académie, petit-fils du célèbre Jean Bernoulli de Bâle). La correspondance n'en est pas la partie la moins importante; elle fournit une preuve nouvelle et presque synopti-

que de l'universalité des connaissances de Lambert. Les plus connus de ses correspondants sont Holland, Kant, Karsten, Seguer, Basedow, Scheibel et Brander; la correspondance avec ce dernier occupe tout le troisième volume de la collection. L'éditeur avait en quelque sorte promis de publier la correspondance française; mais il n'a fait que piquer à cet égard la curiosité sans la satisfaire. XVII. *Logische und philosophische Abhandlungen* (Dissertations logiques et philosophiques), Berlin, 1787, 2 vol. in-8°. Ce sont des mémoires inédits et des fragments trouvés dans les papiers de l'auteur, et publiés par le même éditeur, J. Bernoulli.

S—R—V.

LAMBERT (BERNARD), religieux dominicain, naquit en Provence en 1738, et fit profession au couvent de Saint-Maximin, où il fut élevé dans les principes des appelants. Les religieux de cette maison avaient été interdits pour leurs opinions par l'archevêque d'Aix. Lambert, fidèle au même esprit, se distingua bientôt dans ce parti par son zèle : nommé professeur de théologie dans son ordre, il afficha ses sentiments par deux thèses, qu'il fit soutenir à Carcassonne en 1762, et à Limoges en 1765; elle lui donnèrent de la réputation parmi les siens : la dernière thèse surtout eut beaucoup d'éclat, fut notée à Rome, et obligea le jeune professeur à quitter Limoges. Après avoir erré en différentes maisons, il passa plusieurs années à Grenoble, jusqu'à ce qu'il fût appelé à Lyon par l'archevêque (M. de Montazet), qui aimait à s'entourer des opposants les plus déterminés. On regarde le père Lambert comme l'auteur de plusieurs des mandements de ce prélat, et même de ceux de quelques autres évêques,

qui adoptaient avec trop de confiance des écrits dont la source eût dû leur être suspecte. Il vint à Paris, sous M. de Beaumont : mais ce prélat ne voulut point l'y souffrir ; et Lambert n'y reentra que sous le nom de *La Plaigne*, qui était le nom de sa mère. On promit à l'archevêque que l'auteur n'écrirait plus que contre les incrédules ; promesse qui fut mal remplie. La plupart des écrits du père Lambert ont pour but le soutien de la cause à laquelle il s'était lié, et qui a eu peu d'apologistes plus féconds et plus zélés. On l'a même regardé comme le dernier théologien de cette école. Ce fut lui qui fournit les matériaux de l'*Instruction pastorale contre l'incrédulité*, publiée par M. de Montazet en 1776. Ses autres ouvrages, ou au moins les plus connus, car nous ne nous flatons pas de les indiquer tous, sont : I. *Apologie de l'état religieux*, sans date. II. *De l'Immolation de N. S. J.-C. dans le sacrifice de la messe*, in-12, publié lors de la controverse excitée par le livre de l'abbé Plowden : *Traité sur le sacrifice de J.-C.*, en 1778. III. *Requête des fidèles aux évêques de France*, 1780, in-12. IV. *Lettre à la maréchale de *** sur le désastre de Messine et de la Calabre*, du 9 mai 1783, in-8°. V. *Recueil de passages et remarques sur le Discours sur l'état futur de l'Eglise*, de M. de Noë, évêque de Lescar, 1785. VI. *Idée de l'œuvre des secours selon les sentiments de ses légitimes défenseurs*, 1786, in-8° ; et quelques autres écrits relatifs à la même matière, sur laquelle Lambert eut une controverse avec Regnault, curé de Vaux. VII. *Lettre de M. *** à M. l'abbé A., censeur et approbateur du Discours à lire au conseil du Roi sur les protestants*, 1787,

in-8°. VIII. *Traité dogmatique et moral de la justice chrétienne*, 1788, in-12. IX. *Mémoire sur le projet de détruire les corps religieux*, et deux *Adresses des dominicains de Paris à l'assemblée nationale*, 1789. X. *Mandement et instruction pastorale de M. de Chabot, évêque de Saint-Claude, pour annoncer un synode*, 1790, in-4° et in-8°. (1) XI. *Avis aux fidèles*, 1791. XII. *Le Préservatif contre le schisme* (de Larrière), convaincu de graves erreurs, 1791, in-8°. XIII. *L'autorité de l'Eglise et de ses ministres défendue* contre le même. 1792 ; in-8°. XIV. *Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israël*, 1793, in-8°. XV. *Réflexions sur le serment de liberté et d'égalité*, 1793. XVI. *Devoirs du chrétien envers la puissance publique*, 1793, in-8°. XVII. *Lettres aux ministres de la ci-devant église constitutionnelle*, 1795 et 1796 (la cinquième est de Maultrou). XVIII. *Dissertation où l'on justifie la soumission aux lois, et le serment de liberté*, 1796, in-8°. XIX. *Apologie de la religion chrétienne et catholique contre les blasphèmes et les calomnies de ses ennemis*, 1796, in-8°. XX. *La vérité et la sainteté du christianisme vengées contre les blasphèmes et les folles erreurs d'un livre intitulé : Origine de tous les cultes ou Religion universelle*, par Dupuis, 1796, in-8°. XXI. *Lettre au père Minard*. XXII. *Réflexions sur la fête du 21 janvier*. XXIII. *Remontrances au gouvernement français sur les avantages d'une religion nationale*, 1801. XXIV.

(1) Il est probable que le P. Lambert fut aussi l'auteur du Mandement du même prélat, du 2 août 1785, pour son entrée dans son diocèse.

Manuel du simple fidèle, 1803. XXV. *Quatre lettres d'un théologien à M. l'évêque de Nantes* : (elles roulent sur le salut des enfants morts sans baptême, et sont réfutées dans les *Annales littéraires de morale et de philosophie* (tome IV). XXVI. *Exposition des prédictions et des promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la gentilité*, 1806, 2 vol. in-12, dont le fond est, dit-on, de l'avocat Pinault, avec une courte *Réponse* à la critique qu'on avait faite de cet ouvrage dans les *Mélanges de philosophie*, suite des *Annales*, tom. 1^{er}. XXVII. *La pureté du dogme et de la morale vengée contre les erreurs d'un anonyme* (M. Lasausse, dans son *Explication du catéchisme*), 1808, in-8°. XXVIII. *La vérité et l'innocence vengées contre les mœurs et calomnies des Mémoires* pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e. siècle, 1811, in-8°. On voit combien le père Lambert était fécond ; malheureusement il n'est presque aucun de ces écrits qui soit à l'abri de la critique, et l'auteur s'y montre plus ou moins homme de parti : ce qu'on peut y reprendre surtout, c'est une hauteur et une acreté de style insoutenables. Ce défaut dépare la réfutation qu'il a faite de Dupuis, où il y a d'ailleurs de bonnes choses ; mais rien ne rachète l'excès où il s'est porté à cet égard dans l'écrit contre l'abbé Lasausse, et dans celui contre les *Mémoires*. L'auteur de ce dernier ouvrage a répondu à son adversaire à la suite de la préface de sa seconde édition. Le plus condamnable et le plus ridicule des écrits du père Lambert est sans doute l'*Exposition des prédictions et des promesses*. Il y embrasse le millénarisme ; et prenant les protestants pour

guides, il voit, comme eux, l'antechrist dans le pontife romain : il n'a pas honte d'y préconiser les convulsions comme une œuvre surnaturelle et divine ; et, dans un morceau fort long, il présente comme un miracle de puissance et de miséricorde, ce qui n'offre qu'un mélange dégoûtant de folies, de cruautés et d'impiétés. Aussi ce passage fut-il fortement blâmé dans le parti de l'auteur, et l'on y a mis des cartons dans un certain nombre d'exemplaires. Le P. Lambert avait déjà insinué les mêmes idées dans l'*Avertissement aux fidèles*. Il ne fut point partisan de l'église constitutionnelle, comme on a pu voir par les titres de plusieurs des écrits cités ci-dessus, où il la combat avec vigueur. Il montra du zèle pour la profession religieuse, et il avait certainement des connaissances en théologie. Il a laissé en manuscrit un *Traité* contre les théophilantropes, et un *Cours d'instructions* sur toute la religion. Le fiel de sa plume, le ridicule de quelques-unes de ses opinions, et la singularité condamnable de quelques-autres, ternissent la réputation qu'il a pu acquérir. Il mourut à Paris, le 27 février 1813, des suites d'une attaque d'apoplexie. P—C—T.

LAMBERT (SAINT). V. SAINT-LAMBERT.

LAMBERTAZZI (IMELDA), jeune Bolognaise, fut, en 1273, par sa mort tragique, l'occasion des guerres civiles de sa patrie. Fille d'Orlando-Lambertazzi, elle appartenait à la famille la plus riche et la plus puissante du parti gibelin de Bologne. Des fiefs considérables dans la Romagne, et de nombreux clients donnèrent aux Lambertazzi le moyen de lever des armées pour défendre leurs querelles privées. La famille des Gievernei n'était pas moins distinguée à la tête du

parti guelfe, et la rivalité de ces deux maisons nourrissait entre elles une haine violente. Imelda Lambertazzi et Boniface Gievernei avaient oublié cette haine mutuelle de leurs familles; ils s'aimaient avec passion. Un jour Imelda consentit à recevoir son amant chez elle; mais tandis qu'elle croyait l'avoir dérobé à tous les yeux, un espion révéla aux frères Lambertazzi la faiblesse de leur sœur. Ils surprirent Boniface dans l'appartement d'Imelda, et le frappèrent au cœur avec un de ces poignards empoisonnés dont les Sarrasins avaient introduit l'usage. Ils enterrèrent ensuite le cadavre de ce jeune homme sous des décombres, dans une cour déserte. Mais Imelda, qui avait fui à leur approche, suivit en rentrant chez elle les traces du sang qu'elle voyait répandu, et découvrit le corps du malheureux Boniface. Le seul traitement qui laissât quelque espoir de guérir les blessures empoisonnées, consistait à sucer la plaie encore sanglante : un reste de vie semblait animer le corps palpitant de Boniface; Imelda puisa dans sa blessure un sang empoisonné, qui porta la mort dans son sein. Lorsque ses femmes accoururent auprès d'elle, elles la trouvèrent étendue sans vie à côté du cadavre de celui qu'elle avait trop aimé. Loin qu'un malheur commun réconciliât les deux familles rivales, un désir égal de vengeance parut les transporter dès-lors; une guerre acharnée éclata entre elles; douze mille citoyens qui avaient pris les armes avec les Lambertazzi, furent exilés de Bologne : mais les Gievernei payèrent cette proscription par deux sanglantes déroutés au pont de San-Procolo; et pendant tout le reste du xiii^e. siècle, la guerre civile se continua entre les deux partis avec une égale fureur.

LAMBERTI (Louis), helléniste italien, naquit en 1758 à Reggio en Lombardie; et y fit ses premières études. Ses parents, le destinant à la profession d'avocat, l'envoyèrent à Modène pour y faire son cours de droit : mais la jurisprudence avait peu d'attraits pour lui; et il se livrait tout entier à la littérature. Ce qu'il acquit de connaissances et de talents en ce genre, lui parut suffisant pour réussir dans le monde. Le nonce du pape à Bologne le prit pour secrétaire; mais quelques mécontentements domestiques obligèrent bientôt Lamberti à changer de situation. Il se rendit à Rome, où il obtint et cultiva l'amitié du savant antiquaire E. Q. Visconti, qui lui devint fort utile pour son avancement. Visconti l'ayant introduit dans la maison Borghèse, il s'en attira la bienveillance, en décrivant, dans un ouvrage en deux tomes, les antiques et belles sculptures de la célèbre *Villa* de ce nom. Cet ouvrage fut d'autant plus remarqué du public, que Visconti, par qui le travail avait été dirigé, y avait ajouté de savantes notices qui portaient son nom. Lamberti, voyant la révolution française sur le point d'envahir l'Italie, revint momentanément à Reggio, d'où bientôt il se rendit à Milan, lorsque Buonaparte, en 1796, y étant arrivé, invita les peuples à changer la forme de leur gouvernement dans un congrès chargé de prononcer le vœu prétendu national pour l'établissement d'une république; ce qui eut lieu en mars 1797 : Lamberti y fit décréter l'abolition de la noblesse et de tous les symboles monarchiques. Devenu membre du grand-conseil législatif de la république cisalpine, il s'y distingua en résistant avec force et succès, dans le courant d'avril 1798, la proposition qu'un autre membre,

nommé Compagnoni, avait faite d'autoriser la polygamie. Le général français, Brune, qui fut momentanément l'arbitre du nouveau gouvernement républicain porta, en mai suivant, Lamberti au poste éminent de membre du directoire exécutif à la place de Paradisi, obligé d'y renoncer; et il y fut maintenu par l'ambassadeur français, Trouvé, qui réforma bientôt les opérations du général. Les vicissitudes qu'éprouva la Lombardie en 1798 et 1799, forcèrent Lamberti à des voyages qui ne lui furent pas inutiles. Revenu à Milan après que la victoire de Marengo eut remis Buonaparte en possession de l'Italie septentrionale, il y fut nommé membre de l'Institut italien créé dans ces temps-là, et se montra digne de la bienveillance du vainqueur par une Ode composée à sa louange pour une magnifique fête nationale que le gouvernement lui décerna en 1803. Déjà Lamberti venait d'être pourvu de la chaire de belles-lettres dans le collège de Brera; et il eut encore la charge de directeur de la bibliothèque publique du même nom, qui est la première de la ville, et la mieux fournie en livres. Il l'enrichit d'une suite des éditions du *xv^e* siècle, de celles des *Alde*, de *Comino* et de la *Crusca*. En 1805, il publia une nouvelle Ode à Buonaparte, alors roi d'Italie, sous le nom de Napoléon 1^{er}, écrivit dans le même esprit, en 1808, une Cantate théâtrale, et fournit à la collection des classiques italiens, qui s'imprimait alors, d'excellentes additions aux observations du P. Mambelli sur la langue italienne. L'ouvrage le plus important de Lamberti fut son édition grecque d'Homère, grand in-folio, imprimée à Parme par le célèbre typographe Bodoni. C'est la plus belle que l'on connaisse. Les ministres

de Napoléon en Italie semblaient l'avoir demandée à Lamberti pour un hommage qu'ils voulaient faire à leur maître. Il fut chargé d'aller la lui présenter lui-même à Paris. Napoléon, en recevant ce magnifique livre imprimé sur vélin, et voyant qu'il ne contenait que du grec, dit, avec un dépit ironique, à Lamberti : « Vous êtes donc » un savant ? » Celui-ci ne savait que répondre; et Napoléon reprit ainsi la parole : « Vous autres savants, » vous ne vous occupez que d'aven- » tures ou de fables antiques et de » sujets plaisants; vous feriez bien » mieux de vous occuper de choses » modernes et vraies, que la posté- » rité ne lirait pas avec moins de » plaisir que les anciennes. » Congédiant néanmoins avec assez d'aménité le gréciste, Napoléon se retourna vers son intendant Daru, en disant : « Il » faut faire un présent à ce savant » italien; proposez-moi quelque chose » de convenable : mais que ce ne » soient pas des décorations, parce que » j'ai vu qu'il avait déjà celle de la » Légion-d'honneur et celle de la » Couronne-de-fer. » Douze mille francs furent en conséquence donnés à Lamberti, qui revint satisfait à Milan, où il s'occupa de quelques opuscules littéraires. Il y mourut le 4 décembre 1813, laissant des Oeuvres inédites, parmi lesquelles se trouvent d'amples remarques sur le Vocabulaire de la *Crusca*, publié à Vérone en 1806 par le P. Cesari. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Poesie*, en un petit volume, Parme, Bodoni, 1796. II. *Sculture del palazzo della villa Borghese detta Pinciana brevemente descritte*, Rome, 1796, 2 tomes in-8°. III. *Ode per la festa nazionale del 1803*, imprimée la même année dans un seul cahier, avec les odes que Louis Savioli et Vincent

Monti firent pour la même fête en honneur de Buonaparte. IV. *Discorso sulle belle lettere*, pour l'ouverture des classes, Milan, 1803, in-8°. V. *Ode in omaggio a Napoleone*, Milan, 1808. VI. *Alessandro in Armozia, azione scenica per musica, per il ritorno dell'armata Italiana dalla guerra Germanica*, Milan, 1808, in-fol. VII. *Poesie di scrittori greci*, volume in-8°, Brescia, 1808, dans lequel sont traduits en italien les Cantiques de Tyr-tée, l'Œdipe de Sophocle et l'Hymne d'Homère à Cérès. VIII. *Aggiunte alle Osservazioni della lingua italiana, raccolte dal P. Marcantonio Mambelli volgarmente detto Il Cinonio*, insérées dans les *Classici italiani* en 1809. IX. *L'Homère en grec*, grand in-folio, que nous avons déjà indiqué. Ce n'est pas une simple réimpression; Lamberti y a fait, sur les précédentes éditions, des corrections et des changements qui ont mérité les éloges de l'Institut de France, suivant le compte qu'en a rendu M. Boissonade dans les actes de ce corps savant. X. *Osservazioni sopra alcune lezioni della Iliade di Omero*, Milan, 1813, in-8°. Lamberti fut un des collaborateurs du Journal littéraire italien de 1811 et 1812, qui avait pour titre : *Il Poligrafo*. Il y a peu d'invention et d'éloquence dans les ouvrages de cet auteur; son principal mérite consiste dans la pureté de goût et l'élégance du style. L—US et G—N.

LAMBERTINI (PROSPER). Voyez BENOÎT XIV.

LAMBIN (DENIS), l'un des plus savants hommes qui aient honoré la France au xvi^e. siècle, naquit vers 1516 à Montreuil-sur-Mer (1)

dans la Picardie. Il fit ses premières études au collège d'Amiens, et y professa les belles-lettres pendant quelques années. Il accompagna ensuite le cardinal de Tournon à Rome, et profita de son séjour en Italie pour en visiter les principales villes, et se lier d'amitié avec les savants. De retour à Paris, sur la présentation d'Amyot et des cardinaux de Lorraine et de Tournon, il fut nommé professeur d'éloquence au collège royal, et, l'année suivante (1561), professeur de langue grecque. Il fit l'ouverture de ses leçons par un excellent discours, dans lequel il trace la marche qu'il se proposait de suivre, et annonce qu'il expliquera alternativement l'Iliade et les Philippiques, les deux ouvrages les plus propres à former des orateurs et des poètes. Le nombre de ses auditeurs était considérable; mais la maladie contagieuse qui dévastait Paris, fit bientôt désertir son école : elle lui enleva un neveu qu'il aimait tendrement, et il se vit obligé de chercher, loin de cette ville, des distractions à sa douleur. Ses leçons ne furent interrompues que peu de temps; et quoique déjà surchargé de travail, il consentit en 1570 à expliquer Cicéron, au collège Lemoine, devant quelques élèves choisis. Lambin, témoin de nos troubles civils, en avait souvent gémi en secret. Le massacre des protestants fit sur cette âme honnête une impression terrible : la nouvelle de la mort de Ramus, son ami, quoiqu'il ne partageât point ses opinions religieuses, lui porta le dernier coup (Voy. RAMUS); il ne put y résister, et succomba à sa douleur vers la fin de septembre 1572, un mois après la St.-Barthélemi. Il laissa de son mariage avec une demois-

(1) Ghilini ne peut pas assez s'étonner que, sous un ciel aussi chargé de brouillards, la nature

ait pu produire un esprit si vif et si subtil. (*Teatr. d'uomini letterati*, tom. II, pag. 68.)

selle de la maison des Ursins, un fils qui devint précepteur d'Arnould d'Andilly, et qui avait aussi beaucoup d'érudition. Lambin, d'un caractère doux et modeste, eut cependant des ennemis; mais il ne les méritait pas. On l'accusa de s'approprier les recherches de ses confrères sans leur en faire honneur; et il paraît au contraire que ce fut lui qui eut lieu de se plaindre des plagiat de Muret et de son disciple Giphanius (1). Il eut une dispute très vive avec Paul Manuce sur l'orthographe du mot *consumptus*, dont Lambin soutenait qu'on devait retrancher le *p*; et l'on assure que les deux adversaires s'échauffèrent tellement, dans la discussion, que des injures ils en vinrent aux coups. Le style de Lambin est facile et pur, mais diffus et un peu lent; et ses ennemis le caractérisèrent par le mot *Lambiner*, qui est resté dans la langue. On a de ce savant laborieux : I. Des *Traductions latines*, des *Harangues choisies* d'Eschine et de Démosthène, Paris 1565, in-4°; — des *Harangues* de Démosthène *sur la Couronne*, ib. 1587, in-4°; — de la *Morale* et de la *Politique* d'Aristote, réimprimées dans les éditions de ce philosophe, données par Is. Casaubon et Duval. II. Des *Éditions*, de Lucrèce : *De rerum natura*, Paris 1563, in-4°, 1565, in-16, 1570, in-4°. L'édition de 1570, quoique peu recherchée, a encore ses partisans : Lambin y accuse Giphanius de plagiat; et celui-ci se défendit en prétendant qu'au contraire Lambin lui avait dérobé un grand nombre d'explications (*Voyez*

Giffen, XVII, p. 338). Le savant Sigebert Havercamp a conservé les notes de Lambin dans l'édition qu'il a donnée de Lucrèce, Leyde, 1725, 2 vol. in-4°. — Des *Oeuvres* de Cicéron, Paris 1566, 4 vol. in-fol. André Schott (*Vita Carol. Langii*) assure que, toutes les fois que Lambin, après avoir corrigé quelque endroit de Cicéron, ajoute ces mots, *invitis et repugnantibus libris omnibus*, il est certain qu'il se trompe. L'abbé d'Olivet, dont le sentiment est ici d'un si grand poids, lui reproche aussi de s'être trop livré à ses conjectures dans les corrections sur le texte de l'Orateur romain. — D'*Horace*, Lyon, 1561, in-4; Venise, Paul Manuce, 1566, in-4°; et plusieurs fois depuis à Francfort et à Paris in-fol. Le commentaire de Lambin est fort estimé. — Des *Oeuvres* de Démosthène, en grec, Paris, 1570, in-fol. — Des *Comédies* de Plaute, Paris, 1576, in-fol. Cette édition, publiée par Jacques Hélie, n'eut aucun succès. — Des *Vies des hommes illustres*, de Cornelius Nepos, Paris, 1569, in-4°. III. *Ciceronis vita ex ejus operibus collecta*, Cologne, 1578, in-8°. IV. Plusieurs *Discours* très intéressants, et dont l'abbé Goujet a donné une notice raisonnée dans le supplément du Dictionnaire de Moreri, édition de 1749. V. Des *Préfaces* et des *Épîtres dédicatoires* qui ont été recueillies avec celles de Muret et de Louis Leroi (*Regius*), sous ce titre : *Trium illustrium virorum præfationes*, etc., Paris, 1679, in-16. VI. Des *Lettres*, dans les différents recueils des *Epistolæ clarorum virorum*. On peut consulter, pour des détails, Teissier, *Eloges des hommes savants*; et Goujet, *Histoire du collège royal*. W-s.

LAMBINET (PIERRE), né en 1742 à Tourne, près de Mézières, fit ses

(1) On trouvera dans le tom. iv du *Menagiana* (édit. de 1715, pag. 27 et suiv.) des détails curieux sur la querelle de Lambin avec Muret; et l'on restera convaincu que le premier avait autant de candeur et de bonne foi, que le second de fausseté et de dissimulation. (*Voyez* l'article Muret.)

études au collège de Charleville, tenu alors par les jésuites. Ayant témoigné du goût pour leur institut, il fut à l'âge de quinze ans, et après avoir fini ses humanités, envoyé à Pont-à-Mousson, pour y faire son noviciat. Il resta dans leur société jusqu'à sa suppression par Clément XIV. Vers 1776, il entra dans l'ordre de Prémontré, et y fit profession à l'abbaye de Villers-Coterets, sous l'abbé Richard, son compatriote. Quelques années après, il quitta l'abbaye et l'habit de l'ordre, sinon de l'aveu de ses supérieurs, au moins sans opposition de leur part. Il se retira d'abord à Liège, puis à Bruxelles, où le prieur d'une maison religieuse le produisit chez le duc de Croquenbourg, qui lui confia l'éducation de ses deux fils. Lambinet remplit cette tâche à la satisfaction du duc; l'éducation finie, on lui assura une pension de huit à neuf cents francs qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il était demeuré lié à l'ordre de Prémontré par ses vœux. Le désir de recouvrer sa liberté, ou peut-être quelques scrupules de conscience, lui firent solliciter à Rome un bref de sécularisation, qui lui fut accordé sur le consentement de l'abbé-général de Prémontré, consulté par la pénitencierie. L'abbé Lambinet s'était attaché de prédilection à l'étude de la bibliographie. Dès 1798, il avait fait imprimer à Bruxelles des *Recherches historiques, littéraires et critiques, sur l'origine de l'imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissements, au xv^e. siècle, dans la Belgique*, in-8°, dont la seconde édition augmentée porte ce titre : *Origine de l'imprimerie d'après les titres authentiques, l'opinion de M. Daunou, et celle de M. Van Praet, suivie des établissements de cet art dans la Belgique, et de l'histoire de*

la Stéréotypie, Paris, 1810, 2 volumes in-8°, fig. C'est encore l'ouvrage le plus exact que nous ayons sur cette matière. On y trouve reproduit textuellement et en entier l'*Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie*, par M. Daunou. L'abbé Lambinet avait publié, vers l'an 1776, un *Eloge* de l'impératrice Marie-Thérèse, Bruxelles, in-8°; et en 1785, une *Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire des Pays-Bas* (dans le tom. v des *Mémoires de l'académie de Bruxelles*); il donna ensuite, dans l'*Esprit des journaux*, différentes Lettres sur la *Bible des pauvres*, sur le *Missel Ambrosien*, etc. On lui attribue encore la table alphabétique de l'*Esprit des Journaux* (de 1772 à 1784), Bruxelles, 4 volumes in-12. Il a donné aussi l'*Imitation de Jesus-Christ* en latin, édition stéréotype, 1810, in-12; l'auteur, en adoptant l'opinion qui attribue à Kempis cet ouvrage célèbre, y réitérait l'accusation qu'il avait portée dans le *Journal des Curés* en août 1809, contre l'éditeur Beauzée, d'avoir falsifié, comme Valart, le texte autographe. M. Gence avait relevé de suite, dans le même journal, l'erreur d'une telle imputation, fondée sur un exemplaire de l'édition même de Valart, prise pour celle de Beauzée. M. Lambinet n'eut connaissance qu'en mars 1813, de cette réclamation. Mais alors il s'empressa de réparer son erreur, et donna des ordres pour faire supprimer, dans sa préface, l'imputation si injurieuse à la mémoire de Beauzée. Cela est consigné dans une lettre du 5 juillet 1813, adressée par lui-même à l'auteur de la défense de Beauzée. La même année il eut une attaque de paralysie. Malgré son ardeur dans la critique, on ne peut attribuer à la fatigue d'une

dispute littéraire soutenue en 1809, l'attaque qu'il essuya quatre ans après, et dont il mourut à Mezières, le 10 décembre 1813, à l'âge de 71 ans. L'abbé Lambinet était laborieux, et avait de l'érudition. L'Institut a donné publiquement des éloges à ses connaissances.

L-Y.

LAMBLARDIE (JACQUES-ÉLIE), inspecteur-général et directeur de l'école des ponts-et-chaussées, et instituteur de l'école polytechnique, naquit en 1747 à Loches en Touraine. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique; mais ne sentant pas de vocation pour cette carrière, il abandonna bientôt la théologie pour les mathématiques : Perronnet, qui eut occasion de le connaître, l'admit à l'école des ponts-et-chaussées, fondée par lui depuis douze ans; et après cinq ans d'étude, Lamblardie fut employé comme sous-ingénieur sur la côte de Normandie. Ce fut là qu'il inventa, pour repousser les bars de galets qui encombrèrent les ports de cette côte, les écluses de chasse flottantes, susceptibles d'être amenées pendant la haute mer vers les différents points dont on voudrait expulser le galet; projet ingénieux, mais qui n'eut pas d'exécution. Lamblardie fut chargé d'exécuter, pour les écluses de chasse du Tréport et de Dieppe, les caissons inventés par Labelye pour construire dans l'eau sans épuisement (*Voy. CESSART*); et il y réussit parfaitement, malgré les difficultés que les localités opposaient dans celle de Dieppe, la plus grande qui existe en ce genre. Pendant ce temps, il rédigea *sur les portes d'écluse tournantes* un savant Mémoire conservé en manuscrit à l'école des ponts-et-chaussées, et se livra aussi à d'importantes recherches sur les moyens de produire le calme dans l'intérieur des

ports. En 1783, il fut nommé ingénieur du port du Havre; et les grands travaux qu'il y a commencés, ont rendu ce port un des plus beaux et des plus utiles que la France ait sur l'Océan. On y admire surtout le pont à bascule, qu'il fit établir sur la plate-forme qui sépare l'ancien bassin de celui qui le joint au nord; il l'a décrit dans son *Mémoire sur les diverses espèces de ponts mobiles*. L'académie de Rouen ayant proposé un prix pour la recherche des moyens les plus propres à détruire les obstacles qui gênent la navigation dans la baie de la Seine, Lamblardie fit voir l'impossibilité de les combattre avec succès dans la baie elle-même, et prouva par d'exacts nivellements la possibilité de l'exécution d'un canal partant de la Seine au-dessus de Villequier, et qui, ayant son embouchure au port du Havre, résoudrait parfaitement le problème. Il fit aussi très en grand, et par des procédés aussi neufs qu'ingénieux, un cours d'expériences sur la force des bois de bout : ce travail, terminé par ses camarades, a depuis été lu à l'Institut, et publié. Lamblardie fut ensuite nommé ingénieur en chef du département de la Somme, membre de la commission des travaux du port de Cherbourg, appelé à Paris l'an 1^{er}. (1793) pour être adjoint à Perronnet dans la direction de l'école des ponts-et-chaussées, et enfin premier directeur de l'école polytechnique lors de sa formation. Il mourut, sans fortune, le 6 frimaire an vi (26 nov. 1797). Lamblardie n'a publié lui-même qu'un *Mémoire sur les côtes de la Haute-Normandie*, 1789, in-4^o. de 67 pag. avec 2 pl.; ouvrage rempli de vues profondes et neuves, applicables aux constructions qu'on fait dans la mer, et dont il a déduit des principes, fondés sur l'observation, pour l'éta-

blissement et la direction des jetées dans les ports sujets aux alluvions; c'est avec ces principes qu'il a combattu et renversé la méthode des *épis*, employée jusqu'alors pour empêcher l'obstruction, par le galet, des ports situés sur ces côtes. M. Prony a donné une *Notice sur la vie et les ouvrages de Lamblardie*, dans le 5^e. cahier du *Journal de l'école polytechnique* (tom. II, pag. 179-184). C. M. P.

LAMBRUN (MARGUERITE). *Voy.* ELISABETH (XIII, 59).

LAMECH, fils de Mathusaël, descendait de Caïn par Maviaël, Irad et Enoch. Il est difficile de déterminer l'année de sa naissance et celle de sa mort. Il donna, en épousant deux femmes, Ada et Sella ou Sellum, le premier exemple de polygamie. De sa femme Ada, Lamech eut Jabel, le premier des pasteurs *nomades*, et Jubal, qui inventa les instruments de musique. Il eut de Sella, Tubalcain, qui travaillait parfaitement les métaux, et Noëma, qui trouva l'art de faire la toile et les étoffes. Joseph donne soixante-dix-sept fils à Lamech, d'après quelques traditions antiques. (Voyez ses *Antiquités jud.*, liv. I, c. 3.) « Or, Lamech dit à » ses deux femmes Ada et Sella: Fem- » mes de Lamech, prêtez une oreille » attentive à ce que je vais vous dire, » donnez toute votre attention à ce » que vous allez entendre : oui, j'ai » tué un homme, mais il m'avait fait » une blessure, et un jeune homme, » mais il m'avait meurtri de ses coups. » Si donc Dieu doit se venger sept fois » de celui qui tuerait Caïn, il tirera, » n'en doutez pas, une vengeance » bien plus éclatante du meurtrier de » Lamech. » (Genèse, c. iv *suivant l'hébreu*.) Ce discours de Lamech a exercé de tout temps la sagacité des commentateurs. Les juifs ont débité

là-dessus bien des fables, qu'on peut voir dans D. Calmet. Les philosophes en ont tiré des arguments contre la révélation; mais ils sont réfutés d'une manière satisfaisante par les raisonnements du continuateur de Bullet (tom. IV, pag. 82 et suiv.), et de l'abbé du Contant de la Molette, (*Essai sur l'Écriture-Sainte*, pag. 65 et suiv.; *Genèse expliquée*, tom. I, pag. 199 et suiv.) Le discours de Lamech est un peu différent dans la Vulgate. — LAMECH, fils de Mathusalem, et père de Noé, vécut en tout, selon la Vulgate, sept cent soixante-dix-sept ans. Il mourut cinq ans avant le déluge, l'an du monde 1651, et 1653 avant J.-C. Il se trouve quelques différences entre cette chronologie et celle des Septante (*Voy.* D. Calmet). L'Écriture ne nous apprend pas autre chose de Lamech. L—B—E.

LAMET (ADRIEN - AUGUSTIN DE BUSSY DE), savant et pieux docteur de Sorbonne, naquit dans le Beauvoisis vers l'an 1621. Admis en Sorbonne en 1646, il fit sa licence en 1648, fut élu prieur dès la première année, et reçut, le 31 mai 1650, le bonnet de docteur : quoiqu'il eût à peine trente ans, il était déjà un théologien consommé. Le cardinal de Retz dont il était l'allié se l'attacha. Lamet ne le quitta point dans ses disgrâces, et le suivit en Angleterre, en Hollande et en Italie. Dès qu'il lui fut possible de revenir à Paris, il se logea en Sorbonne. Le docteur Sainte-Beuve, son ami, se l'associa pour la décision des cas de conscience, dont il était chargé; et depuis ce temps, presque toutes les solutions portèrent leurs deux signatures. Lamet était d'un accès facile, complaisant et d'une grande douceur. Il se vit bientôt consulté de toute part. Souvent il était forcé de passer la nuit pour répondre aux

lettres qu'on lui adressait. Les supérieurs ecclésiastiques lui avaient confié la direction de plusieurs monastères de religieuses : cela l'obligeait à y faire des exhortations. Il allait de même exhorter les détenus dans les prisons ; il leur portait des consolations et des secours, et essayait de ramener à la religion ces victimes du désordre et du libertinage. Il assistait, et suivait jusqu'au lieu du supplice ceux qui y étaient condamnés ; fonction charitable et pénible, affectée à la maison de Sorbonne. Tout son revenu était consacré à des aumônes, ou à d'autres œuvres pieuses ; il en employait une partie à l'éducation et à l'entretien de jeunes clercs sans fortune, dans lesquels il avait aperçu des dispositions propres à en faire des prêtres zélés et des ministres utiles à l'Eglise. Il semblait que la naissance, les talents et les vertus de l'abbé de Lamet eussent dû l'appeler aux hautes dignités ecclésiastiques. On ne voit pas cependant qu'il ait eu d'autre bénéfice que le prieuré de Saint-Martin de Brive-la-Gaillarde. Il possédait de son patrimoine la seigneurie de Serais dans le Maine. C'est avec ce double revenu qu'il fournissait à de bonnes œuvres en assez grand nombre pour qu'on s'étonne qu'il pût y suffire. Ce savant et estimable ecclésiastique mourut le 10 juillet 1691. Ce n'est que long-temps après sa mort, qu'on a imprimé ses *Résolutions de plusieurs cas de conscience, avec celles de Fromageau*, 1724, in-8°. L'abbé Goujet en a donné une édition plus complète sous le titre de *Dictionnaire des cas de conscience par De Lamet et Fromageau*, etc., Paris, 1733, 2 vol. in-fol. : ils furent mis en ordre et revus par Simon-Michel Treuvé, docteur en théologie et théologal de Meaux sous M. Bossuet. (Voy. *Dict. des*

Anonymes, tom. 1, pag. 154.) Ils ont été réunis avec ceux de Jean Pontas, Bâle, 1741, 5 vol. in-fol. L—Y.

LAMÉTHÉRIE. V. MÉTHÉRIE.

LAMETTRIE. V. METTRIE.

LAMEY (ANDRÉ), historien, né en 1726 à Munster dans la Haute-Alsace, fut l'élève du savant et laborieux Schoepflin, et devint ensuite son collaborateur. Il visita avec lui les archives et les bibliothèques des monastères de l'Alsace, pour en extraire les pièces qui pouvaient servir à répandre plus de lumière sur l'histoire de cette province dans le moyen âge. L'électeur Charles-Théodore l'appela à Manheim, sur la recommandation de Schoepflin, et lui confia la garde de la bibliothèque palatine. Lamey fut nommé, en 1763, secrétaire-perpétuel de l'académie nouvellement formée à Manheim ; et bientôt après, il joignit à ce titre celui de conseiller intime de l'électeur, qui ne cessa de le combler de bontés. Il fit, en 1774, un voyage en Italie ; et il employa deux années à parcourir les dépôts littéraires de Rome, de Florence et de Venise. L'étude et l'exercice de sa charge partagèrent le reste de sa vie ; et il mourut à Manheim le 17 mars 1802. C'est à Lamey qu'on doit la publication de l'*Alsatia diplomatica* de Schoepflin ; ouvrage important, qu'il enrichit de deux bonnes préfaces et de différentes additions (Voy. SCHOEPFLIN). On citera encore de lui : 1. *Codex principis olim Laureshamiensis abbatiae diplomaticus, ex ævo maxime carolingico, diu multumque desideratus*, Manheim, 1768, 3 vol. in-4°. D. Magnus Klein, religieux de Gottwic, avait publié, en 1766, le tome 1^{er}. de ce *Codex*, d'après un manuscrit trouvé dans cette abbaye ; mais il abandonna ce travail quand il sut que Lamey en préparait

une édition. Celle-ci a été faite d'après un manuscrit de la bibliothèque palatine copié sur l'original de l'abbaye de Lauresheim ou Lorsch, près d'Heidelberg. L'éditeur, dans sa préface qui est fort curieuse, montre l'utilité de cet ouvrage, même pour l'histoire de France. II. *Histoire diplomatique des anciens comtes de Ravensberg*, avec une table généalogique, des cartes, et cent trente-neuf pièces justificatives, ibid., 1779, in-4°. (en allemand.) III. Vingt-sept *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie de Manheim, dont il publia les sept premiers volumes de 1766 à 1794 : *Ad lapides quosdam romanos inventos ad Nec-carum Dissertatio*, fig., tome 1^{er}., pag. 193-215; — *Pagi Lobodunensis, pagi Wormaciensis et pagi Rhennensis, quales sub regibus maximè carolingicis fuerunt, Descriptio*, ibid., pag. 215-300, et tom. II, pag. 153-186. Ces notices sont faites avec beaucoup de soin et de précision : elles sont accompagnées de trois cartes, où sont désignés les villes, les bourgs et les monastères, d'après les écrivains contemporains ; — *Pagi Spirensis descriptio*, fig., etc. W—s.

LAMI (DOM FRANÇOIS), bénédictin de la congrégation de St.-Maur, naquit à Montreau, près de Chartres, en 1636. Il porta d'abord les armes, et les quitta ensuite pour embrasser la vie monastique. En 1659, il fit profession chez les bénédictins à l'âge de vingt-trois ans. Il mourut à St.-Denis le 4 avril 1711, âgé de soixante-quinze ans, dont il en avait passé vingt-un dans cette abbaye. Depuis long-temps il avait renoncé aux charges de son ordre pour ne s'occuper que des études ecclésiastiques et de son salut. Il avait même fait le sacrifice de ses beaux instruments de physique au soulagement des pauvres. Il passait

pour celui de tous les religieux de son ordre qui écrivait le mieux en français. Son style néanmoins est parfois vague et diffus, et l'on y remarque de l'affectation. Dom Lami possédait éminemment l'heureux talent de briller dans la conversation et dans la dispute, témoin la victoire qu'il obtint sur l'abbé de Rancé lors de la discussion qu'ils eurent, au sujet des études monastiques, dans le monastère de la Trappe, et devant une société nombreuse et choisie. La duchesse d'Alençon, quoique très dévouée au célèbre réformateur, ne put s'empêcher d'accorder la palme au bénédictin (*Ouvrages posthumes* de dom Mabillon, tome 1^{er}., page 376 et suiv.) Un penchant bien décidé pour le paradoxe et la polémique, le mirent successivement aux prises avec tout ce qu'il y avait alors de plus distingué dans l'Eglise et dans les sciences. En 1687, le ministre Jurieu se prononça fortement contre cette proposition de l'auteur de la *Recherche de la vérité*, que « Jésus-Christ sup- » plée ou ajoute par ses satisfactions » ce qui manque à la satisfaction que » les damnés font à la justice divine » pour leurs péchés. » Une lettre où le ministre protestant exprimait son sentiment ayant été lue dans une société en présence du bénédictin, trouva des approbateurs et des contradicteurs. Dom Lami s'attacha à développer de son mieux son opinion en faveur de la proposition de Malebranche, pour la faire goûter ; et comme il ne réussit pas entièrement, il l'envoya à Bossuet en lui demandant son avis. L'évêque de Meaux lui fit des observations. Dom Lami les ayant reçues, entreprit de défendre son sentiment, *un peu modifié*, par une démonstration géométrique. Bossuet loua la netteté de la méthode du béné-

dictin, mais n'en combattit pas moins ses opinions, qu'il taxa d'erronées. Celui-ci fit des remarques assez vives à différents endroits de la lettre du prélat, après s'être excusé sur ses *manières trop libres*, et répondit à d'autres adversaires qui se présentèrent sur la même question. Dom Déforis possédait un recueil des pièces qui furent faites au sujet de cette contestation. Il en donne une analyse et quelques fragments dans le tome X des Œuvres de Bossuet. Dom Lami, qui s'était efforcé de rendre plausible le sentiment de Malebranche sur la satisfaction de Jésus-Christ, ne ménagea pas ce philosophe dans les écrits qu'il publia contre le *Traité de la nature et de la grâce*, dont la doctrine avait révolté en France les gens instruits, et qui aurait été infailliblement frappé d'anathème, si l'auteur avait été moins respecté pour sa piété et pour sa modération. Malebranche répondit. La congrégation de Saint-Maur imposa silence à D. Lami, et le Père Malebranche continua seul le combat. Dans une autre occasion, le célèbre oratorien eut encore à repousser une agression de D. Lami qui, dans le dernier chapitre du tome 3 de la *Connaissance de soi-même*, avait attaqué le système du Père Malebranche, sur l'amour désintéressé. Le philosophe de l'Oratoire composa le *traité de l'amour de Dieu*, pour répondre à l'agression du bénédictin, qui ne laissa pas cette réponse sans réplique. Dom Lami eut aussi des discussions avec Nicole et Arnauld, et l'abbé Duguet. Ces disputes, qui firent tant de bruit alors, sont oubliées aujourd'hui, de même que celle qu'il eut contre Gibert et l'évêque de Soissons (Sillery). Il est digne de remarquer que, quoique dom Lami ait rarement ménagé les adversaires qu'il s'est

toujours suscités, il en a été traité avec les plus grands égards. Ses vertus bien reconnues et la bonté de son cœur n'ont pas peu servi à atténuer les torts qu'il se donnait. Il fut en correspondance très suivie avec les plus grands hommes de son temps; et dans leurs lettres, on rencontre à chaque ligne des marques d'estime et même d'attachement pour sa personne. Nous en avons huit de Fénelon à dom Lami, qui roulent sur la prédestination ou qui y ont rapport. On a de dom Lami : I. *Les premiers Eléments des sciences*, ou *Entrée aux connaissances solides*, Paris, chez Léonard, 1706, in-12; suivi d'une logique en forme de dialogue : l'auteur développe avec beaucoup d'ordre et de clarté les idées de Descartes. II. *Conjectures physiques sur deux colonnes de nues qui ont paru depuis quelques années, et sur les plus extraordinaires effets du tonnerre, avec une explication de ce qui s'est dit jusqu'ici des trombes de mer, et une nouvelle addition où l'on verra de quelle manière le tonnerre, tombé nouvellement sur une église de Lagni, a imprimé sur une nappe d'autel une partie considérable du canon de la messe*, Paris, 1689, in-12. III. *Vérité évidente de la religion chrétienne*, Paris, 1694, in-12. IV. *Lettres philosophiques* (au nombre de six) *sur divers sujets importants*, Trévoux et Paris, 1703, in-12. V. *Lettre d'un théologien à un de ses amis sur un libelle qui a pour titre : Lettre de l'abbé *** aux RR. PP. bénédictins de la congrégation de St.-Maur, sur le dernier tome de leur édition de Saint Augustin*, 1699, in-8°. Dom Lami donna un deuxième écrit sur ce sujet, et en préparait un troisième lorsque le roi imposa silence aux jésuites et aux bénédictins. VI. *Les leçons de la*

sagesse sur l'engagement au service de Dieu, Paris, 1703, in-12. VII. *Les saints gémissements de l'ame sur son éloignement de Dieu, la tyrannie du corps, premier sujet de gémir*, Paris, 1701, in-12. VIII. *De la connaissance de soi-même*, 6 vol. in-12, Paris, 1694-1698, in-8°. 2^e. édition, 1700, plus complète. Bayle prétend qu'on trouva beaucoup de conformité entre ce livre et l'*Art de se connaître soi-même* par Abbadie (*Lettres de Bayle*, pag. 577). Ceux qui ont lu les deux ouvrages savent à quoi s'en tenir sur ce jugement. La *Connaissance de soi-même* a fait en partie la réputation de son auteur; mais c'est aussi dans cet ouvrage qu'il a excité contre lui ses principaux adversaires par ses opinions systématiques et par ses jugements précipités. IX. *De la connaissance et de l'amour de Dieu*, Paris, 1712, in-12, ouvrage posthume. X. *Lettres théologiques et morales sur quelques sujets importants*, Paris, 1708, in-12. Ces lettres, au nombre de huit, sont des réponses expresses à des questions réelles qu'on avait proposées à dom Lami. L'une des lettres les plus remarquables est la sixième qui traite du culte intérieur et du culte extérieur; l'excellence de celui-là est mise fort au dessus de celui-ci, quoique la nécessité de ce dernier en fasse le sujet principal. XI. *Le Nouvel athéisme renversé, ou Réfutation du système de Spinoza, tirée pour la plupart de la connaissance de la nature de l'homme*, Paris, 1696, in-12. Duguet et Bossuet, qui l'avaient vu manuscrit, engagèrent l'auteur à le faire paraître. Bayle le trouvait excellent, et il le dit dans plusieurs de ses lettres et dans son dictionnaire. Voltaire lui-même souscrit à ces éloges. L'abbé Lenglet Dufresnoy a donné un extrait de cet ou-

vrage dans la *Réfutation des erreurs de B. de Spinoza*, par Fénelon, Lami, etc., imprimée à Bruxelles (Amsterdam), en 1731, in-12. Cet étrange éditeur rapporte avec beaucoup de méthode et d'une manière éblouissante, les arguments de Spinoza, tandis qu'il donne d'une manière vagues réponses du bénédictin. Ainsi s'évanouissent toutes les bévues du *Dictionnaire universel*, neuvième édition, au mot LAMI. XII. *L'Incrédule amené à la religion par la raison, en quelques entretiens, où l'on traite de l'alliance de la raison avec la foi*, Paris, 1710, in-12; ouvrage estimé et peu commun. On trouvera la liste des autres écrits de dom Lami dans la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de St. Maur* (par dom Tassin), pag. 356. L—B—E.

LAMI (BERNARD), prêtre de l'Oratoire, né au Mans vers la fin de juin 1645, fit ses humanités dans le collège de cette ville, et sa rhétorique sous le célèbre Mascarón, qui conçut dès-lors de grandes espérances des heureuses dispositions qu'il montrait pour les sciences. A l'âge de dix-huit ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, y perfectionna ses études, professa les belles-lettres à Vendôme et à Juilly, la philosophie à Saumur et à Angers. Son zèle pour la philosophie de Descartes lui suscita de violents ennemis parmi les docteurs péripatéticiens de l'université d'Angers. Ils obtinrent d'abord une lettre de cachet qui lui défendait d'enseigner le cartésianisme, puis un arrêt du conseil qui l'obligeait de leur soumettre l'examen de ses cahiers et de ses thèses; enfin un second arrêt du conseil du 6 août 1675, portant condamnation des écrits du P. Lami, lui ordonna de sortir d'Angers, avec défense d'exercer au-

cun ministère, soit ecclésiastique, soit d'enseignement, dans toute l'étendue du royaume. Ses supérieurs, effrayés par cet acte d'autorité, le reléguèrent à St.-Martin de *Miseré* en Dauphiné : mais les représentations du P. de Ste.-Marthe, général de l'Oratoire, soutenues des témoignages avantageux de M. le Camus, évêque de Grenoble, firent cesser son exil au bout de huit mois ; et il lui fut permis d'aller enseigner la théologie dans le séminaire de cette ville. Le prélat, rendant justice à son mérite, le nomma son grand-vicaire, et l'emmena avec lui dans ses visites pastorales pour instruire les curés et catéchiser les habitants de la campagne. Il parvint à y ramener à la foi catholique Vignes, ministre réformé de Grenoble, qui jouissait d'une grande réputation dans son parti ; il reçut son abjuration en 1684. Deux ans après, ses supérieurs l'appelèrent à Paris au séminaire de Saint-Magloire ; et il y vécut tranquillement jusqu'en 1689, que la publication de son *Harmonie Evangelique* dont il sera parlé ci-après, le brouilla avec M. de Harlay, archevêque de Paris, et obligea le régime de l'Oratoire de l'envoyer à Rouen, où il passa le reste de ses jours, partagé entre l'étude et la prière. Un jeune homme qu'il avait retiré de l'erreur, formé à la vertu, associé à ses travaux, et qu'il chérissait comme son propre fils, étant rentré dans le sein de l'hérésie, il en conçut une telle douleur, que de la santé la plus ferme il tomba tout-à-coup dans un état de langueur qui le conduisit au tombeau le 29 janvier 1715. Le père Lami avait toujours mené une vie pénitente ; couchant tout habillé sur une simple paillasse, faisant tous ses voyages à pied sans s'inquiéter ni de la rigueur

des saisons, ni de la difficulté des chemins. Sa passion pour les occupations de cabinet ne nuisait point à ses exercices de piété ; et il s'était fait un devoir de diriger ses connaissances, même profanes, vers le triomphe de la religion. Les contradictions que lui suscitèrent ses opinions particulières n'altérèrent jamais la candeur et l'humilité qui formaient son caractère. Il avait embrassé dans ses études tous les arts et toutes les sciences ; et ses ouvrages bien écrits en latin et en français attestent la vaste étendue de ses connaissances : mais ils ont le défaut de n'avoir pas été d'abord assez bien digérés. On est un peu dédommagé de ce défaut par le soin avec lequel il en perfectionna les dernières éditions. En voici la notice : I. *De l'Art de parler*, Paris, 1670, in-16 ; augmenté d'un tiers dans la troisième édition de 1687, et entièrement refondu dans la quatrième de 1701, in-12 ; réimprimé en 1715, in-12. Cette *Rhétorique* qui a été traduite en italien (Lucques, 1758, in-8°.), en anglais et en allemand, fixa l'attention des gens de lettres par la clarté, la netteté et la politesse du style, par la justesse des vues de l'auteur, l'ordre philosophique qui y règne, et la profondeur des pensées. Ces qualités le firent mettre à côté de l'*Art de penser* de Nicole. II. *Nouvelles réflexions sur l'art poétique, dans lesquelles on explique quelles sont les causes du plaisir que donne la poésie, et quels sont les fondements de toutes les règles de cet art, on fait connaître en même temps le danger qu'il y a dans la lecture des poètes*, Paris, 1668, 1678, in-16 ; réimprimé en 1741 à la suite du précédent, in-12. III. *Traité de mécanique, de l'équilibre des solides et des liquides, etc.*, Paris, 1679, in-12. La seconde édi-

tion, de 1687, fut augmentée d'une nouvelle manière de démontrer les principaux phénomènes de la mécanique. IV. *Traité de la grandeur en général, qui comprend l'Arithmétique, l'Algèbre, l'Analyse*, etc., Paris, 1680, in-12. La seconde édition parut en 1691, sous le titre d'*Eléments de mathématiques*. Dans ce livre que l'auteur avait composé en faisant à pied le voyage de Grenoble à Paris, on admire son talent pour rendre facile l'étude d'une science aussi abstraite que l'est l'algèbre. V. *Entretiens sur les sciences*, etc., Grenoble, 1683, in-12. Ces entretiens au nombre de sept, et dont la septième édition parut en 1724, avaient été composés pour l'instruction des jeunes gens de la congrégation de l'Oratoire. VI. *Eléments de géométrie*, etc., Paris, 1684, in-12; la septième édition est de 1758. On y remarque surtout un esprit clair, méthodique, aisé, qui se jouait des matières les plus abstraites. VII. *Apparatus ad Biblia sacra*, Grenoble, 1687, in-fol. Ce n'était d'abord que des cartes ou tables des principaux faits contenus dans la Bible, et des règles propres à guider les élèves du séminaire de Grenoble dans l'étude de l'Écriture-Sainte. Le grand débit qu'elles eurent fit concevoir à l'auteur le dessein de les étendre, en y ajoutant les preuves de ce qu'elles ne contenaient qu'en abrégé; et l'ouvrage fut imprimé à Lyon, in-8°, en 1696, sous ce titre: *Apparatus biblicus sive manu ductio ad sacram Scripturam tum clariùs, tum faciliùs intelligendam*, etc.; il y en a eu plusieurs autres éditions revues et augmentées, Maïence, 1708; Lyon, 1724, etc., in-4°. C'est de tous les ouvrages du P. Lami sur l'Écriture-Sainte, le plus travaillé, le mieux digéré, et celui qui a été le plus goûté

du public. Il y en a deux traductions françaises, l'une par l'abbé de Bellegarde, faite avec beaucoup de négligence; l'autre par l'abbé Boyer, plus exacte et plus élégante, Lyon, 1699, in-4°; ibid. 1709; cette dernière a été revue sur les changements que l'auteur avait faits dans le texte latin, et qui furent imprimés après sa mort dans l'édition de 1724, par les soins du P. Desmolets. VIII. *Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne*, Paris, 1688, in-12. Le P. Lami en donna, de 1706 à 1711, une seconde édition, en cinq volumes, sous ce titre: *Démonstration ou Preuves évidentes de la vérité*, etc. L'ouvrage rédigé en forme d'entretiens, a pour objet de combattre tous les sceptiques anciens et modernes. Il y a des longueurs et quelques répétitions. IX. *Harmonia sive Concordia quatuor evangelistarum*, etc., Paris, 1689, in-12. Le P. Lami y soutint trois opinions qui excitèrent beaucoup de bruit dans le temps, et lui attirèrent de grandes contradictions: 1°. que J.-C. ne fit point la Pâque légale avec ses apôtres la veille de sa passion; 2°. que Saint Jean subit deux emprisonnements, l'un par ordre du sanhédrin, et l'autre par l'ordre d'Hérode, quoique l'Évangile ne parle que d'un seul; 3°. que les trois Marie dont il est fait mention dans ce livre divin, ne sont qu'une seule et même personne. On peut voir dans Nicéron et dans le *Journal des savants* la liste des nombreux écrits publiés de part et d'autre à cette occasion. Enfin, le P. Lami réunit toutes les preuves de son sentiment sur les trois questions controversées, dans l'ouvrage suivant: *Commentarius in Harmoniam sive Concordiam quatuor evangelistarum*, etc., 2 vol, in-4°, avec l'*Apparatus chronologicus et geographicus*

ad Harmoniam, etc., Paris, 1699. On trouve dans le premier tome une grande érudition rabbinique pour justifier les anciens usages des Juifs ; et dans le second, des détails curieux et savants sur l'histoire du Nouveau-Testament. X. *Traité de perspective*, etc., Paris, 1701, in-8°. Il le publia à l'occasion des dessins destinés au grand ouvrage qui suit : XI. *De tabernaculo fœderis, de sanctâ civitate Jerusalem, et de templo ejus*, etc., in-fol., Paris, 1720. Ce grand ouvrage, orné de très belles planches, lui coûta trente années de travail, et beaucoup de dépenses ; il suppose de vastes connaissances dans les arts et dans les sciences. Lami, pour le composer, avait conféré, avec les savants de tous les ordres, et avec les plus habiles artistes. Il l'avait copié jusqu'à trois ou quatre fois de sa propre main, quoiqu'il contienne plus de 1360 colonnes in-fol. ; aussi le regardait-on comme l'ouvrage le plus complet, le plus curieux et le plus exact que nous ayons en ce genre. L'auteur qui y attachait une grande importance, n'eut pas la satisfaction de le voir paraître au jour ; mais il trouva un digne et savant éditeur dans la personne du P. Desmolets, qui l'orna de la Vie du P. Lami. Parmi les nombreux manuscrits qu'il laissa, on distinguait surtout une Histoire latine de la théologie scolastique, où les théologiens de cette classe, dont il avait eu tant à se plaindre à Angers, étaient peu ménagés. On a un *Eloge du P. Lami*, par M. Pôté, ex-professeur de mathématiques à l'école centrale de la Sarthe, le Mans, 1816, in 8°. T—D.

LAMI (JEAN), célèbre littérateur, et antiquaire italien, naquit en 1697, dans le village de Santa-Croce, entre Pise et Florence. Après avoir fait ses premières études à Florence et à Pa-

doue, et s'étant vu forcé de les interrompre pour rétablir sa santé presque détruite par l'excès du travail, il alla les terminer à l'université de Pise. Il devint bientôt l'ami des professeurs les plus célèbres ; mais son enthousiasme pour le professeur Fabrucci, en fit le chef du parti des Lamistes contre les Averanistes qui soutenaient la supériorité du professeur Joseph Averani. Quoique Lami se fût toujours exercé dans la poésie latine et italienne au point d'improviser avec autant de facilité dans l'une que dans l'autre langue, il n'abandonna jamais des travaux plus graves et plus instructifs. A vingt ans, il fut reçu docteur en droit ; mais il ne tarda pas à quitter l'étude des lois pour celle de la littérature et de l'érudition. L'exemple et les conseils de son ami A. M. Salvini l'engagèrent à Florence à s'occuper des langues savantes, et surtout du grec ; il apprit aussi l'hébreu, l'espagnol, le français et l'allemand. De tous les anciens classiques celui qu'il analysa le plus, ce fut Platon : la lecture des œuvres de ce philosophe et de ses sectateurs le conduisit à l'examen de celles des PP. de l'Église ; ce qui lui donna beaucoup de moyens pour connaître et saisir le véritable esprit de quelques doctrines de ces premiers écrivains du christianisme. En 1727, le P. Caracciolo, théatin, et l'abbé Guido Grandi, le firent nommer, à Gènes, bibliothécaire de Jean-Luc Pallavicini, qui, peu de temps après, l'emmena avec lui en Allemagne. Il parcourut ensuite la Lombardie, la France, la Hollande, la Suisse, fit connaissance avec les savants les plus distingués de ces diverses contrées, et se lia particulièrement à Paris, avec les PP. Montfaucon et Banduri. Partout il visitait les bibliothèques, recherchait les antiquités, et ne laissait rien échapper de ce qui

pouvait exercer sa passion et sa critique. Après son retour à Florence, en 1752, il concourut en vain pour une chaire à l'université de Pise ; mais il en obtint une d'histoire ecclésiastique à Florence, et fut en même temps nommé bibliothécaire de la *Riccardiana*. Ce fut alors qu'il eut de vives querelles à soutenir avec divers théologiens. Lami voulut prouver contre Leclerc et ses partisans que la Trinité des apôtres et des chrétiens n'était pas celle des Egyptiens et des platoniciens ; et que les apôtres, et même Saint-Jean l'évangéliste, ne connaissaient pas la philosophie des Grecs, et surtout celle de Platon. On en conclut qu'il les traitait d'ignorants ; ce que ses adversaires ne purent lui pardonner. L'Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de Florence lui doit beaucoup, par le nombre prodigieux de pièces inédites qu'il a mises au jour. Il donna les *Vies* de divers personnages peu ou point connus, et qui méritaient de l'être ; il commenta les ouvrages de plusieurs autres ; l'Histoire de Toscane acquit par lui plus de certitude dans les faits, et plus d'exactitude dans les époques. C'est le sujet de ses *Deliciæ eruditorum*. Lami entreprit en même temps la collection des œuvres de Jean Meursius, qu'il rendit plus intéressante par ses additions et par ses préfaces. L'universalité de ses connaissances lui fit un nom parmi les savants les plus distingués de l'Europe : en Allemagne, Brucker écrivait son éloge. Cependant en Italie il était persécuté par les jésuites ; ils le dénoncèrent à la famille des marquis Riccardi, ses protecteurs, et à l'empereur François I^{er}. qui l'avait nommé son théologien consultant. On l'accusait d'irréligion et d'immoralité ; d'irréligion, parce qu'il contestait l'authenticité du *Santo Volto* de Lucques et

d'autres images qui étaient l'objet de la vénération du peuple ; d'immoralité, parce qu'il attaquait la doctrine des jésuites. La querelle devint générale ; et la Toscane, depuis 1737, fut partagée entre les amis de la philosophie et les disciples de Loyola. Malgré cette guerre acharnée, et les manœuvres du parti contraire, les Mécènes de Lami continuèrent de le protéger ; et il ne cessa de publier de nouveaux ouvrages, tant pour éclairer le public que pour soutenir ses opinions. Celui qui lui fit le plus d'honneur et qui lui suscita le plus de contradicteurs, fut ses *Nouvelles littéraires*, feuille périodique qu'il faut distinguer parmi tant d'autres écrits de ce genre qui, pour l'ordinaire, ne sont que l'écho de la satire ou de l'adulation. Ce journal parut à Florence, depuis 1740 jusqu'à 1770. Pendant les deux premières années, Lami eut pour collaborateurs J. P. Gentili, A. F. Gori et J. Targioni ; mais dans la suite ce fut lui seul qui en supporta toute la charge. Malgré l'impartialité dont Lami prétendait faire profession, il ne mit pas toujours une juste mesure dans ses critiques ; aussi se trouva-t-il sans cesse en butte à la mauvaise humeur d'une foule d'auteurs mécontents. Attaqué de toutes parts, il répondit à quelques-uns ; il dédaigna de le faire à l'égard du plus grand nombre : il aurait mieux fait de ne répondre à personne. En même temps on n'épargna rien pour prévenir le gouvernement contre lui ; et l'on alla jusqu'à faire saisir la presse que Lami avait dans sa maison ; mais il triompha de toutes ces tracasseries. Quoique sans fortune, il ne rechercha point de protecteurs ; ils auraient pu contrarier l'indépendance de son caractère : il évita, par le même motif, de contracter des amitiés ; ce serait, disait-il, des entraves qui m'empê-

cheraient de parler librement. Occupé de ses livres, de ses études et de ses recherches, il s'embarrassait peu de paraître bizarre, capricieux; on l'accusa même d'un grain de folie, et il dit lui-même (*Dialoghi d'Aniceto Nemesio*) qu'il n'était point fâché de passer pour fou, pourvu que les autres hommes ne le fussent pas moins que lui. La mort le surprit assis dans son lit, un livre sur les genoux, le 6 février 1770. Il légua une portion de son bien aux pauvres, et ses livres grecs à l'université de Florence. Son corps fut transporté dans l'église de Santa-Croce, où on lui éleva un monument. Voici ses principaux ouvrages : I. *De rectâ patrum Nicæorum fide dissertatio*, Venise, 1730, in-4°.; Florence, 1770, in-4°. II. *De rectâ christianorum in eo quod mysterium divinæ Trinitatis adinet sententiâ, libri VI*, Florence, 1733, in-4°. III. *De eruditione Apostolorum liber singularis*, Florence, 1738, in-8°.; le même, corrigé et augmenté, ibid., 1766, 2 vol. in-4°. IV. *Deliciæ eruditorum, seu veterum anecdoton opusculorum collectanea*, Florence, 18 vol. in-8°, publiés de 1736 à 1769. V. *Jo. Meursii opera*, Florence, 1740, etc., 12 vol. in-fol. Outre plusieurs préfaces et beaucoup de notes dont Lami a enrichi cette collection, on y trouve plusieurs mémoires, parmi lesquels on distingue celui qu'il a écrit contre J. B. Vico, sur l'origine des lois romaines. Lami avait déjà publié, en 1746, l'*Historia danica* du même Meursius, revue par J. Gram, et dont les six derniers livres étaient jusqu'alors demeurés inédits. VI. *Memorabilia Itolorum eruditione præstantium, quibus vertens sæculum gloriatur*, Florence, 2 tomes, in-8°, 1742 et 1747. Parmi ce recueil de vies, il y

en a vingt-six qui sont de Lami; il y joignit, en 1748, un troisième volume qui contient la vie de Richard Romulus Riccardi. VII. *Novelle letterarie*, Florence, de 1740 à 1770, 30 vol. in-4°. VIII. *Dialoghi d'Aniceto Nemesio, in difesa e confutazione delle stolte e indegne lettere*, etc. Roveredo, 1742, in-fol. Cet ouvrage était principalement dirigé contre Leone Pascoli et le jésuite Lagomarsini, qui venaient de publier six lettres sous le nom d'*Atromo Tracomaco, contro un certo Gio. Lami, dottore da S.^{ta} Croce* (c'est-à-dire de l'alphabet). (1) IX. *Memorie per servire alla vita del P. Ab. D. Guido Grandi*, etc. Massa, 1742, in-4°. X. *Catalogus codicum Mss. qui in bibliothecâ Riccardianâ Florentiæ adservantur*, Livourne, 1756, in-fol. Il avait déjà donné, en 1745 et 1746, deux décades d'un catalogue des manuscrits de Florence. XI. *Sanctæ ecclesiæ Florentinæ monumenta*, etc. Florence, 1758, 3 tom. in-fol. XII. *Lezioni d'antichità toscane*, Florence, 1766, 2 vol. in-4°. XIII. Une traduction italienne du *Télémaque*, 1730. XIV. Outre un Poème latin en 2 livres sur la naissance du Dauphin (Paris, 1729), il publia aussi quelques poésies italiennes : *Applausi poetici per le nozze del march. V. M. Riccardi*, etc., Florence, 1733, in-fol.; mais ses poésies les plus intéressantes sont : 1°. *I. Pifferi di montagna, che andarono per sonare, e furono sonati, satira in terza rima di Cesellio Filomastige*, Leyde, 1738, in-8°. Cette satire est dirigée contre les jésuites; on en fit plusieurs éditions. — 2°. *M. Timoleontis adversus improbos litterarum osores*

(1) Les Italiens appellent quelquefois l'alphabet *Santa-Croce*, comme le peuple dit en France, *la Croix de par Dieu*; ce nom faisait aussi allusion au village dans lequel Lami avait pris naissance.

Menippea I, Londres, 1738, in-4°. — 3°. *Adversus Mutionum Lycoresten*, *Menippea II*, ibid., 1742, in-4°. Ces deux satires latines furent aussi réimprimées plusieurs fois ; elles étaient dirigées principalement contre le jésuite Cordara, qui, sous le nom de *Lucio Settano figlio di Quinto*, venait de publier cinq satires contre Lami. (*Voy. CORDARA.*) XV. On publia, après la mort de l'auteur : *Chronologia virorum eruditione præstantium, qui à mundo condito ad ann. Chr. MD floruerunt*, Florence, 1770, in-8°. Il parut aussi sous le nom de Lami, en 1774, à Florence, les *Delizie de' dottie degli eruditi*, in-4°. Cet ouvrage n'a point été achevé ; mais tel qu'il est, on voit assez qu'il n'est pas de Lami. Nous avons omis plusieurs dissertations latines et italiennes sur des sujets d'érudition sacrée et profane, comme sur les cistes mystiques, sur les serpents sacrés, etc. Plusieurs autres de ses ouvrages inédits sont conservés à la bibliothèque Riccardiana. C'est là que se trouvent aussi les 40 volumes de lettres qui composent sa correspondance avec les hommes les plus savants de son temps. Lami avait commencé à écrire, sur sa propre vie et sur ses ouvrages, des Mémoires qui sont insérés dans le tome xv des *Deliciæ eruditorum*. On trouve son Éloge parmi les *Elogj degli uomini illustri Toscani*, vol. iv, p. 740, dans le *Magazzino Toscano*, part. II, tom. 1^{er}, etc. Un éloge plus étendu a été publié par l'abbé François Fontani, bibliothécaire de la Riccardiana, Florence, 1789, in-4°. S—I.

LAMIRAL (DOMINIQUE HARCOURT), voyageur français, était né à Lyon, vers 1750. Ses parents peu aisés le firent instruire autant qu'il fut en leur pouvoir ; ils le destinaient au commerce des fabriques. Lamiral s'en-

gageda dans le régiment de Provence : il était en garnison au Havre lorsque son talent pour le dessin des plans et sa belle écriture le firent connaître de M. Eyriès, lieutenant de vaisseau et de port, qui acheta son congé et le prit pour secrétaire. A la conquête du Sénégal par les Français, en 1779, M. Eyriès avait été nommé, par le roi, commandant et administrateur de cet établissement : Lamiral alla auprès de lui comme agent de la compagnie de la Guiane en Afrique. M. Eyriès quitta ce pays, en 1781, pour aller servir en Espagne : Lamiral y resta, revint en Europe après la paix de 1783, dissipa l'argent qu'il avait gagné au Sénégal, y retourna en 1785, comme agent de la compagnie qui en avait obtenu le commerce exclusif, et, cette fois, fit par eau le voyage de Galam. La compagnie, mécontente de sa conduite, le rappela en 1787. Après avoir couru bien loin après la fortune, Lamiral sembla un instant avoir fixé ses vœux, qui lui étaient nécessaires pour satisfaire son caractère prodigue ; mais elle ne lui sourit un instant que pour l'abandonner sans retour. Il fut arrêté durant le règne de la terreur, obtint, en sortant de prison, un petit emploi dans un bureau, et mourut en septembre 1795. On a de lui : *I. L'Afrique et le peuple affriquain* (sic), considérés sous tous leurs rapports avec notre commerce et nos colonies, etc., Paris, 1789, 1 vol. in-8°, avec 6 fig. et une carte. La composition de ce livre est bizarre ; l'auteur suppose qu'il est chargé de présenter aux états-généraux les doléances des habitants du Sénégal contre la compagnie privilégiée qui fut ensuite dissoute en 1791. La pétition, un peu longue, et remplie d'invectives contre ce corps, ainsi que contre la société des noirs, est suivie de notes qui contiennent le résultat des observa-

tions de l'auteur. Cet ouvrage est intéressant à cause du grand nombre de faits nouveaux qu'il contient. La relation du voyage de Galam offre surtout des particularités curieuses. Le livre est terminé par des avis adressés à ceux qui font le commerce du Sénégal. II. *Mémoire sur le Sénégal*, Paris, 1791, in-4°, traitant de l'administration et du commerce de ce pays. E—s.

LA MOIGNON (CHARLES DE), scientifique de Bâville, né le 1^{er} juin 1514, d'une ancienne famille du Nivernais, distinguée dans les armes depuis le xiii^e siècle, fut le premier de son nom qui entra dans la magistrature; il étudia en droit à Ferrare, sous le savant Alciat. Il parut avec éclat dans le barreau de Paris, et fut successivement conseiller à la table de marbre et au parlement, maître des requêtes et conseiller d'état. Il était désigné pour remplacer, en cas de mort, le chancelier de l'Hôpital, lorsqu'il mourut lui-même en novembre 1572, âgé de cinquante-neuf ans, après avoir eu vingt enfants de Charlotte de Besançon sa femme. — Son troisième fils, Pierre DE LA MOIGNON, était un prodige de science dès sa plus tendre jeunesse. A l'âge de douze ou treize ans, il composa en vers latins, sur les malheurs de la France, deux poèmes qu'il traduisit lui-même en vers grecs : ces poèmes, intitulés *Deploratio calamitatum Galliae*, parurent imprimés en 1570. Consumé par l'étude et le travail, il mourut de vieillesse à vingt-neuf ans (le 14 août 1584), sans avoir eu ni jeunesse ni enfance. Baillet l'a mis au rang des enfants célèbres. — Chrétien DE LA MOIGNON, dixième fils de Charles, né en 1567, étudia le droit sous Cujas, pour lequel il conserva toujours le plus grand respect, bien qu'il blâmât fort les mœurs corrompues de

ce savant jurisconsulte. Il devint conseiller au parlement, en 1595, puis président aux enquêtes; place qu'il fut obligé de quitter à cause de la médiocrité de sa fortune, pour passer à la grand'-chambre, en qualité de simple conseiller. Le cardinal de Richelieu qui le protégeait, quoique Lamoignon se fût donné beaucoup de mouvement en faveur de Marillac, le fit nommer président à mortier, en 1633. Son fils le peignit au milieu de sa famille, et dans l'exercice de ses fonctions, comme un père tendre, un juge incorruptible, un magistrat studieux, un homme aimable et bienfaisant, un maître indulgent, un digne époux, l'ami de ses enfants, compagnon de leurs jeux comme de leurs travaux. Jusqu'au temps où Lamoignon devint président à mortier, il n'avait jamais eu qu'un laquais pour lui et pour sa femme : à cette époque il en eut deux. Lorsqu'il eut recueilli la riche succession de son beau-père, il augmenta beaucoup ses aumônes, mais très peu sa dépense. Il mourut le 28 janvier 1636. T—D.

LA MOIGNON (GUILLAUME DE), premier président du parlement de Paris, né en 1617, était le deuxième fils de Chrétien de Lamoignon de Bâville. Dans son oraison funèbre, Fléchier dépeint la famille de Lamoignon comme une de celles « où » l'on ne semble naître que pour » exercer la justice et la charité; où » la vertu se communique avec le » sang, s'entretient par les bons conseils, s'excite par les grands exemples. » C'était parmi les enfants des Lamoignon un devoir héréditaire de piété filiale d'écrire la vie de leurs pères, et de continuer ainsi des annales qui devenaient des leçons domestiques pour chaque génération (1). Guillaume de Lamoignon

(1) M. de Malesherbes possédait les dernières

perdit son père assez jeune; il conserva plus long-temps sa mère, dont la mort fut honorée par un hommage populaire, qui vaut mieux que toutes les pompes de la vanité. Elle avait témoigné le desir d'être inhumée aux Récollets de St.-Denis. Les pauvres de sa paroisse résolurent de s'y opposer : ils enlevèrent presque furtivement le corps de leur bienfaitrice, et le portèrent dans le caveau de la famille (1). Le jeune Lamoignon, dont l'éducation fut perfectionnée par les leçons et les conseils de Jérôme Bignon, occupa pendant près de dix ans une charge de conseiller au parlement, et fut nommé maître des requêtes en 1644. Il se distingua tellement dans cette place, que Fléchier a cru devoir consacrer dans son oraison funèbre l'éloge d'un rapport important fait au conseil par ce savant magistrat, et l'estime conçue pour lui par le jeune roi, qui disait : « Je n'entends bien que les affaires » qué M. de Lamoignon rapporte. » Guillaume de Lamoignon devait naturellement succéder à son père dans la charge de président à mortier : des intérêts de famille y mirent obstacle. En 1658, il n'était encore que maître des requêtes, lorsque la mort de M. de Bellièvre laissa vacante la première place du parlement. Un premier président à Paris était pour la cour le magistrat le plus important du royaume. On le voulait dévoué; mais il fallait qu'il fût respecté de son corps par l'ascendant de ses lumières et de ses qualités personnelles. Plusieurs ministres à la tête des affaires disposaient alors des grandes places,

Fouquet, Letellier, Colbert, et surtout le cardinal Mazarin. Guillaume de Lamoignon était estimé de tous; néanmoins des ménagements et des intrigues de cour durent faire suspendre sa nomination. Le roi était sur le point de partir pour sa première campagne; le cardinal gagna du temps : tout ce qu'il put faire ce fut de procurer à son protégé le brevet de président à mortier. Au retour de la campagne, les difficultés se trouvèrent aplanies; et Guillaume de Lamoignon fut reçu premier président le 2 octobre 1658. Il fut le premier à qui le roi adressa, en lui annonçant sa nomination, ces paroles si flatteuses qui ont été tant répétées depuis : « Si j'avais connu » un plus homme de bien, et un » plus digne sujet, je l'aurais choisi. » Ce choix fut pleinement justifié. Fouquet cependant ne tarda pas à se brouiller avec Lamoignon. Les profusions excessives, le luxe scandaleux, les exigences, les prétentions ridicules du surintendant-procureur-général, fatiguaient à l'excès le premier président. Fouquet aspirait à la dignité de chancelier; il voulait que Lamoignon la lui cédât en cas qu'on la lui offrit. Cette proposition extravagante et d'autres encore du même genre refroidirent d'abord l'amitié, provoquèrent des résistances, et amenèrent enfin une rupture presque ouverte. Ce qu'il y eut de plus pénible pour Lamoignon, ce fut d'être nommé président de la chambre de justice qui devait prononcer sur le sort de Fouquet, tombé nouvellement dans une disgrâce complète. Il assista aux premières séances, fit donner un conseil à l'accusé; mais il eut à essuyer des persécutions qui rendirent sa position extrêmement difficile. Colbert, qui haïssait le surintendant, de-

pages de ce recueil précieux : on pense que la révolution l'a anéanti.

(1) La sépulture des Lamoignon était dans l'église St.-Léon. Guillaume fit faire à sa mère un monument par le célèbre Girardon, et composa son épitaphe.

mandait les mesures les plus rigoureuses. Il voulait savoir ce que pensait le premier président : « Un juge, » répondit celui-ci, ne donne son avis qu'une fois et sur les fleurs-de-lis. » Cette fermeté le brouilla avec le ministre. D'un autre côté, le roi, courroucé au dernier point contre Fouquet, s'ennuyait des lenteurs de la procédure ; il voulait qu'on nommât pour rapporteurs deux magistrats que M^{me}. Fouquet, la mère, avait recusés. Lamoignon résistait ; il alla jusqu'à offrir sa démission : mais il fallut obéir. Cependant on sentit à la cour combien était fausse et désagréable la position où se trouvait le premier président. On nomma le chancelier Séguier pour présider la chambre en l'absence de Lamoignon. Ces absences devinrent fréquentes ; au point qu'il s'en retira absolument, malgré toutes les instances de Colbert pour l'y faire rentrer. Il se trouva trop heureux de ne pas être le juge de celui qui avait été autrefois son ami, qu'au fond il trouvait coupable, mais qu'il voyait menacé de condamnations qui répugnaient aux dispositions naturelles de la loi. Il répondait à ses amis, qui le pressaient de reprendre sa place à la chambre : *Lavavi manus meas ; quomodò inquinabo eas ?* On connaît trop dans les annales judiciaires les célèbres conférences sur les ordonnances de 1667 et de 1670, et la part glorieuse qu'y prit le premier président Lamoignon, pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici avec quelque étendue. On n'oubliera pas que ce fut lui qui obtint un conseil pour l'accusé dans plusieurs cas, ainsi qu'il l'avait déjà pratiqué dans le procès de Fouquet (Voy. le Procès-verbal de l'ordonnance de 1670) : mais on n'est pas aussi instruit des ressorts secrets qui

occasionnèrent ces conférences ; et nous croyons utile d'en dire ici quelques mots. Colbert aspirait à la place de chancelier. Dans cet espoir, il avait résolu avec le conseiller d'état Pussort, son oncle et son protégé, d'opérer une grande réforme dans la procédure civile et criminelle ; mais il avait été convenu que ce projet resterait secret entre eux, et que le parlement n'en serait instruit qu'au moment où le roi ferait enregistrer les ordonnances en lit de justice. Le premier président fut informé de cette menée, et se promit de la déjouer. Comme il méditait lui-même une réforme bien plus importante dans le corps même de la législation, réforme dont il nous a laissé des aperçus dans l'ouvrage qu'on appelle les *Arrêtés de Lamoignon*, il alla communiquer son dessein au roi, sans paraître instruit de celui de l'oncle et du neveu. Le roi lui dit : « M. Colbert » emploie actuellement monsieur » Pussort à ce travail ; voyez M. Colbert, et concertez-vous ensemble. » La communication que le premier président fit à Colbert en vertu de l'ordre du roi, dévoila tout le mystère, et mit les auteurs du projet dans la nécessité de faire connaître leur travail au parlement. Ainsi s'établirent ces conférences, où il ne fallut pas moins que la sagesse, les lumières et la fermeté des Lamoignon, des Bignon, des Talon, pour résister aux volontés absolues de l'impérieux Pussort, aussi tranchant et aussi despotique que le ministre son neveu. Cette réformation donna lieu à Lamoignon de déployer son caractère d'une manière non moins estimable. Le parlement en général voyait ce projet de mauvais œil. La cohue des enquêtes, ainsi que l'appelait le coadjuteur, se préparait à des résistances dont elle croyait que la cour

serait fort embarrassée; celle-ci au contraire n'attendait qu'une fausse démarche du parlement, afin d'être autorisée à la suppression de la cinquième chambre. On insinua au premier président qu'il fallait aigrir les esprits au lieu de les calmer. On alla, dit-on, jusqu'à lui offrir une gratification de 200 mille francs s'il réussissait. Lamoignon ne balança pas à sacrifier ses propres intérêts, même ceux de sa popularité, au salut de sa compagnie. Il ne craignit point de s'exposer au soupçon d'être momentanément du parti de la cour: il calma la chaleur des oppositions, en ouvrant les yeux de tous ses collègues sur leurs véritables intérêts; et la malveillance du ministère fut pleinement déconcertée. Fléchier paraît avoir connu ce secret d'état, lorsqu'il dit: « Que ne puis-je vous » faire voir, du moins en éloigne- » ment, des espérances rejetées quand » elles ont pu l'engager à quelque » basse complaisance; des reproches » soutenus constamment, quand il a » eu pour lui le témoignage de sa » conscience, sa propre réputation » sacrifiée au bien public! Ici, Mes- » sieurs, mon silence le loue plus que » mes paroles; il vous paraît sans » doute plus grand par les actions que » je ne dis pas, que par celles que j'ai » dites. La postérité les verra quand » le temps qui dévore tout aura rongé » les voiles qui les couvrent, et qu'il » ne restera plus d'intérêt que la vé- » rité. » Cette indifférence de Lamoignon pour les faveurs de la cour, auxquelles il préférerait si hautement ses devoirs, n'avait pas peu contribué à refroidir l'attachement de Colbert, avec lequel il se trouvait souvent en opposition. Cependant rien n'altérerait la douceur, la patience du premier président; il disait à son fils: « Ne nous vengeons jamais sur l'Etat

» du chagrin que les ministres nous » donnent. » La division qui s'était élevée entre ces deux hommes célèbres, qui ne cessaient cependant point de s'estimer, éclata d'une manière fâcheuse dans une des circonstances les plus importantes, où Colbert reprocha vivement au président d'avoir ouvert l'avis du funeste système des emprunts. (*Voy. COLBERT, IX, 221.*) Les événements ultérieurs ont décidé cette grande question, sur laquelle il est inutile d'insister ici davantage. Le premier président en disputa une autre avec le nonce du pape, et s'en tira avec honneur. La cour de Rome avait mis à l'index une thèse où, après avoir établi l'indépendance du roi, on soutenait « que l'Eglise » pouvait errer dans son chef et dans » ses membres, et que le concile de » Latran, en 1516, n'était pas œcu- » ménique. » Le nonce se plaignait de ce que ces propositions semblaient détruire l'infaillibilité de l'Eglise, et rejeter l'exécution du concordat. Lamoignon amena doucement le nonce à reconnaître l'indépendance temporelle des rois. Il éluda le point de l'infaillibilité, « parce que, dit-il, » je n'aurais pu le faire sans l'ex- » pliquer d'une manière désagréable » au nonce: c'est - à - dire qu'en re- » fusant l'infaillibilité à la personne du » pape, pour ne l'attribuer qu'à l'E- » glise entière (1). » Quant au concile de Latran, le premier président assura le nonce qu'on observait en France le concordat aussi-bien qu'à Rome, et qu'on ne souffrirait pas qu'il fût rien enseigné de contraire. On exhorta les docteurs à éviter certaines doctrines

(1) Cette question a été résolue depuis d'une manière plus précise dans la conférence avec l'évêque de Meaux et l'évêque de Tournai, lors de l'assemblée de 1682; conférence écrite en latin par M. de Fénelon, et rapportée dans les nouveaux Opuscules de Fleury.

contentieuses qui ne serviraient qu'à exciter des brouilleries. Ainsi tout fut apaisé pour le moment. Le nonce dit en sortant de cette conférence « qu'il » n'avait plus qu'à changer en remer- » cements les demandes qu'il était ve- » nu faire. » On doit au premier président de Lamoignon le célèbre arrêt qui abolit l'indécence et ridicule procédure du congrès. (*Voy. l'art. suivant de Chrétien-François.*) Il savait aussi soutenir avec noblesse et fermeté les droits du corps dont il était le chef. Dans un lit de justice tenu par le roi au commencement de son règne, le maître des cérémonies se présentant pour saluer le parlement après les évêques, le premier président lui dit : « Saintot, » la cour ne reçoit point vos civi- » lités. — Je l'appelle *monsieur Saintot*, dit Louis XIV. — Sire, re- » prend le magistrat, votre bonté » vous dispense quelquefois de parler » en maître; mais votre parlement » doit toujours vous faire parler en » roi. » Rien ne pouvait être ajouté à la gloire de Lamoignon que le titre de chancelier; l'estime publique l'y appelait. Il en jugeait lui-même autrement : « C'est un titre de royauté, » disait-il; mais le royaume est » encore à conquérir. » Cette conquête, dans sa pensée, était sans doute le grand œuvre de la réformation judiciaire, dont il avait jeté les bases dans ses célèbres *arrêtés* (1). Quoi qu'il en soit, le premier président préférait sa situation à des honneurs plus brillants. Respecté de son corps, où tout lui obéissait par l'ascendant de ses grandes qualités, vénéré du public, adoré de sa famille, rien ne manquait à son bonheur : sa santé n'avait jamais paru si pleine ni si ferme, lorsqu'une maladie, qu'on ne crut d'abord qu'une

légère incommodité, l'emporta en quatre jours. Il mourut le 10 décembre 1677. Guill. de Lamoignon ne fut pas seulement un grand magistrat, c'était un savant profond, et de plus un littérateur distingué. Ce fut lui qui obligea Boileau, par une espèce de défi, à composer le poème du *Lutrin*, où le poète déclare lui-même l'avoir peint sous le nom d'*Ariste*. Ses *Arrêts*, dont D'Aguesseau fait un si bel éloge, révèlent en lui non seulement le jurisconsulte éclairé, mais encore le grand magistrat, dont les vues supérieures devançant l'esprit de son siècle, et devinrent de salutaires révolutions. Le premier président avait écrit aussi les principaux événements de sa vie et de celle de son père. On y trouve, il est vrai, quelques expressions un peu âpres lorsqu'il parle de Colbert et de Pussort, mais ces traits ne tombent que sur leur caractère : il rend justice à leurs talents, et surtout au génie du ministre. Quand il parle de sa famille, et surtout de son père et de ses sœurs, c'est tout un autre style; il y règne une simplicité, une candeur, une sensibilité qui pénètrent jusqu'au fond de l'âme, et qui excitent un nouveau genre d'admiration pour ce beau siècle, où les plus grands hommes se formaient dans les familles les plus vertueuses. Terminons cet article par les propres paroles du premier président, que Gaillard a pris soin de nous conserver, et qui, d'après sa judicieuse observation, font encore mieux l'éloge de l'écrivain que celui des personnes qu'il a voulu louer : « Je ne crois pas, dit Guillaume de » Lamoignon, que jamais mon père » ait eu le moindre mécontentement » de mes sœurs; je ne dis pas seule- » ment en des choses considérables, » mais dans les moindres qu'on se » puisse imaginer... Pour moi, quand

(1) Ils ont été imprimés en 1702, in-4^o, et réimprimés en 1781 et 1783 dans le même format.

» je songe au temps où j'ai goûté la
 » douceur d'être auprès de lui avec
 » elles, je ne trouve pas que j'aie ja-
 » mais eu de joie en ma vie qui puisse
 » entrer en comparaison avec celle-
 » là... J'étais si fort attaché à lui du
 » fond de mon cœur, je l'aimais si
 » passionnément, que j'en avais besoin
 » de consulter ni le respect ni le devoir,
 » ni autre chose que mon amour pour
 » faire ce qu'il pouvait désirer..... Je
 » ne me souviens pas de lui avoir ja-
 » mais désobéi ou déplu, ou même
 » d'avoir manqué de lui plaire en ce
 » qui a dépendu de moi (1). » D—s.
 LAMOIGNON (CHRÉTIEN-FRAN-

(1) Les Mémoires de Saint-Simon, qu'on vient de réimprimer (en 1818), contiennent sur le président de Lamoignon, une anecdote infâme qui a déjà été victorieusement réfutée, mais dont il est essentiel de parler encore. Il s'agit de la propriété de la terre de Courson, que ce caustique écrivain prétend avoir été dévolue à Guillaume de Lamoignon, par suite d'une condamnation capitale que ce magistrat aurait provoquée contre le possesseur précédent, nommé *Fargues*. Il y a autant de mensonges que de mots dans ce récit. Saint-Simon fait de *Fargues* un gentilhomme décapité par arrêt du parlement pour avoir participé aux troubles de la fronde. *Fargues* était un soldat, parvenu au grade d'officier à force d'intrigues et de vols. Il avait été munitionnaire de l'armée royale, et fut convaincu de *péculat*, *larcins*, *fausseté*, *abus* et *malversations au fait de la fourniture de pain à la garnison d' Hesdin*. (Voy. l'article *FARGUES*, dans la *Biogr. univ.*, tom. XIV, p. 154), et en conséquence condamné à être pendu par sentence du tribunal d'Abbeville, érigé en commission le 27 mars 1665. (Voy. toutes les pièces de cette affaire déposées dans les archives publiques, et copiées dans le *Journal des savants*, mars 1781.) Au reste, on voit que M. de Lamoignon ne put prendre aucune part à cette affaire, puisque ce misérable *Fargues* ne fut point jugé par le parlement. Quant à la possession de la terre de Courson, ce magistrat n'en fut revêtu qu'à cause de sa qualité de seigneur haut-justicier, et en vertu de lettres-patentes du 30 juillet 1667, par lesquelles le roi le subrogea en tous ses droits. Saint-Simon, en sa qualité de due et pair, haïssait tous les gens de robe qui disputaient à ces Messieurs la préséance au parlement. Il ramassait sans discernement toutes les calomnies que l'on débitait sur les familles des anciens magistrats. Doué d'un certain talent d'écrire, et d'écrire d'un style mordant qui amuse les oisifs et les méchants, il ne s'est montré ici ni fort délicat, ni fort adroit. Il débute par flétrir d'un profond mépris, à l'aide d'un grossier mensonge, l'origine de la famille Lamoignon; et dès-lors le fiel coule de sa plume avec une merveilleuse et déplorable facilité. Au reste, il ne cite aucune preuve. La Place ne mérite pas plus de confiance en copiant cette anecdote, dans ses prétendues *Pièces intéressantes et peu connues*,

çois DE), fils aîné du précédent, naquit à Paris le 26 juin 1644. Son père voulut être son premier maître, et ne se reposa sur personne de son éducation. Après sa rhétorique, qu'il fit avec le plus grand succès sous le P. Rapin, le jeune Lamoignon dirigea toute son application vers l'étude des lois, et trouva de grands secours, pour ce genre de travail, dans les conférences des avocats que le premier président réunissait chez lui. Celui-ci voulut que son fils parût d'abord au barreau comme simple avocat; et il lui en fit exercer le ministère pendant deux ans. Doué d'un goût très pur, et plein des bons principes qu'il avait puisés dans l'étude des anciens, le jeune légiste ramena au palais la véritable éloquence judiciaire que la manie des citations et des faux-brillants en avait exilée. En 1666, il fut nommé conseiller au parlement. Deux ans après, la peste s'étant déclarée à Soissons, on craignit pour Paris les progrès de la contagion, et M. de Lamoignon fut chargé du soin de prendre les mesures nécessaires pour en arrêter le cours. Tandis que les secours de la médecine rassemblés à Soissons y combattaient le mal dans son foyer, il établit une ligne sanitaire qui intercepta soigneusement toute communication. Il avait écrit lui-même les détails de cette opération, si étrangère à la nature de ses fonctions habituelles, et qui fut néanmoins couronnée d'un plein succès. Nommé maître des requêtes peu de temps après, il fut un des commissaires dont Louis XIV forma un conseil-particulier, lorsque ce prince tint les sceaux après la mort du chancelier Séguier. Une des places d'avocat général au parlement étant devenue vacante par la mort du fils du célèbre Bignon, elle fut donnée à M. de Lamoignon. Pendant vingt-cinq ans qu'il

la remplit, il rendit à la magistrature et à la jurisprudence les services les plus importants; et si les éloquents plaidoyers qu'il prononça ne sont point parvenus jusqu'à nous, l'histoire nous a du moins transmis les sentiments d'admiration qu'ils excitèrent. C'est à un plaidoyer prononcé dans la cause du marquis de Langey par ce magistrat célèbre qui savait concilier les intérêts de la morale et de la société avec le respect dû aux lois consacrées par un long usage, que l'on doit l'abolition du congrès, épreuve bizarre, digne des siècles grossiers qui l'avaient vue naître, mais qui s'était jusqu'alors conservée. Ce fut d'après ses conclusions que l'arrêt d'abolition fut prononcé par le premier président son père. Louis XIV avait songé à Lamoignon pour la place de premier président du parlement; et une méprise, peut-être même une intrigue, fit manquer à ce magistrat celle de procureur-général qui fut donnée à Labriffe: mais l'éclat avec lequel il exerçait les fonctions d'avocat-général, son zèle et sa prédilection marquée pour ce ministère, le lui firent conserver encore huit ans après qu'il eût été fait président à mortier, en 1690. En 1707 seulement, affaibli par le travail excessif auquel il n'avait cessé de se livrer, il remit à son fils aîné cette dernière charge, et mourut le 7 août 1709. Chrétien-François de Lamoignon aimait et cultivait les lettres; et ses liaisons intimes avec plusieurs des grands génies de son siècle, principalement avec Bourdaloue, Boileau, Racine et Regnard, ont encore ajouté à sa célébrité. Il les réunissait à Bâville, où tout ce que la France avait d'illustre en hommes d'état, en magistrats, en poètes, en orateurs, venait rendre hommage, les uns à leur digne collègue, les autres à leur zélé protecteur. C'est à lui qu'est adres-

sée la sixième épître de Boileau. Cette amitié dont il honorait les gens de lettres rend surprenant le refus qu'il fit d'être leur confrère à l'académie française, lorsque cette société l'appela dans son sein. On n'en a jamais bien connu les motifs, et il paraît qu'on les ignorait même dans sa famille. Boileau, dans sa lettre sur ce refus, ne nous en a pas appris davantage. Duclos a cherché à l'expliquer en disant qu'on avait voulu, par l'élection de M. de Lamoignon, exclure de l'académie l'abbé de Chaulieu; et que le prince de Conti, ami et protecteur de ce dernier, avait la parole du président qu'il ne se mettrait pas sur les rangs. En 1704, Chrétien-François de Lamoignon accepta une place à l'académie des inscriptions, et présida cette assemblée l'année suivante. Nous terminerons l'histoire de sa vie par deux traits peu connus, et qui font le plus grand honneur à son caractère. Des personnes considérables à la cour, mais dont le nom est demeuré caché, confièrent à Lamoignon un dépôt de papiers importants. Le ministre en fut instruit, et un secrétaire-d'état écrivit à ce magistrat que le roi voulait savoir ce que contenait le dépôt. Le président, mandé à la cour, supplia Louis XIV de l'entendre en particulier. Il lui avoua qu'il avait effectivement des papiers, mais qu'il ne s'en serait jamais chargé s'il eût su qu'ils continssent quelque chose de contraire au service du roi et au bien de l'état: « Votre Majesté, ajouta-t-il, me » refuserait son estime si j'étais capable » d'en dire davantage. » Louis XIV déclara qu'il était content de cet aveu. Le secrétaire-d'état étant rentré et s'adressant au monarque, lui dit qu'il ne doutait pas que M. de Lamoignon ne lui eût rendu compte des papiers qu'il avait: « Vous me faites-là une belle » proposition, répondit le prince,

« d'obliger un homme d'honneur à manquer à son devoir. » Puis se tournant vers M. de Lamoignon : « Monsieur, ne vous désaisissez de ces papiers que suivant la loi qui vous a été imposée par le dépôt. » Cette anecdote prouve la loyauté courageuse du président de Lamoignon ; en voici une autre qui honore son désintéressement. Denis Talon, son collègue quand il était avocat-général, avait une pension de 6000 francs. On proposa d'en donner une semblable à Lamoignon : la chose en resta là. Six mois après, le roi lui dit : « Vous ne me parlez pas de votre pension. » — Sire, répondit M. de Lamoignon, « j'attends que je l'aie méritée. — A ce compte, répliqua le monarque, je vous dois des arrérages » ; et la pension fut accordée sur-le-champ, avec les quartiers échus depuis le jour où elle avait été proposée. On n'a imprimé du président de Lamoignon que sa *Lettre* sur la mort du P. Bourdaloue, à la fin du 3^e. volume du Carême de ce prédicateur. Il a aussi écrit la *Vie* de Guillaume de Lamoignon ; et sa piété filiale ne s'en tint pas là : non content de transmettre à ses enfants le récit des vertus de leur aïeul, il avait institué une fête de famille qui se célébrait tous les ans le jour de la naissance du premier président.

C. D—s.

LAMOIGNON DE BAVILLE (NICOLAS), frère du précédent et cinquième fils du premier président, était né en 1648, et fut destiné aussi à la magistrature. Reçu au barreau en 1666, il exerça, ainsi que son frère, la profession de simple avocat. En 1608, il plaida pour Girard Van-Opstal, sculpteur, une cause célèbre, où il eut un succès complet. Il s'agissait de savoir si cet artiste devait être admis à demander, après l'an et jour

d'une succession ouverte, le prix d'un monument qu'il avait exécuté, ainsi qu'un ouvrier qui réclame le salaire de ses journées ou de ses fournitures. Le jeune orateur démontra que son client professait un art libéral, qui devait l'élever au-dessus de la classe des simples artisans. L'académie de peinture et de sculpture témoigna sa reconnaissance à M. de Bâville en faisant imprimer son plaidoyer, et en lui offrant de faire faire son buste par Girardon, et son portrait par Champagne. Le célèbre Lebrun fut chargé de cette négociation. Le modeste orateur refusa ces honneurs, en priant l'académie de les offrir au premier président son père, qu'on eut de la peine à déterminer. Ces deux beaux ouvrages ornaient le château de Courson. Le plaidoyer fut imprimé en 1668, in-4°. Le P. Vanière, dans son *Prædium rusticum*, a consacré cette anecdote. (V. les *Mém. de Trévoux*, de 1710, pag. 694, et l'*errata* mis à la fin du mois de juin.) Conseiller au parlement, en 1670, puis maître des requêtes en 1673, Bâville suivit la carrière administrative, et obtint successivement les intendances de Montauban, de Pau, de Poitiers, et enfin celle de Montpellier, en 1685. Il resta dans celle-ci l'espace de trente-trois ans, sans revenir à la cour. Cette longue administration, et les talents qu'il y déploya, l'avaient fait surnommer le *roi du Languedoc*. La funeste époque de la révocation de l'édit de Nantes, et la révolte des Cévennes, ont donné à son nom une célébrité qui fut l'objet des éloges de ses contemporains, et qui a été un sujet de satire pour les écrivains du dernier siècle. Ces opinions si différentes ne sont peut-être pas exemptes d'exagération et d'injustice. Après avoir consulté les actes les plus importants de

ce temps-là, nous pensons qu'il reste encore quelque chose à dire dans l'intérêt de la vérité (1). C'est de la connaissance exacte du caractère personnel et des circonstances environnantes que doit se former un tel jugement : « M. de Bâville, dit » Rulhières, passait, dans ce temps-là, » pour un homme doux et modéré. » Tout justifie ce jugement de l'auteur des *Eclaircissements*. Quant aux motifs extérieurs qui lui dictaient un dévouement sans bornes, l'amitié constante de Louvois pour ses parents, les grâces multipliées dont Louis XIV les avait comblés, cette ardeur de prosélytisme qui enflammait les esprits les plus sages à la voix du monarque, ne laissaient pas à M. de Bâville la liberté d'hésiter sur ses déterminations. Il avait d'illustres exemples à suivre. D'Aguesseau, le père du chancelier, travaillait dans cette même province du Languedoc, à la conversion des hérétiques, avec un zèle et une sagesse qui méritaient les plus heureux succès. Mais les moyens de douceur et de persuasion ne furent pas toujours laissés à la disposition des magistrats : des lois oppressives et cruelles les remplacèrent, et ce ne fut pas Bâville qui les proposa. C'est une justice que lui rend le chancelier D'Aguesseau dans la Vie de son père : « Je ne nommerai » pas, dit-il, l'intendant qui en donna la première idée. » Mais Rulhières le nomme ; c'était Foucault,

(1) Il ne peut entrer dans notre plan de retracer en détail ces événements déplorables, où l'intrigue et l'ambition, s'emparant d'une entreprise admirable en soi, troupèrent le monarque, persécutèrent les sujets, et préparèrent un siècle de dissensions et de calamités. Ce tableau affligeant a été tracé par une foule d'écrivains ; nous ne citerons, dans le nombre, que les *Mémoires* de Louis XIV, ceux de Noailles ; la Vie du maréchal de Villars, celle de D'Aguesseau par le chancelier son fils, et surtout les *Eclaircissements historiques* de Rulhières, un des écrits les plus remarquables dans le genre des recherches critiques.

intendant du Béarn. Ces moyens de violence étaient d'abord la contrainte par le logement arbitraire de troupes et les excès qui en résultèrent, que l'on appela les *dragonades*, et ensuite la confiscation et les peines afflictives et infamantes appliquées aux relaps et aux fugitifs. Il est à remarquer que Bâville trouva toutes ces lois en vigueur dans les intendances où il fut appelé. En Poitou, il succéda à Marillac, qui venait d'être destiné pour en avoir porté trop loin l'exécution. En Languedoc, où il remplaça D'Aguesseau, il fut précédé par les troupes qu'on y avait demandées du temps même de son prédécesseur pour réprimer la révolte du Vivarais (*Voy. les Mémoires de Noailles*, et les *Eclaircissements*) : ainsi il ne lui resta d'autre ressource que de tâcher d'arrêter les progrès du mal. Dans l'impossibilité d'opposer une résistance qui eût ressemblé à l'ingratitude, ou qui eût pu être présentée comme un manque de respect, il fit en sorte que son obéissance n'eût pas une couleur de servilité, et prit en conséquence la seule mesure qui semblait concilier tous ses devoirs : « Elle consistait, dit Rulhières, à employer la terreur plus que » les supplices. Il mettaient procès les » relaps et les fugitifs : aussitôt qu'ils » témoignaient quelque repentir, il » leur faisait grâce ; et quand le repentir était tardif, il leur obtenait » des lettres de réhabilitation. » Quelque idée que l'on se fasse d'un tel moyen pour sauver des victimes, il est impossible de ne pas applaudir au bien qui en résultait, et de ne pas supposer un sentiment généreux dans le magistrat qui savait éluder ainsi des ordres tyranniques. Cette supposition devient une certitude lorsqu'on jette les yeux sur une pièce authentique, que personne n'a eue, et qui a même

échappé à l'attention de l'auteur des *Éclaircissements* : ce sont les *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, que Bâville dressa en 1698, par ordre du roi, et pour l'instruction du duc de Bourgogne. Cet ouvrage, chef-d'œuvre de précision, de clarté, d'exactitude et de vues administratives, a été imprimé à Marseille, sous le nom d'Amsterdam (1734), conformément au manuscrit déposé à la Bibliothèque du roi. Bâville y parle avec une sincérité plus courageuse qu'il ne semble convenir à un courtisan qui n'ignorait pas que son mémoire passerait sous les yeux du roi. Il ne dissimule aucune des fautes qui ont été commises; il déplore la situation des malheureux protestants, pressés alternativement par la crainte des persécutions et le cri de leur conscience; et il termine par ces paroles : « Les nouveaux convertis se confesseront et communieront tant qu'on voudra, pour peu qu'ils soient pressés et menacés par la puissance séculière. Mais cela ne produira que des sacrilèges; il faut attaquer les cœurs; c'est où la religion réside : on ne peut l'établir solidement sans les gagner. » C'est ainsi que s'exprimait au pied du trône celui que les éditeurs du *Voltaire de Kehl* (*Siècle de Louis XIV*, chapitre 36; tome iv, pag. 1459 de l'édition de Desoër) ont appelé le *sanguinaire Bâville*. Certes, on ne reconnaît pas à ces traits un partisan servile des actes d'autorité. Dix ans après, le 18 avril 1708, Bâville écrivait à son frère : « Je n'ai jamais été d'avis de révoquer l'édit de Nantes; » et cette opinion est conforme aux expressions du mémoire. Le maréchal de Villars, chargé (en 1704) de l'expédition qu'on appela la guerre des camisards, professait les mêmes principes. (*Voy. CAVALIER*) : « Dans les écrits

» de ce grand homme, dit Rulhières, nous n'observerons que deux choses : l'une est cet aveu que sur mille convertis il n'y en avait peut-être pas deux qui le fussent véritablement; l'autre, qu'il entretenait le calme dans la province, en faisant cesser la rigueur des supplices. » Au reste, le maréchal, dans le cours de ses écrits (*Voyez Vie de Villars*, par Anquetil, Paris, 1784, tom. 1^{er}, pag. 300 et suivantes), se plaît à déclarer qu'il n'a rien fait que par les conseils de M. de Bâville, « qui lui a été, dit-il, d'une grande ressource. » Les difficultés que l'intendant éprouvait, ne venaient pas seulement de la cour, qu'il fallait quelquefois tromper sur l'exécution de ses ordres trop rigoureux; mais encore des dispositions de certaines gens parmi les catholiques eux-mêmes, qui « trouvaient du danger pour la religion dans les adoucissements qu'on accordait aux hérétiques pour les ramener. A les entendre, il fallait tuer tous ces gens-là, du moins les chasser du pays sans distinction. » Un grand homme s'élève au-dessus de ces vaines clameurs : c'est ce que fit le maréchal de Villars; et le succès justifia sa confiance imperturbable en M. de Bâville. Bien instruit de tous les obstacles qu'il va combattre, le maréchal forme, de concert avec l'intendant, « un plan de douceur et de fermeté, qu'il va suivre persévéramment. » Il se détermine à poursuivre les rebelles dans leurs retraites les plus difficiles; Bâville l'accompagne dans toutes ces expéditions. Ils ont le bonheur de faire tomber les armes à quelques partis ennemis; ils leur permettent de reprendre publiquement certains exercices de leur culte, et cette indulgence est sur le point d'opérer la disgrâce du

maréchal et de l'intendant. Enfin, le succès n'est plus douteux ; ils ont épargné le sang français ; ils ont rendu au roi de fidèles sujets, et à l'état d'utiles citoyens : partout Bâville est associé à la gloire de Villars, qui écrit encore à son sujet : « Il n'était pas fait » pour être intendant de justice et de » finances, mais général d'armée ; il » est toujours prêt et jamais pressé » (*Eclaircissements*, tom. II, pag. 231). Depuis cette époque, l'administration de la province fut assez paisible, surtout dans les moments où le cardinal de Noailles eut quelque crédit à la cour. Mais l'intendant du Languedoc ne revint pas à Paris avant la mort du roi : ses ministres en écartaient avec soin un homme supérieur dont les talents annonçaient un rival redoutable. Il quitta le Languedoc en 1718, et mourut à Paris en 1724. Il avait été nommé conseiller d'état ordinaire en 1697 ; et il quitta sa place en 1717, pour la faire donner à son fils, Lamoignon de Courson. Sa postérité avait formé une branche qui prit le nom de Montrevaux, et s'est éteinte vers le milieu du siècle dernier. — Urbain-Guillaume de LAMOIGNON, fils de Nicolas de Lamoignon de Bâville, comte de Launay-Courson, né le 29 octobre 1674, fut intendant de Rouen en 1704, et de Bordeaux en 1707. Duclos cite de lui des traits de despotisme dont l'effet fut tel, que l'intendant se vit obligé de renoncer à sa place. D—s.

LAMOIGNON (GUILLAUME II DE), seigneur de Malesherbes, était le second fils du président Chrétien-François. Né en 1683, il avait été successivement avocat-général, et président du parlement de Paris, puis premier président de la cour des aides ; enfin, il fut nommé chancelier de France en 1750, mais il n'eut jamais les sceaux. Il avait montré des talents et des ver-

tus dans toutes les places qu'il avait occupées. Quoiqu'on ne pût se défendre de lui rendre justice, on ne se souciait pas de lui accorder des faveurs. Ses manières graves et lentes déplaisaient à la cour, et surtout à la favorite qui, sous Louis XV, disposait de toutes les grâces. Lamoignon s'était conduit d'une manière très convenable pendant tous les débats élevés au sujet des billets de confession ; et ni la cour ni le parlement n'avaient rien à lui reprocher. Il avait, dans la crainte du parlement, révoqué le privilège de l'Encyclopédie ; et les philosophes de ce temps-là ne le lui ont point pardonné. En 1763, la famille de Maupeou, qui commençait à jouir de ce crédit qui l'a rendue si célèbre, désirait la place de chancelier. Lamoignon refusa de donner sa démission, et M^{me}. de Pompadour le fit exiler. Maupeou le remplaça sous le titre de vice - chancelier, que le parlement refusa de reconnaître. Ce ne fut qu'en 1768 qu'il se démit ; alors Maupeou le fils lui succéda, avec le titre plein et entier de chancelier. Lamoignon vécut encore jusqu'en 1772, et mourut âgé de près de quatre-vingt-dix ans. Indépendamment de ses qualités comme magistrat, il était doué de connaissances agréables en littérature, et possédait bien l'histoire ; il savait surtout celle de son temps, et sa mémoire était remplie d'anecdotes précieuses à conserver. Il avait, suivant le pieux usage de sa famille, écrit la vie de son père ; et son fils, l'immortel Malesherbes, avait à son tour composé l'építaphe latine qu'on lisait dans l'église de Saint-Leu, sur la tombe du chancelier qui était loué sans être flatté.

D—s.

LAMOIGNON (CHRÉTIEN-FRANÇOIS II), né le 18 décembre 1735, était

arrière-petit-fils du président Chrétien-François, dont il descendait par le premier des enfants de celui-ci, c'est-à-dire, par le frère aîné du chancelier. Il fut président à mortier en 1758, et partagea l'exil du parlement en 1772. Il contribua beaucoup à la fameuse *Correspondance*, qui était une satire virulente de ce qu'on appelait alors le *Parlement Maupeou*. Sa place, son nom, ses richesses, lui donnaient une grande existence dans le monde. En 1787, pendant la première assemblée des notables, il fut nommé garde des sceaux pour remplacer Hue de Miromesnil, et fut aussi chancelier de l'ordre du Saint-Esprit. Dès-lors, il servit la cour avec un zèle qui ne se démentit point. Il se lia avec l'archevêque de Sens (Loménie), qui fut nommé principal ministre au mois de mai de la même année. Ils travaillaient de concert aux édits du timbre et de la subvention territoriale, dont le refus occasionna l'exil du parlement à Troyes. A compter de ce moment, Lamoignon devint un objet de haine implacable pour ses anciens collègues. Le parlement fit proposer à l'archevêque, par l'évêque de Rennes, d'accorder l'enregistrement des édits, pourvu qu'on renvoyât le garde des sceaux. L'archevêque ne voulut point y consentir; et l'on perdit ainsi un moyen qui eût, peut-être, empêché la révolution. Les opérations combinées des deux ministres ne furent plus qu'une suite d'attaques imprudentes et maladroites; elles provoquèrent, de la part du parlement, des résistances funestes dont le résultat fut d'entraîner tout dans l'abîme. L'emprunt manqué de quatre cents millions, le ridicule blocus du Palais pour s'emparer de MM. d'Epréménil et de Montsabert, les édits des grands bail-

liages et de la cour plénière, dans lesquels Lamoignon employa la plume de l'abbé Maury, sont les traits les plus marquants de cette déplorable époque. La mauvaise issue de toutes ces tentatives amena la division entre les deux ministres. L'archevêque donna sa démission en août 1788; Lamoignon fit attendre la sienne jusqu'au mois d'octobre. Accablé de regrets et de chagrin, il se retira à Bâville, où il mourut le 16 mai 1789, d'un accident de chasse, dont on n'a jamais connu la véritable cause. Il a eu trois fils, dont l'aîné, qui avait été conseiller au parlement de Paris, vit retiré dans ses terres; le second fut tué à Quiberon; et le troisième (M. le vicomte Christian de Lamoignon), blessé dans cette malheureuse expédition, est aujourd'hui pair de France. (Voy. la *Biogr. des vivants*.) La précieuse bibliothèque des Lamoignon, commencée par le premier président Guillaume 1^{er}. (V. BAILLET, III, 277), et à laquelle fut joint en 1762 le magnifique cabinet du garde des sceaux Berryer, beau-père de Chrétien-François II, sujet de cet article, fut vendue après la mort de ce dernier; et les plus beaux ouvrages passèrent en Angleterre (1). Voyez, pour tout ce qui concerne cette famille, la *Vie du président de Lamoignon*, écrite (en 1783) d'après les papiers de la famille, insérée à la suite de la nouvelle édition des *Arrêtés* de Lamoignon, et à la fin de la *Vie ou Eloge de Malesherbes*, par Gaillard, Paris, 1805, in-8°. D—s.

(1) Le catalogue de cette bibliothèque, 1770, petit in-fol., ne fut tiré qu'à quinze exemplaires. Merigot en fit un autre, pour la vente, en 1791, 3 vol. in-8°. Les manuscrits, qui faisaient la partie la plus importante de cette collection, formaient 1550 volumes et environ 800 cartons. On y remarquait surtout une suite de lettres originales des rois de France, ministres d'état, généraux et ambassadeurs, de 1493 à 1560, faisant environ 80 volumes in-folio.

LAMOIGNON-MALESHERBES.
Voyez MALESHERBES.

LA MONCE (FERDINAND DE).
Voyez MONCE.

LA MONNOYE. V. MONNOYE.

LAMORIER (LOUIS), anatomiste et chirurgien, naquit à Montpellier en 1696, et y mourut en 1777. S'étant rendu à Paris en 1718, il s'attacha spécialement à la pratique de Méry, chirurgien-major de l'hôtel-dieu. De retour à Montpellier en 1720, il s'acquit promptement une assez grande réputation, et fut admis dans la société royale des sciences, d'abord comme adjoint, et peu après comme associé; il y lut un grand nombre d'observations et de mémoires d'anatomie et de chirurgie, qui ont été publiés dans les recueils de cette compagnie. Il a paru de lui, dans ceux de l'académie royale des sciences de Paris, deux *Mémoires*, l'un sur une nouvelle manière d'opérer la fistule lacrymale, et l'autre sur les causes qui empêchent le cheval de vomir. Lamorier fut membre associé de l'académie royale de chirurgie. Son éloge, par Deratte, a été inséré par extrait dans les *Eloges des académiciens de Montpellier*, recueillis, abrégés et publiés à Paris, en 1811, par le rédacteur de cet article. D—G—S.

LA MORLIÈRE. V. MORLIÈRE.

LA MOTHE. Voyez MOTHE.

LA MOTTE. Voyez MOTTE et DORLÉANS.

LAMOTTRAYE. V. MOTTRAYE.

LAMOURETTE (ADRIEN), né à Fervent, dans le Boulenois, entra dans la congrégation des lazaristes, et fut professeur et supérieur du séminaire de Toul, puis directeur à St.-Lazare. Il se trouvait, en 1789, grand-vicaire d'Arras. Quelques écrits, où les idées philosophiques étaient associées aux idées religieuses, le firent connaître de

Mirabeau, qui le mit au nombre de ses auxiliaires et le prit pour son théologien. Ce fut de sa plume que sortit le projet d'adresse aux Français sur la constitution civile du clergé, proposé par ce fougueux orateur à l'assemblée constituante. L'abbé Lamourette fut nommé évêque constitutionnel du département de Rhône-et-Loire, et fut sacré à Paris, le 27 mars 1791. Député bientôt après à la première assemblée législative par le même département, il se montra plus modéré qu'on ne devait l'attendre du disciple sorti de la secte d'un factieux tel que le comte de Mirabeau: mais alors le maître n'était plus. L'évêque Lamourette parla sur la constitution civile du clergé, contre la liberté des cultes. Il rappela constamment l'assemblée à la concorde et à l'union: il demanda qu'on rejetât également la république et les deux chambres; mais il paraît que sa modération était aussi inconséquente que son opinion peu arrêtée: car après avoir proposé qu'on cessât toutes les recherches relatives aux troubles du 20 juin 1792; à la suite de la journée du 10 août et pendant la captivité de Louis XVI, ce même député demanda, dans la séance du 29 août, que toute communication cessât entre les membres de la famille royale (Moniteur du 31 août 1792). Cette insulte au malheur ne fut remarquable que parce qu'une déplorable erreur de nom la fit attribuer par le *Moniteur* à un sage et paisible député des Ardennes, bon et honnête cultivateur, nommé M. Damourette. Celui-ci s'empressa de réclamer; et quelques jours après (*Moniteur* du 6 septembre 1792), la prohibé du journaliste officiel restitua l'odieuse motion à l'abbé Lamourette, évêque de Lyon, son véritable auteur. Cet homme malheureux, plus impru-

dent sans doute que mal intentionné dans cette circonstance, se montra l'ennemi des factieux dès qu'il les vit répandre le sang innocent. Lors des massacres du deux septembre, il fit décréter que la municipalité de Paris répondrait de la sûreté publique. Après la session de l'assemblée législative, il se retira à Lyon, y demeura pendant le siège, fut ensuite envoyé à Paris, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en janvier 1794. Ayant entendu son jugement, il fit le signe de la croix, et se prépara à mourir en philosophe chrétien, déclarant publiquement qu'il était l'auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques, et qu'il regardait son supplice comme un juste châtement de la Providence. Il avait trouvé, dans les prisons de la conciergerie, l'abbé Emery; et ce fut, sans doute, par les conseils de ce respectable ecclésiastique, qu'il signa le 7 janvier une rétractation dont l'original se garde à Lyon. Il subit sa peine le 10 janvier 1794, à l'âge de cinquante-deux ans. Le calme qu'il conserva, la liberté d'esprit qu'il n'affecta point, sa pieuse résignation, son courage, pénétrèrent d'admiration tous ses compagnons d'infortune, et laissèrent de véritables regrets sur son sort. L'abbé Lamourette est auteur des ouvrages suivants : I. *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité, ou Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle*, 1786, in-8°. II. *Pensées sur la philosophie de la foi, ou le Système du christianisme considéré dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain*, 1789, in-8°. III. *Les Délices de la religion, ou le Pouvoir de l'Evangile pour nous rendre heureux*, 1788, in-12; trad. en espagnol, Madrid, 1791, in-8°. IV.

Désastre de la maison de St.-Lazare, 1789, in-8°. V. *Le Décret de l'assemblée nationale sur les biens du clergé, justifié par son rapport avec la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, 1789, 1790, in-8°. VI. *Lettre pastorale, suivie de sa lettre au Pape*, Lyon, 1790, 1791, in-8°. VII. *Prônes civiques, ou le Pasteur patriote*, 1790, 1791, in-8°. VIII. *Considérations sur l'esprit et les devoirs de la vie religieuse*, publiées après sa mort, en 1795, in-12.

S—Y.

LAMPE (FRÉDÉRIC - ADOLPHE), théologien protestant, naquit le 19 février 1683 à Dethmol, dans le comté de la Lippe. Après avoir terminé ses études, il fut élevé au pastorat, et chargé de desservir différentes églises. Il fut ensuite appelé à Utrecht pour y professer la théologie et l'histoire ecclésiastique. Il se démit de cet emploi au bout de quelques années, et vint occuper la place de premier pasteur de l'église St.-Etienne de Brème. Il mourut en cette ville d'une hémorrhagie, le 3 décembre 1729, à l'âge de quarante-six ans. Il avait formé une riche bibliothèque, ouverte à tous les curieux, qu'il était empressé de réunir chez lui, et qu'il se plaisait à diriger dans leurs études. On a de lui : I. *De cymbalis veterum libri tres*, Utrecht, 1703, in-12, fig. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, et des choses curieuses, quoique un peu futiles. L'auteur n'avait que dix-sept ans lorsqu'il le composa. II. *Exercitationum sacrarum dodecas, quibus psalmus XLV perpetuo commentario explanatur*, Brème, 1715, in-4°. Il cherche à prouver que ce psaume (*Deus noster refugium*) n'est point, comme le prétendent plusieurs interprètes, une allusion aux

victoires remportées par David sur ses ennemis, et qu'on doit le regarder comme purement prophétique : tout son commentaire est d'ailleurs mystique et rempli de chimères. La description d'une agate du cabinet de Th. Hase, son ami, lui fournit l'occasion de donner de nouvelles conjectures sur la forme de la cymbale antique; et cette digression n'est pas la seule qu'on trouve dans l'ouvrage.

III. *Synopsis Historiæ sacræ et ecclesiasticæ ab origine mundi ad præsentia tempora, secundum seriem periodorum deductæ*, Utrecht, 1721, in-8°. Cet abrégé n'est point exempt des préventions ordinaires des protestants contre l'Eglise romaine, qui y est désignée par le nom de nouvelle Babylone, et que l'auteur regarde comme l'éternelle métropole du royaume de satan.

IV. *Commentarius analytico-exegeticus tam literalis quàm realis Evangelii secundùm Joannem*, Amsterdam, 1724-25, 3 vol. in-4°. Ce Commentaire est rempli d'une érudition minutieuse : la première partie est entièrement consacrée à des recherches sur la personne de S. Jean; et Lampe y pousse les choses si loin qu'il ne balance pas à affirmer que ce saint apôtre était d'un tempérament sanguin-phlegmatique.

V. *Historia ecclesiæ reformatæ in Hungariâ et Transsylvania ex monumentis fide dignis et multis accessionibus locupletata*, Utrecht, 1728, in-4°. Lampe n'est que l'éditeur de cet ouvrage, qu'on attribue à Paul de Debrezin (Ember), pasteur à Lizza; mais il l'a mis dans un nouvel ordre, et y a fait de nombreuses additions.

VI. Plusieurs Ouvrages de théologie, composés pour l'usage de ses élèves, et aujourd'hui sans intérêt.

VII. De nombreuses *Dissertations*

imprimées séparément, ou dans les journaux de l'Allemagne, parmi lesquelles on distingue : *Analysis exegetica parabolæ Paulinæ Corinth. III, vers. 1-17.* — *Annotationes ex Mss. editæ ad Isaïæ XLV.* — *Observationes exegeticæ ad Coloss. III*, insérées dans les *Miscellanea Duisburgensia*, tome 1^{er}. Lampe a publié avec Th. Hase les trois premiers volumes de la *Bibliotheca historico-philosophico-theologica Bremensis*, dont il a paru huit volumes de 1718 à 1725, in-8°. On trouvera le détail des autres productions de ce savant infatigable dans le *Trajectum eruditum* de Burmann; sa Vie a été publiée dans le tome II des *Miscellan. Duisburgensia*, dans les *Acta eruditor. German.*, sect. XXXV, etc. Klefeker lui a consacré un article dans sa *Biblioth. eruditor. præcocium.* W—s.

LAMPILLAS (L'abbé don FRANÇOIS-XAVIER), ex-jésuite espagnol, naquit à Jaen en 1739. Il occupait dans le collège de Séville la chaire des belles-lettres, lorsque son ordre fut supprimé (1767). Il se retira en Italie avec ses compagnons d'infortune, et fixa son domicile à Gènes, où il se livra à l'étude de la langue et de la littérature italiennes. Pendant ce temps, Bettinelli et Tiraboschi (tous deux ex-jésuites), publièrent, le premier, son *Risorgimento degli studj*, etc. *dopo il mille*, et le second, son *Histoire de la littérature italienne*, où ils parlent avec beaucoup de prévention de la littérature espagnole. L'abbé Lampillas, voulant défendre l'honneur de son pays, fit paraître contre ces deux auteurs le *Saggio storico*, ou *Essai historique et apologétique de la littérature espagnole*, en réponse aux opinions et aux préjugés de quelques écrivains mo-

dernes, Gènes, 1778-81, 6 vol. in-8°. Dans ce livre, écrit d'un style aussi correct qu'élégant, l'auteur s'attache d'abord à prouver que l'Italie fut la principale cause de la décadence des sciences et des lettres, soit dans son propre sein, soit chez les autres peuples; il attribue cette décadence au mauvais gouvernement de Rome, qui donna lieu à l'irruption des barbares du Nord. Après cette époque, il l'attribue encore à la foule d'ouvrages ascétiques ou de théologie scolastique nés en Italie, qui étouffèrent pour ainsi dire la bonne littérature, et y introduisirent le mauvais goût. Il fait voir ensuite que l'Espagne possédait des écrivains de mérite quand la plupart des autres nations de l'Europe étaient encore plongées dans la barbarie; que les Espagnols ont écrit sur toutes les sciences et traité tous les genres de littérature, et que cette littérature a influé sur celles des autres peuples. L'ouvrage de l'abbé Lampillas eut un assez grand succès. Bettinelli et Tiraboschi y répondirent par deux lettres, que Lampillas réfuta victorieusement. Ces pièces furent imprimées à Rome en 1781. Charles III, roi d'Espagne, récompensa par de riches présents l'abbé Lampillas pour la manière honorable dont il avait défendu la gloire littéraire de son pays. Plusieurs autres ex-jésuites espagnols, Andrés, Eximeno, Clavigero, Hervas, Arteaga, etc., firent, par de bons et savants ouvrages, et à l'exemple de l'abbé Lampillas, revenir les Italiens de leurs préjugés contre les littérateurs espagnols, et se virent également admis parmi les membres de diverses académies savantes de l'Europe. L'abbé Lampillas écrivit aussi quelques poésies italiennes. Il mourut à Gènes en novembre 1798. B—s.

LAMPINET (FERDINAND), conseiller au parlement de Franche Comté, était né à Dole vers le milieu du xvii^e siècle, d'une ancienne famille de robe: il vint habiter Besançon, lorsque le parlement y fut transféré, après la réunion de la province à la France, et il mourut en cette ville en 1720. C'était un magistrat très éclairé; il aimait les lettres, et favorisait les jeunes gens en qui il reconnaissait des dispositions; il avait formé une bibliothèque aussi nombreuse que bien choisie. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, dont on recherche les copies avec empressement: I. Une *Histoire du parlement de Franche-Comté*, in-fol.; elle est écrite avec beaucoup de naïveté, et renferme des détails très intéressants sur les mœurs et les usages de cette province. II. *Dissertation sur le Didatium de Ptolémée, la première ville des Séquanois*, in-4°. L'auteur veut prouver que Dole est bâtie sur le même emplacement; mais cette opinion, soutenue depuis par Normand et de Persan, a été solidement réfutée par Dunod et Perreciot. III. Les *Actes des Saints de la province de Franche-Comté*, in-fol. Le rédacteur de cet article n'a pu découvrir cet ouvrage; mais on trouvera sur le même sujet, dans les *Mémoires* de l'académie de Besançon, une bonne *Dissertation* de l'abbé Trouillet, mort à Lons-le-Saunier en 1809. IV. Une *Bibliothèque séquanoise*, composée de plus de cinq cents articles, in-fol. Elle a été très utile à la plupart des écrivains qui se sont occupés de l'histoire littéraire de Franche-Comté. W—s.

LAMPRIDE (ELIUS LAMPRIDIUS), l'un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, vivait au commencement du iv^e siècle, sous les règnes de Dioclétien et de Constance Chlore, auquel il

adresse son ouvrage. On reconnaît, en le lisant, un homme vertueux et pénétré de l'importance des devoirs de l'historien. Il s'est moins occupé de soigner son style, et d'embellir ses récits, que de rapporter fidèlement les faits qu'il avait recueillis. Flavius Vopiscus le loue de son amour pour la vérité. En commençant la vie d'Héliogabale, il déclare qu'il ne l'aurait jamais entreprise, s'il avait espéré empêcher le souvenir de ce monstre de parvenir à la postérité. On lui a cependant reproché d'avoir imputé à Héliogabale des crimes supposés; mais il prévient lui-même qu'il a souvent rapporté des bruits populaires dont il ne se rend pas le garant. On attribue à Lampride les *Vies* de l'empereur Commode, de Diadumène et d'Alexandre Sévère, outre celle d'Héliogabale, dont on a parlé. Quelques critiques donnent la *Vie* de Sévère à Æl. Spartien. Vossius (*De Hist. lat.*, pag. 193) et Fabricius (*Biblioth. latin.*) croient que Lampride et Spartien sont le même écrivain; mais De Moulinès réfute cette opinion par des raisons solides. (V. SPARTIEN.)

W—s.

LAMPRIDE (BENOÎT), très bon poète latin; naquit à Crémone, vers la fin du xv^e. siècle. Il vint fort jeune à Rome, et y fut accueilli par Paul Cortèse, qui lui donna un logement dans sa maison, et ne voulut pas qu'il eût d'autre table que la sienne. Il fut choisi par le savant Jean Lascaris pour remplir une chaire au collège des Grecs, nouvellement fondé par le pape Léon X. Après la mort de ce pontife (1521), il se retira à Padoue, où il ouvrit une école qui fut bientôt très fréquentée. Paul Jove, qui se montre peu favorable à Lampride, lui reproche de n'avoir jamais voulu concourir à une chaire publique, par un

excès d'orgueil; comme si une trop grande timidité ne pouvait pas être également la cause de son refus. Le cardinal Bembo, Sadolet, le Negri, parlent avec éloge de ses talents et de son caractère. Aonius Palearius, l'ayant entendu expliquer à ses élèves une harangue de Demosthène, écrivait à Bembo: « Il avait la voix et le geste de ce prince des orateurs; il paraissait plein de son esprit (*Lett. XIX*). » Palearius cite aussi une traduction latine des *Œuvres* d'Aristote par Lampride, dont il vante l'élégance: mais Tiraboschi doute qu'elle ait jamais existé; et il est possible que Palearius en ait jugé sur des fragments. Le duc de Mantoue Frédéric Gonzague appela Lampride à sa cour en 1536, et lui confia l'éducation de son fils. Une mort prématurée le ravit à ses amis et aux muses en 1540, ou suivant Tiraboschi en 1542. On a de lui: Des *Odes*, trois *Epîtres*, quelques *Elégies* et des *Epigrammes*. Paul Jove, son éternel détracteur, lui fait un reproche de s'être trop attaché dans ses odes à imiter Pindare, dont il a pris l'enflure et une certaine dureté, peu agréable pour les oreilles accoutumées à la mélodie des vers latins. Mais Tiraboschi dit qu'on ne peut nier que Lampride, par la force de l'imagination et la noblesse des pensées, n'atteigne souvent à la hauteur de son modèle; et qu'il ne mérite beaucoup d'éloges pour avoir osé, le premier, parmi les modernes, rivaliser avec un si grand poète. Les vers de Lampride, imprimés à Venise en 1540, in-8^o, ont été insérés dans tous les recueils, et notamment dans le vi^e. vol. des *Carmina illustrium poetar. italorum*, Florence, 1719. On a trois *Lettres* de lui en italien au cardinal Bembo, et une en latin au cardinal Polus.

W—s.

LAMPSONIUS (DOMINIQUE), de Bruges, cultiva les lettres et les arts, et après avoir été, en Angleterre, attaché au cardinal Polus, il retourna dans la Belgique, à la mort de ce prélat, et fut consécutivement secrétaire de trois évêques de Liège. Bien que Foppens le qualifie d'*excellent peintre*, Descamps l'a entièrement passé sous silence dans ses *Vies des peintres flamands*. Il a publié en vers latins : *Elogia in effigies pictorum celebrium Germaniæ inferioris*, Anvers, 1572, in-4°. On a encore de lui : *Psalmi pœnitentiales lyricis versibus redditi*, le *Typus vitæ humanæ*, à la suite du Recueil des *Pœmata et effigies trium fratrum Belgarum* (V. GRUDIUS), et enfin une *Vie de Lambert Lombard*, peintre et architecte liégeois du xv^e. siècle, écrite en latin et en prose, Bruges, 1565, in-8°. Il mourut à Liège, en 1599, dans la 67^e. année de son âge. Il avait beaucoup contribué à détacher Juste-Lipse de l'université de Leyde, et à le ramener à la foi catholique (Voy. leur correspondance à ce sujet dans Burmann, *Sylloge epist.* I, 128-149). — Son frère Nicolas LAMPSONIUS, protonotaire apostolique, chanoine et doyen de Saint-Denis de Liège, cultivait aussi la poésie latine ; et quelques-unes de ses productions ont été réunies à celles de son frère, à Liège, 1626. Il termina sa carrière à Liège, en 1635, dans un âge avancé. Deux pièces assez étendues de Dominique Lampsonius se trouvent recueillies dans les *Deliciæ poët. belg.*, tom. III. M--ON.

LAMURE. Voy. MURE.

LAMY. Voyez LAMI.

LANA (LOUIS), peintre, naquit à Modène en 1597. Il passe pour un des imitateurs les plus fidèles du Guerchin. Le tableau qu'il a composé pour l'église *Del Voto* de Mo-

dène, représentant cette ville délivrée du fléau de la peste, est généralement regardé comme sa meilleure production. Peu de peintures à Modène le disputent à cette composition, qui se fait remarquer par la précision du dessin, la force du coloris, une abondance de poésie qui étonne, et une foule de scènes qui déchirent le cœur. Dans quelques attitudes Lana se rapproche du Tintoret et du Scarsellino. Il y eut une grande rivalité entre lui et le Pesari; ce dernier lui céda, et alla s'établir à Venise. On estime beaucoup les têtes de vieillards de Lana. Il les a variées à l'infini, sans leur rien ôter du ton de noblesse qui les caractérise. Ce maître mourut en 1646; il était alors à la tête de l'académie de peinture de Modène, très célèbre à cette époque en Italie. On a vu de cet artiste, au Musée du Louvre, son portrait et la mort de Clorinde; ces deux tableaux ont été repris en 1815 par les commissaires de l'empereur d'Autriche. A—D.

LANA-TERZI (Le P. FRANÇOIS), naturaliste et physicien d'Italie au xviii^e. siècle, a été présenté (1) comme l'auteur primitif d'une découverte qui, renouvelée à la fin du xviii^e. siècle, en a fait l'étonnement, et ne sert plus qu'aux divertissements du xix^e. celle des aérostats. Il naquit à Brescia, le 13 décembre 1631 : sa famille était l'une des plus illustres de la province; et les Jésuites, parmi lesquels il fut attiré de bonne heure, trouvèrent réunies en sa personne deux qualités qui s'ouvraient aisément les portes de leur noviciat : la naissance et le talent. Le jeune Lana, conduit à Rome, y fut solennellement admis dans leur Société en

(1) V. la *Description des expériences de la machine aérostatique*, etc.; par M. Faujas de Saint-Fond, 1783, in-8°, p. x-xix.

1647. Ses études de philosophie et de théologie étant achevées dans le Collège romain, il alla enseigner les belles-lettres en différentes villes d'Italie. Rome le revit momentanément en 1652 ; car il y fit cette année-là quelques expériences avec le célèbre P. Kircher ; mais, en 1656, il professait la rhétorique à Terni, où ses succès dans l'enseignement lui firent décerner par les magistrats le droit de siéger dans leur conseil municipal, non seulement pour lui, mais encore pour tous ses parents. Il tâcha d'en exprimer sa reconnaissance en composant un drame dont le sujet était le martyre de S. Valentin, évêque et protecteur de Terni. Ce drame n'avait guère d'autre mérite que celui de la bonne intention ; car le P. Lana avait beaucoup moins de dispositions pour les belles-lettres que pour les sciences naturelles, vers lesquelles il était porté fortement et avec une sorte d'inquiétude. Jaloux de connaître les secrets de la nature, il voulut pénétrer dans ceux de la chimie, de la physique et de la mécanique ; et il ne se lassait point dans ses expériences pour y parvenir. Il en fit d'importantes avec le baromètre sur la montagne de la Madelène, près de Brescia, dans le temps qu'il professait la philosophie dans cette ville, en 1665. Il alla, trois ans après, en faire d'autres du même genre dans le Bolognès sur la tour *Degli Asinelli* ; et, revenu dans le Brescian, il en parcourut toutes les montagnes pour en connaître les minéraux. Il fit de nombreuses expériences pour tâcher d'expliquer les phénomènes des cristallisations : mais ce fut en vain qu'avec du nitre et des sels il tenta d'imiter celles de la nature. Ayant vu que beaucoup de grains se perdaient par la manière

dont les laboureurs ensemençaient leurs terres, il conçut l'idée d'un semoir ingénieux qu'a singulièrement rappelé celui dont Tull parut l'inventeur en 1733. Vers la fin du xviii^e siècle, Alexandre de Borro, du pays d'Arezzo, dans son *Char de Cérès*, envoyé par lui-même en hommage à un ministre du roi d'Angleterre, avait déjà perfectionné le semoir du P. Lana, dont, au reste, Algarotti fait la description, dans une de ses lettres, qu'on trouve au tome x de ses OEuvres. Le P. Lana, a bien d'autres titres à notre admiration. Dans son *Prodromo dell'arte Maestra*, il indique (ch. 4) des moyens particuliers pour apprendre à écrire et même à parler aux sourds-muets de naissance ; pour faire écrire correctement les aveugles-nés, et les mettre même en état de cacher leurs pensées écrites sous des chiffres mystérieux, comme aussi de comprendre ce qui leur serait répondu avec les mêmes caractères. Il y enseigne les moyens de faire paraître une fleur ou un fruit quelconque dans un vase de verre, sans aucune semence ; et montra (ch. 9, 10 et 18) comment l'on pouvait faire des horloges à rouages qui marcheraient perpétuellement par le moyen du sable, et d'autres dont l'aiguille serait mue régulièrement par la diminution de l'huile d'une lampe allumée. Il proposa (chap. 5) quatre moyens, pour fabriquer des oiseaux qui volassent et se soutinssent en l'air, comme la colombe d'Archytas ou l'aigle de Regiomontanus et autres pareils dont il rappelle le souvenir. Les secrets que le P. Lana donne dans son curieux *Prodromo* sont presque innombrables ; et ils se rattachent à toutes les sciences et à tous les arts, même à celui de la peinture. Ce génie singulier alla

fort loin sans doute; car, au chapitre de la chimie, non content d'enseigner la transmutation des métaux, il prétendit indiquer une voie sûre pour arriver à la découverte de la pierre philosophale. C'est au chapitre vi, qu'on voit son invention d'une barque volante, suspendue à quatre globes composés de lames métalliques, desquels on pomperait l'air pour les rendre plus légers qu'un égal volume d'air atmosphérique. Il en fut parlé dans le temps avec beaucoup d'intérêt dans le *Collegium physicum experimentale* de Sturm. Leibnitz a fait à ce sujet des calculs qu'on peut voir dans son *Hypothesis physica nova*: il approuvait les fondemens de ceux du P. Lana, mais il doutait que l'expérience pût réussir (1). Ce Jésuite n'avait pu la faire à cause de sa pauvreté monastique, comme il le dit lui-même; et les mêmes raisons l'empêchèrent de réaliser la plupart des inventions consignées dans son *Prodromo* et son *Magisterium*: d'ailleurs sa complexion débile, et cette santé souffrante dont il se plaint dans la préface même de ce dernier ouvrage, s'y opposaient également. Affligé d'infirmités douloureuses, il revint dans sa patrie après avoir professé les mathématiques à Ferrare; et Brescia le vit rassembler autour de lui tout ce que cette ville possédait d'hommes éclairés: ce fut ainsi qu'il y fonda l'académie des *Filiosolici*, c'est-à-dire des amants des choses savantes étrangères du ressort de la nature et des arts. Cette académie publia ses premiers Mémoires de 1686; et il en fut fait une

mention fort honorable dans les *Acta eruditorum* de Leipzig (an. 1686, pag. 557): mais cette académie ne subsista pas long-temps après son fondateur, qui mourut à l'âge de cinquante-deux ans, le 26 février 1687. Sa famille possède un portrait de lui, que l'on croit avoir été peint par lui-même, et au bas duquel on a mis dernièrement une fort bonne inscription latine. Voici ce qu'il reste au public des ouvrages du P. Lana: I. *Rappresentazione di S. Valentino, vescovo, martire e protettore di Terni*, in-4°, Terni, 1656. II. *Prodromo ovvero saggio di alcune inventioni nuove, premesso all'arte maestra, opera che preparò il P. Fr. Lana*, Brescia, 1670, in-folio; on en trouve un sommaire dans le tome xl de la *Nova mandelliana raccolta d'opuscoli scientifici*, à la page 77. III. *La beltà svelata in cui si scuoprono le bellezze dell'anima*, Brescia, 1681, in-8°; ouvrage ascétique et bizarre, suivant le goût du temps, comme on peut en juger par les titres seuls des chapitres; celui du 6°. est en ces termes: « La » reine au balcon, c'est-à-dire, » l'ame qui, par les yeux du corps, » fait voir ses beautés. » Le titre du chapitre 10°. est ainsi conçu: « Les » breuvages amoureux présentés à » l'épouse de son serviteur pour la » porter à l'adultère, c'est-à-dire, » les plaisirs du corps par lesquels » l'ame est enlevée à Dieu. » IV. *Magisterium naturæ et artis, opus physico-mathematicum P. Fr. Tertii de Lanis in quo occuliora naturalis philosophiæ principia manifestantur*, 3 tomes in-fol., Brescia, 1684, 1686, et Parme, 1692; c'est le développement du *Prodromo* cité plus haut. L'auteur, dans

(1) La première expérience de ce genre qui ait eu quelque succès paraît être celle du P. Gusmao, faite publiquement à Lisbonne en 1709 (*Voy. Gusmao*, xlx, 218). Voy. aussi l'*Hist. de l'aérostation*, par Cavallo, pag. 17.

trois corollaires de sa 2^e. proposition du 6^e. livre, où il traite *De motu per impetum à motore translato*, conclut contre le système de Copernic sur le mouvement annuel et diurne de la terre. (*Voy. le Journal des savants*, 1685, pag. 255.) Ce grand ouvrage, fruit d'un travail immense, devait avoir neuf volumes; mais les six derniers n'ont jamais paru, et le troisième, publié après la mort de l'auteur, est très rare. V. *Dissertazione sopra la declinazione dell'ago calamitato nel paese Bresciano*, faisant partie des *Acta novæ academici philoexoticorum naturæ et artis*, Brescia, 1687. VI. *Reflections concerning the formation of crystals*. (*Philosoph. Transactions*, n^o. 83.) VII. *Saggio sulla storia naturale della provincia Bresciana*, publié à Brescia, en 1769, par le savant naturaliste Christophe Pilati. G—N.

LANCAROT, navigateur portugais, était attaché au prince Henri. Il obtint, en 1444, le commandement de six caravelles expédiées par les négociants de Lagos, pour la côte d'Afrique. Gilianéz et d'autres officiers du prince eurent part à cette entreprise. En 1447, il commanda une nouvelle flotte de quatorze vaisseaux, auxquels quatorze autres se joignirent à Madère. Après divers exploits contre les Maures, il alla reconnaître, au sud du désert, la rivière d'Ordék déjà découverte. Il la fit remonter à une certaine distance, et lui donna le nom de *Senaga* ou Sénégal, qui était celui d'un Maure qu'il avait remis à terre. Séparé par une tempête du reste de la flotte, il se dirigea vers le Cap-Vert, et aborda dans une île, où il ne trouva que des chèvres; mais il y découvrit ces mots français, tracés sur l'écorce d'un arbre : *Talent de bien faire*. C'était la devise du prince Henri : les Portu-

gais l'inscrivaient dans tous les lieux où ils prenaient terre pour la première fois. Lancarot, voyant qu'il avait été précédé par quelqu'un de ses compagnons d'aventure, revint en Portugal, où ses services furent récompensés. E—S.

LANCASTER (JACQUES), navigateur anglais, fut le premier qui commanda une flotte expédiée par ses compatriotes pour les Indes Orientales. Il partit de Plymouth avec trois vaisseaux le 10 avril 1591, en perdit un dans le canal de Mosambique, fit plusieurs prises sur les Portugais, alla jusqu'à Malac, vint mouiller à Ceylan, et, après avoir recueilli partout où il avait abordé, des renseignements sur le commerce, fit voile pour l'Europe le 8 décembre 1592. Le manque de vivres le força de relâcher au golfe de Paria. Il fut ensuite jeté par les tempêtes jusqu'aux Bermudes, et revint aborder sur un îlot voisin de Saint-Domingue. Descendu à terre avec vingt-un des siens, il y fut abandonné par son vaisseau que le reste de l'équipage emmena. Un bâtiment français vint le secourir, le prit à bord, et le conduisit à Saint-Domingue. Lancaster débarqua ensuite heureusement à Dieppe, et, le 24 mai 1593, revint l'Angleterre : l'année suivante, il fit un voyage au Brésil. On lui confia, en 1601, le commandement d'une nouvelle expédition, dans laquelle il eut Jean Davis pour premier pilote. Le 18 avril, il appareilla de Torbay : arrivé dans la mer des Indes, il présenta les lettres de sa souveraine au roi d'Achem, qui l'accueillit avec distinction. Il conclut un traité avec ce prince; et, malgré les obstacles que lui suscitèrent les Portugais, il réussit dans son projet d'établir des relations de commerce. Il laissa dans le pays deux de ses compatriotes pour suivre

les affaires entamées, fit un grand butin sur les Portugais, alla ensuite à Bantam, où le même succès couronna ses démarches; et le 20 février 1603, il quitta Java pour revenir en Europe. Assailli dans le golfe de Mosambique par une tempête affreuse, une partie de l'arrière de son vaisseau fut emportée. Dans cette extrémité, on pressait Lancaster de passer sur le bâtiment qui l'accompagnait: il refusa; et après avoir assemblé son équipage, et l'avoir assuré que par des moyens qu'il venait d'imaginer, il ne désespérait pas du salut du vaisseau il écrivit à la compagnie une lettre datée du retour des Indes en Europe: il annonçait le succès de son voyage, protestait qu'au risque de sa vie, il conserverait son navire et sa cargaison, et finissait par communiquer les lumières qu'il s'était procurées sur le passage par le nord-ouest aux Indes Orientales, situé à 62°. 30' du côté de l'Amérique. Il remit cette lettre au capitaine de l'autre bâtiment, et lui donna ordre en secret de partir la nuit suivante pour l'Angleterre. Cette injonction ne fut pas écoutée, au grand chagrin de Lancaster. D'un autre côté, les mesures qu'il avait conseillées pour réparer les désastres de son bâtiment, réussirent complètement: la tempête cessa; il acheva de se radouber à Ste.-Hélène, et, le 11 septembre, mouilla heureusement aux Dunes. L'assurance positive, donnée par Lancaster sur le passage au nord-ouest, détermina les Anglais à le tenter: on expédia donc Weymouth et Hudson, et successivement d'autres navigateurs, qui ne réussirent pas. Baffin, un de ceux qui s'avancèrent le plus, donna le nom de *Lancaster's Sound* à une grande baie qu'il aperçut au milieu des glaces par 74°. de latitude nord. Lancaster fut ensuite récompensé de ses services

par le titre de chevalier. Il mourut en 1620. Ses voyages se trouvent dans le 3^e. volume de Hakluyt et le 1^{er}. volume de Purchas. E—s.

LANCASTER (NATHANIEL), écrivain anglais, né dans le Cheshire vers l'année 1700, fut recteur de Stamford Rivers près Ongar dans le comté d'Essex. Il entra dans le grand monde sous les auspices du comte de Choldmondely, et s'y distingua par la vivacité et l'agrément de sa conversation. Il joignait beaucoup d'esprit et de goût à une vaste érudition, et écrivait d'un style à-la-fois énergique et élégant. Après avoir passé les dernières années de sa vie dans la retraite, il mourut en 1775, dans un état peu aisé. Son *Essai sur la délicatesse*, imprimé en 1748, réimprimé par Dodsley dans ses *Pièces fugitives*, donne lieu de regretter qu'il n'ait point fait jouir le public du fruit de ses longs travaux: hors cet ouvrage, célèbre en Angleterre, un Poème rapsodique imprimé sous le voile de l'anonyme, et intitulé le *Vieux Serpent*, ou le *Méthodisme triomphant*, et un Sermon sur l'*Amour de la patrie*, 1746, in-4°, tous ses manuscrits furent brûlés suivant ses propres desirs. L.

LANCELOTI ou LANCILLOTI (D. SECONDO), écrivain laborieux et spirituel, naquit vers 1575, à Pérouse, d'une bonne famille de cette ville. Il entra en 1594 dans la congrégation du Mont-Olivet, où il ne tarda pas à se distinguer par ses talents. Pourvu d'une abbaye, et profitant de la facilité qu'il avait de voyager à peu de frais, pour visiter les principales villes d'Italie, il vit la plupart des académies s'empresser d'ajouter son nom à la liste de leurs membres. Pendant son séjour à Rome, il se lia avec le fameux Gabriel Naudé, qui lui persuada de le suivre à Paris,

où il aurait, dans le cardinal Mazarin, un protecteur tout puissant. L'espoir que le cardinal se chargerait de l'impression d'un ouvrage immense auquel il travaillait dans ce moment, lui fit accepter la proposition de Naudé; mais, peu de temps après son arrivée à Paris, il tomba malade, épuisé par des veilles continuelles, et mourut d'un flux de sang le 13 janvier 1645, âgé d'environ soixante-huit ans. On assure que D. Lancellotti se servait toujours de la même plume, et qu'il ne la retailait jamais, « J'ai oui » parler, dit Bayle, d'un homme fort » riche qui voulait acheter cette plume » au poids de l'or; mais on ne la put » trouver. » (*Lettre à Minutoli* du 1^{er} mai 1675.) On a de ce savant religieux : I. *Historie olivetane libri duo*, Venise, 1623, in-4°. Il dit, dans la préface, qu'il hésita quelque temps s'il écrirait cette histoire en latin ou en italien; et qu'il fut aidé dans ce travail par Octave Lancellotti, son frère (1), religieux dans le même couvent et professeur d'éloquence. Le premier livre contient l'histoire générale de la congrégation depuis l'an 1319, époque de son établissement, jusqu'en 1618; et le second celle des différents monastères. On y trouve quelques faits curieux et des anecdotes littéraires. II. *Il vestir di bianco di alcuni religiosi, particolarmente Olivetani, Discorso academico e devoto*, Perouse, 1628, in-4°. III. *Mercurius olivetanus sive dux itinerum per integram Italiam*, ibid., 1628, 2 vol. in-12. Ce Voyage d'Italie renferme plusieurs remarques intéressantes. IV. *L'Hoggi di ovvero il mondo non peggiore ne più calamitoso del passato*, Venise, 1623, in-4°. Cet ouvrage, dans lequel il soutient

que les hommes n'ont jamais été ni meilleurs, ni plus méchants, eut un succès étonnant. Il le corrigea soigneusement, et y ajouta une seconde partie, intitulée : *L'Hoggi di ovvero gl'ingegni non inferiori a' passati*, Venise, 1658, 2 vol. in-8°; ibid., 1662. Il y prouve que, sous le rapport de l'esprit, les modernes ne sont pas inférieurs aux anciens. V. *L'Orvietano per gli hoggidiani*; c'est-à-dire *per quelli che patiscono dal male dell' hoggidianismo, ch'è il credere e perè dolersi sempre, il mondo esser peggiore hoggidi*, etc., Paris, 1641, in-8°. C'est une réponse ironique aux critiques qui avaient paru de l'ouvrage précédent. VI. *Farfaloni de gli antichi historici*, Venise, 1636; ibid., 1659, 1662; ib., 1677, in-8°, trad. en français par l'abbé Oliva, sous ce titre : *Les Impostures de l'histoire ancienne et profane*; nouvelle édition revue et corrigée pour le style, Paris, 1770, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est rempli d'érudition. VII. *Chi l'indovina è savio, ovvero la prudenza humana fallacissima*. Venise, 1640; ibid., 1662, 2 vol. in-8°. Il a laissé en manuscrit un grand nombre d'ouvrages, entre autres celui auquel il travaillait depuis plusieurs années avec une ardeur qui hâta sa mort; il est intitulé : *Acus nautica*, et devait former vingt-deux volumes in-fol. Les auteurs du *Dictionnaire historique* assurent que cet opuscule fut imprimé avec quelques autres du même auteur. D. Lancellotti avait rédigé, sur sa vie et ses ouvrages, des *Mémoires* qui devaient être curieux. On trouvera la liste de ses autres manuscrits à la suite de son *Eloge* dans les *Illustrium virorum vitæ*, par Thomasini. — Dom Augustin LANCELOTI, son frère, également religieux du Mont-Olivet, professa, pen-

(1) Octave fut l'élève de Farfalloni et de quelques autres ouvrages de son frère.

dant treize ans, la théologie, avec une rare distinction, à Perouse, à Rimini, à Brescia, et enfin à Rome, où les cardinaux, attirés par sa réputation, honoraient ses leçons de leur présence. Il avait été élu abbé de la Trebbia en 1620, et publia quelques ouvrages à Rome, en 1639. Voyez Helyot, *Histoire des ordres monastiques*. W—s.

LANCELOT, roi de Naples. Voy. LADISLAS.

LANCELOT (DOM CLAUDE), habile grammairien de Port-Royal, dont on connaît bien moins le nom que les écrits, la plupart anonymes ou pseudonymes, naquit à Paris en 1615. Elevé dans la communauté de St.-Nicolas du Chardonnet, il fut de bonne heure porté à la piété; et se mit sous la direction du fameux abbé de St.-Cyran (Duverger d'Hauranne), pour lequel il conçut une estime portée jusqu'à l'enthousiasme. Sa première retraite fut la maison de Port-Royal de Paris, où l'abbé de St.-Cyran, le maître et l'âme des solitaires de cette maison, le conduisit en 1638. Cet abbé, dont l'influence et le caractère portaient ombrage au cardinal de Richelieu, ayant été arrêté, et mis au donjon de Vincennes, Lancelot subit plusieurs déplacements, mais il ne cessa de rester attaché à M. de St.-Cyran; et après le décès de celui-ci qui survécut peu à son élargissement causé par la mort du ministre, Lancelot s'occupa de mettre à exécution le projet conçu par son maître, de réunir dans des écoles; à l'enseignement des lettres et de la philosophie, une étude plus spéciale de la doctrine chrétienne. C'est d'après ce plan que se formèrent les écoles de Port-Royal, dont Lancelot fut le premier régent et Nicole le second. Leur collège, dirigé par Antoine Arnauld et de Sacy,

fut divisé en cinq classes, composées chacune de cinq étudiants au plus, afin que l'application du maître fût moins partagée et l'instruction plus assurée. C'est de ces écoles que sortirent les Méthodes si connues, sous le nom de Port-Royal, dues pour la plus grande partie à Lancelot, à qui ses connaissances dans les mathématiques et les langues qu'il professait, firent produire des ouvrages vraiment nouveaux et qui n'ont pas encore vieilli. Lancelot fut le premier maître de Tillemont et de Racine. Les écoles de Port-Royal, étendues à l'éducation des jeunes personnes, et partagées entre les solitaires et les religieuses qu'ils dirigeaient, fleurirent de 1646 à 1660. Elles influèrent beaucoup sans doute, par l'étude méthodique des bonnes lettres, sur les progrès de la raison et du langage, malgré la polémique de plusieurs écrits sortis du même Port-Royal. Malheureusement les querelles relatives à la doctrine de Jansénius, défendue par Arnauld comme étant celle de saint Augustin que se piquaient de suivre les disciples de l'abbé de St.-Cyran, troublèrent la paix de ces écoles; et le zèle de Port-Royal, pour soutenir cette doctrine, les fit dissoudre. Lancelot, après leur destruction, donna ses soins particuliers au jeune duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes. Mais, toujours attaché à l'esprit qui animait ses confrères, il entreprit un voyage en 1667, avec M. de Loménie le fils, oratorien, pour aller visiter l'évêque d'Alet (Nicolas Pavillon). La relation qu'il en a faite, a été insérée dans la vie de ce prélat. En 1668, il publia une nouvelle *Méthode de plain-chant*, plus facile et plus commode que l'ancienne, et qui fut réimprimée en 1685. Il fut chargé de l'éducation des deux jeunes princes de

Conti, en 1670, par l'entremise de M. de Sacy. Rien de plus touchant que l'exposé qu'il lui fait de leur plan d'études dans une lettre rapportée par l'historien de Port Royal. Après la mort de la princesse, mère de ses élèves, ce plan d'éducation ne fut pas continué: sous prétexte que Lancelot, malgré les intentions du Roi, refusait de conduire les princes à la comédie, on l'obligea de donner sa démission; il se retira, et entra dans le monastère de Saint-Cyran (diocèse de Bourges), dirigé par M. de Barcos, neveu de l'ancien abbé. Il y fit profession, mais il ne passa point le sous-diaconat; et il y remplit même, par humilité, l'office de simple cuisinier. A la prière d'un ami, avant son entrée en religion, comme il le dit lui-même, Lancelot, non moins savant dans la connaissance philologique des usages des anciens que dans la grammaire de leurs langues, avait publié, en 1667, une *Dissertation sur l'hémine de vin et la Livre de pain* accordées par saint Benoît à ses religieux. Mais, d'après les observations de Mabillon, il se relâcha sur la quotité de ces mesures, dans une 2^e. édition qu'il donna en 1688, in-12. (*Voy. LEPELLETIER.*) Après la mort de l'abbé de Barcos en 1678, les mêmes opinions qui avaient troublé Port-Royal, causèrent la dispersion des religieux de Saint-Cyran. Lancelot, plus que sexagénaire, fut envoyé en exil à Quimperlé, où il mourut le 15 avril 1695, à l'âge de 79 ans. Des détails sur sa vie et ses ouvrages principaux ont été donnés par Goujet en tête des *Mémoires touchant l'abbé de St.-Cyran* par Lancelot, Cologne (Utrecht) 1738, 2 vol. in-12; et dans le Dictionnaire de Moréri, édition de 1759. Indépendamment des ouvrages qui viennent

d'être indiqués, on a, du docte religieux, les *Notes chronologiques et historiques* de la Bible latine de Vitre, ainsi que la *Chronologie sacrée* en français de la Bible de Sacy; mais on doit principalement à Lancelot, comme grammairien: I. *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue latine*, avec un *Traité de la Poésie latine* et des *Règles pour la Poésie française*, Paris, 1644, in-8.; 2^e. édition augmentée, 1655; 3^e. édition avec des augmentations considérables, 1656; autre, avec un index général des mots latins, 1761; nouvelle édition avec de courtes notes, 1819. — *Abrégé de la même Méthode*, Paris, 6^e. édition, 1658, in-12; réimprimé très souvent, et traduit, ainsi que la Méthode, en anglais et en d'autres langues. Jusqu'à Lancelot, les Méthodes publiées par nos grammairiens avaient été données en latin et traitées d'une manière defectueuse et peu régulière. Lancelot mit d'abord Despautère en français, et en éclaircit les règles: il puisa ensuite dans Sanctius, Scioppius et Vossius, ce qu'ils avaient de plus clair et de plus solide; et il y fit des additions nombreuses et des changements utiles. Les préceptes énoncés en langue vulgaire forment chez lui un corps de doctrine, dont les parties sont disposées dans un ordre lexigraphique fondé sur l'analogie. L'auteur, pour arriver à la pratique, passe par la théorie; mais il ne s'y arrête pas. Si les règles précèdent, elles sont courtes, suivies chacune d'exemples qui les éclaireissent, d'avertissements qui les modifient, et mises en rimes mesurées pour être plus aisément retenues. Des remarques, appuyées de citations extraites des auteurs anciens, expliquent et développent, par la phraséologie, les locutions usuelles, auxquelles les ré-

gles donnent entrée, selon l'auteur, en même temps que l'usage les confirme. Cette Méthode est aussi analytique que peut l'être une méthode analogique; car les expressions n'étant point considérées isolément, sont par cela même réglées par des rapports et assujetties à des lois, dont le complément est dans la syntaxe. Relativement à la nomenclature, il serait à désirer que l'auteur eût fait pour le latin ce qu'il a fait pour le grec, en y joignant les racines et les dérivés, soit simples, soit composés, mais rangés dans un ordre lexicologique, avec un index alphabétique général qui facilitât la recherche des mots. Malgré quelques défauts, les réimpressions multipliées jusqu'à nos jours d'une méthode dont la troisième édition, augmentée de plus de moitié, contient près de neuf cents pages, prouvent ses succès, et attestent en même temps un modèle digne du grand siècle. En contribuant, par l'intelligence qu'elle donne des auteurs classiques, à l'instruction d'élèves distingués, et en particulier à celle de Louis XIV, comme le témoigne le privilège du Roi joint à cette édition, la nouvelle méthode a excité à étudier ces auteurs, à les mieux goûter et traduire; elle a concouru ainsi à épurer le goût de notre propre langue, et a justifié le mot d'Arnauld, que pour bien écrire en français il fallait lire Cicéron. II. *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue grecque*, avec une préface sur le renouvellement des lettres grecques en Europe et sur les auteurs qui y ont le plus contribué, Paris, 1655, in-8°. 2^e édition, 1656; 7^e édition considérablement augmentée, 1673; nouvelle édition, avec une table des mots grecs à l'instar de la Méthode latine, 1819. — *Abrégé de la même Méthode*, 1655, 1682,

in-12. Ce que nous avons dit relativement au plan de l'ouvrage précédent, s'applique à celui-ci, qui est également en français, et suit de même l'ordre analogique. Sylburge et Sanctius, disciples de Ramus, dont la méthode trop décriée en France avait été adoptée dans les écoles étrangères, remarquèrent seulement et cherchèrent à éviter la marche embarrassée et pénible de cet auteur, de même qu'à remplir les lacunes que laissaient les méthodes trop abrégées, telles que celle de Clénard. C'est ce que Lancelot a exécuté, soit en fondant sur l'autorité des exemples les observations relatives à l'emploi, à la formation des noms et des verbes, ainsi que les remarques concernant la syntaxe, soit en ramenant les unes et les autres par des règles concises à des principes généraux. Sous ce rapport, cette grammaire ainsi que la latine, sont encore les plus complètes et les meilleures. Quant à la connaissance même des mots, qui se composent surtout des radicaux et de leurs dérivés, l'auteur en a fait l'objet de l'ouvrage suivant. III. *Jardin des Racines grecques*, suivi d'un Traité des prépositions et autres particules indéclinables, et d'un Recueil de mots français tirés du grec, Paris, 1657, in-8°. 2^e édition, 1664; 4^e édition, 1682; nouvelle édition revue, 1774, in-12, par l'abbé Delestré; autre édit., donnée par M. Gail, 1806, avec des additions; édition abrégée de ces Racines, contenant seulement les vers, et précédée d'une courte Notice sur Lancelot (attribuée par M. Barbier à Chardon de la Rochette), 1808, in-12. Le *Jardin des Racines grecques*, rangées par ordre alphabétique dans des stances en rimes masculines et féminines de la composition de M. de Sacy, qui

les faisait en se promenant dans le jardin de Port-Royal-des-Champs (ce qui a pu donner lieu au jeu de mot du titre), offre, mis en vers français, un jeu d'esprit utile pour apprendre sans peine les radicaux les plus nécessaires; lesquels joints aux radicaux les moins essentiels, renfermés dans deux tables, donnent un total d'environ 4 mille racines. Les composés et les dérivés sont placés en note sous les racines principales; mais n'étant point disposés alphabétiquement ils ne sauraient dispenser d'un dictionnaire. Les *Racines grecques*, devenues classiques, ont donné naissance, dans diverses langues, à d'autres *Racines*, disposées d'une manière semblable (1). Le Recueil étymologique des mots français venant du grec en comprend environ dix-huit cents, tirés de Budé, de Vatable, de Casaubon, de Saumaise, et plus particulièrement de H. Etienne et de Ménage. Le P. Labbe, dans ses *Etymologies* dirigées contre les hellénistes de Port-Royal, n'a fait souvent qu'extraire les premières, en y joignant quelques additions, et des remarques assaisonnées d'expressions un peu vives. Lancelot y répondit en détail dans la 2^e édition; mais la préface où il relevait l'attaque du jésuite, a été supprimée dans les éditions subséquentes. Au reste, il avoue « qu'il n'a pas toujours examiné le » sentiment des auteurs dont il a tiré ses étymologies, et que son dessein principal a été de faire naître des allusions à des mots grecs, pour donner un moyen facile de les retenir. » Ce recueil n'en est pas moins le premier en date; et il n'a re-

çu son complément et sa perfection que de nos jours dans le Dictionnaire de M. Morin, revu par Villoison. IV. *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue italienne*, avec une préface sur l'origine, les progrès, la décadence et le renouvellement de la langue italienne, par le S. D. T., Paris, 1660; 1664; 1680, in-12. L'auteur s'est attaché dans ses remarques à la propriété et à l'emploi des mots, en considérant les formes usuelles de la langue dans ses deux âges, celui de Boccace et celui de Bembo. Il est le premier qui ait donné en français les règles de la poésie italienne. — *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue espagnole*, avec une préface sur l'origine et les progrès de cette langue, et une dédicace à l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse, signée du pseudonyme de Trigny, Paris, 1660; 1665; 1681, in-12. Ces deux Méthodes, qui accompagnent ordinairement la première édition de la Grammaire générale dont il va être parlé, sont des abrégés généraux, les plus méthodiques et les plus précis qu'on eût faits jusqu'alors. L'auteur s'y borne aux locutions ou aux idiotismes propres à ces langues, laissant à la lecture et à l'usage à faire le reste. On trouve aussi de Lancelot quatre *Traité réunis de poésies latine, françoise, italienne et espagnole*, extraits de ses Méthodes, Paris, 1663, in-8°. Il y détermine le caractère relatif de chacune de ces poésies, et en particulier celui de la poésie française, qu'il croit incompatible avec le rythme propre à la poésie latine. On peut encore indiquer, avec un Choix de sentences tirées des meilleurs poètes grecs, latins, espagnols et italiens, le *Delectus epigrammatum* qu'on lui attribue, dont la préface est de Nicole, et dont

(1) Fourmont donna en 1706 ses *Racines latines*, suivies d'une table alphabétique générale; et le P. Lelong, en 1708, les *Racines hébraïques* du P. Renou, sous le titre de *Nouvelle Méthode des langues hébraïque et chaldaïque*, in-8°. (Voy. Fourmont, XV, 378, note 2, et Hovius, XXI, XX, 599.)

les éditions se sont succédé depuis la première de 1659 in-12, malgré la critique amère du jésuite Vavas seur. V. *Grammaire générale et raisonnée*, etc., Paris, 1660, in-12; 2^e. édition, 1664; 3^e. édition, augmentée, 1676; réimprimée en 1754 par les soins et avec les notes de Duclos, et en 1756, avec un supplément par l'abbé Froment; nouvelle édition en 1803, in-8^o., par M. Petitot (*Voy. Ant. ARNAULD*, II, 508). L'extrait du privilège de la Grammaire de Port-Royal porte les initiales D. T. du même pseudonyme que les Méthodes italienne et espagnole de l'auteur. Cette Grammaire, qui est encore aujourd'hui au premier rang comme elle est la première en date, appartient en entier, pour la composition, à Lancelot, et en grande partie, pour l'invention, à Antoine Arnauld. L'auteur avoue qu'en cherchant les raisons de plusieurs choses communes à toutes les langues, il avait communiqué à un de ses amis les difficultés qui l'arrêtaient; ce qui donna lieu à celui-ci de faire diverses réflexions sur les fondements de l'art de parler. Lancelot les trouva si justes et si solides, que les ayant recueillies et mises en ordre, il composa ce petit Traité, où les principes et les bases du langage sont expliqués d'une manière claire et naturelle. Outre ce qui est général ou commun aux diverses langues, les raisons des principales différences y sont indiquées; mais l'auteur a eu en vue plus particulièrement la langue française, sur laquelle il fait des réflexions très judicieuses: aussi ont-elles donné lieu à l'abbé Dangeau d'en faire la base de ses observations sur la grammaire, et à Duclos d'en développer les principes, ou même de les déterminer avec plus

de précision. Dumarsais et Girard ont approfondi davantage, ou analysé plus en détail, l'un la métaphysique, l'autre la mécanique grammaticale du discours. Mais ce qu'on doit remarquer, c'est que la Grammaire générale parut avant que la langue eût reçu sa perfection, et sans que de bonnes grammaires particulières eussent précédé; avantage qui n'a point manqué aux derniers. Cependant, comme grammaire philosophique, elle a laissé loin derrière elle les méthodes des anciens, et n'a point été dépassée par les modernes. Harris chez les Anglais (*Voy. HARRIS Urbain*, Domergue), chez les Français, n'ont fait que transporter dans la grammaire les généralités de l'ancienne scolastique, et ont déduit, de la division des êtres en substances et en modes, la réduction des classes principales de mots, ou même de toutes les classes sans exception, au substantif et au modificatif. La division de Port-Royal est plus logique; elle se rapporte aux deux opérations de l'esprit, *concevoir et juger*, qui sont la base de la proposition. D'après ce principe, la distinction des mots qui désignent les objets de nos pensées, ou ce que nous concevons par une simple vue de l'esprit sur les choses, d'avec ceux qui signifient la forme de nos pensées, ou ce que nous jugeons par une action propre de l'esprit (ce qui comprend d'une part les substantifs et les qualificatifs, et de l'autre le verbe), est la clef de la Grammaire générale. Dumarsais, en substituant *vues de l'esprit* aux mots *forme des pensées*, n'a point fait attention à l'explication que donne Port-Royal, et que nous avons rapportée. C'est dans la sous-division des termes grammaticaux qu'il peut rester de

l'incertitude sur leur classement, peut-être à cause de la trop grande extension donnée à la base logique dans son principe. Peut-être aussi Port-Royal n'a-t-il pas tiré de ce principe, dans ses applications, toutes les conséquences qui en résultaient. Ainsi la forme essentielle de la pensée étant l'action de l'esprit qui juge, qui affirme la convenance ou la disconvenance de l'attribut au sujet, le verbe manifeste cette affirmation, soit positivement, soit facultativement. Port-Royal en énonçant l'usage principal du verbe, celui d'affirmer, reconnaît qu'outre les affirmations simples il y en a de modifiées ou de conditionnelles; ce qui devait lui suffire pour y ramener les divers modes. Au reste il faut convenir que, pour l'intelligence parfaite de la Grammaire de Port-Royal, on doit y joindre, comme son complément relatif aux propositions, l'excellente Logique dite *l'Art de penser* (ou de raisonner) de Nicole, dont le fonds est aussi d'Arnauld. Les bases de cette Logique confirment le principe de la Grammaire générale de Lancelot, qui doit être appréciée de même, non par des détails partiels ou isolés, mais par cet ensemble et cette suite d'idées dont l'enchaînement semble commander à la raison : *Tantum series juncturaque pollet.*

G — CE.

LANCELOT (ANTOINE), savant littérateur, né à Paris en 1675, était fils d'un fabricant de chandelles, originaire de Champagne. Un embarras dans les organes de la voix retarda ses premiers progrès; mais il parvint à le faire cesser, et il se trouva bientôt au courant des études de son âge. Ses parents attribuèrent sa guérison à un miracle, et ils voulurent témoigner leur reconnaissance à Dieu en lui con-

sacrant l'enfant qui paraissait avoir été l'objet d'une protection spéciale. En conséquence, il fut tonsuré, et assujéti à assister en surplis, les dimanches et les fêtes, aux offices de la paroisse. Son père, à quelque temps de là, ayant été nommé l'un des directeurs de la confrérie du St-Sépulcre, il le fit agréer pour prêcher le sermon en langue grecque, qui se débitait, tous les ans, le jour de la fête (1); et le jeune Lancelot s'en tira de manière à étonner tous ses auditeurs. Il n'avait cependant aucune vocation pour l'état qu'on lui avait choisi sans le consulter; il essaya d'en convaincre son père, et désespérant d'y réussir, il prit le parti de s'enfuir secrètement: mais forcé par le manque d'argent de revenir sur ses pas, il ne put obtenir son pardon que sous la condition de reprendre l'habit ecclésiastique. L'année suivante, il s'échappa encore, alla jusqu'en Flandre, vit les dispositions de la bataille de Steinkerque du haut d'une maison où il s'était réfugié, et reprit le chemin de Paris dans un tel état de dénûment, qu'il ne vécut plusieurs jours que des épis de blé qu'il cueillait le long de la route. Le récit des privations qu'il avait endurées toucha enfin son père, qui lui permit de suivre son inclination. Il venait d'achever son cours de droit, lorsqu'Herbinot, conseiller au Châtelet, lui proposa de l'aider dans la rédaction d'un dictionnaire étymologique, où il essayait de démontrer que tous les mots français viennent du grec, quand,

(1) La fête de cette confrérie se célébrait tous les ans aux Cordeliers, le dimanche de *Quatrimodo*. Après une procession solennelle, pendant laquelle on délivrait quelques prisonniers, on chantait la grand'messe en grec, et au milieu de cette messe, on prêchait l'assemblée en grec aussi; il s'agissait moins d'instruire l'auditoire, ordinairement peu familier avec cette langue, que de lui donner le spectacle des usages qu'on observe dans la Terre-Sainte, et il était égal d'avoir un écolier ou un docteur pour prêcher. (*Eloge de Lancelot*, par de Boze.)

changeant tout-à-coup de système, il résolut de prouver qu'ils viennent de l'hébreu (1). Lancelot, sans s'inquiéter des bizarreries de son mécène, profita de cette circonstance pour apprendre à fond le grec et l'hébreu, et il acquit de plus le goût et la connaissance des livres. L'amitié de M. Coulleau, docteur de Sorbonne, lui procura, bientôt après, la place de sous-bibliothécaire du collège Mazarin; jamais personne n'avait été plus digne de cet emploi. Il s'appliqua surtout à déchiffrer les manuscrits du moyen âge, et à en extraire les traits les plus curieux. Il suivit à Grenoble Bourchenu de Valbonnais, occupé de la rédaction de l'*Histoire du Dauphiné* (2); et il passa cinq années dans cette province, dont il inventoria les principales archives. Au bout de cetemps, on voulut le retenir par l'offre d'une pension considérable; mais il préféra revenir à Paris, et il en repartit presque aussitôt pour visiter une grande partie de la France et de l'Italie, afin de rechercher et de réunir les titres de la maison de Luynes. Il s'acquitta de cette commission d'une manière si satisfaisante, qu'à son retour les ducs le chargèrent de rédiger le mémoire par lequel ils se proposaient de réclamer les honneurs et les droits de la pairie. On arrêta, vers cette époque, quelques gens de lettres soupçonnés de travailler sur des matières qui intéressaient le gouvernement. Lancelot,

(1) M. Herbinot, à qui le nombre prodigieux d'étymologies forcées avait fort échauffé la tête, tomba dans un si parfait délire, que n'ayant, disait-il, besoin d'autre aliment que de ses *Racines* grecques et hébraïques, il refusa constamment de prendre aucune sorte de nourriture, et mourut d'inanition. (*Ibid.*)

(2) Lancelot fut très utile à Valbonnais pour la rédaction de cet ouvrage, qui exigeait l'examen et la confrontation d'un grand nombre de chartes et de pièces originales; et l'on croit qu'il en a donné la seconde édition. (Voy. BOURCHENU DE VALBONNAIS, tom. V, pag. 354.)

effrayé de cette mesure, jeta au feu toutes ses lettres, tous les papiers qui le regardaient personnellement, et jusqu'aux relations de ses voyages; puis réfléchissant à son innocence, il courut à Versailles confier ses inquiétudes à l'un de ses protecteurs, qui le recommanda si vivement au Roi, que ce prince ordonna de le tranquilliser. Ce ne fut cependant qu'après la mort de Louis XIV que Lancelot osa faire paraître ses *Mémoires pour les pairs de France avec les preuves* (3). Ce travail lui valut, entre autres gratifications, une place de secrétaire du Roi, dont il se défit en 1725, parce qu'il ne voulut pas conserver un titre inutile. Il était, depuis 1719, membre de l'académie des inscriptions; il obtint, en 1732, la place d'inspecteur du Collège royal, et fut nommé, quelques mois après, à l'emploi que l'abbé Legrand laissait vacant au trésor des Chartes, il en entreprit aussitôt la *Table historique*. Il fut envoyé, en 1737, à Nanci, pour dresser l'inventaire des archives de la Lorraine et du Barrois, réunis nouvellement à la France. Ce grand travail terminé, il se hâta d'en aller rendre compte à la cour, qui était dans ce moment à Fontainebleau; mais en revenant, il fut frappé d'une apoplexie foudroyante, et mourut à Paris le 8 novembre 1740. Lancelot avait une mémoire prodigieuse, beaucoup de sagacité et de pénétration; il était doué d'une franchise et d'une cordialité rares: jamais homme ne fut plus sincèrement dévoué à ses amis; parmi les siens il compta Bayle, Mabillon, Ter-

(3) Le *Mémoire pour les pairs de France* fut imprimé à Paris en 1720, in-fol.: on ne tira qu'un petit nombre d'exemplaires de ce volume, qui devait être suivi de plusieurs autres; mais des raisons particulières en firent suspendre l'impression.

rasson (1) et de Boze. On craindrait de trop alonger cet article en donnant ici la liste des *Dissertations* de Lancelot, insérées dans le Recueil de l'académie des inscriptions ; mais on indiquera au moins les principales : I. *Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'ancienne Gaule*, tom. vi. — *Dissertation sur Genabum*, tom. viii. L'auteur établit que cette ville est Orléans. — *Remarques sur le nom d'Argentoratum, donné à la ville de Strasbourg*, tom. ix. — *Discours sur les sept merveilles du Dauphiné*, tom. vi. Ces prétendues merveilles y sont appréciées à leur juste valeur. — *Eclaircissements sur les premières années du règne de Charles VIII*, tom. viii. — *Mémoire sur le mariage de ce prince avec Anne de Bretagne*, tom. xiii. C'est un point très obscur de notre histoire. — *Recherches sur Gui, dauphin du Viennois*, tom. viii. — *Mémoire pour servir à l'histoire de Robert d'Artois*, tom. x. — *Justification de la conduite de Philippe de Valois dans le procès de Robert d'Artois*, tom. xiii. — *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Raoul de Presles*, tom. xiii. — *Mémoire sur la vie et les ouvrages du président de Boissieu*, tom. xii. — *Explication d'un monument de Guillaume-le-Conquérant*, tom. vi et viii. — *Description des figures qui sont sur la façade de l'église de la Madelène de Châ-*

(1) L'abbé Terrasson écrivait à un de ses amis, quelques jours après la mort de Lancelot : « Enfin il vient de finir ; mais il a manqué trop tôt, et » soixante-cinq ans ne devaient pas être le terme » de jours aussi précieux à ses amis et à la répu- » blique des lettres... Je suis bien jaloux de la » succession de ses livres, cartes géographiques » (collection unique) et estampes qu'il laisse au » gouffre. Je ne doute pas que vous ne connaissiez » comme moi sa manie pour donner à la Biblio- » thèque du Roi. C'était sa marotte, et il aurait volé » ses amis pour se satisfaire la-dessus. Adieu, etc. » L'original de cette lettre nous a été communiqué par M. Peignot, l'un de nos plus savants bibliographes.

teaudun, tom. ix. L'explication que Lancelot donne de ces figures a été réfutée par dom Plancher, dans le tome 1^{er}. de son *Histoire de Bourgogne*. — *Remarques sur quelques anciennes inscriptions du pays de Comminges*, tom. v. — On a en outre de Lancelot : II. La *Preface de l'histoire des grands officiers de la couronne*, par le P. Anselme et Dufourny. III. Il est éditeur du *Nau-dæana* et du *Patiniana* (Voy. G. NAUDÉ) avec de nombreuses additions ; de l'*Abrégé de l'histoire universelle* de Claude Delisle, Paris, 1731, 7 vol. in-12, avec une préface intéressante ; et des *Amours de Daphnis et Chloé*, Paris, 1731, in-8. (Voy. LONGUS.) Il a enrichi cette édition de notes dans lesquelles il restitue divers passages de l'original grec et corrige beaucoup d'endroits de la traduction d'Amyot : ces notes ont été ajoutées à la fin de la réimpression de l'édition publiée en 1718, avec des gravures d'Andran, d'après les dessins du régent. Lancelot a fourni un grand nombre de notes à Bayle pour son *Dictionnaire historique* ; à Prosper Marchand, sur le *Cymbalum mundi* de Bonav. Desperiers ; et quelques personnes lui attribuent l'*Esprit de Guy Patin*. (V. PATIN.) Il laissa une bibliothèque fort riche, dont le *Catalogue* a été publié par G. Martin, Paris, 1741, in-8 ; elle était composée de 6000 ouvrages imprimés, 240 manuscrits et 528 porte-feuilles d'*Analectes* ou extraits, qu'il a légués à la bibliothèque du Roi. W—s.

LANCELOT - CASTELLO (GABRIEL), prince de Torremuzza, naquit à Palerme en 1727. Dès sa jeunesse, le goût de l'antiquité fixa son esprit sur ce qu'elle avait de plus obscur ; et par de profondes études, il parvint à dissiper quelques-unes des

ténèbres dont souvent elle aime à s'envelopper. Dès -lors il donna au public plusieurs opuscules pleins d'érudition; le plus remarquable fut une histoire d'*Alesia* ou *Alexia* (Alise), ville gauloise, dont César parle dans ses Commentaires. Castello se livra particulièrement ensuite à l'explication des inscriptions antiques de la Sicile : l'ouvrage que produisit ce travail est fort estimé. Il s'occupa aussi d'économie publique, et donna sur cette matière deux opuscules intéressants, dont l'un a pour objet les banques, et l'autre les ateliers de monnaie de la Sicile. Il mourut à Palerme le 27 février 1794; et son éloge y fut prononcé, dans l'académie du *Buon Gusto*, par François Carelli, secrétaire intime du gouvernement. Il laissa un précieux cabinet de médailles : on en a le catalogue, publié à Palerme en 1794, par Salvator di Blasi. Ses ouvrages les plus importants sont : I. *Dissertatione sopra una statua di marmo*, Palerme, 1749, in-4°. II. *Le antiche iscrizioni di Palermo*, ibid. 1762, in-fol. III. *Siciliæ veterum populorum, urbium, regum et tyrannorum numismata quæ Panormi extant in ejus cimelio*, ibid. 1767, in-8°. IV. *Siciliæ populorum et urbium, regum quoque et tyrannorum veteri nummi, Saracenorum epocham antecedentes*, Palerme, 1781, avec deux suppléments qu'il y ajouta les années suivantes.

G—N.

LANCES (CHARLES-VICTOR-AMÉDÉE DES), cardinal, naquit à Turin le 1^{er} septembre 1712. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, auquel sa piété le portait naturellement, il vint en France dans sa jeunesse, et fut, pendant six mois, revêtu de l'habit de chanoine de Sainte-Geneviève. De retour en Piémont, il fut fait abbé de

S.-Bénigne, et jouissait en cette qualité d'une juridiction épiscopale. Il devint grand-aumônier du roi de Sardaigne, et Benoît XIV lui donna le chapeau le 10 avril 1747 : la même année il le fit archevêque de Nicosie *in partibus infidelium*, quoique les cardinaux n'aient point ordinairement de titre pareil. Le cardinal des Lances assista aux conclaves de 1758, de 1769 et de 1774. Il n'était d'abord que cardinal-diacre; mais il passa bientôt dans l'ordre des prêtres, et il était le premier de cet ordre, lorsqu'il mourut dans son abbaye de S.-Bénigne le 25 janvier 1784. Nous ne connaissons de ce prélat que quelques mandements ou actes de synode diocésain, qu'il publia en 1745 et 1752, pour les paroisses soumises à sa juridiction. Pieux et zélé, il rendit plusieurs services à l'Eglise en Piémont, et fut le protecteur des hommes de mérite et des établissements utiles. Touché des vertus et de la sainteté du pauvre B. J. Labre, mort en avril 1783, (Voyez LABRE), il abandonna tout le revenu de son titre de cardinal de Saint-Laurent *in Lucinâ*, montant à quatre mille écus romains, pour être employés aux frais du procès de la béatification de ce vénérable serviteur de Dieu. Il paraît avoir contribué à faire connaître et apprécier le père Gerdil, depuis cardinal, et il le nomma son grand-vicaire pour son abbaye. Gerdil lui dédia sa *Défense du sentiment de Malebranche sur la nature et l'origine des idées contre Locke*, Turin, 1748. P—C—T.

LANCIA (GALVANO), issu d'une famille puissante en Lombardie, joua un rôle important dans les révolutions de Naples, au XIII. siècle. Une de ses sœurs avait été maîtresse de Frédéric II, et avait eu de lui Manfred, qui fut ensuite roi de Naples. Le marquis

Galvano Lancia fut le soutien et le conseil de Manfred, lorsqu'en 1254 le pape voulut profiter de la mort de Conrad IV pour dépouiller la maison de Souabe de son héritage. Galvano, qui aida son neveu à reconquérir son royaume, fut, pendant tout le règne de Manfred, son plus fidèle ministre et un de ses meilleurs généraux. Giordano Lancia, frère de Galvano, fut fait prisonnier le 26 février 1266, à la bataille de Grandella, où Manfred fut tué; et ce fut ce même Giordano qui reconnut son cadavre. Charles d'Anjou l'envoya ensuite dans une prison de Provence, où il le fit mourir. Galvano et Frédéric Lancia, qui survécurent à leur frère, appelèrent Conradin du fond de l'Allemagne, et pressèrent ce jeune prince de venir venger son oncle; ils lui consacrèrent leurs biens et leurs vies. Galvano Lancia commandait les Italiens à la bataille de Tagliacozzo, le 23 août 1268; il accompagna Conradin dans sa fuite, et il périt avec lui sur l'échafaud. On croit que Frédéric Lancia, et tous les autres membres de cette famille, furent à leur tour victimes des vengeances de Charles d'Anjou.

S. S—1.

LANCINUS. V. CURTIUS, X, 379.

LANCISI (JEAN-MARIE), illustre médecin italien, naquit à Rome en 1654. Après avoir fait son cours de philosophie, il passa aux écoles de théologie, que bientôt il abandonna pour s'appliquer aux sciences médicales. La place de médecin ordinaire de l'hôpital du Saint-Esprit initia Lancisi à la pratique, et développa de bonne heure ses talents dans cette partie si difficile de l'art. Il fut nommé professeur d'anatomie au collège de la Sapience, où il enseigna pendant treize ans avec le plus grand éclat. En 1688, le pape Innocent XI le nomma son

médecin et camérier secret, et lui donna un canonicat dans l'église de Saint-Laurent *in Damaso*; mais, à la mort de son bienfaiteur, arrivée l'année suivante, Lancisi se démit de son bénéfice. Il eut aussi la confiance d'Innocent XII, qui le fit appeler à toutes les consultations qu'exigea sa dernière maladie. Enfin, en 1700, il entra au conclave comme médecin; et après l'élévation de Clément XI au Saint-Siège, ce pontife s'empressa de lui conférer l'office important de premier médecin de sa personne, avec d'autres distinctions. Les nombreuses occupations de Lancisi ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude du cabinet. Actif, infatigable, il passait à lire, écrire, méditer, ou à fréquenter les assemblées des savants, tous les moments qu'il pouvait dérober à ses premiers devoirs. Une santé constante, qu'il dut à un régime très frugal, le soutint dans tous ses travaux: il n'avait pourtant que soixante-cinq ans lorsqu'il mourut, le 21 janvier 1720. Lancisi était doué d'un esprit brillant et fécond. Il eut toujours une extrême passion pour l'avancement de la physique, de l'anatomie, et de la médecine pratique. On peut lui reprocher sa prédilection pour la théorie chimique de F. Sylvius de Le Boë, qui heureusement n'eut aucune influence sur ses méthodes curatives. Lancisi s'était formé une bibliothèque de plus de vingt mille volumes. Il la donna de son vivant à l'hôpital du Saint-Esprit pour l'usage du public, et principalement des jeunes médecins et chirurgiens chargés de soigner les pauvres malades de cet établissement. L'ouverture de cette bibliothèque se fit en 1716, avec beaucoup de pompe, en présence du pape Clément XI et d'un grand nombre de cardinaux. Ce fut pour éterniser le souvenir

d'un don aussi important, que l'abbé Christophe Carsughi mit au jour sa *Bibliotheca Lancisiana*, Rome, 1718, in-4°, avec un discours *De recto usu bibliothecæ*. Les œuvres de Lancisi ont été recueillies et publiées par P. Assalto, professeur de botanique à Rome, et imprimées à Genève, 1718, 2 vol. in-4°. Les éditions de Venise, 1739, in-fol., et Rome, 1745, 4 vol. in-4°, sont plus complètes. On peut voir dans Nicéron (tome XII) la liste des ouvrages et opuscules qu'elles renferment; nous indiquerons seulement: I. *Lucubratio de virgine quâdam Calliensi, mirabili vexatâ symptomate*, Rome, 1682, in-4°. II. *De subitaneis moribus libri duo*, Rome, 1707-1708, in-4°, souvent réimprimé; traduit en allemand par F. A. Weiz, Leipzig, 1785, in-8°; id. par J. Ch. Fabner, ibid., 1790, in-8°. Ce traité, dédié à Clément XI, fut composé à l'occasion des morts subites qui semblaient s'être multipliées à Rome pendant les années 1705 et 1706. Après des recherches soigneuses, Lancisi trouva que la mort subite était produite tantôt par l'intempérance, tantôt par une apoplexie foudroyante, tantôt par des anévrismes du cœur et des gros vaisseaux: il donne les signes à l'aide desquels on peut distinguer les morts apparentes. III. *De nativis deque adventitiis romani cæli qualitatibus, cui accedit historia epidemiciæ rheumaticæ quæ per hyemem anni 1709 vagata est*, Rome, in-4°, 1712; 1745. Cette intéressante dissertation eut un résultat extrêmement important; l'auteur obtint du pape que la ville de Rome fût purgée des immondices et des eaux stagnantes qui y entretenaient des foyers perpétuels d'insalubrité, surtout après les inondations du Tibre. IV. *De Plinia-*

næ villæ ruderibus, Rome, 1714, in-fol. V. *Dissertatio historica de bovillâ peste, ex Campaniæ finibus anno 1713 Latio importatâ*, Rome, 1715, in-4°. Cette épizootie était si meurtrière, que dans l'espace de neuf mois elle fit périr vingt-six mille deux cent cinquante deux pièces de gros bétail, et épargna les autres espèces: les poumons et les intestins devenaient la proie de la gangrène. VI. *De noxiis paludum effluviis eorumque remediis*, Rome, 1716, 1717, in-4°. Dans le premier livre de cet ouvrage, l'auteur signale le danger du voisinage des eaux stagnantes, et en particulier des Marais-Pontins, dont néanmoins la fâcheuse influence était en partie arrêtée par une forêt située entre ces marais et la ville de Rome: Lancisi obtint du pape l'ordre de conserver cette forêt, que les propriétaires voulaient faire abattre. Le second livre contient la relation de cinq épidémies, provenant des eaux marécageuses. VII. Plusieurs *Dissertations* sur la sécrétion des humeurs, et spécialement de la bile, sur la texture des champignons, sur la méthode de décrire l'histoire des maladies, etc. Lancisi a été le premier éditeur des Tables anatomiques d'Eustachi, Rome, 1714, in-fol., fig. (Voy. EUSTACHI.) Il a aussi publié l'ouvrage posthume de Michel Mercado, intitulé *Metallotheca Vaticana*, Rome, 1717, in-fol., avec un index et un Appendix pour le compléter, Rome, 1719, in-fol. Les ouvrages suivans de Lancisi furent publiés après sa mort: VIII. *De motu cordis et anevrismatibus*, Rome, 1728, in-fol.; 1735, in-4°, avec une dissertation sur la veine azygos, et une autre sur la structure des ganglions, Naples, 1738, in-4°; Leyde, 1743, in-4°. IX. *Consilia 59 posthuma*, avec plusieurs dissertations de Mal-

pighi, Venise, 1747, in-4°, par les soins d'Eusèbe Sguari. Le journal de la dernière maladie de Clément XI rapporte que la bibliothèque Lancisienne du St.-Esprit possède encore les manuscrits suivants de Lancisi : *Prolusum ad Hippocratis Prognostica*; *Prolusum de medicinâ hippocraticâ*; *de Febris*; *de Urinis*; enfin dix volumes de consultations en italien, et trois en latin. On a une Vie de Lancisi dans les *Vitæ Italarum*, de Fabroni, tom. VII, et son Éloge par Crescimbeni dans les *Notizie storiche degli Arcadi morti*, tom. I. Voyez aussi *Joh. Oliva, de morte J.-M. Lancisii brevis dissertatio*, Rome, 1720. R—D—N.

LANCIVAL. Voy. LUCE.

LANCRE (PIERRE DE), fameux démonographe, naquit à Bordeaux dans le XVI^e. siècle, d'une bonne famille de robe. Il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement, et envoyé en cette qualité dans le pays de Labourd en Gascogne, pour instruire le procès des malheureux accusés de sortilège, et que la rigueur des lois de cette époque avait fait entasser dans les prisons. Naturellement crédule, et persuadé que la vérité d'un fait ne dépend nullement de la facilité qu'on a de l'expliquer, et que la force de la vérité pouvait seule porter des malheureux à révéler leur infamie et à persister dans une déposition qui devait les conduire à la mort, il resta convaincu de la réalité du sabbat par les aveux naïfs de plus de cinq cents personnes, qui déclaraient y avoir assisté; et il pensa faire une action méritoire en condamnant au feu des gens qu'on essaierait aujourd'hui de guérir ou que l'on enfermerait comme des insensés. Il est vrai que l'opinion de ce magistrat sur l'existence des sorciers était alors presque gé-

nérale, et qu'elle a trouvé des partisans dans plusieurs provinces de France jusqu'au commencement du XVII^e. siècle (1). De Lancre, récompensé de ses longs services par la place de conseiller-d'état, mourut à Paris vers 1630, dans un âge avancé. On a de lui : I. *Le Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses*, Paris, 1611, in-4°. II. *Le Livre des princes, contenant plusieurs notables discours*, etc., ibid., 1617, in-4°. Il s'y propose uniquement de garantir les princes de la flatterie; et il s'y élève avec force contre l'usage des épîtres dédicatoires, où souvent l'on donne des louanges excessives aux personnes qui en méritent le moins. Cependant il a dédié son ouvrage à Louis XIII, et il dit à ce monarque : « La Divinité a pris un singulier plaisir, jetant le fondement » doré de votre heureuse élévation, » de faire comme un crayon de soi-même... Le Tout-Puissant vous a » donné un rayon de sa beauté, un » bras de sa puissance souveraine, et » quelque acheminement à son immortalité. » Cette courte citation suffit pour faire apprécier l'auteur et l'ouvrage. III. *Le Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, Paris, 1612, in-4°. Ce volume singulier est très recherché des curieux, surtout avec l'estampe qui représente le sabbat et les cérémonies qui s'y pratiquaient (Voy. Brunet, *Manuel du libraire*, tom. II, pag. 221). IV. *L'incrédulité et mécréance du sortilège pleinement convaincue, où il est traité de la fascination, de l'attouchement*, etc., ib.,

(1) Voy. Fr. SIMARD. On pourrait même dire jusqu'à nos jours; car les journaux de Paris du 7 au 10 décembre 1818 citent, d'après un article de la *Gazette de la Barbade*, un arrêté de l'assemblée législative de cette île, qui prononce la peine de mort ou de la déportation contre les noirs qui ont recours à la magie ou *obeah*. Z.

1622, in-4°. ; rare, mais moins recherché que le précédent. W—s.

LANCRET (NICOLAS), peintre de genre, né à Paris en 1690, fut élève de Pierre d'Ulin, peintre aujourd'hui inconnu, quoique professeur à l'académie. Après avoir reçu de lui les premiers principes de son art, il entra chez Gillot, maître de Watteau, séduit par la manière alors en vogue de ce dernier peintre. Watteau se lia d'amitié avec Lancret, et le guida par ses conseils. Le jeune artiste, ayant présenté deux tableaux, à l'académie, fut reçu comme agréé. Mais bientôt il perfectionna son talent ; et plusieurs de ses ouvrages ayant été attribués à Watteau dans une exposition publique, ce dernier en conçut une jalousie profonde, et toute liaison cessa dès lors entre les deux artistes. La réputation de Lancret s'accrut de jour en jour. En 1719, il fut reçu membre de l'académie sous le titre de peintre de fêtes galantes, et, en 1735, il fut fait conseiller. Ce que l'on a peine à concilier avec l'habitude qu'il avait, dit-on, de ne rien faire sans consulter la nature, c'est le genre même de ses ouvrages ; tout y est factice, guindé, théâtral : ce sont des grâces fausses et maniérées, une couleur mignarde et papillotée, des scènes sans vérité et sans naturel ; et si en effet il a étudié une nature quelconque, c'est celle de l'opéra qu'il aimait à fréquenter, et où il allait puiser des sujets de tableaux. La vogue qu'il a eue pendant quelque temps se conçoit cependant lorsque l'on considère l'état de décadence où les arts étaient tombés sous le Régent, et leur dégradation qu'achevèrent bientôt après les Boucher, les Natoire, etc. Le titre de peintre de fêtes galantes que Lancret reçut en entrant à l'académie, fait connaître à quel genre faux, et inconnu dans les beaux temps

de l'art, il s'était adonné ; et pour apprécier en un mot tout son mérite, il suffit de dire qu'il était encore au-dessous de Watteau, le coryphée de ce genre détestable. Le grand nombre de graveurs qui se sont exercés d'après ses ouvrages, prouve à quel point le bon goût avait déchu de son temps ; et l'on croit inutile de rappeler celles de ses productions qui ont obtenu les honneurs de la gravure : on en compte plus de 80. Lancret avait épousé, deux ans avant sa mort, la petite-fille de Boursault, auteur d'*Esopé à la cour* ; Il mourut sans postérité, le 14 septembre 1743, des suites d'une fluxion de poitrine. On a un *Eloge de M. Lancret, peintre du Roi* (par Ballot), 1743, in-12 de 29 pages. P—s.

LANDAIS ou LANDOIS (PIERRE), fils d'un tailleur de Vitry, travaillait de son état, en 1475, chez le tailleur de François II, duc de Bretagne, et parvint à s'insinuer dans les bonnes grâces de ce prince, qui l'éleva rapidement jusqu'à la place importante de grand trésorier. C'était peut-être le plus adroit politique qu'il y eût alors en Europe : hardi et secret dans ses entreprises, infatigable dans le travail, mais d'une dureté et d'un orgueil insupportable ; vindicatif et cruel, tyran du peuple, oppresseur de la noblesse, et ennemi de tous ceux qui pouvaient lui faire le moindre ombrage (*Histoire des ducs de Bretagne*, par Desfontaines, t. II, 141), il osa accuser de concussion le vertueux chancelier Chauvin, qui, jeté par lui dans une prison, y mourut misérablement ; et il disposa de sa place en faveur de Fr. Chrétien, l'un de ses flatteurs. Ce dernier crime acheva de le rendre odieux, surtout aux grands, qui essayèrent de le perdre, mais toujours inutilement. Cependant le duc François voyant ses sujets prêts

à se révolter, consentit enfin à un examen juridique de la conduite de son indigne favori. En le remettant entre les mains du chancelier, il lui dit : « Faites justice, mais souvenez-vous que c'est à lui que vous êtes redevable de votre charge; ainsi soyez-lui ami en justice. » La perte de Landais était jurée. Les commissaires chargés de lui faire son procès le condamnèrent à être pendu; et cet arrêt fut exécuté le 19 juillet 1485, sans avoir été présenté à la sanction du duc, qui lui aurait sans doute accordé sa grâce. La fille de Landais obtint la remise de ses biens immenses, dont la confiscation avait été prononcée; et elle épousa peu de temps après un noble breton. La sœur de ce favori, qu'il avait mariée à Adenet Guillé, eut six enfants, qui occupèrent tous des emplois. Le second de ses fils, nommé Michel, fut évêque de Dol, et ensuite de Rennes; et le troisième, Robert, fut évêque de Nantes, cardinal et ambassadeur près du pape Innocent VIII. W—s.

LANDAZURI (JOACHIM), ecclésiastique espagnol, né à Vittoria en 1734, était très versé dans les sciences sacrées et profanes; mais il se consacra plus spécialement à l'histoire et à la littérature de sa province. Il fit paraître les ouvrages suivants, tous imprimés à Vittoria, et qui sont estimés en Espagne : I. *Histoire ecclésiastique et politique de la Biscaye*, 1752, 5 vol. in-4°. II. *Géographie de la Biscaye*, 1760, 2 vol. in-8°. Cette Géographie, la plus exacte qui existe de ce pays, donne le détail de plusieurs vallées et cantons cachés par des montagnes, et jusqu'alors peu connus. III. *Histoire des hommes illustres de la Biscaye*, 1786, un volume in-4°. Le style de Landazuri est

clair, précis, élégant, et annonce un écrivain exercé. Il mourut à Vittoria, le 12 janvier 1806. Landazuri était membre de l'académie espagnole, et obtint une pension de Charles III. B—s.

LANDE (LA). Voy. LALANDE.

LANDENOLFE I^{er}, fils de Landone, frère et successeur de Pandenolfe, fut prince de Capoue de 884 à 887. Quoique marié, il avait reçu la tonsure en 879 par les ordres de son frère, et avait été investi de l'évêché de Capoue. Le pape Jean VIII approuva cette élection, bien qu'un autre prince de la même famille, nommé Landolfe, occupât déjà le siège de Capoue. Des guerres civiles ayant été la conséquence de cette double élection, Jean VIII partagea l'évêché de Capoue entre les deux prétendants; mais à la mort de Pandenolfe en 884, son frère, l'évêque Landenolfe, lui succéda dans la principauté de Capoue. Il eut pendant son règne à se défendre contre les fréquentes agressions des Sarrasins, que leur alliance avec Athanase II, évêque de Naples, rendait plus redoutables. Gui, duc de Spolète, qui fut ensuite empereur, porta des secours à Landenolfe; mais il les lui fit payer chèrement, car il s'empara de la souveraineté de Capoue, qu'il reperdit l'année suivante. Landenolfe, qui était d'un caractère indolent, et dont la santé était fort délabrée, habitait pour l'ordinaire à Téate. Son parent Atenolfe profita, en 887, de son absence, pour s'emparer à son tour de la seigneurie de Capoue. Landenolfe rentra dans sa capitale, caché dans un chariot de foin, et, rassemblant tous ses partisans au palais de l'évêque, qui à cette époque était son fils, il livra bataille dans les rues de Capoue à son

rival Atenolfé; mais il fut vaincu, et obligé de renoncer à sa souveraineté. S. S—r.

LANDENOLFE II, prince de Bénévent et de Capoue, était frère de Landolfé VI. Ce dernier ayant été tué en 982 à la bataille de Basentello, où il combattait avec l'empereur Othon II contre les Grecs, Landenolfé lui succéda, conjointement avec Aloara sa mère. Cette dernière acquit une grande réputation par sa prudence et sa fermeté; mais elle mourut en 992. Landenolfé n'était pas aimé, et son frère Landolfé excitait secrètement les factieux de Bénévent; ceux-ci conspirèrent contre le prince, et le massacrèrent devant l'église de San-Marcello de Capoue le 20 avril 993. L'empereur Othon III, à cette nouvelle, envoya Hugues, marquis de Toscane, assiéger Capoue, dont les conjurés s'étaient rendus maîtres: il se fit livrer les coupables, qui périrent sur l'échafaud; mais ne soupçonnant point Landolfé d'avoir eu part au meurtre de son frère, il l'investit des principautés de Capoue et de Bénévent. S. S—r.

LANDES (DES). V. DESLANDES.

LANDI (VERGUSIO), chef de parti, se rendit fameux en Lombardie dans la première moitié du xiv^e siècle. Il était le chef d'une famille gibeline de Plaisance, qui avait procuré la souveraineté de cette ville aux Visconti de Milan, et qui leur avait donné de grandes preuves d'attachement; mais Galéaz Visconti séduisit la femme de ce gentilhomme, qu'il exila ensuite pour se mettre à couvert de sa vengeance. Vergusio Landi abjura dès-lors le parti gibelin pour s'associer aux Guelfes: il se distinguait dans plusieurs combats, et, à l'aide d'un petit corps d'armée que lui avait prêté le légat Bertrand de

Poët, il surprit Plaisance le 9 octobre 1322, et se fit déclarer seigneur de cette ville. Mais les Guelfes qu'il y rappela ne pouvaient se confier à un chef qui avait été gibelin, et que ses parents gibelins entouraient encore. Vergusio Landi donna en vain des preuves de son attachement à son nouveau parti par les actions les plus brillantes. Dès l'année suivante, les Guelfes qu'il avait rappelés à Plaisance, le chassèrent de sa patrie avec tous ses partisans. S. S—r.

LANDI (ORTENSIO), écrivain spirituel mais extravagant, et dont les ouvrages, presque tous remarquables par leur singularité, sont assez recherchés des curieux, était né à Milan au commencement du xvi^e siècle, de parents originaires de Plaisance. Il fit ses premières études sous Cœlius Rhodigiùs, l'un des plus savants philologues de son temps, et alla les continuer à Bologne sous Romolo Amaseo, pour lequel il conserva toujours beaucoup d'attachement et de reconnaissance. Ses cours terminés, il se fit recevoir médecin; mais il avait l'imagination trop vive pour pouvoir exercer avec succès un art qui demande, plus qu'aucun autre, de la méthode et du jugement. Il l'abandonna donc bientôt, et visita l'Italie afin de satisfaire sa curiosité: A Rome, à Naples, à Venise, où il s'arrêta, l'originalité de son esprit le fit accueillir dans les sociétés les plus distinguées. Il accompagna, en 1534, le comte de Pitigliano dans un voyage à Lyon, où il trouva Jean-Angel. Odone, l'un de ses anciens compagnons d'études, qui fut très scandalisé de ses manières et de ses discours (1). Il profita aussi de l'occa-

(1) Giannangiolo Odone, dans une *Lettre* qu'il écrivit de Strasbourg, le 29 octobre 1535, à Gilbert Cousin, son ami, parle de Landi, qu'il avait vu à Bologne, dans les termes les plus méprisants: « C'est, dit-il, un grand ennemi de la religion,

sion pour voir le fameux Dolet, dont les opinions ne s'accordaient que trop avec les siennes. Il séjourna peu de temps à Lyon; et à son retour en Italie, il entra au service de Caracciolo, évêque de Catane, et de Christophe Madrucci, évêque de Trente: il avoue qu'il eut beaucoup à se louer de la générosité de ces deux prélats. Landi était, en 1540, à Bâle; et il y composa un *Dialogue* satirique sur Erasme, mort quelques années auparavant. L'imprimeur, trompé par le titre de l'ouvrage, ne fit aucune difficulté de le mettre sous la presse: mais la supercherie ne tarda pas à être découverte; et Landi, qui avait cependant gardé un prudent anonyme, ne jugea pas à propos d'attendre le résultat de l'indignation qu'excita son livre. Il parcourut les différentes provinces de France, et se rendit à Paris, où il était encore en 1543; il s'était fait quelques amis à la cour de François I^{er}, et il passait son temps d'une manière très agréable. Vers la fin de cette année, il revint à Lyon, et y publia ses *Paradoxes*, livre également impie et licencieux. L'éclat que produisit cet ouvrage l'obligea de s'éloigner; et il voyagea, pendant toute l'année 1544, en Allemagne, où il éprouva toutes les vicissitudes de la fortune. Il rentra enfin en Italie, et l'on sait qu'il se trouvait à Trente lors de l'ouverture du concile, au mois de décembre 1545. Sa conduite, plus qu'inconséquente, n'avait point changé les sen-

de la langue grecque et des sciences. Il n'osait pas montrer ses sentiments en Italie; mais je lui ai entendu dire à Lyon qu'il n'estimait que Jésus-Christ et Cicéron: quant au premier, il ne montrait cependant aucun signe de respect pour lui, et s'il l'avait dans le cœur, Dieu seul le sait; mais en se sauvant de l'Italie, il avait emporté avec lui, pour y puiser des consolations, non pas l'ancien ou le nouveau Testament, mais les lettres familières de Cicéron. » On trouvera cette lettre curieuse dans les Œuvres de Gilbert Cousin (*G. Cognati opera*), tom. I^{er}, pag. 313; et dans Nicéron (art. *Dolet*), tom. XXII, pag. 114.

timents de l'évêque à son égard, et il alla reprendre l'appartement qu'il avait déjà occupé dans son palais. Il se rendit à Venise en 1548, pour être plus à portée de surveiller l'impression de ses ouvrages; et depuis cette époque jusqu'en 1560, il ne paraît pas qu'il ait quitté cette ville, où l'on croit qu'il mourut à l'âge d'environ soixante ans. Landi était fort lié avec Muzio et d'autres écrivains de même genre: mais il avait pour ami particulier le fameux Arétin; et c'étaient réellement, dit Tiraboschi, deux hommes faits l'un pour l'autre, et bien dignes d'habiter ensemble un hôpital de fous. Landi avait des opinions très suspectes en matière de religion, mais c'est à tort qu'on l'a accusé d'hérésie; on l'a confondu avec Jérémie Landi, augustin apostat, dont on a quelques ouvrages mis à l'*Index* (1). Ortensio nous a laissé de lui-même un portrait peu flatté: il se représente comme un homme difforme et contrefait, de petite taille, le visage pâle, maigre et décharné, les yeux presque éteints; d'ailleurs pétri d'orgueil, impatient dans ses desirs, et poussant la colère jusqu'à la frénésie (*Confutaz. de' paradossi*, pag. 3). Il a publié presque tous ses ouvrages sous des noms empruntés ou en dénaturant le

(1) Ce Jérémie Landi était peut-être de la famille d'Ortensio; mais très certainement il existait entre eux des rapports de société et d'amitié, puisque Landi en a fait un des interlocuteurs de son *Dialogue: Cicero relegatus*. Jérémie quitta son couvent, et s'enfuit en Allemagne, où il embrassa la réforme. Simler, abrégiateur de Gesner, l'a confondu avec Ortensio, et lui a donné un article sous le nom d'*Hortensius Tranquillus*, qu'avait pris le véritable Ortensio lors de sa réception à l'académie des *Elevati* de Ferrare; il lui attribue différents ouvrages: 1^o. *Oratio adversus celebritatem*; 2^o. *Conciones duae, de baptismo una et altera de precibus*; 3^o. *Disquisitiones in selectiora loca Scripturae*; 4^o. *Explicatio symboli apostolorum, orationis dominicae et decalogi*. Tiraboschi assure que, quelques recherches qu'il ait faites, il n'a pu parvenir à se procurer aucun de ces ouvrages, dont les titres ne se trouvent pas même dans les catalogues des plus grandes bibliothèques: ils n'ont probablement jamais été imprimés.

sien; ce qui a induit en erreur la plupart des bibliographes. Les principaux sont : I. *Cicero relegatus, Cicero revocatus, dialogi duo*, Lyon, 1534, in-8°; Venise, 1534, 1559, in-8°; réimpr. à Berlin en 1718, in-8°, à la suite de la dissertation de J. Vorstius : *De latinitate selectâ et vulgo ferè neglectâ*. Ces deux dialogues ont été vivement critiqués par Mar. Nizolio dans ses *Observationes Tullianæ*. Dans le premier, Landi suppose que plusieurs de ses amis, tous gens instruits et de mérite, étant rassemblés à Milan dans le cabinet de Pomponio Trivulce, la conversation vint à tomber sur Cicéron, et que tous furent d'avis de l'exiler, en punition des fautes graves qu'il avait commises et de l'ignorance où il était des sciences. Dans le second, les premiers juges, informés que leur sentence était généralement désapprouvée, consentent à entendre les raisons des défenseurs de Cicéron, et annulent l'arrêt qu'ils avaient rendu contre lui. Ces deux dialogues sont écrits d'une manière très spirituelle : mais on y aperçoit le penchant de Landi à soutenir des paradoxes. II. *Forcianæ questiones in quibus varia Italorum ingenia explicantur, multaque scitu non indigna*, Naples, 1536, in-8°; Bâle, 1541, in-12, 1544, in-8°. Ces nouveaux dialogues furent composés à Forci, maison de campagne d'un des amis de l'auteur, près de Lucques. Le second est tout entier à la louange des dames : les autres renferment beaucoup de remarques assez curieuses sur les mœurs et les usages des principales villes d'Italie. Il les publia sous le nom de *Philalethes Polytopiensis civis*. III. *In Desiderii Erasmi funus dialogus lepidissimus*, Bâle; 1540, in-8°, sous le nom de *Philalethes Utopiensis*. La publication de ce dialogue causa,

comme on l'a dit, un grand scandale : Basile-Jean Héroid, ami d'Erasmus, prit la plume pour venger sa mémoire ; mais trompé par la conformité des noms, il crut que Bassiano Landi était l'auteur de l'ouvrage qu'il se proposait de réfuter, et sa colère tomba entièrement sur un homme qui n'avait jamais songé à l'offenser. (Voyez HÉROID, xx, 288.) IV. *Paradossi*, Lyon, 1543, in-8°; Venise, 1544, in-8°; ib. 1545 (1), même format. Ces différentes éditions sont les meilleures et les plus recherchées ; il s'en est fait un grand nombre d'autres, mais qui ont souffert plus ou moins de retranchements. Ce sont, dit Tiraboschi, de véritables paradoxes, aussi singuliers qu'impies. Il n'avoua pas cet ouvrage, mais on trouve à la fin ces mots : *suismetroh tabedul*, qui, lus à rebours, signifient *Hortensius ludebat*. Cette précaution ne le rassura pas ; et, pour mieux détourner les soupçons, il prit le parti de réfuter lui-même son livre ; et il le fit avec la même violence que l'ennemi le plus acharné. Les *Paradoxes* de Landi ont été traduits ou plutôt imités en français par Charles Estienne, Paris, 1554, in-8°, et en latin par un anonyme. V. *Commentario delle più notabili e mostruose cose d'Italia et altri luoghi : catalogo dell'inventori delle cose che si mangiano, et delle bevande ch'oggi si usano, composto dà M. ANONYMO cittadino d'Utopia*, Venise, 1548, in-8°; ib. 1569, in-8°. Il y a des choses fort singulières dans cet ouvrage ; on y trouve des détails sur les principales familles et les hommes illustres de presque toutes les villes d'Italie, mais

(1) Dans un exemplaire de l'édition de Venise 1544, on trouve à la fin du volume la *Pazzia*, petite pièce de 23 feuillets non chiffrés, dont Tiraboschi ne fait aucune mention, et qui est bien évidemment de Landi.

rapportés d'une manière burlesque. Malgré son desir apparent de garder l'anonyme, Landi n'a pas été fâché de se faire connaître; et en conséquence il a terminé l'ouvrage par ces mots: *Suisnetroh sudnal, rotcua tse*, qui signifient *est auctor Landus Hortensius*. VI. *Le lettere di molte valoroze donne*, Venise, 1548, in-8°.; 2^e. éd., 1549, in-8°. VII. *Sermoni funebri di varj autori nella morte de' diversi animali*, Venise, 1548, in-8°.; Gênes, 1559, in-8°. Cet ouvrage singulier a été traduit en français par Cl. Pontoux, en 1569, et par François d'Amboise, en 1583; et enfin sous celui de *Harangues burlesques sur la vie et sur la mort de divers animaux*, etc., par M. Raisonnable, Lyon, 1618, in-12, et Paris, 1651, pet. in-8°. Il a été traduit en latin par Canter, Leyde, 1590, in-8°. (V. CANTER, VII, 37.) VIII. *Lettere consolatorie di diversi autori*, Venise, 1550, in-8°. IX. *Oracoli de' moderni ingegni, si d'uomini come di donne*, ib. 1550, in-8°. X. *Ragionamenti familiari non meno dotti che faceti*, ib. 1550, in-8°. XI. *La sferza degli antichi e moderni scrittori, con una esortatione allo studio delle lettere*, ib. 1550, in-8°. C'est, comme le titre l'indique, une critique violente des plus illustres écrivains: dans sa fureur, il n'épargne même pas les sciences, qu'il trouve toutes inutiles ou dangereuses; et pour ne pas perdre une occasion de se contredire, il termine par inviter les jeunes gens à s'appliquer à l'étude. XII. *Lettere di Lucrezia Gonzaga*, Venise, 1552, in-8°. XIII. *I sette libri de' catalogi a varie cose appartenenti non solo antiche ma anche moderne*, ibid. 1552, in-8°. C'est encore une production extrêmement satirique; il se plaint d'avoir été obligé

d'en retrancher plusieurs articles, que les censeurs trouvèrent trop mordants. XIV. *Dialogo nel quale si ragiona della consolazione e utilità che si gusta in leggendo la sacra Scrittura*, etc., ibid 1552, in-8°. Il y montre peu de connaissances dans les matières théologiques, et y avance plusieurs propositions erronées. XV. *I quattro libri di dubbj in varie materie con le soluzioni à ciascun dubbio*, Venise, 1550, in-8°. Cette édition ne contient que trois livres: un avis de Giolito nous apprend que les censeurs arrêtaient l'impression du quatrième, qui contient les *dubbj amorosi*; mais la défense fut levée, et les quatre livres parurent en 1555. XVI. *Varj componimenti nuovamente venuti in luce*, etc., *i quesiti amorosi colle riposte, le novelle*, etc., Venise, 1552, 1555, in-8°. Il y a des éditions dont on a retranché les *quesiti*. Aucune biographie française n'avait encore fait connaître ce singulier écrivain: Tiraboschi lui a consacré un très long article dans sa *Storia letteraria d'Ital.*, tom. VII, p. 812, 824; mais Poggiali a donné encore plus de détails sur la vie et les ouvrages de Landi, dans ses *Memorie per la storia letteraria de' Piacentza*, tom. 1^{er}, pag. 271. W—s.

LANDINO (CHRISTOPHE), l'un des principaux ornements de l'académie platonique de Florence, était né dans cette ville en 1424. Il fit ses premières études à Volterra, sous Angiolo de Todi, qui fut si charmé de ses dispositions, que non seulement il se chargea de l'instruire gratuitement, mais qu'il obligea encore ses héritiers à l'entretenir pendant trois ans dans les écoles de philosophie. Le père de Landino, qui avait sur lui d'autres vues, exigea qu'il apprît le droit: mais la faveur

dont l'honora Cosme de Médicis le rendit à ses études favorites; et il ne tarda pas à se distinguer parmi les nouveaux disciples de Platon. Lorsqu'il fut chargé en 1457 d'enseigner les belles-lettres à Florence, on accourut de toutes les villes d'Italie pour entendre l'éloquent professeur; et c'est à Landino qu'on dut en partie l'éclat que commençait à jeter la littérature. Il fut choisi par Pierre de Médicis pour achever l'éducation de ses deux fils, Laurent et Julien; et il resta depuis attaché à Laurent, qui ne cessa de le combler des témoignages de sa reconnaissance. Il obtint, sur la fin de sa vie, la charge de secrétaire de la seigneurie de Florence, et il la remplit d'une manière si agréable à la seigneurie, qu'elle lui fit don d'un palais dans le Casentin: il se démit, en 1497, de cet emploi, dont il conserva cependant le titre et les émoluments, et se retira à Prato-Vecchio, où il passa ses dernières années, occupé des études qui avaient fait le charme de toute sa vie. Il y mourut en 1504, à l'âge de quatre-vingts ans. On a de Landino: I. Des *Commentaires sur Virgile*, Venise, 1520, in-fol.; — *sur Horace*, Florence, 1482, in-fol.; Venise, 1483, 1486: ils ont été surpassés depuis. II. *Comento sopra la comedia di Dante*, Florence, 1481, in-fol.; Venise, 1484, et plusieurs fois depuis dans le xv^e. siècle. Ginguéné dit que ces Commentaires sont encore estimés (*Hist. litt. d'Italie*, III, 372). III. Des *Traductions*: de l'*Histoire naturelle* de Pline, Venise, 1476, in-fol.; Landino se servit, pour cette traduction, d'une copie altérée, ce qui excuse un peu les nombreuses erreurs qu'il a commises: Ant. Brucchioli les a corrigées en partie dans l'édition de Venise, 1543, in-4°;

et de *la Sforziade*, par Jean Simonetta, Milan, 1490, in-fol. J. Lami (*Memorab. Itolor.*, tom. II, pag. 17) cite une traduction des *Décades* de Tite-Live par Landino; mais elle n'a jamais paru: il est du moins certain qu'on n'en connaît pas d'exemplaires, même en Italie. IV. Des *Poésies latines* dans les *Carmina illustr. Itolor.*, tom. VI. La bibliothèque Laurentienne de Florence possède trois livres de poésie du même auteur, encore inédits. Quoique le style, dit Tiraboschi, n'en soit pas toujours élégant, elles peuvent cependant soutenir la comparaison avec la plus grande partie des poésies du même temps. V. Des *Harangues* en latin et en italien, prononcées dans des circonstances d'éclat, et dont quelques-unes n'ont jamais été imprimées. VI. *Disputationum Camaldulensium libri IV; scilicet de vitâ activâ et contemplativâ liber primus; de summo bono liber secundus; in P. Virgilii Maronis allegorias liber tertius et quartus* (Florence, vers 1480), in-folio, deux éditions. (Voyez le *Manuel du libraire*, par M. Brunet.) Negri, (*Istor. de Fiorent scritt.*) en cite une de Florence, Ant. Miscomini, 1482; et l'on en connaît une qui serait alors la quatrième, Strasbourg, 1508. VII. *Dialogi de nobilitate animæ*. VIII. *Formulario de lettere volgare con la proposta e risposta, e altre fiori de ornati parlamenti*, Rome, 1490, 1492, in-4°; Florence, 1507, 1516, in-8°. Bandini a publié des Recherches aussi savantes qu'exactes sur la vie et les ouvrages de Ch. Landino dans son *Specimen literat. Florent. sac. XV*, Florence, 1727. W—s.

LANDO (CONRAD et LUCIUS), aventuriers allemands qui firent la

guerre en Italie au milieu du ^{xiv}^e. siècle, étaient deux frères originaires de Souabe; ils s'étaient distingués dès le milieu de ce siècle, dans les armées mercenaires qui servaient en Italie. Le chevalier de Montréal les appela auprès de lui lorsqu'il forma sa redoutable compagnie d'aventuriers, avec laquelle il porta la désolation dans toutes les provinces de l'Italie. Il nomma pour son lieutenant Conrad Lando, qui prenait le titre de comte; et il lui laissa le commandement de son armée, lorsqu'il se rendit à Rome, où le tribun Colas de Rienzi lui fit trancher la tête le 19 août 1354. Lando se trouva ainsi à la tête d'une puissante armée, qui s'était formée pour le pillage, sans dépendre d'aucun souverain. Il continua, comme avait fait son prédécesseur, à la conduire de province en province, pour piller les peuples et lever des contributions sur les princes. Il mit quelquefois aussi sa grande compagnie au service des puissances qui avaient quelque guerre à soutenir; mais la mauvaise foi avec laquelle il passait d'un camp dans un autre, dès qu'on lui offrait une paye plus élevée, rendait ses services non moins dangereux que son inimitié. Les Florentins seuls refusèrent de payer aucune contribution au comte Lando; ils bravèrent son courroux et l'attendirent de pied ferme. Lando fut fait prisonnier le 24 juillet 1358, lorsque sa compagnie fut défaite par les paysans florentins au passage de Scallèlla; mais, à force d'argent, il recouvra sa liberté. L'année suivante il s'enfuit, le 23 juillet, devant l'armée florentine; enfin il fut tué près de Novare, en 1363. Son frère Lucius renonça dès-lors à cette espèce de brigandage, et ne fit plus la guerre qu'à la solde des puissances qui voulaient bien l'employer. Il rendit de grands ser-

vices aux Florentins en 1376 et 1377, pendant la guerre contre l'Eglise, qu'on nommait *guerre de la liberté*.

S. S—1.

LANDO (MICHEL), citoyen de Florence, se rendit célèbre dans la révolution qu'essuya cette république en 1378. C'était un simple cardeur de laine; mais il avait de l'intelligence et de la fermeté. Le peuple s'étant saisi de l'autorité (*Voy. ALBIZZI*, I, 436), l'élut pour gonfalonier. Il commença par arrêter les désordres, cassa tous les magistrats, fit de nouveaux seigneurs, et divisa le peuple en trois classes. On peut voir dans Condillac (*Hist. mod.*, liv. v, ch. 1) les détails de cette révolution. Les désordres continuèrent jusqu'en 1381, époque où les plebéiens furent privés du droit de donner à leur tour un gonfalonier tiré de leur corps.

Z.

LANDO (PIERRE), doge de Venise, élu le 20 janvier 1539, pour succéder à André Gritti, mort le 28 décembre précédent, était alors âgé de 78 ans. Pendant son règne, les Vénitiens, après avoir conclu la paix avec les Turcs, observèrent une neutralité rigoureuse, et refusèrent également à Charles-Quint et à François I^{er}. de se laisser engager dans de nouvelles hostilités. Pierre Lando mourut au mois de novembre 1545, et il eut pour successeur François Donato.

S. S—1.

LANDO (ORTENSIO). *Voyez* LANDI.

LANDO-SITINO, anti-pape, sous le nom d'Innocent III. (*Voyez* ALEXANDRE III, pape.)

LANDOLFE I^{er}., comte et premier prince de Capoue, était comte de Capoue en 833, à la mort de Sicon, prince de Bénévent. A cette époque, il obéissait encore à ce prince, d'après les ordres duquel il avait bâti sur le mont

Triflisco une forteresse importante qu'il nomma Sicopoli. Mais, en 840, il se révolta contre Radelgise, son successeur, et il se fortifia dans Sicopoli. Cè fut l'époque où le grand-duché de Bénévent se divisa en trois principautés indépendantes, Bénévent, Salerne et Capoue, qui toutes trois continuèrent à faire fleurir les arts, les lettres et le commerce, dans un temps où le reste de l'Italie était plongé dans les ténèbres et la barbarie. Landolfè 1^{er}. mourut en 842, laissant quatre fils, dont l'aîné, Landone, lui succéda. — LANDOLFE II, évêque et troisième prince de Capoue, succéda, en 862, à son frère Landone; mais ni ses mœurs ni son caractère ne le rendaient propre à la vie ecclésiastique. Il était l'âme de toutes les intrigues de l'Italie méridionale. En 862, il excita une révolution dans la principauté de Salerne. Dans la même année, son frère mourut, et le laissa tuteur du jeune Landone, son neveu, dont Landolfè usurpa les droits et la souveraineté. Landone et ses frères se mirent sous la protection de Guaifer, prince de Salerne. En 865, ils revinrent cependant à Capoue, et reconquirent l'autorité de leur oncle. L'empereur Louis II étant venu dans ces provinces, Landolfè, qui avait d'abord éprouvé son courroux, sut gagner entièrement sa confiance. Il ne put cependant obtenir, par le crédit de l'empereur, que le pape Jean VIII érigeât son église en archevêché. Landolfè II mourut en 879. La haine extrême qu'il témoignait en toute occasion contre les moines, l'a fait représenter par les historiens ecclésiastiques sous les plus noires couleurs. Son neveu Pandenolfè lui succéda. — LANDOLFE III, septième prince de Capoue, fils et successeur d'Atenolfè 1^{er}., fut associé à son père en 901, et lui

succéda en 910. Il régna jusqu'en 943 avec son frère Atenolfè II. Quoique la principauté de Capoue, réunie par Atenolfè 1^{er}. à celle de Bénévent, parût avoir acquis une plus grande puissance, les progrès des Sarrasins dans son voisinage multipliaient aussi pour elle les dangers. Aussi Atenolfè, qui s'était associé son fils Landolfè, l'envoya-t-il, en 909, à Constantinople, pour implorer les secours de Léon-le-Sage, empereur d'Orient. Landolfè y était encore au mois d'avril 910, lorsque son père mourut, après avoir associé à la principauté son autre fils Atenolfè II. Landolfè obtint de Léon-le-Sage quelques troupes auxiliaires et le titre de patrice; mais ce fut seulement après avoir fait hommage à l'empereur d'Orient, pour les principautés de Capoue et de Bénévent. Il vint rejoindre son frère; et tous deux gouvernèrent conjointement leurs états avec une rare sagesse et une parfaite union. Les Grecs voulant étendre leur pouvoir sur la Campanie, Landolfè leur déclara la guerre. Il conquit sur eux la Pouille en 921, après avoir remporté près d'Ascoli une grande victoire sur leur général Ursiléo. Cette guerre se prolongea pendant plusieurs années. Atenolfè II mourut en 940, et son frère Landolfè III en 943. Landolfè IV, fils de celui-ci, lui succéda. Landolfè III est appelé Landolfè 1^{er}. par les historiens de Bénévent, qui ne comptent pas les deux Landolfè princes seulement de Capoue. Tous ses successeurs de même nom nous sont également désignés par deux nombres ordinaux. — LANDOLFE IV ou II, fils du précédent, avait été associé par son père à la souveraineté dès l'année 940, lorsque son oncle Atenolfè II mourut. Les princes lombards préféraient se donner un collègue dans leur famille plutôt qu'un

ministre, pour assurer ainsi la succession; et ceux de Capoue et de Bénévent, ayant à gouverner deux peuples autrefois rivaux, croyaient cette politique plus nécessaire encore pour eux. Dès que Landolfe IV se trouva seul sur le trône, par la mort de son père, en 943, il s'associa son fils Pandolfe Tête-de-fer. Ces deux princes eurent à soutenir, en 959, conjointement avec Gisolf, prince de Salerne, une guerre contre le pape Jean XII. Landolfe mourut en 961. — Ses deux fils, PANDOLFE I^{er}. (Tête-de-fer) et LANDOLFE V lui succédèrent et régnèrent ensemble jusqu'à l'an 768. — LANDOLFE VI ou IV, prince de Bénévent et de Capoue, avait été associé à la principauté par son père Pandolfe Tête-de-fer, dès l'année 968, et l'avait remplacé pendant que celui-ci était prisonnier des Grecs. Il lui succéda, en 981, dans une partie seulement de ses états, et fut tué l'année suivante, à la bataille de Bazentello. Pandenolfe II, son frère, lui succéda. — LANDOLFE VII ou V, ou de Sainte - Agathe, fils de Landolfe V, fut élevé sur le trône de Capoue en 999, par les habitants de cette ville, qui ne voulaient pas reconnaître l'autorité d'Adémar II, prince étranger que l'empereur Othon III leur avait donné, et qui ne régna que quatre mois. Landolfe VII mourut le 24 juillet 1007, sans avoir rien fait, durant son règne, de digne de mémoire. Il eut pour successeur Pandolfe IV, son fils. — LANDOLFE VIII ou VI, dernier prince de Capoue, fils de Pandolfe V, auquel il fut associé l'an 1050, lui succéda vers l'an 1060. Il était déjà pressé par les armes des Normands commandés par Richard, comte d'Averse. Le pape avait donné à cet empereur la principauté de Capoue. Cette ville était

quée; et des redoutes étaient élevées devant ses portes. Landolfe fut enfin obligé de se rendre aux Normands en 1062. Il paraît que le pape lui accorda un asile dans la ville de Bénévent, que Landolphe gouverna comme feudataire de l'Eglise jusqu'à l'année 1077, où il mourut. En lui s'éteignit la race des princes lombards de Bénévent, qui, pendant cinq cents ans, avaient gouverné avec gloire l'Italie méridionale, et qui y avaient fait fleurir le commerce, les arts, les sciences, et surtout la médecine. Les Grecs ont donné, d'après eux, le nom de Lombardie à l'Italie méridionale, avec plus de raison que nous, puisque le pays que nous nommons Lombardie n'est pas resté plus de deux cents ans sous la domination des princes lombards.

S. S—1.

LANDON, élu pape, le 4 décembre 914, fut le successeur d'Anastase III. Il était romain de naissance. Il ne gouverna que quatre mois et vingt-deux jours. Tout ce qu'on sait de ses actions, c'est qu'il ordonna archevêque de Ravenne Jean X, qui lui succéda. D—s.

LANDONE, second prince de Capoue, succéda en 842 à son père Landolfe; et comme lui, il chercha, pour affermir l'indépendance de sa principauté, à s'allier aux Grecs et au prince de Salerne contre celui de Bénévent. En 856, la ville de Sicopoli que son père avait bâtie, fut consumée par un incendie; la vieille Capoue que la cour avait abandonnée depuis long-temps, était presque déserte: Landone, de concert avec ses frères, résolut de bâtir une nouvelle ville sur les bords du Vulturne, à trois milles de distance de l'ancienne; c'est la Capoue qui subsiste aujourd'hui. Cependant les frères de Landone, et surtout Landolfe qui était évêque de Capoue, s'étaient rendus odieux au peuple par leurs violences;

et le prince, dès l'année 859, eut à réprimer les insurrections d'une ville qu'il avait à peine achevé de bâtir. Landone, atteint d'une paralysie, mourut en 862; il recommanda en mourant son fils Landone II à ses frères Landolf et Pandolf. Le dernier fut tué peu de temps après dans un combat contre les Salernitains; et Landolf, évêque de Capoue, usurpa la souveraineté de son pupile, qu'il envoya mourir en exil. S. S—I.

LANDSDOWN (LORD). V. GRANVILLE et PETTY.

LANDULPHE, surnommé *Sagax*, historien sur lequel on n'a que des renseignements très incertains, ne doit pas, selon Fabricius et le P. Oudin, être distingué de Landulphe de *Columnā*, chanoine de Chartres au commencement du XIV^e. siècle, et dont on a plusieurs ouvrages. Muratori, qui ne lui attribue que la continuation de l'histoire de Paul Diacre, conjecture qu'il florissait dans le IX^e. siècle. Tous les critiques s'accordent à lui donner la dernière partie de l'*Historia miscella* de Paul Diacre (Voyez PAUL DIACRE), c'est-à-dire depuis le XVI^e. jusqu'au XXIV^e. livre, qui se termine à l'an 806, époque de l'avènement de Léon IV à l'empire. Cette histoire fut imprimée pour la première fois, corrigée par P. Pithou, Bâle, 1569, in-8°. Le savant Henri Canisius en donna une nouvelle édition, Ingolstadt, 1603, in-8°.; et Gruter l'inséra dans ses *Scriptores Latini historię Augustę minores*, Hanau, 1611, in-fol. Muratori a publié la partie de cette histoire, qui est de Landulphe, d'après un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne, dans le premier volume des *Scriptores rerum italicarum*, pag. 179 à 185. Fabricius, qui, ainsi qu'on l'a dit, veut que ce Landulfe soit le Landulphe de *Columnā*, le regarde

en conséquence comme l'auteur des ouvrages suivants : I. *Breviarium historiale, ut homines bonis præteritis discant vivere, et malis exemplis sciant prava vitare*, Poitiers, 1479, in-4°. Cette édition est très recherchée parce que c'est la première impression faite dans la ville de Poitiers : on apprend par la souscription qu'elle est sortie des presses d'un chanoine de St.-Hilaire de cette ville. L'ouvrage est dédié au pape Jean XXII; et Fabricius ne sait pas si c'est le même que l'*Historia temporum pontificum romanorum* dont parle Volaterranus (lib. XXII), et que Landulphe offrit au même pape. Le P. Labbe a inséré plusieurs fragments du *Breviarium historiale* dans sa *Bibliotheca nova Mss.*, tom. I^{er}., pag. 659 et 660. II. *De pontificali officio*; cet ouvrage existait en manuscrit dans la Biblioth. de Colbert. III. *De translatione imperii ad Græcos libellus*, inséré par Simon Schardius dans le *Sylloge de juris-dictione et auctoritate imperiali*, Bâle, 1566; Strasbourg, 1628, mais par erreur sous le nom de Raoul de *Columnā*; et dans le tome second de l'ouvrage de Goldast *De Monarchiâ imperii*. W—s.

LANDULPHE, surnommé *Senior*, pour le distinguer du suivant, prêtre de Milan, florissait dans le XI^e. siècle, sous le pontificat de Grégoire VII. Le clergé de Milan avait à cette époque des mœurs très relâchées (V. GRÉGOIRE VII, tom. XVIII, pag. 392); et l'on soupçonne que Landulphe lui-même n'était pas exempt de reproches, par la chaleur qu'il met à défendre ses confrères accusés de concubinage, s'appuyant de l'autorité de St. Ambroise qu'il prétend avoir approuvé le mariage des prêtres, tandis qu'on voit au contraire, par une foule de passages de ses *Œuvres*, que ce grand

prélat regardait comme incompatibles les fonctions du sacerdoce et les soins qu'exige une famille. Landulphe mourut vers 1085, peu de temps après Grégoire VII, puisque c'est à la mort de ce pontife que se termine l'histoire qu'il a laissée. Elle est intitulée : *Mediolanensis historiae libri IV*. Muratori l'a publiée, avec les notes d'Horace Blancus (ou Bianchi) et les corrections de Jean-Pierre Puricelli, dans le tom. IV des *Scriptores rerum italicarum*. Landulphe est crédule à l'excès; mais son ouvrage ne laisse pas d'être intéressant pour les faits qu'il raconte comme témoin oculaire. — LANDULPHE, surnommé *Junior*, né à Milan en 1076, était neveu de Luitprand, que son zèle contre les simoniaques a fait placer au nombre des confesseurs. Luitprand se soumit à passer au milieu d'un bûcher ardent pour prouver que Grosulandus, archevêque de Milan, trafiquait des bénéfices; mais, avant de monter sur le fatal bûcher, il institua son neveu héritier de ses livres et des autres objets qui pouvaient lui appartenir. Landulphe voyageait alors pour son instruction; il était en 1102 à Orléans, où il avait été attiré par la réputation d'un professeur, nommé Alfred: il alla étudier ensuite à Tours et à Paris, et il revint en Italie vers 1106. Ayant été pourvu de l'église Saint-Paul de Milan, il en fut dépossédé en 1116, et mourut dans l'obscurité, à l'âge d'environ soixante ans. On a de Landulphe l'*Histoire de son temps*, commençant à l'année 1095, et finissant à l'année 1137. Elle a été insérée dans le tome V des *Scriptores rerum italicarum*, par Muratori, avec des notes et une savante préface de Jos. Ant. Sassi.

W—s.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéry, naquit à Pavie vers l'an 1005. Son père, nommé Hambald, était un

des principaux magistrats de cette capitale de la Lombardie. Lanfranc étudia la rhétorique et le droit à Cologne, et enseigna lui-même cette dernière science dans sa patrie, tout en suivant le barreau avec la plus grande distinction. Il transporta ensuite son école à Avranches; mais bientôt après, dégoûté du monde, il se retira dans l'abbaye du Bec, qui commençait à se fonder sous la conduite du vénérable Herluin, son premier abbé, et il y fit profession en 1042. Pour ne pas enfouir ses talents, Herluin le fit prieur, et lui ordonna d'ouvrir une école, qui devint, presque à sa naissance, une des plus célèbres de tout l'Occident, et qui contribua beaucoup à rétablir les bonnes études si long-temps négligées. On y enseignait les lettres humaines comme la science ecclésiastique. (*Voyez l'Histoire littéraire de la France*, tom. VIII.) Lanfranc eut d'assez vifs démêlés avec Bérenger, archidiacre d'Angers (V. BÉRENGER, IV, 234), qui ne lui répondit que par des récriminations. Il suivit à Rome le pape Léon IX, qui était venu célébrer un concile à Reims; et de retour au Bec, il devint conseiller de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie. Quelque ascendant qu'il eût sur ce prince, il ne put l'empêcher d'épouser sa proche parente; mais il vint à bout de le réconcilier avec le St.-Siège, et de faire lever l'interdit qui avait été lancé sur ses états. La même année 1059, il assista à un concile de Rome, où Bérenger rétracta ses erreurs. En 1062 ou 1063, Guillaume nomma Lanfranc à l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, que le pape Nicolas II l'avait obligé de fonder en réparation du scandale de son mariage. Alors on vit refluer vers Caen les écoliers qui, auparavant, fréquentaient les écoles du Bec. St.-Etienne fut une pépi-

nière féconde de prélats et d'évêques. Lanfranc en était abbé depuis quatre ans, lorsque le siège de Rouen étant venu à vaquer, on le pressa instamment de l'accepter. Quelques années après (1070), Guillaume, monté sur le trône d'Angleterre, fut assez heureux pour le placer sur le siège de Cantorbéry; et le pape Alexandre II le fit son légat en Angleterre. Dès-lors Lanfranc travailla de toutes ses forces à la réformation de son diocèse. Il rétablit partout l'étude de la grammaire, de l'éloquence et de l'écriture-Sainte. Le roi Guillaume avait une telle confiance en lui qu'il le consultait sur toutes ses affaires, et qu'il le chargeait du gouvernement de l'état, toutes les fois qu'il était obligé de passer en Normandie. Lanfranc rebâtit la métropole de Cantorbéry, qui avait été presque entièrement consumée par le feu, et y joignit d'immenses bâtiments. Il fonda des hôpitaux, et donna de très beaux réglemens dans le concile de Londres, qu'il assembla en 1075: il y fit arrêter notamment que les sièges épiscopaux qui étaient dans des villages, seraient transférés dans les villes avec la permission du roi. Outre ce concile, il en tint plusieurs autres où éclatèrent son zèle religieux et son profond savoir. Pendant le schisme qui déchira la chrétienté au temps de Grégoire VII, Lanfranc demeura inviolablement attaché à ce pontife, et ne cessa de repousser les sollicitations qu'on lui adressait en faveur de l'anti-pape Guibert. Il était généralement regardé comme le flambeau et l'oracle de l'Eglise. Guillaume-le-Conquérant, sur son lit de mort, écrivit de Normandie à Lanfranc, pour lui faire connaître ses dispositions et le charger de couronner le roi d'Angleterre Guillaume-le-Roux, son fils puîné, porteur de la lettre: Lanfranc exécuta fidèlement les dernières

volontés de son souverain, et couronna le jeune prince à Westminster, le 29 septembre 1087. Guillaume-le-Roux n'avait pas encore treize ans. Lanfranc l'aïda de ses avis, et lui fut extrêmement utile. Il mourut le 28 mai 1089. Son nom se trouve dans plusieurs martyrologes avec les titres de saint ou de bienheureux, comme on peut le voir dans les observations préliminaires des hollandistes, au 28 mai, et dans Mabillon. (Voyez aussi l'*Anglia sacra* de Henri Warthon.) Nous avons de Lanfranc: I. *Commentarius in epistolas B. Pauli*; la mort a empêché dom Mabillon de le donner au public: celui que dom Luc d'Achery a publié n'est point certainement de Lanfranc. II. *Libellus de corpore et sanguine Domini, contra Berengarium*. Lanfranc y établit parfaitement la réalité de la présence corporelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, et y combat solidement les erreurs de l'archidiacre d'Angers. Comme Bérenger avait introduit dans le champ de la controverse religieuse les armes philosophiques, Lanfranc fut, à regret, contraint d'employer ces mêmes armes, et de se servir des lumières de la raison pour éclaircir et prouver les vérités de la religion. III. *Annotatiuncula in nonnullas Joannis Cassiani collationes Patrum*. Lanfranc avait fait un pareil travail sur d'autres Pères. IV. *Decreta pro ordine Sancti Benedicti*. V. *Epistolarum Liber*. Il y en a soixante, dont la plupart sont fort importantes. Quatorze ont été réimprimées dans la Collection des conciles. VI. *Pericope orationis quam in concilio anglicano habuit*. Ce discours, prononcé dans le concile de Winchester, en 1076, a pour objet de prouver que la primatie d'Angleterre et d'Irlande appartenait

à l'archevêque de Cantorbéry. VII. *De celandâ confessione libellus*. Il paraît à Godescard et à d'autres qu'il n'est pas de Lanfranc, quoiqu'il lui soit attribué par plusieurs. VIII. *Sententiæ*. Il y est parlé en détail des exercices de la vie monastique. Dom d'Achery ayant découvert cet ouvrage après son édition de Lanfranc, le fit imprimer dans le quatrième tome du *Spicilege*. Il est aussi dans le dix-huitième tome de la Bibliothèque des Pères, de l'édition de Lyon (*Voyez* DESPONT). Lanfranc avait composé d'autres ouvrages, restés inédits ou qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous : un *Commentaire sur les Psaumes*, une *Histoire ecclésiastique*, etc. Ce prélat avait une connaissance profonde de l'Écriture, de la tradition et du droit canonique. La solidité de ses raisonnements prouve qu'il était très versé dans la dialectique. On remarque dans ses écrits beaucoup d'ordre et de précision ; son style grave et naturel intéresse et attache le lecteur. La meilleure édition de ses Œuvres est celle de dom Luc d'Achery, Paris, 1648, in-fol., avec des notes et des observations tirées des monuments anciens et authentiques. On y trouve aussi sa Vie écrite par Gilbert Crispin, abbé de Westminster, ainsi qu'un poème de St.-Anselme en l'honneur de Lanfranc, et d'autres pièces justificatives. Voyez le 8^e. tome de l'*Histoire littéraire de la France*, et le 21^e. des *Auteurs ecclésiastiques*, par dom Ceillier.

L—B—E.

LANFRANC, médecin et chirurgien, né à Milan vers le milieu du XIII^e. siècle, y enseignait ces deux branches de l'art avec distinction lorsqu'il fut obligé de s'expatrier à la suite des persécutions que lui fit éprouver la faction des Guelfes et des Gibelins. Ayant choisi la France pour lieu de

retraite, Mathieu Visconti lui donna les moyens de s'y rendre. La réputation de Lanfranc le fit bientôt appeler dans divers endroits du royaume ; et ce fut en 1295 que, cédant aux instances des maîtres de l'art, et notamment du doyen Jean Passavant, il vint se fixer à Paris, où il exécuta publiquement les grandes opérations et en donna la théorie. Ce fut à cette époque que la chirurgie, jusqu'alors pratiquée par des barbiers, releva son front humilié, et dut aux talents de Lanfranc l'illustration du collège de chirurgie de St.-Côme, fondé vers la fin du règne de Saint-Louis par les sollicitations de Jean Pitard, et qui depuis a eu de si brillantes destinées. Lanfranc était élève de Guillaume Salicet, et on lui reproche d'avoir copié son maître sans le citer. On se sert encore aujourd'hui d'un collyre contre les ulcérations de la gorge, qui a conservé son nom. Nous avons de cet auteur, *Chirurgia magna et parva*, Venise, 1490, 1519, 1546, in-fol.; idem, 1555, in-fol., avec les ouvrages de Gui de Chauliac, de Roger, de Bertapalier et de Roland sur la chirurgie : traduit en français par maître Guillaume Yvoire, Lyon, 1490, in-4^o.; en allemand, par Othon Brunfels, Francfort, 1566, in-8^o. P. et L.

LANFRANC (JEAN), peintre, né à Parme vers 1581, entra fort jeune au service des comtes Scotti, de Plaisance. Bientôt on lui reconnut des dispositions pour le dessin, et l'on engagea Augustin Carrache à lui donner des leçons : successivement il étudia sous Louis, et suivit Annibal à Rome. Il s'était formé une manière qui, dans le dessin et dans l'expression, tient des Carraches, et par la composition rentre dans les agencements du Corrège. Cette manière était facile et grande ; elle se distinguait par la no-

blesse des figures et des poses, par des masses amples et bien divisées d'ombre et de lumière, et par une certaine dignité dans les draperies qui offraient des plis étendus et d'un nouveau goût en peinture. Cette manière était d'ailleurs si hardie, que l'artiste négligeait souvent certaines exactitudes qui donnent du prix aux ouvrages d'autres maîtres, et qui auraient diminué celui de ses tableaux. Il put donc, dans ce système, se hasarder à moins finir, sans perdre de sa réputation; ses fautes disparaissent sous des qualités admirables, des inventions nouvelles, des couleurs qui, sans être toujours très-vives, recélaient une harmonie délicate, de beaux raccourcis et des contrastes de figures qui, suivant l'observation de Mengs, ont servi de règle au style de plusieurs modernes. A Rome il travailla pour les ducs Farnèse, pour la maison Borghèse et à Saint Calixte; mais ses principaux ouvrages furent des entreprises de coupes. Dans son premier âge, passionné pour le Corrège, il avait fait un petit modèle du dôme de Parme, dont il avait imité le ton, et particulièrement la grâce des mouvemens, ce qui était la partie la plus difficile. Il profita de cette idée pour sa grande composition de Saint-André *della Valle*; ce travail fait époque dans l'art. « Lanfranc a » été le premier, dit Passeri, à éclairer » l'ouverture d'une gloire céleste, » avec la chaude expression d'une immense » mensité d'éclats lumineux ». Quatre années suffirent à peine pour achever cet ouvrage. On voit aussi avec autant de plaisir, à Naples, ses coupes du Jésus et celle du trésor de Saint-Janvier, où il succéda au Dominiquin. Les machinistes apprirent de Lanfranc à contenter les yeux à de grandes distances, en peignant en par-

tie, et en laissant, comme il le dit lui-même, *l'air peindre le reste*. Le caractère de cet artiste était malheureusement porté à la jalousie; il fut un des persécuteurs les plus acharnés du Dominiquin, dont il ne put jamais atteindre la correction et le sentiment, et après lequel il est placé dans l'histoire de l'art. Il mourut en 1647. Le Musée du Louvre possède quatre tableaux de ce maître, dont les sujets sont: *Agardans le désert*; *St. Pierre, St. Paul et St. Augustin, etc.* Lanfranc a aussi gravé à l'eau-forte (soit d'après ses propres compositions, soit avec Sisto Badalocchio) la *Bible de Raphaël*, 1607, 51 feuil. in-4°. A—D.

LANFRANCHI, famille illustre de la noblesse Pisane, est une des sept familles d'origine allemande qui s'établirent à Pise vers l'année 980, pendant le règne de l'empereur Othon II, et qui formèrent le premier ordre dans la noblesse de cette république. Dès-lors les Lanfranchi demeurèrent toujours attachés au parti gibelin: souvent victimes des révolutions de leur patrie, ils y ont toujours été rétablis avec gloire; et leurs descendants subsistent encore. S. S—I.

LANG (CHARLES-NICOLAS) naquit à Lucerne en 1670, et y mourut le 2 mai 1741. Après avoir fait ses études en Suisse, en Allemagne et en Italie, et avoir obtenu, à Rome, le grade de docteur en médecine, il voyagea dans ces mêmes pays et en France, et il s'acquit l'estime et l'amitié des savants les plus célèbres, qui le firent entrer dans un grand nombre de sociétés académiques. L'académie des sciences de Paris le nomma son correspondant en 1713. L'archiduchesse Anne-Marie, épouse de Jean V, roi de Portugal, le fit appeler pour être son médecin; mais il préféra de rester dans sa patrie, où il fut nommé, en

1709, médecin ordinaire de la ville. Il s'appliqua aux différentes parties de l'histoire naturelle; et ses collections furent aussi curieuses que considérables: on les conserve en partie à l'abbaye de St.-Urbain. En 1705, il publia, à Lucerne, le prodrome de son ouvrage des pierres figurées, qui parut à Venise en 1708, et qui lui attira une grande renommée; il est intitulé: *Idea historia naturalis lapidum figuratorum Helvetiæ. Historia lapidum figuratorum Helvetiæ, ejusque vicinæ, de eorum origine, etc., cum descriptione diluvii ejusque in terrâ effectuum, et tractatu de generatione viventium, testaceorum præcipuè, plurimorumque corporum à vi plasticâ auræ seminalis sive inde delatæ extra consuetam matricem productorum*. Les titres qu'on vient de transcrire, et auxquels il faut ajouter celui du Supplément publié en 1735 (*De miro quodam achate qui coloribus suis imaginem Christi in cruce morientis repræsentat*), démontrent assez combien l'auteur aimait à s'attacher à des curiosités rares et à des recherches épineuses. En 1722, il publia un autre ouvrage estimé: *Methodus nova et facilis testacea marina in suas classes genera et species distribuendi*. Un nombre considérable de ses écrits n'ont point été imprimés, et se trouvent conservés en manuscrit dans les bibliothèques de Lucerne et de Saint-Urbain. On y distingue plusieurs volumes d'une *Histoire naturelle du canton de Lucerne*, pour la composition de laquelle il avait obtenu une faible pension de son souverain; le *Catalogue des plantes de son canton* et de ses environs; l'*Analyse et la Description de plusieurs eaux thermales, etc.* — Son fils François Béat LANG, né en 1713, suivit la même carrière que

lui, sans obtenir sa célébrité; il a écrit sa *Vie*, qui se trouve insérée dans le 12^e cahier (*Particula 12*, tom. 3) du *Museum helveticum*. Il a orné de figures la Description manuscrite du cabinet de son père: *Ordo Musei Lucernensis Langiani, iconibus à filio Beato Francisco delineatis ad 622 adauctis illustrati*, 10 vol. in-4°. U—I.

LANGALLERIE (PHILIPPE DE GENTILS, marquis DE), naquit en 1656, à la Motte-Charente dans la Saintonge. Il entra fort jeune au service, donna des preuves multipliées de sa valeur, et obtint, en 1704, après trente-deux campagnes, le grade de lieutenant-général. Langallerie avait beaucoup de capacité, mais encore plus d'ambition; il croyait que personne n'était plus fait que lui pour commander en chef une armée, et il s'attribuait le succès de toutes les affaires où il s'était trouvé: dans les conseils, il s'exprimait avec une hauteur déplacée, et ne craignait pas de s'abandonner à ses emportements lorsqu'il n'avait pu réussir à faire prévaloir son avis (1). Cette conduite était peu propre à lui concilier l'amitié de ses supérieurs; il se persuada qu'ils l'avaient desservi près du ministre Chamillard (2), et qu'en conséquence il ne lui restait plus aucun espoir d'avancement. Il prit donc le parti d'abandonner l'armée, alors cantonnée en Italie, et se retira à Venise, où il publia, sous la date du 10 mars 1706, un manifeste dans lequel il

(1) Le duc de Noailles le peignait ainsi dans une lettre à Louvois, du 8 juillet 1690: « C'est un homme enivré de lui-même, qui veut le commandement en chef. Il n'est pas permis d'avoir un autre avis que le sien, sans s'exposer à ses emportements. Il se croit engagé à se justifier à tout le monde des mauvaises démarches que je fais, parce qu'il prétend que tout roule sur lui, et que je ne dois rien faire que ce qu'il me propose, et il le dit ainsi. »

(2) Il se plaint aussi dans ses *Mémoires* des persécutions qu'il eut à essuyer de la part de M^{me}. de Maillebourg.

exposait les raisons qui l'avaient déterminé à quitter le service de la France. Le duc de Vendôme, qui conservait de l'attachement pour Langallerie malgré ses torts, écrivit en sa faveur au ministre ; mais le courrier ayant rapporté l'ordre de le faire enlever de Venise, Langallerie, pour se mettre à l'abri d'un coup d'autorité, accepta l'emploi de général de cavalerie, que l'empereur lui offrit dans ses troupes. Cependant son procès s'instruisait en France ; il fut condamné à être pendu pour cause de désertion à l'ennemi (*Mém. de Duclos*), et l'on prononça la confiscation de ses biens, qui furent ensuite abandonnés à sa sœur. Langallerie servit au siège de Turin, sous les ordres du prince Eugène, et l'accusa de vouloir lui enlever la gloire qu'il y avait acquise. Dans les deux campagnes suivantes (1707 et 1708), il continua de signaler sa valeur dans plusieurs occasions ; mais, dans le même espace de temps, il se fit autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers dans l'armée. Il prévint que la faveur dont il jouissait à la cour de Vienne ne durerait pas ; et il accepta les propositions d'Auguste, roi de Pologne, qui lui offrait l'emploi de général de la cavalerie lithuanienne, avec la propriété de deux régiments. Passant à Berlin en 1709, pour se rendre en Pologne, il vit une de ses parentes qui avait été obligée de sortir de France pour cause de religion. La conformité de leur destinée les attacha bientôt l'un à l'autre ; et Langallerie, veuf depuis peu de temps sans enfants, l'épousa et l'emmena en Pologne. Il ne tarda pas à s'apercevoir que le roi lui avait fait des promesses qu'il ne pouvait réaliser ; il abandonna donc son service, et se retira à Francfort sur l'Oder. Langallerie, qui avait été jus-

qu'alors très attaché aux principes de la religion dans laquelle il avait été élevé, essaya d'y ramener sa femme ; et ce fut elle au contraire qui parvint à lui inspirer des doutes sur plusieurs points de sa croyance : il souhaita de les éclaircir, et, ayant réuni chez lui des théologiens catholiques avec des ministres protestants, il les pria de discuter en sa présence les différents articles qui divisent les deux communions. Après les avoir entendus, il se décida pour le luthéranisme, et en fit profession le 17 juillet 1711 (1). Il trouva, peu de temps après, un établissement pour sa famille à la cour du landgrave de Hesse, dont il avait mérité la protection par quelques services rendus au prince héréditaire pendant la guerre d'Italie : mais, doué lui-même de trop d'activité pour se condamner à mener une vie tranquille, il alla demeurer en Hollande. Un intrigant, qui s'empara de sa confiance, ranima son goût des aventures. De concert avec un agatürk qui se trouvait à la Haye, ils conclurent un traité par lequel Langallerie s'obligeait à se mettre à la tête d'une expédition destinée à s'emparer de l'Italie, moyennant que la Porte lui céderait la souveraineté d'une des îles de l'Archipel, où il avait le projet, dit-on, d'offrir un asile aux restes épars des tribus juives. Ce qu'il y a de certain, c'est que Langallerie fit dès lors une dépense qui ne s'accordait pas avec la médiocrité de sa fortune.

(1) Quelques années après, un M. Guillot de Marcilly fit le voyage de Hollande dans le dessein de ramener Langallerie à la foi catholique ; et il eut avec lui plusieurs conférences qui produisirent à-peu-près l'effet qu'il en attendait ; il en rend compte d'une manière très détaillée dans une *Relation historique et théologique de ce voyage*, etc., Paris, 1719, in-12. Cet ouvrage a été fort décrié par les protestants (*Voy. la Bibliothèque raisonn.*, tom. v) ; mais l'abbé d'Artigny en parle avec éloge dans ses *Mémoires*, tom. 1^{er}, pag. 244 et suiv.

Sa conduite devint l'objet d'une surveillance spéciale; et, en 1716, comme il se rendait à Hambourg pour y acheter des vaisseaux de transport, il fut arrêté à Stade, par ordre de l'empereur, et conduit à Vienne. On le transféra au château de Raab ou Javarin, dans la Hongrie; après y avoir languì environ un an, il mourut de chagrin et d'ennui le 20 juin 1717, dans le moment où, dit-on, plusieurs phisances s'intéressaient pour lui faire rendre la liberté (1). Telle fut la fin d'un homme à qui l'on ne peut refuser de grandes qualités, mais qu'une ambition excessive et un caractère singulier entraînaient dans des fautes impardonnables. On peut consulter, sur ce personnage vraiment remarquable, le *Manifeste de Philippe de Gentil, marquis de Langallerie, écrit par lui-même* en 1706, Cologne, 1707, in-4°; — la *Guerre d'Italie, ou Mémoires historiques, politiques et galants, du marquis de Langallerie*, Cologne, 1709, 2 vol. in-12: on y trouve des anecdotes curieuses, mais beaucoup de fautes grossières; c'est une espèce de roman historique, genre que Gatiens des Courtiz avait mis à la mode; — les *Mémoires du marquis de Langallerie, histoire écrite par lui-même dans sa prison à Vienne*, Cologne ou la Haye, 1743, in-12. Plusieurs critiques regardent encore cet ouvrage comme un roman dont on a voulu assurer le débit à l'aide d'un nom connu, et qui ne mérite pas la moindre confiance; mais Fontette (*Bi-*

(1) La plupart des historiens supposent que Langallerie mourut dans une prison à Vienne le 20 juin; mais Guillot de Marcilly, qui paraît bien informé, dit qu'il fut transféré à Raab, et qu'il y mourut, non pas le 20 juin, mais le 18 septembre 1717, de la fièvre chaude; et il ajoute qu'il donna dans ses derniers moments des marques évidentes et non suspectes de sincère repentir. Le journal de Verdun, qui adopte la même date (1717, nov., pag. 390), rapporte que les quinze derniers jours de sa vie, il refusa de prendre aucune nourriture, excepté quelques verres d'eau.

blioth. hist. de la France, n°. 31964) croit que ces Mémoires sont réellement de Langallerie, que ce fut Muller, son valet de chambre, qui y ajouta les derniers moments de sa vie, et que Gautier de Faget en fut l'éditeur. W—s.

LANGBAINE (GERARD), savant anglais, naquit en 1608 à Barton-kirke dans le Westmoreland, de parents pauvres, puisqu'il entra en qualité de domestique à l'université d'Oxford. Il s'y distingua éminemment par ses progrès, et y publia, en 1636, in-8°, une édition de Longin, et ensuite plusieurs ouvrages en faveur de Charles 1^{er}. et de l'église d'Angleterre. Nommé, en 1644, garde des archives de l'université, et, en 1645, prévôt du collège de la reine, il conserva ces deux places jusqu'à sa mort, arrivée le 10 février 1658. Outre le Longin cité plus haut et quelques ouvrages de circonstance, il est l'auteur du *Platonicorum aliquot qui etiamnum supersunt authorum, græcorum imprimis, mox et latinorum syllabus alphabeticus*, publié par le Dr. Feil à la suite de l'*Alcinous, introductio in Platonicam Philosophiam*, Oxford, 1667, in-8°. On a conservé de lui des lettres adressées à Usher et à Selden. — Son fils Gérard LANGBAINE, né à Oxford, en 1656, mort en juin 1692, a publié: 1°. *Appendix au catalogue de tous les gradués en théologie, en droit et en médecine*, etc., par R. Peers. Cet appendix s'étend du 14 juin 1688 au 6 août 1690. — 2°. *Momus triomphant*, 1688, in-4°, réimprimé sous le titre de *Nouveau catalogue des pièces de théâtre anglaises*, etc. C'est d'après cet ouvrage qu'a été rédigé le *Tableau des poètes dramatiques anglais*, publié à Oxford, 1691, in-8°. Le nombre des pièces dramatiques recueillies par Langbaine

s'élevait, comme il le dit lui-même, à 980; une copie de son catalogue, avec des notes manuscrites d'Oldys, se voit encore au Muséum Britannique, où les amateurs de l'histoire dramatique la consultent fréquemment : ce catalogue de Langbaine n'est pas exempt de partialité ni de mauvais goût. L.

LANGDALE (MARMADUKE), général anglais du temps de Charles I^{er}. auquel il resta toujours fidèle, descendait d'une ancienne famille du comté d'York, où il naquit vers la fin du xv^e. siècle. En 1642, étant shériff du comté d'York, il fit offrir, par la majeure partie des habitants, leurs secours à Charles I^{er}. alors en guerre avec le parlement; et lorsque ce monarque fut obligé d'abandonner Westminster et de se retirer dans le comté d'York, Langdale se rendit auprès de lui. Peu après, il leva, à ses dépens, trois compagnies d'infanterie et soixante-dix maîtres, à la tête desquels il défait un nombreux parti d'Écossais auprès de Corbridge, dans le Northumberland. Nommé commandant en chef des troupes que le roi envoya pour secourir le château de Pomfret, dans le comté de Lincoln, il passa d'Oxford, avec 2000 chevaux, à travers l'armée ennemie, dont il arbora les couleurs, et marcha avec tant d'ordre que sa supercherie ne fut pas découverte. Après avoir vaincu le colonel Rossiter, dans la province de Lincoln, il battit lord Fairfax, délivra le château de Pomfret, alors assiégé par les rebelles du Nord, et retourna enfin à Oxford : il avait disputé neuf fois le passage, essuyé douze escarmouches, et défait des corps trois fois plus nombreux que celui qu'il commandait. Lloyd, dans ses Mémoires, cite cette série d'actions comme les plus beaux faits de cette époque : aussi le parlement voua-t-il à Langdale une haine

violente, et insista-t-il pour qu'il fût excepté du pardon dans le traité fait avec le roi à Uxbridge. Après la bataille de Naseby donnée en juin 1645, Langdale qui commandait l'aile gauche de l'armée royale défaite par Fairfax et Cromwell, se rendit dans le Nord par l'ordre du roi. Il obtint d'abord quelques succès; mais ayant essayé de joindre le marquis de Montrose, il fut battu près de Carlisle, et obligé de fuir dans l'île de Man, d'où il se rendit en Hollande. Il vint rejoindre Charles I^{er}. à Hampton-Court, lorsqu'il eut été remis dans les mains des Anglais; et, d'après ses ordres, et sur les assurances données par plusieurs pairs d'Ecosse, il se rendit à Edimbourg, où sa réputation attira bientôt autour de lui un grand nombre d'officiers et de soldats anglais : il en forma un corps qui se grossit rapidement, et avec lequel il s'empara de Barwick et de Carlisle, qu'il remit aux Écossais suivant la promesse du roi. Après avoir vu manquer plusieurs de ses opérations, il entra en Angleterre à la tête d'un corps nombreux de royalistes anglais assez mal disciplinés. Hamilton y entra en même temps avec l'armée écossaise, composée de presbitériens qui ne voulurent sous aucun prétexte, et malgré les ordres du roi, se réunir au corps de Langdale, composé d'Anglais qui refusaient de souscrire le *covenant*. Les deux armées ayant été attaquées séparément par Cromwell, furent complètement battues. Hamilton et Langdale furent obligés de se rendre prisonniers. Ce dernier, enfermé dans le château de Nottingham, parvint à séduire ses gardes, et à s'échapper au-delà des mers. Il alla joindre Charles II, qui le créa baron du royaume. Langdale rentra en Angle-

terre avec ce prince, après la restauration. En 1660, il fut nommé lord lieutenant du comté et de la ville d'York, et mourut le 5 août 1661. Lloyd représente Langdale comme un homme extrêmement religieux, et fort attaché à la cause du roi, auquel il donna toujours d'excellents conseils. Clarendon en fait aussi le plus grand éloge. D-z-s.

LANGE (JEAN), en latin *Langius*, médecin, naquit en 1485, à Lœwenberg en Silésie. Après avoir fait ses premières études à Leipzig, il passa en Italie, où il suivit les leçons de Nicolas Leonicens, reçut à Pise le laurier doctoral, et revint s'établir à Heidelberg. Il fut premier médecin de l'électeur palatin, Frédéric II, qu'il accompagna dans ses voyages en Espagne, en Italie, en France, dans les Pays Bas, etc.; et il sut profiter de cette circonstance pour se mettre en rapport avec les hommes les plus instruits de l'Europe. Il mourut à Heidelberg, le 21 juin 1565, à l'âge de 80 ans. On a de lui : I. *Medicinalium epistolarum miscellanea*, Bâle, 1554, in-4°. Ce recueil a été réimprimé plusieurs fois, et toujours avec de nouvelles additions; l'édition la plus ample est celle de Francfort, 1589, in-8°. Ce livre, dit Eloy (*Diction. de médecine*), est rempli d'une érudition variée; on y trouve quantité de remarques intéressantes sur les plaies, que Gesner a insérées dans son *Recueil de chirurgie*, et des observations utiles sur l'usage des boissons rafraîchissantes dans les maladies inflammatoires. II. *De syrmaismo et ratione purgandi per vomitum ex Egyptiorum invento et formula*, Paris, 1572, in-8°; réimprimé avec la Lettre de Dioclès de Caryste, *De morborum præsagiis*, ibid. 1607, in-8°. III. *De scorbuto epistolæ duæ*,

publiées par Sennert, à la suite de son *Traité sur cette maladie*. IV. *Consilia quædam et experimenta*, imprimé dans le *Recueil* de G. H. Velschius, Ulm, 1676, in-4°. V. *Auri et argenti et gemmarum usus in medicamentis sit salutaris*, *Epistola*. Cette lettre curieuse a été insérée par André Baccius, dans son ouvrage *De gemmis et lapidibus pretiosis*. — Jean LANGE ou *Langius*, autre Silésien, savant jurisconsulte, naquit en 1503, à Freistadt, dans la principauté de Teschen, de parents extrêmement pauvres. Ayant obtenu quelques secours pour faire ses études, il devint en peu de temps l'un des hommes les plus doctes de l'Allemagne : l'empereur Ferdinand le nomma conseiller aulique, et l'employa dans différentes négociations, où ce savant montra beaucoup d'habileté. Lange était très versé dans la connaissance des langues anciennes, et il écrivait avec une égale facilité en vers et en prose. Il mourut à Schweidnitz en 1567. Il est principalement connu aujourd'hui par sa traduction latine, aussi fidèle qu'élégante, de l'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore Calliste, Bâle, 1553, in-fol.; réimprimée plusieurs fois dans le xvi^e. siècle. Fronton du Duc l'a insérée dans son édition de Nicéphore, Paris, 1630, 2 vol. in-fol. On a encore de Lange la traduction des *OEuvres* de St.-Justin, dont la dernière édition est celle de Paris, 1615, in-fol. — *Trois livres de sentences recueillies des ouvrages de St.-Grégoire de Nazianze et trad. en latin*, Bâle, 1553, in-8°. — *Carminum lyricorum liber*, Augsbourg, 1548, in-8°; et quatorze autres ouvrages ou opuscules en vers latins imprimés séparément, la plupart à Cracovie, de 1540 à 1554, et dont on peut voir le détail dans le Supplément.

ment du Dict. de Jöcher, par Rotermond. Le plus important paraît être, *Joannes-Baptista decollatus, heroicum carmen*, Cracovie, 1554, in-4°; réimprimé à Bâle, 1561, in-8°; avec quelques poésies de saint Grégoire de Nazianze. W—s.

LANGE ou LANGIUS (CHARLES), en flamand *de Langhe*, chanoine de St.-Lambert de Liège, et ami de Juste Lipse, naquit, à Gand selon les uns, selon d'autres à Bruxelles, et mourut à Liège, le 29 juillet 1573, dans un âge peu avancé. Son père, successivement secrétaire intime de Charles-Quint et de Philippe II, lui donna une éducation soignée. Ses études terminées, Langius voyagea en Italie, et y fut créé docteur en droit. De retour dans ses foyers, il se livra avec passion à la philologie et à la critique; il s'exerçait aussi à la poésie latine; et enfin la culture des plantes et des fleurs exotiques, de celles de l'Inde en particulier, eut un grand attrait pour lui. Juste Lipse nous donne quelques détails sur ce goût de Langius dans ses *Questiones epistolice*, liv. iv, ep. 17 (1). Il laissa en mourant une bibliothèque considérable, composée en grande partie de manuscrits grecs et latins, dont Lævinus Torrentius fit l'acquisition, et que lui-même légua par son testament aux jésuites de Louvain. Nous avons de Langius : I. *Ciceronis Officia, de amicitia ac de senectute, à membranarum belgicis emendata notisque illustrata*, Anvers, 1563, in-12. Il avait projeté le même travail sur toutes les œuvres de Cicéron. II. *Variantes lectiones in Plauti comoedias*, dans l'édition de Plaute, imprimée à An-

vers, chez Plantin, en 1566, et dans d'autres éditions postérieures. III. *Carmina lectiona*, à la suite d'une édition de ses notes sur Cicéron, publiée à Anvers en 1615 in-4°, avec les *Observationes humanæ* du P. André Schott. Il n'y a qu'une seule pièce de Langius, intitulée *In Europam seditionibus agitatum*, et frappée au bon coin, dans les *Deliciae poetarum belgarum*, tom. III. Il avait écrit des notes sur Sénèque, sur Suétone, sur Solin; sur Pline, sur Théophraste, sur Dioscoride; mais elles n'ont pas vu le jour. Il avait formé une collection de diplômes, chartes, etc., de la ville et de l'église de Liège, qui ont passé depuis dans la bibliothèque du baron de Crassier. M—ON.

LANGE (JOSEPH), ou *Langius*, philologue, né au xv^e. siècle à Kaisersberg dans la Haute-Alsace, était savant dans les langues anciennes; il abjura le luthéranisme, et fut nommé, peu de temps après, professeur de grec et de mathématiques au collège de Fribourg en Brisgau. Il s'acquitta de cette double fonction avec assez de succès, et mourut vers 1630. On lui doit des *Editions* de Perse et de Juvenal (Fribourg, 1608, in-4°); de Martial (Paris, 1607, in-4°, et 1617, in-fol.), etc., avec des *Index* très amples (1); et il est auteur des ouvrages suivants : I. *De obitu Georgii Calamini ode*, Strasbourg, 1597, in-4°. II. *Florilegium*, ibid., 1598, in-8°. C'est un recueil alphabétique de sentences, d'apophthèmes, de comparaisons, d'exemples et d'hiéroglyphes : un pareil livre aurait sans doute son utilité s'il était composé avec goût; mais Lange ne fit que copier les

(1) Voyez M. Van Hulthem, dans son intéressant *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas* (Gand, 1817), pag. 14.

(1) La Bibliothèque du roi possède un exemplaire de son édition de Juvenal, Fribourg, 1608, in-4°, avec des notes manuscrites de Nicol. Rigault.

compilateurs qui l'avaient précédé, et entre autres, Th. Hibernicus, auteur des *Flores Doctorum*, ouvrage rempli de fautes au jugement de Bayle. III. *Polyanthea nova*, Genève, 1600, in-fol.; Lyon, 1604; Francfort, 1607. C'est encore une compilation du même genre que la précédente. Il avait déjà paru deux ouvrages sous le même titre; l'un de Dominicus Nanus Mirabellius (1512), et l'autre de Marten. Cholin, libraire à Cologne (1585); c'est pour cette raison que Lange intitula le sien : *Polyanthea nova*. Il y en a un quatrième : *Polyanthea novissima*, et un cinquième : *Florilegium magnum seu Polyanthea*, etc. Lyon, 1609, 2 tom. in-fol. (V. le *Dict.* de Bayle, art. *Langius*.) Comme Lange avait négligé d'indiquer les sources où il avait puisé, Jacques Thomasius l'inscrivit dans la liste des plagiaires. Les dernières éditions données avec des augmentations et des corrections par François Sylvius (Dobois) de Lille, sont exemptes de ce défaut. IV. *Odæ Horatii in locos communes digestæ*, Hanau, 1605, in-8°; ibid., 1614. V. *Anthologia sive Florilegium rerum et materialium selectarum ex probatis scriptoribus collecta*, Strasbourg, 1615, in-8°; avec des additions, ibid., 1662, in-8°. VI. *Tyrocinium græcarum litterarum*, Fribourg, 1607, in-8°. VII. *Adagia sive sententiæ proverbiales*, grec, latin et allemand, 1596. VIII. *Elementale mathematicum logisticæ, astronomicæ et theoricæ planetarum*, Fribourg, 1612, in-4°; ibid., 1627. Isaac Habrecht en a donné une édition avec des notes et des planches, Strasbourg, 1625. W-s.

LANGE (FRANÇOIS), avocat au parlement de Paris, naquit à Reims en 1610. Après y avoir fait ses études, il vint se fixer à Paris, et devint un

habile jurisconsulte, surtout dans la pratique. Il composa un traité intitulé, le *Praticien français*, qui fut imprimé pour la première fois, sous le nom de Gastier, procureur au parlement. Cet ouvrage était à sa quatrième édition, lorsque les nouvelles ordonnances de 1667 et de 1670 vinrent mettre de l'ordre dans la procédure civile et criminelle, et changer la jurisprudence des arrêts. Lange fut obligé de refondre son livre, qui serait entièrement tombé, si la cinquième édition n'en eût relevé le prix. Cet ouvrage, qui était le seul propre à mettre les commençants au fait de la nouvelle procédure et de la jurisprudence des arrêts, a eu une foule d'éditions, non compris les contrefaçons : la dernière donnée par l'auteur, quoique en deux volumes, contient peu de chose de plus que les autres. Après sa mort, arrivée le 11 novembre 1684, on trouva dans ses papiers deux ouvrages manuscrits, qu'on ajouta au *Praticien français*; l'un sur le *Droit d'Indult*, et l'autre sur la *Jurisprudence ecclésiastique*. Denis Simon en a donné des éditions en 1699 et 1702, augmentées d'observations sur diverses matières : la quinzième et dernière édition a paru sous le titre de *Nouvelle Pratique civile, criminelle et bénéficiale*, ou le *Nouveau Praticien français, réformé suivant les nouvelles ordonnances*, etc., avec un *Nouveau style des lettres de chancellerie*, suivant l'usage qui se pratique à-présent, par Pimont, conseiller référendaire à la chancellerie, Paris, 1755, 2 vol. in-4°. Plusieurs pièces sont ajoutées à la fin de chaque volume.

D—c.

LANGE (GUILLAUME), en latin *Langius*, écrivain et mathématicien danois, naquit dans l'île de Sélande en 1622 : après avoir terminé ses

études et visita l'Italie et la Hollande, il fut nommé à la chaire de mathématiques de l'université de Copenhague, place qu'il remplit avec beaucoup de distinction. Il mourut en cette ville le 12 mai 1682. On connaît de lui : I. *De annis Christi libri duo*, Leyde, 1649, in-4°. Il y a, dit Lenglet Dufresnoy, des choses utiles dans cet ouvrage, non seulement sur le temps de la naissance de Jésus-Christ, mais encore sur le reste de la chronologie sainte. Grævius en a extrait le fragment, *De vetere anno Romanorum*, inséré dans le tom. VIII de son *Thesaurus antiquitat.* II. *De quatuor monarchiis*, Copenhague, 1650, in-4°. III. *Exercitationes mathematicæ VII*, de *annuâ emendatione et motu apogæi solis*, etc., ibid., 1653, in-4°. IV. *De veritatibus geometricis*, ibid., 1656, in-4°. V. *Catalogus codicum Mss. bibliothecæ medicæ*. Ce catalogue, resté inédit, fut acheté à la vente de la bibliothèque de Guden, par J. Alb. Fabricius, qui l'inséra dans son édition du *Prodromus histor. litterariæ* de Lambecius, pag. 135-168; il ne contient que les ouvrages grecs ou écrits dans les langues orientales, et n'a satisfait que médiocrement les curieux. — André LANG OU LANGE, membre du sénat de Lubeck, né dans cette ville le 15 janvier 1680, y mourut le 24 octobre 1713 avec la réputation d'un savant jurisconsulte et d'un bon poète latin; il avait beaucoup voyagé, et savait le grec, l'hébreu et la plupart des langues vivantes de l'Europe. On connaît de lui : I. *Dissertatio de æquitate juris Lubecensis*, Leipzig, 1703, in-4°. II. *De erroribus quæ circa quæstiones per tormenta committuntur*, Utrecht, 1704, in-4°. III. *Brevis introductio in notitiam legum nauticarum et*

scriptorum juris reique maritimæ, Lubeck, 1713, 1724, in-8°. de 152 pag. IV. Huit ouvrages de poésie ou de théologie mystique, en allemand, dont on trouve les titres dans Rotermond. (*Supplément au Dictionnaire de Jæcher.*) W—s.

LANG OU LANG (JEAN-MICHEL), savant orientaliste et théologien protestant, naquit le 9 mars 1664 à Ezelwangen dans le duché de Sulzbach. Son père, pasteur de cette petite ville, prit soin de sa première éducation, et l'envoya continuer ses études à Altorf, sous Wagenseil : après avoir pris le grade de maître-ès-arts en 1687, il suivit les cours de l'université de Iéna, étudia la médecine et la botanique, et mérita aussi la couronne de poète lauréat. Le recteur l'autorisa à donner des leçons publiques de théologie : il fut adjoint en 1690 à la chaire de philosophie; mais son père le détourna de suivre la carrière de l'enseignement, et, l'ayant rappelé à Ezelwangen, lui procura la place de desservant d'une paroisse voisine. Lang fut nommé en 1692 pasteur de l'église de Vohenstrauss; mais comme il ne trouvait dans ce village aucune ressource pour ses études, il alla prendre ses licences en théologie à l'université de Halle, et reçut le doctorat à celle d'Altorf, en 1697, avec une telle distinction, qu'on lui offrit la chaire de théologie, à laquelle on joignit le pastorat de la principale église. Il eut vers ce temps-là quelques liaisons avec Rosenbach, connu par ses opinions fanatiques; et les ennemis de Lang saisirent cette occasion de le rendre suspect aux curateurs de l'académie. Il publia, en 1705, sa *Dissertation sur l'herbe Borith*; et quelques personnes ayant trouvé qu'il y favorisait le sentiment de Petersen touchant le millénarisme, la dénoncèrent aux magis-

trats, qui en renvoyèrent l'examen aux académies de Rostock et de Tübingen : elle y fut condamnée; mais Lang refusa de se soumettre à ce jugement, et préféra donner la démission de ses différents emplois. Il fut nommé peu de temps après inspecteur à Prentzlau dans le Brandebourg, et il alla habiter cette ville en 1710 avec sa famille: il s'y livra avec une nouvelle ardeur aux études qui le consolèrent de ses disgrâces, et il y mourut le 10 janvier 1731. Lang possédait presque toutes les langues, mais plus particulièrement le grec et l'arabe; il était aussi très savant dans la botanique et l'anatomie. Ses ouvrages, dont le continuateur du *Dictionnaire* de Jæcher donne le détail, sont au nombre de cinquante-six; en voici les principaux : I. *De fabulis mohamedicis*, Altdorf, 1697, in-4°. II. *Dissertatio de Alcorani primâ inter Europæos editione arabicâ, in Italiâ, per Paganinum Brixiensem factâ, sed jussu pontificis romani penitus abolitâ*, ibid., 1703, in-4°. Cette fameuse édition fut imprimée à Venise par Paganini vers 1530; elle fut saisie, au moment qu'elle venait d'être terminée, et brûlée par l'ordre du pape, de manière qu'on a cru qu'il n'en était pas échappé un seul exemplaire. (Voy. HINCKELMANN, tom. XX, pag. 393, note 1.) M. Bernard de Rossi a publié en 1805 une *Dissertation* sur cette édition du Coran. III. *Dissertatio de speciminibus, conatibus variis, atque novissimis successibus doctorum quorundam virorum in edendo Alcorano arabico*, ibidem, 1704, in-4°. IV. *Dissertatio de Alcorani versionibus variis tam orientalibus quam occidentalibus, impressis et hactenus anecdotis*, ib., 1705, in-4°. Toutes ces pièces sont remplies d'une érudition curieuse. V.

Dissertationes botanico-theologicæ tres de herbâ Borith, ibid., 1705, in-4°. Cette plante, dont il est parlé dans Jérémie (chap. 2, vers. 22), est celle dont se servaient anciennement les foulons pour dégrasser les étoffes. VI. *Philologia barbaro-græca, continens meletema de origine, progressu et fatis linguæ græcæ; grammaticæ barbaro-græcæ synopsis; glossarii barbaro-græci compendium*, etc., Nuremberg, 1707-08, 2 part., in-4°. VII. *De versione N. T. barbaro-græcâ*, composé de huit dissertations, Altdorf, 1705-08, in-4°. Ces deux ouvrages sont très estimés des savants. Conrad Zeltner a publié la *Vie* de Lang avec le catalogue de ses ouvrages dans son *Histoire de l'académie d'Altdorf*; on trouve aussi son *Eloge* dans la *Bibliothèque germanique*, tom. xxiii. W—s.

LANGE (LAURENT), voyageur du XVIII^e. siècle, était né à Stockholm. Il entra au service de Russie comme lieutenant dans le corps du génie. Pierre I^{er}. l'employait, en 1715, à surveiller la construction du palais de Péterhof, qu'il faisait bâtir sur les bords du golfe de Finlande, lorsque le prince Gagarin, gouverneur de Sibérie, communiqua au czar des dépêches de Khang-Hi, empereur de la Chine, qui demandait qu'on lui envoyât un médecin habile avec des remèdes. Thomas Garwin, médecin anglais, établi à Saint-Petersbourg, s'offrit pour aller à Pékin. En même temps, Pierre, qui voulait orner de curiosités de la Chine quelques appartements de son nouveau palais, donna ordre à Lange de partir avec le médecin, et il le revêtit de la qualité d'agent. On partit le 18 août 1705. On prit la route de Tobolsk, d'Irkoutsk, et du grand désert de Coby. Le 6 novembre 1716, on passa la grande muraille;

et le 12, Lange et le médecin furent présentés à Khang-Hi, dans un palais à trois lieues de Pékin. Ils furent accompagnés à l'audience par les pères Stumpf et Parennin, qui leur servaient d'interprètes. Ils firent devant l'empereur les neuf prosternations dont le refus a, de nos jours, occasionné le renvoi de plusieurs ambassadeurs européens. Les envoyés russes quittèrent Pékin au mois d'août 1717, et furent de retour à Saint-Petersbourg en 1718. Pierre fut si content des curiosités que Lange lui avait rapportées, et notamment d'un grand poêle en porcelaine, qu'en 1719 il le nomma son résident à Pékin. Lange accompagna Léon Vasiliavitz Ismaïlof, capitaine des gardes du czar, et son envoyé extraordinaire auprès de Khang-Hi, pour aplanir les difficultés relatives au commerce des Russes avec la Chine. Quand Ismaïlof partit de Pékin, en 1721, Lange resta dans cette capitale pour veiller aux intérêts des caravanes russes; mais de nouvelles difficultés survenues entre les deux nations le forcèrent de quitter Pékin, le 12 août 1722. Après que les frontières des deux empires eurent été fixées par un traité conclu en 1726, il fut de nouveau envoyé en Chine, avec une caravane de deux cents personnes. Le 26 décembre 1727, on entra dans Pékin, et Lange y resta jusqu'au 13 juillet de l'année suivante. Ses services furent récompensés par la dignité de conseiller de chancellerie. En 1736, il fut encore envoyé à la Chine avec une caravane, qui partit de Selinginsk, et arriva le 10 novembre à Pékin. Malgré les tracasseries continuelles des Chinois, les marchands russes firent des affaires assez lucratives. Lange partit le 10 mai 1737, et prit sa route par le désert de Coby. Il fut ensuite nommé vice-gou-

verneur d'Irkoutsk. Les relations de ses différents voyages ont été publiées soit par lui-même, soit par d'autres; en voici la liste: I. *Journal du voyage de Laurent Lange à la Chine*, écrit par lui-même. A son retour, en 1718, il le communiqua à l'auteur des *Nouveaux Mémoires sur la Russie*, 2 vol. in-12; celui-ci l'inséra dans son second volume. On dit que Lange fut mécontent de cette publication, faite sans son aveu. On trouve le même journal dans le tome v du *Recueil des voyages au Nord*. Quoique un peu maigre, il offre néanmoins quelques détails intéressants sur les peuples nomades de la Sibérie, et sur les premiers moments du séjour des envoyés russes à Pékin. II. *Relation de l'ambassade envoyée par S. M. l'empereur de la grande Russie à l'empereur de la Chine en 1719, et Observations sur les mœurs et les usages des Chinois, Mongols et autres peuples tartares*, par J. G. Unverzagt; Lubeck et Katzebourg, 1727, in-8°. fig. (en allemand.) III. *Journal du sieur Lange, contenant ses négociations à la cour de la Chine en 1721 et 1722*, Leyde, 1726, un vol. in-12, avec des remarques de l'éditeur; il se trouve aussi dans le tome VIII des *Voyages au Nord*. IV. *Journal du voyage d'une caravane de Kiakhta à Pékin, fait en 1727 et 1728, sous la conduite de L. Lange*. V. *Journal du voyage d'une caravane de Tzouroukhaitou par la Mongolie à Pékin, fait en 1736 sous la conduite de Lange, conseiller de chancellerie, et du commissaire Firsof*. Ces deux morceaux ont été publiés par Pallas dans le tome II de ses *Nouveaux Essais sur le nord*: il les a enrichis de ses notes. Le dernier est écrit par une personne employée dans la caravane. Pallas en

avait obtenu le manuscrit russe à Selinginsk : il l'abrégea en le traduisant. Ces journaux sont, comme le premier, remplis de minuties : mais le récit des difficultés que les Chinois élevaient sans cesse, fait bien connaître l'esprit de cette nation ; et quelques particularités sur les routes que Lange a suivies, fournissent des lumières sur la géographie de ces contrées lointaines et peu fréquentées. E—s.

LANGE (FRANÇOIS), peintre , naquit à Anneci, en 1676. Il sortait à peine de l'enfance, lorsqu'il perdit son père, César-Amédée Lange (1), qui cultivait l'art de la peinture avec quelque succès. Son aïeul maternel, André Cheville, qui enseignait cet art à Turin en 1690, lui servit de maître. Lange s'arrêta pendant huit années dans cette ville, où il fut choisi pour enseigner le dessin aux princes Amédée et Thomas de Carignan ; et il fut nommé, quelque temps après, professeur des pages et de l'académie royale. Ayant suivi la cour en Italie, pendant le siège de Turin, en 1706, il alla s'établir à Bologne, pour y étudier à loisir les chefs-d'œuvre nombreux que renferme cette ville. Guidé dans ses études par le chevalier Franceschini, il s'appliqua d'une manière spéciale à l'imitation de l'Albane. Il envoya à Turin plusieurs ouvrages exécutés dans cette manière : ils obtinrent un succès flatteur, et il fut chargé de peindre, pour la chambre à coucher du duc de Savoie, au château de Rivoli, un tableau qui représente la *Descente du St.-Esprit*. Porté, dès son enfance, à une vie tranquille et aux pratiques de la religion, il forma le projet, dans la cinquante-huitième année de sa vie, de

(1) Son nom de famille était *Josserme* ; mais ayant tenu une auberge à l'enseigne de *L'Ange*, et en avait gardé le surnom.

se retirer chez les PP. de l'Oratoire de Saint-Philippe Neri, à Bologne, en qualité de frère-lai honoraire. Dans les moments que lui laissaient ses exercices de piété, il se livrait à la pratique de son art ; et l'on voit dans son couvent plusieurs de ses tableaux, composés avec intelligence et peints avec goût, mais dont l'expression et le dessin sont un peu faibles. A force de retoucher ses ouvrages, il leur ôtait tout le mérite d'une première inspiration. On cite pourtant, comme deux bons tableaux, celui où il a représenté le vénérable *Juvénal Ancina aux pieds de la Vierge et de l'Enfant Jésus*, et celui de la *Nativité du Seigneur*. Les villes de Bologne et de Turin possèdent un grand nombre de ses ouvrages. On estime surtout ceux où il a peint des paysages. C'est d'après ses dessins qu'ont été gravés les portraits des comtes et ducs de Savoie, qui ornent le bel ouvrage du comte Ferrero de Lavrian, intitulé : *Augustæ Sabaudix domus arbor gentilitia*, Turin 1702, in-fol. Rempli de piété, de douceur, et d'une charité inépuisable envers les pauvres, Lange mourut octogénaire, le 17 avril 1756. P—s.

LANGEAC ou LANGHAC (JEAN DE), évêque de Limoges, naquit à Langeac, petite ville d'Auvergne, diocèse de Saint-Flour. Sa famille était issue des rois de Sicile. Il posséda un grand nombre de bénéfices, et fut cumulativement commandeur de Saint Antoine de Frugières et de Bilhom, comte de Brioude, doyen du chapitre de Saint-Gall, archidiacre de Rez en 1505, chevecier de l'église du Puy, comte de Lyon, abbé de Saint-Gildas-aux-Bois en 1505, chanoine-abbé de Notre-Dame-de-Clermont en 1517, abbé de Saint-Lô en 1523, premier abbé commendataire

de Notre-Dame-de Pébrac, dont il fit réparer l'église et le cloître en 1525, etc. François I^{er}, qui aimait beaucoup Jean de Langeac, l'avait nommé à l'évêché d'Avranches; mais ce prélat s'en démit au bout de six ans en faveur de Robert Cenalis, et prit possession de l'évêché de Limoges le 22 juin 1533. Ce diocèse lui doit divers établissements. Jean de Langeac fit construire, dans sa cathédrale, le magnifique jubé qui sépare le chœur de la nef; et, pour donner à l'église une juste longueur, il fit élever, à près de vingt pieds de terre, la partie qui est restée imparfaite. Il faisait bâtir en même temps un nouveau palais épiscopal. Outre ses abbayes, il avait encore la grande aumônerie de France. Il ne fut pas moins bien partagé dans l'Etat que dans l'Eglise: on le vit successivement consul et conseiller du parlement de Toulouse, gouverneur d'Avignon, conseiller au grand-conseil en 1516; maître des requêtes en 1527, chargé de débarquer des troupes en Ecosse; ambassadeur en Pologne, dans le temps que François I^{er} aspirait à l'Empire; envoyé avec le même titre en Portugal, en Hongrie, en Suisse, pour raffermir cette confédération chancelante dans l'alliance de la France; en Ecosse, pour accompagner la reine Madelène, épouse de Jacques V; à Venise, à Ferrare, en Angleterre, et deux fois à Rome. Partout il signala ses talents et son habileté à manier les affaires, et soutint avec vigueur les droits de la couronne. Il défendit avec la même fermeté les libertés de l'Eglise gallicane auprès du Saint-Siège. Ce prélat mourut à Paris, le 22 mai 1541; son corps repose dans l'église cathédrale de Limoges, sous le mausolée qu'il avait fait construire. Il aimait les let-

tres, et encourageait de tout son pouvoir ceux qui les cultivaient. Etienne Dolet lui dédia ses trois livres: 1^o. *De officio legati, quem vulgò ambassiátorem vocant*; 2^o. *De immunitate legatorum*; 3^o. *De legationibus Joannis Langiachi, episcopi Lemovicensis*, Lyon, chez l'auteur, 1541, in-4^o. On trouve dans le dernier, qui est écrit en vers, des détails sur les ambassades de Jean de Langeac, dont Etienne Dolet avait été secrétaire à Venise. On n'a de ce prélat qu'un Recueil des statuts synodaux de son diocèse, demeuré manuscrit: mais, ce qui vaut mieux que tous les livres, Jean de Langeac a laissé le souvenir de ses bienfaits. Sa mémoire subsiste encore à Limoges, où on ne l'appelle que le *Bon évêque*. (Voy. le *Gallia Christiana*.)

L—B—E.

LANGEBECK (JACQUES), savant et laborieux écrivain danois, né le 23 juin 1710 d'un ministre luthérien du diocèse d'Aalborg en Jutland, se destina d'abord au même état que son père, et fit de grands progrès dans l'étude de la théologie, ainsi que dans celle des sciences profanes, à laquelle il joignit, par goût, l'étude des anciennes langues du nord. La médiocrité de sa fortune le réduisit à être pendant quelque temps maître d'école; mais Gram, bibliothécaire royal, l'ayant attiré auprès de lui, lui procura des secours pécuniaires, et lui fournit les moyens qui étaient à sa disposition pour favoriser ses goûts littéraires. D'abord Langebeck travailla au lexique danois de Rostgaard; puis il s'associa quelques gens de lettres, et publia, sous les auspices des rois Christian VI et Frédéric V, six volumes in-4^o. de pièces diverses sur l'histoire et la langue danoise, sous le titre de *Magasin danois*. Ce sont des

Dissertations historiques, des Descriptions topographiques, de sceaux, de monnaies, des Nôtes d'ouvrages et d'hommes illustres, des Diplômes, etc., le tout accompagné de savantes remarques. Ce recueil fut suivi d'une Histoire en latin de la société royale de Danemark, ensuite de quelques Discours sur divers rois de ce pays. Frédéric V ayant chargé de voyager en Suède et dans les contrées voisines pour rechercher les monumens relatifs à l'histoire danoise, il fit une ample collection de manuscrits, d'inscriptions et de pièces inédites, dont il publia successivement les richesses dans divers ouvrages. Le premier fut une *Bibliothèque danoise*, en trois volumes, écrite en allemand, qui a été continuée par Olaus Möller. Pendant son voyage, Langebeck avait été reçu membre de l'académie royale de Suède. A son retour, la société royale des sciences de Copenhague se l'attacha : il devint depuis membre de celle de Gœttingue. Des places plus lucratives l'appelèrent aussi ; il fut garde des archives du royaume, après la mort de Gram, conseiller de justice, enfin conseiller-d'état, et mourut le 16 août 1774 dans les douleurs violentes d'une colique néphrétique. Ses autres ouvrages sont : I. Une *Histoire des mines de Norvège*, Copenhague, 1758, in-4°. (en danois), et en latin dans le tom. VII des Mémoires de la société de Copenhague, p. 235-526. II. *Trois Bardits* (Bardengesænge) pour l'éclaircissement de l'histoire de notre temps, ibid., 1772, in-4°. (en allemand.) III. Divers *Catalogues* sur les plus rares et les plus anciens livres imprimés en langue danoise, sur les anciens jours de fête observés dans le Danemark, sur les traits les plus remarquables de l'histoire du même pays, appliqués aux

différents jours de l'année : mais son principal ouvrage est la grande collection des écrivains danois sous le titre de *Scriptores rerum danicarum medii ævi, partim hactenus inediti, partim emendatiùs editi*, in-fol., fig. Le premier volume parut en 1772 ; les autres se succédèrent les deux années suivantes. La mort le surprit lorsque le quatrième était presque fini : il a été publié en 1776 par Frédéric Suhm. La continuation de cet important recueil fut confiée à M. Schœning, qui en trouva la plupart des matériaux dans les 300 volumes manuscrits laissés par Langebeck : le tome VI parut en 1786, et le VII en 1792. Cet ouvrage, qui l'a mis au rang des D. Bouquet, des Muratori, etc., est accompagné de notes critiques très instructives, soit sur la valeur des pièces en elles-mêmes, soit sur les faits dont elles font mention. Langebeck en avait publié le Prospectus sous ce titre : *Intimatio de collectione latinâ scriptorum rerum Danicarum*, etc., Copenhague, 1771, in-4°. de 18 pag. Il avait eu part (avec J. de Hofman) à l'*Atlas danois*, commencé par Eric Pontoppidan, au *Lexique danois* de J. Worm, et à plusieurs autres ouvrages publiés par ses savants contemporains. Il fut aussi l'éditeur des lettres d'Olaus Worm, 1728 et 1751, 2 vol. in-8°. Quelques pièces de vers latins sur les troubles de sa patrie en 1771 et 72 firent grand bruit, et lui auraient attiré du désagrément, s'il n'eût gardé sévèrement l'anonyme. Langebeck paraissait triste et taciturne : il était néanmoins gai en société, aimant beaucoup à rire avec ses amis, peu flatteur des grands et même assez caustique. Il était simple dans sa vie privée, attaché à tous ses devoirs religieux, communicatif pour les gens de lettres qui avaient

recours à ses lumières ou à ses richesses littéraires : aussi fut-il en commerce de lettres avec un grand nombre de savants de tous les pays. (*Voy. la Notice sur sa vie et ses ouvrages, insérée dans le tome iv des Scriptores rer. danic. ; et son Éloge, par l'abbé Bianchi son ami, dans les Nouvelles littéraires.*) T—D.

LANGELANDE (ROBERT), ancien poète anglais, contemporain de Chaucer, florissait vers le milieu du ^{xiv}^e. siècle, et fut un des premiers disciples de Wicleff. Il suivit l'exemple que son maître avait donné, de censurer librement les mœurs relâchées du clergé ; et il paraît que ce fut particulièrement dans cette vue qu'il écrivit le poème curieux qui l'a rendu célèbre en Angleterre, les *Visions de Pierre Plowman* (Pierre le laboureur), achevé, suivant Bayle, en 1369, et divisé en vingt parties ou visions différentes. Il est écrit en vers non rimés. On y trouve de l'originalité, de l'esprit et de l'imagination : mais le style en est embarrassé et le langage obscur ; ce qui tient, sans doute, à la peine que l'auteur s'est donnée pour que chaque vers de son poème fût composé de mots commençant par la même lettre. On prétend que Langelande avait imité, en cela, les poètes saxons, et que son ouvrage renferme même un grand nombre de saxonismes. La satire de Langelande, quoique dirigée principalement contre le clergé, s'étend aussi sur presque tous les autres états de la vie. Plusieurs personnages allégoriques y figurent, tels que la Simonie, la Conscience, la Paresse, etc. Les défauts du poème de Langelande n'ont pas empêché quelques hommes de goût, entre autres Selden, de le citer avec beaucoup d'éloge. L.

LANGENDYK (PIERRE), poète hollandais, historiographe d'Harlem,

sa patrie, y mourut dans un hospice, en 1735, âgé de soixante-treize ans. Doué d'un esprit naturel qui ne fut point cultivé par l'éducation, il lutta, presque toute sa vie, contre le besoin. Signalé par cette sorte d'esprit que les Anglais appellent *humour*, il s'est jeté trop souvent dans le burlesque ou même le bouffon. Dès l'âge de seize ans, il composa sa comédie de *Don Quichotte aux noces de Gamache*, qu'il a perfectionnée depuis, et qui est restée au théâtre. Il en a écrit plusieurs autres, et toutes originales, telles que *Krelis Louwen*, ou la *Noce villageoise* ; les *Mathématiciens* ; le *Hableur*, ou le *Gascon*, etc. Ses épigrammes ne sont pas sans sel ; mais ce sel est parfois un peu gros. Son *Enée endimanché* est une imitation du quatrième livre de l'*Enéide*, à la manière de Scarron. Etant *Facteur* d'une chambre de rhétoriciens, il y produisait, d'office, une pièce chaque année ; la réunion de ces pièces a formé ses *Comtes de Hollande*, espèce de poème historique. Il a imité du français la tragédie de *Jules-César et Caton*. La collection de ses œuvres forme 4 vol. in-4°. M—ON.

LANGES (NICOLAS DE), que Papyre Masson appelle *Angelus*, et dit appartenir à une famille qui touchait de près à George Castriot, dit Scanderbeg, naquit à Lyon en 1525. Après avoir fait ses études à Bologne et à Padoue, il suivit le barreau de Paris. Il était déjà lieutenant-général de la sénéchaussée de Lyon, lorsqu'en 1551, lors de l'érection du présidial de cette ville, il y fut pourvu d'une charge de conseiller. Il tenait de son père celle de conseiller au parlement de Dombes qui, depuis 1523, était établi à Lyon. Au retour d'une mission qu'il eut en Suisse, en 1582, à la suite de Fr. de Mandelot, il fut nom-

montra l'un des plus zélés partisans de Quesnel et de son livre. Il fut un des quatre évêques qui appelèrent au futur concile en 1717, et eut ordre de sortir de Paris. S'étant rendu quelque temps après dans son diocèse, dont ces disputes lui avaient fait négliger un peu le soin, il y éprouva un accueil qui dut lui être fort sensible. On convient, dans le Journal de Dorsanne, qu'il avait presque tout son diocèse contre lui. Toutefois l'évêque, entraîné par les mêmes conseils, appela des lettres *Pastoralis officii* en 1718, et réappela encore après l'accommodement de 1720, auquel il n'avait point voulu prendre part. Le reste de sa vie se consuma dans ces querelles; et il signa les mémoires, lettres et protestations des opposants. Il mourut le 12 avril 1724, ayant fait l'hôpital et le séminaire de Boulogne ses légataires universels. Il mériterait des éloges sans restriction, s'il avait pu se garantir des pièges tendus à ses dernières années, et s'il avait su prévoir les suites des démarches dans lesquelles on l'avait engagé.

P-C-T.

LANGLE (Le marquis DE). V. FLEURIAU.

LANGLÉ (HONORÉ - FRANÇOIS-MARIE), compositeur et auteur de plusieurs ouvrages de théorie sur la musique, naquit à Monaco, en 1741. Il entra au conservatoire de Naples, à l'âge de seize ans; il y eut pour maître Caffaro, le plus savant élève du célèbre Léo. Ses succès furent si rapides et si brillants, qu'au bout de quelques années il fut nommé premier maître du conservatoire de la Pietà. Il y fit exécuter des messes et des motets, qui obtinrent les suffrages des plus grands maîtres italiens. Sur sa réputation, il fut appelé à Gènes, où on lui confia la

double direction du théâtre et celle du concert des nobles. (V. HEMSCHELL, dans la *Biographie des Hommes vivants*, III, 397.) Ses vœux tenaient vers Paris, et il s'y rendit enfin en 1768. Il s'y fit bientôt connaître de la manière la plus avantageuse, tant au Concert spirituel, qu'à celui qui était sous la direction du fameux Saint-George. Ce ne fut cependant que long-temps après, en 1791, qu'il donna son premier ouvrage de théâtre en France: il avait écrit des opéras en Italie. Sa *Corisandre*, jouée à l'Académie royale de musique, fit voir un compositeur parfaitement familiarisé avec le style *buffo*; mais il faut convenir que c'est le seul ouvrage où il montra des intentions comiques. Langlé ambitionna un succès d'un genre tout différent; et il s'occupa de la composition d'une tragédie lyrique, intitulée *Mahomet II*. Il en avait achevé plus de la moitié lorsqu'un horrible journée du 10 août 1792 vint le frapper d'un tel saisissement, qu'il demeura très long-temps sans pouvoir reprendre la plume. Il avait composé un autre opéra, le *Choir d'Alcide*, dont la destinée ne fut pas plus heureuse. Langlé avait une certaine indépendance de caractère qui se conciliait peu avec la docilité et la patience si nécessaires à un auteur dramatique. Aussi à peine daigna-t-on répéter ses ouvrages; et ils ne furent pas représentés. Tous ces dégoûts le ramenèrent au travail moins agité du cabinet. Ses écrits didactiques, plus encore que ses compositions musicales, attesteront long-temps quelle profondeur il avait acquise dans toutes les parties de son art. Il avait l'habitude de composer dans son lit; et les morceaux de l'harmonie la plus com-

pliquée étaient achevés avant qu'il en écrivît une note. On doit mettre au premier rang : I. *Le traité d'harmonie et de modulation*. L'auteur y a fait souvent la plus heureuse application de ses connaissances mathématiques. S'il a profité des découvertes de Rameau, l'on doit convenir aussi qu'il a relevé quelques erreurs de ce grand harmoniste : telle est la note de *supposition* dans les accords, où il est en contradiction avec la nature, qui, dans les corps sonores, procède toujours du grave à l'aigu. II. *Traité de la basse sous le chant* : les élèves y liront avec fruit une excellente analyse des trois espèces principales de contre-point. III. *Traité de la fugue*. Langlé y pousse ses recherches beaucoup plus loin que le P. Martini ; ses préceptes sont plus méthodiques et plus clairs. IV. *Nouvelle méthode pour chiffrer les accords*. L'emploi des signes algébriques a paru une idée fort heureuse ; mais c'est une de ces découvertes auxquelles le temps seul peut mettre son sceau. Langlé a donné aussi des leçons de chant ; et, dans cette carrière, il n'a été surpassé que par un seul de ses contemporains : c'est nommer M. Garat. Il était membre et bibliothécaire du Conservatoire, où il a laissé plusieurs de ses partitions en original. Langlé fut lié avec Mozart ; c'est lui qui a fait graver le premier œuvre de ce grand maître pour le piano : c'est lui, pareillement, qui apporta d'Italie le premier opéra de Gluck, connu en France (*l'Alceste*). Ses qualités personnelles rehaussaient en lui l'éclat du talent. Il est mort, le 20 septembre 1807, à sa maison de campagne de Villiers-le-Bel. S—v—s.

LANGLET. Voy. LENGLET.

LANGLOIS (MICHEL), poète la-

tin assez distingué pour le temps où il a vécu, était né vers le milieu du xv^e. siècle, à Beaumont dans le Hainaut. Passionné pour la littérature, il vint à Paris entendre les leçons des professeurs les plus estimés, et il se disposait à visiter l'Italie et la Grèce, lorsqu'ayant perdu toute sa fortune par un incendie, il entra comme professeur dans une des écoles de Paris. Il fut ensuite pourvu d'une cure au diocèse de Térouane ; mais il paraît qu'il n'exerça pas long-temps les fonctions ecclésiastiques. Il accompagna en Italie le cardinal de Luxembourg son protecteur ; et en 1505 il était à Pavie, logé chez le neveu de ce prélat : il profita de son séjour en cette ville pour étudier le droit, et y fit de grands progrès. Il revint à Paris dans le courant de l'année 1506, et, dès l'année suivante, il y ouvrit une école de jurisprudence, qui fut très fréquentée. Le silence des contemporains fait conjecturer que Langlois mourut peu de temps après. On a de lui : *Varia Opuscula*, Pavie, 1505, 1507, in-4^o. : à la suite de la dédicace on trouve une longue lettre qui contient des particularités curieuses. Les opuscles renfermés dans ce volume sont au nombre de quatorze, entre lesquels on doit distinguer deux églogues, et un poème : *De mutatione studiorum*. Dom Liron a donné un article intéressant sur Langlois, dans ses *Singularités historiques* (tom. III, pag. 251). On en retrouve une analyse assez étendue dans le Moréri de 1759. W—s.

LANGLOIS (MARTIN) était échevin de Paris, lorsque le comte de Brissac, nommé gouverneur de cette ville par Maïenne, convint avec Lhuillier, prévôt des marchands, d'en ouvrir les portes à Henri-IV. Langlois était depuis long-temps lié

montra l'un des plus zélés partisans de Quesnel et de son livre. Il fut un des quatre évêques qui appelèrent au futur concile en 1717, et eut ordre de sortir de Paris. S'étant rendu quelque temps après dans son diocèse, dont ces disputes lui avaient fait négliger un peu le soin, il y éprouva un accueil qui dut lui être fort sensible. On convient, dans le Journal de Dorsanne, qu'il avait presque tout son diocèse contre lui. Toutefois l'évêque, entraîné par les mêmes conseils, appela des lettres *Pastoralis officii* en 1718, et réappela encore après l'accommodement de 1720, auquel il n'avait point voulu prendre part. Le reste de sa vie se consuma dans ces querelles; et il signa les mémoires, lettres et protestations des opposants. Il mourut le 12 avril 1724, ayant fait l'hôpital et le séminaire de Boulogne ses légataires universels. Il mériterait des éloges sans restriction, s'il avait pu se garantir des pièges tendus à ses dernières années, et s'il avait su prévoir les suites des démarches dans lesquelles on l'avait engagé.

P-C-T.

LANGLE (Le marquis DE). V. FLEURIAU.

LANGLÉ (HONORÉ - FRANÇOIS-MARIE), compositeur et auteur de plusieurs ouvrages de théorie sur la musique, naquit à Monaco, en 1741. Il entra au conservatoire de Naples, à l'âge de seize ans; il y eut pour maître Caffaro, le plus savant élève du célèbre Léo. Ses succès furent si rapides et si brillants, qu'au bout de quelques années il fut nommé premier maître du conservatoire de la *Pietà*. Il y fit exécuter des messes et des motets, qui obtinrent les suffrages des plus grands maîtres italiens. Sur sa réputation, il fut appelé à Gènes, où on lui confia la

double direction du théâtre et celle du concert des nobles. (V. HEMSCHELL, dans la *Biographie des Hommes vivants*, III, 397.) Ses vœux tendaient vers Paris, et il s'y rendit enfin en 1768. Il s'y fit bientôt connaître de la manière la plus avantageuse, tant au Concert spirituel, qu'à celui qui était sous la direction du fameux Saint-George. Ce ne fut cependant que long-temps après, en 1791, qu'il donna son premier ouvrage de théâtre en France: il avait écrit des opéras en Italie. Sa *Corisandre*, jouée à l'Académie royale de musique, fit voir un compositeur parfaitement familiarisé avec le style *buffo*; mais il faut convenir que c'est le seul ouvrage où il montra des intentions comiques. Langlé ambitionna un succès d'un genre tout différent; et il s'occupa de la composition d'une tragédie lyrique, intitulée *Mahomet II*. Il en avait achevé plus de la moitié lorsqu'un horrible journée du 10 août 1792 vint le frapper d'un tel saisissement, qu'il demeura très long-temps sans pouvoir reprendre la plume. Il avait composé un autre opéra, le *Choix d'Alcide*, dont la destinée ne fut pas plus heureuse. Langlé avait une certaine indépendance de caractère qui se conciliait peu avec la docilité et la patience si nécessaires à un auteur dramatique. Aussi à peine daigna-t-on répéter ses ouvrages; et ils ne furent pas représentés. Tous ces dégoûts le ramenèrent au travail moins agité du cabinet. Ses écrits didactiques, plus encore que ses compositions musicales, attesteront long-temps quelle profondeur il avait acquise dans toutes les parties de son art. Il avait l'habitude de composer dans son lit; et les morceaux de l'harmonie la plus com-

pliquée étaient achevés avant qu'il en écrivit une note. On doit mettre au premier rang : I. *Le traité d'harmonie et de modulation*. L'auteur y a fait souvent la plus heureuse application de ses connaissances mathématiques. S'il a profité des découvertes de Rameau, l'on doit convenir aussi qu'il a relevé quelques erreurs de ce grand harmoniste : telle est la note de *supposition* dans les accords, où il est en contradiction avec la nature, qui, dans les corps sonores, procède toujours du grave à l'aigu. II. *Traité de la basse sous le chant* : les élèves y liront avec fruit une excellente analyse des trois espèces principales de contre-point. III. *Traité de la fugue*. Langlé y pousse ses recherches beaucoup plus loin que le P. Martini ; ses préceptes sont plus méthodiques et plus clairs. IV. *Nouvelle méthode pour chiffrer les accords*. L'emploi des signes algébriques a paru une idée fort heureuse ; mais c'est une de ces découvertes auxquelles le temps seul peut mettre son sceau. Langlé a donné aussi des leçons de chant ; et, dans cette carrière, il n'a été surpassé que par un seul de ses contemporains : c'est nommer M. Garat. Il était membre et bibliothécaire du Conservatoire, où il a laissé plusieurs de ses partitions en original. Langlé fut lié avec Mozart ; c'est lui qui a fait graver le premier œuvre de ce grand maître pour le piano : c'est lui, pareillement, qui apporta d'Italie le premier opéra de Gluck, connu en France (l'*Alceste*). Ses qualités personnelles rehaussaient en lui l'éclat du talent. Il est mort, le 20 septembre 1807, à sa maison de campagne de Villiers-le-Bel. S—v—s.

LANGLET. *Voy.* LENGLET.

LANGLOIS (MICHEL), poète la-

tin assez distingué pour le temps où il a vécu, était né vers le milieu du xv^e. siècle, à Beaumont dans le Hainaut. Passionné pour la littérature, il vint à Paris entendre les leçons des professeurs les plus estimés, et il se disposait à visiter l'Italie et la Grèce, lorsqu'ayant perdu toute sa fortune par un incendie, il entra comme professeur dans une des écoles de Paris. Il fut ensuite pourvu d'une cure au diocèse de Térouane ; mais il paraît qu'il n'exerça pas long-temps les fonctions ecclésiastiques. Il accompagna en Italie le cardinal de Luxembourg son protecteur ; et en 1505 il était à Pavie, logé chez le neveu de ce prélat : il profita de son séjour en cette ville pour étudier le droit, et y fit de grands progrès. Il revint à Paris dans le courant de l'année 1506, et, dès l'année suivante, il y ouvrit une école de jurisprudence, qui fut très fréquentée. Le silence des contemporains fait conjecturer que Langlois mourut peu de temps après. On a de lui : *Varia Opuscula*, Pavie, 1505, 1507, in-4^o. : à la suite de la dédicace on trouve une longue lettre qui contient des particularités curieuses. Les opusculs renfermés dans ce volume sont au nombre de quatorze, entre lesquels on doit distinguer deux églogues, et un poème : *De mutatione studiorum*. Dom Liron a donné un article intéressant sur Langlois, dans ses *Singularités historiques* (tom. III, pag. 251). On en retrouve une analyse assez étendue dans le Moréri de 1759. W—s.

LANGLOIS (MARTIN) était échevin de Paris, lorsque le comte de Brissac, nommé gouverneur de cette ville par Maïenne, convint avec Lhuillier, prévôt des marchands, d'en ouvrir les portes à Henri IV. Langlois était depuis long-temps lié

d'amitié avec le capitaine Saint-Quentin, sieur de Beaurepaire, colonel des Wallons, et avait cherché à lui inspirer de la défiance des Espagnols, afin de l'attacher au parti du roi. Cet officier ayant été arrêté sur un simple soupçon du complot, l'exécution du projet de Brissac fut décidée aussitôt. Le 21 mars 1594, le prévôt des marchands et Langlois envoyèrent dire à ceux des commissaires de quartier sur lesquels ils pouvaient davantage compter, que la paix était conclue; et, par leur entremise, ils ordonnèrent à tous les bons citoyens de se mettre le lendemain matin sous les armes, pour contenir dans le devoir quiconque voudrait s'opposer à la paix. Langlois se posta lui-même, dans la nuit du 21 au 22, en avant de la porte St.-Denis, prêt à donner, de ce côté, accès à un corps des troupes du roi, commandé par Vitry, ainsi qu'à plusieurs seigneurs et gentilshommes dévoués à Henri IV. Ce monarque fit son entrée dans Paris, sans qu'il y eût d'autre sang répandu que celui d'un corps-de-garde espagnol et de trois bourgeois qui furent tués. Le 28, il accorda au brave et fidèle Langlois une charge de maître-des-requêtes, en reconnaissance des efforts que celui-ci avait faits pour remettre la capitale sous l'obéissance royale. Bientôt après il le nomma prévôt des marchands. En 1599, Marguerite de Valois choisit Martin Langlois pour régler tout ce qui était relatif à la dissolution de son mariage. « On eût trouvé difficilement, dit Sully, un homme de plus d'esprit » dans les affaires. » L—P—E.

LANGLOIS (JEAN-BAPTISTE); jésuite, né à Nevers en 1663, mourut à Paris dans la maison du noviciat, le 12 octobre 1706. Son principal ouvrage est l'*Histoire des Croi-*

sades contre les Albigeois, Rouen, 1703, in-12. La préface contient l'examen et la réfutation des écrits de quelques auteurs contemporains qui ont traité le même sujet. Le nouvel historien trace rapidement l'origine et les progrès de cette secte, et décrit ensuite les différentes guerres entreprises pour sa destruction, achevée par le fameux comte Simon de Montfort. Il y a beaucoup de recherches dans cet ouvrage; et le style en est aisé et naturel, mais moins élégant, suivant Lenglet Dufresnoy, que celui du P. Maimbourg que l'auteur avait pris pour modèle. On a encore du P. Langlois : I. Plusieurs *Mémoires* contre l'édition des *OEuvres* de St. Augustin, publiée par les bénédictins : ils sont sans aucun intérêt aujourd'hui; mais les curieux peuvent en trouver l'analyse et la réfutation dans l'*Histoire de l'édition de St. Augustin*, par D. Vincent Thuillier (1). II. *Traité du respect humain*, Paris, 1703, in-12. III. *La Journée spirituelle à l'usage des collèges*, in-12. W—s.

LANGTON (ETIENNE), cardinal archevêque de Cantorbéry, naquit en Angleterre vers la fin du XII^e siècle. Après avoir professé la théologie à Paris, où il avait fait ses études, il y fut nommé chancelier de l'université, et peu après doyen de Reims. Sa réputation détermina le pape Innocent III à le faire venir à Rome et à le créer cardinal. En 1207, quelques jeunes moines de Cantorbéry ayant élu secrètement pour archevêque Reginald, leur sous-prieur, et Jean-sans-Terre ayant désapprouvé cette élection et fait choisir par les

(1) C'est par erreur qu'on a attribué ces *Mémoires* au P. Emeric Langlois, jésuite attaché aux Missions étrangères, et qui ne prit aucune part à cette controverse.

anciens l'évêque de Norwich , les deux partis envoyèrent des députés à Rome pour faire confirmer leur élection , et les évêques suffragants y en envoyèrent également, prétendant qu'à eux seuls appartenait le droit de choisir leur archevêque ; mais le pape rejeta d'abord la prétention des évêques, déclara ensuite les deux élections irrégulières et non canoniques, et força, sous peine d'excommunication, les douze moines de Cantorbéry qui avaient été députés à Rome, d'élire le cardinal Langton, qu'il consacra lui-même à Viterbe. Le roi Jean, furieux à la lecture de la bulle qui notifiât l'élection et la consécration de Langton, refusa long-temps de le recevoir en Angleterre ; il eut, à ce sujet, de violents démêlés avec Innocent, et menaça même de rompre toute communication avec Rome. Il fut cependant obligé de se soumettre après avoir été excommunié et avoir vu son royaume mis en interdit (Voy. JEAN et INNOCENT, tom. XXI, pag. 449 et 227). Langton prit possession de son siège en 1213., et fit prêter au roi un serment par lequel il résignait son royaume au pape et à ses successeurs, consentait à tenir ses domaines comme feudataire de l'église de Rome, et s'engageait à défendre l'Eglise et ses ministres, et à rétablir les bonnes lois de ses ancêtres, particulièrement celles de S. Edouard, etc. Langton donna ensuite au roi l'absolution, et l'admit à sa table. A peine Jean avait-il terminé ses différends avec la cour de Rome, qu'il leva des troupes, et menaça de tirer vengeance de la désobéissance et de la désertion de ses nobles. Mais Langton, qui s'était rangé du parti des barons, interposa son autorité, et, à son tour, menaça le roi d'une nouvelle excommunication. Bientôt après, dans une as-

semblée secrète tenue à Londres, et composée de quelques-uns des principaux barons, Langton montra une copie de la charte d'Henri 1^{er}., qu'il dit avoir trouvée dans un monastère, et les exhorta fortement à insister sur le renouvellement et l'exécution de cette charte, conformément au serment que Jean avait prêté avant d'être relevé de ses censures. Après quelques délais, Jean fut encore obligé de se soumettre, et de signer, en 1215, la charte qu'on exigeait de lui, et qui a été depuis appelée *magna charta*, et regardée comme le Palladium de la liberté anglaise. Le pape, qui considérait le roi Jean comme son feudataire, fut vivement irrité lorsqu'il apprit la conduite des barons et les concessions qu'ils avaient arrachées ; il fulmina une excommunication contre eux : mais Langton, jaloux des libertés et de l'indépendance de son pays, refusa de la publier, et fut suspendu par Innocent, qui le cita devant lui pour se disculper dans un concile général. Il se rendit en conséquence à Rome, où, après avoir essayé toute espèce de mortifications, il fut relevé de sa suspension et revint en Angleterre. En 1223, à la tête de la principale noblesse, il demanda au roi Henri III de confirmer la grande Charte des libertés ; ce que ce prince fut contraint de faire malgré sa répugnance et celle des courtisans. L'année suivante, Langton se montra le zélé défenseur des prérogatives légales de la couronne, et prouva qu'il était aussi opposé à l'esprit d'insubordination des barons, qu'aux actes tyranniques des rois : car il força les comtes de Chester, d'Albemarle, et autres, de rendre à Henri les châteaux royaux qu'ils s'obstinaient à garder, en les menaçant de les excommunier. Il mourut dans le courant de l'année 1228.

Langton était un prélat savant et éclairé pour son siècle. Il a laissé des *Commentaires* estimés sur la plus grande partie des livres de l'Écriture, et quelques autres ouvrages qui n'ont pas été publiés, à l'exception de son *Histoire* de la translation du corps de St.-Thomas de Cantorbéry, imprimée à la fin des Lettres de cet archevêque, Bruxelles, 1683. On lui attribue la première division en chapitres des livres de la Bible (Voy. Jahn, *Introd. ad Libros S. vet. Fœd.*, pag. 121), travail sans lequel on n'eût pu en faire ce qu'on appelle les *Concordances*. (Voy. HUGUES DE ST.-CHER, tom. XXI, pag. 43.) M. de la Rue, dans sa Dissertation sur les Vies des poètes anglo-normands du XIII^e. siècle, et dans l'*Archæologia*, tom. 13, pag. 231, place Langton au premier rang, et cite à l'appui une hymne à la Vierge, insérée dans un de ses sermons. Il lui attribue aussi deux autres pièces de vers qui se trouvent dans le même manuscrit qui contient ce sermon : la première est un drame théologique dans lequel la Vérité, la Justice, la Compassion (*mercy*) et la Paix, discutent entre elles sur le sort d'Adam après sa chute ; la deuxième est un Cantique sur la passion de Jésus-Christ.

D—z—s.

LANGUET (HUBERT), l'un des plus hardis écrivains politiques du XVI^e. siècle, était né en 1518, à Vitteaux en Bourgogne. Son père était gouverneur de cette petite ville. Il montra beaucoup de dispositions pour l'étude ; et à l'âge de neuf ans il parlait déjà le latin avec assez de facilité pour soutenir une conversation dans cette langue. Ses cours terminés, il résolut de voyager et se rendit d'abord en Allemagne (1), où le savant Joachim Ca-

merarius n'eut pas de peine à lui faire goûter les principes des réformateurs ; mais les scènes tumultueuses dont il était témoin chaque jour, le déterminèrent à passer en Italie en attendant que le calme fût rétabli. Il s'arrêta quelque temps à Padoue pour y étudier le droit, et il y reçut le laurier doctoral en 1548 : il visita ensuite rapidement les principales villes de l'Italie, et se hâta de revenir en Allemagne, pressé du désir de faire une connaissance particulière avec Mélanchthon, dont les ouvrages lui avaient plu infiniment. Il arriva à Wittemberg dans le courant de l'année 1549 ; et tant que Mélanchthon vécut, Languet revint passer à Wittemberg tous les hivers. De 1551 à 1560, il visita la Suède, le Danemark, la Laponie ; et il fit deux voyages en Italie, le premier pour satisfaire sa curiosité sur différents objets, le second à la suite d'Adolphe, comte de Nassau, qui avait désiré l'avoir avec lui. Il entra, en 1565, au service d'Auguste, électeur de Saxe. Ce prince l'envoya en France féliciter Charles IX sur le rétablissement de la paix dans son royaume. Languet accompagna ensuite l'électeur au siège de Gotha, dont il a laissé une bonne relation, et fut député, en 1568, à la diète de Spire. Il assista, en 1570, aux conférences de Stettin, et fut envoyé en France la même année pour complimenter Charles IX sur son mariage, et pour l'engager en même temps à faire exécuter les traités qui accordaient aux protestants le libre exercice de leur culte. Il était encore à Paris le jour du massacre de la St.-Barthélemi, et il fit tant de démarches pour sauver l'imprimeur Ad. Wechel et Duplessis-Mornay, tous les deux

(1) On a cru devoir suivre le récit de Lamarre ; mais on ne peut pas dissimuler que Bayle regar-

daît comme fort douteux le premier voyage de Languet en Allemagne. (Voy. *Dictionn. critique*, article *H. Languet*, note A.)

ses amis, qu'il attira lui-même l'attention des assassins; il ne dut la vie qu'à l'affection de Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, qui le tint caché. Rappelé en Saxe peu de temps après, il fut envoyé à Vienne en 1574. Il passa, en 1577, au service du comte palatin Jean Casimir, et s'attacha ensuite au prince d'Orange, qui l'employa utilement dans différentes négociations. Languet mourut à Anvers, le 30 septembre 1581. On a de lui : I. *Historica descriptio susceptæ à cæsareâ majestate executionis Augusti Saxonie septemviro duce contra S. Romani imperii rebelles, eorumque receptatorem et captæ urbis Gothæ*, 1568, in-4°, et insérée par Simon Schardius dans le tome iv des *Scriptor. rerum germanicar.* II. *Harangue faite au roi Charles IX, de la part des princes protestants d'Allemagne*; elle a été insérée dans le tom. 1^{er}. des *Mémoires du règne de Charles IX.* III. *Epistolæ politicæ et historicæ* (96) *ad Philipp. Sydnewum*, Francfort, 1630, in-12; réimprimées par les soins de Sarrau, Leyde, Elzevir, 1646, in-12, et dans un meilleur ordre, par Dalrymple, Londres, 1776. IV. *Epistolæ* (103) *ad Joachim. Camerarium, et filium*, Groningue, 1646, in-12; nouvelle édition, augmentée de vingt-deux lettres à l'électeur de Saxe, et revues par Carpzov, Leipzig, 1685, in-12; — avec les réponses des Camerarius, de Craton, de Gaspar Peucer, etc., Francfort, 1702, in-4°. V. *Arcana sæculi decimi-sexti seu Epistolæ secretæ ad principem suum Augustum Saxonie ducem*, Halle, 1699, in-4°. On doit la publication de ce recueil à J. P. Ludewig. Toutes les lettres de Languet sont écrites d'un style agréable et pleines de détails intéressants. VI. *Apologie ou défense*

de Guillaume, prince d'Orange, contre le ban et l'édit du roi d'Espagne, (Philippe II), présentée à MM. des états généraux des Pays-Bas (Anvers ou Delft), 1581, in-4°. VII. *Vindiciæ contra tyrannos, sive de principis in populum, populi in principem legitimâ protestatæ*, Edimbourg (Bâle, Th. Guarin), 1579, in-8°. Languet publia, sous le nom de Junius Brutus, ce fameux ouvrage dont il s'est fait un grand nombre d'éditions en Allemagne et en Hollande. On croit inutile d'en donner ici la liste, qu'on trouvera dans les notes de l'abbé Joly, sur la *Dissertation* de Le Clerc, dont on parlera tout-à-l'heure; il a été traduit en français sous ce titre : *De la puissance légitime du prince sur le peuple*, par François Estienne (1), 1581, in-8°. Cette traduction est beaucoup plus rare et plus recherchée que l'original latin. Cet ouvrage, que quelques critiques disputent à Languet, est certainement d'un zélé protestant; et La Monnoye (*Menagiana*) en reconnaît l'auteur pour un habile jurisconsulte et très grand politique. On y examine successivement ces quatre questions : 1°. si les sujets sont dispensés d'obéir aux princes qui leur commandent quelque chose contre la loi de Dieu; 2°. s'il est loisible de résister à un prince qui veut enfreindre la loi de Dieu, ou qui ruine l'Eglise;

(1) L'abbé Le Clerc prétend que François Estienne ne fut que l'imprimeur de la traduction de l'ouvrage de Languet; mais comme il ne dit pas de qui est cette traduction, on peut continuer de l'en regarder comme l'auteur. On profitera de cette occasion pour relever une erreur qui a été commise à l'article Fr. ESTIENNE. D'après plusieurs bibliographes, on a compris dans la liste de ses ouvrages, la *Remembrance charitable aux dames et demoiselles de France sur leurs ornements dissolus*, Paris, 1581, in-80. On s'est assuré, depuis l'impression de cet article, que le volume dont il s'agit porte au frontispice les initiales F. A. E. M., qui signifient frère Antoine Estienne, Minime. (Voy. l'article Ant. ESTIENNE au Supplément.)

3.° si l'on peut résister à un prince qui opprime ou qui ruine l'Etat, et jusqu'ou cette résistance s'étend; et 4.° enfin, si les princes voisins peuvent ou doivent donner des secours aux sujets insurgés à cause de la vraie religion. On devine aisément que toutes les réponses de l'auteur sont affirmatives. Cet ouvrage a été attribué successivement à Théod. de Beze et à Duplessis-Mornay; mais Bayle semble avoir réuni, dans une *Dissertation* imprimée à la fin de son *Dictionnaire*, les raisons les plus propres à démontrer que le véritable auteur est H. Languet. Cependant l'abbé Le Clerc, qui aurait sans doute craint d'avoir une opinion commune avec Bayle, l'a combattu dans une dissertation, où il s'efforce de prouver que Duplessis-Mornay est l'auteur des *Vindiciæ contra tyrannos*; cette pièce, qui mérite d'être lue, se trouve à la suite du *Dictionnaire critique*, dans l'édition de Trévoux, 1734, et avec des notes de l'abbé Joly à la fin de ses Remarques sur le même ouvrage. (V. F. HORMAN, XX, 591.) La *Vie* de Languet, écrite en latin par Philibert de La Marre, a été publiée, sans nom d'auteur, par J. Pierre Ludewig, à qui on l'a quelquefois attribuée, Halle, 1700, in-12; elle est intéressante. Le P. Nicéron en a donné une bonne analyse dans le tome III de ses *Mémoires des hommes illustres*. Antoine Teissier a publié, dans son article sur Languet, des détails extraits de sa correspondance avec l'électeur de Saxe, de laquelle La Marre paraît n'avoir pas eu connaissance. (Voy. les *Éloges* de Teissier, tom. III, p. 213 et suiv.)

W—s.

LANGUET DE GERGY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), curé de St-Sulpice à Paris, naquit en 1675, à Dijon, où son père était procureur-général

au parlement. Il prit le bonnet de docteur en Sorbonne, le 15 janvier 1703. Attaché à la communauté des prêtres de St-Sulpice, il succéda, en 1714, à M. de la Chetardie, curé de cette grande paroisse. (Voy. CHETARDIE, VIII, 355.) A peine eut-il pris possession, qu'il déploya son rare talent pour l'administration et pour le salut des âmes. Le faubourg St-Germain n'avait point d'église qui pût contenir sa nombreuse et intéressante population. Dès 1646, on avait commencé d'en bâtir une sur les dessins de Louis Leveau, et la reine Anne d'Autriche en avait posé la première pierre. Mais en 1678 les dettes considérables que la fabrique avait été obligée de contracter, forcèrent de suspendre les constructions. M. Languet forma, en 1718, le projet de terminer un édifice commencé depuis si long-temps: il ne possédait que la modique somme de 300 francs, qui lui avait été laissée par une personne pieuse. Le curé employa cet argent à acheter quelques pierres de taille, qu'il fit étaler dans les rues, et qu'il annonça publiquement être destinées à la construction de son église. Cet appareil produisit son effet; la piété des fidèles fut émue: les prières et les exhortations du pasteur firent le reste; toutes les bourses furent ouvertes et les ressources ne manquèrent plus. Les travaux furent poussés avec vigueur; et en 1733, le chevalier Servandoni commença le grand portail dont la majesté se développe parfaitement depuis la démolition des bâtiments du séminaire qui l'offusquaient. La cérémonie de la dédicace eut lieu le 30 juin 1745. Une tradition assez répandue nous a conservé les pieux stratagèmes dont se servait le curé Languet pour orner le vaisseau et les chapelles de sa superbe église; comment il obtint du roi les deux grandes co-

quilles qui servent de bénitiers et qui étaient en dépôt au cabinet du Jardin des Plantes; et du duc d'Orléans, les marbres qui revêtent, à hauteur d'appui, les nombreux piliers dont la voûte est soutenue. On assure que pour faire exécuter, en argent, la statue de la Sainte - Vierge dans une proportion de six pieds, il n'allait jamais dîner nulle part, sans emporter son couvert; aussi la statue eut-elle le nom de *Notre-Dame de vieille vaisselle*. Si Languet de Gergy n'eût bâti que son église, le monde l'accuserait peut-être de n'avoir travaillé que pour lui; mais il déploya en faveur des malheureux un zèle et une activité qui tiennent du prodige. Il avait loué, en 1724, et il acheta, huit ans après (1732), une maison qui servait de pension, sous le titre de l'*Enfant Jésus*, située entre les rues de Sèvre et de Vaugirard, dans l'intention d'y établir un hôpital, destiné aux pauvres filles ou femmes malades de sa paroisse. Cependant, sans renoncer entièrement à son plan, il crut devoir faire de cette maison un établissement, où trente jeunes demoiselles de condition seraient reçues et élevées sur le modèle de l'institution royale de St.-Cyr, et où se rendraient, tous les jours, des filles ou femmes pauvres, auxquelles on procurerait du travail. Les religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve, dont les curés de St.-Sulpice étaient les supérieurs-nés, avaient la direction de la communauté. Depuis la révolution, la maison devint un hospice d'orphelins, et, au mois de juin 1802, un hôpital pour les enfants. (Voyez le *Rapport fait au conseil général, sur l'état des hôpitaux, à Paris, de 1804 à 1814*, Paris, 1816, in-4°.) Les sœurs de St.-Thomas-de-Villeneuve y sont rentrées en 1814. M. Languet

avait consacré à cet établissement la succession du baron de Montigny, son frère. On sent bien que son industrie ne l'abandonna pas pour la conservation de cette œuvre de prédilection. On raconte à ce sujet une foule d'anecdotes assez piquantes : on faisait à l'*Enfant Jésus* des gants d'une nouvelle mode; le curé en présenta une paire au prince de Condé, qui le pria de lui en dire le prix. Le curé s'en excusa, alléguant que c'était à la princesse de Condé à les estimer. S. A. S. en porta la valeur à cent louis; et comme le prince se récriait sur la cherté, le curé lui répondit qu'il allait lui fournir l'occasion de se venger, en le priant d'estimer la paire qu'il avait l'honneur d'offrir à la princesse. Ce bon curé répandait sur sa paroisse des aumônes à pleines mains. On prétend qu'il distribuait un million tous les ans aux malheureux, dont il était le père; et l'on assure que du temps de la peste de Marseille (1720), il fit passer dans la Provence des sommes immenses pour le soulagement de ceux qui étaient affligés de ce fléau. En 1725, le blé étant extrêmement cher, il vendit ses tableaux et ses effets les plus précieux, pour subvenir aux besoins de ses paroissiens; il ne se réserva que trois couverts d'argent et un lit de serge. C'est à ces bonnes œuvres qu'il consuma son patrimoine, la presque-totalité des revenus de sa cure, et ceux de l'abbaye de Bernay, que le roi lui donna en 1745. Il était, pour ainsi dire, l'aumônier général des riches habitants du faubourg St.-Germain, et il recevait beaucoup de legs pour ses pauvres. Cependant, il faut l'avouer, il s'informait avec soin si ces legs ne préjudiciaient en rien aux intérêts des parents peuplés du testateur; et quand il parvenait à se convaincre qu'ils étaient réelle-

ment lésés, non seulement il n'acceptait point les legs, mais encore il donnait souvent du sien : c'est ce qui eut lieu à l'égard des parents de la marquise de Cavoye, auxquels il laissa la plus grande partie de la succession de cette dame. Dans les interminables disputes sur le livre de Quesnel, le curé Languet se montra constamment soumis aux décisions du Saint-Siège, acceptées par le corps épiscopal. Lorsque les prétendus miracles et les convulsions vinrent à l'appui d'une faction expirante, Languet sut les éloigner de sa paroisse par une vigilance soutenue. Ce digne pasteur refusa plusieurs évêchés qui lui furent successivement offerts par Louis XV. En 1748, il résigna sa cure à l'abbé Dulau, et ne discontinua cependant pas de faire le prône à Saint-Sulpice, tous les dimanches, selon sa coutume, et de prendre soin de l'établissement de l'*Enfant Jésus*. Il mourut à l'âge de 75 ans, le 11 octobre 1750, dans son abbaye de Bernay, où il était allé pour des œuvres de charité. Il fut enterré à Saint-Sulpice, où on lui érigea depuis, un mausolée de la main de Slodtz : on espère que ce monument ne tardera pas à y être remplacé. Languet n'était pas seulement un excellent pasteur ; il brillait encore par son esprit et par ses réparties pleines de vivacité et d'agréments. Le cardinal de Fleury lui ayant proposé l'intendance générale des hôpitaux du royaume, le curé lui répondit en riant : *Je l'avais bien toujours dit, Monseigneur, que les bontés de Votre Eminence me conduiraient à l'hôpital.* L—B—E.

LANGUET DE GERGY (JEAN-JOSEPH), frère du précédent, naquit, comme lui, à Dijon, en 1677. Il entra dans la maison de Navarre et y reçut le bonnet de docteur. Dans la suite, il en fut nommé supérieur. Il

fut un des derniers évêques nommés par Louis XIV, et fut sacré évêque de Soissons, le 23 juin 1715 ; il était alors aumônier de la Dauphine et vicaire général d'Autun. A dater de 1718, il signala chaque année par des mandements, des instructions pastorales et des écrits polémiques en faveur de la constitution, et contre l'appel. Le 7 juin 1719, le parlement de Paris supprima trois de ces écrits ; l'évêque s'en étant plaint dans une lettre qu'il adressa, le 24 juin, au régent, le parlement condamna la lettre au feu, le 9 août, et l'évêque fut sommé de déclarer s'il en était l'auteur. Il reconnut sa lettre, et le parlement le condamna à 20,000 francs d'aumône ; mais le régent défendit de signifier cet arrêt, qui avait excité les réclamations d'un grand nombre d'évêques. En 1721, Languet fut reçu à l'académie française à la place du gardes-sceaux d'Argenson. Le régent lui donna trois abbayes, et le nomma au conseil de conscience, à la place du cardinal de Gêvres. Ses ouvrages de controverse, qu'il multipliait tous les jours, lui acquirent une grande considération dans l'Eglise gallicane et dans l'Etat ; mais ils lui suscitèrent aussi des ennemis. Le pape, à qui il les avait envoyés, lui répondit par un bref très honorable, daté du 18 juin 1725. Languet continua de réfuter ses adversaires avec force, mais sans aigreur. Il écrivit contre l'évêque de Montpellier et les autres prélats appelants, contre Le Courayer et contre la consultation des 50 avocats en faveur de M. de Soanen. En 1730, il fut transféré à l'archevêché de Sens, dont il prit possession le 12 juin de l'année suivante. Alors commencèrent ses longs démêlés avec deux de ses suffragants, Caylus, évêque d'Auxerre, et Bossuet, évêque de Troies, très

prononcés l'un et l'autre contre la constitution *Unigenitus*. Languet suffisait à tout : il écrivit contre les miracles du diacre Pâris, et contre les convulsions, dont il démontra le ridicule et l'imposture : il censura, le 1^{er} mai 1735, la *Lettre à un ecclésiastique sur la justice chrétienne*, et la *Consultation sur la juridiction et l'approbation nécessaire pour confesser*. En vain le parti s'agitait, injuriait, calomniait : le prélat bravait les clameurs. Il s'élevait avec vigueur contre les écarts du père Pichon. Il ne manquait jamais de rompre le pain de la parole dans les paroisses de son diocèse qu'il visitait dans ses tournées épiscopales. Dans le même temps encore, il instituait de petits séminaires pour l'éducation des jeunes clercs ; composait des livres de piété, ou corrigeait de nouveau ceux qu'il avait anciennement composés ; donnait à son diocèse des livres d'offices, et des catéchismes appropriés à tous les âges ; décorait magnifiquement son église métropolitaine, et enrichissait les autres églises de Sens de beaux ornements, pour lesquels il avait beaucoup de goût. Le roi l'appela au conseil-d'état en 1747. En 1749, ce prélat écrivit à l'archevêque de Tours (M. de Rastignac), pour lui faire des observations touchant son *Instruction pastorale sur la justice chrétienne* ; mais elles ne produisirent pas l'effet qu'il avait désiré. Le 5 avril 1750, il porta un *jugement doctrinal* sur la théologie des Pères Belli et Berti, religieux augustins, professeurs à Rome, et l'envoya au pape pour obtenir son approbation ; mais Benoît XIV, trop éclairé pour confondre le système augustinien avec le jansénisme, n'accéda point aux desirs de l'archevêque de Sens. En 1752, ce dernier écrivit une *lettre* contre la

compétence des juges séculiers pour réprimer les abus des gens d'église dans les fonctions extérieures de leur ministère. Cette lettre fut supprimée par arrêt du parlement, et violemment attaquée par une *Lettre à M. l'archevêque de Sens*, et par une *Réponse de M....., conseiller au parlement de Paris, à la Lettre de M. l'archevêque*, etc. Les gens du roi dénoncèrent aussi au parlement les *Statuts synodaux* du diocèse de Sens, et le *Mandement* de 1751, au sujet du jubilé, et furent reçus appelants comme d'abus. Languet se défendit par deux nouvelles *Lettres*, dont une fut condamnée au feu. Il mourut à Sens le 11 mai 1753, âgé de soixante-seize ans. On voit que sa vie a été un état de guerre perpétuelle, et que les jansénistes n'ont pas eu de plus constant adversaire ; aussi l'ont-ils, de leur côté, harcelé sans relâche. L'injustice de ses ennemis est allée jusqu'à dire que les ouvrages qui portent son nom ne sont pas de lui ; que Tournely et Tournemine lui ont prêté leur plume ; que, depuis leur mort, il est aisé d'apercevoir la différence du style de ce prélat, etc. Ces allégations n'ont aucun fondement. M. Languet avait du mérite et de l'instruction ; et son style, quoique un peu diffus, est cependant clair et convenable. On a de lui : I. *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu, pour la consolation des âmes que la crainte jette dans le découragement*, Paris, 1718, in-12, traduit en italien, et souvent réimprimé, augmenté d'un *Traité du faux bonheur des gens du monde, et du vrai bonheur de la vie chrétienne*. II. *Office de la Semaine-Sainte, avec des réflexions et méditations ; dédié à la reine pour l'usage de sa maison*, in-8°. et in-12. On a reproché à l'auteur de

s'être montré, dans cet ouvrage, trop favorable à l'usure, aux spectacles, etc. III. *Du véritable esprit de l'Eglise dans l'usage de ses cérémonies, ou Réfutation du Traité de dom Claude de Vert*, intitulé : Explication simple, littéraire et historique des cérémonies de l'Eglise, Paris, 1714, in-12. Dom de Vert avait donné beaucoup à la conjecture dans son système sur l'origine des cérémonies ecclésiastiques. L'évêque de Soissons n'évita peut-être pas assez le défaut reproché à son adversaire. IV. *La Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation, morte en odeur de sainteté* en 1690, Paris, 1729, in-4°. Cet ouvrage, désigné ordinairement sous le titre de *Vie de Marie Alacoque*, fut composé par l'ordre de la reine, et lui est dédié. Il excita les plus vives réclamations à sa naissance, et l'auteur fut contraint d'y mettre des cartons. Cependant, tel qu'il a été corrigé, les amis du prélat ne purent s'empêcher de le trouver indigne de lui; le parti le chansonna et répéta que Tournely en mourant avait emporté l'esprit de Languet, et ne lui avait laissé que *la coque*. V. *Catéchisme à l'usage du diocèse de Sens*, 1727, in-12. Il avait été composé à Moulins, où l'auteur était grand-vicaire pour l'évêque d'Autun : il fut publié à Soissons, et enfin dans le diocèse de Sens. Ce fut une des causes des tracasseries sans fin qu'éprouva le prélat. Beaucoup de curés, poussés par le parti janséniste, refusèrent de l'adopter; ils formèrent opposition à la publication; ils firent des représentations, des remontrances à l'archevêque; ils écrivirent des *Remarques*, des *Notes*, des *Réfutations*, des *Lettres* : les écrits publiés au sujet de ce catéchisme ont été recueillis en 1742, 3 vol. in-4°. VI.

Catéchisme pour la tonsure, in-12, moins fameux que le précédent. VII. *Catéchisme sur le mariage*, in-12, qui excita aussi des réclamations. Des curés, des maîtres d'école, des religieuses le repoussèrent : douze avocats de Paris firent paraître une *Consultation* en leur faveur. VIII. *Traduction des psaumes de David selon la Vulgate*, Paris, 1744, in-12. Elle est bonne; mais n'approche pas, pour l'élégance, de celle de La Harpe, ni pour l'exactitude, de celle de M. V**. IX. *Remarques sur le livre du P. Pichon* (l'Esprit de Jésus-Christ et de l'Eglise sur la fréquente communion), Sens, 1747, in-4°, in-8°, et in-12; elles sont estimées. Plusieurs prélats en recommandèrent la lecture à leurs diocésains. X. *Histoire abrégée de l'ancien et du nouveau Testament pour servir aux petites écoles*, Sens, (Paris), in-8°. XI. *Traité sur les moyens de connaître la vérité dans l'Eglise*, 1744, 1749, in-12. Cet ouvrage est attribué à l'archevêque de Sens; néanmoins nous sommes autorisés à croire qu'il est d'un chanoine de ce diocèse. XII. *Mémoire pour l'évêque de Soissons, contre les religieuses du Val-de-Grâce et les Bénédictins de St.-Corneille de Compiègne*, 1726, in-fol. XIII. *Recueil des ouvrages polémiques* de l'auteur, Sens, 1752, 2 vol. in-fol. : trad. en latin, avec quelques corrections, même année et même format. Le parlement défendit sévèrement la vente de ce Recueil, qui contient, 1°. plusieurs lettres, entre autres une *Lettre à M. le régent* sur la condamnation de trois écrits du prélat par le parlement de Paris, 1719; — 2°. *Avis et jugement* sur la consultation de douze avocats de Paris à l'occasion du concile d'Embrun et de la condam-

nation de l'évêque de Senez; — 3°. huit Lettres pastorales sur le livre des *Réflexions morales*, les erreurs du jansénisme, les convulsions, le figurisme et autres matières alors agitées; ces lettres sont volumineuses, assez modérées, et renferment de très bonnes choses au jugement même des ennemis de Languet : on les a imprimées plusieurs fois; — 4°. les pièces relatives à ses contestations avec les évêques de Montpellier, d'Auxerre, de Troies, d'Angoulême, de Metz, de Verdun et autres appelants; — 5°. une foule d'écrits par lesquels il attaqua tout le monde, ou repoussa les traits qu'il s'était attirés : rien de lui ne resta sans réponse, et il répliqua toujours. XIV. *Réponse* à des discours de réception à l'Académie, dans les Recueils de cette compagnie : ces morceaux ne sont pas sans mérite; mais on a été surpris que dans celui qu'il adressa à Lachaussée lors de sa réception, il ait parlé avec éloge de l'art dramatique. On a remarqué aussi que, ni Buffon, qui le remplaça au fauteuil académique, ni Mouncrif, qui répondit à Buffon, ne parlèrent de ses talents et de ses ouvrages. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, qui l'avaient déchiré pendant sa vie ne respectèrent pas ses cendres, et ne cessèrent de le désigner à la haine et au mépris. L'Histoire de la constitution en quatre volumes in-4°. a gardé plus de mesures envers ce prélat, et lui a rendu généralement plus de justice. L'archevêque de Sens était un prélat estimable : son zèle et sa conduite comme ses connaissances et ses écrits faisaient honneur au clergé. L—B—E.

LANGUSCO (PHILIPPE , comte DE) exerça la souveraineté dans Pavie au commencement du XIV^e. siècle. De fréquents combats entre la famille

de Langusco qui y dirigeait le parti Guelfe, et les Beccaria, chefs des Gibelins, avaient souvent porté le trouble dans la république de Pavie, lorsqu'une grande victoire, remportée en 1300 par Philippe Langusco sur Manfred Beccaria, donna au premier les moyens d'exiler ses ennemis. Philippe Langusco contribua en 1302 à priver Matteo Visconti de la seigneurie de Milan; il seconda, en 1305, Théodore Paléologue, son beau-frère, lorsque ce prince grec vint se mettre en possession de l'héritage des marquis de Monterrat : il fut, à cette occasion fait prisonnier, en 1307, par le sénéchal de Provence; mais l'intercession de la république de Gènes lui fit au bout de six mois recouvrer sa liberté. Henri VII de Luxembourg, venant en Italie prendre la couronne impériale, voulut rendre la liberté aux villes italiennes, et le dépouilla de son autorité. Mais Langusco avait tant de partisans et de clients dans Pavie, que, réduit au rang de citoyen, il n'en était pas moins maître de la ville : aussi lorsqu'Henri VII passa en 1311 à Pavie, il sentit avec inquiétude qu'il était entre les mains de ce chef de parti. A peine l'empereur était sorti de la ville, que Langusco en chassa les Gibelins, et s'en fit de nouveau déclarer seigneur. L'année suivante, il s'empara aussi de Verceil, et il se mit avec tout son parti sous la protection de Robert, roi de Naples. En 1313, ayant attaqué Plaisance, de concert avec Gibert de Correggio seigneur de Parme, il fut battu, fait prisonnier, et envoyé à Milan sous la garde de Matteo Visconti. Lorsqu'il y apprit, deux ans après, que son fils Richard, qui lui avait succédé dans la seigneurie de Pavie, avait été tué, il se laissa mourir de douleur. Etienne Visconti était entré par sur-

prise dans Pavie le 6 octobre 1315; et Richard de Langusco, s'étant présenté à la tête de ses gardes pour repousser les assaillants, fut tué en combattant dans les rues. S. S—1.

LANINO (BERNARDIN), peintre de l'école Lombarde au ^{xvi}^e. siècle, né à Verceil, et disciple de Gaudence Ferrari, du Val d'Ugia dans le Milanais (Voy. FERRARI, tom. XIV, pag. 407), florissait vers 1546. Au coloris et au dessin d'André Scotto de Milan et de Pierre Perugino, ses premiers maîtres, Gaudence avait réuni la noblesse et les grâces de Raphaël; et l'on reconnaît toutes ces qualités dans ce qui reste de mieux conservé parmi les grands ouvrages de Lanino: c'est son *Martyre de Ste. Catherine*, peint à fresque en 1546, dans une chapelle du nom de la sainte, à Milan. Cette peinture, d'un étonnant effet, occupe le fond d'une vaste coquille qui sert de rétable à l'autel principal, et qu'on croit faite par le Bramante. Par une de ces bizarreries familières aux peintres de cette époque, Lanino a représenté, dans le bas du tableau, son maître Gaudence sous son costume habituel et disputant avec un autre de ses élèves, J. B. Della Cerva. Lanzi, dans son *Histoire de la peinture en Italie*, dit que la seule chose qu'on puisse désirer dans tout cet ouvrage est un plus grand soin dans les draperies. Milan possède une autre fresque de cet artiste sur le mur extérieur du chœur de l'église de St.-Ambroise, du côté de l'épître: c'est un *Christ souffrant et debout, ayant deux anges à ses côtés*. Un vitrage l'a défendu des injures de l'air. La riche galerie de Milan n'a recueilli aucun des ouvrages de Lanino. La cause en est, peut-être, que la plupart de ses peintures furent à fresque, et que le temps a détruit celles dont les dimen-

sions plus modérées en auraient rendu possible le transport. La grande fresque de l'église de Sainte-Catherine n'a pas même été complètement à l'abri de pareils outrages, non plus que celle dont Lanino décora la chapelle de St.-Joseph dans l'église cathédrale de Novare, et qui a joui d'une égale réputation. Quoique maintenant le coloris en soit fort altéré, ces peintures enchantent encore par le génie de la composition et la pureté du dessin. Della Valle croit que Lanino mourut vers l'an 1558. G—N.

LANIS (TERTIUS DE). Voyez LANA.

LANJUINAIS (JOSEPH), né en Bretagne, entra d'abord dans l'ordre de saint Benoît, et y professa la théologie. Des querelles de couvent lui firent abandonner son monastère, son ordre, sa patrie. S'étant retiré à Moudon en Suisse, il y embrassa la religion réformée, et devint principal de l'école. Il est mort vers 1808. C'était un homme d'une imagination vive et d'une grande instruction. On a de lui: I. *Le Monarque accompli, ou Prodiges de bonté, de savoir et de sagesse, qui font l'éloge de S. M. impériale Joseph II, et qui rendent cet auguste monarque si précieux à l'humanité, discutés au tribunal de la raison et de l'équité*, 1774, 3 vol. petit in-8°. L'auteur s'est servi de ce cadre pour exposer sa façon de penser sur beaucoup de sujets: en général il professe les doctrines philosophiques. Sur quelques points cependant, tels que le commerce des blés, la noblesse commerçante, il diffère d'opinion avec les économistes. Il demande à grands cris la tolérance religieuse, l'abolition de la traite des nègres, la suppression graduelle des couvents, etc. Quoiqu'imprimé hors de France, et depuis deux ans, ce

livre attira l'attention de Séguier, avocat-général, qui, le 7 mai 1776, à la suite d'un réquisitoire, en obtint la proscription comme séditieux, etc. Turgot venait de quitter le ministère; et l'on croit que c'était contre les principes du ministre disgracié, que l'avocat-général était bien aise de se prononcer. Cet arrêt fut cause des réimpressions qu'on fit, en 1777 et 1780, du *Monarque accompli*. II. *Manuel des jeunes Orateurs, ou Tableau historique et méthodique de l'éloquence*, 1777, 2 vol. in-12. III. *Supplément à l'Espion anglais, ou Lettres intéressantes sur la retraite de M. Necker, sur le sort de la France et de l'Angleterre, et sur la détention de M. Linguet à la Bastille*, 1781, petit in-8°, formant le tom. XI^e. de la collection (V. PIDANSAT DE MAIROBERT). Il y a eu plusieurs réimpressions. IV. *Un Eloge de Catherine II*, qui alors était vivante. V. Une traduction des *Méditations de Dodd*. VI. *Esprit du pape Clément XIV, mis au jour par le R. V. B., confesseur de ce souverain pontife, et dépositaire de tous ses secrets, traduit de l'italien par l'abbé C...*, 1775. C'est une satire des abus et des erreurs qu'il reproche à l'Eglise romaine. Ce livre fut sévèrement défendu en France : il est anonyme; mais on y retrouve les principes du *Monarque accompli*, et il est avoué par l'auteur du *Supplément à l'Espion anglais* (Lettre 9^e.) On a souvent confondu J. Lanjuinais avec son neveu, aujourd'hui pair de France.

A. B.—T.

LANNES. Voy. MONTEBELLO.

LANNOY (CHARLES DE), né vers l'an 1470, d'une des plus anciennes maisons de Flandre, se distingua dans les armées de l'empereur Maxi-

milien par une bravoure éclatante et par des talents distingués, qui lui valurent le collier de la Toison-d'Or en 1516, et le gouvernement de Tournai en 1521. L'empereur Charles-Quint l'envoya, l'année suivante, dans le royaume de Naples, en qualité de vice-roi. Il eut le commandement en chef des armées impériales en Italie, après la mort de Prosper Colonne, et se couvrit de gloire à la journée de Pavie (1525). François I^{er}, contraint de se rendre, après avoir fait des prodiges de valeur, ne voulut remettre son épée qu'au brave Lannoy. « M. de » Lannoy, dit-il, voilà une épée » qui a coûté la vie à plus d'un de » vos soldats. Je me persuade que » vous en ferez quelque estime; car » ce n'est point la lâcheté, mais un » revers de fortune qui la fait tomber » dans vos mains. » Lannoy, un genou en terre, reçut avec respect les armes du prince, et détachant sa propre épée qu'il lui présenta : « Je supplie votre » Majesté, lui dit-il, d'agréer que je » lui donne la mienne qui a plus d'une » fois épargné le sang français. Il ne » convient pas qu'un officier de l'empereur voie un grand roi désarmé, » quoique prisonnier. » Lannoy ne cessa d'avoir pour François I^{er}, les plus grands égards; mais craignant que ses troupes ne cherchassent à se rendre maîtresses de la personne du monarque, afin de s'assurer le paiement de leur solde arriérée, il le fit conduire dans le château de Pizzighitone. Après le traité de Madrid, il fut chargé d'accompagner le roi de France jusqu'à la frontière. Lannoy passait pour un général réfléchi, prudent, instruit et non moins capable de former un plan de campagne que de l'exécuter : mais il manquait d'audace et de résolution. Il mourut à Gaète en

1527. Charles - Quint avait récompensé ses nombreux services par la principauté de Sulmone , le comté d'Ast et celui de la Roche en Ardennes.

ST - T.

LANNOY (FERDINAND DE) , duc de Boyennes , troisième fils du précédent , né en Italie vers 1510 , signala sa valeur dans les guerres d'Italie , d'Allemagne et de Flandre , et fut fait général de l'artillerie espagnole. Il obtint , pour prix de ses services , le gouvernement de la Hollande , et ensuite de l'Artois ; mais son mariage avec Françoise de la Palud , riche héritière du comté de Bourgogne , lui ayant fait desirer de se fixer dans cette province , Philippe II le nomma gouverneur de Gray , et le chargea de fortifier cette place , l'une des clefs du pays : il fut pourvu aussi de la charge de grand bailli d'Amont , qui lui donnait l'un des premiers rangs aux états de la province. Il mourut le 4 octobre 1579 , dans son château de Visenay près de Dole , et fut inhumé dans l'église des Dominicains à Poligny , où l'on voyait encore , il y a quelques années , son tombeau en marbre noir. Il avait épousé en secondes noces Marguerite Perrenot , sœur du fameux cardinal de Granvelle. Ferdinand de Lannoy était très instruit , surtout dans les mathématiques ; il passe pour l'inventeur des demi-canon qui avaient l'avantage d'être transportés facilement dans les lieux les plus escarpés , et qui assurèrent plus d'une fois la victoire aux Espagnols. On lui doit aussi la *Carte* du duché et du comté de Bourgogne , et une *Carte* particulière du comté ; elles ont été gravées toutes les deux par Jér. Cock et insérées dans les *Atlas* d'Ortelius , de Hondius et de Blaeu. — Un Lannoy , de la même famille , mais non

descendant du vice-roi de Naples , était gouverneur de Bruxelles en 1733. C'est chez lui que J. - B. Rousseau trouva , dans son malheur , un asile et des consolations. — Un Raoul de Lannoy était regardé comme un des plus valeureux capitaines de l'armée française , sous Louis XI. On raconte qu'au siège du Quesnoy , ce prince , témoin de l'ardeur avec laquelle Lannoy montait à l'assaut , lui passa au cou une chaîne d'or de cinq cents écus , en lui disant : « Par la pâque » Dieu , vous êtes trop furieux au » combat , il faut vous enchaîner , » mon ami ; car je ne veux point » vous perdre , et je desirais de pou- » voir me servir de vous plus d'une » fois. » — C'est à une autre famille qu'appartenait François-Ferdinand de Lannoy , né à Lille en 1732 , nommé colonel du régiment provincial d'Artois en 1772 et maréchal-de-camp en 1780. Il mourut à Paris le 20 janvier 1790 , et a laissé quelques ouvrages manuscrits. (*Voy. la Notice sur F. F. Delannoy* , par J. B. E. B. Soreau , Paris , an ix (1801) , in-8°. de 20 pag.) W—s.

LANNOY (JULIENNE - CORNELIE baronne DE) , a pris un rang distingué parmi les poètes hollandais. Née à Bréda en 1738 , elle y est morte à l'âge de 44 ans , après s'être fait redouter , pendant plusieurs années , dans tous les concours poétiques , où fréquemment elle enlevait la palme. La nature l'avait créée poète ; et elle cultiva son talent par l'étude des littératures anglaise et française , et même par celle de l'ancienne Rome. Elle unit , dans ses œuvres , la verve , l'originalité et l'élégance : son talent s'est signalé dans l'épître , dans la satire , et surtout dans l'ode. Nous avons aussi d'elle trois tragédies en cinq actes , qui ont eu un succès mé-

rité et soutenu sur le théâtre d'Amsterdam ; savoir : *Léon le Grand*, 1767, in-12 ; le *Siège de Harlem*, 1770, et *Cléopâtre*, 1776. Elle avait publié de son vivant deux volumes de ses *Poésies* (ses tragédies non comprises), Leyde, 1780, in-8°. ; et M. Bilderdyk en a publié un de posthumes, en 1783, in-8°. Le même éditeur avait annoncé un recueil de poésies françaises de mademoiselle de Lannoy ; mais ce projet est heureusement resté sans exécution. M—ON.

LANOUE et LANOVIUS *Foy.* NOUE.

LANSBURG (JEAN), dit le *Juste*, en latin *Lanspergius*, écrivain ascétique distingué, natif de Landsberg en Bavière, vivait au commencement du xvi^e siècle. Il étudia la philosophie à l'université de Cologne, et entra jeune aux Chartreux de cette ville. Il fut ensuite prieur d'une maison près Juliers. Après avoir vécu trente années dans son ordre, il mourut saintement à Cologne en 1539. Ses principaux ouvrages sont : I. *Enchiridion militiæ christianæ*, Paris, 1546 ; Cologne, 1607, in-12, édition donnée par Petreius. Cette édition ne doit pas être confondue avec une autre d'Alcala, qui fut mise à l'*Index* par le pape Clément VIII. L'*Enchiridion* a été traduit en français, Paris, 1670, in-12. Lansberg avait écrit ce traité pour l'opposer au *Miles christianus* d'Erasme. Il fit aussi pour combattre ce champion de Luther : *Dialogus inter militem Lutheranum et Johannem Monachum* ; et *Demonstratio quænam vera sit Religio evangelica, ad Carolum V. imperatorem*. II. *Divini amoris Pharetra, ignitis aspirationibus referta* ; autre manuel de piété intérieure, qui a eu plusieurs éditions, outre celle de Cologne, 1607 ;

traduit en italien par dom Séraphin Torresini, de Bologne, Venise, 1616, in-8°. La pièce principale qui en fait partie, sous le titre d'*Alloquium Jesu-Christi ad animam fidelem*, a été réimprimée séparément, Louvain, 1572, in-12 ; traduite en français, Paris, 1657, 2^e édition ; 1666, 7^e édition ; Rouen, 1680, in-12 ; et en flamand, Louvain, 1708, in-12. L'auteur de la version française met cet opuscule, ainsi que l'*Enchiridion*, au même rang que l'*Imitation* de J. C. et le *Combat spirituel*. Les œuvres de Lansberg recueillies et publiées à Cologne, en 1693, 2 volumes in-4°, sont divisées en cinq parties, dont les deux premières contiennent des homélies, des sermons, des paraphrases ; et les deux autres, ses traités pieux, une apologie de la vie religieuse, des épîtres et des hymnes. G—CE.

LANSBURG (PHILIPPE), mathématicien et astronome, naquit en 1561 dans la Zélande (1). Il fut élevé dans les principes de la réforme, et s'appliqua d'abord à l'étude de la théologie. Après avoir terminé ses cours, il fut promu au saint ministère, et chargé du pastoral à Anvers ; mais cette ville étant rentrée en 1585 sous l'obéissance du roi d'Espagne, il se retira à Ter-Goës, dans la Zélande, où il remplit les fonctions de pasteur pendant un grand nombre d'années. Il s'établit ensuite à Middelbourg, et y publia plusieurs ouvrages de mathématiques qui eurent beaucoup de succès : il mourut dans cette ville, ou, suivant Foppens (*Bibl. Belgica*), à Ter-Goës, le 8 novembre 1632. On ne peut refuser à Lans-

(1) C'est Phil. Lansberg lui-même qui nous apprend dans l'Épître dédicatoire de son *Uranometria*, qu'il était né dans la Zélande en 1561, mais Foppens (*Bibl. Belgica*) le fait naître à Gand en 1565.

berg des talents ; et il aurait pu rendre de grands services à l'astronomie, si, au lieu d'avoir l'ambition de fonder un corps complet de cette science sur ses hypothèses propres, et de déchirer, comme il fait, Tycho-Brahé et Kepler, il eût mieux jugé de ces hommes célèbres et de leurs sentiments astronomiques. (Montucla, *Histoire des Mathém.*, tom. II, pag. 334.) On a de lui : I. *Geometria triangulorum*, 1591 ; 2^e édition augmentée, Amsterdam, 1631, in-4°. II. *Progymnasmata astronomiæ restitutæ*, Middelbourg, 1619, in-4° ; ibid. 1629. Cet ouvrage ne fait point partie du recueil de ses œuvres dont on parlera tout-à-l'heure. III. *Chronologiæ sacræ libri tres*, Amsterdam, 1625, in-4°. Bayle dit que cette chronologie est divisée en six livres ; mais c'est une erreur qui a été relevée par Joly (*V. Remarques sur le Dictionn. de Bayle*). IV. *Progymnasmatum astronomiæ institutæ liber. I. De motu solis*, Middelbourg, 1628, in-4°. V. *Commentationes in motum terræ diurnum et annuum ; et in verum adspectabilis cæli typum*, 1629 ; traduit de hollandais en latin, par Martin Hortensius, Middelbourg, 1630, in-4°, et en français (avec des tables) par N. Goubarb, ibid., 1633, in-fol. Lansberg s'y déclare hautement pour l'opinion de Copernic, qu'il prétend même perfectionner. Libert Fromond, théologien de Louvain, opposa à cet ouvrage : *Anti-Aristarchus sive de orbe terræ immobili liber*, Anvers, 1631. Philippe Lansberg chargea son fils du soin de sa défense. VI. *Uranometriæ libri tres*, Middelbourg, 1631, in-4°. VII. *Tabulæ môtuum cælestium perpetuæ*, ibid. 1632, in-fol. ; reimprimé en français, 1633 et 1653. La dédicace de l'auteur aux

états de Zélande, est datée : *Anno vulgaris Christi æræ 1632, veræ 1635, ætatis suæ anno 71 labente*. On s'aperçut bientôt que ces tables vantées comme perpétuelles étaient loin de mériter ce titre ; et Horrox démontra que Lansberg était tombé lui-même dans des contradictions et des absurdités par l'envie de contredire et de rabaisser Kepler (*Voy. son Astronomia Kepleriana defensa*). VIII. *Cyclometriæ novæ libri II*, Middelbourg, 1628, in-4°. de 61 pages. IX. *In quadrantem tùm astronomicum, tùm geometricum, necnon in astrolabium introductio*, ibid. 1635 ; Harlem, 1636, in-fol. ; le même ouvrage traduit du flamand en latin, sous ce titre : *Sphæra plana à Ptolemæo astrolabium dicta*, Middelbourg, 1636. X. *Observationum astronomicarum Thesaurus*. Le recueil des ouvrages de Lansberg a été publié à Middelbourg en 1663, in-fol. Malgré les critiques qu'on en a faites, on y trouve de fort bonnes choses.

W—s.

LANSEBERG (MATHIEU). *Voyez* LAENSEBERG.

LANDSOWN. *Voy.* GRANVILLE et PETTY.

LANSKOI (ALEXANDRE - DEMITRIEVITCH), favori de l'impératrice de Russie Catherine II, était né en Russie, en 1758, d'une famille considérée. Une figure à-la-fois douce et noble, un maintien distingué, fixèrent sur lui l'attention, lorsqu'il fut entré dans la garde impériale. Après avoir été quelque temps aide-de-camp du prince Potemkin, Lanskoi fut présenté à l'impératrice pendant la semaine de Pâques, en 1780. Elle lui donna aussitôt le titre de son aide-de-camp, et le grade de colonel. Le même jour, il eut ordre

de s'établir au palais, et d'y prendre l'appartement qu'avait occupé Korsakow, qui venait d'être renvoyé. Le nouveau favori se fit remarquer par son dévouement sans bornes pour la souveraine : il semblait n'exister que pour elle. Ne prenant part à aucune affaire importante, il écarta, avec une dignité calme et imposante, les propositions que lui firent pendant leur séjour à Pétersbourg l'empereur Joseph II, le prince royal de Prusse, et le roi de Suède, pour le mettre dans leurs intérêts. Ses parents même ne pouvaient l'approcher que rarement, quoique l'impératrice, de son propre mouvement, en eût élevé plusieurs à des charges distinguées. Cette princesse avait en lui la confiance la plus entière. Mais cet homme, devenu si puissant, ne devait pas jouir longtemps de son étonnante fortune : une maladie de quinze jours l'enleva le 25 juin 1784 ; il était dans la vingt-septième année de son âge. Catherine fut profondément émue de cette mort. Privée si subitement du confident de toutes ses pensées, de toutes ses affections, et duquel elle n'avait pas été séparée un seul jour pendant l'espace de trois années, Cette princesse sembla succomber sous la douleur. Lanskoi laissa en domaines, en maisons, en meubles, en bijoux, médailles, livres, une succession estimée sept millions de roubles. A sa mort il en disposa en faveur de sa souveraine ; mais elle abandonna généreusement le tout à la famille du défunt. Desirant néanmoins de conserver la bibliothèque, le cabinet de médailles, et quelques-uns des domaines, elle racheta ces objets. C—AU.

LANTARA (SIMON-MATHURIN), peintre de paysages, naquit en 1745, dans un village près de Montargis. La nature l'avait créé peintre ; dans

son enfance il mettait son unique plaisir à dessiner des paysages sur les murailles et les portes des maisons. Enfin il reçut quelques leçons d'un peintre de Versailles, qu'il surpassa bientôt. Il est un des peintres qui ont su le mieux exprimer les différentes heures du jour ; il excelle dans la perspective aérienne : ses *Points du jour* ont toute la fraîcheur de l'aurore ; ses *Couchants* n'ont pas moins de vérité. Ses *Clairs de lune* sont d'un ton argenté, rempli de finesse. Enfin le plus bel éloge qu'on en puisse faire, c'est que, dans plusieurs parties de ses ouvrages, il rappelle Claude Lorrain. Doné du talent le plus vrai et de la plus heureuse facilité, Lantara aurait pu acquérir de la fortune ; mais la paresse la plus invétérée et l'insouciance la plus complète l'empêchèrent toujours de sortir de l'indigence. Ce n'est que lorsque le besoin se faisait sentir, qu'il consentait à prendre le crayon ou le pinceau. Tant que durait le produit de son ouvrage, il ne s'inquiétait pas de l'avenir. Lié d'amitié avec une foule d'artisans obscurs, il se plaisait à vivre au milieu de leurs familles, et, pour payer leur hospitalité, il leur faisait présent ou d'un dessin ou d'un tableau que ceux-ci savaient fort bien vendre avec avantage. En vain quelques amateurs éclairés tâchèrent à diverses reprises de l'attirer chez eux : il semblait que la gêne éteignît son génie ; au milieu de toutes les séductions du luxe et des plaisirs, son pinceau ne savait plus rien produire, et il s'empressait de retourner dans son obscurité. Enfin, accablé de misère, et ne voulant pas rester à charge à des amis aussi indigents que lui, il alla chercher un refuge à l'hospice de la Charité, contre un mal qui le consumait. Il y entra

le 22 décembre 1778, à midi; et à 6 heures du soir il avait cessé de vivre. Il était à peine âgé de 33 ans. Ses tableaux et ses dessins ne sont pas très nombreux; et il est peu de cabinets où ses ouvrages n'obtiennent un rang distingué. P. J. Daret a gravé d'après Lantara : la *Rencontre fâcheuse*; le *Pêcheur amoureux*; *L'heureux baigneur* et le *Berger amoureux*, 4 estampes en long; Piquenot, la *Nappe d'eau* et les *Chasse-marées*, 2 estampes en long; et Lebas, le premier livre des *Vues des environs de Paris*, en 12 petites feuilles en long, sans nom de graveur. Au mois d'octobre 1809, MM. Barré, Picard, Radet et Desfontaines, ont donné avec succès, sur le théâtre du Vaudeville, une pièce en un acte, intitulé, *Lantara, ou Le Peintre au cabaret*. P—s.

LANTIN (JEAN-BAPTISTE), littérateur, naquit à Chalon le 13 décembre 1572. Après avoir pris ses degrés en droit et fréquenté le barreau de Dijon, il épousa la fille d'un conseiller au parlement de Bourgogne, auquel il succéda dans sa charge. Il fut député à Aix en 1635 par sa compagnie; pour y faire des enquêtes sur une affaire criminelle très importante; et il profita de son séjour en cette ville pour cultiver l'amitié du célèbre Peiresc, avec lequel il entretint dès-lors une correspondance suivie. Il mourut octogénaire à Dijon, le 15 décembre 1652. On a de lui plusieurs pièces de poésie latine, et il a laissé en manuscrit des ouvrages sur différentes matières de droit, dont on trouvera les titres dans la *Bibliothèque de Bourgogne*. — Son fils, Jean-Baptiste LANTIN, né à Dijon en 1620, annonça dès son enfance de grandes dispositions pour les

lettres. Ses cours terminés, il visita l'Italie, et vint à Paris, où il rechercha l'amitié des savants. Reçu conseiller au parlement de Bourgogne en 1652, il montra dans l'exercice de cette charge beaucoup de zèle, d'équité et de désintéressement. Il la résigna en 1692 à son fils, pour ne plus s'occuper que de la littérature. Il mourut à Dijon le 4 mars 1695. Plusieurs de ses amis s'empressèrent de publier à sa louange des vers qui ont été recueillis par Jacques Bernard, dans l'édition qu'il a donnée du *Dictionnaire* de Moréri, (1716). Lantin était en correspondance avec Ménage, Huet, Saumaise, D'Ablancourt, etc. Auzout faisait un tel cas de ses connaissances en mathématiques, qu'il l'avait prié de se charger de la révision de ses ouvrages; et le médecin Dodart, qui l'engageait à solliciter une place à l'académie des sciences, le regardait comme un très savant naturaliste. On n'a de lui que la *Préface* du livre de Saumaise : *De homonymis hyles iatricæ*, Dijon, 1668, in-4° (V. Cl. SAUMAISE); une *Lettre* à l'abbé Foucher, dans laquelle il prouve qu'Epicure et Carnéades n'étaient pas contemporains (*Journ. des Savants*, année 1692); une autre à D'Ablancourt, sur quelques anciennes traductions de Thucydide, dans les *Mélanges* de Michault, tome 1^{er}, page 358; et enfin quelques Lettres latines dans le recueil de Burmann. Il avait laissé en manuscrit, les *Eléments* d'Euclide mis en vers techniques; la *Traduction* latine des ouvrages du mathématicien Pappus; des *Poésies* latines, grecques et italiennes; une Dissertation sur le *Geranium noctu olens*; des *Notes* sur Diogène-Laërce, dont Ménage regrettait de n'avoir pu faire usage, et quelques autres ouvrages moins

importants, dont on trouvera la liste dans la *Bibliothèque de Bourgogne*. Pierre Legoux, conseiller au parlement de Dijon, a composé un *Lantiniانا*, ou recueil des bons mots et pensées ingénieuses de J. B. Lantini; mais il n'a point été imprimé.

W—s.

LANTIN DE DAMEREY (JEAN-BAPTISTE), petit-fils du précédent, né à Dijon vers 1680, avait hérité du goût de ses ancêtres pour la littérature, et il marcha sur leurs traces avec honneur. L'académie naissante de Dijon lui ouvrit ses portes en 1740; il se montra fort assidu à ses séances, où il lut plusieurs morceaux remarquables par le choix des sujets et l'étendue des recherches : il mourut, doyen du parlement, le 21 septembre 1756, dans un âge avancé. De tous ses ouvrages, le plus intéressant est le *Supplément au Glossaire du roman de la Rose, contenant des notes critiques, historiques et grammaticales*, etc., Dijon, 1737, in-12. On trouve au commencement du volume une dissertation curieuse sur les auteurs du roman de la *Rose*, suivie de l'analyse de cet ouvrage que peu de personnes lisent, malgré son étonnante réputation. Le Glossaire présente non seulement des recherches sur l'étymologie, et les différentes acceptions des vieux mots omis par Lenglet Dufresnoy, mais encore des anecdotes piquantes et peu connues sur les temps chevaleresques; enfin l'auteur donne à la suite les variantes tirées d'un ancien manuscrit du roman de la *Rose*, de la bibliothèque du président de Savigny. Ce supplément qui fait suite à l'édition de 1735, 4 vol. in-12 (*Voy. LENGLET-DUFRESNOY et Jean de LORRIS*), forme le cinquième vol. de l'édition du roman de la *Rose*, publiée par MM. Fournier,

Paris, 1798, in-8°. On a encore de Lantini, l'*Eloge de Pouffier*, fondateur de l'académie et doyen du parlement, Dijon, 1754, in-12; *— des *Discours* sur le luxe, sur les sciences, sur la tolérance, et un *Eloge* de Rabelais. Ces différents morceaux sont conservés dans le recueil de l'académie de Dijon. W—s.

LANY (PATRICE DE), *Voy. DE-LANY*.

LANZI (L'abbé LOUIS), savant ex-jésuite italien, naquit en 1732, à Monte del Olmo (*Ulmodunum*), près de Macerata. Il montra de bonne heure un penchant décidé pour les lettres. La connaissance des classiques grecs et latins devint sa plus vive passion. Cicéron était son auteur favori; il en fit l'objet de ses études les plus intimes, et il le savait presque entièrement par cœur. Parmi les écrivains nationaux, les modèles qu'il choisit furent le Dante pour la poésie, et Firenzuola pour la prose. Il professa successivement la rhétorique dans plusieurs villes, et il s'était déjà fait connaître comme habile professeur et comme écrivain élégant, lorsque la suppression de son ordre vint ouvrir une nouvelle carrière à son ardeur pour la science. Le grand-duc de Toscane, Léopold, le nomma, en 1773, sous-directeur de la galerie de Florence, dont il devint conservateur (*Antiquario*) en 1776. Ce prince éclairé, jaloux d'ajouter à la splendeur de ce bel établissement, en augmenta les richesses par un grand nombre d'acquisitions importantes; il voulut donner aux précieux monuments qu'on y admirait une meilleure disposition, et créa le *Cabinet étrusque*. L'abbé Lanzi, chargé de diriger toutes ces améliorations, composa en 1782 le *Guide de la galerie de Florence*, qui fut imprimé cette même

année à Pise, et insérée au tome XLVII du *Journal des savants* publié dans cette ville. Cette description est remarquable par la manière neuve et pleine de sagacité dont les monuments y sont expliqués. Tous les faits sont appuyés sur les textes des auteurs, ou sur des monuments dont l'authenticité est incontestable. Quelques années après, Lanzi publia son *Essai sur la langue étrusque* ; qui le fit regarder comme le créateur de cette branche d'érudition. L'ouvrage est enrichi d'une multitude d'observations neuves et remplies de la critique la plus judicieuse ; et les deux *Traités de paléographie grecque et latine* qui s'y trouvent joints, renferment tout ce qui est nécessaire pour pouvoir lire les inscriptions les plus anciennes. Dès que ce travail eut vu le jour, il fut loué par les savants les plus éclairés de ce temps, tels que Barthelemy, Eckhel, Heyne, Visconti et autres. Le célèbre abbé Marini que Lanzi aida dans l'explication des inscriptions de *fratelli Arvali*, n'hésite pas à le nommer le *Varron* du XVIII^e. siècle. En vain Louis Coltellini, académicien de Cortone, prétendit que ce livre faisait rétrograder la science des antiquités étrusques, au lieu de l'avancer. L'auteur le réfuta pleinement, dans une *Dissertation* sur un petit vase étrusque représentant le *Sacrifice d'Iphigénie*, qu'il fit insérer dans le *Journal de Venise*. Lanzi mit le sceau à sa réputation par son *Histoire de la peinture en Italie*. Les matériaux ne lui manquaient pas ; mais le peu de discernement qui avait présidé à la composition de la plupart d'entre eux, augmentait la difficulté d'y porter l'ordre et la lumière. Il y réussit néanmoins à la satisfaction générale ; il en publia le premier essai à Florence en 1792, et une édition plus ample à Bassano

en 1796. Il séjourna plus d'une année dans cette dernière ville, pour soigner la correction typographique de son ouvrage ; et il ne cessa, jusqu'à la fin de sa vie, de s'occuper d'améliorer un livre auquel il attachait sa réputation. Cette Histoire est divisée par écoles : l'auteur y remonte jusqu'aux artistes florentins du XIII^e. siècle, qu'il regarde comme les conservateurs des beaux-arts en Italie ; il redescend ensuite jusqu'à nos jours, en suivant toutes les vicissitudes des diverses écoles de la peinture. Une comparaison entre le style des poètes et celui des artistes contemporains éclaire toute une époque. Au mérite d'une érudition étendue et d'un goût sûr se joint celui d'un style simple quoique varié, et concis quoique plein d'agrément. Les jugements qu'il porte sur une multitude de peintres dont il apprécie les talents et les principes, sont pleins de la plus grande variété ; et l'on sent partout que le *Brutus* de Cicéron et les *Institutions* de Quintilien, sont le modèle dont il s'efforce d'approcher. Après avoir mis la dernière main à ce bel ouvrage, l'abbé Lanzi conçut le projet de publier un nouveau Guide de la galerie de Florence, divisé en deux volumes. Il avait aussi projeté un recueil sous le titre d'*Opuscoli di accademici italiani relativi a Storia antiquaria e lingue antiche* ; mais il se contenta de publier trois Dissertations sur des vases étrusques, qui devaient en former le premier volume. Dans la première *Dissertation*, il prouve que tous ces vases ne doivent pas être nommés étrusques, ni être regardés tous comme grecs ; mais qu'il faut les désigner d'après le lieu où ils ont été découverts, quoique cependant, d'après les inscriptions, les sujets, les ornements

et le style de ces vases, on puisse en conclure que l'art était originaire de la Grèce. La seconde a pour sujet les *Bacchanales* ; l'auteur y détermine d'une manière neuve et pleine de critique, les caractères des suivans de Bacchus ; notamment des satyres , demi-dieux à figure humaine , ayant seulement une queue et des oreilles de cheval , et non des pieds de bouc ; comme on le croit généralement. L'opinion de Lanzi acquiert d'autant plus de poids qu'elle avait déjà été avancée par Visconti , mais avec moins de développemens. La troisième *Dissertation* contient la description d'un vase trouvé à Girgenti , représentant Thésée tuant le Minotaure. Lanzi , dans plusieurs occasions , avait composé pour célébrer divers événemens publics et particuliers , des inscriptions latines publiées dans la plupart des recueils périodiques d'Italie ; elles étaient regardées comme une heureuse imitation des inscriptions antiques , concises , claires et pleines d'idées. La connaissance des usages antiques lui fournit tous les termes propres à exprimer les charges, les honneurs et les grades militaires des modernes , lorsque le mot propre lui manque : l'analogie lui prête des circonlocutions toujours d'accord avec le génie de la langue latine. Il publia toutes ces inscriptions en 1807 , avec quelques pièces de vers de sa composition. A peine avait-il terminé l'édition de cet ouvrage , qu'il projeta de donner au public sa Traduction en *terza rima* , et son Commentaire sur le *Poème des travaux et des jours* d'Hésiode. Le style de sa traduction déceut un écrivain nourri de la lecture du Dante, et le troisième vers du tercet n'est jamais chez lui un obstacle à la fidélité. Pour rétablir la pureté du texte, il collationna toutes les plus an-

ciennes éditions , et plus de cinquante manuscrits , dont quatre entièrement inédits. Cette traduction est précédée des deux savantes dissertations ; l'une, sur la vie et les ouvrages d'Hésiode , en général ; l'autre , sur le poème qui fait plus particulièrement l'objet du travail de l'auteur. Labbé Lanzi a encore enrichi les journaux littéraires d'Italie d'un grand nombre de mémoires et d'opuscules sur les arts et les antiquités. Pour ne point perdre le fruit de ses vastes lectures et de ses nombreuses observations , il avait formé des répertoires par ordre alphabétique , dans lesquels il écrivait tout ce qui lui semblait digne de remarque. Quand il voyageait , il les emportait avec lui et les enrichissait de la description de tous les monuments antiques et des chefs-d'œuvre de l'art , particulièrement de la peinture , qu'il rencontrait. C'est ainsi que , quelque sujet qu'il voulût traiter , il avait toujours à sa disposition de nombreux matériaux. Plein de zèle pour les progrès de la science, il se plaisait à encourager la jeunesse studieuse ; et malgré le nombre et l'importance de ses occupations , il ne refusa jamais de communiquer ses lumières à ceux qui avaient recours à lui. Sur la fin de sa vie, il composa cinq petits ouvrages de dévotion , écrits avec une douceur de sentiment , une grâce et une pureté de style très remarquables , et qui attestent combien l'auteur était rempli de sentiments de piété et des maximes de la religion. Ce fut cette religion qui le soutint dans les infirmités dont fut accablée sa vieillesse à la suite de plusieurs attaques d'apoplexie. Il conserva toute la force de son esprit jusqu'à l'instant de sa mort , qui arriva le 31 mars 1810. Il fut enterré dans l'église de Ste.-Croix à Florence, où un monument honorable a été consacré à sa mémoire

auprès de celui de Michel - Ange. M. J. B. Zannoni, sous-bibliothécaire de la Magliabecchiana, a composé en italien, un *Eloge de Lanzi*; et l'abbé Mauro Boni a aussi donné sur lui une Notice qui a été traduite en français dans les *Annales encyclopédiques* (1817, tom. IV, pag. 72): on y a joint son portrait, son épitaphe en style lapidaire (par Morcelli), et la liste de ses ouvrages, au nombre de vingt-huit. Voici les principaux : I. *Saggio di lingua etrusca, e di altre antiche d'Italia, per servire alla storia de' popoli, delle lingue et delle arti*, Rome, 1789, 3 vol. in-8°. avec pl. II. *De' vasi antichi dipinti, chiamati etruschi, dissertazioni tre. Opuscoli raccolti da accademici italiani relativi a Storia antiquaria e lingue antiche che servono ad illustrarle*, Florence, 1806, in-8°. III. *Illustrazione di due vasi fittili ed altri monumenti recentemente trovati in Pesto, comunicata alla inclita accademia italiana de scienze, lettere ed arti*, Rome, 1809, in-fol. IV. *Storia pittorica della Italia, dal risorgimento delle belle arti fin presso al fine del XVIII secolo*, Bassano, 1809, 6 vol. in-8°, troisième édition publiée par les soins de J. de Lazara et de B. Gamba. V. *Di Esiodo Ascreo i Lavori e le Giornate, opera con 4 codici riscontrata, emendata, la versione latina, aggiuntavi l'italiana in terze rime, con annotazioni*, Florence, 1808, in-4°. VI. *Opere postume dell' abate D. Luigi Lanzi*, ibid. 1817, 2 vol. in-4°. (*Catalog. Millin*, n°. 931.) P—s.

LANZONE, gentilhomme milanais, chef de parti, se signala dans le XI^e. siècle, à l'époque où les villes d'Italie commençaient à secouer le joug de l'autorité royale pour se cons-

tituer en républiques. Quelques nobles voulaient alors fonder une oligarchie sur les ruines de la domination des empereurs: Lanzzone prit, en 1041, la défense de ses concitoyens opprimés par le reste de la noblesse; il s'offrit pour chef au parti populaire. Il donna une constitution à la nouvelle république dont il demeura le premier magistrat: il attaqua les nobles dans leurs forteresses, et les chassa tous de la ville. Il sut aussi associer sa cause à celle de l'empereur Henri III, dont il alla solliciter les secours en Allemagne; et après avoir intimidé la noblesse milanaise, il la força d'accepter les conditions que lui imposait la république de Milan, dont il fut le vrai fondateur. S. S—1.

LAODICE, sœur et femme d'Antiochus II, *Theos*, roi de Syrie, fut répudiée par ce prince lorsqu'il conclut la paix avec Ptolémée Epiphane, qui lui donna pour épouse sa fille Bérénice. Epiphane étant mort peu de temps après, Antiochus renvoya sa seconde femme, et rappela auprès de lui Laodice, dont il avait eu deux fils: Seleucus - Callinicus, qui lui succéda, et Antiochus, surnommé *Hierax*, qui fut long-temps en guerre avec son frère, et qui usurpa la souveraineté dans quelque partie de la Syrie. Laodice craignant que le sort des jeunes princes ne dépendît d'un nouveau caprice de son mari, empoisonna celui-ci pour mieux assurer les droits de ses enfants: puis elle fit mettre dans le lit du roi un homme qui ressemblait à Antiochus, et qui dicta les dispositions convenables aux desseins de la reine. Seleucus monta sur le trône, et bientôt après, secondant les projets criminels de sa mère, il fit assassiner Bérénice et le fils qu'elle avait eu d'Antiochus. Ces événements désastreux attirèrent sur la Syrie les maux de la

guerre. Ptolémée Evergète, qui avait succédé à Epiphane, se hâta d'accourir au secours de sa sœur : il avait d'abord espéré d'arriver assez à temps pour la sauver ; mais ayant appris qu'elle avait été mise à mort à Daphné, où elle avait cherché un refuge, il voulut au moins venger ce meurtre : la Syrie entière se souleva contre son prince. (V. PTOLEMÉE EVERGÈTE.) Plusieurs villes ouvrirent leurs portes au roi d'Egypte, qui fit périr Lao-dice ; il ravagea tous les états des Séleucides, et s'en retourna chargé d'un immense butin. T—N.

LAONIC. Voy. CHALCOONDYLE.

LAO-TSÉE, ou, plus exactement, LAO-TSEU (1), connu aussi sous le nom de *Lao-kiun*, l'un des plus célèbres philosophes de l'Asie orientale, naquit environ 600 ans avant J.-C., dans la province de Hou-kouang. Contemporain de Pythagore, il offre avec le philosophe grec de grands traits de ressemblance ; il enseignait comme lui la métempsychose, et prétendait aussi se ressouvenir des différents corps que son esprit avait autrefois animés. Mais si l'école pythagoricienne a cessé depuis long-temps d'avoir des partisans, celle des *Tao-sse*, fondée ou plutôt réformée par Lao-tseu, en compte encore des milliers : car elle partage avec les bouddhistes ou sectateurs de Fo tout ce qui, dans le vaste empire de la Chine, n'est pas lettré ; et ce sont les ministres de ces deux religions que les Européens ont coutume de désigner sous le nom de *bonzes*. Les circonstances de la vie de Lao-tseu sont peu connues ; et les légendes des *Tao-sse*, très variées

et pleines d'anachronismes sur son compte, méritent peu de confiance : mais on regarde comme un point historique incontestable la visite que lui rendit Confucius l'an 517 avant notre ère (2). Ce dernier n'eut pas lieu d'être satisfait de cette démarche : Lao-tseu, qui avoua le connaître de réputation, sembla lui reprocher son attachement aux maximes des anciens, et se montra peu disposé à lui communiquer sa doctrine. Aussi Confucius, en rendant compte à ses disciples de cette entrevue, avoua qu'il n'avait pu pénétrer ce philosophe : « J'ai vu Lao-tseu, » dit-il, et je le connais aussi peu que » je connais le dragon. » Cette doctrine ne nous était guère mieux connue au commencement du XIX^e. siècle. Les missionnaires n'ont traduit aucun des ouvrages composés par Lao-tseu ou qui portent son nom : les fragments qu'ils en citent, offrent de grandes contradictions et font croire que ces livres ont subi d'étranges altérations. Quelques *Tao-sse* supposent une ame périssable ; d'autres promettent le secret de prolonger la vie humaine indéfiniment, et la composition d'un breuvage d'immortalité. On peut aujourd'hui juger plus exactement de la doctrine de ces sectaires, depuis que M. Abel-Remusat a traduit en français un de leurs livres authentiques, le *Livre des récompenses et des peines*, Paris, 1816, in-8° ; et la traduction du *Tao-te-King*, que le même auteur nous fait espérer, laissera peu de chose à désirer sur cette matière. C. M. P.

LAPALICE. Voy. PALICE.

LA PALME. Voy. PALME.

LAPÉROUSE. Voyez PÉROUSE et PICOT.

LA-PEYRÈRE. Voy. PEYRÈRE.

(1) Ce nom, qui signifie le *vieil enfant*, lui fut donné, disent les *Tao-sse*, parce qu'il naquit avec les cheveux et les sourcils blancs comme la neige ; la grossesse de sa mère avait duré quatre-vingts ans. Kouang, père de Lao-tseu, n'était qu'un pauvre laboureur.

(2) *Mémoires concernant les Chinois*, tom. XII, pag. 68.

LAPEYRONIE. *Voy.* PEYRONIE.

LAPI (LAURENT-MARIE), poète italien, naquit en 1703 à San-Lorenzo, bourg de Toscane. Après ses premières études, il entra au séminaire de Florence; mais, emporté par son goût naturel pour la littérature, il y consacrait tous ses loisirs. Avant sa sortie du séminaire, il s'était déjà fait connaître par quelques pièces de vers très agréables; et à peine fut-il rentré dans le monde, que l'académie des *Apatisti* s'empessa de l'inscrire parmi ses membres. Dans une des séances publiques de cette société, Lapi lut une satire, où il passait en revue les vices des divers états; et les moines n'y étaient pas épargnés. Le P. Accetta, augustin calabrois, prit leur défense avec une vivacité qui parut déplacée. Lapi, d'un caractère doux et ennemi de la dispute, ne répliqua point; mais il cessa de lire à l'académie ses nouvelles productions. Il reçut les ordres sacrés peu de temps après, et se livra entièrement aux études ecclésiastiques; il fut nommé professeur de philosophie morale au séminaire; et il remplit cette chaire, avec beaucoup de distinction, jusqu'à sa mort, arrivée à Florence le 20 octobre 1754. Il légua sa bibliothèque, assez considérable et bien choisie, à sa patrie. On cite de lui : I. *Theologia scholastica versibus elegiacis expressa*, Florence, 1728. II. *Istituzioni cristiane*, ibid., 1748; 1751. III. *Inni sacri tradotti in versi toscani*, ibid. 1753. W—s.

LAPIDE (CORNELIUS A) ou *Van Den Steen*, en français *Corneille de la Pierre*, docte et pieux jésuite, naquit à Bircold, village de l'état et du diocèse de Liège. Orateur éloquent, aussi profond dans la philosophie et la théologie que versé dans l'histoire, il joignait à ces connaissances celles du grec et

de l'hébreu. Il professa, pendant plus de vingt ans, cette dernière langue avec beaucoup de célébrité. Il fit ensuite, à Rome, pendant plusieurs années, des leçons sur l'Ecriture-Sainte, dans lesquelles il s'attachait particulièrement au sens littéral. Ce laborieux professeur était d'une santé délicate et d'une très petite stature. Il fut souvent appelé à l'honneur de haranguer le pape. On raconte que, dans une de ces occasions, ayant commencé son discours à genoux, et le Saint Père lui ayant dit de se lever, sa petite taille, après qu'il eut obéi, fit croire au souverain pontife qu'il était resté dans la même posture, en sorte que le pape réitéra l'invitation. Cornelius ayant compris la cause de ce nouvel ordre, dit avec modestie : *Beatissime Pater, ipse fecit nos, et non ipsi nos*. Ce savant jésuite mourut à Rome, le 12 mars 1637. Il a laissé des commentaires fort estimés sur tous les livres de la Bible : celui sur les Psaumes est demeuré imparfait; tous les autres ont paru séparément à Anvers de 1618 à 1642, et ont été souvent réimprimés à Paris et à Lyon. On les a réunis en seize volumes in-folio, Venise, 1711; Lyon, 1732. L—Y.

LAPIERRE. *Voyez* PIERRE.

LAPLACE. *Voyez* PLACE.

LAPLACETTE. *Voy.* PLACETTE.

LAPLANCHE (ETIENNE DE), avocat au parlement de Paris, dans le xvi^e siècle, n'est connu que par la traduction qu'il a donnée des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite; nos anciens bibliothécaires Duverdier et Lacroix du Maine en citent trois éditions, Paris, 1548, 1555 et 1581, in-4°. Gl. Fauchet traduisit les autres livres de Tacite; et cette version, quoique très défectueuse, eut un tel succès, qu'il s'en fit en peu d'années

plusieurs éditions dans tous les formats. C'est sans doute cette traduction que Pasquier a eue en vue dans le passage suivant (*Liv. xix, lett. III*): « Je vois Tacite avoir été, de notre temps, traduit en notre vulgaire par un personnage d'honneur : mais si j'en suis cru, en la rencontre des deux, vous trouverez autant de différence du latin au français comme du jour à la nuit. » W—s.

LAPPO, diminutif de *Jacopo*, Jacques, de Castiglione en Toscane, canoniste du xiv^e. siècle, fit ses premières études à Florence, fut reçu docteur à Bologne, et professa le droit dans sa patrie, et ensuite à Padoue. Il cultiva en même temps la philosophie, et surtout la littérature, où il se distingua par beaucoup d'esprit et de talent, et particulièrement par une critique peu commune dans son temps. Il donna plusieurs essais d'éloquence et de poésie; mais ce qui lui fit le plus de réputation, et lui assura le plus la reconnaissance de la postérité, ce fut la recherche des ouvrages classiques des anciens, objet qui occupait alors plusieurs savants. Il aida principalement Pétrarque à découvrir les *Institutions* de Quintilien, et lui envoya la harangue de Cicéron *Pro Milone* et les *Philippiques*, qu'il avait eu le bonheur de retrouver. Lapo enseigna le droit canonique à Florence pendant plus de vingt ans. La république le chargea de diverses ambassades importantes, et le nomma plusieurs fois son conseiller et son secrétaire. Il fut également élu capitaine ou chef des Guelfes; et on le regardait comme le soutien le plus ferme de ce parti. En 1378, les Gibelins ayant repris le dessus, sa maison fut pillée et brûlée; et lui-même, pour échapper à ses ennemis, fut contraint de se déguiser en

moine. On le condamna au bannissement; on lui assigna Barcelone pour séjour, et l'on mit sa tête au prix de mille florins dans le cas où il se trouverait hors de l'enceinte de cette ville. On lui offrit un asile et une chaire de droit canon à Padoue; mais ses prétentions et les menaces des Florentins l'ayant obligé de se retirer, il suivit à Rome, en 1380, Charles de Duras, et lui donna de si bons avis qu'Urbain VI dit, en consistoire public, que c'était à Lapo que Charles devait la couronne de Naples. Dès-lors ce roi le nomma son conseiller, et solliciteur à la cour du pape; et le pape, à son tour, le créa avocat consistorial et sénateur de Rome. Lapo jouit très peu de ces honneurs; il mourut le 27 juin 1381. Il fut l'ami des plus beaux génies de son siècle, et particulièrement de Coluccio Salutato et de Pétrarque. Celui-ci fut inconsolable de sa perte; et il en témoigna sa douleur dans une de ses lettres. Les ouvrages qui nous restent de Lapo, ne consistent guère qu'en quelques traités de droit canon, qui n'ont aujourd'hui que peu d'intérêt. L'abbé Mahus a publié, en 1753, une lettre, ou *Ragionamento*, de Lapo, avec une Notice sur sa vie. (*Voy. Tiraboschi, Litterat. ital.*, vol. v, et Fabricius, *Bibl. lat. med. ævi*, iv, 720.) S—I.

LAPOPELINIÈRE. *Voy. POPELINIÈRE et POPELINIÈRE.*

LAPORTE. *Voyez PORTE.*

LAQUINTINIE. *V. QUINTINIE.*

LARCHER (PIERRE-HENRI) naquit à Dijon le 12 octobre 1726, d'une très-ancienne famille de robe, alliée aux premiers noms du parlement de Bourgogne; son père était conseiller au bureau de finance. On le destinait à la magistrature; mais il se sentait une autre vocation. Après

avoir fini, chez les Jésuites de Pont-à-Mousson, ses humanités, qu'il avait commencées à Dijon, il s'échappa, pour ainsi dire, de la maison de sa mère, et vint s'établir à Paris dans le collège de Laon, où il put se livrer, sans obstacle, à son goût pour les lettres et les sciences. Il avait alors à-peu-près dix-huit ans. Sa mère ne lui donna d'abord que 500 livres de pension; et pourtant il trouvait le moyen de faire, sur cette légère somme, de petites économies, qu'il employait à acheter des livres. Peu d'années après, il fit, à l'insu de sa famille, un voyage à Londres, pour se perfectionner dans la langue anglaise, qu'il aimait passionnément, et y faire la connaissance de quelques hommes de lettres, dont il avait lu les ouvrages avec un extrême plaisir. Le P. Patouillet, à qui ses démêlés avec Voltaire ont donné quelque célébrité, fut le confident de cette excursion clandestine, et aida le jeune voyageur à tromper ses parents, qui le croyaient studieusement enfermé dans le collège de Laon, tandis qu'il parcourait l'Angleterre. A l'amour de l'anglais, Larcher joignait celle du grec; et il fit paraître, en 1750, une traduction de l'*Electre* d'Euripide. C'est une production très faible de style, qui ne fit aucune espèce de sensation, et n'a point été réimprimée. On la trouve, il est vrai, dans le *Théâtre bourgeois*, donné par le libraire Duchesne, en 1755; mais c'est l'édition même de 1750 que Duchesne imagina de faire coudre avec trois autres mauvaises pièces de théâtre, espérant en avoir quelque débit sous cette nouvelle forme. En 1751, Larcher traduisit le Discours de Pope sur la pastorale, et le donna à Boulanger de Rivery, qui l'inséra dans les *Lettres d'une Société*. Il fournit aussi au tome second de la

Collection académique quelques morceaux traduits des *Transactions philosophiques*. Ce volume est de 1755. La même année vit paraître sa traduction du *Martinus Scriblerus* de Pope, plaisanterie un peu longue contre les érudits, et qu'il eût peut-être mieux convenu à Larcher de laisser traduire par un autre. Il y a joint un discours de Swift, « où l'on prouve que l'abolition du christianisme en Angleterre pourrait, dans les conjonctures présentes, causer quelques inconvénients, et ne point produire les bons effets qu'on en attend. » C'est un chef-d'œuvre d'excellente plaisanterie. C'est encore en 1755 que Larcher, qui, dans son voyage en Angleterre, avait beaucoup connu le chevalier Pringle, publia la traduction des *Observations* de ce savant médecin sur les *maladies des armées*; elle a reparu, en 1771, considérablement augmentée. En 1757, Larcher, toujours occupé de littérature anglaise, revit le texte de l'*Hudibras*, joint à la traduction française de Townley, et y ajouta des notes. En 1762, il traduisit l'*Essai* de Home sur le *blanchiment des toiles*. En 1763, il prouva qu'il n'avait pas négligé le grec en donnant une traduction exacte et soignée du mauvais roman de Chariton, et il y joignit une préface et des notes instructives: cette traduction a été réimprimée dans la *Bibliothèque des romans grecs*, où elle occupe les tomes 8 et 9. Larcher revint, en 1765, à la littérature anglaise; et cette fois il traduisit un livre plus convenable à ses études, que ceux de Pringle et de Home, l'*Essai* de Chapman sur le *Sénat romain*. Deux ans après, commencèrent ses querelles avec Voltaire. Quoique lié avec plusieurs des écrivains qu'on appelait philosophes, et même assez favorable à

quelques-unes de leurs opinions (1), il ne voyait pas sans une généreuse indignation les coupables excès de Voltaire. Lorsque parut la *Philosophie de l'histoire* (1765), l'abbé Mercier de Saint-Léger, et quelques autres ecclésiastiques, pressèrent Larcher de réfuter cette production dangereuse; et Larcher, cédant à leurs instances, composa le *Supplément à la Philosophie de l'histoire* (1767, in-8°.), ouvrage rempli d'érudition, de l'aveu même de Voltaire, et qui causa des accès de fureur à l'irascible vieillard. Il tâcha de répondre par la *Défense de mon oncle*, libelle honnête, où il s'est emporté contre son savant adversaire aux excès les plus condamnables. Larcher répliqua par la *Réponse à la Défense de mon oncle* (1767, in-8°.); il y fait de pénibles et d'inutiles efforts pour tourner son esprit vers la plaisanterie: ce n'était pas avec cette arme qu'il pouvait lutter contre Voltaire. Les deux ouvrages de Larcher, le premier surtout, eurent beaucoup de succès, et commencèrent sa réputation. Le *Supplément* parvint même à une seconde édition (1769, in-8°.); et quoique les écrits polémiques survivent rarement à la querelle qui les a fait naître, on peut encore aujourd'hui rechercher ceux de Larcher, à cause des discussions savantes qu'il y a répandues, surtout à cause de la traduction qu'il y a jointe de l'*Apologie de Socrate*, par Xénophon. Voltaire ne cessa de persécuter, d'insulter, avec une insolente grossièreté, M. Larcher, qui cessa de lui répondre. Les amis même de Vol-

taire furent choqués de la violence de ses emportements. Larcher se chargea, quelque temps après, de revoir et d'arranger pour la presse une traduction d'Hérodote, laissée manuscrite par l'abbé Bellanger. Il vit bientôt qu'il y avait trop à corriger, et il crut qu'il valait mieux en faire une nouvelle. Pendant une grave maladie, qui ne lui permettait pas de se livrer aux travaux sérieux et pénibles qu'exigeait ce grand ouvrage, il se procura une distraction agréable en composant un *Mémoire sur Vénus*, qu'il envoya, en 1775, au concours de l'académie des belles-lettres, et qui fut couronné. L'on doit à une autre interruption, qui l'éloignait pour quelque temps de son Hérodote, la traduction de la *Requête des dix-mille*, par Xénophon. Elle parut en 1778 (2 vol. in-12), et ajouta encore à la réputation de Larcher comme helléniste et comme érudit; mais elle ne lui en donna pas comme écrivain, et l'on put craindre qu'il n'égât pas mieux le style d'Hérodote qu'il n'avait égalé celui de Xénophon. Cette crainte fut tout-à-fait réalisée. L'Hérodote, long-temps attendu, parut en 1786 (en 7 vol. in-8° et 9 vol. in-4°.); et l'on pensa généralement que le traducteur écrivait très mal; qu'il ne se doutait même pas de ce que c'est que le style, mais que la richesse de son commentaire, l'importance des recherches géographiques et chronologiques, feraient de son ouvrage un des plus beaux monuments de l'érudition française. Larcher était entré, en 1778, à l'académie des belles-lettres, et il prit une part active aux travaux de cette compagnie. On trouve de lui, dans les tomes 43 - 48 du Recueil de l'académie, de savantes dissertations sur les vases Thériacéens; sur les vases Murrhins; sur quelques

(1) Il a lui-même déclaré « qu'il résolut avec quelques-uns d'entre eux de détruire, autant qu'il serait en lui, la religion chrétienne. » Ce sont les termes précis de sa rétractation, datée du 5 mai 1795, pour n'être ouverte qu'après sa mort, et qui a été insérée le 8 octobre 1814 dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, tom. II, pag. 583, d'après l'original.

époques des Assyriens ; sur les fêtes des Grecs, omises par Castellanus et par Meursius ; sur l'expédition de Cyrus le jeune ; sur Phidon, roi d'Argos ; sur l'archontat de Créon ; sur l'histoire de Cadmus ; sur l'ordre équestre chez les Grecs ; sur Hermias, l'ami d'Aristote ; sur la Noce sacrée ; sur l'*Etymologicon magnum*. On trouve aussi de lui dans le *Journal des savants* (déc. 1783) une lettre sur le Sophocle de Brunk. Larcher, qui vivait dans une retraite profonde, eut le bonheur d'échapper aux fureurs de la révolution. Il fit partie de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut ; et, à l'époque de la seconde organisation de ce corps, il passa dans la troisième classe, appelée *Classe d'histoire et de littérature ancienne*. Ce fut alors qu'il composa quatre Mémoires, insérés dans le Recueil de cette compagnie, sur les premiers siècles de Rome ; sur le Phénix ; sur la harangue de Démosthène, en réponse à la lettre de Philippe ; sur les observations astronomiques envoyées à Aristote par Callisthène. Larcher, qui n'avait cessé de retoucher son Hérodote, en fit paraître, en 1802, une seconde édition, avec des additions et des améliorations considérables : l'Essai sur la chronologie offre surtout de grands changements. Dans la première édition, il avait hasardé quelques idées peu d'accord avec les vérités chrétiennes : devenu, avec l'âge, mieux savant et plus pieux, il effaça toutes ces hardiesses. Quand l'université impériale fut créée, le grand-maître le nomma professeur de grec. C'était un honneur qu'il voulait faire à cette université naissante, et non pas un devoir qu'il voulait imposer à ce savant vieillard. M. Larcher accepta le titre, et la place fut remplie par un professeur suppléant,

qui aurait souhaité ne lui succéder jamais. M. Larcher avait à cette époque 83 ans, et il se portait assez bien pour que l'on pût espérer de le conserver encore long-temps. Une chute assez légère, qu'il fit en 1812, amena des accidents fort graves, et il mourut le 22 décembre. Son éloge, prononcé par M. Dacier, à l'académie des inscriptions, se trouve dans le *Moniteur* des 6 et 8 septembre 1817 ; et l'auteur de cet article a écrit, *sur la vie et les écrits de M. Larcher*, une *Notice* étendue, qui a paru en 1813, au-devant du catalogue de sa bibliothèque, et qui a été réimprimée en entier dans le *Magasin encyclopédique* de juin 1814, dans le n.º 19 du *Classical-Journal*, et par extrait dans le premier volume des *Literarische Analekten* de M. Wolf.

B—ss.

LARCHEVÊQUE, sculpteur français, né en 1721, fut nommé agrégé de l'académie royale de peinture et de sculpture de Paris en 1755. Vers l'année 1760, il fut appelé à Stockholm pour faire le modèle de la statue pedestre de Gustave Vasa, qui a été placée au centre de la ville, en face de l'hôtel de la noblesse et de la cathédrale. Larchevêque fit ensuite le modèle de la statue équestre de Gustave Adolphe, que l'on voit sur la plus belle place de la ville, en face du château. Les deux statues sont en bronze, et de grandeur colossale ; elles ont été jetées en fonte par un artiste suédois, nommé Meier. Larchevêque retourna en France vers l'année 1776, et mourut à Montpellier le 25 septembre 1778. Il avait obtenu en Suède la décoration de l'ordre de l'Etoile polaire, et il obtint en France celle de l'ordre de Saint-Michel. Il forma en Suède quelques élèves, et il entretenait des relations particulières avec l'habile

peintre d'histoire Pilow , qui a fait le tableau du couronnement de Gustave III. C—AU.

LARDNER (NATHANIEL), savant ministre presbytérien anglais, naquit en 1684 à Hawkherst, dans le comté de Kent. Il fit de bonnes études à Londres, à Utrecht et à Leyde, et ne voulut débiter dans la carrière de la prédication qu'à l'âge de vingt-cinq ans. En 1713, lady Treby, veuve du lord chef de justice, le prit pour son chapelain et le chargea de servir de mentor à son fils. Lardner accompagna son jeune élève en France et dans d'autres pays : il ne le quitta qu'à la mort de lady Treby. Les presbytériens l'ayant chargé, en 1723, de prêcher à Old Jewry, conjointement avec d'autres ministres, Lardner donna sur la *crédibilité de l'Histoire évangélique* trois Sermons qui furent probablement le germe de son grand ouvrage, dont il publia, quatre ans après, en deux volumes in-8°, la première partie sous le titre de *Crédibilité de l'Histoire évangélique, ou Les faits rapportés dans le nouveau Testament, justifiés par le témoignage des auteurs contemporains*. Ces deux volumes furent reçus très favorablement du public, sans distinction de secte ni de parti. C'était le temps où Woolston acquérait une si triste célébrité par ses productions impies : il venait de faire imprimer ses discours contre les miracles de J.-C. Lardner les réfuta avec le plus grand succès dans un ouvrage intitulé : *Défense (Vindication) de trois miracles*, etc. En 1733, il donna le premier volume de la seconde partie de sa *Crédibilité* qui fut à l'instant traduite avec les deux autres par Westerhaen en allemand, et par Wolff en latin. Deux ans après (1735), parut le second volume, qui augmenta

beaucoup la réputation de l'auteur. En 1737, il publia ses *Conseils pour la Jeunesse*. En 1738, 1740 et 1743, il donna successivement le troisième, le quatrième et le cinquième volume de la seconde partie de la *Crédibilité*. Il ne tarda pas à y donner un *Supplément*, que le docteur Watson, évêque de Landaff, a joint à d'autres Traités qu'il a publiés. La *Crédibilité de l'Histoire évangélique* renferme beaucoup d'érudition et de critique. L'ouvrage du P. de Colonia, jésuite, et celui de Bullet sur le même sujet, ne sont pas sans mérite ; mais ils n'approchent pas de celui de Lardner pour la profondeur du raisonnement et pour le nombre des preuves. Depuis long-temps les amis de la religion ne cessent de se plaindre qu'il ne soit pas traduit en français, malgré la teinte de socinianisme qu'on peut lui reprocher. Lardner passa presque toute sa vie dans un état voisin de la pauvreté. Quand il se sentit près de sa fin, il se fit transporter à Hawkherst, sa patrie, où il mourut le 24 juillet 1768. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de lui : I. *A letter, etc. upon the personality of the spirit*, 1776. Le docteur Lardner l'avait écrite en 1762. II. *The history of the heretics of the two first centuries after Christ*, 1780. Cette Histoire des hérésies des deux premiers siècles, ouvrage posthume publié par Hogg d'Exeter, ne répond pas à la réputation de l'auteur. III. *Quarante - un Sermons*. IV. *Two schemes*, etc. (Deux tableaux de la Trinité, etc.) Cet ouvrage consiste en quatre Discours que l'on peut regarder comme un supplément à l'ouvrage que Lardner écrivit dans sa jeunesse, et qu'il publia en 1759 sans nom d'auteur, sous ce titre : *A let-*

ter concerning the question, Whether the logos supplied the place of the human soul in the person of Jesus-Christ. C'est là que le docteur anglais a consigné ses opinions sociniennes; il refuse nettement la divinité à Jésus-Christ, et ne le regarde que comme un homme privilégié, élevé au-dessus des autres hommes par une faveur spéciale de l'Être éternel, et par la commission dont il a été honoré. V. *Trois Discours pour faire voir que l'état présent des Juifs est une preuve de la vérité de la religion*, 1743. VI. *Essai sur le récit de Moïse touchant la création et la chute de l'homme*, 1753. VII. *Sur les démoniaques du Nouveau Testament*. Le docteur prétend qu'ils n'étaient que des maniaques. On voit d'après cela que Lardner était très savant, mais bardi dans sa critique, et paradoxal. Tous ses ouvrages ont été, en 1788, recueillis en onze volumes in-8°. par le docteur Kippis, qui a mis à la tête du premier une Vie de l'auteur. Une édition plus belle et plus complète a paru en 5 vol. in-4°, Londres, 1815. L—B—E.

LARGILLIÈRE (NICOLAS), peintre de portraits, naquit à Paris, en 1656. Il était fils d'un négociant d'Anvers, originaire de Beauvais, qui l'envoya en Angleterre, à l'âge de neuf ans, pour y apprendre le commerce; mais le jeune Largillière ne s'occupait qu'à dessiner. Son père, l'ayant rappelé, le mit chez Antoine Goubeau, peintre d'Anvers, renommé pour les bambochades. Le maître, frappé des talents de son élève, lui donna tous ses soins pendant quelques années, au bout desquelles il lui dit : « Vous en savez assez pour vous » passer désormais de maître : allez, » et travaillez d'après vous-même. » Il n'avait que dix-huit ans lorsque

Goubeau le congédia d'une manière aussi flatteuse. Il se rendit à Londres, où son talent ne tarda pas à le faire distinguer. Obligé ensuite de quitter l'Angleterre, en qualité de catholique, il revint à Paris, où Vander Meulen lui procura la connaissance de Lebrun, avec lequel il contracta une étroite amitié, et qui le fixa définitivement dans cette capitale. Il ne quitta Paris qu'une seule fois et pour quelque temps seulement; ce fut à l'avènement de Jacques II à la couronne. Un seigneur anglais ayant obtenu du roi et de la reine la faveur de posséder leur portrait, par une distinction peu commune il demanda qu'ils fussent peints par Largillière. L'artiste se rendit donc à Londres, et après avoir terminé son ouvrage, il se hâta de revenir en France, malgré les bontés du monarque anglais et ses efforts pour le retenir. Il avait été reçu, en 1686, membre de l'académie de peinture, en qualité de peintre d'histoire; mais le succès avec lequel il peignait le portrait, et qui lui mérita le surnom de *Van Dyck français*, l'engagea à cultiver cette partie, de préférence, quoiqu'il n'ait jamais abandonné entièrement ni l'histoire, ni le paysage, ni la peinture de genre. Son tableau de réception était le *Portrait en pied et historié de Charles Lebrun*. A son retour d'Angleterre, la ville de Paris lui confia l'exécution de deux grands tableaux qui représentaient l'un, le *Repas donné en 1687 par la ville à Louis XIV*; l'autre, le *Mariage du duc de Bourgogne en 1697*. Ces beaux ouvrages se font remarquer par la facilité et l'abondance du génie de l'artiste. Il peignit, peu de temps après, un autre grand tableau, placé à Sainte-Geneviève, pour acquitter le vœu que la ville fit en 1694, après deux années de sté-

rité. Le peintre s'est représenté parmi les assistants, avec le fameux Santeul qui l'en avait prié. Satisfait de sa fortune, et exempt d'ambition, Largillière ne rechercha jamais les faveurs de la cour. L'académie le nomma successivement professeur, recteur, directeur, et enfin chancelier, place qu'il occupait lorsqu'il mourut. On trouve dans les ouvrages de Largillière un pinceau frais, une touche légère et spirituelle, un génie abondant, un dessin correct, des têtes et des mains admirables, et des draperies savamment jetées. Ses portraits de femmes sont surtout remarquables. Cependant il paraît quelquefois maniéré; ce qu'il faut attribuer à l'habitude qu'il avait de peindre de pratique, sans consulter le modèle. Les seules parties qu'il étudiait avec soin, étaient les têtes et les mains. Comme il peignait avec franchise et sans tourmenter ses couleurs, elles ont conservé toute leur fraîcheur et toute leur transparence. Doué d'un caractère heureux et plein de douceur, Largillière fut lié avec plusieurs célèbres artistes de son temps; et, ce qui fait tout-à-la-fois son éloge et celui de Rigaud, c'est l'amitié inaltérable qui régna entre ces deux peintres, adonnés au même genre, dans lequel, à cette époque, ils n'avaient point de rivaux. Trois ans avant sa mort, Largillière fut attaqué d'une paralysie qui l'empêcha de se livrer à l'exercice de son art, sans diminuer en rien la gaieté de son esprit. Il mourut nonagénaire, le 20 mars 1746, laissant un fils, qui est mort conseiller au Châtelet. Les portraits gravés d'après ce maître, sont au nombre de plus de soixante, parmi lesquels les plus remarquables sont : *Louis XIV, en habit militaire, figure vue jusqu'aux genoux, très*

belle gravure de Roulet; *Charles Lebrun*, gravé par Edeliack; *Vander Meulen*, par Van Schuppen; la *Duclos*, par Desplaces; son propre portrait, par Chevreau, etc., etc. *Corneille - Martin Vermeulen* a gravé quarante portraits de ce maître. On voit, dans le cabinet des peintres célèbres, qui fait partie de la galerie de Florence, un très beau *portrait de Largillière*, peint par lui-même.

P—s.

LARGUS. *Voyez* SCRIBONIUS.

LARIVE. *Voyez* RIVE.

LARIVEY (PIERRE DE) (1), l'un des anciens poètes dramatiques français les plus estimables, était né à Troies vers le milieu du xvi^e. siècle. Il fut l'un des premiers parmi nous à sentir que la comédie doit être la peinture de mœurs réelles, et que son but est de corriger par le ridicule. Il avait fait une étude particulière des auteurs comiques grecs, latins et italiens; et ce fut à leur exemple qu'il se hasarda de composer des comédies en prose de son invention, dont l'action se passe en France. Le peu d'espoir de faire réussir cette nouveauté le força de garder ses pièces dans son portefeuille; et elles y seraient restées sans les encouragements qu'il reçut de François d'Amboise et de Guillaume Le Breton, ses amis. Il fit enfin représenter la comédie du *Laquais* (imitée du *Ragazzo* de Louis Dolce); et cette pièce eut un succès qui surpassa ses espérances. On regrette de n'avoir pu découvrir aucune particularité sur cet écrivain; et ce n'est que par conjecture qu'on place sa mort vers l'année 1612. Son recueil est intitulé : les

(1) Son aïeul, de la famille des *Giunti* de Florence, ayant passé en France, s'établit à Troies, et prit le nom de l'*Arrivé* qui rend le *Giunti* italien. (*Mém. de Grosley pour l'histoire de Troies*, tom. 1^{er}, pag. 419.)

Comédies facétieuses de P. Larivey, Champenois, Paris, 1579; Troies, 1611, 2 vol. in-12. Le second volume est très rare, n'ayant eu qu'une seule édition (1); le premier contient six pièces: le *Laquais*, la *Veuve*, les *Esprits*, le *Morsfendu*, les *Jaloux* et les *Écoliers*; le second n'en renferme que trois: la *Constance*, les *Tromperies* et le *Fidèle* (2). Elles sont toutes écrites en prose; et Larivey s'excuse de ne les avoir pas mises en vers, ce que sans se vanter il eût pu faire; mais, ajoute-t-il, il m'a semblé que le commun peuple, qui est le principal personnage de la scène, ne s'étudie pas tant à agencer ses paroles; qu'à publier son affection qu'il a plutôt dite que pensée. Les pièces de Larivey sont précédées d'un prologue, à l'exemple des anciens. Les sujets qu'il a traités ne sont pas faits pour donner une idée favorable des mœurs de son temps. On ne voit dans toutes ses pièces que des vieillards ou des maris trompés, des femmes et des filles perdues, des valets traîtres et fripons. Le dialogue ne manque ni de naturel, ni de vivacité; mais il est rempli d'expressions grossières, indécentes, qui révolteraient aujourd'hui les spectateurs les moins délicats. L'analyse qu'on trouve dans la *Bibliothèque du Théâtre-français* (tom. 1^{er}, pag. 223-32), suffira pour donner une idée de l'intrigue et de la marche de ces comédies, dont la lecture est encore très amusante. Nos grands auteurs y ont puisé sans scrupule. Molière a imité de la comédie des *Esprits* le monologue de l'avare qui réclame la

cassette qu'on lui a enlevée; et Regnard, la scène du *Retour imprévu* dans laquelle le valet Merlin cherche à persuader à Géronte que, pendant son absence, des esprits se sont emparés de sa maison. Larivey a dédié ses deux recueils de comédies à François d'Amboise, qu'il nomme le meilleur de ses meilleurs amis. (*Voy. Fr. d'AMBOISE.*) Il fait aussi mention, dans sa première dédicace, de Guill. Le Breton, « qui l'avait éguilloné de donner commencement à ces fables. » Larivey a en outre traduit de l'italien: I. Le second livre des *Facétieuses nuits* de Straparole, Paris, 1576, in-16: le premier avait été traduit par Jean Louveau. (*Voyez STRAPAROLE.*) II. Deux livres de *Philosophie fabuleuse*: le premier, pris des discours d'Ange Firenzuola, par lequel, sous le sens allégorique de plusieurs belles fables, est montrée l'envie, malice et trahison d'aucuns courtisans; le second, extrait des *Traité*s de Sandebar, Indien, traitant sous pareilles allégories de l'amitié et choses semblables, Paris, 1577, in-16 (édition citée par Duverdier); Lyon, 1579; Rouen, 1620, in-16. Ces deux éditions sont également rares et recherchées. III. *L'Institution morale* d'Alex. Piccolomini, Paris, 1581, in-4°. IV. Les *Divers discours* de Laurent Capelloni sur plusieurs exemples et accidents mêlés, suivis et advenus, Troies, 1595, in-12. V. Les *Veilles* de Barthélemi Arnigio, de la *Correction des Coutumes et mœurs de la Vie humaine*, Troies, 1608, in-12. (*Voyez ARNIGIO.*) Lacroix du Maine cite encore de Larivey quelques *Vers français sur la mort de messire Jean de Voyer*, père du vicomte de Paulmy, Paris, 1577. — Pierre de LARIVEY, le jeune, né à Troies en 1596, s'est fait connaître

(1) Le premier volume a été réimprimé à Lyon en 1597, et à Rouen en 1600 ou 1601, etc.

(2) L'auteur de la *Bibliothèque des théâtres* (Maupoint) distingue deux Larivey; il attribue les six premières comédies à Jean, et les trois autres à Pierre. Cette erreur a passé dans les *Anecdotes dramatiques*. (*Voyez le tome III, page 275.*)

par un *Almanach avec grandes prédictions*, le tout diligemment calculé, qu'il publia de 1618 à 1647, et qui a été continué jusqu'à nos jours. Il ne mangeait point de poisson, parce que, suivant son horoscope, il devait mourir par une arête, prédiction qui ne fut pas accomplie. (Voyez les *Mém. sur la ville de Troyes* par Grosley.) W—s.

LA RIVIÈRE. Voyez RIVIÈRE.

LARMESSIN (NICOLAS DE) père, dessinateur et graveur au burin, naquit à Paris vers l'année 1640. Les particularités de sa vie sont ignorées, ainsi que l'époque de sa mort : il n'est connu que par une grande quantité de portraits d'hommes illustres, qu'il a gravés avec un talent assez remarquable pour lui mériter d'être placé parmi les meilleurs graveurs de portraits, du second ordre. Son burin n'est pas dépourvu d'agrément. Les *Augustes représentations de tous les rois de France* depuis Pharamond jusqu'à Louis-le-Grand sont gravées par Larmessin, Paris, 1688, in-4°. Les trois quarts des portraits insérés dans l'*Académie des sciences et arts*, de Bullart, sont aussi de Larmessin ; ils sont marqués, ou de son nom entier, ou de son monogramme, ou des lettres N. D. L. On recherche principalement de cet artiste les portraits de Balthasar Moret, de Jean de Guttenberg, de Laurent Coster, de Paul Manuce, du duc d'Orléans frère de Louis XIV, de la princesse Henriette d'Angleterre sa femme, de La Reynie, lieutenant de police, et de la duchesse de la Vallière en habit de religieuse, avec la date de 1674. — Nicolas DE LARMESSIN, son fils, né en 1683, apprit de lui les principes de son art, et le surpassa bientôt. Il a gravé, avec un égal succès, le portrait et l'histoire.

En 1730, il exécuta, pour ses morceaux de réception à l'académie, les portraits de *Guillaume Coustou*, sculpteur, d'après Jean de Lion, et celui de *Hallé*, peintre, d'après Legros. Ses gravures se faisaient remarquer par une extrême propreté, et ne laissaient desirer qu'un peu plus de soin et d'étude dans les extrémités. Le célèbre amateur Crozat le choisit pour l'exécution d'une partie des gravures qu'il a publiées sous le titre de *Recueil de Crozat*. Les planches que Larmessin a gravées pour cet ouvrage sont : les Portraits de *Raphaël* et du *Pontorme*; celui de *Carondelet*; du cardinal *Polus*; le *Saint-Michel* du cabinet du roi; deux *Saint-George*; *Saint-Jean l'évangéliste* et trois autres tableaux d'après Raphaël, etc. Après la publication de ces planches, Larmessin, entraîné par le mauvais goût introduit à cette époque dans les arts, consacra exclusivement son burin à reproduire les frivoles productions des Watteau, des Lancret et des Boucher. Il mourut en 1755, avec le titre de graveur du roi. On a remarqué que sa naissance, son mariage et sa mort dataient tous du 28 février. P—s.

LAROCHE. Voy. ROCHE.

LAROCHE-FONTAINE. V. Jacques FONTAINE de la Roche.

LAROCHELLE. Voy. ROCHELLE.

LAROCHE. Voy. ROQUE.

LARREY (ISAAC DE), historien, naquit en 1638 à Montivilliers, dans le pays de Caux. Il était fils d'un gentilhomme protestant, et fit ses études à Caen avec beaucoup de distinction. Un poème latin, qu'il composa, dans le cours de ses humanités, sur l'abdication de la reine Christine de Suède, annonça son goût pour la littérature ; mais ses parents avaient sur lui d'autres vues. Il s'appliqua donc à l'é-

tude de la jurisprudence; et, après avoir reçu ses grades, il alla travailler chez un avocat de Harfleur, pour y apprendre le droit coutumier. Il épousa, peu de temps après, une fille de son patron, et revint à Montivilliers, précédé d'une réputation fort honorable. L'étude de l'histoire et des belles-lettres partageait tous ses loisirs. Il menait une vie tranquille, lorsqu'une suite de malheurs vint en troubler le cours. Les édits rendus depuis peu contre les protestants leur étaient toute autorité sur leurs enfants, dès que ceux-ci manifestaient l'intention de changer de religion. Sa fille aînée, âgée de douze ans, profita de cette facilité pour entrer dans un couvent. Larrey, désespéré, résolut de quitter la France, et n'ayant pu en obtenir la permission, il tenta de s'évader secrètement. Arrêté une première fois au moment où il s'embarquait, il obtint, par grâce, de pouvoir s'établir à Rouen: deux ans après, il parvint à s'échapper sur un vaisseau hollandais, et se hâta de se rendre à Berlin près de l'électeur de Brandebourg, qui lui accorda le titre de conseiller de cour et d'ambassade, avec un traitement considérable. Ce fut alors qu'il composa les ouvrages auxquels il dut une réputation que le temps paraît avoir fortement ébranlée, mais dont il a joui du moins pendant le cours de sa longue vie. Il mourut octogénaire, à Berlin, le 17 mars 1729, des suites d'une colique, seule incommodité à laquelle il fut sujet. Larrey avait l'esprit vif et l'humeur inégale, un grand fond de probité, mais peut-être trop peu d'indulgence pour les autres: sa mémoire était excellente; et il travaillait avec beaucoup de facilité. On a de lui: I. *L'Histoire d'Auguste*, Rotterdam (Berlin), 1690, in-12. Cet

ouvrage, aussi instructif qu'agréable; a été réimprimé plusieurs fois à la suite de *l'Histoire des deux Triumvirats*. (Voy. CITRI DE LA GUETTE.) II. *L'Héritière de Guyenne, ou Histoire d'Éléonore*, etc., Rotterdam, 1691, in-8°; ib. 1692, in-12. Cette histoire est curieuse et bien écrite; mais on y trouve plusieurs faits hasardés, et elle ne doit être lue qu'avec circonspection. Cussac en a donné une édition avec un *Supplément* et des notes, Paris, 1788, in-8°. III. *Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, Rotterdam, 1707-13, 4 vol. in-fol. Elle était estimée avant celle de Rapin-Thoyras, qui a été effacée à son tour par celle de Hume: cependant les amateurs la recherchent encore pour les belles gravures dont elle est ornée. IV. *Histoire des sept Sages de la Grèce*, Rotterdam, 1713-16, 2 vol. in-8°. Le sujet est intéressant: mais Larrey l'a traité d'une manière superficielle; et l'on doit être en garde contre sa facilité à recueillir des anecdotes suspectes. V. *Histoire de France, sous le règne de Louis XIV*, ibid. 1718; 1719, 1721, 3 vol. in-4°, ou 9 vol. in-12; réimprimée avec des notes de Louis-Fr.-Jos. de la Barre, Rotterdam (Paris), 1733, 9 vol. in-12. Cette histoire, dont les deux derniers volumes ont été publiés par Bruzen de la Martinière, n'a jamais été estimée. Larrey, dit Voltaire, avait, comme protestant, à se plaindre des mesures prises par le conseil de Louis XIV; et pour ôter l'idée qu'il en conservait quelque ressentiment, il ne s'attacha qu'à excuser et souvent à dissimuler les fautes de ce prince. Il déplut aux protestants par ces ménagements, et n'obtint pas l'approbation des catholiques. Son style est d'ailleurs plus faible que dans ses autres ouvrages; et si, comme

Lenglet-Dufresnoy l'assure, il avait reçu des mémoires de France, il ne paraît pas qu'il en ait fait usage. On a encore de lui : 1°. la Traduction de la *Censure du Commentaire* de P. J. Oliva, sur l'*Apocalypse*, Amsterdam, 1700, in-8°. et 2°. une *Réponse à l'Avis aux réfugiés*, imprimée à la suite de cet ouvrage, Rotterd., 1709, in-12. (Voy. BAYLE et D. LARROQUE.) On peut consulter : *Mémoire sur la vie et les ouvrages* de Larrey (dans le tom. 1^{er}. de la *Biblioth. germaniq.*), et les *Mémoires* de Nicéron, tom. 1. et 10. Le portrait de Larrey a été gravé par Kraaf, in-8°.

W—s.

LARRIÈRE (NOELDE), né à Bazas vers 1738, se livra à l'étude des matières ecclésiastiques, quoiqu'il soit toujours resté laïc. Elevé dans les principes des appelants, il fut en Hollande un des disciples de l'abbé d'Etémare et de Bellegarde, qui y avaient établi une école; et il vécut long-temps avec eux dans ce pays, occupé à les seconder dans la composition de divers ouvrages, et dans les démarches et les mesures les plus propres à soutenir leur parti. Il rédigea la *Vie* d'Arnauld qui parut à Lausanne en 1 vol. in-4°. et qui est jointe à l'édition des OEuves de ce docteur, entreprise par l'abbé de Bellegarde. On lui attribue aussi des *Principes sur l'approbation des confesseurs*, 1785. Larrière fut ramené dans son pays par la révolution : il paraît qu'il en aimait les principes; il fut du moins un chaud partisan de la constitution civile du clergé, et il publia dans ce sens, le *Préservatif contre le Schisme*, 1791; le *Préservatif contre le Schisme accusé et non vaincu de graves erreurs*, en réponse à l'écrit du P. Lambert, 1791; la *Suite du Préservatif*, 1792, et trois Lettres,

la même année, en réponse aux critiques de Vauvilliers. Larrière travaillait alors aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et il y donna plusieurs articles en faveur de ses ouvrages. En 1798, il essaya de faire paraître sous le titre d'*Annales Religieuses*, un journal, qui n'eut que huit numéros, et qui fut supprimé par le directoire. Larrière n'avait pas été inutile au concile des constitutionnels en 1797; et il prit quelque part aux *Annales* de l'évêque Desbois de Rochefort. Il se retira peu de temps après dans sa patrie, et y mourut en 1802. Ses amis disent qu'il a laissé en manuscrit un traité contre le *Contrat Social*, et une Théologie d'Arnauld qui pourrait former six volumes. P—C—T.

LARRIVÉE (HENRI), acteur et chanteur célèbre de l'Opéra, naquit à Lyon le huit septembre 1733, et vint fort jeune à Paris, où il fut d'abord garçon perruquier. Il coiffait et rasait Rebel, directeur de l'Opéra, qui, frappé de la beauté de son timbre, de ses dispositions pour le chant et de ses avantages extérieurs, le fit entrer dans les chœurs, où on lui apprit la musique : on l'en tira bientôt pour l'engager comme seconde basse-taille à 1200 f. d'appointements, et trois cents francs de gratification. Il débuta le 15 mars 1755, par le rôle du grand-prêtre, dans *Castor et Pollux*, le jour même que le fameux Jélotte, qui jouait celui de Castor, parut pour la dernière fois sur la scène. (V. JÉLOTTE au Supplément.) Larrivée ne tarda pas à devenir chef de son emploi. On lui a l'obligation d'avoir, en suivant les conseils de Gluck, donné plus de mouvement au récitatif, jusqu'alors traînant et lamentable, et de l'avoir rapproché de la déclamaion et même du débit de la tragédie. Ceux qui ont joui de ses talens n'oublieront jamais la manière sublime dont il

jouait et chantait les rôles d'*Agamemnon* dans *Iphigénie en Aulide*, et d'*Oreste* dans *Iphigénie en Tauroïde*, rôles qu'il avait créés sous les yeux de ce grand compositeur. Noble, énergie, taille avantageuse, voix sonore et brillante, déclamation juste et animée, telles furent les qualités que Larrivée possédait éminemment, et qui le distinguèrent pendant trente-deux ans sur la scène lyrique. Aucun chanteur n'articulait plus nettement les paroles : on ne lui reprochait que de chanter un peu trop du nez. Un jour un plaisant du parterre dit en l'entendant : *Voilà un nez qui a une belle voix*. Sa femme, Marie-Jeanne Lemierre, sœur d'un violoniste estimé, débuta en 1750 à l'Opéra, se retira en 1753, reparut en 1757, et obtint sa pension de retraite en 1778. Elle avait une voix qui se mariait admirablement avec la flûte. En 1779, on accorda également la pension à Larrivée, avec un traitement annuel de 15000 francs, dont il jouit jusqu'en 1786. Alors il quitta le théâtre, et voyagea dans les provinces, donnant des concerts avec sa femme et ses filles, qui jouaient l'une de la harpe et l'autre du violon ; mais il n'y montra, comme chanteur, que l'ombre du talent auquel il devait sa réputation. Retiré au château de Vincennes, il y mourut le 7 août 1802, des suites d'une paralysie, âgé de 69 ans.

A—T.

LARROQUE (MATHIEU DE), ministre de l'église réformée de France, naquit en 1619 à Leirac, près d'Agen : demeuré fort jeune orphelin et presque sans fortune, il n'en sentit que plus vivement la nécessité de s'appliquer à l'étude des belles-lettres et de la philosophie, qui lui procurait des consolations. Admis au pastorat en 1643, il ne put conserver l'église à laquelle

il avait été nommé, et se rendit à Paris pour présenter ses justes réclamations au conseil du roi. La duchesse de La Tremoille l'ayant entendu prêcher, lui fit offrir l'église de Vitré, qu'il accepta, et il la conserva vingt-sept ans. Il publia, pendant ce temps-là, plusieurs ouvrages de controverse qui étendirent beaucoup sa réputation dans son parti. Il fut appelé en 1669 pour desservir l'église de Charenton ; mais le consistoire ne put obtenir la permission de l'installer. Il reçut, dans le même temps l'avis de sa double nomination à la place de pasteur de l'église de Saumur, et de professeur en théologie à l'académie de cette ville ; mais l'intendant lui fit défendre de venir occuper ce poste. A peine de retour à Vitré, il reçut de nouvelles vocations des principales églises du royaume : il se décida pour celle de Rouen, et se rendit en cette ville, où il mourut le 31 janvier 1684. Larroque avait beaucoup d'érudition et de talents. On a de lui : I. *L'histoire de l'Eucharistie*, Amsterdam, Elzevir, 1669 et 1671, in-4°. Les protestants la regardent comme un chef-d'œuvre : mais, suivant l'abbé Joly (*Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*), c'est l'un des écrits les plus faibles qui aient été publiés contre ce mystère. Elle a été traduite en anglais. II. *Dissertatio duplex de Photino hæretico et de Liberio pontifice romano*, Genève, 1670, in-8°. Dans la dissertation sur Photin, il combat le sentiment du P. Pétau touchant l'époque de la condamnation de cet hérésiarque : l'opinion de Larroque fut attaquée par David, ministre de Rouen, auquel il répondit victorieusement. III. *Observationes in Ignatianas Pearsonii Vindicias et in Annotationes Beveregii, in Canones apostolorum*, Rouen, 1674,

in-8°. Larroque y prend la défense de Daillé, qui soutenait contre les deux savants critiques anglais la supposition des Epîtres de St. Ignace. Beveridge lui fit une réponse; et Larroque y avait préparé une réplique qu'il supprima par le conseil de ses amis (Voyez ST.-IGNACE, tom. XXI, pag. 185). IV. *Réponse au livre de M. l'évêque de Meaux* (Bossuet), *de la communion sous les deux espèces*, 1683, in-12. V. *Nouveau Traité de la Régale*, où l'on prouve invinciblement le droit que nos rois ont toujours eu de pourvoir aux églises vacantes, Rotterdam, 1685, in-12. VI. Quelques autres Ouvrages de controverse moins importants. VII. *Adversariorum sacrorum libri tres*, Leyde, 1688, in-8°. Daniel Larroque, son fils, fut éditeur de cet ouvrage, qu'il fit précéder de la vie de l'auteur. Mathieu avait encore laissé en manuscrit, l'*Histoire Ecclésiastique pendant les trois premiers siècles*; mais elle n'a point été publiée. Outre la *Vie* qu'on vient de citer, on peut encore consulter sur Larroque, son *Eloge* par Bauldry, dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1684; le *Dictionnaire* de Bayle, et les *Mémoires* de Nicéron. W—s.

LARROQUE (DANIEL DE), fils du précédent, né vers 1660 à Vitre en Bretagne, se disposa par des études convenables à remplir les fonctions du pastorat. A la révocation de l'édit de Nantes, il se retira d'abord à Londres, puis à Copenhague; et n'y ayant pas trouvé l'établissement avantageux qu'on lui promettait, il revint en Hollande, où Bayle l'associa à la rédaction d'un journal littéraire. Rentré en France en 1690, Larroque ne tarda pas à prononcer son abjuration. Privé de fortune, il chercha des ressources dans ses ta-

lents, et se mit aux gages d'un libraire. Il composa, en 1693, la préface d'un ouvrage satirique, dans lequel on reprochait à l'administration de n'avoir pris aucune mesure pour prévenir la famine qui désolait alors la France. L'ouvrage fut saisi sous presse, l'imprimeur pendu (Voyez le *Dictionnaire* de Prosp. Marchand), et Larroque conduit au château de Saumur, où il resta enfermé cinq ans. Il sortit enfin de prison par la protection de l'abbesse de Fontevraud, qui, ne bornant pas là sa générosité, lui procura un emploi dans les bureaux du marquis de Torcy, secrétaire d'état des affaires étrangères. Il remplit cette place avec beaucoup de délicatesse et de capacité, et fut nommé, par le régent, secrétaire du conseil du dedans, charge qui fut supprimée peu de temps après. Retiré avec une pension de 2000 livres, Larroque partagea les dernières années de sa vie entre l'étude et la société de quelques personnes choisies, et il mourut à Paris le 5 septembre 1731. C'était un homme de mœurs douces et d'un commerce agréable: moins érudit que son père, il avait plus d'esprit et plus de goût; il eut un grand nombre d'amis, parmi lesquels on citera Bayle, l'abbé Fraguier et d'Olivet. On a de Larroque: I. Le *Prosélyte abusé*, ou *Faussees vues de M. Brueys dans l'examen de la séparation des protestants*, Rotterdam, 1684, in-12. « J'ai lu, dit Bayle, cet ouvrage en » manuscrit, et l'ai trouvé fort joli; » il y a beaucoup d'esprit, de fines » railleries, du savoir et de la force » (*Lettre à Lenfant*). » II. Les *Véritables motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe*, avec quelques réflexions sur sa vie et sur ses écrits, Cologne, 1685, in-12.

C'est une satire assez vive contre l'abbé de Rancé, qui y est représenté comme un ambitieux. III. *Nouvelles accusations contre Varillas*, ou *Remarques critiques contre une partie de son Histoire de l'hérésie*, 1687. IV. *Remarques générales sur les Mémoires du comte d'Estrades*, Paris, 1709, in-12 de 76 pages; il y a de l'esprit et de l'érudition dans ce petit ouvrage. V. *Vie de Mézeray*, Amsterdam, 1720, in-12. C'est un roman satirique, et l'une des productions de la jeunesse de l'auteur. Larroque a traduit de l'anglais, la *Vie de Mahomet* par Prideaux, Amsterdam, 1698; Paris, 1699, in-12, et l'*Histoire romaine*, par Laurent Echard: cette traduction, restée inédite, a, dit-on, été très utile à l'abbé Desfontaines. Il a rédigé les *Nouvelles de la république des lettres* pendant les premiers mois de l'année 1687, à la prière de Bayle, qu'une indisposition assez grave empêchait de s'occuper de ce travail; il est l'éditeur des *Adversaria sacra*, ouvrage posthume de son père, auquel il a joint une Dissertation *De legione fulminatrice*: enfin il avait composé les *Anecdotes du règne de Charles II*, que l'abbé Fraguier avait en manuscrit. Une lettre de l'abbé d'Olivet au président Bouhier (Paris, 1739) contient beaucoup de particularités intéressantes sur Daniel de Larroque. C'est dans cette lettre qu'il lui attribue l'*Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France*, Amsterdam, 1690, in-12. « Je lui ai entendu cent fois conter, dit-il, » que ne pouvant approuver la conduite des réfugiés, qui ne cessaient alors d'invectiver contre le roi et contre la France avec une aigreur » capable de nuire à leur retour, il

» composa cet ouvrage dans le dessein de leur ouvrir les yeux, et » avant que d'être tout-à-fait déterminé à se faire catholique. » Malgré une assertion aussi positive, l'abbé d'Estrées, prieur de Neufville, a démontré que l'*Avis aux réfugiés* est de Bayle, qui n'a constamment nié cet ouvrage que parce qu'il lui aurait fait de nombreux ennemis parmi les protestants. (Voyez *Réponse à l'abbé d'Olivet*, Bruxelles, 1739, in-12.) W—s.

LARTIGAUT, grammairien du XVII^e. siècle, n'est guère connu que par ses vaines tentatives pour réformer l'orthographe de notre langue. Les idées qu'il publia dans sa jeunesse sur ce sujet ayant été mal accueillies, il passa le reste de sa vie uniquement occupé à lire les auteurs grecs et leurs scholiastes, et il mourut ignoré à Paris au mois de janvier 1716. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Les Progrès de la véritable orthographe*, ou l'*Orthographe française fondée sur les principes, confirmée par démonstrations*, Paris, 1669, in-12. II. *Principes infaillibles et Règles de la juste prononciation de notre langue*, ibid., 1670, in-12. Lartigaut, dit l'abbé Goujet, est un mauvais guide; et son livre prouve qu'il n'avait pas de connaissance de la véritable prononciation. Son système a été réfuté par Regnier Desmarais dans sa Grammaire. III. *La Sphère historique*, ou *Explication des signes du zodiaque, des planètes et des constellations par rapport à l'histoire ancienne des diverses nations*, etc., Paris, 1716, in-12. C'est le recueil le plus détaillé qui eût paru en français de toutes les anciennes fables ou histoires qu'on a données pour origine des noms de constellations; mais on avait en latin le livre de Philippe

Cæsius à Zesen, intitulé : *Cælum astronomico-poeticum*, Amsterdam, 1662, in-8°, dont il paraît que Dupuis a fait beaucoup d'usage, dit Lalande (*Bibliogr. astr.*, pag. 253).

W—s.

LARUE. Voy. RUE.

LARUETTE (JEAN-LOUIS), acteur célèbre et compositeur de l'Opéra-Comique et du Théâtre Italien, naquit à Toulouse en 1731, et vint débiter à Paris dans les rôles d'amoureux à la foire St-Laurent en 1752, lors du renouvellement de l'Opéra-Comique; mais sa figure vieillotte, sa voix naturellement un peu cassée, nuisirent au succès qu'il espérait y obtenir. Ayant enfin trouvé le véritable genre auquel la nature l'avait destiné, il prit les rôles de pères et de tuteurs, et s'y fit bientôt une telle réputation que son nom sert encore aujourd'hui pour désigner cet emploi. Il fut reçu à la Comédie italienne en 1762, lorsqu'on y réunit l'Opéra-Comique, et se retira en 1779, après avoir réjoui le public pendant vingt-sept ans sur ces deux théâtres par le naturel et la vérité de son jeu dans un très grand nombre de rôles qu'il créa, surtout ceux de *Pierre le Roux* dans *Rose et Colas*, de *Cassandre* dans le *Tableau parlant*, etc. Quoique sa manière fût un peu uniforme, elle était si plaisante, qu'il ne manquait jamais d'être applaudi. Il composa la musique de plusieurs opéras-comiques, qui réussirent dans le temps. Il donna au Théâtre de la Foire, en 1758, le *Docteur Sangrado*; l'*Heureux Déguisement*, le *Médecin de l'Amour*; en 1759, l'*IVrogne corrigé*, *Cendrillon*; à la Comédie italienne, en 1761, le *Dépôt généreux*; en 1763, le *Gui de Chêne*; en 1772, les *Deux Compères*. Laruetie mourut à Toulouse, au mois de janvier 1792.

Sa veuve, également applaudie sur le même théâtre, a laissé des regrets par sa retraite prématurée. A—r.

LASALLE. Voy. SALLE (LA).

LA SAUVAGÈRE. Voy. SAUVAGÈRE.

LASCA (ANTOINE-FRANÇOIS GRAZZINI, dit LE), naquit à Florence en 1503. Il fut d'abord placé chez un pharmacien; mais il ne suivit pas longtemps cette profession. Il se livra aux lettres avec quelque succès, puisqu'à 37 ans il fut le fondateur de l'académie des Humides (*gli Umidi*); ce fut alors qu'il prit pour devise une *Lasca* (espèce de poisson que nous appelons le Dard ou la Vandoise), s'élevant hors de l'eau pour saisir un papillon, symbole de l'imagination humaine, et qui caractérisait l'esprit capricieux de Grazzini: cette devise devint son surnom académique. Il fut d'abord élu chancelier de ce corps littéraire; et lorsque le grand-duc lui eut donné le titre d'académie florentine, Grazzini en fut nommé provéditeur, dignité qui lui fut conférée trois fois. Les formes établies pour la publication des ouvrages, causèrent bientôt des divisions dans l'académie; et le Lasca, qui en avait été le créateur, en fut exclu par le parti dit des *Aramei* qui y dominait (1). Le Lasca ne demeura pas oisif dans cette proscription académique: il fit paraître des comédies plaisantes, et des poésies satiriques et piquantes dans lesquelles l'académie n'était pas épargnée, les *Stanze in dispregio delle Sberretate*, 1579, in-4°; la *Guerra de' mostri*, Florence, 1584, in-4°. Il recueillit et publia les poésies burlesques du Berni et d'autres poètes du même genre,

(1) Le Lasca avait tourné ce parti en ridicule, parce qu'il prétendait, avec Pier-Francesco Giambullari, qui en était le chef, que la langue italienne dérivait de celle qu'on parlait au pays d'*Aram*, l'ancienne Syrie.

des sonnets de Burchiello, et des chansons de carnaval, *Canti carnascialeschi* : cette publication lui attira encore des chicanes. Grazzini conçut alors l'idée de former une nouvelle académie ; c'est celle qui a pris le nom *della Crusca*. Son objet était de perfectionner la langue toscane, et de la fixer en discutant toutes ses expressions, et les passant comme à l'étamine ou au bluteau, pour séparer le son (en italien *la crusca*) de la farine. Le Lasca refusa de prendre, à l'exemple de ses nouveaux confrères, un nom tiré de la boulangerie ; il conserva le sien en donnant plaisamment pour prétexte, que pour frire le poisson qu'il désigne, on l'enfarine. Le Salviati ménagea un raccommodement entre le Lasca et l'académie florentine : Grazzini se soumit aux formalités de la censure, et y reprit sa place vingt ans après en avoir été expulsé ; il fit à son tour recevoir Salviati parmi les *Cruscati* ou *Crusconi*. La *Nanea* (ou Guerre des pains), parodie de la *Gigantea* (Guerre des géants), poème bizarre de Forabosco (*Voy. AMELUNGH*, II, 38), est regardée comme une composition du Lasca : c'est l'opinion de Biscioni et de Magliabechi. Cependant M. Ginguené ne croit pas qu'on doive le lui attribuer : il est vrai que Grazzini ne s'y nomme pas, tandis qu'il a mis son nom au poème demi-burlesque, intitulé *la Guerra de' mostri*, qui a été imprimé avec ceux-ci à Florence, 1612, in-12, et qui avait paru séparément, Florence, 1584, in-4° et in-8°. Ce poème est la suite des deux précédents ; ce qui nous a paru fortifier l'opinion de Biscioni. Le Lasca a composé aussi sept comédies en prose : elles sont moins indécentes, mais aussi moins comiques que celles des poètes qui l'avaient devancé, tels que Bibbiena (*Voy. DOVIZI*, XI,

627), Macchiavel, Arioste, Arétin. Le sujet est presque toujours un personnage berné, dupé et trompé, pour servir à ses dépens un rival plus heureux : dans la *Gelosia*, on se moque d'un mari jaloux ; la *Spiritata* feint d'être possédée, pour se débarrasser d'un prétendant qu'elle n'aime pas ; la *Striga*, c'est-à-dire, la sorcière, sert, par sa prétendue magie, l'intrigue de deux amants ; la *Sibilla* est le nom d'une jeune fille qui, après avoir été tourmentée dans ses amours, retrouve un bon père qui l'unit à celui qu'elle aime ; la *Pinzocchera* est le nom que l'on donne à une de ces sœurs appelées ailleurs *Béguines* ; ainsi que dans d'autres comédies du temps, ces religieuses y font l'office d'entremetteuses : l'intrigue des *Parentadi*, c'est-à-dire, des alliances, est tout-à-fait romanesque. Ces six comédies ont été imprimées à Venise, 1582, in-8°, du vivant de l'auteur ; la *Gelosia* l'a été séparément en 1551, et la *Spiritata* en 1561 : ces éditions sont très rares, et n'ont pas été mutilées comme celle de 1582. La septième pièce, qui était restée inédite, a paru, pour la première fois, dans le *Teatro comico Fiorentino*, 1760, 6 vol. in-8°, dont les comédies de Lasca remplissent le 3°. et le 4°. : celle-ci est intitulée, l'*Arzigogolo* ; c'est le nom d'un paysan dont le rôle est imité d'Agnelet de l'*Avocat patelin* : le principal rôle est celui d'un vieillard à qui l'on a fait accroire qu'il est rajeuni ; ce qui amène des scènes très comiques : cette pièce a aussi été imprimée séparément à Venise sous la rubrique de Florence, 1750, in-8°. L'ouvrage qui a donné le plus de réputation à Grazzini, est un recueil de Nouvelles intitulé : *La prima e la seconda cena*, Londres (Paris), 1756, in-8°. Cet ouvrage a été contrefait à Lucques, et

réimprimé à Livourne en 1793, 2 vol. in 8°, avec le portrait de l'auteur. Le Lasca ne se distingue pas comme Boccace par le naturel et la gaîté; mais il raconte avec esprit et avec grâce. Ses Nouvelles comiques ou tragiques sont au nombre de vingt-une; dix-neuf autres ont été perdues : ses poésies, parmi lesquelles il y a un grand nombre de *Capitoli* ou pièces satiriques, de sonnets, etc., ont été recueillies en deux volumes in-8°, Florence, 1741, 1742. Ce recueil est précédé de la vie de l'auteur par le chanoine Biscioni. Le Lasca mourut à Florence, en février 1583. Il était fort bien fait, et avait l'air un peu sévère; son esprit était vif, gai et même bizarre. Il vécut célibataire, et avec une pureté de mœurs, un amour de la religion qu'on n'annonce point le genre licencieux de ses ouvrages. Quoiqu'il écrivit bien en prose, il avait plus de penchant pour la poésie, et il improvisait avec facilité. Il connaissait bien les délicatesses de la langue toscane; et il y a encore ajouté des tournures et des phrases qui lui étaient particulières. On le regarde comme l'inventeur d'une espèce de composition qui approche de nos madrigaux. On a plusieurs de ses Lettres dans les recueils de ce genre. L'académie della Crusca a placé ses écrits parmi ceux qu'elle regarde comme des autorités, *testi di lingua*. A. L. M.

LASCARIS (THÉODORE), prince, dont les historiens grecs et latins ont également vanté la bravoure, descendait d'une des plus anciennes familles de l'Orient; il était l'aîné de six frères, tous distingués par leur courage et leurs exploits militaires. Théodore épousa, en 1200, Anne, fille d'Alexis Lange, qui venait d'usurper le sceptre sur son frère, le faible Isaac. (*Voy. ALEXIS III, I, p. 542.*)

Lorsque les croisés assiégèrent Constantinople en 1203, il tenta de s'opposer à leur débarquement, et demanda ensuite à grands cris qu'on les attaquât dans leurs retranchements; mais il ne put persuader Alexis, qui, sans avoir combattu, ordonna la retraite. Cette malheureuse ville voyait se succéder rapidement ses indignes maîtres. Murzuphle, assassin d'Alexis le jeune, fuyait devant les croisés, réunis pour le punir. Théodore se présenta pour disputer un trône qui n'était plus (1). Il fut nommé empereur; mais il refusa ce titre, et se contenta de celui de despote, qui lui assurait le second rang. Il essaya de ranimer le courage des Grecs, en leur montrant qu'il serait facile d'exterminer vingt mille croisés renfermés dans Constantinople; mais, abandonné de ses soldats, il fut obligé de quitter lui-même une ville que personne ne voulait défendre. Il passa le Bosphore, confia sa famille aux habitants de Nicée, et, ayant rallié ceux des Grecs qui préféraient la mort à la servitude, s'empara de quelques villes : il fit alors alliance avec le sultan d'Icône, et, aidé par ce prince, il se rendit bientôt maître de toute la Bithynie. Cependant les croisés s'étaient mis à la poursuite de Lascaris : ils le battirent dans plusieurs rencontres; mais l'irruption des Bulgares le sauva. La retraite des Français le mit en possession de la Lydie, des côtes de l'Archipel jusqu'à Ephèse, et d'une partie de la Phrygie. Informé que son beau-père était tombé au pouvoir du marquis de Montferrat, qui le retenait prisonnier, il jugea ne pas devoir différer plus long-temps son sacre;

(1) Cette belle expression appartient à M. Michaud, à qui l'on a d'ailleurs emprunté plusieurs traits de cet article. (*Voy. l'Histoire des Croisés, III, 244.*)

et sur le refus du patriarche de prendre part à cette cérémonie, il élut à sa place Michel Autorianus, qui le couronna empereur (1206), dans la cathédrale de Nicée. Lascaris fit ensuite une trêve de deux ans avec les Français, occupés à se défendre contre les Bulgares, et profita de ce délai pour s'opposer aux progrès des aventuriers qui venaient fonder de nouveaux états sur ses frontières. Pendant qu'il soutenait des guerres presque continuelles contre les Français ou contre ses voisins, son beau-père Alexis, échappé des mains du marquis de Montferrat, arrive à la cour du sulthan d'Icône, et menace Théodore de sa vengeance, s'il ne consent pas à lui remettre un empire fondé par sa valeur. Théodore, certain de la fidélité de ses officiers, marche aussitôt à la rencontre d'Alexis, qui s'avancit soutenu d'une armée de vingt mille hommes, commandés par le sulthan, et l'atteint près d'Antioche (1210) : il engage le combat quoiqu'avec des forces très inférieures ; et au moment où la perte de ses meilleurs soldats lui faisait désespérer de la victoire, il parvient à joindre le sulthan qu'il tue de sa main, et fait prisonnier Alexis, qu'il se contente d'enfermer dans un couvent où cet ambitieux mourut au bout de quelques mois, dévoré de chagrin. De nouvelles guerres contre les Français remplirent encore plusieurs années du règne de Théodore. Après la mort d'Anne, fille d'Alexis, il avait épousé la fille de Rupin, prince d'Antioche ; mais éclairé sur ses véritables intérêts, il la répudia pour épouser Marie, fille de Pierre de Courtenay, empereur français à Constantinople ; et il se proposait de resserrer encore son alliance avec les Français, en donnant en mariage une de ses filles à Robert, devenu déjà son beau-frère, lorsqu'il mourut

à Nicée en 1222, à l'âge d'environ cinquante ans. Il fut inhumé dans le monastère de Saint-Hyacinthe, où sa femme Anne et Alexis avaient déjà leur sépulture. Théodore était un grand prince, un guerrier intrépide, un politique habile, ferme dans les revers, ingénieux à se créer des ressources, enfin un ami sincère et un maître généreux. C'est à ses efforts que l'empire des Grecs dut de se maintenir encore pendant quelques siècles. Il eut pour successeur Jean Ducas ou Vatace, son gendre (*Voy. VATACE*). — LASCARIS (Théodore II, ou le *Jeune*), empereur de Nicée, était fils de Jean Vatace, qui l'éleva dans le métier des armes ; il était né en 1222, l'année même que son père fut appelé au trône, et il lui succéda en 1255. Il mit ses frontières à l'abri d'une invasion, en renouvelant le traité d'alliance avec le sulthan d'Icône, et revint dans sa capitale, où il fut couronné solennellement, le jour de Noël. Il apprit, dans le même temps, que les Bulgares, voulant tenter de reprendre les provinces que Vatace leur avait enlevées, venaient de franchir le Mont Hæmus et de pénétrer dans l'intérieur du pays, dont les habitants ne leur opposaient aucune résistance. Il part aussitôt avec un petit nombre de soldats, auxquels se réunissent, dans le chemin, tous les hommes armés, et reprend sur les Bulgares les villes dont ils s'étaient emparés : la mauvaise saison l'empêche de les poursuivre. Les Bulgares cherchent à se rallier ; mais, défait successivement dans trois campagnes, ils sont réduits à demander la paix aux conditions que dictera le vainqueur. Théodore s'oppose ensuite aux incursions des Tartares dans la Capadoce ; et c'est là que se bornent ses exploits. Ce prince était sujet à de

fréquents accès d'épilepsie : il imagina qu'ils étaient causés par un maléfice. Tourmenté de l'idée de sa mort prochaine, il tomba dans une noire mélancolie, et conçut d'injustes soupçons contre ceux qui pouvaient aspirer à lui succéder. Dans une de ses marches en Bulgarie, il consulta George Acropolite sur une question de politique, et la réponse ne l'ayant pas satisfait, il porta la main sur son cimeterre ; mais réfléchissant que cette mort prompte satisferait imparfaitement sa vengeance, il fit dépouiller de ses vêtements le grand logothète, et ordonna à deux gardes de le frapper de leurs bâtons. Après cette exécution, Acropolite se traîna dans sa tente, d'où il refusa de sortir pendant quelques jours ; mais les ordres absolus de Théodore le forcèrent de reparaitre au conseil (1). Michel Paléologue, qu'il soupçonnait d'ambitionner le trône, s'enfuit à la cour du sulthan d'Icône. Théodore se réconcilia avec lui ; mais, quelque temps après, il exigea que la sœur de Paléologue donnât sa fille en mariage à un de ses favoris ; et, sur son refus, il la fit mettre, jusqu'au cou, dans un sac, avec des chats, dont on animait la fureur en les piquant avec des aiguilles. Craignant que Paléologue ne voulût venger l'affront qu'avait reçu sa sœur, il le fit arrêter et charger de fers ; mais il s'attendrit en le voyant, l'embrassa et témoigna le plus vif repentir de ses emportements. Théodore, épuisé de plus en plus par la maladie, ne songea plus qu'à se préparer à la mort ; il distribua aux

pauvres d'abondantes aumônes, confessa publiquement ses fautes, se revêtit d'un habit religieux, et mourut au mois d'août 1259, après un règne de trois ans et dix mois. Il fut inhumé à Magnésie, près de son père. Théodore II avait de grandes qualités, qui furent ternies par ses emportements et par ses soupçons. Il laissa de son mariage avec Hélène, fille d'Asan, roi des Bulgares, quatre filles (1) et un fils nommé Jean, âgé de six ans, dont il confia la tutelle au patriarche Arsène et à George Muzalon son favori, dont il avait éprouvé la fidélité : mais Michel Paléologue s'empara de la tutelle de cet enfant, qui avait porté quelque temps le vain titre d'empereur, sous le nom de JEAN IV, le fit priver de la vie, et monta sur le trône à sa place. (V. MICHEL PALÉOLOGUE.) W—s.

LASCARIS (CONSTANTIN), l'un de ces illustres Grecs qui, chassés de leur patrie dans le xve. siècle, contribuèrent si puissamment à la renaissance des lettres en Europe, quitta Constantinople en 1454, et vint chercher un asile en Italie ; il y fut accueilli par François Sforce, duc de Milan, qui le chargea d'enseigner la langue grecque à sa fille Hippolyte, mariée en 1465 à Alphonse, depuis roi de Naples. Il partit ensuite pour Rome, où il vécut quelque temps dans l'intimité du cardinal Bessarion. De là il se rendit à Naples, appelé par le roi Ferdinand, pour y professer la langue grecque et la rhétorique. Il avait formé le projet d'aller finir ses jours dans quelque île de la Grèce ; mais le vaisseau qu'il montait ayant relâché à Messine, les principaux habitants lui

(1) Les Grecs, dit Gibbon (chap. lxii), avaient si complètement renoncé à tout sentiment d'honneur, que c'est l'offensé lui-même qui nous apprend son ignominie. Acropolite semble même tirer vanité de la patience avec laquelle il reçut la bastonnade, et de son absence du conseil jusqu'au moment où il y fut rappelé.

(1) Eudoxe, l'une des filles de Théodore, mariée au comte de Vintimille, est, dit-on, la tige de la maison de Lascaris établie dans le comté de Nice.

furent tant d'instances, qu'il consentit à donner des leçons en cette ville. La réputation de ce grand maître y attira de nombreux élèves, parmi lesquels on cite le célèbre Bembo : il y mourut vers la fin de l'année 1493, dans un âge avancé. En reconnaissance des témoignages d'affection qu'il avait reçus du sénat, il lui légua, par son testament, sa bibliothèque, composée de manuscrits précieux, qui ont été transportés depuis en Espagne (1). Le tombeau de marbre, élevé à Lascaris dans l'église des Carmes de Messine, a été ruiné par le temps, et on ne l'a point rétabli. On a de lui : I. *Grammatica græca, sive Compendium octo orationis partium*. Cette grammaire, qu'il avait composée pour la fille du duc Sforce, a été imprimée à Milan, 1476, in-4°, par les soins de Démétrius de Crète. C'est le premier livre imprimé en grec : aussi est-il très recherché des curieux. — Ibid. 1480, in-fol., avec la trad. latine de Jean Creston, religieux carme de Plaisance. — Vicence, 1489, in-4°, grec et lat. — Venise, 1494-95, in-4°. Cette édition est le premier ouvrage sorti des presses du fameux Alde Manuce l'ancien ; M. Renouard l'a décrite avec son exactitude ordinaire, dans le tome 1^{er}. des *Annales des Aldes*. Il existe quatre autres éditions de la grammaire de Lascaris, par les mêmes imprimeurs, l'une sans date (mais de 1498 à 1503, suivant M. Renouard), in-4° ; 1512, même format ; 1540, 1557, in-8°. Cet ouvrage a été traduit une seconde fois en latin par Jean-Marie Tricelli

(1) On voit encore à la bibliothèque royale de l'Escurial un grand nombre de manuscrits de la main même de Lascaris : la liste en a été donnée dans le *Catalogue* de cette bibliothèque, tom. 1^{er}, par don Liarte, qui a profité de cette occasion pour publier plusieurs *lettres* inédites de Lascaris, au cardinal Bessarion, à Théod. Gaza, à George Valla, et enfin à Jean Lascaris son frère.

(Tricællius), d'Aquino, Ferrare 1510, in-4°. (*Voyez le Manuel du libraire*, par M. Brunet.) II. Deux *Opuscules* sur les Siciliens et les Calabrois qui ont écrit en grec, publiés, pour la première fois, par Maurolico, en 1562. Le premier a été inséré par Jérôme Ragusa, dans ses *Elogia Siculorum*, Avignon, 1690 ; et d'après un ancien manuscrit, par D. Vito-Maria Amico, bénédictin du Mont-Cassin, dans le tom. 1^{er}, part. IV des *Memor. letter. di Sicilia*, 1756. Ces deux opuscules ont été reproduits par l'abbé Zaccaria, dans sa *Bibl. di storia letteraria*. III. Une *Dissertation* sur *Orphée*, imprimée dans le tom. 1^{er}. des *Marmora Taurinensia*, d'après un manuscrit de la bibliothèque du roi de Sardaigne. W—s.

LASCARIS (ANDRÉ-JEAN) (1), savant littérateur, de la même famille que le précédent, avait le surnom de *Rhyndacenus*, peut-être parce qu'il était originaire de Rhindacus, petite ville entre l'Hellespont et la Phrygie. Il abandonna sa patrie après la ruine de l'empire des Grecs, et se réfugia à la cour de Laurent de Médicis. Ce grand protecteur des lettres le renvoya dans l'Orient pour recueillir les manuscrits échappés à la fureur des Turks ; et ayant obtenu la permission de pénétrer dans les bibliothèques, il en tira un très grand nombre d'ouvrages précieux. Il fit, quelques années après, un second voyage dans la Grèce : mais avant son retour, Laurent mourut ; et les troubles qui éclatèrent à Florence déterminèrent Lascaris à accepter les offres que lui fit le roi Charles VIII, pour l'attirer en France. Il était à Paris en 1495 ; et ce fut lui qui enseigna les principes de la

(1) Il est certain que Lascaris se nommait André-Jean ; mais il n'est guère connu que sous le nom de Jean, le seul dont il fit usage.

langue grecque à Budé et à Danes. Louis XII le nomma, en 1503, à l'ambassade de Venise; et ce savant s'acquitta de sa mission d'une manière satisfaisante, puisqu'il y fut envoyé une seconde fois en 1505. Cependant Wicquefort prétend que Lascaris ne convenait pas à un emploi qui exige surtout la connaissance des intérêts des princes et un grand usage du monde; et il assure même que les Vénitiens se plaignirent qu'on leur eût envoyé un pédant au lieu d'un ambassadeur. Ses fonctions cessèrent par suite de la rupture qui eut lieu entre la république et la France; et Lascaris reprit l'enseignement de la langue grecque. Léon X, ayant conçu le dessein de répandre la connaissance de cette langue, le fit venir à Rome pour le mettre à la tête du collège des jeunes Grecs qu'il venait de fonder; et il lui confia en même temps la direction d'une imprimerie destinée uniquement à multiplier les livres grecs. Le pape le chargea, en 1515, d'une mission près de François I^{er}, et ce grand prince, charmé de son mérite, fit des efforts pour le retenir près de lui: Lascaris revint cependant à Rome la même année; mais il retourna à Paris en 1518, et il fut chargé, avec Budé, de former la bibliothèque royale de Fontainebleau. François I^{er} le nomma ensuite son ambassadeur à Venise, comme avait fait son prédécesseur; et Lascaris resta dans cette ville jusqu'au moment que le pape Paul III lui témoigna le désir de l'avoir à Rome. Il céda aux instances du pontife, quoique malade de la goutte; mais la fatigue du voyage augmenta ses douleurs, et il mourut peu de mois après son arrivée, en 1535, à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans. Lascaris n'a pas dédaigné de remplir les fonctions de correcteur d'imprimerie dans l'atelier de Fr. de Alopa, à Florence, et en-

suite dans l'imprimerie établie par le pape Léon X, dans son palais de Monte-Cavallo; et on lui doit d'excellentes éditions des ouvrages suivants: I. *Anthologia epigrammatum graecorum, libri v.ii*, græcè, Florence, 1494, in-4°. Cette première et très rare édition de l'Anthologie est exécutée en lettres capitales (1): (*Voy. PLANUDES.*) II. *Callimachi hymni gr. cum scholiis græcis*, ibid. (1492) in-4°. édition *princeps* exécutée avec les mêmes caractères que l'ouvrage précédent (2). III. *Scholia græca in Iliadem, in integrum restituta*, Rome, 1517, in-fol., édition très recherchée. IV. *Homericarum quæstionum liber, et de nympharum antro in Odysseâ opusculum*, ibid., 1518, pet. in-4°. de 44 feuillets; édit. *princeps*. V. *Commentarii (græci) in septem tragædias Sophoclis*, ibid. (1518), pet. in-4°. Lascaris écrivait en latin avec autant de facilité que d'élégance: on le pria de s'occuper de la traduction de quelques auteurs grecs; mais il n'a traduit que quelques *Traité de Polybe sur l'art militaire*. On cite encore de lui les opuscules suivants: I. *Epigrammata græca et latina*, Paris, 1527, in-8°. rare; ibid., 1544, in-4°, avec une addition de douze pièces. Conrad Gesner en cite une édition de Bâle, 1537, in-8°. II.

(1) C'est à Lascaris qu'on doit le rétablissement des lettres majuscules grecques qu'il retrouva sur d'anciennes médailles, et qui furent employées la première fois pour l'impression de l'Anthologie. L'épître dédicatoire adressée à Pierre de Médicis contient des détails curieux sur les soins qu'il avait pris pour cet objet. (*Voy. Naudé, Adit. à l'Histoire de Louis XI.*)

(2) On lui attribue aussi l'édition de l'*Argonauticon* d'Apollonius de Rhodes, imprimée par Alopa en 1496, in-4°. mais comme Lascaris habitait Paris dès l'année précédente, il faut supposer qu'avant de quitter Florence, il avait remis son manuscrit à l'imprimeur. Chevallier croit que Lascaris fut le correcteur de l'*Avicenne*, imprimé avec les commentaires de Jacq. de paribus, à Lyon, par Tresché, 1498, 3 vol. in-fol. L'épître dédicatoire adressée par Lascaris à Jean Ponceau, médecin du Roi, rend cette conjecture très vraisemblable.

De veris græcarum litterarum formis ac causis apud antiquos, Paris, 1536, in-8°. III. *Orationes*, Francfort, 1573. La *Nuova Scielta di lettere*, par Bern. Pino, en contient une de Lascaris. W—s.

LAS-CASAS (BARTHÉLEMI DE). Voy. CASAS.

LASCY (Le comte PIERRE DE), né en 1678 dans le comté de Limmerick, en Irlande, quitta sa patrie en 1691 après la capitulation de cette ville, et se rendit en France avec son oncle, Jean de Lascy, alors général quartier-maître : il l'accompagna ensuite en Italie, où il fit la guerre comme lieutenant dans un régiment irlandais sous les ordres de Catinat. Son oncle fut tué à la bataille de la Marsaille. Le régiment d'Athlone, dans lequel il servait, ayant été réformé après la paix de Riswick, Lascy entra au service de l'Autriche, qui était alors en guerre avec les Turcs ; mais la paix fut conclue aussitôt après son arrivée en Hongrie : alors il passa au service du roi de Pologne, et plus tard à celui de Pierre-le-Grand, qui avait demandé à ce dernier des officiers pour discipliner ses troupes. Lascy eut ainsi le commandement d'une compagnie russe, et il fit la guerre contre les Suédois sous le maréchal Scheremetof. Sa valeur ne tarda pas à le faire distinguer par le czar : il obtint un avancement rapide ; et il était brigadier de ses armées en 1709, lorsqu'il fut blessé à Pultawa, où il commandait l'aile droite. L'année suivante il fut chargé de la principale attaque de Riga ; il contribua beaucoup à la prise de cette place, et en fut nommé commandant. En 1711, il fit la guerre contre les Turcs ; et après la paix de Pruth, il revint combattre les Suédois, et dirigea le siège de Tonningen. En 1719 il parcourut la Baltique sur une flotte

nombreuse, et opéra plusieurs descentes, qui furent très funestes aux habitants. L'année suivante, Pierre I^{er}. le nomma lieutenant-général ; et en 1721 il le chargea de pénétrer en Finlande, où, suivant les expressions du général Lascy lui-même, l'armée russe s'avança en portant partout le feu et la désolation. Ces ravages continuèrent pendant deux campagnes, et la paix seule y mit fin en 1722. Ensuite le czar l'appela à Pétersbourg, où il le combla d'honneurs et le nomma général en chef de l'infanterie. Pierre-le-Grand étant mort, Lascy jouit de la même faveur auprès de ses successeurs. L'impératrice Catherine I^{re}. le nomma gouverneur de la Livonie. En 1734 il commanda une armée contre les Polonais, et passa de là en Allemagne à la tête d'un corps auxiliaire. Il vint jusque sur les bords du Rhin, où il se trouva sous les ordres du prince Eugène, qui faisait sa dernière campagne. A son retour à Pétersbourg, Lascy reçut le brevet de feld-maréchal ; et il fut chargé de commander le siège d'Azof, dont il s'empara après la plus vive résistance. Il obtint encore divers succès contre les Turcs de concert avec le maréchal de Munich. Etant revenu en Finlande, il se distingua dans plusieurs actions, et il prit d'assaut Willmanstrand en 1742. L'année suivante, l'impératrice Elisabeth lui donna le commandement d'une flotte nombreuse, destinée à de grandes entreprises : mais tout se passa en observations, et la paix d'Abo vint mettre fin aux hostilités et aux exploits guerriers de Lascy, qui depuis ce temps vécut retiré dans ses terres de Livonie. Il mourut gouverneur de cette province en 1751. Le prince de Ligne a publié, dans la Collection de ses œuvres, un Journal des campagnes de ce feld-maréchal.

LASCY (JOSEPH-FRANÇOIS-AURICE, comte DE), fils du précédent, naquit en 1725 à Pétersbourg, prit de bonne heure le parti des armes, passa au service d'Autriche en 1744, et fit sa première campagne en Italie, comme aide-de-camp du comte de Browne : il eut trois chevaux tués sous lui au combat de Veletri. Il ne se montra pas avec moins de distinction dans les campagnes suivantes, et se signala particulièrement au siège de Maëstricht en 1748 ; ce qui lui mérita le grade de colonel. Il eut l'honneur de sauver l'armée autrichienne en 1756 à Lowositz, où il reçut une blessure grave. Il fut en récompense nommé général-major, prit une grande part à la victoire de Breslau le 22 novembre 1757, et fut nommé lieutenant-général et chef d'état-major. C'est à ses dispositions que le maréchal Daun fut redevable de la victoire de Hochkirch en 1758. Le grade de général d'artillerie que Lascy obtint l'année suivante, fut le prix de ses nouveaux services. En 1760, il pénétra jusqu'à Berlin à la tête de 15,000 hommes. Cette expédition si hardie lui valut le collier de commandeur de Marie-Thérèse ; et en 1762, sa souveraine lui envoya le bâton de maréchal, accompagné d'une lettre de sa main. A la paix, il entra dans le conseil aulique, et prépara les plans de réforme qui le rendirent si célèbre sous le règne de Joseph II. C'est à lui que l'Autriche doit le système de fortifications adopté pour les frontières de la Bohême. Il fit réparer la forteresse de Koenigsgratz, et construire à neuf celles de Thérésienstadt et de Josephstadt, admirées de tous les gens de l'art. Ces importants services lui méritèrent la grande-croix de Marie-Thérèse. Chargé du commandement de l'armée autrichienne, avec le comte de Hadick, sous les

ordres de l'empereur Joseph, il paraissait devoir jouer un grand rôle en 1778, à la mort de l'électeur de Bavière, qui fit éclater la guerre entre l'Autriche et la Prusse : mais la paix de Teschen (13 mai 1779) le rendit à ses travaux ministériels, qui eurent, après la mort de Marie-Thérèse, une grande activité. On ne peut disconvenir que Lascy n'ait introduit dans l'administration de la guerre beaucoup d'ordre et d'économie : il se fit de nombreux ennemis à la cour ; mais il eut cela de commun avec les Sully, les Colbert, les Turgot et tous les ministres qui se sont montrés ennemis des abus et sages dispensateurs des deniers publics. En 1788, Joseph II, voulant commander son armée contre les Turcs, prit pour conseil le maréchal de Lascy : mais cette campagne fut malheureuse, et Lascy, quoiqu'il n'aimât point Laudon, n'hésita pas à le désigner comme le seul homme propre à rétablir l'honneur des armes autrichiennes. (*Voy. LAUDON.*) Le général Lascy, d'une valeur très brillante, était, à la guerre, d'une activité et d'une constance à toute épreuve : son expérience et son coup-d'œil sur le champ de bataille furent souvent utiles à l'armée autrichienne, et surtout au maréchal Daun : mais il s'était fait un système de lignes et de cordons qui a occasionné de grands désastres dans la guerre contre les Turcs et dans les premières campagnes contre la France ; et l'on doit convenir qu'il était plus propre à servir sa patrie dans le cabinet qu'à la tête des troupes. Il mourut à Vienne le 30 novembre 1801, et fut enterré dans le tombeau qu'il s'était fait préparer au milieu de ses jardins de Newaldeck. Le prince de Ligne en a fait un portrait fort brillant, mais un peu trop flatté.

LA SENA ou LA SEINE (PIERRE), jurisconsulte et philologue distingué, naquit à Naples en 1590 d'une famille française. Son père, Normand d'origine, s'était établi dans le royaume de Naples où il était venu à l'occasion des guerres d'Italie. Les premières études du jeune La Sena furent plutôt tournées vers la chicane que vers la littérature ancienne; mais quand il eut une fois goûté les charmes de celle-ci, il s'y livra avec passion. Possédant un honnête patrimoine, il exerçait les fonctions de jurisconsulte avec un rare désintéressement. Comme littérateur, il était l'oracle de tous ceux qui recouraient à lui pour le consulter sur leurs ouvrages. Aussi jouissait-il à Naples de la plus grande considération, quand Jean Jacques Bouchard, de Paris, attaché en qualité de gentilhomme, au cardinal Barberini, à Rome, le décida, en 1634, à se retirer des affaires, et à transporter sa demeure dans la capitale du monde chrétien. La Sena y fut reçu avec la distinction due à son mérite, et logé au Vatican. Ce fut là qu'une fièvre bilieuse le moissonna, à la fleur de son âge, le 5 septembre 1636. On a de lui : I. Des Bigarrures, ou Mélanges philologiques (*Vergati*), Naples, ib., 1616, in-8°. II. *Homeri Nepenthes, seu de abolendo luctu liber*, Lyon, 1624, in-8°. Il a été recueilli dans le *Thesaurus antiquitatum græcarum* de Gronovius, tom. II. Pierre Petit, de qui Grævius a publié un opuscule sur le même sujet, Utrecht, 1689, in-8°, reproche à La Sena et avec raison l'abus des digressions et des hors-d'œuvre : mais ces digressions prouvent des connaissances très variées et très étendues, connaissances dont l'auteur a tort néanmoins de se vanter dans le titre de son livre, qu'il qualifie de *Opus doctrinæ et eruditione refertum*. III. *Cleombrotus*,

sive de iis qui in aquis pereunt philologica Dissertatio, Rome, 1637, in-8°. La catastrophe d'une flotille napolitaine dans le golfe de Gènes, en 1635, donna naissance à ce traité, que l'auteur lut dans une société littéraire à Rome, et qui n'a paru qu'après sa mort. Holstenius le caractérise à bon droit *plenum reconditissimæ eruditionis* (*Epistolæ ad diversos*, pag. 499, Paris, 1817). Ce savant se plaît dans ses lettres à rendre justice au mérite distingué de La Sena, et il se loue des services qu'il en avait reçus. IV. *Dell' antico Ginnasio neapolitano*, Rome, 1641, in-4°; réimprimé par les soins de Joseph Valletta, Naples, 1688, in-4°. Dans son activité littéraire, La Sena avait projeté plusieurs autres ouvrages ou traités qu'il a laissés partie achevés, partie incomplets. On peut regretter que, dans le nombre des premiers, ses deux Dissertations *De lingua hellenistica*, qu'il avait dédiées au cardinal Barberini, n'aient pas vu le jour. Parmi les autres étaient *Archytæ Fragmenta cum notis*. La liste des uns et des autres se trouve à la tête de son *Cleombrotus*, et à la suite de *Petri La Senæ vita*; à Joanne-Jacobo Buccardo conscripta; Rome, 1637, in-12 de seize pages. L'épithaphe latine qui se lit à Rome dans l'église de St.-André della Valle, sur le tombeau de La Sena, est du même Bouchard. Une autre vie de La Sena se trouve en tête de la deuxième édition de son ouvrage sur le gymnase de Naples.

M—ON.

LASERNA. Voy. SANTANDER.

LASIUS (LAURENT-OTRON), savant philologue et pasteur luthérien, né dans le duché de Brunswick le 31 décembre 1675, fut professeur de théologie à Helmstadt, où il mourut le 20 septembre 1750. Parmi ses

nombreux ouvrages, presque tous en allemand, et dont on peut voir la liste dans Meusel, nous citerons : I. *Essai d'une méthode pour apprendre sans grammaire, l'hébreu, le grec, le latin, le françois et l'italien*, Budissin, in-8°, 1717, 1721. II. *Mélanges* (Sæmmtliche Schriften), premier volume, Lubben, 1729, in-8°. III. *Notice sur sa Vie*, Sorau, 1730, in-8°. IV. *Quinquiesfolium linguarum*, Budissin, 1732, in-8°. — Othon-Benjamin LASIUS, supérieur ecclésiastique (superintendant) à Burgdorf, dans la principauté de Zell, a publié, en allemand, *Ausfurliche Nachricht*, etc., Leipzig, 1775, in-8°. fig. C'est la notice détaillée des procédés par lesquels une demoiselle de Meding, née sourde-muette, est parvenue, après deux ans d'enseignement, à converser par écrit sur toutes sortes de sujets, principalement sur ce qui est relatif à l'instruction religieuse. On a joint à cet opusculé : 1°. une traduction en allemand de celui de W. Band de St.-Edmond's-Bury, intitulé : *Le philosophe surnaturel ou les mystères de la magie clairement découverts dans toutes leurs branches, par un précis de la vie de M. Duncan Campbell sourd et muet*, Londres, 1720, 1737, in-8°, fig.; — 2°. la *Relation de l'examen de deux jeunes personnes sourdes et muettes*, par J. David Solrig, pasteur dans la Vieille-Marche, brochure qui avait déjà paru à Sa'zwedel, 1727, in-8°. (en allemand). C. M. P.

LASNE (MICHEL), dessinateur et graveur au burin, naquit à Caen en 1596. On voit par ses ouvrages qu'il s'appliqua à imiter la manière de Vil-jamena et de Corn. Bloemaert. Cet artiste est un des premiers graveurs français qui se soient distingués par la

beauté de son burin. Son dessin est correct : l'adresse avec laquelle il conduisit son instrument est pleine de facilité; on désirerait seulement un peu moins de sécheresse dans son travail. L'abbé de Marolles fait monter à plus de six cents pièces le nombre des gravures de ce maître. Il s'est principalement exercé sur les peintres italiens. Il a aussi gravé quelques estampes d'après ses propres compositions, et il a su rendre les passions avec force et vérité. On prétend qu'il ne travaillait jamais avec plus de succès que lorsqu'il était échauffé par le vin. Il mourut à Paris en 1667. Ses ouvrages sont très recherchés des amateurs; les principaux sont : Un *Christ mort étendu sur une pierre et pleuré par la Vierge*, grande pièce en travers, gravée en 1641 d'après sa composition; — Des *Paysans qui s'amusent*, pièce moyenne en hauteur; — la *Vierge et l'Enfant-Jésus*, ou le *Silence* d'Annib. Carrache; — la *Visitation*, d'après Louis Carrache; — la *Vierge assise dans les nues sur un croissant*, d'après l'Albane; — *Jésus dans sa gloire, avec saint Pierre et saint Paul*, d'après Paul Véronèse; — un *Ecce Homo*, d'après le Titien; — une *Sainte-Famille* et *St. Jean*, d'après Rubens; — un *Portrait de Louis XIII à cheval, proclamé par la Renommée* : le fond qui représente la bataille de Veillane, est gravé par Callot, etc., etc. P—s.

LASNIER (REMI) chirurgien à Paris au XVII^e. siècle, y acquit une assez grande célébrité dans le traitement des maladies des yeux. Il avait d'abord exercé la chirurgie dans toutes ses parties, et s'était montré fort habile lithotomiste; mais ensuite il se consacra exclusivement à l'art de l'oculiste. Il opérait avec une extrême dextérité; et il la montra sur-

tout dans l'extraction de la cataracte. C'est à cette opération qu'il doit sa principale renommée. Avant Lasnier, les chirurgiens attribuaient la cécité qui résulte de la cataracte, à la formation d'une pellicule qu'ils supposaient interposée entre la cornée transparente et le cristallin ; mais Lasnier démontra que la maladie procède de l'épaississement du cristallin lui-même. L'art a fait de grands progrès depuis ce chirurgien ; et nous savons aujourd'hui , qu'indépendamment des altérations qui peuvent avoir lieu au cristallin , et qui causent communément la cécité, la membrane cristalline peut aussi devenir opaque et déterminer le même accident. Lasnier était doué d'une physionomie fort belle et fort prévenante : son port était noble et imposant. Ces qualités physiques, unies à de grands talents et à un caractère élevé, lui valurent des succès prodigieux, et il fit une grande fortune. Il mourut à Paris le 5 mai 1690.

F—R.

LASO (GARCÍAS). *Voy.* GARCÍAS.

LASOURCE. *Voy.* SOURCE.

LASPHRISE (MARC DE PAPILLON, seigneur DE), poète français peu connu, mérite de l'être par la tournure singulière de son esprit et la physionomie martiale de ses vers. Né à Amboise en 1555, il était cadet d'une maison établie depuis trois cents ans en Touraine, où elle avait acquis la terre de Vaubertault, mais originaire de Gascogne : aussi voit-on dans ses ouvrages qu'il se ressentait toujours de l'influence de la Garonne. Ses ancêtres s'étaient distingués dans la magistrature. Ayant perdu son père dès l'enfance, il quitta le collège à l'âge de douze ans, prit l'état militaire, et servit avec honneur sous les règnes orageux des derniers Va-

lois. Il parvint au grade de capitaine, plus considéré alors qu'aujourd'hui ; et joignant ce titre à celui de son petit fief, il se fit toujours appeler depuis le *Capitaine Lasphrise*. Il porta les armes sur terre et sur mer, en Asie, en Afrique, en Allemagne, en Flandre, combattit sous les ducs de Guise et de Maïenne, contre les huguenots, en Poitou, en Saintonge, en Dauphiné ; mais il demeura fidèle à ses rois. Trop fier pour être courtisan, il éprouva des injustices, des passe-droits. Enfin, couvert de blessures, accablé d'infirmités prématurées, après vingt-un ans de services, il obtint sa retraite en 1589. Il retourna dans sa province, où de nouveaux chagrins lui étaient réservés ; et quoique la mort de sa mère et de sa sœur, qu'il déplora dans des vers pleins de sentiment, et celle de son frère aîné, tué l'année précédente devant Orléans, l'eussent laissé seul héritier des biens de sa famille, il essuya des procès qui ruinèrent sa modique fortune. Ses œuvres furent imprimées en 1590. Il ne savait ni grec ni latin ; mais il tirait vanité de ne devoir qu'à la nature son talent poétique qui s'était développé de bonne heure.

Le collège est un camp, l'étude un corps de garde,
Où sans les livres, j'ai des livres composés
Au champ de Mars je fais, je chante mes amours ;
Trompettes et canons, les fifres, les tambours,
Ce sont les instruments de ma muse hardie,
Mon épée est mon livre.
J'ai seul et sans étude au champ de Mars écrit....
Nul que moi n'a encore osé tailler sa plume
Entre les bataillons, et la poésie.

Les vers de Lasphrise sont incorrects comme tous ceux qui ont paru avant Malherbe ; mais ils ne manquent pas de verve ni d'imagination ; et l'on y trouve parfois de la grâce et de la facilité. C'était un poète spadassin : malheur à quiconque aurait osé critiquer sa muse ! Il prenait lui-même le titre de paladin, et changeait son prénom de Marc en celui de Mars. Ses pre-

miers essais renferment un très grand nombre de sonnets, de chansons et d'élégies, rassemblés sous le titre d'*Amours de Théophile*. C'est le nom déguisé de Renée Le Poulchre, pensionnaire dans un couvent du Mans, et sœur ou fille d'un autre poète contemporain qui prétendait modestement descendre d'Appius Claudius Pulcher. Rebuté par cette belle, que ses soupirs et ses tendresses ne purent toucher, il changea de style, et trouva une conquête plus facile dans Esther de Rochefort, femme mariée qu'il a célébrée dans une multitude de pièces la plupart fort libres, qui composent ses *Amours passionnées de Noémie*. Sa *Délice d'amour*, dont l'idée fort agréable est déparée par la licence, fut dédiée à son ami Maugiron, menin d'Henri III, et tué avec Caylus en 1578, dans ce fameux duel contre trois chevaliers partisans des Guises. Livarot, autre menin du roi et son troisième champion, était mestre-de-camp de Lasphrise qui fit pour lui deux jolis sonnets, l'un, sur une blessure qu'il avait reçue au siège de Lamure, et l'autre, sur sa mort dans un second duel, où il fut blessé mortellement en tuant son adversaire. La *Nouvelle inconnue*, conte en vers, dans le goût de ceux de Boccace et de la reine de Navarre, relevé par des traits piquants et par des comparaisons qui caractérisent le xvi^e siècle, fut adressé par Lasphrise à son ami Beauvais-Nangis; et ce qui semblerait prouver que le ton licencieux qui règne dans la plupart de ses productions, paraissait alors une chose toute simple, c'est qu'il dédia à l'épouse de cet ami vingt-cinq *Enigmes* fort innocentes pour le fond, mais présentées sous les allusions les plus obscènes. Lasphrise assure d'ailleurs qu'il ne s'écarta jamais du sentier de l'honneur et

de la vertu. On voit effectivement qu'il aimait la morale. Ses poésies sont entrelardées de sentences ou espèces de proverbes, indiqués par des guillemets. C'est dans son *Bouquet de coquette* que Chaulieu paraît avoir puisé l'idée de son étymologie de coquette. Son *Carême prenant* est une pièce extrêmement gaie. Mais ses *Tombeaux ou épitaphes* de ses amis sont sans contredit la partie la plus utile et la plus intéressante de son recueil. Outre les noms que nous avons cités, on y trouve encore ceux de d'Estrées, de Caumont, de Barbezieux, de Madaillan, etc., avec lesquels il eut des liaisons. Lasphrise a payé tribut au mauvais goût de son siècle. Il a fait des tours de force, tels qu'un sonnet tout en monosyllabes, d'autres où le dernier mot de chaque vers est toujours le premier mot du vers suivant. Il ne fut jamais marié; son refrain était :

J'aime la cour, j'aime les dames,
Plus pour maîtresses que pour femmes.

Il paraît néanmoins qu'il eut à s'en plaindre, puisqu'il composa contre elles une satire intitulée : *Le fléau féminin*. Ses derniers ouvrages sont, un *Désaveu* de cette satire; une *Nouvelle tragi-comique*; cinq *Elégies* assez touchantes, qu'il adressa à Henri IV, pour réclamer neuf cents écus, en récompense de ses longs services; et quelques *Poésies chrétiennes* qu'il composa dans le but d'expié les erreurs de sa jeunesse et de se disposer à une mort plus édifiante que sa vie. Ce fut en 1599 qu'il donna la seconde édition de ses œuvres : il la dédia au duc de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle. On ignore s'il reçut quelques secours du père ou du fils; mais à en juger par son état de souffrance et de détresse, il dut mourir peu de temps après. A—R.

LASSALE. *Voy. SALLE.*

LASSAY (ARMAND-LÉON DE MADAILLAN DE LESPARRÉ, marquis DE), d'une famille noble de l'Agénois, obtint une assez grande réputation, qu'il dut à son esprit, à son courage et à ses galanteries. Né en 1652, il entra au service fort jeune, et fit la campagne de 1672 comme aide-de-camp du prince de Condé. Son père acheta pour lui, de M. de Pompadour, la charge de guidon des gendarmes du roi; mais ce seigneur se repentit de l'avoir vendue, et dans un moment d'humeur il se permit un propos désobligeant sur le jeune Lassay, qui lui en demanda raison. Lassay, au commencement du combat, reçut un coup d'épée qui lui traversait le corps; mais il insista pour continuer de se battre, fit quatre blessures à son adversaire, le désarma, et exigea que le chirurgien visitât les blessures de M. de Pompadour avant de mettre l'appareil sur la sienne. Il fut nommé enseigne de la même compagnie en 1675, servit l'année suivante à la conquête de la Franche-Comté, assista aux sièges de Besançon, de Dole et de Salins, et emporta Faucogney l'épée à la main à la tête des gendarmes. Dans la même campagne il se trouva au combat de Senef, où il reçut plusieurs blessures, et eut deux chevaux tués sous lui. Il avait été marié à l'âge de dix-neuf ans à M^{lle}. Sibour, qui mourut au bout de quelque temps d'une maladie de poitrine. Il conçut alors une passion violente pour une femme-de-chambre de M^{lle}. de Conti, nommée Marianne Pajot. Cette jeune personne, aussi sage que belle, avait été recherchée en mariage par le duc de Lorraine; mais le roi ne donna son consentement à l'union projetée qu'à condition que le duc ferait une renonciation de ses états, et

elle préféra à tous les avantages que semblait lui promettre un tel mariage les intérêts de son illustre amant. Le marquis de Lassay épousa Marianne malgré son père; mais enfin ce dernier, touché des vertus de sa belle-fille, finit par lui pardonner. Lassay fit la campagne de Flandre de 1675, donna partout des preuves de courage, et ne quitta l'armée qu'à la paix; mais lorsqu'il se flattait de passer quelques moments de repos auprès d'une épouse adorée, elle lui fut enlevée subitement. Ne pouvant plus vivre dans des lieux où tout lui rappelait l'objet de regrets qu'il croyait éternels, il alla en Allemagne, et accompagna les princes de Conti en Hongrie. Il fit la campagne de 1685 contre les Turcs, visita l'Italie l'année suivante, et s'arrêta à Rome: mais une intrigue qu'il noua avec une des dames les plus distinguées de cette ville, ayant produit un éclat fâcheux, il se sauva à Venise, d'où il rentra en France, n'ayant plus de motif de rester éloigné. La guerre recommença en 1688; il servit alors en Allemagne et en Flandre, et fut blessé en 1692 à la prise de Namur, où il faisait les fonctions d'aide-de-camp du roi, qu'il continua encore la campagne suivante. Lassay, né avec un caractère ardent et un cœur sensible, n'avait jamais connu d'autre sentiment que l'amour de la gloire et des femmes. Il avait quarante-quatre ans lorsqu'il devint épris des charmes de M^{lle}. Julie, fille naturelle de Henri-Jules, prince de Condé. Les obstacles ne firent qu'accroître sa passion; il les surmonta, et obtint enfin la permission d'épouser cette dame en 1696: mais il ne tarda pas à s'en dégoûter; et, au bout de quelques années, il s'en sépara pour ne plus la revoir. Il avait obtenu par ce mariage le gouvernement de

la Bresse et de Bugey; il y fixa sa résidence, et il fut élu président de la noblesse aux états de Bourgogne en 1700. Il sollicita, comme récompense de ses services, l'ordre de la Toison-d'or, et l'obtint par le crédit du duc de Vendôme. Le roi ayant témoigné qu'il lui en verrait porter la décoration avec peine, il se conforma aux desirs de S. M., dans l'espoir d'obtenir en échange l'ordre du Saint-Esprit; mais malgré toutes ses démarches: il ne put être compris que dans la promotion des chevaliers qui eut lieu en 1724. Le marquis de Lassay était alors veuf depuis quinze ans, et vivait retiré dans sa terre en Normandie. Ce fut à l'âge de soixante-dix ans qu'il devint amoureux de la marquise de Bouzoles, qui en comptait à peine trente. Lassay trouva le bonheur dans cette nouvelle passion, qui ne finit que par la mort de la marquise. Désolé de cette perte, il renonça entièrement au monde, et, pour se distraire de ses ennuis, il établit dans son château un atelier typographique, où il fit imprimer un *Recueil* dont on parlera tout-à-l'heure. Cependant le temps ayant affaibli sa douleur, il renoua sa correspondance avec ses amis. Il écrivait encore en 1736 au premier ministre, le cardinal de Fleury, et il gardait copie de ses lettres, « pour faire voir, disait-il, qu'à quatre-vingt-trois ans son esprit n'était pas encore baissé. » Il mourut à Paris le 21 février 1738. (*Journal de Verdun*.) Le marquis de Lassay était un homme de beaucoup d'esprit, qui joignait à une politesse exquise des connaissances variées, mais superficielles, et un grand fonds de jugement. Il a eu l'avantage de compter au nombre de ses amis, des princes, des dames de la plus grande distinction, et les littérateurs les plus célèbres, Lamotte-

Houdart, Fontenelle, Lafaye, Voltaire, etc. Il était en commerce de Lettres avec M^{me}. de Maintenon et Ninon de Lenclos, avec le cardinal de Fleury et Bolingbroke. Il a publié un *Recueil de différentes choses*, ouvrage connu aussi sous le nom de *Mémoires du marquis de Lassay*. La première édition, sortie en 1727 de son imprimerie particulière, in-4°, a été tirée à un petit nombre d'exemplaires, pour être distribués en présent (1). Un anonyme (que l'on croit être l'abbé Perau) en a donné une seconde édition, Lausanne (Paris), 1756, 4 vol. in-8°, mais dont il existe des exemplaires in-4°. Elle a sur la première le double avantage d'être plus complète et plus méthodique; mais cependant elle est peu recherchée. Le marquis de Lassay ne paraît avoir eu d'autre but que de rassembler tous les papiers qu'il avait cru devoir garder; et l'on est forcé de penser qu'il les faisait imprimer, comme il le dit lui-même, à mesure qu'ils lui tombaient sous la main. On y voit successivement, et sans ordre, des lettres galantes, des *factum*, des compliments, des formules de politesse, des chansons, des suppliques au roi, des portraits et des réflexions morales, philosophiques, religieuses et littéraires. Il y a certainement dans ce fatras beaucoup de pièces qui ne méritaient nullement d'être publiées; mais on y trouve des morceaux intéressants, des anecdotes piquantes, et quelques détails vraiment curieux. On distinguera surtout dans le premier volume, l'*Histoire de M^{lle}. Marianne*, et les *Lettres* au maréchal de Bellefond, écrites pendant la campagne de Hongrie. Les

(1) L'auteur ayant lui-même brûlé plusieurs feuilles de ses Mémoires, il est rare d'en trouver le Recueil complet.

personnes qui aiment à juger un homme d'après ses propres aveux, liront avec plaisir les *Réflexions que j'ai faites sur moi* (tom. iv, pag. 294). C'est dans ce morceau que Lassay, après avoir rendu compte franchement de ses qualités et de ses défauts, ajoute : « Pour l'esprit de connaissance et de discernement, je crois » que peu de personnes l'ont au-dessus de moi : cela m'a fait penser bien » des fois, *fort extravagamment*, que » de toutes les charges qui sont dans » un royaume, celle de roi serait » celle dont je serais le plus capable. » Voltaire (1) a saisi, avec sa malice ordinaire, tout ce qu'il y avait de plaisant dans un pareil aveu ; mais il a eu le tort de supprimer le correctif, et de laisser tomber tout le poids du ridicule sur Lassay, dont l'ingénuité aurait dû cependant le disposer à l'indulgence. W—s.

LASSELS (RICHARD), prêtre catholique anglais, né en 1605 à Brockenborough, dans le Yorkshire, fit ses études au collège anglais de Douai, et fut ensuite choisi pour accompagner dans leurs voyages plusieurs jeunes-gens des familles les plus distinguées, avec lesquels il parcourut les Pays-Bas, la France, l'Italie et l'Allemagne. Les catholiques d'Angleterre lui donnèrent des marques de leur confiance en le mettant à la tête d'un district. Ceux de la même nation qui habitaient les pays étrangers, lui proposèrent successivement les emplois d'agent de l'église anglo-catholique à Rome, et de président du collège de Douai : ils voulurent même le faire revêtir de la dignité épiscopale ; mais il la refusa constamment. Il mourut à Montpellier au mois de septembre 1668. On a

de lui : I. *Voyage en Italie*, publié par Wilson en 1670, dont il y a une seconde édition, de 1697, horriblement défigurée et altérée. II. *Méthode pour entendre la messe*. III. *Traité de l'invocation des saints*. Il a laissé divers ouvrages en manuscrit. T—D.

LASSONE (JOSEPH - MARIE - FRANÇOIS) naquit à Carpentras en 1717. Son père, médecin ordinaire du roi, lui fit commencer l'étude de la médecine par celle de la chirurgie ; et le jeune Lassone fut admis comme élève à l'hospice de la Charité sous le célèbre Morand, chirurgien en chef, qui se l'attacha particulièrement. Il profita beaucoup sous un si grand maître ; et à peine âgé de vingt-un ans, il concourut au prix double proposé par l'académie royale de chirurgie sur l'extirpation de la mamelle cancéreuse, et il eut la gloire de partager ce prix avec le célèbre Lecat. Dans un deuxième concours à la même académie, Lassone ne fut pas aussi bien accueilli. Ce contretemps et quelques autres contrariétés auxquelles il fut trop sensible, le déterminèrent à accepter une chaire de médecine dans l'université de Padoue, où l'illustre Morgagni enseignait encore. Tout était convenu : mais la crainte de quitter un parent, son bienfaiteur, M. Linguet, curé de St.-Sulpice, le fit renoncer à des avantages qui paraissaient séduisants sous le rapport de la fortune et de la réputation. Il se fit agréger à la faculté de médecine de Paris ; et peu de temps après il fut admis au nombre des membres de l'académie royale des sciences : il n'était alors âgé que de vingt-cinq ans. Le savant Winslow, qui avait cessé d'enseigner l'anatomie, recommença ses leçons en faveur de Lassone, dont le père avait

(1) *Dialogues d'Evémère*, 8^e. *Dialogue*.

été son ami. Cette extrême bonté d'un vieillard illustre répandit sur la science qu'il professait, un tel intérêt, que le jeune Lassone résolut de s'y livrer en entier. Ses premiers essais lui acquirent, comme anatomiste, une grande considération ; mais de nouvelles fonctions, et un événement qu'il ne racontait jamais sans émotion, l'éloignèrent de ce genre de travail. Admis à l'hôtel-dieu de Paris dans un de ces caveaux, où parmi les victimes que la mort y rassemble, l'anatomiste choisit les corps qui conviennent à ses essais, Lassone crut remarquer quelques signes de vie dans un de ceux sur lesquels il allait porter le scalpel. Par la persévérance de ses soins, il parvint à rappeler à la vie cet infortuné, lui rendit la santé, le retira chez lui, et fournit à ses besoins pendant un grand nombre d'années. Devenu célèbre par ses travaux académiques, compté jeune parmi les médecins les plus employés de la capitale, Lassone fut de bonne heure appelé à la cour. Il devint en 1751 médecin de la reine Lesklinska ; et, après la mort de cette princesse, il fut nommé médecin de la reine Marie-Antoinette et de Louis XVI, places qui n'avaient pas été occupées par la même personne depuis Fernel. Parmi les objets attribués à la seule juridiction du premier médecin du roi étaient l'examen des remèdes secrets, la surveillance et l'inspection des eaux minérales et médicales, la connaissance des épidémies, etc. Lassone pensa que ces fonctions étaient trop importantes pour être remplies par une seule personne ; c'est pourquoi il provoqua la formation de la société royale de médecine, qui en fut chargée. Dans les dernières années de sa vie, la chimie était devenue presque seule l'objet

de ses recherches. Lassone a publié sur cette science différents Mémoires auxquels les progrès successifs de la même science ont fait perdre beaucoup de leur intérêt. Il mourut dans un âge avancé, le 8 décembre 1788. Il a publié un grand nombre de Mémoires ou d'Observations, qui sont insérés dans ceux de l'académie royale des sciences et de la société royale de médecine. On en peut voir la liste, au nombre de quarante-trois, à la suite de son *Eloge* par Vicq-d'Azyr, 1789, in-4°. Parmi les plus intéressants nous citerons les suivants : I. *Sur l'organisation des os*, académie des sciences, 1751, 1752. II. *Diverses Observations d'histoire naturelle faites aux environs de Compiègne* (ibid., 1770). III. *Cinq Mémoires sur le zinc* (ibid., 1772-1777). IV. *Deux Mémoires sur les grès en général, et en particulier sur ceux de Fontainebleau* (ibid., 1774, 1775). V. *Méthode éprouvée pour le traitement de la rage*, Paris, 1776. VI. (Avec Cornette) *Mémoire sur une méthode nouvelle, facile, prompte et peu dispendieuse de préparer l'opium, pour en détruire les qualités nuisibles et en exalter les propriétés médicinales*. (Société royale de médecine, 1782 et 1783.)

N—n.

LASSUS (PIERRE), chirurgien de Paris très distingué, naquit en 1741, et mourut le 17 mars 1807. Il se destina de bonne heure à une profession qui était celle de son père ; et après avoir fait de fort bonnes études, il fut reçu maître en chirurgie en 1765. Ne pouvant encore inspirer de confiance au public comme praticien, il se livra à l'enseignement particulier, et obtint des succès qui déterminèrent l'académie de chirurgie à lui confier temporairement les fonctions de dé-

monstrateur. La réputation qu'il acquit bientôt, le fit nommer en 1770 chirurgien ordinaire des dames de France, filles de Louis XV. Par malheur, en voulant saigner l'une d'elles (Madame Victoire), il la piqua deux fois sans tirer de sang. Cet événement occupa la cour et la ville; mais la bonté de la princesse prévint les suites de ce désagrément, en procurant à Lassus, en 1779, la charge de lieutenant du premier chirurgien du Roi à Paris, à laquelle se trouvait attachée celle d'inspecteur des écoles, et de trésorier du collège et de l'académie de chirurgie. Deux ans après, il réunit à ses fonctions la place de professeur d'opérations. Lorsque la révolution détermina les dames de France à se rendre en Italie, Lassus les y suivit, et fut assez heureux pour pouvoir, en rentrant en France, éluder l'application des lois portées contre les émigrés, en faisant valoir les travaux dont il s'était occupé en Italie, et dont il rapportait les fruits dans sa patrie. A la création des écoles de l'art de guérir, il fut d'abord nommé professeur de l'histoire de la médecine; et peu de temps après, il obtint la chaire de pathologie externe, qu'il a enseignée jusqu'à sa mort avec une méthode et une clarté remarquables, et des formes originales qui, quoique parfois un peu triviales, gravaient profondément ses leçons dans l'esprit de ses élèves. Lors de la formation de l'Institut, Lassus fut admis dans la première classe, où il remplit pendant deux ans les fonctions de secrétaire; il fut aussi bibliothécaire de l'Institut. On a de lui : I. *Nouvelle Méthode de traiter les fractures et les luxations*, par Pott; avec la Description des nouvelles attelles de Sharp, pour le traitement des fractures de la jambe; traduit de l'an-

glais, Paris, 1771, in-12; ibidem, 1783, in-8°. II. *Dissertation sur la lymphé*, couronnée par l'académie de Lyon en 1773, et imprimée en 1774. III. *Mémoire sur les plaies du sinus longitudinal supérieur de la dure mère*. — *Observation sur une hernie inguinale avec étranglement* (Mémoires de l'académie de chirurgie, 1774). IV. *Dissertation sur les Maladies vénériennes*, par Turner; traduite de l'anglais; Paris, 1777, 2 vol. in-12. V. *Essai ou Discours historique et critique sur les découvertes faites en anatomie par les anciens et les modernes*, Paris, 1783, in 8°. VI. *Manuel pratique de l'amputation des membres*, par Alanson, traduit de l'anglais, Paris, 1784, in-12. VII. En 1790, Lassus et M. Pelletan s'associèrent pour rédiger des *Ephémérides de toutes les parties de l'art de guérir*. Lassus donna, dans ce journal, dont il n'a paru qu'un volume, l'observation d'une hernie inguinale extraordinaire, et l'explication d'un passage de Duverney relatif à la fracture de l'avant-bras. VIII. *Traité élémentaire de médecine opératoire*, Paris, 1795, 2 vol. in-8°. IX. *Pathologie chirurgicale*, ibidem, 2 vol. in-8°, dont le premier parut en 1805, et l'autre en 1806. Les deux derniers ouvrages que nous venons d'indiquer sont les plus considérables qui soient sortis de la plume de Lassus. Dans l'ordre du mérite de ses productions, on doit rappeler immédiatement après, un *Mémoire sur le prolongement de la langue hors de la bouche* (Mémoires de l'Institut, tom. 1^{er}.), et des *Recherches sur la cause de la hernie ombilicale de naissance*, tom. III de la même collection. Lassus a encore donné, dans le Journal de médecine rédigé par MM. Corvisart, Boyer et Leroux,

(an ix), l'Observation d'un ulcère fistuleux de l'estomac, traduit de l'anglais; et des Recherches sur l'hydropisie enkistée du foie. Comme président de l'Ecole de médecine, en l'an xii, Lassus prononça le discours de rentrée qui a été imprimé. En qualité de secrétaire de l'Institut, il a analysé et rendu compte d'une partie des travaux de la 1^{re}. classe dans les années v et vi, et il a publié les Eloges de Pelletier, et de Bayen. M. Thouret, au nom de l'Ecole de médecine, et M. Pelletan, au nom de l'Institut, prononcèrent l'éloge de Lassus sur sa tombe. M. Pierre Sue lui en consacra un autre, prononcé dans une assemblée publique de l'Ecole de médecine, et publié en 1808. Enfin, M. Cuvier a fait un Eloge historique de Lassus, qui a été inséré dans les Mémoires de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut pour l'année 1808. Lassus a été peint par plusieurs artistes célèbres, et, en dernier lieu, avec une rare perfection par M. Gérard, aujourd'hui premier peintre du Roi.

D—G—S.

LASTESIO ou **DALLE LASTE** (NOËL); savant littérateur italien, naquit en 1707, à Marostica, près de Vicence. Il était professeur de belles-lettres à l'université de Padoue, lorsque Facciolati, avec lequel il avait travaillé aux corrections du *Calepin*, lui occasionna tant de désagréments, qu'il se vit contraint de quitter sa chaire, et de se retirer à Venise, où il enseigna les belles-lettres et le droit. Ses premiers ouvrages l'avaient déjà signalé comme un excellent latiniste, un élégant prosateur, et un bon poète italien. Il était en outre doué d'une instruction peu commune. Le gouvernement vénitien le chargea, en 1756, d'écrire l'histoire de l'université de

Padoue, en lui donnant la préférence sur Facciolati qui, par ancienneté d'emploi, semblait être appelé à remplir cette tâche. Lastesio l'entreprit, de concert avec le savant Jacques Morelli, bibliothécaire de Saint-Marc. Il entreprit ce travail en langue italienne, en le commençant à l'époque de la réunion de Padoue à l'état de Venise; et il s'en occupa long-temps: mais il n'en publia rien. On crut, dans le temps, qu'il craignait d'exposer son ouvrage aux critiques de Facciolati. Quoi qu'il en soit, on finit par lui ôter son emploi; et, pour le dédommager, on le nomma censeur des livres théologiques, et réviseur des brefs, etc., de la cour de Rome. Dans ces dernières fonctions, il sut défendre les devoirs de son gouvernement sans trahir ceux du sacerdoce. Il mourut à Venise, le 21 juin 1792. Ses mœurs étaient pures, sans ambition comme sans intrigue; il eut un grand nombre d'amis. Sa conversation était vive et spirituelle, quoiqu'il se permît, parfois, des expressions un peu piquantes; ce qui sans doute aura indisposé contre lui Facciolati, qui était d'un caractère peu endurant. Il était un des membres les plus distingués de la société des *Granelleschi* (V. Gozzi, XVIII, 227.) Outre différentes *Oraisons funèbres* en latin, et qui établirent sa réputation, on a de lui d'autres opuscules estimés: I. *Laurentii Pataroli Vita*, à la tête des œuvres de Patarol, Venise, 1743, in-4°. II. *De museo Philippi Farsetti epistola ad Cortonensium academiam*, Venise, 1764, in-4°. (V. FARSETTI, XIV, 179.) III. *Instruction de Saint Grégoire de Nazianze aux vierges*, traduite du grec en vers italiens, ibid., 1754, in-4°; Padoue, 1776, in-4°. IV. *Gratulationes*, etc., Padoue, 1767, in-8°. La plupart des pièces

que contient ce recueil avaient déjà paru séparément. V. *Carmina*, Padoue, 1774, in-4°. On y distingue un poème intitulé *Apollo vaticanus*, qui avait déjà été publié avec une traduction italienne *in verso sciolto*, par Pagello, Bassano, 1773. VI. *Vita Francisci Algarotti*, ibid. 17... in-8°. On la trouve dans les *Vitæ Italarum* de Fabroni. Dalle Laste coopéra avec Marco Forcellini à la correction et à l'édition des ouvrages de Sperone Speroni, Venise, 1740, 5 vol. in-4°. On cite, parmi les manuscrits qu'il a laissés, une traduction en vers libres non rimés de l'*Énéide*, de l'*Art poétique* d'Horace, et un *Recueil de lettres* assez intéressant. B—s.

LASTIC (JEAN BONPAR DE), trente-quatrième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, naquit en Auvergne vers l'an 1371. Dès sa plus tendre jeunesse, il se distingua par sa valeur, sous les ordres du connétable de Clisson. En 1385, il combattait à côté de son père, et fut pris avec lui par les Anglais. Entré dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1395, il devint bientôt grand-prieur d'Auvergne, et commandeur de Mont-Calm; et, après la mort du grand-maître Antoine Fluvian, ou de la Rivière (1437), Jean de Lastic fut élu par compromis, en son absence, pour lui succéder. La religion lui envoya aussitôt le décret d'élection. Le nouveau grand-maître ne fut pas plutôt arrivé à Rhodes, qu'il apprit que le soudan d'Égypte se disposait à attaquer l'île, et que le sultan des Turcs, Amurat II, était soupçonné de favoriser l'entreprise. Jean de Lastic fit aussitôt proposer au sultan de renouveler les traités avec la religion; et, sur les réponses évasives de ce prince, il arma des galères, et mit les principales places hors d'insulte.

Abouzaïd Jacmac, soudan d'Égypte, s'étant présenté le 25 septembre 1440 devant l'île de Rhodes, suivi d'une flotte considérable, fut repoussé avec perte; et pendant qu'il préparait de nouveaux armements, Lastic ajouta de nouvelles fortifications à la ville de Rhodes; remplit les magasins; rappela les chevaliers absents; accorda une amnistie aux bannis; envoya dans toutes les cours de l'Europe, pour engager les princes chrétiens à secourir la religion; fit avec Jean Paléologue, empereur de Constantinople, une ligue offensive et défensive, et prit toutes les mesures que commandaient les circonstances. Ce n'était pas en vain : dans le mois d'août 1444, les Égyptiens, au nombre de dix-huit mille hommes d'infanterie, sans compter un gros corps de mameloucks, débarquèrent dans l'île de Rhodes, et formèrent le siège de la ville, pendant que leur flotte bloquait le port. Le grand-maître avait si bien pris ses mesures, et il se défendit si vaillamment, qu'après quarante jours de siège, et plusieurs assauts infructueux, le général du soudan fut obligé de se rembarquer honteusement avec les débris de son armée. Jean de Lastic fit alors un appel à la noblesse de l'Europe, pour qu'elle eût à venir au secours de l'ordre. Sa grande renommée lui recruta une foule de jeunes gentilshommes, qui réparèrent les pertes de la religion et rétablirent ses rangs dégarnis. Lastic entama cependant des négociations par le ministère du célèbre Jacques Cœur, et parvint à terminer cette guerre ruineuse. Quelques commandeurs, mécontents des augmentations d'impositions ou *responsions* que Lastic avait été obligé d'ordonner pendant la guerre, remplirent toute l'Europe de leurs clameurs, et refusèrent d'acquitter

leurs charges. Pour remédier à ces désordres, la religion investit le grand-maître d'une sorte de dictature, et le pressa d'accepter, durant sa vie, une autorité sans bornes; tant elle comptait sur sa piété et sur sa modération. Jean de Lastic n'y consentit que malgré lui, et pour trois ans. Il déploya une sage fermeté, et les séditieux rentrèrent dans le devoir. On le vit donner l'exemple du désintéressement et de la soumission aux réglemens et aux statuts, afin que personne ne pût alléguer d'excuse. Amurat II, qui avait éludé les propositions d'alliance que lui avait faites le grand-maître vers 1438, les accepta en 1447, parce qu'il se voyait pressé vivement par une coalition de princes et de républiques. Mahomet II, qui ne tarda pas à régner seul sur les Ottomans, n'y eut aucun égard; et en 1454, il somma Jean de Lastic de se reconnaître son vassal, et de lui payer tribut. Le grand-maître se tint sur ses gardes; et il commençait les préparatifs pour résister à un nouveau siège, lorsque la mort le surprit le 19 mai de la même année. Il est généralement regardé comme un des héros de son ordre, qui lui doit les plus beaux réglemens. Ce fut sous son gouvernement, suivant le P. Antonio Paoli, et l'abbé de Vertot, que le titre de grand-maître fut affecté au chef des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. L—B—E.

LASTMAN (PIERRE), peintre et graveur à l'eau forte, naquit à Harlem, en 1581 suivant Huber et Rost, et en 1562 selon Descamps, qui s'appuie du témoignage de Van-Mander. Il fut élève de Corneille Corneliz; et, après avoir profité des leçons de ce maître, il alla, en 1604, se perfectionner à Rome où il obtint beaucoup de succès. De retour dans sa patrie, il vit sa réputation s'accroître;

et ses talents furent célébrés dans plusieurs pièces de vers composées en son honneur par des poètes hollandais ses contemporains : mais ce qui a établi sa réputation de la manière la plus solide, c'est la gloire d'avoir été l'un des maîtres de Rembrandt. Ses tableaux, d'une belle composition et d'une bonne manière, sont rares. Il a gravé à la pointe, d'après ses compositions, un petit nombre de pièces d'un bon goût et de la plus grande rareté, entre autres : *Judas et Thamar*; la scène se passe dans un vaste et beau paysage. Au haut, dans le lointain, on lit, entre les saillies, les lettres P. L., qui étaient la marque de l'artiste. On ignore en quelle année il mourut. — Nicolas LASTMAN, ou Nicolà di PETRI, son fils, né à Harlem en 1619, cultiva, comme son père, la peinture et la gravure. Il a gravé, d'après un tableau de son père, le *Christ au jardin des Olives*, grand in-fol.; d'après Jean Pinas, son maître, *Saint-Pierre délivré de prison*, pour servir de pendant à la précédente gravure; le *Martyre de Saint-Pierre*, d'après le Guide, et enfin le *Samaritain charitable*, estampée très peu connue et qui mérite bien de l'être par la beauté de son exécution. P—s.

LASUS ou *Lassus*, poète et musicien grec, naquit à Hermione, dans l'Argolide; il était fils de Chabrinus, dont le nom a été défiguré par la plupart des écrivains. Il florissait dans la LVIII^e. olympiade (550 ans avant J. C.) On l'a quelquefois compté au nombre des sept sages, après la mort de Périandre. Lasus fut le premier qui écrivit sur la théorie de la musique, et qui donna des règles de composition et de chant : il joignit l'exemple au précepte, et se rendit excellent dans la pratique d'un art

qu'on ne séparait point encore de la poésie. S'il ne fut pas, comme le dit Clément d'Alexandrie, l'inventeur du poème dithyrambique, c'est à lui qu'on en dut l'introduction dans les jeux, et il fit instituer des prix pour ceux qui y réussiraient le mieux. Il établit aussi des conférences où l'on traitait publiquement des questions de philosophie ou de littérature; il perfectionna les chœurs ou danses en rond, dont on attribue l'invention à Arion. Hérodote nous apprend que Lasus fit bannir d'Athènes le poète Onomacrite, parce qu'il se mêlait de prédire l'avenir, et que, pour mieux tromper le peuple, il avait intercalé dans le texte de Musée des oracles mensongers. Lasus avait une haute idée de son talent, comme poète et comme musicien. S'étant trouvé en concurrence, dans une fête, avec Simonides, quelqu'un fit devant lui l'éloge de son rival : *Que m'importe*, dit-il; réponse qui passa en proverbe pour signifier qu'on ne redoutait pas une concurrence difficile. Athénée a conservé quelques mots de Lasus, qui ne lui font pas beaucoup d'honneur; et l'on verra à l'art. XENOPHANES la sage réponse que celui-ci fit à Lasus, qui lui proposait de jouer aux dés. On cite de Lasus une *Hymne à Cérès*, et une ode intitulée, *les Centaures*, deux pièces où il n'avait pas employé la lettre S. Athénée et Élien nous en ont conservé quelques vers. Il introduisit l'usage de battre la mesure dans l'exécution des chants dithyrambiques; enfin il perfectionna la flûte, qui rendit sous ses doigts des sons infiniment plus variés qu'auparavant. *Voy. les Remarques de Burette sur le Dialogue de Plutarque, touchant la musique.* (Mém. de l'Acad. des inscript., tom. xv, p. 324 et suiv.) W—s.

LASUZE (HENRIETTE DE). *Voy. SUZE.*

LATASTE. *Voy. TASTE.*

LATES (BONET DE). *Voy. BONET*, V, 98.

LATHORILLIÈRE. *Voyez THORILLIÈRE (LA).*

LATHUILLERIE. *Voy. THUILLERIE (LA).*

LATHURE ou LATYRE (PTOLÉMÉE), roi d'Égypte. *Voy. PTOLÉMÉE.*

LATINI (BRUNETTO), célèbre grammairien, était né à Florence, vers le commencement du XIII^e siècle, d'une famille noble. Cette ville était alors divisée entre les deux factions des Guelfes et des Gibelins. Ces derniers ayant appelé à leur secours Manfred, roi de Naples, Latini, que ses talents avaient déjà fait connaître d'une manière avantageuse, fut député par les Guelfes vers Alphonse, roi de Castille, pour l'engager à prendre leur défense. Il revenait de son ambassade, lorsqu'il apprit que les Guelfes venaient d'être chassés de Florence. Il prit le sage parti de se réfugier en France, où il trouva dans la culture des lettres les consolations et les ressources dont il avait besoin (1). Il ne retourna dans sa patrie qu'après la mort de Manfred : ses concitoyens s'empressèrent de le dédommager des peines qu'il avait éprouvées dans l'exil, en l'élevant aux premières dignités publiques. Il donna des leçons de grammaire et de philosophie, et eut l'avantage d'être le premier maître du Dante. Il mourut comblé d'honneurs et dans un âge très avancé,

(1) Benvenuto d'Imola, qui vivait un siècle après Brunetto, donne une autre cause à son exil. Suivant cet historien, Brunetto était notaire; et il fut banni de Florence pour avoir commis, dans la rédaction d'un acte, une erreur qu'il était facile de réparer : mais il préféra d'être condamné comme faussaire, plutôt que d'avouer qu'il avait pu commettre une erreur par ignorance. Ce récit a été adopté en partie par Lamorneye. (*Bibl. de Lacroix du Maine*, tom. Ier., pag. 381.)

en 1494. De tous les ouvrages de Brunetto Latini, celui qui a le plus contribué à sa célébrité est le *Trésor*; il le composa pendant son séjour à Paris, et, quoiqu'étranger, l'écrivit en langue française, « parce que, dit-il, » la parole en est plus délectable et » plus commune à toutes gens. » Ce *Trésor* est un recueil de différents morceaux extraits ou traduits des anciens auteurs sur toutes les sciences (1). La première partie contient l'*Abrégé de l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament*; la *Description des éléments et du ciel*, et enfin la *Géographie des pays alors connus*. C'est un des premiers ouvrages où il soit fait mention de la boussole (V. GIOIA, XVII, 404). La seconde partie renferme un *Traité de morale*, extrait d'Aristote; et la troisième, des *Préceptes de rhétorique*, tirés de Cicéron, et des *Principes de politique*, traduits d'Aristote, de Platon, de Xénophon et de Végèce. Il existe douze copies de cet ouvrage à la bibliothèque du Roi; et Legrand d'Aussy en a donné l'analyse dans le tome v de la *Notice des manuscrits*, pages 270-74. Le *Trésor* de Brunetto a été remis en français par un anonyme du xv^e. siècle; mais l'ouvrage a subi beaucoup de retranchements et de corrections, particulièrement en ce qui concerne l'histoire de France. Buono Giamboni, qui vivait peu de temps après Brunetto, a traduit son ouvrage en italien, sous ce titre: *Qui incomincia il Tesoro di Brunetto Latino de Firenze, e parla del nascimento e della natura di tutte le cose*. Cette version a été imprimée à Trévise,

1474, in-fol. de cent vingt-cinq feuillets, très rare. Nicolò Garanta en donna une seconde édition, intitulée: *Il Tesoro nel quale si tratta di tutte le cose che à mortali appartengono*, Venise, 1533, in-8. Garanta ne connaissait point l'édition de Trévise, puisqu'il donne la sienne pour la première; et elle avait échappé aux recherches des académiciens de la Crusca (1). On a encore de Brunetto: I. *Il Tesoretto*. Ce n'est pas, comme on pourrait l'imaginer d'après le titre, un abrégé du *Tesoro*; ni un recueil de préceptes de morale, en vers de sept syllabes, ainsi que le dit Tiraboschi; mais un véritable poème, dans lequel Le Dante paraît avoir puisé l'idée de cette grande et admirable composition qui a rendu son nom immortel. M. Ginguénè est le premier qui ait fait connaître cet ouvrage de Brunetto, cité par tous les littérateurs italiens, sans l'avoir lu, quoiqu'imprimé à la suite des *Rime* de Pétrarque, dans l'édition de Rome, 1642, in-fol.; et à la suite du *Trattato delle virtù morali di Roberto rè di Gerusalemme*, etc., Turin, 1750, in-8°. On en trouvera l'analyse dans l'*Histoire littéraire d'Italie*, tom. II, pag. 8 et suiv. II. *Rettorica in volgar fiorentino o sia commento sulla Rettorica di Cicerone*, Rome, 1546, in-4°. Ce volume ne contient que la traduction d'une partie du premier livre du traité de l'*Invention*, avec un commentaire. III. *L'Etica di Aristotile, ridotta in compendio, ed altre traduzioni e scritti di que' tempi; con alcuni dotti avvertimenti intorno alla lingua*, Lyon, 1568, in-4°. Cette édition très rare est due aux soins de Jacques Cor-

(1) Falconet compare cet ouvrage au *Grand propriétaire des choses*, par Glanville, et au *Redactorium morale* de Berthoivre, deux compilations du même genre. (Voy. le *Mémoire sur les anciens traducteurs français*, dans le *Recueil de l'Acad. des Inscript.*, tom. VII, p. 293 et suiv.)

(1) Les académiciens de la Crusca citent l'édition de 1533 comme la meilleure; mais Apostolo Zeno pense qu'ils auraient changé d'avis s'ils avaient connu la première.

bine'li (1); il y a joint les *Oraisons* de Cicéron pour Ligarius, pour Marcellus et pour Déjotarus, dont il attribue la traduction à Brunetto. Manni en a donné une seconde édition, revue avec beaucoup de soin sur plusieurs manuscrits, Florence, 1734, in-4°. Le P. Paitoni apprécie le travail des deux éditeurs dans une savante lettre au cardinal Quirini, insérée dans la *Biblioth. de' vulgarizzatori* par l'Argelati. On a encore de Brunetto la traduction des *Arguments* du traité de Boèce de la *Consolation de la philosophie*, imprimée avec la traduction de ce traité par Messer Alberto, Florence, 1735, in-4°. (2). On conserve dans quelques bibliothèques d'Italie, une production très bizarre du même écrivain; il l'a intitulée, on ne sait pourquoi, *Il pataffio*, c'est-à-dire l'épithaphe. Cet ouvrage, dont le style et le but sont également intelligibles, a enfin trouvé un éditeur, puisque Gamba en cite une édition de Naples, 1788, in-12. (*Serie de' testi*, Bassano, 1805, pag. 91.) Il est écrit *in terza rima*, mètre dont Crescimbeni regarde Brunetto comme l'inventeur. Le Doni, dans sa *Seconde bibliothèque*, cite deux ouvrages de Brunetto qui sont restés inconnus: la *Povertà de' dotti* et la *Gloria de' pedanti ignoranti*. Enfin le P. Montfaucon, dans sa *Bibl. manuscriptor.*, fait mention d'une traduction de la *Consolation* de Boèce et de quelques *Fragments* de Salluste, attribuée à Brunetto, et conservée dans le précieux cabinet de Magliabecchi. Phil. Villani a écrit la *Vie* de Brunetto, en latin; et elle a été traduite en italien par le

comte Mazzuchelli, avec beaucoup d'exactitude. Tiraboschi lui a consacré un article curieux et plein de recherches, dans la *Storia della letteratura ital.*, tom. iv, pag. 483 et suiv. Quant à l'article que Negri lui a donné dans la *Storia de' scritt. fior.*, ce n'est qu'un tissu d'erreurs et d'inexactitudes. On conserve son portrait peint par Le Giotto dans le palais du Podestà à Florence. W—s.

LATINI (LATINO), critique savant et judicieux, naquit à Viterbe en 1513. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il alla les continuer à Sienne, où il demeura onze années. Il apprit d'abord le droit; mais la faiblesse de sa santé l'obligea d'y renoncer, et il s'appliqua tout entier à la littérature. Il s'attacha particulièrement à la lecture des ouvrages des anciens philosophes et des saints Pères; mais, dit Nicéron, comme il avait négligé l'étude de la langue grecque, il se trouvait souvent embarrassé, et obligé de recourir à ses amis pour l'explication des passages difficiles (1). Il se rendit à Rome en 1552 (2), prit l'habit ecclésiastique, et obtint l'emploi de secrétaire du cardinal del Pozzo, archevêque de Bari, qui l'emmena dans son diocèse et lui donna un bénéfice. Après la mort de son patron, il passa au service du cardinal Rodolphe Pio, doyen du sacré collège, qui lui légua sa riche bibliothèque, et ensuite à celui du cardinal Farnèse. Ces deux prélats étant morts, à peu de distance l'un de l'autre, per-

(1) Tiraboschi dit qu'il suffit de lire les lettres de Latini pour être convaincu qu'il avait étudié la langue grecque. (*Stor. letterat. ital.*, VII, 789.)

(2) Suivant Nicéron (tom. xli), Latini ne serait allé à Rome qu'en 1554, et n'aurait obtenu l'emploi de secrétaire du card. del Pozzo que cinq ans après, c'est-à-dire en 1559; mais on voit par les lettres qu'il a écrites au nom de ce prélat, qu'il était attaché à sa personne dès 1552.

(1) Voy. l'article JACQ. CORBINELLI, IX, 562, où Brunetto, par inadvertance, est nommé Brunet.

(2) Cette édition, due aux soins de Manni, contient encore la version de Brunetto du *Discours pour Ligarius*.

sonne ne se souciait plus de prendre un secrétaire qui semblait porter malheur à ceux qui l'employaient. Cependant le cardinal Colonne se l'attacha ; mais il ne voulut pas lui donner un appartement dans son palais, et Latini fut obligé de prendre un logement dans le voisinage. Quelque temps après il fut chargé, par d'autres savants, de la révision du *Décret* de Gratien. (Voy. ce mot.) Il y travailla pendant treize ans, et fut récompensé par une pension de 150 ducats. Il était accablé d'infirmités ; et sur la fin de sa vie il devint si faible et si souffrant, qu'il ne pouvait plus se lever. Il n'en continua pas moins de s'occuper de ses recherches ; il dictait pendant le jour à un secrétaire, et la nuit il composait des vers pour charmer ses douleurs. Il mourut à Rome le 21 janvier 1593, et fut inhumé à Sainte-Marie *in viâ lata*, où l'on voit son épitaphe qu'il avait composée lui-même. Il légua, par son testament, sa nombreuse bibliothèque au chapitre de Viterbe ; presque tous les livres qui la composaient, étaient annotés de sa propre main. Latini était un homme fort instruit, d'un jugement solide, et si modeste, qu'il ne consentit qu'à regret à laisser paraître quelques opuscules, qui ne devaient cependant pas porter son nom. Juste Lipse, Colomîès, le card. Baronius, etc., lui donnent beaucoup d'éloges. On a de lui : I. *Epistolæ, conjecturæ et observationes sacræ, profanæque eruditione ornata*, Rome, 1659, 1 vol. in-4°. Viterbe, 1667, 2 vol. in-4°. On y trouve les *Lettres* écrites par Latini au nom du cardinal del Pozzo ; celles qu'il adressa à Jacques Pamelius, Paul Manuce, Muret, Mercuriali, etc., avec leurs réponses : elles roulent presque toutes sur des points d'histoire, d'antiquité, de critique, de

discipline ecclésiastique, etc. (1) ; — des *Remarques* sur l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate ; sur quelques passages du *Songe de Scipion*, ses *Corrections* sur Tertullien, publiées par Pamelius à la suite des œuvres de ce Père, 1584. Ce recueil a été mis au jour par les soins de Dominique Magri, chanoine de Viterbe, qui a fait précéder le second volume d'une *Vie* de Latini, assez détaillée. II. *Bibliotheca sacra et profana sive observationes, conjecturæ et variæ lectiones in sacros et profanos scriptores*, Rome, 1677, in-folio. C'est un choix des notes de Latini, écrites de sa main à la marge de ses livres ; et l'on en doit la publication au chanoine Magri, qui a réimprimé en tête la *Vie* de l'auteur. III. *Observationes in Carolum Sigonium de antiquo jure civium Romanorum, et in Nicol. Gruchium de comitiis* ; insérées dans la préface du 1^{er} vol. des *Antiquités* de Grævius. — *In Carol. Sigonium de antiquo jure Italiæ* ; insérées dans la préface du 11^{me} vol. (Voy. AONIUS PALÆARIUS.) W—s.

LATINUS (JEAN). Voy. CLÉNARD, IX, 51.

LATOMUS (JACQUES) naquit au bourg de Cambron dans le Hainaut, fut docteur, professeur en théologie et chanoine de Saint-Pierre à Louvain, où il mourut le 29 mai 1544, après avoir composé contre Luther, un grand nombre d'ouvrages de controverse, que son neveu Jacques Latomus recueillit et fit imprimer à Lou-

(1) On trouve quelques *Lettres* de Latini, échappées aux recherches de son éditeur, dans les *Anecdota romana* ; celles-ci roulent sur les corrections qu'il a faites des *Ouvrages* de Tertullien, Saint-Cyprien et Lactance. Pamelius a beaucoup loué les corrections de Latini ; mais J. Fell lui reproche d'avoir supprimé les passages qui ne s'accordaient pas avec ses sentiments. (Voy. la *Préface* et les *Notes* de l'édition de St.-Cyprien, publiée par J. Fell.)

vain, 1550, 1 vol. in-fol. C'était un des plus habiles docteurs de Louvain; on reconnaît dans ses ouvrages du bon sens, de la lecture, de la facilité pour écrire en latin, quoique sans politesse, une grande prévention pour les maximes ultramontaines, comme on le voit dans son *Traité de l'Eglise*, qui contient aussi tous les principes d'une intolérance civile contre les hérétiques. Il ne paraît pas moins prévenu, dans le *Traité de l'étude de la théologie*, contre celle des langues savantes, la lecture de l'Ecriture - Sainte par les simples fidèles, et en faveur de la scolastique. Cette doctrine l'engagea dans une dispute avec Erasme. T—D.

LATOMUS (BARTHELEMI), né vers 1485 à Arlon dans le duché de Luxembourg, enseigna la rhétorique en plusieurs villes, et occupa le premier, en 1534, la chaire d'éloquence au Collège-Royal à Paris. Comme il était né sujet de Charles-Quint, il se trouva impliqué la même année dans la fameuse affaire des placards contre le Saint - Sacrement, affichés dans Paris, et dont le soupçon tomba sur les Allemands. Il fut obligé de se cacher avec d'autant plus de soin que sa place était fort enviée. En 1539, François I^{er}. l'envoya en Italie pour le service des lettres. En 1542, il se retira auprès de l'archevêque de Trèves, qui le fit son conseiller; Il y cherchait le repos; il y trouva des querelles théologiques, et fut obligé, à soixante ans, d'entrer dans cette nouvelle carrière, contre Bucer et quelques autres. Il mourut à Coblentz vers l'an 1566. Il avait fait beaucoup de vers latins à la louange des empereurs Maximilien, Charles - Quint, Ferdinand, ses maîtres, de François I^{er}., un bienfaiteur, de Sickingen son compatriote. On a de lui des *Notes* sur

Cicéron et Térence, un *Abrégé* de la Dialectique de Rodolphe Agricola, et des livres de controverse, in-4°. On trouve aussi de ses vers dans les *Delectiæ poetarum belgarum*. T—D.

LATOMUS (JEAN), chanoine régulier de Windesheim, prieur du monastère du Thrône, près d'Hérenthals, en Brabant, mort en 1578, était administrateur - général de sa congrégation. C'est en cette qualité qu'ayant visité la maison de Sainte-Agnès, près Zwooll, supprimée pour doter le nouvel évêché de Deventer, érigé par Pie IV, à la prière de Philippe II, il sauva de la destruction le fameux manuscrit de la main de Kempis, où se trouvent les quatre livres de l'*Imitation*. (Voyez KEMPIS.) Latomus apporta ce manuscrit à Anvers où il le donna, en 1577, à l'imprimeur J. Beller, son ami, traducteur français de l'*Imitation*. Celui-ci en fit don, à son tour, aux jésuites de cette ville, en faveur de ses fils, religieux de la Société; mais il eut soin d'en tirer du recteur du collège, George Duras, une copie certifiée exacte, dont Balthasar Beller, son fils, publia une édition en 1616. Cette édition, qui a dû représenter matériellement le manuscrit, n'est connue que par le jésuite Rosweyde, éditeur lui-même, mais éditeur critique et partial. Après la suppression des jésuites en Flandre, le manuscrit de Kempis a passé avec le cabinet des Bollandistes au monastère de Tongerlo, supprimé ensuite par Joseph II; et l'on ne sait depuis ce que ce même manuscrit est devenu. Plusieurs autres personnages, moins connus, nommés *Masson* en français, ou *Steinhauer* en allemand, ont aussi traduit en latin leur nom par celui de *Latomus*. G—CE.

LATOUCHE. Voyez GUYMOND et TOUCHE.

LATOULOUBRE. *Voyez* TOULOUBRE.

LATOUR. *V.* TOUR et DELATOUR.

LATTAIGNANT. *Voyez* ATTAINANT (1).

LATUDE. *Voyez* MASERS.

LAUD (GUILLAUME), archevêque de Cantorbéry, et ministre d'état sous Charles I^{er}, était fils d'un marchand de draps de la ville de Reading, où il naquit en 1573. Son ardeur pour l'étude, ses succès académiques, ses talents distingués, lui valurent d'abord une chaire de théologie dans l'université d'Oxford, puis la place de président du collège de Saint-Jean. Ses principes sur la visibilité de l'église, qu'il avouait s'être conservée dans la religion romaine jusqu'à l'époque de la nouvelle réforme, firent naître, entre lui et le docteur Abbot, qui la faisait cesser au temps de Bérenger, cette longue antipathie qui n'eut d'autre terme que la vie du docteur. Les puritains surent mauvais gré à Laud de son estime pour les ouvrages de Bellarmin et de son zèle pour le gouvernement épiscopal. On l'accusa, tantôt d'avoir un secret penchant vers l'arminianisme, tantôt d'avoir des dispositions au papisme. Néanmoins il devint successivement chapelain du roi, doyen de Glocester, évêque de Saint-David, de Bath et de Londres. En sa qualité de doyen de la chapelle du roi, il fit, pendant la disgrâce d'Abbot, le sacre de Charles I^{er}. Enfin, après la mort de son rival, il lui succéda au siège de Cantorbéry, et devint membre du conseil-privé: après celle du duc de Buckingham, il fut nommé principal ministre, et jouit d'un crédit sans bornes. Ses manières austères qui contrastaient avec celles des courti-

sans, et surtout les réformes qu'il voulut introduire dans la trésorerie pour en arrêter les dilapidations, lui suscitèrent des ennemis nombreux et implacables. Abbot avait protégé les puritains; Laud les persécuta. On lui attribue le règlement fait en 1622 par Jacques I^{er}, pour défendre aux prédicateurs de traiter en chaire les questions de la prédestination, et de la prérogative royale, qui agitaient alors toutes les têtes. Son projet favori était de réunir les trois royaumes sous une même religion, dont il aurait été le chef, en la qualité de primat d'Angleterre attachée à son siège. Dans ce dessein, il désirait de rendre le rit anglican commun à toutes les églises britanniques, et de rétablir dans le culte national la pompe des cérémonies romaines. Il engagea le roi à faire réimprimer les trente-neuf articles de la confession anglicane, avec de courtes explications, pour en fixer irrévocablement le sens: mesure incompatible avec le grand principe des protestants sur le droit qu'à chaque particulier d'être le juge de sa croyance. Par son influence, la haute commission devint une espèce de tribunal d'inquisition, devant lequel furent vivement poursuivis, non seulement les libellistes et les prédicateurs fanatiques, mais encore tout ce qui s'opposait à son projet de rendre sa primatie universelle. En voulant forcer les Ecosais à recevoir la liturgie anglicane, il s'en fit des ennemis irréconciliables; en prenant les mêmes mesures contre les églises Valonne et Française, il fut cause qu'un grand nombre de bras précieux pour les manufactures sortit du royaume. Cette conduite dut multiplier le nombre de ses ennemis, et les rendre très-acharnés contre lui. Il fut soupçonné de vouloir rétablir la religion romaine. Dans ses instructions

(1) C'est par erreur typographique qu'on lit, tom. II, pag. 619: LATTAIGNANT DE DAINVILLE; lisez DE BLAINVILLE.

pastorales, il appelait toujours l'église de Rome, *l'église mère* : dans ses fonctions ecclésiastiques il affectait de porter des ornements qui ressemblaient assez à ceux de Rome. On rapporte qu'une dame à laquelle il reprochait de vouloir rentrer dans la communion catholique, lui répondit en souriant : *Vous travaillez à nous ramener tous à Rome ; je crains la foule, et je veux y arriver avant vous*. Quelques écrivains disent que le pape lui avait fait offrir le chapeau de cardinal, et qu'il l'avait plutôt marchandé que refusé ; les auteurs anglicans le justifient de ces reproches. Ils disent, qu'en ramenant l'extérieur du culte romain, son but était d'attirer à l'église anglicane les catholiques des trois royaumes, très attachés aux formes extérieures de leur culte ; qu'il ne sembla, pendant quelque temps, favoriser les catholiques, que pour les opposer aux puritains, qui lui paraissaient bien plus dangereux pour l'Eglise et pour l'Etat. Il est certain que les catholiques le regardaient comme un de leurs plus grands adversaires ; que, dans le conseil, il s'éleva fortement contre leurs prédications à Sommerset-House, où ils célébraient leurs offices sous la protection de la reine, et contre le grand nombre de prosélytes qu'ils faisaient. Quoi qu'il en soit, le mécontentement contre le primat était à son comble lors du fameux parlement de 1640, qui fit périr sur l'échafaud l'infortuné Charles I^{er}. et le vertueux Strafford. Tous les ennemis de Laud se réunirent pour lui faire subir le même sort. Les puritains l'accusèrent d'être l'auteur de toutes les persécutions dont ils se disaient l'objet. Les lords, mécontents de ses formes dures et austères, le voyaient avec chagrin occuper la première place du ministère.

Les Ecossais étaient furieux du rétablissement de l'épiscopat dans leur pays, et de l'introduction de la liturgie anglicane. On n'eut donc pas de peine à obtenir son arrestation. Il fut conduit à la Tour à travers les huées de la populace ; et ce ne fut qu'au bout de trois années de détention, pendant lesquelles il souffrit toute sorte de vexations, qu'il fut mis en jugement comme coupable de haute trahison. Sa fermeté, sa présence d'esprit, son éloquence, confondirent ses juges ; et déconcertèrent tout l'art de ses accusateurs. Le crime de haute trahison ne put être prouvé : cependant la chambre des communes, asservie aux puritains, passa le bill de condamnation. Celle des lords s'y refusa : mais la violence du comte de Pembroke et les menaces du peuple amenté, ayant forcé plusieurs membres de se retirer, le bill passa enfin à la pluralité de six voix contre cinq. Le même courage que Laud avait montré durant tout le cours de sa détention et pendant son procès, l'accompagna au supplice. Il eut la tête tranchée le 16 janvier 1645. Cet illustre prélat est aujourd'hui regardé, en Angleterre, comme un martyr de sa foi et de sa loyauté. Il avait une vaste érudition, une piété exemplaire, des mœurs pures, une grande régularité, et un courage à toute épreuve : mais son penchant à la domination, son indiscretion, son entêtement, lui firent adopter et soutenir des mesures d'une extrême rigueur, quelquefois même pour des choses assez peu importantes, et donnèrent lieu aux puritains de lui imputer tous les torts de la haute commission et de la chambre étoilée, quoique d'autres ministres les partageassent avec lui. Laud a laissé plusieurs monuments de son zèle pour les sciences. Pendant qu'il était chan-

celier de l'université d'Oxford, il y fit construire divers édifices pour la commodité et l'embellissement de cette célèbre académie : il en enrichit la bibliothèque de treize cents manuscrits en toute sorte de langues, anciennes et modernes, et fonda une chaire d'arabe. Londres lui dut une imprimerie grecque pour l'impression de différents manuscrits. Reading, sa patrie, lui est redevable de son hôpital, auquel il attribua des revenus considérables. Il fit faire un catalogue de tous les manuscrits de la Tour de Londres concernant le clergé. Ses principaux ouvrages sont des *Sermons*, Londres, 1651, in-8°. Les protestants estiment beaucoup sa *Conférence avec Fisher*; elle avait eu lieu en présence du marquis et de la marquise de Buckingham. T—D.

LAUDER (GUILLAUME), critique écossais du XVIII^e. siècle, fameux comme faussaire en littérature, étudia avec succès à Edimbourg, et exerça la profession de maître d'école. Il publia en 1739 une édition des *Psaumes* traduits par Jonston. Un accident qui lui arriva le força de se soumettre à l'amputation d'une jambe. A ce malheur se joignit le chagrin de ne pouvoir obtenir la place de gardien de la bibliothèque d'Edimbourg, et celui de perdre presque tout l'argent qu'il possédait, à l'impression d'une magnifique édition d'un recueil intitulé, *Poëtarum Scottorum Musæ sacræ*, 2 vol., qui n'eut aucun succès. Il crut qu'il serait plus heureux à Londres : c'est dans le *Gentleman's Magazine*, qu'il fit paraître en 1747 sa première attaque contre la réputation de Milton; et voyant que ses impostures ne se découvraient pas, il leur donna plus de développement dans un volume publié en 1751, sous le titre d'*Essai sur l'usage et l'imitation qu'a faits des modernes Mil-*

ton dans son *Paradis perdu*. Il y accusait Milton d'avoir pris des idées dans Masenius, Grotius et Ramsay; et plusieurs de ses accusations paraissent fondées : heureux s'il n'y eût pas mis de la mauvaise foi ! Il réussit à entraîner, dans l'opinion qu'il n'avait pas lui-même, plusieurs écrivains distingués, particulièrement Samuel Jonhson, qui disait que l'auteur de l'attaque était *trop frénétique pour être un faussaire*, et qui, d'ailleurs, était assez disposé lui-même à trouver un républicain coupable : mais le D. Douglas démontra, la même année, la fourberie de Lauder, en publiant, *Milton vengé de l'accusation de plagiat, portée contre lui par Lauder, et Lauder convaincu lui-même d'en avoir grossièrement imposé au public. Lettre adressée au comte de Bath*, 1751, in-8°. Lauder fut convaincu d'avoir intercalé, dans un exemplaire du drame latin de Grotius (*l'Adamus exul*), plusieurs vers copiés d'une traduction ignorée du *Paradis perdu*. Couvert de confusion, il signa une confession qui lui fut dictée par un ami, que Johnson le força de rendre publique, et où il reconnaissait sa turpitude : mais il ne fut pas même franc dans ses aveux, et attribua successivement sa haine contre Milton à différents motifs. Enfin, après avoir vécu quelque temps aux dépens de quelques amis ou de quelques complices de son imposture, il alla s'établir maître d'école aux Barbades, où il mourut dans l'indigence et généralement méprisé, vers l'année 1771. L.

LAUDON (GÉDÉON-ERNEST baron DE), feld-maréchal et généralissime des armées autrichiennes, naquit en 1716, à Tootzen en Livonie, d'une famille noble originaire d'Ecosse. Son éducation fut très négligée. Les pre-

miers éléments des mathématiques et quelques notions de géographie, c'était à quoi se bornaient ses connaissances, lorsqu'en 1731, il s'enrôla dans un régiment d'infanterie russe, en qualité de cadet, et fit ses premières armes sous les ordres du maréchal de Munich. Il prit une part active aux événements de la guerre de 1736 à 1739 contre les Turcs. Après la conclusion de la paix en 1740, mécontent d'un passe-droit, il quitta la Russie, et fit une tentative pour se placer en Prusse auprès de Frédéric le Grand; mais ce prince, après quelques instants d'audience, lui tourna le dos, en disant aux officiers de sa suite : « La figure de cet homme ne me revient point. » Contraint de travailler dans un bureau pour subvenir à sa dépense, et fatigué de l'inutilité de ses démarches pendant un assez long séjour à Berlin, Laudon partit pour Vienne, muni de lettres de recommandation du comte de Rosenberg, ambassadeur d'Autriche en Prusse; ce qui lui valut, de l'impératrice Marie-Thérèse, l'accueil le plus flatteur, et une compagnie de pandoures avec laquelle il fit la campagne de 1743 et celle de 1744. Il fut atteint d'une balle au combat de Saverne; et c'est la seule blessure qu'il ait jamais reçue. L'indiscipline des pandoures, et la brutalité féroce de leur chef (François baron de Trenck), ne rendaient pas le métier des armes fort agréable à Laudon. A la suite d'une scène très vive avec son colonel, il se retira du service, et n'obtint pas sans peine la demi-solde de capitaine, avec laquelle il vécut à Vienne dans la retraite, consacrant ses loisirs à l'étude. Cependant il fut nommé major dans un régiment des frontières de la Croatie, en 1753 : la guerre de sept ans ne tarda pas à lui frayer une plus brillante carrière. Peu s'en fallut néan-

moins que la malveillance du général Petazzi, commandant supérieur de la Croatie, ne le fit condamner à la vie oisive d'une garnison. Effrayé d'une destinée si contraire à sa noble ambition, il se rend à Vienne, parvient à se faire connaître du prince de Kaunitz; et malgré le conseil aulique, on l'envoie avec un brevet de lieutenant-colonel, à la tête de 800 croates, joindre l'armée de l'Empire en Bohême. Le grade de colonel qu'il obtint le 17 mars 1757, et celui de général-major le 25 août suivant, furent les récompenses de ses talents et de plusieurs actions d'éclat. De fréquentes escarmouches, dirigées avec prudence, et soutenues par une valeur sans égale, firent bientôt considérer Laudon comme un des meilleurs partisans de l'armée autrichienne. Parmi ses hauts faits de cette époque, le plus remarquable est le combat de Domstadt, qui coûta 2700 hommes à l'armée prussienne, 1800 chariots de vivres, de munitions, d'argent, etc., et contraignit Frédéric à lever le siège d'Olmütz. Marie-Thérèse, qui connaissait tout le prix d'un semblable service, nomma lieutenant-général celui qui venait de le lui rendre. Laudon justifia cette nouvelle faveur par le gain de la bataille d'Hochkirch (14 octobre 1758), auquel il eut la plus grande part; car il avait fourni le plan d'après lequel le feld-maréchal Daun manœuvra. A la tête de l'avant-garde, il ne cessa de harceler le roi de Prusse dans sa retraite, et lui fit éprouver des pertes notables aux combats de Schoenberg, de Pfaffendorf, de Lauban et de Lavenberg. Les deux armées ayant pris leurs quartiers d'hiver, Laudon reçut l'ordre de se rendre à Vienne, où sa souveraine lui remit de ses mains la grand-croix de Marie-Thérèse, et le diplôme de baron du Saint-Empire. La cam-

pagne de 1759 ne fut pas moins glorieuse pour Laudon que la précédente. Il s'avança vers la marche de Brandebourg, en traversant la Basse-Lusace avec 18,000 hommes, et, le 12 août, remporta la victoire la plus complète sur Frédéric, déjà vainqueur des Russes : mais les résultats de cette mémorable journée de Kunnersdorff ne furent pas ce qu'ils devaient être, parce que Laudon se vit contrarié dans tous ses projets par le général russe Soltikoff, qui dirigeait en chef les opérations. Vers la fin de novembre il s'en sépara pour gagner la Silésie autrichienne. En 1760, il se signala par la victoire de Landshout (23 juin), et par la prise de Glatz (25 juillet). Sa tentative sur Breslau fut moins heureuse, bien qu'il fît preuve d'une habileté peu commune en levant le siège à propos (le 4 août) pour déjouer les projets du prince Henri de Prusse ; et, le 15 du même mois, la fortune lui fit éprouver ses vicissitudes par la perte de la bataille de Lignitz. (Voy. FRÉDÉRIC II.) Après avoir opéré sa retraite en bon ordre, il investit Kosel le 20 octobre ; mais le mauvais temps et l'approche d'un corps d'armée prussien le forcèrent à se retirer : il ramena ses troupes en quartier d'hiver dans le comté de Glatz. Comme la défaite de Lignitz avait fait naître la mésintelligence entre Laudon et le maréchal Daun, Marie-Thérèse voulut qu'ils eussent, l'un et l'autre, des commandements séparés ; et Laudon, nommé général d'artillerie (*feldzeugmeister*), fut mis, au mois de mars 1761, à la tête de l'armée de Silésie, forte de 60,000 hommes. Il avait pour adversaire Frédéric-le-Grand : ils passèrent plusieurs mois à s'observer ; et cette campagne, que Laudon termina par la prise de Schweidnitz (1^{er} octobre), n'est pas celle qui lui a fait le moins

d'honneur. La paix fut signée au mois de février 1762. Marie-Thérèse fit présent à Laudon de la terre de Klein-Betschwaz, en Bohême : il y ajouta d'autres propriétés et dirigea lui-même l'administration de ses terres ; mais il les vendit par la suite, pour acheter le château d'Hadersdorf, à deux lieues de Vienne. En 1770, Laudon, qui avait obtenu le commandement général de la Moravie, fut présent à l'entrevue de Joseph II et du roi de Prusse. Comme il prenait à table la dernière place, Frédéric, qui l'avait comblé d'égards, lui dit : « Mettez » vous ici, M. de Laudon ; j'aime beaucoup mieux vous avoir à côté de » moi qu'en face. » La mort de l'électeur de Bavière, paraissant devoir rallumer la guerre, Laudon reçut le bâton de feld-maréchal, et fut désigné pour le commandement d'une armée en Silésie : tout se passa néanmoins, pendant cette campagne de 1778, en mouvements militaires sans aucun résultat réel ; et la paix de Teschen, signée le 13 mai 1779, rendit bientôt Laudon à ses occupations champêtres. La guerre contre les Turcs, en 1788, semblait devoir l'en arracher : mais des intrigues de cour le tinrent d'abord éloigné des armées ; et l'on n'eut recours à lui qu'après des revers, et sur l'avis du général Lascy lui-même. Le 13 août, il partit de Vienne : la forteresse de Dubitza se rendit le 26 du même mois, et celle de Novi, le 4 octobre ; ce furent les premiers succès de Laudon. Après s'être emparé de Berbir, le 10 juillet 1789, il alla prendre le commandement de la grande armée à Semlin. La conquête de Belgrade (6 octobre) lui valut la commission de généralissime des armées autrichiennes, dignité qui l'autorisait à régler les opérations militaires sans avoir à consulter le con-

seilaulique. Une alliance qui venait d'unir étroitement le cabinet de Vienne et la Turquie, semblait devoir reporter les principales forces de l'Autriche sur les frontières prussiennes. Déjà Laudon avait préparé son plan de campagne; et bien que la mort de Joseph II, auquel succéda le pacifique Léopold, fit présager une paix prochaine, il porta son quartier-général à Neustichen, où, le 7 juillet 1790, il ressentit de violentes douleurs causées par une rétention d'urine à laquelle il était sujet. Après avoir reçu les sacrements en présence de ses généraux et de son état-major, prenant le comte de Colloredo par la main, il le pria de se charger de ses adieux à l'armée autrichienne. Il recommanda ensuite à l'un de ses neveux, qu'il regardait comme son fils, d'imiter son exemple par son zèle à servir le prince et la patrie; et comme l'on faisait de tristes réflexions sur la perte que sa mort allait causer à l'Etat, il répondit : « Nous avons un souverain bon et généreux; il fera la paix, » et pour lors on se passera facilement » de moi. » Le 14 juillet 1790 il expira. Son corps fut conduit par Vienne à Hadersdorf, où depuis long-temps il avait désigné dans son parc un endroit ombragé d'arbres pour lui servir de sépulture. Le mausolée qu'il y fit élever de son vivant, est surmonté de sa statue tenant un livre ouvert, sur lequel se trouve cette inscription choisie par lui-même : *Commemoratio mortis optima philosophia*. Le célèbre Gellert, qui s'était lié très intimement avec lui aux eaux de Carlsbad en 1763, en a tracé ce portrait : « Le général Lau- » don est un homme d'un grand carac- » tère, grave, modeste, mélancolique, » parlant peu, mais à propos et avec » précision, ne s'entretenant jamais » de ses faits d'armes, rarement de

» la guerre, et prenant plaisir à faire » parler les autres. Il est d'une taille » moyenne, mais bien fait, assez » maigre; son regard annonce un » homme réfléchi, et ses yeux bleus » ou plutôt gris sont profondément en- » foncés dans la tête; il a le nez tant » soit peu relevé, la bouche belle, et » le sourire assez agréable quand il le » veut. » M. Pezzi, dont on a une *Vie de Laudon*, médiocre de plan et de style, mais d'ailleurs exacte, dit, « qu'il » était naturellement tranquille, mi- » santhrope, sombre et froid, lorsque » tout allait à son gré; mais vif, ar- » dent, prompt, et très emporté s'il » éprouvait la moindre contradic- » tion. » Laudon avait conçu le projet, en 1788, de rassembler les notes éparses dans ses papiers, et de rédiger sur ses campagnes contre les Prussiens, des Mémoires qui pussent servir à rectifier en plusieurs endroits ceux de Frédéric; mais le temps lui a manqué pour donner suite à cette idée.

ST—T.

LAUDONNIÈRE (RENÉ DE), gentilhomme français, né dans le XVI^e. siècle, professait la religion réformée. Coligny avait envoyé, en 1562, le capitaine Ribault dans la Floride pour y fonder une colonie, destinée à servir d'asile aux protestants français : mais les circonstances firent négliger cet établissement; et les premiers colons périrent la plupart, de misère. Laudonnière, qui avait accompagné Ribault dans cette expédition, fut chargé, en 1564, d'en diriger une nouvelle. On lui accorda trois vaisseaux pourvus de vivres et de munitions; et il emmena avec lui d'habiles ouvriers et beaucoup de jeunes gens qui demandèrent à le suivre à leurs frais. Le roi Charles IX, qui voyait avec plaisir s'éloigner les protestants qu'il regardait comme les ennemis de

L'Etat, lui fit en outre présent de cinquante mille écus. Laudonnière arriva le 22 juin en vue de la Floride, et il opéra aussitôt son débarquement aux cris de joie des sauvages : ils s'empresèrent de le conduire vers la colonne aux armes de France, plantée par Ribault, qu'il trouva chargée de fleurs et d'offrandes. Dès le lendemain, il remonta la rivière de Mai, et, ayant fait choix d'une position convenable, y fit tracer un fort auquel il donna le nom de Caroline, en l'honneur du roi Charles. Les jeunes gentilshommes qui l'avaient accompagné volontairement, se plaignirent bientôt d'être obligés de travailler aux fortifications comme de simples ouvriers ; et Laudonnière craignant qu'ils n'excitassent une sédition, fit embarquer les plus mutins sur un de ses bâtimens qui retournait en France. Mais l'esprit de révolte et d'insubordination avait déjà fait d'effrayants progrès parmi les nouveaux colons ; il se vit donc obligé d'en éloigner encore une partie, qu'il envoya à la découverte du pays sous les ordres de son lieutenant. Peu de jours après, quelques matelots s'enfuirent, emmenant les deux barques qui servaient à aller chercher les provisions ; enfin d'autres, qui n'avaient quitté la France que dans l'espoir de faire une fortune rapide, s'emparèrent d'un des bâtimens restés à l'ancre, et allèrent croise dans le golfe du Mexique. Laudonnière, ainsi privé de toutes les forces sur lesquelles il avait dû compter, ne put plus rien entreprendre pour assurer à la France la possession des Florides. Cependant les sauvages que quelques soldats avaient mécontentés, cessèrent de fournir des vivres : on ne pouvait les y contraindre par la force ; et l'épuisement rapide des provisions ne laissait en perspective que la famine. Le gland devint la nourri-

ture ordinaire des malheureux colons ; et lorsque cette ressource manqua, il fallut fouiller la terre pour en arracher des racines. Le capitaine Hawkins (*Voy. ce nom*, XIX, 509) arriva, le 3 août 1565, à la Floride pour y faire de l'eau : touché de la situation de ses co-religionnaires, ils s'empressa de leur fournir des vivres, et vendit un vaisseau à Laudonnière, qui voulait retourner en France, persuadé qu'il n'avait aucun secours à espérer. Il n'attendait qu'un vent favorable pour mettre à la voile, lorsque le capitaine Ribault arriva avec sept bâtimens. Ribault lui apprit que ses ennemis étaient parvenus à rendre sa fidélité suspecte, et qu'on lui avait ôté le commandement de la Floride : Laudonnière n'en fut que plus pressé de regagner sa patrie pour s'y justifier ; mais son départ fut retardé par l'apparition d'une flotte espagnole commandée par D. Pedro Menendez. Ribault, qui avait appris en chemin les projets des Espagnols sur la Floride, alla au-devant de la flotte pour la combattre, et, malgré ses représentations, laissa Laudonnière malade dans le Fort Caroline, avec une centaine de personnes, dont à peine vingt en état de porter un mousquet. Les Espagnols, qui avaient opéré un débarquement au-dessus du fort, profitèrent de l'éloignement de Ribault pour attaquer la place et s'en emparer ; ils massacrèrent sans pitié les malades, les femmes et les enfants, et pendirent à des arbres tous les soldats qui tombèrent entre leurs mains, avec cette inscription sur la poitrine : *Non comme Français, mais comme hérétiques.* On sait que cette barbarie ne demeura pas sans vengeance. (*Voyez GOURGUES.*) Laudonnière, après avoir tenté inutilement de retarder la prise du fort, s'était fait jour au travers des

Espagnols; et il s'enfonça dans les bois voisins où il trouva quelques-uns de ses soldats échappés au massacre de leurs compagnons: il ranima leur courage, et parvint, à la faveur de la nuit, à les ramener par des chemins impraticables sur le bord de la mer, où le fils de Ribault était stationné avec trois vaisseaux. Laudonnière voulait rejoindre le capitaine Ribault; mais il en fut empêché, et le bâtiment qu'il montait fut poussé par les vents sur les côtes d'Angleterre. Il s'arrêta à Bristol pour rétablir sa santé, et revint en France au commencement de l'année 1566. Très mal accueilli par la cour, il se retira dans sa famille, où il mourut inconnu. Il a laissé : *L'Histoire notable de la Floride contenant les trois voyages faits en icelle par des capitaines et pilotes français*; elle a été publiée par Bazanier, Paris, 1586, in-8°. Cette histoire curieuse et exacte a été traduite en latin, et insérée dans le *Recueil des grands Voyages*. (Voy. Th. de Bry.) Le portrait de Laudonnière a été gravé par Crispin de Pas, 1598, in-8°. (V. RIBAUT.) W—s.

LAUFFER (JACQUES) naquit à Zofingen, ville de l'Argovie, en 1688, et mourut à Berne le 26 février 1734. Savant estimable et laborieux, il étudia dans sa patrie, à Halle, et à Utrecht: il voyagea ensuite en Allemagne et en France; et en 1718 il obtint la chaire d'éloquence et d'histoire à Berne. On a de lui différents traités académiques: *Atheus amens*, 1714; — *De hostium spoliis Deo sacratis et sacrandis*, 1717; — *Quis sit verè litteratus?* 1718; — *Contra librorum abundantiam*, 1722; — *De rectâ liberorum educatione*, 1723. Un travail plus considérable, et par lequel il se fit surtout connaître, c'est son *Histoire suisse*, publiée en allemand après sa

mort, de 1736 à 1738, en 18 vol. in-8°. elle s'étend jusqu'en 1657. Il avait eu pour la composition de cet ouvrage un accès libre aux archives; mais il reçut aussi des instructions sur la manière de présenter certaines parties de l'histoire. Ch. Guill. Loys de Bochat avait commencé une traduction française de ce grand ouvrage; et c'est pour en rectifier et compléter la première partie, qu'il a publié ses *Mémoires sur la Suisse ancienne*, en 3 vol. in-4°. U—I.

LAUGIER (MARC-ANTOINE), littérateur provençal, né à Manosque en 1713, entra jeune chez les jésuites de Lyon, et ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la prédication. Appelé dans la capitale par ses supérieurs, il eut l'honneur de prêcher devant le Roi, et parut ensuite avec éclat dans les principales chaires de Paris. Son goût pour les lettres lui fit desirer de rester dans cette ville, où il devait trouver plus de ressources pour ses études: mais s'étant aperçu que ses confrères, fatigués des éloges qu'il recevait, se proposaient de le renvoyer en province, il les prévint, en quittant la Société où il n'était engagé que par des vœux simples. Ses protecteurs le présentèrent au ministre des affaires étrangères, qui le nomma secrétaire d'ambassade près de l'électeur de Cologne. Il habita l'Allemagne pendant tout le temps que dura la guerre de Hanovre; et il fut récompensé de ses services en 1757, par l'abbaye de Ribeauté. Satisfait de sa fortune, il ne s'occupa plus que de la publication de ses ouvrages, pour lesquels il avait déjà réuni de nombreux matériaux, lorsqu'une fluxion de poitrine l'enleva le 7 avril 1769. L'abbé Laugier avait des mœurs simples et douces: il aimait la retraite et le travail; et à des connaissances

étendues, il joignait une imagination brillante à laquelle il ne s'est que trop souvent abandonné. Il était membre des académies d'Angers, de Marseille et de Lyon. On a de lui : I. *Essais sur l'Architecture*, Paris, 1753, in-12; 2^e. édition augmentée, 1755, in-8°. Cet ouvrage, qui eut beaucoup de succès, contient des observations fines et judicieuses, présentées d'une manière agréable; mais on y trouve aussi des principes hasardés et qui ont été contredits par les artistes. On peut consulter l'*Examen*, etc., publié par Lafont de Saint-Yenne, Paris, 1753, in-8°; mais surtout les excellentes *Remarques critiques sur*, etc., de Guillaumot. (V. GUILLAUMOT, XIX, 159.) II. *Apologie de la Musique française*, ibid., 1754, in-8°. C'est une réponse à la fameuse lettre de J.-J. Rousseau. III. *Manière de bien juger des ouvrages de peinture*, ibid., 1771, in-12; ouvrage posthume, utile aux amateurs et aux artistes : il annonce des connaissances profondes de la peinture; il est écrit d'une manière séduisante, à de très légères incorrections près. Le moindre défaut des notes qui sont au bas des pages, est d'être inutiles; elles sont d'une autre main que le texte: on y voit sans cesse l'artiste jaloux du littérateur. IV. *Histoire de la République de Venise*, Paris, 1759-68, 12 vol. in-12. C'était l'histoire la plus complète et la plus exacte que l'on eût de ce gouvernement singulier avant celle que vient de publier M. Daru, 1819, 7 vol. in-8°. Le style en est un peu prolix et emphatique, surtout dans les premiers volumes. Ce qui prouve d'ailleurs l'exactitude de cette histoire, c'est qu'elle a été traduite en italien, et imprimée plusieurs fois à Venise même, notamment en 1778, 12 vol. in-8°. M. Eugène Labaume en a donné

un *Abrégé*, en 2 vol. in-8°. V. *Histoire de la Paix de Belgrade*, Paris, 1763, 2 vol. in-12. VI. *La Paraphrase du Miserere*, traduit de l'italien du P. Segneri, Paris, 1754, in-12. VII. *Oraison funèbre du prince de Dombes*, Trevoux, 1756, in-4°. On y remarque des beautés d'éloquence qui ont fait regretter que l'auteur ait abandonné la carrière de la chaire. Enfin il a retouché la traduction du *Voyage à la mer du Sud*, par l'abbé Rivers, Lyon, 1756, in-4°. et in-12; c'est une continuation du voyage d'Anson (*Voy.* ce mot). Il avait tracé le canevas d'une *Histoire générale de l'Italie*, d'après Muratori. Il a laissé en manuscrit une *Histoire du commerce du Levant*; le plan d'une nouvelle *Histoire des Papes*, et des notes pour la *Continuation de l'Histoire de Malte*, par Vertot. Un *Eloge* de Laugier, par M. François de Neufchâteau, a été inséré dans le *Nécrologe des Hommes célèbres*, année 1770, pag. 365. W—s.

LAUJON (PIERRE) naquit à Paris, le 13 janvier 1727. Son père, qui était procureur, le destinait au barreau; mais le goût du théâtre, le succès de quelques chansons, et la fréquentation des poètes, éloignèrent le jeune Laujon des études sérieuses de la jurisprudence. Une parodie d'*Armide*, qui réussit, l'engagea décidément dans la carrière qu'il a suivie. La lecture de *Daphnis et Chloé* lui donna l'idée de mettre ce sujet au théâtre; et son poème fut si vanté, qu'il fit rechercher l'auteur par des personnes d'un esprit et d'un rang distingués, MM. de Nivernais, de Bernis, d'Argental, le duc d'Ayen, la comtesse de Villemur. Cette dernière, amie particulière de M^{me}. de Pompadour, voulut le présenter à la favorite. Le comte de Clermont desira connaître Laujon,

goûta son esprit, sa modestie, ses talents, et se l'attacha, d'abord en qualité de secrétaire de son cabinet; par la suite, il lui donna le titre de secrétaire de ses commandements. Ce prince aimait passionnément les lettres, les vers, le théâtre; il était bon, simple, facile et bienfaisant. Laujon fut heureux : il suivit le prince à l'armée; ce qui lui valut la croix de Saint-Louis, en qualité de commissaire des guerres, quoiqu'il n'ait jamais eu que le titre de cet emploi. A la mort du prince, en 1770, le dernier prince de Condé voulut hériter de Laujon, et le nomma secrétaire des commandements de M. le duc de Bourbon son fils. Alors Laujon fut chargé de toutes les fêtes de Chantilly. Sa facilité pour varier les cadres de ces fêtes, était extrême. Il excellait surtout à parodier sur-le-champ des airs qui souvent se refusaient à des paroles heureusement arrangées. Laujon avait une vertu bien rare; il jouissait avec une satisfaction infinie des succès des autres. Grouvelle, secrétaire de M. le prince de Condé, avait fait avec Després un petit acte, en vaudevilles, pour le théâtre de Chantilly. Le prince demanda à Laujon comment il trouvait les couplets : « Mgr., répondit l'excellent homme, je n'en ai jamais fait d'aussi bons. » La révolution, et l'émigration des princes, détruisirent la fortune et le bonheur de Laujon. On lui signifia l'ordre de sortir du Palais-Bourbon; il perdit traitements et pensions : en un mot, fut réduit à vendre sa bibliothèque; car il n'avait rien amassé. Tombé d'une sorte d'opulence dans un état voisin de la misère, il ne se plaignit jamais; il n'importuna personne, ne cessa point de chanter, et il vendait ses livres, qu'il rachetait quelquefois le lendemain plus cher qu'il ne les avait vendus. Une petite rente fai-

sait subsister sa famille. Il fut nommé membre de l'Institut, en 1807, à la place vacante par la mort de M. Portalis. Conduit aux Tuileries, pour être présenté, comme nouvel académicien, à Buonaparte, et surpris par la présence de l'empereur qu'il croyait n'être pas aussi près, il perdit entièrement la mémoire, quand celui-ci lui adressa quelques questions sur ses ouvrages : il oublia jusqu'à son nom. Laujon, quoiqu'il eût passé sa vie tout entière avec les grands, était timide et facile à troubler. Il s'éteignit doucement, à l'âge de 84 ans, le 14 juillet 1811. Comme chansonnier, il est correct, élégant et gracieux : sa chanson, *Mais Monseigneur, n'ayez pas peur*, est son chef-d'œuvre; elle peut être proposée comme modèle aux faiseurs de couplets, qui veulent amuser l'imagination par des idées de volupté, sans autoriser la pudeur à se plaindre. Les ouvrages dramatiques de Laujon sont fort nombreux. Il a donné à l'Opéra : *Daphnis et Chloé*, 1747; *Eglé*, 1751; *Sylvie*, 1766; *Ismène et Isménias*, 1770 : — au Théâtre-Italien, *Armide*, parodie, 1762; *l'Amoureux de quinze ans*, 1771, composé à l'occasion du mariage de M. le duc de Bourbon; le *Fermier cru sourd*, ou les *Méfiances*, 1772; *Matroco*, 1778; le *Poète supposé*, 1782; la *Nouvelle Ecole des Mères*; *l'Ecole de l'amitié*, etc. : — au Théâtre-Français, *l'Inconsequent*, ou les *Soubrettes*, 1777; — le *Couvent*, 1790 : sur le théâtre de Rouen, le *Juif bienfaisant*, 1806. Ses drames lyriques eurent presque tous du succès, surtout *l'Amoureux de quinze ans*. Le *Couvent* réussit, grâce au jeu des actrices et à la singularité du sujet, qui n'offrait que des femmes sur la scène. « Le dialogue » de cette petite pièce, dit Laharpe, » est naturel et agréable; et le caillottage

» du couvent, à la vérité très facile à
 » imiter, y est assez bien rendu. » Les
Soubrettes tombèrent à la première re-
 présentation. « L'acted'Egléet l'Amou-
 » reux de quinze ans, dit encore La-
 » harpe, sont des bagatelles agréables,
 » bonnes pour l'Opéra et la comédie
 » italienne; mais une comédie en cinq
 » actes est bien au-dessus des forces
 » de Laujon, bel-esprit de société,
 » chansonnier de table, composant de
 » petites fêtes pour de grands princes,
 » et faisant de petits vers dans les
 » grandes occasions. Il songeait à l'a-
 » cadémie; mais je crois qu'il en est
 » revenu. » Laharpe était dans l'er-
 reur sur ce dernier point. Laujon n'a-
 bandonna jamais ses prétentions à l'a-
 cadémie; et l'on a vu qu'elles furent
 couronnées du succès, quoique un peu
 tard. En 1771, il avait fait imprimer
 trois volumes de chansons, sous le titre
d'Apropos de société: le troisième
 volume renferme quelques annonces
 de parades, un peu graveleuses. En
 1811, il donna le recueil de ses
 œuvres, en quatre volumes, conte-
 nant un choix de celles de ses pièces
 qui furent représentées, quelques-
 unes de celles qui ne l'ont pas été, des
 fêtes, des lanternes magiques, des
 proverbes, des chansons, enfin tout
 le menu bagage d'un poète nonagé-
 naire qui avait toujours rimé et chanté
 pour le plaisir des autres; on est char-
 mé de pouvoir ajouter, et pour son
 propre bonheur.

A—G—R.

LAUNAY. Voyez BOAISTUAU.

LAUNAY (NICOLAS DE), graveur,
 né à Paris en 1759, mourut le 2
 avril 1792. Entré fort jeune dans l'a-
 telier de Louis Lempereur, il réussit
 également dans tous les genres: l'his-
 toire, le portrait, le paysage, la vi-
 gnette, l'occupèrent alternativement.
 L'académie de peinture le reçut au
 nombre de ses membres en 1789; et

peu d'années auparavant celle de Co-
 penhague lui avait fait le même hon-
 neur. Les estampes de ce maître sont
 en général d'un faire agréable; son
 burin, sans être sec, est précieux; ses
 chairs sont moelleuses. Son estampe
 la plus capitale dans le genre de l'his-
 toire, est sa *Marche de Silène*, d'a-
 près Rubens, vraiment gravée dans le
 genre historique. Nous citerons en-
 core de lui la *Partie de plaisir*, d'a-
 près Wœninx; la *Bonne Mère* et l'*Es-
 carpolette*, d'après Fragonard, et la
*Première leçon de l'amitié frater-
 nelle*, d'après Aubry. Quant à ses ou-
 vrages de librairie, on recherchera
 toujours ses jolies vignettes, d'après
 Cochin et Moreau, pour l'édition du
 Rousseau, in-4°, imprimée à Bruxel-
 les, le Molière in-8°, et l'Arioste
 de Baskerville, gravures remplies de
 goût et de finesse. MM. Fossoyeux,
 Dupréel et Ponce sont ses élèves. —
 Robert DE LAUNAY, son frère et son
 élève, né en 1754, mort en 1814, a
 gravé aussi avec beaucoup de succès.
 On a de lui, entre autres, le *Malheur
 imprévu*, d'après Greuze; les *Adieux
 de la nourrice*, d'après Aubry; le
Mariage rompu, d'après le même; le
Mariage conclu, d'après Borel, et
 un grand nombre de jolies vignettes,
 d'après Cochin, Moreau, Marillier,
 etc., pour les différentes éditions de
 Rousseau, de Voltaire, de la Bible,
 etc.

P—E.

LAUNAY (J. DE), surnommé *De-
 launay d'Angers*, parce qu'il ren-
 plissait les fonctions de commissaire
 du Roi dans cette ville au commen-
 cement de la révolution, fut envoyé
 par son département, comme officier
 des gardes nationales, à la fédération
 du 14 juillet 1790. Il fut admis avec
 plusieurs de ses camarades à l'audience
 de la Reine, et lui présenta un compli-
 ment en vers que cette princesse reçut

avec bienveillance. Député ensuite à l'assemblée nationale législative, il s'y rangea parmi les adversaires de la royauté, même constitutionnelle, en attaquant successivement les prêtres et les ministres du Roi, et particulièrement Duport, qui avait le département de la justice. Après la catastrophe du 10 août, il contribua à faire adopter une adresse aux Français dont le but était de justifier les mesures qui avaient déterminé la déchéance de Louis XVI. Devenu membre de la Convention, il suivit, contre le parti de Brissot et de la Gironde, le système qu'il avait embrassé contre les constitutionnels de 1791. Dans le procès de Louis XVI, il s'opposa à l'appel au peuple, et vota la mort de ce prince. Il s'occupa ensuite de finances, fit décréter la suppression de la compagnie des Indes et la vente des marchandises qui se trouvaient dans ses magasins ; mais cette opération lui devint funeste : il fut accusé par Bazire et par Chabot d'avoir fait insérer dans le décret certaines clauses désavantageuses à la république et favorables aux intéressés dans cette affaire, avec lesquels ils supposaient que Delaunay s'était entendu. Cette dénonciation amena de vives altercations à la suite desquelles les accusateurs et l'accusé furent envoyés au tribunal révolutionnaire, et condamnés à mort le 5 avril 1794. Delaunay d'Angers paraissait âgé d'environ 40 ans. B—U.

LAUNEY (BERNARD-RENÉ JOURDAN DE), naquit à Paris le 9 avril 1740 à la Bastille, dont son père était gouverneur, et dont il fut gouverneur lui-même depuis 1776, qu'il succéda au comte de Jumilhac de Cubjac, jusqu'en 1789, époque de la destruction de cette forteresse. La prise de la Bastille, pouvant être regardée comme le premier acte d'hostilité armée contre

la monarchie, a rendu historique le nom de ce gouverneur. Ce n'est plus une question douteuse, quelque chose qu'on ait écrit à cet égard, que la résolution qu'il avait prise de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, de mettre le feu aux poudres et de périr sous les décombres de la forteresse : les procès-verbaux de l'hôtel-de-ville, dans lesquels on a consigné les événements du 14 juillet 1789, rapportent ce fait d'après de nombreux témoignages. Quinze jours avant cette catastrophe, M. de Launey fut abordé par trois individus au-dessus du commun, qui lui demandèrent ce qu'il ferait dans le cas d'une attaque ? Les détails dans lesquels ils étaient bien informés, prouvaient qu'ils étaient bien informés. *Ma conduite, répondit-il, est réglée par mes devoirs : je me défendrai.* On ignore d'où venaient ces émissaires. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, le ministre de la guerre fit transporter à la Bastille, par les Suisses de Salis-Samade, les poudres qui se trouvaient à l'Arsenal. Le 14 juillet au matin, plusieurs soldats et sous-officiers obtinrent encore la permission de sortir ; et M. d'Agay, gendre de M. de Launey, quittant son beau-père à neuf heures, le laissa fort tranquille. Ce ne fut que vers dix heures que des mouvements séditieux se manifestèrent aux environs de la forteresse. Alors arrivèrent successivement de l'hôtel-de-ville plusieurs députations qui, sous prétexte de pourparlers avec le gouverneur, n'avaient pour but réel que d'examiner l'état de la place et de combiner les moyens de s'en emparer, peut-être même par surprise. Ces députations finirent par demander que la garde en fût confiée au peuple de Paris. Un député du district de St.-Louis, fameux depuis sous le nom de Thuriot, et qu'on appelait alors Thuriot de la

Rozière, espèce d'avocat sans clientèle, se rendit chez le gouverneur pour l'engager à démonter les canons qui étaient sur les tours : il eut la permission d'entrer dans la cour intérieure. Le gouverneur montra les dispositions les plus pacifiques ; il fit jurer à la garnison de ne faire usage de ses armes que dans le cas où elle serait attaquée : elle n'était composée que de quatre-vingt-deux invalides et de 32 soldats de Salis. Les tours étaient garnies de quinze pièces de canon, n'ayant d'autre destination que de servir aux réjouissances. Le gouverneur avait fait tirer du magasin d'armes, et entrer dans le château douze fusils de rempart, portant chacun une livre et demie de balles. La Bastille avait encore pour sa défense quatre cents biscaïens, quatorze coffres de boulets sabotés, quinze mille cartouches, trente-un milliers de poudre renfermée dans cent vingt-cinq barils : On avait aussi fait porter sur les tours six voitures de pavés, de vieux ferrements, boulets, chenets, etc. pour défendre les approches du pont, dans le cas où les munitions viendraient à manquer, et où les assiégeants s'en approcheraient assez pour que le canon ne pût les atteindre. Dès le 13, on mit des factionnaires dans des endroits laissés sans défense jusqu'alors ; et douze hommes furent commandés pour monter sur les tours, afin d'observer ce qui se passait au-dehors. Ces dispositions étaient, militairement parlant, très bien entendues. Les députations, qui se succédaient à peu d'intervalle, ne pénétrèrent pas toutes dans la forteresse : la dernière, qui avait à sa tête l'abbé Fauchet, resta dans la cour de l'Orme, malgré les assurances que les invalides qui étaient sur les tours lui donnaient qu'elle pouvait entrer et

qu'elle n'avait rien à craindre. Son refus rendit cette députation suspecte ; et le gouverneur le fit remarquer aux soldats : « Vous devez voir, leur dit-il, que ces députés et ce drapeau ne viennent pas de la ville ; c'est sûrement un drapeau dont le peuple s'est emparé, et dont il se sert pour nous surprendre. » En effet le peuple tentait alors de se rendre maître de la Bastille ; déjà le premier pont était abattu, et le second près de l'être. Les bas-officiers criaient à la multitude de se retirer, qu'on allait faire feu ; mais personne ne s'éloigna, et le gouverneur donna l'ordre de tirer. Cette décharge la dispersa, et quelques individus tombèrent morts ou blessés sur la place. La multitude revint de sa frayeur ; elle s'avança de nouveau, et à coups de hache essaya de briser les portes du quartier : mais incommodée par le feu de la forteresse, elle ne put les enfoncer toutes ; une partie de cette multitude se porta sur les derrières de la Bastille, et pilla le quartier. Une heure après, les insurgés amenèrent trois voitures de paille, et mirent le feu au corps-de-garde avancé, à l'hôtel du gouverneur et aux cuisines. Ce fut alors que l'on tira un coup de canon à mitraille, le seul qui soit parti de la place pendant le combat qui dura quatre heures. On ne se défendit qu'à coups de fusil. L'arrivée des gardes françaises dans la cour de l'Orme avec un mortier, deux pièces de quatre et un canon garni en argent venant du garde-meuble, ébranlèrent le courage de la garnison : plusieurs officiers, gagnés d'avance, ou peu disposés à se battre, parlèrent de se rendre. Le gouverneur de la Bastille et le commandant des Suisses (M. de Flue) s'élevèrent contre cette proposition : celui-ci, dès le commencement de l'attaque, et

avait montré les sentiments qui l'animaient. « Je n'oserais jamais, dit-il, me représenter à mon corps si une forteresse que le Roi m'a chargée de défendre, se rendait sans qu'on eût tiré un coup de fusil. » Le gouverneur, voyant son autorité mécon nue, prit la mèche d'une des pièces de canon pour mettre le feu aux poudres ; ce qui eût infailliblement fait sauter une partie du faubourg Saint-Antoine : mais deux sous-officiers l'en empêchèrent. Le tumulte augmentait d'un moment à l'autre. Le gouverneur convoqua le conseil, et demanda à la garnison le parti qu'elle désirait prendre ; il ajouta que, quant à lui, il n'en voyait pas d'autre que de remonter sur les tours, continuer à se battre, et se faire sauter plutôt que de se rendre à une populace qui ne manquerait pas de tout égorger. Dans la confusion qui régnait, l'officier suisse, conservant sa présence d'esprit, voulut obtenir une sorte de capitulation ; il adressa la parole aux assiégeants au travers d'un créneau près du pont-levis ; il demanda que la garnison sortît avec les honneurs de la guerre : on refusa ; alors il écrivit au crayon ses propositions, et passa le papier par le créneau : il offrait de poser les armes, si on promettait de ne pas massacrer la troupe ; l'on se mit à crier : *Abaissez le pont, il ne vous arrivera rien.* L'écrit contenait ce peu de mots : *Nous avons vingt milliers de poudre ; nous ferons sauter la garnison et tout le quartier si vous n'acceptez nos propositions.* Le nommé Réole prit le papier par le moyen d'une longue planche que l'on plaça sur le fossé, et le remit à un officier du régiment de la reine, nommé Elie, officier de fortune, qui était l'un des chefs des assiégeants ; il lut cet écrit à haute voix, et cria : *Foi d'officier,*

nous l'acceptons ; baissez les ponts. Les ponts furent baissés, et la multitude se précipita dans les cours. Le premier objet de ses recherches fut le gouverneur ; elle crut le reconnaître dans le lieutenant du Roi nommé Dupuget, qui était en uniforme : le gouverneur n'était vêtu que d'une simple redingote grise ; et il n'eût pas été reconnu si Dupuget ne se fût hâté de l'indiquer pour se débarrasser de ceux qui l'entouraient. Un nommé Cholat, natif de Grenoble, alors marchand de vin rue des Noyers Saint-Jacques, se jeta le premier sur lui ; et il a revendiqué cette action, assurément peu courageuse, comme un honneur, en ajoutant qu'il l'avait escorté jusqu'au Petit-St.-Antoine. Deux gardes françaises tenaient également le gouverneur, et, depuis la Bastille jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, la route ne fut pour cet infortuné qu'un long et douloureux supplice : il recevait de toutes parts des coups d'épée et de baïonnette ; et comme il avait la tête nue, on le distinguait aisément : l'un de ses conducteurs, qui s'en aperçut, espérant le garantir, lui mit son chapeau sur la tête ; mais les coups s'étant dirigés sur ce particulier, De Launey, touché de cette générosité, voulut qu'il reprît son chapeau. Ce fut entre l'arcade St.-Jean et le perron de l'hôtel-de-ville qu'il vit la fin de son cruel martyre : il n'avait cessé de demander comme une grâce qu'on l'achevât. Le peuple, qui s'était aussi emparé de vingt-deux des invalides de la garnison, voulut les massacrer également : mais les gardes françaises les prirent sous leur protection, et les conduisirent dans une de leurs casernes. Les têtes du gouverneur de la Bastille, de M. de Losme de Salbray, major, tué à la Grève, de M. de Miray, aide-major, massacré rue des

Tournelles, de M. Person, lieutenant des Invalides, massacré sur le port au Blé, furent promenées dans Paris avec celles de deux invalides, et de M. de Flesselles, prévôt des marchands, massacré dans la même soirée au sortir de l'hôtel-de-ville. Les corps de toutes ces victimes furent transportés à la Morgue, excepté celui du gouverneur, qui ne fut pas retrouvé. Six mois après l'événement, un soldat inconnu rapporta à sa famille ses bijoux, sa montre où pendait un cachet à ses armes; et il ne s'expliqua point sur la manière dont ces objets lui étaient parvenus (1). La Bastille ne renfermait que sept prisonniers: quatre étaient prévenus de fabrication de faux effets de commerce; deux étaient dans un état complet d'aliénation d'esprit, et furent conduits à Charenton. Le septième était un comte de Solages, renfermé sur la demande même de sa famille et pour des motifs graves. Voilà quelles victimes intéressantes, quels innocents étaient entassés par milliers dans ces prisons du despotisme! Rendre à la liberté et à la société de tels hommes, n'était qu'un ridicule prétexte pour masquer les projets de bouleversement qu'on poursuivait alors. On voulut donner une grande célébrité à cet événement; et un maçon entrepreneur, nommé Palloy, envoya aux quatre-vingt-trois départements qui composaient alors la France, un relief en plâtre représentant la Bastille, et un plan gravé incrusté dans une pierre provenant de la démolition de cette forteresse: ces pierres devinrent comme les germes des nouvelles Bastilles qui s'élevèrent dans chaque département, et dont la moindre renferma, en quelques mois seu-

lement, plus de victimes que l'ancienne n'en avait renfermé depuis 1383, époque de sa construction, jusqu'en 1789 qu'elle fut démolie: ceux qui ont été dans l'une et dans les autres ont pu juger aussi que le gouverneur de la Bastille n'était pas le plus dur des geoliers. M—T.

LAUNOY (JEAN DE), célèbre docteur de Sorbonne, naquit le 21 décembre 1603, à Valdéric, petit village du diocèse de Coutances, et non pas à Valogne, comme l'ont dit Dupin, Moréri et autres. Après avoir terminé ses premières études à Coutances, il fit à Paris son cours de philosophie et de théologie, et obtint, en 1634, le bonnet de docteur, et l'avantage d'entrer dans la maison de Navarre. La même année, ayant été ordonné prêtre, il partit pour l'Italie, dans le dessein d'étudier à fond l'antiquité ecclésiastique. Il vit à Rome Luc Holstenius et Léon Allatius, avec lesquels il se lia d'amitié. Il visita les bibliothèques, fréquenta les savants, et, dans le temps même qu'il acquérait de la science, il posait les fondements d'une grande renommée par sa sagacité et son érudition. On prétend que c'est dans ses conversations avec le cardinal Bentivoglio, qu'il conçut le plan de son *Traité de la puissance royale sur les empêchements du mariage*. Les ennemis de Launoy ont accusé ce docteur de n'avoir pas su se défendre dans une discussion qu'il eut avec le cardinal de Lugo, et de s'être laissé emporter à des paroles grossières contre lui; mais l'abbé Granet repousse cette accusation comme invraisemblable. Launoy revint en France en 1635. Exempt de toute espèce d'ambition, il se livra tout entier aux plus profondes études. Il dévorait livres et manuscrits; il transcrivait, par ordre de matières, tous les passages qui l'avaient

(1) Nous tenons ce fait et plusieurs autres de ceux qui composent cette notice, de M. le comte d'Agay, conseiller-d'état, l'un des gendres de M. de Launoy.

frappé, ou dont il prévoyait qu'il aurait besoin dans la suite. Il écrivait de tous côtés pour recueillir des renseignements, et ne manquait jamais de remercier publiquement ceux qui les lui fournissaient. Il consultait fréquemment les savants qui habitaient la capitale, et surtout le Pere Sirmond, son oracle et son ami. Le docteur Launoy fut un des quatre censeurs royaux des livres, que le chancelier Seguier créa de son propre mouvement, en 1643, pour supprimer tout ce qui tendrait à propager la doctrine de Jansénius et d'Arnauld. L'abbé Boileau prétend que Launoy ne tarda pas à renoncer à cet office, qui ne pouvait, ajoute-t-il, se concilier avec la vérité, pour laquelle un docteur doit répandre son sang (*De Librorum approb. Disquis. historica*); mais nous avons une preuve que Launoy exerçait encore cet emploi en 1648, puisqu'il approuva, en qualité de censeur, la *Théologie naturelle* de Sébonde, le 6 février de cette année. Dès 1646, il fut en butte à diverses tracasseries de la part de quelques docteurs; on alla jusqu'à l'exclure juridiquement de la société de Navarre, sous prétexte qu'il avait dit « que la charge de réciter l'office n'est pas d'obligation, mais de dévotion seulement. » En 1648, César d'Estrées, depuis cardinal, évêque de Laon, l'admit auprès de lui, au collège de Laon, et lui prodigua les témoignages d'estime et d'amitié qu'il accordait volontiers aux savants. En 1649, le docteur Cornet ayant dénoncé dans les assemblées de Sorbonne dont il était syndic, cinq propositions de Jansénius, les opinions de Launoy parurent si singulières et si discordantes, que Bossuet a dit de lui, « qu'il avait trouvé le moyen d'être tout ensemble semi-pélagien et janséniste. »

En effet, il soutenait que les Pères grecs qui avaient précédé S. Augustin avaient été de la même doctrine que tinrent depuis les semi-pélagiens et les Marseillais; que depuis S. Augustin l'Eglise avait pris un autre parti; qu'ainsi il n'y avait point sur cette matière de véritable tradition, et qu'on en pouvait croire ce qu'on voulait. Il ajoutait encore que Jansénius avait fort bien entendu S. Augustin, et qu'on avait tort de le condamner, mais que S. Augustin s'était lui-même trompé, et que c'étaient les Marseillais ou les semi-pélagiens qui avaient raison. Aussi répandit-on le bruit que Launoy était pensionnaire des Jésuites, qui se servaient de lui pour approuver leurs livres (*Lettres de Gui Patin*); comme on répandit dans la suite que Launoy était cassé aux gages pour n'avoir point voulu donner quelque approbation à une nouvelle doctrine que ces Pères se proposaient de publier. En 1654, il fut chargé par l'abbé d'Estrées de réconcilier Descartes avec Gassendi : mais l'entrevue dans laquelle on devait rapprocher ces deux philosophes n'eut pas lieu, par l'absence du dernier. En 1656, il n'assista point aux séances de la faculté de théologie, où deux propositions d'Arnauld furent censurées; et dans la suite, comme il n'avait pas voulu souscrire à cette censure, son nom fut rayé du catalogue des docteurs. En 1657, la constitution d'Alexandre VII, *Ad sacram*, ayant été envoyée à la Sorbonne, Launoy écrivit à un de ses amis : « Nous avons ici » une bulle d'Alexandre VII, où il y » a des fautes intolérables. J'en suis » fâché pour l'amour de lui; mais en » tout cas, *quare fecisti sic*? Entre » autres choses il dit qu'il était *in mi-* » *noribus constitutum* (1) au temps

(1) Cela n'y est pas.

» qu'il était évêque, d'où il s'ensuit
 » que quand il appelle les évêques
 » ses frères, il faut entendre que ce
 » sont des frères mineurs : quand je
 » dis qu'il y a des erreurs intoléra-
 » bles dans cette bulle, je me veux
 » persuader qu'elles ne sont pas du
 » pape ; mais il aura son recours sur
 » ceux qui les lui ont fait faire. » Ce
 passage donne la mesure du caractère
 de Launoy et de la trempe de son gé-
 nie. Vers ce temps-là, l'abbé d'Estrées
 qui avait été nommé à l'évêché de
 Laon en 1655, lui donna deux can-
 onicats ; mais il s'en démit bientôt
 en disant : *Il faut qu'un chanoine*
chante, et je ne sais pas chanter. Il
 ajouta, dans une autre occasion : « Je
 » me trouverais bien de l'Eglise ; mais
 » l'Eglise ne se trouverait pas bien
 » de moi. » Il est assez étonnant que
 l'abbé Thiers, dans ses démêlés avec
 ce docteur, lui ait fait un crime de son
 désintéressement. La haute réputation
 de savoir et d'intégrité dont jouissait
 Launoy, faisait rechercher son com-
 merce. Quand Mézérail voulut donner
 son abrégé de l'*Histoire de France*,
 Launoy lui dressa des mémoires sur
 les affaires de l'Eglise, et lui fournit des
 matériaux dont il a fait usage. Colbert
 lui-même le consulta sur la question
 de savoir « si le roi pouvait faire une
 » déclaration qui permit de prendre
 » l'intérêt de l'argent prêté sous sim-
 » ple billet, pour être employé au
 » commerce ; ajoutant que le moyen
 » d'enrichir le royaume était d'aug-
 » menter le commerce, et qu'on n'en
 » pourrait procurer l'augmentation
 » qu'en permettant ces sortes de
 » prêts. » Un témoin oculaire assure
 que Launoy et cinq de ses amis furent
 d'avis que le roi ne pouvait faire cette
 déclaration, et que, s'il la faisait, elle
 ne serait pas juste, et ne devrait pas
 être exécutée. Dans ce cas, comme

l'observe très bien l'abbé Granet,
 Launoy aurait changé de sentiment,
 puisque dans sa 34^e. lettre au docteur
 Diroys, il s'exprime ainsi : « Il faut
 » dire que le commerce d'argent est
 » permis à tous, comme l'usure est
 » défendue.... On peut trafiquer de
 » tout avec les riches et en tirer l'in-
 » térêt, que nous appellerons, s'il
 » vous plaît, profit, gain, louage d'ar-
 » gent. » En 1675, la publication
 du *Traité de la simonie* fut prohibée,
 et l'imprimeur condamné à une amen-
 de. Ce fut le signal d'une persécution
 contre Launoy. On lui défendit de la
 part de la cour de continuer certaines
 conférences qu'il faisait chez lui tous
 les lundis sur la doctrine du clergé de
 France, et où, dit l'auteur d'une lettre
 qu'on croit être du président Cousin, il
 se formait plus de défenseurs de nos
 libertés que partout ailleurs. L'illustre
 biographe de Bossuet n'attribue pas à
 la même cause la clôture des confé-
 rences qui se tenaient dans la maison
 de Launoy : « Bossuet, dit-il, devenu
 » précepteur de M. le Dauphin, fut
 » informé par le docteur Arnauld
 » qu'au milieu même de Paris, le doc-
 » teur Launoy tenait des conférences
 » où il hasardait des maximes favo-
 » rables au socinianisme. Sans paraî-
 » tre agir directement, Bossuet fit
 » dissoudre ces conférences par l'au-
 » torité du chancelier Letellier ; mais,
 » satisfait d'avoir arrêté la contagion
 » d'une doctrine dangereuse, il veilla
 » avec attention à ce que l'on n'in-
 » quiât en aucune manière le doc-
 » teur Launoy, et qu'il ne fût exposé
 » à aucun désagrément personnel. »
 Quoi qu'il en soit, il paraît que les
 amis de Launoy et beaucoup de sa-
 vants accusèrent de cet événement l'ar-
 chevêque de Paris (de Harlay), et se
 plaignirent hautement de son ingrati-
 tude envers le docteur. Mais celui-ci,

toujours résigné, toujours soumis, calmait leur effervescence, et s'efforçait de les ramener à des sentimens plus pacifiques. En 1678, pendant que Launoy faisait imprimer sa réponse à la Dissertation du P. Alexandre sur l'auteur de la Somme de S. Thomas, il fut attaqué d'une maladie violente, et mourut le 10 mars de la même année, dans la maison du cardinal d'Estrees, où il logeait depuis long-temps. Il fut enterré, suivant sa volonté, dans l'église des Minimes de la Placeroyale. On voulait graver sur son tombeau une épitaphe faite par Nic. Lecamus, et qu'on peut lire dans Moréri; mais les minimes s'y opposèrent. Le testament de Launoy, daté de 1671, a été imprimé plusieurs fois; c'est l'ouvrage d'une belle ame. En 1685, il parut à Londres un éloge latin de ce docteur, un vol. in-12. Bayle lui a consacré un article fort étendu. L'éditeur des œuvres de Launoy a inséré dans sa collection, tous les témoignages honorables à ce docteur, et tout ce qu'on a écrit de plus fort contre lui. Jean de Launoy a laissé un très grand nombre d'ouvrages de théologie, de discipline, de critique et d'histoire. L'abbé Granel les a recueillis en 5 tomes ou 10 volumes in-fol., Genève, 1731-2 et 3. Nous indiquerons seulement les suivans : I. *Syllabus rationum quibus causa Durandi de modo conjunctionis concursuum Dei et creaturæ defenditur et inofficiosa quorundam censura repellitur*, Paris, 1636, in-8°. C'est le premier ouvrage de Launoy, et pour ainsi dire son coup d'essai. Ce docteur défend, comme probable, le sentiment de Durand de St.-Pourçain, qui prétend que Dieu ne concourt point immédiatement aux mauvaises actions des créatures libres. II. Deux ouvrages sur le *Sentiment de l'Eglise relatif à l'Assomption*

de la Sainte Vierge, 1671, in-8°. Le chanoine Claude Joly, qui était du sentiment de Launoy, donna quelques petits traités sur cette discussion (*Voy. Joly*, tom. XXI, pag. 602). L'abbé Boileau écrivit également une lettre pseudonyme extrêmement rare, dont il n'est point fait mention dans son article ni dans Niceron; elle se trouve dans le 1^{er}. volume de la collection des œuvres de Launoy, sous ce titre : *B. Carpentarii theologi epistola, de contentione orti inter canonicos Parisienses, super verbis Usuardi ad festum assumptionis B. V. M.* Elle fut imprimée en 1671 à Douai, ou plutôt à Sens. III. *Regia in matrimonium potestas : vel Tractatus de jure sæcularium principum christianorum in sanciendo impedimentis matrimonium dirimentibus*, Paris, 1674, in-4°. Le mariage de Gaston, frère unique de Louis XIII, avec Marguerite de Lorraine, donna lieu à ce traité. Launoy s'attache à établir que la puissance civile a le droit d'apposer des empêchemens dirimans au mariage. Ce livre fut condamné à Rome, par décret du 10 decembre 1688. La doctrine de l'auteur a néanmoins trouvé en France de nombreux partisans. En général, les théologiens ne l'ont pas adoptée sans modifications. Luillier, Gibert, Gerbais, ont cru devoir tenir un juste milieu entre le sentiment de Launoy et le sentiment opposé : au contraire, les jurisconsultes, à la tête desquels on peut placer Leridant, Lemerre, Camus, Maultrot et M. Agier, ont été entraînés encore plus loin que Launoy. IV. *Véritable tradition de l'Eglise sur la prédestination et la grace*, Liège, 1702, in-12 : ouvrage condamné par Letellier, archevêque de Reims, en 1703, et par le pape Clément XI en 1704. Dupin et quelques autres pensent que cet ouvrage

est indigne de Launoy ; mais la plupart des critiques y ont reconnu ses sentiments et sa manière. V. *De auctoritate negantis argumenti Dissertatio*, Paris, 1650 et 1662, in-8°. Launoy avance dans cet ouvrage, pag. 274, que de son temps la statue de la papesse Jeanne était encore debout (entre Léon IV et Benoît III). Colomès lui en ayant témoigné à lui-même sa surprise, Launoy lui répondit « qu'é- » tant à Sienne, en 1634, il avait vu » de ses propres yeux la statue de la » papesse au rang des papes, et qu'ainsi » il ne doutait point que ceux de Sienne » n'en eussent fait accroire à Baro- » mus. » (Voy. Colomès, *Recueil de particularités*, pag. 329. Voyez aussi ce que dit sur cela l'abbé Granet, tome II, part. I, page 67.) L'abbé Thiers attaqua cet ouvrage avec son amertume ordinaire. Il accusa l'auteur de se servir du silence de quelques écrivains pour détruire beaucoup de faits historiques. Launoy s'étant défendu dans un *Appendix* à l'édition de 1662, le fougueux abbé Thiers répliqua en 1664. Voici de quelle manière il annonce son sujet : *In quâ defensione, Launoi fraudes, calumniæ, plagia, imposturæ, malafides, et linguarum græcæ ac latinæ inscientiæ, aperiuntur, multiplicesque errores confutantur.* (Voy. THIERs.) VI. *Dispunctio epistolæ de tempore quo primum in Galliis suscepta est Christi fides*, Paris, 1659, in-8°, et quatre autres ouvrages contre les traditions qui font venir à Paris St. Denis l'aréopagite, et en Provence, Lazare, Madelène et Marthe, 1641 et 1660, in-8°. Le docteur Launoy y a fait preuve d'une judicieuse critique et d'un noble courage. L'ignorance du moyen âge avait assigné à la plupart des églises de France une origine apostolique. Launoy en démontra la

fausseté. Il dévoila le ridicule d'une multitude de traits fabuleux dont se repaissait la piété de nos bons aïeux, mais que la cupidité tournait à son profit, et qui servaient aux méchants de prétextes pour calomnier la religion. VII. *Veneranda Romanæ ecclesiæ circa simoniam traditio*, Paris, 1675, in-8°. Dans ce savant ouvrage, Launoy laissa entrevoir que la Somme attribuée à St. Thomas n'est pas de lui. Le père Alexandre fit aussitôt une dissertation pour revendiquer à l'*Ange de l'école* son plus beau titre à l'immortalité. Launoy répondit, et sa réponse était sous presse quand il mourut. VIII. *De curâ Ecclesiæ pro miseris et pauperibus liber*, Paris, 1663, in-8°; très curieux et très savant. IX. *De scholis celebrioribus, seu à Carolo Magno, seu post Carolum per Occidentem instauratis liber*, Paris, 1672, in-8°; ouvrage plein de recherches. X. *Regii Navarræ gymnasii Parisiensis historia*, Paris, 1677; 2 part., in-4°. Dans cette histoire, Launoy se montre profond et impartial, puisqu'il y donne des louanges à ses persécuteurs. « Le seul titre qu'il ait pour » être placé parmi les littérateurs, est » son *Histoire du collège de Na-* » *varre*, dit un peu sèchement l'abbé » Sabatier de Castres; encore faut- » il faire grâce à sa manière dure et » barbare d'écrire, en faveur des re- » cherches curieuses qu'il offre au » lecteur. » XI. *Dissertatio continens judicium de auctore librorum De Imitatione Christi*, Paris, 1649, in-8°. de 27 pages; 3^e édit., 1650, in-8°. de 102 pages; 4^e édit., 1663, in-8°. de 143 pages. Cette dissertation en faveur, non de Gerson, mais de Gersen, fut d'abord jointe par D. Quatremaire et Valgrave à leurs réponses aux attaques du P. Fronteau, défen-

seur de Thomas à Kempis (V. FROMTEAU); ce qui attira aux premiers de la part du chanoine régulier une *Réfutation*, dont le docteur Launoy eut sa part, et à laquelle il répondit amplement dans la troisième édition de sa *Dissertation*. Fronteau ne répliqua point : cependant un des confrères du chanoine ayant, en 1652, attaqué Launoy dans l'ouvrage intitulé la *Contestation touchant l'auteur*, etc., le docteur écrivain publia, pour sa défense, des *Remarques sommaires* sur ce livre, 1652 et 1663, in-8° : mais plus il eut raison contre son adversaire, plus il servit, sans le vouloir, la cause de Gerson, sous le nom duquel il a fait connaître et décrit un très beau manuscrit de l'*Imitation* (pag. 117 de sa *Dissertation*, édit. de 1663). XII. *De Sacramento unctionis infirmorum*, Paris, 1673, in-8°. XIII. *Explicata Ecclesiæ traditio circa canonem OMNIS UTRIUSQUE SEXUS*, Paris, 1672, in-8° : c'est un des meilleurs ouvrages de Launoy, et peut-être le plus savant que nous ayons sur cette matière. XIV. *Epistole*, Paris, 1664-73, 8 vol. in-8° ; Cambridge, par les soins de Guillaume Sagwell, avec une préface et différentes tables, 1689, 1 vol. in-fol. Ces lettres occupent les deux dernières parties de la Collection. L'abbé Granet a mis en tête une préface de soixante-dix pages, très savante et très curieuse. Les Lettres de Launoy sont de véritables dissertations sur des points de discipline ou de foi. Le plus grand nombre a rapport aux libertés de l'Eglise gallicane, qui y sont bien développées et vigoureusement défendues contre les prétentions des ultramontains. La critique de Launoy fut quelquefois téméraire, mais plus souvent sûre et utile à la manifestation de la vérité.

Elle lui attira des adversaires redoutables, qui ne le ménagèrent pas, et l'accusèrent même d'avoir falsifié des textes en tronquant les passages qu'il citait (1). L'abbé Granet a recueilli, dans la huitième partie de sa collection, quelques-uns des meilleurs écrits composés contre ce docteur : il aurait pu en conserver davantage. Il est peu d'ouvrages de Launoy qui ne soient à l'Index à Rome. Il en est peu qui n'aient excité de vives réclamations de la part de quelque corporation séculière ou régulière. Cela devait être : ils froissaient beaucoup d'intérêts, et soulevaient beaucoup de passions. Le bien qu'il a procuré à la religion est infini. Les préjugés qu'il n'a pu détruire entièrement, il les a ébranlés, et depuis ils ont été moins dangereux. Son style est dur, et se ressent de son caractère (2). Il y a quelque chose d'original dans sa manière, de singulier dans ses tournures, d'usité dans ses expressions. Il raisonne peu, et cite beaucoup. Il épuise ordinairement la matière qu'il traite ; et ses dissertations sont des recueils complets de tous les passages des anciens et des modernes qui ont rapport à son sujet. On l'appelait de son temps le *Dénicheur de saints*. « Il était redoutable au ciel et » à la terre, a dit Dom Bonaventura d'Argonne ; il a plus détrôné » de saints du paradis, que dix papes » n'en ont canonisé. Tout lui faisait » ombrage dans le Martyrologe ; et il » recherchait tous les saints les uns » après les autres, comme en France

(1) Feller en cite des exemples, *Dict. hist.*, article LAUNOY.

(2) C'est à cette aigreur de caractère qu'il faut rapporter le mot qu'il se permit contre les dominicains, dans le cours de ses démêlés avec le P. Alexandre : *Je crains moins, dit-il, la plume de ces révérends pères que leur canif*. (Voyez tom. II de ses Œuvres, 2^e part., pag. 131 et 169.)

» on recherche la noblesse. Le curé de Saint-Eustache de Paris disait :
 » *Quand je rencontre le docteur de Launoy, je le salue jusqu'à terre,*
 » *et ne lui parle que le chapeau à la main, et avec bien de l'humilité ; tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon Saint-Eustache, qui ne tient à rien.* » Le plus grand reproche que l'on fasse maintenant à Launoy, c'est le parti qu'ont tiré les protestants de ses écrits pour combattre certaines pratiques de l'Eglise catholique : mais est-ce la faute de Launoy si l'on abuse de ses principes ? Est-il responsable de la méchanceté d'autrui ? Quand Reiser publia son ouvrage intitulé : *Joannes Launoius theologus et sorbonista Parisiensis, testis et confessor veritatis evangelico-catholicæ in potioribus fidei capitibus controversis*, etc., Amsterdam, 1685, in-4°, Bayle s'exprima ainsi dans les *Nouvelles de la République des lettres* :
 » Reiserus est un auteur infatigable, et
 » à qui un gros livre ne coûte rien.
 » Il y a environ huit ans qu'il en fit
 » un, pour montrer que Saint Augustin est contraire à l'Eglise romaine.
 » Il en a fait un autre pour montrer
 » que Thomas-d'Aquin est contraire
 » à plusieurs dogmes de la même
 » Eglise ; et présentement il croit joindre M. de Launoy à ces deux autres
 » témoins de la véritable doctrine. »
 Ceci suffit pour la justification de Launoy : on ne peut pas plus lui reprocher qu'à Saint Augustin et à Saint Thomas-d'Aquin, de servir d'autorité aux faux raisonnements des sectaires.

L—B—E.

LAURÆUS (GABRIEL) était aumônier de l'armée suédoise commandée par Charles XII. Après avoir été blessé plusieurs fois pendant les campagnes de Charles en Livonie et en Pologne ; après avoir été séparé de sa

femme et de ses enfants, que les soldats russes avaient traités de la manière la plus barbare, il fut fait prisonnier à la bataille de Pultava, et envoyé en Sibérie avec un grand nombre d'autres Suédois. Il avait toujours eu du goût pour la mécanique, et en connaissait les principes : il fit divers ouvrages qui étonnèrent les Moscovites, et qui parvinrent à la connaissance du gouverneur-général prince Gagarin. Son sort fut dès-lors adouci, et il put même rendre des services importants à ses compagnons d'infortune. Le prince Gagarin, ayant connu tout son mérite, le consulta sur les projets relatifs à l'éducation publique ; et Lauræus devint un des principaux fondateurs de la grande maison d'orphelins établie à Tobolsk. Il fit employer d'autres Suédois, non seulement dans cet institut, mais dans toutes les écoles publiques et particulières. Ces étrangers répandirent ainsi des connaissances utiles dans les régions que leur grand éloignement du centre de l'empire en avait privées jusqu'alors ; et ces hommes, destinés par le rival de Pierre à comprimer l'essor qu'allaient prendre les Russes, contribuèrent à préparer leur développement. Ayant passé neuf années en Russie, Lauræus retourna en Suède, lorsque la paix eut été conclue. Un temps considérable s'écoula avant qu'il obtint une place ; et il eut de nouveau à lutter contre le besoin. Enfin, en 1724, il obtint une cure en Finlande ; et quelque temps après il fut nommé archidiacre d'Abo, qui était le lieu de sa naissance. Pendant un séjour qu'il fit à Stockholm, en qualité de député du clergé aux états, l'académie des sciences de cette ville le reçut parmi ses membres. Il enrichit de plusieurs Mémoires intéressants le recueil de cette société savante. Il est de plus auteur

de quelques Dissertations latines, et d'un Recueil d'hymnes sacrées en langue finnoise. Lauræus mourut en 1753, âgé de 76 ans. C—AU.

LAURATI (PIERRE). *Voy.* LORENZETTI.

LAURE (La belle). *V.* NOVES.

LAURENS (DU). *Voy.* DULAURENS.

LAURENT (SAINT), diacre et martyr, était né à Rome dans le III^e. siècle. Ses vertus lui gagnèrent l'affection de saint Sixte, archidiacre de Rome ; et ce prelat, ayant été élu pape en 257, lui confia la garde du trésor de l'église. L'empereur Valérien renouvela bientôt après les édits contre les chrétiens, et Sixte fut traîné l'un des premiers au supplice. (*Voyez* SIXTE II, pape.) Laurent le suivait, en pleurant de ce qu'il n'était pas jugé digne de partager un sort si glorieux : mais le pontife lui prédit qu'il n'aurait rien à lui envier, et il lui ordonna cependant de distribuer aux pauvres toutes les richesses dont il était dépositaire. Laurent vendit donc les vases et les ornements sacrés, et en partagea le produit aux indigents. Le préfet, informé que l'église possédait des trésors, fit venir Laurent, et lui enjoignit de les livrer pour les besoins publics ; le diacre demanda un peu de temps pour le satisfaire, et ayant rassemblé les vieillards, les veuves et les orphelins qu'il avait secourus, il dit au préfet : voilà les trésors de l'Eglise, que je vous avais promis. Le barbare, à cette vue, entra en fureur, et ayant ordonné qu'on dépouillât Laurent de ses habits, le fit déchirer à coups de fouet et attacher ensuite à un gril de fer, sous lequel étaient des charbons à demi-allumés. Le saint martyr endura cet affreux supplice avec une héroïque constance, et ne cessa de prier pour ses bourreaux. Les spectateurs

furent si touchés de sa résignation, que plusieurs se convertirent à la foi chrétienne : son corps fut enlevé pendant la nuit, et inhumé honorablement le 10 août 258, jour où l'Eglise célèbre la fête de ce martyr. Une des cinq églises patriarcales de Rome est bâtie sur son tombeau. On conserve sa tête à l'abbaye de Gladbach. *Voyez*, dans *Moreri* (art. GLADBACH), les vains efforts et négociations de Philippe II et de ses successeurs pour obtenir cette relique. Le martyr de saint Laurent a fourni à Lesueur le sujet d'une de ses plus belles compositions. Les *Actes* qu'on a de ce saint sont évidemment l'ouvrage d'un pieux cénobite du moyen âge, et ne méritent aucune confiance. W—s.

LAURENT, anti - pape. *Voyez* SYMMAQUE.

LAURENT (PIERRE), graveur, né à Marseille en 1739, fut pendant trois mois élève de Baléchou ; il exerça de préférence son burin d'après Berghem, Lauterbourg et le Poussin. Il gravait bien l'histoire ; mais c'est dans le genre du paysage et des animaux qu'il a laissé les preuves les plus certaines de son talent. Il a su y rendre toute la facilité et le goût des maîtres qu'il a reproduits. Son exécution est pleine de feu et de rapidité ; livré uniquement à son art, il disait souvent à ceux qui l'invitaient à prendre quelque distraction : *Les jours de travail sont mes jours de fête*. Le projet qu'il conçut de publier la gravure des principaux chefs-d'œuvre que renfermait la collection du Louvre, suffirait pour assurer sa réputation : il en confia l'exécution aux artistes les plus renommés. Cependant, cette entreprise, qui devait assurer sa fortune, ne lui suscita d'abord que des dégoûts, et finit par lui ravir la santé et la plus grande partie de ses épargnes.

Enfin il trouva, dans M. Robillard-Péronville, un appui qui lui permit de continuer ce beau travail, dont il n'a vu publier que la première série, et qui a été terminé par M. Henri Laurent son fils, et l'héritier de son zèle et de ses talents (1). Huber et Rost, dans le *Manuel des amateurs de l'art*, donnent la nomenclature de dix-huit pièces gravées par Pierre Laurent, parmi lesquelles on remarque la *Mort du chevalier d'Assas*, d'après Casanova. Ils n'ont pu citer les sept qu'il a gravées pour le *Musée français*. Il employa ses dernières années à la gravure du *Déluge du Poussin*; il déploya, dans cet ouvrage, toute la maturité de son talent; et l'on peut le considérer comme son chef-d'œuvre. Laurent mourut à Paris, le 30 juin 1809, des suites d'une attaque d'apoplexie.

P—s.

LAURENT-JUSTINIEN (St.), premier patriarche de Venise, naquit dans cette ville en 1380, d'une ancienne et illustre famille (*Voy. GIUSTINIANI*, XVII, 477). Se sentant une vocation extraordinaire pour l'état religieux, il entra fort jeune chez les chanoines réguliers de la Congrégation de St. George in *Algá*. Il se distingua bientôt par sa patience, son humilité et par la ferveur dans la pratique de ses devoirs. Ses confrères l'élevèrent, malgré lui, général de l'ordre, qu'il gouverna plusieurs années avec tant de sagesse qu'il en est regardé comme le second fondateur. En 1433, le pape Eugène IV, informé des vertus de Laurent, le nomma, malgré sa résistance, évêque de Venise. Il ne voulut rien changer à la vie qu'il menait dans le cloître; il continua de

porter un habit d'une étoffe grossière, coucha sur la paille, et ne fit servir à sa table que des légumes ou des racines: il distribuait aux pauvres tous ses revenus, disant qu'un évêque ne devait pas avoir d'autre famille. Il réforma les abus qui s'étaient glissés dans la célébration de l'office divin et dans l'administration des sacrements; il augmenta le nombre des paroisses dans la ville de Venise, fonda plusieurs monastères, et établit enfin un si bel ordre dans son diocèse qu'on le citait pour modèle. Le pape Nicolas V transféra en 1451 le patriarcat de Grado à Venise, et, voulant donner à Laurent une preuve de son estime, lui conféra cette dignité. Laurent rendit des services importants à la république pendant sa longue administration. Lorsqu'il sentit sa fin approcher, il ne voulut pas permettre qu'on le plaçât sur un lit plus doux: c'est sur un bois dur, dit-il, et non sur un lit de plume que Jésus-Christ a été couché. Il expira tranquillement le 8 janvier 1465, âgé de soixante-quatorze ans. L'Eglise célèbre sa fête le 5 septembre, jour anniversaire de son élévation à l'épiscopat. St. Laurent a laissé un grand nombre de Sermons, des Lettres et des Traités ascétiques. Ses *Oeuvres* ont été recueillies et imprimées plusieurs fois. La meilleure édition est celle qui est due aux soins du P. Nicol. Ant. Giustiniani, bénédictin, Venise, 1751, 2 vol. in-fol. La plupart des pièces qui composent ce recueil ont été traduites plusieurs fois du latin en italien. La *Vie* du saint patriarche, écrite en latin par Bernard Giustiniani, a été imprimée à la tête du recueil de ses *Oeuvres*, et insérée dans les *Acta sanctorum* de Bollandus (au 5 janvier) et dans plusieurs autres collections (*Voy. B. GIUSTINIANI*, XVII, 476). Le P.

(1) M. Henri Laurent est en ce moment l'éditeur d'un ouvrage du même genre, intitulé *le Musée royal*, qui paraît sous les auspices du Roi, et qui fait suite au *Musée français*.

Maffei en a donné une nouvelle en italien, qui se recommande par l'élégance du style. W—s.

LAURENT (LE B.) *de Brindes*, supérieur-général de l'ordre des capucins, était né, en 1559, à Brindes ou Brindisi dans la Calabre. Dès l'âge de quatre ans, il demanda à son père la permission de porter l'habit religieux. La rapidité de ses progrès dans les sciences divines et humaines tient du prodige. Il n'avait que six ans qu'il prêchait déjà, dans la cathédrale de Brindes, de petits sermons, avec une grâce et une action qui charmaient ses nombreux auditeurs (1). Sa mère, restée veuve, l'engageait à renoncer à la vie du cloître: mais il persista dans sa sainte résolution; et, voulant éviter de nouvelles sollicitations, il se retira à Venise près de son oncle, directeur de la Congrégation des jeunes clercs de St. Marc. Ses premières études achevées, il entra dans l'ordre des capucins, en 1576, et fut envoyé à Padoue pour y suivre les cours de théologie et de philosophie. Il apprit en même temps les langues orientales, afin de pouvoir travailler plus efficacement à la conversion des Juifs. Nommé définiteur général de son ordre en 1596, il parcourut toute l'Italie, distribuant le pain de la parole, et opérant partout d'éclatantes conversions. L'empereur Rodolphe l'ayant appelé en Allemagne, il y établit plusieurs maisons de son ordre, et y passa deux ans, pendant lesquels il rendit à ce prince et à la religion des services importants. De retour en Italie, il fut élu, en 1602, général des capucins; et il commença aussitôt la visite des maisons de son institut. Quoique tour-

(1) C'est l'usage à Rome et dans l'Italie de faire débiter à des enfants, pendant l'octave de Noël, de petits discours sur la naissance du Sauveur. (Voy. aussi *Ant. LANCELOT*.)

menté de la goutte, il ne voulut pas profiter de la permission que le pape lui avait accordée de voyager à cheval ou en litière; et on le vit traverser à pied les Alpes, la France et l'Espagne, n'ayant d'autre suite qu'un simple frère, qu'il avait choisi pour être le compagnon de ses travaux apostoliques. Il repassa en Allemagne pour la défense de la foi, et là il eut plusieurs conférences publiques avec les principaux adversaires de l'Eglise romaine. Il fut nommé nonce apostolique et résident du roi d'Espagne à la cour de Bavière. Malgré les devoirs que lui imposait ce double titre, il ne cessa pas de travailler à l'instruction des peuples; et il entreprit même une mission qui eut des résultats très remarquables. De retour en Italie, il fut appelé successivement à Milan, à Gènes, à Venise et à Rome: les lumières qu'il avait acquises par une longue expérience faisaient désirer ses conseils, et on leur dut le maintien de la paix entre des puissances que leur position rendait rivales. Il mourut à Lisbonne, en odeur de sainteté, le 22 juillet 1619. Les miracles opérés à son tombeau, déterminèrent Pie VI à ordonner sa canonisation par une bulle du 23 juin 1783. Le P. Laurent de Brindes a laissé en manuscrit des *Sermons* et des *Traité de controverse*, qui sont conservés dans le couvent de son ordre à Venise. La *Vie* de ce vénérable serviteur de Dieu a été écrite en italien par le P. Ange-Marie de Voltaggio, Rome, 1710, in-4°. (abrégée dans le français du P. Paul de Noyers), par le P. Bonav. de Cocallio, etc. Un académicien des Arcades (le P. Maicul, capucin, frère de D. Chaudon) en a donné une autre, Avignon, 1784, in-12: on y aurait désiré un peu plus de critique.

LAURENTIUS - LYDUS. *Voyez* LYDUS.

LAURENTZEN (JEAN), en latin *Laurentii*, savant danois, né vers le milieu du XVII^e. siècle à Ribe ou Rypen en Jutland, fut employé d'abord aux archives du roi : il devint, en 1698, directeur de l'imprimerie royale, et assesseur du consistoire. Il mourut en 1729, dans un âge avancé, après avoir été marié deux fois. On a de lui : I. *Eloge de Frédéric II*, Copenhague, 1693, in-4^o, en allemand. II. *Auctarium variorum quæ Museo regio Hafniæ per triennium accesserunt*, ibid., 1703, in-fol. III. *Museum regium auctum, et uberioribus commentariis præsertim quoad antiquitates et historiam numismatum Dan. illustrat.*, ibid., 1710, in-fol. (*Voy. JACOBÆUS*.) IV. *Journal de la vie et du règne de Christian V*, Copenhague, 1710, in-8^o, en allemand. V. *Table des ordonnances royales*, ibid., 1719, in-4^o, en danois. VI. *Histoire de Suenon à la Barbe fourchue, par A. S. Wedel*, ibid., 1715, in-8^o, en danois. VII. Le premier livre de *Saxon le grammairien*, traduit en danois, avec des commentaires, accompagné de gravures, ibid., 1713, in-4^o. VIII. Une édition nouvelle de la Bible en danois, qu'on appelle la Bible de Laurentzen. IX. *Index bipartitus Musei regii, una cum quibusdam analectis uberioribus*, Copenhague, 1726, in-fol. — Un autre savant nommé Jean LAURENTIUS, qui était probablement Allemand, puisqu'il se désignait par l'épithète le *Misnicus*, a publié à Copenhague, en 1636 : *Oracula anagrammatica de quibusdam in celeberrimâ Hafniensi republicâ primariis*. C—AU.

LAUTERBACH (WOLFGANG-ADAM), jurisconsulte allemand, pro-

fesseur à l'université de Tübingen, né le 22 décembre 1618 à Schlaitz dans le Vogtland, mort le 18 août 1678, s'était fait connaître par un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart ont été réunis en trois volumes in-folio, indépendamment de ses *Consilia juridica Tübingensia*, 1732-36, 6 vol. in-fol. Il doit principalement sa réputation à son *Collegium theoricò-practicum in Pandectas*, ouvrage important et qui eut le plus grand succès dans les universités d'Allemagne. On y trouve, en 3 volumes in-4^o, la substance ou le résultat des principaux commentaires qui avaient paru sur le Digeste. La première édition fut mise au jour par le fils de l'auteur, Ulric-Thomas LAUTERBACH, assesseur à la chambre de Spire, mort le 12 mai 1710. Un abrégé du *Collegium*, rédigé par J. Jacq. Schütz, d'après les manuscrits laissés par l'auteur, eut aussi une grande vogue, et fut successivement retouché et commenté par Strick, Pagenstecher, Titius, Mollenbec, Klepperhein, etc. (*Voy. FREIESLEBEN*.)

C. M. P.

LAUTOUR-DU-CHATEL (LOUIS), né à Argentan, en janvier 1676, avocat au parlement de Normandie, se fixa d'abord à Rouen, où il publia quelques Mémoires, qui furent remarqués. De retour dans sa ville natale, il se livra à la littérature, et surtout à la grammaire : il fit mille trois cents additions à l'édition de 1704 du Dictionnaire universel, connu sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux*, qui, grâce à ce travail, reparut plus complet en 1721 (5 vol. in-fol.) Les Journaux des savants de 1721 et de 1725 renferment une discussion relative à cette édition, entre l'auteur des additions et le libraire-éditeur du Dictionnaire. Lautour parle dans une lettre à l'abbé Desfontaines,

en 1744, de deux mille huit cents articles additionnels pour le même Dictionnaire, et qui furent insérés dans l'édition de 1743. Il ne se borna pas à ce travail : il adressa au père Lelong des *Notes*, pour rectifier, dans la *Bibliothèque historique*, l'article de MÉRZÉRAY, dont il était parent par une sœur de l'historiographe, article incorrect fait d'après Larroque. Lautour était en correspondance avec le président Hénault, Desfontaines, Goujet, Lelong, Girard, d'Olivet, etc. Ce dernier, dans son *Histoire de l'académie française*, dit qu'il regardait Lautour-du-Châtel « comme un homme d'un rare mérite » et d'un savoir très étendu. » Cependant, soit à cause de sa mauvaise santé, soit par modestie, Latour ne fit imprimer aucun ouvrage, et n'entreprit aucun travail de longue haleine. Après sa mort, arrivée à Argentan vers 1758, on trouva, parmi ses papiers, des *Observations diverses sur la langue française*; des *Observations sur le Dictionnaire de Moréri*; les *Auteurs démasqués et reconnus*; un *Tableau des poètes français*; un *Catalogue alphabétique des auteurs grecs et latins qui ont été traduits en français, avec la date des traductions*, etc. Ces manuscrits ont été dispersés après sa mort; et sa famille ignore ce qu'ils sont devenus. —

LAUTOUR, neveu du précédent, lieutenant-général des eaux-et-forêts, a fait imprimer, en 1759, en 1 vol. in-12, un *Recueil* fort médiocre, sous le titre de *Récréations littéraires ou Pensées choisies sur différents sujets d'histoire, de morale, de critique, etc.*, avec un *Essai sur la trahison*.

D—B—S.

LAUTREC (ODET DE Foix, plus connu sous le nom de), maréchal de France et l'un des plus braves capitaine de son temps, suivit Louis XII

dans son expédition d'Italie, et assista en 1507 à l'entrée solennelle de ce prince dans la ville de Gènes. Il fut chargé de protéger, avec trois cents lances, les Pères du concile de Pise, contre les excès auxquels pouvait se porter une populace excitée par la cour de Rome; et cet emploi, qui n'avait rien que d'honorable, l'exposa aux railleries de toute l'armée, dit Brantôme. Il combattit vaillamment à la bataille de Ravenne (1512); et s'étant jeté dans la mêlée avec son cousin Gaston de Foix, il y reçut tant de blessures qu'il fut laissé pour mort. Il contribua beaucoup à la conquête du Milanais; et le connétable de Bourbon s'étant démis de sa charge, François I^{er}. nomma Lautrec son lieutenant-général en Italie. Il reprit ensuite Brescia, Vérone, et força les Impériaux à lever le siège de Parme en 1521 : l'année suivante fut le terme de ses succès. Forcé par les Suisses (1) qui menaçaient de se retirer parce qu'ils n'étaient pas payés, il attaqua les Impériaux retranchés dans le château de la Bicoque; et la défaite qu'il essuya, força les Français à évacuer toute l'Italie. Lautrec se hâta de se rendre auprès de François I^{er}., alors à Moulins; mais ce prince refusa de le voir et d'entendre ses excuses. « Le roi, dit naïvement Brantôme, s'était montré fort en colère; mais M^{me}. de Châteaubriand, sœur de Lautrec, en rabattit tous les coups et sut le remettre en grâce. » Lautrec fut nommé gouverneur de la Guienne et chargé de mettre cette frontière à l'abri des invasions des Espagnols : il n'eut que le temps de s'enfermer dans Baïonne (1523), qui fut aussi-

(1) C'est l'excuse que donnait Lautrec; mais aucuns, dit Brantôme, l'ont trouvée mauvaise. (Voy. les *Vies des grands cap. franç.*, tom. I^{er}, Disc. XXVII.)

tôt investie par terre, tandis qu'une flotte en bloquait le port; mais ses discours et son exemple déterminèrent les habitants à le seconder de tous leurs moyens, et les Espagnols se retirèrent sans avoir même osé attaquer une place qu'ils avaient espéré enlever d'un coup de main. Lautrec repassa en Italie en 1525, et il voulut détourner François I^{er}. d'attaquer les Espagnols devant Pavie; ses conseils n'ayant pu prévaloir sur l'opinion du roi, il combattit du moins à ses côtés, et y reçut une blessure. L'expérience lui avait appris combien facilement ce prince oubliait ses généraux éloignés; et ce fut malgré lui que Lautrec reprit en 1527 le commandement de l'armée en Italie. Il commença par s'assurer de la ville de Gènes, s'empara d'Alexandrie dont il laissa la garde aux habitants pour ne pas éveiller de soupçons sur les projets des Français, et vint fondre à l'improviste sur Pavie qu'il enleva et abandonna au pillage. Désirant venger l'affront que les Français avaient reçu devant cette ville, « il ne » voulut entrer dedans par les portes, » mais, par la brèche, tout à cheval, la » faisant un peu applanir pour manifester un plus grand triomphe dominatif » (Brantôme). » Les sollicitations de la cour de Rome l'empêchèrent de suivre le plan qu'il s'était fait, et il marcha sur Naples; mais au lieu de presser le siège de cette ville, comme on le lui conseillait, il voulut la prendre par famine, et se contenta d'en faire le blocus. Les privations de toute espèce qu'éprouvait l'armée, et la chaleur de la saison, ne tardèrent pas à y développer une maladie contagieuse qui lui enleva ses meilleurs soldats. Lautrec tomba malade lui-même, et mourut de chagrin le 15 août 1528. Son corps fut placé sous une tombe sans ornements; mais le duc de Serfra, ne-

veu du grand Gonzalve de Cordoue, ayant retrouvé le corps de Lautrec en 1556, donna une preuve de son estime pour le capitaine français, en lui faisant élever un tombeau magnifique à Naples dans l'église Ste.-Marie *la Nuova*. « Lautrec, dit son véridique histo- » rien, avait beaucoup de vanité; et » quoiqu'il demandât conseil, il n'en » faisait jamais qu'à sa tête, aimant » mieux faillir de par soi que d'être » enseigné par les autres. Il était brave, hardi, vaillant, et excellent » pour combattre en guerre et frapper » comme sourd; mais pour gouverner un état, il n'y était bon. »

W—s.

LAUZUN (ANTONIN NOMPAR DE CAUMONT, comte et depuis duc de), cadet de sa maison, né en Gascogne vers 1632, fut d'abord connu sous le titre de marquis de Puyguilhem. Le maréchal de Gramont, son parent, le présenta dans la société de la comtesse de Soissons. Louis XIV l'y vit, prit du goût pour lui, et bientôt il en fit son favori. Comblé des bienfaits du jeûneroi, Lauzun devint en peu de temps gouverneur du Berri, maréchal-de-camp, et colonel-général des dragons. La charge de grand-maître de l'artillerie ayant vagné, en 1669, par la démission du duc de Mazarin, le roi la promit à Lauzun, en lui recommandant le secret; ce dernier eut la vanité ou l'indiscrétion d'en parler : Louvois le sut, et il supplia le monarque de ne point confier cette charge, étroitement liée au ministère de la guerre, à un homme dont il ne pourrait supporter les manières capricieuses et hautaines. Louis XIV paraissait irrésolu : Lauzun le pressa, il osa le sommer de sa promesse; il eut même la témérité de briser son épée sous les yeux du roi, en disant qu'il ne servirait jamais un prince qui manquait

à sa parole. Louis XIV, indigné, craignit de ne point se contenter; il ouvrit la fenêtre et jeta sa canne, en s'écriant qu'il aurait trop de regret s'il avait frappé un gentilhomme. Lauzun fut conduit à la Bastille le lendemain; et le comte de Guitry son ami, ayant pris adroitement sa défense auprès du Roi, on vit celui-ci descendre jusqu'à négocier avec son sujet pour le déterminer à prendre la charge de capitaine des gardes, en dédommagement de celle qui lui était refusée. Lauzun prisonnier résista quelques jours, et n'accepta que lorsqu'il sut que l'artillerie venait d'être donnée au comte du Lude. Ce n'étaient encore que les premiers degrés de la fortune de Lauzun. A la fin de l'année suivante (1670), il fut sur le point d'épouser, du consentement du roi, mademoiselle de Montpensier, petite-fille de Henri IV. Cette princesse lui fit le don de trois duchés; et pendant vingt-quatre heures Lauzun porta le titre de *duc de Montpensier*. Ce mariage aurait reçu son accomplissement, si le comte en avait pressé la conclusion : mais « peu content d'épouser Made- » moiselle, dit madame de Caylus » dans ses *Souvenirs*, il voulut en- » core que le mariage se fit comme » de couronne à couronne; » et il consuma en vains préparatifs un temps qui ne fut pas perdu pour les princes du sang, et surtout pour madame de Montespan : elle eut seule assez de crédit sur Louis XIV pour l'amener à révoquer le consentement qu'il avait d'abord donné. (*Voy. MONTPENSIER.*) Le roi plaignait Lauzun; il tâcha de le consoler en le nommant maréchal de France; mais le favori déclara sèchement qu'il n'accepterait l'honneur que le roi voulait lui faire que lorsqu'il l'aurait mérité par ses services. Dans le particulier, il se vengea sur madame

de Montespan du refus qu'il venait d'éprouver : et il paraît qu'alors la marquise souffrit patiemment ses injures; car on vit le comte de Lauzun commander, en 1671, l'armée qui accompagna en Flandre le roi et la cour. Cette nouvelle élévation fut cause de sa ruine. La faveur dont il paraissait l'objet donna de l'ombrage à Louvois : le ministre s'unit à madame de Montespan, qui ne pouvait consentir à être plus long-temps en butte à des outrages que chaque jour aggravait. Ces deux personnages remirent sous les yeux du roi la conduite passée de Lauzun; ils le peignirent comme un sujet que son audace rendait dangereux, et sa perte fut résolue. Arrêté le 25 novembre 1671, il fut sur-le-champ conduit à Pignerol. Un changement de fortune aussi prompt jeta Lauzun dans un sombre désespoir; l'on peut juger de la situation de son ame par toutes les paroles qui lui échappèrent, et que les contemporains nous ont conservées. Comme on l'engageait à descendre de voiture dans un endroit périlleux, il refusa en s'écriant : *Ces malheurs-là ne sont pas faits pour moi*. Renfermé dans un cachot pendant plusieurs années, il parvint à en percer les murailles; et il était sur le point de s'évader, quand il fut arrêté par une sentinelle. Il pratiqua aussi une autre ouverture, au travers de laquelle il communiquait avec ses compagnons d'infortune. Il eut ainsi des entretiens avec le surintendant Fouquet, prisonnier à Pignerol depuis l'année 1665 : ce ministre ne pouvait croire aux récits que lui faisait le favori disgracié, et il fut long-temps persuadé que le malheur avait dérangé la tête de Lauzun. Ce ne fut qu'au bout de cinq ans qu'il fut permis à ce dernier de voir librement les autres prisonniers. En entrant dans ce donjon, il s'était écrié, *In sæcula*

sæculorum ; et il y aurait peut-être été oublié, si madame de Montespan n'eût couvoité pour son fils l'immense fortune de mademoiselle de Montpensier. On insinua à cette princesse qu'en faisant des avantages au duc du Maine, elle pourrait espérer la délivrance de Lauzun. Elle n'avait pas cessé de l'aimer, et tous les sacrifices qui l'auraient conduite à ce but lui eussent paru légers ; mais pour parvenir à cet arrangement, il fallait que Lauzun renoncât à l'effet de la donation du comté d'En et du duché d'Aumale. On recourut donc à d'autres négociations. Lauzun, amené à Bourbon, au printemps de l'année 1681, sous le prétexte des eaux, y vit madame de Montespan ; mais on ne put le resoudre à cet abandon : on lui fit passer l'été au château de Chalon-sur-Saône ; et à l'automne on le reconduisit à Bourbon, où il donna enfin le consentement désiré. Sa prison fut alors convertie en exil : il fut envoyé à Angers, avec la permission de parcourir l'Anjou et le Maine. Mademoiselle lui fit don vers cette époque, avec l'approbation du roi, du duché de Saint-Fargeau et de la baronnie de Thiers. « Au lieu d'être » content, dit-elle dans ses Mémoires, » il se plaignit que je lui avais donné » si peu qu'il avait eu peine à l'accepter. » Son exil dura quatre ans : il revint ensuite à Paris, et vit sa bienfaitrice, à laquelle il ne témoigna que de l'ingratitude. Il jouait beaucoup, et était reçu chez le duc d'Orléans, qui aimait le gros jeu ; mais il lui était toujours défendu de se présenter devant le roi. Disgracié en France, il demanda et obtint la permission de passer en Angleterre, où il fut bien accueilli par le roi Jacques. Ici commence ce que madame de Sévigné appelle le *second tome* de Lauzun. La révolution d'Angleterre

était imminente ; et le roi Jacques, prévoyant les périls qui menaçaient sa personne et sa famille, confia au comte de Lauzun, le 19 décembre 1688, la reine et le prince de Galles, pour les amener en France. Ils parvinrent à s'échapper, et abordèrent à Calais après avoir couru mille dangers. Aussitôt Lauzun écrivit à Louis XIV qu'il se trouvait placé dans l'impossibilité d'accomplir la promesse qu'il avait faite sous serment à Jacques II de ne remettre la reine et son fils qu'au roi de France ; puisqu'il était assez malheureux pour être banni de la présence de Sa Majesté. Le roi lui écrivit une lettre de sa main, dans laquelle il l'engageait à revenir à la cour. Aussi madame de Sévigné disait-elle que Lauzun *avait trouvé le chemin de Versailles en passant par Londres*. Cette attention particulière du roi fit craindre à ses ministres que Lauzun ne reprît bientôt sur son esprit l'ascendant qu'il avait eu jadis ; mais les manières de l'ancien favori n'étaient plus de saison. En paraissant devant Louis XIV, il jeta aux pieds de ce monarque ses gants et son chapeau ; il fit toutes les démonstrations qui lui avaient autrefois réussi, et il ne parut plus que ridicule. Les grandes entrées lui furent rendues le 3 février 1689 ; mais il ne parvint jamais à recouvrer la confiance du roi. Peu de jours après, Jacques II décora Lauzun de l'ordre de la Jarretière, et lui fit l'honneur de venir dîner chez lui. Louis XIV, en autorisant celui-ci à accepter cette décoration, lui avait dit qu'elle n'excluait point l'ordre du Saint-Esprit : madame de Sévigné écrivait, à ce sujet, que Lauzun serait également *accablé des grâces du Saint-Esprit et de la protection de Saint-George*.

Cette prédiction au reste ne s'est pas accomplie; car Lauzun n'obtint jamais les ordres du roi. Il devait accompagner Jacques II en Irlande; il avait même été désigné pour commander les troupes; mais il mit à son départ la condition qu'il serait fait duc: cela devait déplaire, et M. de Rosen fut nommé pour commander à sa place. Lauzun conduisit, quelque temps après, un renfort en Irlande; et sur la recommandation de leurs Majestés Britanniques, il fut créé duc au mois de mai 1692. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner s'il épousa secrètement mademoiselle de Montpensier: ce point d'histoire appartient à l'article qui sera consacré à cette princesse. Toujours est-il vrai qu'après la mort de Mademoiselle, le duc de Lauzun se présenta devant le roi en grand manteau de deuil; et ce ne fut que deux ans après (le 21 mai 1695), qu'il épousa mademoiselle de Durfort, fille du maréchal de Lorges: elle avait à peine seize ans, et était petite-fille par sa mère de M. Frémont, riche financier, garde du trésor royal. Ce mariage ne fut pas heureux; il donna lieu à des procès importants, sur lesquels on trouve quelques détails dans le premier volume des *Annales de la Cour et de Paris*, par Gatiien des Courtils. Lauzun mourut au couvent des Petits-Augustins, qui était contigu à sa maison, le 19 novembre 1723, âgé de plus de 90 ans; sa dernière maladie fut longue et douloureuse; il en supporta les souffrances avec une religieuse résignation. Ne laissant point d'enfants (1), il légua son immense fortune à Charles-Armand-Antoine

duc de Biron son petit-neveu, dont un neveu a porté jusqu'en 1788, le nom de *duc de Lauzun*. (Voyez BIRON, tom. IV, pag. 522.) Le duc de Lauzun est un personnage si singulier que l'on a cru devoir terminer cet article par le portrait que deux contemporains en ont tracé. Voici ce qu'en dit Saint-Simon: « Le duc de Lauzun est un petit » homme blondasse, bien fait dans sa » taille, de physionomie haute, pleine » d'esprit, qui imposait, mais sans » agrément dans le visage, à ce que » j'ai oui dire aux gens de son » temps; plein d'ambition, de ca- » prices, de fantaisies; jaloux de tout, » voulant toujours passer le but, ja- » mais content de rien; sans lettres, » sans aucun ornement ni agrément » dans l'esprit; naturellement cha- » grin, solitaire, sauvage; fort noble » dans toutes ses façons; méchant » et malin par nature, encore plus » par jalousie et par ambition; tou- » tefois bon ami quand il l'était; » ce qui était rare, et bon parent; » volontiers ennemi, même des in- » différents, et cruel aux défauts et » à trouver et donner des ridicules; » extrêmement brave et aussi dange- » reusement hardi; courtisan égale- » ment insolent, moqueur et bas jus- » qu'au valetage, et plein de re- » cherches d'industrie, d'intrigues, de » bassesses, pour arriver à ses fins; » avec cela dangereux aux ministres, » à la cour redouté de tous, et plein » de traits cruels et pleins de sel qui » n'épargnaient personne. » (*OEu- vres de St.-Simon*, tom. x, pag. 88.) « Lauzun, dit Bussy Rabutin, est un » des plus petits hommes pour l'es- » prit aussi-bien que pour le corps » que Dieu ait jamais faits.... Je crois » que Mademoiselle a bien honte » maintenant de son attachement » pour si peu de chose. » (*Lettres*

(1) Nous ne parlons pas d'une fille qu'il paraîtrait avoir eue de Mademoiselle, s'il faut en croire Anquetil. On peut consulter à ce sujet le *Journal des sçavants* de 1790, juillet, pag. 1358. (Voyez MONTPENSIER.)

de madame de Sévigné, n° 1008 de notre édition, tom. VIII, in-8°, pag. 265.) M—É.

LAVALLEE (JOSEPH). Voyez VALLÉE.

LAVALLIÈRE. V. VALLIÈRE.

LAVARDIN (JEAN DE BEAUMANOIR, plus connu sous le nom de maréchal DE), naquit dans le Maine en 1551, et fut élevé auprès d'Henri IV, qui n'était alors que prince de Béarn. Dès l'âge de dix-huit ans, il commença de porter les armes, et se trouva en 1569 au siège de Poitiers dans l'armée des huguenots. Son père, Charles de Beaumanoir, avait été un des plus zélés partisans de cette secte, et avait perdu la vie dans le massacre de la St.-Barthélemi : Jean de Beaumanoir se fit catholique à la mort de son père ; et la crainte de Charles IX et de la reine-mère opéra sa conversion : la suite de sa vie prouva que l'ambition avait aussi eu part à son changement de religion ; et son zèle comme son caractère parut toujours équivoque. Il se trouva en 1574, à la prise de St.-Lô, où il fut blessé. Lorsque le roi de Navarre quitta Paris et la cour de France, Lavardin le suivit ; mais ce ne fut ni par attachement, ni par un retour de religion, ce fut pour le soin de sa sûreté : il venait de tuer de sang-froid et par jalousie, à Lucé dans le Maine, le surintendant de la maison de La Rochefoucault, qui faisait la cour à la dame de Lucé, jeune et riche veuve, que Lavardin voulait épouser. Il ne demeura pas long-temps auprès du roi de Navarre. La reine-mère, dans le voyage qu'elle fit en 1578 à la cour de Béarn, débaucha à ce prince plusieurs de ses officiers, du nombre desquels se trouva Lavardin. En 1580, il était colonel de l'infanterie française, et prit, à la tête des troupes catholiques, Villefranche de Rouergue,

Cahors, Marans. En 1587, il commanda sous le duc de Joyeuse, et se distingua à la bataille de Coutras ; mais il ne put empêcher l'armée royale de la perdre. On comparait la présomption de Lavardin à celle de Joyeuse ; car la Bibliothèque de M^{me}. de Montpensier le signale sous ce titre : « Cent quatrains sur la vanité par le duc » de Joyeuse, traduits de nouveau par » le sieur de Lavardin. » En 1589, par un quatrième changement, il suivit le parti de la Ligne, ainsi que le lui reproche le chapitre de la transsubstantiation dans la *Confession de Sanci*. Mais, en 1595, il fut du nombre de ceux qui composèrent avec Henri IV ; et ce prince acheta la fidélité de Lavardin, qui ne parut pas se démentir depuis. Fait chevalier du Saint-Esprit, gouverneur du Maine, et maréchal de France en 1595, il fut envoyé, en 1602, commander en Bourgogne, et contenir cette province, à la tête d'un corps d'armée, après la découverte de la conspiration de Biron. Il fut un des sept seigneurs qui eurent le malheur de se trouver dans le carrosse d'Henri IV, quand Ravalliac l'assassina. La mort de ce prince ne diminua rien de la faveur dont jouissait le maréchal de Lavardin. Il remplit les fonctions de grand-maitre de France au sacre de Louis XIII, en 1612, et fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Il mourut à Paris en 1614. S—Y.

LAVARDIN (HENRI-CHARLES DE BEAUMANOIR, marquis DE), arrière-petit fils du maréchal, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général au gouvernement de Bretagne, fut envoyé ambassadeur de France à Rome en 1687. On a parlé, à l'article d'INNOCENT XI, des démêlés qui survinrent entre ce pape et Louis XIV, au sujet des franchises des quartiers des am-

bassadeurs. Lavardin ne fut nommé que parce que personne ne voulait se charger d'une mission très délicate, et qui devait être sans fruit. A peine avait-il mis le pied dans l'état ecclésiastique, qu'un maître des cérémonies lui signifia, de la part du souverain pontife, qu'il ne serait pas reçu comme ambassadeur, à moins qu'il ne renoncât aux franchises. Il n'en continua pas moins sa route, et fit son entrée à Rome comme celle d'un vainqueur à la tête de son armée. Après ce coup d'éclat, il n'y avait pas apparence qu'il obtint une audience du pape; il n'envoya la demander que pour la forme, trois jours après son arrivée. Etant allé, la nuit de Noël, dans l'église de St.-Louis des Français, et y ayant fait publiquement ses dévotions, l'interdiction de cette église fut affichée le lendemain dans les rues de Rome, et l'ambassadeur frappé d'excommunication. Il protesta : Louis XIV fut indigné; le parlement de Paris appela comme d'abus : mais au bout de quelque temps, le roi, vivement contrarié du refus que faisait Innocent XI de donner des bulles aux prélats nommés depuis l'assemblée du clergé de France de 1682, et pressé d'ailleurs par un intérêt particulier, qui lui tenait au cœur, chercha les moyens d'adoucir ce pontife. Jugeant que l'entremise du cardinal d'Estrées et celle du marquis de Lavardin ne pourraient que nuire, il envoya à Rome Chamlay, homme de confiance de Louvois, avec des lettres écrites de sa propre main : Innocent fut inflexible; ce qui amena le monarque français à ne vouloir plus user d'aucun menagement envers la cour de Rome. Celle de France obtint quelque temps après, du successeur de ce pape, des satisfactions qui mirent un terme aux brouilleries; et Louis XIV, après avoir soutenu quel-

que temps ses prétentions aux franchises, finit par en faire l'abandon volontaire. M^{me}. de Sevigné, qui trouvait au marquis de Lavardin beaucoup plus de vertu que d'esprit, écrivait à sa fille : « C'est le moins lâche et le moins bas courtisan que j'aie jamais vu. » Il revint de Rome au mois de mai 1689, et mourut à Paris, âgé de cinquante-huit ans, le 29 août 1701.

L—P—E.

LAVATER (LOUIS), théologien protestant, naquit en 1527 à Kybourg, où son père était bailli, et il mourut à Zurich le 15 juillet 1586. Il fit ses études à Strasbourg, à Lausanne, à Paris et en Italie. De retour à Zurich, il obtint successivement différents emplois ecclésiastiques. D'un très grand nombre d'ouvrages de théologie, d'histoire ecclésiastique et littéraire, qui ne laissent pas d'avoir du mérite, on ne citera que quelques-uns : *De ritibus et institutis ecclesiæ Tigurinae*, 1559. — *Historia de origine et progressu controversiæ de cænâ Domini*, 1565. — *La Vie de Henri Bullinger* (son beau-père), 1576, en allemand. — *De spectris, lemuribus et magnis atque insolitis fragoribus et præagitationibus quæ obitum hominum, clades, mutationesque imperiorum præcedunt*, Zurich, 1570, in-12 : ce livre, assez curieux, et plusieurs fois réimprimé, a été traduit en français, 1571, in 8°. — Son petit-fils, Jean-Rodolphe LAVATER, mort à Zurich, en 1625, dans sa quarante-sixième année, après avoir été recteur au gymnase de Hanau, devint professeur et chanoine à Zurich. Il a laissé un nombre considérable d'écrits académiques et d'autres de théologie.

U—1.

LAVATER (HENRI) naquit à Zurich en 1560, et y mourut en 1623. Il étudia la médecine dans différentes

académies d'Allemagne et d'Italie, fut nommé professeur de physique et de mathématiques à Zurich, et suivit en 1595, en qualité de médecin, la députation helvétique envoyée à Henri IV. Outre différents écrits académiques, on a de lui : *Defensio medicorum galenicorum adversus calumnias Angeli Gala*, 1610. — *Epitome philos. naturalis*, 1621.

— Son fils, Jean - Henri LAVATER, né en 1611, mourut en 1691 à Zurich, où il avait succédé à Henri dans la chaire de physique et de mathématiques. Il avait fait de bonnes études, et voyagé en France, en Angleterre, en Hollande et en Italie. Il a publié une *Analyse des eaux thermales*, en 1667, et des *Règlements pour la peste, destinés à l'usage de la ville de Zurich*, en 1668. U—I.

LAVATER (JEAN - GA - PAR) naquit à Zurich, le 15 novembre 1741, et y mourut le 2 janvier 1801. Dans son enfance, l'âme active de cet homme, devenu si célèbre, ne se manifesta guère que par la vivacité de son goût pour les images et pour les tours de gobelet. Mais à peine eut-il atteint les premières années de l'adolescence, qu'il résolut de ne rien épargner pour se mettre en état de remplir avec distinction les fonctions ecclésiastiques auxquelles il se destinait. Il termina ses études au moment où toute la jeunesse de Zurich était encore sous le double charme de l'enthousiasme poétique qu'avait excité la *Messiaide* de Klopstock, et de l'esprit de patriotisme et de liberté qu'avait réveillé l'éloquence de J.-J. Rousseau. Ce qui cependant, à Zurich du moins, n'avait guère produit jusqu'alors que de mauvais vers et de ridicules sermons, engagea Lavater et ses jeunes amis à composer et à répandre un pamphlet, plein d'énergie et de feu, contre un

bailli qui s'était rendu coupable de plusieurs vexations plus ou moins graves. Sous la tutelle encore d'une famille intimement liée avec les premiers magistrats de la république, d'un père vénérable, mais pusillanime, d'une mère remplie d'esprit, mais capricieuse, exigeante et sévère, il déploya dans cette circonstance un courage d'esprit, une prudence de conduite, une fermeté de caractère, qui durent donner dès-lors les plus hautes espérances pour le succès de tout ce qu'il oserait entreprendre à l'avenir. Afin d'apaiser l'effervescence d'une imagination si vive, on crut devoir le faire voyager; et l'on se pressa de faire partir (en 1763), pour Berlin, le jeune redresseur de torts, avec ses amis Hess et Fuessli, celui qui, depuis, à Londres, s'est acquis une grande célébrité comme peintre. Ils furent recommandés particulièrement au professeur Sulzer, l'auteur de la *Théorie des beaux-arts*, et au pasteur Spalding, un des théologiens les plus modérés de l'Allemagne. C'est chez ce dernier que Hess et Lavater vécurent quelques mois dans une espèce de retraite philosophique, dont l'heureuse influence contribua beaucoup à donner au génie de celui-ci toute la culture dont il était susceptible. De retour dans sa patrie, il fut nommé diacre en 1769, et, quelques années après, premier pasteur de l'église de St. Pierre à Zurich. Il commença dès-lors sa carrière littéraire. Parmi les ouvrages qui appartiennent à la première époque de son talent, on distinguera toujours ses *Vues sur l'éternité* ou *Considérations sur l'état de la vie future* (1768), et ses *Chansons helvétiques* (1767). Le premier offre le plan et pour ainsi dire le commentaire d'un poème qu'il avait projeté sur cet intéressant sujet.

On y trouve des conjectures ingénieuses, une philosophie douce et sensible, le germe de conceptions très élevées et très poétiques. Il y a dans ses Chansons helvétiques de la verve et de la simplicité, de la force et de l'harmonie, le ton et la couleur propres à ce genre. Les *Cantiques sacrés* qu'il écrivit, à-peu-près dans le même temps, ont mérité le même éloge. Il ne s'agit point ici de donner la liste et moins encore de faire l'analyse du nombre prodigieux d'écrits de théologie polémique, ascétique et morale, qui suivirent ces premières productions (1). Les sermons seuls remplissent une longue série de volumes, et les poésies ne sont pas moins considérables; on distingue parmi celles-ci trois grands poèmes, une *Nouvelle Méssie*, espèce d'épopée historique et didactique, publiée avec un assez grand luxe de typographie; *Joseph d'Arimatee*, ouvrage du même genre, et le *Cœur humain*, en six chants. La facilité étonnante avec laquelle Lavater composait des vers hexamètres, lui fit négliger souvent les règles de la poésie, et devait nuire singulièrement au succès de ses productions. Deux ouvrages, en plusieurs volumes, intitulés, l'un *Ponce Pilate*; l'autre *Bibliothèque manuelle* (2), renferment à-peu-près le développement le plus complet de ses opinions particulières en théologie et en morale, dont plusieurs ont paru fort minutieuses, d'autres fort paradoxales, et sur lesquelles ses adversaires n'ont cessé de l'attaquer avec l'arme du ridicule. C'est là que se trouve sa doctrine sur les miracles, sur le pouvoir

de la prière, sur l'Homme-Dieu, sur l'eucharistie, etc. Le peu de lumières certaines que donne la raison, ne pouvait suffire à son âme ardente: elle avait besoin d'une conviction intime, surnaturelle, de toutes les vérités dont elle faisait ses délices; et il était facile à son imagination de se persuader qu'il obtiendrait, peut-être même qu'il avait obtenu déjà, ces secours célestes qu'il invoquait avec une foi si fervente. Des mystères, des sciences occultes, des puissances invisibles, des miracles enfin semblaient seuls pouvoir satisfaire à tous les vœux de son âme bienfaisante: elle désirait trop vivement d'y croire, pour ne pas y croire souvent en effet. De là cette disposition, qui servit de prétexte à tant de reproches amers, à tant d'odieuses interprétations, ce penchant trop connu pour les thaumaturges de toute espèce, pour les Gassner, les Cagliostro, les Mesmer, etc. Lavater se passionnait pour les opinions singulières, lorsqu'il pensait y trouver un résultat utile ou consolant. Il lui fallait toujours quelque paradoxe nouveau, capable d'exercer l'activité de ses rêveries, et de flatter son goût pour le sublime, pour le merveilleux, pour le divin. Le plus remarquable de ses ouvrages, celui du moins auquel il doit sa plus grande célébrité dans l'étranger, et celui par lequel il a véritablement acquis quelques titres à la gloire d'avoir agrandi le cercle des connaissances humaines, ce sont ses *Essais physiognomoniques* (les 4 vol. in-4°. de l'édition allemande, ont paru de 1775 à 1778; les trois premiers volumes de l'édition française parurent de 1781 à 1787 (1),

(1) On peut voir dans Rotermund (Continuation du Dictionnaire de Jecher) les titres de 129 ouvrages de Lavater, tous en allemand.

(2) Handbibliothek für Freunde, 24 vol. in-12, 1790 à 1792.

(1) Ce ne fut pas M. A. B. Caillard (comme je l'ai dit tom. VI, p. 471), mais une autre personne du même nom qui coopéra à la traduction française, qui a reparu, disposée dans un nouvel ordre, et augmentée par M. Moreau de la Sarthe, 1805 1809, 10 vol. in-8°. et in-4°. A. B.—x.

et le quatrième volume n'en fut publié, à la Haye, qu'après la mort de l'auteur). Quoique ce soit, ainsi que Lavater en convient lui-même, moins un grand ouvrage, que l'amas de matériaux avec lesquels on pourra un jour en composer un, on n'avait rien écrit encore sur cette matière de plus important et de plus approfondi. C'est au moins l'aperçu d'un système ingénieux; c'est le résultat d'un grand nombre d'observations très curieuses, très nouvelles et très frappantes. Aussi ce travail, et le désir d'étendre et de consolider les bases d'un art dont il pouvait se regarder, pour ainsi dire, comme le créateur, occupèrent-ils la plus grande partie de ses loisirs, depuis l'âge de vingt-cinq ans jusqu'à la fin de sa vie. Quand on se représente tout ce qu'a fait Lavater, tous les ouvrages qu'il a publiés et tous ceux qu'il a laissés en manuscrit, et dont on a fait paraître une suite de volumes après sa mort, l'étendue et la régularité de sa correspondance, les devoirs de son ministère qu'il remplissait avec l'exactitude la plus scrupuleuse, les visites et les distractions sans nombre que lui attiraient la réputation de sa bienfaisance et sa célébrité littéraire, on s'étonne avec raison des résultats d'une activité si soutenue. Mais pour en concevoir la possibilité, il faut observer l'ordre strict et presque superstitieux avec lequel sa tête vive et mobile était parvenue à régler habituellement l'emploi de toutes les heures, et, pour ainsi dire, de tous les instants de sa journée. Il s'imposait une tâche dans laquelle chaque minute avait une destination particulière; et cette tâche était quelquefois même double et triple. La conversation de Lavater fut presque toujours très animée et très intéressante. Il portait dans la société l'esprit le plus facile,

un grand désir de plaire, avec un tact très juste et très délicat pour en saisir tous les moyens. Ses systèmes, ses opinions favorites, le trompaient souvent; sa confiance naturelle et sa bienfaisante humanité, plus souvent encore: mais il n'en jugeait pas moins les hommes en général avec une sagacité peu commune, et il démêlait surtout avec une rare promptitude ce qui pouvait faire le plus d'impression sur leur esprit; il arrêta le développement de ses idées les plus chères au point où il voyait que la conception, le goût, souvent aussi l'indulgence des assistants ne lui permettaient pas d'aller plus loin. Une bonté céleste, un intérêt qui semblait naître de la sympathie, animaient tout son être et formaient la grâce particulière de son esprit. L'énergie la plus exaltée de ses expressions avait encore une sorte de douceur. On le voyait toujours si profondément persuadé de tout ce qu'il disait, et le désir qu'il avait d'en convaincre les autres était si vif, si pressant, que l'incrédulité même n'avait plus en quelque sorte le courage de lui résister. Les événements précurseurs de la révolution en Suisse, et cette révolution elle-même, devaient occuper et affecter douloureusement l'ame de Lavater. Il en devint la victime, après avoir, dans les dernières années de sa vie, développé de nouveau ce patriotisme éclairé, ce courage d'esprit et cette fermeté de caractère, par lesquels il avait débuté dans sa carrière. L'abolition des privilèges en France ayant fait désirer à une partie des habitants de la campagne de Zurich, une abolition semblable de quelques privilèges de la ville et particulièrement de celui du commerce, leurs demandes furent refusées; et en sévissant contre les mutins, on croyait se garantir du retour des

mêmes vœux : peu s'en fallut que des sentences de mort ne fussent prononcées, et l'on pense bien que ce fut aux courageuses exhortations et au zèle prudent de Lavater, qu'on dut l'espèce de modération des juges. Au moment où la force étrangère opéra la crise en 1798, Lavater se rangea du côté de ceux qui désiraient saisir et développer tout le bien que des réformes, désirées vainement jusque-là et devenues faciles par le changement qui eut lieu, pouvaient amener. Lorsqu'ensuite le système de dépouillement et de vexations se développa, il s'adressa directement à l'homme qu'on en regardait comme l'auteur principal. Il ne craignit point de faire parvenir au directeur Rewbell, les réclamations les plus justes, mais en même temps les plus fermes et les plus hardies, contre l'impolitique oppression dont on venait accabler un peuple faible, mais libre, le plus ancien des alliés de la France, et qui n'avait cessé de mériter la confiance, l'estime et la paix dont il jouissait depuis plusieurs siècles. Son Epître, ainsi que la Réponse remplie d'un persiflage méprisable, furent imprimées depuis. Cette démarche, et d'autres qu'il tenta dans le même esprit et avec le même courage, lui attirèrent l'animadversion d'une partie du gouvernement helvétique : il fut déporté à Bâle, où néanmoins il fut traité avec ménagement. Le système des déportations, désapprouvé hautement par le parti modéré du gouvernement, ayant été révoqué bientôt après, Lavater revint à Zurich : il a écrit lui-même l'*Histoire détaillée de sa déportation* (2 vol., 1800). A la reprise de Zurich par les Français en 1799, et dans le désordre général qui suivit l'accompagner, Lavater avait quitté un instant sa maison ; et à la suite d'une dispute

légère avec un soldat français, celui-ci lui tira un coup de fusil : la balle le frappa au bas-ventre ; et lui fit une blessure, dont il mourut après quinze mois de douleurs. Au lieu de voir dans cet assassinat un de ces accidents fâcheux qui n'arrivent que trop souvent à la suite de la prise d'une ville, l'esprit de parti en accusait l'esprit de parti. Lavater lui-même fut bien éloigné de ces haines ; il desira que l'auteur de ses maux ne fût point reconnu : il ne cessa de suivre ses travaux et sa correspondance dans les intervalles de ses douleurs, et de consoler ses amis par la sérénité habituelle de son esprit. (*Voyez* l'ouvrage intitulé : Jean-Gasp. Lavater, par Henri Meister, dans l'*Almanach américain* pour 1802, imprimé à Zurich ; et la *Vie de Jean-Gasp. Lavater*, par George Gessner son gendre, à Zurich, 3 vol. in-8°, en allemand.) U—I.

LAVAU (LOUIS IRLAND DE), d'une famille noble, naquit à Paris dans la première moitié du XVII^e. siècle. Il crut faire son chemin dans les affaires étrangères ; mais, après avoir passé quelques années en Allemagne, il eut une mission à Rome, et quelques traverses le dégoûtèrent de cette carrière. Il embrassa l'état ecclésiastique, acheta, en 1671, le brevet de garde des livres au cabinet du Louvre, et fut, le 4 mai 1679, reçu à l'académie française à la place de Habert de Monmor. Il n'avait guère de titres littéraires à faire valoir ; mais il était parvenu à négocier le mariage d'une fille de Colbert avec le duc de Mortemart ; et le ministre l'ayant laissé le maître de choisir ce qu'il désirait pour récompense, Lavau demanda, sans façon, une place à l'académie française. Le discours qu'il prononça pour sa réception n'est point imprimé dans le *Recueil des Harangues* ; on n'y trou-

ve que la réponse qu'y fit l'abbé Gallois. Le sort désignait, à chaque trimestre, le directeur et chancelier; et il devait faire les frais du service des académiciens qui venaient à mourir pendant qu'il était en charge. « Or il » arriva, dit d'Olivet, que P. Corneille étant mort la nuit du dernier » de septembre au premier octobre, » l'abbé de Lavau et M. Racine se » disputèrent l'honneur de lui rendre » les devoirs funèbres. J'étais encore » directeur, quand Corneille est mort, » disait l'abbé de Lavau. — Et moi, » disait Racine, j'ai été nommé directeur le jour même de sa mort avant » que le service pût être fait. » L'académie prononça en faveur de Lavau; ce qui fit naître ce bon mot de Benserade : *Si quelqu'un de nous*, dit-il à Racine, *avait pu prétendre d'enter- rer M. Corneille, c'était vous, Monsieur; cependant vous ne l'avez pas fait.* Lavau était encore directeur de l'académie en mai 1699, et il composa, à l'occasion de la mort de la dauphine, une *Harangue* au roi et une au dauphin; ces deux morceaux font partie du *Recueil* imprimé de l'académie, ainsi qu'un discours que de son propre mouvement, quoiqu'il ne fût pas chancelier, Lavau prononça, le 5 mai 1691, à l'occasion de la réception de Fontenelle. Il mourut à Poitiers, le 4 février 1694, et fut remplacé à l'académie par Le fevre de Caumartin, évêque de Blois. A. B—T.

LAVAUGUYON. Voy. VAUGUYON.

L'AVERDY. Voy. AVERDY (L').

LAVERNE. Voyez DUBOY et VERNE.

LAVICOMTERIE. Voyez VICOMTERIE (LA).

LAVISLÈDE. Voy. VISLÈDE.

LAVOISIER (ANTOINE LAURENT), que la decouverte de la nouvelle théo-

rie chimique a rendu immortel, naquit à Paris le 16 août 1743. Son père, qui avait acquis dans le commerce une fortune assez considérable, donna beaucoup de soin à son éducation. Il fit ses études avec éclat au collège Mazarin, et obtint un grand nombre de prix dans ses classes. Arrivé à la philosophie, il conçut tant de goût pour les sciences qu'il résolut de s'y consacrer tout entier; et son père, loin de l'asservir à l'usage général qui obligeait un jeune homme à prendre ce qu'on appelait un état, eut assez de courage pour le confirmer dans sa résolution. Ainsi le jeune Lavoisier, au sortir du collège, s'occupa aussitôt à approfondir les mathématiques et l'astronomie dans l'Observatoire de l'abbé de la Caille, à pratiquer la chimie dans le laboratoire de Rouelle, et à suivre Bernard de Jussieu dans ses herborisations, et dans ses démonstrations de botanique: sa passion pour l'étude fut telle, qu'il se mit au lait pour toute nourriture, et se dispensa des devoirs de société, ne vivant qu'avec ses maîtres et quelques condisciples, qui sont tous demeurés ses amis. Il avait à peine vingt ans lorsqu'un prix proposé en 1763, par l'académie des sciences, lui fournit l'occasion de se livrer avec assiduité à des recherches positives sur un sujet important de physique. Il s'agissait de trouver pour la ville de Paris un éclairage plus efficace à-la-fois et plus économique. Lavoisier voulant remonter, par des expériences délicates, aux principes mêmes de l'art, fit tendre sa chambre en noir, et s'y enferma pendant six semaines sans voir le jour, afin de rendre ses yeux plus sensibles aux divers degrés d'intensité de la lumière des lampes. Un tel dévouement méritait d'être heureux et le fut; l'académie lui décerna le prix le 9 avril

1766. Dans l'intervalle, il avait fait avec Guettard quelques voyages minéralogiques, qui lui avaient donné des idées nouvelles sur la structure du globe; idées qu'il perfectionna et publia ensuite dans un *Mémoire sur les couches des montagnes*, imprimé parmi ceux de l'académie pour 1789. Il avait aussi dès-lors présenté à l'académie divers écrits sur des sujets particuliers de chimie; entre autres sur la prétendue conversion de l'eau en terre, et sur l'analyse de la pierre à plâtre des environs de Paris. Ce dernier parut rédigé avec tant de méthode et de clarté, les expériences y marchaient si directement au but, qu'il fit prévoir tout ce que l'on devait attendre de l'auteur. Aussi l'académie s'empressa-t-elle d'adopter Lavoisier. Il fut nommé, en 1768, à l'âge de vingt-cinq ans, à la place d'associé, devenue vacante par la mort de Baron. Cependant ce jeune chimiste n'avait pas tardé à s'apercevoir combien la fortune pouvait devenir nécessaire aux recherches qu'il se proposait: il se décida donc à sacrifier une partie de son temps à des occupations plus lucratives que celles des sciences; et, peu de mois après avoir été admis à l'académie, il obtint une place de fermier général. Quelques-uns de ses confrères académiciens s'étonnèrent d'abord de cette seconde association; mais on se convainquit promptement qu'un esprit si bien ordonné n'avait besoin chaque jour que de quelques instants pour les affaires, et que rien ne l'empêcherait d'employer la plus grande partie de son temps et de ses forces à ses recherches scientifiques. Il y travaillait en effet plusieurs heures le matin et le soir; et un jour de la semaine était consacré en entier à constater, par des expériences, les vues qu'avaient fait naître ces études et ces méditations.

Ce jour était pour Lavoisier celui du bonheur. Dès le matin, il réunissait dans son laboratoire quelques amis éclairés, dont il réclamait la coopération; il y admettait même des jeunes gens en qui il avait reconnu de la sagacité, et les ouvriers les plus habiles à fabriquer des instruments exacts. Dans ces conférences, il faisait part de ses plans aux assistants avec une grande netteté: chacun proposait ses idées sur les moyens d'exécution; et tout ce que l'on imaginait de plausible, était aussitôt mis à l'épreuve. C'est ainsi que naquit par degrés la nouvelle théorie chimique qui a fait de la fin du XVIII^e. siècle une des époques les plus remarquables de l'histoire des sciences. Becher et Stahl, ne donnant d'attention qu'à la facilité de ramener les chaux métalliques à l'état de métal, par le moyen d'une matière grasse ou combustible quelconque, avaient imaginé comme principe de la combustibilité, une substance particulière, qui reçut le nom de phlogistique, et que l'on supposait sortir du métal quand on le calcine, et y rentrer quand on le revivifie. Cependant il était certain et bien connu que la chaux d'un métal est plus pesante que le métal avec lequel on l'a faite; et dès le XVII^e. siècle, Jean Rey, Robert Boyle, et Jean Mayow, avaient aperçu que cette augmentation de pesanteur est due à l'absorption d'une partie de l'atmosphère: mais leurs idées avaient été éclipsées par celles de Stahl, qui dominaient absolument en chimie. Les découvertes sur les airs, qui se firent en Angleterre pendant la première moitié du XVIII^e. siècle, et auxquelles Black, Cavendish et Priestley donnèrent ensuite l'extension la plus surprenante, n'influèrent pas d'abord sur la chimie autant qu'on aurait dû s'y attendre. Déjà Black avait démontré que la caus-

ticité de la chaux et des alcalis est due à la privation de l'air fixe; Cavendish, que l'air fixe et l'air inflammable sont des fluides spécifiquement différents de l'air commun; Priestley, que l'air qui demeure après les combustions et celui qui provient de l'acide nitrique en sont deux autres également différents dans leur espèce; et personne n'avait remarqué encore que tous ces faits réunis ruinaient de fond en comble le système du phlogistique. Ce ne fut que six ou sept ans après les premières expériences de Priestley, que Lavoisier fut frappé comme du pressentiment de la doctrine qu'il devait bientôt mettre dans le plus beau jour. Il en déposa le premier germe dans un paquet cacheté qu'il remit au secrétaire de l'académie en 1772. Retirant beaucoup d'air fixe de la revivification des métaux par le charbon, son idée fut que la calcination des métaux n'est que leur combinaison avec cet air fixe; et il chercha encore à établir cette opinion dans un volume présenté à l'académie en 1773, et publié sous le titre d'*Opuscules physiques et chimiques*. Cependant cet ouvrage même contient, sur la combustion du phosphore, des expériences qui prouvent suffisamment que cette théorie ne pouvait être générale. Aussi dut-elle bientôt être modifiée. Bayen ayant réduit en 1774 des chaux de mercure sans charbon dans des vaisseaux clos, Lavoisier examina l'air que l'on obtenait de cette manière, et le trouva respirable. Peu de temps après, Priestley découvrit que c'était précisément la seule partie respirable de l'atmosphère. Aussitôt Lavoisier conclut que la calcination et toutes les combustions sont le produit de l'union de cet air essentiellement respirable avec les corps, et que l'air fixe en particulier est le produit de son union avec le

charbon; et combinant cette idée avec les découvertes de Blacke et de Wilke sur la chaleur latente, il considéra la chaleur qui se manifeste dans les combustions comme n'étant que dégagée de cet air respirable qu'elle était auparavant employée à maintenir à l'état élastique. Ces deux propositions constituent ce qui appartient absolument en propre à Lavoisier dans la nouvelle théorie chimique, et font en même temps la base et le caractère fondamental de cette théorie. La première fut nettement énoncée en 1775 dans un Mémoire lu à l'académie des sciences à sa rentrée publique de Pâques; l'auteur développa par degrés la seconde pendant les deux années suivantes, et il les appliqua successivement l'une et l'autre à la théorie de la formation des acides et de la respiration des animaux. Cependant il existait un corps combustible plus singulier qu'aucun autre : l'air inflammable; il était naturel de rechercher ce que sa combustion donnerait. Cavendish reconnut en 1783, par des expériences d'une précision admirable, que ce produit est de l'eau. Monge, qui avait eu aussi la même idée à peu près vers le même temps, l'avait communiquée à Lavoisier et à M. de Laplace; et ceux-ci en avaient conclu que l'eau doit pouvoir se décomposer en air inflammable et en air respirable. Lavoisier démontra ce fait par une expérience faite en commun avec Mensnier en 1784. Ces bases une fois établies, il en fit une application en quelque sorte universelle, non seulement aux acides minéraux, aux chaux métalliques, aux airs qui se produisent lors des dissolutions, mais à la nature même des substances des trois règnes. Les huiles et les autres matières combustibles végétales donnant, quand elles brûlent, de l'air fixe et de l'eau;

il fut naturel d'en conclure qu'elles se composent principalement de charbon et d'air inflammable. Les fermentations végétales exhalant beaucoup d'air fixe, elles durent être attribuées à des changements dans la proportion du charbon. Une déconverte faite en 1785 par M. Berthollet, celle que l'alcali volatil se compose d'air inflammable, et de cet air qui reste après que la partie respirable de l'atmosphère est consommée par la combustion, vint éclaircir des phénomènes plus compliqués encore. On reconnut que ce dernier air, nommé alors air phlogistique, est une partie essentielle des matières animales; et l'on expliqua ainsi les produits de la combustion de ces matières et ceux de la fermentation putride. Lavoisier, par des expériences aussi longues que pénibles, détermina les proportions de ces éléments dans les diverses substances, les quantités d'air respirable absorbé et celles de chaleur développées dans leur combustion, et fit voir qu'il existe à ces divers égards, entre tous les phénomènes, un accord tel qu'il équivaut à une démonstration. La nouvelle chimie était donc créée; il s'agissait de la mettre, par un enseignement méthodique, à la portée des étudiants: un moyen puissant devait être une nomenclature dans laquelle les divers composés chimiques seraient désignés d'après la composition que la théorie nouvelle avait constatée. Guyton-de-Morveau, qui avait proposé quelque temps auparavant une nomenclature fondée sur la théorie ancienne, étant venu vers cette époque à Paris, Lavoisier se concerta avec lui et avec les autres chimistes les plus renommés, pour établir et pour répandre le nouveau langage, dont le dictionnaire parut en 1787 sous le titre de *Méthode de*

nomenclature chimique. Substituée aux termes bizarres et mystérieux que la chimie ancienne avait empruntés de l'alchimie, cette terminologie simple, claire, et qui avait fondu en quelque sorte les définitions dans les noms, contribua puissamment à la propagation de la doctrine nouvelle: mais ce qui y contribua encore beaucoup plus, ce fut le *Traité élémentaire de chimie* que Lavoisier publia en 1789 en 2 vol. in-8°. Le talent admirable de l'auteur pour exposer et pour développer et prouver avec ordre et clarté les vérités qu'il avait découvertes, se montre avec toute sa force dans le premier volume; le lecteur y est conduit comme par la main: toutes les difficultés semblent s'évanouir; il prend, en un petit nombre de pages, une connaissance en quelque sorte intuitive de tout ce que la science a de plus compliqué et de plus abstrus. Le second volume, qui décrit en détail la manière de procéder à tant d'expériences aussi neuves que délicates, est accompagné de treize planches, dues au crayon et au burin de M^{me}. Lavoisier, et où les chimistes virent pour la première fois la représentation des instruments ingénieux qu'il avait fallu imaginer pour vérifier tant de vues et de conjectures nouvelles. Les principaux de ces instruments, qui doivent aussi être comptés parmi les services rendus à la science par Lavoisier, sont la *cuve pneumato-chimique*, au moyen de laquelle on conserve et transporte les airs; le *gazomètre*, qui sert à mesurer les quantités de ces airs, et dont on fait aujourd'hui un emploi si important pour l'éclairage par le gaz inflammable; et le *calorimètre*, qui donne la mesure de la chaleur produite dans chaque opération, au moyen de la quantité de glace que cette chaleur fait fondre.

M. de Laplace a contribué essentiellement à la construction de ce dernier instrument, et aux grandes applications qui en furent faites. Lavoisier avait formé vers 1792 le projet de reprendre les Mémoires où il avait exposé successivement ses découvertes, et qui sont épars dans les volumes de l'académie depuis 1771 jusqu'en 1789; de les ranger dans l'ordre selon lequel les propositions se déduisent l'une de l'autre, et d'en compléter la série par des mémoires nouveaux sur les questions qu'il n'avait point encore traitées, de manière à en composer un corps complet de la doctrine chimique, telle qu'elle résultait des découvertes récentes et principalement des siennes : il s'était associé, pour cet effet, M. Armand Séguin, avec lequel il s'était surtout occupé d'employer la théorie nouvelle à expliquer les phénomènes de la respiration et de la transpiration. Un Mémoire présenté à ce sujet à l'académie en 1791, et qui annonçait les vues de l'auteur, fut le dernier ouvrage qu'elle reçut de lui : mais le grand recueil dont nous parlons avançait ; déjà les quatre premiers volumes étaient imprimés chacun en partie, lorsqu'une vie si belle et si utile fut terminée par un des crimes atroces qui ont déshonoré cette époque. Au fond de sa prison, lorsqu'il n'ignorait pas que l'on préméditait son assassinat, Lavoisier s'occupait encore avec calme et sérénité de suivre l'impression de ce livre, qui devait avoir huit volumes. On a retrouvé presque tout le premier, le second entier et quelques feuilles du troisième. M^{me}. Lavoisier a fait répartir ces fragments précieux en deux tomes, sous le titre de *Mémoires de physique et de chimie* (sans date ni lieu d'impression), et en a gratifié quelques amis des sciences. Les bibliothèques ne

possèdent point de monument plus touchant : ces dernières lignes d'un homme de génie, écrivant encore à la vue de l'échafaud ; ces volumes mutilés, ces discours interrompus au milieu d'une phrase, et dont la suite est perdue pour toujours, rappellent tout ce que les temps affreux dont nous parlons produisirent d'horreur et d'effroi. La catastrophe qui a mis fin aux jours de Lavoisier fut une suite de sa carrière administrative, qu'il avait cependant parcourue avec non moins d'honneur et de talent que sa carrière scientifique. Nous avons vu qu'il avait été reçu fermier-général en 1769. Malgré les préventions que devaient exciter contre lui, dans une telle compagnie, ses occupations savantes, il y obtint promptement un crédit proportionné à l'habileté qu'il y développa ; et il devint en peu de temps l'un des membres les plus actifs du corps, et celui que l'on chargeait des affaires les plus difficiles. Ses vues étaient éclairées : il savait combien une fiscalité excessive nuit quelquefois aux recettes ; et en plusieurs occasions, il fit supprimer des droits qui, fort onéreux pour le peuple, n'étaient pas très lucratifs pour l'Etat. La communauté des juifs de Metz lui décerna un témoignage honorable de gratitude, pour la décharge qu'il avait obtenue en leur faveur, d'un péage à-la-fois vexatoire et ignominieux. En 1776, Turgot, voulant améliorer la récolte du salpêtre et la fabrication de la poudre, forma une régie dont Lavoisier, comme chimiste et comme habile administrateur, devint le membre principal. Une instruction sur les nitrières artificielles, distribuée en 1779, fut rédigée d'après des expériences qu'il avait faites à ses frais. Les fouilles forcées dans les maisons furent supprimées, et cependant le

produit en salpêtre indigène quintuplé. Notre poudre, qui auparavant était moins forte que celle des Anglais, lui devint supérieure; leurs marins le reconnurent pendant toute la guerre d'Amérique, et en rendirent témoignage dans les papiers publics: on assure que sa portée fut augmentée d'un quart. Lavoisier faisait aussi des recherches particulières d'agriculture et d'économie politique. Il exploitait dans le Blésois une grande ferme, où il donnait aux propriétaires et aux fermiers des exemples des bonnes pratiques agricoles. En neuf ans il était parvenu à doubler les produits en blé, et à quintupler ceux des troupeaux, sans être arrivé toutefois, à beaucoup près, à retirer cinq pour cent de ses avances: ce qui lui faisait conclure qu'il était nécessaire de prendre des moyens pour faire baisser l'intérêt de l'argent. Comme grand propriétaire dans la généralité d'Orléans, il fut nommé en 1787 membre de l'assemblée provinciale; et il ne se borna point, pour remplir cette honorable mission, à des conseils et à des travaux. Lors des intempéries de 1788, il avança à la ville de Blois une somme de 50,000 fr. pour acheter des blés; et il en dirigea si habilement l'emploi, que cette ville échappa, sans qu'il lui en coûtât rien, aux effets de la famine, qui mirent le désordre et produisirent des séditions en tant d'autres lieux. Cette même année 1788, sa réputation dans les affaires le fit placer, par la caisse d'escompte, au nombre de ses administrateurs, quoiqu'il n'eût jamais fait des matières de banque l'objet spécial de ses études. A cette époque où la France entière, provoquée par son roi, s'occupait des améliorations dont le gouvernement et l'administration paraissaient avoir besoin, Lavoisier crut aussi devoir payer

son tribut; et son *Traité de la richesse territoriale de la France* est une sorte de modèle de la manière dont on pourrait exposer les faits de l'économie politique. L'assemblée constituante, à qui il fut présenté, en ordonna l'impression en 1791. Ce traité n'était cependant que l'ébauche d'un grand ouvrage, dont le plan était fait et les matériaux rassemblés, mais qui est perdu pour nous comme tant d'autres fruits du génie de Lavoisier. A la même époque, l'organisation que l'assemblée venait de donner au trésor public, exigea des hommes de talent qui pussent imprimer un mouvement régulier à ce mécanisme immense. Lavoisier fut nommé l'un des commissaires de la trésorerie; et son esprit supérieur, sa méthode, son talent si particulier de découvrir promptement les moyens les plus simples d'arriver à un résultat, ne se firent pas moins remarquer dans cette fonction que dans toutes les autres. Le choix que l'académie fit de lui, en 1790, pour être l'un des membres de la commission chargée de fixer les nouvelles mesures, lui offrit encore une belle occasion d'appliquer à-la-fois son génie pour les expériences et son esprit pratique. Il prit la plus grande part aux premiers travaux de cette commission; et il est probable que s'il avait continué à l'aider de ses conseils, elle aurait trouvé des moyens plus prompts de répandre, parmi le peuple, les résultats de ses recherches. Tant de services, et des services si divers, ne lui obtinrent point de grâce auprès des hommes de 1793, ou plutôt on peut croire que ce fut à leurs yeux un motif de plus pour le proscrire. Ceux qui, selon leur propre expression, battaient monnaie sur la place de la Révolution, durent promptement songer aux fermiers-généraux, à qui l'o-

pinion populaire attribuait des fortunes immenses. On les fit arrêter : un député, qui avait été long-temps employé dans leurs bureaux, et auquel M. Paulze, beau-père de Lavoisier, avait accordé une protection particulière, fit contre eux un rapport où, parmi d'autres imputations non moins puériles, ils furent accusés d'avoir trop humecté le tabac dont ils avaient le monopole. Traduits au tribunal révolutionnaire, vingt-huit d'entre eux furent condamnés à mort, et de ce nombre fut Lavoisier. On espéra encore un moment que sa renommée dans les sciences inspirerait de l'intérêt. On se reposait sur les instances que quelques-uns de ses anciens confrères paraissaient à portée de faire en sa faveur ; mais la terreur glaga tous les cœurs : personne n'osa en parler aux décevirs ; et peut-être qu'en effet toute sollicitation auprès d'eux aurait été vaine. Un citoyen courageux, M. Hallé, osa seul tenter un effort public. Il se hâta de faire, au Lycée des arts, un rapport sur ce que les découvertes de ce grand homme avaient d'utile ; et ce rapport fut produit au tribunal. Lavoisier lui-même ne dédaigna pas de demander aux misérables qui venaient de le condamner, un délai de quelques jours, afin, disait-il, de pouvoir terminer des expériences salutaires pour l'humanité. Il entendait sans doute ses recherches sur la transpiration, qui avaient été suspendues en effet par son emprisonnement lorsqu'elles promettaient les plus beaux résultats. Tout fut inutile. Le chef de cette horrible troupe répondit, d'une voix féroce, que l'on n'avait plus besoin de savants ; et le coup fatal fut porté le 8 mai 1794. Lavoisier n'avait pas cinquante-un ans ; il était dans toute la force de la santé et du talent : ce qu'il avait découvert ne semblait que le prélude de découvertes plus bril-

lantes encore, qui ont péri, en quelque sorte, dans leur germe. On ne peut, sans frémir, faire la réflexion qu'un délai de quelques semaines, qui, même au milieu des fureurs de ce temps-là, n'aurait eu rien d'extraordinaire, l'eût conduit à l'époque où les échafauds furent renversés. L'horreur redouble quand on songe que l'esprit de parti ne le poursuivait point, qu'il n'existait pas de dénonciation spéciale contre lui, et que l'indifférence stupide des hommes en pouvoir n'eût en cette occasion aucune des excuses ignominieuses qu'elle mettait quelquefois en avant. A tous les avantages de la fortune dont il jouissait, de la gloire qui l'environnait, Lavoisier joignait des agréments extérieurs, et un commerce aimable et doux. Il avait épousé en 1771 M^{lle}. Paulze, fille de l'un de ses collègues dans la ferme générale, femme digne de l'entendre et de le seconder dans ses travaux, et dont les qualités précieuses firent le charme de sa vie. Elle ne lui a point donné d'enfants.

C—V—R.

LAW (1) (JEAN), si connu par son déplorable système de finance qui mit la France à deux doigts de sa perte, naquit à Edimbourg en avril 1671 suivant les uns, et en 1668 ou 1681 suivant les autres. Son père, orfèvre (2) fort riche, lui laissa en mourant une terre considérable, nommée Lauriston, qui venait de sa femme et qui donnait le titre de baron. Law devint fort habile dans la science des calculs. Etant venu à Londres en

(1) L'usage a prévalu en France de prononcer ce nom *Lais*.

(2) Il ne s'ensuivrait pas nécessairement que le père de Law, ni lui-même, eussent exercé un art mécanique et trafiqué sur la vaisselle d'or et d'argent. Avant l'institution de la banque d'Angleterre, les orfèvres avaient un crédit très considérable, et ils étaient à-peu-près les seuls banquiers de ce pays ; on se faisait recevoir dans cette corporation pour y acquérir la connaissance des métaux.

1694, son esprit et sa tournure distinguée le firent admettre dans les premières sociétés : il s'y soutenait surtout par le jeu de la bassette auquel il fit des gains considérables. Grand, bien fait, et d'une très belle figure, il eut plusieurs aventures galantes : une entre autres, qui eut lieu à Londres, lui attira une querelle avec un M. Wilson, qu'il tua en duel. Echappé de la prison du banc du roi, il se réfugia sur le continent. En 1700, cependant, il osa retourner à Edimbourg, où il paraît qu'il présenta au parlement d'Ecosse un écrit intitulé : *Propositions et motifs pour établir un conseil de commerce*. Il publia en 1705 un autre écrit ayant pour titre : *Considérations sur le commerce et sur l'argent* (trad. en français, la Haye, 1720, in-12) ; il y proposait, pour suppléer à la pénurie d'espèces métalliques, l'établissement d'une banque qui, suivant son plan, pourrait émettre du papier-monnaie jusqu'à concurrence de la valeur de toutes les terres du royaume. La théorie de l'économie publique était encore inconnue à cette époque. On ne réfléchissait pas que la monnaie n'intervenait dans les échanges que comme simple instrument ; et que l'effet de cet instrument étant de répartir entre les divers besoins les produits de l'industrie qui seuls constituent la richesse, on le prenait pour la richesse même. D'une telle illusion à celle de la multiplication de la richesse par la multiplication de la monnaie ou de tout équivalent, la transition était naturelle. Cette idée, ou plutôt cette première erreur, qui a été la base de tous les projets de Law et le principe de toutes ses autres erreurs, produisit à Edimbourg un grand étonnement : mais on sut résister à la séduction. L'instinct d'une salutaire défiance suppléa aux

raisonnements : le plan de Law ne fut pas adopté ; il laissa cependant quelques traces funestes, comme l'ont prouvé depuis les banques territoriales d'Ecosse. Ce plan ne reçut pas un meilleur accueil du parlement d'Angleterre, auquel Law le soumit également sous une autre forme. N'ayant pu obtenir sa grâce pour le meurtre de Wilson, il quitta de nouveau la Grande-Bretagne, et se rendit à Paris. Il y eut quelque temps une assez belle existence, grâce à ses manières aisées et à la banque du pharaon ; mais il devint bientôt suspect au gouvernement, et surtout à d'Argenson, lieutenant-général de police ; qui lui ordonna de sortir de la capitale, prétendant que cet Ecossais en savait trop au jeu qu'il y avait introduit. Il passa successivement à Genève, Venise, Gènes, etc., jouant toujours, et toujours avec tant de succès, que les magistrats de ces deux dernières villes crurent devoir le bannir de leur sein. Law erra pendant plusieurs années dans différentes villes d'Italie et d'Allemagne, proposant son système à toutes les cours qu'il visitait, sans pouvoir le faire accepter à aucune. Le duc de Savoie, Victor Amédée, depuis roi de Sardaigne, qu'il avait pressé à ce sujet, lui répondit : *Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner*. Sans doute, il n'était pas difficile de se prémunir contre le prestige des propositions de Law, puisqu'en 1708 elles furent même repoussées par Desmarêts, contrôleur-général des finances de France, lequel luttait contre tous les fléaux dont un royaume peut être affligé, et ne trouva dans les Mémoires de l'Ecossais que des expédients plus désastreux que ceux auxquels il était forcé d'avoir recours. Mais, à la mort de Louis XIV, Law fut plus favorablement accueilli. Les

finances de la France étaient dans une situation désespérée. Il fut présenté au régent, et lui offrit de rembourser les dettes de l'État, d'augmenter le revenu, de diminuer les impôts, et d'opérer ces prodiges par la création de valeurs fictives qui auraient autant de crédit que des valeurs réelles. Le régent, qui aimait beaucoup la dépense, qui avait une imagination ardente, et dont l'esprit était naturellement disposé à bien accueillir tout ce qui s'annonçait comme extraordinaire et audacieux, accueillit avec avidité les propositions de l'aventurier écossais. Son plan avait deux objets distincts : la création d'une banque d'escompte, et celle d'une compagnie de commerce destinée à mettre en valeur des pays annoncés comme contenant d'immenses richesses (la Louisiane). En mai 1716, malgré l'opposition de tous les financiers du temps et du parlement de Paris, Law obtint des lettres-patentes qui lui conférèrent le privilège d'établir une banque générale sous le nom de Law et compagnie, dont le fonds serait composé d'un capital de six millions, divisé en 12,000 actions de 500 fr. chacune, que toute personne pourrait acquérir en payant seulement un quart en espèces, et les trois autres quarts en billets d'état. Cette banque, bornée dans son origine au soin obscur de faire les affaires des particuliers, sous la modique rétribution d'un quart pour mille, avait, comme tous les établissements de ce genre, pour objet primitif l'accélération et l'extension des opérations de commerce, et pour gage le profit de ses opérations mêmes : elle acquit rapidement un grand crédit et une grande extension. Dès l'année qui suivit son institution, ses billets furent reçus comme numéraire dans toutes les cais-

ses royales; en vertu d'un arrêt du conseil d'avril 1717. Dans le mois d'août de la même année, Law fit ériger et adjoindre à la banque une compagnie de commerce, dont il fut nommé principal directeur, et qui fut dite d'Occident, parce qu'elle devait faire le commerce du Mississippi abandonné par Crozat : on y attacha encore la propriété du Sénégal, et le privilège exclusif du commerce de la Chine. Ce fut l'occasion naturelle de la création de 25 millions d'actions, et d'une émission démesurée de billets de banque. Il paraît que, même avant ces réunions, leur masse excédait déjà cent dix millions. Lorsqu'on vit se grossir ainsi le torrent de cette prétendue monnaie qui, dénaturant les fonctions et les rapports de la monnaie réelle, détruisait l'équilibre de tous les prix, les conditions de tous les contrats; confondait, dans ses débordements, tous les éléments de la fortune publique et des fortunes particulières, les capitaux réels et leur revenu, et avec eux de prétendus trésors de création magique qui devaient les centupler : un tel dérangement apporté dans l'ordre social, alarma les bons esprits (V. D'AGUESSEAU, I, 328) : mais c'est précisément parce que cette étrange conception était hors de toute habitude, de toute raison, de toute mesure, c'est parce qu'elle se fondait sur une théorie aussi absurde que nouvelle, et qui n'avait pas de nomenclature propre, que les moyens de discussion et d'analyse manquaient à ceux mêmes que leur sens intime avertissait de ses dangers. D'ailleurs, les bons esprits ne composent nulle part la partie la plus nombreuse de la population. La capitale de la France, fatiguée des tristes événements qui avaient affligé la fin du dernier règne, réali-

sait dans ses espérances toutes les illusions que Law enfantait : les arrêts que le parlement de Paris rendait contre lui, étaient cassés dans les lits de justice. Sa banque obtint le privilège de l'affinage des métaux, de la fabrication des monnaies d'or et d'argent, de la vente exclusive des tabacs ; bientôt elle fut subrogée à la ferme générale pour le recouvrement des impôts ; enfin, elle fut érigée en BANQUE ROYALE. La banque d'Angleterre existait alors depuis vingt-huit ans ; et, par son exemple, elle posait déjà les limites dans lesquelles une banque d'escompte, proprement dite, devait se circonscrire. Mais une institution régulière, qui n'aurait pu porter ses fruits qu'avec le temps, ne convenait ni à la situation de Law, ni aux imaginations françaises, qui allaient même au-devant de l'imagination de ce spéculateur dans les illusions qu'il créait pour elles. L'espérance des gains énormes qu'il avait procurés, éleva le prix vénal des actions de sa prétendue banque à un taux prodigieux. Sa consistance s'augmenta encore lorsque, vers la fin de 1719, elle eut acquis les privilèges de l'ancienne compagnie des Indes, fondée par Colbert. Ce fut là l'époque brillante du système : la séduction était générale ; chacun s'empressait d'échanger son or contre du papier. Il serait difficile de peindre l'espèce de frénésie qui s'était emparée des esprits, à la vue des fortunes aussi rapides qu'énormes qui se firent alors. Tel qui avait commencé avec un billet d'état, à force de trocs contre de l'argent, des actions et d'autres billets, se trouvait avoir des millions au bout de quelques semaines. La rue Quincampoix était le rendez-vous des actionnaires et le théâtre de leur manie. La foule s'y pressait au point que plu-

sieurs personnes y furent étouffées. Il n'y avait plus dans Paris ni commerce, ni société. On ne s'occupait que du prix des actions. Les fortunes les plus considérables furent renversées, et il s'en éleva de prodigieuses. Le désordre trouvait des aliments dans les obstacles mêmes qu'on tenta d'y opposer. Tel fut, par exemple, l'effet de la défense faite aux habitants de Paris de garder chez eux des espèces monétaires : cette mesure prouve que déjà l'illusion se dissipait, et l'alarme qui la remplaçait devait marcher aussi vite qu'elle. Ce fut dans un tel état de choses que Law obtint le titre de contrôleur-général le 5 janvier 1720, après avoir abjuré le calvinisme entre les mains de l'abbé, depuis cardinal, de Tencin. Une opération devenue indispensable fut la réduction des actions à la moitié de leur valeur (édit du 21 mai 1720). On se plaignit comme d'un vol, de cette réduction, qui n'était cependant que le premier symptôme et l'expression encore bien incomplète de la dépréciation dont toutes ces valeurs mensongères doivent définitivement être frappées. Le parlement fit des remontrances, et le régent se rétracta. La défense de garder chez soi des espèces d'or et d'argent fut aussi révoquée. Le parlement qui avait déjà donné contre Law, regardé comme l'auteur de tous ces désastres, un décret d'ajournement personnel, le convertit bientôt en décret de prise-de-corps. Le duc d'Orléans prit encore l'Ecossois sous sa sauve-garde, et, le 2 juillet, exila le parlement à Pontoise. Alors Law fit paraître, en moins de huit mois, jusqu'à trente-trois édits, déclarations ou arrêts de finances pour fixer le taux de l'or et de l'argent, borner l'usage de l'argenterie et de la bijouterie, augmenter le numéraire, etc. ; mais ce fut en vain : la confiance était perdue d'une

manière irremédiable. Les actions qui, dans le paroxysme de l'engouement national, avaient été portées jusqu'à 20,000 livres, tombèrent rapidement de prix dans la proportion de *cent* à *un*. Law ne s'était point oublié pendant le cours de toutes ces vicissitudes; il avait acheté ou marchandé les plus belles terres titrées du royaume, et il y en avait quatorze dont il était seigneur. Mais il ne profita pas de ses richesses. Le régent, ne pouvant résister à l'indignation publique et aux attaques réitérées du parlement, après l'avoir tour-à-tour défendu et abandonné, le fit sortir précipitamment du royaume. Ainsi se termina sa brillante et insensée administration. Law se rendit d'abord à Bruxelles, où il s'arrêta plusieurs semaines, se flattant d'être bientôt rappelé. Il fut en effet nommé ministre de France en Bavière, où il paraît qu'il resta jusqu'à la mort du régent. Il voyagea ensuite dans presque toutes les parties de l'Europe, visita l'Angleterre en octobre 1721, d'après l'invitation du ministère anglais, et fut présenté au roi George I^{er}. En 1722, il repassa sur le continent, et mourut à Venise en 1729, dans un état à peine au-dessus de l'indigence. « C'était, dit Montesquieu, le même homme, toujours l'esprit occupé de projets, toujours la tête remplie de calculs et de valeurs numéraires ou représentatives. Il jouait souvent, et assez gros jeu, quoique sa fortune fût fort mince. » D'une si énorme richesse, il n'avait conservé qu'un gros diamant qu'il mettait quelquefois en gage (1). Ses biens de France avaient été vendus à vil prix et dissipés. La compagnie des Indes et le gouvernement lui contes-

tèrent la régularité de ses comptes; et celui qui avait eu à sa disposition toute la fortune du royaume, fut réduit à exister d'une modique pension que lui faisait le régent, et qui fut même payée peu exactement après la mort de ce prince. En quittant le ministère, Law laissa la France plus épuisée qu'elle ne l'avait été à la mort de Louis XIV. Son système avait produit une révolution funeste dans les mœurs et dans l'esprit national: l'amour des profits prompts et faciles, et une avidité extrême d'acquérir des richesses, s'étaient répandus dans toutes les classes de la société: il était devenu nécessaire de joindre des rétributions pécuniaires aux distinctions honorifiques qui formaient auparavant le seul prix de services rendus par les classes de l'Etat les plus relevées; et un des plus grands ressorts politiques fut ainsi éterné. Le luxe qu'affichèrent les nouveaux enrichis pénétra dans toutes les classes de la société; ce qui fit dire à d'Aguesseau, « que les financiers avaient » ruiné le peuple par leurs recettes, » et les grands de l'Etat par leurs dépenses. » D'un autre côté, les combinaisons extravagantes qu'on est convenu d'appeler le système de Law, amenèrent des résultats funestes à la morale. Il arriva pour lors ce que l'on a vu depuis lorsque la révolution eut enfanté les assignats, ce qu'on avait vu long-temps auparavant lorsque les souverains altéraient les monnaies; c'est-à-dire, une abolition de dettes en faveur de ceux qui ne rougirent pas de donner à leurs créanciers une valeur inférieure à celle qu'ils en avaient reçue. Il arriva aussi que les impôts, qui avaient suivi la progression générale de toutes les évaluations, gardèrent plus facilement la nouvelle proportion à laquelle on les avait élevés; et, au milieu de tant de ruines, le tré-

(1) C'était lui qui avait fait acheter au duc d'Orléans, pour le prix de deux millions, le superbe diamant appelé depuis le *Régent*.

sor public conserva en effet plus de revenus : en outre, le système de Law, en fixant tous les regards sur des intérêts pécuniaires, contribua peut-être à préserver la minorité de Louis XV des guerres civiles qui ont troublé et ensanglanté presque toutes les minorités des rois de France. Ce système, réduit à sa plus simple expression, fut une immense entreprise de faux monnayage, puisqu'il introduisit dans la circulation une espèce de moyen d'échange et de paiement, dont la valeur intrinsèque se bornait aux versements d'espèces faits par les actionnaires primitifs ; et dont la proportion excédait, à cette époque, plus de mille fois cette valeur. Mais ce faux monnayage eut pour complice le gouvernement lui-même et tous les habitants de la capitale. Le principal mérite de Law était cette imperturbable assurance, qui ne connaît pas d'objections sans réponse, de problème sans solution. Rien ne le prouve mieux que cette multitude d'expédients par lesquels il échappa si long-temps à des difficultés renaissantes chaque jour, et la prodigieuse facilité avec laquelle il pervertissait la langue exacte des chiffres. On a publié, en 1790, en un volume in-8°, ses *œuvres*, c'est-à-dire ses Principes sur le numéraire, le commerce, le crédit et la banque. C'est la traduction d'un ouvrage imprimé pour la première fois en 1705, et dont il parut une seconde édition en 1720, pendant que l'auteur était ministre des finances en France. L'original a été réimprimé à Londres, en 1751, avec le développement entier des opérations de Law, terminé par des fragments extraits d'un Mémoire justificatif qu'il avait adressé, de Londres, à M. le Duc, dans le mois d'octobre 1724. Les écrivains de notre nation qui ont donné les idées les

plus claires sur ce *Système*, sont : Forbonnais, dans ses *Recherches et considérations sur les finances de France* ; et M. Ganih, dans son *Essai sur le revenu public*. M. de Monthyon, dans son livre intitulé, *Particularités et observations sur les ministres des finances de France, depuis 1660 jusqu'en 1799*, a dit des choses quelquefois neuves et toujours bien présentées sur quelques avantages politiques qui résultèrent pour la France du système de Law, au milieu des inconvénients graves qu'il eut pour nos finances et pour nos mœurs. La fille de l'inventeur de ce système épousa lord Wallingford, en Angleterre : son fils mourut jeune, sans avoir été marié. La famille de son frère, restée en France, fut protégée par la duchesse de Bourbon, qui fit placer, en 1741 et 1742, les deux neveux de Jean Law au service dans les Indes-Orientales, où ils se montrèrent l'un et l'autre d'une manière distinguée. L'aîné fut M. Law de Lauriston, maréchal-de-camp, long-temps gouverneur, commandant général de nos établissements dans l'Inde, et qui a été le père du marquis de Lauriston, actuellement lieutenant-général et pair de France, et de ses cinq frères, dont les deux aînés ont péri dans l'expédition de la Pérouse. D—z—s.

LAZARUS, prince de Serbie, vivait l'an de l'hégire 788 (1386 de J.-C.) Il se mit à la tête de la ligue chrétienne, formée des Valaques, des Hongrois, des Dalmates, des Tribal-liens, et de ceux des peuples de l'Albanie qui n'avaient pas encore subi le joug des Ottomans. Amurath 1^{er} marcha aussitôt à sa rencontre, et lui livra la célèbre et sanglante bataille de Cassovie, où les chrétiens furent mis en fuite ou taillés en pièces, et le prince Lazarus fait prisonnier. Amu-

raih, vainqueur, trouva la mort au milieu de son triomphe. Un auteur obscur et suspect (Orbinus de Raguse) rapporte que le prince de Serbie, captif, tua de sa propre main le sultan au milieu du camp ottoman. Chalcondyle et les historiens dignes de foi affirment qu'Amurath fut poignardé sur le champ de bataille après le combat, par un soldat triballien, caché dans la foule des morts, qui voulut, par cette action courageuse, venger son prince et son pays. Le dévouement du Servien ne fit qu'assurer la perte du malheureux Lazarus. Bajazet I^{er}, fils d'Amurath, signala, par le meurtre de ce prince, son avènement au trône : il le fit décapiter comme une victime qu'il immolait au sultan son père. C'est du nom du prince Lazarus que les Ottomans appellent la Serbie, *Laz-Vilaieti*, ou pays de Lazare. S—y.

LAZIUS (WOLFGANG), savant philologue allemand, né à Vienne en 1514, était fils d'un professeur en médecine à l'université de cette ville. Il accompagna dans ses voyages un jeune gentilhomme dont il était précepteur, et visita ainsi la Hollande, la Flandre et une partie de la France. A son retour en Allemagne, il alla étudier la médecine à Ingolstadt, y prit le doctorat, et vint ensuite exercer sa profession dans les environs de Vienne : il servit pendant un an, comme médecin, à l'armée de Hongrie, et fut enfin nommé professeur en médecine. Lazius était très laborieux ; et il avait tiré des archives publiques ou particulières un grand nombre de pièces relatives à l'histoire de l'Allemagne. Il publia, en 1546, ses *Recherches sur Vienne* ; et cet ouvrage, quoique très imparfait, fut accueilli favorablement. L'empereur Ferdinand, à qui il l'avait dédié, le nomma son médecin, titre auquel il ajouta ceux de

conseiller et d'historiographe ; et enfin il lui fit délivrer un diplôme de chevalier, avec la permission de se choisir des armes. Lazius mourut d'une attaque de paralysie, le 19 juin 1565. Diomède Cornarius prononça son *Oraison funèbre* ; et cette pièce, qui contient sur Lazius des particularités intéressantes, a été imprimée. On citera de lui : I. *Viennæ-Austriæ, seu rerum Viennensium commentarii*, etc., Bâle, 1546, in-folio. Lambecius y a relevé beaucoup d'erreurs. II. *Reipublicæ romanæ in exterris provinciis bello acquisitis constitutæ commentarii*, etc., ibid., 1551, in-folio ; édition augmentée par Etienne Zamoscius, Francfort, 1598, in-folio. C'est une compilation mal digérée, et souvent fautive ; mais on y trouve des faits curieux. III. *Commentationum rerum græcarum libri duo*, Vienne, 1558 ; Hanau, 1605, in-fol. ; et inséré dans le *Thesaur. antiquit. græcar.* de Grönovius, tome vi. IV. *Commentariorum veterum numismatum specimen exile*, Vienne, 1558, in-fol. Dans ce prospectus, Lazius promettait l'explication de sept cent mille médailles, nombre supérieur de beaucoup à ce que l'on connaît : aussi son ouvrage n'a-t-il jamais paru. V. *De gentium aliquot migrationibus, sedibus fixis, reliquiis, linguarumque initiis et immutationibus ac dialectis libri xii*, Bâle, 1557, 1572, in-fol. ; Francfort, 1600, in-fol. Il y a beaucoup de recherches et d'érudition dans cet ouvrage, dont le sujet est réellement très important : mais quelle confiance accorder à un écrivain qui s'appuie de l'autorité de Berosé et d'autres auteurs aussi apocryphes ? VI. *Rei contra Turcas gestæ anno 1556 brevis Descriptio* ; elle a été insérée dans les *Scriptor. germanici* de Simon Schard, et dans les *Scriptor. Hungarici* de Jac-

ques Bongars. On doit encore à Lazius des *Editions* de l'ouvrage d'Abdias (V. ce mot), et de quelques autres anciens écrits dont on trouvera la liste dans les *Mémoires* de Niecron, tom. xxxi.

W—s.

LAZZARI. Voy. BRAMANTE.

LAZZARINI (GRÉGOIRE), peintre, né à Venise en 1655, fut élève de Salvator Rosa; mais le style sombre et pour ainsi dire sauvage de ce peintre énergique, n'avait aucun rapport avec le talent de son disciple: aussi Lazzarini, lorsqu'il eut quitté ses leçons, s'empressa d'abandonner sa manière, et la bannit entièrement de l'école vénitienne, dont il a mérité d'être considéré comme le Raphaël par la précision de son dessin. On remarque surtout son magnifique tableau représentant le *Triomphe de Morosini*, surnommé *Le Péloponésiaque*. Il ne se signala pas moins dans le *St-Laurent Giustiniani*, qu'il exécuta quelque temps après, et qui peut être considéré comme le meilleur tableau à l'huile que l'école vénitienne ait produit dans le xvii^e siècle, tant pour le goût de la composition, que pour l'élégance des formes, et la beauté, l'originalité et la variété des têtes et des accessoires. La couleur, qui était une des parties les plus éminentes de son talent, n'y est pas moins recommandable. Il peignait avec un égal succès les figures de petite dimension; et l'on ne peut rien voir de plus agréable pour la couleur, qu'une suite de petits tableaux qu'il peignit pour Ste.-Catherine de Vicence. Lazzarini mourut en 1730, âgé de soixante-quinze ans. P. Peiroleri a gravé, d'après ce maître, *Moïse sauvé des eaux*, et la *Charité romaine*; Wagner, une *Fête à Bacchus*.—Elisabeth LAZZARINI, sa sœur, née en 1662, s'est fait une réputation comme

peintre. On présume qu'elle était élève de son frère.—Le chanoine Jean-André LAZZARINI, peintre, né à Pesaro en 1710, fut élève de François Mancini. Il se distingua dans la peinture: facile et cependant studieux, il sut introduire dans ses ouvrages, mais néanmoins sans affectation, la connaissance profonde qu'il avait de l'antiquité. Il peignit d'abord d'une manière plus vigoureuse, ainsi qu'on le voit dans une *Pietà*, qui se trouve dans l'hôpital de Pesaro: mais il suivit ensuite une manière plus suave, qui se rapproche de celle de Carle Maratte, et à laquelle on peut toutefois reprocher un peu de faiblesse. L'ouvrage où, suivant les connaisseurs, il s'est montré supérieur à lui-même, se voit à Gualda, diocèse de Rimini, dans la chapelle des comtes Fantuzzi. Il y a représenté *La Vierge et l'Enfant Jésus*, et deux anges ayant auprès d'eux, d'un côté Ste.-Catherine, et de l'autre le bienheureux Marc Fantuzzi, franciscain. La sainte et l'un des deux anges sont entièrement dans le goût de Raphaël; le bienheureux en extase rappelle la Sainte-Micheline du Baroque. Lazzarini mourut en 1786. Outre ses talents en peinture, il était renommé par son bon goût comme poète et comme prosateur, et par son érudition dans tout ce qui a rapport aux sciences sacrées et profanes. On connaît de lui: la *Description du dôme d'Assisi*; le *Catalogue raisonné des peintures des églises de Pesaro*; une *Dissertation sur l'art de la peinture*, qui a été imprimée plusieurs fois, et qui a pour objet l'*Invention*. Il avait laissé plusieurs autres Dissertations inédites sur la composition, le dessin, le coloris et le costume, lues par lui à l'académie de Pesaro, où depuis 1753 il avait rempli gratuitement

les fonctions de professeur ; elles formaient un véritable cours de peinture : elles ont été réanées et publiées à Pesaro, en 1806. Algarotti avoue lui-même avoir beaucoup profité des écrits et des conseils de l'auteur dans son *Essai sur la peinture*. P—s.

LEADE (JEANNE), fameuse mystique anglaise, née en 1623, suivant Jæger, épousa un riche négociant dont elle devint veuve. Elle lut les ouvrages du philosophe allemand Jacob Boehm, et suivit, avec Thomas Bromley, écrivain du même genre, une société d'illuminés, présidée par le docteur médecin Jean Pordage, auteur d'une *Théologie mystique*, et d'un traité intitulé *Sophie*. Elle composa elle-même huit volumes d'œuvres théosophiques, que sa fortune la mit à portée de publier et de répandre. L'auteur de l'*Histoire des sectes religieuses*, imprimée en 1810, dit que Pordage et Bromley furent les admirateurs de cette sectaire. Il ne faut pas inférer de là qu'ils aient été ses élèves ou ses prosélytes. Ce fut l'élève même qui excita l'enthousiasme du maître et des disciples. Elle établit le culte de la *Sophie* dont Boehm avait donné l'idée à Pordage, et dont celui de *Marie* ne leur offrait que la figure. Ce fut sous les lois de cette *Sagesse* du sexe féminin, dont elle s'annonçait comme l'organe, qu'elle fonda la société des *Philadelphes*. Elle publia des *Révélation*s, d'après lesquelles le règne millénaire devait rétablir toutes choses, et cette société devenir le centre d'une nouvelle église universelle. Le spiritualisme tendre et pieux de la fondatrice des Philadelphes, pouvant s'exercer indifféremment au milieu des diverses sociétés chrétiennes, lui a donné beaucoup de partisans en Angleterre, et parmi les illuminés paisibles de France et d'Allemagne. Nous voyons

par la correspondance de Saint-Martin et de Kirchberger (*Voyez ce nom*), que Jeanne Leade occupait un rang distingué chez les théosophes. Néanmoins Gichtel, disciple enthousiaste de Boehm, et qui prétendait vivre en communication avec la *Sophie*, trouvait que la pieuse Leade avait des manifestations d'une sphère bornée, et produites par une source plutôt *astrale* que *divine* ; Kirchberger pense qu'en effet elle se *somnambulisait* elle-même, et que par-là elle jouissait de manifestations astrales ou magnétiques. Cependant Poirét, dans son *Épître* sur les caractères des auteurs mystiques, met les révélations de cette Anglaise, touchant la restauration de l'église chrétienne, au même rang que les *Visions* d'Hermas, et dit qu'il suffit de lire les révélations où sont expliqués les *Sept sceaux de l'Apocalypse*, pour juger qu'elles partent du fonds le plus intime et le plus élevé. Selon le même Poirét, Jeanne Leade, initiée dans la Théologie mystique de Pordage, qui finit où commence celle de Boehm, et en est comme le préliminaire, avait fait à son tour une préface pour servir d'introduction à la Théologie du premier. Une rencontre assez singulière, c'est qu'un élève de Mme. Guyon, le comte de Metternich (1), donnait en allemand, presque en même temps que Jeanne Leade en anglais, une introduction à la Métaphysique de Pordage. Il semble que l'imagination et la sensibilité des femmes les aient fait pénétrer plus aisément dans les profondeurs du mysticisme, comme dans les régions du somnambulisme magné-

(1) Parmi les Lettres de Mme. Guyon en cinq volumes, plusieurs sont adressées à M. de Metternich, ministre et envoyé du roi de Prusse. Lui-même fut le maître spirituel de l'auteur du *Témoignage d'un enfant de la vérité* (S. George de Marsay), Berlebourg, 1738.

tique. Ce qu'elles se figurent entendre mieux que les hommes, elles sont portées à le regarder comme révélé, et se croient appelées à nous endoctriner. Jeanne Leade, après avoir prononcé elle-même son oraison funèbre, en s'appliquant le texte du verset 24 du chapitre I^{er}. de l'Épître aux Philippiens, mourut le 19 août 1704, âgée de quatre-vingt-un ans. Les ouvrages qu'elle a publiés à diverses époques en anglais, et qui ont la plupart des titres allégoriques, ainsi que ceux de M^{lle}. Bonrignon, avec laquelle elle a aussi de l'analogie, sont : I. *Les Nuages célestes*, ou *l'Echelle de la résurrection*, 1682, in-8°. II. *La Révélation des révélations*, 1686, in-4°. III. Les six traités mystiques : *la Vie Enochienne*, ou *le Cheminement avec Dieu*, 1694, in-4°. — *Les Lois du Paradis*. — *La Fontaine du jardin*, ou *Journal des communications et des manifestations de l'auteur*. — *L'Evangile éternel*. — *La Montagne d'évidence*. — *Les Guerres de David*, et *le Pacifique empire de Salomon*, 1695, in-8°. IV. *Les Merveilles de la création en huit mondes différents, tels qu'ils ont été montrés à l'auteur*, 1695, in-8°. V. *Le Céléste messenger de la paix universelle, signes du règne du Christ*, 1695, in-8°. VI. *L'Arbre de vie qui croît dans le Paradis de Dieu*, 1696, in-12. VII. *L'Arche de la Foi*, 1696, in-12. VIII. *Motifs et Etablissement de la société des Philadelphes*, 1696, in-12. Tous ces traités ont été traduits en allemand, et quelques-uns l'ont encore été en hollandais. Le docteur Lée a écrit la *Vie* de Jeanne Leade. Voyez aussi le *Gynecaum* d'Arnold Feustking, en allemand, et Jæger, *Dissertatio de vita et doctrina Janæ Leade*.

G—GE.

LÉANDRE (SAINT), archevêque de Séville, frère de Saint Isidore, et plus âgé que lui, naquit à Carthagène vers le milieu du sixième siècle. Les Visigoths, devenant maîtres de l'Espagne, y avaient apporté l'arianisme. Léandre travailla de toutes ses forces à rétablir la foi de Nicée. Herménégilde, fils aîné du roi Leuvigilde, rentra dans le sein de l'Eglise; et son exemple contribua puissamment à ramener les plus opiniâtres. Le roi, irrité de tant de conversions, et surtout de celle de son fils, condamna Léandre à l'exil, et fit mourir le jeune prince : mais bientôt, repentant de sa conduite barbare, il rappela l'archevêque à Séville. Il lui recommanda même avant de mourir, d'instruire dans la religion catholique, Récarède son fils, qui devait lui succéder. Ce dernier prince, monté sur le trône, convoqua les évêques ariens, et vint à bout, par la seule voie de la persuasion, de leur faire abjurer leurs erreurs. Après avoir converti une partie de son diocèse, Léandre ne s'occupa qu'à y faire fleurir la piété parmi les fidèles, et la discipline dans le clergé. Il présida, en 589, le troisième concile de Tolède, où l'on fit des canons admirables pour le règlement des mœurs. Léandre s'occupa aussi de corriger la liturgie. C'est à lui que l'on rapporte l'origine de l'office *mozarabique*, que Saint Isidore perfectionna depuis. (*V. ISIDORE* et *LESLEY*.) Sur la fin de sa vie, il fut attaqué de la goutte, qu'il supporta avec beaucoup de patience. Saint Grégoire-le-Grand, en lui envoyant le pallium, le loue de son courage et de son activité au milieu des souffrances. (*Lib. ix, epist. 121.*) Saint Léandre mourut le 27 février 596, et son siège demeura vacant pendant quatre ou cinq ans, saint Isidore ne lui ayant succédé qu'en 600 ou 601. Saint Gré-

goire-le-Grand, avec lequel Léandre s'était trouvé à Constantinople, professait pour lui la plus grande estime, comme on le voit par plusieurs de ses lettres. Il nous reste de Saint Léandre : I. *Liber de institutione virginum et contemptu mundi, ad Florentinam sororem*, imprimé pour la première fois à Rome, 1661, in-4°, par les soins de Luc Holstenius, dans la troisième partie du *Codex regularum*; réimprimé à Paris, 1665, dans le même recueil, et enfin dans la Bibliothèque des Pères. Cet ouvrage, qui a une longue préface et vingt-un chapitres, est important. II. *Homilia in laudem Ecclesiæ, ob conversionem gentis*; dans la *Collection des Conciles* de Labbe, tome v, page 1018-1021. Ses autres ouvrages sont perdus. L—B—E.

LEARQUE DE RHEGIUM fut un des plus anciens sculpteurs grecs, et a dû fleurir avant la quarantième olympiade. Il avait fait la statue en bronze de Jupiter, qui se voyait à Sparte, et qu'on regardait comme le plus ancien ouvrage de ce genre. En effet, elle n'était pas coulée d'un seul jet; mais elle était composée de pièces travaillées séparément et adaptées les unes aux autres par des clavettes et des repères si bien ajustés, que le tout ne pouvait se désunir. C'est cette espèce de travail que M. Quatremère de Quincy a parfaitement expliqué et désigné sous le nom de *Sphurelaton* dans son *Jupiter olympien*. La fonte d'un seul jet ne fut mise en usage que par Théodore et Rhœcus de Samos, vers la quarantième olympiade. L—S—E.

LEBAS (JACQUES-PHILIPPE), graveur, naquit à Paris en 1707. Il fut élève d'Hérisset, qu'il surpassa bientôt; mais ce fut surtout Gérard Audran qu'il se proposa pour modèle.

C'est dans la manière de ce grand maître qu'il grava la *Prédication de Saint Jean*, d'après le Mola. Cette estampe établit sa réputation. Doué d'une extrême facilité, Lebas n'abandonna jamais l'étude, et il ne passait pas un jour sans dessiner. En 1743, l'académie de peinture l'admit au nombre de ses membres, sur une estampe gravée d'après Lancret, qui lui avait été désignée, et qui représente une *Conversation galante*: elle est dans le cabinet de Crozat. Cinq ans après, il fut reçu dans la classe des associés réguliers de l'académie de Rouen. Berghem, Wouwermans, Van Ostade, Van Falsen, exercèrent successivement son burin; mais l'artiste d'après lequel il a travaillé de préférence, c'est Teniers. Il a su conserver dans ses estampes la naïveté, la gaieté franche et la bonhomie qui distinguent les tableaux de son modèle; et il a reproduit avec un égal succès le ton argentin, et la touche fine et spirituelle du peintre. On connaît de Lebas une quantité considérable de planches d'après ses propres compositions, toutes remarquables par une verve abondante, un travail facile, une imagination vive et pittoresque. Il a aussi peint quelques gouaches d'un ton de couleur vigoureux et d'un effet piquant. Il fut long-temps le plus connu des graveurs français; et il a fréquemment signé des estampes entièrement exécutées par ses élèves. Il est le premier, après Rembrandt, qui ait fait un grand usage de la pointe sèche; méthode que quelques-uns de ses élèves ont perfectionnée. En 1771, il avait été nommé conseiller de l'académie: il obtint quelque temps après une pension. Louis XVI, en 1782, lui accorda le titre de graveur du Roi. Après une maladie aiguë qui ne put

altérer la sérénité de son caractère, il mourut le 14 avril 1784. Son portrait a été gravé par Gaucher, son élève. Son œuvre s'élève au-delà de cinq cents pièces, parmi lesquelles on en compte plus de cent d'après Teniers, et plus de trente d'après Vernet. Les *Réjouissances flamandes*; *David Teniers et sa famille*; les *OEuvres de miséricorde* et l'*Enfant prodigue*, quatre grandes estampes in-folio en travers, sont des pièces capitales, d'une exécution supérieure. La suite des *Ports de France*, d'après Vernet, qu'il a gravée en société avec Cochin, ne jouit pas d'une moindre estime. C'est encore Lebas qui a gravé les planches des *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, (V. LEROY, XXIV, 247); les détails y sont rendus avec une grande précision. On peut voir un catalogue étendu de l'œuvre de Lebas dans le *Manuel des amateurs de l'art*, de Huber et Rost, et dans le cabinet de M. Paignon Dijonval. Lebas a formé plusieurs habiles élèves, tels que les deux Aliamet, Lemire, de Ghendt, Gouaz, Gaucher, Masquelier, Moreau, Laurent, etc.; et, parmi les étrangers, Rob, Strange et Ryland. On trouve une Notice étendue sur sa vie (par Hecquet) à la tête du catalogue de sa vente, et une autre (par Gaucher) dans le *Journal de Paris* du 12 mai 1785.

P—s.

LEBAS (PIERRE) fut, jeune encore, député à la Convention par le département du Pas-de-Calais. Il était entièrement inconnu auparavant, et dut son élévation, ou plutôt sa déplorable destinée, à Robespierre son compatriote, dont il fut un des séides avec le jeune Saint-Just. Lebas vota la mort du roi sans appel et sans sur-sis; fut membre du comité de sûreté générale pendant la terreur; et, envoyé,

en qualité de commissaire, avec Saint-Just, dans les départements du Rhin, il s'y fit remarquer par ses violences et ses cruautés. Lorsque Robespierre fut proscrit, Lebas déclara ne vouloir pas partager l'opprobre du décret qui venait d'être rendu, et voulut, comme un peintre fameux, se dévouer pour le proscrit: il se tua d'un coup de pistolet, à l'Hôtel-de-Ville, dans la nuit du 9 thermidor, 24 juillet 1794. (Voy. ROBESPIERRE et SAINT-JUST.)

B—t.

LEBAUD (PIERRE), doyen de Saint-Tugdual de Laval, aumônier de la célèbre Anne de Bretagne, a donné une histoire générale de cette province, qui se termine au règne du duc François II. La reine Anne lui avait fait expédier, le 4 octobre 1498, l'autorisation nécessaire pour qu'il eût communication de tous les titres déposés dans les chapitres, abbayes, communautés et archives du pays. L'ouvrage de Lebaud, tout ancien qu'il est, mérite encore l'estime des savants. On y remarque plus de recherches et de discernement que dans les chroniques d'Alain Bouchard; mais le style est quelquefois obscur et manque presque toujours d'élévation. L'*Histoire de Bretagne*, par Lebaud, n'a été publiée qu'en 1638, Paris, in-fol. D'Hozier en fut l'éditeur. Z.

LEBÉ (GUILLAUME), célèbre graveur et fondeur de caractères d'imprimerie, naquit en 1525 à Troyes, où son père avait une papeterie très renommée. En 1539, il fut reçu à Paris libraire et graveur-fondeur de caractères, ensuite choisi par François I^{er}, pour graver, frapper, fondre et perfectionner tous les beaux caractères orientaux dont s'est servi Robert Estienne. Philippe II le chargea de la fonte des caractères destinés à l'im-

pression de la *Polyglotte* d'Anvers (1569, 6 vol. in-fol), confiée au talent de Christophe Plantin. A la mort de Cl. Garamond en 1561, G. Lebé nommé arbitre à l'inventaire de cette superbe fonderie (1), en acheta la plus grande partie des poinçons et matrices; et les ayant ajoutés à son fonds, il en fit le plus riche dépôt qui sans doute existât alors en Europe. Lebé mourut à Paris en 1598. — Son fils, nommé aussi Guillaume Lebé, né vers 1570, fut reçu libraire, graveur-fondeur et imprimeur en 1625; mais, long-temps auparavant, il avait imprimé avec Jacques Sanlecque, un ouvrage intitulé, *Spes augusta Ludovici XIII Chr. Regis Francorum et Navarre*, 1611, in-fol.; et seul, un autre livre intitulé : *Linguae hebraicae institutiones absolutissimae*, 1621, in-8°. Lebé avait un goût particulier pour les langues orientales, et avait composé pour son usage une petite grammaire arabe, dont le manuscrit se conserve à la bibliothèque du Roi. Dès 1604, il avait gravé un gros caractère arabe, qui existe encore à l'imprimerie royale, et sur lequel M. Schnurrer donne quelque détail dans sa *Bibl. arab.* p. 506. — Guillaume III, fils et successeur du précédent, reçu libraire, graveur et fondeur en 1636, était un des libraires-associés connus sous le titre de la *Compagnie de la Grand'Navire et des usages réformés*. Cette compagnie, établie en 1536 par les soins du chancelier Chiverny, jouissait d'une telle réputation dans les pays étrangers, que l'on n'y visitait point les livres qui portaient au fron-

tispice le fleuron du Grand-Navire. Guillaume Lebé avait pour marque un B, faisant allusion à son nom : il mourut en 1685, laissant une veuve qui continua son commerce jusque vers 1708, époque de sa mort, et quatre filles vraiment artistes, qui, habiles dans l'art de la fonderie, travaillèrent sous la direction de J. C. Fournier, chef des célèbres graveurs-fondeurs de ce nom (V. FOURNIER, XV, 384, 2), et qui devint propriétaire du fonds de Lebé en 1750. (Voyez le Moniteur du 10 août 1812). G. P—T.

LEBEAU (CHARLES), historien, né à Paris le 15 octobre 1701, faisait de brillantes études au collège de Ste-Barbe, lorsqu'il se décida à en sortir sur les reproches amers et les menaces sérieuses que lui adressaient ses maîtres, qui avaient trouvé dans ses mains un volume de J. Racine. Le jeune Lebeau passa au collège du Plessis; et à l'âge de vingt-six ans, il y occupa une chaire de seconde. Un mariage qu'il contracta, en 1736, pour venir au secours de sa famille, ne lui permit pas de rester dans cette place; mais il obtint, au collège des Grassins, la chaire de rhétorique, qu'il céda depuis à son frère. Après la mort du cardinal de Polignac, il fut, par l'abbé de Rothelin, chargé de mettre en ordre les matériaux de l'*Anti-Lucrèce*: il ne fut pas simplement l'éditeur de ce poème; il y mit l'ordre, et y fit quelques corrections. Six ans après (en 1748), l'académie des inscriptions et belles-lettres l'admit au nombre de ses associés: dès l'année suivante, il y faisait les fonctions de secrétaire-perpétuel; il obtint ce titre en 1755, lors de la démission de Bougainville. Il succéda, en 1752, à Piat dans la chaire d'éloquence au collège de France. Il mourut le 13 mars 1778. On a de lui: I. Des *Poésies latines et Discours*

(1) On sait que les fameux caractères des Elzevirs provenaient des poinçons de Garamonds. Parmi les chefs-d'œuvre qu'ils ont produits, on distingue surtout le *Plin* de 1635, 3 vol. in-12; le *Virgile* de 1636, et l'*Imitation de J.-C.* sans date (entre 1632 et 1654).

latins publiés à différentes époques, et recueillis sous le titre de *Carmina et orationes*, 1782, 3 vol. in-8°. La seconde édition, très augmentée, est intitulée : *Opera latina*, 1816, 2 vol. in-8°. La seconde partie du second volume contient les additions. On peut joindre à l'une et à l'autre édition les *Parallèles curieux des fables en vers latins de M. Lebeau avec Lafontaine et tous les poètes latins qui ont traité les mêmes fables*, 1784, in-8°. II. Les *Eloges* de Falconet, L. Racine, Lebeuf, Passionei, d'Argenson, Caylus, etc., imprimés d'abord à part, in-4°. de 1762 à 1766, et réimprimés dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*. III. Plusieurs *Mémoires* dans ce même recueil, dont six sur les médailles restituées, et vingt-six sur la légion romaine. IV. *Histoire du Bas-Empire en commençant à Constantin-le-Grand*, 1757 et ann. suiv. Lebeau est un froid et diffus narrateur qui n'écrit pas toujours correctement, et ne montre pas toujours une excellente critique. Gibbon, qui a depuis traité le même sujet, a laissé bien loin derrière lui l'historien français. Lebeau étant mort pendant l'impression du 22^e. volume, Ameilhon l'acheva, et continua ensuite l'ouvrage, dont le 27^e. et dernier tome, divisé en deux parties, n'a vu le jour qu'en 1811. M. Gaille a publié, depuis, une *Table alphabétique*, 1817, 2 vol. in-12. L'*Eloge de Lebeau*, par Dupuis, est dans le 42^e. volume des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*. — Jean-Louis LEBEAU, frère cadet de Charles, né en 1721, professeur de seconde, puis de rhétorique au collège des Grassins, mort en 1760, a donné quelques *Mémoires* dans le recueil de l'*Académie des inscriptions*, où l'on trouve

aussi (tome xxxiv) son *Eloge*, par l'abbé Garnier. A. B.—r.

LEBÈGUE DE PRESLE *Voy. BÈGUE*, tom. IV, pag. 55.

LEBEL (Le Père), supérieur du couvent des Mathurins de Fontainebleau, a laissé un récit des derniers moments de Monadelschi, sous le titre de *Relation de la mort du marquis de Monadelschi, grand écuyer de la reine Christine*, imprimée au tome 1^{er}, pag. 194, de la *Description de Fontainebleau* de l'abbé Guilbert. 1731, 2 vol. in-12, et encore dans le tome iv des *Pièces intéressantes et peu connues*. (V. PLACE.) Il y raconte que sa qualité de supérieur de son couvent le fit choisir par Christine pour être confesseur de Monadelschi; qu'enfermé avec son pénitent dans la galerie du cerf à Fontainebleau, où fut commis ce fameux assassinat, il implora vainement le pardon auprès de Christine, qui montra et lut à Monadelschi des copies de lettres que celui-ci désavoua d'abord, et qu'il reconnut avoir écrites, lorsqu'on lui en présenta les originaux; qu'enfin, après avoir donné l'absolution à cet italien et reçu ses derniers soupirs, il fut chargé de le faire inhumer. A. B.—r.

LEBEL (JEAN-LOUIS), avocat au parlement de Paris, mort dans cette ville le 22 janvier 1784, a laissé : I. *Anatomie de la langue latine*, 1764, in-12. II. *L'art poétique d'Horace, mis en ordre, et augmenté de tous les vers de ce poète sur cette matière, avec un supplément et une traduction française*, 1769, in-12. III. *Abrégé de l'Histoire romaine de Florus*, 1776, in-12. IV. *L'art d'apprendre seul sans maître, et d'enseigner en même temps le latin d'après nature, et le français d'après le latin*, première partie, 1780; deuxième par-

tie publiée par la fille de l'auteur, Paris, Belin, 1788, in-8°. — **LEBEL** (Philippe) a traduit beaucoup d'ouvrages de Saint-Bernard, qu'il fit imprimer sous le titre d'*OEuvres de Saint-Bernard*, Paris, 1622, in-fol. Il donna en tête une traduction de la vie de ce Père; composée par Wilhalm et deux autres auteurs. — **LEBEL** (Jean), chanoine de St-Lambert de Liège, au commencement du ^{xiv}^e. siècle, a laissé manuscrite une chronique citée honorablement par Froissart, qui dit vouloir fonder son histoire sur cette chronique. A. B.—T.

LEBERRIAYS (RENÉ), né en 1722, à Brecey, près d'Avranches, et mort dans sa terre de Bois-Guérin, même contrée, le 7 janvier 1807, s'occupa toute sa vie de l'agriculture et principalement des arbres fruitiers. C'est à lui que l'on doit, presque en entier, le *Traité des arbres fruitiers*, qui parut en 1768, sous le nom de Duhamel du Monceau (*Voy. la préface de cet ouvrage*). On lui doit aussi le *Traité des Jardins*, ou *Le Nouveau La Quintinie*, Paris, 1775, 2 vol. in-8°, dont il donna un abrégé intitulé: *Le petit La Quintinie*, Avranches, 1791, in-18. Dans les dernières années de sa vie, il avait composé sur les haricots un *Traité*, qui est orné de 49 planches enluminées, dont il fit présent à M. Barenton d'Avranches, et qui est resté manuscrit. Ce savant cultivateur, réunissait la théorie à la pratique; et il taillait et soignait lui-même ses arbres et ses légumes. Il faisait beaucoup d'expériences; et il était parvenu à obtenir plusieurs variétés de fruits, et notamment des cerises remarquables par leur grosseur et leur goût délicieux. M. Lair, secrétaire de l'académie de Caen, a pu-

blié son éloge, Caen, 1808, in-8°. D—P—S.

LEBEUF (JEAN), chanoine et sous-chantre de l'église cathédrale d'Auxerre, y était né en 1687. C'était l'un des hommes les plus savants dans les détails de l'histoire de France; et l'académie des inscriptions et belles-lettres le choisit, en 1740, pour remplacer Lancelot. Il y avait précédemment remporté deux prix, et cinq dans celle de Soissons. Le pape Benoît XIV fut si content de son *Martyrologe d'Auxerre*, qu'il voulut attirer l'auteur à Rome: la mauvaise santé de celui-ci s'y opposa. Simple, modeste, économe, bienfaisant, quoique sans fortune et sans emploi lucratif, il trouva le moyen de faire des legs pieux à divers établissements publics d'Auxerre. Il avait épargné sur ses besoins une somme de dix mille livres pour la fondation d'un lit dans l'hôpital des Incurables de Paris, à la nomination de sa famille. Il mourut le 10 avril 1760. La *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, imprimée dix-huit ans avant la mort de Lebeuf, donne l'indication de cent-soixante ouvrages ou opuscles publiés par ce laborieux écrivain, et contenus la plupart, soit dans le *Mercur*, soit dans les *Mémoires* de Desmolets. Il avait en outre eu part à la nouvelle édition du *Glossaire* de Ducange, à la nouvelle édition du *Dictionnaire géographique* de la Martinière, entreprise à Dijon en 1740, etc. Il a fourni au *Journal de Verdun* vingt-cinq dissertations ou lettres remplies d'érudition, indépendamment de plusieurs autres qu'il n'a pas signées. Enfin l'on trouvera dans Fontette (*Tables*, pag. 588-590), le détail de tout ce que l'abbé Lebeuf a écrit sur l'histoire de France, formant 173 pièces. Nous citerons parmi ses ouvrages: I. *Vie*

de Saint Pélerin, premier évêque d'Auxerre, 1716, in-12. C'est la première production de l'auteur. II. *Discours sur l'état des sciences dans l'étendue de la monarchie française sous Charlemagne*, 1754, in-12; couronné par l'académie des inscriptions, et imprimé en entier dans les *Mercures* de juin et juillet de cette année. III. *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'Histoire de France et de supplément à la Notice des Gaules*, Paris, 1738, 2 vol. in-12. Parmi les dix-neuf pièces qu'on y trouve, nous remarquerons une savante dissertation sur l'*Ascia* sépulcrale des anciens. IV. *Dissertation dans laquelle on recherche depuis quel temps le nom de France a été en usage*, ib. 1740, in-12, couronnée par l'académie de Soissons. V. *Lettre sur l'annonce faite d'un projet de catalogue général des manuscrits de France* (*Mercur* de juin 1725, page 1148.) VI. *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, suivie de plusieurs éclaircissements sur l'histoire de France*, 1739-43, 3 vol. in-12, comprenant vingt-deux pièces. On trouve dans le second volume la *Dissertation sur l'état des sciences en France depuis la mort du roi Robert jusqu'à celle de Philippe-le-Bel*, couronnée en 1740, par l'académie des inscriptions. VII. *Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, 1743, 2 vol. in-4°. VIII. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1754, 15 vol. in-12. Cet ouvrage contient plutôt des mémoires qu'une histoire. IX. Quarante-six *Mémoires* dans le recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres : l'éloge de l'abbé Lebeuf, par l'abbé Lebeau, fait partie du 29^e. volume du même recueil.

A. B.—T.

LEBIGOT (JEAN), né à Tailleul ou Tailleul en Normandie vers 1549, publia les ouvrages suivants, tous en vers français : I. *Larmes sur le trépas de Bastien de Luxembourg, pair de France et gouverneur de Bretagne*, Paris, Denis Dupré, 1569, in-4°. II. *Vœu et actions de grâces au cardinal Ch. de Bourbon, de ce qu'il lui a plu prendre sous sa protection les droits, libertés et privilèges de l'université de Paris*, ibid. 1570, in-4°. III. *La prise de Fontenay-le-Comte le 21 septembre par le duc de Montpensier*, Paris, Den. Dupré, 1574, in-4°. Il y en a une seconde édition in-12, suivant la Bibl. hist. de France. Z.

LEBLANC (FRANÇOIS), gentilhomme dauphinois, se livra dès sa jeunesse à l'étude des médailles dont il rassembla un grand nombre. Il se proposa, en 1684, de donner un ouvrage sur les monnaies de France, qu'il eût intitulé la *France métallique*; et il le publia quelques années après, sous le titre suivant : *Traité historique des monnaies de France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent*, 1690, in-4°, fig. Ce volume ne contient que les monnaies des Rois de France. La seconde partie, qui renfermait les monnaies des seigneurs, est restée manuscrite, et aurait pu faire deux volumes in-4°. Cet ouvrage est écrit avec méthode, science et profondeur. Leblanc s'occupait de ce travail, lorsqu'en voyageant en Italie avec le comte de Grussol, petit-fils du duc de Montausier, il trouva un denier d'argent de Louis le Débonnaire, frappé à Rome. De retour en France, il publia une *Dissertation sur quelques monnaies de Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire et ses successeurs, frappées dans Rome*, 1689, in-4°. C'est une

excellente pièce dans laquelle l'auteur prouve que les rois de France ont eu le droit de souveraineté dans la ville de Rome. Ces deux ouvrages qu'on joint ordinairement, ont été réunis et réimprimés à Amsterdam, 1692, in-4°. : on préfère l'édition de Paris. Leblanc fut choisi pour enseigner l'histoire aux enfants de France; mais il mourut à Versailles en 1698, avant d'avoir rempli cet emploi. D'un caractère mélancolique et bilieux, il réunissait une vivacité extrême à de grandes connaissances. A B—T.

LE BLANC (JEAN-BERNARD), né à Dijon, le 3 décembre 1707, de parents pauvres, embrassa l'état ecclésiastique, et débuta dans la carrière des lettres, par un *Poème sur les gens de lettres de Bourgogne*, Dijon, 1726, in-8°. Il vint ensuite à Paris, s'y fit des protecteurs, et publia des *Élégies, avec un discours sur ce genre de poésie et quelques autres pièces*, Paris, 1731, in-8°. Malgré le peu de succès de ce recueil, il osa donner au Théâtre-Français, le 6 juin 1735 : *Abensaid*, tragédie qui eut douze représentations, et cinq à sa reprise au mois de décembre : elle dut cet accueil favorable à l'indulgence du public plus qu'à l'intérêt du sujet, quoiqu'il y ait des détails heureux; mais elle ne réussit pas à la seconde reprise en 1743, et n'a plus reparu sur la scène. Elle avait été parodiée sous le titre du *Droit du seigneur*, et fut imprimée en 1736, in-8°. L'abbé Leblanc voyagea en Angleterre, et publia à son retour : *Lettres d'un Français sur les Anglais*, Paris, 1745, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, réimprimé en 1749; 1751 et 1758, contribua principalement à la réputation de l'auteur : mais il fut éclipsé par celui de Grosley, intitulé *Londres*, et il est totalement oublié depuis qu'il a paru

un grand nombre de livres plus estimés sur cette matière. En 1746, Le Blanc refusa une place d'homme de lettres que Maupertuis lui offrait à la cour de Berlin, de la part du roi de Prusse, et préféra la médiocrité dans sa patrie à un sort plus brillant dans les pays étrangers. Il donna successivement : I. La préface des *Lettres sur l'éducation des princes*, par Fontenay, avec la traduction d'une *Lettre de Milton*, où il propose une nouvelle méthode d'élever la jeunesse, 1746, in-12. II. *Lettre sur les tableaux exposés au Louvre*, 1747, in-12. III. *Observations sur les ouvrages de l'académie de peinture et de sculpture*, 1753, in-12. IV. *Lettre à M. le président de Ruffey, sur l'élection du comte de Clermont à l'académie française*, 1753, in-4°. V. *Discours politiques de Hume*, traduits de l'anglais, 1754, in-12; réimprimés en 1755. VI. *Le Patriote anglais, ou Réflexions sur les hostilités que la France reproche à l'Angleterre*, traduit de l'anglais de John Tell Truth, Genève (Paris), 1756, in-12. VII. *Dialogues sur les mœurs des Anglais, et sur les voyages considérés comme faisant partie de l'éducation*, traduits de l'anglais, 1765, in-12. VIII. Quelques pièces de vers dans les *Mémoires de littérature* de Desmolets. Malgré toutes ces productions, quoiqu'il fût membre des académies della Crusca et des Arcades de Rome, de l'institut de Bologne, et honoraire de la société des sciences et arts de Dijon, l'abbé Leblanc sollicita trente ans, sans pouvoir l'obtenir et sans se rebuter, une place à l'académie française. Pour l'en dédommager, M^{me}. de Pompadour fit rétablir en sa faveur la place d'historiographe des bâtimens du Roi, remplie avant lui par les Felibien et par l'abbé

Anselme (*Voy.* ces noms), et supprimée par le contrôleur-général Orry. Il en jouit jusqu'à sa mort en 1781. Les poésies de Leblanc valent encore moins que sa prose. Bas et rampant auprès des grands, il n'était pas moins insolent et grossier avec ses égaux. Comme il avait été quelque temps logé au-dessus d'un maréchal, Piron, son compatriote, faisant allusion à la rudesse du style et du caractère de cet abbé, disait de lui : *Il demeure au-dessus de son cordonnier*. Ces défauts et son ennuyeuse loquacité lui valurent, au sujet de son portrait peint par le célèbre La Tour, dont on disait que les tableaux étaient parlants, cette autre épigramme de Piron :

La Tour va trop loin, ce me semble,
Quand il nous peint l'abbé Leblanc.
N'est-ce pas assez qu'il ressemble ?
Faut-il encore qu'il soit parlant.

A—T.

LEBLANC DE GUILLET (ANTOINE BLANC, dit), né à Marseille le 2 mars 1730, fit ses études au collège d'Avignon. Destiné au commerce, profession de son père, et contrarié sur son goût pour la médecine, il entra à seize ans dans la Congrégation de l'Oratoire, et professa, pendant dix ans, les humanités et la rhétorique dans divers collèges. Il y composa plusieurs discours latins sur des sujets philosophiques et quelques drames de collège qu'il refondit par la suite dans ses tragédies. Il quitta ensuite l'Oratoire, et vint à Paris avec 600 francs de rente. Il travailla d'abord avec Bruix et Seguiran, au *Conservateur*, ouvrage périodique, publié de 1756 à 1761, 30 vol. in-12; il y fit entrer quelques fragments d'un poème qu'il n'acheva pas, sur la *Conquête de la Hollande par Louis XIV*. Il donna ensuite : I. Les *Mémoires du comte de Guine*, Amsterdam (Paris), 1761, in-12, roman d'amour assez intéres-

sant. II. *Manco-Capac*, tragédie en 5 actes, représentée le 13 juin 1763. C'est la réfutation du fameux paradoxe de J.-J. Rousseau, mise en dialogue. Laharpe l'a jugée avec trop de sévérité, et Condorcet avec trop d'indulgence. Elle est mal conduite, vide d'action et peu intéressante : mais le rôle d'Huascar produit de l'effet; et l'on y trouve des pensées d'une telle hardiesse contre les abus du despotisme, qu'on les croirait écrites trente ans plus tard. Aussi cette pièce, jouée à la cour, excita beaucoup de rumeur; et n'y reparut plus. L'impression en fut défendue; mais elle eut sept représentations à Paris. Dès la seconde, on supprima trois cent soixante vers, au nombre desquels était celui-ci, longtemps cité pour sa singularité ridicule :

Crois-tu de ce forfait Manco-Capac capable ?

Cette pièce réussit peu à sa reprise, le 28 janvier 1782, et fut imprimée la même année. III. I. *Heureux événement*, comédie en 3 actes et en vers, représentée sans succès au Théâtre-Italien, le 25 décembre 1763. IV. Une ode latine sur le *Rétablissement de la bibliothèque de Saint-Victor*, 1765, in-4°. V. Les *Druides*, tragédie, en 5 actes, jouée le 7 mars 1772, et qui excita un nouvel orage à la cour contre l'auteur. Ce n'est qu'une déclamation contre ce qu'il appelait le despotisme sacerdotal et le fanatisme. Cette tragédie bizarre et affranchie des règles, avait eu douze représentations, lorsqu'elle fut défendue, le 27 avril, sur la demande de l'archevêque de Paris. Elle fut imprimée en 1783, et reprise avec peu de succès en 1784 et 1785. On y trouve néanmoins de beaux vers et quelques bons morceaux. Mal vu des courtisans et du clergé, Leblanc voulut se réfugier à l'abri du trône : en

conséquence il composa une comédie héroïque, en trois actes et en vers de dix syllabes, intitulée : VI. *Albert I^{er}*, ou *Adeline*. C'était un trait de bienfaisance et de justice de Joseph II ; on y trouvait l'éloge de Marie-Thérèse, de Marie-Antoinette, du Dauphin depuis Louis XVI, et même celui de Louis XV, supprimé depuis. Par ce moyen, l'auteur avait obtenu l'approbation du lieutenant de police et l'agrément de l'ambassadeur d'Autriche ; mais le rôle d'un courtisan qui trompe l'empereur, offusqua le ministère. La pièce, affichée pour le 28 octobre 1772, fut défendue par ordre de la cour, et ne put être jouée que le 4 février 1775. Leblanc était de la société des économistes, et composait les couplets qui étaient chantés dans leurs réunions. Ces liaisons et les contrariétés qu'il avait éprouvées fortifièrent en lui le goût qui lui était naturel pour les idées républicaines. Dégouté cependant de la carrière du théâtre, il ne s'y risqua plus qu'une seule fois, et se livra à des compositions moins orageuses ; mais il resta toujours dans la médiocrité. Après avoir refusé, en 1788, une pension qu'un ministre lui offrait, il accepta de la Convention en 1795, un secours de 2000 francs. Il remplissait la place gratuite de jury des écoles primaires, lorsqu'il fut nommé professeur de langues anciennes à l'école centrale de la rue Saint-Antoine, et depuis membre de l'institut, en 1798. Il commençait à jouir d'un peu plus d'aisance, lorsqu'il mourut à Paris, d'une maladie de poitrine, le 2 juillet 1799. Les autres ouvrages imprimés de Leblanc sont : I. *Le Lit de justice*, 1774, in-8°. II. *Discours en vers sur la nécessité du dramatique et du pathétique, en tout genre de poésie*, 1783, in-8°. III. *Virginie*, tragédie, 1786, in-8° ; non repré-

sentée. IV. *Traduction en vers du poème de Lucrèce*, 1788-91, 2 vol. in-8°. Le discours préliminaire et les notes de cette traduction en font le principal mérite. V. *Le Clergé dévoilé*, ou les *Etats-Généraux de 1503*, tragédie non représentée, 1791, in-8°. VI. *Tarquin*, ou la *Royaute abolie*, tragédie imprimée et jouée en 1794, in-8°. VII. *Traduction en vers du commencement de l'Anti-Lucrèce*, dans le *Mercur*. Ses ouvrages manuscrits sont : le *Philosophe à l'épreuve*, comédie en 3 actes et en vers de dix syllabes ; *Raymond VI*, ou les *Albigeois* ; *Libertat*, ou *Marseille rendue* ; *Vaodice*, reine des *Scythes* ; *Zarine*, reine des *Scythes* ; *Philoctète*, traduit de Sophocle, et *Pénélope*, tragédie en 5 actes ; *Alexandre*, opéra ; la traduction en vers français des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Virgile, celle des *Académiques* de Cicéron ; quelques discours latins ; des pièces fugitives qui portent l'empreinte du caractère philosophique de l'auteur ; des vers latins sur la *Translation des cendres de Santeul* dans une des écoles centrales de Paris ; le commencement d'un poème héroï-comique, intitulé *Zamès* ; la moitié d'un poème de la *Ligue*, ou de la *Henriade*, et une *Grammaire grecque* en vers techniques. Tous les ouvrages de Leblanc offrent les mêmes défauts et les mêmes beautés. Son style est dur, incorrect, mais quelquefois coulant, et souvent énergique. Jamais il ne corrigeait ses vers ; et sans attendre le moment de l'inspiration, il s'imposait la tâche de les composer dans un temps déterminé. Vivant dans la retraite et au milieu de ses livres, quelque marié, il fréquentait peu les spectacles ; et l'on voit, dans ses pièces de théâtre, qu'il ne connaissait nul-

lement les effets dramatiques. M. Mahéroul a publié en l'an VIII (1799) une Notice sur Antoine Leblanc. A—T.

LEBLOND (JEAN), seigneur de Branneville, natif d'Évreux, surnommé l'Espérant mieux, qui était sa devise, fut un des ennemis de Clément Marot, qui ne daigna jamais lui répondre, tant il le méprisa. On a de Leblond, *Recueil des poésies de l'humble espérant*, 1536, in-4°. Cet auteur mourut en 1550 ou environ. Il a donné des traductions de l'*Utopie* de Thomas Morus, de *Valère Maxime*, et d'autres ouvrages sur lesquels on peut consulter la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine. A. B—T.

LEBLOND (GUILLAUME), mathématicien, naquit à Paris au mois de février 1704. Son penchant pour les sciences exactes se déclara de bonne heure; mais la médiocrité de sa fortune l'obligea d'accepter un emploi qui, en le détournant de ses études favorites, ralentit ses progrès. Il eut le courage assez rare de renoncer aux avantages de cette place pour reprendre ses premiers travaux; et en 1736, il traita de la survivance de la charge de professeur de mathématiques des pages de la grande écurie du roi. Les conditions que lui imposa le titulaire étaient très onéreuses; mais il ne calcula que le plaisir de pouvoir concilier son goût avec ses devoirs. Obligé d'enseigner à la jeune noblesse les principes de l'art de la guerre, il reconnut bientôt combien étaient imparfaits les livres élémentaires qu'il mettait entre les mains de ses élèves; et ce fut pour eux qu'il composa successivement des traités, également clairs, précis et exacts, sur toutes les parties des sciences dont la connaissance est indispensable à l'officier. Les succès de sa méthode lui méritèrent la faveur de la cour, qu'il n'avait point recher-

chée. Louis XV le choisit, en 1751, pour enseigner les mathématiques aux enfants de France. Ses fonctions cessèrent, en 1778, avec l'éducation de Madame Elisabeth; et soixante années de travaux ne lui parurent pas un titre suffisant pour solliciter une retraite. Ses talents, sa probité et la douceur de son caractère lui avaient acquis l'estime de Mesdames de France. Madame Victoire le nomma secrétaire de son cabinet; et les bontés de cette auguste princesse adoucirent les infirmités dont il fut accablé pendant ses dernières années. Il mourut dans les sentiments d'un philosophe chrétien, à Versailles, le 24 mai 1781. Son neveu lui succéda dans tous ses emplois. Malgré les progrès des mathématiques, les ouvrages de Leblond continuent d'être recherchés par les jeunes militaires; et c'est particulièrement eux qu'on a ici en vue, en indiquant les meilleures éditions de ces différents traités : I. *L'Arithmétique et la géométrie de l'officier*, Paris, 1768, 2 vol. in-8°. II. *Eléments de fortification*, Paris, 1786, in-8°. III. *Traité de l'attaque des places*, 1780, in-8°. IV. *Traité de la défense des places*, Paris, 1783, in-8°. V. *Artillerie raisonnée, contenant l'usage des différentes bouches à feu*, 1761, in-8°. VI. *Essai sur la castramétation*, 1748, in-8°. VII. *Eléments de tactique*, 1758, in-4°. Tous les ouvrages de Leblond ont été traduits en allemand. Il se proposait d'en publier la collection avec des notes; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet; et son neveu se contenta de faire réimprimer les principaux avec quelques améliorations. On lui doit encore de nouvelles éditions, avec des notes, des *Mémoires d'artillerie* de Saint-Remy et de la *Géométrie* de Sauveur. Enfin il a fourni à l'*Encyclopédie* les

articles sur l'*Art militaire*. On trouve un *Eloge* de Leblond, rédigé sur les notes de son neveu, dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, tome xvii. W—s.

LEBLOND (AUGUSTE-SAVINIEN), petit-neveu du précédent, cultiva les mathématiques et l'histoire naturelle avec succès, et fut membre du lycée des arts, et employé dans le cabinet des estampes à la Bibliothèque. Il mourut à Paris le 22 février 1811. On connaît de lui : I. *Le Portefeuille des enfants*, mélange intéressant d'animaux, fleurs, fruits, habillements, cartes et autres objets, des inés suivant des réductions comparatives calculées d'une manière fort ingénieuse, et accompagnés de courtes explications et de divers tableaux élémentaires, etc., Paris, 1784 et ann. suiv., in-4°. Cet ouvrage, dont le *Prospectus* est daté du 7 octobre 1783, et auquel M. Ant. Nic. Duchesne a eu part, se publiait par cahiers ; le 22^e. était sous presse en 1798. Les planches sont exécutées sans luxe de gravure, mais avec une grande correction ; et l'ouvrage entier est établi de manière à donner des connaissances exactes et fort étendues, au plus bas prix possible. On regrette que cette utile entreprise n'ait pas été continuée au-delà du 24^e. cahier. Il existe en ce genre un grand nombre d'ouvrages beaucoup plus beaux, et plus chers ; mais il n'en est peut-être pas d'aussi instructif. Le texte en a été imprimé à part, sous le titre de *Livret du portefeuille des enfants*, 1798, 2 vol. in-18. II. *Sur la fixation d'une mesure et d'un poids*, 1791, in-8°. III. *Sur le système monétaire*, 1798, in-8°. IV. *Cadran logarithmiques adaptés aux poids et mesures*, 1799, in-8°. Cet instrument est composé de trois cercles concentriques ; ce qui pourrait

quelquefois lui donner un léger avantage sur l'*Arithmographe*, inventé par M. Gattey vers la même époque et sans que ce dernier eût connaissance du travail de Leblond ; mais l'*Arithmographe* est bien plus portable, et l'exécution en est beaucoup mieux soignée, quoiqu'il n'ait qu'un cercle mobile. (Voy. GUNTER, XIX, 215.) Aussi le *Cadran* de Leblond fut-il promptement abandonné. Dans le rapport fait sur cet instrument à la société libre d'institution (le 26 frimaire an viii), il est dit que Leblond proposa, le premier, en 1790, de désigner les mesures linéaires par le nom de *mètre*, et qu'il venait de ramener la langue des signaux télégraphiques au calcul décimal : son travail sur ce dernier objet est imprimé sous le titre de *Système télégraphique décimal, adopté par arrêté du gouvernement le 7 floréal an vii* (avril 1799), par les CC. Laval, Peyre Moncabrié, Leblond et Véronèse, 1799, in-4°. V. *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Montucla*, lue à la société de Versailles le 15 janvier 1800. Lalande en a inséré un extrait fort étendu à la fin du tome iv de l'*Histoire des mathématiques* par Montucla. VI. (Avec A.-N. Duchesne) *Barème métrique*, Versailles, 1801, in-12. VII. *Dictionnaire abrégé des hommes célèbres de l'antiquité et des temps modernes*, 1802, 2 vol. in-12. VIII. Plusieurs morceaux dans les *Mémoires de la société libre d'institution* (de Paris), sur la *Ponctuation décimale* (n^o. 2, pag. 25) ; — *De l'instruction par les yeux* (ibid., pag. 33), etc. W—s.

LEBLOND (GASTAR MICHEL, surnommé), savant antiquaire, né à Caen le 24 novembre 1738, fit de bonnes études, embrassa l'état ecclé-

siastique, et vint à Paris, où il ne tarda pas d'être avantageusement connu. Il obtint la place de sous-bibliothécaire du collège Mazarin, et fut reçu, en 1772, à l'académie des inscriptions. Il se montra fort assidu aux séances de cette compagnie, où il lut différents mémoires sur des médailles, des pierres gravées et d'autres objets d'antiquité. Après la suppression des corps savants, Leblond fut nommé membre de la commission des arts, et, en cette qualité, chargé du dépouillement des archives et des bibliothèques appartenant aux maisons religieuses. C'est à ses soins que la Bibliothèque Mazarine doit une grande partie des acquisitions qui l'enrichirent alors d'environ cinquante mille volumes (*Voyez la Revue encyclopédique* de mai 1819, III, 361). Au mois de mai 1791, sur le refus fait par l'abbé Hook, de prêter le serment exigé des fonctionnaires publics, le directoire du département de Paris nomma conservateur de la Bibliothèque Mazarine, l'abbé Leblond, qui exerçait depuis vingt ans les fonctions de sous-bibliothécaire. A la première organisation de l'Institut, il fut nommé membre de la classe des antiquités, et y lut plusieurs dissertations intéressantes, entre autres une sur la *Magie*. Il abandonna Paris, après l'établissement du gouvernement impérial; et l'on fit courir différents bruits à cette occasion. Il se retira dans la petite ville de Laigle, où il mourut le 17 juin 1809, à l'âge de soixante-onze ans. MM. Goleron et Duclos, ses amis, ont consacré à sa mémoire un monument dans le cimetière de cette ville. L'abbé Leblond, peu de jours avant sa mort, dans un instant du délire causé par une fièvre violente, brûla tous ses manuscrits, parmi lesquels il y en avait, dit-on, de très im-

portants. Outre les *Mémoires* qu'il a donnés dans le Recueil de l'académie des inscriptions et dans celui de l'Institut, on a encore de Leblond: I. *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin*, Paris, 1771, in-4°. (*V. PELLERIN*.) La Bibliothèque du Roi conserve un exemplaire de ce livre, enrichi de notes manuscrites de Pellerin lui-même. II. (*Avec l'abbé Lachau*), la *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*, Paris, 1780-84, 2 vol. in-fol.; ouvrage précieux et très estimé. III. *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la musique par le chevalier Gluck*, Paris, 1781, in-8°. IV. Dans le *Journal de Paris* du mois de mars 1783, plusieurs *Lettres* (sous le titre d'un *Savant en Us*) en faveur des inscriptions en langue latine contre les Lettres de Roucher, qui plaidait pour la langue française. V. *Lettre d'un amateur des beaux-arts à M*** sur le sieur Alype de Caffieri*, juin 1790, in-8°. de 8 pag. VI. *Observations présentées au comité des monnaies* (sous le nom de M. Dupré, graveur), octobre 1790, in-8°. de 16 pag. VII. *Index pour le Mémoire sur Vénus*, par Larcher, 18 pages, in-12. Cet index a été joint à quelques exemplaires de l'ouvrage. On en prépare une nouvelle édition. On sait que Leblond eut une grande part à la publication du fameux livre de l'*Origine de tous les cultes* (*V. DUPUIS*, XII, 320); enfin il passe généralement pour l'éditeur des recueils sotadiques, intitulés: *Monuments de la vie privée des douze Césars*, Caprée (Paris), 1780, in-4°; et *Monuments du culte secret des dames romaines*, ibid., 1784, in-4°; réimprimés en 1787 sans les citations. W—s.

LEBON (JOSEPH), l'un des révolutionnaires de France qui se sont montrés les plus cruels, naquit à Arras, en 1765, et fit de bonnes études dans cette ville. Il était encore jeune au commencement des troubles. Cependant, engagé dans les ordres depuis plusieurs années, il était entré dans la congrégation de l'Oratoire, où on l'avait vu un des plus exacts et des plus fervents dans ses devoirs de religion. Après avoir professé la rhétorique à Dijon, il avait quitté l'Oratoire, par suite de quelques démêlés avec ses supérieurs, et il était devenu curé constitutionnel de Neuville, où son presbytère avait servi d'asile à ses parents tous pauvres et sans autres ressources que sa bienfaisance. Dès que la révolution commença, il s'en montra un des plus chauds partisans, se lia avec Guffroy, Robespierre, Saint-Just, Lebas et les autres chefs de la propagande en Picardie, et fut nommé, en 1791, maire d'Arras et ensuite procureur-syndic du département du Pas-de-Calais. Cependant il semblait encore bien loin alors de vouloir se livrer aux excès dont il ne devait pas tarder à être souillé. Lorsqu'après les massacres de septembre 1792, la commune de Paris envoya dans toute la France des émissaires qu'elle chargea de faire l'apologie de ces massacres et de les proposer comme un exemple que l'on devait partout imiter, Lebon fit arrêter, et ensuite expulser, ceux qui vinrent à Arras avec cette mission. Il savait que Robespierre n'avait eu aucune part aux assassinats dirigés par la faction de Danton (V. DANTON et ROBESPIERRE); et l'assurance de ne pas déplaire à son protecteur contribua peut-être, dans cette occasion, beaucoup plus que ses principes et son caractère, à lui faire tenir une conduite honorable. Nommé, à la même époque, député-suppléant à

la Convention nationale, il n'entra dans cette assemblée qu'après le procès de Louis XVI, et fut envoyé, dans le mois d'octobre 1793, en qualité de commissaire, dans son département. Loin de se montrer sanguinaire dans cette première mission, il mit en liberté quelques gens de bien, et il ordonna l'arrestation des démagogues les plus furieux. Cette conduite le fit dénoncer comme *fédéraliste* et comme *modéré* par les agents du terrorisme, et surtout par Guffroy, qui, plus tard, devait le dénoncer dans un sens si différent! (Voyez GUFFROY.) Lebon fut alors mandé au comité de salut public, et fortement réprimandé par ses collègues pour sa modération. Il s'excusa, promit de mieux faire, et partit bien décidé à tenir parole. C'est évidemment à l'effroi que lui causèrent les menaces de ses collègues, que l'on doit attribuer les atrocités auxquelles il ne tarda pas à se livrer. « Dès-lors, dit un des » historiens de cette époque, il fit parade d'apostasie, de libertinage et » de cruauté. » Dès-lors on vit cet homme qui naguère s'était fait remarquer par sa douceur dans un modeste presbytère, surpasser en férocité les plus cruels agents de ce système de sang et de terreur. Il commença par établir dans Arras un tribunal révolutionnaire, dont il nomma les juges et les jurés. De ce nombre étaient son beau-frère, trois oncles de sa femme (1), et tous les hommes pervers et sanguinaires qu'il avait pu réunir. Pour donner une idée de la composition de ce tribunal, nous citerons le témoignage de Choudieu, l'un des collègues de Lebon que l'on peut le moins soupçonner de penchant à exagérer les torts de cette époque. Voici ce que ce député écrivait au comité de

(1) Lebon était un des premiers ecclésiastiques qui eussent renoncé au célibat.

salut public, dans une mission qui l'avait conduit à Arras : « J'ai vu ces juges ; ils ont l'air de bourreaux ; ils portent une chemise décollée , un sabre traînant à terre. Ils montent sur leurs sièges en annonçant qu'ils vont prononcer des arrêts de mort..... » Lebon avait sur de tels hommes l'influence la plus absolue ; il en logeait chez lui plusieurs, et recevait quelquefois à sa table l'exécuteur lui-même. Il se faisait apporter la liste des victimes ; et il désignait celles dont il voulait la mort, ainsi que le petit nombre de celles qui devaient être épargnées. Vindictif à l'excès, il n'oublia aucune des plus petites injures qu'il croyait avoir essuyées dans un pays où il avait joué tant de rôles divers ; et il fit périr le juge de paix Maigniez, père de douze enfants, parce que ce magistrat l'avait autrefois condamné à une amende de 10 francs. Le greffier et tous ceux qui avaient témoigné contre lui dans cette affaire furent également immolés. Ses horribles juges eux-mêmes hésitèrent une fois devant l'atrocité des arrêts qu'il voulait leur dicter. Aussitôt il les destitua, il les accabla de menaces et d'injures (1), en nomma d'autres à leur place ; et les malheureux qui avaient été acquittés solennellement, périrent le même jour. Le féroce proconsul avait juré la mort du vertueux baron de Béthune-Penin ; mais les amis de ce gentilhomme, comptant sur l'estime générale dont il jouissait, profitèrent d'une des courses sanguinaires que le proconsul faisait par intervalles dans le département, et le firent passer au

tribunal ; où il fut acquitté. A dix heures du soir, Lebon, revenu dans Arras, apprend ce jugement, et aussitôt il entre en fureur, fait arrêter M. de Béthune au milieu de ses amis encore livrés à toute la joie que leur avait causée sa délivrance, nomme à l'instant d'autres juges ; et le soir même le malheureux baron est guillotiné, à la lueur des flambeaux !..... Pour achever de peindre le délire de cet homme et de cette époque, nous ne citerons plus qu'une de ses innombrables cruautés. L'un des plus paisibles habitants fut envoyé à l'échafaud, parce qu'il avait un perroquet, dans le jargon duquel les satellites du tyran crurent reconnaître les mots de *vive le roi* ; et il fut sérieusement question de guillotiner le perroquet lui-même. La femme de Lebon put seule le sauver en promettant de lui apprendre à dire : *Vive la montagne* ! Le proconsul assistait souvent aux séances de son tribunal avec sa femme, qui, du geste et de la voix, dictait les arrêts de mort, menaçait les victimes et les juges. Après leur dîner, on les voyait, l'un et l'autre, à la place des exécutions, où ils avaient fait construire un orchestre à côté de l'échafaud. Les rapports officiels ont établi que c'était là surtout que Lebon goûtait du plaisir à voir couler le sang à grands flots. L'horrible couple se rendait ensuite au spectacle, où il remplissait les entre-actes par de ridicules prédications ou d'effrayantes menaces, que le proconsul proférait le sabre à la main. « Sans-culottes, disait-il, dénoncez hardiment, si vous voulez quitter vos chaumières ; c'est pour vous qu'on guillotine. N'y a-t-il pas près de vous quelque noble, quelque riche, quelque marchand ? dénoncez-le, et vous aurez sa maison.... » Il recommandait hautement aux femmes et aux filles de ne pas écouter leurs

(1) « Quatre jurés furent conduits à Paris par la gendarmerie pour avoir à y répondre sur quatre victimes qu'ils avaient épargnées dans une liste de vingt huit ; et cette décision, dont le proconsul se repentit bientôt, les sauva ; car un peu plus tard il les eût fait périr lui-même. »

mères et leurs maris, et de suivre leur penchant en toute occasion. Une de ses manies était de porter des pistolets à sa ceinture, et d'être toujours en veste, en pantalon et en bonnet de galérien; c'était dans ce costume de brigand qu'il parcourait les rues, agitant son sabre nu, ou lâchant des coups de pistolet aux oreilles des femmes et des enfants. Il s'établissait successivement dans les maisons des plus riches propriétaires qu'il envoyait à l'échafaud; et il s'empara de leur mobilier qu'il distribuait à ses ignobles créatures, ou dont il gardait pour lui la plus grande partie. Enfin il alla si loin dans cette carrière de délire, que, même avant la chute de Robespierre, et durant le règne affreux de la terreur, on le dénonça à la Convention nationale comme un homme *immoral* et *sanguinaire*. Le comité de salut public, duquel il tenait ses instructions et son pouvoir, prit alors sa défense, et déclara, par l'organe de Barère, que les mesures de Lebon étaient un peu *acerbes*, mais qu'elles avaient sauvé la république. Le même comité lui écrivit en propres termes qu'il approuvait sa conduite et qu'il l'invitait à continuer. Il l'autorisa, dans le même temps, à conserver son tribunal révolutionnaire, malgré un décret positif qui les supprimait tous, à l'exception de celui de Paris. Ainsi Lebon continua de se livrer aux mêmes fureurs; et le sang ne cessa pas de couler dans Arras jusqu'après le 9 thermidor. A cette époque, ses fonctions de commissaire finirent; et il revint prendre sa place aux séances de la Convention. Mais dès que cette assemblée se montra disposée à entendre les plaintes des victimes, une députation des habitants de Cambrai parut à la barre (2 août 1794) pour accuser Joseph Lebon. Il était alors à

l'assemblée, et il fut interpellé de répondre. Bourdon (de l'Oise) l'attaqua le premier; André Dumont vint ensuite, et fit de ses excès une peinture affreuse, qu'il termina par cette apostrophe que Fréron avait déjà adressée à Fouquier-Tainville: « Monstre, c'est » bien à toi que l'on pourrait dire : » va dans les enfers cuver le sang de » tes victimes. » Lebon, embarrassé, balbutia quelques phrases, où il plaça les mots de travaux, de *sueurs*. — Tu as *sué* le sang, dit Poultier, en l'interrompant. — Tu dînais avec le bourreau, ajouta Bourdon (de l'Oise). — « La Convention, répondit Lebon, a » ordonné mention honorable d'un » fait semblable de la part de Léquienno. » Charles Lacroix l'accusa ensuite d'avoir fait placer une de ses victimes sous le fer de la guillotine, pendant qu'on lisait un bulletin des armées (1). Lebon convint de ce fait; il dit seulement pour se justifier, qu'il en avait agi ainsi afin qu'un ennemi de la république mourût avec la douleur d'avoir été témoin de ses triomphes. Cet aveu déterminait le décret d'arrestation; et Lebon fut envoyé, le jour même, en prison, où il resta plusieurs mois. Ce fut seulement le 19 juin 1795 que Quirot, au nom d'une commission de vingt-un membres, proposa de le décréter d'accusation, à la suite d'un rapport qui fit frémir d'horreur cette assemblée elle-même, où se trouvaient tant d'hommes qui avaient commis les mêmes crimes. Ce rapport était divisé en quatre chapitres; le premier comprenait les *assassinats juridiques*, le second l'*oppression des citoyens*, le troisième les *vengeances particulières*, et le quatrième les *vols* et les *dilapidations*. Les faits y étaient

(1) Ce malheureux s'appelait du Vieux-Forêt; c'était chez lui que l'on avait trouvé le pétroquet dont on a parlé plus haut.

tellement établis et si bien prouvés, qu'il ne s'éleva pas un seul doute ni la moindre contradiction. Le 2 juillet et les jours suivants, Lebon fut entendu à la barre; et dans sa défense, qui fut longue; il nia la plupart des faits, atténua les autres, et reprocha vivement à ses collègues de le poursuivre pour avoir suivi leurs instructions et leurs ordres. « Je ne viens pas, leur dit-il, justifier l'enthousiasme, l'exagération, auxquels les patriotes se sont plus ou moins livrés.... Si la mort m'est donnée de préférence à beaucoup d'autres qui, comme moi, ont été égarés, je demande au moins qu'on ne me réserve pas un privilège d'infamie. » On sent que de tels moyens étaient les plus forts que Lebon pût employer auprès de ses collègues. Lorsqu'on l'accusa d'avoir fait condamner des hommes qui avaient été amnistiés par l'assemblée constituante; il produisit un ordre que le comité de salut public lui avait envoyé pour réponse à des doutes qu'il lui avait communiqués : « L'amnistie prononcée lors de la constitution Capétienne, et invoquée par tous les scélérats, lui avaient écrit Barère, Carnot et Billaud-Varennes, est un crime qui ne peut en couvrir d'autres. Les forfaits ne se rachètent pas contre une république; ils s'expient sous le glaive: le tyran l'invoqua, le tyran fut frappé. Secouez sur les traîtres le flambeau et le glaive. Marchez toujours, citoyens collègues, sur cette ligne révolutionnaire que vous décrivez avec courage. Le comité applaudit à vos travaux. » Lebon termina sa défense par cette apostrophe à ses collègues : « Regardez moi bien tout entier; comparez mes actes aux vôtres : quand les miens étaient rigoureux, les vôtres étaient ter-

ribles. » Enfin le 17 juillet, après une séance permanente, le décret d'accusation fut prononcé, et Lebon fut traduit au tribunal criminel du département de la Somme, qui le condamna à mort le 13 vendémiaire an iv (5 octobre 1795), le jour même où son parti triomphait à Paris, et lorsqu'une amnistie, prononcée par la Convention nationale, allait l'absoudre de tous ses forfaits. Quand le bourreau vint le revêtir de la chemise rouge dont on couvre les assassins, il dit : « Ce n'est pas moi qui dois la porter; il faut l'envoyer à la Convention nationale; » et il disait vrai. M—D j.

LEBOSSU (RENÉ), né à Paris, le 16 mars 1651, fit ses études à Nanterre, puis entra chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève en 1649. Après avoir professé les humanités en différentes maisons, il vécut dans la retraite, et mourut le 14 mars 1680. On a de lui : I. *Parallèle des principes de la physique d'Aristote et de celle de René Descartes*, 1674, in-12. « Il voulut, dit Voltaire, concilier Aristote et Descartes; il ne savait pas qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre. » II. *Traité du poème épique*, 1675, in-12; réimprimé à Paris en 1693 et 1708; à Amsterdam en 1693; à la Haye en 1714, par les soins du P. Le Courayer. L'auteur établit qu'il est bon de choisir ses sujets avant ses personnages, et de disposer toutes les actions qui se passent dans le poème avant de savoir à qui on les attribuera; c'est à cette occasion que Voltaire dit : « Tout poète épique qui suivra la règle de Lebossu sera sûr de n'être jamais lu : mais heureusement il est impossible de la suivre. » Boileau (3^e. *Reflexion sur Longin*) proclame cependant l'ouvrage du P. Lebossu, « l'un des meilleurs livres de poétique qui, du

» consentement de tous les habiles » gens, aient été faits en notre-lan- » gue. » Mais le P. Le Courayer, dans ses *Mémoires* (V. COURAYER, X, 98), nous apprend qu'un jour Lebossu ayant lu la première partie d'un ouvrage de Saint-Sorlin contre Boileau, composa sur-le-champ une seconde partie, qui a été imprimée avec la première, dont elle est la réfutation. Boileau en eut beaucoup de reconnaissance. A. B—T.

LEBOURGEOIS (LOUIS). Voyez HEAUVILLE.

LEBOUX (GUILLAUME), natif de l'Anjou, entra dans la congrégation de l'Oratoire, fit à vingt-deux ans l'oraison funèbre de Louis XIII, fut successivement curé de Souze et de Pame, puis prêcha devant Louis XIV plusieurs avants et plusieurs carêmes. Pendant la fronde, il prêcha avec zèle et succès l'obéissance due au roi; ce qui lui valut, en 1658, l'évêché d'Acqs; en 1668, celui de Périgueux, où il mourut le 6 août 1693, âgé de soixante-douze ans. On a de lui : I. *Sermons*, 1666, 2 vol. in-12. Le P. Houdry, jésuite, voulant caractériser les célèbres prédicateurs qu'il avait entendus, attribue la *Fluidité éloquente* à Leboux. II. *Conférences de Périgueux*, 3 vol. in-12. III. *Rituel de Périgueux*, 1680, in-4. IV. *Dissertations ecclésiastiques sur le pouvoir des évêques pour la diminution et l'augmentation des fêtes par les évêques de Saintes, de La Rochelle et de Périgueux*, 1691, in-8°. A. B—T.

LE BRET (CARDIN), seigneur de Flacourt, né à Paris en 1558, est le chef d'une famille distinguée dans la magistrature; et mourut doyen des conseillers d'état, le 24 janvier 1655, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans. Il est principalement connu par un *savant Traité de la souveraineté du*

roi, de son domaine et de sa couronne, imprimé à Paris, 1632, in-4°, et dans le recueil de ses *Oeuvres*, Paris, 1635, 1642, 1689, in-fol. On trouve dans ce recueil ses *Harangues* et ses *Plaidoyers* à la cour des aides et au parlement; et un autre traité, intitulé : *Ordo perantiquus judiciorum civilium*, 1688. W—s.

LE BRET (ALEXIS-JEAN, ou ALEXANDRE-JEAN), avocat au parlement et censeur royal à Paris, né à Beaune en 1693, mort à Paris le 7 janvier 1772, est auteur des ouvrages suivants. I. *Les Amants illustres*, ou la *Nouvelle Cléopâtre*, 1769, 3 vol. in-12. II. *Mémoires secrets de Bussy-Rabutin contenant sa vie publique et privée*, 1768, 2 vol. in-12. III. *Nouvelle école du monde*, 1764, 2 vol. in-12. IV. *Instructions nouvelles sur les procédures civiles et criminelles du parlement*, 1725, in-12. V. *L'Avare*, comédie de Molière, avec des remarques, 1751, in-12. VI. *Elise*, traduction du 2^e. livre de *l'Honnête femme de P. Du Bosc*, 1766, in-12. VII. *Entretiens d'une âme pénitente avec son Créateur*, 1767, in-12. Il a fourni des matériaux pour le troisième volume des *Femmes illustres*, par Aublet de Maubuy, 7 vol. in-12. A. B—T.

LEBRETON (ANDRÉ-FRANÇOIS), libraire, né à Paris en août 1708, et mort le 5 octobre 1779, était fils d'un conseiller en l'élection de Paris, et petit-fils maternel de Laurent d'Houry, imprimeur et fondateur de l'*Almanach royal* en 1683. Lebreton est surtout connu par la part qu'il a eue à la publication de *l'Encyclopédie*. L'ouvrage fut commencé en 1751; et sept volumes avaient déjà été mis au jour lorsque l'impression fut suspendue en 1759, par un ordre de l'autorité, justement mécontente de l'es-

prit et des maximes répandus dans ce fameux Dictionnaire : mais les encyclopédistes se plainquirent si haut, et firent intervenir tant de protecteurs, qu'ils obtinrent de continuer, à condition que les volumes suivants paraîtraient venir de l'étranger. Voilà pour-quoi ils portent le titre de Neufschâtel, quoiqu'ils fussent imprimés à Paris chez Lebreton. Celui-ci, effrayé de ces contradictions et de l'audace toujours croissante de Diderot, qui n'était plus retenu par aucune censure, revoyait les épreuves que ce philosophe et ses collaborateurs avaient corrigées, et ne les livrait à l'impression qu'après avoir supprimé ou adouci ce qui lui paraissait trop fort. Diderot fut assez long-temps à s'en apercevoir : mais quand il l'eut découvert, sa colère fut extrême; et ce fut alors (janvier 1771) qu'il écrivit à Lebreton une Lettre où il exhale son ressentiment. Il lui disait entre autres : « Vous avez oublié que » ce n'est pas aux choses courantes et » communes que vous devez vos premiers succès; qu'il n'y a peut-être » pas un homme dans la société qui » se soit donné la peine de lire dans » l'*Encyclopédie* un mot de géographie, de mathématiques ou d'arts, » et que ce que l'on y recherche c'est la » philosophie ferme et hardie de quelques-uns de vos travailleurs (1). » Cette naïveté de Diderot prouve qu'on ne l'avait pas mal jugé quand on avait dit que l'*Encyclopédie* n'était pour lui qu'un moyen de propager ses opinions philosophiques : l'intérêt des sciences, qu'il faisait valoir tout haut, n'était au fond à ses yeux qu'un accessoire sans conséquence. Les lecteurs ne jugeront pas sûrement Lebreton aussi sévèrement que le faisait Dide-

rot, pour des retranchements qui, au reste, n'empêchent pas l'*Encyclopédie* de renfermer encore bien des choses répréhensibles. Lebreton devint juge-consul, syndic de sa corporation, et premier imprimeur du Roi.

P—G—T.

LEBRIGANT. *Voy.* BRIGANT, V, 598.

LEBRIXA (ANT. DE). *Voy.* NE-BRISSENSIS.

LEBRUN (CHARLES), célèbre peintre, l'un des chefs de l'école française, naquit à Paris en 1619. Le chancelier Seguier, frappé de ses dispositions, le plaça chez Vouet, et l'envoya ensuite à Rome, où il l'entretint à ses frais pendant six années. A l'époque où Lebrun se rendait en Italie, le Poussin quittait aussi la France pour retourner à Rome. Le jeune peintre eut le bonheur de joindre ce grand maître à Lyon. Ils arrivèrent ensemble à Rome; et Lebrun n'eut point d'autre demeure que celle du Poussin, qui le prit en affection et l'initia dans tous les secrets de son art. Pendant son séjour à Rome, il peignit plusieurs tableaux dans la manière du Poussin, auquel même on les attribua. Rappelé à Paris en 1648, il y exécuta pour l'église Notre-Dame le *Crucifiement de saint André* et le *Martyre de saint Etienne. Moïse frappant le rocher*, et quelques autres tableaux, fixèrent sa réputation. Cette même année, il fut reçu à l'académie de peinture. L'année suivante (1649), il peignit, en concurrence avec Lesueur, l'hôtel du président Lambert (*Voyez* E. LESUEUR); et les peintures dont il orna la galerie de cet hôtel sont au nombre de ses plus beaux ouvrages. Fouquet, si renommé par son amour éclairé pour les arts et par l'emploi qu'il faisait de ses richesses, jeta les yeux sur Lebrun pour lui confier les

(1) Cette Lettre, dont l'original est entre les mains des héritiers de Lebreton, est insérée dans la Correspondance de Grimm, tom. VII, pag. 308.

peintures de son château de Vaux, et se l'attacha par une pension de 12,000 livres, indépendamment du prix de ses ouvrages qui lui étaient payés à part. C'est chez ce ministre que Lebrun connut le cardinal Mazarin, qui se plaisait à venir le voir travailler. Le cardinal, parlant un jour, devant ce peintre, du tableau de la *Défaite de Maxence*, peint par Jules-Romain sur les dessins de Raphaël, lui demanda s'il se sentait capable de traiter le même sujet. Alors Lebrun lui montra un carton qu'il avait peint par ordre de Fouquet pour les tapisseries du Roi. Mazarin fut tellement frappé de la beauté de cette composition, qu'il présenta l'artiste à Louis XIV. Ce fut le premier degré de la faveur de Lebrun auprès du Roi. Bientôt la reine-mère lui commanda un tableau pour son oratoire; et Lebrun lui peignit le tableau connu sous le nom de *Christ aux anges*, qui a été gravé d'une manière si admirable par G. Edelinck, et qui fait partie aujourd'hui du Musée du Louvre. C'est sur ses dessins que furent élevés dans la suite tous les arcs de triomphe pour le mariage de Louis XIV; et l'on peut voir dans M^{me}. de Sévigné la description du magnifique catafalque qu'il fit dresser en 1672, dans l'église de l'Oratoire, lors du service funèbre du chancelier Séguier, son premier bienfaiteur. Colbert le fit nommer premier peintre du Roi, obtint pour lui, en 1662, des lettres de noblesse, et lui fit avoir une pension égale à celle que Fouquet lui faisait précédemment. C'est alors que, pour justifier une protection aussi éclatante, il déploya toutes les richesses de son génie dans ses *Batailles d'Alexandre*. On a prétendu que, jaloux de donner à ses ouvrages toute la perfection possible, il avait poussé le soin

jusqu'à envoyer à Alep, en Syrie, dessiner des chevaux de Perse, dont les formes pouvaient différer essentiellement de celles des chevaux d'Europe; mais on sait aujourd'hui que la plupart des chevaux que l'on voit dans ces tableaux, et notamment dans celui qui représente la *Défaite de Porus*, ont été peints par Vander Meulen. On a dit que, trompé par une médaille antique de Minerve, au revers de laquelle se trouvait le nom d'Alexandre, il donna les traits de la déesse au vainqueur des Persans; mais il commit en cela une heureuse erreur en prêtant la figure de Pallas au héros grec, dont on ne connaissait et dont on ne connaît encore aucune médaille authentique. Parmi cette belle suite, le tableau qui a pour sujet la *Famille de Darius*, passe pour le chef-d'œuvre de Lebrun: il le peignit au château de Fontainebleau; et Louis XIV se plaisait tellement à voir les progrès de ce bel ouvrage, qu'il venait souvent passer deux heures dans l'atelier du peintre pour le regarder travailler. Lebrun fut ensuite chargé de peindre la grande galerie de Versailles. Cet ouvrage immense l'occupa pendant quatorze ans: il y représenta l'histoire du roi depuis le moment où il prend en main les rênes de l'Etat jusqu'à la paix de Nimègue. La description en a été publiée sous le titre de *Peintures de la galerie de Versailles et des deux salons qui l'accompagnent*, gravées d'après les dessins de Massé, en 55 planches, par les plus habiles graveurs du temps, Paris, 1752, in-fol. (1) Cette galerie offre un des exemples les plus heureux des ressources que l'allégorie peut offrir à la peinture. Rubens en avait déjà fourni un bien frappant dans

(1) L'explication a été imprimée séparément à Paris, 1753, en un volume in-folio.

la galerie du Luxembourg ; mais si Lebrun n'a point la verve et l'enthousiasme d'exécution du peintre flamand, s'il n'atteint point à cette puissance de coloris qui donne la vie à tous les objets que fait naître son pinceau, il l'emporte incontestablement pour la sagesse de la composition et la manière ingénieuse dont il a conçu ses fictions. Colbert, qui lui avait confié la peinture de la chapelle et du pavillon de l'Aurore, dans son château de Sceaux, lui fit obtenir la direction générale de tous les ouvrages de peinture, de sculpture et d'ornement qui se faisaient dans les bâtimens de la couronne. Il fut placé à la tête de la manufacture des Gobelins, où il eut un logement avec un traitement considérable. Il fut nommé successivement recteur, chancelier et directeur de l'académie de peinture ; et quoique absent et étranger, il obtint le titre de prince de l'académie de Saint-Luc à Rome. Il sut mettre à profit la faveur dont l'honorait Louis XIV. pour attirer, sur l'académie de peinture, les bienfaits du Roi. Ce fut lui qui, en 1666, engagea ce prince à créer l'école française de Rome, en y envoyant, pour y être entretenus aux frais du gouvernement, les jeunes gens qui avaient remporté à Paris le premier prix, soit de peinture, soit de sculpture. Mais après la mort de Colbert, Louvois, qui lui succéda, fit ressentir à tous ceux qu'avait protégés son prédécesseur, le poids de la haine qu'il lui avait toujours portée. Lebrun fut un de ceux qu'il enveloppa dans sa disgrâce ; et, dans toutes les occasions, il s'empessa de favoriser Mignard aux dépens de son rival. (Voy. MIGNARD.) Malgré l'estime que Louis XIV. ne cessa de lui témoigner, les désagréments qu'il essayait toutes les fois qu'il reparaisait à la cour altérèrent

sa santé. Il tomba dans une maladie de langueur, et mourut le 12 février 1690. Il fut inhumé dans une chapelle de l'église de Saint-Nicolas-du-Char-donnet, où se trouvait déjà le tombeau en marbre qu'il avait consacré à sa mère. Sa veuve lui fit élever un magnifique mausolée orné d'un buste par Coyzevox. Ce qui dut surtout exciter l'envie contre Lebrun, ce fut l'espèce de dictature qu'il exerça pendant un grand nombre d'années sur toutes les parties de l'art. Rien ne se faisait que sur ses dessins ou d'après ses avis. Cette influence ne s'aperçoit que trop dans les travaux qui eurent lieu à cette époque ; ils ont tous la même physionomie, et la manière du maître se montre dans les ouvrages même les plus étrangers à la peinture. Cette influence devint plus funeste encore sous les artistes qui, sans avoir les talents de Lebrun, succédèrent au titre et aux prérogatives de premier peintre du Roi. On a reproché à Lebrun la faiblesse de son coloris, toujours sombre et sans relief ; un dessin mou et lourd, une exécution pénible, une exagération dans l'expression qui dégenère le plus souvent en grimace, et qui lui mérita le surnom de *Comédien* : mais quoiqu'il ne puisse être comparé pour la grâce et l'expression à Raphaël, pour l'énergie et la science du dessin à Michel-Ange, pour la vérité du coloris au Titien et à Paul Véronèse, pour la verve et l'enthousiasme à Rubens, pour le naturel et la simplicité à Lesueur, pour la profondeur de la pensée au Poussin, il doit cependant être considéré comme un des plus habiles artistes qui aient honoré l'art de la peinture, en réunissant à un haut degré plusieurs de leurs qualités principales ; et sous le rapport de la poésie et de la science, l'école française ne cessera de re-

garder les compositions de Lebrun comme un de ses plus beaux titres de gloire. On lui doit : *Conférences sur l'expression des différents caractères des passions*, Paris, 1667, et Amsterdam, 1702, un volume in-4°; — *Traité de la physionomie*, ou *Rapport de la physionomie humaine avec celle des animaux*, un vol. in-fol., orné de 56 planches, dont les dessins originaux font partie du Musée du Louvre. Cet établissement possède sept autres dessins du même maître, tous remarquables par leur beauté, leur grandeur ou leur rareté : 1°. *La défaite de Porus*. — 2°. *Alexandre couvrant de sa cotte d'armes le corps de Darius*. Il devait faire suite aux autres tableaux de la vie du conquérant macédonien. — 3°. *Premier projet pour le plafond de la galerie de Versailles*. L'artiste voulait représenter la vie de Louis XIV sous les traits de la vie d'Hercule. — 4°. *Second projet pour le plafond de la galerie de Versailles*. Lebrun l'exécuta en deux jours. Ainsi que le précédent, il est à la plume, légèrement colorié à l'aquarelle. — 5°. *Coupe de la galerie d'Apollon au Louvre sur la longueur*. — 6°. *Le Réveil de la Terre*. — 7°. *Le Portrait de la Brinwilliers*. Il est aux trois crayons sur papier gris. Outre les cinq vastes compositions des *Batailles d'Alexandre*, le Musée royal possède de Lebrun le portrait en pied de l'artiste, peint par lui-même; *Charles Lebrun* adolescent; *Alphonse Dufresnoy*; la *Pentecôte*; le *Christ au désert*; *Saint-Etienne*; la *Madelène pleurant les fautes de sa jeunesse*. Il est faux qu'il y ait donné à la sainte les traits de M^{me} de la Vallière. On doit ajouter la *Mort de Caton*, demi-figure, et dix tableaux de chevalet, parmi lesquels nous citerons celui de la *Vierge*

apprêtant le repas de l'Enfant-Jésus, tableau connu sous le nom du *Benedicite*, gravé en 1704 par Edelinck d'une manière supérieure. Tels sont les ouvrages de Lebrun exposés au Musée royal : mais on y trouve encore de ce maître deux autres magnifiques compositions qui n'ont point été jusqu'ici placées sous les yeux du public, et qui représentent la *Chasse du sanglier de Calydon* et la *Mort de Méléagre*. Ils ont été récemment acquis de M. Belle, peintre, ancien professeur de dessin à la manufacture des Gobelins, et à l'aïeul duquel Lebrun en avait fait présent. Le Musée du Louvre possédait enfin de Lebrun un tableau représentant la *Madelène chez le Pharisien*. Il a été donné en 1815 à l'empereur d'Autriche; en échange du fameux tableau des *Noce de Cana* de Paul Véronèse, que ce souverain réclamait comme provenant de la ville de Venise, mais qui eût risqué d'être entièrement détruit par le transport. Lebrun s'est exercé à graver quelques planches à l'eau-forte; elles sont au nombre de six, savoir : le *Buste de S. Charles Borromée*, d'après Gabriel Lebrun son frère; l'*Enfant-Jésus à genoux sur la Croix*, et les *Quatre heures du jour*, en quatre pièces, petit in-folio en travers. Son *Portrait en pied*, peint par Largillière, a été gravé par Edelinck. Cet habile graveur, ainsi que le fameux G. Audran et Sébastien Leclerc, sont les artistes dont le burin a reproduit avec le plus de succès les ouvrages de Lebrun. Il serait trop long de rappeler toutes les gravures faites d'après lui; il suffit de citer la suite des *Batailles d'Alexandre*, la *Bataille contre Maxence* et le *Triomphe de Constantin*, le *Dôme de la chapelle* et le *Plafond du pavillon de l'Aurore* à Sceaux, le grand *Escalier* et la grande *Gale-*

rie de Versailles. On peut voir une liste complète des gravures faites d'après ce maître dans le cabinet de M. Paignon-Dijonval. Les disciples les plus célèbres de Lebrun sont Charles Lafosse, Claude Audran, Antoine Houasse, Verdier et Claude Lefèvre.

P—s.

LEBRUN (PIERRE), né à Brignolles le 11 juin 1661, entra dans la congrégation de l'Oratoire, alla étudier la théologie à Marseille et à Toulon, et professa la philosophie à Toulouse, puis la théologie à Grenoble, en 1687 et 1688. Deux ans après, il fut appelé au séminaire de Saint-Magloire de Paris, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 6 janvier 1729. On a de lui : I. *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes*, 1693, in-12. II. *Discours sur la comédie, où l'on voit la réponse au théologien qui la défend, avec l'Histoire du théâtre et les sentiments des docteurs de l'Eglise depuis le premier siècle jusqu'à présent*, 1694, in-12. C'est une réponse à la *Lettre d'un théologien* (le P. Caffaro, théatin) en faveur de la comédie, mise à la tête du *Théâtre de Boursault*. Caffaro, réfuté par Lebrun et par Bossuet, se rétracta. Le succès de l'ouvrage de Lebrun l'engagea à le revoir; et, après sa mort, ce travail fut publié par l'abbé Granet, sous ce titre : *Discours sur la comédie, ou Traité historique et dogmatique des jeux de théâtre*, etc., 2^e édition, augmentée de plus de moitié, 1731, in-12. III. *Essai de la concordance des temps avec des tables pour la concordance des ères et des époques*, 1700, in-4^e. L'auteur n'acheva pas l'ouvrage que promettait cet essai. IV. *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embar-*

rasé les savants, 1702, in-12, où l'auteur ne se proposait que de redonner ses *Lettres sur la baguette*; mais le nouvel ordre et des augmentations considérables en font un ouvrage nouveau : il en avait préparé une nouvelle édition qui, après sa mort, fut publiée par l'abbé Bellon, 1732, 3 vol. in-12. (On a réimprimé à la fin du 3^e, le n^o. I ci-dessus, auquel l'auteur renvoyait fréquemment.) Un libraire de Hollande réimprima ces 3 vol., 1732, in-8^o, et y ajouta, en 1736, un 4^e vol. composé de différentes pièces. Cette circonstance décida l'éditeur de Paris à publier un *Recueil de pièces pour servir de Supplément à l'Histoire des pratiques superstitieuses du P. Lebrun*, 1737, in-12, dans lequel seulement trois pièces sont du P. Lebrun, savoir, les *Dissertation sur l'Apparition du prophète Samuel à Saül*; sur les *Moyens par lesquels on consultait Dieu dans l'ancienne loi*, et sur le *Purgatoire de St. Patrice*. Les quatre volumes ont été réimprimés en 1750-51, 4 vol., in-12. V. *Explication littéraire, historique et dogmatique des prières et cérémonies de la messe*, 1716-1726, 4 vol. in-8^o. (Voyez BREYER.) VI. *Lettre touchant la part qu'ont les fidèles à la célébration de la messe*, 1718, in 8^o. VII. *Manuel pour assister à la messe et autres offices de l'Eglise, et pour passer chrétiennement la journée*, 1718, in-16; 1727, in-16 : tiré en grande partie du n^o. V ci-dessus. VIII. *Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie*, 1727, in-8^o : c'est une réponse à la critique que le P. Bougeant avait faite d'une Dissertation faisant aussi partie du n^o. V ci-dessus. IX. *Lettre qui découvre l'illusion des journalistes de Trévoux dans le jugement de la Défense*

de l'ancien sentiment, etc., 1728, in-8°. : défense de la brochure précédente. X. *Lettre à M. de Torpanne, chancelier de Dombes* (dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1728), encore relative au même objet. XI. *Deux Lettres touchant les jumeaux monstrueux, nés à Vitry, au mois de septembre 1706* (dans le *Journal des savants* de janvier 1707).

A. B—T.

LEBRUN (ANTOINE-LOUIS), né à Paris le 7 septembre 1680, y mourut le 28 mars 1743. Il avait voyagé en Angleterre, en Hollande, en Italie, et avait beaucoup de goût pour les arts. C'est à lui que Voltaire attribuait les fameux *J'ai vu*, qui firent mettre à la Bastille l'auteur de la *Henriade*. On a encore de Lebrun : I. *Les Aventures d'Apollonius de Tyr*, 1710, in-12; 1711, in-12; 1796, in-18. Dans cette dernière édition, on annonce cet ouvrage comme un roman traduit du grec : ce n'est qu'un roman grec traduit du latin. II. *Aventures de Calliope*, 1720, in-12 : on y trouve la comédie de l'*Etranger*. III. *Les Epigrammes d'Owen*, traduites en vers français, 1709, in-12; réimprimées, en 1710, sous le titre de *Pensées diverses, ou Epigrammes*, etc. Le traducteur a supprimé les pièces dans lesquelles Owen déclame contre les moines et la cour de Rome. IV. *OEuvres diverses en vers et en prose*, 1736, in-12. V. *Théâtre lyrique*, avec une *Préface* où l'on traite du *Poème de l'opéra*, 1712, in-12 : on y trouve sept opéras, *Arion*, *Europe*, *Frédéric*, *Hippocrate amoureux*, *Mélusine*, *Sémélé* et *Zoroastre*, qui n'ont jamais été mis en musique. VI. *Bilinguis Musarum alumnus, auspice Phæbo*, 1707, in-8°. C'est un Recueil de plusieurs pièces de l'auteur, en vers latins, traduites

par lui en vers français. VII. *Epigrammes, madrigaux et chansons*, 1714, in-8°. VIII. *Fables*, 1722, in-12. C'est le moins faible des ouvrages de Lebrun.

A. B—T.

LEBRUN (PONCE-DENIS ECOUCHARD), l'un de nos premiers poètes lyriques, naquit à Paris, en 1729, dans l'ancien hôtel du prince de Conti, au service duquel son père était employé. Il fit ses études au collège Mazarin d'une manière brillante. Ses dispositions pour la poésie s'annoncèrent de bonne heure : il composait des vers à l'âge de douze ans ; et parmi les pièces échappées à sa première jeunesse, il s'en est trouvé plusieurs que son éditeur n'a pas jugées indignes de figurer dans le Recueil de ses ouvrages. Le prince de Conti récompensa les services de Lebrun le père, en accordant au fils le titre de secrétaire de ses commandements ; emploi honorable et lucratif, qui lui laissait la libre disposition de la plus grande partie de son temps. Cette première faveur de la fortune fut bientôt suivie d'une autre non moins précieuse. Le fils du grand Racine se chargea de l'initier dans les secrets de son art, et l'encouragea surtout à ne prendre que les anciens pour modèles. L'Ode que Lebrun publia, en 1755, *sur les désastres de Lisbonne*, prouva qu'il avait su profiter des leçons d'un tel maître : il acquitta en même temps la dette de la reconnaissance, en jetant des fleurs sur la tombe du fils de Louis Racine, mort à Cadix, victime d'un tremblement de terre. En 1760, Lebrun adressa une Ode à Voltaire pour lui recommander une prétendue descendante du grand Corneille, qui était réduite à une extrême pauvreté (V. CORNEILLE, IX, 621) ; et il eut ainsi le bonheur de contribuer à une belle action. (Voy.

VOLTAIRE.) Il avait contracté, la même année, un mariage d'inclination, qui le rendit heureux pendant près de quatorze ans. Son épouse, qu'il a célébrée sous le nom de *Fanny*, avait de l'esprit et assez de talent elle-même pour être fière de celui de son mari. Loin de le distraire de ses études, elle l'encourageait à entreprendre des compositions plus étendues; et ce fut dans les commencements de son mariage qu'il esquaissa le poème de la *Nature*, ouvrage auquel il travailla long-temps par intervalles, mais qu'il abandonna enfin lorsqu'il s'aperçut que le plan en était defectueux. Son épouse, qui avait entièrement changé d'humeur à son égard, le quitta en 1774, et plaida en séparation; la mère et la sœur de Lebrun déposèrent contre lui dans ce malheureux procès : et il lança contre l'une et l'autre, dans des mémoires publics, des diatribes qui firent peu d'honneur à son caractère. Le jugement de séparation rendu par le Châtelet, fut confirmé en 1781 par le parlement. Lebrun se vengea de ses juges par des épigrammes; et il se plaignit des rigueurs de sa femme dans des élégies, dont l'une, adressée à *Némésis*, serait bien plus intéressante s'il s'y était moins livré à son ressentiment. On voit par un grand nombre de ses pièces qu'il ne cessa point d'aimer et de regretter *Fanny*. Cependant en s'éloignant de la maison, sous prétexte d'emporter ce qui lui appartenait, elle l'avait laissé dans le dénuement le plus absolu. Après la mort du prince de Conti son bienfaiteur, Lebrun perdit son emploi, et il obtint une pension de quinze cents livres, qui fut bientôt réduite à mille. Il réunit et plaça tous ses capitaux en rente viagère sur le prince de Guéméné, dont la banqueroute acheva sa ruine. Alors il cessa de travailler à un grand

poème intitulé, *Les Veillées des Muses*, qui était déjà fort avancé et qui est resté imparfait : mais plusieurs de ses plus belles Odes datent de cette triste époque. Celle qu'il adressa à *Buffon*, après une maladie dangereuse de ce grand homme, fut vivement critiquée par Laharpe dans le *Mercur*; et Lebrun lui répondit par des épigrammes, qui sont restées dans la mémoire des amateurs. Le comte de Vaudreuil le recommanda puissamment à Calonne, nouvellement appelé au contrôle général des finances; et le contrôleur lui fit accorder par le roi une pension de deux mille livres. Le poète alors reconnaissant, vanta les opérations du ministre, et il célébra dans des odes pompeuses la bienfaisance et la grandeur royale : mais dès que la révolution vint ébranler le pouvoir qu'il avait chanté et dont il avait reçu tant de bienfaits, il se montra l'un des plus acharnés à l'attaquer; et son exaltation révolutionnaire ne cessa pas même au temps de la terreur. Il composa alors des vers tellement atroces, que son éditeur, quelque indulgent qu'il fût pour de pareilles opinions, n'a pas osé les joindre à la collection de ses œuvres. La Convention nationale avait fait donner à Lebrun un logement au Louvre, et elle le chargea de composer des vers dans toutes les occasions importantes; enfin l'on peut dire qu'il fut le poète de cette horrible époque. Après le renversement de la république, et lorsqu'un autre gouvernement put encore lui donner des pensions, on vit l'homme qui avait déclamé avec tant de violence contre le *despotisme* et la *tyrannie* des rois, se prosterner devant le nouveau Consul, qui lui fit en 1801 une pension de six mille francs, et lui accorda en 1803 une gratifica-

tion de mille écus pour son *Ode nationale* sur le projet de descente en Angleterre, que l'on a souvent rapprochée de celle qu'il avait composée autrefois en l'honneur de Louis XVI, à l'occasion de la paix qui termina la guerre d'Amérique. Ces variations d'opinion, autant que son caractère vain et irascible, attirèrent à Lebrun une foule d'ennemis; et il était difficile qu'un homme qui avait écrit des épigrammes contre la plupart de ses contemporains n'en essuyât pas à son tour. Il eut des démêlés assez vifs avec Domergue et M. Baour-Lormian, et il sortit de leurs querelles des épigrammes très mordantes et souvent heureuses, dont Lebrun fut tour-à-tour l'objet et l'auteur (1). Sa manie de faire des épigrammes était une espèce de maladie; il prétendait même qu'il en avait besoin pour faire couler sa bile. Il en a composé contre ses amis les plus intimes, et M. Andrieux qui s'était flatté à ce titre d'y avoir échappé, apprit plus tard qu'il était l'objet de l'une des plus mordantes. Lebrun avait aussi fait des épigrammes contre Buonaparte, quelle que fût à son égard son admiration et sa reconnaissance; et comme il était d'un caractère fort timide, il ne pouvait penser à cette hardiesse sans en frémir. C'est ce qui donna lieu dans le temps à ce vers assez caractéristique :

Et de son vers hardi lui-même est effrayé.

Ce poète parvint à un âge avancé sans autre infirmité qu'une cécité

presque complète. Il mourut à Paris le 2 septembre 1807. Chénier, son collègue à l'Institut, pronouça sur sa tombe un discours assez remarquable; et il l'a encore célébré dans son *Tableau de la littérature française*. « Lebrun, dit-il, avait plus » d'un ton sans doute; mais presque » toujours c'est Pindare qu'il aime » à suivre, et dont il atteint souvent » la hauteur..... Mais s'il est per- » mis de lui reprocher le luxe et l'abus » des figures, l'audace outrée des ex- » pressions et trop de penchant à ma- » rier des mots qui ne voulaient pas » s'allier ensemble, l'envie seule ose- » rait lui contester une étude apro- » fondie de la langue poétique, une » harmonie savante, et ce beau dé- » sordre essentiel au genre qu'il a » spécialement cultivé. Aussi quoiqu'il » ait excellé dans l'épigramme, quoi- » qu'il ait répandu des beautés remar- » quables en des poèmes que, par » malheur, il n'a point achevés, il » devra surtout à ses odes l'immor- » talité qu'il s'est promise; et dût cette » justice, rendue à sa mémoire, éton- » ner quelques préventions contem- » poraines, il sera dans la postérité » l'un des trois grands lyriques fran- » çais. » Cet éloge, quoiqu'on puisse le soupçonner de quelque partialité de la part d'un homme qui avait partagé les opinions de Lebrun, caractérise assez bien le genre de son talent. Laharpe, qui ne le jugeait pas avec autant d'indulgence, a dit qu'il avait fait souvent de bonnes strophes, mais jamais une bonne ode. Quelles que fussent les prétentions de Lebrun, il est sûr qu'il est resté, sous ce rapport, bien au-dessous de J.-B. Rousseau, qu'il a souvent surpassé dans le genre de l'épigramme. Lebrun avait projeté lui-même, pendant vingt-cinq ans, une édition de ses *OEuvres*; et elle était

(1) Nous ne citerons qu'une de celles qui furent lancées contre lui par M. Baour-Lormian :

Connaissez-vous ce vieux barbon,
Devant lui sans cesse en extase ?
Son goût est pur, son cœur est bon :
Il a Marat pour Apollon,
La Montagne pour Hélios,
Et sa servante pour Pégase.

On sait que Lebrun avait contracté un second mariage, dans le cours de la révolution; et c'est à cette circonstance qu'il est fait allusion dans cette épigramme.

attendue avec d'autant plus d'impatience, que le public ne connaissait de lui qu'un petit nombre d'odes et d'épigrammes, bien faites pour exciter la curiosité : elles ont été enfin recueillies et publiées avec une *Notice* sur sa vie, par Ginguené, son ami, Paris, 1811, 4 vol. in-8°. Le tome premier contient six livres d'*Odes*; le second, quatre livres d'*Élégies*, deux d'*Épîtres*, les *Fragments des Veillées du Parnasse* et du *Poème de la Nature*, des *Traductions en vers*, et enfin quelques *Pièces* de la jeunesse de l'auteur; le troisième, six livres d'*Epigrammes* et les *Poésies diverses*; le quatrième enfin, la *Correspondance* de Lebrun avec Voltaire, Buffon, de Belloy, Thomas, Palissot, etc.; quelques morceaux de prose, parmi lesquels on distingue ceux où il s'attache à justifier son système, en démontrant que la hardiesse dans les expressions est de l'essence même de la poésie, et qu'elle a caractérisé le style de tous nos grands maîtres, etc. L'éditeur a cru devoir aux circonstances et à quelques considérations de ne pas admettre dans le recueil certaines pièces dont on pourrait former un volume assez piquant. M. Dupuy des Islets a publié en 1808, in-8°, les *Ouvrages* de Boileau et celles de J.-B. Rousseau, avec des notes de Lebrun. (Voyez J.-B. ROUSSEAU.) M—D. j et W—s.

LEBRUN (PIERRE), né à Montpellier en 1761, se destina de bonne heure à la robe; mais il ne sépara jamais l'étude des lettres de celle des lois. Dans sa jeunesse, il fit des vers avec succès : plusieurs pièces de sa composition, répandues dans les recueils du temps, prouvent son talent en ce genre. C'est lui qui, dans la traduction complète en vers français des poésies d'Horace, publiée par M.

le comte Daru son beau-frère, a fourni la version de l'*Art poétique*. En 1791, il quitta Montpellier, où il remplissait une charge de conseiller à la cour-des-aides qui avait été supprimée, et vint se fixer à Paris. Il était juge à la cour d'appel lors de sa mort, arrivée le 17 novembre 1810. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a publié : I. Une *Traduction française de Salluste*, Paris, Goujou, 1809, 2 vol. in-12. II. *Journal des causes célèbres*. Il le continua seul pendant deux années. A sa mort, il coopérait à un autre ouvrage périodique, intitulé : *Journal du barreau*. Z.

LEBRUN DE GRANVILLE (JEAN-ETIENNE), né à Paris, y mourut en 1765, à l'âge de 27 ans. On a de lui : I. La *Renommée littéraire*, nouvel ouvrage périodique (1762 et 1763), 2 vol. in-12 : il eut peu de succès. II. La *Wasprie*, ou l'*Ami Wasp*, revu et corrigé, 1761, deux vol. in-12. C'est une satire contre Fréron, qui y est désigné par le nom que Voltaire lui a donné dans l'*Ecossaise*. III. L'*Ane littéraire*, ou les *Aneries de maître Aliboron dit Fr...* (Fréron), 1761, in-12. IV. Quelques *Poésies*, entre autres une *Épître sur les progrès et la décadence de la poésie*. Lebrun avait de l'esprit, une vaste érudition, et de la facilité pour écrire; mais il est mort jeune, et ce qu'il a fait est mort avant lui. A. B—T.

LEBRUN-DESMARETTES (JEAN-BAPTISTE), né à Liouen, de Bonaventure Lebrun, libraire de cette ville, qui fut condamné aux galères pour avoir imprimé des livres en faveur de Port-Royal, fut élevé en partie dans cette maison. Après en être sorti, il y conserva toujours beaucoup d'attachement pour ses anciens maîtres; ce qui le fit mettre à la Bastille en 1707, où il fut traité très rudement. Il n'en sortit

qu'au bout de cinq ans; encore lui fallut-il signer le formulaire : mais il se rétracta le 19 janvier 1717. Il avait tenu une espèce de pension où il n'admettait que douze ou quinze enfants. Retiré à Orléans, après un long séjour il y tomba malade; et craignant un refus de sacrements, il se traîna à l'église le dimanche des Rameaux, et mourut le lendemain 19 mars 1731, à l'âge de 80 ans. Il a eu beaucoup de part aux *Bréviaires d'Orléans* et de *Nevers*. Lorsqu'on l'enferma à la Bastille, il travaillait à une édition de *Lactance* et à une édition du *Martyrologium Usuardi*. Ses notes sur le premier ouvrage sont tombées entre les mains de Lenglet-Dufresnoy. (*Voy. LENGLET-DUFRESNOY.*) Le P. Sollier, jésuite, qui a donné une édition du *Martyrologium* en 1714, a profité, sans en rien dire, des notes de Lebrun, à qui l'on doit : I. La *Vie de Saint-Paulin, évêque de Nole*, 1686, in-8°. II. *Voyages liturgiques de France, ou Recherches faites en diverses villes du royaume*, 1718, in-8°, fig.; publié sous le nom de Moléon. L'auteur avait visité la plus grande partie des églises de France; et il s'est attaché à faire connaître les pratiques particulières les plus remarquables dans les rites et les usages de chacune. III. *Concordantia librorum Regum et Paralipomenon*, 1682, in-4° : ouvrage composé avec le P. le Tourneux. IV. Une édition latine des *OEuvres de saint Paulin*, 1685, 2 vol. in-4°. On trouve à la suite une *Dissertation latine sur St. Victrice*, par Lebrun. V. Une édition latine des *OEuvres de S. Prosper*, 1711, in-fol. Mangeant en fut l'éditeur, pendant la captivité de Lebrun. VI. Une édition des *Offices ecclésiastiques de Jean, évêque d'Avranches*, avec des notes, 1679, in-8°.

A. B.—T.

LEBYD, fils de Rebyah, poète arabe, s'était acquis, par ses vers, une grande réputation long-temps avant l'islamisme. Lorsque Mohammed eut commencé à dogmatiser, notre poète, alors âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, fit partie de la députation des descendants de Kélâb, qui vinrent se présenter à lui et embrasser sa religion : il l'accompagna même dans sa fuite à Médine, et se montra toujours fervent musulman. Sous le règne d'Omair, il s'établit à Koufah, et y mourut sous le règne de Moawia, âgé de cent quarante-cinq ans, vers l'an 673 de J.-C. (1) Lebyd se rendit célèbre par sa générosité. Avant l'islamisme, il s'était engagé par serment à répandre des largesses parmi les indigents, lorsque la bise soufflerait. En effet, tant qu'il vécut, il se rendait, dans cette circonstance, au temple, matin et soir, pour distribuer des aliments à tous ceux qui étaient dans le besoin. Mais il est principalement connu par son talent pour la poésie, et la facilité avec laquelle il improvisait dans toutes les occasions. Quoique, suivant une tradition, il n'ait produit depuis sa conversion à l'islamisme, que ce seul vers : « Louanges à dieu » de ce que le fil de mes jours n'a pas » été tranché, avant que je me fusse » revêtu du manteau de l'islamisme ! » on cite encore de lui plusieurs autres vers ; en voici trois qu'il fit un instant avant sa mort : « Gardez-vous (il s'adresse à ses filles), quand je serai mort, de vous déchirer le visage et de raser votre chevelure ; dites : C'était un homme qui n'a jamais abandonné son allié ni trahi la confiance de son ami. Répétez ces

(1) L'auteur de l'*Histoire de Mohammed et des Schabeh* (ou compagnons du Prophète) dit, au contraire, que Lebyd mourut à l'âge de 120 ans. (*Voy. le man. arab. 631, p. 169 de la Bibliothèque de Roi.*)

» paroles jusqu'à ce qu'un an soit
 » révolu, puis allez en paix ; car celui
 » qui a pleuré un an entier ne mérite
 » plus aucun reproche. » Les poésies
 de Lébyd ont toujours fait le charme
 des Arabes par l'originalité des idées et
 la richesse des expressions. Le poète
 Ferazdak se prosterna en entendant
 réciter ces vers de sa Moallakat (*Voy.*
AMBI AL-CAÏS, tom. II, page 63) :
 « Les torrents entraînant la poussière
 » qui couvrait ces vestiges d'habita-
 » tion, les ont rendus à la lumière ;
 » ainsi la plume d'un écrivain renou-
 » velle les traits des caractères que le
 » temps avait effacés. » Il y a, dit-
 il, certains versets du Goran qu'on
 ne doit point entendre sans se pros-
 terner ; moi, je connais des vers
 auxquels est dû le même honneur.
 M. Wahl publia, en 1790, à Halle,
 mais d'une manière peu satisfaisante,
 les trente-cinq premiers vers de la
 Moallakat de Lébyd, dans la 3^e. li-
 vraison de son *Magasin*, pag. 53-57.
 M. Sylvestre de Sacy l'a publiée tout
 entière, avec une traduction française
 et le commentaire arabe de Zouzény,
 à la suite de *Kalila et Dimna*, ou
Fables de Bidpai, Paris, 1816, in-4^o.
 W. Jones en avait donné une traduc-
 tion anglaise, avec celle des six autres
 moallakats, Londres, 1782, in-4^o.

li—D.

LECAMUS. V. CAMUS.

LE CARPENTIER (MATHIEU),
 membre de l'académie d'architecture,
 né à Rouen en 1707, y est mort le
 15 juillet 1773, jour anniversaire de
 sa naissance. Ces dates doivent servir
 à rectifier l'article qui lui a été con-
 sacré au mot CARPENTIER, tom. VII,
 pag. 183. Z.

LECAT (CLAUDE-NICOLAS), cé-
 lèbre chirurgien français, naquit à
 Blérancourt en Picardie, le 6 septem-
 bre 1700. Destiné d'abord à l'état ec-

clésiastique, il porta, pendant dix
 ans, le petit collet : mais ne se sen-
 tant aucune vocation pour le sacer-
 doce, il étudia la fortification. La
 netteté et l'exactitude de ses dessins
 font juger qu'il eût pu devenir un
 homme distingué dans cette partie, si
 sa famille ne l'eût forcé d'y renoncer.
 Alors il se décida pour la chirurgie,
 et en apprit les premiers éléments de
 son père, qui l'exerça de bonne heure
 à rédiger des observations et des mé-
 moires sur différents points d'anato-
 mie. Il se rendit ensuite à Paris pour
 terminer son instruction, et devint,
 en 1728, chirurgien de M. de Tressan,
 archevêque de Rouen : il obtint au con-
 cours, en 1731, la survivance de la
 place de chirurgien en chef de l'hôtel-
 dieu de cette ville, où il se rendit en
 1733, et se fit recevoir maître en chi-
 rurgie. La même année, il eut le pre-
 mier accessit du prix proposé par l'aca-
 démie royale de chirurgie. Il remporta
 ensuite les premiers prix décernés
 par cette savante compagnie, depuis
 1734 jusqu'en 1738 inclusivement,
 où, ayant concouru pour la seconde
 fois sur la question relative aux plaies
 d'armes à feu, l'académie lui répliqua
 par le mot *usquequo* ? et l'admit au
 nombre de ses membres associés, afin
 de lui fermer une lice dans laquelle
 personne n'osait plus se présenter.
 Donnant alors une autre direction à
 l'activité de son esprit, Lecat travail-
 la pour toutes les académies célèbres
 de l'Europe ; et ses savantes produc-
 tions lui valurent bientôt le titre
 d'associé de celles de Londres, de
 Madrid, de Berlin, de Bologne,
 de Saint-Petersbourg, etc., de cor-
 respondant de celle des sciences de
 Paris : l'académie des curieux de la
 nature l'avait désigné par le nom de
Pleistonicus, qui signifie l'homme
 aux fréquentes victoires. Ayant ob-

tenu avec la plus grande peine, en mars 1736, la permission d'établir à Rouen un amphithéâtre de dissection, Lecat y commença des cours publics d'anatomie, qui eurent le plus grand succès. Après avoir refusé, en 1740, l'offre que La Peyronie lui faisait d'un établissement avantageux à Paris, il fonda, en 1744, une académie royale dans sa ville adoptive, et il en rédigea lui-même les statuts. Il en fut nommé le secrétaire pour la partie des sciences en 1752; et c'est dans le recueil de cette compagnie savante que se trouvent les nombreux mémoires de son fondateur. Lithotomiste habile, Lecat pratiquait l'opération de la taille suivant la méthode de Cheselden. Il avait établi en principe, en 1742, que l'incision des parties extérieures devait avoir beaucoup plus d'étendue que celle des parties intérieures; et c'est en cela que sa méthode différait de celle du frère Cosme. Aussi, lorsque ce dernier publia sa méthode de pratiquer l'opération de la taille, avec la description du lithotome caché (V. COSME), Lecat s'éleva aussitôt contre elle, et chercha à en montrer les défauts et les inconvénients; mais voyant qu'un grand nombre de praticiens ne laissaient pas d'adopter un instrument qu'il regardait comme meurtrier, et que l'académie royale de chirurgie laissait flotter son opinion incertaine entre les deux méthodes, Lecat prit le parti de se rendre à Paris, où il opéra avec tant d'habileté et de succès, qu'il entraîna le suffrage de cette savante compagnie. En 1764, il reçut des lettres de noblesse; et il adopta pour devise le passage suivant de Tacite : « *Catti fortunam inter dubia, virtutem inter certa numerant.* » Mais il jouit peu de temps de cet honneur. La douleur que lui avait fait éprouver l'incendie d'une grande

partie de sa bibliothèque, arrivé le 26 décembre 1762, et surtout la perte d'un *Mémorial* en trois volumes in-fol., auquel il travaillait depuis plus de vingt-cinq ans, achevèrent de détruire une santé délicate, qu'il n'entretenait que par le régime le plus sévère. Il cherchait encore, par un travail au-dessus de ses forces, à réparer ses pertes littéraires, lorsque la mort vint le frapper le 20 août 1768. On a de lui : I. *Dissertation physique sur le balancement d'un arc-boutant de l'église de St.-Nicaise de Rheims* (V. COUCY, X, 88), Reims, 1724, in-12. Il démontre que le mouvement très sensible que cet arc-boutant éprouve lorsqu'on sonne, n'altère en rien sa solidité. II. *Eloge du P. J. B. Mercastel de l'Oratoire*, professeur de mathématiques, mort le 8 février 1734 (*Mercur* de novembre 1734). III. *Dissertation sur le dissolvant de la pierre, et en particulier sur celui de M^{lle}. Stephens*, Rouen, 1739, in-12. Il y réduit à sa juste valeur, la foi que l'on doit ajouter à tous les prétendus lithontriptiques. IV. *Traité des sens*, Rouen, Paris, 1740, in-8°; souvent réimprimé, et traduit en anglais. V. *Lettres concernant l'opération de la taille, pratiquée sur les deux sexes*, Rouen, 1749, in-12. VI. *Recueil des pièces sur l'opération de la taille*, Rouen, 1749-1753, in-8°. C'est dans ces différents ouvrages qu'il traite de la dilatation du corps de la vessie, qu'il croit préférable aux grandes incisions; et il y décrit les instruments de son invention propres à obtenir ce résultat. VII. *Parallèle de la taille latérale*, Amsterdam, 1766, in-8°, publié par Nahuys, l'un de ses élèves. VIII. *Traité de l'existence de la nature du fluide des nerfs, etc.; et son action dans le mouvement mus-*

culaire, Berlin, 1765, in-8°, fig. Cette dissertation, qui fut couronnée par l'académie de Berlin, est suivie de plusieurs autres sur la sensibilité et l'irritabilité, dans lesquelles il cherche à prouver que les idées de Haller sur cette propriété des fibres vivantes, ne sont que de pures distinctions métaphysiques. IX. *Eloge de Fontenelle*, Rouen, 1759, in-8°. X. *Traité de la couleur de la peau humaine en général, et de celle des nègres en particulier*, Amsterdam (Rouen), 1765, in-8°. L'auteur regarde le corps muqueux comme le véritable organe de la couleur de la peau. XI. *Nouveau système sur la cause de l'évacuation périodique*, ibid., 1766, in-8°. Il regardait l'esprit séminal fermenté, et préparé par les houppes nerveuses de l'utérus et de ses dépendances, comme la cause de l'évacuation menstruelle. XII. *Lettre sur les avantages de la réunion des titres de docteur en médecine avec celui de maître en chirurgie*, etc., Amsterdam, 1766, in-8°. XIII. *Traité des sensations et des passions en général, et des sens en particulier*, Paris, 1766, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, dont la première partie avait paru dès 1739, n'est qu'un tissu d'hypothèses hasardées, et rempli des plus singulières explications sur la formation des fluides aëriiformes. L'auteur y a joint sa *Théorie de l'ouïe* qui avait remporté en 1757, le triple prix de l'académie de Toulouse. XIV. *Cours abrégé d'Ostéologie*, Rouen, 1768, in-8°; recommandable par l'ordre qui y règne et l'exactitude des descriptions, surtout pour les os de la face. XV. *Lettre sur la prétendue cité de Limmes* (Mém. de Trévoux, avril 1752, p. 490). XVI. *Lettre sur l'Amibi d'Hippocrate, perfectionné*; dans le Journal des savants,

décembre 1765, p. 896, et mars 1767, p. 182.) Il avait donné une première description de cette machine (destinée à réduire les luxations de l'humérus) dans les *Transactions philosoph.* de 1742, pag. 387. XVII. *Réfutation des Discours de M. Rousseau de Genève*, Londres (Rouen), 1752, in-8°, couronné par l'acad. de Dijon. XVIII. *Cinq Observations*, etc., dans l'Histoire de l'acad. des Sciences, de 1738 à 1766. XIX. Un grand nombre d'articles, lettres, etc., dans le *Journal de Verdun*, notamment sur la *Larme batavique*; — sur son *Hygromètre comparable* et son *Nouveau Thermomètre* (décembre 1747); — sur la *Cause du Flux et Reflux* de la mer; — sur la *Grandeur apparente de la Lune*; — sur le pouvoir *des Influences de la Lune*, etc. Ces deux derniers ont échappé aux recherches de Lalande dans sa *Bibliogr. astronomique*. XX. *Mémoire posthume* (composé en 1753) *sur les incendies spontanés de l'économie animale* (Paris, 1813, in-8°. de 31 pag., et dans le Journal de médecine). XXI. *Dissertation* (posthume) *sur la suppuration de la vessie, et des autres organes munis d'un velouté*; insérée dans le tome XIV du *Recueil périodique de la société de médecine*. Dans tous ces ouvrages, on reconnaît le praticien distingué, tant que l'auteur se borne à l'exposition des faits; mais dès qu'il veut les expliquer, il revient aux idées bizarres et erronnées sur lesquelles il avait établi sa physiologie. Lecat a laissé, en manuscrit, un *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des environs de Rouen*; des *Observations météorologiques et nosologiques* (de 1747 à 1748); un *Eloge de Dubocage de Bleville*, et un *Mémoire sur la sèche*, lu, en 1764, à l'académie de Rouen, dans

les registres de laquelle étaient conservés les trois morceaux précédents. Ce dernier faisait partie d'un travail plus considérable, demeuré inédit (Voyez le *Journal de Verdun*, nov. 1764, p. 364). Le rédacteur du Journal général de médecine annonçait, en germinal an x, que le docteur Martin aîné, de Lyon, possédait tous les manuscrits de Lecat. On a réuni les Nos. IV et XIII ci-dessus, sous le titre d'*OEuvres physiologiques* de Lecat, Paris, Vallat-la Chapelle, 1767, 3 vol. in-8°. Son Eloge, par Louis, devait paraître dans les Mémoires de l'académie de chirurgie. Valentin en a publié un, Londres (Paris), 1769, in-8°. de 19 pag.; et Ballière de Laisement un autre, lu à l'académie de Rouen le 2 août 1769, Rouen, 1769, in-8°. de 80 pag. P. et L.

LECCHI (JEAN-ANTOINE), hydraulicien d'Italie; naquit à Milan, le 17 novembre 1702, se fit jésuite à seize ans, enseigna les belles-lettres avec distinction à Verceil et à Pavie, devint ensuite professeur d'éloquence à Milan, dans le célèbre collège de Bréra. Choisi, en 1739, pour remplir à l'université de Pavie la chaire de mathématiques, il professa cette science pendant vingt ans avec un grand succès. Sa réputation alla jusqu'à l'impératrice Marie-Thérèse, qui le fit venir à Vienne, et l'y nomma mathématicien de la cour. Le pape Clément XIII le rappela en Italie, pour être directeur en chef des travaux relatifs à la mesure et à la direction du lit du Reno et des autres fleuves qui traversent le Bolognese, le Ferrarais et la province de Ravenne. Lecchi s'en occupa pendant six ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort du pontife. Clément XIV, qui lui succéda, fit continuer cette opération sur les plans de ce savant religieux, qui s'était retiré à Milan, où

il mourut le 24 août 1776. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : I. *Theoria lucis, opticam, perspectivam, catoptricam complectens*, Milan, 1739. II. *Arithmetica universalis Newtoni, perpetuis commentariis illustrata et aucta*, Milan, 1752, 3 vol. in-8°. III. *Elementa geometriæ theoricæ et practicæ*, ibid., 1753, 2 vol. in-8°. IV. *La idrostatica esaminata ne' suoi principii, e stabilita nelle sue regole della misura delle acque correnti*, 1765, in-4°. V. *Relazione della visita alle terre dannegiate dalle acque de' fiumi di Bologna, Ferrara e Ravenna*, Rome, 1767, in-4°. VI. *Memoria idrostatico-storiche delle operazioni eseguite nella inalveazione del Reno di Bologna tra gli anni 1765 e 1773*, Modène, 1773, 2 vol. in-4°. VII. *Trattato de' canali navigabili*, Milan, 1776, in-4°.

G—N.

LECÈNE (CHARLES), né à Caen, vers 1647, d'une famille calviniste, fit ses cours de théologie dans les académies protestantes de Sedan, de Genève et de Saumur, et devint, en 1672, ministre à Honfleur. Appelé, en 1682, à Charenton, il laissa percer dans ses sermons des germes de pélagianisme et de socinianisme, dont il se justifia très mal devant le consistoire de cette église, qui finit par lui refuser un certificat d'orthodoxie. Les soupçons formés sur sa doctrine furent confirmés, l'année d'après, par son livre *De l'Etat de l'homme après le péché et de sa prédestination au salut*, Amsterdam, 1684, in-12, où il soutint ouvertement le pélagianisme. Cet ouvrage ayant été attribué à Allix, Bayle soutint avec raison, dans ses lettres, qu'il était de Lecène. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de se retirer en Angleterre, où le crédit d'Allix,

qui l'avait chaudement défendu en France contre la rigueur du consistoire de Charenton, lui procura une existence aisée. On vit paraître, en 1685, à Amsterdam, in-12, ses *Entretiens sur diverses matières de théologie*, dont la seconde partie était de J. Leclerc son ami. Dans celle qui est de lui, il développait davantage le système de l'ouvrage précédent sur la grâce et la prédestination. Lecène se rendit lui-même en Hollande, et y publia des *Conversations sur diverses matières de religion, avec un Traité de la liberté de conscience*, dédié au roi de France et à son conseil; Philadelphie (Amsterdam), chez Timothée de St.-Amour (Savouret), 1687, in-12. Ce dernier ouvrage n'est qu'une traduction de celui de Crell, intitulé: *Junii Bruti poloni Vindiciæ pro religionis libertate*. Nageon a retouché cette traduction de Lecène, et l'a mise à la suite de l'*Intolérance convaincue de crime et de folie*, du baron d'Holbach; Londres (Amsterdam), 1769, in-12. Lecène étant repassé en Angleterre vers 1697, voulut organiser, à Londres, une église socinienne; mais le gouvernement s'y opposa. Dès le temps de son ministère à Honfleur, il s'était sérieusement occupé d'une nouvelle version française de la Bible; il n'en publia le projet qu'en 1696, à Rotterdam, in-8°. Ce projet fut vivement attaqué par Gousset, savant professeur de Groningue, dans ses *Considérations théologiques et critiques*, Amsterdam, 1698, in-8°. La version était finie lorsque l'auteur mourut à Londres, en mai 1703. Elle ne fut imprimée, par les soins de son fils, libraire à Amsterdam, qu'en 1741, in-fol., 2 vol. Lecène, sous prétexte de ne point s'asservir à une traduction trop littérale, mais dans le vrai pour favoriser ses systèmes péla-

gien et socinien, s'y est permis des licences propres à dénaturer le texte sacré, par des suppressions, des additions, des changements et des corrections de toute espèce. Il traduit les noms des grands officiers d'Assyrie, de Perse, par ceux de *pa-chas*, d'*agas*, de *cadis*, de *muphtis*, qui lui paraissent plus convenables que ceux de satrapes, de lieutenants, de gouverneurs, de conseillers. Dans le nouveau Testament, les *scribes* et les *docteurs de la loi* deviennent des *notaires*, des *docteurs en droit*: tout cela n'est que ridicule; mais ce qui était très indiscret, c'était le soin pris par l'auteur pour affaiblir ou faire disparaître les termes les plus formels en faveur de la divinité de Jésus-Christ, pour insinuer son socinisme sous la garantie du texte sacré. Aussi l'ouvrage fut-il condamné dans sa propre communion par le synode wallon tenu à la Brille, en 1742. Lecène était sans contredit un homme savant, mais trop hardi, soutenant ses paradoxes avec une assurance capable de faire illusion, et qui profitait de toute l'étendue du principe fondamental de la réforme pour se frayer des routes nouvelles, sans se mettre en peine des conséquences. T—D.

LECERF (PHILIPPE), né à Rouen, en 1677, entra dans la congrégation de Saint-Maur en 1696. Il se destina par goût au ministère de la parole, et commençait à s'y faire de la réputation, lorsque l'épuisement que lui causaient la composition et le débit de ses sermons, le jeta dans une maladie singulière, qui l'obligea de garder le lit tout le reste de sa vie, c'est-à-dire pendant trente ans, à l'abbaye de Fécamp. C'est dans ce triste état qu'il donna des preuves presque incroyables de sa prodigieuse mémoire, qui lui rappelait sur-le-champ tous les

traits de l'histoire sacrée et profane, les passages des meilleurs auteurs anciens et modernes, et qu'il dictait des sermons presque sans préparation. Il faut néanmoins convenir que ses ouvrages imprimés se ressentent de cet état d'infirmité dans lequel il mourut le 11 mars 1748. Le plus connu est sa *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la congrégation de Saint-Maur*. Ses supérieurs lui ayant refusé la permission de la faire imprimer, à cause des traits satiriques qu'il y lance contre plusieurs de ses confrères, il en confia le manuscrit à D. Prevôt, si connu depuis sous le nom d'abbé *Prevôt d'Exiles*, qui demeurait alors dans l'abbaye de Fécamp. Celui-ci l'envoya au fameux Jean Leclerc, qui la publia en 1726, à la Haye, in-12. Perdoux de Laperrière, déguisé sous le nom de Dom Lerichoux de Norlas, l'attaqua l'année suivante dans une Lettre imprimée à Orléans, où il lui reproche beaucoup d'omissions, de méprises et de fautes graves (1). Lecerf y répondit la même année par une *Défense*, écrite avec beaucoup de hauteur, mais où il convenait cependant de l'imperfection de son ouvrage, rejetant beaucoup de fautes sur l'impéritie de l'imprimeur et la négligence de l'éditeur. Il avait promis un supplément; qui n'a point paru. Il se contenta de faire insérer dans la *Bibliothèque raisonnée* de Dusanzet, une lettre en réponse à plusieurs remarques de l'abbé Leclerc dans sa *Bibliothèque des auteurs cités* par Richelet. On a encore de lui: l'*Eloge* de J. Laurent Lecerf de Fresneuse, son frère, dans le *Mercur* et dans *Moréri*; — une *Histoire de la cons-*

titution Unigenitus, en ce qui regarde la congrégation de St. Maur, Utrecht, 1736, in-12; curieux, bien écrit, mais peu exact. D. Lecerf avait de plus composé la *Vie du cardinal Duperron*, et une *Bibliothèque des auteurs de Normandie*: ce dernier ouvrage, très superficiel, a été imprimé en 1748, in-12. T—D.

LECERF DE LA VIEVILLE (JEAN-LOUIS), seigneur de Fresneuse, garde des sceaux du parlement de Normandie, et de la même famille que le précédent, mourut à Rouen, sa patrie, le 10 novembre 1707, âgé seulement de trente-trois ans. Il est connu par quelques écrits polémiques sur les disputes musicales. I. *Comparaison de la musique italienne et de la musique française*; où, en examinant en détail les avantages des spectacles et le mérite des compositeurs des deux nations; on montre quelles sont les vraies beautés de la musique, Bruxelles, 1704, in-12; 1705, 2 part. in-12. Dans la première, qui contient trois Dialogues et une Lettre, l'auteur réfute le *Parallèle des Italiens et des Français*, publié en 1702, par l'abbé Raguey. La seconde partie contient une nouvelle Lettre, un Recueil de vers chantants et trois nouveaux Dialogues dans lesquels sont renfermés une histoire de la musique et des opéras; une vie de Lully; une réfutation du traité de Perrault sur la musique des anciens, et un traité du bon goût en musique. Ces dissertations ont été réimprimées dans l'*Histoire de la musique et de ses effets*, par Bonnet Bourdelot. II. *L'Art de décrier ce que l'on n'entend pas*, ou le *Médecin musicien*, Bruxelles (Rouen), 1706, in-12; dirigé contre Andry, qui l'avait attaqué dans le *Journal des savants*. III. *Dissertation sur l'empoisonnement d'Alexandre-le-Grand*; et des

(1) On a surtout blâmé l'auteur d'avoir adopté l'ordre alphabétique, au lieu de l'ordre chronologique, qui pouvait seul faire connaître le progrès des études et des sciences dans la congrégation de S. Maur. (Voy. TASSIN.)

Remarques curieuses sur *Ausone* et sur *Catulle* (dans les Mémoires de Trévoux.) R—T.

LECLERC (MICHEL), avocat, membre de l'académie française, né à Albi en 1622. Il était âgé de vingt-trois ans, quand il vint faire jouer à Paris la *Virginie romaine*, tragédie de sa composition. Cette pièce fut assez bien reçue du public; et la jeunesse de l'auteur, qui s'était fait connaître avant la représentation, n'en fut pas la seule cause, suivant l'abbé d'Olivet, qui ajoute qu'on augura qu'il pourrait mériter une place dans le second rang des écrivains qui travaillaient alors pour le théâtre. Cependant il sembla renoncer à cette carrière pour se livrer au barreau, qui lui promettait des succès plus faciles; et il s'écoula trente ans entre la représentation de sa première pièce et celle d'*Iphigénie*, dont la chute fut d'autant plus complète qu'elle paraissait six mois après celle de Racine, et qui, imprimée en 1676, in-12, n'est plus connue que par l'épigramme de ce grand poète :

Entre Leclerc et son ami Coras, etc.

Dans l'intervalle, Leclerc avait essayé de traduire en vers la *Hiérusalem délivrée*. Les cinq premiers livres de cette traduction furent imprimés à Paris, avec le texte en regard, et des figures de Chauveau, 1667, in-4°. Il s'était attaché à rendre l'original vers pour vers. Un plus habile écrivain n'aurait pas vaincu cette difficulté, ou plutôt ne se la serait pas imposée. Sa traduction tomba bientôt dans l'oubli; mais il s'en consola par l'idée que le tort en était à son modèle, récemment critiqué par Boileau. On lui attribue encore, mais sans preuve: *Le Jugement de Paris*; *Oreste*, tragédie; et *Orontée*, tragédie lyrique. Il mourut le 8 décembre 1691, laissant imparfait un ouvrage intitulé: *Conformité des poë-*

tes grecs, latins, italiens et français; dans lequel il se proposait de montrer que tous les poètes ne sont que des traducteurs les uns des autres. W—s.

LECLERC (SÉBASTIEN), dessinateur et graveur, naquit à Metz en 1637. Son père (1) lui enseigna les premiers éléments du dessin. A sept ans il commençait déjà à graver, et à douze il donnait des leçons de dessin. Il existe une estampe de lui, représentant une vue de la ville de Metz, qui porte la date de 1650. Leclerc s'appliqua aussi à la géométrie et à la physique, et devint fort habile dans la perspective; étude qui lui fut d'une grande utilité pour donner à ses compositions l'étendue, la profondeur et le grandiose qu'on y remarque. Nommé ingénieur-géographe, auprès du maréchal de la Ferté, en 1660, il fut employé à lever les plans des principales places du pays Messin et du Verdunois. Mais ayant appris qu'on avait fait passer sous le nom d'un autre, celui de Maisal, qu'il avait exécuté avec beaucoup de soin, Leclerc quitta son emploi, et vint à Paris, en 1665, solliciter une place dans le corps du génie. Il y fit connaissance avec Lebrun, qui lui conseilla de se livrer particulièrement à la gravure, où il acquit bientôt une grande réputation. Colbert lui procura un logement aux Gobelins, avec une pension de 1800 liv. En 1672, Leclerc fut reçu de l'académie royale de peinture, et nommé professeur de perspective; emploi qu'il exerça avec succès pendant trente ans: mais s'étant marié l'année suivante, et sa pension ne pouvant plus, par la suite, suffire à l'entretien de sa nombreuse famille, il prit le parti d'y renoncer, afin de céder à l'empressement des particuliers qui désiraient posséder ses

(1) Laurent Leclerc, orfèvre assez habile, mort à Metz en 1695, âgé de cent cinq ans.

ouvrages. Cependant Louis XIV lui laissa 400 l. de sa pension, et le nomma graveur de son cabinet, et professeur à l'école des Gobelins. Sébastien Leclerc mourut à Paris, le 25 octobre 1714. Son œuvre est très nombreuse et monte à quatre mille pièces, presque toutes de sa composition. On en peut voir le catalogue raisonné avec un abrégé de sa vie, par Jombert, Paris, 1774, 2 vol. in-8°. Ses principales estampes sont : *Les Batailles d'Alexandre* (1) ; *les Conquêtes de Louis XIV*, en treize pièces ; *le Mai des Gobelins* ; *le Concile de Nicée* ; *l'Arc de triomphe de la porte St.-Antoine* ; *la grande Pierre du Louvre* ; *l'Apothéose d'Isis* ; *les Figures à la mode*, en vingt feuilles ; *la Passion*, en trente-six planches ; *les Caractères des passions* d'après le Brun, en vingt feuilles ; *ses Principes à dessiner*, en cinquante-deux planches ; *les Costumes des Grecs et des Romains*, en vingt-cinq sujets ; *les Médailles, jetons et monnoies de France*, en 30 feuilles in-fol., etc. Leclerc est auteur de différents ouvrages imprimés, qui jouissent encore de quelque estime : I. *Traité de géométrie, théorique et pratique*, accompagné d'un grand nombre de planches et orné de petits sujets agréables, 1669, in-8°, plusieurs fois réimprimé, et traduit pour la pratique en latin, Amst. 1692, in-8°, en anglais, en hollandais, et même en russe (Petersbourg, 1709, in-8°.) II. *Traité d'architecture*, 1714, 2 vol. in-4°, avec cent quatre-vingt-quatre planches. III. *Système sur la*

vision, 1679, in-12 ; réimprimé en 1714, sous le titre de *Discours touchant le point de vue*. Il y combat quelques uns des principes de Descartes sur cette matière. IV. *Nouveau système du monde, conforme à l'Écriture sainte, où les phénomènes sont expliqués sans excentricité de mouvement*, Paris, 1706, in-8°, avec 61 pl. Les compositions de Leclerc sont riches ; ses dessins sont d'un faire large et d'un effet pittoresque. Il sait par son génie agrandir les espaces. Ses gravures sont d'une touche spirituelle, d'une pointe moelleuse et d'un burin agréable. P—E.

LECLERC (LAURENT-JOSSE) était le troisième des dix enfants du précédent. Il naquit à Paris, aux Gobelins, en 1677. Ordonné prêtre en 1702, il obtint le grade de licencié de Sorbonne en 1704, entra dans la congrégation de St.-Sulpice, fut chargé d'enseigner la théologie à Tulle et ensuite à Orléans, et devint, en 1722, directeur du séminaire de Lyon, où il mourut le 7 mai 1736. On a de lui : I. *Remarques sur différents articles du premier volume de Moréri, de l'édition de 1718* ; in-8°, 1719. Les remarques sur le 2°. volume parurent en 1720, et celles qui concernent le 3°. volume, l'année suivante. Ce livre ne fut imprimé qu'à petit nombre, et il est devenu rare. L'auteur avait étendu ses remarques jusqu'à la fin de l'ouvrage ; mais la suite de ce travail n'a pas été publiée. Le tout fut communiqué à L. F. J. de la Barre, qui, en 1725, donna une nouvelle édition du Dictionnaire de Moréri. II. *Bibliothèque des auteurs cités au Dictionnaire de Richelet*, Lyon, 1728, in-fol. On y trouve des faits curieux et peu connus. III. *Lettre critique sur le Dictionnaire de Bayle*, la Haye, 1732, in-12. On voit, dans

(1) Dans l'Entrée d'Alexandre à Babylone, la tête du héros est de profil dans les premières épreuves. Louis XIV, à qui Leclerc présenta cette estampe, lui en ayant fait l'observation en lui disant : « J'aurais cru qu'Alexandre m'aurait honoré d'un regard ; » l'artiste en présenta le lendemain une nouvelle épreuve à ce prince, dans laquelle la tête se trouvait de face.

le *Journal de Trévoux* du mois de mai 1736, un *Mémoire* de l'abbé Leclerc, dans lequel il justifie son père de l'accusation de plagiat intentée contre lui par M. d'Aleman, au sujet de l'*Ordre français* que cet artiste avait inventé. Il avait préparé, pour la bibliothèque des auteurs de Berri, de dom Mery, bénédictin, une *Apologie* du père Labbe, jésuite, contre les inculpations de Baillet. L'ouvrage s'étendit sous sa plume. Il formerait, dit l'auteur (*Biblioth. du Richelet*, au mot MERY), un gros in-12, et je n'ai jamais compté qu'il vît le jour. « Il avait aussi travaillé à un *Traité du plagiat*; je l'ai abandonné, dit-il (ibid., au mot FLEURY), quoiqu'il fût presque terminé. » Les recherches de l'abbé Leclerc sont en général curieuses; sa critique est judicieuse et exacte: mais on peut lui reprocher d'être trop négligé dans son style, et de descendre souvent à des détails trop minutieux. Voyez les *Mémoires* de D'Artigny, tom. III et V. Z.

LECLERC (DAVID) naquit à Genève, en 1591, d'une famille originaire de Beauvais. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il alla les perfectionner à Strasbourg, puis à Heidelberg, où il travailla avec le savant Gruter à une édition des Lettres de Cicéron à Atticus. La mort de ses parents l'ayant rappelé à Genève, il y obtint, en 1618, la chaire d'hébreu dont il exerça les fonctions sans émoluments. Il fut ensuite reçu ministre; et mourut en 1665. Il est auteur de plusieurs pièces de vers latins, grecs et hébreux, imprimées en diverses occasions; et dont quelques-unes ont été recueillies dans ses *Quæstiones sacræ*, publiées en 1685 par le fameux Jean Leclerc, son neveu, Amsterdam, in-8°. On trouve, à la fin de l'ouvrage, un discours

plein de recherches et d'érudition sur les danseurs de corde, dans lequel l'auteur prouve qu'ils étaient connus au temps d'Hippocrate. On a encore de David Leclerc la traduction de quelques ouvrages anglais, une version de la *Synagogue judaïque* de Jean Buxtorf, son ami, Bâle, 1641, in-8°. et in-4°, et un ouvrage intitulé *Syntagma scriptorum primi et secundi sæculi, cum notis*. — Son frère Etienne LECLERC, après avoir suivi, pendant cinq ans, la carrière militaire, prit le bonnet de docteur en médecine, pratiqua cet art avec succès, et obtint, en 1643, une chaire de grec, qu'il remplit jusqu'en 1662. Il fut alors nommé conseiller de la république, place dans laquelle il mourut en 1676. On a de lui une *Edition d'Hippocrate*, Genève, 1657, in-fol., et quelques Dissertations dans les *Quæstiones sacræ* de son frère.

T-D.

LECLERC (JEAN), célèbre critique, neveu des deux précédents, naquit à Genève en 1657. La bibliothèque de ses oncles, nombreuse et bien choisie, lui procurait les moyens de satisfaire sa passion pour l'étude, qui se manifesta dès sa plus tendre enfance. Il s'attacha à la doctrine des latitudinaires qui, de l'école de Saumur, où elle avait pris naissance, commençait à gagner celle de Genève. Les ouvrages de Courcelles, son grand-oncle, lui donnèrent du goût pour l'arminianisme, et il y fut confirmé par la lecture d'Episcopius. De pareilles dispositions ne lui permettaient guère de se fixer à Genève, où elles lui auraient attiré de fortes contradictions de la part de ceux qui étaient restés rigoureusement attachés aux dogmes sévères de Calvin. Le désir de se perfectionner dans la langue française le conduisit à Saumur,

où il fit imprimer, sous le nom de *Liberii à sancto Amore*, ses fameuses lettres théologiques dont les principes sont encore bien plus libres que ceux des arminiens. Etant ensuite passé à Londres, il y prêcha avec succès dans les églises wallonne et savoyarde; mais l'air de cette ville ne convenait pas à sa santé; il se rendit donc en Hollande avec Gregorio Leti, dont il épousa depuis la fille: il y forma une liaison très étroite avec Limborch, le plus fameux des professeurs que les remontrants eussent alors. Rappelé à cette époque à Genève par ses parents, il n'y séjourna que peu de temps, et se fixa en Hollande sur la fin de 1683. Il s'attacha d'abord à l'église des remontrants d'Amsterdam. Les ministres wallons l'ayant fait interdire du ministère évangélique, il fut nommé professeur de philosophie, de belles-lettres et d'hébreu, place qu'il conserva toute sa vie. C'est dans cette ville qu'il publia, en 1685, les *Quæstiones sacræ*, avec des notes de sa façon, et une préface contenant la vie de ses deux oncles. Le Clerc jouit d'une santé robuste jusqu'en 1728, qu'il eut, en donnant ses leçons, une légère attaque de paralysie qui lui affaiblit sensiblement la mémoire. Une nouvelle attaque lui ôta, en 1732, l'usage de la parole, et le réduisit à un état d'enfance qui dura jusqu'à sa mort, arrivée le 8 janvier 1736. Ce savant homme ne présentait dans ses dernières années qu'un automate languissant. Il parlait; il semblait même, à son air composé, qu'il pensait encore: mais toutes ses idées étaient sans ordre et sans suite. Il s'amusa sans cesse dans son cabinet à lire, à écrire, à corriger. Il donnait ensuite ses brouillons à son copiste, qui, au lieu de les porter à l'imprimeur, les mettait au feu tout de suite. Le nombre de ses ou-

vrages est extraordinaire. On en peut voir la liste dans Moréri et dans Senebier. Nous indiquerons les suivants: I. *Liberii à sancto Amore Epistolæ theologicæ, in quibus varii scholasticorum errores castigantur*, Irenopolis (Saumur), 1679, in-8°. Dans cet ouvrage de sa jeunesse qu'il appelait son roman, il explique les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation et du péché originel, suivant la méthode des sociniens, de manière à en faire disparaître tout le mystère; ce qui le rendit suspect aux protestants, surtout à ceux de Genève. II. *Entretiens sur diverses matières de théologie*, Amsterdam, 1685, in-8°. (V. LECÈNE); la seconde partie, composée de cinq dialogues, a pour objet de montrer que les métaphysiciens ont souvent obscurci la révélation. L'auteur en veut surtout à Malebranche. III. *Sentiments de quelques théologiens d'Hollande*, etc., Amsterdam, 1685, in-8°; ibid., 1711, avec une nouvelle préface. Cet ouvrage était dirigé contre le plan d'une nouvelle polyglotte proposée par Richard Simon. Leclerc y soutient que Moïse n'est pas l'auteur du *Pentateuque*; que la partie historique de cet ouvrage a été composée du temps de Josias, d'après d'anciens manuscrits assez imparfaits, pour l'instruction des nouveaux colons de Samarie, par un prêtre envoyé de Babylone à cet effet; que les écrivains de l'Ancien-Testament ne faisaient qu'écrire de mémoire ce que Dieu leur avait communiqué par différentes voies; que le livre de Job et ceux de Salomon sont des livres purement humains, etc. Il a publié en 1686, une *Defense de ses sentiments contre une réponse* faite par Richard Simon, qui lui répliqua de nouveau en 1687. IV. Un *Commentaire latin sur la Bible: Abdias* parut d'abord, en

1690; les *Cinq livres de Moïse*, en 1693 et 1696; les *Livres historiques*, en 1708. Quant aux Psautiers, aux livres de Salomon et aux autres Prophètes, ils ne purent être imprimés qu'en 1731, et dans un état imparfait, à cause de la maladie de l'auteur: le tout forme quatre volumes in-folio, dont on a une seconde édition de 1735, revue et augmentée d'après ses manuscrits. On lui reproche d'avoir, de son autorité privée, inséré dans sa version des mots dont les uns ne sont pas dans le texte, et les autres en altèrent le sens; d'en avoir omis plusieurs qui se trouvent dans le même texte; d'y laisser apercevoir partout des traces de ses préjugés contre la langue hébraïque, qu'il accuse mal-à-propos d'être obscure et sans règle; de censurer perpétuellement, dans son commentaire, tous les interprètes anciens et modernes, sans épargner les Septante et la vulgate; de n'avoir point de règles certaines de critique; de faire tous ses efforts pour dénaturer les prodiges rapportés dans l'Ancien-Testament. V. *Novum Testamentum ex editione vulgatâ, cum paraphrasi et adnotationibus H. Hammondi*, Amsterdam, 1698, 2 vol. in-fol.; réimprimé à Francfort en 1714, augmenté d'un grand nombre de notes. Cette traduction latine est supérieure à l'édition anglaise de Hammond, pour l'élégance du style et pour les notes. VI. *Harmonia evangelica*, grec et latin, Amsterdam, 1699, in-fol.; à Altorf, sous la rubrique de Leyde, 1700, en latin seulement avec une préface de Langius. Les journalistes de Trévoux en attaquèrent fortement les notes et les dissertations, comme étant toutes imprégnées de socinianisme. VII. Le *Nouveau-Testament*, traduit sur le grec avec des remarques, Amsterdam, 1703, in-4°.

Les notes en déplurent également aux protestants et aux catholiques. VIII. *Traité de l'incrédulité*, Amsterdam, 1696, in-8°; la meilleure édition est celle de 1714, in-8°. Il est suivi de deux lettres, dont la première a pour objet de prouver la vérité des faits évangéliques, et la seconde d'assurer la vérité des miracles du Nouveau-Testament. IX. *Quæstiones hieronymianæ*, 1700, in-8°. Cet écrit n'est pas moins dirigé contre saint Jérôme, que l'auteur accuse d'ignorance dans la langue grecque, que contre dom Martianay, éditeur de ce père, auquel il reproche d'écrire en style de bréviaire, et d'être peu instruit dans la langue hébraïque. X. *Ars critica*, dont les plus amples éditions sont la 4^e. de 1712 et celle de 1730, 3 vol. in-8°. Leclerc y traite de l'art d'entendre les anciens livres; il y donne des règles pour distinguer ceux qui sont authentiques de ceux qui sont supposés, et les moyens de restituer les endroits qui ont été corrompus. XI. *Parrhasiana*, Amsterdam, 1699-1701, 2 vol. in-8°. Ce sont des réflexions critiques sur divers sujets de littérature, de politique et de morale, qui furent bien reçues du public, mais qui attirèrent à Leclerc des querelles surtout avec Bayle, dont il avait attaqué plusieurs articles de son fameux dictionnaire, concernant la bonté de Dieu. Dans cette dispute, les deux auteurs se traitèrent réciproquement d'athées. XII. *Réflexions sur ce qu'on appelle bonheur et malheur en matière de loterie*. On y trouve un grand étalage d'érudition et de sophismes pour justifier les loteries. XIII. *Bibliothèque universelle et historique*; commencée en 1686, et finie en 1693, redigée conjointement avec Lacroze, 26 vol. in-12, y compris la table. — *Bibliothèque choisie*, pour servir de suite à la précédente,

depuis 1703 jusqu'en 1713, 28 vol. y compris la table. — *Bibliothèque ancienne et moderne*, dont le premier tome parut en 1714, et le vingt-huitième et dernier en 1727. (Le 29^e, comprenant la table, est de 1730.) Les extraits contenus dans ces trois journaux sont plus amples que dans la plupart des ouvrages du même genre, et donnent une idée plus complète des livres dont ils contiennent l'analyse. L'auteur y insère souvent des dissertations de sa façon sur divers sujets curieux et intéressants. XIV. *La Vie du cardinal de Richelieu*, 2 vol. in-12, Cologne, 1695; ouvrage superficiel, réimprimé en 5 vol. avec des pièces justificatives. XV. *Histoire des Provinces-Unies*, depuis 1560 jusqu'en 1716, in-fol., compilation inexacte et mal écrite; réimprimée à Amsterdam, 1738, 3 tom. en 2 vol. in-folio. XVI. *Des Traductions de quelques ouvrages de Burnet*, etc. XVII. *Des Editions*, avec des notes et des additions, d'un grand nombre d'auteurs anciens, grecs et latins, et de plusieurs auteurs modernes, etc. Le nombre prodigieux des ouvrages de Le Clerc, qui en avait fréquemment cinq ou six sous presse en même temps, atteste que c'était un homme très laborieux; mais ce nombre annonce aussi qu'il ne pouvait guère se donner le temps de les soigner assez pour éviter les défauts d'inexactitude qu'on leur reproche. Il était savant, quoique sa connaissance de la langue hébraïque fût moins profonde qu'il ne le prétendait; habile dans la critique, mais irrépréhensible par sa hardiesse et son goût pour la singularité en ce genre; naturellement ennemi de la contradiction; irascible, aigre et satirique dans la dispute; défauts que la vie de cabinet et l'éloignement du commerce du monde n'avaient fait que renforcer en lui. Il

écrivait assez facilement en latin et en français, quoique son style dans les deux langues manque de correction. On s'est plaint de ce qu'il s'appropriait souvent dans ses ouvrages des idées qui ne lui appartenaient pas; de ce qu'il s'était érigé en inquisiteur général de la république des lettres; retranchant, ajoutant à son gré dans les ouvrages qu'il publiait, ou dont il rendait compte; détournant les libraires d'imprimer ceux qui étaient dirigés contre lui; exigeant qu'ils missent sous presse ceux qui lui étaient favorables. Mais le reproche le plus grave qu'il ait encouru, est celui de socinianisme, quoiqu'il s'emportât vivement, et qu'il s'inscrivît en faux toutes les fois qu'on le lui faisait: il est encore coupable d'avoir cherché à détruire l'inspiration des Livres saints; à affaiblir les prophéties de l'Ancien-Testament qui ont J.-C. pour objet; à anéantir les miracles, à dénaturer les passages du Nouveau-Testament qui établissent les grands mystères de la religion chrétienne; à jeter des doutes sur tout ce que l'antiquité ecclésiastique a de plus respectable; à justifier les hérésies anciennes et nouvelles. On lui fit un crime de s'être lié avec le fameux Collins, d'avoir favorisé la traduction et la propagation de son livre de la *Liberté de penser*. Mais il a été parfaitement justifié sur cet article dans la *Bibliothèque germanique*, tom. XLVI, art. 12. Quant à l'accusation de socinianisme, on peut voir la question discutée avec étendue dans l'*Histoire du socinianisme*, par le P. Anastase, de l'ordre des Picpus. T—D.

LECLERC (DANIEL), frère du précédent, né en 1652, étudia la médecine à Paris, à Montpellier, se fit recevoir docteur à Valence, et exerça son art avec distinction dans sa patrie. Il se délassait des travaux de sa

profession par l'étude des belles-lettres, et surtout par celle des médailles, pour laquelle il avait un goût de prédilection. Il devint, comme son père, conseiller de la république, et mourut en 1728, estimé et considéré de ses compatriotes pour l'aménité de son caractère. On a de lui : I. *Bibliotheca anatomica*, conjointement avec Manget, Genève, 1688, 2 vol. in-fol. La seconde édition de 1699 est plus ample. II. *Chirurgie complète*, Paris, 1695, in-12. III. *Histoire de la médecine*, Genève, 1696, in-8°; la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1723, in-4°. Cette histoire ne va que jusqu'à Galien. (V. FREIND.) IV. *Historia naturalis medica lumbricorum*, Genève, 1715, in-4°. — Jacques-Théodore LECLERC, de la même famille que les précédents, mort en 1758, pasteur et professeur de langues orientales en Hollande, a publié : I. Une *Version* française en prose des *Psaumes*, 1740. II. *Préservatif contre le fanatisme, ou Réfutation des prétendus inspirés de ce siècle*, traduit du latin de Samuel Turretin, 1725, in-8°. Il avait traduit du persan la *Vie du grand Saladin*; mais il la renferma dans son porte-feuille, lorsqu'il vit paraître celle que Mourier en publia d'après les mêmes auteurs.

T—D.

LECLERC (DAVID), peintre bernois, né en 1680, fut disciple de Joseph Werner. A l'âge de dix-huit ans, il se rendit à Francfort, et s'y acquit tant de renommée par ses peintures à l'huile, en miniature et en émail, qu'il fut appelé à la cour de Darmstadt. Il y fit le portrait du landgrave Ernest-Louis; puis il passa au service du landgrave de Hesse-Cassel, où il resta trente ans. Pendant ce temps, il fit un voyage à Paris, et s'y attacha surtout à prendre la manière de Rigaud. Il

retourna ensuite à Francfort, alla en 1715 en Angleterre, où il resta deux ans, s'établit enfin à Francfort et y mourut en 1738. La plupart de ses ouvrages sont des portraits à l'huile et en miniature, qui représentent ordinairement des princes et des princesses d'Allemagne. Ils sont bien dessinés et d'une grande manière : il imite Rigaud et Rubens, pour le coloris. On a aussi de lui de beaux tableaux historiques, des paysages et des fleurs. — JEAN-FRÉDÉRIC, son fils, né à Londres en 1717, fut employé à la cour de Deux-Ponts, comme peintre en miniature. — ISAAC LECLERC, frère de David, graveur très habile en acier et en pierres fines, fut attaché à la cour de Cassel, en qualité de médailleur, de même que son fils. Il mourut en 1746.

U—I.

LECLERC (CHARLES-GUILLAUME), libraire, et député aux états-généraux, naquit à Paris en 1723. Reçu libraire à l'âge de dix-huit ans, il fut successivement adjoint et syndic de sa communauté, juge-consul en 1775, et chef de la juridiction consulaire en 1784. Le roi le désigna pour présider l'assemblée du district de Sorbonne, en 1789; mais il ne remplit point cette fonction. Le corps électoral le nomma un de ses députés, quoiqu'il ne fût pas électeur; il fut aussi membre du comité des assignats. Ce fut lui qui présenta et fit adopter le projet d'organisation du tribunal de commerce : il y fut nommé juge aux premières élections, en 1792. On a de lui : I. *Instruction pour les négociants*, Paris, 1784, in-12. II. Plusieurs éditions du *Dictionnaire géographique de Vosgien* (Ladvocat) : celle de 1794, in-8°, est enrichie d'une table des noms nouveaux donnés à quelques villes de France pendant la révolution. III. Une édition du *Dictionnaire historique* de Ladvocat, Pa-

ris, 1777, 2 vol. in-8°, avec des tables des ouvrages cités. Leclerc fit paraître, en même temps, un premier supplément, 1 vol. in-8°, et un second, en 1789. Il travaillait depuis plusieurs années à refondre ce dictionnaire, et son travail était près de paraître quand la mort l'enleva, le 26 septembre 1794. — L—B—E.

LECLERC (CHARLES-EMMANUEL), général français, né à Pontoise d'une famille obscure (son père était marchand de farines), entra fort jeune dans la carrière des armes, et se fit remarquer, dès 1792, par son intelligence, son intrépidité et l'exaltation de ses principes révolutionnaires. Elevé, en 1793, au grade d'adjudant-général, dans l'armée qui fit le siège de Toulon, il forma avec Buonaparte une liaison qui, par la suite, fut la cause de sa fortune rapide. Après la prise de cette place, le jeune Leclerc vint se présenter à la société des jacobins de Paris, où il fit l'éloge des vainqueurs de Toulon, attribuant l'honneur du succès à l'influence de Robespierre. Il passa, en qualité de général de brigade, aux armées du Nord et du Rhin : en 1796, il suivit Buonaparte en Italie, où il dirigea l'attaque du Mont-Cenis, qui réussit complètement; il se distingua encore dans plusieurs batailles, entre autres sur le Mincio, à Salo et à Roveredo. Après le traité de Campo-Formio, il fut nommé chef de l'état-major de l'armée d'Italie, et donna sa démission, pour suivre Buonaparte en Egypte, où il se fit peu remarquer. Mais au retour de Buonaparte, ayant connaissance de ses plans, il contribua par son audace au succès de la révolution de Saint-Cloud, où on le vit, à la tête d'un peloton de grenadiers, chasser les députés de l'opposition. Il fut dès-lors comblé de faveurs, et Bu-

naparte se l'attacha de plus en plus en l'unissant à sa sœur Pauline. Il lui donna ensuite le commandement en chef de l'armée qui, en 1801, traversa l'Espagne pour soumettre le Portugal. Dans le cours d'une longue marche, des soldats indisciplinés ayant poussé des cris de rébellion, Leclerc, par sa fermeté, fit tout rentrer dans le devoir. Ce fut son armée qui força le prince du Brésil de signer à Badajoz un traité humiliant, dicté par Lucien Buonaparte, en vertu duquel le Portugal paya 20 millions à Buonaparte. Cette stipulation, qui resta secrète, enrichit Lucien et Leclerc. La paix étant devenue générale en Europe par les traités de Lunéville et d'Amiens, Leclerc sollicita auprès de son beau-frère le commandement en chef de l'expédition destinée à soumettre Saint-Domingue. Il s'agissait d'arracher la plus belle colonie française aux noirs révoltés, long-temps livrés à l'anarchie, mais qui sous Toussaint-Louverture, qu'on pourrait appeler le Buonaparte des Antilles, jetaient les fondements d'un pouvoir révolutionnaire formidable. L'armement fut immense : il se composait de 83 bâtimens de guerre, dont 42 vaisseaux de haut-bord, et d'une armée expéditionnaire de 35 mille hommes d'élite. Il parut à la vue du cap Samana, le 1^{er} février 1802. Une vive altercation s'étant élevée entre l'amiral Villaret-Joyeuse et le capitaine-général, sur le mode et l'à-propos du débarquement, l'amiral l'emporta. Les temporisations de Leclerc, de fausses dispositions maritimes, la dislocation de la flotte, favorisèrent la résistance des noirs et donnèrent lieu au second incendie du Cap. Une guerre atroce s'alluma dans presque toutes les parties de l'île, qui redevint un champ de carnage. Pour-suivis et déconcertés par les manœuvres

vres de Leclerc, les chefs noirs se soumièrent en apparence, et obtinrent l'amalgame de leurs troupes avec les troupes françaises : c'était un calme trompeur. Bientôt en effet l'enlèvement de Toussaint-Louverture par perfidie (*Voy. TOUSSAINT-LOUVERTURE*), les extorsions, les ravages, le désarmement et les exécutions militaires, exaspérèrent les noirs, et les poussèrent à un soulèvement général. Une cruelle épidémie, qui frappa l'armée française, leur parut une circonstance tellement favorable, qu'ils n'hésitèrent pas à s'armer de nouveau. Leurs principaux chefs, abandonnant l'armée, se joignirent aux insurgés : la défection fut générale, et la guerre reprit un caractère plus atroce encore. Forcé dans ses principales positions, presque dégarnies de troupes, et voyant ses renforts en proie aussi à l'épidémie, Leclerc se retira, dévoré de chagrins, dans l'île de la Tortue, où il porta son quartier-général. Le dépérissement de l'armée française, les progrès des insurgés, et l'impatience de ne plus rien voir par lui-même, hâtèrent ses derniers moments : il expira, d'une maladie de langueur, le 2 novembre 1802. On rendit les honneurs funèbres à ses dépouilles mortelles, qui furent transportées en France sur le vaisseau *le Swiftsure*, et ensevelies dans sa terre de Montgobert près Soissons. Leclerc laissa peu de regrets, l'opinion générale le regardant comme au-dessous, par son caractère et par ses talents, du haut rang où l'avait porté le hasard plutôt que son mérite. Sa femme, dont il n'eut point d'enfants, et qui ne l'aurait point suivi à Saint-Domingue sans une injonction bien positive de son frère Napoléon, mit bientôt un terme à son veuvage, en épousant le prince Camille Borghèse.

B—P.

LECLERC DE LA FOREST (ANTOINE), né à Auxerre en 1563, d'une famille de robe, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et reçut la tonsure des mains de Jacques Amyot, son évêque. Mais séduit par la lecture des ouvrages de Calvin, il embrassa la réforme, prit le parti des armes, et servit, avec le grade de capitaine, à l'armée du roi de Navarre, depuis 1585 jusqu'en 1592. L'année suivante, étant en quartier à Tours, il assistait à la réception d'un de ses amis, nommé conseiller au parlement ; ayant obtenu du président la permission de haranguer l'assemblée, il parla des devoirs du magistrat avec tant d'éloquence, et fit voir d'ailleurs des connaissances si étendues en jurisprudence, qu'à l'instant même il fut reçu avocat et nommé professeur en droit. Il contribua, en 1594, à rétablir la ville d'Auxerre sous l'obéissance de Henri IV. A la suite d'une maladie, il rentra dans le sein de l'église romaine, et vint se fixer à Paris, où il se maria. La reine Marguerite de Valois l'avait nommé maître des requêtes de son hôtel ; et il présidait aux conférences qui s'y tenaient sur les matières de sciences et d'érudition. Leclerc eut part à tout ce qui se fit de son temps dans l'intérêt de la religion : il fit choisir saint Vincent de Paul pour remplir la place d'aumônier de la princesse ; aida saint François de Sales dans ses utiles projets, et eut part à la réforme de plusieurs institutions religieuses. Il mourut à Paris le 23 janvier 1628, et fut inhumé dans l'église des Picpus, où on lisait encore son épitaphe il y a peu d'années. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on citera : I. *Des Explications de quelques endroits de l'Ecriture-Sainte*. II. *Un Commentaire en latin sur les anciennes lois de Rome*. III. *Une Réfutation des*

principes de Mariana (Voy. MARIANA). IV. Des *Lettres de piété*, etc. La *Vie* de Leclerc a été publiée sous ce titre, *Le séculier parfait*, par Louis Provensal de la Forêt, Paris, 1644, in-8°. On peut consulter aussi les *Mémoires* de l'abbé Lebeuf sur la ville d'Auxerre, tome II, et le Moréri de 1759. W—s.

LECLERC. Voy. BRUÈRE, BUFON, CLERC, JUIGNÉ, SEPTCHÈNES.

LECLERC DU TREMBLAY. Voy. JOSEPH, XXII, 28.

L'ÉCLUSE (CHARLES DE) en latin *Clusius*, médecin, et l'un des savants du XVI^e siècle qui contribuèrent le plus aux progrès de la botanique, naquit, en 1526, d'une famille noble d'Arras. Ses parents l'envoyèrent de bonne heure à Gand, et ensuite à Louvain, pour y étudier le droit. Au bout de trois ans, il quitta cette ville pour voyager en Allemagne, et fit quelque séjour à Marbourg, puis à Wittemberg, où il fréquenta beaucoup le célèbre Melanchthon. En 1550, il visita Francfort, Strasbourg, la Suisse, Lyon, et alla se fixer à Montpellier. S'y étant lié particulièrement avec Rondelet, il abandonna la jurisprudence pour se consacrer à la médecine et à la botanique. Après avoir été reçu médecin, il revint, en 1555, par Genève, Bâle, Cologne et Anvers, dans son pays, où il passa six ans. Il séjourna ensuite deux ans à Paris, un an à Louvain, visita Augsbourg en 1563, et se rendit l'année suivante en Espagne par l'ouest de la France. La péninsule était encore fort peu connue sous le rapport de l'histoire naturelle. L'Écluse la parcourut, et y fit une abondante moisson de plantes, dont il publia la description quelques années plus tard. En 1571, il passa en Angleterre; et à son retour, sur l'invitation de l'empereur Maximilien II, il se rendit à Vienne,

où il fut nommé directeur des jardins de ce prince. Il remplit cette place pendant quatorze ans sous lui et sous Rodolphe II, son successeur, et fut également estimé de l'un et de l'autre. C'est durant cet intervalle qu'il alla pour la deuxième fois en Angleterre. Il y fit connaissance avec les amiraux Sydney et Fr. Drake, qui, ainsi que leurs compagnons de voyage, lui communiquèrent, sur les productions des pays qu'ils avaient visités, beaucoup de détails curieux, dont il profita dans ses *Exotiques*. Fatigué de la cour, il quitta Vienne en 1587, et vint se fixer à Francfort, où il passa environ six ans dans une solitude presque complète, ne sortant de chez lui que pour aller voir le landgrave de Hesse, Guillaume, qui l'honorait d'une affection particulière, et lui faisait une pension. Enfin l'académie de Leyde l'invita, en 1589, à venir y occuper la chaire de botanique. Ce fut là qu'il passa les seize dernières années de sa vie, exerçant, par ses leçons et par ses conversations, une très grande influence sur tous ceux qui l'approchaient, et contribuant à augmenter l'éclat de cette université. Mais sa santé, naturellement faible, souffrait beaucoup des suites de nombreux accidents éprouvés dans ses voyages. Il en était demeuré boiteux, et de manière à ne pouvoir plus marcher qu'à l'aide de deux béquilles. Le défaut d'exercice lui occasionna la gravelle et d'autres infirmités, malgré lesquelles il conserva une sérénité inaltérable et l'usage de toutes ses facultés jusqu'à la fin de sa vie, qui eut lieu le 4 avril 1609, peu de jours après la mort de Jul.-C. Scaliger, son ami. L'Écluse était pieux, doux et modeste : célibataire, et d'une grande modération dans tous ses goûts, il avait abandonné sa famille le superflu de sa fortune. Il avait beaucoup

d'amis, et il était plus ou moins lié avec les naturalistes les plus distingués de son temps, surtout avec Dodonée et Lobel, auxquels son commerce fut, comme on sait, plus profitable qu'à lui-même. Il a rendu justice à tous, et a eu soin de nommer toutes les personnes qui lui ont communiqué des plantes et d'autres objets d'histoire naturelle, ou auxquelles il a dû des renseignements utiles. Une correspondance immense, une mémoire prodigieuse, la connaissance des langues anciennes et de la plupart des modernes, une rare sagacité, enfin une grande ardeur pour le travail, même dans ses dernières années, tels furent les moyens de succès de L'Écluse. La botanique venait de prendre un nouvel essor. Les descriptions et les figures de Dodonée et de Lobel, surtout celles de L'Écluse lui-même, éclairaient et facilitaient la science; Matthioli et Dalechamp avaient ouvert la route à Gaspar Bauhin; Gesner avait fait sentir la nécessité de tirer de la fleur et du fruit les caractères distinctifs des plantes; Césalpin avait donné le premier modèle d'une méthode naturelle. L'Écluse ne paraît pas avoir senti le mérite d'une découverte aussi importante : du moins il n'a réuni en familles que les plantes qu'il est impossible de séparer, par exemple les *liliacées*; et nulle part il ne fait mention de rapports naturels. Ses groupes par genres sont très multipliés; néanmoins aucun caractère générique n'indique les motifs de ces réunions. Mais L'Écluse se montra vraiment supérieur dans ses descriptions : elles sont remarquables par une exactitude, une précision, une élégance et une méthode qui n'ont point été surpassées par les modernes, excepté pour quelques détails de la fleur et du fruit, auxquels on n'accordait encore que

fort peu d'importance. Elles contiennent souvent, sur les noms employés par les anciens botanistes, des discussions intéressantes, qui ont servi à éclaircir cette partie de la botanique. On y trouve aussi les noms des plantes dans les langues vivantes, et surtout ce qui a rapport à leur emploi dans la médecine, les arts et l'économie domestique. Enfin elles sont accompagnées de figures bonnes pour le temps; Dodonée et Lobel en ont emprunté un grand nombre. Voici les principaux ouvrages de L'Écluse : I. *Histoire des plantes*, etc., traduite du flamand de Dodonée, avec un discours sur les gommés, etc., Anvers, 1557, in-fol. (1) II. *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum historia libris duobus expressa*, ibid., 1576, in-8°, avec deux cent trente fig. III. *Rariorum aliquot stirpium per Pannoniam, Austriam et vicinas quasdam provincias observatarum historia quatuor libris expressa*, ibid., 1583, in-8°, trois cent cinquante-huit fig. Ces deux ouvrages furent fondus dans le suivant. IV. *Rariorum plantarum historia, cui accesserunt ejusdem commentariolus de fungis*, etc., ib., 1601, in-fol., avec onze cent trente-cinq fig. Ce vol. se divise en six livres, suivis d'un petit appendix. Le premier contient les arbres et arbrisseaux, sans ordre, ni méthode, avec deux plantes marines. Les cinq autres comprennent quelques groupes naturels, mais toujours suivis de plantes qui leur sont plus ou moins étrangères; par exemple, l'*acorus* se trouve entre les *iridées* et les *renonculées*. Ce vo-

(1) L'ouvrage original (de Dodonée) avait paru en 1554, in-fol. de 818 pag. Voyez la description de ce volume, inconnu à presque tous nos bibliographes, dans le *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas*, par M. Van Hulthem, Gand, 1817, in-8°, pag. 17.

lume contient en outre : 1°. la Description, avec figures, des champignons trouvés par lui en Hongrie, et qu'il divise en bons et mauvais : on peut regarder ce petit ouvrage comme la première monographie qui mérite d'être citée; 2°. six Lettres de Belli à L'Écluse sur les plantes de l'île de Crète, et une de Roels sur le manioc, l'igname et quelques palmiers; 3°. une liste de plantes recueillies par Pona sur le Monte Baldo près de Vérone. V. *Exoticorum libri decem, quibus animalium, plantarum, aromatum, aliorumque peregrinorum fructuum historię describuntur. quorum libri sex priores à Clusio conscripti, cum iconibus* 194, Anvers, 1605, in-fol. Ce volume se compose, 1°. de six livres de descriptions, qui, ainsi que celles de l'ouvrage précédent, ont fait la substance de beaucoup d'ouvrages postérieurs; — 2°. de *l'Histoire des aromates et plantes provenant de l'Inde*, traduite en latin du portugais de Garcias ab Horto, abrégée et enrichie de notes, publiée à Anvers en 1593, in-8°, réimprimée pour la troisième fois : un ami de L'Écluse y ajouta des notes sur les mots arabes employés par Garcias; — 3°. d'extraits en latin d'une autre histoire sur le même sujet, par l'espagnol Chr. Acosta, dont L'Écluse n'a pris que ce qui ne se trouvait pas déjà dans Garcias, en substituant de meilleures figures à celles d'Acosta, et en y ajoutant quelques notes; — 4°. de *l'Histoire des remèdes provenant du Nouveau-Monde*, par Nic. Monardès, traduite de l'espagnol en latin, avec notes et figures; — 5°. d'un Supplément (*auctuarium*) aux *Exotiques*, contenant la description de quelques objets d'histoire naturelle, entre autres de deux espèces d'oiseaux de Paradis, avec des figures; — 6°. d'une

traduction latine des traités espagnols du même Monardès sur le *bezoar*, la *scorzonère*, le *fer*, la *neige*, la *rose* et les *citronniers*; — 7°. d'un deuxième Appendix à *l'Histoire des plantes*, avec un Supplément, accompagné de dix-huit figures; — 8°. de la traduction latine du Voyage de Belon, avec quelques planches d'histoire naturelle et d'autres objets, et des *Remontrances sur le défaut du labour et culture des plantes*, etc., par le même. VI. *Curæ posteriores*, etc., Anvers, 1611, in-4°. avec trente-cinq planches, contenant la description de divers objets d'histoire naturelle. VII. Les *Vies d'Annibal* et de *Scipion l'Africain*, trad. du latin de Donat Acciaïoli, Paris, Vascosan, 1562, in-8°. : elles servent à compléter le 6°. volume des œuvres de Plutarque de la même édition. Aucun auteur, avant L'Écluse, n'avait décrit un aussi grand nombre de plantes rares. Parmi celles qu'il a publiées le premier, ou décrites avec plus d'exactitude que ses prédécesseurs, il faut distinguer le *marronnier d'Inde*, le *jasmin d'Arabie*, les espèces de *renoncules* et d'*anémones* dont les nombreuses variétés embellissent nos jardins, etc.; enfin il est juste de rappeler ici que c'est à L'Écluse que nous devons la première description exacte et détaillée de la *pomme de terre*, sous le nom d'*arachidna Theophrasti* et *papas Peruvianorum*, accompagnée d'une figure complète de la plante. (*Rar. plant. Hist.*, l. 4, p. 79.) Un de ses amis lui en avait envoyé à Vienne, en 1588, deux tubercules venus d'Italie. Elle était, dit-il, cultivée depuis long-temps, dans ce dernier pays, sous le nom de *Taratouffli*, et en assez grande quantité pour servir d'aliment même aux cochons : mais les Italiens ignoraient son origine. En 1601, époque de la pu-

blication de l'ouvrage cité ci-dessus, elle était aussi très répandue en Allemagne. L'Écluse ne doute pas que ce ne soit le *papas Peruvianorum* décrit dans la *Chronica de Piru* de Cieça (Séville, 1553), et mentionné dans l'*Histoire générale des Indes* de Gomara (Anvers, 1554.) Mais il est prouvé que la pomme de terre n'était pas connue des anciens; et la description même de l'*arachidna* dans Théophraste (*Hist. plant.*, l. 1, c. 11.), contient des détails qui ne peuvent lui convenir. Plumier a consacré à L'Écluse, sous le nom de *Clusia*, un genre de la famille des guttifères, composé d'arbres de St.-Domingue et des Antilles. (*Voy. CLÉNARD*, IX, 51.)

D—U.

LÉCLUSE, chirurgien-dentiste, fut d'abord acteur à l'Opéra-Comique, où il avait débuté, en 1737, par un rôle de charbonnier dans l'*Assemblée des acteurs* (pièce non-imprimée, de Panard et Carolet). Malgré ses succès, il quitta la profession de comédien pour celle de dentiste, et obtint le titre de chirurgien-dentiste du roi de Pologne (Stanislas) : il racontait plaisamment, lui-même, qu'il avait été nommé à cette place le jour que le roi perdit sa dernière dent. Aussi, du vivant même de ce prince, il alla, en 1760, passer quelque temps à Genève. Ce fut ce qui donna lieu à Fréron d'avancer que L'écluse était allé à Ferney, et que Voltaire lui avait confié l'éducation de M^{lle}. Corneille. De retour à Paris, L'écluse y était recherché comme un bouffon de société. Il imagina, en 1777, d'y faire élever un théâtre au coin des rues de Bondy et de Lancrey; mais il épuisa ses fonds avant d'avoir achevé la construction, fut mis en prison pour dettes, et en sortit après avoir vendu sa salle : elle fut ouverte sous le titre

de *Théâtre des Variétés*, et il y parut lui-même comme acteur. Il excellait entr'autres dans un rôle de *Postillon*, titre d'une farce de sa composition. Ce théâtre fut démoli en 1784, et remplacé par une manufacture de papiers peints. Depuis la révolution l'on construisit, sur le même emplacement, une autre salle, qui a aussi été démolie. L'écluse, après avoir subi toutes les vicissitudes de la fortune, mourut fort âgé et dans le besoin, vers 1792. C'est Voltaire qui est auteur de la *Lettre de M. de L'écluse, chirurgien-dentiste, seigneur de Tilloy, près de Montargis, à M. son curé* : cette pièce est une facétie contre Lefranc de Pompignan; mais on a de L'écluse : I. *L'éclusade ou les Dejeûners de la Rapée*, 1748, in-8°; reproduite sous le titre de *Poissarderies ou Discours des halles et des ports*, 1749, in-8°; et encore sous celui du *Dejeûner de la Rapée*, 1755, in-12; souvent réimprimés, et faisant partie des *OEuvres poissardes de Vadé et de L'écluse*, 1796, in-4°. II. *Traité utile au public, où l'on enseigne la méthode de remédier aux douleurs et accidents qui précèdent et accompagnent la sortie des premières dents des enfants*, 1750, in-12. III. *Anatomie de la bouche*, 1752, in-12. IV. *Nouveaux éléments d'odontologie*, 1754, in-12. L'auteur présente son ouvrage comme le fruit de vingt ans de travaux; il dit avoir fait cinq campagnes consécutives dans la dernière guerre en Flandre (celle de 1741), où plus de quatre-vingt mille bouches lui ont passé par les mains. V. *Eclaircissements essentiels pour parvenir à préserver les dents de la carie*, 1755, in-12. VI. *Dessert du petit souper agréable, dérobé au chevalier du Pélican*, 1755, in-12. Son titre de chevalerie rappelait le nom

d'un instrument de sa profession. Comme dentiste, Lécuse était très habile ; comme poète, il approche de Vadé.

A. B—T.

L'ÉCLUSE DES LOGES. *Voy.* ÉCLUSE.

LECOINTE. *Voy.* COINTE.

LECOINTRE (LAURENT), révolutionnaire subalterne, était marchand de toile à Versailles, lors de la réunion des états-généraux. A peine avaient-ils commencé leurs délibérations, qu'il embrassa le système démagogique avec une véhémence extrême : l'influence que ce marchand avait sur la population de Versailles, ne contribua pas peu à corrompre l'esprit public dans une ville que tant d'intérêts devaient attacher à ses rois. Lors du fameux serment du jeu de Paume (*V.* BAILLY, III, 251), il se forma dans Paris une société patriotique, qui prit le nom de cet événement : Lecoindre s'y fit recevoir ; et on le voyait tous les jours assister à ses séances, et retourner ensuite à Versailles pour y en propager les doctrines. Cette société qui fut peu remarquée, quoique fréquentée par des hommes qui ont joué depuis de très grands rôles, peut être considérée comme le précurseur du club des jacobins, auquel elle se réunit après une courte existence. A l'époque de la formation de la garde nationale de Versailles, Lecoindre en fut nommé commandant en second, sous le comte d'Estaing. Il fut le premier dénonciateur du malheureux repas des gardes-du-corps, qui servit de prétexte aux attentats des 5 et 6 octobre 1789 (*Voy.* GORSAS), et il épouvanta par ses déclamations le comte d'Estaing lui-même, qui ne fit rien pour réprimer la populace. La municipalité effrayée eut la faiblesse de se dissoudre elle-même, laissant à Lecoindre le soin de prendre, pour arrêter le

désordre, les mesures qu'il jugerait convenables : mais au lieu de calmer les fureurs du peuple, il lui fit distribuer des armes, donner des munitions, et excita à la révolte le régiment de Flandre, qu'on avait fait venir à Versailles pour empêcher les émeutes dont la cherté des subsistances était le prétexte. (*Voy.* ADRIEN DUPORT et THÉROIGNE.) Ce régiment se débanda ; les gardes-du-corps avaient reçu l'ordre de ne pas repousser la force par la force, lorsqu'ils le pouvaient encore avec succès, au moins dans la soirée du 5 : trois d'entr'eux furent assassinés le lendemain, et d'autres forfaits furent commis. Depuis cette époque, Lecoindre s'enfonça de plus en plus dans le chaos révolutionnaire, où il ne cessa de se débattre avec une violence que, pour l'intérêt de sa mémoire, on doit regarder comme une véritable folie. Il s'était fait surtout une manie des dénonciations. Personne, peut-être, depuis 1789 jusqu'à la dissolution du directoire, n'a plus dénoncé que lui. Lors de la formation des autorités de 1791, il devint président du département de Seine-et-Oise, et fut député à l'assemblée législative par ce département. En décembre 1791, il dénonça, comme ennemie de la révolution, l'ancienne municipalité de Versailles. En 1791 et 1792, il dénonça le ministre de la guerre Duportail, et ne cessa de déclamer contre les officiers de l'ancienne armée, contre le ministre Narbonne, et contre plusieurs particuliers qu'il fit traduire à la haute-cour d'Orléans : il dénonça aussi Théobald-Dillon ; et au moment même où l'assemblée décernait des honneurs à la mémoire de ce général (*Voy.* DILLON), il proposa de mettre hors de la loi tous les prêtres qui refuseraient de prêter ser-

ment à la constitution civile du clergé. Il ne fut pas question de lui, au moins publiquement, lors de la révolution du 10 août; mais il fut envoyé le 12 dans le département de la Seine-Inférieure, pour en faire adopter les principes et les résultats : cette mission eut, pour l'honneur de ce pays, assez peu de succès. Député à cette époque par son département, à la Convention nationale, on l'y vit s'acharner contre la famille royale. Le 15 décembre 1792, il demanda que le roi ne pût communiquer qu'avec ses enfants, et que ces enfants infortunés ne pussent voir leur mère ni M^{me}. Elisabeth leur tante qu'après le supplice de leur père, dont il vota la mort sans appel au peuple et sans sursis. Il reprit ensuite le cours de ses dénonciations contre le parti plus modéré qui eût désiré sauver la vie à Louis XVI. Le 12 août 1793, il pressa la Convention de faire juger, la reine, qu'il appelait insolemment *la femme Capet*; peu de jours après, cette illustre victime fut arrachée du Temple et envoyée à la Conciergerie. Lors du jugement, Lecointre fut un des principaux témoins, un de ceux surtout qui contribuèrent le plus, non pas à faire condamner la princesse (sa mort était arrêtée avant le jugement), mais à justifier cet assassinat dans l'esprit d'une populace crédule et féroce. Au mois de juin 1794, lorsque Robespierre fit élever une montagne factice à la porte du château des Tuileries, et alla se placer au faite pour déclarer que *la nation française reconnaissait l'Être-Suprême et l'immortalité de l'ame*, Lecointre ne cessa de l'injurier, de l'appeler tyran, et assez haut pour être entendu : cependant Robespierre n'osa pas le faire arrêter. Après sa chute, Lecointre se déclara l'ennemi

de ses complices, Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Barère et Vadier; sa dénonciation eut lieu le 28 août; elle fut discutée pendant trois jours et déclarée calomnieuse : l'auteur se vit obligé de quitter le bureau des secrétaires qu'il occupait, et les Jacobins l'exclurent de leur club. Lorsque cette dénonciation, alors prématurée, fut reprise, en mars 1795, on vit, par une singularité bizarre, Lecointre se ranger parmi les défenseurs de ceux qu'il avait dénoncés. Avant cette dernière époque, il n'avait cessé de s'opposer à la restitution des biens des condamnés et au retour des proscrits du 31 mai, qu'il accusa de royalisme, même après leur rentrée dans la Convention. Ses fureurs eurent enfin un terme : il fut décrété d'arrestation le 5 avril 1795, comme ayant pris part au rassemblement séditieux qui venait d'avoir lieu; puis décrété d'accusation le 21 mai suivant, comme l'un des moteurs de la seconde révolte suscitée par les mêmes personnages : il fut ensuite amnistié. On vit une multitude d'affiches, signées de lui, couvrir les murs de la capitale et de Versailles, au moment des élections; il espérait que cette manœuvre lui ferait obtenir des suffrages : il se trompa, et fut constamment repoussé. Lorsque la constitution consulaire fut présentée à l'acceptation, il fut le seul des habitants de Versailles qui inscrivit *non*, et il signa : momentanément exilé, il revint à Versailles, et mourut à Guignes, le 4 août 1805, dans un âge avancé. Il avait dissipé sa fortune en folles dépenses pour la révolution, lors de ses plus déplorables excès, et jusqu'à donner, a-t-on dit, des repas somptueux aux juges et aux jurés des tribunaux révolutionnaires, qui venaient s'égayer à sa table sur les jugements atroces qu'ils avaient rendus ou qu'ils se proposaient de rendre.

On a de Lecomte : I. *Les crimes de sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale ou Dénonciation formelle à la Convention nationale contre Billaud-Varennes, Barère, Collet-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar et David*; an III, in-8°. M. Dulaure a publié un *Supplément aux Crimes des anciens comités du Gouvernement*, etc. II. *Les abus illimités, avec des réflexions sur l'état présent de la République*, 1795, in-8°. III. *Laurent Lecomte au Peuple souverain*, an II^e, in-8°. Il y répond victorieusement à des reproches ridicules que lui avaient adressés Billaud-Varennes et Bourdon. IV. *Conjururation formée dès le 6 prairial (VI) par neuf représentants du peuple contre Max. Robespierre pour l'immoler en plein sénat*, an II, in-8°; les neuf conjurés nommés par Lecomte étaient Lecomte, Fréron, Barras, Gourtois, Garnier de l'Aube, Rovère, Thirion, Tallien et Guffroy.

B—U.

LECOMTE (NOËL). *V. CONTI.*

LECOMTE (LOUIS), jésuite, naquit à Bordeaux d'une famille noble. Les fonctions de l'enseignement et de la prédication qu'il eut à remplir dans la Société, ne l'empêchèrent pas de suivre l'attrait particulier qui le portait vers l'étude des mathématiques; et il fut un des six missionnaires mathématiciens envoyés à la Chine en 1685. Il s'embarqua sur le vaisseau qui portait le chevalier de Chaumont, nommé ambassadeur extraordinaire à Siam; et il arriva dans cette capitale vers la fin de septembre de la même année. Il y passa près de deux ans, retenu par le roi de Siam, qui se piquait de cultiver l'astronomie, et qui voulait le fixer auprès de lui: mais les troubles sur-

venus dans cette cour rendirent au P. Lecomte la liberté de continuer sa route vers la Chine avec quelques-uns de ses confrères. Ils eurent à souffrir dans cette traversée. (*V. FONTANEY.*) Le 23 juillet 1687, Lecomte aborda au port de Ning-Po, et il arriva le 8 février suivant à Pékin. On lui assigna la mission du Chen-si, l'une des plus pénibles de l'empire par son étendue, par l'apprêt du climat et par la difficulté des communications. Les églises étaient fort distantes les unes des autres, et les chemins presque impraticables. Lecomte suivit long-temps cette mission, et fut ensuite employé dans d'autres parties; ce qui le mit à portée de bien connaître la Chine, où il fit plus de 2000 lieues en cinq ans. Ses voyages furent marqués par de nombreuses observations astronomiques; il en fit au cap de Bonne-Espérance, à Pondichéry, à Siam, à Louvo, à Canton, à Pékin, et dans d'autres endroits. Il observa deux comètes en 1686 et en 1689, ainsi que le passage de Mercure sur le disque du soleil en 1690: d'heureuses circonstances ne lui laissèrent rien à désirer pour la justesse de cette observation, dont il a décrit les moindres particularités. Les besoins des missions ayant engagé ses supérieurs à le renvoyer en Europe, il se rendit d'abord à Rome, où il instruisit le pape de l'état des choses, et vint ensuite en France, où il fut nommé confesseur de la duchesse de Bourgogne; fonction qu'il paraît avoir exercée peu de temps. Des contestations s'étaient élevées entre les jésuites et d'autres missionnaires de la Chine, sur quelques cérémonies pratiquées dans ce pays, que les premiers toléraient, et qui paraissaient aux autres tenir de l'idolâtrie. Lecomte soutint le sentiment de ses confrères dans ses *Nouveaux Mémoires sur l'état*

présent de la Chine, imprimés à Paris en 1696, 1697 et 1701, 3 vol in-12, fig. (Voy. LEGOBLEN.) Cet ouvrage, écrit certainement d'une manière intéressante, est encore aujourd'hui l'un des livres où les gens du monde peuvent puiser les connaissances les plus exactes sur ce pays singulier et peu connu alors : mais l'auteur fut accusé d'exalter beaucoup trop les Chinois. Ce peuple, si on l'en croit, avait conservé pendant deux mille ans la connaissance du vrai Dieu ; il avait sacrifié au Créateur dans le plus ancien temple de l'univers, et avait pratiqué les plus pures leçons de la morale, tandis que le reste de la terre était dans l'erreur et la corruption. Lecomte revint encore sur ce point dans une lettre au duc du Maine sur les *Cérémonies de la Chine*, Liège, 1700, in-12. Les directeurs du séminaire des missions étrangères à Paris, déférèrent ces deux écrits à Rome ; et le 1^{er} juillet 1700 ils les déférèrent également à la faculté de théologie de Paris. On nomma huit députés pour les examiner, et ils firent leur rapport le 2 août. Les jésuites s'efforcèrent d'arrêter cette affaire. Le P. Legobien envoya quelques éclaircissements, et protesta, tant en son nom qu'en celui du P. Lecomte. Mais la faculté de théologie n'en porta pas moins sa censure le 18 octobre 1700 : elle cite sous cinq chefs, dix-neuf extraits, tant des *Nouveaux Mémoires* et de la Lettre au duc du Maine que d'un autre écrit ; et elle condamne la plupart des propositions comme fausses, téméraires et erronées. Les jésuites publièrent plusieurs lettres et réponses pour justifier les livres censurés. Le P. Lecomte était alors à Rome, occupé à plaider la même cause devant Innocent XII et devant une congrégation que le pape avait nommée pour cet objet : il demanda même

à être entendu en pleine congrégation ; ce qui ne lui fut point accordé. Il était encore à Rome en 1702, comme on le voit par une Lettre du 17 mars de cette année, adressée au supérieur du séminaire des missions étrangères de Paris, et que Dupin a insérée dans son *Histoire ecclésiastique du XVII^e siècle*, tom. IV, page 207. Dupin attribue encore au P. Lecomte, sur ces disputes, une *Lettre d'un missionnaire de la compagnie de Jésus*, 1697 ; et il donne à la fin du même volume la liste des écrits publiés dans cette controverse, et pour ou contre la censure du 18 octobre. Dans ses dernières années, Lecomte se retira dans sa patrie, et mourut à Bordeaux en 1729 ; il devait être dans un âge assez avancé. Les *Nouveaux Mémoires* furent compris dans la liste des ouvrages que le parlement de Paris condamna au feu par son arrêt du 6 août 1762 : mais cette liste, dressée par l'esprit de parti, renferme des productions estimables et utiles ; et, si les *Nouveaux Mémoires* sont répréhensibles pour les paradoxes qu'ils renferment, ils méritaient d'autant moins la peine du feu, que l'auteur avait atténué, par ses *Eclaircissements*, ce qu'ils présentaient de plus choquant. P—C—T.

LECOMTE (FÉLIX), sculpteur, né à Paris le 16 janvier 1737, fut élève de Falconet et de Vassé : ayant remporté le premier prix sur un bas-relief dont le sujet était le *Massacre des Innocents*, il alla passer à Rome le temps qui lui était accordé par les réglemens ; et de retour à Paris, en 1769, il offrit à l'Académie le modèle d'une statue de Phorbas détachant OEdipe de l'arbre, et fut agréé. En 1771, il fut reçu académicien sur le marbre de ce modèle. Parmi les morceaux qu'il exposa, la même année,

au salon du Louvre, on distingua surtout sept bas-reliefs en terre cuite, dont le sujet était les *Sept Sacrements*. Il exposa, en 1775, le modèle d'une statue de la *Vierge*, et d'un bas-relief, représentant *J.-C. mort, pleuré par les trois Maries*, destinés pour la cathédrale de Rouen; et il les exécuta en marbre l'année suivante. Les statues de *Rollin* et de *Fénélon*, qui lui furent commandées par le Roi pour la collection des grands hommes français, furent exposées en 1789 et 1791; la dernière orne maintenant la salle des séances publiques de l'Institut. Au commencement de nos troubles, Lecomte jugea convenable d'abandonner la lice, et de chercher un refuge dans la retraite et dans l'étude des lettres. Il composa pour lui seul et pour quelques amis intimes, des *Fables* en vers, que M. Fortin, son neveu, son élève et son héritier, publiera sans doute quelque jour. Lecomte fut nommé, en 1810, membre de la quatrième classe de l'Institut. Il dirigeait avec zèle les élèves de l'Académie, dont il était professeur, lorsqu'une attaque de paralysie l'enleva le 11 février 1817, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Son éloge a été prononcé à l'Institut, par M. Quatremère de Quincy. Lecomte est plus châtié et plus naturel que la plupart de ses contemporains; mais les artistes qui se sont rendus célèbres depuis, en revenant à l'étude de l'antique et de la nature, ne permettront de lui assigner une place qu'au second rang des sculpteurs qui ont illustré l'école française.

— Marguerite LECOMTE, femme d'un procureur au Châtelet, née à Paris vers 1719, se distingua par son esprit et son goût pour les arts. Elle a gravé à l'eau-forte des *têtes* et des *paysages* qui ne sont pas sans mérite. On connaît d'elle un portrait du

Cardinal Alexandre Albani, in-4°, une *Suite de Papillons* copiés d'après nature, dont elle faisait présent à ses amis, et quelques *Vignettes* pour la traduction de Gessner, par Huber, Paris, Vincent, 1764. Son portrait, dessiné par Watelet, a été gravé par Lempereur avec cette inscription : *Marguerite Lecomte, des académies de peinture et de belles-lettres de Rome, de Bologne et de Florence.* P—s.

LE CONTE (ANTOINE), en latin *Contius*, savant jurisconsulte, natif de Noyon, professa le droit avec beaucoup d'éclat à Orléans et à Bourges, dans le xvi^e. siècle. L'historien de Thou avait été au nombre de ses élèves. Cujas, qui regardait Le Conte comme un homme très docte et très judicieux, a la modestie de convenir que ce professeur avait plus de génie que lui pour le droit, et qu'il y aurait bien mieux réussi, s'il avait aimé davantage le travail. On doit à Le Conte plusieurs corrections sur le droit civil et canonique. Il affecte d'avoir presque toujours des sentiments opposés à ceux de Duaren et d'Hotman, qui professèrent comme lui à Bourges, et avec lesquels il eut de fréquentes disputes. Ses ouvrages, recueillis par Edmond Mérimée, ont été publiés sous ce titre : *Antonii Contii opera omnia*, Paris, 1616, in-4°.; Naples, 1725, in-fol. Le Conte, quoique compatriote et cousin-germain de Calvin, se montra son ennemi déclaré, et ne cessa de le décrier. Il mourut à Bourges en 1586, âgé d'environ soixante ans. — Michel LE CONTE, avocat au parlement de Paris, n'est guère connu que par deux ouvrages intitulés : *L'Art et méthode à tourner noms en latin et en françois, en rime*, Paris, 1570. On y trouve les anagrammes du roi Henri III, de la reine, son épouse, et des prin-

cipaux seigneurs de la Cour, tournés dans les deux langues. II. *Le Mariage de procès et de la femme*, Paris, 1579. Une rue de Paris porte le nom de *Michel-Leconte*, depuis le milieu du XIII^e siècle. B—I.

LECOQ (THOMAS), né en Normandie dans le XVI^e siècle, curé de la paroisse Sainte-Trinité de Falaise, et prieur de Notre-Dame de Guibray, est auteur d'une tragédie intitulée : *L'Odieux et sanglant meurtre commis par le maudit Caïn, à l'encontre de son frère Abel*, Paris, Nicolas Bonfons, 1580. Elle est écrite sans division d'actes ni de scènes, avec un monologue et un épilogue. *Remords de conscience*, le *Sang d'Abel* et *Péché*, sont au nombre des personnages de cette pièce singulière, et qui vraisemblablement n'a jamais été représentée. — LUC LECOQ, chanoine d'Orléans, né en 1669, mort le 20 février 1742, a publié : I. *Oraison funèbre du cardinal de Coislin, évêque d'Orléans*, Orléans, 1706, in-4°. II. *Abrégé des raisons qui condamnent la comédie, et Réfutation des prétextes dont on se sert pour la justifier*, Orléans, 1717, in-12; livre rare et peu connu, qui a échappé aux recherches de Desprez de Boissy, dans son *Histoire des ouvrages pour et contre les théâtres publics*. III. *Recueil de cantiques spirituels sur les mystères de la religion*, Orléans, in-16. — PIERRE LECOQ, né, en 1708, à Ifs près de Caen, entra dans la congrégation des Eudistes, dont il fut élu supérieur-général en 1775. On a de lui : I. *Dissertation théologique sur l'usage du prêt de commerce et sur les trois contrats*, Rouen, 1767. II. *Lettres sur quelques points de discipline de l'Eglise*, Caen et Paris, 1769, in-12. III. *Traité de l'état des personnes suivant les prin-*

cipes du droit français, et du droit coutumier de la province de Normandie pour le for de la conscience, Rouen, 1776, 2 vol. in-12. IV. *Traité des différentes espèces de biens*, Rouen, 1778, in-12. V. *Traité des actions*, Rouen, 1772, in-12. Il a laissé quelques manuscrits sur des matières de piété et de philosophie.

L—Y

LE CORVAISIER (RENÉ), docteur de Sorbonne, né à Angers en 1580, fut quelque temps aumônier du Roi; mais bientôt dégoûté de la cour, il revint à Angers, où il enseigna la théologie pendant trois ans : les discours qu'il y prononça chaque année à l'ouverture des écoles, ont été imprimés ensemble en 1619, et prouvent beaucoup en faveur de son savoir dans la langue grecque, de la netteté et de la facilité de son esprit. Un ministre protestant, George Thomson, avait fait un libelle intitulé, *la Chasse de la bête romaine, où il est recherché et évidemment prouvé que le pape est l'antechrist*, La Rochelle, 1611, ou Genève, 1612, in-8°. Le Corvaisier ne se contenta pas de le combattre en chaire; mais sachant que Thomson n'osait pas le réfuter par écrit, il publia, en réponse à son libelle, *la Chasse au loup-cervier*, etc., Paris, 1612, in-8°. Thomson lui fit une réplique que Le Corvaisier réfuta encore avec autant de bon sens que d'érudition.

C. T—Y.

LECOURAYER (P.-F.). Voyez COURAYER.

LECOURBE (CLAUDE-JOSEPH), lieutenant-général, naquit à Lons-le-Saulnier en 1759, d'un ancien officier d'infanterie retiré du service. Entraîné par son penchant pour l'état militaire, il abandonna ses études, et alla s'engager dans le régiment d'A-

quittaine. Son congé expiré, il revint au sein de sa famille, et fut nommé, au commencement de la révolution, commandant de la garde nationale du canton de Ruffey. Il joignit ensuite l'armée du Haut-Rhin à la tête du 7^e. bataillon du Jura, puis l'armée du Nord, où, pour première action d'éclat, il repoussa au combat d'Hondschoot, avec son bataillon, deux escadrons hanovriens, dont un resta prisonnier. Au déblocus de Maubeuge, il entra le premier, un fusil à la main, dans les lignes de Watignies. Nommé chef de brigade, il soutint à la bataille de Fleurus, avec trois bataillons, pendant sept heures, l'attaque d'une colonne de 10,000 Autrichiens. Il passa successivement, avec le grade d'officier-général, dans les armées de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle, du Danube et d'Helvétie. A la retraite du camp retranché de Maïence, vers la fin de 1795, il arrêta l'ennemi pendant vingt-quatre heures. N'ayant pas reçu à temps l'ordre de se retirer, son corps fut enveloppé; mais, se faisant jour à travers les Autrichiens, il reparut au milieu de l'armée qui le croyait prisonnier de guerre. La campagne suivante, il monta la même intelligence et la même bravoure aux deux batailles de Rastadt. Elevé au grade de lieutenant-général, il prit en 1799 le commandement de l'aile droite de l'armée française en Suisse; et pendant toute cette campagne, il déploya des talents qui lui acquirent une grande réputation: il mit les Autrichiens en déroute, enleva le corps commandé par le général Laudon, et s'empara des positions presque inexpugnables de Martinsbruck et de Glurens. La sûreté de son corps se trouvant compromise par le succès des armées ennemies sur ses flancs et sur ses derrières, il se vit forcé de se retirer:

mais il ne céda le terrain qu'après plusieurs affaires partielles, où il éprouva de grandes pertes. Lecourbe eut quelque temps le commandement de l'aile droite de l'armée du Danube, où il coopéra aux succès de Masséna contre les Russes. Obligé de céder, au mont Saint-Gothard, devant les forces de Suwarow, il reprit, après la bataille de Zurich, une attitude offensive, suivit ce général dans sa retraite, et harcela son arrière-garde jusqu'au Rhin, vis-à-vis de Coire. Par son étonnante fermeté, il parvint à apaiser en 1800, à Zurich, une révolte parmi les soldats qui réclamaient leur solde arriérée: Lecourbe, se hasardant seul au milieu des groupes de révoltés, leur ordonne de se séparer, n'est pas obéi, sabre successivement deux soldats, force les mutins à rentrer dans le devoir, et fait fusiller un de leurs chefs. Le général Moreau l'ayant choisi pour un de ses lieutenants - généraux, Lecourbe prit à l'ouverture de la campagne le commandement de l'aile droite, passa le Rhin près de Schaffhouse avec promptitude et habileté, s'empara de Memmingen, fit deux mille Autrichiens prisonniers, passa le Lech, et se signala le 4 juin, à la bataille d'Hochstædt. Lecourbe couronna cette campagne par la prise de Feldkirch, de Coire, et de tout le pays des Grisons. La paix de Lunéville l'ayant rendu au repos, il vécut dans une maison de campagne aux environs de Paris sans être employé, se déclara en faveur de Moreau lors du procès de ce général, et, s'attirant ainsi la disgrâce de Buonaparte, fut exilé à Lons - le - Saulnier, puis à Bourges, et ne fut remis en activité qu'après la chute de Napoléon. Lecourbe vint à Paris, et fut accueilli avec beaucoup de distinction par S. A. R. MONSIEUR et par les souverains alliés. Le 31 dé-

cembre 1814, le Roi, qui l'avait déjà nommé grand-officier de la Légion-d'honneur, lui conféra le titre de comte. Il venait d'être nommé inspecteur-général d'armes dans la 6^e. division militaire, lorsque le débarquement de Buonaparte en mars 1815 le surprit, retiré à sa terre de Ruffey dans le Jura. Mandé par le maréchal Ney, conjointement avec le comte de Bourmont, afin de se déclarer pour l'usurpateur, il refusa. « Buonaparte, dit-il, » ne m'a fait que du mal; le Roi ne » m'a fait que du bien: je suis venu » pour servir le Roi. » Immédiatement après la révolte des troupes, Lecourbe, manifestant son indignation, se mit furtivement en route, et vint prendre les ordres du Roi à Paris. « Nous ressemblons, dit-il en » route à l'empire romain dans sa » décadence; si l'usurpateur est tué, » il se présentera quatre ou cinq » bitieux qui se disputeront les débris de son empire et déchireront » la France. » Soit qu'il crût devoir céder aux séductions de Buonaparte, soit qu'il fût poussé par la faction révolutionnaire, Lecourbe accepta, vers la fin de mai, le commandement du corps d'observation du Jura, dont le quartier-général était à Belfort. Opposé au corps d'armée de l'archiduc Ferdinand, il perdit, vers la fin de juin, sa première ligne de défense, après plusieurs combats assez vifs; mais il conserva près de Belfort la position de son camp retranché. Il fut un des premiers officiers-généraux qui envoyèrent leur soumission au Roi. Lecourbe survécut peu à la seconde restauration; il mourut à Belfort le 23 octobre 1815, avec la réputation d'un des plus habiles généraux de l'école de Moreau. Son corps fut transporté à Lons-le-Saulnier dans une de ses terres.

B—P.

LECOUVREUR (ADRIENNE), l'une des plus célèbres actrices du Théâtre-Français, naquit, en 1690, à Fismes en Champagne. Son père, pauvre chapelier, étant venu s'établir à Paris, près de la Comédie française; ce voisinage fit naître, dans l'esprit d'Adrienne, le désir de suivre la carrière du théâtre: les applaudissements qu'elle obtint à l'âge de 15 ans, dans diverses sociétés d'amateurs où l'on jouait la tragédie, lui valurent bientôt de puissantes protections. Le comédien Legrand lui donna d'utiles conseils. Ayant pris un engagement au théâtre de Strasbourg, elle ne tarda pas à recevoir l'ordre de revenir à Paris, pour débiter à la Comédie française, où le public lui fit l'accueil le plus flatteur. Elle joua d'abord le rôle de *Monime* (14 mai 1717), puis ceux d'*Electre*, de *Bérénice*, etc.; et, un mois après son début, elle fut reçue comédienne ordinaire du roi pour les premiers rôles tragiques et comiques. Pendant les treize années qui s'écoulèrent entre cette époque et sa mort, elle n'eut pas la douleur de voir un seul instant se refroidir l'enthousiasme qu'elle avait généralement inspiré. Elle était pourtant moins convenablement placée dans la comédie que dans la tragédie; et l'on dit qu'elle avait toujours manqué certains rôles, au nombre desquels on comptait la *Célimène* du *Misanthrope*. Mais, lors même qu'elle s'y montrait au-dessous de sa réputation, les spectateurs la traitaient avec toute sorte d'égards, craignant sans doute de décourager une actrice chérie, dont aucune autre, même M^{lle}. Duclou, sa rivale, ne pouvait balancer les succès dans le genre tragique. Il est difficile d'analyser le talent d'Adrienne Lecouvreur, d'après des traditions de théâtre qui ne s'accordent pas bien en-

tre elles. Il paraît, néanmoins, que cette actrice joignait à une profonde intelligence, beaucoup d'âme et de vérité. Elle savait, comme le fameux Baron, parler naturellement la tragédie, en évitant également le ton d'une familiarité triviale et l'emphase de la déclamation. Quoiqu'elle ne se fit pas scrupule de rompre la mesure des vers, lorsqu'elle voulait varier et rendre plus naturels les mouvements de son débit, elle respectait toujours l'harmonie de la phrase poétique; et ce n'étaient, d'ailleurs, que les vers de détail qu'elle se permettait ainsi de sacrifier à l'effet de l'action. Elle n'était pas d'une taille fort élevée : mais elle savait se grandir sur la scène, et sa démarche, ainsi que les traits de son visage, avaient l'expression la plus imposante; aussi disait-on d'elle, par comparaison avec ses camarades : « C'est une reine parmi des comédiens. » On a depuis appliqué cet éloge à M^{lle}. Clairon. Sa voix était un peu voilée; mais elle en savait si habilement ménager et varier les inflexions, qu'aucune actrice peut-être, si ce n'est M^{lle}. Duménil, ne posséda au même degré ce qu'on nomme l'accent tragique. Les rôles qu'elle a constamment joués avec une étonnante supériorité sont : *Jocaste*, *Pauline*, *Arthalie*, *Zénobie*, *Roxane*, *Hermione*, *Eriphile*, *Emilie*, *Marianne*, *Cornélie*, et surtout la *Phèdre* de Racine. On composerait un volume de toutes les pièces de vers que lui adressèrent les poètes contemporains. Parmi ces hommages rendus à son talent, on distingue une Epître de Lefranc de Pompignan, intitulée, *l'Ombre de Racine à M^{lle}. Lecouvreur*; une de Beauchamp, et cinq ou six pièces de Voltaire; qui fut, dit-on, lié avec cette actrice par d'autres nœuds que ceux d'une simple ami-

tié. (*Voy.* la Lettre de Voltaire à Thiriot, 1^{er}. juin 1731.) Nous ne transcrivons point ici les diverses anecdotes que rapportent les chroniques scandaleuses au sujet d'Adrienne Lecouvreur. Le plus célèbre de ses adorateurs fut le comte Maurice de Saxe: à l'époque où ce héros, jeune encore, fut nommé duc de Courlande, elle mit généreusement en gage ses pierres et sa vaisselle pour une somme de 40 mille fr. qu'elle lui fit accepter. Ce fait, qui n'est ignoré de personne, a été dénaturé et lié à une autre anecdote beaucoup moins authentique, dans une petite comédie intitulée, *Adrienne Lecouvreur*, qui fut représentée avec peu de succès au Théâtre-Français, le 2 août 1817. On prétend que les infidélités du comte firent mourir de chagrin cette grande actrice. D'autres n'ont même pas craint de dire qu'elle fut empoisonnée par ordre d'une princesse, sa rivale. D'après le rapport des médecins, elle succomba en trois jours à une violente hémorragie d'entrailles. Ce fut le 20 mars 1730. Le clergé s'étant opposé à ce que son corps reçut la sépulture ecclésiastique, des portefaix furent obligés de choisir une heure de la nuit pour l'enterrer clandestinement près des bords de la Seine, au coin de la rue de Bourgogne. Une particularité de ce genre ne pouvait guère manquer de causer quelque rumeur. Voltaire en parle avec beaucoup d'amertume dans quelques-unes de ses lettres; et ce fut à ce sujet qu'il publia sa pièce de vers commençant ainsi :

Que vois-je ! quel objet ! quoi ces lèvres charmantes !

Le comédien Grandval prononça l'éloge de M^{lle}. Lecouvreur, à la clôture du théâtre (24 mars 1730). Les amis des arts recherchent, avec un

double intérêt, le portrait de cette actrice, gravé d'après Coppel, par Pierre Drevet fils; elle y est représentée en Cornélie. Ce n'était pas seulement par la supériorité de son talent qu'Adrienne Lecouvreur avait mérité l'affection des hommes les plus distingués de la cour et de la ville : elle avait de l'esprit, du désintéressement, et des manières sociables. Elle a écrit des lettres pleines de noblesse et de sentiment, dont le style n'aurait peut-être pas été désavoué par les femmes les plus célèbres dans le genre épistolaire (1); et l'on cite d'elle, non-seulement des vers agréables, mais encore des réparties fort ingénieuses, dont tous les faiseurs d'*Ana* se sont emparés. Elle laissa deux filles, dont l'une épousa Francœur, directeur de l'Opéra.

F. P.—r.

LECOZ (CLAUDE), archevêque de Besançon, naquit, le 22 décembre 1740, à Plounevez-Porzai, en Basse-Bretagne. Il fit ses études au collège de Quimper, où il eut pour condisciples Lebrigant et Latour-d'Auvergne-Corret, dont il resta constamment l'ami. Son application à l'étude et son désir de s'instruire lui concilièrent la bienveillance de l'évêque de Quimper, qui lui procura une chaire dans le même collège; et Lecoz dans la suite en devint même principal. Il occupait cette place lorsque la révolution arriva : il en adopta les principes avec zèle, et mérita, en 1791, d'être élu évêque constitutionnel du département d'Ille-et-Vilaine. Il fut sacré évêque le 10 avril 1791; et il écrivit pour prouver la légitimité de sa mission, et pour réfuter les brefs de Pie VI contre la constitution civile du clergé. Il a été cité plusieurs fois comme

l'auteur de l'*Accord des vrais principes de l'Eglise, de la morale et de la raison, sur la constitution civile du clergé*; écrit signé, en 1791, par dix-huit des évêques constitutionnels, et destiné par eux à servir de réponse à l'*Exposition des principes*, publiée par trente évêques, en 1790 : mais l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes* croit que l'*Accord* est de M. Lebreton, ancien théatin. En 1791, Lecoz fut nommé député à l'assemblée législative, où il exprima les opinions les plus modérées. Il parla plusieurs fois, soit en faveur des prêtres non-assermentés, soit pour défendre les ministres du Roi. Loin de prendre part aux scandales donnés, en 1792 et 1793, par quelques-uns de ses collègues qui abjurèrent leur état, se marièrent ou devinrent complices des crimes de la révolution, il fut toujours opposé au mariage des prêtres; et, dans une lettre du 22 mai 1793, qui fut imprimée, il s'éleva contre un de ses suffragants, qui avait fait donner la bénédiction nuptiale à un ecclésiastique. Cette démarche fut peut-être la cause pour laquelle on le mit en prison pendant la terreur : les commissaires de la Convention l'envoyèrent au Mont St.-Michel, où il resta enfermé pendant quatorze mois. Devenu libre en 1795, il reprit ses fonctions d'évêque, et adhéra aux encycliques publiées par le comité des évêques constitutionnels qui s'était formé à Paris. On cite de lui, dans les *Annales catholiques*, tome III, page 351 (mars 1797), une *Lettre pastorale*, dans laquelle il accusait Pie VI d'avoir *provoqué une guerre de religion*, etc. : cette accusation devenait plus révoltante encore dans un moment où la politique violente du directoire menaçait sans cesse le

(1) Voyez la Notice sur M. d'Argental, à la suite des *Lettres inédites de la marquise du Châtelet*, Paris, 1806, ia-12.

pape, et se préparait à le dépouiller, ainsi qu'il arriva l'année suivante. Lecoz présida le concile tenu à Paris du 15 août 1797 au 12 novembre suivant, par les constitutionnels. En 1799, il tint à Rennes un synode, où se trouvèrent une quarantaine de prêtres dans un diocèse qui en comptait dix fois davantage : mais l'autorité du prélat était loin d'être universellement reconnue ; et là, comme ailleurs, la plupart des prêtres avaient repoussé les innovations. L'évêque publia depuis, les *Statuts et règlements* de ce synode ; ils forment un volume in-8°. Il fit paraître, vers le même temps, un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*, et d'autres écrits de circonstance en faveur de la république et de son parti. Appelé encore à présider le concile de 1801, il s'opposa au projet d'un sacramentaire français ; et l'on a une lettre de lui sur ce sujet, en date du 3 décembre 1799. Il fournit plusieurs articles aux *Annales* constitutionnelles de son collègue Desbois, et publia des *Observations sur les zodiaques d'Égypte*, et une *Défense de la révélation chrétienne* contre Delille de Sales. Après avoir donné sa démission lors du concordat, il fut nommé archevêque de Besançon, et parvint à se soustraire à la rétractation que le pape avait exigée. Il prit soin de montrer par ses mandements, par ses discours, et plus encore par sa conduite, qu'il était toujours dans les mêmes sentiments : il s'entoura des partisans de son Église, et perpétua les troubles par sa partialité déclarée pour eux. Cependant en 1804, mandé chez le pape lorsque ce pontife était à Paris, Lecoz, après quelques difficultés, signa une formule d'adhésion et de soumission aux brefs de Pie VI. Si depuis il a

manifesté des dispositions contraires, ces variations n'honoreraient pas plus son caractère que sa cause. Le 8 novembre 1804, il adressa aux ministres protestants à Paris, une lettre pour les exhorter à se réunir à l'église romaine. Elle fut suivie d'autres lettres dans lesquelles il soutint avec zèle contre M. de Beaufort son plan de réunion. Dans les derniers temps, il montra pour Buonaparte une admiration qui semblait croître à mesure que celui-ci se rendait plus odieux par l'excès de son ambition et par ses extravagantes entreprises. Son *Instruction pastorale* du 20 décembre 1813 sur *l'Amour de la patrie*, aurait pu passer pour une proclamation d'un général ; et les louanges magnifiques qu'il y prodiguait à son héros, contrastèrent avec le ton de réserve et de froideur dont il parla du retour des Bourbons dans ses deux lettres pastorales des 26 avril et 19 mai 1814. Aussi, lorsque S. A. R. MONSIEUR passa par Besançon au mois d'octobre suivant, l'archevêque eut défense de paraître devant ce prince ; et il fallut user de violence pour l'en empêcher. Il ressentit vivement cette mortification ; et ses plaintes retentirent jusqu'à la chambre des députés. Lecoz fut un des premiers à se déclarer pour Buonaparte en mars 1815 : il vint à Paris lui rendre ses hommages, retourna peu après pour continuer la visite de son diocèse, et mourut au milieu de cette tournée pastorale. Une fluxion de poitrine l'euleva, le 3 mai 1815, à Villevieux, village du Jura. Ce prélat était membre de l'académie celtique et de celle de Besançon. Sa bibliothèque était considérable : il en a fait don à son chapitre métropolitain. Outre un grand nombre de mandements et de discours, il a composé beaucoup d'écrits et d'opuscules.

dont on trouvera la liste dans le *Journal de la librairie*, année 1815, page 122; nous avons indiqué les principaux dans le cours de cet article.

Z.

LECT (JACQUES), en latin *Lectius*, jurisconsulte, naquit à Genève en 1560. Après avoir terminé ses premières études, il alla suivre les leçons de Cujas, dont il devint, par la suite, l'un des amis les plus intimes; il fut rappelé à Genève en 1583, et, à la sollicitation du fameux Théod. de Bèze, on lui donna la chaire de droit: l'année suivante, il fut nommé membre du conseil-d'état, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge prescrit par les règlements. Il montra, dans l'exercice de cette charge, beaucoup de talent et de fermeté; la république ne s'était pas encore trouvée dans des circonstances aussi fâcheuses: elle avait à redouter les entreprises des étrangers, et les cabales des citoyens, assez injustes pour accuser leurs magistrats des maux qu'ils n'avaient pu prévenir. Lect, sans cesse occupé par les affaires de l'état, n'en continua pas moins son cours de jurisprudence; et même, en 1587, le professeur de belles-lettres ayant été renvoyé, il se chargea de le suppléer. La pénurie où se trouvait la ville força de suspendre les leçons de l'académie; et Lect fut envoyé deux fois auprès de la reine Elisabeth, pour solliciter la pitié de cette princesse en faveur de ses compatriotes. Il obtint aussi du prince d'Orange une somme de 14,000 fr., à la charge de les employer au rétablissement de l'académie. La guerre ayant éclaté avec le duc de Savoie, il ranima le courage des citoyens par son exemple; et après la tentative infructueuse de ce prince sur Genève en 1602, Lect répondit au mémoire que le duc avait publié pour justifier son entreprise.

Lect mourut le 25 août 1611. Tous ses ouvrages de droit, dont les éditions originales sont très rares, ont été recueillis et insérés par Everard Otton, dans le tom. 1^{er}. du *Thesaur. juris Romani*, Leyde, 1725. On a encore de lui : I. Des *Discours* en latin, au nombre de quatorze, recueillis à Genève, 1615, in-12. On y distingue les *Eloges* d'Ant. Sadeel (Ant. de Chandieu), fameux ministre protestant, et des jurisconsultes Papinien et Ulpian. II. *Poëmata varia, nempè sylvæ, elegiæ, epigrammata, epicedia, Ecclesiastes, Jonah*, etc., ibid., 1597, in-4°; 1609, in-8°. III. Plusieurs livres de controverse, parmi lesquels on se contentera de citer : *Claudiomastyx*, Genève, 1610, in-4°. C'est une critique violente de la *Vie de Saint-Claude*, par H. Boguet. (*Voy. ce nom.*) IV. *Adversus codicis Fabriani τα πρώτα κκεδοξα prescriptionum theologicarum libri duo*; 1607, in-8°. C'est une réponse aux premiers titres du *Code Fabrien*, publié par le président Favre l'année précédente. (*Voyez* FAVRE, XIV, 227.) Enfin, on doit à Lect des éditions des *Lettres* de Symmaque, 1587, et avec des additions, 1590, in-8°; des *OEuvres* du jurisconsulte Hotmann, 1599, in-fol.; et des *Poète græci veteres heroïci, gr. lat.*, 1606, in-fol. Il avait aussi revu les *Poète græci veter. tragici*, qui furent publiés après sa mort en 1614. W—s.

LEDAIN (OLIVIER), l'un des indignes favoris de Louis XI, était né dans la petite ville de Thiell, près de Courtrai. Il se nommait Olivier le mauvais ou le Diable; mais ce nom, qui donnait une idée assez juste de son caractère, lui déplut, et il le changea contre celui de Ledain. Il devint barbier de Louis XI, et sut gagner la confiance de ce prince, en lui per-

suadant que personne ne lui était plus sincèrement dévoué. Le Roi l'ano-blit, le fit gentilhomme de sa chambre, et lui donna la capitainerie de Meulent. Olivier se fit appeler dès lors le comte de Meulent; il fut envoyé à Gand en 1477, avec la mission de pénétrer les projets de l'héritière de Bourgogne, et de lui persuader qu'elle devait se confier entièrement à la bienveillance du roi son parrain. (Voy. LOUIS XI et MARIE DE BOURGOGNE.) Olivier afficha, dans une ville où il était connu, un faste qui le rendit ridicule: il tomba dans le mépris, et s'enfuit à Tournai, dont il ouvrit les portes aux Français, aidé de quelques habitants séduits par ses promesses. (Voy. l'*Histoire de Louis XI*, par Duclos.) Cette preuve de zèle accrut encore l'intérêt que le roi lui portait; il fut nommé capitaine du château de Loches, gouverneur de St.-Quentin, etc. L'abus qu'il avait fait de son autorité l'ayant rendu odieux, il fut arrêté après la mort de Louis XI, par l'ordre du procureur-général de Tours, et pendu, en 1484, pour avoir, dans le temps de sa faveur, abusé d'une dame, sous promesse de sauver la vie du mari, qu'il fit étrangler ensuite.

W—s.

LEDIGNE (NICOLAS), sieur de l'Epine-Fontenay, poète français, né en Champagne dans le xvi^e. siècle, embrassa d'abord la profession des armes, fit plusieurs campagnes en Italie, et profita du voisinage de Rome pour visiter les restes d'antiquités que renferme cette ville. Dans la suite, il abandonna l'état militaire, entra dans les ordres, et obtint les prieurés de Condes et de l'Enfourchure. Ce fut à Condes qu'il se retira, partageant ses loisirs entre les exercices de la dévotion et la culture des lettres. On conjecture qu'il y mourut

vers 1611. Il était ami de Beroalde-de-Verville, qui lui a dédié ses *Recherches sur la pierre philosophale*. On a de lui : I. *Premières OEuvres chrétiennes*, Paris, 1600, in-16. Ant. de la Forest, son ami, en fut l'éditeur. II. *Le Tombeau de Jean-Louis de la Rochefoucauld, gouverneur d'Auvergne*, Paris, 1600, in-12. III. *Les Fleurettes du premier mélange, poésies amoureuses*, Paris, 1601, in-12. Ce Recueil fut encore publié par La Forest. IV. *La Description d'un médaillon d'or antique d'Alexandre-le-Grand, présenté au roi Henri IV*, traduite du latin de Rimon, Paris, 1601, in-12. V. *La Couronne de la Vierge Marie*, Paris, 1610, in-12. VI. *La Madeleine et autres petites œuvres*, Sens, 1610, in-8°. Beroalde a inséré dans son Recueil intitulé, *Les Soupirs amoureux*, un *Discours satirique de Ledigne, contre ceux qui écrivent d'amours*. Ledigne avait commencé une *Traduction en vers du Psautier*, et composé plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimés, *Arsacé*, comédie; *Hercule mourant*, trag. trad. de Sénèque; *Jephté*, trad. de Buchanan; des *Pastorales*; un *Discours de la chasse*; et les *Chastes soupirs*, recueil de sonnets que son ami La Forest mettait, sans façon, au-dessus de ceux de Pétrarque. Il est presque inutile d'ajouter que, depuis long-temps, toutes les productions de Ledigne sont justement oubliées.

W—s.

LEDOUX (CLAUDE - NICOLAS), architecte, né en 1736, à Dormans, en Champagne, fut destiné dès l'enfance à l'architecture, et mis sous la direction de Blondel. Le *Portail de Saint-Sulpice*, par Servandoni, fut l'objet de ses premières études; et il y reconnut que ce n'était qu'en imitant

les anciens, qu'on pouvait espérer des succès durables. Il se proposa surtout d'être fidèle à l'architecture grecque ; heureux, si le désir d'être original ne l'en eût jamais écarté. Cette direction, se fait remarquer dans tous les édifices dont il fut ensuite chargé. Parmi ceux qu'il construisit pour des particuliers, on distingue la *Porte de l'hôtel d'Uzès*, rue Montmartre, l'un de ses premiers ouvrages, et à laquelle il a adapté deux colonnes triomphales chargées de trophées militaires sculptés par Lecomte ; l'*Hôtel de Thélusson*, dont on critiqua dans le temps la porte imitant un arc de triomphe, comme peu convenable pour l'habitation d'un simple particulier, mais dont il faut avouer que l'ensemble offre un aspect imposant ; enfin une *Porte d'ouverture circulaire*, servant de seconde entrée à une ferme, rue Saint-Lazare, parut encore plus ridicule. On lui doit aussi la construction du *Théâtre de Besançon*, et des *Salines d'Arc en Franche-Comté*. Mais ce qui a le plus fait connaître cet architecte, ce sont les *Barrières de Paris*, élevées sur ses plans. Quand la ferme générale eut obtenu du ministre des finances la faculté d'entourer Paris de murs, cette compagnie chargea Ledoux de l'exécution de ce projet. L'idée d'avoir à décorer les principales entrées d'une ville telle que Paris, exalta son imagination ; il dédaigna d'élever de simples bureaux de commis : il voulut faire des monuments qui, étant achevés, auraient annoncé la splendeur d'une des premières cités du monde. Il présenta des plans conformes à ses projets ; mais ils étaient trop vastes et surtout trop dispendieux, et il fut forcé de les restreindre. Telles qu'elles existent cependant, les barrières de Paris sont un témoignage irrécusable de la fé-

condité de son talent. La plupart, il est vrai, sont trop massives, et semblent étrangères à la destination pour laquelle elles ont été élevées ; plusieurs offrent des formes recherchées par l'affectation même à reproduire le style simple des Grecs : mais une grande partie, et notamment celles de la *Villette*, des *Champs-Élysées*, de *Mouceaux*, d'*Italie*, de *Charonne*, et par-dessus tout, les *Colonnes triomphales de la barrière du Trône*, sont des monuments assez remarquables. Un reproche qu'on a souvent fait à Ledoux, c'est que dans l'exécution la dépense a toujours été fort au-delà de celle qu'indiquait le devis. Il employa une grande partie de sa fortune à faire graver par les meilleurs artistes, le recueil de ses œuvres et de ses projets, sous le titre d'*Architecture de C. N. Ledoux*. Cet ouvrage devait former cinq volumes : le premier seul a paru ; il a pour titre : *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, Paris, 1804, grand in-folio, orné de 125 planches. Ce livre, est digne, par la beauté des planches et la recherche typographique, de figurer dans les plus riches bibliothèques ; mais le texte, rédigé en entier par Ledoux, est écrit d'une manière tellement emphatique et recherchée, qu'il en devient souvent inintelligible. Ledoux s'était toujours montré fort attaché à l'ancienne monarchie, et il subit une longue détention en 1793. Delille lui a consacré quelques vers de son poème de l'Imagination, dans lesquels il loue principalement le plan que Ledoux avait formé pour la fondation d'une ville où tous les arts et toutes les branches d'industrie eussent été placées à portée l'une de l'autre, et de manière à recevoir les plus grands développements. Ledoux mourut à Paris, le

20 novembre 1806. M. Vignon, son élève et son légataire, et Luce de Lancival, prononcèrent chacun un discours sur sa tombe; et le dernier termina son éloge par des vers où Delille a consacré les vertus et les talents de Ledoux. Ses principaux ouvrages sont gravés dans les *Annales du Musée*, par M. Landon. P—s.

LEDRAU (HENRI FRANÇOIS), célèbre chirurgien français, naquit à Paris en 1685, d'un père qui s'était distingué aux armées par l'habileté de sa main, et qui dirigea ses premiers pas dans la carrière chirurgicale. Il devint chirurgien-major et démonstrateur d'anatomie à la Charité, membre de l'académie royale de chirurgie, chirurgien-consultant des camps et armées du roi, et associé de la société royale de Londres. Il mourut à Paris le 17 octobre 1770. Nous avons de lui les ouvrages suivants : I. *Parallèle des différentes manières de tirer la pierre hors de la vessie*, Paris, 1730, 1740, in-8°. avec figures; traduit en allemand, Berlin, 1737, in-8°. en anglais, Londres, 1738, in-8°. Il condamne le petit appareil, et se montre partisan du grand appareil, en recommandant toutefois de faire l'incision un peu plus bas que les Colot n'avaient coutume de la pratiquer, et de lui donner assez d'étendue pour que l'extraction de la pierre ne cause pas de dilacération à la vessie. Il ne conseille le haut appareil que dans le cas où la vessie est saine, et le calcul très volumineux. Pour obvier à la lésion trop fréquente du rectum en se servant de la sonde décrite par Albinus pour l'opération latérale de Rau, Ledrau inventa une nouvelle sonde, qui lui valut les plus grands succès. II. *Observations de chirurgie, auxquelles on a joint plusieurs réflexions en faveur des*

étudiants, Paris, 1731, 2 vol. in-12, et 1751, même format; traduit en allemand, Nuremberg, 1738, in-8°. en anglais, 1739, in-8°. Ce recueil est riche de faits bien choisis, et rapportés avec candeur et précision: l'auteur n'y dissimule pas ses fautes, et parle de ses succès sans ostentation. III. *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, 1731 et 1742, in-8°. Bruxelles, 1745, in-8°. Londres, 1749, in-8°. avec des additions de Cheselden. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur prête aux esprits animaux une influence imaginaire, se recommande cependant par une description assez soignée d'un grand nombre d'opérations, et par des faits pratiques aussi curieux qu'intéressants: s'il parle d'un nouveau procédé, c'est toujours avec l'attention d'en indiquer l'auteur. IV. *Réflexions pratiques sur les plaies d'armes à feu*, Paris, 1737, 1740, 1759, in-12; Amsterdam, 1745, in-12; en allemand, Nuremberg, 1740, in-8°. Il a joint aux excellents préceptes d'Ambroise Paré, le fruit de sa propre expérience; et il a contribué à restreindre à quelques cas l'usage, alors trop exclusif, du séton. Il a propagé la méthode des grandes incisions, et a proscrit, avec juste raison, l'application de plumasseaux de charpie imbibés d'eau-de-vie dans le premier pansement des plaies d'armes à feu. V. *Suite du Parallèle de la taille*, Paris, 1756; in-8°. VI. *Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie*, Paris, 1765, in-8°. VII. *Traité économique de l'anatomie du corps humain*, Paris, 1768, in-12. Cet ouvrage est plein d'hypothèses surannées et d'omissions essentielles. VIII. *Récit d'une guérison singulière de plomb fondu dans la vessie*, et *Lettre sur la dissolution du plomb*

dans cet organe, Paris, 1749. Il rend compte de ses expériences sur la dissolution du plomb dans la vessie par le mercure, et fait preuve d'une grande crédulité en attribuant au mercure une qualité imaginaire. On trouve encore de Ledran, dans les Mémoires de l'académie, un grand nombre d'observations intéressantes.

P. et L.

LEDU (NICOLAS-PHILIPPE), physicien, plus connu sous le nom de *Comus*, naquit à Paris en 1731. La physique expérimentale fit l'objet principal de ses études. En 1751, il voyagea dans les provinces et dans les pays étrangers, où il se fit une réputation par ses Récréations physiques et mathématiques. Il acquit une telle connaissance du corps humain et de la physiologie, que, par les mouvements des muscles du visage, il pénétrait ce qui se passait dans l'ame, et semblait en avoir la clef. De retour à Paris, il fut placé par Louis XV auprès du duc de Bourgogne, en qualité de physicien, et nommé professeur de mathématiques des enfants de France. Etant à Londres en 1766, il fit construire par Nairn des boussoles horizontales et verticales, et plusieurs autres instruments de physique. L'aiguille d'inclinaison dont se servit le capitaine Phipps dans son voyage au Pôle boréal, avait été faite sur le modèle donné par Ledru. Vers ce temps-là, Louis XV lui accorda un brevet pour convertir le fer en acier à la manière de Knight et des Anglais, et pour la fabrication de toute espèce d'instruments de physique. Ledru ne tarda pas à obtenir également la permission de compiler le dépôt des cartes de la marine, et les cartons qui renfermaient les observations magnétiques, pour en extraire ce qu'il jugerait convenable à ses projets. Ce recueil d'extraits fut

immense. Ledru les mit en œuvre pour composer, d'après un autre système que celui de Halley, des cartes nautiques, dont il remit des exemplaires manuscrits au voyageur La Pérouse en présence de Louis XVI, le 22 mai 1785. Il commença en 1772 à montrer les effets de la catoptrique ou *phantasmagorie*, qu'il s'attacha depuis à perfectionner. L'empereur Joseph II assista en 1777 à deux de ses séances particulières. Ledru appliqua aussi l'électricité aux affections nerveuses, notamment à l'épilepsie, à la catalepsie. En 1782, la faculté de médecine de Paris nomma une commission de sept membres pour examiner ses traitements. Le rapport qu'elle fit de ses examens, fut si avantageux, qu'il valut à Ledru et à ses deux fils le titre de physiciens du roi. Ce *Rapport*, imprimé la même année, in-8°, est précédé de l'aperçu du système de l'auteur. Pour l'application du traitement magnétique, on forma dans l'ancien couvent des Célestins, un établissement qui fut ensuite transféré dans la rue Neuve-Saint-Paul. Après avoir été incarcéré pendant la terreur, Ledru fixa sa demeure à Fontenay - aux - Roses. Il mourut à Paris le 6 octobre 1807.

L—B—E.

LEDUC (JEAN), peintre, naquit à la Haye en 1659, et fut élève de Paul Potter. Il imita heureusement la manière de son maître; et ses tableaux ainsi que ses dessins sont recherchés des amateurs, mais ils sont fort rares; car quoique les talents de Leduc lui eussent obtenu, en 1671, la place de directeur de l'académie de peinture de la Haye, il s'engagea comme enseigne, parvint au grade de capitaine, et depuis ce moment négligea tout-à-fait les pinceaux et le crayon. Il avait également cultivé la gravure. Le musée du Louvre possède deux tableaux

de Leduc. L'un représente l'*Intérieur d'un corps-de-garde*. Le second, connu sous le nom d'une *Scène de voleurs*, serait peut-être mieux nommé une *Scène d'avant-garde*. Les militaires qu'on y voit, n'ont point l'air de voleurs ; il semblerait plutôt que ce sont des officiers qui interrogent une femme sur la position de l'ennemi. Ces deux tableaux sont peints avec finesse et légèreté ; l'action en est vraie et bien entendue, et les personnages ne manquent pas de noblesse : enfin l'on reconnaît dans le choix des sujets le penchant de l'artiste pour la carrière militaire. P—s.

LEDYARD (. . .), voyageur du XVIII^e. siècle, a été l'un des plus intrépides marcheurs que l'on ait connus. Il était né dans les provinces anglaises de l'Amérique septentrionale. Animé dès sa tendre jeunesse du désir de visiter des pays inconnus, il vécut quelques années parmi les Indiens pour étudier leurs mœurs ; il passa ensuite en Europe, et fit avec Cook le tour du monde, de 1776 à 1780, comme caporal des troupes de marine. A son retour, il voulut pénétrer de la côte occidentale à la côte orientale de l'Amérique du Nord. Sir Joseph Banks l'aida pour effectuer ce projet. N'ayant pu s'embarquer sur un navire marchand que l'on équipait pour Nootka, Ledyard résolut d'aller par terre au Kamtschatka, et partit de Londres avec dix guinées dans sa bourse. Ayant passé la Manche, il traversa la Flandre, l'Allemagne, le Danemark et le Sund, et gagna Stockholm. On était en hiver : il entreprit de franchir le golfe de Bothnie sur la glace ; mais le milieu de ce bras de mer n'étant pas gelé ; il revint à Stockholm ; et allant à pied jusqu'à Torneo, il suivit la côte de Finlande pour arriver à Saint-Petersbourg. Son

extérieur l'eut bientôt fait remarquer. Sans bas ni souliers, et trop pauvre pour s'en procurer, il reçut toutefois une invitation à dîner de l'ambassadeur de Portugal : elle lui procura l'avantage de trouver à emprunter vingt guinées, moyennant un billet sur sir Joseph Banks. Il dut aussi à l'ambassadeur la permission d'accompagner un convoi de munitions que le gouvernement russe envoyait à Iakoutsk en Sibérie. Il se rendit ensuite à Okhotsk, afin de s'y embarquer pour le Kamtschatka. Les glaces interrompant encore la navigation, il revint à Iakoutsk, où, le 13 novembre 1787, il rencontra le capitaine Billings qu'il avait connu sur le vaisseau de Cook. Cet officier, chargé d'une expédition dans la mer au nord de l'Asie, mena Ledyard avec lui jusqu'à Irkoutsk. Tout-à-coup Ledyard fut arrêté dans cette ville, le 24 février 1788, par ordre de l'impératrice. On craignait que les renseignements qu'il pourrait prendre ne nuisissent au commerce des Russes sur la côte d'Amérique. Ledyard partit dans un traîneau sous la garde de deux cosaques ; et après lui avoir fait traverser les déserts de la Sibérie et de la Tartarie, on le déposa sur les frontières de la Pologne, en lui intimant la défense de revenir en Russie sous peine d'être pendu. Dénudé d'argent, couvert de haillons et de vermine, exténué par la fatigue et la maladie, il s'achemina vers Koenigsberg, où il trouva quelqu'un qui lui prêta cinq guinées, pour lesquelles il fournit encore un billet sur sir Joseph Banks. Cette somme lui procura les moyens d'arriver en Angleterre. Il alla aussitôt chez son bienfaiteur, qui lui proposa de voyager en Afrique aux frais de la société qui venait de se former pour faire des découvertes dans cette partie du monde. Ledyard

accepta avec empressement ; et lorsque le secrétaire de la société lui demanda quand il serait en état de partir : Demain matin, reprit-il. Par sa forte constitution et son habitude de supporter des fatigues extraordinaires, il était l'homme qui convenait le mieux pour une entreprise de ce genre. Le 30 juin 1788, il s'embarque, traverse la France, monte sur un navire à Marseille, et atterrit le 5 août au port d'Alexandrie. Le 19, il était au Caire. Aussitôt il s'occupa des moyens de mettre son projet à exécution, visitant le basar aux esclaves pour examiner les nègres des différentes parties de l'Afrique, et prenant des conducteurs de caravanes tous les renseignements qui devaient lui être utiles. Déjà il écrivait à la société d'Afrique que sa première dépêche serait datée du Sennar, lorsqu'une fièvre bilieuse, suite des contrariétés que lui faisaient éprouver les délais continuels apportés au départ de la caravane, le mit au tombeau vers la fin d'octobre 1788. Les renseignements recueillis par Ledyard furent publiés dans l'ouvrage suivant : *Mémoires de la société instituée pour encourager les découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*, Londres, 1790, in-4°; réimprimé en 1810, 2 vol. in-8°, avec tout ce qui avait paru depuis la première époque. Les premiers Mémoires ont été traduits en français par M. Lallemand, sous ce titre : *Voyages de MM. Ledyard et Lucas en Afrique, suivis d'extraits d'autres voyages*, Paris, an XII (1804), 1 vol. en 2 parties, in-8°. Les observations de Ledyard sur l'Afrique n'ont pu être nombreuses. Elles annoncent un homme doué d'un coup-d'œil vif et d'un bon jugement. Ayant parcouru les contrées du globe les plus opposées, il faisait des rapprochements extrêmement curieux qui auraient échappé

à tout autre voyageur. On n'en déplore que plus amèrement sa fin prématurée. — Un Thomas LEDYARD est auteur d'une *Histoire navale d'Angleterre* (The naval History), Londres, 2 vol. in-fol.; traduit en français, par P. F. de Puisieux, Lyon, 1751, 3 vol. in-4°. E—s.

LÉE (EDOUARD), archevêque d'York, né en 1482, d'une famille honorable du comté de Kent, fit d'excellentes études dans les deux universités d'Oxford et de Cambridge. Son goût et son talent pour la critique le mirent de bonne heure en relation avec les plus savants hommes de son temps, et le rendirent le rival du célèbre Erasme, dont il critiqua les notes sur le Nouveau-Testament dans plusieurs écrits. Henri VIII, qui se faisait gloire d'attirer des hommes de lettres à sa cour, le nomma un de ses aumôniers, et, lui ayant reconnu beaucoup de capacité pour les affaires, l'employa dans diverses missions diplomatiques sur le continent. La plus importante, fut celle de Rome en 1529, conjointement avec Bullen et Stokesley, évêque de Londres, pour y traiter de la fameuse affaire du divorce. Lée s'y conduisit avec tant d'adresse et de prudence, que, sans perdre la confiance de son maître, il évita de se compromettre avec la reine Catherine. A son retour, Henri le récompensa de ses services en le nommant à l'archevêché d'York, que Lée occupa depuis 1531 jusqu'à sa mort, arrivée le 13 septembre 1544. Ce prélat se montra aussi ennemi de la doctrine de Luther, que zélé partisan des changements introduits par Henri VIII dans la constitution de l'église anglicane. Il fit adopter le nouveau dogme de la suprématie royale, dans le concile de sa province tenu en 1534. Le clergé de la métropole d'York, as-

semblé, deux ans après, à Pomfret, s'étant opposé à cette innovation et à toutes celles qui en furent la suite, Lée se prononça fortement contre cette décision. Il témoigna cependant son regret de la saisie des biens des monastères, et de la ruine de ces anciens établissements, dont les lettres avaient tiré tant de secours. On a de lui : I. *Annotationum libri duo; in Annotationes Novi Testamenti, D. Erasmi*, Bâle, 1520. II. Quelques Epîtres. III. *Epicedia clarorum virorum*. IV. *De insulis Vulcaniis*. V. *Apologia contra quorundam calumnias*, 1520. Lée a de plus laissé en manuscrit un Commentaire latin sur le Pentateuque. T—D.

LÉE (NATHANIEL), poète dramatique anglais du XVII^e. siècle, fut comédien avant d'être auteur; mais le peu de succès qu'il obtint à son début, le dégoûta pour toujours de cette première profession. Cependant il lisait ses pièces avec une élocution qui faisait l'admiration même des acteurs : borné alors à la composition de ses ouvrages, il donna au théâtre, entre les années 1665 et 1684, neuf tragédies, sans compter deux autres qu'il composa en société avec Dryden. Ces pièces furent toutes bien reçues du public; et celles des *Reines rivales*, ou *Alexandre-le Grand*, et de *Théodose* ou la *Force de l'amour*, sont restées au répertoire. Lée triomphe surtout dans l'art de remuer le cœur, et dans les peintures de l'amour. Addison remarque qu'aucun autre poète anglais n'avait autant de dispositions pour l'art tragique, quoique son ardeur naturelle et son impétuosité désordonnée le transportassent hors des bornes de la vraisemblance. Ces dispositions, jointes à la misère profonde où son défaut d'économie le plongeait plus d'une fois, dérangèrent son cerveau.

Il fut renfermé à Bedlam en 1684 : mis en liberté en 1688, il produisit encore deux tragédies qui réussirent, la *Princesse de Clèves*, et le *Masacre de Paris*; il n'en vécut pas moins dans l'indigence, et, après plusieurs nouveaux accès de manie, mourut en 1691 ou 1692, d'une chute qu'il fit dans la rue un soir qu'il était ivre. Celles de ses pièces que nous n'avons point citées, sont : *Néron*, *Sophonisme*, ou la *Ruine d'Annibal*, *Gloriana*, ou la *Cour d'Auguste*, *Mithridate*, *César Borgia*, *Lucius Junius Brutus*, *Constantin-le-Grand*. Les deux tragédies qu'il composa en société avec Dryden, sont : *OEdipe* et le *Duc de Guise*. On a recueilli ses œuvres dramatiques en 3 vol. in-8^o, Londres, 1734. L.

LÉE (CHARLES), général anglais, né d'une famille de la province de Cheshire, servit d'abord en Amérique, et ensuite en Portugal, sous le général Burgoyne. Il était déjà décoré d'un grade supérieur dans l'armée : mais ses propos et ses écrits imprudents ayant indisposé contre lui le ministère, et arrêté son avancement, il entra au service de la colonie, et prit ensuite une part active à l'insurrection des colonies anglaises; il fut même, dit-on, le premier qui leur suggéra l'idée de déclarer leur indépendance. Il aspirait au commandement en chef; et n'ayant pu obtenir que le second rang, il en conçut, contre Washington, un ressentiment qu'il manifesta par sa conduite à la bataille de Monmouth et en d'autres occasions. On nomma, pour le juger, une cour martiale, qui le suspendit pour un an de ses fonctions en 1778. Il se retira du service cette même année, et mourut le 2 octobre 1782, dans une auberge de Philadelphie, après avoir défendu, par son testa-

ment, de l'enterrer dans une église ni dans un cimetière, ni dans le voisinage d'aucune maison de presbytérien ou d'anabaptiste (1). C'était un homme courageux, mais très irritable, et toujours prêt à mettre l'épée à la main. On a de lui des *Essais politiques et militaires*, avec ses Lettres à la suite des *Mémoires de sa vie*, publiés par Edward Langworthy, Londres, 1792, in-8°.

L.

LÉE-LEWIS, ou LEWES (CHARLES), comédien anglais du XVIII^e. siècle, se fit de la réputation sur le théâtre de Covent-Garden, et ensuite sur celui de Dublin. Il en acquit encore davantage par ses bons mots. On a publié, après sa mort, en 1804, ses *Esquisses comiques*, ou *Le Comédien se servant à lui-même de directeur*. On y trouve des anecdotes curieuses sur le lord Orrery, sur Garrick, Smith, Hogarth, Quick, Foote, etc. Le portrait de l'auteur est à la tête du livre. On a aussi publié, en 1805, les *Mémoires de Charles Lée-Lewes*, contenant des anecdotes historiques et biographiques des théâtres anglais et écossais, pendant un période de quarante années, écrits par lui-même, 4 vol. in-12.

L.

LEEM (KNUD ou CANUT) naquit en Norvège, le 13 janvier 1697. Son père était un ecclésiastique estimable du diocèse de Bergen. Après avoir reçu des leçons élémentaires d'un de ses compatriotes, Iwar Boesland, Canut Leem se rendit à Copenhague, et suivit pendant deux ans les cours de l'université de cette ville. En 1715, il retourna en Norvège, et remplit les fonctions d'instituteur ou de vicaire dans plusieurs endroits, jusqu'à ce qu'en 1725 il fût nommé

missionnaire des districts de Porsanger et de Laxefjord dans le Finmark, ou la Laponie norvégienne. Quelque temps après, il obtint une place de pasteur dans le diocèse des Christiansand. Le gouvernement danois ayant établi, en 1752, à Drontheim, un séminaire pour former des jeunes gens qui pussent instruire les Lapons dans leur langue, Leem fut mis à la tête de cet institut, avec le titre de professeur. Il mourut en 1774. Ce savant ecclésiastique, pendant son séjour en Laponie, n'avait rien négligé pour acquérir des connaissances sur l'état physique et moral de cette contrée lointaine. Ayant recueilli un grand nombre de matériaux, il rédigea une *Description des Lapons du Finmark, de leur langue, de leurs mœurs et de leur ancienne idolâtrie*. Cette description parut en danois et en latin, avec des remarques de J. E. Gunnerus, en 1767, un vol. in-4°, avec 10 estampes, dont douze représentent les costumes des Lapons. Cet ouvrage a été traduit en allemand par J. J. Volkmann, Leipzig, 1774, in-8°; mais le traducteur a omis à-peu-près tout ce que l'original contient sur l'histoire naturelle du pays. Leem a publié de plus une Grammaire laponne, d'après le dialecte de la Laponie danoise (Copenhague, 1748, in-8°); un Vocabulaire (*Lappesk Nomenclator*, Drontheim, 1756, in-8°); un Dictionnaire lapon, danois et latin (publié en société avec Gérard Sandberg), 1768-81, 2 vol. in-4°; une Traduction du catéchisme de Luther, en lapon; un Livre de prières et plusieurs discours dans la même langue. Les travaux de Leem sont utiles principalement sous le rapport de la langue, des mœurs, des usages. La partie de l'histoire naturelle et de la physique a été mieux développée dans les derniers temps

(1) Il pousse la précision de cette clause singulière jusqu'à ordonner que la distance fût au moins d'un mille.

par les savants voyageurs de Buch et Wahlenberg. C—AU.

LEEuw. Voyez LEUW.

LEEUWENHOECK. Voyez LEUWENHOECK.

LEFEBVRE (PHILIPPE), littérateur, né en 1705 à Rouen, et mort en 1784 dans la même ville, où il exerçait la charge de président au bureau des finances, avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il publia son *Examen* de la tragédie d'*Inès de Castro* (Voy. MOTTE-HOUDARD), que personne ne fut tenté de regarder comme le coup d'essai d'un écolier. Cet opuscule, accueilli avec bienveillance, fut suivi de quelques autres, dans lesquels Lefebvre montra un goût sain et un attachement réel aux principes consacrés par les meilleurs écrivains. Obligé ensuite de partager son temps entre les devoirs de sa charge et la société, où sa politesse et les agréments de son esprit le faisaient rechercher, il ne pouvait plus donner à la littérature que les instants dérobés aux affaires. Il publia néanmoins encore quelques opuscules assez agréables, mais trop superficiels pour lui assurer une réputation durable : il semble d'ailleurs qu'il eût renoncé à s'en faire une, puisqu'il n'attachait son nom à aucune de ses productions. On a de lui : I. *Examen de la Tragédie d'Inès de Castro*, Paris, 1723, in-8°. II. *Lettre d'un gentilhomme de province au sujet de cette tragédie*, ibid., 1723, et dans le tom. XI des *Amusements du cœur et de l'esprit*. III. *Lettres de deux amis*, 1724, in-12. IV. *Le songe de Philalètes*, (supposé) traduit du grec de Parthénus, 1725, 1750, in-12. V. *Le Pot-pourri*, 1727, deux part. in-12. VI. *Nanin et Nanine*, fragment d'un conte traduit de l'arabe, 1749, in-8°. VII. *Histoire de M^{lle}. de Cerni*, Ber-

lin, 1750, in-12. VIII. *L'Oracle de Nostradamus*, divertissement en un acte et en vers, Paris, 1751, in-8°. IX. *L'Enlèvement d'Eripe*, 1751, in-8°. X. *Histoire de Ménocrate et Zénothémis*, 1753, in-8°. XI. *Le Loisir littéraire de Philalètes*, 1756, in-8°. XII. *La Vérité*, ode, suivie de poésies, 1759. XIII. *Abrégé de la vie d'Auguste, empereur romain*, 1760, in-12. Ce petit morceau d'histoire, dit l'abbé Sabatier, est d'une lecture intéressante, et prouve que ses autres ouvrages ne doivent l'oublier où ils sont tombés qu'au choix des sujets. XIV. *Questions et réponses, ou Définitions nouvelles*, en prose et en vers, 1761, in-8°. XV. *Mélanges de différentes pièces de littérature*, en vers et en prose, avec l'*Histoire de M^{lle}. de Cerni*, Chambéri et Lyon, 1761, in-12. XVI. *Récréations académiques*, contenant la mort de Caton ou le suicide, etc., 1762, in-8°. XVII. *Histoire d'Henri Félix, archevêque de Maïence*, Paris, 1762, in-8°. W—s.

LEFEBVRE DE VILLEBRUNE. Voy. VILLEBRUNE.

LEFEBVRE. Voy. FEBURE, FEBVRE et FÈVRE.

LEFÈVRE (JEAN), évêque de Chartres, né dans le xiv^e. siècle à Paris (et non à Douai), suivit avec succès les cours de l'université, et fut successivement docteur en droit-canon, prévôt de l'abbaye de St.-Waast d'Arras, où il prit l'habit religieux, abbé de Tournus, puis de St.-Waast, d'où il fut élevé en 1380 sur le siège épiscopal de Chartres. Il fut député l'année suivante, par Charles VI, vers le duc de Bretagne, pour traiter de la paix; et Louis d'Anjou, roi de Sicile, le nomma son chancelier. Il se prononça fortement en faveur du pape Clément VII, reconnu seulement par

une partie de l'Eglise (*Voy. CLÉMENT VII et URBAIN VI*). Il mourut à Avignon le 11 janvier 1390. (*Voy. son épitaphe dans le Gallia christiana, tom. VIII, pag. 1180.*) On a de ce savant prélat : I. *Tractatus de schismate seu de planctu bonorum*; c'est une réponse au traité *De planctu Ecclesiæ*, composé par Jean de Lignac en faveur d'Urbain VI. II. *Diarium historicum quo res gestas omnes quibus auctor interfuit singulis diebus, prout gestæ sunt ab anno 1381 ad 1388, ordine describit*. Lefèvre traduisit lui-même son journal en français; et l'on en conserve des copies dans les deux langues à la Bibliothèque du Roi. Baluze l'a souvent cité dans ses notes sur les *Vies* des papes qui ont siégé à Avignon. III. *Les Grandes chroniques de Hainaut, depuis Philippe le Conquérant jusqu'à Charles VI*, 3 vol. in-fol., conservés à la Bibliothèque du Roi sous les nos. 9658-9660. Casimir Oudin a consacré un article assez étendu à ce prélat dans ses *Scriptores ecclesiastici*, tom. III. W—s.

LEFÈVRE (TANNEGUY), en latin *Tanaquillus Faber*, l'un des plus habiles humanistes de son siècle, naquit à Caen en 1615. Son père avait dissipé la plus grande partie de sa fortune (1); mais un des oncles du jeune Lefèvre, ecclésiastique très instruit, se chargea de son éducation, et lui ayant trouvé la voix belle et l'oreille juste, lui fit d'abord apprendre la musique : l'élève fut bientôt en état d'exécuter les morceaux les plus difficiles à livre ouvert. Il avait douze ans lorsqu'il se mit au latin, et ses progrès furent extrêmement rapides. Cependant la sévérité de son oncle le rebuta, et son

père ne put le déterminer à continuer ses études qu'en lui donnant un nouveau précepteur. Celui-ci ne savait point le grec; mais Lefèvre l'apprit seul, sans autre secours qu'une grammaire et quelques livres qu'il lut avant d'en comprendre le sens. On l'envoya ensuite faire ses humanités et sa philosophie au collège de la Flèche, l'un des plus célèbres que les jésuites eussent en France. Ses maîtres firent d'inutiles efforts pour le retenir parmi eux; et son père ainsi que son oncle échouèrent également dans le projet de le vouer à l'état ecclésiastique. Lefèvre vint à Paris, où il se fit bientôt connaître d'une manière avantageuse. M. Desnoyers, l'un de ses amis, le présenta au cardinal de Richelieu, qui lui donna l'inspection de l'imprimerie du Louvre, avec un traitement de 2000 livres. Après la mort du cardinal, la pension de Lefèvre fut mal payée, et il fut obligé, pour vivre, de vendre sa bibliothèque (1). Quelque temps après, le marquis de Francières, son ami, l'emmena avec lui à Langres; il commença dans cette ville à goûter les principes de la réforme; et ayant pris congé de ce seigneur, il se retira à Preuilly dans la Touraine, où il fit profession de calvinisme. On lui offrit aussitôt la chaire de troisième à l'académie de Saumur, et il préféra cette place à celle de professeur de grec à Nimègue. Il eut quelques démêlés avec le consistoire de Saumur, pour avoir cherché à excuser le libertinage de Sapho. L'ennui qu'il éprouva de cette tracasserie l'avait déterminé à quitter la Touraine; et il se disposait à partir

(1) Il étoit fils d'un fossoyeur de la paroisse de St.-Jean de Caen, si l'on en croit Segrais (*Oeuvres diverses*, tom. I, pag. 84, édit. de 1723).

(1) C'est-là certainement un des plus grands chagrins que puisse éprouver un homme de lettres; Lefèvre n'avait pas même conservé un exemplaire d'Aristophane, l'un des auteurs qu'il affectionnait le plus; et c'est là-dessus qu'il fit cette exclamation : *O raram et planè apostolicam sæculi felicitatem!*

pour Heidelberg, où l'électeur palatin lui offrait des avantages considérables; lorsqu'il mourut d'une fièvre occasionnée par l'excès de travail, le 12 septembre 1672. Lefèvre lissa de son mariage avec Marie Olivier, trois enfants, un fils, nommé comme lui *Tannegui*, qui, après avoir rempli pendant trente ans les fonctions du pastorat en Hollande et en Angleterre, reentra dans le sein de l'église catholique, et mourut à Saumur en 1717 (3); et deux filles, l'une mariée à Paul Bauldry, et l'autre qui est la célèbre M^{me}. Dacier. Lefèvre était d'un caractère très vif, mais bon et obligeant; il mangeait peu et ne dormait que quelques heures chaque nuit: la culture des fleurs, l'éducation de ses enfants et l'étude, étaient ses seuls plaisirs et son unique délassement. Il était fort recherché dans sa toilette; et l'on a cru en trouver la cause dans une passion que lui avait inspirée une demoiselle nommée Liger (4). Lefèvre écrivait mieux en latin qu'en français; mais si ses traductions manquent d'élégance, elles ont le mérite de la fidélité, et sont accompagnées de notes savantes. On a de lui: I. Des *Editions* de quelques ouvrages de Lucien, avec une version latine et des notes; du *Traité du sublime* de Longin, avec le latin et des notes, Saumur, 1663, in-12 (5); des *Fables* de Pièdre; de Lucrèce (6); des *Histoires diverses*

d'Elie; d'Eutrope, de Justin, de TERENCE, d'Horace; de la *Biblioth.* d'Apollodore; de Virgile; du *Panegyrique de Trajan*, par Plin le jeune; de Denis d'Alexandrie, d'Anagréon et de Sapho. II. Des *Traductions* françaises, du *Festin* de Xénophon; du *Premier Alcibiade* de Platon, du *Traité de la superstition* de Plutarque, de la *Vie d'Aristippe*, par Diogène-Laërte. III. La *Traduction* en vers latins des *Fables* de Lockman, Saumur, 1673, in-12: il fit cette traduction pendant sa dernière maladie, et elle a été publiée par And. Dacier son gendre. IV. *Diatrise Fl. Josephi de Jesu Christo testimonium suppositum esse*, Saumur, 1655, in-8°. V. *Epistolarum partes II*, ibid., 1659, 1665, 2 vol. in-4°. Il a joint au second volume les *Harangues* d'Aristophane, avec la version latine et des notes. Ces lettres renferment un grand nombre de corrections des anciens auteurs. Galois lui ayant reproché (*Journal des Savants* de 1666) la hardiesse de quelques-unes de ses corrections, Lefèvre se défendit avec beaucoup de vivacité (7). VI. *Les Vies des poètes grecs*, 1665, in-12: on trouve à la suite, le *Mariage de Belfegor*, traduit de l'italien (de Machiavel); et la *Vie de Thésée*, traduite du grec de Plutarque. Reland a réimprimé les *Vies des poètes grecs*, avec quelques notes, Amsterdam, 1700, in-12. VII. *Méthode pour commencer les humanités grecques et latines*; dans les *Mémoires de littérat.*

Pélisson, alors enfermé à la Bastille pour sa fidélité à Fouquet. C'est un trait honorable pour tous les deux. (Voy. Pélisson.)

(7) Lefèvre publia contre Galois deux petites pièces: *Journal du journal* ou *Censure de la censure*, et *Seconde journaline*, Saumur, 1666, in-4°. Les pièces ont été réimprimées in-12 avec le *Journal des Savants* de l'édition de Hollande. On peut sur cette discussion, dans laquelle le public n'eut point la cause de Lefèvre, consulter l'*Histoire des journaux* par Camusat, tome I^{er}.

(3) On a de lui un petit ouvrage intitulé: *De subtilitate poetices*. Amsterdam, 1697, p. titin-no., où il cherche à prouver que la poésie est inutile et dangereuse. Cette opinion a été réfutée par l'abbé Jassieu, dans le tome II des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*.

(4) On trouvera des détails assez intéressants sur cette passion de Lefèvre, dans les ouvrages cités à la fin de l'article.

(5) Cette édition de Longin, est excellente; et de tous ses ouvrages, c'était celui dont Lefèvre faisait le plus de cas. Louis XIV lui accorda pour ce travail, qu'il promettait de perfectionner, une pension de 500 ecus; mais elle ne lui fut pas payée long temps.

(6) Lefèvre dédia cette édition de Lucrèce à

de Sallengre, tom. II, 2^e. part., page 62. Gaullier a donné une édition de cette *Méthode*, avec des remarques, Paris, 1731, in-12. VIII. Des *Notes* sur le *Scaligerana prima*. (Voyez SCALIGER.) On peut consulter, pour plus de détails, les *Mémoires pour servir à la Vie de Tann. Lefèvre*, par Fr. Graverol, nouv. édit., 1686, in-12 (8), et les *Mémoires de Nicéron*, tom. III et X. W—s.

LEFÈVRE (JEAN), astronome, né à Lisieux dans le XVII^e. siècle, était fils d'un tisserand, et travailla dans sa jeunesse du métier de son père. Il lut quelques ouvrages d'astronomie qui lui tombèrent par hasard entre les mains, et il se rendit bientôt assez habile dans cette science pour pouvoir calculer le retour des éclipses. Un de ses compatriotes, nommé Pierre, lui procura des instruments, au moyen desquels il fit un grand nombre d'observations. Pierre, nommé professeur de rhétorique au collège de Lisieux à Paris, détermina Picard à charger Lefèvre de continuer la *Connaissance des temps* : celui-ci vint donc à Paris en 1682, fut admis presque aussitôt à l'Académie des sciences, et accompagna Lahire dans la Provence, pour vérifier la configuration des côtes de la Méditerranée. Lefèvre eut part ensuite au travail de la méridienne, et au nivellement de la rivière d'Eure. En 1685, il accusa Lahire de lui avoir dérobé ses *Tables astronomiques*; et cette accusation s'accrédita tellement, que Lahire fut obligé de se justifier; mais il ne pardonna pas à Lefèvre de l'avoir exposé à cette humiliation. Notre jeune astronome fit quelque temps après un voyage en Allemagne; il ob-

serva, le 17 avril 1689, à Heilbron, un globe de feu très éclatant, dont l'apparition dura un quart-d'heure. (Voy. les *Mém. de l'acad.*, tom. II, pag. 74.) Lefèvre releva, en 1701, avec beaucoup de vivacité, les inexactitudes que Lahire fils avait commises dans les calculs des éphémérides; mais le chancelier Pontchartrain, protecteur de Lahire, exigea que cette pièce fût supprimée dans la *Connaissance des temps* (1), lui retira le privilège de cet ouvrage, et voulut même l'exclusion de l'académie. Lahire intercédait pour lui; et Lefèvre se souvint à tout ce qu'on voulut pour conserver le titre d'académicien. Peu de mois après, il fut forcé de manquer à quelques séances de l'académie; et l'on profita de cette circonstance pour le rayer, sous prétexte que le règlement exige l'assiduité. Ce fut, dit Lalande, une perte pour l'astronomie; il calculait mieux les éclipses que Lahire, parce qu'il employait la période de dix-huit ans, qu'il tenait peut-être de Rœmer. Lefèvre mourut en 1706. On a de lui : I. Les *Ephémérides* pour les années 1684 et 1685, calculées sur le méridien de Paris. II. La *Connaissance des temps*, de 1684 à 1701, continuée par Lieutaud jusqu'en 1730. (Voy. LIEUTAUD.) W—s.

LEFÈVRE (PIERRE - FRANÇOIS-ALEXANDRE), auteur dramatique, né à Paris le 29 septembre 1741, était fils d'un marchand mercier, sur le pont St.-Michel, et de la même famille que le savant Tanneur Lefèvre. Il suivit d'abord son goût pour la peinture, et travailla dans l'atelier de Doyen, qui le destinait à concourir pour le grand prix, lorsqu'entraîné par un penchant plus fort, il se con-

(8) La *Vie* de Lefèvre par Graverol, a été insérée par Sallengre, avec quelques additions et le portrait de Lefèvre grave par F. Bleyswyck, dans les *Mémoires de littérature*, tom. II, part. II.

(1) Lalande l'a insérée dans sa *Bibliographie astronomique*, pag. 341 et suiv.

sacra entièrement à la poésie. De cette double éducation résultent les beautés et les défauts qu'on remarque dans ses ouvrages ; car , si d'un côté , son style quelquefois incorrect et bizarre abonde néanmoins en pensées rendues avec énergie et précision , de l'autre , les tableaux et les coups de théâtre trop multipliés y nuisent au développement des passions. Lefèvre donna , le 26 août 1767, *Cosroës*, tragédie qui obtint dix représentations. — *Florinde*, tragédie romanesque et mal conçue , tomba le 10 décembre 1770 , à sa première représentation. — *Zuma*, représentée devant la cour , à Fontainebleau , en octobre 1776 , y réussit peu , parce qu'elle fut mal jouée ; mais elle eut , à Paris , le plus brillant succès , lorsqu'elle y fut donnée le 22 janvier 1777 , et valut à l'auteur l'emploi de lecteur du duc d'Orléans , avec une pension de 1200 livres. — *Elisabeth de France*, dont le sujet est l'histoire de don Carlos , fils de Philippe II , reçue par les comédiens français en 1781 , devait être jouée en 1783. Le censeur royal n'osant pas en permettre la représentation , la soumit au lieutenant de police , qui l'adressa au garde-des-sceaux. Renvoyée par ce dernier au comte de Vergennes , elle le fut encore par ce ministre au comte d'Aranda , ambassadeur d'Espagne , qui , sans l'avoir lue , refusa de la laisser jouer publiquement. Le duc d'Orléans , protecteur de l'auteur et de l'ouvrage , appela vainement à la cour de Madrid , de la décision de son ambassadeur. Pour consoler Lefèvre , il lui permit de disposer de son théâtre de la Chaussée-d'Antin , et d'y faire représenter sa tragédie par les comédiens. L'assemblée fut des plus brillantes : les quarante de l'académie française , invités solennellement par l'au-

teur à venir juger son ouvrage , assistèrent à cette représentation , qui eut beaucoup de succès. On applaudit surtout , et même avec affectation , la leçon que Philippe II donne à la reine , de s'occuper de plaire et de lui laisser le soin de régner. Cette pièce fut imprimée en 1784 , sous le titre de *Don Carlos* (1). Lefèvre avait succédé alors à Saurin et à Collé dans les places de secrétaire ordinaire et de premier lecteur du duc d'Orléans. Son esprit vif , indépendant , et quelquefois caustique , était fort goûté dans cette petite cour. On voulut qu'il fût de l'académie française ; mais il répugnait à se prêter aux visites d'usage : n'ayant pu réunir qu'un nombre insuffisant de suffrages , il les céda au chevalier Florian , son concurrent , qui attachait beaucoup plus d'importance à cette distinction. Après la mort de son protecteur , en 1785 , il ne voulut pas faire partie de la maison du nouveau duc , quitta le Palais-Royal , et retourna vivre dans la retraite. *Hercule au Mont-OËta*, sa cinquième tragédie , fut assez mal accueilli en 1787. Dans ses loisirs , Lefèvre composa plusieurs poésies fugitives , la plupart inédites , où l'on trouve de la grâce et de l'originalité. Il termina aussi son poème épique de *Stockholm délivré ou Gustave Vasa*, qui contient plus de dix mille vers , mais qui est resté manuscrit. Cet ouvrage dont les défauts appartiennent plus à l'ensemble qu'aux détails , renferme des endroits très remarquables. L'auteur a un genre à lui : son style n'est jamais froid , ni sans couleur ; mais il est quelquefois singulier et barbare. Lefèvre , ruiné par la révolution , accepta , en 1804 , une place de professeur de belles - lettres , au

(1) M. Petitot l'a insérée dans le *Répertoire du Théâtre-Français* (tom. 6 , édit. de 1818), avec une notice détaillée sur l'auteur.

prytanée de la Flèche. Revenu des erreurs de sa jeunesse, on le vit donner à ses élèves l'exemple du respect pour la religion et de la pratique des devoirs qu'elle impose. Il est mort à la Flèche, le 9 mars 1813, laissant un fils (Alexandre - François - Jules), lieutenant d'artillerie, tué à la bataille d'Hanau, à la fin de 1813, et une fille mariée à M. de Lens, rédacteur de la Bibliothèque médicale. A—T.

LEFEVRE. Voyez CAUMARTIN, CHANTEREAU, DACIER, FEBVRE, FEBVRE, ORMESSON, SAINT-MARC, VILLEBRUNE.

LEFEVRE DE BEAUVRAY (1) (PIERRE), littérateur, né à Paris le 14 novembre 1724, perdit la vue fort jeune, et chercha dans la culture de son esprit des consolations à un accident, l'un des plus fâcheux qu'on puisse imaginer. L'agrément de sa conversation et la douceur de son caractère lui méritèrent des amis, qui par leurs soins s'efforcèrent d'adoucir sa situation. Il mourut ignoré, à Paris, dans les dernières années du XVIII^e siècle. Il était membre des académies d'Angers et de Châlons. On a de lui : I. Des poésies : une *Épître à Fontenelle*, 1745 ; — une *Ode sur la bataille de Laufeld et la prise de Berg-op-Zoom*, 1747 ; — l'*Eloge funèbre de Montesquieu* (2), petite pièce en vers insérée par extrait dans le *Journal de Verdun* d'octobre 1755 (pag. 287-292), et terminée par un épilogue qui est un portrait en vers de l'auteur, 1755 ; — *Adresse à la nation anglaise, sur la guerre présente*, par un

citoyen, 1757 ; — *Vœux patriotiques à la France*, 1762 ; — le *Monde pacifié*, poème, 1763. II. Singularités diverses en prose et en vers, 1753, in-12. III. *Paradoxes métaphysiques sur les principes des actions humaines*, trad. de l'anglais de Collins, 1754, in-12. La traduction de Lefèvre a été insérée par Naigeon, dans le *Dictionnaire de philosophie* de l'*Encyclopédie méthodique*, article COLLINS. IV. *Histoire de Miss Honora*, ou le *Vice dupe de lui-même* ; imité de l'anglais, 1766, in-12. Lefèvre avait dicté ce roman à l'abbé Iraitlh, et il lui fit présent du manuscrit ; mais ayant appris qu'Iraitlh s'attribuait l'ouvrage, il adressa au rédacteur de l'*Année littéraire* une lettre dans laquelle il annonce qu'après en avoir abandonné tout le profit à l'éditeur, il ne balance pas à lui en céder toute la gloire avec le même désintéressement. (Voy. l'*Ann. littér.*, 1766, tom. 1^{er}, pag. 305.) V. *Dictionnaire social et patriotique, ou Précis des connaissances relatives à l'économie morale, civile et politique*, 1769, in-8°. Cet ouvrage a été reproduit en 1774, sous ce titre : *Dictionnaire de recherches historiques et philosophiques*. VI. *Récréation philosophique d'un aveugle*, in-8°. Enfin il est l'auteur de l'*Eloge de Lefèvre de Saint-Marc*, inséré dans le sixième volume de l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie* (Voy. SAINT-MARC). W—s.

LEFEVRE DE LA BODERIE (GUI), en latin *Fabricius Boderianus*, savant orientaliste, naquit au château de la Boderie, près de Falaise, en 1541. Il s'appliqua de bonne heure avec succès aux langues anciennes et modernes. Il possédait assez bien l'hébreu, l'arabe, le chaldéen, le syriaque, le grec, le latin,

(1) On doit remarquer qu'il a signé la Lettre au rédacteur de l'*Année littéraire*, *Lefèvre de Beauveray* ; et que le *Journal de Verdun* (*Tables*, IV, 200) lui donne pour prénoms *Claude-Rigobert*, et en fait un avocat.

(2) Et non pas l'*Eloge* de Maupertuis, comme on l'a dit dans la *France littéraire*, erreur successivement copiée par M. Ersch, Desessarts, et enfin par les rédacteurs du *Dictionnaire universel*.

le français, l'italien et l'espagnol. Il fournit des matériaux au docte Arias Montanus, qui avait la direction de la Polyglotte d'Anvers. On trouve de lui, dans le premier volume de l'*Apparat sacré*, une grammaire chaldaïque et un dictionnaire syro-chaldaïque-rabinique. Ce fut encore Gui Lefèvre qui fut chargé de l'impression du Nouveau Testament syriaque, en caractères hébreux, qu'il avait traduit en latin dès l'an 1567. Ce long et pénible travail lui acquit de la réputation, mais peu d'argent. Il s'en plaint lui-même dans une *Élégie à la Boderie, lieu de sa naissance* :

A mes dépens j'entrepris ce voyage;
J'y dépendis et ma peine et mon âge,
Avec mon frère et mes labeurs donné,
Sans être en rien pour cela guerdonné.
(*Mélanges poétiq.*, feuil. 64, verso.)

Après l'impression de la Polyglotte, Lefèvre revint dans sa patrie, et devint secrétaire du duc d'Alençon et son interprète pour les langues *pérégrines*; mais sans appointements. Aussi eut-il recours à sa Muse, sa ressource ordinaire, pour se plaindre de ses malheurs. Il adressa une pièce de vers à Marguerite, reine de Navarre, pour lui dire que :

J'à dix ans sont passés depuis que mon génie
Me guide pour entrer en la maison bénie
De mon Alcide heureux.....

et pour déplorer sa disgrâce,

Qui n'a jamais permis qu'un prince tant humain
M'ait fait sentir combien libérale est sa main,
Encor que plusieurs fois il m'ait daigné promettre
Me faire voir que vaut de servir un bon maître.
(*Mélanges poétiq.*, feuil. 68 verso.)

Il mourut en 1598, dans la maison qui l'avait vu naître, sur les bords du Lambroun. Nous avons de lui : I. *Syriacæ linguæ prima elementa*, Anvers, Plantin, 1572, in-4°. de 30 pag.; il renferme quelques prières en langue syriaque, avec la traduction latine à côté, et le syriaque figuré en caractères hébreux au bas des pages. C'est une *Chrestomathie*. II. *D. Se-*

veri Alexandrini quondam patriarchæ de ritibus baptismi, et sacrae synaxis, apud Syros christianos receptis liber, nunc primum in lucem editus, Anvers, 1572, in-4°. Lefèvre de la Boderie s'est trompé en donnant à Sévère le titre de patriarche d'Alexandrie : il s'est d'ailleurs servi de mauvais manuscrits, et ne les a pas toujours bien entendus. Joseph-Louis Assemani, dans son *Codex liturgicus Ecclesiæ universæ*, a inséré une meilleure édition du *Rituel de Sévère*, et des notes critiques sur celle de Lefèvre. (Tom. 2, pag. 261 et suiv.) III. *Novum Testamentum*, Paris, 1584, in-4°. C'est une réimpression du N. T. syriaque qui est dans la Polyglotte d'Anvers. La version syriaque est figurée en caractères hébreux; la traduction latine est interlinéaire : à côté est la vulgate, et le texte grec au bas de la page. L'épître dédicatoire, qui a dix-huit pages, et qui est adressée à Henri III, peut justement passer pour du galimathias double : c'est un ramas de fables ridicules. (*Voy.* Richard Simon, *Histoire des versions du N. T.*) On y lit que l'institution de l'ordre du Saint-Esprit est un des préludes de la fin du monde, puisqu'avant la fin du monde, l'esprit de Dieu sera répandu sur toute chair. IV. *Confusion de la secte de Mahumed*, Paris, 1574, in-8°. Cet ouvrage, composé en espagnol par un Maure converti, et imprimé à Séville, 1537, avait été traduit en italien, par Dominique Gatzelu, Séville, 1537, in-12. Lefèvre a donné sa traduction sur l'italien. V. La *Galliade*, ou la *Révolution des arts et des sciences*, Paris, 1578; *ibid.*, 1582, in-4°. Ce poème, divisé en cinq cercles, est suivi du *Phénix*, pris du latin de Lactance. VI. *Hymnes ecclésiastiques*

avec autres cantiques spirituels, selon le cours de l'année, Paris, 1578, in-16, et 2^e. édition, par le commandement du Roi, 1582, in-16. Ce recueil contient des pièces assez curieuses. VII. *Divers Mélanges poétiques*, Paris, 1582, in-16. Ces poèmes ne sont bons maintenant que pour les anecdotes qu'ils renferment. VIII. *Traité du nouveau comète, et du lieu où ils se font, et comme il se verra par les parallaxes, combien ils sont loin de la terre, et du prognostic d'icelui*; traduit de l'espagnol de Hieronymie Mugnoz, plus un *Cantique sur ladite étoile ou apparence lumineuse*, Paris, 1574, in-8°. (1) IX. Des Traductions assez fidèles, mais mal écrites, de divers ouvrages de Marsile Ficin (Paris, 1588, in-8°), et du *Traité de la nature des Dieux, de Marc-Tulle Cicéron, père de l'éloquence et philosophie romaine*, Paris, 1581, in-4°. (V. les *Mémoires de Nicéron*, xxxviii, 303.) Quelques auteurs lui attribuent mal-à-propos l'*Antichopinus*, (V. HOTMAN, XX, 512.) L—B—E.

LEFÈVRE DE LA BODERIE (ANTOINE), frère du précédent, fut maître-d'hôtel du roi, et suivit la carrière diplomatique, où il se rendit fort habile. Henri IV et Louis XIII l'employèrent dans différentes négociations, à Rome, à Bruxelles et en Angleterre. Ce fut lui qui découvrit les intelligences du maréchal de Biron avec les ennemis de l'Etat. Il entretenait une correspondance réglée, non-seulement avec les ministres, mais encore avec Henri IV lui-même. Au retour de sa première ambassade d'Angleterre, Jacques I^{er}, outre le présent

d'usage, lui fit porter un riche vase orné de pierreries, comme un témoignage de son affection particulière. Le prince de Galles y joignit un diamant d'un grand prix; et les seigneurs anglais lui donnèrent 150 haquenées, dont il fit des cadeaux à ses amis, à l'exception d'une qu'il garda : il la montait dans une chasse où il accompagnait Henri IV. C'est à cette occasion que ce bon prince la lui demanda, n'étant pas juste, dit-il, qu'il fût le seul de ses amis qui n'eût point de part à ses libéralités. Il mourut à la fin de 1615, âgé de soixante ans. Il avait épousé la sœur du marquis de Feuquières; et sa fille fut mariée au savant Arnauld d'Andilly. On a de lui : I. *Ambassades de M. de la Boderie en Angleterre sous le règne de Henri IV et la minorité de Louis XIII*, 1750, 5 vol. in-12. On y ajoute le *Recueil des lettres* qui lui furent écrites pendant ses deux ambassades en Angleterre par Henri IV, MM. de Villeroi et de Puisieux, la reine-mère et Louis XIII, Amsterdam, 1733, 2 vol. in-8°. II. *Traité de la noblesse*, traduit de l'italien de Jean-Baptiste Nonna, Paris, 1583, in-8°. — Outre GUI, sujet de l'article précédent, Antoine Lefèvre eut quatre autres frères : NICOLAS, qui fut un des collaborateurs de son frère au travail de la *Polyglotte* d'Anvers, et dont on connaît un opuscule intitulé : *Ad nobiliores linguas communi methodo componendas Isagoge*, Paris, 1598, in-4°. de 80 pag.; PIERRE, qui prit le parti des armes, et fut tué au siège de St. Lô en 1574; JEAN et HIPPOCRAS, sur lesquels on n'a point de détails. — Mathieu LEFÈVRE DE LA BODERIE, fils de Nicolas, prit aussi le parti des armes, se trouva aux sièges de la Rochelle et de Pignerol, et à la bataille de Nortlingen, puis quitta cette

(1) Cette prétendue comète est la fameuse étoile changeante de 1572. (Voy. BRASSE, V, 473.)

carrière pour la diplomatie; il suivit le marquis de Feuquières, son parent, dans ses ambassades de Suède et d'Allemagne, et fut ensuite employé en qualité de résident près du landgrave de Hesse. Devenu veuf et âgé, il embrassa l'état ecclésiastique.—NICOLAS, l'un de ses fils, voyagea dans le Nord et jusqu'en Laponie, et accompagna son parent, M. de Pomponne, dans les ambassades de Suède et de Hollande.

L—Y.

LEFÈVRE D'ETAPLES. *Voyez* FEBVRE, XIV. 244.

LEFORT (FRANÇOIS), général et amiral de Russie sous Pierre I^{er}, dont il fut long-temps le conseiller et l'ami, naquit en 1656 à Genève, où son père Jacques Lefort était membre du grand-conseil. Le génie de François le portait à l'état militaire : il n'avait pas quatorze ans lorsqu'il alla servir en qualité de volontaire dans la citadelle de Marseille. Il devint ensuite cadet dans un régiment des gardes-suissees au service de France. Une affaire d'honneur l'ayant obligé de sortir de ce royaume, il passa sous les drapeaux du duc de Courlande, qui avait un régiment à la solde des Hollandais. Le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, le distingua, et pensa même à se l'attacher : mais la destinée de Lefort l'appelait ailleurs; un officier nommé Verstin l'engagea, ainsi que d'autres militaires, à s'embarquer avec lui pour la Russie. Ils arrivèrent à Archangel, et furent très mal reçus par le gouverneur, qui leur refusa des passeports pour avancer dans le pays. Lefort en regat un par l'entremise d'un marchand danois, auquel il s'était adressé. Il parut pour Moscou, où il fut présenté au résident de Danemark, M. de Horn, celui-ci apprécia ses talents, et le retint dans sa maison. Comme il l'avait conduit un jour à l'audience

du czar Fédor Alexiewitch, ce prince engagea le jeune étranger à son service, et le nomma capitaine. Lefort fit aussitôt une campagne contre les Tartares et les Turcs, et montra une bravoure et une intelligence qui fixèrent l'attention. Cependant le czar paraissait décidé à congédier une partie des officiers étrangers, et Lefort conçut des inquiétudes. L'envoyé d'Angleterre, Embden, lui proposa de le suivre en Suède, et de là en Angleterre, où il obtiendrait facilement de l'emploi; mais quelques affaires survenues à l'envoyé l'empêchèrent de quitter Moscou aussi promptement qu'il eût voulu. Dans le même moment la guerre se ralluma entre la Russie et la Porte : le czar sentit qu'il avait besoin des officiers étrangers, et Lefort resta à son service. Pour le fixer davantage dans le pays, on le détermina, en 1678, à épouser M^{lle}. Souhay, fille d'un Français, lieutenant-colonel au service de Russie. Il avait à peine formé cette union, qu'il fut obligé d'entrer en campagne : il ne quitta le théâtre de la guerre qu'en 1681. Voyant la paix rétablie, il conçut le projet de faire un voyage à Genève. Après les fatigues d'une route périlleuse, il arriva dans cette ville le 13 avril 1682. Ses compatriotes l'accueillirent avec une grande distinction; mais quelques efforts que l'on fit pour l'engager à ne point retourner en Russie, il se remit en route dès le mois de mai de la même année : on eût dit qu'il avait prévu les événements qui devaient amener sa haute fortune. Passant à Bernbourg, il apprit la mort du czar Fédor; il continua sa route, et entra dans Moscou au moment d'une crise violente. Fédor, avant de mourir, avait désigné pour son successeur son plus jeune frère, le prince Pierre, qui n'avait que dix ans, à l'exclusion du

prince Ivan plus âgé, mais dépourvu de toute aptitude à régner. Sophie, sœur des deux princes, cria à l'injustice; et appuyée par plusieurs seigneurs et par le corps des strelitz, elle fit partager la succession entre Ivan et Pierre, espérant profiter de l'incapacité de l'un et de la grande jeunesse de l'autre, pour attirer à elle toute l'autorité. Elle parvint à son but; mais Moscou fut ensanglanté par les plus horribles vengeances. Lefort, doué d'un caractère énergique, ne désespéra point de son sort, et se résignait à l'attendre au sein de sa famille. Quelques jours après son arrivée, le prince Basile Galitzin, favori et ministre de Sophie, lui fit ordonner de joindre le résident de Horn pour être présenté avec lui à l'audience des czars. Il fut admis à leur baiser la main; et ses manières engageantes leur donnèrent de lui une idée avantageuse. Les prétentions alarmantes des strelitz ayant nécessité la levée d'un corps de troupes en état de leur résister, Lefort fut nommé l'un des chefs de ce corps. Il se présenta dans les manœuvres avec un air d'aisance et de bravoure qui fixa l'attention du czar Pierre. Ce prince voulut avoir un entretien avec lui; et, dès cette première entrevue, se forma cette liaison qui devint si étroite, et qui eut des suites si remarquables. Peu après, Lefort reçut de Pierre le premier témoignage public de bienveillance; il fut nommé major le 29 juin 1683. Cependant Sophie poursuivait ses projets ambitieux; elle était plus que jamais jalouse du pouvoir, et ne voulait élever que Galitzin. Les jours de Pierre, et même ceux d'Ivan, étaient menacés. Quelques strelitz avertirent Pierre, qui se retira dans le couvent fortifié de Troïzkoï. Parmi les officiers étrangers qui se rendirent à cette retraite

pour soutenir le czar, était Lefort, qui dans cette journée critique ne craignit point de braver les plus grands dangers. Sophie succomba: Pierre fut proclamé souverain (1689), et put dès ce moment exercer le pouvoir suprême, quoique son frère Ivan le partageât encore en apparence avec lui. Les talents naturels de Pierre, la fermeté et l'élevation de son caractère, l'appelaient à de hautes destinées, surtout dans un empire où les plus importantes institutions étaient encore à créer, et qui se trouvait, pour ainsi dire, excusé de la gloire que la civilisation avait donnée au reste de l'Europe: mais il fallait à ce prince, qui n'avait que dix sept ans, et dont la première éducation n'avait pas éclairé suffisamment l'esprit, un premier guide dans la carrière qu'il avait à parcourir. Ce fut Lefort qui joua ce rôle glorieux, et dont le génie, sous les auspices de la puissance éclairée sur ses vrais intérêts, prépara la révolution qui devait étonner l'Europe. Admis à la confiance du souverain, il lui donna les plus sages avis, même en paraissant ménager ses faiblesses et se prêter quelquefois au despotisme de ses volontés. Il lui fit sentir l'importance de l'industrie, du commerce et des lumières; il lui démontra combien ses états avaient besoin des talents étrangers; il dirigea sa politique extérieure, et, pour la rendre importante, il traça le plan de l'établissement d'une armée sur le pied des forces militaires qu'entretenaient les autres puissances. Pierre apprécia les conseils de Lefort; il appela des étrangers de tous les pays; il projeta d'immenses réformes, et résolut d'accoutumer sa nation, par son propre exemple, à recevoir des institutions nouvelles. Le corps des strelitz étant dangereux d'un côté pour le repos intérieur, et ne pouvant

de l'autre rendre que de faibles services dans les entreprises extérieures, il fut résolu d'introduire avant tout une autre organisation militaire. Lefort choisit cinquante hommes, tous étrangers, à l'exception de quelques strélitz bien connus ; il leur fit faire des habits à l'allemande, et quand il les eut exercés quelque temps, il parut un jour avec cette troupe dans le Kremlin sous les fenêtres du czar. Pierre, entendant le bruit du tambour, applaudit à la surprise qu'on lui faisait, et assista aux manœuvres. Il s'approcha du chef, et lui témoigna combien il était satisfait. Il convint que les habits à l'allemande convenaient mieux aux soldats que les longues robes russes ; puis, ajoutant qu'il voulait servir dans ce corps : « Je te » prie donc, dit-il à Lefort, de m'y » recevoir tambour. » C'est ce faible corps qui a donné naissance à ces armées formidables qui ont vaincu à Pultawa, et qui ont pu avec tant d'avantage sur les bords de la Vistule, de l'Elbe et du Rhin. D'autres corps ou régiments se formèrent peu à peu, et Lefort devint lieutenant-général. Il obtint plusieurs autres distinctions : la jalousie se préparait à le perdre ; mais il la désarma par sa franchise, sa fermeté, et par l'ascendant de ses grands talents. Les diverses branches de l'administration intérieure furent successivement les objets de son attention : il ouvrit surtout de sages avis sur les finances. Pierre vit augmenter ses revenus ; et, pour exprimer sa reconnaissance à son favori, il lui fit construire un superbe hôtel. Lefort, de son côté, pour faire un usage utile des richesses dont il jouissait, fit bâtir près de Moscou un palais, dans l'enceinte duquel on creusa un lac propre à porter de petits bâtiments. Il y donna une fête à la

cour ; et faisant monter le prince sur un des bâtiments, il lui offrit le simulacre d'un combat naval au bruit du canon. Pierre, frappé de ce spectacle, forma le projet de construire quelques vaisseaux sur le lac Périslaw. Lefort crut au devoir mettre à profit ce goût naissant de son maître pour la marine, fit chercher le patron d'un navire hollandais, venu avec deux charpentiers sous le règne d'Alexis, et oublié depuis. Il les chargea de construire quelques petites frégates sur le lac Périslaw ; et il les envoya ensuite à Archangel pour y bâtir des vaisseaux plus considérables. En 1693, Pierre fit avec lui le voyage d'Archangel, et visita les vaisseaux. Résolu de répéter le même voyage l'année suivante, il avait chargé Lefort d'écrire en Hollande pour qu'on lui envoyât un vaisseau complètement équipé, sur lequel il pût aller en pleine mer. Vers le milieu du mois de mai, il quitta Moscou avec une suite de quatre cents personnes ; et peu après on vit arriver dans le port d'Archangel un vaisseau de cinquante canons. Pierre s'y rendit avec Lefort et une partie de sa suite ; les autres le suivirent dans de petites frégates, et la flotille fit une espèce de croisière dans la mer Glaciale. Lefort prit occasion de ce voyage pour soumettre à son maître des observations sur l'importance de la marine ; et il dirigea ses regards d'un côté vers la mer Baltique, et de l'autre vers la mer Noire. Le citoyen de Genève venait d'être nommé général en chef, quoiqu'il n'y eût pas encore d'armée disciplinée : il fut nommé amiral, bien qu'il n'y eût point de marine ou de flotte qui méritât ce nom. A la même époque, survint un neveu de Lefort, qui fut admis à une audience publique du souverain, et qui lui présenta des lettres de la république de Genève. C'est à la même date

que l'on fixe l'édit en faveur des réfugiés français. Le général-amiral le rédigea lui-même. Les premiers projets de Lefort pour donner à Pierre une influence politique dans l'étranger, se dirigèrent vers la Turquie. Il proposa la conquête d'Azof sur le Don, et représenta cette place comme la clef de la mer Noire pour la Russie : mais il fallait, pour réussir, des vaisseaux et des frégates ; et les Russes ne pouvaient en avoir suffisamment. Ils furent repoussés malgré l'impétuosité de Lefort et les encouragements que leur donnait un souverain jaloux de sa gloire. Dans ce même moment, Pierre, depuis long-temps insensible aux charmes de sa femme Eudoxie, pensait à l'éloigner. Eudoxie s'engagea dans plusieurs intrigues, et provoqua sa chute. Lefort, selon la plupart des Mémoires du temps, conseilla à son maître de la répudier : elle fut en effet renfermée dans un couvent, et le mariage fut dissous. Au milieu des agitations de la cour, Pierre n'avait point perdu de vue ses plans politiques : au commencement de l'année 1696, il se rendit à Voronez, où, à la voix de Lefort, trente-deux bâtimens de guerre avaient été équipés avec la plus grande diligence. Le général-amiral, retenu par une blessure qu'il avait reçue en tombant de cheval après le premier siège d'Azof, joignit bientôt le czar ; et faisant voile vers cette place, il reçut à son bord le souverain, qui brûlait du desir de réparer les mauvais succès de la campagne précédente. Lefort fit construire deux batteries à l'endroit où le Don se jette dans la mer. Il prit ainsi dix-huit galères, un vaisseau chargé de munitions, et il s'empara d'une caisse militaire considérable. Azof, assiégé par terre et par mer, capitula, et reçut une garnison russe. Pierre, au retour de cette

campagne, fit entrer son armée à Moscou avec une pompe triomphale ; et Lefort parut à la tête du cortège avec les signes de la victoire. Le czar, appréciant ses services, et lui attribuant la gloire de ses exploits, le nomma vice-roi du grand duché de Nowgorod, et lui donna en toute propriété plusieurs villages et des terres, très étendues du côté de Moscou, avec deux cents paysans pour les faire cultiver. Le don de ces paysans serfs dut paraître assez singulier à un citoyen de Genève ; mais ce Genevois savait se plier aux circonstances, et s'applaudissait de civiliser les barbares, en pouvant adopter leurs usages : les génies supérieurs savent juger les hommes et les choses avec le calme qui conduit aux grands résultats. Toujours dirigé par le dessein de placer la Russie au rang des puissances de l'Europe, Lefort faisait adopter les mesures les plus propres à conduire au but qu'il se proposait. Sur ses avis, il fut résolu qu'on augmenterait le nombre des vaisseaux dans la mer Noire, qu'on attirerait de l'étranger des officiers expérimentés dans la marine, et qu'on enverrait dans les cours de l'Europe une ambassade extraordinaire pour faciliter l'exécution des projets qui devaient amener la gloire et la prospérité de la Russie. A sa demande, plusieurs officiers du régiment dont il était le chef, et d'autres qui avaient été attachés au service du czar Iwan, dont la mort venait de terminer la carrière, furent envoyés en Italie, en Angleterre et en Hollande. Les Russes qui tenaient le plus aux anciens usages se montrèrent peu satisfaits de ce nouvel ordre de choses ; et il y eut une conspiration contre les jours du czar : mais elle fut étouffée dès sa naissance par les soins vigilans de Lefort. Cet orage ayant été

apaisé, Pierre revint aux plans qui avaient été proposés par son ministre favori; l'ambassade extraordinaire fut décidée, et le czar prit la résolution d'en être lui-même le chef: mais pour mieux s'instruire, il cacha son rang. Lefort, et d'autres personnages importants, furent chargés de la représentation. Le voyage fut entrepris au commencement de l'année 1697. L'ensemble des détails doit être réservé à l'Histoire de Pierre I^{er}.; mais il nous appartient de recueillir ici ce qui concerne plus particulièrement le général-amiral Lefort. Arrivé dans les états de l'électeur de Brandebourg, le czar s'arrêta dans le voisinage de Kœnigsberg, pour célébrer le jour anniversaire de la naissance de l'électeur. Il y eut un festin où le vin coula à grands flots. Un des seigneurs de la suite ayant refusé de boire des santés, en alléguant la faiblesse de sa constitution, Pierre, qui s'était livré avec plus d'abandon aux plaisirs de la table, s'emporta, et courut l'épée à la main sur Lefort, qui cherchait à rétablir le calme. Sans être épouvanté, le favori s'arrêta devant lui, découvre sa poitrine, et lui dit qu'il pouvait le tuer, mais que la mort seule pourrait mettre fin au zèle qu'il avait pour son service. Pierre est ému, revient à lui-même, et embrasse celui qu'il voulait immoler à sa colère (1). Le voyage fut continué; et le souverain, avide de s'instruire, parvint à son but en consultant Lefort, et en le prenant pour guide. Une émeute des strélitz hâta le retour. Pierre était intérieurement convaincu que cette émeute avait été suscitée par sa sœur la princesse Sophie; et il eut, dit-on, le projet de la faire mourir: mais le général-amiral

lui donna des leçons sur la vraie grandeur, et engagea le prince à prononcer un généreux pardon. Un des strélitz à qui l'on faisait éprouver des tortures, ayant prié qu'on les suspendît pour qu'il pût révéler ce qu'il savait, avoua qu'il avait trempé dans le projet de détrôner le czar, mais que Lefort en était la cause. Pierre lui demanda s'il connaissait le général-amiral; il répondit qu'il ne l'avait jamais vu, mais qu'il avait appris que c'était cet étranger qui avait été l'auteur du voyage entrepris par le czar. Pierre fut tellement irrité de cette réponse, qu'il condamna le strélitz au supplice de la roue. La punition des autres dura plusieurs jours; les rues de Moscou furent ensanglantées, et le souverain lui-même coupa des têtes. Son favori ariêta enfin cette boucherie, en lui représentant qu'il était contre sa gloire de tremper ses mains dans le sang, et de répandre ainsi le désespoir; qu'il devait éloigner les strélitz qu'il pouvait encore craindre, et dissoudre ce corps pour toujours. Tels furent les derniers moments de Lefort: depuis assez long-temps sa santé s'était affaiblie; son ancienne blessure lui fit éprouver de nouveau de grandes douleurs: l'inflammation et une fièvre ardente étant survenues, il mourut à Moscou le 12 mars 1699. A cette nouvelle, Pierre s'écria: « Hélas! je perds » le meilleur de mes amis! A qui me » fierai-je désormais? » Il partit aussitôt de Voronetz, où il se trouvait, et revint à Moscou. Après avoir été revêtu des charges les plus lucratives et des premières places, Lefort ne laissait pas de quoi faire les frais de ses funérailles. En arrivant en Russie après la grande ambassade, il avait fait porter au trésor de l'Etat tous les présents qu'il avait reçus des différents souverains de l'Europe. Le désintéresse-

(1) Quelques Mémoires placent ce trait ailleurs et à une autre époque; on a suivi ici la relation qui est la plus généralement adoptée.

ment le plus noble avait toujours été un des traits de son caractère. Pierre se chargea de ses obsèques : il parut lui-même à la tête du convoi funèbre, vêtu de deuil avec un crêpe et une écharpe noire. Il fit graver ensuite sur la tombe la plus honorable inscription. Le maître de toutes les Russies sentait que les immenses ressources de son empire seraient restées enfouies, si Lefort ne lui avait appris les moyens d'en tirer parti. En effet, la Russie doit une reconnaissance éternelle à cet étranger, dont les grandes vues, les conseils désintéressés et le généreux dévouement accélérèrent l'époque de sa puissance et de sa grandeur. Lefort eut un fils, qui mourut dans un âge peu avancé : des branches collatérales ont cependant conservé à Genève et ailleurs le souvenir d'un nom fameux. Il y a une *Vie* de Lefort par Bassville, assez exacte, mais écrite d'un style emphatique. Voltaire donne peu de détails sur ce sujet dans l'histoire de Pierre I^{er}. ; mais on en trouve davantage dans l'Histoire de ce prince par M. de Halend, en allemand (1803), et dans l'ouvrage qui a paru en la même langue sous ce titre : *Les Favoris russes*, 1809.

C—AU.

LEFRANC (MARTIN). *V.* FRANC.

LEFRANC. *V.* POMPIGNAN.

LEFRANÇAIS. *V.* LALANDE.

LEFRANÇOIS. *Voy.* FRANÇOIS, XV, 491.

LEGALLOIS (JULIEN - JEAN - CÉSAR), médecin, né à Cherneix, petit bourg de Bretagne, à deux lieues de Dol, était fils d'un laboureur qui faisait valoir ses propriétés par lui-même. Ses heureuses dispositions décidèrent son père à l'envoyer au collège de Dol, où bientôt il se fit remarquer par des progrès rapides. Il remporta tous les prix en rhétorique.

Ses parents, cédant au penchant qui l'entraînait vers l'étude de la médecine, lui permirent d'aller à Caen pour y suivre les cours de la faculté de cette ville. Les orages de la révolution vinrent troubler ses travaux : il s'arma ; et, à son exemple, ses condisciples, sur lesquels sa supériorité lui avait donné un grand ascendant, prirent les armes pour marcher contre les démagogues qui désolaient alors la France (1793). On sait quel fut le sort de ceux qui prirent cette courageuse résolution, et qui furent connus sous le nom de *fédéralistes*. Les uns périrent sur l'échafaud ; les autres furent emprisonnés : les plus heureux prirent la fuite. Legallois fut de ces derniers. D'abord caché dans sa famille, il y fut dénoncé : près d'être arrêté, il parvint, après mille dangers, jusqu'à Paris, où il trouva dans les hôpitaux un asile qui lui permit de suivre les leçons des meilleurs maîtres et se livrer à l'étude de la clinique. Malgré l'obscurité dans laquelle il vivait, sa tranquillité ne tarda point à être troublée. Un révolutionnaire fanatique, au mépris des liens du sang qui l'unissaient à Legallois, le dénonça ; mais une heureuse témérité le sauva. Le comité des poudres et salpêtres avait besoin d'hommes instruits et actifs, pour diriger l'exploitation des nitrières. Legallois se présenta comme candidat. Il subit avec distinction les examens que l'on exigeait ; et le comité de sûreté générale l'envoya dans son propre département pour y être chargé de la fabrication des poudres. Au bout d'une année, le calme se rétablissant, une loi créa nos trois écoles de médecine ; et Legallois fut choisi par son district pour être un des élèves de celle de Paris. Rentré dans la carrière où il devait s'illustrer un jour,

il ne tarda point à se faire distinguer de ses maîtres : déjà bon latiniste, il se rendit familières les langues grecque, italienne et anglaise. Il parvint au doctorat en 1801. Sa dissertation inaugurale, composée sur un sujet physiologique d'une haute importance, est restée un ouvrage classique ; elle a pour titre : *Le sang est-il identique dans tous les vaisseaux qu'il parcourt ?* Ce livre pour lequel l'auteur avait fait de nombreuses expériences physiologiques, n'était que le prélude d'un plus grand ouvrage qui l'a placé au premier rang des physiologistes de ce siècle, et des expérimentateurs de tous les temps. Celui-ci a pour titre : *Expériences sur le principe de la vie, notamment sur celui des mouvements du cœur et sur le siège de ce principe*, etc., in-8°, Paris, 1812. Cet ouvrage est le plus remarquable qui ait été publié en physiologie, depuis celui de Haller : il a, sur ceux de Bichat, l'avantage d'être dégagé des erreurs dont sont, pour ainsi dire, entachées les grandes conceptions de ce beau génie, qui a trop peu vécu pour avoir eu le temps d'abjurer ces erreurs, et de dévoiler les secrets les plus mystérieux de la physiologie. Legallois a résolu le grand problème que Haller n'avait pu expliquer : il a rendu raison du principe de la vie, et de celui du mouvement du cœur. Il a déterminé le siège de ce principe qu'il place dans la continuité de la moelle épinière, d'après des expériences long-temps réitérées sur une multitude d'animaux vivants ; et répétées en présence de la faculté de médecine, et sous les yeux des commissaires de l'académie des sciences. Quelques Mémoires détachés, lus à l'Institut par Legallois, et publiés dans divers recueils, sur les dents des lapins et des cochons-d'inde ; sur

la durée de la gestation dans ces derniers animaux ; sur la section des nerfs de la huitième paire ; sur le relâchement des symphises du bassin, dans les cochons-d'inde à l'époque du part, suffiraient pour le placer honorablement parmi les physiologistes investigateurs. Ces mémoires étaient le fruit des expériences dont il s'occupait sans relâche, pour rechercher le principe de la vie. L'instruction de Legallois était très variée ; il s'enonçait avec clarté et facilité : il était d'une extrême modestie, et s'était concilié tous les suffrages. Une myopie considérable, des doigts courts et trapus, semblaient le rendre peu propre aux expériences difficiles et minutieuses auxquelles il se livrait : cependant, son génie avait triomphé des obstacles de son organisation physique, et nul ne réussissait à exécuter les opérations les plus délicates avec autant de prestesse et de sûreté. Il était depuis près d'une année médecin de Bicêtre, et il se rendait à cette maison à pied, de Paris, pour y faire sa visite. Cet exercice violent fut la cause de sa mort : il fut atteint, au mois de février 1814, d'une péripneumonie, à laquelle il succomba. Ce qui doit ajouter au regret de sa perte, c'est qu'on assure qu'il se refusa constamment à la saignée, qui seule pouvait le sauver, dans la persuasion où il était que son mal était un état adynamique.

F—R.

LEGAYGNARD (PIERRE), né probablement dans le Poitou, vers 1522, est auteur d'un *Promptuaire d'unisons, ordonné et disposé méthodiquement pour tous ceux qui voudront promptement composer en vers françois*, Poitiers, 1585, in-8°. C'est, comme on le voit, un dictionnaire de rimes ; et c'est incontestablement un des premiers qui aient

paru (1). Une partie de cet ouvrage avait déjà été imprimée à Paris, en 1572. Pendant les troubles de cette année, qui était celle de la Saint-Barthélemi, l'impression fut suspendue, et ce qui avait été imprimé disparut. L'auteur ayant appris néanmoins qu'on en avait vu des fragments entre les mains d'une grande reine (apparemment *Marguerite de France ou de Valois*) « se déterminâ, dit M. Jouy-
 » neau Desloges, à faire réimprimer
 » le tout, dans la crainte qu'un tiers
 » (ce sont ses termes) ne triomphât
 » des veillées de son adolescence,
 » en attendant qu'il mît au jour des
 » frères de ses premières œuvres. »
 Le volume de Legaynard a près de 500 pages; le *Promptuaire* en remplit 438: le reste est occupé par l'épître dédicatoire, la préface et les poésies. Ces poésies consistent principalement en 67 sonnets. M. Jouy-
 neau Desloges ajoute que l'auteur annonce que ces sonnets sont tirés de l'un des livres de ses autres œuvres, ayant ce titre bizarre: *Réverbérations du miroir des folies de ce monde*. On ignore si ces *Réverbérations* ont été imprimées. Mais un ouvrage plus curieux encore et moins connu, est le suivant: *L'Aprenmolire françois, pour apprendre les ieunes enfans et les estrangers à lire en peu de temps les mots des escritures françoises, nouvellement inventé et mis en lumière avec la vraye ortographe françoise; par Pierre le Gaynard, seigneur de la Chaume et de la*

(1) Celui que Jean Lesèvre, Dijonnais, chanoine de Langres et secrétaire du cardinal de Givry, avait composé, n'était divisé que selon l'ordre des cinq voyelles. Etienne Tabourot, son neveu, qui le fit imprimer en 1572 (Paris, Galiot-Dupré, in-8o. de 125 feuil.), réduisit les rimes selon l'ordre des lettres de l'alphabet; mais il trouva lui-même cette première édition si défectueuse, qu'il la refondit en entier et l'augmenta presque du double. Paris, 1587, in-8o. de 242 feuil. (Voy. Papillon et Lacroix du Maine.)

Vergne sur Sesure (Sèvre), dédiée à Monsieur de la Boullais, Paris, Berjon, 1609, in-8o. de 245 pages. L'ouvrage est en vers et en prose: on y propose divers changements d'orthographe et de nouveaux caractères: les lettres y sont divisées d'après leur forme, en *petiettes*, *longuettes*, *rondelettes*, *jambues*, *ventruës* et *biaisées*. Dans sa dédicace, l'auteur réclame l'indulgence pour ce fruit de sa vieillesse, disant à M. de la Boullais: « Pour avoir été
 » esclou au plaisant chasteau de votre
 » tour Doyre, où je suis architecte,
 » domestic et serviteur ordinaire de
 » madame votre chère mère, etc. »

A. B—T.

LEGENDRE (Louis), historien estimable, naquit à Rouen en 1655, de parents pauvres. L'archevêque de cette ville, François de Harlay, informé des dispositions de cet enfant, lui fit faire ses études qu'il termina de la manière la plus brillante. Legendre embrassa l'état ecclésiastique, et suivit à Paris son illustre protecteur, qui le nomma chanoine de l'église Notre-Dame, et lui facilita ainsi les moyens de se livrer entièrement à son goût pour les recherches historiques. Le reste de la vie de l'abbé Legendre fut entièrement consacré à l'étude; mais sentant ses forces diminuer, il abandonna ses occupations habituelles pour ne plus penser qu'à son salut. Il mourut à Paris, le 1^{er} février 1733, dans de grands sentiments de piété. Il avait été pourvu, en 1724, de l'abbaye de Claire-Fontaine, au diocèse de Chartres; et comme il était très économe, il avait amassé de l'argent. Par son testament, rempli de clauses singulières, il légua une somme pour l'établissement d'une académie à Rouen; mais le parlement annula cette disposition, et décida que la

somme serait employée à fonder un prix annuel, auquel concourraient les élèves les plus distingués des différents collèges de Paris. On a de lui : I. *Nouvelle Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*, Paris, 1708, 2 vol. in-fol. ; ibid. 1719, 8 vol. in-12. Le style, dit un critique judicieux, en est vif, net et châtié ; les faits y sont appuyés de bonnes preuves : mais l'auteur, avec plus de talent encore, aurait eu bien de la peine à rendre intéressants les premiers siècles de notre histoire. II. *Mœurs et Coutumes des Français*, Paris, 1712 ; ib. 1753, in-12. Ce volume est extrait de l'ouvrage précédent, dont il forme la partie la plus curieuse. L'abbé Velly en a beaucoup profité pour les aperçus généraux qu'il donne à la suite de chaque époque. (*Voyez VELLY.*) L'ouvrage de Legrand d'Aussy, plus complet que celui de Legendre, ne l'a cependant point fait oublier. (*Voy. LEGRAND D'AUSSY.*) III. *Vie du cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII*, Rouen, 1724, en 2 vol. in-12. On trouve à la suite un parallèle de d'Amboise et des autres cardinaux qui ont occupé le ministère. Cet ouvrage fut critiqué amèrement par les journalistes de *Trévoux*. IV. *Essai du règne de Louis-le-Grand* ; c'est un panégyrique de ce prince, dont cinq ou six éditions furent enlevées rapidement, mais qu'on ne lit plus depuis long-temps. V. Deux *Eloges* français et un latin de l'archevêque de Harlay, son bienfaiteur ; il a, en outre, donné la *Vie* de ce prélat (en latin), Paris, 1720, in-4°. Elle est bien écrite, remplie de faits et de détails curieux ; et en songeant au sentiment qui guide sa plume, on lui pardonne facilement d'abandonner quelquefois le rôle d'historien pour celui de panégyriste. VI. Les *Eloges*, en

latin, de Claude Joly (*Voyez ce nom*) et de Cl. Thévenin, tous les deux chanoines de Paris. W—s.

LEGENBRE (GILBERT CHARLES), marquis de St-Aubin-sur-Loire, naquit à Paris en 1688. Destiné à la magistrature, il reçut une éducation analogue, et fut pourvu de bonne heure d'une charge de conseiller au parlement. Il fut nommé, en 1714, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi ; et après avoir rempli cet emploi, pendant quelques années, ils'en démit pour se livrer entièrement à ses travaux littéraires. Il mourut à Paris, le 8 mai 1746, sans avoir été marié. On a de lui : I. *Traité de l'opinion*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, Paris, 1753, 6 vol. in-12 ; ibid., 4^e édition, 1758, 9 vol. in-12. Le désir qu'exprimait Pascal de voir le livre italien, *Della opinione regina del mondo*, donna au marquis de St-Aubin l'idée de son ouvrage. Il s'y propose de rabaisser l'orgueil de l'homme, en mettant sous ses yeux le tableau de ses contradictions et de ses excès. L'ouvrage est divisé en six livres, dans lesquels l'auteur passe successivement en revue les différentes révolutions qu'ont éprouvées les lettres, la philosophie et les sciences ; il s'attache à indiquer l'influence de l'opinion sur la culture des sciences, estimées dans un siècle, négligées ou même méprisées dans d'autres ; il fait voir les contradictions dans lesquelles sont tombés les plus grands hommes ; il peint leurs misérables querelles, leurs préjugés et leurs faiblesses. Cet ouvrage aussi savant que curieux, aurait eu plus de succès, sans les digressions dont l'auteur l'a surchargé, et qui font perdre de vue le but qu'il s'était proposé. II. Des *Antiquités de la maison de France et des mai-*

sons mérovingienne et carlienne, Paris, 1739, in-4°. Son système sur la descendance de Hugues Capet est uniquement fondé sur un passage très vague de la *Chronique* d'Helgaud, moine de l'Abbaye de Fleury-sur-Loire; et, malgré son érudition, Legendre n'a point éclairé ce point obscur de notre histoire. Cet ouvrage fut vivement critiqué par les journalistes, auxquels l'auteur répondit sans succès. III. *Antiquités de la nation et de la monarchie françaises*, ib., 1741, in-4°. Cet ouvrage est divisé en huit chapitres. L'auteur examine d'abord les différentes opinions des historiens sur l'origine des Français, et se décide pour celle de Goropius Becanus, qui fait sortir ces peuples de la Scythie. Il passe ensuite aux Gaulois, et les fait descendre des Celtes, dont il établit la généalogie depuis les enfants de Noé. Il y a beaucoup de recherches et d'érudition dans cet ouvrage; mais ses preuves n'ont pas satisfait les savants; et Gibert l'a réfuté solidement dans ses *Mémoires* pour servir à l'histoire des Gaules et de la France (V. GIBERT). IV. *Dissertation sur le temps et l'authenticité de Roricon* (Mercure d'octobre 1741). La chronique de ce moine se termine à la mort de Clovis, dont le marquis de Saint-Aubin essaie d'établir que l'auteur était contemporain; mais le sentiment de l'abbé Lebeuf, qui le juge du onzième siècle (*Acad. des Inscr.*, tom. xvii, pag. 228), paraît avoir prévalu. W—s.

LEGENBRE (Louis), membre de la Convention nationale, que sa sauvage éloquence fit surnommer le *Paysan du Danube*, fut un de ces démagogues subalternes que la progression ascendante de la révolution porta au premier rang. Né en 1756, dans les dernières classes de la so-

ciété, cet homme savait à peine lire. Il avait été matelot dans sa première jeunesse, et il était boucher à Paris au commencement de la révolution. A cette époque, il fut tiré de sa tuerie par de grands personnages qui s'en servirent pour agiter la populace, n'imaginant pas qu'il pût jamais être autre chose que l'exécuteur de leurs ordres: Legendre ne tarda pas de les convaincre qu'ils s'étaient étrangement abusés. Le 12 juillet 1789, on le vit à la tête des séditieux qui promènèrent dans les rues le buste de Necker et celui du duc d'Orléans (Voy. DESMOULINS). Le lendemain, il provoqua le pillage du couvent de Saint-Lazare et de l'hôtel des Invalides, puis le siège de la Bastille. Ce fut au milieu de ces mouvements tumultueux qu'il fit connaissance avec Danton: celui-ci l'établit son lieutenant, et le fit entrer plus tard dans son club des cordeliers. Legendre s'était aussi lié à la même époque avec Marat, qu'il tint long temps caché dans sa cave pour le soustraire aux poursuites de la police. On trouve encore Legendre au milieu des bandes qui se portèrent à Versailles, le 5 octobre 1789, sans qu'on l'ait cependant accusé d'avoir pris part aux attentats qui se commirent alors. Son crédit augmentant chaque jour parmi la populace, il figura en première ligne dans l'émeute qui eut lieu au Champ de Mars, en 1791, pour forcer l'assemblée constituante à mettre le Roi en jugement après le voyage de Varennes. Obligé de fuir pour se dérober au décret de prise de corps porté contre lui à cette occasion, il ne reentra dans Paris qu'après la loi d'amnistie rendue lors de l'acceptation de la constitution. Alors il recommença ses manœuvres séditieuses, et fatigua l'assemblée législative de ses pétitions révolutionnaires. Le 20 juin 1792, il fit

partie de la horde de factieux qui vint insulter le Roi, et menacer sa vie jusque dans son palais. Le 10 août, il était encore au milieu des forcenés qui renversèrent le trône; mais il ne prit point part aux assassinats de septembre. Malgré son intimité avec Danton, personne ne les lui a reprochés. Nommé à cette époque député à la Convention pour la ville de Paris, il se montra, dans cette assemblée, un des persécuteurs les plus acharnés de Louis XVI. MM. Malouet, De Lally et De Bertrand-Moleville, ayant adressé aux accusateurs de ce monarque des lettres par lesquelles ils démentaient les faits calomnieux répandus contre lui, Legendre s'opposa à ce qu'on fit lecture de leurs lettres. Le 13 décembre 1792, il fit un crime à ce prince de s'être promené dans le faubourg Saint-Antoine, et d'y avoir distribué de l'argent. Le même jour, il demanda que personne ne pût élever la voix lorsque le *Tyran* paraîtrait à la barre : « Il faut, dit-il, » que le silence des tombeaux effraye » le coupable. » Le 26, M. Lanjuinais ayant démontré que toutes les formes, toutes les garanties de la justice étaient violées, Legendre l'accabla d'injures; et dans l'impatience que lui causait l'hésitation de quelques députés à consommer le cruel sacrifice, il s'écria qu'il fallait couper le *Tyran* en quatre-vingt-trois parties pour les envoyer aux départements. Cette motion bien digne d'un boucher n'a pas été rapportée par le *Moniteur* : mais elle se trouve dans d'autres journaux; et le rédacteur de cet article certifie l'avoir entendue. Aux appels nominaux, Legendre vota pour la mort, contre l'appel au peuple et contre le sursis. Le 21 janvier, jour de l'exécution, il fut nommé membre du comité de sûreté générale. Il fut ensuite un des premiers commissaires envoyés à Lyon :

dans ses dépêches, il avoua n'avoir pas trouvé les habitants de cette ville *à la hauteur des circonstances*. On lui sut fort mauvais gré de s'être exprimé avec cette franchise, et surtout de n'avoir pas pris des mesures pour faire sortir les Lyonnais de leur apathie. Il était réservé à des individus moins passionnés, mais plus adroits, d'agir avec une tout autre énergie. Le 21 avril 1793, Legendre s'opposa au renouvellement du tribunal révolutionnaire (nommé alors *Tribunal extraordinaire*) que les Girondins voulaient détruire, ou peut-être seulement soustraire à l'influence de la faction de septembre. Au 31 mai, il se prononça de la manière la plus violente contre le parti qui succomba; et il appuya toutes les motions de Robespierre, qui n'eut pas alors de défenseur plus zélé. On le vit surtout attaquer M. Lanjuinais, qui montra dans cette circonstance un courage au-dessus de ses forces, le prendre au collet, et s'efforcer de le précipiter à bas de la tribune. Le 22 juin, il fit la motion que des commissaires de la Convention se rendissent dans les départements pour y faire sonner le tocsin contre les rebelles, et qu'il continuât de sonner jusqu'à ce que tous les contre-révolutionnaires fussent anéantis. Le 11 juillet, il dénonça Camille Desmoulins pour avoir osé défendre le général Dillon. Voulant faire pardonner la modération qu'il avait montrée à Lyon, il demanda, le 12 juillet 1793, que si dans quinze jours les habitants de cette ville ne rentraient pas dans l'obéissance, la Convention libérât tous leurs débiteurs. Comme le commerce des bouchers allait fort mal, et qu'ils ne pouvaient presque plus se procurer de bestiaux, il demanda, le 21 février 1794, que la Convention ordonnât un carême civique pour empêcher

l'entière destruction des espèces auxquelles on ne laissait pas le temps de se renouveler. Le 20 mars 1794, il dénonça aux jacobins son ancien club des cordeliers, dont Robespierre voulait se débarrasser, et proposa à la société-mère de cesser ses communications avec la nouvelle secte. Peu de jours après, Hébert et Vincent, régulateurs du club pros crit, furent envoyés à l'échafaud (*Voyez ces deux noms*). Le 31 mars, Legendre annonça à la Convention que Danton venait d'être arrêté; il vanta les services que cet homme avait rendus à la révolution, et demanda qu'il fût admis à l'assemblée pour répondre aux griefs qui lui étaient imputés. Cette motion, d'abord appuyée, fut combattue par Barère, qui prétendit que la responsabilité des comités suffisait pour convaincre les amis de Danton que toute justice lui serait rendue; et il invoqua la question préalable. Robespierre parut ensuite, traita Legendre et ceux de son parti avec une dédaigneuse arrogance, et les accabla de son ascendant. Le boucher législateur ne retonna plus rien de sa première énergie. Il déclara humblement n'avoir voulu parler pour aucun individu, mais seulement pour la justice; que peut-être il s'était trompé, mais que son intention était pure. Le tyran parut se contenter de cette réponse, et Legendre rentra dans les rangs de ses défenseurs. Le 7 avril, il fit décréter d'accusation le prêtre Simond, son collègue, et prétendit avoir reçu des lettres anonymes qui l'invitaient personnellement à poignarder Robespierre. C'était à cette époque qu'une jeune fille, nommée Renaud, avait péri sur l'échafaud, accusée de s'être introduite chez le député d'Arras pour l'assassiner. « La » main du crime, s'écria Legendre à » cette occasion, s'était levée pour

» frapper la vertu; mais le Dieu de la » nature n'a pas souffert que le crime » fût consommé. » Cependant Robespierre ne fut pas dupe de toutes ces cajoleries; et Legendre était désigné parmi ceux qu'il allait frapper, lorsque la révolution du 9 thermidor arriva: voyant ce tyran abattu, celui qui avait célébré sa puissance et son civisme, deux ou trois jours auparavant, fit un portrait hideux de sa tyrannie. On le vit s'élancer aux jacobins pour brûler la cervelle au nommé Vivien, leur président, faire fermer leur club, et en apporter les clefs à la Convention. Ainsi fut détruit ce foyer de désordres par celui-là même qui les avait provoqués avec le plus de fureur. Depuis cette époque, Legendre se montra thermidorien très prononcé. Parlant sans cesse contre ses anciens amis, il eut la plus grande part à leur dispersion; et on l'entendit s'écrier qu'il fallait purger l'atmosphère des vapeurs du crime. Ce fut lui qui, pour leurrer les bandes insurgées qui assiégèrent la Convention, le 20 mai 1795, fit décréter que les comités s'occuperaient sans délai des lois organiques de la constitution de 1793. Il est remarquable que ces lois organiques imaginées par un tel homme, soient devenues le système de tous les législateurs qui lui ont succédé. Voyant néanmoins que la réaction allait plus loin qu'il ne voulait, et qu'il était lui-même sur le point d'être compromis, Legendre essaya, comme les autres thermidoriens, d'y opposer une digue: mais il n'agit pas dans cette nouvelle carrière avec sa violence accoutumée; et on ne l'a point compté parmi les proscripteurs de vendémiaire. Lors de l'établissement de la constitution directoriale, il devint membre du conseil des anciens, où il parla peu. Seulement, le 17 février

1796, il lança quelques anathèmes contre les éuigrés, qu'il accusa d'égorger les républicains; osa un instant combattre son collègue Portalis, qui parlait en leur faveur, et menaça de détruire ses *sophismes avec la hache de la raison*; mais alors son plus grand feu s'était éteint: il n'eut point de part à la proscription du 18 fructidor. Ses forces et sa santé l'avaient abandonné; et il mourut à Paris le 13 décembre 1797. Comme Legendre appartenait à un parti dont les chefs ont eu pour but principal de s'enrichir, on a dit qu'il avait acquis de grands biens; mais il ne laissa réellement qu'un très mince patrimoine à sa fille unique. Par son testament, il légua son corps à l'école de chirurgie; afin, y est-il dit, d'être utile aux hommes, même après sa mort. B—U.

LEGENTIL. Voy. LABARBINAIS.

LEGENTIL DE LA GALAISIERE (GUILLAUME - JOSEPH - HYACINTHE - JEAN-BAPTISTE), astronome et voyageur français, membre de l'académie des sciences, naquit à Coutances le 12 septembre 1725. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il vint à Paris, et, dans l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique, commença par suivre un cours de théologie. La curiosité le conduisit au collège royal pour entendre J.-Nic. Delisle. Bientôt les leçons d'astronomie firent tort à ses autres études. Son professeur ne tarda pas à le distinguer, et lui prodigua ses bontés. Peu de temps après, Legentil fut présenté à Jacques Cassini, qui lui proposa de venir s'exercer à l'Observatoire. On conçoit que cette offre obligeante fut acceptée avec joie. L'assiduité de Legentil, son zèle, les connaissances qu'il acquit avec rapidité, lui ouvrirent en 1753 les portes de l'académie. Il justifia sa nomination par un grand nombre de

Mémoires sur différents points d'astronomie, qu'il sut traiter avec beaucoup de sagacité. Quelques années après, il saisit l'occasion de témoigner son dévouement pour les sciences, en briguant l'honneur d'être du nombre des voyageurs proposés par l'académie pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil; il fut destiné pour Pondichéri, et partit de Brest le 26 mars 1760. La traversée fut très heureuse jusqu'à l'Île-de-France, où il arriva le 10 juillet; mais en descendant à terre, il apprit que la guerre, allumée entre la France et l'Angleterre, ne lui permettrait probablement pas de se rendre à Pondichéri. Aucun bâtiment ne se présentant pour l'y transporter, Legentil se préparait à passer à l'Île Rodrigue, pour y faire les établissements nécessaires à ses observations, lorsqu'en février 1761, l'arrivée d'un aviso venu de France donna lieu d'expédier sans délai une frégate pour Pondichéri. Legentil s'embarqua le 11 mars, espérant arriver au plus tard vers le milieu de mai; malheureusement, toujours contrariée par les calmes ou les vents variables et orageux de la mousson du nord-est, la frégate errant pendant cinq semaines dans la mer des Indes, ne se trouva devant Mahé que le 24 mai: cette ville et Pondichéri venaient de tomber au pouvoir des Anglais. Il fallut, au grand regret de Legentil, retourner à toutes voiles à l'Île-de-France. Ce ne fut donc que chemin faisant, en pleine mer et dessus le pont d'une frégate en mouvement, qu'il eut le triste loisir, non d'observer, mais d'apercevoir, le 6 juin, le passage de Vénus sur le soleil. La pensée de pouvoir enrichir les sciences d'observations précieuses dans tous les genres, inspira dès ce moment à Legentil le projet de rester encore huit

ans éloigné de sa patrie pour attendre dans les Indes le second passage de Vénus, qui ne devait avoir lieu que le 3 juin 1769. Durant cet espace de temps, il fit à diverses reprises des excursions aux îles de France, de Bourbon, Rodrigue et Madagascar, aux Philippines, à Manille et à la côte de Coromandel. Ses calculs lui avaient fait connaître que le lieu le plus favorable à l'observation qui devait le récompenser de toutes ses fatigues, était, soit aux Philippines, soit aux îles Mariannes. Il se rendit à cet effet à Manille dès le mois d'août 1766. Une lettre qu'il y reçut de France, l'ayant forcé de revenir à la côte de Coromandel, il se décida pour Pondichéri. Il eut le loisir de faire pendant plus d'un an ses préparatifs pour observer à son aise : mais, par une fatalité qui semblait le poursuivre, le temps serain qui avait régné tout le mois de mai, et s'était prolongé jusqu'au 3 juin 1769, cessa ce jour-même. Un coup de vent s'éleva de très grand matin ; le ciel fut constamment couvert pendant toute la durée du passage de Vénus : il s'éclaircit une demi-heure après, et depuis il fit pendant plusieurs jours le plus beau temps du monde. Le même contretemps arriva aux Anglais à Madras. Pour comble de regrets, Legentil apprit bientôt qu'à Manille le ciel avait été très favorable ; deux de ses amis, instruits par ses soins, y avaient parfaitement observé le passage : il a donné le résultat de leur travail. Après de nouvelles contrariétés, Legentil, dégoûté des voyages lointains, refusa d'aller à Taïti, et revint la France en 1771. Ses héritiers, qui l'avaient cru mort, s'étaient préparés à partager sa succession. Son apparition au milieu d'eux put seule les persuader de la réalité de son existence. Nouvel incident : son

fondé de pouvoir fut volé à l'instant de rendre ses comptes ; et Legentil, qui voulut plaider contre le procureur bas-normand, perdit son argent et fut condamné aux dépens. Après une vie si errante et si orageuse, il espéra trouver le bonheur et la tranquillité dans le mariage et dans la culture des sciences : il ne fut pas déçu. Les années qui s'écoulèrent après son retour, furent pour lui une vie de repos et de félicité, ainsi que lui-même l'assure dans un de ses écrits. Il s'occupa d'abord de la rédaction de son voyage, et ne cessa pas ensuite d'enrichir les volumes de l'académie d'un grand nombre de Mémoires excellents, jusqu'à sa mort, arrivée le 22 octobre 1792. On a de lui : I. (Avec Trébuchet) *Mémoire sur le passage de Vénus sur le soleil*. (Journal des savants, de mars 1760.) II. *Voyage dans les mers de l'Inde à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du soleil*, Paris, 1779, 1781, 2 vol. in-4°, fig., cartes et plans ; Paris et Heidelberg, 1782, 8 vol. in-8°, fig. L'auteur a réuni dans cet important ouvrage la relation de ses courses, des observations précieuses sur les moussons, les courants et les marées, la description des différentes routes et des plus courts trajets à faire dans les mers de l'Inde ; enfin des remarques sur les mœurs, les usages, la religion, les sciences des Indous. Les détails dans lesquels il entre, sont d'un grand intérêt et de la plus exacte vérité. Il a considérablement ajouté aux notions que les Européens possédaient déjà sur les Indes ; et les astronomes doivent surtout lui savoir très bon gré d'avoir rapporté la connaissance du zodiaque des Indous et de l'astronomie des Brames. Il lui fallut beaucoup de patience, de travail et d'adresse pour se procurer les tables

qui leur servent à calculer les éclipses, avec la manière d'en faire usage ; car ces hommes sont d'autant plus jaloux de leurs connaissances, qu'ils sont peu capables de les apprécier et d'en faire la comparaison avec celles des étrangers, qu'ils regardent comme des ignorants. Les recherches de Legentil le mirent à même de développer, dans une dissertation particulière, la conformité qu'il avait trouvée entre l'astronomie des Indous et celle des anciens Chaldéens : il pense que les Brames n'ajoutent rien à ce qui leur a été transmis à diverses époques. A l'aide d'une scrupuleuse attention et d'une grande sagacité, il parvint à découvrir que le nombre prodigieux d'années que les Chaldéens donnaient à la durée de chaque âge du monde, n'est qu'une combinaison des révolutions de l'équinoxe ; et que les quatre *iougams*, ou âges du monde, dont les Brames parlent avec tant d'emphase, ne sont que des périodes astronomiques du mouvement des étoiles en longitude, que l'on peut varier et remonter à l'infini. Ces Voyages ont été abrégés et traduits en allemand, avec d'autres relations, Hambourg, 1780, 1782, 3 vol. in-8°. L'*Eloge* de Legentil, publié par M. J. D. Cassini, Paris, 1810, in-8°, a fourni d'excellents matériaux pour cet article. — E—s.

LÉGER (St.), en latin *Leodegarius*, évêque d'Autun et ministre d'état sous Clotaire III, naquit vers l'an 616, d'une famille illustre parmi les Français, et fut élevé par les soins de Didon son oncle, seizième évêque de Poitiers, qui le prit ensuite pour son archidiacre, et se l'associa en quelque sorte dans le gouvernement de son diocèse. En 650 ou 653, Léger fut fait abbé de St.-Maixent ; et en 656, il fut appelé à la cour par Ste. Bathilde, qui voulait s'aider de ses conseils ainsi

que de ceux de St. Eloi de Noyon et de St. Ouen de Rouen, pendant la minorité de son fils Clotaire III. En 659, le siège d'Autun, vacant depuis deux ans, étant devenu le théâtre du meurtre, du brigandage et de mille autres horreurs par les intrigues de deux compétiteurs ambitieux, la régente y nomma St. Léger. La présence du nouvel évêque ramena la paix et l'union : Léger soulagea les pauvres, réforma le clergé, instruisit le peuple, décora les églises, et fit aussi des réparations aux murailles de la ville. Clotaire III étant mort en 669, Léger se rendit à la cour, et contribua puissamment à l'élection de Childéric II, roi d'Austrasie ; mais le fameux Ebroin se déclara pour Thierri frère de Childéric, et se fit maire de son palais. Cependant la conduite de ce ministre fut si odieuse, que tout le monde abandonna Thierri et se rangea sous les drapeaux de Childéric. Ebroin fut renfermé dans le monastère de Luxeul à la prière de Léger, qui empêcha le roi de le faire mourir, et Thierri dans l'abbaye de St.-Denis. En 670, Léger assembla un concile à Autun ; mais le soin de son diocèse ne l'occupait pas tellement, qu'il n'aidât Childéric à porter le poids de la couronne et à gouverner ses états. On croit même qu'il était maire du palais. Le roi écoutait ses sages avis, et le royaume s'en trouvait bien : mais le mariage de ce prince avec sa parente, blâmé hautement par l'évêque d'Autun, devint la cause de leur mésintelligence et de la disgrâce de celui-ci. Dépouillé de son évêché en 673, il fut enfermé à Luxeul, où était Ebroin. La même année Childéric meurt, et Léger est rétabli par Thierri. En 675, la ville d'Autun est assiégée par Ebroin, qui était sorti du monastère, et qui voulait se faire reconnaître maire du palais d'un pré-

tendu roi qu'il appelait Clovis, fils de Clotaire. On conseille à Léger de s'enfuir ; mais le saint évêque refuse d'abandonner son troupeau : il distribue aux pauvres le trésor de son église et tout ce qu'il possède. Il ordonne un jeûne solennel, et des processions autour de la ville. A chaque porte, il se prosternait et disait à haute voix : « Seigneur, si vous me faites la » grâce de m'appeler au martyr , » épargnez mon troupeau , et ne » permettez pas qu'il soit réduit en » captivité. » Il fit ensuite assembler le peuple dans l'église, et demanda pardon à ceux qu'il pouvait avoir offensés par des réprimandes trop vives. Ceux qui défendaient la ville firent une vigoureuse résistance ; mais Léger, voyant le péril auquel ils s'exposaient, leur dit : « Ne combattez pas » davantage ; si c'est pour moi qu'ils » sont venus, envoyons un de nos » frères pour être assurés de ce qu'ils » demandent. » Un abbé, nommé Méroald, sortit, et s'adressant à Didon, évêque de Challon, qui était à la tête des assiégeants, lui demanda ce qu'ils desiraient. « Nous voulons, ré- » pondit cet évêque, qu'on nous livre » Léger, et qu'il reconnaisse pour sou- » verain Clovis, fils de Clotaire. » Léger ayant appris cette réponse, déclara que l'héritier légitime du trône étant vivant, il ne pouvait en reconnaître un autre ; et comme les ennemis ne levaient point le siège, il fit ses adieux à son peuple, et alla courageusement se livrer à ces forcenés, qui lui crevèrent les yeux. Le saint évêque, pendant ce supplice, ne cessa de chanter des psaumes. Ebroin le fit exposer dans un bois ; mais le comte Vaïmer l'enmena dans son château et lui rendit l'argenterie de son église. Léger la renvoya pour être distribuée aux pauvres d'Autun. Après quel-

que temps de séjour dans la maison de Vaïmer, Léger fut relégué successivement dans divers monastères, tourmenté de nouveau, et cité, en 678, devant une assemblée d'évêques, qui le dépouillèrent de la dignité épiscopale, et le remirent ensuite entre les mains d'un comte du palais, qui lui fit trancher la tête dans une forêt de l'Artois qui porte encore son nom. L'Eglise célèbre la mémoire de ce martyr le 2 octobre. Nous avons de St. Léger : I. Une *Lettre* à Sigrade, sa mère, religieuse dans l'abbaye de N.-D. de Soissons, pour l'encourager dans les tribulations et l'engager à pardonner à ses ennemis : elle respire la charité la plus ardente et un zèle vraiment apostolique. (*Voy. Labbe, Biblioth. mss.*) II. *Canones Augustodunenses*. La Vie de St. Léger, écrite par un moine de Saint-Symphorien, et par Ursin, moine de Poitiers, se trouve dans les collections des historiens de France et des Vies des saints de l'ordre de St. Benoît. — LÉGER, nommé *Leuter* par Orderic Vital, fut le 59^e. archevêque de Bourges, ayant remplacé Hildebert en 1097, suivant l'opinion commune. Il assista au concile de Rome, qui fut tenu en 1099 sous Urbain II, et eut part aux principales affaires ecclésiastiques qui se traitèrent de son temps. Il mourut le 31 mars 1120, et fut enterré à Oursain, dans l'endroit même où reposait le cœur de Robert d'Arbrissel, dont il avait puissamment favorisé les pieuses entreprises, et avec lequel il avait été tellement lié, qu'ils *n'avaient tous deux que la même volonté*, suivant les expressions d'un historien de Fontevault. Sa mémoire a toujours été en grande vénération dans son diocèse ; mais l'Eglise ne lui a, jusqu'à présent, décerné aucun culte.

LÉGER (ANTOINE), pasteur de l'église réformée, naquit en 1594, à Ville-Sèche, dans la vallée de Saint-Martin, en Piémont. Il fut, de bonne heure, chargé de desservir une paroisse de la vallée. Il revint ensuite à Genève, où il était déjà connu par ses progrès dans les langues orientales, fut proposé pour chapelain à Corneille de Haga, ambassadeur des Provinces-Unies; et l'ayant accompagné à Constantinople, il entra en relation avec le fameux patriarche Cyrille Lucar, dont les sentiments se rapprochaient de ceux des protestants, et il le pressa de publier sa profession de foi. (V. CYRILLE LUCAR, X, p. 411.) De retour dans la vallée de St.-Martin, il prit, en 1637, la direction de l'église St.-Jean, et eut de fréquentes altercations avec les missionnaires catholiques envoyés pour prêcher dans sa paroisse. Dénoncé au duc de Savoie comme un séditieux, il se retira une seconde fois à Genève, et y fut nommé, en 1645, professeur de théologie et de langues orientales. Il remplit cette double fonction avec beaucoup de zèle, jusqu'à sa mort, arrivée en 1661. Sa *Correspondance* avec Cyrille Lucar est conservée à la bibliothèque de Genève: Jean Aymon en a publié une partie dans ses *Monuments authentiques de la Religion des Grecs*. (Voyez AYMON.) On doit à Antoine Léger une édition du Nouveau-Testament, en grec ancien et en grec vulgaire, sous ce titre: *Novum Testamentum idiomate græco litterali et græco vulgari ex versione Maximi Calliopolitani* (Genève) 1638, 2 part. in-4°. Elle est fort rare, et très-recherchée des curieux. — Antoine LÉGER, fils du précédent, né à Genève, en 1652, fut nommé pasteur à une église de campagne. Rappelé à Genève, en 1684, pour y remplir

les fonctions du ministère, il fut nommé deux ans après professeur de philosophie, place qu'il remplit pendant au moins vingt-quatre ans, avec un succès remarquable. On l'obligea cependant à quitter cette chaire pour celle de théologie, qui lui convenait moins. Il mourut à Genève, en 1719. C'était, dit Senebier, un bon dialecticien; mais il avait des connaissances médiocres en théologie, s'étant plus attaché à la morale qu'à la dogmatique. On a de lui huit dissertations imprimées de 1705 à 1715: *De saporibus; De origine fontium; De meteoris ignitis; De calore et frigore; De igne; De felicitate; De Deo; De Anathemate maranata*. — Une harangue: *De Waldensium ortu et progressu*. — *Sermons sur divers textes*, Genève, 1720, 5 vol. in-8°. Ce ne sont que des canevas de sermons, et il ne les destinait point à l'impression. Il avait en outre laissé en manuscrit des *Traité théologiques*, que Michel Léger, son fils, mieux conseillé, n'a pas mis au jour, comme il en avait le projet. C'est à tort que le bibliothécaire de Genève lui attribue les *Illustres Françaises*; mais il a reconnu depuis son erreur, et a rendu ce roman à Chales, qui en est le véritable auteur. W—s.

LÉGER (JEAN), fils de Jacques Léger, consul général de la vallée de St.-Martin, naquit à Ville-Sèche, le 2 février 1625. Il fit ses études à Genève, avec beaucoup de succès. Pendant qu'il fréquentait l'académie, il eut le bonheur de sauver la vie au prince de Deux-Ponts, qui se baignait dans le lac. Ses cours terminés, il fut promu au ministère, et il succéda, dans le pastorat de St.-Jean, à son oncle Antoine, obligé de prendre la fuite. A cette époque, les catholiques et les protestants étaient également aigris;

et sans doute leurs torts étaient réciproques. Les Vaudois des vallées des Alpes, fiers de la protection ouverte que leur avait accordée Lesdiguères, et profitant de l'embarras où se trouvait le Piémont, accablé depuis long-temps de guerres intestines et étrangères, étaient devenus plus entreprenants que jamais, avaient détruit le fort de la Tour, se répandaient dans les vallées de Suse et de Saluces, et ne dissimulaient pas le projet de former une république indépendante enclavée dans le Piémont, se flattant que tous les états protestants de l'Europe armeraient en leur faveur. Le duc de Piémonte, chargé de les réduire, déploya une rigueur excessive : des régiments bavares et hongrois, à la solde du duc de Savoie, et qui, pendant les guerres du Piémont, s'étaient accoutumés à une indiscipline totale, se livrèrent à des atrocités inouïes. Les Vaudois, de leur côté, se défendirent avec un courage incroyable : des tonneaux vides, matelassés intérieurement, leur formaient des remparts mobiles qu'ils faisaient rouler devant eux, quand ils allaient à l'attaque, et qu'ils traînaient à leur suite en se retirant. Leur dernier retranchement, qu'ils appelaient leur *Rochelle*, au sommet de la vallée d'Angrogne, fut enfin emporté d'assaut (1). Léger, échappé à ces massacres, se sauva en France, où il rédigea un Mémoire dans lequel il essaya de disculper ses frères des accusations portées contre eux, et demanda la punition de leurs assassins. Cromwell s'intéressa au sort des malheureux Vaudois, et écrivit en leur faveur à Louis XIV et au duc de Savoie. Un parent du *Protecteur*, nommé Morland, faisait même partie de l'ambas-

sade. La conduite du marquis de Pianezza fut *blâmée* ; et l'on autorisa Léger à faire une quête en France pour le soulagement de ses compatriotes. Il assista en leur nom, en 1655, aux conférences de Pignerol, où l'on régla les droits des protestants ; on leur accorda une amnistie générale, et, sous certaines conditions, le libre exercice de leur culte. Quelque temps après, Léger accusa les officiers du duc de Savoie de s'être permis diverses infractions à ce traité. Ses plaintes n'ayant pas obtenu à la cour de Turin le succès qu'il désirait, il réclama l'intervention de la cour de France. Cette démarche de sa part fut regardée comme un acte de rébellion ; et le duc de Savoie ordonna que la maison de Léger serait rasée. Il revint cependant à Genève quelques années après : il fut nommé, en 1663, pasteur de l'église wallonne à Leyde. Son éloignement ne l'empêcha pas de chercher tous les moyens d'adoucir le sort de ses coreligionnaires. La date de sa mort est incertaine ; mais on peut la placer vers 1670. On a de lui : *Histoire générale des églises évangéliques des vallées de Piémont, ou vaudoises*, Leyde, 1669, in-fol. fig. Cette histoire est curieuse et devenue rare parce que la cour de Rome en a fait supprimer un grand nombre d'exemplaires : elle est divisée en deux parties ; dans la première, l'auteur remonte à l'origine des Vaudois, et soutient avec Bèze que cette secte, connue dès le huitième siècle, ne peut avoir pour auteur Pierre Valdo, de Lyon : il donne ensuite l'explication de la croyance des Vaudois et de leur discipline. Dans la seconde, il fait le récit des persécutions que les Vaudois ont essuyées ; et l'on voit qu'il n'a pu être impartial en racontant les horreurs dont il avait été le témoin.

W—s.

(1) Voyez les *Mémoires histor. sur la maison de Savoie*, par M. Costa de Beauregard, tom. II, pag. 213-219.

LÉGIER (PIERRE), littérateur, naquit en 1734, à Jussey, petite ville de Franche-Comté. Après avoir fait de bonnes études, il choisit la profession des armes, et fit une campagne en Bohême. La délicatesse de sa santé l'obligea de renoncer au service; et il vint étudier le droit à Paris, où il rechercha la société des gens de lettres, et dut à quelques vers agréables l'entrée des cercles les plus brillants. Encouragé par ses amis, il osa s'essayer dans le genre dramatique; mais ce fut avec peu de succès. Il revint dans sa famille, obtint la charge de maire et de lieutenant général de police, et continua cependant de cultiver la littérature. Il mourut à Jussey, d'une maladie de poitrine, le 7 janvier 1791. Légier était d'un caractère heureux, de mœurs douces et d'un commerce agréable. Il eut pour amis Tressan, Diderot, Gerbier, Arnaud, Suard, etc. On a de lui : I. *Le Rendez-vous*, opéra en un acte et en vers, représenté en 1763 : la musique de cette pièce est de Duni. II. *Les Protégés*, comédie en trois actes et en vers, Paris, 1769, in-12. Le sujet en est tout entier dans ce vers de Gresset, qu'il a choisi pour épigraphe :

Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes.

La versification en est facile; mais elle manque de comique, d'intérêt et même d'invention, puisque l'intrigue est, à peu de chose près, la même que celle des *Femmes savantes* et des *Philosophes*. III. *Amusements poétiques*, Londres (Orléans, Couret de Villeneuve), 1769, in-12. C'est un recueil de contes, d'épîtres et de pièces de société. On y retrouve le jargon que Dorat avait mis à la mode; mais il faut convenir que si Légier a eu le tort de choisir un mauvais modèle, il n'en a pas du moins outré les dé-

fauts. *L'Épître* à Diderot sur l'invitation que lui avait adressée l'impératrice de Russie, de se rendre dans ses états, est écrite avec noblesse, et a été insérée dans différentes collections de pièces choisies. IV. *L'Influence du luxe sur les mœurs et les arts*, discours en vers, 1780, in-8°. L'auteur le prononça le jour de sa réception à l'académie de Besançon. V. *Épître à un amateur des beaux-arts*, Besançon, 1782, in-8°. VI. *Le Berger*, fable, présentée à M. l'évêque de Châlons (M. de Clermont-Tonnerre), ibid., 1782, in-8°. VII. *Susky*, conte moral. Il s'y propose de démontrer que la vertu finit où l'excès commence. Ce conte, le seul morceau de prose qu'on ait de Légier, a été imprimé dans les *Affiches de Franche-Comté*, année 1783. VIII. *L'Orateur*, poème, à l'abbé de Talbert, 1784, in-8°. On y trouve des tirades éloquentes. Une *Notice* sur Légier, par le rédacteur de cet article, a été insérée dans le tome III des *Mémoires de la Société d'agriculture du dép. de la Haute-Saône*. W—s.

LEGOBIEN (CHARLES), historien jésuite, naquit à St.-Malo en 1653; il professa d'abord à Tours, puis vint à Paris, où il fut secrétaire et ensuite procureur des missions de la Chine. Il mourut le 5 mars 1708. On a de lui : I. *Lettre sur les progrès de la religion à la Chine*, Paris, 1697, in-8°. II. *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne*, Paris, 1698, in-12; traduite en italien par Ch. Ferreri, Turin, 1699, in-12. Depuis un grand nombre d'années, les chrétiens de la Chine souffraient la persécution : l'empereur Khang-hi la fit cesser par un édit rendu le 22 mars 1692. Ce prince, dit Legobien, avait lui-même donné des conseils aux

missionnaires sur la meilleure manière de rédiger leur requête, pour qu'elle fût favorablement accueillie par le tribunal des rites. L'ouvrage est terminé par un précis sur les relations politiques entre les Chinois et les Moscovites. III. *Eclaircissement sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts*, Paris, 1698, in-12. On sait que les missionnaires jésuites, regardant ces cérémonies comme des honneurs purement civils, les avaient permises. D'autres religieux, venus postérieurement en Chine, prétendirent au contraire qu'elles tenaient à un culte religieux plein de superstition et d'idolâtrie. Le P. Legobien expose que l'on ne peut, sans injustice, faire aux jésuites un crime de leur conduite, et que beaucoup de fervents missionnaires de différents ordres avaient partagé leur opinion. Cet ouvrage et le précédent ont été réimprimés ensemble; ils forment le tome III des *Nouveaux Mémoires sur la Chine* par le P. Lecomte. Le père Legobien écrivit aussi une *Défense des nouveaux chrétiens*, contre les dominicains missionnaires qui répondirent par une *Apologie*, Cologne, 1699, in-8°. IV. *Histoire des îles Mariannes*, Paris, 1700, 1 vol. in-12, cartes; *ibid.*, 1701. A l'exception de quelques pages consacrées à la description de ces îles, connues aussi sous le nom de *Ladrones*, qui leur fut donné par Magellan quand il en fit la découverte, ce livre ne contient que l'histoire des premiers succès des missionnaires et des catastrophes ultérieures qu'ils ont essuyées. Néanmoins le peu de détails géographiques que renferme cet ouvrage est précieux, parce qu'il fait bien connaître l'état ancien de cet archipel, dont la population primitive a été presque entièrement exterminée. A la fin du

volume se trouve une Lettre du P. Clain sur la découverte de trente-deux îles au sud des Mariannes : ce sont les Carolines, encore très peu connus. V. *Lettres de quelques missionnaires de la compagnie de Jésus, écrites de la Chine et des Indes-Orientales*, 1702, 1 vol. in-12. L'accueil favorable que reçut ce premier recueil, engagea bientôt Legobien à le faire suivre d'un second sous ce titre : *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères, par quelques missionnaires de la compagnie de Jésus*, 2^e. recueil. Ces deux volumes furent les premiers de la collection connue sous le nom de *Lettres édifiantes*, etc. Legobien en donna six autres volumes; Duhalde continua le Recueil, auquel on joint neuf volumes de *Mémoires des missions au levant*; et l'on peut y ajouter les *Nouvelles des missions orientales* reçues au séminaire des missions étrangères en 1785, 86, 87 et 88, 4 part., in-12. (*Voy. DUHALDE.*) On annonce en ce moment une réimpression en 14 vol. in-8°. de la nouvelle édition, et l'on a commencé en 1819, une collection de *Nouvelles lettres édifiantes*. VI. *Lettre aux jésuites français, missionnaires à la Chine et aux Indes, sur la mort du R. P. Verjus, avec un abrégé de sa Vie*, Paris, in-4°; elle se trouve aussi en tête du 8^e. volume de la 1^{re}. édition des *Lettres édifiantes*, et à la fin du 10^e. volume de l'édition de Querbeuf. Le P. Verjus avait été premier directeur-général des missions françaises à la Chine et aux Indes-Orientales. E—s.

LEGOUVÉ (JEAN-BAPTISTE), avocat distingué, naquit à Montbrison vers l'an 1730. A peine sorti de son cours d'études, il crut devoir reprendre ses livres classiques, et se nourrit, dans la solitude, des grands

écrivains de Rome et d'Athènes. Le barreau français, à l'époque où il s'y fit connaître, offrait encore quelques traces de ce mauvais goût des temps antérieurs, où les avocats (car on ne peut leur donner le nom d'orateurs) songeaient bien plus à montrer de l'esprit que du bon-sens, et faisaient, à tout propos, parade de leur érudition. Legouvé s'unit alors avec tout ce qu'il y avait de bons esprits au barreau, pour s'opposer aux dernières irruptions du mauvais goût. Quelques-uns de ses contemporains, tels que, Elie de Beaumont, Gerbier, Target, etc., étaient dignes de soutenir avec lui la bonne cause. Une affaire, qui eut beaucoup d'éclat (celle des frères Lioncy contre la société des jésuites), et dans laquelle Legouvé déploya autant de talent que de sagesse et de fermeté, avait attiré sur lui l'attention publique. Dans la discussion solennelle de cette grande cause, il ne fut effacé ni par Gerbier, ni par Target, qu'on regardait comme les deux hommes les plus forts du barreau. Ce succès le fit dès-lors appeler à toutes les plaidoiries importantes : mais sa faible santé le força bientôt de renoncer à ces luttes brillantes, et de se borner aux travaux plus modestes, mais non moins utiles de la consultation. Dans sa jeunesse, il avait voulu s'essayer dans la carrière dramatique. Il resta de lui une tragédie intitulée *Attilie*, qui n'eut point les honneurs de la représentation, mais qui fut imprimée deux fois. La seconde édition parut avec d'heureux changements, en 1775, sous les auspices de M. Lacroix, avocat, ami de l'auteur. J.-B. Legouvé mourut le 3 janvier 1782. L—A.

LEGOUVÉ (GABRIEL-MARIE-JEAN-BAPTISTE), fils du précédent, né à Paris le 23 juin 1764, achevait

son cours d'études lorsqu'il perdit son père; et toute son ambition se porta vers la littérature. Ses premiers essais, dépourvus de verve, étaient d'une médiocrité désespérante, et, ce qui est pis, laborieusement produits : mais insensiblement sa méditation et sa persévérance le firent triompher des obstacles que la nature paraissait lui opposer. Les premiers vers qu'il publia furent une héroïde de la *Mère des Brutus à Brutus, son mari, revenant du supplice de ses fils*. Le choix du sujet n'était pas heureux. Le langage qu'il prêtait à la mère des Brutus n'était nullement dans l'esprit du personnage; mais ce défaut de fond se trouvait racheté par quelques beaux vers. Cette pièce parut avec deux autres du même genre, par M. Laya, l'un des compagnons d'étude de Legouvé, sous ce titre : *Essais de deux amis*, 1786, in-8°. Deux ans après, les deux amis lurent au Théâtre-Français une comédie en deux actes, en vers de dix syllabes, qui fut reçue, mais qui n'a jamais été représentée. Legouvé, en 1792, donna au même théâtre la *Mort d'Abel*, sorte de drame pastoral, en trois actes, qui plut, par sa simplicité même, à des spectateurs fatigués de la polémique révolutionnaire qui s'était introduite jusque sur la scène française. Cette tragédie eut un grand succès : Legouvé y avait habilement mis en action les situations principales du poème de Gessner; et il avait nourri son ouvrage d'heureuses idées, tirées de quelques drames allemands, entre autres de la *Mort d'Adam*, par Klopstock. On lui sut gré de ces importations. Quoique censurée amèrement par Laharpe, la pièce fut applaudie au théâtre; et ce premier succès en présagea d'autres. En 1793, Legouvé donna sa tragédie d'*Epicharis*. Le désir de

flatter le goût dominant se laisse voir encore dans certaines parties de ce drame. L'auteur doit à Tacite quelques vérités de mœurs, exprimées énergiquement ; et il doit à Saint-Réal tout ce que sa fable dramatique offre d'in vraisemblable ou de controvérsé. Son cinquième acte, qui est imité du *Richard III* de Shakespeare, est d'un grand effet, surtout depuis que l'auteur l'a dégagé de l'attirail fantasmagorique qu'il avait emprunté du drame anglais. *Quintus Fabius*, autre tragédie, rappelle pour le fond le sujet de Brutus forcé de prononcer lui-même la condamnation de ses enfants. Cette pièce, qui manque d'invention, n'a pu se soutenir au théâtre. Le sujet de *Laurence* est encore moins heureux. En 1799, Legouv   eut l'id  e de traiter, apr  s Racine, le sujet de la *Th  ba  ide*, ou les *Fr  res ennemis*, qu'il reproduisit sous le titre d'*  t  ocle*. Ce sujet avait   t   pr  sent   sous beaucoup de formes : il avait   t   d  lay   par Stace. Ici le plan a du moins le m  rite d'une grande simplicit   d'action ; mais il offre encore peu de ressorts faits pour attacher. On y remarque, apr  s cela, d'heureuses imitations, quelques beaux d  veloppements, de bons vers, de la sagesse, la science du dialogue dramatique. Le d  nouement d'*  t  ocle* est pris, moiti   dans Alfieri, moiti   dans le roman des *P  nitents-noirs* de M^{me} Radcliffe : l'auteur lui-m  me en faisait l'aveu. La *Mort de Henri IV, roi de France*, autre trag  die en cinq actes, repr  sent  e le 6 juin 1806, donna lieu    des discussions dans les journaux. On accusa l'auteur d'avoir outrageusement falsifi   l'histoire, en faisant de sa pi  ce une sorte d'acte d'accusation contre la reine M  dicis. Il essaya de se justifier, dans des *R  flexions historiques*, qu'on lit    la suite de sa trag  die. On eut moins de

peine    prouver que l'auteur de la *Mort de Henri IV* s'  tait tromp   sur le choix de son sujet : mais on convint, avec la m  me justice, que cette erreur   tait du moins rachet  e par un plan sage et une ordonnance pleine d'adresse ; par une sagacit   rare    pr  voir les objections, et    les att  nuer, lorsque le fond ne permettait pas de les d  truire ; par une science pratique de l'art du th   tre, et des effets r  sultants de la peinture vive et soutenue des caract  res, du d  veloppement insensible et gradu   des passions ; par des mouvements dramatiques, des situations attachantes ; par une diction correcte, pure,   l  gante, et quelquefois   loquente. Legouv   entrem  la ses compositions dramatiques de po  sies d'un autre genre. Successivement il publia les po  mes de la *S  pulture*, des *Souvenirs*, de la *M  lancolie* (an vi, 1798, in-12) ; du *M  rite des femmes* (Paris, 1801, in-12), etc. Ce dernier opuscule, auquel se rattachent des notes, et surtout des anecdotes du plus vif int  r  t, eut neuf   ditions en quatre ann  es : celle de 1818, in-24 et in-18, n'a   t   tir  e qu'   tr  s petit nombre pour   tre plac  e dans d'  l  gantes reliures en moir   m  tallique (*V. le Catalog. de la biblioth. d'un amateur*, III, 56). Dans cet ouvrage, la touche de l'auteur est douce, aimable ; et ici, comme ailleurs, la faiblesse du fond se compense par la gr  ce et l'  l  gance des formes. Legouv   fut re  u    l'Institut, le 8 octobre 1798. Quelques ann  es avant sa mort, il avait   t   nomm   suppl  eant de Delille    la chaire de po  sie latine, au coll  ge de France. Ses derni  res ann  es furent malheureuses. Sa femme   tait morte deux ans avant lui ; et il p  rit d'une maladie mentale, dans une maison de sant  ,    la suite d'une chute qu'il avait faite    Ivry chez M^{lle}. Contat.

Outre les ouvrages déjà mentionnés , on a de lui divers morceaux de prose et de vers insérés dans le recueil intitulé *Veillées des Muses* (par MM. Arnault, Laya, Legouvé et Vigée); et d'autres morceaux de littérature qu'on trouve dans le *Mercur de France*, depuis l'année 1807 jusqu'à 1810 inclusivement. Il a travaillé en société avec dix ou douze autres auteurs , à deux pièces d'un mauvais genre : I. *M. de Bièvre ou l'Abus de l'Esprit*, en un acte, 1799, in-8°. II. *Christophe Morin ou Que je suis fâché d'être riche*, 1801, in-8°. En 1811, il donna la traduction en vers français, in-4°. du *Poème sur l'heureuse grossesse de S. M. Marie-Louise*, composé en vers latins par N. E. Le maire. Il est encore auteur du nouveau troisième acte de *Montano et Stéphanie* (Voyez DEJAURE, X, 660). On a un Eloge de Legouvé, lu à l'Institut par Regnaud de St. Jean d'Angeli.

L—A.

LEGOUZ. Voy. GOUZ.

LEGRAIN OU LEGRIN (JEAN-BAPTISTE), historien, naquit à Paris en 1565 , d'une famille noble des Pays-Bas. Il n'avait que deux ans lorsqu'il perdit son père , conseiller au Châtelet : mais sa mère , quoique ayant contracté un second mariage , eut toujours pour lui beaucoup de tendresse , et fit soigner son éducation. Ses études terminées , il fréquenta la cour, et fut attaché à la personne de Henri IV : il ne chercha point à profiter de la bienveillance de ce prince pour augmenter sa fortune ; et il fut nommé , sans l'avoir sollicité , conseiller et maître des requêtes de la reine Marie de Médicis. Il se démit de ses emplois lorsqu'il eut le projet d'écrire l'histoire de son temps. Sa franchise lui attira des ennemis qui troublèrent la paix de ses derniers

jours. Il mourut dans sa maison de Montgeron le 2 juillet 1642 , à l'âge de 77 ans , et fut inhumé dans l'église de Villeneuve-St.-George. Legrain , avait , dit-on , une telle aversion pour les jésuites , que par son testament il défendit à ses descendants de leur confier l'éducation de leurs enfants. On a de lui : I. *Décade contenant la vie et les gestes du roi Henri-le-Grand*, Paris, 1614, in-fol. ; Rouen, 1653, in-4°. Suivant Sorel , Legrain a mis dans cette histoire , des particularités qui ne se voient pas ailleurs , et elle est écrite de bonne foi par un vrai Français (*Biblioth. franc.*, p. 318); mais la narration en est désagréable ; mêlée de traits étrangers au sujet , et l'auteur tombe souvent dans des exclamations peu dignes d'un historien. II. *Décade contenant l'histoire de Louis XIII depuis l'an 1610 jusqu'en 1617*, Paris, 1619, in-fol. Cet ouvrage finit à la mort du maréchal d'Ancre , qui y est fort mal traité. Les bons serviteurs de la reine n'y sont pas même épargnés , tellement qu'autrefois cela faisait fort rechercher le livre. (*Biblioth. franc.*, p. 553.) Les ennemis de Legrain s'intriguèrent pour faire condamner l'ouvrage , mais ils ne purent en venir à bout : cependant il consentit à la suppression de deux cents exemplaires qui restaient encore chez son libraire. Legrain a laissé en manuscrit : *Troisième Décade, contenant l'histoire de France jusqu'à l'année 1640*, in-fol. — *Recueil des plus signalées batailles, journées et rencontres qui se sont données en France et ailleurs par les armes des rois, depuis Mérovée jusqu'à Louis XIII*, 3 vol. in-fol., très minces. — *Un Discours sur les syrènes ; un sur le nombre trois ; un autre pour montrer que l'établissement d'un lieutenant-général en un royaume*

est la totale ruine du roi et de l'Etat, etc. Tous ces manuscrits, acquis par l'abbé Goujet, avaient passé dans la bibliothèque du duc de Charost. L'abbé Goujet a donné un curieux article sur *Legrain* dans le *Dictionnaire de Moréri*, édition de 1759.

LEGRAND ou LEGRANT (JACQUES). Voy. GRAND.

LEGRAND (MARC-ANTOINE), fils d'un chirurgien-major des Invalides, naquit à Paris le 17 février 1673, le jour même de la mort de Molière. Comme ce dernier, il fut à-la-fois acteur et auteur : comme lui encore, il fut plus goûté sur la scène française pour ses ouvrages que pour son jeu. Sa taille était petite, et sa figure presque repoussante. Cette disgrâce naturelle lui attira souvent des désagréments. Un jour qu'il avait été plus maltraité que de coutume, il dit au public, en annonçant le spectacle pour le lendemain : *Messieurs, il vous est plus aisé de vous accoutumer à ma figure qu'à moi d'en changer*. Une autrefois, étant tout aussi mal accueilli dans le moment où il se présentait pour jouer *Thésée*, il s'appliqua le premier vers de son rôle, et dit en montrant le parterre :

Quel est l'étrange accueil qu'on fait à votre père,
Mon fils ?

Ces traits de présence d'esprit désarmaient le public, et lui valaient beaucoup d'applaudissements. Comme auteur, il eut de nombreux succès. S'emparant adroitement de toutes les aventures du moment, il les mettait promptement sur la scène, et faisait accorder au mérite de l'à-propos, des suffrages qu'on eût peut-être refusés au mérite de la composition. Il poussa cette manie de traiter des sujets de circonstance jusqu'à donner une comédie de *Cartouche*, non pas, comme on l'a dit, le jour même de l'exécution

de ce fameux voleur, mais pendant l'instruction de son procès. De tels ouvrages n'étaient guère propres à rester long-temps en possession du théâtre ; aussi en ont-ils tous disparu, à l'exception de l'*Aveugle clairvoyant*, du *Galant coureur* et du *Roi de Cocagne*. Si Legrand a peu fait pour sa gloire, il a du moins travaillé très utilement pour les intérêts de la comédie française, en y rappelant, à force de nouveautés, les spectateurs que leur enlevaient les autres troupes de la capitale. Il a aussi bien mérité du Théâtre-Italien, en lui donnant plusieurs ouvrages, et surtout en faisant, en société avec Dominique, *Agnès de Chaillot* et le *Mauvais ménage*, parodies célèbres d'*Inès de Castro* et de *Marianne*. Son talent dramatique n'est pas tout-à-fait à dédaigner : il a beaucoup d'entente du théâtre, et nombre de scènes divertissantes, dont malheureusement la gaîté est quelquefois ignoble et même graveleuse. On lui attribue une comédie obscène intitulée, le *Luxurieux* : que l'on trouve dans un petit volume intitulé : *Pièces libres de M. Ferrand et Poésies de quelques autres auteurs sur divers sujets*, Londres, 1738. Ses écrits se ressentaient de ses mœurs : il allait, dit-on, fort assidument au catéchisme de la paroisse St-Sulpice ; et là il recrutait de jeunes filles pour en faire des comédiennes si elles annonçaient du talent, ou pour s'en amuser si elles n'étaient que jolies. Il mourut le 7 janvier 1728, dans sa 56^e. année, laissant un fils comédien comme lui, qui mourut en 1768. Le *Théâtre* de Legrand est en 4 vol. in-12, Paris, 1731-42-70. A—G—R.

LEGRAND (JOACHIM), historien, naquit le 6 février 1653 à St-Lô (1),

(1) Feller et les auteurs du *Dictionn. universel* font naître Legrand à Thorigni ; mais on a préféré suivre le P. Bougerel, qui paraît mieux instruit.

diocèse de Coutances. Après avoir achevé ses premières études, il alla étudier la philosophie à Caen sous Pierre Gally, qui jouissait alors d'une grande réputation; ils'y lia d'une étroite amitié avec Pierre-François de La Tour, l'un de ses condisciples, qui partageait son goût pour la retraite; et, à son exemple, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, dont son ami devint ensuite supérieur-général. Legrand y demeura six ans, pendant lesquels il étudia les belles-lettres et la théologie: il vint à Paris en 1676, et se montra fort assidu aux conférences du P. Leconte, qui lui conseilla de s'appliquer à l'histoire, et voulut bien lui servir de guide. Il s'attacha d'abord à acquérir la connaissance des anciens titres et des chartes; et quoique chargé successivement de l'éducation de plusieurs jeunes gens de qualité, il suivit avec ardeur le plan qu'il s'était tracé. Il accompagna en 1692, avec le titre de secrétaire d'ambassade, l'abbé d'Estrées, son élève, envoyé en Portugal, et s'y occupa de rassembler des Mémoires sur les découvertes des Portugais dans les Indes. De retour en France en 1697, il visita la Bourgogne et le Dauphiné, dans l'intention d'y recueillir des matériaux pour une Histoire de Louis XI. Vers la fin de 1702, il retourna en Espagne avec l'abbé d'Estrées, et y développa un talent rare pour les négociations. A son retour, il fut nommé secrétaire-général de la pairie, place qui était restée vacante depuis la mort de Jean Le Laboureur; et le marquis de Torcy l'attacha au ministère des affaires étrangères avec un traitement honorable. Il publia divers Mémoires relatifs à la succession d'Espagne, qui ajoutèrent encore à l'idée qu'on avait de sa capacité. Le chancelier d'Aguesseau ayant conçu, en 1717, le projet de la *Collection*

générale des historiens de France, demanda un plan à l'abbé Legrand; mais les circonstances forcèrent d'ajourner l'exécution de ce vaste dessein. (*Voy. D. BOUQUET.*) Il fut chargé, en 1720, de dresser l'inventaire du trésor des chartes: ce travail se liait naturellement à ses anciennes études; et ce fut alors qu'il termina la *Vie de Louis XI*, celui de ses ouvrages qu'il avait le plus travaillé, et qu'il ne publia cependant point. Il se retira sur la fin de sa vie à Savigny, dans le château du marquis de Vins, dont il avait soigné l'éducation; mais une fin prématurée ayant enlevé ce jeune seigneur, doué des plus belles qualités, l'abbé Legrand revint à Paris, où il mourut, quelques mois après, d'apoplexie, le 30 avril 1733, dans sa 81^e. année. C'était un homme probe et religieux, d'une vaste érudition et d'une grande capacité. Ses principaux ouvrages sont: I. *Histoire du divorce d'Henri VIII, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon*, Paris, 1688, 3 vol. in-12. C'est une réfutation des deux premiers livres de l'Histoire de la réformation par le docteur Burnet; et elle est d'autant plus faite pour convaincre les esprits non prévenus, qu'elle repose tout entière sur des pièces dont l'authenticité est incontestable. Le docteur lui répondit par une lettre moins solide que piquante; et Legrand se contenta de la réimprimer avec des notes, où la mauvaise foi de son adversaire est démontrée. (*Voy. BURNET*, tome VI, page 358.) II. *L'Histoire de l'île de Ceylan*, traduite du portugais de Jean de Ribeyro, Trévoux, 1701, in-12: le traducteur a fait à l'ouvrage original des additions importantes. III. *Relation historique d'Abissinie*, traduite du portugais du P. Jérôme Lobo, Paris, 1728, in-4^o., avec deux belles cartes par D'Anville. La

préface contient quelques détails sur la vie et les voyages de Lobo (*Voy. ce nom*): Legrand y a joint des dissertations sur l'Histoire d'Abissinie par Ludolf, qu'il trouve défectueuse; sur l'Ethiopie et l'Abissinie; sur le Nil; sur le prêtre Jean; sur les rois d'Abissinie, les cérémonies de leur couronnement et les titres qu'ils prennent; sur la mer Rouge et les flottes de Salomon; sur la circoncision des Abissins, leur conversion, leurs erreurs, leurs pratiques religieuses, et enfin sur la hiérarchie ou le gouvernement de l'église d'Ethiopie. IV. *De la succession à la couronne de France par les agnats* (1), avec un *Mémoire touchant la succession à la couronne d'Espagne*, ibid., 1728, in-12. Legrand a publié d'autres ouvrages sur le même objet, qui n'a aucun intérêt aujourd'hui, et dont on trouvera les titres dans la *Bibliothèque histor. de France*. V. *Les Eloges* du P. Lecoindre et de l'abbé de Marolles, dans le *Journal des savants*, année 1681. Enfin Legrand a laissé en manuscrit l'*Histoire de Louis XI*, divisée en vingt-six livres. On en trouvera l'analyse dans la *Vie* de l'auteur par le P. Bougerel, et dans la *Biblioth. hist. de la France*, sous le numéro 17339. Garnier en a profité pour la continuation de l'*Histoire de France*, commencée par Velly; et les pièces originales rassemblées par Legrand ont été publiées pour faire suite à l'*Histoire de Louis XI*, par Duclos. La *Vie* de Legrand, par le P. Bougerel, a été insérée dans les *Mémoires* de Niceron, tom. xxvi.

W—s.

LEGRAND (LOUIS), docteur en théologie de la faculté de Paris, et membre de la congrégation des prêtres

de Saint-Sulpice, naquit à Lusigny en Bourgogne, le 12 juin 1711. Il fit ses études d'abord à Autun, puis à Paris, et fut envoyé, étant encore fort jeune, pour professer la philosophie à Clermont; on le rappela ensuite à Paris pour suivre son cours de licence, qu'il termina en 1740. Sa mémoire, son application, son jugement et ses connaissances fixèrent sur lui l'attention; mais le peu de facilité qu'il avait à s'énoncer, fut cause qu'il n'eut pas les premières places, quoiqu'il fût, sans comparaison, le plus fort théologien de son cours (1). Etant entré dans la congrégation des prêtres de St.-Sulpice, instituée pour diriger des séminaires, l'abbé Legrand fut successivement professeur de théologie à Cambrai et à Orléans, puis appelé à Paris, où il fut reçu docteur, et ensuite maître des études au séminaire de St.-Sulpice. Ce séminaire était alors l'école la plus accréditée dans le clergé; et Legrand ne pouvait qu'en augmenter la réputation. Il fit toute sa vie une étude particulière de la théologie, et publia divers traités sur cette matière, tous en latin. I. *Traité de l'incarnation du Verbe divin*, 1750, 2 vol., sous le nom de Tournely; réimprimé en 3 vol. en 1774. II. Une nouvelle édition des *Leçons théologiques sur Dieu et ses attributs*, composées dans l'origine par Lafosse, préfet des études à St.-Sulpice avant Montagne, et attribuées de même à Tournely. Legrand les augmenta beaucoup et les fit paraître en 1751, 2 vol. in-12. III. *Traité de l'Eglise*, 1779, in-8°; il n'en a paru que le premier volume, l'auteur étant mort peu après. IV. *De l'existence de Dieu*, 1812, in-8°. Ce traité est posthume, et com-

(1) Agnats (*agnati*), les descendants par la ligne masculine.

(1) Il ne fut que le quinzième. L'abbé de Gondillac, qui était de la même licence, fut le quarante-quatrième.

prend deux dissertations, l'une sur l'athéisme en général, et l'autre sur les preuves de l'existence de Dieu. Ce devait être le commencement d'un grand ouvrage sur la religion, que l'auteur n'a pu terminer. Il a laissé seulement quelques dissertations destinées à suivre les deux dont nous venons de parler, et que l'on publiera peut-être quelque jour. Il écrivit aussi en français. Il fut chargé de revoir et il enrichit de plusieurs additions le *Rituel de la province d'Auch*, publié en 1751. On conserve de lui, en manuscrit, une défense de l'*Abrégé de la théologie morale* de Collet, contre une dénonciation faite par des curés à l'évêque de Troyes. Legrand avait cru devoir justifier un livre dont on faisait usage dans les séminaires de St.-Sulpice : mais Collet ayant répondu lui-même à ses adversaires, le modeste docteur ne publia point son travail, qui porte le titre d'*Examen de la dénonciation de l'Abrégé de la théologie morale de M. Collet, adressée par cent onze chanoines, curés ou vicaires à M. l'évêque de Troyes, et datée du 20 septembre 1764*. Legrand jouissait, dans la faculté de théologie, d'une grande réputation de sagacité et de lumières. Consulté de tous côtés, de vive-voix et par lettres, il ne put se livrer assidûment à la composition. Sa correspondance était fort étendue. On trouve une de ses lettres imprimée dans le tome 1^{er}. du *Traité théologique sur l'homme tombé et réparé*, par Leclerc de Beauberon, 1777. Le syndic de la faculté, l'abbé Riballier, ne faisait rien sans consulter Legrand. Chargé, en 1768, d'examiner, comme censeur royal, une *Collection de thèses* soutenues en différents lieux, et qui étaient favorables à un certain parti, il se réunit à ce savant docteur pour y joindre des notes, qui recti-

fiaient quelques principes outrés et quelques expressions dures de ces thèses. Ces notes ayant été critiquées, Legrand les défendit par trois lettres écrites en 1769 et en 1770, et où il montre la différence qui se trouvait entre la doctrine des augustiniens d'Italie et celle des appelants de France. Il rédigea la plupart des censures portées de son temps par la faculté de théologie contre différents livres. C'est ainsi qu'il fut l'auteur de la censure qui parut en 1762 et en 1763 contre la 2^e. et la 3^e. partie de l'*Histoire du peuple de Dieu*. Il fut également chargé de la censure de l'*Émile* en 1762; et il la soutint par six lettres datées de juin 1763, et par des observations en réponse aux *Nouvelles ecclésiastiques* qui l'avaient attaquée. Ce fut encore lui qui rédigea la censure de *Bélisaire*; et l'on sait d'une manière très positive que dans le temps même qu'il relevait avec une juste sévérité les erreurs de cet ouvrage, il rendit de bons offices à l'auteur, et en agit avec lui avec beaucoup de politesse et d'égards. Il montra la même modération pour Buffon, lorsque celui-ci donna en 1779 les *Époques de la nature*; et il fut d'avis de se contenter d'une nouvelle déclaration du célèbre naturaliste, qui fut publiée dans des actes adressés à tous les évêques. Il tomba malade peu de temps après; et s'étant fait transporter à la maison du séminaire à Issi, il y mourut le 20 juillet 1780. Aussi modeste que savant, éloigné de toute ambition, toujours appliqué au travail, il n'avait d'autre désir que de se rendre utile à l'Eglise et à la jeunesse qu'il était chargé de diriger. Sous des dehors simples et communs, il cachait un sens exquis, des connaissances très étendues, une tête véritablement forte. Ses réponses sur les questions les plus délicates

étaient sages et lumineuses. Sa piété était solide et vraie, son caractère bon et conciliant, son commerce aussi sûr qu'agréable; et il a laissé des souvenirs précieux à ses amis et à ses disciples, dont un grand nombre vivent encore. On trouve un Précis de sa vie à la tête de son traité *De existentia Dei*. P—C—T.

LEGRAND (ETIENNE ANTOINE-MATHIEU), interprète pour les langues orientales, né à Versailles, en 1724, mourut dans le mois d'août 1784. Envoyé de bonne heure à Constantinople, il passa en qualité de second, puis de premier interprète à la Canée, Alexandrie, à Tripoli de Syrie, au Caire, à Alep; il revint ensuite à Constantinople, d'où il obtint son retour en France, où il fut fait secrétaire-interprète du Roi. On remarque que pendant son séjour à Alep, qui, à deux différentes fois, avait duré plusieurs années, il ne fut jamais atteint de la maladie que l'on nomme le *bouton d'Alep*, et de laquelle il est très rare que les étrangers ne soient point atteints. Il avait acquis une si grande facilité à parler et à écrire les langues turque, arabe et persane, que Cardonne, en le présentant au ministre, se faisait honneur de dire : *C'est l'Européen le plus instruit dans les langues orientales*. Le roi de Maroc, recevant de la cour de France le traité de paix fait avec lui en 1768, et le trouvant écrit dans l'arabe le plus pur et le plus élégant, convint qu'il n'eût jamais soupçonné que l'on pût porter, dans une cour d'Europe, la connaissance de cette langue à ce haut degré de perfection. Les vertus de Legrand égalaient son savoir : simple, modeste, obligeant, il était visité dans sa retraite par les savants étrangers qui passaient à Paris, et très recherché de tous ceux qui s'y

occupaient de l'étude des langues orientales. Il était d'une santé délicate, et écrivait avec difficulté : cependant il continua de s'occuper longtemps du travail particulier de la cour. Des différents morceaux qu'il avait traduits, celui que sa piété vive et pure lui avait rendu le plus agréable, fut le seul qu'il publia, sous ce titre : *Controverse sur la religion Chrétienne et sur celle des Mahométans*, Paris, 1767, in-12, de 240 pages. Ce dialogue, traduit de l'arabe, est entre un maronite et trois musulmans. Il est très bien fait et très-bien écrit. L'original, composé l'an 612 de l'hégire (1215 de J. C.), a pour auteur un maronite du monastère de Mar Simeon el Bahri (ou de St-Siméon-le-Marin). On en trouve un extrait intéressant, dans le *Journal des Savants* de mars 1767, page 159. Legrand légua cinq manuscrits orientaux très rares à la bibliothèque du Roi. T—D.

LEGRAND (JACQUES - GUILLAUME), architecte, naquit à Paris le 9 mai 1743. Il entra de bonne heure dans le corps des ponts-et-chaussées, et fut chargé de diriger les travaux du *pont de Tours*. Mais il abandonna cette carrière pour se livrer à l'architecture. C'est à Clérisseau, professeur habile, qu'il dut les principes de cet art. Un autre lien l'attachait bientôt à son maître, dont il épousa la fille. C'est dans le même temps que s'établit entre lui et M. Molinos, une amitié que la mort seule a pu rompre, et qui fait un égal honneur aux deux artistes. Tous les travaux dont, par la suite, Legrand fut chargé, il les partagea avec son ami; et c'est à leurs talents réunis que Paris doit le *Théâtre Feydeau*, la *Halle aux blés* et la *Halle aux draps*. On lui doit encore la restauration de l'ad-

mirable fontaine de Jean Goujon, plus connue sous le nom de *Fontaine des Innocents*, et la disposition du nouveau marché de ce nom. C'est dans ses voyages en Italie que Legrand avait puisé ces connaissances variées et solides, ce goût pur et sévère dont il a donné des preuves incontestables dans tous ses ouvrages. Il ne s'était pas borné à étudier son art dans les monuments de l'antiquité; la nature lui parut une source de nouvelles richesses. Il avait fait exécuter un grand nombre de moules pris sur des plantes, des fleurs et des coquillages, pour les employer comme ornements, dans la décoration des édifices. On peut en voir des exemples dans plusieurs hôtels particuliers qu'il a construits à Paris, notamment dans celui de *Marbeuf*, qui mérite un rang distingué parmi les monuments de ce genre. C'est encore à ses soins et à son amour pour l'antiquité, que l'on doit la restauration complète du monument découvert à Athènes, et que l'on connaît sous le nom de *Lanterne de Démotène*. Il en donna les dessins; et M. Trabucchi exécuta en plastique cet élégant édifice, qui, aujourd'hui, fait un des ornements les plus remarquables du parc de Saint-Cloud. Legrand a publié : I. *Parallèle de l'Architecture ancienne et moderne*, 1 vol. in-4°, Paris, 1799; ouvrage très instructif, dont les planches sont gravées d'après les dessins de M. Durand, architecte. II. (Avec Molinos) *Cinq Mémoires sur les Sépultures*, in-8°. III. *Les Antiquités de la France*, par Clérissieu; le texte historique et descriptif par Legrand, 2 vol. gr. in-fol. Paris, Didot l'aîné, 1804. La planche qui représente la restauration des bains de Nîmes, est faite sur ses dessins. IV. Le texte du 1^{er} volume, publié par M. Landon, sous ce titre,

Description de Paris et de ses édifices, 1807, in-8°. V. *Galerie antique ou Collection des chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture antiques*, un vol. in-fol., avec les gravures au trait des monuments qui y sont décrits, par M. Boutrois, Paris, 1806. Il n'a paru que le premier volume de cet ouvrage, dont la mort de Legrand a suspendu la publication; il traite de l'architecture grecque. VI. *Dissertation sur le Traité de Lebrun sur la physiognomie*, publié conjointement avec M. Baltard, 1 vol. in-fol. VII. *OEuvres de Jean-Baptiste et de François Piranesi, sur l'architecture et les antiquités grecques et romaines, le texte italien revu et augmenté de notes, par Visconti, et la traduction française faite par Legrand*. Paris, 1800-1802, 20 vol. in-fol. : les tomes VI et X n'ont point été publiés. VIII. *Le Songe de Polyphile, traduit de l'italien (de Colonna)*, avec des planches, Didot l'aîné, 1804, 2 vol. in-12, qui ne furent publiés qu'après sa mort. Il devait y avoir un atlas ou volume de planches qui n'a point paru. En 1811, Bodoni a réimprimé cet ouvrage en un magnifique volume in-4°. On a quelquefois attribué à Legrand le texte du *Voyage pittoresque d'Istrie et de Dalmatie*, publié par M. Cassas : c'est une erreur; il est de Joseph Lavallée. Legrand a seulement donné une *Notice* sur ce voyage, 1803, Paris, in-8°; mais il avait concouru avec M. Laporte du Theil au *Voyage pittoresque en Syrie et en Egypte*, d'après les dessins de Cassas, et dont une partie seulement a été imprimée, Paris, 1798, in-fol. Il avait laissé en manuscrit un ouvrage important auquel il travaillait depuis sa jeunesse; M. Molinos l'a publié sous le titre suivant : *Essai sur*

l'Histoire générale de l'Architecture, par J. G. Legrand, pour servir de texte explicatif au Recueil et parallèle des édifices en tout genre, anciens et modernes, remarquables par leur beauté, leur grandeur ou leur singularité, et dessinés sur une même échelle, par L. N. Durand, un volume in-fol., Paris, Soyer, 1809; nouvelle édition, augmentée d'une note sur la vie de l'auteur, 1810, in-8°. Legrand est mort à Saint-Denis, le 9 novembre 1807. P—s.

LEGRAND D'AUSSY (PIERRE-JEAN - BAPTISTE), littérateur estimable, né à Amiens en 1737, était fils d'un employé des fermes générales : après avoir terminé ses études au collège des Jésuites, il sollicita comme une faveur, son admission parmi ses maîtres, et fut chargé de professer la rhétorique à Caen, où il eut l'avantage de compter au nombre de ses élèves, l'illustre M. de la Place. Après la suppression de sa société, il rentra dans le monde; mais il y resta étranger, et ne connut, au milieu de Paris, que des savants et de vieux livres. Lacurne de Ste.-Palaye et le marquis de Paulmy l'associèrent bientôt, l'un, à ses *Recherches* pour le Glossaire français (Voyez SAINTE-PALAYE), et l'autre, à la rédaction des *Mélanges*, dont il puisait les matériaux dans son immense bibliothèque. Legrand fut nommé, en 1770, secrétaire de la direction des études à l'école militaire, et, quelque temps après, fut chargé de l'éducation du fils d'un fermier-général; mais il n'abandonna point ses occupations favorites, et il revint, aussi promptement qu'il le put, à ses recherches sur les antiquités françaises. La publication des *Fabliaux* le fit connaître d'une manière avantageuse. L'un de ses frères, nommé abbé de Saint-André de Cler-

mont, le pressa de lui faire une visite dans la capitale de l'Auvergne; et ce voyage, qui ne devait être qu'une distraction nécessaire à sa santé, fournit à Legrand d'Aussy les moyens d'acquérir de nouvelles connaissances. Il parcourut en naturaliste cette belle province en 1787 et 1788, se hâta de publier ses observations, et se repentit de les avoir données trop tôt. Il fut nommé, en 1795, conservateur des manuscrits français de la Bibliothèque; cette place le mit à portée de reprendre le projet qu'il avait eu d'écrire l'histoire complète de notre poésie. Il agrandit son plan, et il avait déjà terminé plusieurs parties de cet ouvrage, trop vaste pour être exécuté par une seule personne, lorsqu'il mourut presque subitement à Paris, le 5 décembre 1800. Legrand était membre de l'Institut, et Lévêque, son collègue, y prononça son *Éloge*, imprimé dans le tome IV, page 84, des *Mémoires* de la classe des sciences morales et politiques. Il avait le cœur bon, mais des formes dures; défaut qui n'était que le résultat de son éloignement pour la société. On a de lui : I. *Fabliaux ou Contes des XII^e et XIII^e siècles*, traduits ou extraits d'après les manuscrits, etc. Paris, 1779, 3 vol. in-8°. On y ajoute un 4^{me}. volume, intitulé : *Contes dévots, Fables et Romans anciens*, 1781, in-8°; nouvelle édit., ibid., 1781, 5 vol. petit in-12. Il existe un exemplaire chargé de notes, corrections et augmentations, par Legrand, et l'on se propose d'en donner une nouvelle édition. Ce recueil contient un grand nombre de morceaux piquants par la naïveté et par le ton satirique, double caractère qui distingue éminemment les ouvrages des plus anciens de nos poètes : aucun livre ne fait mieux connaître les

mœurs d'une époque qui ne mérite pas tous les regrets qu'on est tenté de lui accorder. On peut se convaincre, en comparant plusieurs des extraits abrégés, ou traductions de ces contes par Legrand, avec les originaux publiés par Barbazan, et ensuite M. Méon, 4 vol. in-8°, Paris, 1808, que Legrand a usé de beaucoup de liberté. Une partie très utile de ce recueil, ce sont les indications des différentes imitations qui ont été faites de la plupart de ces contes, soit par des littérateurs français, soit par des littérateurs étrangers. Legrand a fait précéder cet ouvrage d'une dissertation très intéressante, dans laquelle il soutient que les trouvères (poètes des provinces situées au nord de la Loire) l'emportent par l'esprit, l'imagination et le talent, sur les troubadours. M. Béranger a défendu l'honneur de ses compatriotes, par une *Lettre à Grosley*, insérée dans le *Portefeuille d'un Troubadour*, Marseille, 1782, in-8°. L'abbé Papon a aussi répondu à Legrand, dans son *Voyage littéraire de Provence*. Au reste, ces querelles littéraires n'étaient ni nouvelles ni utiles : au lieu de disputer sur la prééminence des troubadours et des trouvères, il eût mieux valu mettre ses soins à faire connaître et apprécier les travaux et la gloire des uns et des autres. C'est de quoi s'est occupé avec succès M. Raynouard dans ses divers ouvrages, dont un, publié en 1817, in-8°, a pour titre : *Des Troubadours et des cours d'Amour*.

II. *Histoire de la Vie privée des Français*, Paris, 1782, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, dont le plan avait été donné à Legrand par le marquis de Paulmy, devait embrasser le logement, la nourriture, les vêtements et les divertissements; mais il n'a publié que la partie qui traite de la nourriture.

Levêque pense avec raison que l'ouvrage aurait encore eu plus de succès si l'auteur eût sacrifié une partie de ses recherches, et complété son travail. M. J. B. B. de Roquefort en a donné une édition augmentée, Paris, 1815, 3 vol. in-8°. (1) III. *Voyage dans la haute et basse Auvergne*, Paris, 1788, in-8°; seconde édition, entièrement refondue et augmentée, ibid., 1795, 3 volumes in-8°. Il est intéressant sous le rapport de l'histoire naturelle; mais on a lieu d'être surpris que l'auteur ne se soit pas étendu davantage sur les antiquités que renferme cette province. IV. *La Vie d'Apollonius de Thyanes*, ibid., 1808, 2 vol. in-8°; elle est curieuse et dégagée de toutes les fables rapportées par Pliolstrate. V. Plusieurs *Mémoires* très importants, dans le recueil de l'Institut : *Notice sur l'état de la marine en France, au commencement du quatorzième siècle*. — *Mémoire sur les anciennes sépultures nationales*. — *Sur l'ancienne législation de la France*, comprenant la loi salique, la loi des Visigoths, la loi des Bourguignons. Il y soutient, contre le sentiment de Ducange, que Basile Hérold n'a point publié la version originale de la loi salique; que c'est Eccard qui a fait connaître le premier ce monument précieux de notre législation, 1720. D. Bouquet l'a insérée dans le tome IV de la *Collection des Historiens de France*, mais sans se douter que ce fût le véritable code des Francs. VI. Un grand nombre d'analyses de vieux poètes français dans les *Notices des Manuscrits de la bibliothèque du Roi*.

W—s.

(1) L'éditeur annonce qu'il s'occupe de la seconde partie de la *Vie privée des Français*, qui comprendra tout ce qui regarde l'architecture civile, les décorations intérieures des maisons, les ameublements, les vêtements, et les parures, enfin tout ce qui tient au costume.

LEGRAS (RICHARD), médecin, né à Rouen, en 1526, exerça sa profession dans cette ville, et s'y fit estimer par sa probité et ses lumières; il mourut le 28 novembre 1584. Tous les poètes du temps célébrèrent à l'envi ses louanges, en français, en grec et en latin. Son fils rassembla les vers publiés à cette occasion, dans un recueil intitulé : *Le tombeau de feu noble homme maître Richard Legras*, etc. Paris, 1586, in-12. — LEGRAS (Jacques), fils du précédent, né à Rouen, se distingua par son amour pour les lettres et par son érudition. Il fut reçu avocat au parlement, et partagea ses loisirs entre le culte des muses et les affaires. Lacroix-du-Maine, son ami, dit qu'il était homme fort docte ès-langues, et poète français très excellent. Legras avait fait l'éloge de son projet d'une *Bibliothèque française*, par deux sonnets qui sont imprimés à la suite de la préface. On a encore de lui la *Traduction d'Hésiode (les Besognes et les jours)*, Paris, 1586, in-12; elle est en grands vers. L'abbé Goujet la trouve préférable pour l'exactitude, et même pour le mérite du style, aux trois traductions qui avaient déjà paru de ce poète, par Rich. Le Blanc, Lamb. Daneau, et Baif.

W—s.

LEGRAS (LOUISE DE MARILLAC), fondatrice avec S. Vincent de Paul des sœurs de la Charité, dites aussi *Sœurs grises*, naquit, en 1591, de Louis de Marillac, frère du gardes-sceaux et du maréchal de France de ce nom. Elle épousa en 1613 Antoine Legras, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, qui la laissa veuve en 1625. Riche et jeune encore, elle eût pu trouver aisément à se remarier, et jouir des avantages qu'offre le monde : elle y renonça. Elle avait eu pour directeur Jean-

Pierre Camus, évêque de Belley. Ce prélat la mit entre les mains de St. Vincent de Paul, occupé alors des nombreux établissements qui ont signalé la vie de cet apôtre de la charité. Il trouva dans M^{me}. Legras des dispositions qui le déterminèrent à s'en faire une aide. Elle partagea ses travaux avec un zèle et une activité que l'amour de Dieu peut seul inspirer. Dès 1717, il l'envoya visiter les confréries qu'il avait établies dans les campagnes pour le soulagement des pauvres malades. Il la mit ensuite à la tête d'une communauté de filles qu'il avait rassemblées sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, pour la même destination. M^{me}. Legras les employa au service des malades de l'hôtel-dieu, où elles firent beaucoup de bien. Elle les y accompagnait, se dévouant, elle et ses sœurs, aux soins les plus vils, rappelant ceux qu'elles servaient à des sentiments religieux, exhortant les moribonds et les aidant à bien mourir. Cette bonne œuvre s'étendit de plus en plus; elle embrassa les enfants-trouvés, les galériens, les aliénés et jusqu'aux pestiférés : plusieurs sœurs furent les victimes de leur héroïque charité. M^{me}. Legras suffisait à tout; elle employait ses revenus à acheter ou à louer des maisons pour les établissements, à fonder de nouvelles communautés. Ses filles étaient répandues dans différentes paroisses de Paris, aux Invalides, aux incurables, dans les prisons, partout où il y avait de la misère à soulager et des malheureux à consoler. Nantes, Angers, plusieurs grandes villes, demandèrent de ces sœurs. L'œuvre prospéra si bien que bientôt il s'en trouva dans toute la France, en Italie, en Espagne, en Pologne, dans les Pays-Bas et même en Amérique et aux Indes. M^{me}. Legras eut la con-

solution de voir les progrès rapides de son établissement. Elle continua, le reste de sa vie, ces exercices de charité, et mourut à Paris, le 15 mars 1662, laissant de grands exemples et une mémoire justement honorée. La *Vie* de cette vénérable fondatrice, avec ses *Pensées*, donnée par Gobillon, curé de St.-Laurent, sa paroisse, a été revue et augmentée par Collet, Paris, 1769, in-12. L—Y.

LEGRIS-DUVAL (RENÉ-MICHEL), prédicateur ordinaire du Roi, naquit à Landernau en Bretagne le 16 août 1765. Il était neveu du P. Querbeuf, ancien jésuite, qui lui obtint une bourse au collège de Louis-le-Grand à Paris, d'où le jeune Duval passa au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre le 20 mars 1790, à la veille des grandes catastrophes de l'Eglise et de l'Etat, il ne quitta point la France en 1792, et, s'étant retiré à Versailles, il s'y dévoua aux fonctions du saint ministère. Il était dans cette ville au moment du procès et de la condamnation du roi : craignant que dans un moment de proscription et de terreur le prince ne trouvât point, pour l'assister, des prêtres tels qu'il les eût souhaités, il part de Versailles le 20 janvier 1795 au soir, et se rend à la commune de Paris. *Je suis prêtre*, dit-il; *j'ai appris que Louis XVI était condamné à mort, je viens lui offrir les secours de mon ministère.* On peut se figurer l'étonnement des membres de la commune. Ils annoncent à l'abbé Duval que le roi s'est procuré un confesseur; mais ce prêtre, si courageux, n'avait point de papiers, et on allait peut-être l'envoyer en prison, lorsqu'un de ses anciens camarades de collège, Mathieu, député à la Convention, le reconnut et répondit de lui. On le laissa donc retourner à Versailles, où il se livra, autant que les circonstances le

permettaient, à l'exercice de ses fonctions. Après la terreur, il fut un des premiers à profiter de l'ombre de liberté rendue à la religion. En 1796, il se chargea de diriger l'éducation de M. Sosthène de la Rochefoucauld, fils de M. le duc de Doudeauville; et ce fut pour lui qu'il composa le *Mentor chrétien*, ou *Catéchisme de Fénelon*, 1797, in-12 (1) : mais il ne cessa point pour cela de remplir les devoirs propres de son état. Il prêchait souvent, soit dans les églises, soit dans des réunions pieuses; et ses discours, quelquefois écrits, plus souvent improvisés, annonçaient la plus heureuse facilité, le goût le plus sûr, et en même temps la piété la plus tendre et la plus éclairée. Dans le tribunal de la pénitence, il dirigeait les âmes avec une bonté, un art et une sagesse admirables. Il présidait à beaucoup de bonnes œuvres, et y paraissait aussi habile dans le conseil que fécond dans les moyens d'exécution. Ce fut lui qui, lors de l'exil des cardinaux en 1810, à l'occasion de leur refus de prendre part au second mariage de Buonaparte, excita des personnes riches et pieuses à fournir des fonds pour faire subsister convenablement ces illustres proscrits. Son zèle sembla prendre une nouvelle ardeur depuis la restauration. Il prêcha plusieurs fois à la cour, et très fréquemment dans des assemblées de charité, dont il était l'âme. Parmi ses discours, un seul peut-être a été publié; c'est celui qu'il prononça le 22 février 1815, et qui a pour titre : *Discours en faveur des départements ravagés par la guerre*, 1815, in-8^e. de 39 pages. Il fut le promoteur d'une association en faveur des pauvres Savoyards, d'une autre pour la visite des malades dans les

(1) Quelques exemplaires ont pour titre : *Fondements de la morale*, ou *Fénelon et Théodore*.

hospitaux, et d'une autre encore pour l'instruction des jeunes prisonniers. Il concourut également à celle qui fut formée pour l'entretien du petit séminaire; il favorisa de tout son pouvoir l'établissement des missions, ainsi qu'une institution de religieuses qui se vouent à l'instruction des filles de la campagne. Enfin il provoqua ou encouragea une foule de bonnes œuvres; et il les dirigeait avec un mélange heureux de fermeté et de douceur, de prudence et d'activité. Simple prêtre, sans place, sans fortune, il jouissait d'une considération due uniquement à ses talents et à sa vertu. Nommé par le Roi à un évêché en 1817, il refusa cet honneur. Il refusa également une place d'aumônier ordinaire dans la chapelle de MONSIEUR, et celle de grand-vicaire de Paris, qui lui furent successivement offertes. Ce ne fut que quelques jours avant sa mort, qu'il reçut du Roi une pension de 1500 fr. Sa santé avait toujours été extrêmement frêle et délicate; et son zèle et sa charité ne lui avaient pas permis de la ménager assez. Il tomba malade dans les derniers jours de 1818, et mourut le 18 janvier de l'année suivante, dans les plus vifs sentiments de piété. Ses obsèques furent honorées d'un nombreux concours de personnes de tous les rangs. Sa sagesse, son excellent jugement, son tact exquis, le charme de sa conversation, l'onction de ses discours, sa sensibilité, sa vertu simple et aimable, lui avaient donné sur les plus hautes classes une influence d'autant plus puissante qu'elle était plus douce; et il ne s'en servit jamais que pour le bien de la religion et de l'humanité. On croit qu'il a laissé des discours, des fragments d'ouvrages et des lettres de direction, qu'il serait utile de publier. Il a paru après sa mort une *Notice*

sur sa vie, in-8°, 31 pages; cet article en est extrait. P—c—t.

LEGROS (PIERRE), sculpteur, naquit à Paris en 1656. Son père, sculpteur lui-même et professeur à l'académie, lui donna les premiers principes de son art. A vingt ans, il remporta le grand prix de sculpture sur un bas-relief représentant *Noé qui entre dans l'arche avec sa famille*, et il fut envoyé à Rome comme pensionnaire du roi. Il ne tarda pas à s'y faire distinguer. C'est à cette époque que les jésuites ouvrirent un concours pour la décoration de l'autel de St-Ignace dans l'église du Jésus. Legros, craignant d'être écarté de la lice à cause de sa grande jeunesse, envoya ses modèles comme s'ils arrivaient de Gènes. Au jour désigné, les ouvrages des concurrents sont exposés : ceux de Legros sont tirés de leurs caisses; chacun les admire, et d'une voix unanime le prix leur est adjugé. L'ouvrage qu'il avait exécuté représentait le *Triomphe de la religion sur l'hérésie*. Legros ne tarda pas à être chargé, pour la même église, du fameux bas-relief où il a représenté le *Bienheureux Louis de Gonzague dans une gloire d'anges*. Il fit ensuite la statue de *S. Stanislas Kotska*; le saint est couché sur son lit de mort; la tête, les pieds et les mains sont de marbre blanc, la robe de marbre noir, et le lit de marbre sicilien de diverses couleurs. Malgré cette bizarrerie, l'exécution de cette statue l'a placée parmi les ouvrages de sculpture moderne les plus célèbres de Rome. On met au même rang les statues des *Apôtres S. Thomas et S. Barthélemi*, que Legros fit pour la décoration de l'église de Saint-Jean-de-Latran : mais celui de tous ses ouvrages qui jouit de la plus grande estime est sa statue de *S. Dominique*, que l'on compte parmi

les chefs - d'œuvre de la basilique de Saint-Pierre. Legros venait de la terminer, quand le desir de revoir sa patrie le ramena dans la capitale. Il y décora l'hôtel Crozat, qui a été détruit pour bâtir la salle de la comédie italienne. Il fit aussi quelques sculptures à Montmorency. On ignore si c'est pendant son séjour à Rome, ou à son retour en France, qu'il fit cette statue de femme imitée de l'antique, connue sous le nom du *Silence*, et qui est en des ornements du jardin des Tuileries. On ne peut refuser à cet ouvrage une exécution savante et pleine de délicatesse; mais les formes et le dessin n'ont point cette sévérité et cette précision dans les contours que l'on admire dans les sculptures des anciens. A peine arrivé en France, il fut choisi pour exécuter dans le château et les jardins de Versailles un assez grand nombre d'ouvrages. Cependant, malgré ses talents, Legros n'éprouva que des dégoûts dans sa patrie. Il aurait désiré pouvoir être reçu membre de l'académie sans être obligé de se conformer à l'usage de présenter un de ses ouvrages pour être admis : il croyait que ceux qui l'avaient fait connaître suffisaient pour justifier ses prétentions. L'académie en jugea autrement : elle refusa de l'admettre dans son sein; et, de même que le Puget, Legros ne put être académicien. Après deux ans de séjour à Paris, il se hâta de retourner à Rome, où il se fixa tout-à-fait. Parmi les ouvrages qu'il y exécuta, on distingue, dans l'oratoire du Mont-de-Piété, un bas-relief de *Tobie qui prête dix talents à Gabelus*; la *Statue en pied du cardinal Casanata*, à la Minerve; le *Tombeau du même cardinal*, à Saint-Jean-de-Latran; celui du cardinal *Aldobrandini*, à St-Pierre-ès-Liens; le *Mausolée du pape Pie IV*, à Ste-Marie-

Majeure; et enfin le groupe en argent de *S. Ignace et de trois Anges*, de neuf pieds de proportion, qu'il fit pour l'église du Jésus. En passant par Turin, il exécuta pour l'église des Carmélites une *Ste. Thérèse*, en marbre, que l'on compte au nombre de ses plus beaux ouvrages. Cet artiste est plus connu en Italie que dans sa patrie, où ses ouvrages sont moins nombreux, et où les injustices, dont il crut avoir à se plaindre, altérèrent son humeur. Il ne put jamais se consoler de n'avoir point été reçu de l'académie; et le chagrin qu'il en ressentit, précipita sa mort, qui eut lieu en 1719. Le chevalier Cicognara, dans sa belle *Histoire de la sculpture*, porte de Legros le jugement suivant : « Cet artiste, comme tous » les sculpteurs français ses contemporains, craignant que la simplicité » des anciens ne fût prise pour de la » froideur et de la sécheresse, essaya » de modifier les copies qu'il avait été » chargé de faire pour Versailles, en » s'éloignant du modèle, et en y ajoutant ce qui, selon ses principes, » semblait manquer à l'antique, c'est-à-dire la *grâce et la flamme*. Aussi » ces copies n'ont-elles plus que l'en- » semble de la composition; la pureté » du style a disparu, et l'on peut » plutôt les appeler des paraphrases » françaises de statues grecques, que » de fidèles traductions. Le travail » du ciseau y est admirable; car suivant le système du Bernin, tout le » mérite de l'art consistait dans ce » qu'on appelait alors *belle pratique*; » système qui fit abandonner le naturel et la simplicité, et réduisit » l'art à n'être plus qu'un métier purement mécanique. » Cependant on doit dire, à la louange de Legros, que de tous les artistes de son temps c'est celui qui a le moins partagé le

faux système suivi par ses compatriotes; système qui, un peu plus tard, devait produire les ouvrages des Lemoine et des Pigalle. P—s.

LEGROS (NICOLAS), théologien-appelant, naquit à Reims, en décembre 1675, de parents très pauvres. Il fut élevé par les bienfaits des chanoines réguliers de St.-Denis de cette ville, fit ses études à Reims, fut fait prêtre en 1700, et reçu docteur en 1702. M. Letellier, archevêque de Reims, le nomma supérieur de son petit séminaire de St.-Jacques, et successivement chapelain de Notre-Dame, chanoine de la collégiale de St.-Symphorien, et enfin chanoine de la métropole. La mort de M. Letellier en 1710 apporta un grand changement dans le diocèse. Ce prélat, qui n'a jamais été accusé personnellement de jansénisme, mais qui le protégeait, fut remplacé par M. de Mailly, qui suivit une ligne de conduite toute différente. Legros perdit sa place de supérieur du petit séminaire; et on lui retira même les pouvoirs de prêcher et de confesser, quoiqu'il se fût soumis à la signature du formulaire. En 1714, il dressa dans la faculté de théologie de Reims, dont il était membre, l'acte d'acceptation de la constitution *Unigenitus*; mais il refusa de le signer. Poursuivi et frappé de censures par son archevêque, il se retira à Paris, et passa ensuite en Hollande, où il demeura un an avec Quesnel, Petitpied et Fouillon. Louis XIV étant mort sur ces entrefaites, les opposants reprirent faveur pendant quelque temps; les procédures faites à Reims furent annulées par le parlement, et Legros y retourna. Il devint le plus vif antagoniste de M. de Mailly, publia contre lui des mémoires, le dénonça au parlement, appela en 1717, et soutint cette cause par ses démarches et par

sés écrits. Ayant renouvelé son appel en 1721, il s'attira une lettre-de-cachet, qui le reléguait à St.-Jean-de-Luz: il en évita la signification, et se tint caché pendant quelques années. En 1725, il fit le voyage de Rome avec l'abbé d'Étémare; mais le pape et le concile qui se tenait alors, ne jugèrent pas à propos de recourir à ses lumières. Un voyage qu'il fit en Angleterre ne fut pas plus heureux. Privé de son bénéfice, dont le titre même lui fut ôté en 1731, il se retira en Hollande, où il passa les vingt-cinq dernières années de sa vie. L'archevêque schismatique d'Utrecht, Barchman, le fit professeur de théologie dans son séminaire d'Amersfort; et Legros remplit cet emploi jusqu'en 1736: mais s'étant déclaré contre les prêts à intérêt usités en Hollande, il excita contre lui un orage dans ce pays, et fut obligé de se réfugier à Utrecht dans une maison particulière. En 1742, il'essuya d'autres désagréments pour s'être déclaré contre le fanatisme des convulsions; car quoiqu'il eût été partisan des miracles de St.-Médard, et qu'il ait écrit pour les défendre, il ne donna pas néanmoins dans les excès des convulsionnaires. En butte pour cette raison à mille contradictions dans son parti même, il résida tour-à-tour à Schonau et à Rhynwick, et mourut dans ce lieu le 4 décembre 1751. Laborieux et fécond, il a beaucoup écrit pour le soutien de la cause qu'il avait embrassée; il publia des Lettres et des Mémoires contre plusieurs évêques, entre autres contre MM. Languet, de Lescure, de Charency. Nous ne ferons mention ici que des ouvrages étrangers à ces disputes. Legros donna, vers 1730, plusieurs écrits latins sur l'usure; le plus considérable est: I. *Le Dogma ecclesiæ circa usuram*, qu'il fit de con-

cert avec Petitpied, et qui fut suivi de : II. *Lettres théologiques contre le traité des prêts de commerce*, 1740. III. *La Sainte-Bible, traduite sur les textes originaux avec les différences de la Vulgate*, Cologne (Amsterdam), 1739, in-8°. L'auteur y suit la version de Mons, censurée à Rome et en France. Rondet donna, en 1756, une nouvelle édition de cette Bible avec des *Notes* et un *Discours sur les prophètes* (1), 5 vol. in-12; et on a commencé cette année même (1819) à en donner une nouvelle édition, conforme à la première (Paris, Desoër, 7 vol. in-18 ou 1 vol. in-8°). IV. *Méditations sur la Concorde des évangiles*, 1730, in-12. V. *Méditations sur l'épître aux Romains*, 1735, in-12. VI. *Méditations sur les six premières épîtres canoniques de S. Jacques, S. Pierre et S. Jean*, 1754, 6 vol. in-12. VII. *Manuel du Chrétien*, Cologne (Utrecht), 1740, in-18; souvent réimprimé. Ce Recueil contient outre la traduction des *Psaumes* et du *Nouveau Testament*, une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*. On a encore de Legros une brochure fort courte, intitulée : *Motifs invincibles d'attachement à l'Eglise romaine*. Enfin il a laissé des manuscrits, un Journal de son voyage à Rome en 1725 et 1726, une Explication de l'Apocalypse, et un Traité de l'Eglise, en latin, dont il s'est répandu quelques copies. Anquetil-Duperron, qui avait étudié sous Legros, avait traduit ce Traité en français, et se proposait de le faire imprimer, lorsque la mort le surprit en 1805. Le manuscrit autographe, en 2 gros vol. in-4°, avec un autre ma-

nuscrit d'Anquetil-Duperron, contenant des remarques théologiques, historiques, critiques et philosophiques sur le même ouvrage, se trouvait parmi les papiers de son frère, et devait faire partie de la vente de ses livres annoncée pour le 6 août 1818; mais ces manuscrits n'ont pas été vendus, et sont restés sans doute entre les mains des héritiers. P—C—T.

LEGROS (CHARLES-FRANÇOIS), abbé de St.-Acheul, et prévôt de St.-Louis-du-Louvre, était né à Paris, et fit son cours de théologie dans cette ville. Une thèse qu'il soutint, le 4 septembre 1737, fut supprimée par arrêt du parlement de Paris, parce qu'elle renfermait des maximes plus favorables à l'autorité de l'Eglise et de ses décisions qu'aux prétentions de la magistrature. L'abbé Legros fut reçu docteur le 2 juin 1739. Il était professeur au collège de Navarre, et il en devint principal. L'abbé de Prades le présente comme lui ayant été favorable lors de sa thèse. Le cardinal de Rohan le prit pour son théologien. Legros fut nommé à un canonicat de la Sainte-Chapelle de Paris, et, en 1760, à l'abbaye de St.-Acheul au diocèse d'Amiens. La même année, il fut membre de l'assemblée du clergé. Lors du mandement de M. de Fitz-James sur les *assertions*, il communiqua à la commission d'évêques chargée de cette affaire, un *Mémoire pour prouver que l'évêque de Soissons a passé les bornes de l'enseignement épiscopal*. Il fut successivement grand-vicaire de Reims, membre du bureau d'administration du collège Louis-le-Grand, et théologien de la commission formée pour les ordres-réguliers. En 1770, il permuta son canonicat de la Sainte-Chapelle contre la prévôté de St.-Louis-du-Louvre : c'était un homme capable et propre aux affaires.

(1) Ce discours, où l'éditeur donne dans les illustrations chères à son parti, est rempli de conjectures ridicules sur les derniers temps, et d'allusions malignes contre une société célèbre.

L'auteur du *Comte de Valmont*, qui lui était redevable de sa conversion du philosophisme au christianisme (*Voy. GÉRARD*, XVII, 171), le représente, comme un homme plein d'esprit du caractère le plus aimable, et doué des connaissances les plus profondes. (*Mélang.*, p. 24.) L'abbé Legros mourut en 1790, ayant publié, sous le nom d'un *Solitaire*, une *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court-de-Gebelin*, 1785; — *Analyse et examen de l'Antiquité dévoilée, du Despotisme oriental et du Christianisme dévoilé*, attribués à Boulanger, 1788; — *Analyse et Examen du système des philosophes économistes*, 1787. P—c—t.

LEGROS (JOSEPH), l'une des plus belles hautes-contre qu'on ait entendues à l'Opéra, naquit le 7 septembre 1739, à Monampeuil, village du diocèse de Laon, et fut d'abord enfant de chœur à la cathédrale de cette ville. Sa réputation le fit appeler à l'académie royale de musique, où il débuta, le 1^{er} mars 1764, avec le plus brillant succès, par le rôle de Titon, dans l'opéra de *Titon et l'Aurore*. Il consola le public de la retraite de Jettie, qui, depuis dix ans, n'avait pas été remplacé. (*Voy. JELIOTTE* au supplément.) Legros était un peu froid comme auteur; mais pouvait-il ne pas l'être dans des rôles et dans des opéras à la glace? En revanche, sa voix était admirable, et s'identifiait avec les rôles d'Orphée, d'Achille, de Renaud, d'Atys et de Pylade, dans les chefs-d'œuvre que Gluck et Piccini semblaient avoir créés exprès pour la faire briller. (*Voyez GLUCK*, XVII, 517, et *PICCINI*.) Electrifié par le génie de ces grands compositeurs, Legros se montra dès-lors plus digne de seconder l'arrivée. (*Voyez LARRIVÉE*, XXIII, 395.) Nourri lui-même

des bons principes du maître de chapelle de Laon, il donna en 1775, à l'Opéra, l'acte d'*Hylas et Sylvie*, dont il refit la musique en société avec Desormery, père. A ses talents, il joignait des qualités estimables; et l'abbé Lemonnier, son ami, qui se piquait aussi d'avoir une belle haute-contre, abandonnait parfois *Perse* et *Térence* pour chanter avec lui. Legros était bel homme; mais son embonpoint étant devenu excessif, il fut obligé de quitter le théâtre, en 1783, avec sa pension de retraite. Il s'était chargé, en 1777, de l'entreprise du Concert spirituel, qu'il continua de diriger jusqu'à la suppression de cet établissement, en 1791. Des connaissances rares dans cette partie, une impartialité favorable aux talents médiocres, qui souvent lui durent leur réputation, un zèle infatigable et des soins ingénieux pour attirer les plus célèbres virtuoses de l'Europe, ont mérité à Legros le souvenir et la reconnaissance des amateurs. Retiré à la Rochelle, il y mourut le 20 décembre 1793. — LEGROS, coiffeur de dames, d'abord cuisinier, avait composé sur l'art de la cuisine un livre resté manuscrit, qui devait servir pour la ville et pour l'armée. La casserole ou le peigne en main, Legros se plaignait toujours d'être en butte à l'envie; et pour lui imposer silence, il exposa, en 1763, un étalage de trente poupées toutes coiffées, à la foire de Saint-Ovide, et publia son *Livre d'estampes de l'art de la coiffure des dames françaises, gravé sur les dessins originaux, avec un traité pour entretenir et conserver les cheveux naturels*, Paris, 1765, in-4°. de 54 pages avec 28 coiffures coloriées. Le 4^e supplément, contenant 63 pages et 22 gravures, parut en 1770. Cet ouvrage offre toutes les coiffures à la

mode pour la cour, la ville, le bal et le théâtre, et fit sensation parmi les gens du beau monde; mais il fut le terme de la gloire et de la carrière de Legros. Ce malheureux, âgé de 60 ans, fut étouffé dans la funeste nuit du 30 mai 1770, aux fêtes du mariage de Louis XVI. Sa veuve, n'ayant pu rentrer chez elle, revint sur le champ de mort, vers les trois heures du matin, et fouilla tranquillement dans les poches de son mari pour avoir ses clefs, sans s'embarrasser du cadavre, qui fut au nombre des cent trente-deux enterrés le 31 mai et le 1^{er} juin dans le cimetière de la Madelène. La mort de Legros délivra d'un rival redoutable un autre perruquier, nommé Lagarde, qui, deux mois après, publia un nouvel ouvrage intitulé : *Le Coiffeur d'hommes et de femmes*.

A—T.

LEGUAT (FRANÇOIS), voyageur français du XVII^e. siècle, était né en Bresse vers 1638. Forcé des'expatrier par suite de la révocation de l'édit de Nantes, il arriva en Hollande en 1689. Henri Duquesne, fils du célèbre marin de ce nom, avait proposé aux états-généraux d'établir, dans l'île Mascaregne (île Bourbon), une colonie de Français réfugiés. Il avait publié une description si séduisante de ce nouvel Eden, que le nombre de ceux qui voulurent y passer s'accroissait chaque jour. Instruit qu'une escadre française s'était dirigée de ce côté, Duquesne suspendit l'exécution de son projet, et envoya une petite frégate à la découverte. Leguat s'y embarqua avec dix compagnons d'infortune, et partit du Texel le 10 juillet 1691. Arrivé devant l'île, dont le simple aspect était enchanteur, le capitaine que Leguat traite de fourbe et de scélérat, continua sa route, et le 15 avril 1691, se trouva près de l'île Rodrigue. Leguat y fut mis

à terre avec huit de ses compagnons, le 1^{er} mai; et quelques jours après, le bâtiment partit, laissant des armes, des outils, de la toile, des ustensiles de tout genre : chacun avait en outre ses provisions particulières. On construisit des huttes, on défricha le terrain, on sema, on récolta; mais au bout d'un an, l'ennui de ne pas voir arriver des vaisseaux d'Europe, fit songer à construire une barque. Elle fut mise en mer, toucha sur un rocher, coula aussitôt à fond : les malheureux regagnèrent l'île à la nage. Une nouvelle tentative leur réussit mieux l'année suivante; et après avoir élevé un monument qui attestait leur séjour dans cette île déserte, où ils avaient perdu un des leurs, ils la quittèrent, le 29 mai 1693 : ils abordèrent à l'île Maurice (île de France). En butte à l'avidité d'un gouverneur malhonnête homme, ils cherchèrent en vain à défendre ce qu'ils possédaient : il les fit, comme prisonniers d'état, conduire dans une cabane située sur un rocher à quelque distance au large. Il espérait que ces infortunés succumbraient bientôt à leurs peines. En effet plusieurs y périrent. Ils avaient cependant trouvé le moyen de faire parvenir leurs plaintes en Hollande. Il arriva des ordres de les envoyer à Batavia. Ils y furent débarqués le 16 décembre 1696, et jetés en prison. Interrogés le lendemain par le conseil des Indes, leur innocence fut reconnue : on les mit en liberté; mais ils n'obtinrent aucune satisfaction, furent renvoyés à cet effet en Europe, et abordèrent à Flessingue le 8 mars 1698 : ils n'étaient plus que trois. Leguat alla ensuite en Angleterre, y publia le récit de ses courses, et mourut à Londres, presque centenaire, au commencement de septembre 1735 (*Biblioth. britann.*, v, 524). Sa relation, publiée, à ce

qu'on croit (1), par un certain Gabbillon, bénédictin détroqué, est intitulée : *Voyages et Aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales, avec la relation des choses les plus remarquables qu'ils ont observées dans l'île Maurice, à Batavia, au Cap de Bonne-Espérance, dans l'île Ste.-Hélène, et en d'autres endroits de leur route*, Londres, 1708, 2 vol. in-12, cartes et figures; ibid. 1711, 1720, 2 vol.; Amsterd., 1708, 2 vol. La lecture de ce livre, écrit avec simplicité, ne manque pas d'intérêt; il a été cité plusieurs fois, comme autorité, par des auteurs graves, et n'offre rien qui répugne à la croyance des esprits les plus difficiles. Il fut bien accueilli et annoncé même avec éloge par les journaux littéraires. On ne conçoit donc pas ce qui a pu déterminer Bruzen de la Martinière à ranger la relation de Leguat parmi les *Voyages fabuleux qui n'ont pas plus de réalité que les songes d'un fébricitant*. Ce jugement est inexact de tout point; car les observations de Leguat ont été confirmées par les voyageurs qui l'ont suivi. Le célèbre Haller, qui l'avait connu personnellement, déclara que c'était un homme franc et sincère. Enfin ses aventures et celles de ses compagnons dans l'île déserte ne contiennent rien d'in vraisemblable. A l'époque où il écrivait, deux de ces derniers vivaient encore: il invoque leur témoignage, et jamais les Anglais, chez lesquels il habitait, ne l'ont accusé de mensonge. Il ne sera peut-être pas superflu de rapporter ici, à l'appui de la véracité de cet auteur, un fait cité par Beckmann dans son *Hist.*

(1) C'est l'opinion du président Bouhier, comme on le voit par une note écrite de sa main sur son exemplaire. Il met sur le compte de cet éditeur les fautes altérées, et la digression sur les avantages et les désavantages du mariage.

littéraire des voyages. Paul Bennelle, un des compagnons de Leguat, mort en 1746, avait, à ce qu'il paraît, eu quelques démêlés avec lui; néanmoins il reconnaissait que sa relation était vraie pour le fond: ce n'était que dans des choses peu importantes que ses récits différaient de ceux de Leguat; il avait même laissé un journal qui n'a pas été imprimé, et qui était entre les mains de son petit-fils, mort au commencement de ce siècle. Beckmann tenait ces détails de M^{me}. de Mortens, épouse d'un conseiller aulique de Hanovre, et arrière-petite-fille de Bennelle. Les figures de la relation de Leguat ne sont pas bonnes; mais les cartes, sans être élégamment dessinées, ne manquent pas de mérite. Ce voyage a été traduit en hollandais, Utrecht, 1708, in-4°; et en allemand, Francfort et Leipzig, 1709, 2 vol. in-12, fig.; et abrégé, 1792. Il y en a une autre traduction, sous le titre de *Robinson français*; enfin il en existe une en anglais, Londres, 1708, 2 vol. in-8°, qu'un bibliographe français cite comme l'ouvrage original. E—s.

LEHMANN (JEAN-GOTTLÖB), célèbre minéralogiste allemand du XVIII^e. siècle, après avoir terminé ses premières études, s'appliqua à la physique et à la chimie, et fit de rapides progrès dans ces deux sciences. Il prit ensuite ses degrés en médecine; mais il ne pratiqua point cet art, et se borna à la théorie. Le grand Frédéric, informé de ses talents, le nomma membre du conseil des mines; et Lehmann parcourut en cette qualité toutes les provinces de la monarchie prussienne, pour visiter les travaux d'exploitation et faire de nouvelles expériences. Il fut nommé, en 1754, membre de la société royale de Berlin; mais les fonds destinés à soutenir cet établissement, ayant été absorbés,

par les frais de la guerre, sa pension ne fut plus payée; et Lehmann, peu riche, et d'ailleurs chargé d'une nombreuse famille, se trouva exposé à toutes les horreurs du besoin. L'impératrice Elisabeth l'appela en Russie en 1761, avec l'offre d'une pension de mille roubles et le titre de membre de l'académie de Pétersbourg. Il se hâta de se rendre dans cette ville, et reprit ses travaux qu'il s'était vu forcé d'abandonner: il mourut à Pétersbourg, le 22 janvier 1767, d'une fièvre bilieuse (1). C'était un homme savant et laborieux; ses ouvrages de chimie et de métallurgie lui ont fait une juste réputation dans toute l'Europe. On citera les principaux: I. *Dissertation sur les phosphores*, Dresde, 1749, in-8°. II. *Pensées physiques sur les tremblements de terre*, Berlin, 1757, in-8°. III. *Précis de minéralogie à l'usage des écoles*, ibid., 1759, in-8°, souvent réimprimé, et plusieurs autres traités, en allemand, sur la même science; la plupart ont été traduits en français (par le baron d'Holbach), sous ce titre: *Traité de physique, d'histoire naturelle, de minéralogie et de métallurgie*, Paris, 1759, 3 vol. in-12. Le premier volume comprend l'art des mines, ou introduction aux connaissances nécessaires pour l'exploitation des mines métalliques, etc.; le second un traité de la formation des métaux et de leurs matrices ou minières; et le troisième, un essai d'une histoire naturelle des couches de la terre. Le traducteur a joint de savantes notes à cet ouvrage, et il l'a refondu presque en entier dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*. IV. *Cadmio-*

logia, ou *Histoire du cobalt*, Koenigsberg, tom. 1^{er}., 1761; tom. II, 1766, in-8°. Cet ouvrage est en allemand. L'auteur avait donné sur le même sujet une dissertation en anglais, qui lui avait valu, en 1759, un prix de la société pour l'encouragement des arts et manufactures, à Londres. V. *Lettre à M. de Buffon sur la mine de plomb rouge*, avec un *Examen physique de différentes substances minérales*, traduit en français par Sage, Paris, 1769, in-12. VI. *Recherches chimiques sur une terre de soufre, toute particulière, qu'on trouve près de Tarnowitz en Silésie* (Mémoires de l'académie de Berlin), 1757. — *Examen chimique d'une mine d'argent lamelleuse, trouvée à Clausthal dans le Hartz-Supérieur* (ibid.), 1758. — *Recherches sur le copal des apothicaires* (ibid.), 1758. — *Dissertation physico-philologique sur un passage difficile de Pline l'ancien* (liv. xxxvii, chap. 47), relatif à la pierre précieuse connue des anciens sous le nom d'*Asteria* (ibid.), 1754. — *Dissertation sur les fleurs de l'aster montanus précoce, qu'on a trouvées empreintes sur l'ardoise* (ibid.), 1756. Ces différents morceaux ont été traduits en français, et insérés dans le tom. ix de la *Collection académique*, partie étrangère. VII. *Historia et examen chymicum lapidis nephritici*. Lehmann croit que cette pierre ne diffère pas de la serpentine. — *De entrochis et asteriis columnaribus trochleatis; accedit problema de petrefacto incognito noviter invento* (Mém. de Pétersb. *Novi comm.*, tom. x). — *De vitro fossili naturali sive de achate islandico*. — *De cupro et orichalco magnetico*. — *Specimen oryctographiæ staræ-russiensis et lacus Ilmen* (ibid., tome xii.) W—s.

(1) Meusel et Rotermund rapportent qu'il mourut victime d'un accident trop commun dans les opérations chimiques, par l'explosion d'un creuset renfermant beaucoup d'arsenic, qui éclata sur le feu, et dont les vapeurs le suffoquèrent, le 20 février 1767.

LEHNBERG (MAGNUS), évêque de Lindköping et grand-aumônier du roi de Suède, est mort en 1809, dans un âge peu avancé. Il fut le premier dans son pays, qui annonça les vérités de la religion avec une éloquence imposante et persuasive. Massillon lui servit surtout de modèle; et ses sermons, imprimés depuis peu, ont été lus avec le même intérêt qu'on avait trouvé à les entendre. On a de plus de l'évêque de Lindköping les *Eloges historiques* de Birger, comte du palais, et de Gyllenhielm, grand-amiral de Suède. Ils ont placé leur auteur au premier rang des écrivains de sa nation. Une imagination fleurie, une connaissance profonde de l'histoire, une philosophie élevée, y brillent tour-à-tour. Ces éloges furent couronnés par l'académie suédoise, et ouvrirent à Lehnberg les portes de cette académie que Gustave III avait fondée depuis peu. Une grande modestie, une bienfaisance active, et des mœurs exemplaires, relevaient les talents et le mérite de l'évêque de Lindköping. Sa mort prématurée fut un sujet de deuil et de regrets, non-seulement dans son diocèse, mais dans toute la Suède. C—AU.

LEHOC (LOUIS-GNÉGOIRE), né à Paris en 1743, était fils d'un médecin distingué. (1) Ses talents le firent employer de bonne heure dans la carrière administrative; et Necker le cite avec éloge dans ses Comptes rendus. En 1778, nommé par Louis XVI commissaire-général de la marine pour l'échange des prisonniers de guerre, Lehoc fut chargé de tous les détails politiques de la navigation des neutres, rédigea un cartel d'échange qui fut regardé comme un modèle en ce genre;

(1) Louis-Pierre Lehoc, de Rouen, auteur de plusieurs écrits contre l'inoculation, et mort en 1786.

et ses travaux lui valurent une pension de six mille francs. Il suivit à Constantinople le comte de Choiseul Gouffier en qualité de premier secrétaire de légation, et alla visiter les ruines d'Athènes, avec Jacques Delille. Ce voyage augmenta encore l'amitié qui l'unissait, depuis l'enfance, au Virgile français, amitié dont la mort seule fut capable de rompre les liens. Rappelé de Constantinople, en 1787, par M. de Calonne, pour concourir aux travaux préparatoires de l'assemblée des notables, il fut ensuite intendant des finances de M. le duc d'Orléans (1788 à 1789,) de premier électeur, président de sa section et commandant de bataillon dans la garde nationale de Paris. Après le funeste voyage de Varennes, l'assemblée constituante lui confia la garde du Dauphin. Il se conduisit auprès de l'enfant royal en homme qui sentait tout le prix d'un semblable dépôt. La politesse de ses manières, l'aménité de son esprit, une instruction variée, procurèrent alors un peu de consolation à une cour malheureuse qui n'en avait que trop de besoin. Il commandait aux Tuileries le 21 février, à la journée dite *des poignards*, et trouva le secret d'épargner à l'humanité bien des outrages, et peut-être bien des crimes. Louis XVI, délivré un moment de la captivité, récompensa ce zèle en nommant Lehoc, son ministre à Hambourg, seul agent qu'il eût dans le Nord et dans toute l'Allemagne. Après la catastrophe du 21 janvier 1793, il fut rappelé par la Convention, et ensuite incarcéré pendant neuf mois pour avoir donné à son roi des conseils utiles, par un mémoire qui fut trouvé dans la fameuse armoire de fer. Les fureurs de la révolution s'étant calmées, Lehoc fut, en 1795, nommé, par le Directoire-exécutif, ambassa-

deur extraordinaire auprès du roi de Suède. Depuis l'époque du dix-huit brumaire, il vécut paisiblement à la campagne, devint membre du collège électoral et président du conseil général du département de l'Oise. Là, profitant des loisirs de la retraite, il s'adonna tout entier aux lettres. Il avait traduit autrefois plusieurs contes de l'anglais, cent sonnets de Pétrarque, écrit deux opéras, un éloge du chancelier de L'hôpital. En 1804, il composa la tragédie de *Pyrrhus*, qui fut représentée à la comédie française, le 27 février 1807. Sa muse sexagenaire fut bien accueillie, et obtint une mention honorable du jury des prix décennaux. Ce sujet néanmoins était délicat et difficile à traiter à cette époque, puisqu'il s'agissait d'un héritier légitime remplacé sur le trône de ses pères. Buonaparte crut y apercevoir des allusions, et il en défendit la représentation. Lehoc mourut le 15 octobre 1810, d'une maladie de poitrine. Doué d'un esprit vif, sa conversation était brillante, enjouée, et il conservait la tradition du bon goût du siècle de Louis XIV. Sa veuve et sa fille lui ont fait ériger au cimetière du P. Lachaise un monument orné d'une longue inscription.

J—D—T.

LEHRBERG (ARON-CHRISTIAN⁽¹⁾), savant littérateur et philologue, naquit le 7 août 1770, à Dorpat, ville de Livonie, long - temps célèbre par une université qui est tombée ensuite en décadence, et n'a été relevée que depuis quelques années. Lehrberg reçut sa première éducation littéraire dans sa ville natale. Le désir de la perfectionner le conduisit, en 1790, aux universités de Iéna et de Göttingue, où il s'appliqua en particulier à l'étude de la théologie. D'Allemagne il passa

en Angleterre, et revint à Dorpat en 1794. La Livonie, où le goût de l'instruction et des bonnes études s'était répandu dès le dix-septième siècle sous les auspices des Allemands et des Suédois, avait déjà fourni à la Russie plusieurs hommes distingués par leurs connaissances et leurs talents. Lehrberg en augmenta le nombre. Il se rendit à Pétersbourg; et en 1807 il fut nommé professeur-adjoint de l'académie des sciences de cette ville, dont il devint membre peu après sous le titre d'académicien extraordinaire. Mais sa carrière ne fut pas longue; il mourut le 24 juillet 1813, de la goutte, qui, depuis treize ans, ne l'avait pas quitté, et qui dans les dernières années de sa vie, lui avait ôté l'usage de ses membres au point de l'empêcher d'écrire. Sa dépouille mortelle fut accompagnée à la tombe par le comte Nicolas Romanzow, chancelier de l'Empire, et par plusieurs autres personnes d'un rang et d'un mérite distingués dont il avait obtenu l'estime. Le comte de Romanzow acheta sa bibliothèque, et y fit placer son buste en marbre. Lehrberg s'était occupé principalement de l'ancienne histoire de Russie, et de celle des divers peuples qui relèvent de cet empire. Ce fut lui qui donna les instructions pour le voyage de M. Klaproth au Caucase, publiées dans la relation de ce voyage. On trouve aussi de lui plusieurs mémoires et lettres dans le journal publié à Dorpat par M. Messerschmidt, sous le titre de *Dorptsche Beyträge*. Ph. Krug a publié les *Recherches* de Lehrberg pour éclaircir l'ancienne histoire de Russie, Pétersbourg, 1816, in-4°. Cet ouvrage répand un nouveau jour sur l'histoire de l'Europe orientale. On en peut voir un extrait dans les *Annales encycl.* de 1817, V, 127-145.

(1) Dans la suite il signait *Auguste-Christians*.

LEIBNITZ (GODEFROI-GUILLAUME, baron DE), philosophe et mathématicien du premier ordre, et le savant le plus universel des temps modernes, naquit à Leipzig le 3 juillet 1646. Il n'avait que six ans lorsqu'il perdit son père, professeur en droit. Sa mère le plaça à l'école de St.-Nicolas à Leipzig. Il y apprit les principes des langues grecque et latine; mais bientôt s'affranchissant d'une routine qui ne pouvait convenir à ses dispositions précoces, il se mit à étudier les écrivains classiques de ces deux langues. Tite-Live et Virgile devinrent ses auteurs de prédilection; et dans sa vieillesse il récitait encore des chants entiers du poète romain. Distingué de bonne heure par une rare facilité de travail, il fut souvent la ressource de ceux de ses camarades que la lenteur de leur esprit ou leur paresse empêchait de remplir leur tâche; et il nous apprend lui-même qu'à peine âgé de quatorze ans, il composa ainsi trois cents vers latins, sans élisions, dans un jour; mais il a soin d'ajouter : *Credo à lectore non quæri quàm citò, sed quàm benè*. A quinze ans, il entra dans la carrière académique. Principalement dirigé par Thomasius, il s'adonna de préférence à l'étude de la philosophie et des mathématiques. Il passa ensuite un an à Iéna, et revint à Leipzig, où il s'occupa du droit et de la philosophie. Devenu bientôt maître des détails des sciences philosophiques et mathématiques, le génie de Leibnitz prit un plus grand essor : il approfondit les écrits de Platon et d'Aristote; et l'on vit avec étonnement un jeune homme de dix-huit ans passer des journées entières dans un bois situé près de Leipzig, s'occupant des moyens de rapprocher les doctrines de ces deux philosophes. Il n'avait que vingt ans quand il vou-

lut se faire recevoir docteur en droit. De petites passions l'empêchèrent d'obtenir une dispense d'âge; mais elle lui fut accordée sans peine par l'université d'Altorf, qui lui offrit en même temps une place de professeur extraordinaire de droit. Il préféra se rendre à Nuremberg, où étaient réunis beaucoup de savants et de littérateurs. Une société de chimistes s'occupait dans cette ville de la recherche de la pierre philosophale. Tourmenté du besoin d'apprendre, Leibnitz espérait trouver dans ces rêveries elles-mêmes quelque aliment pour son esprit. Il écrivit donc à la société pour solliciter son admission. Sa lettre, tellement conforme au style de cette société qu'il ne la comprenait pas lui-même, eut un succès prodigieux. Leibnitz fut admis, et nommé aussitôt secrétaire. Heureusement pour lui et pour les sciences, il fit connaissance dans la même ville avec le baron de Boinebourg, chancelier de l'électeur de Mayence, qui, frappé du mérite du jeune Leibnitz, lui recommanda particulièrement l'étude de l'histoire et de la jurisprudence, et lui exprima le désir de le voir se fixer à Francfort, en lui promettant de lui faire obtenir un emploi auprès de son souverain. Leibnitz suivit ces conseils; et cette époque (1667) est celle du véritable commencement de sa carrière littéraire. C'est à Francfort qu'il fit paraître son *Nova methodus discendæ docendæque jurisprudentiæ*. Ce petit volume contenait le tableau raisonné des objets nécessaires au double but exprimé par le titre; et en cela il montrait déjà cet esprit-pratique qui lui a fait produire tant de choses utiles : mais ce qui plaça son auteur au premier rang des écrivains philosophes, ce fut la manière neuve dont il envisagea son sujet, et les aperçus profonds et ingénieux qu'il

présenta sur une science abandonnée pendant si long-temps à la routine et à la pédanterie. L'ordre, la clarté, la précision des idées, le style enfin qui fait vivre les ouvrages, contribuèrent à donner une grande popularité à celui-ci, que néanmoins l'auteur lui-même jugea plus tard avec impartialité. (*Oeuvres de Leibnitz*, édition de Dutens, tom. vi, pag. 4.) Nous ferons ici mention d'un Traité publié en 1669, en faveur du prince de Neubourg, qu'il cherchait à présenter aux Polonais, comme réunissant, plus que tous ses concurrents, les qualités qu'ils exigeaient de leur roi. Ce morceau, assez long, est écrit en latin, et se compose de soixante propositions prouvées par un enchaînement rigoureux d'axiomes, appuyées quelquefois par des développements pleins d'érudition, et parmi lesquelles on peut distinguer celle-ci : *Eligendus catholicus esto*. Elles ne se succèdent pas toujours dans un ordre nécessaire, et quelques-unes paraissent superflues ; enfin la forme est un peu fatigante, surtout lorsque l'intérêt du sujet a cessé. Le prince de Neubourg ne fut point élu roi. L'ouvrage de Leibnitz n'en fit pas moins alors une très grande sensation, et il peut être regardé comme une sorte de tour de force. Boinebourg, à la demande duquel il l'avait composé, voyait avec satisfaction Leibnitz justifier l'idée qu'il avait conçue de ses talents : il l'attacha au service de l'électeur, en le faisant nommer conseiller de la chambre de révision de la chancellerie. Les occupations matérielles de cette place ne pouvaient entraver un génie aussi vaste et aussi actif. Il l'exerça pendant trois ans ; et c'est dans cet intervalle qu'il conçut l'idée de refondre l'*Encyclopédie* d'Alstedius. On ne sait pas bien quelles étaient alors ses idées

sur cet objet. Dans quelques écrits postérieurs, il s'explique d'une manière assez détaillée, et présente l'*Encyclopédie* comme le système de toutes les propositions vraies et utiles, connues jusqu'alors. Il pense que, pour être complète, il faut qu'elle contienne la définition de tous les mots, l'exposé de tous les procédés fondamentaux et utiles des arts libéraux et mécaniques, enfin un sommaire de l'histoire universelle. Ensuite il parcourt les différentes branches des connaissances humaines, indique, comme modèles à suivre pour chacune, les principaux ouvrages existants, parmi lesquels il cite quelques-uns des siens, et signale ce qui reste à faire. Enfin, il recommande l'ordre des matières de préférence à l'ordre alphabétique. (*Oeuvr.*, v, 181-5.) Dans un autre passage (v, 405), il conseille de joindre au Traité de chaque science un exposé succinct de son origine, de ses progrès, et la liste des auteurs qui en ont parlé avec détail. C'était une des idées dominantes de sa vie, à laquelle il paraissait attacher le plus grand intérêt, et qui l'occupait jusqu'à la fin de sa vie. (*Loc. cit.* Lettre du 5 juin 1716.) Leibnitz commençait à mener toutes les sciences de front. Il jouissait déjà d'une grande réputation comme jurisconsulte et philosophe : il se fit connaître comme physicien par la publication de deux Traités (*Theoria motûs abstracti*, et *Theoria motûs concreti*), qui parurent en 1671. Ces théories ne furent point admises, et ne méritaient pas de l'être ; mais elles étonnèrent par la hardiesse du génie qui les avait conçues. Ce fut l'année suivante qu'il fit paraître, à la prière de Boinebourg, un petit traité intitulé : *Sacrosancta Trinitas per nova argumenta logica defensa*. Dans cet ouvrage, destiné à réfuter les attaques

du Polonais Wissowatius contre la Trinité, l'auteur cherche à établir que la saine logique n'est point contraire à l'orthodoxie. C'est ainsi que chaque année voyait paraître un nouveau titre de gloire pour Leibnitz, et qu'il prenait rang successivement parmi les maîtres dans les différentes sciences. Il avait un grand desir de visiter Paris. La France fixait alors les regards du monde savant, comme elle forçait l'admiration de l'Europe par les victoires et l'influence du grand monarque auquel elle devait ce développement de gloire militaire et littéraire. Leibnitz sentait le besoin de se mettre en rapport avec les savants de la capitale. Boinebourg lui en procura les moyens, en lui proposant d'accompagner son fils qu'il envoyait à Paris. Placé au milieu de ces hommes illustres, et déjà digne d'eux, Leibnitz sentit redoubler cette ardeur qui le portait vers l'illustration que donnent les découvertes utiles. Il s'appliqua plus spécialement aux mathématiques; et ce choix, au milieu de distractions de tout genre dans un monde nouveau, et d'études en apparence plus attrayantes, n'est pas une des moindres preuves de la force de son caractère. Il vit à Paris le célèbre Huygens; et il a depuis avoué, avec cette ingénuité qui sied si bien aux grands hommes, combien il avait eu d'obligations à son ouvrage *sur les oscillations du pendule*, qui venait de paraître, et qui, de tous les ouvrages modernes, après ceux de Galilée et de Descartes, fut le plus utile à Leibnitz. Les savants qu'il fréquentait, reconnurent bientôt en lui un génie supérieur. Il confirma cette haute opinion par l'exposé de ses idées sur la réforme de la machine arithmétique de Pascal, ou plutôt par l'invention d'une nouvelle machine, dont il s'occupa toute sa vie, et qu'il a décrite

dans les *Miscell. Berolin.* (1). Il obtint le suffrage de l'académie des sciences, et les membres de ce corps illustre lui firent connaître qu'il y serait admis comme pensionnaire, s'il voulait embrasser la religion catholique; proposition honorable et pour Leibnitz, en ce qu'elle donnait la mesure de l'estime qu'on accordait à ses talents, et pour l'académie qui savait les apprécier: mais Leibnitz ne crut pas devoir l'accepter. Son protecteur Boinebourg mourut en 1673: n'étant plus retenu à Paris par aucune affaire, il se rendit en Angleterre. Reçu dans ce pays avec la même distinction qu'en France, il eut la satisfaction d'y jouir du commerce de Boyle, d'Oldenbourg, et d'autres hommes célèbres, qui disputaient aux Français les palmes de plusieurs sciences. Mais il y reçut bientôt la nouvelle de la mort de l'électeur de Maïence. Cet événement changeant entièrement sa position, il prit le parti d'écrire au duc de Brunswick-Lunebourg, pour lui faire part de l'embarras dans lequel il se trouvait. Ce prince, qui lui avait toujours témoigné beaucoup de bienveillance, profita de cette occasion pour se l'attacher, et lui offrit une place de conseiller, en lui assurant une pension: il lui laissait, d'ailleurs, la liberté de prolonger à volonté son séjour en pays étranger. Cette réponse causa une joie extrême à Leibnitz, qui revint à Paris, où il fit une résidence de quinze mois, enfoncé dans les profondeurs de la géométrie. Il quitta Paris en 1676, alla passer quinze jours en Angleterre, et se rendit par la Hollande auprès de son nouveau bienfaiteur. Leibnitz n'avait encore que vingt-huit ans: à cet

(1) *Misc. Berol.* (I., xxxi et fig. 73), Il l'avait déjà montrée en 1673, à la société royale de Londres: elle se conserve encore au musée de Göttingue, et paraît supérieure aux autres machines de ce genre. (F. GERSTEN, XVII, 232.)

âge, où souvent les grands hommes ne font que commencer à se distinguer dans une carrière quelconque, il était entré dans presque toutes successivement, avait recueilli, dans les trois pays qu'il venait de visiter, des témoignages de la plus haute estime, et avait établi, avec une foule de savants, des liaisons littéraires, qui furent très profitables aux sciences. Nous allons le voir grandir, pour ainsi dire, par degrés, et arriver bientôt à cette espèce de suprématie qu'il acquit sur son siècle par l'universalité de ses talents. Peu de temps après son arrivée à Hanovre, il publia son *Traité sur le droit de souveraineté et d'ambassade* que réclamaient les princes d'Allemagne, demandant à jouir des mêmes prérogatives que les électeurs qui jouissaient eux-mêmes de celles des rois. Il avait pris le nom de *Cæsarinus Furstnerius*, qui semble indiquer que, dans cette espèce de plaidoyer pour les princes d'Allemagne, il n'était point contraire aux intérêts du chef de l'empire : Leibnitz se montrait en effet favorable aux prétentions excessives de la cour de Vienne, en admettant pour base que l'empereur est le chef temporel des états d'Occident, comme le pape en est le chef spirituel. Cette doctrine n'était pas faite pour plaire aux autres têtes couronnées ; mais l'écrit de Leibnitz eut un très grand succès en Allemagne, où il fut réimprimé plusieurs fois. Il déployait une profonde connaissance du droit public, de l'histoire, donnait même des détails minutieux des titres et du cérémonial ; enfin, son livre était rédigé dans ce style plein de mesure et de décence, qui distingue tous les écrits de Leibnitz. Il continuait de cultiver toutes les sciences. Aussi appuyait-il de tous ses efforts le projet de la publication des *Acta erudi-*

torum, dont le premier volume parut à Leipzig, en 1682. La célébrité que ce journal acquit dès sa naissance, fut due en grande partie à Leibnitz, qui l'enrichit d'une foule de morceaux curieux, depuis les extraits de livres jusqu'aux problèmes de la plus haute géométrie. Le duc de Brunswick était mort en 1679 ; mais son successeur avait hérité de toute sa bienveillance pour Leibnitz, et il engagea celui-ci à écrire l'histoire de la maison de Brunswick. Leibnitz, voulant répondre à cet appel honorable, entreprit de visiter le midi de l'Allemagne et l'Italie, afin de faire dans ces pays les recherches nécessaires pour son entreprise. Il consacra trois ans à ces voyages, consultant tous les savants, toutes les bibliothèques, les archives, feuilletant les vieilles chartes, les manuscrits, interrogeant tous les monuments (1). Le fruit de tant de recherches fut un recueil prodigieux de matériaux dans tous les genres. Il comprenait, outre les pièces nécessaires pour son histoire, une immense quantité d'actes politiques et diplomatiques, comme déclarations de guerre, manifestes, contrats de mariage, traités de paix, bulles, etc. Leibnitz mit ces matériaux en ordre ; et il en résulta un ouvrage tout différent et indépendant du principal, et d'une plus grande importance, qu'il intitula : *Codex juris gentium diplomaticus*, etc., in-fol., dont le premier volume parut en 1693, et le second en 1700, sous le titre de *Mantissa codicis*, etc. Ce recueil contenait une foule d'actes qui n'avaient

(1) Ce fut dans une de ces courses que se trouvant, dit-on, assailli d'une rude tempête sur la mer Adriatique, il entendit le patron de la barque, qui ne pensait pas être compris de cet étranger, proposer à l'équipage de jeter à la mer cet hérétique allemand dont la présence était la seule cause de la bourasque. Leibnitz, sans paraître avoir rien entendu, tira un chapelet de sa poche, et le roulant entre ses doigts d'un air détaché, échappa ainsi au danger.

pas encore paru, et beaucoup d'autres déjà publiés, mais devenus fort rares. Lu avec discernement, il offre de grandes lumières, non seulement sur l'histoire, mais encore sur le génie des peuples et des langues, et sur d'autres objets d'un moindre intérêt. Au reste, tout esprit méthodique eût été capable d'un pareil travail. Ce que le génie de Leibnitz pouvait seul produire, c'est la préface placée en tête de l'ouvrage, dans laquelle, remontant aux principes du droit naturel et du droit des gens, il expose sur ces objets des idées d'une grande profondeur. Mais ce qui distingue surtout ce livre et les précédents publiés par lui sur les mêmes matières, entre autres, son projet d'un nouveau corps de droit (*Corporis juris reconcinnandi ratio*, M. ience, 1668, in-12), d'avec ceux de la même époque, c'est la tendance vers une réforme raisonnable de la jurisprudence, opérée plus tard, mais due en grande partie à l'influence de Leibnitz, qui en avait le premier signalé la nécessité; c'est également l'union, partout recommandée, de l'étude de la jurisprudence avec celle de la religion et de la philosophie, qu'il regarde comme les bases les plus solides du bonheur. (*Œuvr.* VI, 4 et *passim.*) Au milieu de travaux si variés, il ne perdait point de vue le but principal de ses derniers voyages, et s'occupait avec ardeur du soin de rassembler les historiens de Brunswick. Il composa même pour cette maison plusieurs écrits, dont l'un, qui avait pour but d'établir sa liaison avec la maison d'Este, valut à son auteur la place de conseiller privé de justice, emploi sans fonctions, et uniquement destiné à récompenser son zèle, sans le distraire de ses travaux ordinaires, parmi lesquels l'histoire et toutes les branches qui s'y rattachent, occupaient une place

importante. Les immenses recherches que Leibnitz avait faites pour l'histoire de Brunswick, lui fournissaient des matériaux pour d'autres ouvrages, qui n'étaient pour lui que secondaires; c'est ainsi qu'il publia en 1698 un nouveau recueil sous le titre de *Accessiones historicae*, en 2 vol. in-4°, contenant un grand nombre de pièces rares et curieuses, échappées aux regards de ses prédécesseurs. Mais rien n'atteste autant l'étendue de ses vues que ce qu'il a fait pour l'histoire qu'il avait entreprise. Il commença par le recueil de tous les écrivains qui ont parlé de la maison de Brunswick: le 1^{er}. volume parut en 1707, le second en 1710, et le 3^e. en 1711. Il y avait également joint des extraits de tous les auteurs anciens, relatifs aux habitants des bords de l'Elbe et du Weser, et des notes pour expliquer les passages obscurs. On voit que ce recueil, semblable à ceux de Muratori, Duchesne et autres, avait un mérite indépendant du but pour lequel il avait été composé. Mais ce n'était encore, pour ainsi dire, qu'un ouvrage préliminaire: l'histoire même de Brunswick n'a point paru; le savant Eckhard en trouva seulement le plan dans les papiers de Leibnitz, et il le publia dans les *Acta eruditorum* de 1717. Cette histoire devait être précédée par une dissertation sur l'état primitif du globe, et en particulier de l'Allemagne. Nous avons un monument très curieux des idées de Leibnitz sur ce sujet dans son *Prologæa*, espèce d'essai qu'il fit paraître en 1693 dans le journal de Leipzig (publié aussi séparément par Scheidius, Goettingue, 1749, in-4°, fig.), et dans lequel il cherche à expliquer la formation de la terre et des différentes substances qu'elle renferme. Il admet une conflagration du globe, puis une submersion générale, attestée suffi-

samment, indépendamment du témoignage de la Sainte-Ecriture, par les restes d'animaux et de végétaux qui se rencontrent fréquemment et à des hauteurs différentes. Cette double hypothèse lui permet d'assigner aux corps solides (*Corpora firma*) une double origine, c'est-à-dire le refroidissement après la fusion, et la consolidation après l'écoulement et l'évaporation des eaux; et il trouve dans ces idées le germe d'une science nouvelle, qu'il appelle *Géographie naturelle*. Il entre dans quelques détails sur la formation des substances minérales, et parle des cristaux qui sont comme la *géométrie de la nature inanimée*. Nous ajouterons que Leibnitz crut devoir prouver que les pétrifications d'animaux et de végétaux n'étaient point un *jeu de la nature*, et repousser avec force l'opinion de la faculté productrice de la matière. Ce court exposé du préambule suffit pour donner une idée de l'immensité du plan de Leibnitz, et de la prodigieuse variété des matières qu'il embrassait : on voit qu'il a beaucoup de rapports avec celui qui a été suivi par Herder et quelques autres auteurs postérieurs à Leibnitz. Il est fort à regretter que ce plan n'ait pas été mis à exécution, vu qu'il aurait offert probablement la solution de beaucoup de problèmes historiques et autres. Nous devons encore faire une mention particulière d'un de ces ouvrages qu'il laissait sans cesse échapper de ses mains, et qui n'étaient, pour ainsi dire, que des hors-d'œuvre; c'est son livre sur l'origine des Francs (*Disquisitio de origine Francorum*, Hanovre, 1715, in-8°.), qu'il fait venir des bords de la mer Baltique. Il fonde son opinion sur l'autorité de l'anonyme de Ravenne et d'Ermoldus Nigellus, poète français du ix^e. siècle, et sur les passages

de plusieurs auteurs, alléguant d'ailleurs que quelques anciens ont confondu les Palus-Méotides avec la mer Baltique. Cette opinion fut attaquée par le P. Tournemine, qui la combattit avec beaucoup d'urbanité, disant entre autres que, même en suivant l'opinion contraire, les Français ne renonçaient point à être les compatriotes de Leibnitz, puisqu'il paraissait prouvé que les Francs avaient occupé les pays situés entre la rive droite du Rhin et l'Océan. Gundling fit aussi paraître une réfutation des assertions de Leibnitz. Celui-ci ne se tint pas pour battu; et répliqua au P. Tournemine et à Gundling. Au reste, loin de prétendre décider en dernier ressort, il en appelle au jugement de plusieurs savants de son temps, et entre autres de Huet et de Montfaucon, dont il respectait beaucoup les lumières. C'est ici le lieu de parler de la correspondance que Leibnitz entretenait long-temps avec Bossuet pour travailler à la réunion des protestants avec les catholiques; projet qui était poussé depuis quelque temps avec activité (V. MOLANUS), et qui donna lieu à Leibnitz de développer des connaissances en théologie qu'on n'aurait pas soupçonnées chez un mathématicien du premier ordre. On en peut voir le détail dans l'*Histoire de Bossuet*, par M. de Bausset (2^e. édit., tom. iv, pag. 144-241). Il nous suffira de dire que cette négociation, à laquelle Leibnitz ne prit part qu'en 1692, fut suivie avec une bonne foi bien rare dans ces sortes d'affaires, qu'elle laissait espérer les plus heureux résultats, et qu'elle n'échoua que par des circonstances indépendantes du fonds même des discussions, et parmi lesquelles on doit compter la nouvelle situation politique où se trouva placé, en 1701, l'électeur d'Hanovre, auquel Leibnitz était tout

dévoué. Ce prince, en faisant travailler plus long-temps à un plan de rapprochement entre les deux communions, aurait craint de mécontenter le peuple anglais, qui manifestait alors la plus grande aversion contre le catholicisme, et de se fermer ainsi l'accès au trône d'Angleterre, auquel il se voyait éventuellement appelé. Mais on voit par le *Systema theologicum* de Leibnitz, que ce philosophe avait personnellement peu d'éloignement pour la doctrine de l'église catholique. Il avait beaucoup compté, pour opérer la réunion désirée, sur l'influence de Louis XIV, et il est curieux de voir comment ce prince est jugé par un homme aussi indépendant de la France que l'était Leibnitz (2^e lettre à madame Brinon, *OEuvr.* v, 558). Nommé en 1674, pendant son second séjour en Angleterre, membre de la société royale de Londres, et associé à l'académie des sciences de Paris, depuis 1699, Leibnitz appréciait trop bien les avantages que les académies doivent à cette réunion de travaux dirigés vers un centre commun, pour ne pas seconder de tout son pouvoir le projet d'érection d'une académie royale à Berlin, formée en 1700 par l'électeur de Brandebourg, qui prit l'année suivante le titre de roi de Prusse. Ce prince avait demandé l'avis de Leibnitz. La réponse de l'illustre savant (*OEuvres*, v, 175) est remarquable par l'excellence et la sagesse des vues, et par une grande simplicité. « Le but, dit-il, doit être d'avancer la félicité des hommes, qui » consiste principalement dans la sagesse et dans la vertu, et puis dans » la santé et les commodités de la » vie. » Il indique comme le premier fondement « la bonne éducation de la » jeunesse, qui contient aussi le redressement des études, rien n'é-

» tant plus important que de donner » un bon pli à l'esprit comme au » corps. » Puis il indique sommairement le plan d'études que l'académie doit recommander, et qui est au fond celui qui est suivi dans les universités d'Allemagne. On pense bien que l'électeur adopta les vues de Leibnitz : il fit plus ; il le nomma président de la nouvelle société, avec les attributions les plus illimitées, et sans l'astreindre à résidence, ni exiger qu'il quittât le service de l'électeur de Brunswick. Les patentes qu'il lui fit expédier à ce sujet (*OEuvr.* v, 179), sont un des titres les plus honorables qui aient jamais été conférés à un savant. Onze ans plus tard, il reçut de grands témoignages de confiance de la part de Pierre I^{er}, qui, lors de son voyage en Saxe, le consulta sur l'exécution de ses vastes projets, relativement à la civilisation de son empire, et auquel il communiqua des vues dont ce monarque fut très satisfait. Il en reçut le titre de conseiller privé. Enfin, le roi de Prusse étant mort en 1713, Leibnitz, qui prévoyait la chute de l'académie de Berlin sous son successeur, se rendit à Vienne, pour proposer à l'empereur Charles VI l'érection d'un corps semblable, où les sciences qui allaient être bannies de la Prusse, pussent trouver un asile. Ce projet, par plusieurs circonstances indépendantes de Leibnitz, ne put réussir ; mais l'auteur fut comblé de témoignages de considération. L'empereur l'avait déjà nommé conseiller aulique ; il y joignit une pension de 2000 florins, et mit tout en œuvre pour l'engager à entrer à son service. Mais Leibnitz alla fixer son séjour à Hanovre, dont l'électeur venait d'être appelé à la couronne d'Angleterre. En 1710 il parut un volume des *Mélanges de Berlin* (*Mis-*

cellanea Berolinensia). Leibnitz y acquittait amplement sa dette comme fondateur et président; et s'y montrait sous des formes tellement variées, que ce volume eût suffi pour lui assurer la réputation de génie universel. Nous n'en citerons que son *Essai sur l'origine des peuples*. Il contient les points principaux de son système, que l'on complète par la lecture de sa volumineuse Correspondance. Leibnitz cherche, à l'aide des étymologies, et par voie d'analyse, à démêler, à travers les altérations successives des langues, les origines des différents peuples; qu'il partage en deux grandes tribus principales, celle du Nord, et celle du Midi; puis par voie de synthèse, il s'efforce de recomposer la langue primitive; enfin, au moyen de cette dernière opération, il travaille à découvrir les rapports entre les signes du langage et les idées. Une grande partie de ses travaux tendait à obtenir ces différents résultats; il s'est plongé lui-même dans le chaos devant lequel reculent presque tous les hommes qui s'occupent plus des idées que des mots: c'était un des principaux buts de sa correspondance avec les savants, les voyageurs, les missionnaires; et de nouveaux aperçus sur la langue des Coptes ou des Hottentots, lui causaient autant de plaisir que la démonstration d'une vérité métaphysique, ou la solution d'un problème important en géométrie. Il n'est pas toujours de l'avis des autres savants, et contredit souvent les opinions reçues. Comme tous les étymologistes, il a pu abuser des rapprochements ou des dérivations; mais, ainsi qu'il le dit lui-même, les erreurs sont souvent utiles à la vérité, et la recherche des trois grandes chimères (*tria magna inania*), la pierre philoso-

phale, le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle, a beaucoup contribué à enrichir les sciences. (*OEuv.* iv, 199.) Nous avons vu Leibnitz réussir et marquer dans presque tous les genres. L'histoire naturelle seule ne l'occupa point spécialement. Son *Protogæa* est l'unique essai qu'il ait publié dans cette partie: mais on rencontre souvent dans ses ouvrages des preuves de l'intérêt que cette science lui inspirait, et elle n'est point oubliée dans ses plans généraux d'éducation, ni dans ses tableaux encyclopédiques. Il était même poète, et dans les deux langues dont il faisait usage habituellement: toutefois, il est juste de dire qu'il n'eût acquis aucune illustration par ses poésies, surtout par ses vers français. Un reproche littéraire qu'on est en droit de faire à Leibnitz, c'est celui d'avoir négligé sa langue maternelle. Il n'a paru de lui qu'un très petit nombre d'écrits en allemand; et, chose singulière! le but d'un de ces morceaux (*OEuv.* vi, 2^e. p^o., p. 6-51, en tête des *Collectanea etymologica*), fort mal écrit, mais très curieux, est de recommander l'étude, la pratique et le perfectionnement de la langue allemande. Il est fâcheux qu'il n'ait pas travaillé lui-même à l'exécution du plan qu'il propose pour y parvenir; d'autant plus que Leibnitz pouvait opérer par son influence ce qui n'a pu être effectué que cinquante ans plus tard, et par les efforts réunis des poètes et des littérateurs qui distinguent cette époque. Au reste, quoi qu'il fasse très grand cas de cette langue, il paraît en avoir méconnu les ressources et la flexibilité: car en citant des vers saphiques français (*OEuv.* v, 331), il ajoute qu'il ne croit pas que le même essai pût réussir aussi bien en allemand; et cepen-

dant il avait fait lui-même des anapestes allemands, à l'imitation de ceux de Sénèque. Il est convenable de dire, pour la justification de Leibnitz, qu'étant en rapport avec des hommes de toutes les nations, il avait tout naturellement adopté les deux langues qui étaient alors d'un usage général et presque exclusif. Son style latin n'est ni élégant, ni agréable. Quelquefois néanmoins il s'élève avec son sujet, et prend une certaine majesté; mais ce qui pourra paraître singulier, c'est qu'on y rencontre assez fréquemment des gallicismes. On est moins étonné de trouver des germanismes dans sa prose française : toutefois ils y sont rares. Ce qui frappe le plus dans son style en général, c'est cette grande et noble simplicité qui distingue les écrivains français de cette époque, et qui convient également à la raison et aux idées sublimes. Dans ses ouvrages comme dans sa correspondance, il y a une absence presque entière d'ornements. La plus simple correspondance littéraire de nos jours offrirait beaucoup plus de brillant et de *trait* que celle de ce grand homme; mais, en revanche, il n'y a pas une de ses lettres qui ne renferme le germe, l'expression ou l'encouragement d'une idée grande ou utile. Les plus étendues présentent d'ordinaire en raccourci une espèce de tableau encyclopédique de l'état des sciences ou des travaux des savants. Mais ce qu'on ne peut se lasser d'admirer, c'est sa constante urbanité envers ses correspondants, ainsi que la modération et la décence dans l'expression de ses jugements, quelle que soit parfois leur sévérité. Aucune acception des personnes, aucune prévention nationale ne trouble l'impartialité de ce génie qui voyait tout de si haut. Embrassant pour ainsi dire

l'humanité toute entière, il recommande sans cesse l'envoi d'Européens en pays étranger, dans le triple dessein d'augmenter la masse et la variété de nos connaissances, d'établir de nouvelles relations commerciales, surtout de propager la foi et la doctrine du christianisme. Peu lui importe que cette doctrine soit enseignée aux étrangers avec moins de pureté (on ne doit pas oublier que c'est un luthérien qui parle), pourvu qu'elle se répande (*Œuvr.* vi, 136); et pour le succès des missions au Malabar, entre autres, il conseille (*Œuvr.*, v, 528) d'amener en Europe des habitants de cette côte, qui puissent y enseigner leur langue à des missionnaires européens. Leibnitz avait une physionomie douce, l'humeur gaie, et la conversation aussi facile qu'instructive. Il se mettait facilement en colère; mais il revenait de même. Très communicatif, il s'entretenait volontiers avec tout le monde, de même que, selon l'expression de Fontenelle, il faisait à une foule de mauvais livres l'honneur de les lire. Il n'a jamais été marié. A l'âge de cinquante ans, il en avait eu le désir; mais la personne qu'il voulait épouser, ayant demandé à faire ses réflexions, Leibnitz fut aussi les siennes, et ne pensa plus au mariage. On a beaucoup parlé de son avarice. Il faisait, il est vrai, peu de dépenses; mais il n'avait ni passions, ni goûts dispendieux à satisfaire, et il est probable que son argent s'accumulait, sans qu'il s'en aperçût. Le reproche de n'avoir pas suivi les exercices de son culte, paraît mieux fondé. Néanmoins il était aussi attaché aux formes qu'au fond de sa religion. Il aurait donc manqué simplement d'exactitude, sans qu'on pût révoquer en doute ses sentiments. De Murr, dans son *Journal de Nuremberg*, du 11 mars

1779, donne en entier le *Mémoire* d'Eckhard, où Fontenelle a puisé la plupart des particularités qu'il a insérées dans l'*Eloge de Leibnitz*. On y voit que Leibnitz était d'une taille médiocre, qu'il avait les cheveux noirs (mais il devint chauve de bonne heure), la tête assez grosse, les yeux petits, la vue courte, mais excellente jusqu'à ses derniers moments. Il lisait les plus petits caractères, et son écriture était très fine. Il avait au sommet de la tête une excroissance, de la grosseur d'un œuf de pigeon, et il marchait toujours courbé, la tête en avant, ce qui le faisait paraître bossu. Plutôt maigre que gras, mais d'un fort tempérament, il buvait peu, soupait copieusement, et s'endormait immédiatement après. Il ne se couchait qu'à une ou deux heures; souvent même il se contentait de dormir sur une chaise, s'éveillait à six ou sept heures du matin, et se mettait tout de suite au travail. « Il lui est » souvent arrivé de ne point sortir » de sa chaise durant quelques semaines (1). » Quelque forte que fût sa constitution, elle devait être, à la longue, minée par une vie aussi sédentaire. Il en résulta un ulcère à une de ses jambes. Il était d'ailleurs sujet à la goutte, dont les attaques, sur la fin de sa vie, devinrent plus fréquentes et plus douloureuses. Il consultait peu les médecins; et l'on assure que c'est après avoir fait avec glément usage d'un remède qu'il tenait d'un de ses amis, qu'il éprouva des douleurs atroces, auxquelles il succomba au bout d'une heure, le 14 novembre 1716, âgé de soixante-dix ans. Son monument construit en forme de petit temple, à l'extrémité de la grande allée, aux portes d'Hanovre, offre cette simple inscrip-

tion : *Ossa Leibnitii*. Cet homme extraordinaire est sans contredit un de ceux qui ont le plus honoré l'intelligence humaine. Mais, s'il a mérité notre admiration par l'étonnante variété de ses travaux, il mérite encore plus notre reconnaissance par cette *activité pratique* qui avait toujours pour but le bien de ses semblables. A côté de ses plus profondes méditations, sont présentés les moyens qui en indiquent l'utilité ou en facilitent l'application. Ses lettres à M^e. Brinon (v, 550), ses jugements sur Shaftesbury (v, 39-56), toute sa correspondance et mille passages dans ses écrits, attestent son profond respect pour la religion et la morale: il couronna sa glorieuse vie en donnant, dans sa *Théodicée*, l'appui de son influence aux idées les plus sublimes, comme les plus nécessaires au bonheur de l'humanité; enfin, l'on peut dire qu'aucun de ses travaux ne fut sans gloire pour lui, ou sans utilité pour la société. Dans le courant de cet article, nous n'avons guère considéré dans Leibnitz que le publiciste, l'historien, le théologien et le savant universel. Son système philosophique et ses travaux mathématiques demandent un plus grand développement, que nous avons renvoyé ici pour ne pas interrompre le fil de l'histoire de sa vie; nous finirons par les détails bibliographiques (1). —

SYSTÈME PHILOSOPHIQUE DE LEIBNITZ.
La multitude dans l'unité, ou *l'unité variée*, signe expressif de tout chef-d'œuvre de la nature et de l'art, caractérise très bien les produits du génie de Leibnitz. *Variété* extrême dans le nombre et l'espèce des idées dont il a enrichi le monde intellectuel, des

(1) Fontenelle dit *des mois entiers*, mais c'est une exagération.

(1) La notice des *Travaux mathématiques* de Leibnitz appartient à M. Biot : l'exposition de son *Système philosophique* a été rédigée par M. Maine de Biran.

vérités qu'il a découvertes ou démontrées, des éléments de tout ordre qu'il a combinés. *Unité* absolue de principe, de méthode, de plan et de but dans ce grand et beau système qui lie et met en accord les deux mondes (spirituel et matériel) en les ramenant à l'unité d'une monarchie constituée sous le gouvernement *du plus grand et du meilleur des souverains* (OŒuvr. II, 37). Si l'on considère la *forme* sous laquelle les divers produits de ce génie si fécond se présentent comme par morceaux détachés, ou fragments disséminés dans de vastes collections, l'esprit est d'abord frappé de leur prodigieuse variété. C'est aussi sous ce point de vue qu'ils s'offrent ordinairement aux biographes et même souvent aux historiens de la philosophie. Mais de cette manière on peut manquer absolument l'effet total et harmonique de cette grande et belle scénographie, ou n'en saisir que des côtés partiels, des traits sans suite ou sans liaison. Les œuvres philosophiques de Leibnitz forment un corps de *doctrine* dont les parties, quels qu'en soient le nombre et la diversité, n'en sont pas moins liées entre elles et aux mêmes principes, n'en participent pas moins au même esprit de vie. Cet esprit, répandu dans chacune de ses nombreuses productions, anime en effet également les œuvres du *jurisconsulte*, de l'*historien*, du *théologien*, du *physicien*, du *mathématicien* surtout, où il brille d'un éclat particulier. Mais ce n'est aucune de ces œuvres partielles qui peut nous en manifester le principe, la source, ou le propre foyer. La philosophie première, la science des principes, comme l'appelle Leibnitz lui-même, cette philosophie vraiment première dans l'ordre de ses méditations, fut le commencement, la fin et le but de

toute sa vie intellectuelle. Loin que la *Science de l'entendement humain ait été*, comme l'a dit un historien recommandable (1), *une des dernières que Leibnitz vint à explorer ou à approfondir*; on pourrait démontrer *à priori* que dans le point de vue où se plaça d'abord ce grand métaphysicien, la science de l'entendement, identique pour lui à celle des principes, ne pouvait en avoir avant elle aucune autre dont elle dépendît dans l'ordre du temps comme dans l'ordre de dérivation. Mais nous avons une preuve plus directe à opposer à l'assertion de l'historien; et c'est Leibnitz lui-même qui nous la fournit dans un morceau précieux qui renferme, comme en état de germe, tout son système métaphysique. Dans l'écrit intitulé : *Historia et commendatio linguae characteristicae universalis*, (OŒuvres posthumes, par Raspe, p. 535). Leibnitz nous apprend qu'à peine âgé de seize ans, il fut conduit par ses méditations jusqu'à la sublime idée d'un alphabet des pensées humaines, qui devait comprendre les éléments ou les caractères des plus simples de toutes nos idées, et servir à en exprimer les diverses combinaisons; de manière qu'en allant du simple au composé, ou revenant du composé au simple, il fût facile et possible de trouver comme de démontrer toute sorte de vérités. L'auteur nous peint la joie enfantine (comme il l'appelle) que lui fit éprouver cette belle spéculation dont il convient qu'il était loin alors de saisir toutes les difficultés pratiques; néanmoins ses progrès ultérieurs dans les sciences dérivées, ne firent que lui confirmer la possibilité, d'une si haute entreprise philosophique; et sans les événements et les travaux di-

(1) Voyez l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, par M. Dégérando, tom. II, pag. 89.

vers qui remplirent sa vie, nous aurions peut-être, sinon une langue universelle, du moins un admirable instrument ou un *levier-logique* de plus. Ce premier pas dans la carrière intellectuelle décida, ou plutôt déclara la vocation du métaphysicien. Déjà il a commencé comme Aristote, et deviné ou refait sa logique; bientôt, s'élevant plus haut, il va rencontrer Platon et marcher avec lui. Les premières méditations sur la langue universelle amenèrent, quatre ans après (en 1666), la *Dissertation sur l'art combinatoire*, qui n'était qu'une application particulière (la plus simple et la plus facile, il est vrai) du principe fondamental de la *caractéristique* aux idées de quantité ou de *nombre*, d'étendue ou de *situation*, et aussi à diverses classifications ou combinaisons d'idées de cet ordre. Une invention aussi nouvelle dans le monde savant, était pour l'auteur un résultat si naturel de la marche et des procédés de tout esprit méthodique capable de remonter aux principes et de suivre les conséquences jusqu'au bout, qu'il témoigne son étonnement de ce qu'elle a pu échapper à des esprits de la trempe d'Aristote et de Descartes, dans leur marche spéculative la plus avancée, tandis qu'elle s'était offerte à lui dès l'entrée de la carrière, avant même qu'il fût initié dans les connaissances mathématiques, physiques ou morales: par la seule raison, dit-il, que je *cherchais toujours et en tout les premiers principes*; disposition naturelle qui caractérise bien en effet le métaphysicien, né pour créer la *philosophie première* quand il n'en aurait existé aucune trace avant lui. Si les deux métaphysiciens auxquels il rend hommage en cet endroit, lui ont laissé tout l'honneur de l'invention d'une caractéristique universelle, il en trouve

la raison dans la répugnance naturelle qu'ont les esprits les plus éminents à s'arrêter sur ces premiers principes, qui n'offrent par eux-mêmes aucun attrait, aucune perspective propre à animer ou à soutenir les efforts de l'intelligence; aussi, dit-il, après avoir pris un léger goût des principes, s'empressent-ils de les rejeter en les laissant loin derrière eux pour n'y plus revenir. Peut-être trouverons-nous, dans ces paroles mêmes, les causes secrètes des propres aberrations de l'illustre auteur du système des monades et de l'harmonie préétablie. L'histoire de la vie intellectuelle de Leibnitz nous le montre sans cesse entraîné par son activité inépuisable, ou par des circonstances mémorables de sa vie civile, à une foule de travaux, d'entreprises littéraires et scientifiques des genres les plus divers; mais revenant toujours à la *science des principes*, objet de ses premières méditations: « Quoi que je sois, disait-il, un de ceux qui ont le plus cultivé » les mathématiques, je n'ai pas cessé » de méditer sur la philosophie, depuis ma jeunesse; car il m'a toujours paru qu'il y avait moyen d'y » établir quelque chose de solide par » des démonstrations claires (*OEuvres*, tom. II, pag. 19 et 49); mais » nous avons bien plus grand besoin » de lumières et de certitude dans la » métaphysique que dans les mathématiques, parce que celles-ci » portent avec elles ou dans leurs signées mêmes des preuves claires, infaillibles, de leur certitude: il ne s'agirait donc que de trouver certains » termes ou formes d'énoncés des propositions métaphysiques, qui servissent comme de fil dans ce labyrinthe, pour résoudre les questions les plus compliquées, par une méthode pareille à celle d'Euclide, en

» conservant toujours cette clarté ou
 » distinction d'idées que ne compor-
 » tent point les signes vagues et indé-
 » terminés de nos langues vulgaires. »
 On reconnaît bien là toute l'influence
 des premières méditations de Leibnitz
 sur la langue universelle. On peut voir
 aussi déjà d'où viendra le caractère
 si dogmatique et si absolu de sa doc-
 trine. Placé de prime - abord dans
 le point de vue purement ontolo-
 gique, Leibnitz y ramènera toutes les
 conceptions et jusqu'aux faits mêmes
 de la nature externe ou interne. La
 vérité, la réalité absolue, ne seront
 pour lui que dans les *abstraits* et nul-
 lement dans les concrets de ces repré-
 sentations *sensibles*, *claires*, mais
 toujours *confuses* ou *indistinctes*.
 Dans ce point de vue, la science *ma-
 thématique* ne pourra différer de la
métaphysique ou de la science des
 réalités, que par l'expression ou les
 formes des propositions ; il ne s'agira
 partout que de trouver des signes
 propres à noter d'abord en eux-mêmes,
 et ensuite dans leurs combinaisons ou
 complexions, les derniers produits de
 l'analyse, les *derniers abstraits*, qui
 sont en même temps, et les dernières
 raisons de tout ce que nous entendons,
 et les premiers éléments, les seuls vrais
 éléments de toutes nos idées. Tels sont
 les principes de l'*Art combinatoire* ;
 tel est aussi le fondement de toutes les
 espérances qui se rattachaient dans la
 pensée de l'auteur à cet art perfectionné
 et appliqué au système entier de nos
 idées. En effet, dès que la *raison mé-
 taphysique* de l'existence se trouve
 identifiée avec la *raison mathémati-
 que* ou *logique de démonstration*, le
 syllogisme acquiert une valeur, une
 importance première, et jouit d'un en-
 tier privilège d'infailibilité en vertu
 de la forme seule (*vi formæ*). Le
 caractère de réalité absolue passera

nécessairement du principe le plus
 abstrait à sa dernière conséquence,
 pourvu que celle-ci soit légitime ou
 régulièrement déduite. C'est ainsi que
 toutes ces lois de logique pure que
 l'entendement trouve en lui, et qu'il
 n'a pas faites, viendront s'identifier
 avec les lois de la nature ou les rap-
 ports des êtres mêmes, tels qu'ils
 sont actuellement, à titre de *pos-
 sibles* dans l'entendement divin, ré-
 gion des essences, type et source
 unique de toute réalité. Le possible
 est donc avant l'actuel, comme
 l'abstrait avant le concret, la notion
 universelle avant la représentation
 singulière. Certainement les méta-
 physiciens géomètres doivent tous
 être plus ou moins enclins à mettre la
 raison humaine en calcul ou à prendre
 souvent les formes pour le fond des
 choses. Mais la *foi logique* de Leib-
 nitz remonte plus haut que les signes ;
 elle tire son caractère tout absolu de
 la nature même des principes, tels
 qu'il les entend, dans un sens rap-
 proché de celui des idées-modèles ou
 archétypes de Platon, ainsi que nous
 le verrons ailleurs. Cette foi de l'au-
 teur du système des monades dans la
 réalité des *concepts* les plus abstraits,
 ne peut se comparer qu'à celle de
 Spinoza, esprit aussi éminemment et
 encore plus exclusivement logique,
 pour qui rien ne pouvait contreba-
 lancer ni distraire la toute-puissance
 des déductions. Aux yeux de Leib-
 nitz, en effet, comme à ceux de Spi-
 nosa, l'ordre et la liaison régulière
 établie entre les notions ou les termes,
 correspondent parfaitement, ou même
 sont identiques à l'ordre, à la liaison
 réelle des choses de la nature, des
 êtres tels qu'ils sont. C'est sur la
 même supposition que se fondent et
 la monadologie et le panthéisme. A
 quoi a-t-il tenu que Leibnitz ne se soit

pas laissé aller à cette pente dangereuse qui, depuis l'origine de la philosophie, entraîne les spéculateurs les plus profonds et les plus hardis vers ce concept vide de grand tout, néant divinisé, gouffre dévorateur où vient s'absorber toute existence individuelle? Nous sommes pressés de le dire; l'auteur du système des monades ne fut préservé de cette funeste aberration, que par la nature ou le caractère propre du principe sur lequel il basa son système; principe vraiment un et individuel, à titre de fait primitif de l'existence du *moi*, avant d'avoir acquis la valeur d'une notion universelle et absolue. Un système qui multipliait et divisait les forces vivantes à l'égal des éléments intelligibles ou atomes de la nature, devait, ce semble, prévenir ou dissiper pour toujours ces tristes et funestes illusions du spinosisme, trop favorisées par le principe de Descartes: seul peut-être, il était propre à fixer pour notre esprit les deux pôles de toute science humaine, la personne *Moi*, d'où tout part, la personne *Dieu*, où tout aboutit; pôles constants que l'esprit de l'homme ne peut perdre de vue sans s'égarer, sans s'anéantir lui-même. Pour apprécier ce point de vue, il est nécessaire d'examiner rapidement quels étaient les principes et la tendance de la philosophie de Descartes, que Leibnitz sentit le besoin de réformer. — Le principe de Descartes, énoncé par l'enthymème, *Je pense, donc je suis*, comprend deux termes ou éléments de nature hétérogène: l'un *psychologique*, le *moi* actuel de conscience; l'autre *ontologique*, le *moi* absolu, l'âme substance ou chose pensante. Mais comment trouver le lien qui unit deux éléments aussi divers? Descartes tranche la question avant même de l'avoir

posée. Son principe laissait ouvertes à la philosophie première deux routes opposées; l'une qui, partant de l'expérience, et n'admettant rien que de sensible, conduirait à nier la réalité des notions; l'autre qui, partant des notions innées comme de l'absolue réalité, conduirait à rejeter tout témoignage de l'expérience et des sens. Là c'est le scepticisme spéculatif joint au matérialisme pratique; ici c'est l'idéalisme et le spiritualisme purs. Quelque effort que fasse l'entendement pour concevoir séparément et hors du *moi* actuel la chose ou substance pensante, cette notion tend singulièrement à s'unir ou à se mêler avec celle d'une autre substance, qui a, de son côté, l'*étendue* pour attribut essentiel ou mode fondamental. Mais puisque la distinction qui est censée avoir lieu entre les substances, n'est autre par le fait que celle de deux attributs ou modes fondamentaux qui caractérisent respectivement chacune d'elles, pourquoi y aurait-il deux substances et non pas une seule qui réunirait les attributs distincts de pensée et d'étendue? Sous ces deux attributs Descartes lui-même comprend tout ce que nous appelons les *êtres* qui sont tous ou *pensants* et *inétendus*, ou *non pensants*, et par cela *matériels* et *étendus* et pures machines, sans qu'on puisse concevoir de classe intermédiaire. Donc, on arrivera enfin à démontrer qu'il n'y a, et qu'il ne peut y avoir, qu'une seule substance, l'être universel, seul nécessaire, le grand tout, à qui appartient exclusivement la réalité ou le titre d'être ou de substance, et dont tout ce que nous appelons improprement de ce nom, n'est en effet que modification. Or, comme il est logiquement certain que tous les effets sont éminemment ou formellement renfermés dans leur cause, on

peut dire que tous les êtres sont renfermés dans l'être universel, qui est Dieu; c'est en lui seul que nous pouvons voir ou penser tout ce qui existe réellement; c'est en lui que nous sommes, que nous *nous mouvons* et *sentons*. Ici Malebranche et Spinoza se rencontrent dans la même route; la logique les unit, le mysticisme les sépare. Telles sont les conséquences ontologiques déduites du principe cartésien. — Voyons maintenant les conséquences psychologiques. La *pensée* seule nous révèle l'être de l'âme, qui est la première réalité et aussi la seule substance que nous puissions ainsi atteindre directement comme par intuition. Nous n'avons aucune prise directe sur tout ce que nous appelons substance matérielle. Nous ne connaissons rien en effet que par nos *idées*, et ces idées ne sont autre chose que des modifications de notre âme. Les idées simples de sensations, les couleurs, les sons, les saveurs, ne sont certainement qu'en nous-mêmes, et nullement dans les objets qu'elles nous représentent: tout ce que nous appelons objets, ne consiste donc que dans nos idées; et puisque d'ailleurs il n'y a d'autre *cause* ou *force* que Dieu, qui produit les modifications comme il crée les êtres, le monde sensible n'est qu'apparence, pur phénomène *sans réalité*. Ainsi point de milieu: ou les objets s'identifient avec les idées ou les sensations qui les représentent, et alors les corps et l'étendue ne sont que des phénomènes; ou bien les corps et l'étendue existent réellement hors de nos idées, sans qu'il nous soit permis d'en douter, par la seule raison que Dieu nous l'assure; et, en ce cas, la séparation des deux substances matérielle et immatérielle est complète et absolue: mais aussi leur communication, leur influence réciproque

est naturellement impossible; elle ne peut avoir lieu que par un miracle, et demande l'intervention continuelle et non interrompue de la Divinité. De l'hétérogénéité naturelle des deux substances, il suit rigoureusement que l'âme ne peut réellement mouvoir le corps; pas plus qu'un corps ne peut communiquer son mouvement à un autre, si Dieu n'intervient pour mouvoir à l'occasion du desir de l'âme, ou de la rencontre et du choc des corps. Il suit aussi du même principe, ou de la séparation des êtres en deux classes tranchées sans intermédiaires, que les animaux sont tous matériels ou de pures machines qui ne sentent pas, par la seule raison qu'ils ne pensent pas comme nous, ou qu'ils n'ont pas une âme immortelle comme la nôtre. — Tels étaient les principes métaphysiques de la doctrine que Leibnitz se crut appelé à réformer. « Impatient (1) de voir la métaphy- » sique dégénérer dans les écoles en » vaines subtilités, Leibnitz conçut » son plan général de réforme, à com- » mencer par la notion de *substance* » qu'il regardait comme le principe » et la base de toute science réelle. » Le nouveau système élevé sur ce » fondement, eut bientôt un grand » nombre de prosélytes, malgré la » vive opposition des cartésiens qui » repoussaient, comme contraire à » toute la doctrine de leur maître, la » notion de force active ou d'effort, » seule caractéristique de la substance » dans le point de vue de Leibnitz; » mais déjà celui-ci avait développé » cette notion fondamentale, de ma- » nière à y rattacher, le plus sim- » plement possible, toutes les lois de » l'univers, le monde des *esprits* » comme celui des corps. » Telle est

(1) Brucker, Vie de Leibnitz.

en effet la fécondité de l'idée de substance entendue comme il faut, dit Leibnitz lui-même (1), que c'est d'elle seule que dérivent toutes les vérités premières, touchant Dieu, les esprits créés, et la nature des corps; vérités dont quelques-unes ont été aperçues par les cartésiens, sans avoir été démontrées; et dont plusieurs autres, encore inconnues, ont un haut degré d'importance et d'application à toutes les sciences dérivées. « Or, pour éclaircir l'idée de substance, il faut remonter à celle de *force* ou d'*énergie*, dont l'explication est l'objet d'une science particulière appelée *dynamique*. La force active ou agissante n'est pas la puissance *nue* de l'école; il ne faut pas l'entendre en effet, ainsi que les scolastiques, comme une simple *faculté* ou possibilité d'agir qui, pour être effectuée ou réduite à l'*acte*, aurait besoin d'une excitation venue du dehors, et comme d'un *stimulus* étranger. La véritable force active renferme l'action en elle-même; elle est *entéléchiée*, pouvoir *moyen* entre la simple *faculté* d'agir et l'*acte* déterminé ou effectué: cette énergie contient ou enveloppe l'effort (*conatum involvit*), et se porte d'elle-même à agir sans aucune provocation extérieure. L'énergie, la force vive, se manifeste par l'exemple du poids suspendu qui tire ou tend la corde; mais quoiqu'on puisse expliquer mécaniquement la gravité ou la force du ressort, cependant la *dernière raison* du mouvement de la matière n'est autre que cette *force* imprimée dès la création à tous les *êtres*, et limitée dans chacun par l'opposition ou la direction contraire de

» tous les autres. Je dis que cette
 » force agissante (*virtutem agendi*),
 » est inhérente à toute substance qui
 » ne peut être ainsi un seul instant
 » *sans agir*; et cela est vrai des substances dites corporelles comme
 » des substances spirituelles. Là, est
 » l'erreur capitale de ceux qui ont
 » placé toute l'essence de la matière
 » dans l'étendue ou même dans l'im-
 » pénétrabilité (les cartésiens), s'i-
 » maginant que les corps pouvaient
 » être dans un repos absolu; nous
 » montrerons qu'aucune substance ne
 » peut recevoir d'une autre substance
 » la force même d'agir, et que son
 » effort seul, ou la force préexis-
 » tante en elle, ne peut trouver au-
 » dehors que des limites qui l'arrêtent
 » et la *déterminent*. » Toute la doctrine métaphysique et dynamique de Leibnitz est contenue dans ce passage. Les cartésiens disaient: Toute substance est complètement et essentiellement *passive*; nulle action n'appartient aux créatures. Ce principe, poussé dans ses conséquences, amenait naturellement le *spinosisme*, comme nous l'avons vu, et comme le remarque profondément Leibnitz lui-même, dans sa lettre à Hanschius, sur le platonisme. Leibnitz établit la thèse opposée: toute substance est complètement et essentiellement *active*; tout être simple a en lui-même le principe de tous ses changements (*Principes philosophiques*, §. 74). Toute substance est *force en soi*, et toute force ou être *simple* est substance. On peut voir, dans le morceau très curieux qui a pour titre: *De ipsâ naturâ sive de vi insitâ*, avec quelle vigueur il attaque le cartésianisme sur ce point fondamental, et soutient la nécessité du principe contraire, celui de l'activité absolue universelle imprimée dès l'origine à tous les êtres de la na-

(1) *De primâ philosophiæ emendatione et notionis substantiæ*, pag. 18.

ture (1). Pour faire un monde semblable au nôtre, Descartes demandait la matière et le mouvement. Pour créer deux mondes à-la-fois, le monde des esprits et celui des corps, Leibnitz ne demande que des forces actives ou des êtres simples qui aient en eux le *principe* de tous leurs changements : mais pour concevoir cette double création, il faut se placer au centre ou dans le point de vue de Dieu même, dont la pensée seule l'a réalisée. Dans ses premières méditations (*Sur la connaissance, la vérité et les idées*), Leibnitz demande s'il est donné à l'homme de pousser l'analyse des notions jusqu'à ces premiers possibles, ces éléments purs et irrésolubles qui sont identiques avec les attributs ou les idées de Dieu même, et il n'ose pas encore assurer que l'esprit humain soit doué d'une telle puissance. Maintenant la route est ouverte; c'est celle de l'analyse même des notions, poussée jusqu'à ces derniers *abstrait*s, ou ces êtres simples, qui seront les seules réalités; car les *idées vraies*, et parfaitement *adéquates*, qui leur correspondent, ne sauraient être dans notre esprit, tout limité qu'il est d'ailleurs, autrement qu'elles ne sont dans l'entendement divin, véritable *région des essences*. En usant de cette merveilleuse et inépuisable faculté d'*abstraire*, qui nous est donnée, si les derniers éléments des choses et les fondements réels de nos abstractions échappent à un entendement trop borné, nous serons du moins assurés que ce *fondement* *préexiste* dans quelque autre intelligence, que Dieu le connaît, que des anges le découvriraient. (Voy. *De arte combinatoria*, tome II, part. I, page 364.) Voilà comment aussi les compo-

sés, phénomènes dont nous avons des représentations claires, mais confuses ou *indistinctes*, viennent se résoudre dans les êtres simples ou inétendus. Ainsi, l'étendue qui s'offre au toucher et à la vue, et qui n'est qu'une *forme* de ces sens, se résout dans les unités numériques, seuls êtres réels de la nature qui ne tombent ni sous les sens, ni sous l'imagination, mais seulement sous la *vue de l'entendement* pur, identique à celle de Dieu même, car nos sensations ne sont, comme celles des animaux, que des perceptions plus ou moins obscures de ce qui est, dans l'entendement divin, de la manière la plus éminemment distincte ou *adéquante*. Nous commençons ainsi à entendre dans quel sens Leibnitz attribuera à toutes les monades (ou êtres simples), la faculté de représenter l'univers à sa manière. On peut dire que Dieu, qui connaît les rapports d'un seul être avec toute la création, voit à-la-fois l'univers entier dans le dernier atome de la nature. Or, de ce que tel être a des rapports nécessaires avec tout l'univers, on peut bien conclure, dans un certain sens, que cet être *représente* (*virtuellement*) l'univers, aux yeux de celui qui *sait* et *voit* tout; c'est ainsi que nous disons d'un signe, d'un objet mort par lui-même, qu'il *représente* pour l'intelligence vivante, toutes les idées et les rapports divers que cette intelligence a pu y associer. Mais sur quoi fonder l'hypothèse d'une sorte de représentation *réci-proque* entre l'objet et le sujet, entre le signe *pensé* ou conçu, et l'esprit qui pense ou conçoit, en donnant au signe sa *capacité représentative*? C'est là vraiment le côté obscur de la monadologie, et Leibnitz n'a pas cherché à l'éclaircir. L'équivoque de mots tels que *représentation*, *perception*, semble ici lui faire

(1) Œuvr. t. II, part. 2, pag. 49-52.

illusion. Ces termes, en effet, comme presque tous ceux de la langue psychologique, offrent un double sens à l'esprit, et se prêtent aussi à deux points de vue opposés, *interne* et *externe*, relatif et absolu. Si, aux yeux de Dieu, chaque monade représente l'univers, que pourrait être dans l'intérieur même de cette monade, une représentation, ou perception, infiniment complexe, dont le sujet ne sait pas qu'il représente, ou n'a pas même le plus simple, le plus obscur sentiment de son existence? D'où pourraient venir ces concepts de *monades*, ou d'*unités numériques* (réduites chacune à la *force*), ces *perceptions obscures* ou *claires*, mais *confuses*, qui en expriment les degrés; ce qui fait l'un dans la *multitude*, etc.? Ne sont-ce pas là autant d'expressions psychologiques dont une expérience interne, immédiate, a seule pu former la valeur première, et qui ne peuvent offrir un sens clair et précis à l'esprit du métaphysicien, qu'autant qu'il les ramène à leur source. L'idée de substance ne se laisse pas ainsi ramener au fait de conscience comme à son autécédent psychologique; nous concevons la substance, nous ne la sentons pas, nous ne l'apercevons pas intimement, tandis que nous apercevons en nous la force, en même temps que nous la concevons hors de nous ou dans l'objet. D'où il suit que si le principe cartésien, réduit au premier membre de l'enthymème, *je pense*, ou *j'existe*, exprime bien le fait de l'existence du moi, il ne le détermine pas; il l'obscurcit au contraire immédiatement en l'identifiant avec la substance. L'entendement divin seul peut entendre la *substance pensante* comme susceptible de l'infinité de modifications que comporte sa nature. L'homme ne s'entend pas, ne s'explique pas lui-même

à ce titre; et toute la profondeur de la réflexion, toute la sagacité du génie, ne lui révéleront jamais ce qu'il est dans le fond et le passif de son être, encore moins tout ce qu'il doit être et pourrait devenir dans d'autres modes d'existence, etc. Mais si nous ignorons ce que nous sommes, comme substances *passives*; si, quoi qu'en ait dit Descartes, notre âme, considérée sous ce point de vue, nous est aussi complètement inconnue que toute autre substance de l'univers; chaque personne individuelle sait du moins, *certissimâ scientiâ et clamante conscientiâ*, ce qu'elle est comme *force* qui agit et opère par le vouloir; elle s'assure par la raison qu'elle n'est autre pour elle-même que telle force ou énergie; que c'est là le fonds de son être, comme c'est celui de *sa vie* de *conscience*, ou de son *moi*; que c'est là la seule chose qui demeure identique, quand tout le reste passe, ou est dans un flux perpétuel, au dedans comme au dehors; que c'est en vertu de cette énergie, de ce pouvoir d'agir, que l'homme, force intelligente et libre, prédétermine ses propres actes, conçoit l'idée du *devoir*, et réalise cette idée sublime, quand même toute la nature s'y opposerait; enfin, que ce que le sujet pensant est ainsi pour lui-même, au regard de sa conscience, il l'est absolument, ou *en soi*, aux yeux de Dieu, qui ne peut le voir autre qu'il n'est, ni le juger passif, lorsqu'il est ou se reconnaît actif et libre. Le point fixe ainsi donné, la pensée peut prendre son essor, et, sur les ailes du génie de Leibnitz, voler rapidement d'un *pôle* à l'autre, ou remonter, avec la lenteur de la réflexion, suivant les anneaux de cette immense chaîne des êtres, dont le système des monades offre une si grande et si magnifique

représentation. Peu importe maintenant de commencer par l'une ou l'autre extrémité de la chaîne, de prendre la force dans le sujet, ou dans l'objet, dans le monde des représentations ou dans celui des êtres. La force est *la même partout*, et ne peut différer que par les degrés. C'est là, et là seulement que peut s'appliquer une affirmation absolue, qu'on est surpris de trouver dans le livre du sage Locke, lorsque, parlant de la substance, d'après Descartes, il abonde, sans le vouloir, dans le sens de Spinoza, en affirmant que la substance doit être *la même partout*, d'où l'on pourrait induire qu'il n'y en a qu'une sous diverses modifications. Ici se présente la réponse directe à une question que Descartes se propose à lui-même dans sa seconde méditation. Otez les qualités sensibles sous lesquelles se représente l'objet étendu, mobile, figuré, coloré, etc., *comme le morceau de cire qu'il donne pour exemple*; que restera-t-il? La réponse ontologique à cette question se fonde sur une analyse *abstraite*, qui conduit à la notion d'une simple capacité ou possibilité de modification, faculté nue, ou *quiddité* de l'ancienne école. Le principe de Leibnitz fournit, seul, une réponse directe et vraie, soit qu'on l'applique à l'objet dans le sens de Descartes, soit qu'on la rapporte au *sujet* de la pensée, séparé, ou se séparant lui-même par l'acte de réflexion, de toute modification accidentelle, de tout ce qui n'est pas *moi*. Dans ce rapport au *sujet*, la tendance, même virtuelle, ou la force non exercée, non déterminée, (énergie, *pouvoir moyen* entre la simple faculté et l'acte,) est ce qui constitue le propre fonds de notre être, ce qui reste quand tout change ou passe. Ici sont les limites de l'analyse réflexive; un pas de plus,

c'est l'absolu, l'être universel (Dieu ou l'un de ses attributs). Quant à l'objet, l'analyse du composé donne un résultat tout pareil. Otez toutes les qualités sous lesquelles le même tout concret se représente successivement ou à-la-fois à divers sens externes; reste encore la force *non-moi* en vertu de laquelle l'objet résiste à l'effort voulu, le limite, le détermine, et réagit contre notre force propre, autant que celle-ci agit pour le surmonter. En réduisant par analyse la résistance (*antitypia materiæ*), à ce qu'elle est, on arrive nécessairement à une notion simple, distincte et adéquate de force absolue ou d'énergie, qui n'a plus rien de sensible ou de déterminé; c'est l'être simple, la monade de Leibnitz, conçue à la manière dont peut l'être notre âme elle-même, quand on la dépouille de l'appercception ou de la conscience. A ce degré d'abstraction, et dans le point de vue absolu sous lequel la matière est entendue par l'esprit, toutes les *qualités* sensibles ont successivement disparu : *couleurs, saveurs, sons*, et l'*étendue* même, qui ne sauraient plus être conçue comme attribut essentiel, constitutif de l'objet. Dans ce point de vue, en effet, l'*étendue* n'est que la *continuité des points résistants* (1); un mode de coordination d'unités discrètes, de forces qui agissent ou résistent ensemble, et chacune à part. Ces unités sont les seuls êtres réels; tout le reste est phénoménique, et dépend de la forme de nos sens et de notre organisation actuelle. Changez cette organisation, et vous pourriez concevoir des êtres intelligents qui perceivent naturellement ce que nous ne parvenons à entendre qu'à force d'abstractions et d'analyse. Les notions dis-

(1) *Leibnitzii opera*, tom. II, pag. 310.

inctes et adéquates de force, de nombre, de figures etc., sont naturellement dans le point de vue de ces intelligences; elles *géométrisent*, pour ainsi dire, comme nous *sentons* ou *imaginons*. Ainsi disparaît cette grande ligne de démarcation établie par Descartes, entre les substances matérielles et immatérielles; séparation plutôt logique que réelle, et que la logique même, poussée plus loin, devait complètement effacer, comme le spinozisme l'a trop bien justifié. La métaphysique *réformée* n'admettra plus seulement deux grandes classes d'êtres, entièrement séparées l'une de l'autre, et excluant tout intermédiaire. Une seule et même chaîne embrasse et lie tous les êtres de la création. La force, la vie, la perception, sont partout réparées entre tous les degrés. La loi de *continuité* ne souffre point d'interruption, ni de *saut*, dans le passage d'un degré à l'autre, et remplit sans lacune, sans possibilité de vide, l'intervalle immense qui sépare la dernière *monade* de la force intelligente suprême d'où tout émane. — On voit, par cette faible esquisse du système, et surtout par la nature même du principe qui lui sert de base, comment la science mathématique, d'une part, et la physique générale, de l'autre, viennent s'unir ou se fondre dans la *métaphysique*, qui constate et garantit toute la réalité de leur objet, tout le fondement de leurs abstractions. Là aussi peut se trouver le secret de toutes ces sublimes inventions mathématiques que Leibnitz a scellées du cachet de son génie. On voit enfin comment la doctrine leibnizienne, repoussant fortement le matérialisme, tendra plutôt vers une sorte de spiritualisme universel et absolu, où il n'y aura plus de place pour les objets de nos représentations; où le système entier de nos idées sensibles

pourra disparaître sous les signes abstraits, les formes ou les catégories d'une pure logique. Il serait aussi curieux qu'instructif d'observer les effets de cette tendance du leibnizianisme sur la marche de la philosophie en Allemagne, depuis Leibnitz jusqu'à Kant, et depuis Kant jusqu'à nos jours. — (1)

(1) Entre les premiers interprètes de la philosophie leibnizienne, *Hansch* a été le plus fidèle, *Bilfinger* le plus ingénieux, et *Wolf* le plus fécond et le plus célèbre. On peut dire de ce dernier (*Voy. son article*) qu'il a mis en petite monnaie, et quelquefois en billon, les lingots de Leibnitz. Le véritable sens de quelques-uns des principes fondamentaux de la métaphysique de Leibnitz a été un objet de discussions vives et profondes entre les derniers de ses disciples et les partisans des nouvelles écoles de philosophie en Allemagne. Parmi les premiers, J. A. Eberhard tient incontestablement le rang le plus distingué. Ayant d'abord, dans des écrits justement estimés, exposé et développé lui-même, en en perfectionnant quelques parties, les théories de Leibnitz (*), il chercha plus tard, lorsque Kant se fut annoncé comme adversaire et successeur des doctrines régnantes, à prouver à-la-fois que les reproches que leur adressait l'auteur de la Philosophie-critique étaient mal fondés, et que Leibnitz avait déjà suffisamment satisfait à la question que Kant prétendait avoir le premier posée et résolue, savoir: *Quelles étaient la nature et les bornes de la faculté de connaître* (**)? Le sentiment d'Eberhard trouva un défenseur habile dans J.-C. Schwab, dont le Mémoire *Sur les progrès de la métaphysique en Allemagne, depuis les temps de Leibnitz et de Wolf*, a été publié en 1796 par l'académie de Berlin (***)? Kant ne peut être absous du tort de n'a-

(*) *Théorie des facultés de penser et de sentir*, Mémoire couronné par l'académie des sciences de Berlin en 1776.

(**) *Magasin philos.*, 1^{er} vol., pag. 289.

(***) Le mémoire de M. Schwab est réuni à ceux de ses concurrents, MM. Reinhold et Abicht. On trouve sur le même sujet d'autres dissertations de M. Schwab dans plusieurs parties des Recueils de mémoires sur des questions de philosophie publiées par Eberhard, sous le titre du *Magazin et d'Archives philosoph.*

Il ne serait pas moins intéressant de comparer cette influence du leibnizianisme sur les nouveaux systèmes en

Allemagne avec celle qu'a exercée et qui continue peut-être, plus qu'on ne le croit, d'exercer parmi nous, la phi-

voir pas été bien d'accord avec lui-même dans les jugements qu'il a portés à diverses époques sur la métaphysique de son grand prédécesseur. Dans sa *Critique de la raison pure*, il dissimule l'obligation qu'il lui a incontestablement, de lui avoir fourni les moyens de combattre le scepticisme de Hume. Il fallait, pour répondre aux arguments du philosophe écossais, montrer clairement de quel droit nous permettons d'embrasser, dans quelques unes de nos assertions, tous les cas possibles, ceux-mêmes qui sont hors de la sphère de notre perception; à quel titre nous imprimons, à certaines propositions, les caractères de nécessité et d'universalité, quoique l'expérience puisse seulement nous apprendre ce qui est ou a été, et jamais ce qui doit être ou ce qui sera infailliblement. C'est évidemment la direction que le leibnizianisme avait donnée aux méditations de Kant: c'est la tendance à voir dans nos idées autre chose que l'empreinte de l'action des objets extérieurs; c'est l'habitude de faire à l'esprit une forte part dans l'œuvre de la perception, qui conduisit l'auteur de la Philosophie-critique à son système de formes ou de dispositions inhérentes à l'âme, antérieures à toute expérience et conditions indispensables de sa possibilité. Il est vrai qu'il a plus nettement que Leibnitz déterminé la nature et la valeur des facultés innées à l'homme; mais les *Nouveaux Essais sur l'entendement*, comme plusieurs autres parties des œuvres philosophiques de Leibnitz, renfermaient tout le germe de la doctrine kantienne, en offrant en même temps une source plus pure et plus féconde de vérités objectives; puisque, dans la théorie de Leibnitz, ces virtualités innées fournissent, en qualité de faibles simulacres de l'entendement divin, un moyen de retracer une image quelconque des créatures moulées sur les archétypes contenus dans la région des idées divines, tandis que les formes de la sensibilité, unies aux catégories, et vivifiées ou fécondées par l'action d'un x inconnu, produisent un monde phénoménique, qui nous laisse, non seulement dans l'incertitude absolue

sur ce qui peut s'y trouver de conforme au monde en soi, mais sans aucune possibilité de nous assurer de l'existence de quelque chose hors de nous. Au lieu de reconnaître les services que le spiritualisme de Leibnitz lui a rendus, Kant ne s'en occupe, dans son grand ouvrage (*), que pour reprocher à l'auteur de la monadologie d'avoir dégradé ou anéanti la sensibilité, en la réduisant à n'être que la faculté d'avoir des perceptions confuses, ou plutôt, en ne lui assignant que la méprisable fonction de dénaturer et de rendre confuses les idées de l'entendement. On ne peut se dissimuler que, dans le système de Leibnitz, la sensibilité ne soit au moins un hors-d'œuvre, la représentation du monde phénoménique, dont les sens nous livrent les matériaux, se déroulant par l'activité de l'âme sans aucun secours extérieur. C'est pourquoi Kant a cru pouvoir accuser Leibnitz d'*intellectualiser* la sensation, avec autant de droit, que celui-ci en avait eu de reprocher à Locke de *sensualiser* les concepts de l'entendement. Il y a plus: si, comme il paraît résulter des définitions de Leibnitz, il suffisait de ne pas distinguer, dans la représentation d'un objet, les différentes propriétés de cet objet, l'une de l'autre, pour donner à la représentation collective et confuse du *varium* contenu dans l'objet et offert à l'observation, à la tractation du sujet, le caractère d'intuition ou de perception sensitive; il suivrait de là, qu'en affaiblissant, en effaçant dans les idées de l'entendement, la représentation séparée ou distincte des propriétés de leurs objets, et en établissant ainsi la confusion là où il y avait eu séparation auparavant, on réussirait à transplanter les représentations de l'âme, du domaine de l'entendement dans celui de la sensibilité, et de transformer en véritables sensations, des notions de l'intellect; métamorphose difficile à concilier, soit avec l'expérience, soit avec l'idée d'opposition ou d'hétérogénéité immuable attachée dans notre

(*) Pag. 62, 326, 332 et 337 de la *Critique de la raison pure*.

philosophie de Descartes sur les écoles de Locke et de Condillac. Mais ces comparaisons nous mèneraient trop

loin ; il est temps de passer de l'examen des principes de la philosophie leibnitzienne aux applications qui doi-

esprit, aux deux facultés de sentir et de concevoir, de même qu'aux sphères diverses qui leur paraissent respectivement assignées. Kant a donc cru, avec autant de droit, pouvoir accuser Leibnitz d'*intellectualiser* les sensations, que celui-ci en avait eu de reprocher à Locke de *sensualiser* les concepts de l'entendement. Cependant, plus tard, le professeur de Königsberg s'est constitué le défenseur de Leibnitz d'une manière que ce dernier n'eût peut-être pas avouée. Dans le dessein de prouver à Eberhard qu'il n'avait rien compris aux principes fondamentaux du philosophe auquel il attribuait le mérite d'avoir déjà fait, avant Kant, un examen véritablement critique et suffisamment approfondi de la faculté de connaître, l'auteur du criticisme réduit la métaphysique de Leibnitz à trois points caractéristiques, au principe de la raison suffisante, à la monadologie et à l'harmonie préétablie. 1^o. A l'égard du principe de la raison suffisante, Kant pense que, pour épargner au grand Leibnitz le ridicule de s'être vanté d'avoir enrichi les sciences philosophiques d'une proposition presque vaine, en proclamant, comme découverte importante, le plus connu et le plus trivial des axiomes, ce principe ne doit être entendu que comme le corrélatif du principe de contradiction, étant placé en tête de toutes les propositions synthétiques, comme celui de contradiction énonce la règle de toutes les propositions analytiques. 2^o. « Est-il croyable, poursuit-il, en passant au deuxième point, que Leibnitz, un si grand mathématicien, ait voulu composer les corps d'atomes, et par conséquent l'espace de parties simples ? Sans doute, par ses monades, il n'entendait pas désigner le monde corporel, mais son *substratum* qui échappe à notre connaissance, le monde intelligible, qui n'existe que dans une idée de la raison, et qu'il est permis de se représenter comme n'ayant pour éléments que des substances simples, sans qu'il découle de cette hypothèse aucune conséquence applicable aux objets qui sont du domaine de notre sensibilité. Leibnitz paraît, de même que Platon, avoir attribué à l'esprit

humain une intuition primitive, bien que maintenant obscurcie, de ces êtres soustraits à nos sens ; mais il ne supposait à cette intuition aucun rapport avec les choses sensibles qui lui paraissaient être de purs phénomènes, c'est-à-dire des objets ne donnant prise qu'à une espèce différente et particulière d'intuition, en un mot, à nos sens, source de la seule sorte de connaissance qui soit à notre portée. Il ne faut pas, ajoute Kant, qu'on se laisse tromper par la définition de Leibnitz, qui place la sensibilité dans une manière confuse de se représenter les objets ; il faut plutôt lui substituer une autre notion, qui mette d'accord toutes les parties de son système. On ne saurait, de même, voir dans les idées innées dont parle Leibnitz, qu'une faculté primitive départie à l'homme pour qu'il en tire ces principes *a priori* qui doivent servir de fondement et de lien à l'ensemble des connaissances humaines » (*). 3^o. Kant nie enfin que Leibnitz ait, *par son harmonie préétablie*, voulu désigner l'accord des perceptions, des volitions et des mouvements des deux êtres indépendants, n'ayant aucune action l'un sur l'autre. « Ce serait, dit-il, l'idéalisme tout pur : car, pourquoi admettre l'existence des corps, lorsque tout ce qui se passe dans l'âme est l'effet de ses propres forces, effet qu'elle produirait également lors même qu'elle se trouverait dans un isolement complet ? Selon Kant, Leibnitz aurait donc, par son harmonie préétablie, simplement voulu indiquer la merveilleuse coordination de l'entendement et de la sensibilité en nous, coordination qui doit être l'ouvrage de l'intelligence suprême, et sans laquelle ces facultés ne sauraient, par leur concours, devenir la source d'un système bien lié d'expériences constantes et de connaissances usuelles, suffisantes à tous les besoins de l'homme. Le célèbre auteur d'*Aénéside*, le professeur Gottl.-Ernest Schulze, a montré (vol. 2 de sa

(*) Voyez l'écrit de Kant, intitulé : *D'une découverte, en vertu de laquelle toute nouvelle critique de la raison pure aurait été rendue superflue par une critique plus ancienne*, Königsberg, 1791, in-8^o, pag. 121.

vent justifier le point de vue sous lequel nous la considérons. Le terme *pensée*, dans la doctrine de Descartes, avait deux valeurs tout-à-fait différentes. En effet, ce terme exprimait toute modification de l'âme, soit adventice ou accidentelle, soit inhérente à la substance pensante; et dans ce sens, sa valeur était générale, collective et indéfinie. La pensée s'entendait encore plus précisément du mode fondamental et permanent de l'âme, inséparable d'elle, identifiée avec le *moi*; en ce cas, ce terme avait l'acception particulière individuelle et *une*, qui appartient au signe *je* ou *moi*. Le mot *sensation* offre la même ambiguïté dans la doctrine de Condillac, qui montre par ce côté ses rapports de filiation avec la doctrine mère. Le point de vue de Leibnitz était éminemment propre à lever une équivoque funeste aux progrès de la saine psychologie. Ce philosophe est en effet le premier ou le seul qui ait soumis à une analyse approfondie, un composé primitif dont l'habitude a comme fondu et identifié les éléments. Sa méthode *abstracto-réflexive* fait, pour ainsi dire, le *départ* des éléments divers de ce composé si vague appelé la sensation. Leibnitz distingue, avec une netteté particulière, les attributs de deux natures diverses, l'une *animale*, qui vit, sent, et ne pense point; l'autre intelligente, qui appartient spécialement à l'homme, et l'élève seule au rang de membre de la *cité de Dieu*. Ainsi va se trouver

établi, et nettement exprimé le double intermédiaire omis ou dissimulé par les cartésiens, entre les pures *machines de la nature*, et les animaux, comme entre ceux-ci et les êtres pensants, ou esprits. Ainsi la pensée ne saurait ressortir des sensations animales, ni s'expliquer par elles, pas plus que les sensations ne ressortent des mouvements de la matière insensible, ni ne s'expliquent par les lois du mécanisme ordinaire. Pesons les motifs de ces importantes distinctions, et empruntons d'abord les propres paroles du maître. « Outre ce degré » infime de perception, qui subsiste » dans le sommeil comme dans la » stupeur, et ce degré moyen, appelé » sensation, qui appartient aux animaux comme à l'homme, il est un » degré supérieur que nous distinguons sous le titre exprès de *pensée*, » ou d'*apperception*. La pensée est » la perception jointe à la conscience » ou à la réflexion dont les animaux » sont privés (1)... Comme l'esprit » (*mens*) est l'*âme raisonnable*; » ainsi la *vie* est l'*âme sensitive*, » principe de la perception. L'homme » n'a pas seulement une vie, une âme » sensitive, comme les bêtes; il a » de plus la conscience de lui-même, » la mémoire de ses états passés; de » là l'identité personnelle, conservée » après la mort, ce qui fait l'immortalité morale de l'homme, et non pas » seulement l'immortalité physique » dans l'enveloppement de l'animal... » Il ne peut y avoir de vide dans les » perfections ou les formes du monde » moral, pas plus que dans celles du » monde physique; d'où il suit que » ceux qui nient les âmes des animaux, et qui admettent une matière

Critique de la philosophie de sa théorétique, pag. 95) combien cette explication kantienne de l'harmonie préétablie était contraire à toute la teneur de la philosophie de son auteur, et a développé en même temps les arguments les plus forts qui aient été opposés aux fondements du leibnizianisme. S—R.

(1) Œuvres, tom. II, pag. 33, *Epistolæ Leibnizii*, tom. 1^{er}, pag. 195. (Comment. de animalibus.)

» complètement brute et non organique, s'écartent des règles de la vraie philosophie, et méconnaissent les lois mêmes de la nature.... Nous éprouvons en nous-mêmes un certain état où nous n'avons aucune perception distincte, et ne nous apercevons de rien, comme dans la défaillance, le sommeil profond, etc. Dans ces états, l'âme, quant au sens, ne diffère point d'une simple monade; mais comme ce n'est pas là l'état habituel et durable de l'homme, il faut bien qu'il y ait en lui quelque autre chose. La multitude des perceptions où l'esprit ne distingue rien, fait la stupeur et le vertige, et peut ressembler à la mort: en sortant de cette stupeur, comme en s'éveillant, l'homme qui recommence à avoir la conscience de ses perceptions, s'assure bien qu'elles ont été précédées ou amenées par d'autres qui étaient en lui sans qu'il s'en aperçût; car une perception ne peut naître naturellement que d'une autre perception, comme un mouvement naît d'un autre mouvement. Ainsi se distingue, par le fait de conscience, ou l'observation de nous-mêmes, la *perception* qui est l'état intérieur de la monade, représentant les choses externes, et l'*apperception* qui est la conscience ou la connaissance réflexive de cet état intérieur, laquelle n'est point donnée à toutes les âmes, ni toujours à la même âme. » Ces distinctions, conformes à toute notre expérience intérieure, se justifient théoriquement comme conséquence naturelle du principe qui sert de base à toute la doctrine de Leibnitz; elles offrent de plus, ainsi que nous allons le voir, les éléments de la solution du grand problème des *idées innées*. L'âme, force active et libre, sait, à

ce titre seul, *immédiatement* ce qu'elle fait, et *médiatement* ce qu'elle éprouve. L'activité libre est la condition première et nécessaire de l'apperception, ou de la connaissance de soi-même. De là vient le mot *conscience* (*scire cum*); le *moi* se sait lui-même en liaison avec tel mode accidentel et passager, actif ou passif. Si le mode est *actif*, c'est l'apperception interne immédiate; s'il est *passif*, c'est l'apperception médiate externe, ou la perception jointe au sentiment du *moi*; *moyen essentiel* de toute connaissance ou *idée*. Là commence en effet l'*idée de sensation* dans le langage de Locke. A titre de force sensitive, douée d'une sorte d'activité vitale, ou physiologique (comme l'entendait Stahl), l'âme s'ignore elle-même; elle ne sait pas qu'elle vit ou sent; elle ne sait pas qu'elle agit, alors qu'elle effectue ces tendances instinctives ou animales, qui présentent à l'observateur tous les caractères d'une véritable activité. Telle est la source des perceptions obscures que Leibnitz attribue à l'âme humaine, dans l'état de simple monade ou force vivante. En tombant sous l'œil de la conscience, les perceptions, modes simples d'une sensibilité affective et animale, deviennent pour le sens interne ce que l'objet visible est pour l'œil extérieur. Le *moi* qui les observe ne les crée pas; il sait qu'elles sont ou ont été sans lui antérieurement à l'apperception. Cette préexistence des perceptions obscures, de celles surtout qui se lient immédiatement au jeu et aux fonctions de la vie animale, ne peut paraître douteuse à l'observateur qui sait en saisir les signes naturels, et distinguer à part soi le propre domaine de l'activité et de la prévoyance de l'esprit, d'avec la passivité ou le *fatum* des corps. En partant de la

conscience du moi comme de la caractéristique unique des modes ou opérations qui doivent être attribués à l'ame humaine, Locke tranchait la question des idées innées ; il prouvait par la définition même, qu'il ne pouvait y avoir rien dans l'ame à ce titre, avant la sensation ou sans elle. Mais il n'est pas ici question de définir, et de déduire ; il s'agit d'abord d'observer, et de se rendre compte des faits physiologiques et psychologiques : or, en consultant cet ordre mixte de faits, on ne saurait méconnaître le fondement des distinctions de Leibnitz dans les passages ci-dessus rapportés, ni par suite la préexistence des perceptions obscures, vraiment innées ou inhérentes sinon à l'ame pensante, du moins à l'animal. En effet, dans le système leibnizien, il n'y a point d'ame séparée d'un corps quelconque, lequel peut être réduit à l'infiniment petit ; les germes préexistants ne naissent point, ne meurent point, mais ne font que se développer ou s'envelopper ; ainsi non-seulement l'ame, mais l'animal, étant ingénérable comme impérissable, ne saurait être en aucun temps sans quelque perception plus ou moins obscure ; d'où la conservation du moi de la personne identique dans les divers états futurs qui doivent succéder à notre mode de vie actuel : hypothèse pleine d'espérance et d'immortalité, dont Ch. Bonnet a fait une si belle application dans sa *Palingénésie philosophique*. Mais relativement aux idées intellectuelles, la question est encore la même ; il s'agit toujours de savoir si l'on fixera l'origine d'une idée comme d'une modification quelconque de l'ame, au moment précis où l'être pensant commence à l'apercevoir ou à la distinguer. Telle est aussi la question principale agitée avec les plus grands

détails dans les *Nouveaux essais sur l'entendement humain*. Leibnitz pose ainsi nettement la question : « Pour- » quoi veut-on que l'ame ne possède » rien autre que ce dont elle fait usage » actuellement ? Est-ce donc que nous » ne possédons que les choses dont » nous jouissons ? Ne faut-il pas tous » jours qu'entre la faculté et son objet, » il y ait de plus dans l'un et dans » l'autre, ou dans tous deux à-la-fois, » quelque prédisposition en vertu de » laquelle la faculté s'exerce sur son » objet ? » Cette grande question des idées innées, si obscure ou si indéterminée dans le point de vue de Descartes, allait recevoir, ce semble, tout le degré de clarté dont elle est susceptible, de l'application du principe de la force, considérée comme virtuelle, ou tendant à l'action, avant d'être actuelle, ou déterminément en exercice. C'est ce moyen entre la nue faculté et l'acte qu'il fallait saisir pour entendre l'innéité de certaines idées ou modes actifs de l'ame ; et Locke lui-même touchait à ce point de vue sans le savoir, lorsqu'il admettait dans l'ame des pouvoirs actifs, des idées originaires de la réflexion, ou qui ne peuvent venir que du propre fonds de l'entendement ; aussi n'a-t-il rien à arguer contre l'exception que fait Leibnitz au grand principe des péripatéticiens : *Nihil est in intellectu, quod non fuerit in sensu, nisi* (dit Leibnitz) *ipse intellectus*. Exception à la vérité, qui, étant prise au sens rigoureux de Leibnitz, devait entièrement détruire le principe, puis que la monade pensante ne fait que développer ou dérouler pour ainsi dire ce qui était à elle sans rien recevoir du dehors. Mais voici un autre passage qui nous semble encore mieux poser la question sur le caractère et l'innéité des idées intellectuelles : « La connaissance

» des vérités nécessaires et éternelles
 » est ce qui nous distingue des sim-
 » ples animaux, et nous rend capa-
 » bles de raison et de science en nous
 » élevant à la connaissance de *Dieu*
 » et de nous-mêmes. C'est en effet à
 » la connaissance des vérités néces-
 » saires et de leurs abstractions, que
 » nous devons d'être élevés à ces actes
 » réfléchis, en vertu desquels (*quo-*
 » *rum vi*) nous pensons à l'être qui
 » s'appelle *moi*, nous savons que
 » telle ou telle chose est en nous ;
 » c'est ainsi qu'en nous pensant nous-
 » mêmes, nous pensons en même
 » temps l'être, la substance simple
 » ou composée, l'immatériel et Dieu
 » lui-même, en concevant comme
 » illimité ou infini en lui ce qui est
 » limité en nous. Ce sont ces actes
 » réfléchis qui fournissent les prin-
 » cipaux objets de nos raisonnements
 » (*Œuvres*, tom. II, pag. 24.) » En
 traduisant ce passage de métaphysique
 en termes psychologiques, et en pre-
 nant le sentiment du *moi* comme le
 point de départ d'où les notions mê-
 mes peuvent être dérivées (dans un
 autre sens que celui de Locke ou
 d'Aristote), nous dirions : c'est aux
 premiers actes de réflexion sur nous-
 mêmes que nous devons d'être élevés
 à la connaissance des vérités néces-
 saires ou à ces notions universelles et
 absolues de *causes* ou *forces* dont le
 type se trouve dans la conscience
 même de notre effort voulu. C'est de
 là seulement que nous pouvons re-
 monter à l'être nécessaire, en concevant
 comme illimitée ou infinie en lui la
 puissance ou la force qui est limitée et
 déterminée en nous-mêmes ; de plus,
 en concevant que cette puissance su-
 prême crée les êtres ou les substances,
 comme le *moi* crée des mouvements
 ou des modifications. Suivant ce der-
 nier procédé psychologique, le *moi* est

le point de départ d'une science dont
 Dieu est la fin. Par-là, le sceptique se
 trouve réduit à l'alternative ou de nier
 sa propre existence, ou de reconnaître
 une première force, une cause indivi-
 duelle de modifications et de phéno-
 mènes, qui ne soit pas elle-même un pur
 phénomène transitoire. Nous avions
 pensé que pour arriver à ce terme,
 il fallait, sinon changer entièrement,
 du moins modifier le principe de
 Leibnitz, pour se placer à l'origine de
 toute science ; mais voici que ce grand
 maître nous offre lui-même la modi-
 fication du principe de la *force*, que
 nous cherchions comme antécédent
 de toute métaphysique, la condition
 toujours supposée et non énoncée de
 toute expérience objective, comme de
 toute notion de réalité. « La vérité des
 » choses sensibles ne consiste quedans
 » la liaison des phénomènes qui doit
 » avoir sa *raison*, et c'est ce qui la
 » distingue des *songes* ; mais la vérité
 » de notre *existence*, comme *celle de*
 » *la cause* des phénomènes, est
 » d'une *autre nature*, parce qu'elle
 » établit des *substances*. . . . Les
 » sceptiques gâtent tout ce qu'ils di-
 » sent de bon, en voulant même
 » étendre leurs doutes jusqu'aux *expé-*
 » *riences immédiates* (1). » Sans la
 vérité de cet axiome, *rien n'arrive*
sans raison, « on ne saurait ; dit
 » Leibnitz (2), démontrer ni l'exis-
 » tence de Dieu, ni d'autres grandes
 » vérités, etc. » Il est une vérité pre-
 mière et plus fondamentale encore,
 supérieure à toute logique, à toute
 forme d'axiome ou de démonstration
 qui est au fond même du sens intime,
 avant d'être exprimée ou de pou-
 voir devenir objet de la raison, sa-
 voir : Que *rien n'arrive ou ne com-*
mence sans une cause ou force pro-

(1) *Nouveaux Essais sur l'entendement*, p. 33.

(2) *Nouveaux Essais*, pag. 137.

ductive. Cette vérité vraiment primitive, universelle, est comme la voix de la conscience du genre humain : c'est elle seule aussi qui comprend implicitement l'existence réelle d'une cause première, d'où ressortent toutes les autres dans l'ordre absolu des notions ou des êtres. Si vous faites abstraction du vrai principe de causalité, et que vous mettiez la raison suffisante à la place de la cause productive, vous aurez beau remonter le plus haut possible dans la série des phénomènes, vous n'y trouverez pas Dieu, force intelligente suprême qui opère ou crée par le vouloir; mais vous aurez à la place un terme général, indéterminé, un inconnu x , dont la valeur, résolue en phénomènes de même espèce, n'aura rien de commun avec la notion de cause première. Un être, qui n'aurait jamais fait d'efforts, n'aurait en effet aucune idée de force, ni par suite de *cause efficiente*; il verrait les mouvements se succéder, une bille par exemple frapper et chasser devant elle une autre bille, sans concevoir ni pouvoir appliquer à cette suite de mouvements cette notion de *cause efficiente* ou *force agissante*, que nous croyons nécessaire pour que la série puisse commencer et se continuer. Si les physiciens exclusivement attachés à observer ou expérimenter la liaison, ou l'ordre de succession des faits de la nature, croient pouvoir faire abstraction complète de la véritable cause efficiente de chacun de ces ordres de faits, c'est qu'elle ne tombe point en effet sous l'expérience extérieure et ne peut entrer dans le calcul des phénomènes; n'étant point de nature homogène avec eux, et ne pouvant s'exprimer par les mêmes signes. C'est ainsi que les astronomes procèdent, suivant leur méthode d'observation et de calcul, à l'enchaînement

rigoureux des faits, qu'ils considèrent uniquement sous les rapports de succession ou de contiguïté dans l'espace et le temps, comme s'il n'y avait pas vraiment de cause efficiente ou de force productive : et il est remarquable qu'ils n'aient pas même de *nom propre* pour exprimer cette notion; c'est toujours pour eux l'inconnu absolu (x , y .) dont l'équation est impossible par la nature même des choses ou des phénomènes qu'il ne considère pas. L'attraction newtonienne n'est, en effet, pour l'astronome, qu'un fait généralisé successivement, à force d'observations, de comparaisons et de calculs : *Hypotheses non fingo*, disait le grand Newton.... Le *fait* a certainement lieu; les choses se passent comme si les planètes tendaient vers le soleil, en vertu d'une force attractive exercée de ce centre. Mais il n'y aurait rien de changé, quand même elles y seraient poussées au travers du vide ou d'un milieu non résistant par quelque autre cause ou force impulsive que ce fût. La cause étant ainsi abstraite, le système du monde pourrait être conçu comme une grande et belle harmonie préétablie entre les mouvements elliptiques des planètes et le soleil qui en est le centre immobile ou ne tournant que sur lui-même; et cette harmonie planétaire ne serait, certainement, ni plus ni moins merveilleuse que le simple concours harmonique supposé entre les mouvements du corps organique, et les affections, appétits et tendances de l'âme à laquelle ce corps aurait été préalablement adapté. Il serait difficile d'expliquer pourquoi Leibnitz se montra si fortement opposé au système newtonien. Les hypothèses purement mécaniques auxquelles ce métaphysicien avait recours pour expliquer les mouvements célestes et les

autres faits de la nature, étaient-elles plus conformes aux principes de la monadologie, ou au système qui niait toute action réciproque, toute influence physique des êtres les uns sur les autres, (soit de près, soit de loin,) dans un espace qui n'était lui-même qu'un pur phénomène? Mais l'examen de ces difficultés nous entraînerait trop loin, et sort d'ailleurs des bornes de notre sujet : nous voulions seulement montrer combien le grand principe de la raison suffisante diffère de celui de la causalité, ainsi que l'établit si bien Leibnitz lui-même (dans l'article cité des *Nouveaux Essais*), quoiqu'il l'oublie ensuite en formant ses hypothèses. « Les causes » efficientes particulières des mouvements de la matière, consistent tous jours, dit l'auteur du *Système de l'harmonie*(1), dans les états précédents de cette matière même. L'état actuel d'un corps particulier a sa cause efficiente (ou sa raison) dans son état immédiatement antérieur, » comme dans celui de tous les corps ambiants qui concourent ou s'accordent avec lui, suivant des lois » préétablies. » Que devient ici cette première vérité d'une cause de phénomènes reconnue égale ou parallèle à la vérité même de notre existence, fondée comme elle sur l'expérience immédiate, et contre laquelle viennent se briser tous les efforts du scepticisme? Certainement on ne trouvera pas ce caractère de réalité ou de vérité immédiate, dans la dénomination de cause efficiente, appliquée, ainsi qu'on vient de le voir, à tels états successifs de la matière, dont chacun contient la raison suffisante de celui qui le suit, comme il a sa raison dans celui qui précède. On ne trouvera pas da-

vantage ce caractère réel dans le titre de cause finale appliqué encore à la suite des états passifs ou spontanés de l'âme, qui correspondraient, suivant les lois d'une harmonie préétablie, avec la série parallèle des états ou mouvements du corps. Dans ce développement ou déroulement simultané des deux séries, il n'entre rien qui puisse nous donner l'idée d'une activité productive, c'est-à-dire, de la véritable cause ou force qui fait commencer les phénomènes, chacun dans leur série. « Quand on » irait jusqu'à l'infini dans la liaison » ou l'enchaînement des états, on ne » parviendrait jamais, continue Leibnitz, à trouver une raison qui n'eût » pas besoin d'une autre raison; d'où » il suit que la raison pleine des choses ne doit point être cherchée dans les causes particulières (soit efficientes, soit finales), mais dans une cause générale d'où émanent tous les états successifs depuis le premier jusqu'au dernier, savoir l'intelligence suprême à qui il a plu de choisir telle série entre toutes les autres dont la matière était susceptible. » — Ici se trouve le lien qui unit la métaphysique à la théologie, dans le système leibnitzien. Dieu est la raison suffisante, suprême, de l'univers, le premier et le dernier terme de toutes les séries dans l'ordre des causes efficientes, comme dans celui des causes finales qui viennent toutes se résoudre en lui. En tant que raison suprême, Dieu seul explique tout; c'est dans son point de vue seul que tout est entendu et conçu parfaitement à titre de vérité, de réalité absolue. Seul il embrasse l'universalité des rapports des êtres moyens à leur fin qui est en lui ou qui est lui-même; dans son entendement divin est le vrai; l'unique siège de toutes ces idées ou vérités éternelles, prototype

(2) *OEuvr.*, tom. II, 2^e partie, pag. 152.

du vrai, du beau, du bon absolu, de tout ce qu'il y a de meilleur : ce sont ces idées modèles que Dieu contemple de toute éternité : ce sont elles qu'il a consultées et réalisées, en formant un monde qui est comme une émanation de son entendement et par-là même une véritable création de sa volonté toute puissante. Ace beau parallélisme préétabli dans l'entendement divin entre le règne des causes efficientes et celui des causes finales (parallélisme universel, dit Leibnitz, représenté par l'harmonie particulière de l'ame et du corps) correspond une autre harmonie d'un ordre encore supérieur, entre les deux *règnes de la nature et de la grâce*. Ici s'ouvre une nouvelle et vaste carrière où il nous est impossible de suivre dans son vol, trop hardi peut-être, le sublime auteur de la Théodicée (1).

(1) On ne saurait nier que les principes sur lesquels repose l'optimisme, ne conduisent à une morale relâchée, et ne fournissent des armes redoutables aux adversaires de la liberté des actions humaines. Le mal n'étant qu'une négation dans ce système, et même productif d'une plus grande somme de bien qu'un autre ordre de choses, exempt de ce mal, n'eût amené; la valeur comparative des mondes, pesés dans la balance de l'éternelle sagesse, n'étant établie que sur des idées de bonheur, c'est-à-dire de jouissances plus intenses, plus nombreuses et plus durables qui en résulteraient pour leurs habitants sensibles et intelligents, que celles qui eussent déconlé d'autres combinaisons, on ne peut douter que la Théodicée n'ait, sans doute contre l'intention de son immortel auteur, nui à la rigueur, à la sévérité des principes sur lesquels se fonde la vraie morale du devoir; et Kant n'a nulle part porté sa main réformatrice avec plus de raison et de succès, qu'en raffermissant sur ses véritables bases cette branche importante des sciences philosophiques. L'appréciation détaillée de la doctrine exposée dans la Théodicée, ainsi que de l'influence exercée par le rationalisme de Leibnitz sur toutes les branches de la théologie, nous mènerait trop loin.

Partant de l'existence d'un être infiniment parfait, Leibnitz déduit, comme conséquence nécessaire du

Nous devons nous borner ici à une ou deux observations générales, et dire quelques mots de ses opinions particulières sur les matières de foi, en y rattachant une notice sommaire de la part qu'il prit aux projets de réunion agités de son temps entre les communions qui divisent l'Europe chrétienne. On n'a peut-être pas assez remarqué le singulier contraste que forme l'orthodoxie personnelle de Leibnitz avec l'influence de sa philosophie sur plusieurs parties du système théologique des protestants. Il était, on n'en peut douter, pénétré lui-même de la conviction intime, que l'Evangile est un don immédiat de Dieu, et que dans les deux économies de sa grâce, dans l'ancienne qui était préparatoire et limitée à un seul peuple, non moins que dans celle où les richesses de sa miséricorde ont été répandues sur les nations de la terre indistinctement, il a été révélé aux hommes des vérités à-la-fois inaccessibles à leur raison, et indispensables à leur salut. Toutefois on ne saurait se dissimuler les effets d'une tendance du leibnitzianisme et de ses théories caractéristiques, toute contraire, non seulement à quelques-uns des dogmes mystérieux du christianisme, mais à l'admission même d'une intervention directe de la Divinité dans les affaires humaines : tant il est vrai que l'imprévoyance est attachée aux pensées les plus profondes des plus sages d'entre les hommes ! Quelques lignes suffiront pour justifier notre assertion aux yeux des personnes qui ne sont pas étrangères à l'histoire des discussions religieuses, et des phases qu'a subies l'exposition de la doctrine chrétienne dans l'Europe protestante. L'abandon du dogme de l'éternité des peines, de celui de l'expiation de nos péchés par la mort du rédempteur se sacrifiant pour nous, de celui de la coopération de l'Esprit Saint à l'œuvre de la conversion dans l'ame du pécheur, etc., cet abandon qu'un grand nombre de théologiens, nourris des principes du leibnitzianisme, se crurent, par le progrès de l'opinion, appelés à faire dans des vues conciliatrices, il est vrai, et même favorables à la cause de la révélation auprès de ses ennemis, doit être en partie attribué à ces principes. En sta-

principe de la raison suffisante, et de la présence simultanée dans l'entendement divin de tous les plans possi-

tuant que la justice de Dieu n'est autre chose que sa bonté exercée avec sagesse; en montrant en perspective le bonheur final de tous les êtres intelligents et sensibles, comme dernier but et inévitable résultat de la préférence donnée par le Créateur à l'univers existant sur tous ceux qui s'étaient présentés à la pensée divine; en n'admettant dans les monades d'autres changements que ceux qui, en vertu de la loi de continuité, découlent par un développement non-interrompu de leur état primitif et de leur nature intrinsèque; Leibnitz a dû, nécessairement, imprimer à tous ses disciples, c'est-à-dire, aux chefs de l'enseignement académique en Allemagne, la tendance à modifier ou adoucir les dogmes de l'orthodoxie, et à tâcher d'interpréter les Saintes-Ecritures d'une manière conforme aux grandes vues de sa *Théodicée*. Il n'est pas moins évident que l'ensemble de son système n'a pu qu'augmenter l'antipathie que les philosophes du XVIII^e siècle, même ceux qui ont paru animés des sentiments d'une piété sincère, comme Bonnet, ont témoignée pour les miracles proprement dits. Le Dieu de Leibnitz n'a plus besoin de toucher à la machine qu'il a si admirablement montée; et ce serait porter atteinte à l'idée qu'on doit avoir de sa sagesse et de sa puissance que de supposer de sa part une intervention directe, postérieure à la première émanation ou production des substances. Quoi qu'il en soit des conséquences auxquelles la monadologie peut avoir conduit les esprits systématiques, il serait contraire à toute vérité de révoquer en doute la sévère et loyale orthodoxie de son auteur. A ses déclarations si positives et si fréquentes à cet égard, répandues dans tous ses écrits, dans ceux qu'il destinait à être publiés comme dans ceux qui ne devaient pas voir le jour, on peut maintenant joindre l'exposé de sa doctrine sur la religion, qui vient d'être imprimé à Paris sur son manuscrit. Dans cet ouvrage, il établit que Dieu n'agit pas seulement par cette volonté générale et occulte qui soumet toute la machine de l'univers à des règles certaines, mais qu'en qualité de législateur, il déclare sa volonté par-

bles d'un monde idéal, « le choix du » meilleur, du plus conforme à la sagesse suprême, où doit régner la

ticulière, à l'égard du gouvernement de sa cité, par des révélatious, et que celle de Jésus-Christ a pu seule nous apprendre quelle a été l'économie secrète du conseil divin pour rétablir l'homme (*). On ne peut que savoir beaucoup de gré aux éditeurs d'avoir tiré de l'obscurité cet écrit remarquable. Il est beau et utile d'avoir sous les yeux cette nouvelle preuve de l'attention qu'un des plus grands géomètres et un des plus illustres auteurs des méthodes auxquelles les progrès des hautes sciences sont dus, a donnée à une autre face non moins réelle et plus importante de la nature, aux faits de conscience et aux phénomènes historiques qui manifestent à l'homme un autre ordre de choses, et qui satisfont à des besoins d'un rang plus élevé. Il est consolant et salutaire de voir l'homme qui a fourni à la raison humaine un de ses plus puissants leviers et un de ses plus beaux titres de gloire, bien loin de partager l'ivresse dans laquelle l'usage heureux de ce levier et les vastes conquêtes de cette raison armée par le génie de Leibnitz, ont plongé les savants qui ont exploité ses découvertes et celles de Newton; bien loin de s'abandonner à une confiance illimitée dans les facultés intellectuelles de l'homme, et de vouer une admiration exclusive au pouvoir et aux résultats des recherches savantes, il est intéressant de voir un esprit de cette trempe subordonner constamment le monde matériel au monde moral, le règne de la nature à celui de la grâce, et les lumières de la raison aux oracles de l'Evangile. Quelle leçon pour les savants qui ne se sont élevés si haut dans les sciences qu'en suivant la route ouverte par ce grand homme, de l'entendre déclarer (ibid., pag. 225) que, s'il attache quelque prix à ses travaux et à sa renommée, c'est le droit qu'ils lui donnent à être écouté avec quelque confiance, lorsqu'il défend la révélation, et lorsqu'il expose des théories qui prouvent que les mystères du

(*) *Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion*, ouvrage latin inédit, et traduit en français, par M. Emery, ancien supérieur-général de Saint-Sulpice, Paris, 1819, in-8°. (pag. 18.)

- » plus grande variété avec le plus
- » grand ordre, où la matière, le lieu,
- » le temps sont le plus ménagés, celui

christianisme ne contredisent aucun principe de la saine raison ! Mais si la publication de cet ouvrage posthume de Leibnitz est importante aux yeux des amis de la religion, elle est très honorable pour le caractère de son auteur : elle dissipe tous les nuages répandus sur les motifs qui lui avaient fait prendre une part si active aux projets de réunion des cultes chrétiens, agités entre quelques-uns de ses contemporains. Tolérant par principes et cosmopolite dans la plus noble acception du mot, s'il désirait le rapprochement des esprits en matière de foi pour obtenir un concours plus complet d'efforts et de sacrifices en faveur de la paix et de l'avancement des sciences ; si, en coopérant à ce dessein, il était heureux de donner une preuve de dévouement à un souverain auquel il devait beaucoup de reconnaissance, on ne saurait l'accuser de n'avoir agi que dans ces vues mondaines : et le précieux document, qui vient d'être mis sous vos yeux, démontre tout l'intérêt personnel qu'il portait aux controverses théologiques en elles-mêmes, et toute l'importance morale qu'il mettait à en faire adopter généralement les résultats, tels qu'il les croyait solidement établis par une discussion franche et profonde. Dans tout le cours de sa correspondance avec Bossuet, Pélisson, Mme. Brinon, on le voit manifester un désir d'aplanir les obstacles, une docilité, une déférence pour l'évêque de Meaux, qui ne permettent point d'attribuer à l'amour-propre blessé ou à des causes politiques la cessation de ces conférences épistolaires et l'abandon de leur objet. En retour des grandes concessions qu'il fait dès le début (telles que la reconnaissance de la juridiction suprême du pape, comme institution humaine, il est vrai, mais vénérable et salutaire, l'admission de la nécessité d'une nouvelle ordination des ministres protestants à leur entrée dans le système de la hiérarchie romaine), Leibnitz se borne à demander la suspension des décrets et des anathèmes du concile de Trente dans leurs effets relatifs aux sectateurs de la réformation ; et, pour l'église protestante, l'autorisation provisoire de conserver son organisation

- » enfin où doit s'établir une cité digne
- » de Dieu qui en est l'auteur, et de
- » tous les esprits, soit des hommes,

jusqu'au moment où un concile œcuménique aurait pu s'assembler et statuer sur les principes d'après lesquels la divergence des communions dans les doctrines et les cérémonies, devrait, soit fléchir devant les intérêts de l'unité de foi et de la vérité, soit être déclarée admissible dans tous les points qui ne seraient pas en contact avec les fondements de la croyance et de la société chrétienne (*). Une entreprise beaucoup moins difficile, puisqu'il s'agissait de rapprocher entre elles les communions protestantes, trompa de même l'attente et les efforts de Leibnitz, quoique les souverains des pays où cette fusion devait être tentée, la désirassent vivement et se condamnassent de toute leur influence les démarches des conciliateurs. Il en est fait mention pag. 735 et suiv. du 1^{er}. vol. de la Collect. de Dutens, et dans différents Recueils des Lettres de Leibnitz (pag. 241 et suiv. de celui de Kappe, et tom. 1^{er}., pag. 98 de celui de Kortholt) : mais, pour en connaître les motifs et les détails, il faut recourir à un Exposé historique imprimé à Londres en 1767, in-4^o., sous le titre de *Relation des mesures qui furent prises dans les années 1711, 1712 et 1713 pour introduire la liturgie anglicane dans le royaume de Prusse et dans l'électorat de Hanovre*. Tandis que le pacificateur échouait dans ses nobles tentatives de mettre un terme aux scissions qui divisent les branches de la grande famille chrétienne, l'auteur de la *Théodicée* aplanissait plus efficacement que le négociateur les voies d'une réconciliation future, en familiarisant les esprits de frères

(*) On pourra se convaincre, par la lecture des pièces qu'offrent le premier volume de la Collection de Dutens, les Recueils des lettres de Leibnitz donnés par Gruber, Kortholt, Kappe, Wasmeyer, sa Correspondance avec le landgrave Ernest de Hesse-Rhéinfels, et avec le duc de Brunswick Jean-Frédéric, publiée par Boehmer dans son *Magasin pour le droit canonique* (vol. I et II), que Leibnitz apporta dans ces transactions autant de bonne foi et de zèle pour leur succès que de prudence et de délicatesse ; et d'après ces lettres, il paraîtrait que c'est uniquement au refus inflexible que Bossuet opposa à la demande d'une suspension des anathèmes lancés par le concile de Trente contre les protestants, que la rupture des relations entre ces deux illustres controversistes doit être rapportée.

» soit des génies, qui en sont les
 » membres, en tant qu'ils entrent par
 » la raison ou la connaissance des

» vérités éternelles, dans une espèce
 » de société avec leur chef suprême.
 » Telle est cette constitution du plus

séparés d'opinions, mais unis d'origine et d'intérêts, avec la sublime idée d'une cité céleste que la machine visible, le monde matériel et toutes ses phases, les événements heureux et malheureux, les biens et les privations, les douleurs et les jouissances, sont également destinés à servir, à étendre, à rendre de plus en plus digne de son monarque, par la vertu et le bonheur croissants de ses membres; et dans laquelle les maux de tout genre, suite inévitable des limites de la créature, la plainte du besoin, le cri de la souffrance, toutes les exceptions aux lois divines qui semblent déparer l'œuvre du Créateur, finiront par se résoudre, comme des dissonances passagères, en une harmonie glorieuse, en un concert de louanges éternelles. Il faut cependant l'avouer : plutôt tourné en ridicule qu'examiné et combattu par Voltaire dans cet ouvrage de gaité infernale, où une philosophie moqueuse et superficielle, prêchant avec férocité le culte des jouissances matérielles, dégrade l'espèce humaine par la peinture exagérée de ses misères, et nous offre, comme l'a dit M^{me}. de Staël, pour toute consolation, le rire sardonique qui nous affranchit de la pitié envers les autres, en nous y faisant renoncer pour nous-mêmes; l'optimisme de la *Théodicée* a rencontré récemment un adversaire plus redoutable dans un de ces hommes qui, à de grands intervalles, puisent de nouvelles idées à des profondeurs inexplorées avant eux, et qui règnent ensuite long-temps sur la pensée des instituteurs des peuples. Dans un écrit intitulé : *Du mauvais succès de tous les essais de Théodicée* (vol III des *Opusc.*, pag. 385 et suiv.), Kant a cherché à établir que la connaissance de la relation dans laquelle l'univers, tel qu'il se manifeste à nous par l'expérience, se trouve avec la souveraine sagesse, serait un élément indispensable de toute apologie du mal physique et moral dans l'œuvre du Créateur, et que cette connaissance est entièrement hors de notre portée. Cette assertion, qui, au surplus, est un corollaire de toute la doctrine de l'auteur de la Philosophie critique, s'offre, dans son mémoire, appuyée

de considérations nouvelles et de quelques observations de détail qui ne manquent ni de force ni de justesse. Il fait voir, par exemple, que l'objection contre la parfaite sagesse du Tout-Puissant, tirée de la disproportion qui existe entre le crime et le châtement, n'a pas été suffisamment repoussée par Leibnitz; et qu'en dérivant d'abord le mal moral de l'abus de la liberté, abus que Dieu permet par des motifs de sagesse et de bonté, puis dérivant cet abus de l'imperfection inhérente à l'essence même des créatures, et inséparable des limites de leurs forces, il dispense plutôt l'homme qu'il ne justifie la Providence : le mal ayant, selon Leibnitz, ses racines dans l'essence même des choses réalisées par l'être qui est la seule et unique cause efficiente de l'univers, et qui a créé avant de permettre, ou, pour mieux dire, qui a créé et permis en même temps. Ici se reproduit l'ancienne difficulté contre laquelle échouent à leur tour les fondateurs de systèmes nouveaux, qui prétendent la combattre victorieusement. Comment accorder le *fatum* et la liberté, l'imputation morale et la dépendance des êtres finis? Kant croit échapper à cet écueil, en ne soumettant à la loi de causalité (au déterminisme de Leibnitz) que le monde phénoménique, et en affirmant chissant de ce principe l'âme comme *nou-mène* ou chose en soi; envisageant ainsi chaque action comme appartenant à une double série à-la-fois; à l'ordre physique où elle est enchaînée à ce qui précède et à ce qui suit par les liens communs de la nature, et à l'ordre moral, où une détermination produit un effet, sans que, pour expliquer cette volition et son résultat, on soit renvoyé à un état antécédent. En définitif, la doctrine de Kant sur la conciliation du mal avec la suprême sagesse, est une application de la maxime : *Dans le doute, abstiens-toi de juger*; tandis que Leibnitz se place dans le point de vue de l'absolu ou du Créateur lui-même; tant il est vrai que la *Théodicée*, pas plus que la *Monadologie*, ne peut être comprise qu'en tenant le fil donné par l'auteur de l'Exposé du leibnitzianisme dans cet article. S—A.

» parfait état gouverné par le plus
 » grand et le meilleur des monarques,
 » où il n'y a point de crimes sans châ-
 » timents, point de bonnes actions
 » sans récompenses proportionnées ;
 » où se trouve enfin autant de vertus
 » et de bonheur qu'il est possible. »
 C'est en tendant toujours à se placer
 dans ce point de vue sublime, que
 Leibnitz saisit souvent avec un rare
 bonheur les rapports les plus inatten-
 dus entre le monde des idées et celui
 des faits de la nature : c'est en cher-
 chant à déterminer, par le calcul, quels
 sont les moyens qui vont le plus droit
 à la fin, qui ménagent le plus la ma-
 tière, l'espace et le temps, qu'il par-
 vient à résoudre des questions regar-
 dées comme inaccessibles à l'esprit
 humain, ou à démontrer des vérités
 conçues mais non prouvées avant lui
 (1). Telle est la source de cette con-
 fiance absolue que montra toujours ce
 grand maître dans la vérité ou la réa-
 lité de ses principes, la légitimité de
 ses conclusions, la rigueur de sa mé-
 thode, et enfin la certitude de son
Criterion logique. — Après avoir mar-
 qué les principaux caractères du ra-
 tionalisme de Leibnitz, et indiqué la
 route qui va de l'origine aux dernières
 sommités de la doctrine ; nous pou-
 vons voir comment le cercle se ferme
 sur lui-même, et vient rejoindre le
 point où il a commencé. Dans le point
 de vue de l'immortel auteur de la
 monadologie, la science des prin-
 cipes n'est autre que celle des forces ;
 or, la science des forces comprend
 tout ce qui est, et tout ce qui peut
 être conçu par l'esprit de l'homme, à

partir du moi, force donnée immé-
 diatement dans le fait primitif de
 conscience, jusqu'à la force absolue,
 telle qu'elle est en soi aux yeux de
 Dieu ; telle qu'elle peut être en Dieu
 même. Le point de vue du moi n'est
 pas le point de vue de Dieu, quoiqu'il
 y conduise par une analyse exacte et
 au moyen de ce même principe de la
 force qui avait entièrement échappé à
 Descartes, et que Leibnitz a saisi le
 premier dans sa profondeur. Comme
 Descartes, il est vrai, Leibnitz a man-
 qué de distinguer ces deux points de
 vue et d'exprimer le lien qui les unit ;
 mais Descartes avait rompu ce lien,
 et Leibnitz a donné le seul moyen
 propre à le renouer : aussi est-ce à sa
 doctrine que viendront se rattacher les
 progrès ultérieurs de la vraie philo-
 sophie de l'esprit humain. — TRA-
 VAUX MATHÉMATIQUES DE LEIBNITZ.
 — Un homme qui avait un génie si
 vaste, une ardeur de savoir si in-
 fatigable, et un si grand amour de
 la célébrité, ne pouvait pas rester
 indifférent aux mathématiques, dans
 un temps où ces sciences s'élevant
 presque seules, au milieu de l'en-
 fance de toutes les autres, attiraient
 sur elles toute la renommée. Aussi
 Leibnitz se livra-t-il à leurs spécula-
 tions ; et il le fit de manière à rivaliser
 dans ce genre avec le plus grand génie
 de son temps et de tous les siècles,
 avec Newton. L'histoire des études
 mathématiques de Leibnitz, de ses
 premiers essais, enfin du développe-
 ment complet de ses pensées sur cette
 partie des méditations humaines, a été
 tracée par lui-même dans une lettre
 à la comtesse de Kilmansegg, écrite
 en 1716. Il y raconte que dès 1666,
 c'est-à-dire à l'âge de seize ans, il avait
 composé sur l'art des combinaisons un
 petit ouvrage, dans lequel il s'occu-
 pait déjà des différences des nombres

(1) Il faut voir, dans l'*Essai de Cosmologie* de
 Maupertuis, l'heureuse application du principe des
 causes finales, faite d'après Leibnitz par ce géo-
 mètre philosophe, et comment il résout, à l'aide
 du principe de la moindre action et d'une ma-
 nière aussi neuve qu'élégante, d'importantes ques-
 tions de cosmologie et de dioptrique.

dont la succession forme des séries régulières : quoique cet ouvrage n'ait pas vu le jour (1), il n'est pas inutile d'en remarquer l'objet qui montre déjà l'ordre d'idées vers lequel le génie mathématique de Leibnitz le portait dès cette époque ; car lorsqu'on recherche les premiers pas des hommes qui sont arrivés à quelque grande découverte, on trouve d'ordinaire qu'ils y ont été conduits, et pour ainsi dire appelés de loin par la tournure de leur esprit ou par les objets de leurs premières méditations ; et que les occasions subséquentes n'ont fait que fortifier ces premières impressions, jusqu'à ce qu'elles atteignent enfin l'entier développement qui les met en état de sortir de leurs nuages. Toutefois le jeune Leibnitz, occupé surtout d'histoire et de philosophie, ne donna pas beaucoup de suite à ses recherches d'arithmétique jusqu'en 1673, époque à laquelle il fit à Londres un voyage qui le mit en relation avec plusieurs savants de ce pays, particulièrement avec un géomètre nommé Oldenburg. Leibnitz fut naturellement porté à leur parler de ses recherches ; mais par un hasard qui fut comme le présage de ce qui devait lui arriver toute sa vie, il eut le désagrément d'apprendre que les résultats qu'il croyait nouveaux se trouvaient déjà dans un ouvrage publié en France (2). Tourmenté par le

desir bien naturel de voir jusqu'où il avait été devancé, Leibnitz emprunta cet ouvrage ; et dès le lendemain il écrivit à Oldenburg une lettre, insérée depuis au *Commercium epistolicum* publié par la société royale de Londres. Il y fait remarquer ce qu'il croit lui rester encore de sa découverte, et il annonce qu'il est en état de sommer, par les mêmes principes, toutes les progressions composées de termes qui ont pour numérateur l'unité, et pour dénominateurs, des nombres figurés d'un ordre quelconque. Une seconde occasion, dans laquelle il mentionna encore chez Oldenburg une autre propriété des nombres qu'il avait remarquée, fut aussi malheureuse : on lui apprit que la même découverte avait été faite par Mercator, mathématicien holsténois, qui l'avait publiée dans sa *Logarithmotechnia*. Leibnitz se procura le livre, et le rapporta en France. Là ses méditations, continuées sur le même sujet, et sans doute excitées par le mauvais succès de ses premières tentatives, lui firent trouver une série infinie de fractions qui exprimait la surface du cercle, comme Mercator avait trouvé le moyen d'exprimer celle de l'hyperbole. Cette découverte frappa extrêmement Huygens, qui s'empressa d'en proclamer le mérite, et qui s'en appuya dans la suite pour obtenir à l'auteur une place d'associé de l'académie des sciences. Leibnitz, comme on peut le croire, ne manqua pas d'annoncer sa nouvelle série à Oldenburg, qui l'en félicita sincèrement dans sa réponse, en le prévenant qu'un M. Newton de Cambridge paraissait

(1) On a recueilli à la vérité dans les Oeuvres complètes de Leibnitz, tom. 2, un plan d'ouvrage intitulé : *Disseratio de arte combinatoria* ; mais outre que c'est seulement une liste de chapitres, on voit qu'il embrasse beaucoup d'objets étrangers à la théorie des nombres, et il est difficile de croire que ce fussent là les éléments de l'ouvrage auquel Leibnitz fait allusion.

(2) Il s'agissait de la constante, soit exacte, soit approchée, des nombres auxquels on finit toujours par arriver lorsqu'on prend les différences successives des termes d'une série numérique, puis les différences de ces différences, et ainsi de suite un nombre suffisant de fois. Cette remarque, ainsi que son usage pour l'interpolation, avait été faite par un mathématicien français, nommé Regnault, de Lyon ; elle fut publiée en

1670, dans l'ouvrage de Mouton, intitulé : *Observationes diametrorum solis et lune apparentium* ; ouvrage où l'on trouve beaucoup d'autres choses remarquables, et particulièrement la première idée de fixer les états des mesures par les observations de la longueur du pendule, à une latitude déterminée.

avoir trouvé de son côté des méthodes nouvelles, mais non encore publiées, pour obtenir les longueurs et les aires de toutes sortes de courbes, et par conséquent du cercle parmi toutes les autres. Cela n'était d'ailleurs rien au mérite de la série de Leibnitz; mais, par une suite de cette fatalité qui semblait s'attacher à ses efforts, il fut reconnu, depuis, que cette série avait été aussi trouvée auparavant par un géomètre écossais, nommé Grégory, lequel l'avait communiquée à un savant de Londres, nommé Collins, qui avait une correspondance mathématique très étendue et très active. (*Voyez COLLINS, IX, 271.*) Heureusement Leibnitz n'apprit cette décourageante nouvelle que quelques années après; assurément s'il eût reçu cette série d'Oldenburg, il ne se serait pas avisé de la lui renvoyer comme sienne : il n'existe d'ailleurs aucune preuve qu'à l'époque de son premier voyage à Londres il eût connu Collins. A la vérité on voit, par une lettre de ce dernier (1), qu'il avait mandé la découverte de Grégory à un savant de Paris, nommé Bertet, avec lequel il était en correspondance; mais il y énonce seulement que Grégory a trouvé le moyen d'exprimer un arc de cercle en fonctions de son sinus et de sa tangente, sans aucune indication de la méthode par laquelle il a obtenu ce résultat : de sorte qu'on n'en peut tirer aucune induction contre la véracité de Leibnitz; et, pour s'en rapporter sur cette matière à un juge irrécusable, Newton, lorsqu'il eut connaissance de la marche que Leibnitz avait suivie, l'en félicita comme d'une nouveauté d'autant plus remarquable, qu'il connaissait, disait-il, trois méthodes diffé-

rentes d'arriver à ce résultat; de sorte qu'il s'était peu attendu qu'on en trouvât une quatrième (2). Cet aveu formel et décisif n'a pas empêché depuis les annotateurs du *Commercium epistolicum* d'élever à ce sujet contre Leibnitz l'accusation de plagiat, à la vérité sans preuve. Leibnitz, encouragé par ce premier succès, continua de se livrer avec ardeur aux mathématiques; et, à force de poursuivre ses spéculations sur les différences des nombres qui lui semblaient si fécondes, il fut conduit à la découverte du calcul appelé différentiel, parce qu'il se fonde sur la considération des proportions que les éléments des grandeurs dépendantes d'une manière quelconque les unes des autres, conservent entre eux dans l'infiniment petit. Les écrivains qui ont traité ce point d'histoire littéraire indiquent en général, comme la première publication du calcul différentiel, une lettre de Leibnitz, adressée à Newton par l'intermédiaire d'Oldenburg, le 21 juin 1677. Cette lettre contient en effet une exposition complète et tout-à-fait explicite de la méthode différentielle : mais elle répondait à une lettre de Newton, adressée à Leibnitz par la même voie, et dans laquelle Newton se disait aussi possesseur d'une méthode très générale, dont il cachait l'énoncé sous une espèce de chiffre formé de nombres et de lettres transposées, duquel il se réservait de donner un jour l'interprétation. Or on se demande ce qui avait pu engager Newton à envelopper ainsi le secret de sa méthode sous une espèce d'énigme chiffrée, et à vouloir que ce secret se trouvât déposé entre les mains de Leibnitz même; il semble

(1) Cette lettre est la vingt-unième pièce du *Commercium epistolicum*.

(2) Deuxième lettre de Newton à Oldenburg 24 octobre 1676.

que quelque circonstance antécédente, et aujourd'hui inaperçue, doit avoir déterminé ce dépôt et cette réserve. En effet, lorsqu'après vingt ans, d'obscur envieux élevèrent contre Leibnitz l'accusation d'avoir dérobé cette grande découverte, celui-ci, en cherchant à se rappeler ses premiers titres, dit qu'il croit avoir commencé à être en possession de sa méthode en 1676, c'est-à-dire une année avant qu'il écrivît la lettre où il l'annonce d'une manière formelle. En examinant avec beaucoup d'attention toutes les lettres contenues dans le *Commercium epistolicum*, nous en avons trouvé une qui semble expliquer ce mystère. Elle est du 24 août 1676, et par conséquent antérieure à celle dans laquelle Newton inséra l'exposition chiffrée de sa méthode des *fluxions*. Dans cette lettre, toujours écrite à Oldenburg, mais destinée à être mise sous les yeux de Newton, Leibnitz donne d'abord beaucoup de louanges aux inventions analytiques de ce dernier, qu'Oldenburg, d'après son autorisation, lui avait déjà communiquées dans une lettre précédente, également imprimée; ces inventions comprennent la formule pour l'élevation d'un binôme à ses diverses puissances, l'usage de cette formule pour l'extraction des racines, les expressions en séries des arcs de cercle par leurs sinus, des sinus par les arcs, celle des arcs d'ellipse, d'hyperbole, avec des applications à la quadrature de ces courbes, le tout sans démonstration, et sans aucune indication quelconque de la méthode qui a pu y conduire, sinon qu'elle est fondée sur les séries; et, en effet, il paraît aujourd'hui que cette méthode consistait à développer en série la fluxion de la fonction que l'on voulait déterminer, et à remonter de chacun des termes de ce dévelop-

pement à sa fonction première, par la méthode alors connue pour les paraboles de tous les ordres; ce qui donnait une intégration véritable de chaque terme de la série. C'est à cette lettre que répond celle de Leibnitz, écrite deux mois après, et dans laquelle il commence par louer sincèrement tant de belles inventions et si nouvelles: puis entrant dans l'exposition de ses recherches propres, « Mercator, dit-il, a trouvé le moyen de carrer la surface des courbes dont l'ordonnée est exprimée rationnellement en fonctions de l'abscisse: il nous a appris à réduire ces expressions en séries par la division; et Newton nous a enseigné à faire la même chose pour les expressions radicales. Maintenant j'ai trouvé une méthode que j'appelle des *transmutations*, au moyen de laquelle on peut ramener toutes les courbes possibles à ces cas simples. » Cette méthode, dont il donne un exemple sur la rectification du cercle, revient en partie à celle de Newton que nous venons d'expliquer; mais on y remarque de plus l'usage des infiniment petits qui y sont ouvertement employés, et même sous cette dénomination. Sa manière de l'appliquer au cercle, consiste à exprimer l'abscisse et l'ordonnée de cette courbe par une autre variable tellement choisie, que l'expression de ces lignes, en fonctions de la nouvelle variable, devienne rationnelle. Puis il cherche la différence d'abscisses qui correspond à un accroissement infiniment petit de cette variable; et multipliant cette différence par l'expression rationnelle de l'ordonnée, il obtient la surface du petit rectangle, qu'il regarde comme l'élément de l'aire de la courbe proposée. Alors il fait voir que cette expression, envisagée d'une autre manière, représente aussi l'aire d'une courbe, dont

la nouvelle variable est l'abscisse, et dont l'ordonnée est rationnelle; ce qui permet d'appliquer à sa quadrature le procédé de Mercator. Cette méthode de transmutation revient, comme on voit, à celle que Newton avait employée pour obtenir les résultats contenus dans sa lettre; mais on doit aussi à la justice d'observer que Leibnitz ne la cache point, quoiqu'il en sentît bien toute l'importance. En effet, ajoute-t-il, cette méthode est applicable à toutes les courbes; elle contient celle des indivisibles (de Cavalieri), mais dans une acception infiniment générale, qui jusqu'ici ne semble pas avoir été assez développée. Ceci devait suffire pour montrer à Newton que Leibnitz était sur le chemin de la découverte du calcul infinitésimal, et qu'il y touchait de bien près, si même il ne le possédait déjà. Aussi c'est en réponse à cette lettre, que Newton, après avoir exposé beaucoup de belles inventions analytiques, toutes relatives aux séries, raconte la progression de ses découvertes, et finit par l'énoncé chiffré de sa méthode des fluxions. Après avoir parlé de la quadrature de l'hyperbole et du calcul des logarithmes, « j'ai honte, dit-il, d'avouer jusqu'à combien de figures j'avais autrefois poussé ce genre de calculs, qui me plaisait alors singulièrement : mais lorsque parut l'ingénieux ouvrage de Mercator, intitulé *Logarithmotechnia*, je commençai à en faire moins de cas, soupçonnant ou qu'il connaissait l'extraction des racines aussi bien que la résolution des fractions en série par la division, ou que d'autres, apprenant par lui cette dernière méthode, trouveraient bientôt tout le reste. Dans le temps que ce livre parut (c'était en 1669), le docteur Barrow, mon ami, alors professeur de mathématiques à Cambridge, commu-

niqua à M. Collins un écrit de moi contenant un traité abrégé de ces séries, dans lequel j'annonçais que les aires et les longueurs de toutes sortes de courbes, ainsi que les surfaces et les volumes des solides engendrés par elles, pouvaient être déterminés en fonctions de lignes droites données réciproquement; ce que j'avais appuyé d'un grand nombre d'exemples. » Le traité auquel Newton fait ici allusion, est celui qui parut depuis, imprimé pour la première fois en 1704, sous le titre d'*Analysis per æquationes numero terminorum infinitas*. Il contient en effet tout ce que dit Newton; et même il contient ce dont il ne parle point dans sa lettre, la démonstration de sa méthode des quadratures, fondée sur la considération des infiniment petits. Il y donne d'abord l'expression de l'aire des courbes dont l'ordonnée est exprimée rationnellement en fonctions de l'abscisse; ce qui pouvait se faire aussi par la méthode de Mercator : mais il montre comment on peut étendre ce résultat aux expressions radicales, en substituant à la division l'extraction des racines par le théorème du binôme. La méthode par laquelle il obtient la longueur des courbes et leur aire, est fondée sur la considération des fluxions de l'abscisse, de l'ordonnée, et des fonctions qui dépendent de ces lignes. Sur quoi l'on peut observer que Barrow, le maître de Newton, avait déjà donné depuis long-temps l'exemple de considérer la génération des lignes et des surfaces par le mouvement, et même par des mouvements composés de différentes vitesses, ce que l'on conçoit bien avoir pu naturellement porter Newton à considérer aussi en général les accroissements infiniment petits des quantités dans leurs rap-

ports avec le mouvement; tandis que, par une succession d'idées également continue, mais tout-à-fait distincte, et peut-être plus philosophique, parce qu'elle était plus abstraite, et comme telle d'une application plus facile, Leibnitz a toujours été porté à considérer des différences, dans la génération desquelles il a ensuite découvert le véritable type qui distingue entre eux les résultats finis. Cette série d'idées séparément propre à chacun de ces grands génies, et suivie par chacun d'eux depuis ses premiers pas jusqu'au terme de ses dernières découvertes, nous semble offrir un caractère d'individualité qui suffirait pour qu'on dût attribuer à l'un comme à l'autre l'honneur d'être arrivé au calcul infinitésimal par ses propres vues et par une route indépendante, si les preuves matérielles, qui peuvent établir ce fait littéraire, étaient perdues: mais il n'y a plus lieu de douter lorsque la discussion des titres authentiques, c'est-à-dire, de ceux que la publicité donne, conduit à la même conséquence. Quoi qu'il en soit, les droits de Leibnitz ne furent pendant long-temps l'objet d'aucun doute. Sa réponse à la lettre chiffrée de Newton, fut franche et sans réserve. Dans cette réponse datée du 21 juin 1677, et adressée à Newton par l'intermédiaire d'Oldenburg, Leibnitz expose la méthode du calcul infinitésimal avec la notation différentielle, les règles de différentiation, la formation des équations différentielles, les applications de ces procédés à des questions d'analyse et de géométrie; et, ce que les géomètres ne regarderont pas comme une indication d'identité sans importance, les figures employées dans l'exposition de ces méthodes offrent précisément les mêmes désignations de lettres, et le même mode de no-

tation que Leibnitz avait employés dans sa première lettre, où il exposait la méthode des transmutations. En effet, c'était toujours la même série d'idées. « Je soupçonne, ajoute-t-il, » que ce que Newton a voulu cacher » relativement à la manière de mener » des tangentes, ne diffère pas beaucoup de ceci. » Cet aveu, d'autant plus honorable pour Leibnitz qu'il était tout-à-fait libre, met à l'abri les droits de Newton, au moins autant que le dépôt qu'il avait fait de son manuscrit entre les mains de Collins, en 1669. Peu importe en effet qu'il ait été dès cette époque en possession de sa méthode des fluxions. La chance d'en partager avec lui l'honneur, était encore ouverte, puisqu'il n'avait rien publié: car les règles de la justice littéraire veulent que la publication, seul indice inaltérable de l'existence d'une découverte, en fixe l'époque précise; et l'avantage qu'on se conserve de jouir seul d'un résultat ou d'une méthode qu'on ne publie point, est équitablement contrebalancé par la liberté que cette réserve laisse à la concurrence. Newton ne répondit point à cette mémorable lettre de Leibnitz, soit parce qu'il n'en eut pas le désir, soit parce que l'occasion de le faire cessa par la mort d'Oldenburg, qui arriva dans l'automne de la même année. La méthode différentielle ne devint publique pour le reste du monde littéraire qu'en 1684, où Leibnitz la publia dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, sous une forme absolument semblable à celle qu'il avait suivie dans sa lettre transmise à Newton. Aucune réclamation ne s'éleva alors, ni ne pouvait s'élever pour la contester. Newton même reconnut publiquement les droits de Leibnitz dans son admirable ouvrage des *Principes* de la philosophie na-

turcle (1), où il s'exprime en ces termes : « Dans un commerce de lettres que j'avais, il y environ dix ans, avec le très habile géomètre M. Leibnitz, je lui écrivis que je possédais, pour déterminer les *Maxima* et les *Minima*, pour mener les tangentes, et autres opérations analogues, une méthode qui s'appliquait également aux quantités rationnelles ou irrationnelles, méthode que je lui cachai sous un chiffre formé de lettres transposées; cet homme célèbre me répondit qu'il était tombé sur une méthode de ce genre, dont il me donna la communication, et qui ne différait de la mienne que dans le mode d'expression, de notation, et dans l'idée de la génération des quantités. » On remarque une ambiguïté assez singulière, dans ces mots : *Il me répondit qu'il en possédait une analogue*, lesquels, pour qui ne connaîtrait pas les lettres réciproquement communiquées, pourraient présenter le sens que Leibnitz aurait trouvé la clef du chiffre de Newton, puisqu'il y répond d'une manière si positive. Mais on a vu que cette certitude n'existe point dans la lettre de Leibnitz, et qu'il énonce seulement, à l'égard de la méthode de son rival, un soupçon honorable pour son caractère. Quoi qu'il en soit, ce passage décisif, inséré d'abord dans la première édition des Principes, et conservé dans la seconde faite par Cotes, mais dont tous les détails étaient soumis à l'approbation de Newton (2), est un témoi-

gnage d'une autorité indestructible. Au reste, personne alors n'eut l'idée de le contester : Leibnitz, depuis la publication de la méthode différentielle, en était publiquement regardé comme le seul inventeur. Il en développa la puissance avec une ardeur et une fécondité de génie inconcevables. On le vit presque aussitôt en montrer les applications à la théorie des courbes, dans la recherche des tangentes, à celle des osculations en général et des intersections des courbes sous des conditions données, aux questions de mécanique, dans la résolution des problèmes, tels que ceux de la chaînette, de la velaire et de la ligue de la plus vite descente : et il travaillait avec ardeur à perfectionner la méthode même; car tantôt il en étendait les usages analytiques comme lorsqu'il découvrit le mode d'intégration des fractions rationnelles par la décomposition de leur dénominateur en ses facteurs simples soit réels, soit imaginaires; tantôt il généralisait les principes du calcul, comme il le fit en imaginant de considérer les effets de variabilité des quantités arbitraires; d'autres fois enfin il signala avec la sagacité de la plus haute philosophie les inductions offertes par la notation, telles que sont par exemple les analogies des puissances et des différences, deux remarques, dont l'une, en étendant les idées de variabilité, et l'autre, en étendant la signification des indices, sont devenues aujourd'hui des principes de découvertes les plus employés. Cette lumière nouvelle et si vive qu'il jetait ainsi sur l'analyse mathématique, lui faisait saisir entre les diverses parties de cette science, de nouveaux rapports, jusqu'alors inaperçus parce que le besoin ne s'en était pas encore fait sentir. C'est ainsi qu'il trouva le calcul des fonctions ex-

(1) *Philosophiæ naturalis Principia mathematica*, lib. II, lemma. II, scholium. Editio prima et secunda.

(2) J'ai eu l'occasion de m'assurer par moi-même de ce fait à Cambridge, où le chef du collège de la Trinité, d'après la demande des professeurs de cet établissement célèbre, a bien voulu me permettre de consulter toute la Correspondance de Newton avec Cotes, et même de prendre des copies de tout ce qui me semblerait intéressant pour l'histoire scientifique de cette époque. B—r.

ponentielles, autre source également féconde en résultats, et dont l'emploi revient à chaque instant dans la résolution de toutes les questions mathématiques et naturelles (1). On est obligé de se borner à ces grands traits; car on ne finirait pas, si l'on voulait seulement énoncer tous les sujets mathématiques sur lesquels se porta son génie. Néanmoins, dans la multitude de ces questions plus particulières, il faut mentionner la curieuse remarque de l'*Arithmétique binaire*, ainsi nommée parce qu'elle n'emploie que deux chiffres pour exprimer tous les nombres. L'idée de ce système de numération fut suggérée à Leibnitz, par l'examen de certains caractères nommés *Koua*, tracés sur d'anciennes figures attribuées à Foutsi, que les Chinois regardent comme l'inventeur de toutes leurs sciences. (V. FOU HI.) L'esprit vif et systématique de Leibnitz lui fit voir dans les retours périodiques de ces caractères, des indications numériques; et quoique les observations des missionnaires ne paraissent pas avoir confirmé cette conjecture, l'idée de l'*Arithmétique binaire*, suggérée à Leibnitz par cette hypothèse, n'en est pas moins un exemple ingénieux et utile pour étendre les considérations générales des

systèmes de numération. —Après avoir rendu un faible hommage à tant et de si belles découvertes, il faut louer autant encore l'ardeur avec laquelle Leibnitz cherchait à répandre les nouvelles méthodes; et le généreux plaisir qu'il trouvait à en voir fructifier les applications. Dans ce sens, on peut dire qu'il eut pour élèves ceux qui pouvaient passer pour les maîtres de bien d'autres, les deux frères Jacques et Jean Bernoulli, le marquis de L'Hôpital, et Huygens lui-même, qui ne crut pas diminuer sa gloire en lui rendant le plus entier, le plus honorable hommage, comme à l'heureux inventeur des nouveaux calculs. — Leibnitz fut en possession de ce titre sans aucune contestation publique quelconque, jusqu'en 1699, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans après sa première communication, adressée à Newton, et pendant quinze, depuis sa publication du calcul différentiel dans les *Actes de Leipzig*. Durant cet intervalle, lui-même et les géomètres du continent avaient librement exploité la mine qu'il avait si heureusement signalée. A la vérité, le géomètre anglais Wallis, en publiant deux volumes de ses œuvres, en 1655, y inséra une note dans laquelle il déclarait que la méthode des fluxions, analogue pour le fonds à la méthode différentielle, avait été trouvée par Newton, avant l'année 1671, sans toutefois prétendre par-là décider lequel de lui ou de Leibnitz était le premier inventeur : cette déclaration ne pouvait pas être considérée comme une attaque; ce n'était que la simple expression de la vérité : seulement la découverte de Newton n'ayant pas alors été rendue publique, laissait le champ de l'invention parfaitement libre à tout autre. Leibnitz ne réclama point contre cette note, et il n'avait en effet rien à

(1) Leibnitz publia la décomposition des fractions rationnelles dans les *Acta Lips.* pour 1702. Il la communiqua aussi à Jean Bernoulli, avec d'autres recherches, dans une lettre datée du mois de juin de la même année (Œuv. de Leibnitz, tom. II, pag. 373, et son *Commercium epistolicum* avec Jean Bernoulli, tom. II, pag. 78.) Il publia la découverte des fonctions exponentielles dans le *Journal des Savants* de 1692. Jean Bernoulli eut avoir trouvé le premier ces mêmes fonctions et il les annonçait à Leibnitz comme une nouveauté; mais sa lettre est du mois de mai 1694, par conséquent postérieure de deux ans à la publication faite par Leibnitz. (Voy. Œuv. de Leibnitz, tom. II, pag. 271, et son *Commercium epistolicum* avec Jean Bernoulli, tom. I, pag. 7 et 10.) Les autres découvertes d'analyse et de me unique que nous avons citées, ne lui ayant pas été contestées, il nous a paru inutile de rapporter les preuves qu'elles lui appartiennent.

réclamer; mais en 1699, Fatio de Duillier (*Voy. FATIO*) osa le premier attaquer publiquement Leibnitz dans un mémoire imprimé, où, en traitant de quelques questions du ressort des nouveaux calculs, et dont une entre autres avait été proposée par Leibnitz même, il disait: « Je suis contraint par l'évidence des faits à reconnaître Newton pour le premier, et de beaucoup d'années, le plus ancien inventeur du calcul différentiel; et quant à ce qu'a pu emprunter de lui Leibnitz, le second inventeur de ce calcul, je m'en réfère au jugement des personnes qui ont vu les lettres de Newton et les autres manuscrits relatifs à cette matière. » Fatio ajoutait beaucoup d'autres récriminations sur l'empire que Leibnitz semblait s'arroger dans les mathématiques, et sur l'affectation avec laquelle il proposait, comme par défi, des problèmes à résoudre aux autres analystes. Toute surprenante que cette attaque pût paraître, elle était trop directe pour permettre à Leibnitz de garder le silence. Il publia, dans les *Actes de Leipzig*, une réponse d'autant plus désespérante pour Fatio, qu'elle était à-la-fois piquante et polie. Après avoir fait sentir le peu de titres que son accusateur avait, pour jeter le gant dans une semblable querelle, il rappelle avec une parfaite fidélité les communications qui avaient eu lieu autrefois entre Newton et lui: il rappelle le témoignage que Newton lui a librement rendu dans le livre des *Principes*; et, à ce sujet, il s'exprime sur son rival dans des termes également honorables pour tous les deux. — Malheureusement, il n'avait pas toujours agi de même, non pas sans doute par une basse jalousie, dont il aurait rougi le premier, lui qui reproche si souvent ce sentiment

à Descartes; tout au plus peut-être par un oubli né de l'ivresse du succès inouï qu'obtenait son nouveau calcul, ou, ce qu'il serait plus aisé encore et moins affligeant de croire, seulement par une inattention résultant de la multitude et de la variété infinie des travaux dans lesquels il était plongé. Un seul trait nous semble inexplicable, et nous croyons devoir à la fidélité de l'histoire littéraire de le rapporter sans l'affaiblir. Le livre des *Principes* avait paru en 1687: la véritable théorie des mouvements célestes y était établie sur les lois de Keppler, l'attraction démontrée, et toutes les conséquences de cette grande loi calculées ou pressenties. Deux ans après, en 1689, Leibnitz publie dans les *Actes de Leipzig*, une dissertation intitulée: *Tentamen de motuum cælestium causis*, dans laquelle il reprend précisément la question des mouvements planétaires, en les supposant produits par la circulation d'un fluide, à-peu-près à la manière des tourbillons de Descartes. Il établit, de même que Newton, la théorie de ces mouvements sur les lois de Keppler, en déduit la loi de la force centrale et les principales propriétés des orbites, c'est-à-dire tout ce qu'avait déjà fait Newton d'une manière infiniment supérieure, et indépendamment d'aucune hypothèse; et cela il l'expose sans rendre rien à Newton de la justice qui lui était due, sans même le nommer autrement que par hasard, à propos de la loi du carré de la distance, dans cette phrase offensante par l'insouciance qu'elle montre: « Je vois, dit-il, que cette proposition a été déjà connue du célèbre géomètre Isaac Newton, comme il paraît par la relation que l'on en a donnée dans les *Actes de Leipzig*, quoique je ne ne puisse pas juger d'après cette re-

» lation comment il y est parvenu. » Ainsi l'immortel ouvrage des *Principes* avait paru depuis deux ans, et Leibnitz ne l'avait pas regardé : il ne l'avait pas regardé même après que les découvertes inouïes, qu'il offrait pour la première fois au monde, avaient été annoncées dans les *Actes* auxquels Leibnitz renvoie ; et il assure n'en avoir jamais eu connaissance que par cet extrait. Sans doute il faut le croire ; car il serait trop désespérant pour l'honneur de l'esprit humain de supposer un si grand génie capable de la plus vile imposture : mais alors il faut blâmer un dédain si aveugle ou une si condamnable insouciance ; et ce qui rend le tort de Leibnitz encore plus inconcevable, c'est qu'outre le fondement tout-à fait hypothétique de sa nouvelle théorie, elle n'est pas même exempte d'erreurs de détail dans le calcul de la mesure des forces (1) ; ce qu'heureusement pour lui ses adversaires ne remarquèrent pas. Ainsi ce qu'on peut supposer de plus favorable, c'est que Leibnitz a méconnu le mérite de l'ouvrage de Newton, comme Descartes méconnut le mérite de celui de Galilée ; tous deux peut-être par la tournure de leur esprit, et à cause de la manière systématique de philosopher qu'ils avaient embrassée. On a généralement attribué l'attaque de Fatio contre Leibnitz à l'envie de flatter la jalousie nationale des savants anglais ; après la circonstance qui vient d'être rapportée, il semble bien plus vraisemblable que cette attaque n'était qu'une représaille tolérée, peut-être approuvée, par Newton lui-même. Quoi qu'il en soit, après

la réponse de Leibnitz à Fatio, la discussion parut terminée : le calcul différentiel continua de se répandre sur le continent, et d'y donner des résultats si brillants qu'ils étonnaient ceux-mêmes auxquels il les faisait découvrir. Les choses restèrent dans cet état jusqu'en 1704. Cette année-là, Newton ayant publié son *Optique*, fit imprimer à la fin de cet ouvrage un Traité de la quadrature des courbes fondé sur la méthode des fluxions, méthode qu'il déclarait, dans la préface, avoir trouvée en 1665 ou 1666. Les auteurs des *Actes de Leipzig* donnèrent en 1705 un extrait de cet ouvrage, dans lequel, en comparant la méthode des fluxions et le calcul différentiel, ils se servirent de quelques expressions ambiguës, qui, bien qu'employées probablement sans dessein hostile, pouvaient s'interpréter dans un sens très défavorable à Newton, et donner à croire qu'il s'était approprié le calcul différentiel de Leibnitz en changeant seulement le mode de sa notation : ce fut là le signal de la guerre entre les deux partis. Les amis de Newton y virent une accusation injuste. Leibnitz déclara qu'il était étranger à cet extrait, mais qu'il ne croyait pas que les paroles dont on y avait fait usage eussent le sens injurieux qu'on leur attribuait. Cette déclaration ne fut pas suffisante pour apaiser l'irritation long-temps contenue des savants d'Angleterre. L'un d'eux, Jean Keill, professeur d'astronomie à Oxford, fut le premier à engager le combat ; et dans une dissertation imprimée dans les *Transactions philosophiques*, il avança, non-seulement que Newton était le premier inventeur de la méthode des fluxions, mais encore que Leibnitz la lui avait dérobée, en changeant seulement le nom et la notation dont Newton avait fait usage.

(1) Ces erreurs consistent, 1^o. dans une fausse évaluation de la vitesse ; 2^o. en ce que la force centrale est calculée dans la courbe polygonale, et la force centrifuge dans la courbe rigoureuse : Lagrange avait fait cette remarque, comme on le voit dans ses manuscrits déposés à l'Institut, tome III, in-fol.

Leibnitz, se voyant si ouvertement attaqué de plagiat, crut devoir défendre non seulement le mérite de son invention, mais, ce qui était d'un bien plus haut prix encore, la dignité de son caractère. Il prit à témoin de la vérité Newton lui-même, et réclama son témoignage : de plus, comme Keill était, ainsi que lui-même, membre de la société royale, il écrivit à Hans Sloane, secrétaire de cette compagnie, homme d'un grand mérite et justement célèbre, pour se plaindre de l'injustice de son accusateur, et prier la société de prononcer entre Keill et lui. C'était au moins une grande imprudence. Dans des questions où l'honneur est intéressé, on ne doit prendre pour arbitre que sa conscience, pour témoignage les faits fidèlement exposés, et pour juge le public, qui finit toujours par s'éclairer à l'aide du temps et d'une libre discussion. Leibnitz dut vivement se repentir d'avoir agi d'une autre manière. La société royale fit rassembler avec une scrupuleuse fidélité tout ce que l'on put retrouver de lettres originales et même de fragments de lettres écrites depuis l'année 1669, entre les personnes qui s'intéressaient alors aux découvertes géométriques, et qui pouvaient avoir quelque rapport à la question en litige. Elle chargea un comité d'examiner ces pièces. La décision des commissaires, motivée sur plusieurs considérations préliminaires, fut que Newton leur paraissait avoir été le premier inventeur du calcul différentiel, et qu'en conséquence Keill n'avait agi, ni injustement, ni calomnieusement envers Leibnitz, en affirmant cette vérité. Ce jugement, dans sa forme, manque du premier caractère de légalité, qui est la discussion contradictoire : Leibnitz n'avait dans le comité personne qui fût chargé de dé-

fendre ses intérêts; il n'était pas en Angleterre alors : il ignorait même que l'on procédât contre lui. De tous les motifs allégués par le comité, le plus fort à notre avis, et le seul que nous n'ayons pas encore rapporté, est la citation d'une lettre de Newton à Collins, en date du 10 décembre 1672 (1), laquelle est présentée comme ayant été communiquée à Leibnitz, dans le mois de juin 1676, ce qui toutefois n'est pas appuyé sur des preuves positives, mais sur le rapprochement de diverses pièces qui fournissent seulement des inductions vraisemblables. On voit que cette date serait antérieure de deux mois à la lettre dans laquelle Leibnitz expose sa méthode des transmutations. « Dans cette lettre de Newton, disent les commissaires, la méthode des fluxions se trouve décrite d'une manière suffisamment claire pour toute personne intelligente. » Ceci n'est pas un fait, mais une *opinion*, et par conséquent la validité peut en être discutée. Or, en lisant la lettre de Newton, on y voit qu'il se dit le possesseur d'une méthode générale qui, sans aucun calcul pénible, s'étend aux tangentes de toutes les courbes, à la recherche de leurs périmètres, de leurs aires, de leurs centres de gravité, et cela, soit qu'il y ait ou non des quantités

(1) C'est le numéro xxvi du *Commercium epistolicum*. On voit dans le n°. xxxix que Collins avait réuni cette lettre avec plusieurs autres pièces de mathématiques pour être envoyées sur le continent. Il remit le tout à Oldenburgh, qui le traduisit en latin, et en confia la traduction à Tschirnhaus, qu'il chargea de la communiquer à Leibnitz. Dans le n°. xlii du *Commercium*, Oldenburgh parle de cette communication à Leibnitz, comme ayant dû avoir lieu; en effet, dans le n°. xliii, Leibnitz répond qu'il a vu Tschirnhaus, qui lui a montré plusieurs inventions analytiques remarquables. Mais il semble insinuer que ce sont des inventions dues à Tschirnhaus même; ainsi le seul indice matériel d'où l'on puisse conclure que Leibnitz a vu cette lettre de Newton, c'est qu'il s'en est trouvé une copie dans les papiers confiés par Collins à Oldenburgh, pour être transmis par Tschirnhaus aux mathématiciens du continent, et par conséquent à Leibnitz.

irrationnelles : ceci prouve que Newton possédait dès-lors les fondements de sa méthode, ce qui est en effet établi par bien d'autres preuves, comme nous l'avons fait déjà remarquer ; mais la question est de savoir si ce seul énoncé de possession d'un résultat, désiré depuis long-temps, et cherché alors avec ardeur par tous les géomètres, suffisait pour en indiquer la source : la négative ne nous paraît pas douteuse. Reste donc à voir si le reste de la lettre de Newton contient quelque autre indication précise. Or, on y trouve en effet l'énoncé d'une règle pour obtenir la soutangente d'une courbe algébrique donnée, en multipliant les différents exposants des deux variables qui la composent, par les termes successifs d'une progression arithmétique quelconque, *suivant les dimensions* de ces termes. Ceci n'est que l'énoncé analytique du résultat général de la règle de Barrow, pour mener les tangentes (1), et par conséquent aussi de la méthode de Fermat, qui est la même chose : on se hasarderait beaucoup, ce semble, en affirmant que cet énoncé seul suffirait pour révéler le calcul différentiel à toute personne intelligente ; car Barrow et Fermat lui-même avaient établi le procédé dont la règle de Newton donne la traduction analytique, et toutefois on n'accusa pas alors Newton de leur avoir dérobé son invention. A la vérité, Keill voulut le dire de Leibnitz ; mais on lui prouva bientôt que la même objection pouvait servir contre Newton, et elle ne fut pas répétée. Quoi qu'il en soit, la question se réduit à ces termes très simples : Si Leibnitz a vu la lettre de Newton, ce qui ne nous paraît pas démontré d'une manière certaine, est-

il également sûr qu'elle a suffi pour lui donner le secret du calcul différentiel ? Nous avouons que, sur ce dernier point, l'opinion du comité de la société royale ne nous paraît nullement évidente. Il nous semble que des présomptions ne suffisent pas pour décider ce que Leibnitz aurait pu inférer ou ne pas inférer de la lecture d'une lettre qui, dans son texte, ne contient que des résultats sans aucune explication de la méthode qui a pu les faire découvrir ; qu'ainsi il faut en revenir à la simple discussion des preuves positives ; et si nous ne nous sommes pas fait illusion dans l'exposition que nous en avons donnée plus haut, celles-ci s'accordent très bien entr'elles, pour montrer que Newton et Leibnitz ont trouvé tous deux le calcul infinitésimal indépendamment l'un de l'autre, par leurs propres efforts, et même par des considérations qui n'ont rien de commun. Le recueil des pièces rassemblées par la société royale, et le rapport de ses commissaires, furent imprimés par ordre de la société, et rendus publics sous le titre de *Commercium epistolicum de variâ re mathematicâ inter celeberrimos præsentis sæculi mathematicos*. Leibnitz apprit subitement cette publication, lorsqu'il n'était plus temps de se défendre. Il était alors à Vienne. Impatient, comme on peut le croire, de savoir ce qu'il renfermait, il en demanda le contenu à Jean Bernoulli. Celui-ci, qui avait à juste titre partagé la gloire du calcul différentiel, et qui avait si heureusement contribué à en propager la puissance, répondit à Leibnitz moins dans le sens rigide de la vérité que dans celui qu'il crut le plus propre à lui plaire ; il chercha à montrer, par des indices sans consistance, on peut dire même sans bonne foi, que Newton

(1) Barrow, leet. 2, pag 80.

n'avait jamais songé à réduire son calcul des fluxions à des opérations analytiques générales ; réduction que les lettres mêmes du *Commercium epistolicum* attestent, et ce qu'attestent également celles que Newton écrivit à Leibnitz. Bernoulli suppose aussi, contre toute vraisemblance, que Newton, même lorsqu'il publia son livre des *Principes*, ne connaissait pas la manière de prendre les secondes différences des quantités, parce qu'il s'est trompé d'un mot dans l'énoncé qu'il en donne dans un passage du livre des *Principes* ; ce qui semble une objection bien légère. La seule remarque qui soit réellement importante, c'est que, dans le livre des *Principes*, Newton n'emploie nulle part la notation des lettres pointées, dont il fit depuis usage : en effet c'est par la notation que les deux méthodes de Newton et de Leibnitz diffèrent le plus sensiblement l'une de l'autre ; et cette différence n'est pas d'aussi peu de considération que Keill et les autres partisans passionnés de Newton ont voulu le faire croire. Elle est au contraire d'une extrême importance ; car c'est d'elle que dépend l'application plus facile du calcul différentiel, la réduction de ses opérations compliquées à des règles générales très simples, enfin la possibilité de découvrir et de suivre les analogies indiquées par l'algorithme même, analogies si utiles à une science qui exprime les raisonnements par des signes. En résolvant les lignes, les surfaces, les solides, en un mot toutes les quantités physiques ou numériques en éléments infiniment petits, on peut, avec la faculté la plus entière et la netteté la plus parfaite, suivre tous les effets, toutes les conséquences qui résultent des caractères même les plus variables de ces éléments ; on peut ap-

précier ces résultats avec tel degré d'approximation que l'on desire, sans perdre un instant de vue les principes qui les produisent, et qui se présentent toujours parfaitement dégagés les uns des autres. Et lorsqu'on les a ainsi évalués isolément avec sûreté et exactitude, il ne reste plus qu'à les rassembler. Mais en employant la considération des fluxions ou la génération des quantités, on la complique d'un élément étranger qui est le mouvement. Cette considération même introduit dans les applications une complication inévitable qui les rend beaucoup plus difficiles à établir, et surtout à suivre dans leurs détails variables. Quels efforts d'esprit n'aurait-il pas fallu par exemple pour concevoir nettement et calculer par cette méthode, les attractions des sphéroïdes, les lois de leur équilibre lorsqu'on les suppose en tout ou en partie fluides, et celles de l'équilibre et du mouvement des fluides élastiques, dont la disposition produite par l'action mutuelle de toutes leurs parties, est encore modifiée par la forme des vases où ils sont contenus ! Ces problèmes et une infinité d'autres, parmi lesquels il faut compter presque toutes les questions de physique, ne sont pour ainsi dire accessibles que par les considérations tirées des infiniment petits. Tellement que si la méthode des fluxions eût été seule connue, la découverte de cette heureuse simplification eût encore été une chose admirable, et aussitôt universellement étudiée et accueillie. Ainsi dans cette supposition même, assurément la plus favorable aux partisans exagérés de la méthode newtonienne, celle de Leibnitz eût été encore une amélioration capitale qu'il leur eût fallu nécessairement apprendre. Cette réflexion qui réduit la question à un point dont tout le monde

peut être aujourd'hui juge, puisqu'il est indépendant de toute controverse fondée sur des titres littéraires, anéantit complètement la question de priorité élevée entre Newton et Leibnitz, puisqu'il en résulte une différence entière et capitale dans le résultat de leurs découvertes. Au reste, si Bernoulli, dans cette querelle, s'attacha un peu trop à flatter Leibnitz, il en porta la peine; car sa lettre bientôt imprimée en une feuille volante, fut répandue avec profusion en Angleterre comme en Allemagne; à la vérité sans son nom, mais, ce qui était pis peut-être, avec des éloges intercalés qui lui étaient adressés à lui-même: juste punition d'un homme qui, témoignant par écrit à Leibnitz une admiration et un dévouement sans bornes, se faisait en secret son détracteur. La publication de cette lettre irrita encore plus les Anglais: enfin Newton lui-même s'émut, et cet illustre adversaire entra en personne dans la lice contre Leibnitz: plusieurs lettres furent échangées entre eux par l'intermédiaire de l'abbé Conti, qui, s'étant offert d'être le médiateur de ces deux hommes célèbres, ne réussit qu'à les aigrir et à les éloigner davantage. (Voy. CONTI, IV, 518.) Ici on ne trouve plus qu'à déplorer la faiblesse de la raison humaine, lorsqu'elle est une fois remuée par les passions. De ces deux grands génies, l'un avait embrassé avec une puissance universelle et un succès général toutes les parties des méditations humaines; l'autre avait découvert le secret du système du monde, avait calculé les lois de son équilibre, avait suivi la nature dans ses combinaisons les plus cachées: une si grande force de pensée ne les préserva d'aucun tort, l'un envers l'autre. Ils furent tous les deux également injustes, par conséquent également faibles. Leib-

nitz réclama désormais pour lui seul l'honneur de l'invention des nouveaux calculs, et s'efforça d'attaquer, par les arguments les plus futiles et les hypothèses les plus invraisemblables, la grande et saine philosophie que Newton avait introduite dans l'étude des phénomènes de la nature. Newton, à son tour, fit à Leibnitz des reproches quelquefois aussi peu fondés: il appuya de son illustre nom les imputations méprisables dont Keill et d'autres hommes aussi obscurs remplirent une seconde édition du *Commercium epistolicum*; il démentit les éloges qu'il avait donnés autrefois à Leibnitz; il rétracta les concessions qu'il lui avait faites; il poussa enfin l'animosité et la faiblesse jusqu'à retrancher des éditions des *Principes*, postérieures à la seconde, le scholie dans lequel il avait reconnu l'égalité de leurs droits à tous deux; et, ce qui est plus triste encore, il essaya de soutenir dans ses lettres qu'il n'avait pas inséré ce scholie comme une reconnaissance des titres de Leibnitz, mais comme un moyen de se conserver à lui-même ses droits à la priorité. La médiocrité et l'ignorance pourraient se plaire à rapporter les détails de ces disputes par lesquelles deux si grands génies se sont rabaisés au niveau du vulgaire: le philosophe, plaignant leurs erreurs, s'en détourne avec regret, et cesse de fixer ses regards sur des débats qui ne peuvent que l'affliger. — BIBLIOGRAPHIE. — La collection la plus étendue des œuvres de Leibnitz, est due aux soins de Louis Dutens: *Go. Gul. Leibnitii opera omnia*, Genève, 1768, 6 vol. in-4°. Le 1^{er}. vol. contient: *Opera theologica*, parmi lesquels on trouve la *Théodicée*, mais seulement dans la traduction latine, et sa controverse avec Bossuet; le 2^e., les écrits relatifs à la logique, métaphysique, physique

générale, chimie, médecine, botanique, histoire naturelle, arts, etc. Ce volume renferme les morceaux les plus importants pour la connaissance des principes de sa philosophie, les *Meditationes de cognitione, veritate et ideis*, 1684; le *Traité De primæ philosophiæ emendatione*, de 1694; les *Principia philosophica*, rédigés pour le prince Eugène; la *Correspondance avec Clarke*, p. 110-194; la dissertation *De arte combinatoria*, p. 339-399. Le 3^e. volume est consacré aux mathématiques. Les trois derniers offrent les écrits de Leibnitz sur l'histoire, les antiquités, la jurisprudence, les recherches de philologie et d'étymologie, les Chinois, etc. Dutens a exclu de sa collection tout ce qui avait été publié par Rud. Eric. Raspe, à Amsterdam, en 1765, in-4^o, sous le titre d'*OEuvres philosophiques de M. Leibnitz, tirées de ses manuscrits*, c'est-à-dire, 1^o. sa réfutation de Locke (*Nouveaux Essais sur l'entendement humain*); 2^o. *Examen du sentiment de Malebranche: Que nous voyons tout en Dieu*; 3^o. *Dialogus inter res et verba*, et quelques autres petits traités sur la logique et la *caractéristique universelle*. Pour avoir tout ce qui a paru de Leibnitz, il faut joindre à ces deux recueils: I. *Essais de Théodicée, sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*. Amsterdam, 1716, 1714, 1720, 1734, avec sa vie, par L. de Neufville, et en 1756, avec sa vie, par le chev. de Jaucourt, 2^e vol. in-8^o. II. *Epistolæ ad diversos, cum notis Kortholti*. Leipzig, 1734-42, 4 volum. in-8^o. III. *Jo. Dan. Gruberi Commercium epistolicum Leibnitzianum*, Hanovre, 1745, 2 vol. in-8^o. IV. *Leibnitzii et J. Bernoullii Commercium philosophicum et mathematicum, editum*

à *Cramero*, Genève, 2 vol. in-4^o. V. Sa correspondance avec D. E. Jablonki, publiée par le professeur J. E. Kappe, Leipzig, 1745, in-8^o. (en allemand.) VI. *Epistolæ ad Schmidium, theologum Helmstadiensem, evulgavit Wesenmeyer*, 1788. VII. *Lettres choisies de la correspondance de Leibnitz, publiées pour la première fois par G. H. Feder*, Hanovre, 1805, in-8^o. Ce volume, de 478 pages, ne contient, à l'exception de Malebranche et de Fontenelle, que les correspondants dont les noms ont pour lettres initiales A et B, et n'est qu'un *specimen* dont la suite n'a pas encore paru. VIII. Enfin on a une espèce de *Leibnitziana* dans l'*Otium hanoveranum* (1), 1718, in-8^o. (V. FELLER, XIV, 278). — Voici le titre des collections historiques publiées de son vivant et par ses soins: *Codex Juris gentium diplomaticus*, Hanovre, 1693, in-fol. *Mantissa Codicis J. G. diplom.*, ibid., 1700, in-fol. *Scriptores rerum Brunsvicensium*, etc., ibid., 1707-1711, 3 vol. in-fol. *Accessiones histor.*, Leipzig, 1698-1700, 2 vol. — La philosophie de Leibnitz a été exposée avec le plus de fidélité, par un de ses amis, Mich. Goth. Hansch, sous ce titre: *Leibnitzii principia more geometrico demonstrata*, Leipzig, 1728, in-4^o; avec une clarté populaire, mais sans pénétrer dans ses profondeurs, par la marquise du Châtelet (*Institutions de Physique*), p. 38-73, p. 93, 131-151; par M. Justi (*Choix de Mémoires de l'Académie de Berlin*, t. IV, 1761, p. 254-325); par Con-

(1) On y trouve, page 128-138, un curieux morceau de Leibnitz sur la bibliographie, intitulé: *Idea bibliothecæ publicæ secundum classes scientiarum ordinandæ*. Ce grand homme avait été nommé en 1690 conservateur de la célèbre bibliothèque de Wolfenbüttel, et il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle: en 1705 on lui donna Laurent Hertel pour adjoint.

dillac (*Traité des Systèmes*, t. II, p. 8) : d'après Ginz, par l'auteur des *Institutions leibnitziennes* (Lyon, 1767, in-4°); et par Charles Bonnet (*OEuvres*, t. XVIII, p. 40-107). Elle a été analysée et jugée avec plus ou moins d'impartialité et de solidité, par Buhle (*Hist. de la phil.*, vol. VI, p. 874 et suiv.); par Tiedemann (*Esprit de la Philosophie spéculative*, tom. VI, p. 346-492); par Go. Ern. Schu'tze (*Critique de la Philosoph. théorét.*), Hambourg, 1801, vol. I, p. 141-172, et vol. II, p. 91-125; enfin, avec autant de candeur que de sagacité, par M. De Gérando (*Hist. compar. des Syst. de Philos.*, t. II et III). La doctrine de Leibnitz sur l'espace et le temps, a été combattue par Euler (*Choix de Mémoires de l'Acad. de Berlin*, t. III, p. 400 et suiv.), et par Kant (*loc. supra cit.*), et dans un écrit sur le projet leibnitzien d'une *Analysis situs* (*Opusc. Königsberg*, 1800). L'histoire de la philosophie de Leibnitz et de son école a été exposée avec beaucoup de détail, par Ch. Gonthar Ludovici (Leipzig, 1737, 2 vol. in-8°, en allemand); et par le baron W. L. Gottlob d'Eberstein (*Histoire de la logique et de la métaphysique en Allemagne, depuis Leibnitz jusqu'à nos jours*, Halle, 1794-96, 2 vol. gr. in-8°). L'abbé Emery a donné, en 1772 à Lyon, 2 tomes in-8°, sous le titre d'*Esprit de Leibnitz, ou Choix de ses pensées sur la religion et la morale*, réimprimé à Paris, en 1803, avec quelques changements, auquel l'*Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion* (Paris, 1819, in-8°, de 448 pages), peut être considérée comme servant de supplément. C'est la publication, avec une traduction française, du *Systema theologicum* de Leibnitz, composé vers

1680, mais resté inédit jusqu'alors : le manuscrit autographe est dans la bibliothèque d'Hanovre. Parmi les ouvrages de Leibnitz non compris dans la collection de Dutens, il faut encore citer ses *Flores sparsi in tumulum Joannæ Papissæ*, dissertation posthume imprimée pour la première fois dans la *Bibliotheca hist. Göttingensis*, tome I. Leibnitz y démontre, avec autant d'érudition que de critique, l'absurdité de la fable ridicule de la papesse Jeanne; et il revient encore sur cet objet dans une lettre à Beauval (p. 97 de la *Collection de Feder*). Dutens a aussi négligé une lettre de Leibnitz à Toland, du 30 avril 1709, qui est imprimée dans le tome II des œuvres de ce dernier. Il est remarquable que cette lettre d'un Allemand à un Anglais soit écrite en français. Emery qui en a vu la minute originale, la donne, page 429-434 de l'*Exposition*. Cette *Exposition* etc., est terminée par quelques extraits de lettres inédites de Leibnitz au docteur Arnauld; lettres dont le dernier éditeur des œuvres d'Arnauld avait connaissance, mais qu'il n'y a pas insérées, parce qu'il n'avait pas les réponses. Enfin, parmi les écrits posthumes de ce génie universel, on peut citer un *Plan d'invasion et de colonisation de l'Egypte*, publié récemment en anglais (1). La vie de Leibnitz a été écrite par son intime ami Eckhart ou Eccard, qui avait fourni à Fontenelle des matériaux pour son éloge de Leibnitz, mais dont le travail même n'a vu le jour que récemment par les soins de Murr, dans le VII^e. vol. de

(1) *A Summary Account of Leibnitz's Memoir addressed to Lewis the Fourteenth, recommending to that Monarch the Conquest of Egypt as conducive to the establishing a supreme Authority over the Governments of Europe.* London, printed for Haichard, 1803, in-8°, de 89 pages.

son *Journal pour l'Histoire des Arts*; par Lamprecht, Berlin, 1740, in-8°; par Brucker, *Hist. philosoph.*, t. IV, 1744; par Neufville et Jaucourt, à la tête de la *Théodicée*; par Michel Hissmann, Munster, 1783, in-8°; et par J. A. Eberhard, dans le *Recueil de Biographies* de Klein, vol. I, p. 1-146, in-8°. L'édition in-folio offre un très bon portrait de Leibnitz. Ces sept biographies, celles de Brucker, de Neufville et de Jaucourt exceptées, sont en allemand, et renferment chacune quelques renseignements particuliers. Parmi les éloges de Leibnitz, celui de Fontenelle (*Hist. de l'Acad. des sciences*, 1716) est le plus connu: mais nous devons faire mention de celui qui est dans les *Act. erud. Lips.*, ann. 1717, avec le supplément; et de celui d'Abr. Goth. Kæstner, homme de beaucoup d'esprit et savant universel, Altenbourg, 1769, in-8°: celui de Bailly, couronné à Berlin en 1768, et réimprimé en 1790, dans ses *Discours*, tome I, p. 181-318, avec des corrections, quoique l'ouvrage de la jeunesse de l'auteur, n'est pas sans mérite. Le projet de langue philosophique de Leibnitz, a été, en 1811, l'objet d'un concours proposé par l'académie de Copenhague.

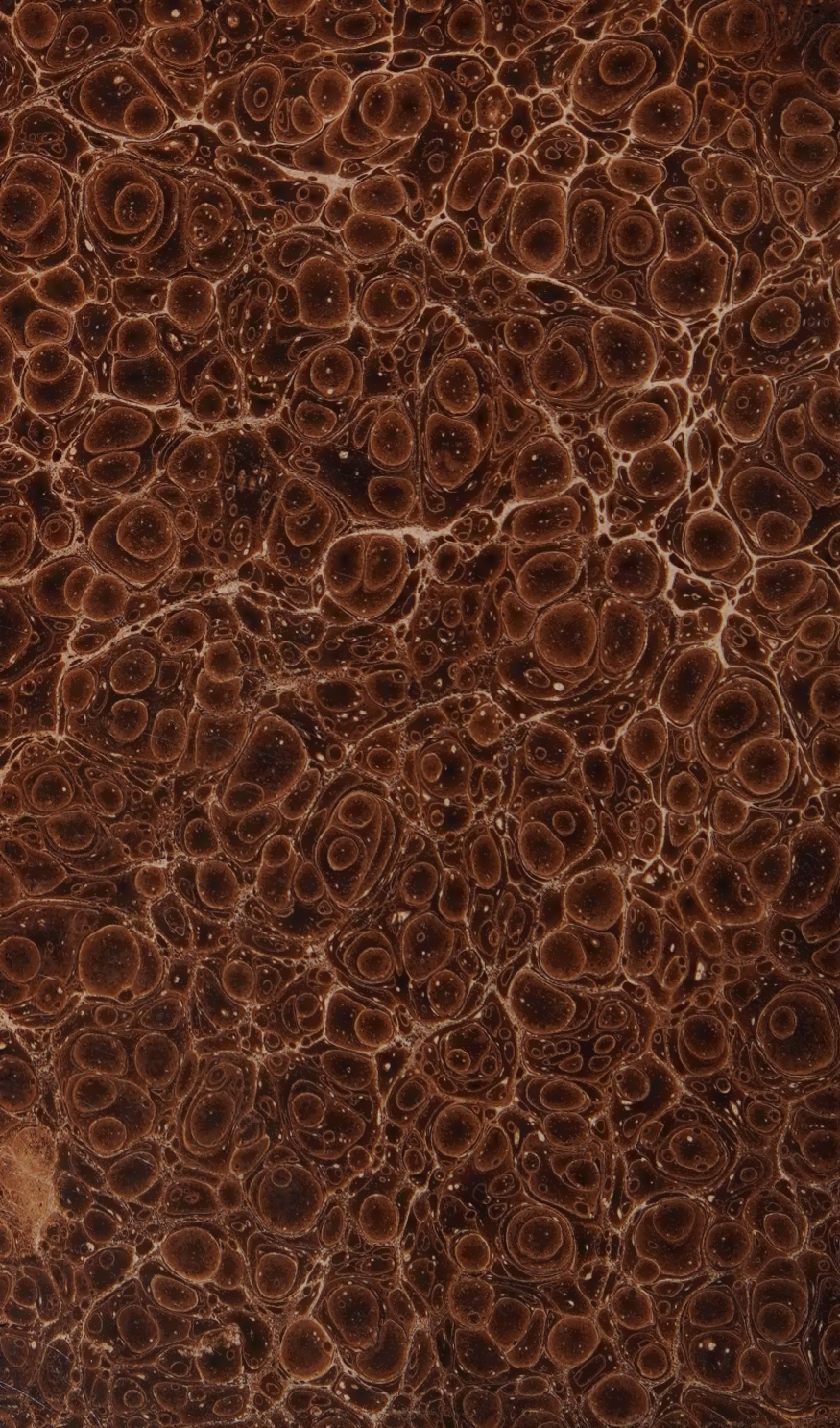
B—T, D—U, M. BL., et S—R.

LEIBNITZ (FRÉDÉRIC), père du précédent, naquit au bourg d'Altenberg, en Mismie, le 24 novembre 1597, fut reçu maître en philosophie à l'université de Leipzig en 1662, et devint successivement actuaire, premier curateur du grand collège des princes, assesseur de la faculté de philosophie et enfin professeur de morale à la même université. Il mourut le 5 septembre 1652. On connaît de lui quelques dissertations et opus-

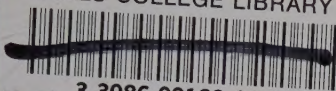
cules académiques en latin, parmi lesquelles nous indiquerons seulement les *Eloges* ou *Oraisons funèbres* de Jean Zabel, assesseur de l'université, Leipzig, 1638, in-4°; — de Henri et de Frédéric Hoepfner, *ibid.*, 1642, 1643, in-4° (et dans le *Memoriae Theologorum* de Witten); — de Luc Pollach (en latin Pollio) *ibid.*, 1643, in-4°; — de Jerem. Weber, *ibid.*, 1643, in-4°; — d'André Bauer et de Balth. Hilscher (dans les *Elogia Theologor. germ.* de G. H. Goetze, où l'on trouve aussi les deux précédents; — de Dav. Lindner, Leipzig, 1644, in-4°; — de Jean Boehm, *ibid.*, 1645, in-4°; — de Nicolas Lebzelter, *ib.*, 1649, in-4°; — et d'André Corvinus, *ib.*, 1650, in-4°. Jérôme Kromayer a publié *Programma academicum in obitum Friderici Leibnitii*, *ibid.*, 1652, in-4°. — Jean-Jacques LEIBNITZ, théologien protestant et bibliothécaire de la ville de Nuremberg, était né à Kesselbach. Après avoir exercé les fonctions de diacre à Altdorf, et de pasteur à l'église de St.-Jacques à Nuremberg, il devint premier prédicateur de celle de Saint-Sebald, et mourut le 1^{er} mai 1683, âgé de 72 ans. On a de lui: I. *Memorabilia inclutæ bibliothecæ Nurembergensis*, Nuremberg, Endter, 1674, in-4°, fig. C'est moins le catalogue raisonné des livres, que la description des curiosités, antiques et objets d'art qui ornaient la bibliothèque confiée à ses soins. II. des *Sermons*, *Discours* et *Oraisons funèbres* (en allemand). III. *Figuræ pœnitentiæ biblicæ*, *ibid.*, 1683, 1719, in-12, fig. C. M. P.

LEICESTER. Voyez DUDLEY, MONTFORT et Algernon SIDNEY.

30865



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 6337

